UNIVERSITE DE NANTES
U.F.R. D'HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

2010 N° attribué par la bibliothèque

Thèse de doctorat en Histoire ancienne

PHILIPPE LE DOZE

LE PARNASSE FACE A L'OLYMPE
DE LA POESIE COMME MODE DE COMMUNICATION POLITIQUE
A L'EPOQUE D'OCTAVIEN /AUGUSTE

Thèse dirigée par M. **Frédéric HURLET**

Soutenue le 17 juin 2010

Jury :

M. **FERRARY**, Jean-Louis, Membre de l'Institut, Directeur d'études à l'EPHE, Centre Gustave-Glotz

M. **HURLET**, Frédéric, Professeur d'histoire romaine, Université de Nantes

M. **MINEO**, Bernard, Professeur de latin, Université de Nantes

M. **RODDAZ**, Jean-Michel, Professeur d'histoire romaine, Université de Bordeaux III

M. **ZECCHINI**, Giuseppe, Professore ordinario di storia romana, Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ici ma gratitude à M. Frédéric Hurlet. Il m'a guidé tout au long de ce travail et j'ai bénéficié dès mon Master de sa bienveillante attention. Je sais le prix de ses lectures, toujours attentives et exigeantes, et de ses conseils éclairés. Je tiens tout particulièrement à le remercier pour la disponibilité qui fut la sienne et pour la confiance qu'il m'a témoignée tout au long de ces années.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement M. Arnaud Suspène qui a accepté de lire une partie de ce travail avant son achèvement et qui, en m'éclairant sur certains aspects du clientélisme et de l'amitié, m'a permis de préciser plusieurs points de mon étude. Ma reconnaissance va aussi à M. Bernard Mineo qui depuis maintenant plusieurs années porte un intérêt à ma recherche. Je lui suis redevable des discussions que nous avons eues à ce sujet. Je voudrais aussi remercier ici M. Eric Saugera qui a bien voulu me faire part de son expérience et répondre à nombre de mes interrogations.

J'adresse par ailleurs mes remerciements à MM. Stéphane Benoist et Paul Marius Martin. Leurs remarques m'ont tout à la fois permis de préciser et d'améliorer mon texte. Je n'oublie pas, outre MM. Frédéric Hurlet et Bernard Mineo qui furent les premiers à me faire confiance, MM. Yann Rivière et Yves Roman ainsi que M^{me} Bénédicte Delignon qui, en m'invitant à prendre la parole dans des colloques, m'ont permis de soumettre à la critique mes recherches en cours. Leur forme actuelle doit beaucoup à ces confrontations toujours fructueuses. Ce travail doit aussi beaucoup au séjour que j'ai pu effectuer comme boursier à l'Ecole française de Rome et aux contacts que j'ai pu y nouer. Je remercie également l'équipe enseignante de l'université de Nantes qui m'a accueilli en son sein durant ces années et dont l'amabilité et la disponibilité ont largement contribué à faciliter ma tâche.

Ma reconnaissance va enfin à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur concours à l'élaboration de cette thèse.

« Le poète, en des jours impies,
vient préparer des jours meilleurs.
Il est l'homme des utopies,
les pieds ici, les yeux ailleurs.
C'est lui qui, sur toutes les têtes,
en tout temps, pareil aux prophètes,
dans sa main, où tout peut tenir,
doit, qu'on l'insulte ou qu'on le loue,
comme une torche qu'il secoue,
faire flamboyer l'avenir »
(V. Hugo, pièce liminaire *Des rayons et des Ombres*)

« Il déclara hautement, fermement,
que les bottes étaient inférieures à Pouchkine,
et même de beaucoup »
(F. Dostoïevski, *Les Possédés*)

Table des matières

INTRODUCTION **13**

PARTIE I .....

LA THEORIE DE L'INSTRUMENTALISATION DES POETES PAR LE POUVOIR A L'EPREUVE DES REALITES ROMAINES **29**

CHAPITRE I .....

CAPTER L'OPINION : LA THEORIE D'UNE INSTRUMENTALISATION DES POETES ET D'UNE PROPAGANDE D'ETAT 31

I- L'instrumentalisation des poètes : aperçu historiographique 31

1- Aux origines d'une polémique : les XVIII^e^ et XIX^e^ siècles 32

2- Une propagande littéraire ? Les débats au XX^e^ siècle 35

3- Le *statu quo* de la recherche récente 42

Conclusion : 49

II- L'instrumentalisation des poètes par le régime augustéen : le témoignage des sources 50

1- *Non iniussa cano* : la *recusatio* comme témoignage d'une volonté d'influer sur la production littéraire ?51

2- *Tua, Maecenas, haud mollia iussa* (*Georg*., III, 40-41) : la contrainte acceptée ? 60

3- L'augustéisme de Varius 63

3. 1- Le *De morte* : des allusions à l'actualité politique ? 63

3. 2- Le *Thyeste* : une tragédie au service d'Octavien ? 65

3. 3- Le *Panégyrique d'Auguste* : de la réalité d'un poème 67

3. 4- Une épopée à la gloire d'Auguste ? 68

3. 5- L'édition posthume de l'*Enéide* à la demande d'Auguste 70

4- Une production poétique qui sert les intérêts du nouveau régime ? 72

4. 1- Les *Géorgiques* de Virgile : l'annonce des temps nouveaux ? 72

4. 2- L'*Enéide* de Virgile : Auguste point d'orgue de l'histoire de Rome ? 74

4. 3- Les *Odes* d'Horace : une œuvre politique ? 77

4. 4- Horace et le *Carmen saeculare* : la consécration officielle d'un poète ? 78

4. 5- Le livre IV des *Elégies* de Properce : la résistance brisée ? 79

5- L'affaire Gallus et la censure d'Etat 82

Conclusion : 85

III- Du concept de propagande : problèmes théoriques 87

1- Eclairer le passé par le présent : l'historien et son environnement 87

2- Définir la propagande 89

Conclusion : 96

CHAPITRE II .....

LES MODALITES DE LA VIE POLITIQUE A ROME 97

I- Le discours politique à Rome au I^er^ siècle avant n. è. 97

1- La question doctrinale à Rome 99

2- L'image du bon chef 102

3- La dépréciation des adversaires et de leur entourage 106

4- Le rôle néfaste des *factiones* ... 113
Conclusion ... 116
II- Le rôle du discours à Rome : la question des idéologies ... 119
1- L'affrontement entre les *populares* et les *optimates* ... 123
1. 1- Le discours *popularis* chez Salluste ... 123
1. 2- La lutte entre *populares* et *optimates* : rivalité idéologique ou stratégies électoralistes ? ... 126
2- De l'idéologie augustéenne ... 132
2. 1- L'imagerie augustéenne ... 133
2. 2- Une proto-idéologie augustéenne ? ... 134
Conclusion ... 137
III- Du discours politique au travers de la poésie : silences et échos ... 141
1- La question institutionnelle ... 141
2- Le thème de la victoire ... 142
2. 1- La victoire d'Actium : *bellum ciuile* ou *bellum iustum* ? ... 143
2. 2- L'évocation des guerres lors des guerres civiles et de l'établissement du Principat ... 148
3- La célébration des origines ... 154
4- La dépréciation des adversaires ... 157
4. 1- Marc Antoine ... 158
4. 2- Cléopâtre, reine d'Egypte ... 161
4. 3- Sextus Pompée ... 164
4. 4- Les figures républicaines ... 165
5- L'éloge d'Auguste et de son œuvre politique ... 167
Conclusion : ... 169
CHAPITRE III ...
LA POESIE COMME VECTEUR DU DISCOURS POLITIQUE ... 173
I- Un obstacle culturel : l'accès aux œuvres poétiques ... 173
1- A la recherche du lecteur anonyme ... 174
1. 1- Le marché du livre à Rome ... 174
1. 2- L'alphabétisation à Rome ... 179
2- Les cercles de privilégiés : des amis des poètes aux *recitationes* ... 184
2. 1- Les familiers du poète : le cercle des « élus » ... 184
2. 2- Objectif des *recitationes* ... 186
3- Le théâtre comme vecteur de propagande ... 188
Conclusion : ... 195
II- Un obstacle circonstanciel : la Res publica restituta ... 196
1- *Principes multa debent etiam famae dare* : un contexte politique délicat ... 197
1. 1- *Inuenio […] apud sapientis honestissimum esse maiorum uestigia sequi* : s'inscrire dans une continuité ... 197
1. 2- Les implications d'une dynamique politique ... 203
2- *Quo non ascendam ?* : les *laudes Galli* et l'intervention princière ... 205
2. 1- L'*error Galli* : le péché d'*ὕβρις* ... 206
2. 2- Virgile, Gallus et Auguste : les linéaments de la *damnatio memoriae* ... 210
3- L'exil d'Ovide et le problème de la liberté d'expression ... 213
4- La censure à l'époque augustéenne ... 217
Conclusion : ... 226
III- Un obstacle anthropologique : convaincre ou persuader ? ... 226

1- La parure du pouvoir : décorum et ostentation ... 228
2- L'ostentation aristocratique : les artifices d'une supériorité ... 230
3- Le concept d'« expression » à Rome : P. Veyne et P. Zanker ... 234
Conclusion : ... 238
CONCLUSION DE LA I^RE PARTIE ... 240

PARTIE II ...

L'ARISTOCRATIE ROMAINE ET LA *COHORS POETARUM* : CARACTERISTIQUES ET OBJECTIFS D'UN COMPAGNONNAGE ... 245

CHAPITRE IV ...
LA RELATION DES POETES AVEC LES GRANDS : *CLIENS* OU *AMICUS* ? ... 247
I- A propos de l'existence de cercles littéraires ... 248
1- Une dénomination simplificatrice ... 248
2- La singularité du « cercle » de Mécène ... 257
2. 1- Mécène, l'épicurien ... 257
2. 1. 1- Les fragments de l'œuvre littéraire de Mécène ... 258
2. 1. 2- La morale de Mécène ... 262
2. 1. 3- La posture politique de Mécène ... 265
2. 2- *Non isto uiuimus illic / quo tu rere modo* : aux origines du « cercle » de Mécène ... 268
Conclusion ... 278
II- Les relations traditionnelles de client à patron ... 282
1- Horace et sa relation avec Mécène ... 283
1. 1- L'ami de Mécène ... 284
1. 2- Les ambiguïtés d'une amitié : le *cliens-amicus*. ... 285
2- Les poètes augustéens et leurs protecteurs ... 290
2. 1- Des situations qui varient en fonction des individus ... 290
2. 2- Quelques réflexions sur l'amitié et le clientélisme ... 294
3- Mécène et Messalla : sur l'hypothèse des groupes littéraires opposés à Octavien/Auguste ... 300
3. 1- Mécène, l'ombre d'Octavien/Auguste ... 301
3. 2- Messalla et Octavien/Auguste ... 306
III- Sociabilité et indépendance des poètes ... 309
1- La « république des lettres » : les poètes amis et les lettrés ... 310
2- Dans le giron des Grands ... 316
2. 1- Virgile : de Pollion à Mécène ... 316
2. 2- Horace : l'ami des Grands ... 320
2. 3- Properce ... 330
2. 4- Les poètes proches de Messalla ... 331
2. 5- Ovide : la stratégie d'un exilé ... 333
3- L'*amicitia principis* ... 336
Conclusion ... 342
CHAPITRE V ...
DE L'UTILITE DE DISPOSER D'UN *PATRONUS* ... 347
I- Les fonctions traditionnelles du patronus ... 347
1- […] *tu me fecisti locupletem* : le rêve de l'indépendance matérielle ... 348
1. 1- La question matérielle et financière : l'enrichissement des poètes ... 348

1. 2- Le statut social des poètes 352
1. 3- La logique des dons 368
2- Protéger contre les médisants 373
II- Uni mitteris, omnibus legeris : les spécificités du patronage littéraire 380
1- *Litterati periti* 380
2- La *ductio patroni* 384
3- Le patron *auctor* 392
4- Le patron et la divinité 398
Conclusion 401
CHAPITRE VI .....
LES ARISTOCRATES ET LES POETES : INTERETS ET IMPLICATIONS POLITIQUES D'UN COMPAGNONNAGE 405
I- Omnes mortales sese laudarier optant 406
1- Tenir son rang 407
2- Gagner l'immortalité 409
Conclusion 413
II- La création d'une littérature latine : une lutte patriotique 417
1- Des bois sacrés de Molorchus à la plaine mantouane 417
1. 1- *Omnia Romanae cedent miracula terrae* : l'élève face à son modèle 417
1. 2- Le poète-*imperator* : le triomphe de la littérature latine 422
2- Les guerres civiles et l'empire matrices du bouillonnement littéraire à Rome 426
2. 1- Hercule et les Muses : littérature et logique impérialiste 427
2. 2- Les guerres civiles, l'affaiblissement de Rome et la question identitaire 433
2. 3- […] *ut, si occupati profuimus aliquid ciuibus nostris, prosimus etiam si possumus, otiosi* : servir sa patrie à travers la littérature 437
2. 4- *Ingenia saeculi sui omnibus modis fouit* : le rôle d'Auguste dans le renouveau littéraire 445
Conclusion 452
III- Auctoritas et transferts de dignité 453
1- Les transferts de dignité : vers la construction d'une image de soi 455
2- *Diues me petit* : popularité du poète dans la société augustéenne 460
3- Tenir son rang : la légitimité de Mécène « l'illégitime » 467
Conclusion 469
CONCLUSION DE LA II^{E} PARTIE 471

PARTIE III .....

***AETERNA ITALIA* : LA POESIE, UN MODE DE COMMUNICATION POLITIQUE 473**

CHAPITRE VII .....
LES POETES ET LE « PARI » AUGUSTEEN 476
I- Haec est pulcherrima sedes : le patriotisme des poètes augustéens 477
1- […] *possis nihil urbe Roma / uisere maius* : de la réalité patriotique à la rêverie nationale 477
2- *Dura tempora* : les poètes face à la guerre civile 489
3- *Dulce et decorum est pro patria mori* : le dévouement à la patrie 497
Conclusion 502
II- Nunc est bibendum : une reconnaissance sincère 503
1- *Augustus saluator* 503
2- *O quisquis uolet* […] *tollere* : la notion de pari 508

Conclusion ... 510
III- Le métier de prince : la question des éloges ... 511
1- L'éloge chez les poètes proches de Mécène ... 512
2- L'usage de l'éloge par Ovide ... 517
3- *Te, Messalla, canam* : l'éloge de Messalla dans le *Corpus Tibullianum* ... 523
Conclusion ... 527
Conclusion ... 530
CHAPITRE VIII ...
REX ERIS SI RECTE FACIES : LE ROLE DU POETE DANS LA CITE ... 533
I- « Qu'en de savantes leçons la Muse futile / partout joigne au plaisant le solide et l'utile » : le poète artiste et citoyen ... 534
1- […] *in tanta bonorum praeceptorum inopia…* : le poète est utile à la cité ... 534
2- Dans le sillage d'Orphée : le poète civilisateur ... 544
3- *Quid leges sine moribus / uanae proficiunt* : la poésie comme propédeutique à la loi ... 546
II- Est deus in nobis : le poète-uates ... 551
1- La résurgence d'une terminologie ... 552
2- Intérêt d'une terminologie nouvelle ... 555
3- Une visée stratégique ... 558
III- Comment réformer la société romaine ? La pédagogie du modèle ... 560
1- S'adresser à une élite sociale ... 561
2- *Quicquid delirant reges, plectuntur Achiui :* être entendu du *Princeps* ... 565
3- *Fortes creantur fortibus et bonis* : la pédagogie du modèle ... 570
IV- De l'engagement temporaire : le poète épicurien ... 574
1- Le primat de la vie en société ... 574
2- *Non accedet ad rem publicam sapiens, nisi si quid interuenerit* : les conditions de l'action politique ... 577
3- De la théorie à la pratique ... 579
Conclusion ... 583
CHAPITRE IX ...
UN DISCOURS POETIQUE ENGAGE : VERS UNE MONARCHIE ECLAIREE ... 587
I- Morale et prophylaxie ... 587
1- *Virtute uero gubernante rem publicam quid potest esse praeclarius ?* ... 587
1. 1- Au-delà d'une morgue de bon aloi ... 587
1. 2- *Non ullus aratro / dignus honos* : Virgile et Horace ... 590
2- *Multa tuae, Sparte, miramur iura palaestrae* : Properce l'élégiaque ... 599
2. 1- Souffrances de l'élégiaque ... 600
2. 2- *Tu nunc exemplo disce temere meo* : de la méthode psychagogique chez un poète moraliste ... 605
3- La question de l'Orient ... 609
3. 1- Une menace rampante : l'Orient dépravateur ... 610
3. 2- *Cum Tiberi Nilo gratia nulla fuit* : Actium ou le choc des civilisations ... 616
Conclusion ... 620
II- La question institutionnelle ... 623
1- *Res est publica Caesar* : les poètes et l'ancienne *Res publica* ... 624
1. 1- Du SPQR aux haches albaines : le rôle des magistrats, des Comices et du Sénat chez les poètes ... 625
1. 2- *Lucem redde tuae, dux bone, patriae* : la nécessité d'un guide ... 631
1. 3- Un pouvoir solitaire : du Sénat aux conseillers ... 633

2- Les poètes et l'idée monarchique 636
2. 1- L'*odium regni* : l'idée de monarchie à Rome au I^er^ siècle avant n. è. 636
2. 2- Epicurisme et monarchie 644
2. 3- Le *focus Caesaris* : la Maison princière et la question dynastique 645
3- *[non] mihi regna peto* : le bon roi selon les poètes augustéens 651
Conclusion 655
III- La divinisation du prince 658
1- De la divinisation à Rome 658
1. 1- De la nature du divin 658
1. 2- La tentation du divin : la politique d'Octavien/Auguste 661
2- De la divinité d'Octavien/Auguste chez les poètes 665
2. 1- Le processus d'héroïsation 665
2. 2- *Iouis haec [...] domus est ?* : le couple Auguste/Jupiter 669
Conclusion 672
CONCLUSION DE LA III^E^ PARTIE 677

CONCLUSION 681

BIBLIOGRAPHIE 689

INDEX DES NOMS 719

ANNEXES 727

ANNEXE I .....
ESSAI DE DATATION DES POEMES AUGUSTEENS 729
ANNEXE II .....
PROSOPOGRAPHIE 743

INTRODUCTION

Evoquer la littérature de la période augustéenne conduit inévitablement à parler de ce qu'il est aujourd'hui convenu de nommer en France le mécénat[1], du nom du fameux conseiller d'Octavien/Auguste, protecteur des Belles-Lettres. Mécène ne fut pourtant pas le seul à réunir autour de lui de prestigieux poètes. Pollion et Messalla, deux personnalités de premier plan de la Rome augustéenne, jouèrent eux aussi un rôle non négligeable pour faire de cette période un moment clef de l'histoire de la littérature latine. Nous pourrions écrire, de façon plus lapidaire mais tout aussi juste : de l'histoire de la littérature. Virgile, Horace et Ovide, bien sûr, mais aussi Properce et Tibulle, allaient alors bâtir quelques-uns des plus grands monuments de la littérature mondiale. D'autres encore, que nous ne connaissons que de réputation ou de manière très fragmentaire, allaient participer à cette effervescence littéraire. A leurs côtés, presque toujours, quelque aristocrate, le plus souvent moins connu que ceux que nous venons de citer et que nous avons même parfois peine à identifier. Les motivations de ces Grands restent en partie à éclaircir. Toujours est-il que leur implication, de manière plus ou moins active et plus ou moins prolongée selon les individus, dans un domaine qui n'a pas été sans conférer quelque gloire au règne d'Auguste, est indéniable. Quelle que soit la postérité de son action, Mécène ne fut donc pas, à son époque, le seul à œuvrer pour la gloire des lettres latines.

L'Arétin ne fut pas non plus le premier à protéger des écrivains. D'autres s'y étaient essayés bien avant lui, sans doute dès la fin du III^e^ siècle avant n. è. Il n'en est pas moins devenu l'archétype du protecteur des Lettres. A cela plusieurs raisons. Sans doute la postérité de son nom doit-elle quelque chose au prestige que confère la proximité avec des personnalités comme Virgile, Horace et Properce. Mais il y a sans doute plus. Mécène n'a découvert ni l'auteur de l'*Enéide* ni l'amant de Cynthie. Si son nom a gagné l'immortalité, c'est aussi parce que son œuvre dans le champ des lettres fut sans commune mesure avec ce qu'on avait jusque là connu. Les hommes de la Renaissance s'en sont souvenus. Ce fut, sans doute aussi, parce que ses épigones ne surent donner à leur action le même

[1] Le terme « mécène » apparaît au XVI^e^ siècle. Celui de « mécénat » est plus tardif (XIX^e^ siècle).

éclat. Peut-être n'eurent-ils pas non plus les mêmes ambitions. Les jérémiades de Martial, pour stratégiques qu'elles furent, ne sont pas sans véhiculer quelque sincérité.

Pour autant, notre étude n'a pas Mécène pour objet. C'est la poésie comme mode de communication politique à l'époque d'Octavien/Auguste qui nous a ici intéressé. Le sous-titre que nous avons adopté a pour objectif de ne pas restreindre notre problématique à la question, somme toute traditionnelle, de l'éventuelle instrumentalisation des poètes par le pouvoir augustéen, que la très grande familiarité de Mécène avec le maître de Rome ne manque pas d'induire. Celle-ci se trouve, bien sûr, au cœur de notre enquête mais elle ne saurait répondre à toutes les interrogations touchant aux rapports entretenus par les poètes avec le régime et les puissants de l'heure. Car si l'on se doit d'interroger le regard que posèrent les pouvoirs sur la poésie, il est tout aussi indispensable d'envisager la manière dont les poètes conçurent leur rôle au sein de la cité. Nous écrivons « pouvoirs » au pluriel car il ne s'agira pas ici d'évoquer uniquement les liens qui s'étaient tissés entre Octavien/Auguste et les poètes, mais les relations nouées par ceux-ci avec tous ceux qui représentaient d'une manière ou d'une autre la puissance publique, tous ceux qui avaient vocation à exercer des fonctions de commandement et s'inséraient par là dans l'élite dirigeante. On trouvera donc ici certains grands noms de l'aristocratie sénatoriale. Mais pas seulement. La singularité de la position de Mécène a elle aussi, on l'aura compris, retenu notre attention.

La période augustéenne nous a paru un moment privilégié pour mener notre étude sur la poésie comme mode de communication politique. D'une part, on l'a dit, parce qu'il s'agit là sans doute du « siècle d'or de la littérature latine ». D'autre part, en raison de la singularité de cette période qui marqua la fin d'une ère, celle du régime dit républicain, et la naissance d'une nouvelle étape de l'histoire romaine, celle de l'Empire. Dans ce cadre, la période triumvirale et le Principat constituèrent une phase de transition. Elle portait en elle-même nombre d'incertitudes. En cela, la question de la légitimité des nouveaux dirigeants et celle des moyens utilisés pour asseoir le régime nouveau se pose avec acuité. Le régime, celui-ci comme tous les autres, avait besoin d'entretenir et de diffuser une certaine image[2]. La question est de savoir de quels moyens il disposait pour cela.

Notre connaissance de la période a sans doute beaucoup à gagner d'une meilleure prise en compte des sources poétiques. C'est pourquoi il est impératif de mieux appréhender le rapport qu'entretiennent les œuvres littéraires avec leur milieu historique. Ont-elles un rôle à jouer dans la vie d'une société ? Et si tel est le cas, ce rôle n'évolue-t-il pas d'une époque à l'autre ? Valent-elles pour leur seule perfection formelle, comme œuvre d'art, comme un absolu, ou sont-elles aussi le témoin d'une époque ? Toute œuvre littéraire correspond, sans nul doute, à une esthétique. Mais n'est-elle pas plus que cela ? n'est-elle pas aussi un discours, la traduction des représentations de l'écrivain, de la perception qu'il a de sa fonction, de ses désirs, de ses craintes ? L'œuvre littéraire dit quelque chose du monde qui l'entoure et/ou des hommes d'une époque. Y compris quand elle paraît se replier sur elle-même. A l'inverse, parfois, elle peut se faire militante. C'est en cela qu'elle est intéressante pour

[2] Sur ce point, cf. P. Zanker, 1987.

l'historien. Non pas seulement parce que toute œuvre artistique a toujours rencontré l'intérêt des puissants (sous des formes variables et qui restent à déterminer pour la période qui nous intéresse), mais parce qu'en elle-même elle témoigne, d'une manière ou d'une autre, du monde dont elle émerge. Elle est la marque d'une époque pour ce qu'elle en reflète mais aussi en ce qu'elle contribue (ou peut contribuer) à la façonner : les œuvres littéraires « sont issues [de l'esprit d'une époque], et, d'autre part, contribuent à les modifier, voire à les créer »[3]. En cela, ainsi que l'écrit P. Grimal, l'écrivain est un médiateur.

L'enquête que nous nous proposons de mener suppose l'analyse de sources dont le maniement est délicat : les textes poétiques eux-mêmes, d'abord et avant tout, mais aussi ceux des scholiastes et des biographes qui nous parlent de ces œuvres et de leurs auteurs. Les poèmes, tout d'abord. La *uox poetae* est, il faut en convenir, bien souvent difficile à discerner dans les vers : l'écrivain se construit un personnage (voire une biographie). Cela était vrai à Rome comme ça l'est encore aujourd'hui. Le portrait qu'il fait de lui est une construction littéraire[4]. E. Oliensis (1998) a essayé de montrer comment Horace s'était forgé un personnage à travers sa poésie. Il est indéniable que l'analyse des œuvres suppose la prise en compte des contraintes génériques (le réel est repensé, reconstruit, à travers des codes) et des modèles : les poètes s'inscrivaient dans une tradition et pouvaient, à l'occasion, se couler dans la peau d'un poète antérieur. Pour autant, il y a fort à parier qu'une telle démarche se fondait le plus souvent sur des correspondances biographiques. Horace, si l'on se limite à son exemple, faisait d'Archiloque l'un de ses modèles. Leur goût commun pour les iambes ne suffit sans doute pas à supposer que le récit de la défaite de Philippes (dans lequel le poète se met en scène parmi les vaincus) est fictif et qu'il n'a d'autre dessein que de lui permettre de s'affilier à une mésaventure proche du poète grec[5]. De même, le fait qu'Archiloque fut le fils d'une esclave thrace qui perdit ses biens durant des troubles politiques n'autorise pas à mettre en doute l'origine servile d'Horace[6].

[3] Cf. P. Grimal, 1976, p. 1080-1081. Loin d'accepter passivement la réalité, le poète la ressent et la repense (*id.*). cf., aussi, *id.*, p. 1089-1090.

[4] Selon la belle formule de D. Porte (1993, p. 93), « l'homme romain n'est pas captif de son moi ». C'est pourquoi il est si souvent difficile de le saisir, de le rencontrer. Les écrits ne sont pas des miroirs, encore moins des confessions. Au mieux, l'auteur se laisse deviner (*id.*).

[5] Sur ce récit de la bataille de Philippes, cf. Horace, *Carm.*, II, 7.

[6] Sur ces deux points, cf. R. G. M. Nisbet, 1984, p. 2. Le courant qui veut que derrière les données biographiques transmises par Horace se cachent en fait Alcée, Archiloque ou tel autre de ses modèles, est ancien. Il fut critiqué assez tôt, par exemple par Fr. Plessis (1909, p. 307), peu convaincu de l'existence de ces clichés littéraires. Aujourd'hui, M. Citroni (2000) nuance lui aussi la tendance, toujours prégnante dans la recherche récente (cf. R. McNeill ou A. Deremetz), à nier toute dimension biographique dans la poésie. Sur l'idée qu'on ne doit pas se contenter de rechercher la source hellénique ayant servi de modèle et que derrière les propos des poètes augustéens se cachaient des réalités romaines, cf. J. Griffin, 1985. Sur l'idée que les modèles que les poètes se choisirent disent quelque chose d'eux-mêmes, cf. A. Thill, 1974, p. 626-627 (qui évoque Horace) : « Marqué par son expérience des guerres civiles, il s'est adressé dès le début à des poètes grecs anciens, dont le caractère plus

Beaucoup des assertions des poètes devaient être fondées sur une réalité, en particulier lorsqu'il s'agissait pour eux de répondre aux attaques dont ils étaient l'objet. Au moins dans ces circonstances, en dépit des manipulations et des reconstructions, un certain degré de véracité devait être maintenu[7]. Il est en revanche exact qu'ils pouvaient jouer de l'ambiguïté du « je » et s'amuser de la distance qui existe toujours entre l'auteur et le narrateur. Ovide affirme (alors en exil, il est vrai qu'il y avait tout intérêt) qu'il ne faut en aucun cas confondre ses écrits et sa propre vie : la poésie est un *lusus*[8]. P. Veyne a ainsi pu affirmer que l'élégie latine est dépourvue de tout contenu biographique[9]. Conclusion qui n'a pas reçu l'agrément de tous[10]. Il est difficile, de toute façon, d'établir des règles générales. Chaque poème doit être envisagé pour lui-même et contient sa vérité propre[11].

Les poètes ne parlent de toute façon pas que d'eux-mêmes. Ils traitent – et c'est pour nous le point essentiel – aussi de leur époque. Mais, ainsi que le note justement M. G. L. Cooley, ils ne le firent pas en journalistes[12]. L'un des intérêts de la poésie comme source historique est qu'elle touche aux sentiments (humeurs, émotions, peurs, espoirs, désirs…). Si les poèmes ne prétendent ni à l'objectivité, ni à l'exactitude, ils cherchent la vraisemblance, peuvent s'appuyer sur des faits réels et présentent l'insigne avantage de relever d'une perception du temps et de l'humain[13]. En d'autres

---

direct et plus énergique que l'alexandrinisme lui a paru propre à exprimer ses inquiétudes et ses révoltes. Il les a imités parce qu'ils unissaient l'élément politique et l'élément personnel et se sentait avec eux (comme par ailleurs avec Lucilius) une parenté d'âme. Et quand plus tard il a assumé, dans l'état renouvelé, un rôle de *uates* et de médiateur, c'est à Pindare qu'il a emprunté la mission éminente du poète. » On ne se cache pas derrière son modèle. Au contraire, celui-ci révèle une part des intentions et de la personnalité de ses épigones.

[7] C'est pourquoi nous ne croyons pas, par exemple, que l'on puisse remettre en cause le fait qu'Horace a été tribun militaire ou la réalité de son amitié avec Mécène (pour le premier point, cf. Bl. Nagy, 2003 ; pour le second, R. McNeill, 2001, qui s'interroge sur la nature de cette amitié). Le poète sait parfois faire preuve de fantaisie quand il parle de lui et de sa vie (ainsi *Carm.*, III, 4, et la protection que lui accordèrent les Muses dès sa prime enfance), mais cela ne trompe alors personne. Sur la dimension biographique des poèmes horatiens, cf. M. Citroni, 2000.

[8] Ovide, *Tr.*, II, 353-358.

[9] P. Veyne, 1983.

[10] Cf. P. M. Martin, 2005, p. 152 notamment. Cf., aussi, A. La Penna, 1977, ou J.-P. Boucher, 1980, dont les études sont antérieures au livre de P. Veyne.

[11] Pour en rester à Ovide, si le poète confesse une grande part de fiction dans son œuvre, rien n'autorise à supposer que la *Triste*, IV, 10, qui se présente comme autobiographique, est mensongère. On ne peut, de toute manière, lire l'*Art d'aimer* avec les mêmes présupposés que les poèmes d'exil. Horace, pour sa part, s'inscrit dans le sillage de Lucilius et prétend à la véracité de ses propos (Horace, *Serm.*, II, 1, 28 sq.). Une telle prétention n'a, bien entendu, pas valeur de vérité absolue.

[12] M. G. L. Cooley, 2001, p. 95. Sur ce point, cf. aussi A. Deremetz, 2004, p. 15-16.

[13] M. G. L. Cooley, 2001, p. 95-96. Les historiens antiques ne cherchaient eux-mêmes pas toujours l'objectivité et on admettait la fiction dans leurs récits sous la condition qu'elle soit vraisemblable (cf. A. Deremetz, 2004, p. 18-19).

termes, elle touche à l'impalpable. La poésie demeure, en dépit des difficultés que posent la subjectivité qui la caractérise et le langage singulier qui est le sien, pour l'historien de l'époque augustéenne, une source de choix, d'autant que la naissance du Principat ne bénéficie pas de sources historiographiques contemporaines (si ce n'est sous forme fragmentaire). *A contrario*, la production poétique fut intense.

Si l'analyse des sources poétiques exige certaines précautions, la méfiance est de rigueur lorsqu'il s'agit de lire les scholiastes et les biographes. Dans les deux cas, le principal danger réside dans leur éloignement avec les faits. Encore faut-il faire le distinguo entre Probus qui vécut au I^er^ siècle et Servius qui écrivit au IV^e^ siècle de n. è. (notons qu'il n'est pas toujours aisé de situer dans le temps ces érudits). L'inconvénient de cet éloignement réside en particulier dans la confusion qui peut parfois être faite entre des réalités qui, au cours des siècles, avaient évolué[14]. Ainsi Porphyrion, commentateur d'Horace du III^e^ siècle de n. è. sans doute, put aborder la question du patronage de manière anachronique en fonction de modèles qui n'avaient pas cours à l'époque augustéenne. En outre, l'idée que se font ces commentateurs du contexte politique à l'époque augustéenne est biaisée puisque ce dernier est le plus souvent assimilé à celui qu'ils connaissent (la monarchie sévérienne pour une partie d'entre eux)[15]. Par ailleurs, certaines informations ne se rencontrent que chez tel ou tel de ces érudits, ce qui, sans être un argument suffisant pour les rejeter *a priori*, en affaiblit la fiabilité. Bien souvent, on aimerait voir leurs propos corroborés ailleurs. D'autant que leurs méthodes sont parfois sujettes à caution : on a noté depuis longtemps que nombre des informations qu'ils nous rapportent ne sont jamais que des extrapolations tirées des vers qu'ils avaient sous les yeux[16]. Encore ces « erreurs » sont-elles parfois assez aisément repérables[17]. Trop souvent néanmoins, « le texte fait l'auteur »[18]. En d'autres termes, le discours des biographes et des scholiastes a pu être largement conditionné par l'image que les poètes voulaient donner d'eux-mêmes (cette volonté de se présenter sous certains traits, en accord avec une conception mûrement réfléchie est, d'ailleurs, en elle-même fort intéressante). Il faut aussi préciser que les approximations souvent embarrassantes sont légions. Servius est coutumier du fait. C'est ainsi qu'il croit pouvoir écrire que Cicéron avait assisté à la représentation de certaines églogues de Virgile au théâtre. Il affirme aussi que les *Bucoliques* furent

[14] D. Fowler (1997, p. 78) rappelle avec raison que Servius « is far distant in time from Virgil as a modern scholar from Shakespeare ».

[15] Cf. P. Grimal, 1964b, p. 56.

[16] Cf. P. Veyne, 1980, p. 233-234, n. 1 notamment ; J. Perret, 1952, p 42 sq.

[17] Ainsi quand Donat déduit du livre IV des *Géorgiques* que Virgile possédait une petite propriété où il disposait de ruches. Ou encore lorsqu'il affirme que les *Bucoliques* furent écrites lors des distributions de terres qui suivirent la victoire de Philippes en 42 afin de ménager ses intérêts et se concilier Pollion. Sur la fiabilité de la *Vie* de Donat-Suétone, cf. la position de N. Holzberg, 2006, p. 17-22.

[18] Selon l'heureuse formule de A. Derematz, 1995, p. 35.

publiées à l'époque d'Actium[19]. Bien sûr, de telles confusions n'autorisent pas à rejeter dans leur ensemble les informations qu'il nous donne si elles ne sont pas corroborées par ailleurs, mais elles incitent à la prudence. Ajoutons que ni les scholiastes ni les biographes de l'Antiquité n'ont été mus par une quelconque exigence de vérité[20]. Les seconds partagent les mêmes défauts que leurs collègues grammairiens (bien souvent, d'ailleurs, les scholiastes se font biographes) auxquels cette insuffisance pourrait plus aisément être pardonnée. Et tous ont, en outre, souvent le défaut de s'appuyer sur des traditions établies[21]. On comprend, par conséquent, qu'il ne faut pas abuser des informations que nous donne ce type de source[22]. On aurait cependant tort de les négliger systématiquement. Il est certains détails qui, selon toute vraisemblance, ne relèvent pas de l'extrapolation à partir des textes poétiques et dont on ne voit pas pourquoi les biographes ou scholiastes les auraient inventés. Le fait qu'ils recopient un ou des prédécesseurs ne signifie pas non plus que l'information est sans fondement. Le procédé aurait même tendance à donner de la crédibilité à leur propre travail puisque la source est d'autant plus proche des événements évoqués. Il faut conserver à l'esprit que ces biographes avaient à leur disposition des écrits aujourd'hui disparus et qui pouvaient être contemporains des personnes dont ils relatent la vie (des lettres ou des biographies plus anciennes par exemple)[23]. Il s'agit par conséquent d'une source qu'il faut manier avec précaution en raison même de cette « curious mixture of fact and fiction[24] » mais que l'on ne peut négliger sans risquer de passer à côté d'informations importantes.

---

[19] Servius, *ad Verg. Buc.*, I, 70 et VI, 11. Sur les précautions qu'impose la lecture de Servius, cf. D. Fowler, 1997.

[20] Encore que Servius, par exemple, démente certaines opinions dont il se fait l'écho. Ainsi à propos d'une rumeur qui faisait de Virgile, et non Varius, l'auteur du *Thyeste* : *Varus, tragoediarum scriptor, habuit uxorem litteratissimam, cum qua Vergilius adulterium solebat admittere, cui etiam dedit scriptam tragoediam, quam illa marito dedit tamquam a se scriptam. Hanc recitauit Varus pro sua* (« Varius, l'auteur de tragédies, avait une femme très cultivée avec laquelle Virgile avait coutume de commettre l'adultère et à laquelle il donna même une tragédie écrite par lui, qu'à son tour elle donna à son mari comme si elle l'avait écrite elle-même. Varius la déclama comme si elle était de lui », Servius, *ad Verg. Buc.*, III, 20, T. P.). Il a donc le souci de faire taire certaines rumeurs plus ou moins bien établies.

[21] Sur la dépendance, par exemple, de Servius à l'égard de Donat, autre auteur du IV^{e} siècle (lui-même très inspiré par Suétone), cf. G. P. Goold, 1970, p. 117 sq. Sur les nombreuses incertitudes qui entourent les scholiastes, cette fois, et l'influence que les uns purent exercer sur les autres, cf. D. Daintree, 1990 (qui tend à minimiser l'impact de Donat sur les scholiastes postérieurs).

[22] N. Horsfall (2001) est l'un de ceux qui ont attiré l'attention sur les incertitudes quant à la véracité des biographies antiques. Pour une critique de la méthode par trop déductive et littérale des biographes, cf. J. Fairweather, 1974 (qui n'évoque pas les seuls poètes et ne se limite pas aux Latins). Le chercheur note parfois la volonté d'inscrire les auteurs dans des schémas préétablis : ainsi les parallèles qui furent établis entre Virgile et Homère.

[23] *Id.*, p. 243. Suétone, dans sa *Vie d'Horace*, cite par exemple plusieurs lettres d'Auguste. On peut néanmoins regretter qu'elles ne soient pas datées.

[24] J. Fairweather, 1974, p. 275.

La période augustéenne a donné lieu à de nombreuses études historiques, et la dernière décennie n'a pas été la moins prolifique en travaux de nature à renouveler notre vision de cette période. Pour autant, les historiens, curieusement, se sont assez peu intéressés aux poètes, à la poésie et à leurs rapports avec le pouvoir (et la doxa officielle) durant cette période[25]. Il n'en va pas de même des spécialistes de la littérature qui, depuis bien longtemps, se sont emparés de la question comme les y invitait la nature des sources. Le nombre d'ouvrages consacré à la question des rapports entre les poètes et le pouvoir est cependant, en définitive, très limité, ce qui ne laisse pas de surprendre car les opinions formulées sur ce point, elles, ne manquent en revanche pas[26]. Certains travaux ont fait date. Ainsi, en 1968, paraissait *Les empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien* de H. Bardon consacré aux rapports entre les écrivains (et non pas seulement les poètes) et les puissants, plus précisément les empereurs et ce sur une période longue. Les liens d'Auguste avec les écrivains de son temps occupent une petite quarantaine de pages. Selon le chercheur, la littérature fut pour le *Princeps* un « moyen de gouvernement »[27]. Il y aurait eu une réelle politique littéraire afin de diriger l'opinion, même si elle fut un échec[28]. Si Virgile, Properce et Tite-Live soutinrent l'œuvre d'Auguste, Horace demeura sur la réserve, conservant quelque rancune liée au passé[29]. Auguste rencontra un échec encore plus complet avec Ovide[30].

Un ouvrage paru en 1984 sous la direction de T. Woodman et de D. West, *Poetry and Politics in the Age of Augustus*, allait apporter sa contribution au débat[31]. Huit contributions en tout, pour un ouvrage qui demeure incontournable pour toute étude concernant la poésie d'époque augustéenne. Il s'agit, pour les auteurs, de comprendre les implications politiques de la production poétique. Face à l'étendue de la tâche, les éditeurs ont voulu pointer quelques éléments à travers un nombre limité d'études très ciblées. R. G. M. Nisbet, par exemple, montre le progressif ralliement d'Horace au régime augustéen par une lecture attentive des *Epodes*. Y. Nadeau revient, notamment, sur la dimension politique de la société des abeilles dans les *Géorgiques*. Fr. Cairns s'attarde sur la vision de Properce de la bataille d'Actium. E. L. Harrison décèle les échos des préoccupations d'Auguste et de la politique romaine dans l'*Enéide*. I. M. Le M. Duquesnay montre, à rebours de ce que l'on pense

[25] Sur la production historiographique concernant la période augustéenne dans les dix dernières années, cf. Fr. Hurlet, 2007.

[26] Sur ce point, cf. *infra*, p. 31 sq.

[27] H. Bardon, 1968, p. 98.

[28] *Id.*, p. 68 et 102.

[29] *Id.*, p. 68-81 et 81-89.

[30] *Id.*, p. 90-96 et 101-103.

[31] Dans les années 1970, G. Williams avait déjà abordé la question en élargissant l'angle d'approche (*Change and decline. Roman literature in the Early Empire*, 1978).

souvent, que les *Satires* d'Horace avaient une dimension politique[32]. On ne trouve malheureusement (mais c'est là un « défaut » inhérent au parti pris de départ) aucune analyse d'ensemble : chaque étude est consacrée à un poète (Virgile, Horace, Properce, Ovide) et à un point précis de leur œuvre, ce qui amène à quelques considérations sur leurs rapports avec telle ou telle personnalité (Mécène, Auguste). Si les contributions sont de valeur, leur facture est toujours très littéraire. La conclusion de T. Woodman et D. West est particulièrement décevante (mais significative) : dans les œuvres poétiques, il est difficile de déceler ce qui relève de la propagande et de la poésie, du conformisme et de la sincérité. La notion de propagande n'est jamais discutée pour elle-même, alors que ce point nous paraît central sur une telle question. Le propos de l'ouvrage montre néanmoins que, pour les auteurs, il n'y a pas d'incompatibilité entre celle-ci et la poésie. Trois exemples de contributions donneront un aperçu de l'idée générale qui ressort de cette lecture : R. G. M. Nisbet étudie les *Epodes* d'Horace. Elle note le ton particulièrement désespéré et nuisible des XVI^e^ et XVII^e^ *Epodes* qui poussa, selon elle, Mécène à intervenir. L'Arétin n'agissait pas comme un simple patron littéraire mais en proche d'Octavien, « a propagandist and power-broker of genius »[33]. Il sut s'attacher Horace sans rien exiger explicitement de lui en retour. En lui donnant un domaine et en lui assurant son indépendance financière, il s'était assuré sa fidélité plus sûrement qu'à travers un accord. Horace se fit alors beaucoup plus docile. Désormais, lors des moments de crise politique (par exemple en 31), il ne put plus montrer la même insatisfaction. Dans son étude, I. M. Le M. Duquesnay note qu'Horace n'écrivit pas ses *Satires* comme un simple observateur, mais en tant qu'ami de Mécène, personnage central de la scène politique romaine. L'image qu'il donnait de son patron et de ses amis (donc Octavien) était censée apaiser les peurs et les angoisses des contemporains quant à leurs intentions, leurs ambitions et leur moralité. La valeur propagandiste du premier livre est donc évidente. L'auteur conclut cependant sur l'idée qu'Horace ne fut pas purement et simplement chargé de mettre en forme des thèmes conçus par les nouveaux leaders politiques. Mais il écrivait comme un ami qui avait de la sympathie pour eux, qui comprenait leurs intentions et qui, débordant de reconnaissance pour ses puissants compagnons, n'avait aucune intention de les heurter : « Rebellion and independence, even supposing that they were available alternatives, may have been more Romantic but they would have been less *utile urbi* »[34]. T. Woodman, enfin, voit dans l'*Ode*, III, 1, une œuvre de subtile propagande. La tendance de l'ouvrage est donc de souligner l'étroitesse des liens entre poètes et pouvoir et la tentation (plus ou moins appuyée) d'utiliser la poésie pour asseoir le régime.

Parmi les ouvrages collectifs abordant notre problématique, on citera aussi le livre édité par A. Powell, *Roman Poetry and Propaganda in the Age of Augustus* (1992) : si les contributions visent à montrer la complexité du concept d'augustéisme (D. F. Kennedy), elles ne discutent pas, ici non plus, celui de propagande à l'époque augustéenne (le terme figurant dans le titre de l'ouvrage, on

[32] Sur ce point, cf. également B. Delignon, 2006 (il est cependant important de noter que, pour la chercheuse, les *Satires* sont politiques pour de toutes autres raisons).

[33] R. G. M. Nisbet, 1984, p. 9.

[34] I. M. Le M. Duquesnay, 1984, p. 58.

s'attendrait à quelques considérations sur ce point). Il s'agit, pour les auteurs, de comprendre comment la poésie s'insère dans cette propagande même si certains chercheurs paraissent eux-mêmes parfois rester perplexes face à leurs conclusions[35]. L'ouvrage souffre de ne comporter aucune introduction et, surtout, de l'absence de conclusion. Le titre est, en outre, plus alléchant que pertinent si l'on tient compte de la teneur des contributions (par ailleurs de très bonne facture). C'est sans doute le directeur de la publication lui-même, A. Powell, qui répond le mieux aux attentes du lecteur par sa critique des travaux minimisant la dimension politique de l'*Enéide* et en montrant tout le bénéfice qu'Auguste avait pu en retirer[36].

L'ouvrage d'A. Loupiac, *Virgile, Auguste et Apollon. Mythes et politique à Rome*, publié en 1999, dépasse largement la seule personne du poète mantouan : son analyse tourne autour du dieu tutélaire d'Auguste et ses conclusions nous paraissent s'inscrire dans le sillage de celles d'H. Bardon. Le *Princeps* voulut s'entourer d'une aura de sacralité et a délibérément cherché le soutien des poètes. La figure d'Apollon, double, se prêtait à ce genre de combinaisons. L'auteur met l'accent sur la volonté d'Auguste d'utiliser les écrits des poètes à son profit, tentative qui échoua mais qui n'en fut pas moins réelle. Lors du passage de la république à la monarchie, la poésie constitua un enjeu politique et cela explique que les poètes furent courtisés[37]. Selon une tradition bien établie, ceux-ci ne sont pas envisagés dans leur ensemble, mais un à un : Virgile, Horace, les élégiaques, Ovide étant le grand oublié de cette étude par ailleurs intéressante à bien des égards. Les variantes entre les poètes sont notées.

A nos yeux, l'ouvrage le plus important et le plus convaincant sur la question, en particulier en raison de l'ampleur de ses vues, est celui de P. White, *Promised Verse*, publié en 1993 et qui n'a pas forcément eu l'écho qu'il méritait en France. Même si l'auteur privilégie l'étude de la position du poète dans la société romaine, la question de son instrumentalisation est très présente, en particulier dans la seconde partie de l'ouvrage. La thèse de l'auteur est la suivante : Auguste n'a pas voulu diriger les lettres à Rome. On peut, certes, trouver chez les poètes des échos des thématiques augustéennes (le chercheur aborde, dans le sixième chapitre, le traitement par les poètes de quatre grands thèmes augustéens : la grandeur de l'empire, la divinité d'Auguste, le contraste entre la Rome du passé et la

[35] Ainsi, M. Wyke (1992, p. 115) qui, partie du postulat que la poésie était l'un des vecteurs de la propagande et qu'elle permettait de soutenir le pouvoir, constate que l'évocation de Cléopâtre est (pour ce que nous en savons) fort rare dans les autres médias (car en définitive embarrassante). Plutôt que de remettre en question son postulat de départ (la poésie n'avait pas de fonction propagandiste), elle conclut avec raison qu'il faudra désormais s'interroger sur le type de support que la poésie apportait à Auguste (*id.*, p. 128-129).

[36] A. Powell, 1992, p. 141-174 (et, en particulier, p. 144). L'auteur ne dit pas que Virgile a été instrumentalisé par Auguste (la question n'est tout simplement pas évoquée), mais il présente le poète comme un ardent partisan qui met ses vers au service d'une cause.

[37] Dès la première page de son ouvrage, l'auteur explique que la main-mise sur les poètes venait compléter le message qui était transmis à travers la politique urbanistique d'Octavien/Auguste.

Rome moderne, la dimension dynastique[38]) mais, parfois aussi, ils les anticipent ou les méprisent. Auguste n'essaya pas de jouer un rôle d'arbitre dans le domaine littéraire. Ses seules initiatives furent à la toute fin de son règne, pour réduire au silence les écrivains qui l'avaient offensé. Au final, si Auguste fut à ce point présent dans les vers des poètes, c'est parce qu'il le fut aussi dans l'esprit de l'opinion. Loin d'exercer une police littéraire, il fascina et stimula l'imagination des poètes[39]. Selon P. White, l'hypothèse d'une instrumentalisation des poètes remonte au traité sur la poésie épique rédigé en 1675 par René Le Bossu, extrapolation à partir de l'expérience du temps. Le chercheur, pour sa part, pense que les poètes donnèrent une vision positive du régime afin de s'attirer les faveurs des puissants. Ce travail fondamental souffre cependant de ne pas prendre en compte les attentes des aristocrates qui s'entourèrent d'hommes de lettres. Surtout, si P. White a présenté des arguments de poids pour affirmer que la poésie n'avait pas été au service d'Auguste, il ne pose pas la question de la possibilité même (nous dirions historique) d'une propagande littéraire à Rome. Sans doute eût-il été intéressant de développer la question de l'inspiration des poètes et de s'interroger sur leurs objectifs propres ; la question des cercles est absente et la singularité de l'entourage de Mécène n'est pas prise en compte.

En dehors de ces quelques ouvrages, de très nombreux livres ou articles ont très tôt paru, prenant souvent pour point de départ un poète particulier, une œuvre ou même un poème. Cette démarche a sans conteste permis de mieux comprendre la production poétique de l'époque augustéenne. Mais les analyses se contredisent et ne permettent pas d'envisager la question de l'autre bord, à savoir la conception que les poètes avaient de leur relation avec les hommes de pouvoir. Pour autant, certaines études sont aujourd'hui incontournables même si leurs conclusions demandent à être discutées[40]. Dans ce cadre, il faut citer les travaux fondamentaux de A. La Penna (sur Horace et Properce en particulier), de M. Citroni (sur Horace et, plus généralement, la vie des lettres à Rome), de F. Della Corte (sur la littérature latine en général) ou de A. Barchiesi (sur Ovide notamment) en Italie ; G. Williams (sur la littérature augustéenne et, en particulier, sur Horace), D. Little (on lui doit un article important, « Politics in Augustan Poetry », paru en 1982[41]), Fr. Cairns (notamment ses travaux sur Properce et Tibulle), J. Griffin (qui a publié de nombreux ouvrages et articles sur la poésie et les poètes à l'époque augustéenne) ou encore A. Dalzell (sur les liens entre Mécène et les poètes) dans le monde anglo-saxon. En France, il faut évoquer la très prolifique et stimulante activité de P. Grimal

[38] Ces thèmes sont aussi analysés par D. Voisin (2000, p. 347-372).

[39] P. White, 1993, p. 206-208.

[40] Sur les positions des différents chercheurs cités ci-dessous, cf. *infra*, p. 31 sq.

[41] D. Little, 1982. Le chercheur tente de retrouver la vision de la société développée par les poètes. Il pense que Virgile était un fervent partisan de la monarchie. Sa conception de l'empire est analysée sans réellement tenir compte des travaux antérieurs. Ce qui transparaît essentiellement (et c'est déjà beaucoup), c'est la reconnaissance de Virgile à l'égard du régime augustéen. Horace, globalement, partageait ses idées et sentiments. Leurs œuvres témoigneraient d'une allégeance certaine au pouvoir et les deux poètes essayèrent de comprendre les causes des malheurs de leur temps.

dont la pensée, toujours nuancée, est sans doute l'une de celles qui nous permet de mieux comprendre la poésie augustéenne[42], les études de J. Perret (en particulier ses biographies d'Horace et de Virgile) ou de Fl. Dupont (sur le théâtre et le rôle du patron en littérature par exemple). En Allemagne, on retiendra surtout les travaux de E. Lefèvre et de V. Pöschl (sur Virgile et Horace). Il faut aussi citer A. Eich, dont les analyses dépassent le champ de la seule poésie, et qui conteste toute valeur subversive à cette dernière ainsi que toute instrumentalisation de l'écrit[43].

D'autres études contribuent à mieux appréhender les liens qui se nouèrent entre poètes et puissants. C'est le cas de celles qui ont trait au patronage : en France, Cl.-O. Reure écrivit en 1891 un livre resté assez confidentiel, *Les gens de lettres et leurs protecteurs à Rome*, aujourd'hui daté mais qui avait le mérite de donner une vision relativement nuancée des choses. Cet angle d'approche se retrouve dans deux travaux plus récents, sous la houlette de B. K. Gold : tout d'abord, *Literary and Artistic Patronage in Ancient Rome*, un ouvrage collectif paru en 1982 (qui faisait suite à une thèse, aux ambitions plus restreintes, *Literary patronage in the Augustan Age : Propertius and Maecenas*, 1975[44]). Les auteurs s'intéressent ici avant tout à la question du patronage sous ses différents aspects, à l'époque augustéenne mais pas uniquement. L'ouvrage inclut dans son propos le patronage artistique qui comporte ses propres spécificités[45]. B. K. Gold a publié un second livre, qui s'inscrit dans le prolongement de ses précédentes études, *Literacy Patronage in Greece and Rome* (1987). Elle sort du seul cadre romain (même si ce dernier constitue l'essentiel de son propos) et s'intéresse en particulier aux rapports qu'entretinrent les *patroni* avec les lettrés grecs qui s'installèrent dans l'*Vrbs*. L'époque républicaine est très présente, mais la Rome augustéenne n'est pas oubliée. En ce qui concerne directement notre problématique, on notera l'étude des rapports entre Horace et Mécène, et celle

[42] On retiendra en particulier l'article « Poésie et 'propagande' au temps d'Auguste » (1964), fondamental, dont les conclusions ouvrent beaucoup de perspectives de réflexion.

[43] A. Eich, 2000 et 2009.

[44] Nous n'avons malheureusement pu consulter cet ouvrage. B. K. Gold examine les rapports patron/client à travers les figures de Cicéron et Archias, Memmius et Lucrèce, Pompée et Théophane (chapitre I). Elle s'attarde également sur le cercle de Messalla, fondé selon elle essentiellement sur des goûts littéraires communs (chapitre II). Dans un troisième temps, l'analyse du cercle de Mécène lui permet de mettre en évidence des différences avec celui de Messalla, dans le sens où le statut social des membres, leurs styles littéraires et leurs goûts sont beaucoup plus variés. Le *patronus* ne se donne plus ici pour charge de fournir un cadre à suivre, mais il veut plus simplement créer une atmosphère propice à la création. Quoi qu'il en soit, les cercles n'eurent pas de couleur politique. Le dernier chapitre traite plus spécifiquement des relations de Properce avec Mécène qui se serait subtilement, en maniant magistralement l'ironie, opposé à la fois à Mécène et à Auguste dont il aurait été un adversaire résolu (*Dissertation Abstract* 37, 1976, 1525A-1526A).

[45] L'époque augustéenne ne constitue pas l'axe principal de l'ouvrage. Elle est, par exemple, totalement ignorée dans la contribution de T. P. Wiseman. G. Williams effectue, pour sa part, un tour d'horizon beaucoup plus large : il étudie les phases du patronage littéraire, de ses débuts au III^{e} siècle avant n. è. jusqu'à Hadrien. Il est difficile de tirer une conclusion de ce livre (qui n'en contient d'ailleurs pas) car les propos des différents auteurs ne s'accordent pas toujours.

touchant aux liens entre Properce et Tullus. On retiendra de cet ouvrage que la situation des lettrés à l'égard de leurs patrons est loin d'avoir été uniforme et que la période augustéennne marqua une évolution dans le patronage littéraire en raison du statut social des poètes (qui n'avait plus grand-chose à voir avec celui de leurs homologues du III^e^ siècle avant n. è.[46]).

L'étude du patronage littéraire ne pouvait à elle seule suffire à l'étude des rapports entre les poètes et les dirigeants romains. C'est pourquoi on notera aussi l'utile contribution au débat apportée par une thèse en lettres classiques soutenue en 2000 à Bordeaux par D. Voisin, intitulée *Les cercles littéraires à Rome à l'époque d'Auguste*. L'auteur démontre qu'il n'y eut pas à proprement parler de cercles à Rome. Un chapitre est consacré à la relation qu'Auguste entretenait avec les écrivains. D. Voisin répond par la négative à la question : le *Princeps* commanda-t-il des œuvres aux poètes et chercha-t-il à en contrôler le contenu ? Les dédicaces ont, selon elle, une fonction essentiellement littéraire (nous pourrions dire stratégique) : les poètes justifient de l'intérêt de leur ouvrage en précisant qu'ils composent « sur les injonctions pressantes d'un noble amateur[47] ». La chercheuse, à la suite de A. Deremetz, utilise avec profit le concept de la réflexivité en art pour analyser les textes (tout en reconnaissant que cette mise en abîme est considérée par certains comme une illusion menant à des erreurs d'interprétation[48]). D. Voisin tend à penser que la propagande devait passer davantage par des œuvres historiques. Les cas les plus litigieux en poésie avaient surtout pour objectif d'attirer l'attention d'une personnalité importante pour bénéficier de sa protection[49]. L'auteur qui adopte une démarche essentiellement philologique couplée à un important travail prosopographique, n'explique cependant pas pourquoi les aristocrates souhaitèrent s'entourer de poètes et les faire bénéficier de leur protection (si ce n'est par amour des lettres).

Un peu à la marge de notre problématique, mais incontournable par ses analyses et la volonté affichée de sortir des sentiers battus, l'ouvrage de Th. Habinek publié en 1998, *The Politics of Latin Literature*. Le chercheur a adopté une démarche qu'il veut novatrice mais qui ne concerne pas la seule poésie, tant s'en faut, encore moins la seule période augustéenne : il se propose de s'écarter de l'analyse purement philologique et de réintégrer la réalité historique (en fait, en ce qui concerne la production poétique, P. White, peut-être de manière insuffisante, n'est pas sans avoir montré la voie[50]). La thèse de l'ouvrage veut que la littérature latine ait été inventée pour protéger et promouvoir les intérêts de l'élite romaine[51]. Il s'agissait de définir, de préserver et de transmettre les normes aristocratiques de comportement et de valoriser les idéaux de cette frange de la population ainsi que

---

[46] B. K. Gold présente la période augustéenne comme une sorte d'âge d'or pour les poètes qui bénéficièrent alors d'une liberté plus grande que ceux de la première moitié du I^er^ siècle avant n. è. Cela s'expliquerait en grande partie par la personnalité de patrons comme Mécène (cf. p. 4-5 et 312 notamment).

[47] D. Voisin, 2000, p. 500.

[48] *Id.*

[49] Ainsi, probablement, Varron d'Atax et son *Bellum sequanum* à destination de Jules César (*id.*, p. 66-67).

[50] Cf. *supra*, p. 21-22. Il faudrait aussi mentionner R. Syme, *History in Ovid*, paru en 1978.

[51] Th. Habinek, 1998, p. 3 et 36.

son autorité[52]. Ces considérations, stimulantes mais qui méritent d'être discutées, ont le mérite de ne pas cantonner la littérature à ses seuls rapports avec l'empereur[53].

Si les études sur l'instrumentalisation des poètes par le pouvoir augustéen, en tant que telles, sont peu nombreuses (mais, nous l'avons souligné, il est encore plus rare que l'on interroge le dessein des poètes eux-mêmes), les prises de position sur cette question sont en revanche innombrables, en particulier chez les historiens. C'est pourquoi la dispersion des opinions sur cette question nous obligera, afin d'éviter le risque de se perdre dans les méandres des multiples interprétations, à une recension ultérieure plus complète (faute d'être exhaustive)[54]. On peut néanmoins déjà préciser deux points : d'une part, il faut noter que dans leur grande majorité, les historiens sont tentés par l'hypothèse d'une instrumentalisation des poètes (à divers degrés) alors que les littéraires sont beaucoup plus partagés : les premiers, habitués à travailler sur les pouvoirs et les questions politiques, ont peut-être, dans un premier mouvement, tendance à accorder à ceux-ci une place trop prégnante. Ce constat est, bien sûr, très général et chaque chercheur a sa propre sensibilité. La tendance n'est cependant pas sans être significative. D'autre part, à la lecture de toutes les études ayant, d'une manière ou d'une autre, trait aux liens entretenus par le pouvoir avec la poésie, on a le sentiment d'être face à un champ de ruines, et ce d'autant plus si on incorpore à ces analyses les points de vue, épars, des différents chercheurs qui, à l'occasion de divers travaux, ont eu à se prononcer, de façon plus ou moins étayée, sur ce problème. On reste perplexe face au foisonnement des opinions les plus contradictoires. De toute évidence, la question qui nous intéresse est de celles sur lesquelles aucun consensus n'a pu être atteint.

---

[52] *Id.*, p. 45.

[53] Outre Th. Habinek (1998), il existe toute une littérature qui, bien que ne traitant pas spécifiquement de la question qui nous intéresse ici, peut apporter un éclairage utile et sur laquelle nous ne manquerons pas de nous appuyer dans notre enquête. Ainsi M. Citroni a-t-il étudié, dans un ouvrage assez récent et extrêmement rigoureux dans l'analyse (*Poesia e lettori in Roma antica. Forme della communicazione letteraria*, 1995), la relation qui existait entre le lecteur romain et la poésie. Pour sa part, W. V. Harris a, dans un livre qui a fait date (*Ancient literacy*, 1989), travaillé sur la diffusion de l'écrit dans la société romaine. En France, D. Porte s'est intéressée au travail de l'écrivain (*Rome : l'esprit des lettres*, 1993). Les ouvrages évoquant la culture augustéenne ne pouvaient faire l'impasse sur sa dimension littéraire : K. Galinsky, par exemple, dans *Augustan Culture* (1996), qui s'intéresse au tournant culturel, au sens large, que représente la période augustéenne, est loin de circonscrire son étude à la seule littérature. Le chapitre qui lui est consacré (ch. 5) n'est d'ailleurs pas nécessairement le plus convaincant de l'ouvrage car il laisse de côté nombre de points (dont le rôle des « cercles »). L'auteur ne s'intéresse pas non plus à la question de l'instrumentalisation des poètes mais son propos l'amène néanmoins à douter d'une manipulation : la culture augustéenne doit plus à Virgile et Ovide qu'à Auguste lui-même. On notera, en outre, l'existence de plusieurs biographies de Mécène (A. Fougnies, R. Avallone, J.-M. André, Sh. Byrne et Fr. Paturzo) : elles abordent la plupart du temps la question qui nous intéresse, mais à la marge.

[54] Cf. *infra*, p. 31 sq.

Notre précédent constat conduit à un premier impératif d'ordre méthodologique : la seule exégèse, presque systématiquement privilégiée, pour indispensable qu'elle soit et en dépit des apports incontestables qu'elle est susceptible de donner, ne saurait suffire. Non sans raison, A. Deremetz sourit des « sempiternels débats contradictoires » destinés à savoir si les poètes furent les chantres ou des opposants au pouvoir. Le problème, ajoute-t-il, c'est que ce sont toujours les mêmes références qui sont utilisées[55]. Ajoutons que, à notre sens, il paraît indispensable, dans un premier temps, de se détacher du texte poétique, non dans le dessein d'abandonner les œuvres, mais afin d'élargir notre horizon et aborder notre problématique de manière globale en la réinsérant dans la réalité politique et sociale du temps. Cela suppose que la question du clientélisme (fondamentale) ne saurait résoudre tous les problèmes qui se posent à nous. A partir du moment où l'on envisage la poésie comme un mode de communication politique – et en particulier si l'on suppose, comme souvent, une instrumentalisation des poètes –, il semble nécessaire d'étudier au préalable les modalités de la vie politique romaine à la fin de la République et au début du Principat. Comment le pouvoir se gagnait-il, quelles stratégies adoptait-on pour l'asseoir ? Ces questions ne sauraient être évacuées. Mais cela ne saurait suffire. Sans doute faut-il revenir sur la singularité de l'époque augustéenne (dont la formule *Res publica restituta* porte le témoignage) car le contexte n'est peut-être pas sans conditionner et le discours et l'action de l'Etat ; sur les facteurs qui favorisèrent l'émergence d'une littérature latine ; sur les conditions de diffusion des œuvres et de leur réception (ce qui pose, entre autres choses, le problème de l'alphabétisation) ; sur le fonctionnement des cercles (si tant est qu'ils existèrent) ; sur la nature du lien qu'entretinrent les poètes avec leurs protecteurs (furent-ils les clients des Grands et si oui furent-ils des clients comme les autres ? quel intérêt avaient-ils à rechercher un protecteur ? et ceux-ci à côtoyer les poètes ?) ; sur les caractéristiques et l'étendue de leurs propres réseaux de relations, etc. Les poètes se mouvaient dans un cadre, produisaient dans un contexte : on ne peut en faire abstraction. Cet environnement est susceptible de nous aider à mieux comprendre leur production. Peut-être serait-il bon, aussi, de dissocier poètes et poésie : on s'interroge toujours sur l'intérêt du régime augustéen pour les vers des poètes. Jamais sur l'éventuel intérêt qu'il y avait à, plus simplement, les côtoyer précisément parce que poètes. C'est donc la question du statut de ces derniers à Rome qui est posée. C'est à la lumière de telles considérations, extérieures aux textes eux-mêmes, que les poètes doivent être lus et réinterprétés. C'est dans ce dialogue entre l'histoire et la littérature que, sans doute, quelques-unes de nos interrogations trouveront une réponse.

Nous avons organisé notre recherche autour de trois grands axes. La première partie aura pour objet de traiter la question sous-jacente à tout questionnement sur la poésie augustéenne[56] : les liens

[55] A. Deremetz, 1995, p. 38.

[56] Les expressions « poésie augustéenne » et « poètes augustéens » peuvent avoir, en fonction des auteurs, une acception temporelle ou désigner des personnalités politiquement proches du pouvoir. Elles correspondent à une commodité de langage dont nous userons (dans son acception temporelle) car elles sont entrées dans le vocabulaire courant des chercheurs. Nous sommes, néanmoins, conscient de la justesse de la remarque de F.

qui se tissèrent entre les poètes et Octavien/Auguste. Nous examinerons les raisons qui amenèrent nombre de chercheurs à penser qu'ils furent étroits et à l'avantage du nouveau régime, avant d'étudier tout à la fois les modalités du discours politique à la fin de la République et au début du Principat, et le contexte (culturel, politique, anthropologique) dans lequel la propagande littéraire dut (ou aurait eu à) s'épanouir. Nous signalerons alors le peu d'intérêt pour le pouvoir central d'une telle propagande. Bien entendu, cette analyse impliquera un va-et-vient constant avec les textes, en particulier lorsqu'il s'agira de comparer les modalités du discours politique avec le contenu des poèmes. Dans notre seconde partie, nous aborderons la question de l'entourage poétique des aristocrates romains. Nous soulignerons que les poètes sont, sans doute, le plus souvent des clients, mais des clients d'un genre un peu particulier et qu'ils entretinrent une relation très libre et, somme toute, très bénéfique avec leurs protecteurs. Nous nous attarderons en particulier sur les particularités des liens noués par Mécène avec certains de ses protégés. Nous consacrerons aussi un long chapitre à l'intérêt qu'avaient les aristocrates à côtoyer des hommes de lettres. Leurs desseins ne furent, certes, pas désintéressés. Pour autant, ce n'est peut-être pas dans le champ politique qu'il faut chercher l'origine de ce compagnonnage. Enfin, nous étudierons dans un dernier temps ce que nous croyons avoir été les ambitions politiques des poètes, en particulier ceux qui furent proches de Mécène car leur rôle fut singulier. Avec ces derniers, la poésie devint pleinement un mode de communication politique. Après avoir fait le « pari augustéen », c'est la fonction même du poète dans la cité qui est réaffirmée. Tout à la fois citoyen et *uates*, il se présente alors en interlocuteur privilégié du pouvoir et entend faire entendre sa voix dans un monde en mouvement. La question n'est plus ici celle de l'instrumentalisation du poète, mais celle de la parole que ce dernier entendit propager en toute indépendance afin d'avoir une prise sur le monde qui l'entoure.

Millar (2002) : ces poètes sont en fait des écrivains qui ont atteint leur maturité dès la période triumvirale (« We might thus wish to see these writers not as 'Augustan' but as 'Triumviral' », p. 321). Les *Bucoliques* et les *Géorgiques* furent publiées dès avant 27, date à laquelle Octavien reçut le titre d'*Augustus*. Il en va de même pour les *Satires* et les *Epodes* d'Horace, ainsi que pour le premier livre des *Elégies* de Properce. En définitive, Ovide était, si l'on s'en tient à une chronologie stricte, le plus « augustéen » de ces poètes (*id.*, p. 321-322). Cf. aussi *id.*, 1993, p. 1 et J. Griffin, 2005, p. 306-307. Sur l'usage, non plus chronologique mais partisan, des termes « augustéen » et « anti-augustéen », cf. D. F. Kennedy, 1992, p. 26-58, et notamment p. 40 sq.

PARTIE I

LA THEORIE DE L'INSTRUMENTALISATION DES POETES PAR LE POUVOIR A L'EPREUVE DES REALITES ROMAINES

Chapitre I

CAPTER L'OPINION : LA THEORIE D'UNE INSTRUMENTALISATION DES POETES ET D'UNE PROPAGANDE D'ETAT

Quel historien de Rome ou professeur de lettres latines n'a pas en propre une opinion sur la liberté d'inspiration dont jouissaient les poètes à Rome ? A lire les très nombreuses études concernant la littérature latine, on comprend vite que la lancinante question de l'instrumentalisation est sous-jacente, que ce soit pour la rejeter ou l'avaliser. La question est particulièrement sensible lorsque l'on aborde le Principat d'Auguste. Dans ce cadre, ce sont bien sûr les poètes du prétendu cercle de Mécène qui ont le plus intéressé, et les littéraires comme les historiens ont souvent pris position sur l'éventuel dirigisme auquel ils avaient été soumis. Ces positions sont très diverses, le plus souvent assez peu argumentées car s'insérant dans des considérations plus larges (mais cela témoigne au moins de convictions profondément ancrées[57]), et elles s'appuient trop souvent presque exclusivement sur les seuls textes poétiques. Il nous a paru nécessaire, dans un premier temps, de faire un bilan historiographique de ce débat pour cerner quelle était la tendance qui se dégageait : dirigisme (plus ou moins assumé) du pouvoir central ou indépendance (plus ou moins grande) des poètes ?

I- L'instrumentalisation des poètes : aperçu historiographique

Au premier abord, la confusion règne. Etant donné la pléthore des positions, il est impossible d'en brosser un tableau exhaustif. Nous avons, par conséquent, préféré présenter ici un échantillonnage qui nous a paru fidèle à une réalité foisonnante et qui montre suffisamment la diversité des positions ainsi que l'acuité des débats[58]. Deux options s'offraient à nous : classer les auteurs en fonction de leur conception plus ou moins dirigiste ou plus ou moins libérale de la production littéraire à l'époque augustéenne[59], ou alors chercher une éventuelle évolution

[57] Sur les constats d'évidence concernant cette question, cf. P. Grimal, 1954, p. 821. L'auteur regrette d'ailleurs déjà l'absence d'un travail d'ensemble sur cette problématique.

[58] Le *corpus* de textes utilisé est moins important pour les périodes les plus anciennes. Nous sommes tout à fait conscient que le choix des lectures (qui trouve son origine dans des raisons pratiques) a pu biaiser en partie la vision que nous exposons dans les pages qui suivent. Il est néanmoins peu probable qu'il remette en cause les principales conclusions.

[59] Par commodité, en dépit de l'abus de langage, nous incluons dans cette « période augustéenne » le triumvirat d'Octavien, Antoine et Lépide. Encore cet abus est-il peut-être moins évident qu'il n'y paraît. M. Spannagel (2009) a souligné qu'Auguste avait prétendu agir comme *Princeps* dès 44/43.

chronologique dans les prises de position des auteurs. Afin d'éviter un éventail de points de vue trop large et aboutir au sentiment d'être face à un champ de ruines, nous tenterons d'allier les deux démarches.

1- Aux origines d'une polémique : les XVIII^e^ et XIX^e^ siècles

Le regard de tout individu, quand il se tourne vers le passé, est conditionné par l'époque dans laquelle il vit dont la familiarité le pousse à analyser ce qui fut précédemment en fonction de schèmes qui, pour lui, relèvent de l'évidence. L'historien lui-même, en dépit de ses efforts, n'évite pas toujours cet écueil. Lorsque les rapports entre les poètes et le pouvoir sont évoqués dans les travaux historiques et littéraires, cette dimension est prégnante.

Au XVIII^e^ siècle, Voltaire témoigne de cette incapacité à envisager les poètes augustéens en dehors du système de cour qui régentait alors la France et la République des Lettres[60]. Il rencontre la position de l'historien anglais E. Gibbon, lequel, évoquant les *Géorgiques,* défend un point de vue appelé à un grand avenir : le poème fut composé en liaison avec la démobilisation des vétérans. Ce problème crucial obligea Octavien à « employer les chants harmonieux de son ami pour réconcilier [les vétérans] avec leur nouvel état[61]. » Jean d'Alembert est l'un de ces esprits critiques qui s'éleva contre ce regard porté sur la poésie augustéenne : « Un des principaux inconvénients de la société des grands et des gens de lettres, et pourtant un des principaux moyens par lesquels ceux-ci espèrent parvenir à l'estime et à la considération, est cette fureur de protéger qui produit parmi nous ce que l'on appelle les mécènes. Que le favori d'Auguste serait surpris de voir son nom si souvent profané, et le ton rampant que les gens de lettres prennent avec ceux qui le portent ![62] » Le propos a une valeur toute relative puisqu'il n'est pas induit par une recherche historique objective et étayée. Pour d'Alembert, l'action de Mécène fut libérale, mais cette vision est d'abord et avant tout liée à une critique des *us* dans la société littéraire du XVIII^e^ siècle. Le point de vue est biaisé, mais l'évolution est notable. Et

---

[60] Selon Voltaire, Horace était parfaitement adapté à la vie de cour et en entendait tout à fait les usages (Voltaire, *Lettres philosophiques*, *XIX*, *Sur la comédie*, complément, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1986, p. 1387). Dans le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire est catégorique : « Virgile et Horace, par reconnaissance, et Ovide, par une indigne faiblesse, prodiguèrent à Auguste des éloges plus forts [qu'on ne le fit à l'adresse de Louis XIV] et, si on songe aux proscriptions, bien moins mérités » (*id.*, *Le siècle de Louis XIV*, in *Œuvres historiques*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1957, p. 959). Ailleurs, il regrette les flatteries que Virgile et Horace déployèrent pour plaire à Octavien/Auguste (*id.*, *Epître à Horace*, 13-14, in *Les Œuvres complètes de Voltaire*, 74b, N. Gronk, éd., Oxford, 2006). M. de la Harpe, dans une *Réponse d'Horace à M. de Voltaire* (*id.*, p. 291-297), présente une vision plus nuancée des choses.

[61] E. Gibbon, 1762, p. 26. En Angleterre aussi l'hypothèse des poètes augustéens au service du pouvoir prévalait. Selon P. White (1993, p. 100-106), cette position trouverait son origine dans la mauvaise interprétation faite par les Anglais du XVIII^e^ siècle d'un ouvrage de R. Le Bossu, *Traité du poëme épique*, paru en 1675.

[62] J. d'Alembert, 1753, p. 362.

tandis que R. Schomberg donne une vision idyllique de la relation que Mécène (« noble and generous protector ») avait établi avec les poètes de son entourage[63], B. Constant, dans un petit fascicule, *De la littérature*, réagit à son tour à la vision faisant de Virgile, Horace et Ovide des poètes courtisans façonnés et au service d'un pouvoir tyrannique. Certes, ils ne purent éviter les viles flatteries, certes ils durent taire certaines vérités, mais ils aimèrent à se dérober, à résister au pouvoir par esprit de liberté, esprit de liberté dont B. Constant veut montrer qu'il est indispensable à la création littéraire[64]. Ici encore, si la démarche ne saurait satisfaire l'historien (car empreinte de préoccupations propres à l'auteur), il n'en demeure pas moins qu'à la fin du XVIII[e] siècle le débat était lancé.

Au XIX[e] siècle, la question prend une certaine importance et donne lieu à des positions tranchées. La littérature se fait parfois l'écho de la polémique : lors d'un dîner auquel le jeune et ambitieux Julien Sorel avait été convié, on s'interrogeait déjà avec passion pour savoir si Horace avait fait des vers pour s'amuser ou en poète de cour[65]. Un premier camp se dessine nettement : « Tout, dans les poètes, rappelle l'influence de cour : la plupart d'entr'eux désirant de plaire à Auguste, vivant auprès de lui, donnèrent à la littérature le caractère qu'elle doit prendre sous l'empire d'un monarque, qui veut capter l'opinion, sans rien céder de la puissance qu'il possède. Ce seul point d'analogie établit quelques rapports entre la littérature latine et la littérature française, dans le siècle de Louis XIV, quoique d'ailleurs ces deux époques ne se ressemblent nullement », nous explique, à l'orée du siècle, M[me] de Staël[66]. Et Victor Hugo de surenchérir : Virgile est un « chanteur lâche », « [il] ne croit pas un mot de l'*Enéide* » : « Sa Muse s'appelle Dix-Mille-sesterces. »[67] La position de l'écrivain est radicalisée par l'historien M. Beulé, lequel voit en Mécène un manipulateur, l'homme qui instrumentalisa les poètes à la demande du *Princeps* : le favori d'Octavien/Auguste, nous explique-t-il, avait la direction des lettres et excellait à caresser les poètes et à les transformer en flatteurs. Auguste craignait qu'une opposition républicaine s'exprimât à travers la poésie et compromette les fondations de son régime. L'auteur perçoit comme un crime cette volonté d'instrumentalisation qui foule au pied le génie afin de le mettre au service « d'une ambition égoïste ». Les poètes eurent néanmoins, ajoute-t-il, leur part de responsabilité : ils ont contribué à ce que leurs concitoyens abdiquent leur volonté face au despote[68]. H. Patin parle de « littérature constituée », d'un « ministère » exercé par Mécène. Celui-

[63] R. Schomberg, 1767, p. 137-138 par exemple. Pour la citation, cf. p. 148.

[64] B. Constant, *De la littérature*, in *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1957, p. 886-894.

[65] Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, in *Œuvres romanesques complètes*, T. 1, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 2005, p. 571.

[66] M[me] de Staël, *De la littérature*, Classiques Garnier, Paris, 1998, p. 111. L'auteur ajoute : « et quand la tyrannie est douce, les poètes ont souvent le tort d'illustrer son règne par leurs chefs-d'œuvre » (*id*., p. 112).

[67] V. Hugo, *Post-scriptum de ma vie*, Albin-Michel, Paris, 1937, p. 483 et 621. Ailleurs, V. Hugo écrit à propos des tyrans : « Le monde tend l'échine au bât, la tête aux coups ; / les Romes, les Paris, les Londres, les Moscous, / Bacon et sa raison, Virgile avec sa lyre / vont se rapetissant sous ce nain en délire » (*id.*, *La Pitié suprême*, 9, in *Œuvres complètes, Poésie III*, Robert Laffont, Paris, 1985, p. 942).

[68] M. Beulé, 1875, p. 259-308, notamment p. 290 sq.

ci avait une mission précise auprès des poètes : « les enrôler, les discipliner, leur donner le mot d'ordre de cet espèce de département de l'esprit public dont il était le chef[69]. » G. Boissier prétend qu'Auguste tenait à « s'attacher tous ceux qui pouvaient agir sur l'opinion[70] ». D'où son intérêt pour la poésie. Plus nuancé, H. Nettleship écrit : « It is notorious that the friendship of Augustus was not of his [Horace's] seeking, but was more or less forced upon him by the Emperor, who, like Sulla, was apprehensive that the task of celebrating his exploits might chance to fall into incompetent hands[71]. » Avec ces auteurs, les poètes ne sont plus seulement des flatteurs victimes d'un système de cour, ils sont désormais instrumentalisés par les puissants. En France, cette vision doit peut-être quelque chose à Fustel de Coulanges, lequel pensait qu'à Rome, dès la République, tout était subordonné à un Etat contrôlant tout, même la religion et la vie privée. Aucune garantie n'était donnée aux individus qui lui devaient une obéissance absolue[72]. Il est possible que cette hypothèse ait été favorisée par un contexte nouveau : la mise en place en Europe au XIX^{e} siècle d'Etats modernes qui voyaient leurs prérogatives s'étendre de plus en plus.

Dans le même temps, le XIX^{e} siècle développa une vision de l'artiste et de l'écrivain qui devait beaucoup au romantisme. L'hypothèse de leur embrigadement put dans ce cadre paraître grossière. C'est pourquoi, Cl. O. Reure se montre beaucoup plus circonspect et, par exemple, refuse de voir dans Messalla et ses poètes des opposants[73]. Sa position sur Mécène et les poètes qui l'entourent est assez nuancée : il ne croit pas que le célèbre *haud mollia iussa* des *Géorgiques* puisse être pris au pied de la lettre et il n'y voit qu'une simple invitation de Mécène[74]. Il reconnaît néanmoins que, dans une certaine mesure, dès Auguste (mais à un degré moindre qu'au siècle suivant), il existait une volonté d'instrumentalisation de la littérature, même si l'attribution d'un rôle officiel à celle-ci lui paraît sans fondement[75]. A la position de H. Patin, l'érudit préfère l'idée d'une littérature qui, au début de l'empire, ne fut ni complètement libre, ni complètement asservie au pouvoir[76]. Ne pouvant « dédaigner l'action des lettres sur l'esprit public », Auguste usa d'habiles sollicitations, dispensa les bienfaits qui obligeaient, d'amicales et insistantes pressions[77]. Et d'énumérer les motifs d'une instrumentalisation ainsi comprise : distraire les Romains qui voyaient les affaires de l'Etat leur échapper, les querelles d'auteurs remplaçant les querelles du forum ; rendre populaire le nouveau régime, les poètes chantant les mérites du Principat ; amener ces derniers à participer à l'œuvre de régénération morale ; donner

[69] H. Patin, 1868, T. 1, p. 62.

[70] G. Boissier, 1875, p. 129.

[71] H. Nettleship, *Ancient Lives of Vergil with an Essay on the Poems of Vergil in Connection with his Life and Times*, Oxford, 1879 (cité par A. Powell, 2008, p. 125).

[72] N. D. Fustel de Coulanges, 1891, p. 147-149.

[73] Cl. O. Reure, 1891, p. 64.

[74] *Id.*, p. 81, n. 2.

[75] *Id.*, p. 48, 50-51 et 57-59.

[76] *Id.*, p. 58.

[77] *Id.*, p. 58-59.

une aura religieuse à Auguste par des allusions à sa divinité ; enfin, mettre en valeur les héritiers d'Auguste pour préparer sa succession[78]. Au même moment, V. Gardthausen se montrait très prudent face à l'hypothèse d'une organisation de l'opinion par les lettres, même s'il reconnaissait l'influence exercée par Mécène sur ses protégés[79]. Parfois, des doutes apparaissent sur quelques points précis et mènent à nuancer la mainmise de l'Etat sur la poésie : ainsi, les débats sur la substitution, à la demande d'Auguste, de l'éloge de Gallus par l'épisode d'Aristée et d'Orphée dans le IV^e^ livre des *Géorgiques* ont débuté dès le XIX^e^ siècle. Dans son édition des *Géorgiques* en 1876, E. Benoist, par exemple, refuse l'idée d'une instrumentalisation du poète mantouan par son mentor : l'inspiration de Virgile est libre et il ne s'agit pas de favoriser un quelconque retour à la terre[80].

A la fin du XIX^e^ siècle, donc, trois voies se dessinaient : celle qui penchait pour l'instrumentalisation des poètes par Octavien/Auguste, Mécène étant la cheville ouvrière d'un système coercitif ; celle, plus nuancée, qui, tout en admettant la tentation de se servir des lettres, tentait de rétablir la part de liberté nécessaire à tout artiste ; celle enfin, moins représentée et moins étayée dans les documents que nous avons pu consulter, qui réhabilitait totalement l'inspiration des poètes (mais les auteurs ne s'appuient alors que sur des ouvrages ou des points précis).

2- Une propagande littéraire ? Les débats au XX^e^ siècle

Il est symptomatique que dans la première moitié du XX^e^ siècle, les auteurs penchèrent globalement pour une instrumentalisation des poètes, probablement influencés par l'époque qui était la leur (utilisation massive de la propagande lors de la Première Guerre mondiale, mise en place des Etats totalitaires, contexte de la guerre froide[81]). C'est le cas de F. Marx (« In Ausführung dieses Amtes [l'auteur vient d'évoquer les fonctions que Mécène occupait auprès d'Octavien/Auguste] hatte Maecenas auch die Aufsicht über die Entwicklung des Schrifttums in gebundener und ungebundener Rede »)[82], suivi par A. Stein et A. Kappelmacher : ces derniers suggèrent que Mécène s'acquittait d'une mission confiée par Auguste. La protection accordée aux poètes était rien moins qu'innocente. Et d'évoquer une presse officielle (« eine offizielle Presse »)[83]. A. Cartault souligne l'action d'Auguste

[78] *Id.*, p. 59-63.

[79] V. Gardthausen, 1891, p. 778-779. Quelques années auparavant, V. Gardthausen parlait bien, à propos des *Odes romaines*, de « höfische Gedichte », mais concluait que « im Grossen und Ganzen ruhen sie auf rechter und echter Empfindung » (in *Sitzungsber. der königl. preuss. Akad. der Wiss. zu Berlin*, 1889, p. 34, cité par A. La Penna, 1963, p. 23).

[80] E. Benoist, éd., *Géorgiques*, Paris, 1876, p. C-CIII. Pour une bibliographie, non exhaustive, sur ces questions, cf. E. Galletier, 1926, p. 12. On se référera notamment à l'abbé Souchay, *Discours sur Cornélius Gallus*, Mém. Acad. Inscr. et Belles lettres, T. 16, 1751, p. 399-411. Sur l'affaire Gallus, cf. *infra*, p. 205 sq.

[81] Cf. *infra*, p. 87 sq.

[82] F. Marx, 1925, p. 174.

[83] A. Stein/A. Kappelmacher, 1928, col. 218.

pour faire des poètes ses thuriféraires et préparer l'opinion publique[84]. K. Scott parle lui de « bureau de propagande »[85] et l'on se rappelle l'hypothèse de J. Carcopino qui suppose que la correspondance de Cicéron fut publiée pour servir la propagande d'Octavien[86]. J. Cousin et R. Syme vont aussi dans le sens d'un dirigisme assez poussé : c'est pourquoi le chercheur anglo-saxon affirme que les poètes ont glorifié le *Princeps*. Le rôle de Mécène consistait à conduire l'opinion à accepter, progressivement, la monarchie. Cette mise en condition de l'opinion l'amène à parler de littérature dirigée, cette dernière entrant dans le cadre du système propagandiste mis en œuvre par Octavien/Auguste. La littérature devait « servir plutôt qu'orner »[87]. A. Bellessort compare même Mécène à Richelieu et, selon lui, la littérature devait mettre son énergie au service de l'œuvre de restauration[88]. F. J. Dobson affirme que l'Arétin fut le premier à avoir usé du patronage littéraire dans un but politique[89]. D. van Berchem prétend que Properce, dans son IV^e^ livre des *Elégies*, mit « son talent au service des idées chères à l'entourage d'Auguste » (sans oublier, il est vrai, ses objectifs propres)[90]. E. Courbaud, pour sa part, développe une vision moins catégorique que beaucoup de ses contemporains : certes, Horace, dans ses *Odes*, dut subir des sollicitations d'Auguste et de son ministre. Mais dès lors qu'il les a acceptées, elles devaient correspondre à ses aspirations[91]. Si l'on veut ne pas s'enfermer dans les sphères étroites des historiens et des philologues, soulignons encore la position d'un grand poète, Paul Valéry, dans ses *Variations sur les Bucoliques* datées de 1944 : évoquant le cas de Virgile et tout en se gardant de juger, il précise que le Mantouan accueillit avec soulagement les grâces du « tyran » et qu'il accepta sans peine de chanter celui qui lui assura « des jours tranquilles »[92].

Toutefois, des voix discordantes se font entendre, prolongeant celles qui avaient émergées au siècle précédent. Timides, dans un premier temps : Fr. Plessis refuse d'entrer dans ce genre de débats (ces « petites questions », écrit-il)[93]. Sa position (qui se dessine, malgré tout, au fil des pages) est, pour le moins, ambiguë : on le sent hostile à l'idée d'instrumentalisation, mais il reconnaît qu'Auguste et Mécène furent conscients de l'influence que la poésie pouvait exercer sur les esprits, y compris sur le peuple. Pour lui, les trois cercles littéraires de l'époque se distinguèrent non par des orientations

---

[84] A. Cartault, 1922, p. 68-69. Cf., aussi, p. 96.

[85] K. Scott, 1929, p. 136. Dans une autre étude, très brièvement, il fait allusion aux hommes de lettres qui présentèrent la bataille d'Actium à l'avantage d'Octavien (*id.*, 1933, p. 45).

[86] J. Carcopino, 1947.

[87] R. Syme, 1939, p. 18, 61, 187, 232, 242, 434 sq., 436 (pour la citation) et 460 sq. L'auteur maintenait sa position dans les années 80 encore (cf. R. Syme, 1986, p. 71 et 359). Cf., également, J. Cousin, 1945, p. 148, 150 et 155.

[88] A. Bellessort, 1920, p. 35.

[89] F. J. Dobson, 1935.

[90] D. van Berchem, 1948, p. 153.

[91] E. Courbaud, 1914, p. 56.

[92] P. Valéry, *Variations sur les Bucoliques*, in *Œuvres*, T. 1, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1957, p. 222. On s'aperçoit ici que les extrapolations à partir des vers des poètes ne concernent pas les seuls scholiastes.

littéraires mais politiques. Properce, sur la posture duquel beaucoup de chercheurs sont pourtant réservés, est pour Fr. Plessis un zélé partisan d'Auguste[94]. En Italie, A. Rostagni est un peu plus tranché : le grand mérite d'Octavien/Auguste fut d'avoir protégé les grands génies de son temps, mais sans porter atteinte à leur conscience et sans exercer de pression excessive sur eux. Cela n'empêcha cependant pas les considérations politiques[95]. T. Frank, prudent, se contente de noter que les nouveaux maîtres de Rome surent s'ouvrir aux écrivains de leur temps[96].

Comme par réaction à l'idée désormais courue d'une propagande littéraire, l'hypothèse d'une liberté complète des poètes prend peu à peu une certaine force. P.-M. van de Woestijne s'oppose à l'idée d'une action d'Auguste et de Mécène sur la littérature dans une optique politique. Selon lui, ni Virgile ni Horace n'auraient supporté une telle pression. Il est ici rejoint par A.-M. Guillemin[97]. Quelques années plus tard, A. Fougnies, dans sa biographie de Mécène, affirme que le cercle de ce dernier n'avait rien d'une coterie et que même si l'on peut sans peine déceler un enthousiasme commun pour le régime augustéen, cette attitude ne fut aucunement imposée. Par ailleurs, Mécène n'usa jamais de la contrainte à l'encontre de ses protégés, même s'il sut à l'occasion les inviter à chanter Auguste[98]. Ces auteurs eurent le mérite de contrebalancer l'opinion des chercheurs précédemment cités. Mais leur position demeure le plus souvent fort subjective. Il manque une réelle démonstration.

Une légère évolution est à noter dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Certes, dans le contexte de l'après Seconde Guerre mondiale et de la Guerre froide, l'hypothèse d'une instrumentalisation des poètes demeure prégnante[99] : K. Gries constate que des pressions furent exercées sur les poètes et il perçoit Horace comme le porte-parole du gouvernement. En affirmant que Virgile et Horace ne furent pas représentatifs de la situation des poètes à Rome (avant eux, les poètes républicains se montrèrent très indépendants à l'égard du pouvoir), il fait de la période augustéenne une époque singulière. Même les élégiaques, après Actium, eurent plus ou moins tendance à rentrer dans le rang[100]. J. Aymard

---

[93] Fr. Plessis, 1909, p. 217 et 227.

[94] *Id.*, p. 227-228, 339 et 391.

[95] A. Rostagni, 1939, p. 282-283.

[96] T. Frank, 1922, p. 139.

[97] P.-M. van de Woestjine, 1930-1932, p. 261 sq. ; A.-M. Guillemin, 1937, p. 96.

[98] A. Fougnies, 1947, p. 42-45.

[99] A l'inverse d'A. Powell (2008, p. 10), nous ne croyons pas que les suites de la Seconde Guerre mondiale aient eu pour conséquence de nier la dimension propagandiste de la poésie (en l'occurrence virgilienne dans son propos). Au contraire. En 1964, P. Grimal (1964b, p. 54-55) notait d'ailleurs que la thèse dominante demeurait celle d'une instrumentalisation pure des poètes. Les ouvrages que nous avons consultés tendent à confirmer son propos.

[100] K. Gries, 1951.

évoque une « propagande nationaliste » véhiculée par Horace et les autres poètes[101]. R. Marache suppose une alliance entre le génie littéraire et la propagande politique. Horace fut le « chantre officiel du régime » et, plus généralement, les poètes furent « les agents du régime[102] ». L. Gil affirme sans ambages que la période augustéenne devait en toute logique porter les germes de l'évolution future (entendue comme autoritaire) de l'Empire. C'est donc tout naturellement qu'apparut alors une littérature officielle chargée de chanter l'excellence du régime. Et, bien sûr, les poètes du cercle de Mécène en furent les chantres[103]. J. Carcopino pense, pour sa part, que pour Auguste, « ceux qui se dérobaient à toute collaboration, politique ou littéraire, avec son pouvoir, en étaient les ennemis masqués[104] ». H. Bardon a pu écrire, dans un livre qui a fait date, tout un chapitre sur la littérature augustéenne où celle-ci est présentée comme une « moyen de gouvernement »[105]. Cl. Nicolet pense que le niveau d'alphabétisation à Rome était suffisant pour toucher un assez vaste public[106]. Zv. Yavetz se veut plus précis : c'étaient les classes supérieures et moyennes qui étaient visées[107]. R. Etienne écrit que Mécène mit les poètes au service d'Auguste et du Principat et qu'ils permirent de renforcer la propagande du régime, tandis que Fr. Chamoux pense que les poètes relayèrent la volonté du *Princeps* et contribuèrent à salir l'image d'Antoine après Actium[108]. Pour G. Runchina, le cercle de Mécène était un instrument de propagande au service d'Octavien/Auguste et Virgile y coordonnait les différents courants de sympathisants. Il fut « uno dei poeti-guida dell'ideologia augustea ». Il introduisit Horace et Tite-Live[109]. N. Rouland qualifie, de manière quelque peu radicale, Horace, Virgile et Ovide de propagandistes au service du pouvoir[110]. Ce sentiment se trouve déjà chez J. Glazewski et R. E. Pépin qui pensaient, à la fin des années 1960, que la poésie de Tibulle, de Virgile et d'Horace, fut un instrument de propagande au profit de la réforme agricole d'Auguste[111]. M. L. Clarke précise : Mécène « was a loyal supporter of Octavian-Augustus ; his patronage involved the poets in

[101] J. Aymard, 1956, p. 27.

[102] R. Marache, 1955, p. 1-4.

[103] L. Gil, 1961, p. 168-169. Sans doute en raison de son sujet, l'auteur a tendance à surévaluer l'intervention de l'Etat dans la sphère littéraire.

[104] J. Carcopino, 1963, p. 84. Il est vrai que l'auteur développe une vision pour le moins absolutiste du régime (*id.*, p. 82 et 141). Ovide, cependant, détestait Auguste : ce serait de l'ironie qu'il faudrait déceler derrière ses propos à l'égard du *Princeps* (*id.*, p. 82).

[105] H. Bardon, 1968, p. 98.

[106] Cl. Nicolet, 1976, p. 479.

[107] Zv. Yavetz, 1979, p. 13.

[108] R. Etienne, 1970, p. 93 ; Fr. Chamoux, 1986, p. 382-384 (son propos contredit quelque peu l'hypothèse d'une *damnatio memoriae* d'Antoine évoquée par l'auteur juste auparavant).

[109] G. Runchina, 1978-1979, p. 20 sq. (pour la citation, p. 27). Le rôle de Mécène fut central pour mettre les poètes (et, en particulier Virgile) « al servizio di Ottaviano » (*id.*, p. 30), mais les liens directs avec Auguste se sont resserrés avec le temps (*id*, p. 57 sq.). Sur Tite-Live, cf. *id.*, 34 sq.

[110] N. Rouland, 1979, p. 242.

[111] J. Glazewski et R. E. Pépin, 1969, p. 43-46.

support of the *princeps*[112] ». Mécène est encore parfois désigné comme le ministre de la propagande du maître de Rome[113] ou du moins comme l'organisateur d'une politique culturelle cohérente[114]. Comme Auguste, il escomptait beaucoup de l'impact politique de l'*Enéide*[115]. P. Zanker, dans un ouvrage fondamental, explique qu'il était difficile pour Auguste d'exprimer visuellement son combat en faveur d'une législation morale. C'est pourquoi les poètes du cercle de Mécène auraient été mis à contribution[116]. Enfin, J. Fabre parle, concernant Horace, d'une poésie de célébration et précise : « en accord avec la propagande impériale, qui s'est beaucoup attachée aux mythes, Horace a contribué en effet à l'élaboration d'une anthologie qui réponde aux préoccupations du régime[117]. »

Toutefois, des voix continuent de s'élever contre l'idée d'une poésie au service de l'Etat. En Italie, M. A. Levi ne veut pas croire qu'Horace fut la marionnette de Mécène et préfère supposer une identité de point de vue entre le poète et le nouveau pouvoir[118]. Aux Etats-Unis, A. Dalzell refuse toute idée de manipulation organisée par le pouvoir[119]. E. Fraenkel souligne la sincérité des sentiments d'Horace dans l'ouvrage qu'il lui a consacré : le poète n'est donc pas en service commandé[120]. J. Perret, interloqué, comme Cl. O. Reure avant lui, par le silence des sources, rejette l'idée de la versification sur commande[121]. P. Boyancé adopte la même attitude et considère les tenants d'un art officiel comme des « fanatiques » (témoignage de la virulence du débat)[122]. V. Pöschl, dans un court opuscule, se demande comment un homme placide comme Horace put concilier son tempérament avec un soutien indéfectible, après Philippes, à Octavien/Auguste. Pour le chercheur allemand, lorsque les

---

[112] M. L. Clarke, 1978, p. 50.

[113] J. Benario, 1960, p. 352.

[114] « Nel periodo augusteo è il principe stesso a sviluppare un programma coerente di organizzazione della cultura ; la mediazione di Mecenate ebbe un'importanza notevole nel creare attorno al suo disegno ideologico il consenso dei migliori letterati romani », P. Fedeli, 1983, p. 83. Selon l'auteur, la disparition des œuvres de Gallus et l'exil d'Ovide auraient constitué les premiers signes d'un contrôle toujours plus étroit de la production littéraire par le pouvoir (*id.*, p. 84). Cf., également, *id.*, 1989, p. 347.

[115] K. Quinn, 1982, p. 79.

[116] P. Zanker, 1987, p. 156 sq. : les poètes étaient censés montrer que le nouvel âge était lié à une amélioration morale de la société. L'*Ode*, IV, 5, composée à contrecœur selon l'auteur allemand, témoigne de cette volonté. C'est également sous la pression du pouvoir qu'Horace commémora les hauts faits des Drusus et de Tibère (Horace, *Carm.*, IV, 4 et 14). Pour l'affirmer, l'auteur s'appuie sur la *Vita Horatii* de Suétone (P. Zanker, 1987, p. 226).

[117] J. Fabre, 1988, p. 88. Cf., également, p. 90.

[118] M. A. Levi, 1951, p. 205.

[119] A. Dalzell, 1956, p. 153-154.

[120] E. Frankel, 1957, p. 260 et 355 en particulier.

[121] J. Perret, 1959a, p. 74.

[122] P. Boyancé, 1959, p. 343.

poèmes horatiens ont une dimension politique, le poète ne parle pas en son nom propre mais se veut le porte-parole des sentiments du peuple face à celui qui, désormais, est perçu comme le sauveur[123].

En définitive, c'est une pensée somme toute nuancée, qu'avait incarnée en son temps Cl. O. Reure, qui, à partir des années 60, gagne du terrain : I. M. Le M. Duquesnay et R. G. M. Nisbet représentent assez bien cette troisième voie[124]. Mais dès avant, J. Eberle écrivait que si le cercle de Mécène ne fut pas dépourvu d'arrière-pensées, les poètes ne furent néanmoins pas réduits à être les hommes de peine de la raison d'Etat[125]. Ch. G. Starr penche, lui, pour une vision relativement libérale de ce cénacle, même s'il n'oublie rien de la dette qu'avaient les poètes à l'égard de leur patient patron. Selon lui, l'influence de Mécène était comparable aux contraintes liées à la pression économique exercée sur les auteurs aujourd'hui[126]. Les biographes de Mécène évitent en général d'avoir une opinion trop tranchée, sauf peut-être Fr. Paturzo[127]. Ces derniers ont été amenés à porter leur attention sur les rapports de l'Arétin avec les poètes[128]. Selon R. Avallone, Mécène ne s'est pas contenté de protéger et de mettre les poètes dans de bonnes conditions pour créer : il avait très bien compris l'intérêt d'une poésie alliée au nouvel ordre des choses ; « ma i movimenti primi furono il gusto e il culto innati delle lettere e un atto instintivo di generosità verso creature di genio […][129]. » Pour sa part, J.-M. André se méfie, dès la parution de sa « biographie spirituelle » de Mécène, des conceptions par trop dirigistes dans le domaine littéraire : il ne voit dans le *haud mollia iussa* qu'une forme de badinage[130], refuse de trancher entre « une conception libérale et une conception féodale du patronat

[123] V. Pöschl, 1963, p. 7. Dans une autre étude, V. Pöschl (1981) refuse de voir en Virgile un simple thuriféraire d'Octavien/Auguste, quand bien même celui-ci est très présent dans sa poésie.

[124] Sur la position de I. M. Le M. Duquesnay et celle de R. G. M. Nisbet, cf. *supra*, p. 20. Dans les deux cas, on sent bien l'influence d'un « dirigisme insinuant et libéral », formule forgée par J.-M. André et que nous évoquerons plus bas.

[125] J. Eberle, 1958, p. 23.

[126] Ch. G. Starr, 1954, p. 208-209. L'objectif de Mécène, admet le chercheur, n'était néanmoins pas purement esthétique (mais pouvait-il l'être à cette époque ?), ses demandes réitérées auprès des poètes de sujets « politiques » le prouvent suffisamment. Cependant, tous les poètes ne réagirent pas de la même manière (*id.*, p. 191). Horace a été un soutien moins constant que Virgile. Toutefois, il a souvent su obéir « to the masters's requests or directives » (*id.*, 1969, p. 62). Sur Virgile, cf. *id.*, 1955. Ch. G. Starr a dans l'esprit que le pouvoir ne perdait pas de vue l'intérêt que pouvait représenter une littérature engagée en sa faveur.

[127] Selon lui, Mécène orchestra la propagande d'Auguste (Fr. Paturzo, 1999, p. 103). « La letteratura divenne ora un fenomeno di corte, di circoli letterari politicamente guidati » (*id.*, p. 136). Les poètes bénéficièrent néanmoins de tout le tact et de la diplomatie de Mécène, sincèrement passionné par les lettres (*id.*, p. 157 et 166).

[128] Pour la position de A. Fougnies, cf. *supra*, p. 40.

[129] R. Avallone, 1962, p. 211-212.

[130] J.-M. André, 1967, p. 131-132. Pour autant, Mécène joua un rôle dans la composition des *Géorgiques*, de l'*Enéide*, des *Odes romaines* et du livre IV des *Elégies* (*id.*, p. 98 et 128).

littéraire[131] », et qualifie le mécénat de « dirigisme insinuant et libéral[132] ». La formule ressemble étrangement à un oxymore, ce qui ne va pas sans poser de problèmes. Enfin, Sh. Byrne, après avoir contesté l'idée d'un bureau de propagande, suggère que le pouvoir sut parfaitement utiliser les œuvres poétiques à son avantage : les dirigeants réutilisèrent dans le cadre monumental les images développées par les poètes, non sans s'être attaché ces derniers dans le cadre classique du système du patronage. Les poètes ont sans doute fait le premier pas en rendant leur propos attractif pour le parti politique (« political party ») de leur choix, et ceux qui parlaient en des termes positifs sinon laudateurs d'Octavien/Auguste furent largement récompensés par Mécène. Quant au pouvoir, il s'accommodait très bien de cette propagande qui lui permettait de toucher la partie la plus éduquée de la population. Plus le Principat s'installait (et plus l'influence de Mécène diminuait), plus les écrits poétiques tournèrent au panégyrique[133]. La tentation d'une troisième voie (qui présente l'avantage de sortir de l'antithèse « instrumentalisation des poètes » / « liberté de création ») se retrouve aussi chez P. Grimal qui ne pense pas qu'il y ait eu de « dictature des lettres » : il met l'accent sur la liberté des poètes, même s'il reconnaît l'influence de Mécène. L'historien voit dans ce dernier un « médiateur d'idéal » plutôt qu'un maître de propagande[134]. Le même point de vue est repris par D. Granados de Arena et L. Lopez de Vega[135]. Dans son ouvrage sur la propagande augustéenne, J. R. Johnson, même s'il ne s'attarde pas spécifiquement sur les poètes, récuse l'idée d'un bureau de propagande dirigé par Mécène[136]. J. Griffin reste mesuré mais pense qu'une contrainte put s'exercer sur les poètes[137]. Dans

[131] *Id.*, p. 141. « Mécène a oscillé entre les deux attitudes et souvent le sens politique lui a dicté des démarches que son tempérament réprouvait » (*id.*).

[132] *Id.*, 2002, p. 28. Certes, dit-il, Mécène est loin d'être toujours désintéressé dans ses demandes et, il est vrai que le cercle de Mécène a, progressivement, laissé place à un cercle d'Auguste, sensiblement plus dirigiste. Mais rien n'a été imposé, seulement inspiré.

[133] Sh. Byrne, 1996, p. 86-98. Dans cette thèse qui n'a guère eu d'échos en France, l'auteur veut éviter les deux extrêmes, celle représentée par R. Syme qui fait de Mécène un ministre de la propagande, et celle de P. White qui dénie toute arrière-pensée à l'Arétin en tant que protecteur des lettres (opinion qu'il a d'ailleurs nuancée depuis, cf. *infra*, p. 43, n. 149).

[134] P. Grimal, 1955, p. 65. L'auteur parle, certes, de mobilisation des poètes au service d'une politique, sous l'égide de Mécène (*id.*, 1954, p. 821-841, et notamment p. 825-826). Néanmoins, même si Octavien/Auguste était soucieux d'être chanté par les poètes (et Mécène partageait cette préoccupation), comme cela se faisait dans la tradition républicaine, les grands poètes surent conserver leur indépendance à l'égard des thèmes augustéens (ce qui est probablement moins vrai pour les poètes mineurs). Il montre notamment que les appels répétés d'Horace à une guerre contre les Parthes allaient à l'encontre des desseins d'Auguste (qui préféra la pacifique diplomatie) et que les *Géorgiques* ne furent pas commandées pour inspirer un retour à la terre des Italiens (Auguste ne légiféra guère dans ce domaine). Horace et Virgile parlèrent en hommes conscients de leur temps (*id.*, 1964b, p. 54-75).

[135] D. Granados de Arena/L. Lopez de Vega, 1993, p. 67.

[136] J. R. Johnson, 1976, p. 204 et 221.

[137] J. Griffin, 1984, p. 190-191. Sur J. Griffin, cf. également, *infra*, p. 47, n. 179.

Poetry in the moral climate of Augustan Rome, G. Williams estime que, seul parmi les poètes augustéens, Horace accorda un soutien explicite à son programme de réforme morale[138]. Cependant, d'autres travaux, plus tardifs, du chercheur américain tendent à montrer que les liens entre les poètes et le pouvoir étaient plus étroits que cela : selon lui, les hommes politiques romains étaient convaincus de l'intérêt politique de la littérature. Très offensif, Jules César marqua une nouveauté. Il monopolisa en effet les talents littéraires autour de sa personne et ce dans un but très précis : confondre sa personne avec l'Etat et ses souhaits avec les intérêts de celui-ci. Ce faisant, il annonçait la politique d'Auguste. L'auteur conjecture que la politique de confiscation des biens menée contre ceux qui choisirent le mauvais camp politique durant les guerres civiles entraîna la nécessité pour de nombreux poètes d'un patronage pour regagner leur fortune et leur statut. Mécène devait exercer, au nom d'Auguste, ce patronage[139]. A. Wallace-Hadrill, s'il affirme les choses de manière un peu abrupte (« That Augustan poetry contains propaganda seems to me beyond doubt »), précise dans le même temps que cela ne signifiait pas qu'on leur disait que dire, ni que ce qu'ils disaient était faux ou manquant de sincérité[140]. A partir des années 1950, donc, une vision assez nuancée, bien que souvent peu étayée, du phénomène paraît se renforcer, troisième voie entre l'hypothèse d'une instrumentalisation des poètes et celle d'une indépendance totale. Et on l'a vu, les biographes de Mécène s'en firent l'écho et contribuèrent à la renforcer[141].

3- Le *statu quo* de la recherche récente

Les vingt dernières années ont laissé les différents camps face à face, sans véritables nouveautés au niveau de l'argumentation. Il faut tout de même noter une tendance assez récente, certes minoritaire, qui consiste à présenter certains poètes, pourtant proches de Mécène, comme des opposants au régime[142]. Ainsi J.-P. Brisson a tenté de montrer comment les poètes augustéens (Virgile et Horace en particulier) utilisèrent, mettant à profit sa plasticité, le mythe de l'Age d'or qu'Auguste souhaitait revigorer, pour dénoncer le message du prince. Le combat, par prudence, fut mené d'une manière cryptée[143]. S. Viarre, évoquant la figure de Properce, estime que celui-ci « était singulièrement

[138] G. Williams, 1962, p. 45-46 notamment. Ce soutien vint surtout après l'échec des lois morales de 28.

[139] *Id.*, 1982, p. 12-13. Cf. également, *id.*, 1978, p. 56, où Mécène est présenté comme la cheville ouvrière d'Octavien/Auguste.

[140] A. Wallace-Hadrill, 1987, p. 222.

[141] Il n'est pas impossible que les biographes, influencés par une sympathie toute naturelle pour le sujet de leur étude, aient renâclé à considérer Mécène comme le chef d'orchestre d'une propagande qui est devenue, bien qu'omniprésente, un concept négatif dans nos sociétés modernes.

[142] L'idée n'est toutefois pas tout à fait nouvelle : E. T. Salmon (1946) faisait déjà d'Horace un opposant au régime augustéen. Auparavant, la même position avait été défendue, mais pour Virgile cette fois (F. Sforza, 1935, p. 106).

[143] J.-P. Brisson, 1992.

allergique à l'autorité[144] ». C. U. Merriam n'hésite pas, pour sa part, à parler d'opposition à Auguste (« Propertius hated Augustus and all his works[145] »). Notons que ces thèses ne sous-tendent pas que le pouvoir ne s'est pas intéressé à la littérature[146]. Il s'est seulement heurté à la mauvaise volonté de certains.

Tout le monde cependant n'adopte pas une position aussi tranchée. Quelques chercheurs aiment à rappeler la liberté dont bénéficièrent les poètes sans pour autant en faire des opposants. Ainsi, M. Labate pense que le loyalisme des poètes n'interdisait pas une liberté de ton : la littérature augustéenne était « una letteratura 'amica del principe', ma non necessariamente omogenea ideologicamente[147]. » N. Holzberg note que le portrait dressé par Virgile d'Octavien/Auguste est, sans conteste, toujours positif. Pour autant, il ne faut pas voir en lui un poète de cour, le porte-parole de la propagande augustéenne : l'*Enéide*, par exemple, loin de scander uniquement la gloire d'Auguste sur ses adversaires, traduit une empathie forte à l'égard de ceux qui ont perdu la vie parce qu'ils étaient susceptibles d'empêcher Enée de réaliser sa mission divine[148]. P. White a, dans un travail très pertinent mais sur un sujet plus large, récusé tout soutien actif des poètes à Auguste (sans pour autant nier complètement l'intérêt du pouvoir dans les lettres, comme le montre une parution récente)[149], tandis que K. Galinsky affirme, dans une évocation qui, pour brève qu'elle soit, a le mérite de la clarté, que Mécène ne fut pas le ministre de la propagande d'Octavien/Auguste et les poètes qui l'entourèrent ses porte-parole[150]. Chr. Nappa, enfin, évoquant Virgile, se place dans une perspective qui pourrait s'avérer féconde : « Vergil neither defends nor attacks Octavian on every count. » Il se plaît à présenter la complexité et l'ambiguïté du monde dans lequel nous vivons (d'où la multiplicité des

---

[144] S. Viarre, 2002, p. 517. Pour une vision nettement plus nuancée, cf. M. Garani, 2007.

[145] C. U. Merriam, 2006, p. 31. C'est pourquoi, tout comme d'autres élégiaques (Tibulle et Ovide en l'occurrence), il refusa de participer au mode de vie préconisé par le *Princeps* (*id.*, p. 11). La thèse du livre est la suivante : la figure de Vénus est indissociable de celle d'Auguste et de la *gens Iulia*. Or elle est toujours présentée de manière très négative par les trois élégiaques : il s'agit d'une déesse jalouse, vengeresse, qui porte avec elle la souffrance : « Venus becomes, for the elegists, a symbol of the regime that they actively, if in different ways, oppose » (*id.*, p. 14). Alors que Vénus est à l'origine des souffrances de Properce dans son monde élégiaque, Auguste, par sa politique et ses guerres, joue un rôle identique mais dans le monde réel (*id.*, p. 56). Selon l'auteur, que l'on soit pro-augustéen ou non, la présentation de Vénus diffère.

[146] Cf. les positions de J.-Y. Maleuvre ou, beaucoup plus raisonnable et mesurée, de D. Porte un peu plus bas.

[147] M. Labate, 2000, p. 31.

[148] N. Holzberg, 2006, p. 16-17 notamment.

[149] P. White, 1993, p. 96-100. Pour une présentation de son point de vue, cf. *supra*, p. 21-22. On notera que dans une étude récente (*id.*, 2005, p. 331-332 et 335-337), le chercheur précise sa pensée : il n'exclut pas complètement un intérêt politique d'Auguste pour la littérature. Mais, si tel fut le cas, il n'y eut cependant pas de plan concerté : l'improvisation dut être la règle. En aucun cas, il n'y eut de propagande.

[150] K. Galinsky, 1996, p. 244-245.

interprétations). Ainsi, les *Géorgiques* « should be seen not as subversion or propaganda but as brilliant political protreptic[151] ».

Face à ces auteurs, d'autres, bien plus nombreux et avec d'indéniables nuances, maintiennent la position traditionnelle de l'instrumentalisation : A. Loupiac, par exemple, écrit que le *Princeps* mena une politique délibérément offensive et qu'il voulut (même si « la volonté de mainmise du Prince » échoua en définitive) faire de la littérature un « instrument de propagande » et de l'*Enéide* le manifeste du régime[152]. Pour sa part, P. Maréchaux suggère qu'Octavien/Auguste souhaita inviter « les poètes à collaborer au nouveau régime » et enrôler « leur art dans la glorification d'un sentiment national ». Ovide, qui appartient à une autre génération que Virgile et Horace, ne put se satisfaire de certains mensonges politiques qui avaient suscité tant d'espoirs chez ses aînés (ainsi l'Age d'or) : sa parole se fit plus contestataire, tout en demeurant, bien sûr, une parole codée[153]. A. Foulon parle de « dirigisme culturel » et de « cercle officiel de la littérature augustéenne »[154], tandis qu'E. Deniaux évoque « les poètes officiels du nouveau régime »[155]. W. Eder affirme que Mécène et son cercle se mirent au service de la cause d'Octavien, rejoint en cela par M. A. Levi[156]. G. Belloni rappelle l'intérêt d'Auguste pour la propagande[157]. E. Cizek parle de « propagande du régime augustéen » et il décrit Virgile, Horace et Tite-Live comme étant ses instruments[158]. I. Cogitore estime, pour sa part, que dès avant le *Carmen saeculare*, Horace était un « poète officiel du régime augustéen ». Pour cela, elle s'appuie sur des vers du poète (*Epist.*, I, 12, 28-29 et 17, 33-34) où l'allégeance au pouvoir est selon elle perceptible[159]. J. Bleicken affirme que tout le monde est conscient qu'il put y avoir des pressions sur les poètes de la part de Mécène[160]. Chez J.-Y. Maleuvre, l'intérêt d'Auguste pour les lettres en devient criminel puisqu'il serait à l'origine de la mort de plusieurs grands poètes augustéens[161]. R. O.

---

[151] Chr. Nappa, 2005, p. 18 et 22.

[152] A. Loupiac, 1999, p. 297 et 303 notamment. Elle écrit en particulier que le pouvoir courtisait les artistes dont il cherchait la caution (*id.*, p. 1). Politique consciente et volontaire, donc, pour laquelle Mécène fut l'exécuteur des volontés d'Auguste (*id.*, p. 213). L'auteur est prêt de penser que la conquête du pouvoir politique passait par « la captation du pouvoir poétique de la parole » (*id.*, p. 4).

[153] P. Maréchaux, 2000, p. 27 sq.

[154] A. Foulon, 1990, p. 76, n. 59 et p. 77. Comment ne voir qu'un hasard, demande l'auteur, dans le fait qu'aussi bien Virgile, Horace ou Properce furent amenés, à un moment ou un autre, à exalter les temps nouveaux ?

[155] E. Deniaux, 1992, p. 83.

[156] W. Eder, 1990, p. 96. M. A Levi, 1995, p. 146 (Mécène avait en charge la culture et la littérature. Il désirait, notamment, une littérature susceptible d'exalter l'idéal augustéen). On notera l'évolution de sa pensée depuis 1933.

[157] G. Belloni, 1996, p. 28.

[158] E. Cizek, 1998, p. 75.

[159] I. Cogitore, 1996, p. 5.

[160] J. Bleicken, 1998, p. 423-424. Il pense notamment aux *Géorgiques*.

[161] J.-Y. Maleuvre, 1993 (Auguste aurait joué, en particulier, un rôle dans la mort de Virgile). Cf., *id.*, 1995 : l'auteur présente Horace comme un opposant à Auguste et à son pouvoir absolu. Comme Virgile, il fit de sa

A. M. Lyne soutient qu'avec l'affirmation de la dimension monarchique du pouvoir, les poètes subirent des pressions auxquelles un poète comme Horace dut parfois succomber : « and even an imperial request was considerable pressure in the time and circumstances of the second Augustan period, particularly for a poet who was enjoying considerable economic advantages[162]. » D. Porte défend une ligne similaire (les poètes subirent des pressions auxquelles ils durent céder « à leur corps défendant[163] »), ainsi que A. La Penna (le pouvoir souhaita guider le discours des poètes pour servir le programme augustéen de restauration politique et sociale[164]). M. Citroni affirme, pour sa part, que le pouvoir en place avait accordé une évidente attention à la production littéraire dans le cadre d'un programme censé rétablir le consensus à partir de thèmes idéologiques et politiques précis[165]. A. Arcellaschi montre plus de radicalité lorsqu'il parle de propagande officielle dans le domaine littéraire et de « moule poétique permis par Auguste », même s'il nuance son propos dans le cas de Properce dont la position serait, selon lui, plus complexe[166]. R. McNeill remarque qu'Octavien/Auguste avait mis en place un programme de propagande très important et que la littérature en fut un des piliers[167]. Selon lui, dès la fin des années 40, Octavien, aidé de Mécène, aurait recruté des écrivains prometteurs pour servir sa cause[168]. Reprenant les catégorisations de J. Ellul, il décèle une propagande

---

plume une arme. Une écriture codée (ce que J.-Y. Maleuvre appelle la « double écriture ») lui permit de braver le pouvoir. Les interprétations de J.-Y. Maleuvre lui valent souvent des commentaires désobligeants. R. Cristofoli (2008, p. 205, n. 32) compare ses analyses à un roman policier.

[162] R. O. A. M. Lyne, 1995, p. 195. Cf., également, *id.*, p. 215.

[163] D. Porte, 1993, p. 171-172. Des cercles littéraires ont été créés pour se démarquer du régime (*id.*, p. 177-178) et Auguste a su utiliser la poésie « au service d'une idéologie qu'il voulait ancrer à Rome » (*id.*, p. 177).

[164] A. La Penna, 1983, p. 154. L'auteur remarque que, dans cette démarche, Mécène fut plus heureux qu'Auguste qui, après 20 avant n. è., voulut jouer le rôle dévolu jusque là à son ami et conseiller (*id.*). Dans son fameux *Orazio e l'ideologia del principato*, A. La Penna critiquait déjà (assez vertement) ceux des commentateurs qui penchaient pour la sincérité des sentiments politiques du poète (cf., en particulier, *id.*, 1963, p. 17-28). Sur l'emprise qu'exerça Mécène sur les poètes qu'il attira à lui, cf. aussi, *id.*, 1977, p. 12 (sur Properce).

[165] M. Citroni, 1995, p. 22. Concernant Horace, il écrit qu'au livre IV des *Odes*, le poète, plus que jamais, assume, « la funzione del panegirista ufficiale » (*id.*, p. 295). Cf., également, *id.*, 2003, p. 120-121 et 2009, p. 266.

[166] A. Arcelleschi, 2006, p. 340-341.

[167] R. McNeill, 2001, p. 92-93. L'ouvrage traite essentiellement de la manière dont Horace manipule sa propre image et cela en fonction des publics auxquels il s'adresse.

[168] *Id.*, p. 93 et 118 (il retrouve là une supposition de G. Williams, 1990, p. 267-268). Mécène, en recrutant les poètes, voulut aider Octavien/Auguste à légitimer son régime et à définir un programme civique (R. McNeill, 2001, p. 29). Mais, pour l'auteur, il ne fait aucun doute que, derrière Mécène, c'est Octavien qui est le vrai patron (*id.*, p. 95). Le rôle de l'Arétin était de suggérer aux poètes certains thèmes cadrant avec la propagande du régime. Libre à eux de les évoquer comme bon leur semblait (*id.*, p. 118). Horace, qui est le poète qui intéresse R. McNeill dans cet ouvrage, se devait donc de répondre aux projets de son patron et de l'aider dans son

d'intégration, les Romains ayant été encouragés à célébrer Auguste comme celui qui avait rendu possible le retour de l'âge d'or[169]. G. Sauron présente Mécène comme l'interlocuteur des poètes au nom du pouvoir, tandis que P. Cosme écrit qu'il s'était employé à rallier Virgile à la cause d'Octavien[170]. Plus récemment encore, J.-N. Robert présentait Mécène comme « ministre d'Octave et artiste de la propagande ». Chargé de promouvoir l'image du *Princeps*, il sut, avec doigté, mobiliser les poètes[171]. Evoquant les « *haud mollia iussa* », Cl. Marangoni laisse entendre que les volontés de Mécène purent être intéressées, ce qui n'était assurément pas le cas de celles de Pollion[172]. R. Cristofoli soutient qu'Auguste, dans les années 10, donna un tour plus idéologique aux vers des poètes proches du pouvoir (en témoigne la manière dont Properce évoque Actium et, en particulier, les figures respectives d'Antoine et de Cléopâtre)[173]. Quant à A. Powell, évoquant le cas de Virgile (*Virgil the partisan*), il réagit contre les auteurs qui refusent de faire de ce poète un poète politique et qui rejettent trop hâtivement l'idée de propagande[174]. Enfin, loin des travaux des spécialistes, la littérature contemporaine témoigne de la prégnance de l'hypothèse d'une étroite collaboration entre les poètes et le pouvoir augustéen : ainsi, Pascale Roze explique que, alors qu'un professeur de latin-grec lui demandait un jour le thème de son nouveau roman, évoquant Horace, elle se vit rétorquer : « Je ne l'aime pas, je n'aime pas ses compromissions avec Auguste et Mécène[175]. »

---

entreprise (*id.*, p. 29). Les pressions furent très fortes, même pour un poète de son calibre (*id.*, p. 31). A la position ambiguë qu'il adopta dans les trois premiers livres des *Odes* succède l'éloge fervent du quatrième.

[169] *Id.*, p. 93 et 94. Les allusions d'Horace à son passé républicain, par exemple, s'intégreraient dans ce type de propagande : elles démontrent que les anciens adversaires d'Octavien/Auguste pouvaient très bien rallier le régime. Sur la propagande d'intégration, cf. J. Ellul, 1962, p. 88-93 et *infra*, p. 90.

[170] G. Sauron, article « Mécène », in J. Leclant, éd., 2005 ; P. Cosme, 2005, p. 70.

[171] J.-N. Robert, 2008, p. 64 (pour la citation), 66 et, surtout, 68-71. En cela, Mécène prolongerait une évolution qui s'était fait jour à la fin de la République où la poésie aurait été mise au service de la propagande (M. Ledentu, 2004, p. 253).

[172] Cl. Marangoni, 2002-2003, p. 90.

[173] R. Cristofoli, 2008, p. 209 notamment.

[174] A. Powell, 2008, p. 8-10. Sur l'idée d'instrumentalisation des poètes par le pouvoir, *via* Mécène, cf., en particulier, *id.*, p. 273.

[175] Pascale Roze, *Un homme sans larmes*, Stock, Paris, 2005. Autre exemple de la prégnance de la thèse de l'instrumentalisation qui conditionne notre regard : B. Delignon (2006) suggère qu'Horace, partisan d'Octavien/Auguste mais esprit libre, tenait à ne pas passer pour un propagandiste des thèmes officiels du pouvoir. Or, si l'on se fie aux sources, jamais Octavien/Auguste ne fut soupçonné par ses contemporains d'avoir voulu instrumentaliser les hommes de lettres (du moins personne ne paraît s'être offusqué du type de relation qu'il noua avec eux). L'interrogation est née chez les Modernes.

Bien évidemment, nombreux sont ceux qui tentent de maintenir un juste milieu entre la thèse dirigiste et la thèse libérale[176] : ainsi, si C. Salles rappelle la dimension propagandiste du cercle de Mécène, elle précise que les poètes n'avaient cependant pas subordonné « leur inspiration au bon plaisir du pouvoir[177] ». M. Sordi pense que la sincérité des *recusationes* d'Horace est indéniable. Pour autant, écrit-elle, il est certain que lorsque le poète utilise des thèmes caractéristiques du régime augustéen, auxquels la poésie donne une puissance émotive particulière, ses vers acquièrent de fait une dimension propagandiste susceptible de former l'opinion publique. Mais en aucun cas il n'y eut de soumission au discours officiel[178]. J. Griffin continue d'écrire qu'Auguste et Mécène s'interrogeaient sur la manière dont la poésie pourrait être utile au régime[179]. M. G. L. Cooley fait des poètes les « spin-doctors » de leur temps[180], s'identifiant au régime d'Auguste et servant au moins en partie ses objectifs. Mais comme si souvent, on retrouve le traditionnel tiraillement entre l'hypothèse d'un pouvoir usant de la propagande et le présupposé romantique de la liberté artistique nécessaire à l'élaboration des grandes œuvres[181] : c'est pourquoi le même auteur écrit que les poètes furent avant tout de grands artistes et qu'ils ne furent, par conséquent, pas inféodés à leurs *patroni*[182]. Mêmes hésitations chez P. Renucci : la propagande est un phénomène majeur des guerres civiles et les arts furent largement sollicités, la poésie en particulier. Mécène ne fut certes pas un ministre de la

[176] Notons que la frontière est parfois mince entre les chercheurs qui défendent l'idée d'une troisième voie et ceux qui évoquent un dirigisme qui, selon les auteurs, n'atteint pas toujours le même degré. D'ailleurs, de nombreux chercheurs ne parlent de ce problème qu'incidemment et ne peuvent donc préciser leur pensée.

[177] C. Salles, 1992, p. 114-115. L'auteur rappelle, néanmoins, qu'Auguste voulut appuyer son idéologie sur les mouvements artistiques, et les amis de Mécène contribuèrent amplement à la propagande impériale (*id.*).

[178] M. Sordi, 1993. Cette absence de soumission est évidente quand il s'agit de l'évocation de la politique extérieure. Par contre, sur les questions morales, Horace retrouve la propagande officielle. Notons que l'idée d'une opinion publique à Rome est interrogée par certains historiens (cf. A. Eich, 2000).

[179] Auguste aurait été convaincu que, d'une façon ou d'une autre, la poésie pouvait servir son dessein. Il souhaitait être au centre d'un panégyrique et des pressions purent s'exercer en ce sens (J. Griffin, 2005, p. 314-316). Il est symptomatique que, dans le même ouvrage, P. White défend une thèse beaucoup plus nuancée (sur sa position, cf. *supra*, p. 43, n. 149).

[180] Rappelons que les *spin-doctors* sont des spécialistes de la communication et du marketing politique agissant au bénéfice d'une personnalité politique. Ils ont en particulier pour tâche d'élaborer les discours susceptibles de séduire l'électorat.

[181] A. Barchiesi (1994, p. 34) a souligné que certains chercheurs ont, sans doute en partie inconsciemment, eu à l'esprit qu'une littérature « cortegiana » « provochi *ipso facto* una sorta di sclerotizzazione nella poesia : sottoposti a una forte pressione, i poeti decadono verso modi espressivi obbligati, e la mancanza di autenticità produce impoverimento ». D'où certaines préventions.

[182] M. G. L. Cooley, 2003, p. 95-96.

propagande. Il sut néanmoins utiliser les travaux des poètes au profit du régime[183]. Parallèlement, on l'a vu, J.-M. André maintient sa position toute en nuances (et en paradoxes)[184].

Encore n'avons-nous évoqué ici que les propos touchant au « cercle » de Mécène. D'aucuns, évoquant Pollion et, surtout, Messalla, parlent à propos de leurs entourages respectifs de cercles d'opposition. Ce faisant, s'ils n'induisent pas directement l'idée de propagande, ils accréditent celle d'un usage politique de la poésie au bénéfice d'un *patronus* : c'est le cas de J. Veremans[185]. Cette hypothèse des cercles d'opposition n'est pas récente[186]. J. Carcopino faisait des « cercles » de Pollion et de Messalla des groupes d'opposition[187]. H. Bardon identifiait également les personnalités regroupées autour de Pollion et de Messalla comme étant plutôt des ennemis d'Auguste : les poètes regroupés autour de Messalla s'insurgeaient contre l'ingérence du *Princeps* dans la littérature, d'où une poésie ne s'accordant guère avec l'idéal politique souhaité par Auguste ainsi que l'absence de citations ; Pollion, qui fit de « son archaïsme littéraire le symbole de son opposition politique » (rappelons qu'Octavien/Auguste était atticiste), constitua pour sa part un groupe littéraire d'ennemis d'Auguste (où figurait entre autres Timagène, historien et géographe qui n'avait pas eu l'heur de plaire au maître de Rome et qui était un ancien partisan d'Antoine[188]). Selon l'auteur, Virgile se serait éloigné de son premier protecteur car il jugea qu'il était imprudent de demeurer auprès d'une personnalité mal en cour[189]. Il est vrai que Pollion ouvrait sa porte à des écrivains très indépendants d'esprit[190]. D. Little estime qu'il est possible que les silences de Tibulle et de l'auteur du *Panégyrique de Messalla* sur Auguste soient liés aux sentiments du cercle auquel ils étaient affiliés[191]. De même, A.

---

[183] P. Renucci, 2003, p. 157, 259 et 348-349.

[184] J.-M. André, 2002, p. 25-28. Cf., aussi, *supra*, p. 40-41.

[185] J. Veremans, 2002, p. 500. L'auteur discerne une nette propension au républicanisme chez les écrivains entourant Messalla (surtout dans l'*Appendix Tibulliana*), celle-ci n'étant d'ailleurs que le reflet de la position de leur mentor. La faiblesse de cette opinion réside dans le fait qu'elle ne s'appuie en définitive que sur la seule démission de la *praefectura urbis* en 26 avant n. è. après seulement cinq jours d'exercice : cette décision marquerait le refus de Messalla de collaborer avec le régime en place. Sur la démission de Messalla, cf. R. Syme, 1939, p. 380.

[186] Non seulement l'hypothèse n'est pas récente mais, on vient de le voir, elle ne prend pas en compte le travail convaincant de D. Voisin (2000) qui démontre que l'existence de cercles littéraires est une vue de l'esprit.

[187] J. Carcopino, 1963, p. 84 et 86 : Messalla fut un opposant à Auguste dans le sens où il refusa de collaborer avec le régime (on retrouve donc cet argument assez tôt dans l'historiographie) et il entraîna dans son sillage Ovide. Il en fut de même avec Pollion. *Contra* : A. Rostagni, 1939, p. 284.

[188] Timagène fut néanmoins, durant un temps, un des familiers d'Octavien/Auguste. Il perdit son amitié en raison de la causticité de ses propos. Il se réfugia alors dans la maison de Pollion (Sénèque, *De ira*, III, 23, 4-8). Sur Timagène, cf. également J. André, 1949, p. 25.

[189] H. Bardon, 1968, p. 98-99.

[190] Sénèque, *De ira*, III, 23, 3-8.

[191] D. Little, 1982, p. 312-316. Cf., également, R. J. Ball, 1981, p. 135-137.

Gosling estime que ces silences s'expliquent par les liens avec Messalla et traduisent des sentiments républicains[192]. On pourra également consulter les positions de C. Davies et J. M. Fisher (très mesuré), tous deux sur Messalla[193], ainsi que l'opinion de C. Salles (chez qui l'on retrouve la conception de H. Bardon, du moins celle concernant le « cercle » de Messalla) et de R. Syme[194]. D. Porte, enfin, écrit que les membres du cercle de Pollion marquaient à travers leurs écrits (des élégies et des idylles) leur réaction contre la violence de leur époque[195].

Conclusion :

Dès le XIX^e^ siècle, trois hypothèses s'affrontent. Par la suite, l'évolution montre essentiellement une réévaluation de la force de chacun des camps les uns par rapport aux autres. L'hypothèse de poètes au service du pouvoir augustéen, traditionnelle, a traversé tout le XX^e^ siècle. Même si elle est contestée, elle demeure très présente dans les travaux du début du XXI^e^ siècle. Si l'évidence de l'instrumentalisation est sans doute aujourd'hui un peu moins nette que celle que dessinait en son temps P. Grimal (« Historiens anciens et critiques modernes s'accordent à affirmer que les poètes du cercle de Mécène furent enrôlés au service du principat naissant[196] »), l'affirmation d'une totale liberté d'inspiration des poètes a, en définitive, rarement été affirmée avec force mais l'a été le plus souvent de manière succincte et subjective. L'hypothèse qui paraît aujourd'hui avoir le plus de force est celle de la troisième voie, ainsi que nous l'avons dénommée, qui s'est surtout affirmée après la seconde moitié du XX^e^ siècle. Ce n'est peut-être pas elle que l'on retrouve le plus couramment dans les études qui ne font qu'évoquer à la marge les relations entre les poètes et le pouvoir. Mais c'est elle qui s'affirme dans les travaux qui se rapprochent le plus de notre problématique. Avec des variantes, c'est le plus souvent la théorie de J.-M. André qui se rencontre chez les partisans d'une vision relativement libérale des lettres. Par des moyens plus ou moins

[192] A. Gosling, 1987, p. 333-334.

[193] C. Davies, 1973 ; J. M. Fisher, 1983, p. 1935-1936 et 1949-1950 : ce dernier considère le cercle de Messalla comme le second en importance après celui de Mécène. Mais il hésite à en faire réellement un cercle républicain (bien que, il est vrai, on ne trouve pas mention d'Auguste, d'Actium ou des poètes dits augustéens, à savoir Virgile et Horace, chez les poètes patronnés par Messalla, et même si les thèmes élégiaques développés par Tibulle étaient en contradiction avec la politique augustéenne). L'auteur a bien vu que les choses étaient plus complexes et que la coupure entre les poètes regroupés autour de Messalla et ceux qui côtoyaient Mécène n'était pas toujours aussi nette qu'on l'avait parfois prétendu : Horace, pour sa part, cite à la fois Tibulle et son *patronus*, et ce en termes très positifs. Par ailleurs, si Messalla fut un rallié, il servit avec loyauté Octavien/Auguste.

[194] C. Salles, 1992, p. 114. R. Syme (1978, p. 189-190) préfère parler, plutôt que d'opposition, d'indifférence pour le gouvernement et sa politique.

[195] D. Porte, 1993, p. 179.

[196] P. Grimal, 1954, p. 821.

détournés, les arrière-pensées politiques sont donc toujours présentes et l'hypothèse selon laquelle la poésie pouvait contribuer à modeler l'opinion (quelle que soit l'extension que l'on donne à ce terme) demeure prégnante. En définitive, à lire les différents auteurs, on a le sentiment que tout n'est qu'une question de degrés. La question n'est pas tant est-ce que le pouvoir a su reconnaître l'intérêt politique de la littérature ? mais : quel a été le niveau de contrainte ? quel a été le niveau d'organisation ? quelles ont été les procédures utilisées (et par là même le niveau de duperie) pour s'attacher les poètes ? tous les poètes subirent-ils et acceptèrent-ils les pressions qui s'exercèrent à leur encontre ?

II- L'instrumentalisation des poètes par le régime augustéen : le témoignage des sources

L'idée que les poètes ont pu être instrumentalisés, d'une manière ou d'une autre, dans un but propagandiste est donc des plus banales. Pourtant, les sources sont pour le moins discrètes quant à l'existence d'une politique littéraire gouvernementale. Le terme propagande n'apparaît d'ailleurs jamais. Il faut attendre le début du XVII^{e} siècle pour qu'il soit utilisé pour la première fois par le pape Grégoire XV qui marquait ainsi sa volonté de diffuser (car telle est bien l'étymologie du terme) la foi chrétienne. Ce n'est que tardivement, au XIX^{e} siècle, que la définition du mot s'est enrichie, nous aurons à y revenir. Pour autant, l'existence ou non d'une terminologie ne saurait suffire à régler un problème : la chose peut préexister au mot. Et c'est un fait que la lecture des poèmes augustéens laisse transparaître un certain nombre d'éléments troublants qui amènent légitimement à se poser la question de l'instrumentalisation des poètes par le pouvoir. Ces éléments, régulièrement repris par les partisans de l'existence d'une politique littéraire à l'époque augustéenne, sont, pêle-mêle, les suivants : les multiples *recusationes* ; les allusions à des demandes réitérées des *patroni* (dont le *haud mollia iussa* des *Géorgiques* est l'exemple le plus fameux), voire les récriminations d'Auguste, vexé de ne pas être cité dans les *Epîtres* d'Horace ; l'existence d'œuvres de commande comme le *Carmen Saeculare* ; le contenu de certaines œuvres (les *Géorgiques* et l'*Enéide*, bien sûr, l'œuvre de Varius, bien entendu, mais aussi, de manière plus subtile, certains poèmes d'Horace et de Properce, en particulier les livres IV des *Odes* et des *Elégies*) qui paraît trop bien cadrer avec les objectifs du nouveau régime ; la divinisation précoce d'Octavien/Auguste ; la volonté du *Princeps* de faire d'Horace son secrétaire personnel. Autant d'éléments, donc, qui ont entraîné un nombre très élevé de chercheurs à parler de propagande littéraire (propagande plus ou moins poussée et organisée, on l'a vu). Il ne s'agira pas ici de critiquer en détail les témoignages parvenus jusqu'à nous, mais bien davantage de les recenser afin de se faire une première idée de leur pertinence.

1- *Non iniussa cano*[197] : la *recusatio* comme témoignage d'une volonté d'influer sur la production littéraire ?

La *recusatio* est une forme poétique récurrente dans la poésie augustéenne : Virgile, Horace et Properce s'y essayèrent tous. Elle est le refus de la part d'un poète pratiquant la poésie *tenuis* de s'engager, à la demande d'un tiers, dans un genre prestigieux, la tragédie, bien sûr, mais surtout l'épopée (ce changement d'inspiration pouvait être nécessaire quand il s'agissait, par exemple, de chanter une personnalité). Elle est régulièrement évoquée par les tenants d'une instrumentalisation des poètes car elle donne le sentiment que ces derniers durent faire face à des pressions et qu'ils eurent à trouver un subterfuge habile pour y échapper. Témoignage des exigences des puissants de l'heure, elle a en outre la particularité de ne pas reposer sur les dires tardifs de commentateurs anciens. Les *recusationes* étaient aussi, il est vrai, une manière de donner satisfaction au commanditaire, certes de manière partielle. Le refus, en effet, n'exclut pas une forme de courtoisie[198]. Néanmoins, leur répétition chez certains poètes, dont nous noterons qu'ils se trouvaient le plus souvent – mais pas uniquement – dans le giron de Mécène (il faut cependant noter que, même dans ce cas, elles ne sont pas exclusivement à l'adresse de l'Arétin ni même d'Octavien/Auguste), est, pourquoi le nier, troublante. D'autant que nous n'avons pas trace à Rome de ce type de poème, qui trouve son origine en Grèce, avant Virgile et l'une de ses églogues, ce qui ne manque pas d'être intéressant. D'aucuns pensent que Gallus joua un rôle non négligeable dans son adoption (via Callimaque), mais il est difficile de prouver quoi que ce soit dans ce domaine[199].

La *recusatio* aurait donc constitué une des modalités par lesquelles les poètes parvinrent à échapper aux attentes d'Auguste et des Grands[200]. Nous récapitulerons ici les exemples dont nous disposons. Virgile, tout d'abord. La sixième *Eglogue*, dédiée à Alfénus Varus, correspond à une de ces nombreuses mises en scène de la *recusatio* : *Prima Syracosio dignata est ludere uersu, / nostra, neque erubuit siluas habitare, Thalia. / Cum canerem reges et proelia, Cynthius aurem / uellit, et admonuit : 'Pastorem, Tityre, pinguis / pascere oportet ouis, deductum dicere Carmen.' / Nunc ego (namque super tibi erunt, qui dicere laudes, / Vare, tuas cupiant, et tristia condere bella) / agrestem tenui meditabor harundine musam. / Non iniussa cano. Si quis tamen haec quoque, si quis / captus amore leget, te nostrae, Vare, myricae, / te nemus omne canet ; nec Phoebo gratior ulla est / quam sibi quae*

[197] Virgile, *Buc.*, VI, 9.

[198] Cf. M. Citroni, 1995, p. 286.

[199] Sur l'influence de Gallus dans ce domaine, cf. R. O. A. M. Lyne, 1995, p. 35-37. Notons, pour notre part, qu'il semble qu'il y ait au moins une *recusatio* chez Lucilius qui refusa de chanter la geste de Tuditanus (Lucilius, *Sat.*, 30, 12-14).

[200] R. O. A. M. Lyne, 1995, p. 32. A. La Penna (1963, p. 125 sq.) y voit aussi la marque des pressions qui s'exerçaient sur les poètes.

Vari praescripsit pagina nomen[201]. On peut supposer que cet extrait venait en réponse à des pressions, ou du moins des demandes insistantes, de la part de Varus. Embarrassé, Virgile aurait subtilement contourné le problème en invoquant le problème de l'inspiration et les objections d'Apollon (*Non iniussa cano*), tout en rappelant que Varus ne manquerait pas de chantres. Le poète est contraint dans son chant, guidé par un dieu, et dans l'impossibilité de contrevenir aux ordres de celui-ci. L'argument est renforcé par l'utilisation récurrente chez les poètes augustéens du terme *uates*. Il montre que le poète n'est effectivement pas tout à fait libre dans la création : son lien avec la divinité, dont il est le médiateur, fait qu'il ne peut chanter que ce que le dieu accepte qu'il compose[202].

Les *recusationes* occupent une place bien plus consistante chez Horace que chez le poète mantouan. Si les *Satires* en sont dépourvues, elles se multiplient dans les *Odes* et les *Epîtres*. L'*Ode*, IV, 15, a quelques similitudes avec la précédente églogue de Virgile. Il est néanmoins malaisé de dire à qui elle s'adresse. Peut-être est-elle une réponse à une demande d'Auguste (*Tu, Caesar, aetas*[203]). Rien n'est moins sûr, mais l'hypothèse ne peut être exclue. Quoi qu'il en soit de cette incertitude, le poète désire se présenter dans l'impossibilité de chanter la gloire du *Princeps* : *Phoebus uolentem proelia me loqui / uictas et urbes increpuit lyra, / ne parua Tyrrhenum per aequor / uela darem*[204]. Pour autant, tout le reste de l'ode est un éloge de l'œuvre d'Auguste et la marque de la reconnaissance de la communauté à l'égard de celui qui est présenté tel un sauveur. Horace suit donc ici le modèle de la sixième *Eglogue* : l'ode n'a plus rien de la légèreté chère au poète, qui pourtant désire l'inscrire dans ce cadre. Cela avait été le procédé suivi par Virgile, refusant de s'adonner au grand genre et qui, dans le même temps, mettant en scène Silène, développait une cosmogonie.

L'*Ode*, I, 6, est dédiée à Agrippa. La *recusatio* n'est pas qu'une introduction au poème, elle en constitue la substance même. Cette fois-ci, plus que la contrainte divine, c'est davantage de la compétence (*culpa ingeni*) que l'argument relève, les deux raisons étant, il est vrai, proches dans l'esprit des poètes : *Nos, Agrippa, neque haec dicere nec grauem / Pelidae stomachum cedere nescii, /*

---

[201] « La première, notre Thalie a daigné s'amuser au vers syracusain, et n'a pas rougi d'habiter les bois. Alors que je voulais chanter les rois et les combats, le dieu du Cynthe me tira l'oreille et m'admonesta : 'Un berger, Tityre, doit engraisser des moutons, mais étirer un chant menu.' Aujourd'hui (car tu ne manqueras pas de poètes, Varus, pour vouloir dire tes louanges et chanter les affreuses guerres), j'essaierai un air champêtre sur un mince roseau. Je ne chante pas ce qu'on m'a interdit de chanter. Si pourtant, ces vers aussi trouvent un lecteur, un lecteur qu'ils séduisent, nos tamaris, Varus, te chanteront, ainsi que tout le bocage ; nulle page n'est plus agréable à Phébus que celle qui porte en tête le nom de Varus », Virgile, *Buc.*, VI, 1-12. Cette *recusatio* n'est pas sans rappeler Callimaque, *Aet.*, 1, 21 sq. Il est possible que Gallus ait aussi servi de modèle (cf. R. O. A. M. Lyne, 1995, p. 36-37). Cf., également, A. Deremetz, 1995, p. 96. Pour la datation des différents poèmes cités, cf. l'annexe 1.

[202] Sur le concept de *uates*, cf. *infra*, p. 551 sq.

[203] Horace, *Carm.*, IV, 15, 4.

nec cursus duplicis per mare Vlixei / nec saeuam Pelopis domum / conamur, tenues grandia, dum pudor / inbellisque lyrae Musa potens uetat / laudes egregii Caesaris et tuas / culpa deterere ingeni[205]. Et de poursuivre son propos en précisant que de tels sujets ne conviennent pas à sa *leuitas*[206]. Dans son *Art poétique*, Horace écrit encore que tout sujet doit être choisi avec minutie afin qu'il soit en rapport avec les forces de l'auteur[207]. C'est pourquoi le poète renvoie Agrippa, dès le début de l'ode, à Varius, familier des grands genres : *Scriberis Vario fortis et hostium / uictor, Maeonii carminis alite, / quam rem cumque ferox nauibus aut equis / miles te duce gesserit*[208].

L'*Ode*, II, 12, correspond au même type de *recusatio*, cette fois-ci à l'adresse de Mécène, le protecteur d'Horace. Les vingt-huit vers du poème lui sont consacrés. A nouveau, la question du talent surgit (*Nolis longa ferae bella Numantiae, / nec durum Hannibalem nec Siculum mare / Poeno purpureum sanguine mollibus / aptari citharae modis*[209]), ainsi que celle des contraintes imposées par la Muse (*Me dulcis dominae Musa Licymniae / cantus, me uoluit dicere lucidum*[210]). Les derniers vers montrent le poète subjugué par sa maîtresse. C'est pourquoi, comme dans l'*Ode*, I, 6, il revient à un autre de chanter la gloire de Rome et les hauts faits d'Auguste (la guerre de Sicile est donnée en exemple) et, cette fois-ci, c'est Mécène lui-même que le Venousan juge le mieux placé : […] *tuque pedestribus / dices historiis proelia Caesaris, / Maecenas, melius ductaque per uias / regum colla*

---

[204] « Phébus, comme je voulais dire les combats et les villes conquises, m'avertit, faisant vibrer sa lyre, de ne pas déployer mes petites voiles au milieu des flots tyrrhéniens », *id.*, 1-4.

[205] « Mais nous, Agrippa, dire ces choses [les exploits d'Agrippa], ou la terrible colère du fils de Pélée, mal instruit à céder, ou les courses du rusé Ulysse, ou les horreurs de la maison de Pélops, nous ne tentons point, faible que nous sommes, ces sujets sublimes, car la pudeur et la Muse qui règne sur notre lyre pacifique nous interdisent de ternir, faute de génie, les mérites du grand César et les tiens », *id.*, I, 6, 5-12.

[206] *Id.*, 17-20.

[207] *Id.*, *A. P.*, 38-41. On se souviendra, également, des v. 314-340 dans le deuxième livre des *Tristes* d'Ovide ou encore de l'exemple de Domitius Marsus, excellent épigrammiste, mais qui se fourvoya, pour avoir méconnu la nature de son talent, en s'attelant à l'épopée (Martial, IV, 29). L'auteur anonyme du *Panégyrique de Messalla* commit la même erreur à en croire de nombreux commentateurs : il était pourtant conscient de l'insuffisance de ses forces (*Pan. Mes.*, 2-4). Les Muses peuvent, nous dit-on, rejeter violemment celui qui, écrivant des vers, n'en a pas les compétences (Catulle, 105). Lorsque Cicéron veut mettre son talent au service de sa patrie et écrire de la philosophie, il ne dit pas qu'il n'y avait pas déjà des ouvrages latins dans ce domaine. Seulement, les personnes qui s'engagèrent dans cette voie ne mesurèrent pas parfaitement leurs forces (Cicéron, *Tusc.*, I, 6).

[208] « A Varius de célébrer, sous les auspices du chant méonien, ton courage et tes victoires sur l'ennemi, pour toutes les batailles que, portés sur des navires ou des chevaux, les fiers soldats ont livrées sous ton commandement », Horace, *Carm.*, I, 6, 1-4.

[209] « Tu ne saurais vouloir que les longues guerres de la féroce Numance, l'irréductible Hannibal, la mer de Sicile empourprée du sang punique, soient mariés aux rythmes sans nerf de la cithare », *id.*, II, 12, 1-4.

[210] « Mais moi, la Muse a voulu que je dise les doux chants de notre souveraine Licymnia », *id.*, 13-14.

minacium[211]. Nous trouvons là un des seuls hommages aux qualités d'écriture de Mécène par un auteur ancien. On peut en toute légitimité douter de sa sincérité : d'ordinaire, les sources aiment à railler aussi bien les vers que la prose de l'ami d'Auguste. A moins qu'elles ne se cantonnent dans un silence courtois, attitude qui fut celle des poètes proches de l'Arétin. L'allusion d'Horace apparaît, par conséquent, d'autant plus suspecte, et laisse à penser qu'elle a un objectif très intéressé : renvoyer un labeur qui ne passionne guère le poète à son propre commanditaire. Refus courtois, donc, puisque la prose de Mécène est ici vantée, alors que le vers ne semble pas à Horace adapté à un tel sujet[212].

Après Varus, Agrippa et Mécène, c'est au tour d'une autre personnalité de premier plan, Iullus Antonius, fils de Marc Antoine et de Fulvie, beau-fils d'Auguste, de voir l'une de ses demandes refusée. Ce dernier avait souhaité voir Horace composer des vers sur le *Princeps*. Le poète usa du même procédé que précédemment en renvoyant la difficile tâche à Iullus Antonius qui avait déjà écrit un consistant poème épique sur Diomède : *Concines maiore poeta plectro / Caesarem* […]. / *Concines laetosque dies et urbis / publicum ludum super impetrato / fortis Augusti reditu forumque/ litibus orbum*[213]. C'est à nouveau l'opposition entre la *leuitas* de l'inspiration d'Horace et la *grauitas* de celui qu'il présente, pour la circonstance, comme son homologue, qui est mise en avant.

Auguste n'a, de prime abord, pas été épargné par la mauvaise volonté du poète. Dans l'épître qui lui est dédiée, Horace demeure sur un registre identique : Virgile et Varius ont su le chanter. Si les goûts du Venousan ne le portaient pas vers les satires (*sermones*), lui aussi chanterait les grands sujets et, parmi eux, bien évidemment, Auguste[214] : […] *sed neque paruom / carmen maiestas recipit tua, nec meus audet / rem temptare pudor, quam uires ferre recusent. / Sedulitas autem stulte quem diligit urget, / praecipue cum se numeris commendat et arte ; / discit enim citius meminitque libentius illud /*

---

[211] « Et toi, dans une histoire en prose tu diras mieux, Mécène, les combats de César et, conduits la chaîne au cou par les rues, les rois menaçants naguère », *id.*, 9-12.

[212] Cf. sur ce point M. Citroni, 1995, p. 313. Il faut noter, outre la courtoisie, l'habileté du poète : quand Horace écrit que Mécène est le plus à même d'écrire l'histoire d'Auguste, il s'inscrit aussi dans un courant de pensée qui veut que les mieux placés, les plus crédibles, pour raconter un ou des événements sont les témoins directs. Sur ce point, cf. L. Morgan, 2000, p. 56 : le chercheur pense que les témoins directs disposaient d'une autorité particulière qui permettait de convaincre les auditeurs. On comprend, dès lors, pourquoi l'*Ode à Pollion* (*Carm.*, II, 1) d'Horace présente d'abord le consulaire comme un grand orateur, un sénateur et un triomphateur, avant d'évoquer dans les paragraphes suivant ses *Histoires*. Sur l'idée que la participation aux événements permettait de garantir l'information, cf. également J. André, 1949, p. 62-63. Voir aussi Sh. Byrne, 1996, p. 157-160 et p. 242-243. Sur la présence de Mécène sur différents théâtres d'opération et sur sa proximité avec Auguste, cf. *infra*, p. 301 sq. Sur l'*Ode*, II, 12, on pourra également consulter P. L. Smith, 1968, p. 61.

[213] « A toi, poète au plectre plus puissant, de chanter César […]. A toi de chanter les jours d'allégresse et les jeux publics qui suivront dans la ville le retour enfin obtenu du vaillant Auguste et le forum veuf de procès », Horace, *Carm.*, IV, 2, 33-34 et 41-44.

[214] *Id.*, *Epist.*, II, 1, 250-257.

quod quis deridet quam quod probat et ueneratur[215]. Auguste a donc tout à perdre d'un hommage rendu par un poète dont la voilure est manifestement trop réduite pour une telle entreprise. C'est le respect qu'Horace éprouve pour le *Princeps*, sa *pietas*, qui rend impossible son éloge.

Toutes les *recusationes* n'ont pas la densité et la longueur de celles que nous venons de citer. Elles s'insèrent, parfois, incidemment, dans un poème *a priori* étranger à ce genre de propos. Ainsi, l'*Ode*, I, 19, relève du poème d'amour et a pour sujet la fictive Glycère dont le nom revient à quelques reprises dans le recueil. Horace se consume d'amour à son endroit et ne peut en détourner son esprit. Le poète en profite pour glisser quatre vers : *In me tota ruens Venus / Cyprum deseruit, nec patitur Scythas / aut uersis animosum equis / Parthum dicere nec quae nihil attinent* [216]. On ne sait pas à qui s'adressent ces propos. L'absence de dédicataire (Horace ne nomme pas, par exemple, Mécène) en fait, d'ailleurs, un cas limite pour définir ces quelques vers comme une *recusatio*. Pourtant, il peut apparaître nécessaire de replacer ces derniers dans le cadre des autres *recusationes* qui, toutes, semblent répondre à des pressions clairement identifiées. La différence, ici, serait que le poète prend les devants, affirmant que son état d'esprit lui interdit tout sujet plus élevé et que toute demande allant dans ce sens est par là même inutile.

Toujours dans l'entourage de Mécène, Properce est, avec Horace, celui qui, à notre connaissance, a le plus multiplié les *recusationes*. On ne manquera pas de noter que ces dernières sont absentes du *Monobiblos*, le seul livre qu'il écrivit avant de faire partie de l'entourage du conseiller d'Octavien/Auguste. Il est tout aussi frappant de constater que la première pièce du second livre inclut une *recusatio* adressée à son puissant protecteur. Le poème débute avec force : *Ingenium nobis ipsa puella facit*[217]. Comme dans l'ode d'Horace au sujet de Glycère, il s'agit de montrer que l'esprit du poète n'est plus libre pour d'autres thèmes : Cynthie l'occupe tout entier et est l'unique source de son inspiration. Dès lors, il ne saurait chanter les sujets graves qui ont, semble-t-il, la faveur de Mécène, bien qu'il eût souhaité, si les destins l'avaient permis, chanter l'histoire de César et, à ses côtés, celle de son protecteur (*bellaque resque tui memorarem Caesaris, et tu / Caesare sub magno cura secunda fores*[218]). Après une longue tirade sur les thèmes qu'il aurait pu aborder, Properce en vient au fait : *Sed neque Phlegraeos Iouis Enceladique tumultus / intonet angusto pectore Callimachus/ nec mea conueniunt duro praecordia uersu / Caesaris in Phrygios condere nomen auos. / Nauita de uentis, de*

[215] « Mais des vers sans grandeur iraient mal à ta majesté, et la pudeur m'interdit l'audace d'entreprendre ce que mes forces se refuseraient à soutenir. Or, le zèle indiscret, dans sa sottise, nous rend importuns à celui que nous aimons, surtout quand ce zèle veut se mettre en valeur sous une forme artistique et rythmée : car chacun apprend plus vite et retient plus volontiers ce qui le fait rire que ce qui mérite sa louange et son respect », *id.*, 257-263.

[216] « Fondant tout entière sur moi, Vénus a déserté Chypre, et elle ne souffre point que je dise les Scythes ou la volte-face du cavalier parthe, et tout cela ne m'intéresse en rien », *id.*, *Carm.*, I, 19, 9-12.

[217] « Le génie qui m'inspire, c'est ma maîtresse », Properce, II, 1, 4.

[218] « Ce que je raconterais ce sont les guerres, c'est l'histoire de ton cher César, et, sous le grand César, c'est toi qui serais le second objet de mes soins », *id.*, 25-26.

tauris narrat arator / et numerat miles uulnera, pastor ouis ; / nos contra angusto uersantis proelia lecto : / qua pote quisque, in ea conterat arte diem[219]. Le raisonnement est traditionnel et ne diffère guère de celui que nous avons pu rencontrer chez Horace.

L'*Elégie*, III, 9, est la seconde *recusatio* incontestable du recueil. Elle est intéressante car, d'une part, elle innove quelque peu dans son argumentaire, d'autre part, elle fait explicitement allusion à l'action de Mécène pour le conduire sur des voies que le poète juge ne pas être les siennes : *Maecenas, eques Etrusco de sanguine regum, / intra fortunam qui cupis esse tuam, / quid me scribendi tam uastum mittis in aequor ? / non sunt apta meae grandia uela rati. / Turpe est, quod nequeas, capiti committere pondus / et pressum inflexo mox dare terga genu*[220]. La nouveauté de l'argument vient du fait que Properce se modèle sur son puissant protecteur pour justifier son refus de se lancer dans les grands genres. Le raisonnement est étayé un peu plus bas et se veut imparable : *At tua, Maecenas, uitae praecepta recepi / cogor et exemplis te superare tuis*[221]. Et de rappeler que l'Arétin, promis aux honneurs suprêmes, s'était refusé à exercer les charges les plus prestigieuses. En dépit du soutien inconditionnel d'Auguste, *parcis et in tenuis humilem te colligis umbras : / uelorum plenos subtrahis ipse sinus*[222]. Properce, selon toute vraisemblance, souhaite établir entre lui et Mécène la même relation qu'entre l'Arétin et le *Princeps* : un soutien inconditionnel dans le respect de la nature de chacun. Car : *omnia non pariter rerum sunt omnibus apta / fama nec ex aequo ducitur ulla iugo*[223]. Le développement est subtil et certainement efficace (ou du moins embarrassant). Le rejet des grands genres est parfois jubilatoire et catégorique : *A ! ualeat, Phoebum quicumque moratur in armis. / Exactus tenui pumice uersus eat, / quo me Fama leuat terra sublimis*[224]. Le propos est ferme et

[219] « Pour dire le tumulte dans les champs de Phlégra et la lutte de Jupiter et d'Encelade, il faudrait une voix de tonnerre : Callimaque n'a pas la poitrine assez large ; les vers mâles ne conviennent pas à mes forces et je ne ferai pas à César sa place parmi ses aïeux phrygiens. Le pilote parle des vents, le laboureur de ses taureaux, le soldat compte ses blessures, le pâtre ses brebis ; moi je livre combats après combats sur une couche étroite : que chacun passe donc ses jours dans la carrière où il excelle », *id.*, 39-46.

[220] « Mécène, toi qui es du sang royal d'Etrurie et simple chevalier, tu n'as qu'un désir, borner ta fortune : pourquoi veux-tu lancer ma Muse sur le vaste Océan ? Les larges voiles ne vont pas à mon esquif. C'est une honte quand on ne peut le porter de se mettre un fardeau sur la tête, puis, ployant sous le faix, de fléchir le genou et tourner le dos », *id.*, III, 9, 1-6. Sur cette élégie, cf. B. K. Gold, 1982.

[221] « Mécène, j'ai recueilli tes préceptes de vie et je suis bien obligé de triompher en t'opposant ton propre exemple », Properce, III, 9, 21-22.

[222] « Tu te montres réservé, tu te fais humble et petit et tu t'effaces dans l'ombre : le vent gonfle tes voiles ; tu te dérobes au vent », *id.*, 29-30.

[223] « Tout ne convient pas à tous également ; la renommée prend sa source à plus d'un sommet », *id.*, 7-8.

[224] « Retienne qui voudra Phébus sous les armes ! Vive le vers léger, bien poli et limé ; c'est par lui que la Renommée m'élève jusqu'aux nues », *id.*, 1, 7-9.

n'appelle aucune contestation. Déjà, dans le précédent livre, Properce avait affirmé sa préférence pour la *leuitas* : *Hic me tam gracilis uetuit contemnere Musas / iussit et Ascraeum sic habitare nemus*[225].

Meilleur camarade que son acolyte Horace, qui n'hésitait pas à se défausser sur un tiers, le poète préfère parfois remettre à un avenir, dont il se garde bien de préciser s'il est proche ou lointain, la rédaction de vers dans un des grands genres. Après avoir écrit qu'il chanterait les triomphes d'Auguste, Properce conclut : *Haec ego castra sequar ; uates tua castra canendo / magnus ero : seruent hunc mihi fata diem ! / Ut, caput in magnis ubi non est tangere signis, / ponitur hac imos ante corona pedes, / sic nos nunc, inopes laudis conscendere carmen, / pauperibus sacris uilia tura damus. / Nondum etiam Ascraeos norunt mea carmina fontis, / sed modo Permessi flumine lauit Amor*[226]. L'argument est plus subtil qu'il n'y paraît : les élégiaques présentaient régulièrement leur poésie comme un chant de jeunesse. Viendrait le temps où leur inspiration se déploierait sur des thèmes plus nobles car plus graves. En attendant, le poète pouvait en toute tranquillité se consacrer à sa Muse. Le vers élégiaque ne saurait en effet convenir à la *grauitas* des thèmes réclamés : principe de convenance insurmontable[227].

Enfin, Properce profite d'un éloge de Virgile et de l'*Enéide* dont la composition est en cours (*Nescio quid maius nascitur Iliade*[228]), pour distinguer son chant de celui de son glorieux aîné. A ce dernier, dit le poète, de célébrer la bataille d'Actium. Mais l'élégie lui revient et c'est elle qui lui vaudra la renommée[229]. Ici encore, il ne s'agit pas à proprement parler d'une *recusatio*. Le poète ne répond pas à une sollicitation particulière. Il n'empêche : il prend bien soin de délimiter son champ d'action[230].

On l'a dit, bien des auteurs ont voulu voir dans les extraits cités ici la marque de la résistance des poètes aux pressions auxquelles ils étaient soumis. Le livre IV de Properce, qui aborde des thèmes nobles, serait le signe de son renoncement et la marque de la victoire de son obstiné protecteur

---

[225] « [L'Amour] qui m'interdit le dédain des Muses légères et me força d'habiter le bois sacré d'Ascra », *id.*, II, 13, 3-4.

[226] « Voilà les camps que je suivrai, les camps que je chanterai et qui feront de moi un grand poète : puissent les destins me réserver un pareil jour ! Quand on ne peut pas atteindre à la tête des grandes statues, on dépose la couronne à leurs pieds ; ainsi moi maintenant, incapable d'élever le ton à la hauteur de la louange, j'apporte un vil encens et de pauvres offrandes. Mes vers ne connaissent pas encore les sources d'Ascra ; l'Amour ne les a trempés que dans l'onde du Permesse », *id.*, 10, 19-26. Sur cette élégie, cf. W. J. Tatum, 2000. Il y décèle l'influence de Virgile (VI[e] *Eglogue*) et peut-être de Gallus (*id.*, p. 395-396).

[227] Sur ces considérations, cf. G. Tronchet, 2006, notamment p. 676-677.

[228] « Je ne sais quoi va naître de plus grand que l'*Iliade* », Properce, II, 34, 66.

[229] *Id.*, 55-94.

[230] Du même ordre, peut-être, l'*Elégie*, III, 3, où Properce, qui croyait enfin pouvoir approcher « ses faibles lèvres de ces grandes sources où s'abreuva jadis le vieil Ennius » (v. 5-6), se voit interdire la poésie héroïque par Phébus, vite rejoint par Calliope : là n'est pas son domaine.

(Auguste à cette époque, selon certains) sur la volonté de l'artiste[231]. S'il n'y avait la sixième *Eglogue*, qui évoque les liens entre Virgile et Alfénus Varus, on serait tenté de croire que les *recusationes* ne s'adressent qu'à des familiers d'Octavien/Auguste. Il est vrai que rien d'aussi marqué n'apparaît chez Ovide qui offre pourtant une production importante. Rien n'indique aussi expressément qu'il a été l'objet de sollicitations pressantes (ce qui, en soi, ne prouve rien). Lorsqu'il avoue renoncer aux grands genres, c'est toujours à la suite de l'intervention d'un dieu qui lui ordonne de suivre la nature qui est la sienne, ou pour ne pas outrepasser ses capacités. Aucune personnalité n'est jamais mentionnée[232]. L'œuvre de Tibulle n'offre pas non plus d'exemple équivalent aux *recusationes* des poètes dans le giron de Mécène. On sent toujours chez lui une tension entre les genres prestigieux et la *leuitas* de sa Muse, mais ni Messalla ni une quelconque personnalité autre ne paraît avoir souhaité l'entraîner vers des cieux différents de ceux qu'il avait choisis en toute liberté. Au final, le nombre de *recusationes* venant des poètes fréquentant Mécène est assez élevé (une épître et quatre odes d'Horace, trois élégies de Properce[233]). Seul Virgile (la sixième *Eglogue* étant antérieure à sa rencontre avec le conseiller d'Octavien) n'en a pas composé, d'où peut-être l'image d'un personnage timoré, faible et courtisan, qui a parfois été développée dans la recherche moderne. On ne connaît pas suffisamment l'œuvre des autres poètes du « cercle » pour en savoir plus[234]. Il semble que Varius composa plusieurs œuvres importantes dans les grands genres sans que cela lui pose problème. Il est difficile de présumer *a priori* que cela ne correspondait pas à un choix personnel.

La difficulté d'interprétation des *recusationes* a, en toute logique, donné lieu à une littérature abondante. Les chercheurs ne concluent pas toujours de leur existence que l'indépendance des poètes était réduite. Des auteurs défendent, en effet, l'idée que la *recusatio* est d'abord et avant tout un *topos*

---

[231] Du moins est-ce ainsi que le livre IV est le plus souvent interprété. *Contra*, cf. W. Suerbaum (1964) pour qui l'*Elégie*, IV, 1, serait elle aussi, à travers le discours d'Horus et la deuxième partie de la pièce, une *recusatio*. Certes, Properce s'engage dans un premier temps à écrire des élégies étiologiques (on reconnaît ici l'influence de Callimaque), mais il ne manquera pas de revenir à l'élégie amoureuse. Horus prévient Properce : Apollon ne répondra pas à ses attentes et son inspiration se tarira vite. Le poète risque de rapidement rencontrer ses limites (Properce, IV, 1, 71-74). J. P. Hallett (1972) va plus loin, sans vraiment convaincre : ce n'est pas seulement cette pièce qu'il faut entendre comme une *recusatio*, mais toutes les élégies romaines (1, 2, 3, 4, 6, 9, 10 et 11). Elles forment une *recusatio* aux dimensions inhabituelles (la « Propertius' Grand *Recusatio* », *id.*, p. 286). Ces poèmes étiologiques « are far from pro-roman in their message » (*id.*, p. 288). Même idée chez S. Viarre, 2002. Quelle que soit l'interprétation privilégiée, notons toutefois que les pressions n'en demeurent pas moins réelles.

[232] Cf., par exemple, Ovide, *Amor.*, I, 1 et II, 18 ; *Tr.*, II, 314-340.

[233] Horace, *Carm.*, I, 6 ; II, 12 ; IV, 2 et 15 ; *Epist.*, II, 1, 250-259 ; Properce, II, 1 et 10 ; III, 9. Ces *recusationes* ont été composées en réponse à la demande d'un tiers. D'autres existent, nous l'avons vu (par exemple Horace, *Carm.*, III, 25), sans pareille mention, mais il est difficile d'assurer qu'elles avaient la même finalité. Pour autant, elles purent être la réponse à des pressions persistantes.

[234] Sur la dénomination de cercle, impropre, cf. *infra*, p. 248 sq. Cette terminologie est très souvent adoptée par les auteurs que nous allons mentionner. Nous n'utiliserons pas les guillemets lorsque nous retranscrirons leur pensée.

littéraire. On en trouve dès Callimaque qui put servir de modèle aux poètes augustéens. L'héritage hellénistique paraît prégnant dans leur composition. Elles sont, sans conteste, constituées d'une bonne part de jeu poétique (notamment l'expression de faux regrets, d'une fausse humilité), d'un peu d'ironie et d'une part de convention[235]. A. Deremetz est l'un de ceux qui insistent sur cet héritage. Selon lui, la *recusatio* servait d'abord et avant tout à défendre une certaine conception de la poésie, elle aidait à se définir[236]. Il est vrai qu'elle était une manière de se rattacher à un genre littéraire. Dans le même esprit, L. Duret souligne que les *recusationes* étaient moins dues à un manque de confiance des poètes en leurs forces qu'à leur fidélité à l'alexandrinisme qui refusait les grands genres[237]. L'idée que les poètes défendaient le genre qui correspondait le mieux à leur nature, alors que le prestige de l'épopée était évident, est pour le moins intéressante. On sait, en outre, que les grands aristocrates romains aimèrent à être chantés par les poètes[238]. Il est, par conséquent, logique qu'Auguste ait souhaité la même chose[239]. Pour autant, ce type d'explication n'a pas mis fin à l'idée que les *recusationes* furent la marque d'une volonté extérieure coercitive, et c'est pourquoi elles ont souvent été interprétées comme un témoignage de la dépendance des poètes à l'égard des Grands[240]. Les personnalités que nous avons citées étaient des personnalités politiques de premier plan à Rome et non de simples amis avec lesquels un poète était *a priori* susceptible de parler d'égal à égal. Dès lors, les *recusationes* témoigneraient de la volonté d'influencer la production des poètes et une hypothèse plausible serait qu'elles marquent la rebellion, au moins temporaire et toujours courtoise, des présumées victimes.

---

[235] Sur ce point, cf. P. L. Smith, 1968, p. 57-58 en particulier. Sur les *recusationes* et l'influence de Callimaque, on se réfèrera à W. Wimmel, 1960. Cette influence est reconnue par Properce (III, 9, 43). Plus largement, l'esthétique callimachéenne est régulièrement invoquée par les élégiaques pour refuser les grands genres.

[236] A. Deremetz, 1995, p. 318 sq. La question est de savoir si cette nécessité était ressentie parce que l'on voulait contraindre les poètes à exercer leur talent dans un genre autre que celui qui avait leur prédilection, ou simplement pour donner plus de lustre à la poésie dite légère face à la prééminence, évidente dans tous les esprits, de l'épopée. Sur ce point, cf., également, D. Voisin, 2000, p. 307-308 et 2002, p. 355 sq., et G. Davis, 1991, p. 28-36 (« pertaining to genre »).

[237] L. Duret, 1983, p. 1477-1478.

[238] Ennius fit l'éloge de Scipion (Cicéron, *Arch*., 22), Archias chanta Marius et Lucullus (*id.*, 21), M. Furius Bibaculus chanta Jules César (dans les *Annales Belli Gallici* : cf. Horace, *Serm.*, II, 5, 41 ; Pseudo-Acron, *ad Hor. Serm.*, II, 5, 41 ; H. Bardon, 1952, p. 363-364). Théophane de Mitylène se fit l'historien des exploits de Pompée (Cicéron, *Arch.*, 24). Il n'est pas impossible que Varron d'Atax ait chanté Jules César dans son *Bellum Sequanicum* (cf. M. C. Howatson, éd., *Dictionnaire de l'Antiquité*, 1993, p. 1031, = *The Oxford Companion to Classical Literature*, 1989), mais il paraît difficile, à la lecture de Priscien (GLK 2, p. 497) d'être affirmatif.

[239] R. O. A. M. Lyne, 1995, p. 35-36. Point de vue que ne partage pas P. White, 1993, p. 140-141.

[240] Si A. Deremetz (1995, p. 318) fait une analyse toute littéraire des *recusationes*, il remarque que ce n'est pas l'interprétation la plus courante. Pour une autre vision, cf. A. Loupiac, 1999, p. 76-77 (à propos de l'*Eglogue* VI). R. McNeill (2001, p. 115-116) ajoute que les poètes craignaient de ne pas être à la hauteur de la tâche et de risquer la disgrâce, ou du moins le mécontentement d'Auguste. On pourra, enfin, se reporter à P. White, 1993, p. 81-82.

2- *Tua, Maecenas, haud mollia iussa* (*Georg.*, III, 40-41) : la contrainte acceptée ?

Pour importantes qu'elles soient, les *recusationes* ne sont pas le seul élément qui a amené à songer à une instrumentalisation des poètes augustéens. A l'appui de ce sentiment, certains indices laissant à penser que les poètes ont parfois accepté des sujets imposés : c'est du moins ce qu'ont déduit certains chercheurs du très discuté *haud mollia iussa* des *Géorgiques* : *Interea Dryadum siluas saltusque sequamur / intactos, tua, Maecenas, haud mollia iussa*[241]. Ces deux vers viennent après la promesse du Mantouan d'élever un temple à Octavien sur les bords du Mincio. L'expression pose le problème du rôle de Mécène dans la genèse de l'ouvrage. Si l'on en reste à une lecture littérale, Virgile attribue à son protecteur un rôle prépondérant, voire contraignant. Les commentateurs n'ont pas manqué de gloser sur ces vers et tout particulièrement sur le sens à donner à *haud mollia iussa*. L'une des difficultés réside dans la traduction de deux termes : *mollia* (doux ? souples ? tendres ? mous ?), d'une part, *iussa* (ordres ? encouragements ? volontés ? prière ?), d'autre part. Déjà Servius avait commenté le passage : *ac si diceret : non meo ingenio, sed tuo fretus imperio ad hoc carmen accessi*[242]. On notera l'équivalence établie dans la glose entre *iussa* et *imperium* dont le sens est particulièrement fort. Le terme *iussa* prouverait alors que les *Géorgiques* furent un ouvrage de commande. Si l'assimilation *imperium/iussa* est effectivement établie, quelle liberté reste-t-il au poète ? de quelle indépendance jouit-il encore face à son *patronus* ? comment ne pas soupçonner une instrumentalisation quand ce même patron est pour le moins engagé dans la vie politique de son époque ? C'est pourquoi des trésors d'ingéniosité ont été développés pour tenter d'édulcorer l'expression incriminée.

Jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle, le commentaire de Servius n'a pas été remis en cause et l'idée d'une contrainte exercée sur Virgile était acceptée de tous. Les choses évoluèrent essentiellement au XIX^{e} siècle et, depuis, les interprétations se sont multipliées, plutôt dans l'optique de minorer le sens de la litote[243]. Démarche curieuse, d'ailleurs, si l'on tient compte du fait que cette figure de rhétorique a déjà pour objectif de dire le moins pour faire entendre le plus. On s'interroge, dès lors, sur la validité d'une démarche qui prétend arrondir les contours encore trop abrupts d'une figure de style.

---

[241] « En attendant, attachons-nous aux forêts et aux gorges boisées, séjour des Dryades, sujet auquel personne n'a encore touché, mais tâche difficile que m'imposent tes ordres, ô Mécène », Virgile, *Georg.*, III, 40-41.

[242] « C'est comme si le poète disait : j'ai entrepris ce poème avec l'appui non pas de mon talent, mais de ton ordre », Servius, *ad Verg. Georg.*, III, 40-42. Cf., également, Probus (*ad Verg. Georg.*, III, 40) : *hoc est : scribamus carmen agreste imperatum a Maecenate*.

[243] Pour une bonne vision (quoique sans doute un peu trop franco-française) de ce débat, cf. E. de Saint-Denis, 1968. Cf., également, Cl. O. Reure, 1891, p. 81, n. 2.

Sh. Byrne a relevé les occurrences des différentes formes de *iubeo* chez Virgile[244] : elle en relève vingt-quatre dont vingt-deux dans l'*Enéide*. A chaque fois, il faut y voir un ordre donné par un dieu ou un homme. Pourtant, elle ne voit plus dans les *iussa* des *Géorgiques* que des encouragements très généraux. Elle pense d'ailleurs retrouver cette signification dans un précédent poème de Virgile, la *Bucolique*, VIII, adressée cette fois-ci à Pollion : *A te principium ; tibi desinam : accipe iussis / carmina coepta tuis, atque hanc sine tempora circum / inter uictricis hederam tibi serpere laurus*[245]. Pour Sh. Byrne, la chose est claire : « It is obvious that in literary contexts forms of *iubeo* came to describe requests that friends made to poets, and signified far less urgency or exigency than synonyms such as *impero*[246]. » On notera que le verbe *iubere* peut en effet avoir un sens plus faible que « ordonner » et signifier « inviter à », « engager à », « souhaiter »[247].

D'autres auteurs ont davantage insisté sur le sens de *mollia* : ainsi, J.-G. Préaux pense que le terme se rapporte à un genre littéraire : il s'agissait pour Virgile d'abandonner définitivement sa précédente inspiration, légère (*leuis*), pour se lancer dans un genre nouveau, le poème didactique (mais, comme le note à juste titre E. de Saint-Denis, pour qu'il en soit ainsi, il ne faudrait pas que cette épithète soit accolée à *iussa*, qu'elle désigne selon toute évidence, mais à un substantif désignant une poétique, introuvable ici[248]).

Plus largement, les prises de position réhabilitant la liberté de Virgile sont si nombreuses qu'on ne peut en citer que quelques-unes. P. van de Woestijne est souvent cité : Mécène était trop libéral pour avoir été jusqu'à commander un ouvrage sur un thème précis. Il put évoquer, parfois, un thème (les louanges du prince), mais n'alla pas au-delà de la suggestion. D'ailleurs, s'il avait été le promoteur du poème, les vers si controversés se trouveraient à son début ou à la fin, mais certainement pas au livre III. Dans tout le prologue de ce chant, Virgile se montre impatient de chanter la louange d'Octavien. Mécène se serait contenté de le presser d'achever ce qu'il avait déjà entrepris avant de se consacrer à son nouveau projet[249]. J.-M. André a supposé que l'expression *haud mollia iussa* n'était

---

[244] Sh. Byrne, 1996, p. 103-108. On remarquera que A. Fougnies (1947, p. 46) avait déjà, mais de manière beaucoup moins approfondie, noté les différentes acceptions de *iussa* et son utilisation dans une églogue avec le sens de « prière ». B. K. Gold (1982, p. 108-109) a étudié le sens de *sub tua iussa* dans Properce, III, 9, 52 (elle ne donne pas à l'expression son sens littéral). Cf., également, J.-M. André, 1967, p. 131-132 et P. White, 1993, p. 266-268.

[245] « Par toi j'ai commencé, par toi je finirai : accepte ces vers entrepris à ton instigation, et souffre qu'autour de tes tempes ce lierre se glisse parmi les lauriers de la victoire », Virgile, *Buc.*, VIII, 11-13.

[246] Sh. Byrne, 1996, p. 104.

[247] A. Ernout et A. Meillet, 1932. Sur la question sémantique, cf. aussi Cl. Marangoni, 2002-2003, en particulier p. 77, qui défend une position plus nuancée que Sh. Byrne et compare les ordres de Mécène à ceux que la Muse donne aux poètes (*id.*, p. 89).

[248] J.-G. Préaux, 1959, p. 92-103. Pour la critique de cette hypothèse, cf. E. de Saint-Denis, 1968, p. 204.

[249] P. van de Woestijne, 1929. On s'étonne néanmoins que Virgile ait porté un tel regard sur son travail en cours et qu'il l'ait si clairement fait savoir. D'autant que les *Géorgiques* constituent son poème le plus achevé et qu'il

rien d'autre qu'un aimable badinage[250], et J. F. Makowski le rejoint quand il évoque un jeu de mot plaisant résidant dans la juxtaposition dans la même phrase du nom de Mécène et de l'expression[251]. P. Grimal propose sa propre traduction : la litote signifierait « des invitations très fermes », une voie moyenne entre l'« invitation à une tâche difficile » et l'« ordre impératif ». Mais, avoue-t-il, c'est moins l'expression en elle-même qui compte que le contexte : Mécène ne ferait rien d'autre qu'inciter Virgile à compléter son poème sur la terre par un ou des livres (si l'on prend en considération l'apiculture) sur l'élevage, ce qui constituait un véritable défi dans la mesure où cette activité avait été jusque là négligée par les poètes[252]. P. White note pour sa part que le terme *iussa* est d'un usage conventionnel dans les requêtes littéraires[253].

Cette vision des choses, cependant, est loin d'être acceptée par tous et les efforts déployés pour expliciter l'expression témoignent de la vigueur du débat (et des insuffisances des solutions proposées). Des auteurs renommés ont persisté à voir dans ces fameux *iussa* la preuve des pressions que subissaient les poètes dans l'entourage de Mécène pour écrire en faveur d'Octavien[254]. De ce point de vue, A. Powell émet un avis assez catégorique : « In reality he [Maecenas] was a thorough and supremely trusted partisan of the civil wars […]. Virgil's measured references to Maecenas were also – to contemporaries – references to Octavian. When Virgil described his work as a response to Maecenas' instructions, that too would be taken as a reference to Octavian's authority[255]. » Or, si l'on pouvait résister à la volonté de Mécène, il était plus difficile de s'opposer à celle d'Octavien.

---

paraît difficile d'y trouver des marques d'impatience. Il est tout aussi surprenant que Virgile n'ait jamais rédigé ce poème qu'il était soi-disant si impatient de composer.

[250] J.-M. André (1967, p. 131-132) : *mollia* se réfère bien au genre et Virgile veut signifier, « en badinant, dans un langage d'initiés, que ce programme n'a rien de léger, rien de bucolique, rien d''Arcadien' ».

[251] *Mollis* signifie « souple », « tendre », « flexible », mais également « efféminé », « mou ». Le terme est d'ailleurs utilisé dans ce sens plus tôt dans le poème (Virgile, *Georg.*, I, 57). Or, nous dit J. F. Makowski, pour les contemporains comme pour la postérité, Mécène était l'incarnation de la *mollitia* (cf. Suétone, *Aug.*, 86 ; Velléius Paterculus, II, 88, 2 ; Pline l'Ancien, *H. N.*, VIII, 170 ; Juvénal, *Sat.*, 12, 39 ; Tacite, *Ann.*, I, 54 ; Sénèque, *ad Luc.*, CXIV, 6 et 8 ; Dion, LIV, 17, 5). Il y aurait donc ici une facétie de Virgile (J. F. Makowski, 1985, p. 57-58).

[252] Il y aurait donc eu deux *Géorgiques*, les premières comprenant uniquement les deux premiers chants. L'idée initiale demeure, par conséquent, celle de Virgile, Mécène l'ayant seulement conseillé au cours de la rédaction (P. Grimal, 1985a, p. 114-116 et 144).

[253] P. White, 1993, p. 136. Cf., également, D. Voisin, 2000, p. 246-252. Pour d'autres prises de position en faveur de la libre inspiration, cf. A. Fougnies, 1947, p. 46 et L. P. Wilkinson, 1969.

[254] Cf. A. Rostagni, 1939, p. 306, n. 2 ; J.-P. Brisson, 1966, p. 176-178 (la protection de Mécène se payait d'une certaine dépendance et Virgile ne montra guère d'enthousiasme pour rédiger son poème) ; H. Bardon, 1968, p. 70 (qui se prononce pour une interprétation littérale) ; E. de Saint-Denis, 1968 (qui défend avec force et la glose servienne et la dimension propagandiste de la littérature augustéenne).

[255] A. Powell, 2008, p. 238-239. Il rencontre ici l'opinion de A. Cartault (1922, p. 79-80 et 83) : Mécène n'était qu'un intermédiaire. Les ordres étaient, en fait, ceux d'Octavien.

A. Loupiac, elle aussi, tend à penser que l'expression témoigne d'une politique visant à mettre la poésie au service de l'entreprise de rénovation politique et morale d'Auguste[256]. Car, bien sûr, de telles pressions masqueraient un objectif précis. Souvent, on a argué qu'il s'agissait de favoriser le retour des Italiens dans les campagnes, retour à la terre salutaire car synonyme de régénération morale[257]. Quoi qu'on puisse penser de ces hypothèses, sur lesquelles nous reviendrons[258], il est vrai que l'utilisation du terme *iussa* dans le champ littéraire est troublant, surtout si on rapproche son usage de l'existence des *recusationes*.

3- L'augustéisme de Varius

Varius, proche de Mécène mais aussi d'Auguste[259], est sans doute celui qui, avec Virgile, est le plus souvent considéré comme un poète de cour[260]. En cela, il mérite une attention toute particulière. Il est possible de reconstruire le schéma qui fait de lui l'un des chantres du pouvoir augustéen. Cette vision a été facilitée par la disparition de la quasi totalité de ses vers, d'où des débats interminables, dont nous nous ferons ici l'écho, sur la teneur des poèmes qu'il écrivit.

3. 1- Le *De morte* : des allusions à l'actualité politique ?

Les soupçons d'augustéisme naissent avec le *De morte*, probablement composé avant 40 puisqu'il apparaît que Virgile s'est inspiré de certains vers du poème dès la rédaction des *Bucoliques*. Nous avons là un *terminus ante quem*[261]. Les seuls vers du *De morte* dont nous disposions sont ceux que Macrobe cite dans son ouvrage (douze au total) et ils servirent à chaque fois, à en croire l'auteur latin, dans l'un ou l'autre de ses poèmes, de modèle au poète mantouan[262]. Deux des fragments sont à

[256] A. Loupiac, 1999, p. 4.

[257] Cf. R. Marache, 1955, p. 2 ; B. Otis, 1964, p. 146-147. Contre cette idée, cf. J. Perret, 1959a, p. 74.

[258] Cf. *infra*, p. 72 sq. et 587 sq.

[259] Sur sa proximité avec Octavien/Auguste, cf. Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 2 (où Varius et Auguste parlent de la pièce composée par ce dernier et intitulée *Ajax*) et Quintilien, *I. O.*, VI, 3, 78 (*L. Varo Epicurio, Caesaris amico*). Sur ses liens avec Mécène, cf. Horace, *Serm.*, I, 5, 39 sq.

[260] A. Rostagni (1939, p. 345) souligne qu'il fut quasiment le poète officiel du régime. H. Bardon (1956, p. 33) en fait le vrai « poète du principat ». A. Loupiac (1999, p. 59) indique que le tragédien se mit « sans ambage » au service d'Auguste. L'augustéisme de Varius, contesté par les différents travaux de P. V. Cova, est affirmé tout à la fois par M. Gigante, H. D. Jocelyn et W. Wimmel qui tentent d'en mesurer la portée.

[261] La datation du poème fait débat. On a pensé qu'il s'inspirait de l'enseignement de Philodème de Gadara et de son traité *περὶ θανάτου* dont on a parfois supposé qu'il avait été rédigé en 43 avant n. è. (T. Kuiper, 1925, p. 96 ; A. Momigliano, 1941, p. 383). A. Rostagni (1933, p. 393) propose une fourchette entre 43 et 39. Pour M. Gigante (1991, p. 101 et, *id.*, 2001, p. 19), il fut composé juste après le *Catalepton* de Virgile.

[262] Macrobe, *Saturn.*, VI, 2, 19, 20, 39 et 40 (pour les vers des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et de l'*Enéide* correspondants, cf. respectivement *Georg.*, III, 117-118 ; *Buc.*, VIII, 85-89 ; *Aen.*, VI, 621-622 ; *Georg.*, II, 506).

l'origine d'interprétations tendant à démontrer un augustéisme précoce chez Varius[263]. Très discutés, ces quelques vers ont paru à certains comporter une dimension anti-antonienne : *Vendidit hic Latium populis agrosque Quiritum / eripuit : fixit leges pretio atque refixit*[264]. On perçoit à la lecture de cet extrait une condamnation de la vénalité en politique qui fausse le fonctionnement régulier de l'Etat et fait fi des intérêts des citoyens. Peut-être y a-t-il une allusion aux proscriptions[265]. Mais le nœud du problème est ailleurs : qui se cache derrière le *hic* employé par Varius ? On a parfois accordé beaucoup de créance à l'interprétation de Servius qui reconnaît dans cette condamnation la personnalité d'Antoine[266]. La rédaction durant les guerres civiles du *De morte* rend vraisemblable cette hypothèse, mais il est impossible d'en avoir une preuve formelle.

Un deuxième extrait de Varius a été abondamment commenté : *Incubet et Tyriis atque ex solido bibat auro*[267]. La logique voudrait, si l'identification du fragment précédent est exacte, qu'il s'agisse à nouveau d'une dénonciation d'Antoine. Des auteurs anciens ont, d'ailleurs, mentionné la passion d'Antoine pour la vaisselle en or[268].

Il est difficile de connaître le sujet exact du *De morte*. On a cependant parfois avancé au XIX^e^ siècle, sans véritable argument, que le sujet du poème était le meurtre de Jules César. On a même préféré le titre de *De morte Caesaris* à celui de *De morte* donné par Macrobe[269]. Il n'en demeure pas moins que les allusions à Antoine, dont on voit bien qu'elles pouvaient servir la cause d'Octavien, sont traditionnellement admises.

La persistance des références au *De morte* de Varius dans l'œuvre de Virgile témoigne au moins de l'importance du poème dans l'histoire littéraire augustéenne.

[263] Pour une interprétation de ces deux fragments, cf. en particulier M. Leigh, 1996, 172-173.

[264] « Celui-ci a vendu le Latium à des étrangers ; il a dépouillé les citoyens de leurs champs ; il s'est fait payer pour graver des lois et pour les annuler », Macrobe, *Saturn.*, VI, 1, 39 (= *Fr.* 1, Morel).

[265] A. S. Hollis, 1977, p. 188-189. Plus largement, le chercheur discute le contenu de l'ensemble du poème.

[266] Servius, *ad Verg. Aen.*, VI, 622-623 : *possumus Antonium accipere secundum Ciceronem in Philippicis* (« Nous pouvons comprendre Antoine selon Cicéron dans ses *Philippiques* »). Les vers de Virgile ici commentés par le scholiaste (*Vendidit hic auro dominumque potentem / imposuit ; fixit leges pretio atque refixit*, *Aen.*, VI, 622-623) reprendraient presque mot pour mot ceux de Varius afin de rappeler l'allusion de ce dernier à Antoine (A. S. Hollis, 1977, p.188). Pour la référence à Cicéron, cf. *Phil.*, XII, 5, 12. Pour une interprétation du fragment, cf. M. Dewar, 1988, p. 561-562.

[267] « Pour coucher dans la pourpre de Tyr et boire dans de l'or massif », Macrobe, *Saturn.*, VI, 1, 40 (= *Fr.* 2, Morel).

[268] Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXIII, 50 ; Plutarque, *Ant.*, 9, 8. Pour une lecture anti-antonienne de ces vers, cf. A. Rostagni, 1939, p. 344-345 ; H. Bardon, 1956, p. 29 ; A. S. Hollis, 1977 ; D. Romano, 1987 ; M. Gigante, 1991, p. 105 et *id.*, 2001, p. 20-21 ; A. Powell, 2008, p. 138 sq. Pour une critique de cette identification, cf. P. V. Cova, 1989, p. 67.

[269] Cf., au début du XX^e^ siècle encore, Fr. Plessis, 1909, p. 284. Cette suggestion a été combattue par A. Rostagni (1933, p. 391-404). Aujourd'hui, c'est la thèse d'un poème philosophique d'obédience épicurienne qui domine (cf. M. Gigante, 1991, p. 100).

3. 2- Le *Thyeste* : une tragédie au service d'Octavien ?

Les quelques vers du *De morte* précédemment évoqués ne pouvaient à eux seuls suffire à faire de Varius un poète augustéen. La représentation supposée d'une tragédie, le *Thyeste*, lors des jeux donnés à l'occasion du triple triomphe d'Octavien en 29 avant n. è., ainsi que la somme perçue par Varius en guise de récompense, constituent un second élément, plus décisif, allant dans ce sens. La problématique est parfaitement posée par P. V. Cova : si la pièce fut écrite pour être jouée lors des fêtes organisées pour le triple triomphe, alors, « il Tieste deve rispondere a requisiti politici e propagandistici ufficiali[270] ». Les faits ne reposent malheureusement que sur le témoignage de deux manuscrits tardifs d'époque médiévale, dont l'un n'est d'ailleurs que la reprise de l'autre. Les amis poètes de Varius ainsi que les historiens relatant cet événement censé célébrer la fin des guerres civiles ne mentionnent pas cette anecdote[271]. La didascalie du codex *Parisinus* 7530 (datant du VIII^e^ siècle de n. è.), reprise dans le codex *Casanatensis* 1086 (IX^e^ siècle), permet d'établir la date de cette représentation. Elle nous apprend aussi le montant de la récompense attribuée à l'auteur de la pièce. Ce sont les deux éléments qui ont amené à penser que Varius faisait le jeu d'Octavien : *Incipit Thuestes Varii. Lucius Varius cognomento Rufus Thyestem tragoediam magna cura absolutam post Actiacam victoriam Augusto ludis eius in scaena edidit, pro qua fabula sestertium deciens accepit*[272]. Malheureusement, ces quelques mots sont suivis par les *Origines* d'Isidore de Séville et non par le *Thyeste* : le contenu exact de la pièce nous est donc inconnu. L'interprétation de la didascalie a, en

[270] P. V. Cova, 1989, p. 19.

[271] Il y eut effectivement des festivités qui accompagnèrent le triple triomphe de 29, cf. Velléius Paterculus, II, 89, 1 et Dion, LI, 19. Ni l'un ni l'autre, cependant, ne parlent de représentations théâtrales.

[272] « Début du *Thyeste* de Varius. Lucius Varius, surnommé Rufus, fit jouer sur la scène, après la victoire d'Actium, en l'honneur d'Auguste, pendant ses jeux, une tragédie, *Thyeste*, achevée à grand soin. Pour cette pièce de théâtre, il reçut la somme d'un million de sesterces. » W. Wimmel pense que le don était destiné non pas à récompenser le travail effectué, mais à gagner sur le long terme le soutien du poète (W. Wimmel, 1983, p. 1604) : générosité toute stratégique donc. La réalité de cette récompense est en soi sujette à caution, notamment si l'on s'appuie sur un scholiaste d'Horace, Pseudo-Acron, *ad Hor. Epist.*, II, 1, 246 (il évoque la même somme, mais il s'agirait de l'ensemble des gains perçus par Varius et non pas seulement un don effectué en une occasion unique. Virgile aurait connu la même fortune). Il s'agit, selon toute probabilité, d'un chiffre symbolique destiné à désigner une somme d'argent très importante (elle correspond d'ailleurs, cela ne doit sans doute rien au hasard, à ce qui allait devenir le cens sénatorial). C'est cette même somme qu'Horace se propose de donner à « l'économe » Tigellius pour démontrer l'hypocrisie de cet individu (« au bout de cinq jours, il n'en fût rien resté dans sa cassette », Horace, *Serm.*, I, 3, 15). Dans une autre satire, Horace use du même montant pour signifier une somme importante (*id.*, II, 3, 237). On se rappellera également que le médecin Antonius Musa, qui sauva rien moins que la vie d'Auguste en 23 avant n. è., ne reçut pour prix de sa compétence que la modique somme de 400 000 sesterces (ainsi que l'anneau d'or de chevalier), cf. Dion, LIII, 30. On s'étonne alors de l'importance de la récompense attribuée à Varius.

elle-même, été très discutée[273]. Surtout, on s'est parfois fondé sur ce témoignage pour essayer de déterminer quel pouvait avoir été le contenu de la tragédie. L'étude la plus débattue, probablement en partie en raison de l'éminence de son auteur, est celle d'E. Lefèvre[274]. Celui-ci pense que seule une partie du mythe put être représentée : le meurtre d'Atrée par Egisthe après que ce dernier eut été reconnu par son père, et non pas la fameuse scène du repas où Thyeste, abusé par Atrée, mange ses propres enfants. Ce dernier épisode n'aurait pu convenir car le funèbre repas devait entraîner de nouveaux combats sanglants et accentuer la haine que les deux frères, en lutte pour le trône de Mycène, se vouaient. A l'heure de la célébration de la fin des guerres civiles, le propos eût été pour le moins inapproprié. Or la récompense d'un million de sesterces que Varius perçut démontre qu'Octavien apprécia le propos véhiculé par la pièce, sans aucun doute parce qu'il servait ses intérêts : œuvre tragique, le *Thyeste* fut également, en cette occasion, une œuvre politique et non un simple divertissement[275]. En revanche, le meurtre d'Atrée mettait fin aux luttes fraternelles. Hygin achève aussi son récit avec cette scène sans faire référence à la lutte entre Oreste et Egisthe[276] : on pouvait, par conséquent, lors de la représentation de la pièce, avoir le sentiment que la disparition d'un des deux protagonistes de la lutte, Atrée, achevait le cycle de la violence. Par ailleurs, l'épisode relaté permettait de situer l'action à proximité d'Actium, à Thesprote. On aimerait que des fragments de la pièce viennent confirmer la thèse de E. Lefèvre, mais l'unique subsistant est fort court et de peu d'intérêt

---

[273] Le texte de la didascalie que nous avons reproduit est celui qui est généralement admis. Des débats quant à l'établissement du texte perdurent. Sur ce point, cf. J. W. Schneidevin 1842-1843, p. 106-112 et 1843, p. 638-639 ; H. Heubner, 1979, p. 362 ; P. V. Cova, 1989, p. 12 sq. et 1996, p. 564-565. Ce dernier ne voit dans la didascalie qu'un jeu d'école (elle a tout d'un modèle théorique et ne permet donc pas de dater avec certitude la pièce de 29 avant n. è., cf. *id.*, 1988, p. 23-25 ; 1989, p. 15-18 ; 1996, p. 564-565) : elle serait inspirée de Donat, 27 et d'Horace, *Epist.*, II, 1, 246 (*id.*, 1989, p. 14-15). Pour sa part, F. Delarue (1985, p. 100 sq.) s'appuie sur le texte traditionnellement admis, et M. Gigante (1991, p. 110) affirme que la tradition voulant que le *Thyeste* fut représenté lors des jeux donnés en l'honneur d'Octavien en 29 est digne de foi. Pour une critique pertinente de ce point de vue, cf. H. D. Jocelyn, 1990b, p. 599.

[274] E. Lefèvre, 1976.

[275] *Id.*, p. 16-19. Concernant la dimension politique de cette œuvre, On pourra aussi se référer au point de vue original de F. Delarue, 1985, p. 121-122 notamment : la dimension politique de la pièce réside dans le fait que la lutte entre les deux frères était une sorte de métaphore des guerres civiles. La pièce dut sans doute « à cette actualité une grande part de son retentissement » (*id.*, p. 121). L'originalité de sa thèse réside dans l'idée que tout un chacun, grand ou petit, pouvait se retrouver dans ces haines nées des guerres civiles. Tous avaient contribué au bouleversement des lois humaines et divines : « Quelle date pouvait être mieux choisie que celle de 29, pour un examen de conscience général, pour la reconnaissance collective de ce qui avait été le crime de tous ? » (*id.*, p. 122). L'objectif de Varius était, par conséquent, politique mais dans la mesure où il permettait de réfléchir sur le passé récent et de prévenir contre toute nouvelle tentation de le faire renaître (*id.*, p. 123). Cf. également, *id.*, 1979, p. 186 : l'auteur parle de la volonté d'analyser les événements pour exorciser « les Furies du passé ». Sur l'évocation de Thyeste et d'Atrée à Rome, cf., également, A. La Penna, 1972.

[276] Hygin, *Fab.*, 88.

pour notre propos : *iam fero infandissima / iam facere cogor*[277]. Il est vrai que le mythe, déjà couru à Rome[278], pouvait avoir des résonances politiques : le Maternus du *Dialogue des orateurs* se proposait d'écrire un *Thyeste* dont le propos devait compléter un précédent *Caton* qui avait été, semble-t-il, fort engagé[279]. Le contenu précis de la pièce demeurant difficile à établir[280], nous retiendrons que le principal argument allant dans le sens d'une dimension politique demeure la date de la représentation de la tragédie donnée par le manuscrit de la B.N.F. ainsi que la somme extrêmement élevée que Varius perçut en guise de récompense.

3. 3- Le *Panégyrique d'Auguste* : de la réalité d'un poème

L'augustéisme de Varius serait confirmé, en outre, par la rédaction d'un *Panégyrique* dédié à Auguste. L'hypothèse voulant que cet écrit ait existé est fondée sur deux témoignages tardifs qui s'appuient sur quelques vers d'Horace : *Tene magis saluum populus uelit an populum tu, / seruet in ambiguo qui consulit et tibi et urbi / Iuppiter*[281]. Horace n'attribue à personne ces vers. Peut-être étaient-ils trop connus pour qu'il vaille la peine d'en citer l'auteur, mais rien n'est moins sûr. Il revient à deux scholiastes de faire le lien entre eux et l'auteur du *Thyeste*. Pseudo-Acron ne donne pas le titre

[277] « Désormais, je suis victime de maux indicibles, / désormais, je suis obligé de m'en rendre coupable », cité par Quintilien, *I. O.*, III, 8, 45.

[278] Cf. le *Thyeste* d'Ennius et l'*Atrée* d'Accius.

[279] Tacite, *Dial. or.*, 3, 3.

[280] La thèse de E. Lefèvre a été vivement critiquée par le biais d'arguments souvent convaincants, cf. F. Delarue, 1979 (qui pense que la pièce était bien centrée sur la *cena*, l'événement le plus frappant de cette légende. L'inceste de Thyeste et de Pélopia et le meurtre d'Atrée n'ont en revanche guère laissé de trace dans la poésie latine) et 1985, p. 100 sq. ; W. Wimmel, 1981 (qui défend la dimension purement littéraire de la pièce). Cf., également, *id.*, 1983, p. 1586-1605. Contre la dimension politique de la pièce, cf. P. V. Cova, 1988 ; 1989, p. 9-27 et 1996, p. 564-568. Le sujet était selon lui pour le moins incongru s'il s'agissait de fêter la fin des guerres civiles, même en supposant que Varius avait privilégié un épisode d'un mythe dont chacun connaissait parfaitement la teneur (*id.*, p. 565). H. D. Jocelyn (1980, p. 391, n. 24), également embarrassé par cette considération, penche plutôt pour une représentation lors de la dédicace du temple d'Apollon Palatin en 28. P. V. Cova va cependant plus loin : il s'agirait, tout comme le *De morte*, d'une œuvre de jeunesse, s'insérant dans la tradition des néotériques (P. V. Cova., 1988, p. 28 ; 1989, p. 23 sq., p. 52 et 58 ; 1996, p. 562 sq. ; pour une critique de cette thèse, cf. H. D. Jocelyn, 1990b et M. Gigante, 1991, p. 101). La proximité de Varius avec les *neoteroi* avait déjà été suggérée par L. Alfonsi, 1943, p. 247. L'objectif du poète aurait été de présenter un dilemme intérieur, des tiraillements psychologiques bien dans le goût des *poetae noui* (P. V. Cova., 1989, p. 23). Entre ces deux poèmes et l'édition de l'*Enéide* peu après la mort de Virgile, Varius vécut dans une retraite (*in secessu*) toute épicurienne (cf. notamment *id.*, 1989, p. 45 sq.).

[281] « Ton salut est-il plus cher au peuple que le salut du peuple ne t'est cher ? puisse nous laisser dans ce doute celui qui veille et sur toi et sur la ville, Jupiter », Horace, *Epist.*, I, 16, 27-29.

de l'ouvrage comportant ces vers, mais précise que : *haec enim Varus de Augusto scripserat*[282]. Pour sa part, Porphyrion les insère dans un *Panegyricus Augusti* auquel il accole le qualificatif *notissimus*[283]. L'éloge du *Princeps* devait consacrer la réputation de poète courtisan de Varius[284]. Bien que l'on ne sache rien de ce poème, ou peu s'en faut, son existence est régulièrement admise : ainsi, selon W. Wimmel, l'augustéisme de Varius ne s'exprima pas dans le *De morte* (œuvre purement littéraire), mais plus tard, dans le *Panégyrique d'Auguste*. D'autres auteurs admettent l'existence de cet ouvrage[285].

3. 4- Une épopée à la gloire d'Auguste ?

Dès lors que l'on tient pour acquis l'existence du *Panégyrique*, l'épopée que Varius écrivit, dont nous n'avons conservé ni le titre ni aucun fragment, se devait d'être à la gloire d'Auguste (Horace ayant, en outre, invité Varius à écrire un poème épique à la gloire d'Agrippa, le lien dut paraître tentant à certains Modernes). En fait, l'existence de ce poème épique relève de la supputation plus que de la certitude, même si la probabilité que Varius ait écrit une œuvre de ce genre est loin d'être négligeable. Horace, à nouveau, établit dans une satire la liste des poètes représentant le mieux un genre donné : *Arguta meretrice potes Dauoque Chremeta / eludente senem comis garrire libellos / unus uiuorum, Fundani ; Pollio regum / facta canit pede ter percusso ; forte epos acer, / ut nemo, Varius ducit ; molle atque facetum / Vergilio adnuerunt gaudentes rure Camenae*[286]. A Fundanius la comédie, à Pollion la tragédie, à Varius l'épopée, à Virgile la bucolique. Chacun des poètes est donné comme celui qui excelle dans son genre (ce qui ne signifie pas qu'il s'y cantonne). Avant la composition de l'*Enéide*, Varius put, par conséquent, être perçu comme le grand poète épique, celui dont la perfection des vers dissuadait la rivalité[287]. D'ailleurs, le fait que le nom de Varius est deux fois

---

[282] « Varius les avait écrits au sujet d'Auguste », Pseudo-Acron, *ad Hor. Epist.*, I, 16, 25. On rappellera ici le peu d'importance accordée aux titres par les Anciens, cf. Fr. Plessis, 1909, p. 258 ; J.-P. Boucher, 1966, p. 61 ; D. Porte, 1993, p. 27-28.

[283] Porphyrion, *ad Hor. Epist.*, I, 16, 25.

[284] Ici aussi, P. V. Cova (1989, p. 82-85) a combattu cette thèse notamment en récusant le témoignage de Porphyrion : il est en effet étrange qu'Horace ne nomme pas Varius alors qu'il le fait par ailleurs. En outre, le même Porphyrion fait du poète l'auteur d'élégies, ce qu'aucune autre source ne confirme : la fiabilité de son propos est donc, selon P. V. Cova, toute relative.

[285] Cf. W. Wimmel, 1981 ; Fr. Plessis, 1909, p. 285 ; A. Rostagni, 1939, p. 345 ; J. P. Boucher, 1958, p. 322 et 1966, p. 62 ; M. Dewar, 1988, p. 562, n. 10.

[286] « Tu es unique, Fundanius, parmi les vivants, par l'aimable talent de badiner en tes légers ouvrages avec les ruses d'une courtisane, avec Dave dupant le vieux Chrémès ; Pollion chante les actions des rois dans le vers à triple mesure ; le bouillant Varius coule comme personne l'hexamètre vigoureux ; les Camènes amies des champs ont accordé à celui de Virgile la grâce aisée et spirituelle », Horace, *Serm.*, I, 10, 40-45.

[287] En revanche, Horace ne craignait pas de rivaliser avec Varron Atacinus dont la tentative avait avorté dans le domaine de la satire (*id.*, 46-47).

associé chez Horace à celui de Virgile tendrait, pense-t-on parfois, à montrer que tous deux exercèrent leur talent dans ce genre[288]. De l'activité épique de Varius nous aurions également un écho chez Properce[289]. C'est sans doute en raison de cette renommée qu'Horace engage son ami à célébrer sous les auspices d'Homère les hauts faits d'Agrippa : *Scriberis Vario fortis et hostium / uictor, Maeonii carminis alite*[290]. Porphyrion précise que Varius était *et epici carminis et tragoediarum et elegiorum auctor*[291]. Nous ne connaissons pourtant pas le nom de l'épopée qui valut à Varius une telle renommée, et ce n'est pas là le moindre des paradoxes. Plusieurs auteurs ont, néanmoins, voulu tenter d'en retrouver le sujet. On a parfois supposé que le propos du poème était politique. V. Gardthausen, par exemple, pense que Varius avait écrit une épopée à la gloire d'Auguste[292]. M. Gigante, reprenant la thèse d'une thébaïde, estime également que le poème comportait une dimension panégyrique et qu'il célébrait Auguste. Le *Bellum Actiacum* (ainsi que le *Panegyricus Augusti*) constituerait une partie de ce poème[293]. Cette attribution du *Bellum Actiacum* à Varius est essentiellement fondée sur sa présence dans la bibliothèque d'Herculanum. Connaissant les liens très étroits de Varius avec ce grand centre de l'épicurisme, on a supposé que l'épopée de Varius devait nécessairement s'y trouver[294]. D'autres ont préféré identifier le poème épique avec le *De morte*[295]. Quelques-uns, enfin, penchent pour une œuvre épique traditionnelle, sans contenu politique particulier[296].

---

[288] Cf. Horace, *Epist.*, II, 1, 245-247 ; *A. P.*, 53-55.

[289] Il s'agit de Properce, II, 34, 27 sq. : ces vers témoigneraient de la rivalité littéraire entre Virgile et Varius, celle-ci tournant au bénéfice du premier (si du moins l'on accepte avec J.-P. Boucher que Lynceus n'est autre que Varius). Pour une interprétation divergente de ce poème complexe, cf. E. Lefèvre, 1980. Sur le poème épique de Varius, cf. E. Bickel, 1950, p. 24 : l'auteur a supposé qu'il y avait un poème appelé *Acta Caesaris et Agrippae*, sans grand fondement il est vrai.

[290] « A Varius de célébrer, sous les auspices du chant méonien, ton courage et tes victoires sur l'ennemi », Horace, *Carm.*, I, 6, 1-2.

[291] « […] l'auteur et d'un poème épique et de tragédies et d'élégies », Porphyrion, *ad Hor. Carm.*, I, 6, 1 (T. P.).

[292] V. Gardthausen, 1891, p. 782.

[293] M. Gigante, 1991, p. 113 sq. ; 1994, p. 94-95 et 2001, p. 22-23.

[294] *Id.*, 1991, p. 115 et 2001, p. 22-23. Pour une critique de cette hypothèse, cf. P. V. Cova, 1996, p. 571-572 et H. Bardon, 1956, p. 136-137. G. Zecchini (1987) ne pense pas non plus que le *Bellum Actiacum*, retrouvé dans la bibliothèque de Philodème de Gadara, puisse être attribué à Varius, et préfère l'hypothèse de Rabirius, cité par Velléius Paterculus (II, 36, 3) comme l'un des écrivains qui ont illustré le siècle d'Auguste, au même titre que Virgile, Tibulle, Tite-Live ou Ovide (on notera l'absence d'Horace, Properce et Varius). Quintilien reconnaît également la valeur de Rabirius (Quintilien, *I. O.*, X, 1, 90). Il ne reste pratiquement rien du *Bellum Actiacum*, le *PHerc*. 817 n'ayant livré que quelques dizaines de vers (sur ce poème, cf. A. Cozzolino, 1986, p. 254-261). Sur l'épicurisme de Varius, cf. *infra*, p. 272 sq.

[295] A Rostagni, 1939, p. 344, n. 1 ; A. S. Hollis, 1977 ; D. Romano, 1977, p. 11-12 ; P. V. Cova, 1989, p. 85 sq. : seul Horace fait de Varius un poète épique et il est nécessaire de discuter l'interprétation qui a été faite de son propos. Dans l'*Ode*, I, 6, Horace ne fait pas, selon l'auteur, clairement référence à une épopée, mais à un genre élevé (qui pouvait donc être la tragédie). Ces vers ne prouvent donc pas que Varius a jamais écrit cette épopée

3. 5- L'édition posthume de l'*Enéide* à la demande d'Auguste

Un dernier élément est venu renforcer l'idée d'augustéisme chez Varius : l'édition posthume de l'*Enéide*, peu après le décès de Virgile, sur l'ordre d'Auguste. On a discuté si Varius fut l'unique correcteur et éditeur du poème ou si Plotius Tucca lui fut associé[297]. Toujours est-il que le rôle de Varius est attesté par Donat : *Heredes fecit ex dimidia parte Valerium Proculum fratrem alio patre, ex quarta Augustum, ex duodecima Maecenatem, ex reliqua L. Varium et Plotium Tuccam, qui eius* Aeneida *post obitum iussu Caesaris emendauerunt, de qua re Sulpicii Carthaginiensis extant huiusmodi versus :'iusserat haec rapidis aboleri carmina flammis / Vergilius, Phrygium quae cecinere ducem. / Tucca uetat Variusque ; simul tu, maxime Caesar, / non sinis et Latiae consulis historiae. /Infelix gemino cecidit prope Pergamon igni, / et paene est alio Troia cremata rogo.' Egerat cum Vario, priusquam Italia decederet, ut siquid sibi accidisset,* Aeneida *combureret ; at is ita facturum se pernegarat ; igitur in extrema ualetudine assidue scrinia desiderauit, crematurus ipse ; uerum nemine offerente nihil quidem nominatim de ea cauit. Ceterum eidem Vario ac simul Tuccae scripta sua sub ea condicione legauit, ne quid ederent, quod non a se editum esset. Edidit autem auctore Augusto Varius, sed summatim emendata, ut qui uersus etiam imperfectos sicut erant reliquerit*[298]. Le non

---

(*id.*, p. 86-87 ; cf., également, *id.*, 1996, p. 569). La *Satire*, I, 10, est sans doute une référence au *De morte*. *Epos* n'est que la référence au vers, à savoir l'hexamètre (*id.*, 1989, p. 87-88 ; 1996, p. 569-570). Quant aux scholiastes, ils ont régulièrement modelé la vie de Varius, pratiquement inconnue, sur celle de son prestigieux ami et collègue, Virgile. De là une assimilation des genres pratiqués par les deux hommes. Ainsi Porphyrion parlant de Varius comme d'un poète épique (*id.*, 1989, p. 88-89). Cette position est critiquée par H. D. Jocelyn, 1990b, p. 598 et M. Gigante, 1991, p. 108 sq.

[296] C'est le cas de E. Castorina (1974) qui pense qu'il sagissait bien d'une œuvre épique au sens traditionnel et les adjectifs utilisés par Horace pour en parler le prouvent suffisamment. D'ailleurs, le contenu des fragments du *De morte* n'a pas de caractère épique particulier : les références à Antoine se trouvent aussi dans un traité comme le περὶ θεῶν de Philodème (1, col. 25). Le fait que ces extraits ont influencé des vers des *Bucoliques* et des *Géorgiques* va dans le même sens. C'est essentiellement le prestige de l'*Enéide* qui éclipsa l'épopée de Varius. J.-P. Boucher (1958, p. 316 sq.) penche pour une thébaïde (toute la thèse repose sur une identification, discutée, de Lynceus avec Varius). J. J. H. Savage (1959, 1-4 et 9-10) propose une Diomédie (l'auteur se fonde sur le témoignage de l'*Iter Brundisium* d'Horace).

[297] Sur cette question, cf. G. P. Goold, 1970, p. 124-126 ; M. Geymonat, 1985, p. 288 ; P. V. Cova, 1989, p. 91 sq. Sur l'édition de l'*Enéide*, *id.* Cf., également, F. Leo, 1895, p. 40-43 ; E. Paratore, 1946, p. 170 sq. ; G. P. Goold, 1970, p. 122 sq. ; M. Geymonat, 1985, p. 286-296 ; J. Perret, 1978 ; H. D. Jocelyn, 1990a.

[298] « Il [Virgile] fit ses héritiers pour une moitié Valérius Proculus, frère d'un autre père, pour un quart Auguste, pour un douzième Mécène et pour le reste L. Varius et Plotius Tucca, qui corrigèrent son *Enéide* après sa mort sur l'ordre de César. A ce propos, il nous reste ces vers de Sulpicius de Carthage : 'Virgile avait ordonné de détruire par les flammes rapides ces vers qui ont chanté le chef Phrygien. Tucca et Varius n'y consentent pas ; et toi non plus très illustre César, tu ne le permets pas et veilles à l'histoire latine. La malheureuse Pergame tomba presque de feux jumeaux, et Troie fut presque brûlée par un autre bûcher.' Il avait dit à Varius, avant de quitter

respect des dernières volontés de Virgile (qui trouve un écho chez Macrobe : *Qui enim moriens poema suum legauit igni, quid nisi famae suae uulnera posteritati subtrahenda curauit*[299] *?* et chez Aulu-Gelle : *Itaque cum morbo obpressus aduentare mortem uiderat, petiuit orauitque a suis amicissimis inpense, ut* Aeneida, *quam nondum satis elimauisset, adolerent*[300]) associé aux ordres donnés par César (*iussu Caesaris* qui avec : *edidit autem auctore Augusto Varius*, constituent les deux expressions clefs de ce passage[301]) venaient confirmer l'intérêt du pouvoir pour la poésie et l'influence d'Auguste sur certains poètes qui devaient se plier à ses *desiderata*.

Donat s'appuyait peut-être sur Suétone (qui avait eu accès à la correspondance d'Auguste). Encore est-il difficile de préciser dans quelle mesure ce dernier influença Donat[302]. Ce qui est certain, c'est que Pline l'Ancien se faisait déjà l'écho du rôle d'Auguste dans cette édition : *Diuus Augustus carmina Vergili cremari contra testamenti uerecundiam uetuit, maiusque ita uati testimonium contigit quam si ipse sua probauisset*[303]. Le même type de propos se retrouve dans la *Vie de Virgile* de Probus qui accorde un rôle tout particulier à Auguste dans cette entreprise : *Aeneis seruata ab Augusto, quamuis ipse testamento damnat, ne quid eorum, quae non edidisset, extaret, quod et Seruius Varus hoc testatur epigrammate : 'iusserat haec rapidis aboleri carmina flammis / Vergilius, Phrygium quae cecinere ducem. / Tucca uetat Variusque ; simul tu, maxime Caesar : / non tibi, sed Latiae consulis historiae'*[304]. Le rôle de Varius dans l'édition de l'*Enéide* est confirmé par ailleurs par Aulu-Gelle (si

---

l'Italie, que, s'il lui arrivait malheur, il jette l'*Enéide* au feu ; mais Varius avait assuré qu'il n'en ferait rien ; par conséquent alors qu'il était au plus mal, il réclama constamment les écrits pour les brûler lui-même, mais personne ne les lui apportait, il ne prescrivit rien nommément à ce sujet. Mais il légua ses écrits au même Varius et aussi à Tucca à la condition de ne rien éditer qui n'eût été édité par lui-même. Or Varius, avec l'autorisation d'Auguste, les publia mais sommairement corrigés, de telle façon qu'il laissa les vers même inachevés tels qu'ils étaient », Donat, 37-41.

[299] « Car en léguant, au moment de sa mort, son poème aux flammes, n'a-t-il pas voulu préserver sa gloire des coups que les générations futures pouvaient lui porter ? », Macrobe, *Saturn.*, I, 24, 6.

[300] « C'est pourquoi, quand il fut touché par la maladie et qu'il sentit que la mort s'approchait, il demanda avec ferveur à ses meilleurs amis de brûler l'*Enéide* qui n'avait pas été suffisament révisée », Aulu-Gelle, *N. A.*, XVII, 10, 7. Les propos de Macrobe et d'Aulu-Gelle justifient les corrections, sommaires (*summatim emendata*, Donat, 41), effectuées par Varius : Virgile n'avait pas eu le temps de mettre la dernière main à son ouvrage. Sur la question des corrections, cf. J. Perret, 1978 ; P. V. Cova, 1989, p. 98 sq. ; H. D. Jocelyn, 1990a, p. 269 et 275.

[301] Donat, 38 et 41. Sur la notion d'*auctor* et la manière dont il faut l'entendre, cf. *infra*, p. 394 sq.

[302] Sur ce point, cf. H. D. Jocelyn, 1990a, p. 270-273.

[303] « Le divin Auguste interdit de brûler les poèmes de Virgile, sans égard pour son testament : c'est là un témoignage plus important que si le poète avait lui-même approuvé son œuvre », Pline l'Ancien, *H. N.*, VII, 114.

[304] Probus, *Vit. Verg.*, 10-16, p. 44. On notera que l'épigramme attribuée à Varius par Servius l'est à Sulpicius de Carthage par Donat (Donat, 38).

l'on considère que *suis amicissimis* se réfère à lui et à Plotius Tucca) et par Jérôme[305]. Ainsi, avec les allusions anti-antoniennes du *De morte*, la représentation du *Thyeste* lors du triple triomphe de 29 avant n. è. (et la conséquente récompense qui l'accompagna), la rédaction d'un panégyrique et, peut-être, l'épopée à la gloire d'Auguste, la publication de l'*Enéide* sur les injonctions du *Princeps* venait compléter le portrait d'un poète proche du pouvoir et prêt à le célébrer au moins en certaines occasions : c'est ce que l'on a appelé l'augustéisme[306].

Varius, en dépit de toutes les incertitudes que nous avons cru devoir noter, n'est pas le seul poète soupçonné d'avoir composé une œuvre susceptible de conforter le pouvoir en place. Nombre de poèmes ont un propos qui, vu sous un certain angle, sert le discours officiel.

4- Une production poétique qui sert les intérêts du nouveau régime ?

Certains écrits des poètes développent des thèmes qui peuvent laisser supposer une complicité tacite avec le pouvoir : l'ensemble de l'œuvre de Varius, nous venons de le voir, est en cause. Mais les *Géorgiques* et l'*Enéide* (ainsi que les conditions de sa publication), certains poèmes d'Horace et de Properce (en particulier les livres IV des *Odes* et des *Elégies*, mais pas uniquement) étaient susceptibles, par leur contenu, de servir la cause du pouvoir en place. L'intérêt de ce dernier à les voir publier, à voir diffuser un discours correspondant à la ligne officielle, peut sembler aller de soi.

4. 1- Les *Géorgiques* de Virgile : l'annonce des temps nouveaux ?

Les *Géorgiques* ont paru présenter un visage très avantageux d'Octavien et servir ses intérêts[307]. L'objectif du traité a fait débat : Virgile engageait-il les Romains à regagner les campagnes et à travailler la terre, discours qui aurait été en accord avec la volonté d'Octavien ? Ce genre d'interprétation plonge ses racines dans une analyse exégétique relativement ancienne. Ainsi, au XVIII[e] siècle, E. Gibbon affirmait que le poème avait un dessein politique : il s'agissait de donner aux vétérans des guerres civiles, nouvellement propriétaires, le goût de l'agriculture (plus que de les

[305] Aulu-Gelle, *N. A.*, XVII, 10, 7 ; Jérôme, *Chron.*, *ad Ol.*, 190, 4, p. 166 : *Varius et Tucca, Vergilii et Horatii contubernales, poetae habentur inlustres. Qui* Aeneidum *postea libros emendarunt sub lege ea, ut nihil adderent.*

[306] L'« augustéisme » est un concept moderne. Le terme n'est accolé par les Anciens à aucun auteur. Pour quelques considérations sur ce point, cf. G. Williams, 1978, p. 93.

[307] Déjà, dans les *Bucoliques*, certains ont remarqué qu'Octavien était comparé à un dieu dans l'*Eglogue*, I (*O Meliboee, deus nobis haec otia fecit*, v. 6) et que la cinquième, ayant pour thème l'apothéose de Daphnis, devait être lue comme celle de Jules César, son père adoptif (cf., par exemple, Fr. Plessis, 1909, p. 224 et 233 ou L. P. Wilkinson, 1969, p. 27). Sur la divinisation précoce d'Octavien/Auguste, cf. *infra*, p. 658 sq.

instruire dans les arts de la terre et de l'élevage)[308]. Ce genre de supposition (avec des variantes) a connu un vif succès. A. Tomsin a, bien plus tard, émis une hypothèse quelque peu différente : Mécène, accompagné de Virgile, aurait été en Egypte entre septembre 29 et le début de l'année 28 (datation élaborée à partir de la description de la crue du Nil dans les *Géorgiques*, IV, 287 sq. et l'*Enéide*, VIII, 711 sq.) afin d'organiser les mesures économiques décidées par Octavien (notamment la création de vastes terres d'apanages). Les *Géorgiques* n'auraient, dans ce cadre, rien d'innocent : leur rédaction serait liée à la nécessité d'engager les chevaliers à investir en Egypte[309]. Cette vision utilitaire du poème (faire renaître l'amour des champs) se rencontre aussi chez M. Beulé et se retrouve encore dans des travaux relativement récents (P. Fedeli ou P. Renucci, par exemple)[310]. On comprend d'ailleurs assez bien la logique à l'œuvre si l'on suit le propos d'A. Rostagni : selon lui, Octavien et Mécène, à la suite des *Bucoliques* (traversées par une profonde aspiration à la paix), trouvèrent en Virgile l'interprète de leur dessein. Il était tentant d'en tirer des conclusions pour les *Géorgiques*, d'autant que les *haud mollia iussa* y invitaient[311]. Par ailleurs, la thèse utilitariste était confortée par certaines allusions du traité. On s'est étonné tout d'abord que Virgile ait fait d'Octavien, dans le premier chant de son poème, un futur dieu[312]. Par ses actes, nous dit le poète, il s'est assuré une place parmi les dieux de l'Olympe. Mais c'est surtout le prologue du chant III qui a attiré l'attention : le poète mantouan annonce qu'il bâtira un temple de marbre sur les bords du Mincio (métaphore pour une œuvre poétique ?) avec en son centre Octavien (cette fois-ci, la déification n'est plus annoncée mais réalisée). Parallèlement, le poète célèbrera des jeux en son honneur. Dans le temple, des statues honoreront la *gens Iulia*[313]. En outre, la première partie du chant IV, consacrée à l'apiculture, a pu sembler louer les avantages de la monarchie. On a aussi reconnu Octavien opposé à Antoine dans les combats entre les abeilles[314]. Il est, enfin, notable qu'Octavien est cité dans chacun des quatre chants (au même titre que Mécène, il est vrai, mais ce dernier était le dédicataire de l'œuvre)[315]. Tout se passe comme si on avait

[308] E. Gibbon, 1762, p. 26-29.

[309] A. Tomsin, 1953. Les deux derniers livres des *Géorgiques* auraient donc été écrits après la victoire d'Actium. Sur le voyage de Mécène en Egypte, cf., également, M. Beulé, 1875, p. 265. Sur les biens de Mécène dans cette région, cf. L. Capponi, 2002.

[310] M. Beulé, 1875, p. 294 ; P. Fedeli, 1983, p. 83-84 (le poème s'intègre dans le programme de restauration augustéenne) ; P. Renucci, 2003, p. 230-231 (le poème servait la propagande d'Octavien dans la mesure où il devait inciter la plèbe oisive à retourner dans les campagnes). Cf., également, J. Glazewski et R. E. Pépin, 1969. Dès le XIX^e^ siècle cependant, certains ont ressenti le besoin de critiquer l'idée d'un Mécène voulant favoriser le retour à la terre par ce biais (cf. E. Benoist, préface à l'édition des *Géorgiques*, Paris, 1876, p. C-CIII).

[311] A. Rostagni, 1939, p. 301.

[312] Virgile, *Georg.*, I, 24-42. Cf., également, les v. 503-504.

[313] P. Grimal (1964a, p. 843-854) a tenté de décrypter le sens de ce prologue qui montre que, dès avant l'*Enéide*, la tentation de magnifier la *gens Iulia* et l'action d'Octavien existait. Pour notre interprétation, cf. *infra*, p. 422-423.

[314] Virgile, *Georg.*, IV, 88-102.

[315] *Id.*, I, 25 et 503 ; II, 170 ; III, 16, 47 et 48 ; IV, 560.

demandé à Virgile de préparer le terrain : Octavien est un être d'exception, le sauveur qui fait basculer l'Envie (*Inuidia*) dans les gouffres infernaux, promis à la divinisation et à même de restaurer l'Etat.

4. 2- L'*Enéide* de Virgile : Auguste point d'orgue de l'histoire de Rome ?

L'*Enéide* est peut-être le poème qui a le plus fait couler d'encre et sans doute le plus contribué à forger l'image de courtisan de Virgile[316]. Servius prétend que c'est Octavien/Auguste qui poussa le poète à l'écrire : *Tunc ei proposuit Pollio ut carmen bucolicum scriberet, quod eum constat triennio scripsisse et emendasse. Item proposuit Maecenas Georgica, quae scripsit emendauitque septem annis. Postea ab Augusto Aeneidem propositam scripsit annis undecim*[317]. Sa présentation a pourtant quelque chose de trop systématique : les *Bucoliques* furent proposées par Pollion, les *Géorgiques* par Mécène, l'*Enéide* par Auguste. Cette parfaite symétrie inspire la méfiance. Néanmoins, ce témoignage peut gagner en crédibilité si on le rapproche de celui de Donat : Auguste, lors de son expédition contre les Cantabres, demanda à Virgile de lui envoyer une première partie du poème ou au moins une ébauche[318]. Le biographe nous apprend également que, longtemps après (sans doute à la fin de l'année 23), Virgile lui récita trois des livres achevés (dont le livre VI contenant l'éloge de Marcellus)[319]. Macrobe signale aussi les impatiences d'Auguste et retranscrit une lettre de Virgile : *'Ego uero frequentes a te litteras accipio' et infra : 'De Aenea quidem meo, si mehercle iam dignum auribus haberem tuis, libenter mitterem, sed tanta inchoata res est, ut paene uitio mentis tantum opus ingressus mihi uidear cum praesertim, ut scis, alia quoque studia ad id opus multoque potiora impertiar'*[320]. Ces allusions montrent au moins le vif intérêt qu'Auguste portait à l'œuvre naissante.

Pour autant, l'essentiel n'est peut-être pas là. C'est le fond même du poème qui semble servir la cause du pouvoir. Enée, depuis la nuit où il a rêvé à Hector, se sait investi d'une tâche sacrée[321].

---

[316] Une telle vision est précoce : M. Beulé (1875, p. 295-296) prétendait déjà que Virgile avait été l'instrument d'Auguste et de Mécène. V. Pöschl (1981, p. 709-727) a recensé les différents points de vue sur Virgile. La persistance de l'image du courtisan justifie l'interrogation de A. Michel (1971), « Virgile et la politique impériale : un courtisan ou un philosophe ? »

[317] « A cette époque, Pollion lui proposa d'écrire le poème des *Bucoliques*, lequel, on le sait, fut écrit et corrigé en l'espace de trois ans. De même, Mécène lui proposa de composer les *Géorgiques*, lesquelles furent écrites et corrigées en sept années. Ensuite, à la demande d'Auguste, il écrivit l'*Enéide* en onze ans », Servius, *Vit. Verg.*, 17-21, p. 41 (T. P.).

[318] Donat, 31.

[319] *Id.*, 32.

[320] « 'Je reçois de fréquentes lettres de toi', et, plus loin : 'Quant à mon Enée, si je le croyais dès à présent digne de tes oreilles, je te l'enverrais volontiers ; mais la tâche entreprise est telle que je me demande si ce n'est pas presque folie de l'avoir abordée, surtout que, pour la bien traiter, je me consacre, comme tu sais, à d'autres études importantes' », Macrobe, *Saturn.*, I, 24, 11.

[321] Virgile, *Aen.*, II, 268 sq. : Hector lui ordonne de fuir Troie et de trouver de nouveaux remparts pour les Pénates de la cité.

Ancêtre, mais aussi d'une certaine manière *alter ego* d'Octavien/Auguste, il était la transfiguration littéraire de ce dernier. Comme lui, il avait une mission à accomplir : restaurer la *Res publica*[322]. On peut supposer qu'il ne lui était pas indifférent que la tâche à accomplir soit présentée comme plus forte que tout autre sentiment : la dimension sacrificielle (éclatante dans l'épisode des amours avec Didon) était pour le moins valorisante. Par ailleurs, le poème met en avant certaines personnalités liées par le sang à Enée. Ici, l'individu prime, alors que chez Tite-Live par exemple, la construction de l'empire était l'aboutissement d'un vaste effort collectif[323].

Surtout, à travers le périple d'Enée, c'est la Rome d'Auguste qui est célébrée. C'est elle qui réalise cette promesse d'un peuple-roi dominant le reste du monde connu. Elle constitue l'aboutissement de l'histoire. Rien de grossier, d'ailleurs, dans cette présentation, où l'anachronisme aurait pu donner à l'épopée un caractère artificiel. Trois épisodes retiennent plus particulièrement l'attention : le discours de Jupiter à Vénus au chant I (v. 254-296), la catabase du livre VI et le bouclier forgé par Vulcain à la demande de Vénus pour son fils au livre VIII. Le chant I est un vaste panorama de l'histoire de Rome tel qu'il va se répéter par la suite. Dans le sixième chant (v. 752-892), Anchise révèle à Enée les destins de Rome. Des origines, il remonte jusqu'à Auguste qui symbolise le terme de l'histoire car il est celui qui « fera renaître l'âge d'or dans les champs du Latium où jadis régna Saturne[324] ». Le poète indique que c'est la perspective de son règne qui doit encourager les Troyens à endurer les épreuves qu'ils subiront inévitablement en Italie[325]. L'épisode s'achève sur Marcellus et son terrible destin[326]. Les vers décrivant le bouclier de Vulcain ne sont pas moins intéressants : « Vulcain, qui n'ignorait pas les prophéties et qui savait l'avenir, avait gravé l'histoire de l'Italie et les triomphes romains[327]. » Et, en effet, toutes les grandes étapes de l'histoire romaine défilent sous les yeux du lecteur. Surtout, dans l'orbe du bouclier, une longue évocation d'Actium, comme si l'événement avait constitué le point culminant de la longue et difficile construction de l'Etat romain, comme s'il était l'axe autour duquel tout le reste gravite, aboutissement de la promesse qui sous-tend tout le poème[328].

---

[322] Sur l'idée qu'Enée aurait tout aussi bien pu être Auguste, cf. J. Perret, 1959a, p. 107 ou A. Powell, 1992, p. 143-144.

[323] R. Girod, 1978, p. 21-22. La revue des héros, au chant VI, si elle permet d'échapper à une vision purement dynastique de l'histoire romaine, n'enlève rien à la primauté de la *gens Iulia*. Selon P. Grimal (1954, p. 821-841), en effet, le propos de ce chant devait aider Auguste (très préoccupé d'assurer la continuité dynastique) dans ses plans en affirmant la destinée divine de la *gens Iulia*.

[324] Virgile, *Aen.*, VI, 792-793.

[325] *Id.*, 806-807.

[326] *Id.*, 860-886.

[327] *Id.*, VIII, 626-628.

[328] *Id.*, 671-728. Ajoutons qu'il y a d'autres références à l'histoire romaine, plus ponctuelles, dans le poème (notamment concernant Carthage). Sur l'histoire dans l'*Enéide*, cf. R. Girod, 1978.

On notera que le programme iconographique du forum d'Auguste, inauguré en 2 avant n. è., est une sorte d'écho pétrifié des préoccupations que nous avons relevées précédemment dans l'*Enéide* : Enée est au centre de l'exèdre N. O. (entouré des douze rois d'Albe), face à Romulus qui, pour sa part, domine l'exèdre S. E. Tous deux encadrent la statue triomphale d'Auguste, père de la patrie. On ne pouvait pas plus clairement mettre en exergue la prestigieuse ascendance du maître de Rome, elle-même en filigrane dans l'*Enéide*. De la même manière, les origines divines d'Auguste sont habilement rappelées : le quadrige est orienté vers l'entrée du temple dédié à Mars *Vltor*. Ce dernier est figuré en compagnie de Vénus et de Romulus divinisé sur le fronton du bâtiment. A l'intérieur, les statues du dieu de la guerre, de la mère d'Enée et de Jules César. Enfin, comme dans l'*Enéide*, la représentation des hommes illustres de l'histoire romaine dans la statuaire du forum faisait d'Auguste, placé au centre du dispositif, l'aboutissement de l'histoire de cette cité. Il est tentant de penser face à de telles réminiscences que Virgile avait préparé le terrain. En tout état de cause, le propos de son poème servait les intérêts d'Auguste.

K. Quinn a traduit la pensée de beaucoup de chercheurs : avec le temps, l'épopée est devenue un instrument de propagande[329]. Il est inutile de rappeler ici l'intérêt politique que peut avoir toute œuvre historique. Or, écrivait Victor Hugo dans la préface de la *Légende des siècles*, « l'épopée, c'est l'histoire écoutée aux portes de la légende ». C'est pourquoi R. Marache, avec beaucoup d'autres, pense que l'*Enéide* a servi les desseins du régime dans la mesure où elle présentait Auguste comme celui que les destins de Rome attendaient, ce qui ancrait sa légitimité dans le passé de Rome. Il y avait là une manière habile de magnifier la nouvelle dynastie en même temps que les origines romaines[330]. Cette idée est couramment reprise. J. Evans pense que le rapprochement effectué entre Enée et Auguste permettait à la fois d'établir la prestigieuse origine de la *gens* à laquelle appartenait le second et de célébrer sa *pietas* (à l'égard de son père adoptif, Jules César, mais aussi des dieux, ce dont témoigne la restauration de nombreux temples), celle-ci constituant un des traits les plus marquants du caractère d'Enée[331]. P. Grimal s'est demandé si le chant VI n'avait pas été là une manière de soutenir Auguste lors de la crise de 23[332]. R. Etienne voit dans le poème une « contribution capitale à l'idéologie du nouveau régime[333] ». Plus récemment, P. Cosme écrivait incidemment (mais ces rapides allusions sont importantes car elles montrent le profond ancrage de certaines hypothèses) qu'Auguste voulut préserver l'*Enéide* parce que le livre servait sa gloire[334]. A. Loupiac enfin, après d'autres,

---

[329] K. Quinn, 1982, p. 129. Auguste attendait, écrit-il, beaucoup de l'*Enéide*, *id.*, p. 79.

[330] R. Marache, 1955, p. 3. Sur l'*Enéide* comme œuvre de commande, cf. Ch. A. Sainte-Beuve, « Etude sur Virgile », in *Œuvres de Virgile*, 1859, p. 22-23 (qui présente le poète tel un favori).

[331] J. Evans, 1992, p. 42-54. Enée pouvait aussi servir de modèle à la fois comme fondateur d'une ville et de par son œuvre qui lui valut d'être déifié (*id.*, p. 54).

[332] P. Grimal, 2004, p. 497 sq. notamment.

[333] R. Etienne, 1970, p. 94.

[334] P. Cosme, 2005, p. 176. On pourra aussi se référer à P. Renucci (2003, p. 259) qui pense que l'*Enéide* était voué à un usage propagandiste. Certes, il y a des analogies assez faciles à établir entre l'*Enéide* et la Rome

indique que Virgile voulut brûler l'*Enéide* car il s'était aperçu, sur le tard, qu'il avait été joué par le pouvoir[335]. Quoi qu'il en soit, on peut effectivement être interloqué par certains passages comme celui qui permet à Virgile, dans le livre V, de faire remonter les jeux troyens à Enée. L'épisode comprend aussi une allusion à Atys, compagnon d'Iule, et ancêtre de la *gens Atia* dont était issue la mère d'Octavien/Auguste[336]. Dans quelle mesure ce type de référence correspondait-il à des initiatives individuelles ? Il est troublant de noter que Domitius Marsus, lui aussi proche de Mécène, écrivit une épitaphe en l'honneur d'Atia, morte en 43 avant n. è.

4. 3- Les *Odes* d'Horace : une œuvre politique ?

Poscimur, s'exclame Horace dans une de ces *Odes*[337]. On lui réclame des vers, des vers lyriques bien sûr. Cela pose la question de la liberté d'inspiration. Lorsqu'un poète change de registre, une telle exclamation ne manque pas de traverser l'esprit. On a pu penser qu'avec les *Odes civiques* (aussi appelées *Odes romaines*) et plusieurs des pièces du livre IV, Horace, en dépit des *recusationes* qu'il composa (et continua de composer), changeait en partie de veine. Le propos se fait plus politique et la présence d'Auguste et de ses proches est prégnante[338].

Les six poèmes qui ouvrent le troisième livre des *Odes* ont sans doute été composés entre 28 et 26 avant n. è. Leur propos, très moraliste, paraît s'accorder avec la volonté augustéenne d'un retour à la vertu des ancêtres. La première *Ode* engage à la modération des désirs, la seconde célèbre la vertu et, en particulier, vante, notamment pour la jeunesse, la simplicité et la frugalité de l'existence, propédeutique à une carrière militaire. Le v. 13 est resté fameux : *Dulce et decorum est pro patria mori*[339]. La troisième *Ode* rappelle que la vertu peut mener à la déification et multiplie les *exempla*. Le

---

d'Auguste, ainsi qu'entre Enée et le *Princeps*. Pour autant, B. Mineo (2003, p. 346-348) a suggéré qu'il en allait de même entre Camille et Auguste dans l'*Ab Vrbe condita*. Les procédés adoptés par Virgile dans son poème et ceux de Tite-Live dans son récit historique sont identiques. Or seul le premier est accusé de courtisanerie : deux poids, deux mesures ?

[335] A. Loupiac, 1999, p. 303. On notera simplement qu'Ovide déclarait brûler les vers qu'il jugeait mauvais, cf. Ovide, *Tr.*, IV, 10, 61-62.

[336] Virgile, *Aen.*, V, 546 sq.

[337] Horace, *Carm.*, I, 32, 1.

[338] Selon J. Benario (1960), le livre IV est « a real piece of Augustan propaganda » (p. 340). L'auteur note les nombreux liens entre les vers horatiens et les thèmes iconographiques de l'*Ara Pacis*. Par le biais de certains mots et de certains vers, Horace aurait subtilement attiré l'attention sur les aspects du Principat susceptibles de plaire au peuple. On se référera, aussi, au point de vue de R. Etienne (1970, p. 94) : par ses *Odes*, Horace « prépare donc l'opinion et œuvre dans le sens souhaité par Auguste, mais ces poèmes – tout comme le *Carmen Saeculare* – enchaînent les cœurs mieux que l'esprit ; leurs rythmes s'imposent à la mémoire, et la beauté persuade mieux qu'un texte de loi ». A. Loupiac (1999, p. 4) parle de « couronne poétique » tressée à Auguste. Cf., également, K. Gries, 1951, p. 212.

[339] Horace, *Carm.*, III, 2, 13.

poème suivant est beaucoup plus varié dans les thématiques abordées et est surtout important pour la vision qu'Horace donne du rôle du poète. Pour autant, Auguste n'est pas absent et l'Apulien le mentionne dans quelques vers dont la tonalité est pour le moins positive[340]. Dans l'*Ode*, 5, le *Princeps* est présenté tel un dieu sur terre. Il est aussi celui qui va venger Rome de l'affront parthe et lui rendre sa fierté. L'exemple de Régulus fait partie de ces *exempla* destinés à régénérer Rome. Enfin, la sixième *Ode* ne voit comme remède à la décadence romaine que le retour à la religion et une réhabilitation des mœurs antiques. Il est tentant d'établir ici un parallèle avec la politique religieuse d'Auguste et son intérêt pour les vertus anciennes. On comprend bien que les *Odes civiques* cadraient parfaitement avec la ligne politique augustéenne.

Pour sa part, le livre IV des *Odes* fut composé alors que le poète avait annoncé qu'il abandonnait la poésie lyrique, sans doute entre 17 et 13 avant n. è. Ce revirement n'aurait sans doute pas été commenté outre mesure si ce nouveau livre n'avait incorporé la célébration des victoires de Drusus et de Tibère, donc des membres de la *domus Augusta*, sur les Vindélices et les Rètes… à la demande du maître de Rome[341]. L'éloge d'Auguste est, en outre, par deux fois chanté, dans les *Odes*, 5 et 15. Bien plus, c'est tout le dernier livre des *Odes* qui paraît avoir été rédigé sur la requête de ce dernier. La *Vita Horatii* est précise : *Scripta quidem eius usque adeo probauit mansuraque perpetua opinatus est, ut non modo saeculare carmen conponendum iniunxerit, sed et Vindelicam uictoriam Tiberii Drusique priuignorum suorum eumque coegerit propter hoc tribus carminum libris ex longo interuallo quartum addere*[342]. L'ambiguïté des rapports entre les deux hommes a, de ce fait, été soulignée. D'autant qu'Auguste ne paraît pas s'être arrêté là : *post sermones uero quosdam lectos nullam sui mentionem habitam ita sit questus : 'Irasci me tibi scito, quod non in plerisque eiusmodi scriptis mecum potissimum loquaris. An uereris ne apud posteros infame tibi sit, quod uidearis familiaris nobis esse ?'*[343]. Et Suétone de souligner que l'erreur allait promptement être rectifiée puisque Horace allait dédier l'*Epître*, II, 1 au *Princeps*.

4. 4- Horace et le *Carmen saeculare* : la consécration officielle d'un poète ?

[340] *Id.*, 4, 37-40.

[341] *Id.*, IV, 4 et 14.

[342] « Il [Auguste] avait d'ailleurs tant de goût pour ses écrits [ceux d'Horace], et il les croyait si dignes de subsister éternellement, qu'il le chargea de composer le chant séculaire et de célébrer la victoire de ses beaux-fils, Tibère et Drusus, sur les Vindélices. C'est aussi pour cette raison qu'aux trois premiers livres de ses poésies, publiés depuis longtemps, il le contraignit d'en ajouter un quatrième », Suétone, *Vit. Hor.*, 9-10. Ce témoignage est très souvent mis en avant par ceux qui pensent que le pouvoir voulait instrumentaliser les poètes (cf., par exemple, P. Zanker, 1987, p. 226 ; A. Loupiac, 1999, p. 181).

[343] « Après la lecture de ses *Epîtres*, il se plaignit en ces termes de n'y être pas nommé : 'Sache que je suis fâché contre toi de ce que, dans la plupart des écrits de ce genre, ce n'est pas à moi que tu t'adresses de préférence. As-tu peur de te faire du tort auprès de la postérité, en laissant paraître que tu es mon ami ?' », Suétone, *Vit. Hor.*, 10.

Consécration pour Horace[344], le *Carmen saeculare* a parfois été perçu comme une forme de compromission, d'autant qu'il n'est pas sans apparaître comme une palinodie de l'*Epode*, XVI. En se voyant attribuer l'insigne honneur de composer l'hymne des Jeux séculaires, plusieurs fois retardés, Horace était promu « chantre officiel du régime[345] », autrement dit celui qui avait la charge de célébrer un pouvoir qui escomptait bien tirer un profit politique de cette fête religieuse (la célébration des *Ludi Saeculares* est citée dans les *Res Gestae*[346]). Les précédents Jeux séculaires avaient été organisés en 146, après la chute de Carthage, et avaient ouvert sur un nouveau siècle qui ne fut qu'une succession de troubles, liés aux Gracques, à la Guerre sociale, aux proscriptions de Sylla, à Catilina, aux guerres civiles consécutives à la rivalité entre César et Pompée ou à la formation du triumvirat. Les Jeux de 17 venaient donc clore un siècle révolu, au grand soulagement de tous, certes, mais, bien davantage, ils inauguraient un siècle nouveau qu'on ne pouvait manquer d'associer avec le régime augustéen et une des thématiques qu'il allait développer dans sa politique monumentale, celle de l'âge d'or[347]. Le *Princeps* profitait d'un mouvement d'opinion très favorable, en particulier depuis la restitution des aigles de Crassus en 20 avant n. è.[348], dont la perte avait entaché le prestige voire la suprématie des légions romaines (les fréquentes allusions aux Parthes et à ces enseignes dans la poésie augustéenne témoignent du traumatisme causé par cette défaite[349]). On ne peut ignorer la dimension politique de ces fêtes, non plus que le *Chant séculaire* – il n'y a aucun doute sur ce point – fut une œuvre de commande[350]. Le troisième jour des célébrations donc, vingt-sept jeunes garçons accompagnés de vingt-sept jeunes filles, choisis dans les plus grandes familles romaines, défilèrent entre le Palatin et le Capitole en chantant l'hymne composé par Horace. Il était tentant d'y voir la célébration du régime par un homme qui y gagnait le titre de plus grand poète romain vivant[351].

4. 5- Le livre IV des *Elégies* de Properce : la résistance brisée ?

[344] Dans les actes de la cérémonie, Horace vit son nom accolé à celui des magistrats et des chefs du culte : une inscription présente au *Museo nazionale romano* en témoigne (*Carmen composuit Q. Horatius Flaccus*, *CIL*, VI, 32323, p. 3242). Cf. G. Boissier, 1892, p. 87-91 ; Th. Mommsen, 1905, p. 351-359.

[345] P. Cosme, 2005, p. 191. Cf., également, A. Loupiac, 1999, p. 169.

[346] *R. G.*, 22, 2.

[347] Cf. *infra*, p. 134.

[348] *R. G.*, 29, 2 ; Suétone, *Aug.*, 21.

[349] Cf. *infra*, p. 493.

[350] Suétone, *Vit. Hor.*, 9 ; Ovide, *Tr.*, II, 25-26. Selon G. Boissier (1892, p. 89), Horace n'osa pas refuser à Auguste cet hymne, alors qu'il avait cru pouvoir abandonner l'écriture de vers de ce genre. C'est donc la toute puissance du *Princeps* qui s'exprimerait ici.

[351] I. M. Le M. Duquesnay (1995) a suggéré que l'*Ode*, IV, 5, d'Horace avait elle aussi été chantée par un chœur pour célébrer le retour d'Auguste à Rome en 13 (pour une analyse différente, cf. E. Fraenkel, 1957, p. 440 sq.).

Le quatrième livre des *Elégies* de Properce a amené à s'interroger sur l'augustéisme du poète[352]. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une édition posthume ou non[353]. Cela ne change de toute façon rien à la question de la nouveauté de l'inspiration. Certes, on peut se référer aux poèmes étiologiques de Callimaque, mais Tibulle, l'autre grand élégiaque de la période, ne ressentit jamais le besoin de verser dans de tels thèmes pour assurer son immortalité poétique. Cynthia, omniprésente dans le premier livre du recueil et dont la présence demeure forte dans les deuxième et troisième livres, n'est plus ici mentionnée que dans deux pièces[354]. Bien plus, sa figure s'efface derrière celle de la matrone romaine. Plus largement, le poète parvient enfin à se décentrer et à abandonner les oripeaux de l'amant maudit perclus de souffrances : les soixante-dix premiers vers de la première élégie sont tout à la gloire de Rome, la seconde est consacrée à un dieu ancien, Vertumne, la quatrième à la trahison de Tarpéia, la sixième à l'Apollon Palatin, la neuvième à l'*Ara Maxima* d'Hercule, la dixième à Jupiter Férétrien. Par ailleurs, la dernière élégie a été composée à la mémoire de Cornélie, la fille de Scribonia, l'ancienne épouse d'Auguste, et est l'occasion d'exalter les vertus toutes romaines des matrones[355]. Le poète demeure certes fidèle à l'inspiration callimachéenne, mais les thématiques sont nouvelles (au moins de par l'importance qu'il leur accorde ici)[356]. La présence de Rome devient centrale et Properce paraît dire adieu à l'élégie amoureuse[357]. Cette évolution ne manque pas de surprendre après les longues *recusationes* composées dans les deux livres précédents. Au final, ce quatrième livre paraît très bien cadrer avec les idéaux du régime et l'on a le sentiment que Properce, fatigué, vaincu par l'obstination de son *patronus*, avait fini par céder aux pressions[358].

---

[352] Ainsi, P. Grimal, 1952 (le livre IV est « un véritable évangile de Rome » ; il a été écrit, « bon gré mal gré » à la demande de Mécène pour servir la cause d'Auguste, *id.*, 1954, p. 826) ; R. Syme, 1939, p. 443-444 ; D. Little, 1982, p. 304-308 (l'influence de l'idéologie augustéenne est nette dans ce livre et l'*Elégie*, I, 6, qui donne la version officielle de la bataille d'Actium, est de la pure propagande. Même s'il n'y eut sans doute que des pressions de la part de Mécène et que le livre IV est l'œuvre d'un patriote, le constat est troublant). Les réponses furent, parfois, plus prudentes, cf. M. von Albrecht, 1983, p. 59-73 et, notamment, p. 68-69 (qui, en définitive, décrit Properce comme un élégiaque pacifiste) et H. Tränkle, 1983, p. 149-161 (qui fait le point sur le débat et adopte une position médiane). Dans la même optique, cf. M. Hubbard, 1974, p. 95. Sur la résistance puis le ralliement final de Properce au régime, cf. A. La Penna, 1977.

[353] P. Fedeli (1965, p. XIV sq.), dans son commentaire critique du livre IV, estime que le poète est peut-être mort aux environs de 16 ou 15 avant n. è.

[354] Dans les *Elégies* 7 et 8.

[355] Properce, IV, 11.

[356] P. Grimal (1952, p. 188-195) a suggéré dans une étude que les lieux et les cultes présentés dans le livre IV ne doivent rien au hasard : ce sont ceux qui avaient attiré l'attention du pouvoir impérial. L'auteur note également que le livre s'articule autour de la sixième *Elégie* qui traite du temple d'Apollon Palatin et de la victoire d'Actium.

[357] Sur ces considérations, cf. J. P. Hallet, 1972, p. 285-286.

[358] Ce sentiment d'un changement d'inspiration de la part du poète repose peut-être trop sur l'idée que les élégiaques développaient des thèmes en opposition avec les valeurs augustéennes, cf. *infra*, p. 599 sq.

Conclusion :

La teneur d'un nombre important de poèmes peut par conséquent laisser supposer qu'il y eut collusion entre les poètes et le pouvoir. D'autant que l'étroitesse des liens entre l'appareil d'Etat et ces derniers paraît forte. Une requête d'Auguste à Mécène, dans la *Vita Horatii*, vient renforcer cette impression : *Augustus epistularum quoque ei officium obtulit, ut hoc ad Maecenatem scripto significat : "Ante ipse sufficiebam scribendis epistulis amicorum : nunc occupatissimus et infirmus Horatium nostrum a te cupio abducere. Veniet ergo ab ista parasitica mensa ad hanc regiam et nos in epistulis scribendis adiuuabit"*[359]. Horace refusa le poste, sans pour autant offenser Auguste. Il n'en reste pas moins que cette proximité entre le pouvoir et certains poètes a pu faciliter une lecture politique de la poésie augustéenne.

Encore évoquons-nous uniquement les œuvres dans leur ensemble. Car on a pu, par ailleurs, aussi suggérer que les diverses allusions des poètes à Actium suivaient l'interprétation officielle faite par le régime de la bataille, et ce manque de recul n'a pas manqué d'étonner : J. Griffin a ainsi noté qu'Actium était présentée comme une guerre entre Octavien et les hordes dégénérées de l'Orient, et que l'hostilité à l'encontre de Cléopâtre était très marquée, chez Properce plus que chez Virgile et Horace d'ailleurs[360]. On a aussi souligné la complaisance avec laquelle les poètes proches de Mécène évoquèrent Marcellus, fils d'Octavie et neveu d'Auguste. Dès avant sa mort, il fut l'objet des louanges d'Horace (*Crescit occulto uelut arbor aeuo / fama Marcelli*[361]). Virgile lui rendit un hommage demeuré célèbre dans le sixième livre de l'*Enéide*[362]. Properce se plia au même exercice et consacra toute une élégie à celui qui avait passé pour l'héritier probable d'Auguste[363]. Les portraits sont élogieux. Pourtant, Marcellus n'eut guère l'occasion de faire valoir ses qualités. Aussi, peut-être faut-il voir dans ces références la main de Mécène[364]. Glorification de la dynastie en place à laquelle participeront, plus tard, les références à d'autres membres de la *domus Augusta*.

A ces remarques, il faudrait ajouter tout ce qui, dans tel ou tel poème, a été perçu comme servant d'une manière ou d'une autre les intérêts du pouvoir en place. En guise d'exemple, un article

---

[359] « Auguste lui [Horace] offrit auprès de lui l'emploi de secrétaire, comme il le dit à Mécène dans une lettre : 'Autrefois je suffisais à ma correspondance avec mes amis ; maintenant, je suis accablé d'affaires et infirme ; je désire t'enlever notre Horace : il quittera donc cette table de parasite pour notre palais, et il nous aidera à écrire nos lettres' », Suétone, *Vit. Hor.*, 5.

[360] J. Griffin, 1977, p. 17. Virgile, *Aen.*, VIII, 711 ; Horace, *Carm.*, I, 37, 5 sq. ; Properce, III, 11, 39 et IV, 6, 64.

[361] « Elle croît comme un arbre, par l'action secrète du temps, la renommée de Marcellus », Horace, *Carm.*, I, 12, 45-46.

[362] Virgile, *Aen.*, VI, 860-886.

[363] Properce, III, 18.

[364] Cf. Sh. Byrne, 1996, p. 71-72.

régulièrement cité de P. Veyne[365] : dans la première *Bucolique*, Virgile présenterait Tityre comme un tenancier esclave qui aurait été affranchi par Octavien[366] et qui, à ce titre, conserva sa terre comme métayer lors du lotissement des vétérans. A l'inverse, Mélibée, citoyen romain, fut chassé de sa terre. Il y avait là un paradoxe et une inégalité de traitement qui, dans une société où la hiérarchie des ordres régnait, ne pouvait que choquer. D'autant que comme triumvir, Octavien avait pour mission de rétablir la normalité. Comment de tels vers ont-ils pu être publiés demande l'historien ? Tout simplement parce qu'ils servaient le régime : la bucolique montre un Mélibée sans ressentiment car les malheurs ne sont pas liés au régime mais à Rome « tombée dans la discorde »[367]. La publication aurait été une manière, pour le régime, de montrer qu'il déplorait lui-même de tels malheurs. Le procédé était habile et bien plus efficace que la commande d'un panégyrique (« les demi-opposants sont souvent plus utiles que les partisans à tous crins »)[368].

Quoi qu'il faille penser de telles interprétations, elles montrent comment on a pu entendre les vers des poètes proches du régime augustéen, même quand le propos n'apparaît pourtant pas, à la première lecture, favorable au pouvoir. Ainsi perçus, beaucoup de vers sont venus confirmer ce que la répétition des *recusationes* et le *haud mollia iussa* laissaient supposer. Les nombreuses allusions voire célébrations d'Actium, les mentions négatives de Marc Antoine et de Cléopâtre, la divinisation précoce d'Octavien/Auguste, la rédaction de poèmes entiers dont le propos paraissait trop bien s'accorder avec les ambitions de l'héritier de César, autant d'éléments qui renforçaient l'idée de manipulation des poètes par un régime désireux de consolider des assises encore fragiles. Et ce d'autant plus que de telles accointances avec le pouvoir ne sont pas discernables dans un autre haut lieu de la sociabilité littéraire de l'époque augustéenne, l'entourage poétique de Messalla.

5- L'affaire Gallus et la censure d'Etat

Dernier indice pouvant conduire à l'hypothèse d'une instrumentalisation des poètes : l'obligation faite à Virgile de supprimer un long éloge de Gallus, disgracié par Auguste, dans la quatrième *Géorgique*. Le poète lui substitua l'épisode d'Aristée auquel il associa les pérégrinations d'Orphée aux Enfers. Le dossier Gallus est complexe, et les débats autour des raisons de sa disgrâce et de son suicide, en 27 ou 26 avant n. è., demeurent[369]. Toujours est-il que les faits avaient été suffisamment graves pour avoir justifié l'intervention directe d'Octavien/Auguste dans la production

[365] P. Veyne, 1980.

[366] P. Veyne ne suit pas ici d'une tradition qui voudrait qu'il soit le masque de Virgile (cf., par exemple, Fr. Plessis, 1909, p. 212).

[367] P. Veyne, 1980, p. 256.

[368] *Id.*

[369] Sur la date de sa mort, cf. L. J. Daly, 1979, p. 292 sq. La réponse diffère selon que l'on privilégie le témoignage de Dion, LIII, 23, 5- 24, 3 ou de Jérôme, *Chron., ad Ol.*, 188, 2, p. 164. Sur les raisons de la disgrâce de Gallus, cf. *infra*, p. 205 sq.

littéraire de son temps. Une fois encore, c'est un scholiaste qui nous renseigne : *Hic primo in amicitiis Augusti Caesaris fuit ; postea, cum uenisset in suspicionem quod contra eum coniuraret, occisus est. Fuit autem amicus Vergilii adeo, ut quartus georgicorum a medio usque ad finem eius laudes teneret, quas postea, iubente Augusto, in Aristaei fabulam commutauit*[370]. Témoignage isolé, bien que répété une seconde fois par Servius lors du commentaire d'un autre ouvrage du *corpus* virgilien[371], mais fondamental car il pourrait témoigner de la dépendance des poètes à l'égard du pouvoir. Si le commentateur de Virgile ne dit pas grand chose sur la nature des modifications apportées (la substitution des *Laudes Galli* par le mythe d'Aristée[372]), il est encore plus discret sur le contenu de l'éloge dans la première édition des *Géorgiques*. S'agissait-il, comme dans les deux églogues des *Bucoliques*, d'un hommage au poète ? ou Virgile faisait-il mention de la réussite politique de son ami, ce qui expliquerait que les éloges des *Bucoliques* ont été préservés tandis que celui des *Géorgiques* a disparu ? Depuis K. Büchner, la tendance est plutôt d'affirmer que c'est le poète qui était célébré, mais J.-P. Boucher, entre autres, défend l'opinion contraire[373].

Le plus souvent, l'assertion de Servius n'est pas remise en cause par les chercheurs[374]. A titre d'exemple, E. Paratore met l'accent sur l'apathie des poètes qui n'est jamais que le reflet de celle de l'opinion publique au début du Principat[375]. T. J. Haarhoff n'envisage pas non plus que le

---

[370] « Celui-ci [Gallus] fut le premier dans l'amitié de César Auguste. Par la suite, comme il fut suspecté d'avoir conjuré contre lui, il fut tué. Il fut aussi l'ami de Virgile, au point que le quatrième livre des *Géorgiques*, du milieu à la fin, contenait son éloge », Servius, *ad Verg. Buc.*, X, 1 (T. P.).

[371] *Sane sciendum, ut supra diximus, ultimam partem huius libri esse mutatam ; nam laudes Galli habuit locus ille, qui nunc Orphei continet fabulam, quae inserta est, postquam irato Augusto, Gallus occisus est* (« Il faut savoir, ainsi que je l'ai dit plus haut, que la dernière partie de ce livre a été changée : à la place qui est aujourd'hui occupée par l'histoire d'Orphée, se trouvaient les louanges de Gallus, lesquelles furent insérées après que Gallus fut tué en raison de la colère d'Auguste »), Servius, *ad Verg. Georg.*, IV, 1 (T. P.).

[372] Le choix d'Aristée peut se comprendre par le fait qu'il permettait de faire le lien avec le reste du livre, consacré à l'apiculture. C'est lui en effet qui fut l'inventeur de la *Βουγονία*, elle-même liée à l'Egypte (Gallus fut le premier préfet d'Egypte). En revanche, avant Virgile, aucune tradition ne liait le décès d'Eurydice à Aristée.

[373] K. Büchner, 1955-1958, notamment col. 1312 sq. Pour un point de vue différent, cf. J.-P. Boucher, 1966, p. 62-64, mais aussi E. Galletier, 1926, p. 14.

[374] On notera, néanmoins, la position de W. B. Anderson (1933) qui ne tient pas compte du témoignage de Servius et rejette les arguments de ceux qui s'appuient sur ce dernier. Cf., également, les doutes de Cl. O. Reure, 1891, p. 80-81, de E. Norden, 1934, p. 469 sq., de A. Tomsin, 1953, p. 416-418 (l'épisode d'Orphée est trop achevé sur le plan artistique pour qu'il soit issu d'un remaniement), de J. Perret, 1952, p. 49-52 (qui récuse toute substitution) ou encore de P. White, 1993, p. 145-147 (qui n'accorde aucun crédit à Servius). J.-M. André (1967, p. 103), qui ne se prononce pas sur la réalité de la substitution (même si l'on sent bien qu'il est loin de la récuser), souligne que l'essentiel serait de connaître le contenu de l'éloge car cela peut changer l'interprétation qu'il faut donner de l'affaire.

[375] « Se ciò fosse avvenuto al tempo di Tiberio e di Nerone, tutta la pubblicistica antimperiale avrebbe levato le più alte grida, additando in Gallo un martire dell'ingegno sacrificato all'invidia del monarca. Ma poiché Augusto

commentateur de Virgile ait inventé cette assertion[376]. Selon lui, les données historiques la rendent tout à fait vraisemblable. On sait en effet que Gallus était très proche d'Octavien et son ascension extrêmement rapide le démontre assez ; qu'il fut par la suite soupçonné d'avoir conspiré contre le chef de l'Etat romain et qu'il se suicida après avoir été jugé ; qu'il fut un grand ami de Virgile qui lui dédia la X^e^ *Eglogue*, celle qui clôt les *Bucoliques*, et qu'il était également mentionné dans quelques vers de la VI^e^ *Eglogue*[377]. Pourquoi, dès lors, demande le chercheur, douter du propos de Servius qui concorde si bien avec ce que nous connaissons de Gallus par ailleurs ? La demande d'Octavien/Auguste entre dans la logique des choses[378]. Virgile n'aurait guère eu le choix, car le maître de Rome était à la fois son patron (auquel il était, en outre, fort attaché sur le plan personnel mais aussi en termes de reconnaissance quant à son action) et « in matters of policy a dictator »[379]. Dans le même ordre d'idée, J.-P. Boucher pense que le Mantouan adapta le mythe d'Orphée et Eurydice à Gallus[380]. Enfin, R. Coleman voit dans cette tragédie l'image du chagrin de Virgile lors de la mort de son ami poète. Le mythe d'Orphée et d'Euridyce avait déjà été utilisé dans la même optique dans la littérature antique dans un petit poème du II^e^ siècle avant n. è. intitulé *Epitaphios Bionos*[381] : Virgile reprend le même dispositif, mais alors que le poète grec entendait ramener à la vie son défunt ami, le Mantouan voit son

---

era il protettore di Virgilio, di Orazio e di Livio e l'opinione pubblica non era ancora educata secondo lo spirito dell'opposizione oligarchica, l'evento crudele […] non suscitò le violente reazioni provocate invece, almeno tra gli storiografi, dalla morte di uno Cremuzio Cordo o di un Lucano o di un Seneca », E. Paratore, 1962, p. 406.

[376] T. J. Haarhoff, 1960.

[377] Virgile, *Buc.*, VI, 64-66 : *Tum canit, errantem Permessi ad flumina Gallum / Aonas in montis ut duxerit una sororum, / utque uiro Phoebi chorus adsurrexerit omnis* (« Puis il chante Gallus errant près du cours du Permesse, comment l'une des sœurs l'a conduit aux monts d'Aonie et comment, en l'honneur du héros, le chœur de Phébus s'est levé tout entier »). Il s'agit déjà d'un éloge de Gallus. Ajoutons que c'est la seule personnalité qui est aussi longuement évoquée dans toute l'œuvre de Virgile : Mécène ou, à l'époque des *Bucoliques*, Pollion et Alfénus Varus, ne bénéficient en définitive que de brèves mentions.

[378] T. J. Haarhoff, 1960, p. 101, col. 1.

[379] *Id.*, p. 102, col. 2. Virgile, selon T. J. Haarhoff, usa néanmoins d'un subterfuge pour demeurer fidèle à la mémoire de son malheureux ami : dans le mythe qui remplaça les *Laudes Galli*, Orphée ne serait autre que Gallus, tandis qu'Aristée représenterait Octavien/Auguste. Il y aurait, par conséquent, une critique discrète de la réaction de ce dernier (*id.*, p. 102 sq.). En effet, c'est toujours le poète que Virgile célèbre en Gallus et certains caractères d'Orphée permettent une assimilation des deux individus, et notamment leurs périples respectifs en Egypte (*id.*, p. 104, col. 2). Quant à Aristée, il était le fils d'Apollon dont on connaît les liens privilégiés avec Auguste. On peut également considérer qu'Aristée était à l'origine de la mort d'Orphée, comme Auguste de celle de Gallus (*id.*, p. 108, col. 1 et 2).

[380] J.-P. Boucher, 1966, p. 59-65.

[381] Moschos, *Epit. Bion*. Moschos assimile Bion, poète bucolique, à Orphée (« l'Orphée dorien a péri ! », *Ἀπώλετο δώριος Ὀρφεύς*, *id.*, 18). L'auteur voudrait, tel Orphée, descendre au Tartare pour le revoir et le réentendre. Mais, heureusement, le chant de Bion lui permettra de revoir ses montagnes. Pourtant, son ami aurait

opération échouer et en reste inconsolable. Ce petit épyllion mettant en scène un amour tragique, comme Gallus les aimait, était un hommage à l'ami perdu, à l'Orphée romain, celui qu'il avait tant admiré. A l'égard d'Auguste, Virgile, ne nommant pas Gallus, était libre de tout reproche[382].

On a, parfois, tout en acceptant l'idée de la substitution, tenté de minimiser la contrainte exercée sur Virgile. Selon N. Terzaghi, il paraît logique que l'éloge de Gallus ait laissé place à un épisode plus en accord avec l'esprit des temps nouveaux. Point de départ de sa réflexion, le prologue du livre III qui fait d'Octavien un dieu puisque sa statue est érigée au milieu d'un temple sur les bords du Mincio. Il serait le résultat d'une modification lors d'une seconde édition. Il était l'occasion de montrer que l'annonce faite dans le livre I (où Octavien se voit promettre une place dans le ciel[383]) était désormais réalisée. Entre les deux versions des *Géorgiques*, c'est-à-dire entre 31 et 26 avant n. è., il y avait eu Actium[384] : par ses actes, Octavien se serait hissé au rang des dieux[385]. Ce serait dans le même état d'esprit que les *Laudes Galli* auraient été supprimées à la fin du livre IV. L'auteur, plutôt qu'une acceptation littérale du texte de Servius, demeure prudent sur ce qui poussa Virgile à se conformer à l'esprit du temps : « o per rispetto verso Augusto, o per consiglio di Mecenate, o per qualsiasi altra ragione[386]. »

On pourrait multiplier les interprétations sur le ou les changements réalisés lors de la seconde édition des *Géorgiques*[387]. Mais l'on voit bien que l'enjeu n'est pas tant la réalité de la substitution de l'éloge à Gallus par le mythe d'Aristée, aujourd'hui globalement admise[388], que la réaction de Virgile face à la demande d'Auguste.

Conclusion :

---

souhaité posséder lui-même le pouvoir de le faire revenir par son propre chant (*id.*, 114-126). Virgile connaissait nécessairement ce poète bucolique.

[382] R. Coleman, 1962.

[383] Virgile, *Georg.*, I, 29 sq.

[384] La première édition des *Géorgiques* daterait plutôt de 29 : la lecture du poème, pendant quatre jours devant Octavien à Atella, en compagnie de Mécène, correspond vraisemblablement à son achèvement (cf. Donat, 27).

[385] N. Terzaghi, 1960. Servius est muet sur cette hypothétique modification.

[386] *Id.*, p. 133.

[387] Ainsi Fr. Plessis (1909, p. 229-230 et 294-296) : c'est par décence que l'éloge du préfet d'Egypte a été supprimé car il pouvait difficilement être maintenu alors que Gallus avait été condamné par un régime auquel Virgile était sincèrement attaché. Il n'y eut pas d'ordre formel de la part d'Auguste. Virgile ne renia cependant pas son amitié. On pourra également se référer à A. Cartault, 1926, p. 17-18 ; M. Galletier, 1926, p. 11-29 ; R. Syme, 1939, p. 294-295 ; K. Büchner, 1955-58, 1312 sq. ; J. P. Boucher, 1966, p. 59-65 ; H. Bardon, 1968, p. 70, n. 7 ; G. Barra, 1968 ; G. P. Goold, 1970, p. 137 sq. ; A. Wankenne, 1970 ; P. Grimal, 1985a, p. 151-155.

[388] On remarquera que si l'on a beaucoup écrit sur le sujet jusqu'à l'orée des années 1970, il n'y a guère eu depuis, à notre connaissance, d'articles reprenant le dossier (il n'en va pas de même en ce qui concerne les raisons de sa disgrâce).

C'est la nature des relations nouées par les poètes avec leurs protecteurs qui, en filigrane, se cache derrière toutes les interrogations que nous avons recensées. On aura noté que beaucoup d'informations proviennent de scholiastes (c'est particulièrement vrai dans le cas de Varius), qui se recopient parfois les uns les autres et, surtout, dont la fiabilité n'est pas toujours assurée. Pour autant, on l'a dit, ces derniers sont porteurs d'une tradition souvent perdue pour nous et dont on ne voit pas toujours très bien dans quel but ils l'auraient inventée. Les partisans d'une méthode hypercritique, qui eux-mêmes échafaudent des raisonnements parfois séduisants, parfois étonnants, mais rarement pleinement convaincants, ont tenté de mettre en question ces informations, mais la multiplicité des interprétations auxquelles ils parviennent sur chacun des sujets que nous avons abordés et dont nous avons essayé de donner un aperçu, n'engage pas à leur accorder beaucoup plus de crédit qu'aux scholiastes. Ces derniers ont parfois besoin d'être lus avec moins de suspicion. Le poids de leurs assertions demeure donc fort.

Les témoignages des contemporains sont souvent peu nombreux. Nous l'avons vu précédemment, dans le cas de Varius, ils ne disent rien sur la représentation du *Thyeste* en 29 avant n. è. Par ailleurs, la référence à un *Panegyricus Augusti* est très tardive et l'idée d'un *Bellum Actiacum* rédigé par Varius ne repose sur pratiquement rien. L'existence même d'une épopée n'est pas complètement assurée et, quand bien même cela serait-il le cas, nous ne savons rien de son contenu. Il est, par conséquent, périlleux d'en supposer *a priori* la dimension élogieuse à l'égard du pouvoir. Finalement, les éléments les plus intéressants allant dans le sens d'une instrumentalisation des poètes ne se trouvent peut-être pas chez Varius que l'on a sans doute trop vite fait de présenter comme l'archétype du poète augustéen. La publication de l'*Enéide* sur les ordres d'Auguste a de quoi intriguer, même si, là encore, les témoignages sont tardifs (le plus proche des faits étant celui de Pline l'Ancien et l'on peut dater de 77 de n. è. la parution de son *Histoire naturelle*). Le fameux *haud mollia iussa* (indice qui, cette fois, figure dans une source contemporaine) est troublant, même si son interprétation est difficile (et, on l'a vu, elle diffère beaucoup d'un auteur à l'autre). Les *recusationes* présentent également l'avantage d'avoir été écrites par les poètes eux-mêmes. L'hypothèse d'une suppression d'un épisode consacré à Gallus, en disgrâce, du IV^{e} livre des *Géorgiques* souffre, ici encore, de reposer sur des commentaires tardifs mais, répétons-le, cela ne saurait être un argument suffisant pour rejeter l'anecdote. Ajoutons au dossier le contenu de certains poèmes, chez Virgile, Horace ou encore Properce, qui, surtout si on les rapproche des lettres d'Auguste et des *recusationes* qui souvent les précédèrent, amènent à réfléchir sur l'ambiguïté des rapports entre les poètes et le pouvoir augustéen.

C'est, par conséquent, à partir de ces données, en définitive relativement nombreuses et troublantes, qu'un nombre considérable d'auteurs (en s'appuyant le plus souvent sur tel fait plutôt que tel autre) a été enclin à penser qu'il y avait eu, à l'époque augustéenne, une volonté de contrôler la production littéraire et même d'instrumentaliser la poésie. Cette hypothèse est ancienne et conduit inévitablement à aborder l'épineuse question de la propagande à Rome.

III- Du concept de propagande : problèmes théoriques

Permanence d'un débat donc qui, depuis au moins le XIX^e^ siècle nous l'avons vu, porte sur l'éventualité de l'instrumentalisation des poètes. Cette dernière s'inscrivait dans un cadre particulier : la conquête du pouvoir par Octavien et la volonté de consolider le nouveau régime. La question est donc bien celle, que le mot apparaisse ou non, de la propagande menée par l'Etat romain (ou par ceux qui postulent à sa direction) par le biais d'un médium spécifique, la poésie. La légitimité de cette problématique doit sans doute beaucoup au fait que la notion de propagande est devenue une modalité incontournable de la vie politique depuis le XX^e^ siècle. Reste à savoir si elle est pertinente pour les périodes les plus anciennes.

1- Eclairer le passé par le présent : l'historien et son environnement

C'est durant la première moitié du XX^e^ siècle que le terme apparaît dans les études des historiens de la Rome ancienne et il se banalise au cours de la seconde moitié du siècle. Le fait ne saurait étonner : la Première Guerre mondiale joua un rôle fondamental dans l'éclosion de la propagande. Peu après, deux régimes totalitaires furent édifiés en lui attribuant un rôle fondamental, arme moderne au service de toutes les ambitions. Lors de la Guerre froide, artistes et écrivains jouèrent un rôle non négligeable dans la propagande[389]. A lire Lénine et Hitler, cette dernière est l'alpha et l'oméga de la vie politique : « Le principal, c'est l'agitation et la propagande dans toutes les couches du peuple » ; « La propagande nous a permis de conserver le pouvoir, la propagande nous donnera la possibilité de conquérir le monde »[390]. L'ouvrage désormais classique de S. Tchakhotine, *Le viol des foules par la propagande politique*, paraît en 1939 et témoigne d'une attention nouvelle portée à ce phénomène. Il fait suite à des études sociologiques importantes comme celle de G. Le Bon (*La psychologie des foules*) à la fin du XIX^e^ siècle. La place prise par cette réalité de la vie politique devait fortement influencer le monde intellectuel en général et parfois même conditionner, dans le cas des historiens, le regard porté sur les sociétés passées[391]. Les historiens de Rome firent dès lors un large usage du terme[392], sans toutefois toujours prendre la peine de le définir. Le livre désormais

[389] On se souviendra, par exemple, de l'Union des écrivains en URSS.

[390] Les deux citations (la première de Lénine, la seconde d'Hitler) sont tirées de J.-M. Domenach, 1950, p. 5.

[391] « Il est toujours tentant, il est inévitable que nous éclairions le passé par le présent et que nous cherchions dans ce que nous avons vécu l'intelligence des époques mortes », P. Boyancé, 1955a, p. 57. Cf., aussi, A. La Penna (1963, p. 35), qui évoque Virgile et Horace après avoir mentionné son expérience des régimes totalitaires, et qui revendique cette influence : « l'intelligenza dello storico non si sviluppa senza l'esperienza storica vissuta. »

[392] Peut-être encouragés en cela par l'idée que le régime augustéen était autoritaire (E. Cizek, 1998, p. 94-95), absolutiste (J. Carcopino, 1963, p. 141), voire totalitaire (J.-M. André, 1974, p. 116-118 ; Fr. Rohr Vio, 2000, p. 299, 313, 314, par exemple). Cette vision doit beaucoup à A. von Premerstein, *Vom Wesem und Werden des*

classique de R. Syme, *La révolution romaine*, constitue une étape importante car il fait de la propagande une des caractéristiques essentielles de la période qui nous intéresse : « Dans les luttes de la période triumvirale, le poids de la propagande l'emporta sur celui des armes[393]. » Il avait été précédé par une étude solide et étayée de K. Scott sur la propagande à l'époque triumvirale[394]. L'idée a fait florès et devait attirer l'attention des chercheurs[395]. Pour autant, d'aucuns utilisent le terme en des circonstances qui auraient semblé inadaptées à R. Syme pour qui la propagande est essentiellement envisageable durant les périodes de guerres civiles ou lors des rivalités dynastiques. Son usage est peut-être moins pertinent lorsque la paix et l'ordre règnent et qu'il s'agit d'avantage d'exhiber le pouvoir et ses bienfaits que de convaincre[396].

Quoi qu'il en soit de ces nuances, le terme propagande a été depuis utilisé par un nombre incalculable d'auteurs avec une constance qui ne se dément pas. Il n'est que de consulter les ouvrages et les études qui comportent ce terme dans leur titre[397]. Tous ne s'intéressent pas précisément à la littérature. Mais beaucoup d'auteurs n'hésitent pas à franchir le pas et à considérer l'œuvre littéraire (et en particulier l'œuvre poétique) comme l'un des biais par lesquel la propagande pouvait passer. Ici encore, la démarche ne saurait surprendre : à partir du moment où l'on peut sans trop de risque de se tromper dire qu'il y eut propagande (sans préjuger pour le moment de son existence à des époques antérieures), c'est-à-dire à partir de la Révolution française, on voit les artistes et les écrivains se mobiliser pour la défense des idées nouvelles (on pense à J.-L. David, A. Chénier, Fabre d'Eglantine, E.-N. Méhul, etc.). On se rappelle aussi que Mussolini célébra le bimillénaire de Virgile en 1930, celui d'Horace en 1935 et, enfin, celui d'Auguste en 1937 : dans son esprit, il s'agissait de faire le lien entre les artistes et le pouvoir, d'exalter la collaboration du monde intellectuel avec le régime. Aux yeux du *Duce*, il était naturel que ce cercle étroit mette son énergie au service d'une politique[398]. Par la suite,

---

Prinzipats, 1937 (cf., notamment, p. 53). L. R. Taylor a également subi son influence. Rappelons que l'ouvrage de R. Syme, *La révolution romaine*, paru en 1939 (qui insiste sur la dimension personnelle du pouvoir, cf. p. 495) est aussi né alors que les Etats totalitaires étendaient leur emprise sur plusieurs pays d'Europe. L'assimilation du régime augustéen à un régime totalitaire doit peut-être aussi au fait que Mussolini a joué avec son image, en particulier en 1937 lors de la célébration du bimillénaire de la naissance d'Auguste.

[393] R. Syme, 1939, p. 435.

[394] K. Scott, 1933. L'auteur s'attache essentiellement à la propagande véhiculée à travers les discours et les pamphlets. Il s'attarde moins sur les poètes que ne le fait R. Syme, mais il admet qu'ils jouèrent un rôle (cf., également, *id.*, 1929, p. 136). Il ne s'attarde pas non plus sur l'architecture mais, là encore, une rapide allusion montre que pour lui elle avait une fonction propagandiste.

[395] A titre d'exemple, J. R. Johnson (1976, p. 101) rejoint totalement le propos de R. Syme.

[396] R. Syme, 1986, p. 439.

[397] Relativement rares sont les auteurs utilisant le terme de propagande avec des guillemets (à l'instar d'I. Cogitore, 1996). Pour sa part, K. Galinsky (1996, p. 20 notamment), plutôt que de propagande, préfère parler d'une dynamique et souligne, nous y reviendrons, que la « culture augustéenne » n'est pas le résultat de la volonté d'un seul.

[398] P. Cosme, 2005, p. 273-274.

les hommes de lettres continuèrent à être sollicités par la propagande. A. P. Foulkes s'est attardé sur les liens entre la littérature contemporaine et cette dernière[399]. Il était donc naturel que si l'on appliquait ce concept à Rome, on pensât à l'implication des écrivains. Or le terme pose d'une part des problèmes de définition, d'autre part, a-t-on relevé dans des études récentes, de pertinence une fois rapporté à l'époque romaine. Avant de l'utiliser, il nous paraît nécessaire de préciser son sens afin de disposer d'une grille de lecture. Cet effort, indispensable, n'est que trop rarement consenti par les auteurs qui emploient le mot. Avec raison, un commentateur avisé du concept de propagande, S. B. Cunningham, regrettait récemment encore que les approches historiques de la question se soient faites dans le cadre d'une définition restée floue[400].

2- Définir la propagande

Définir le terme « propagande » n'est pas une tâche aisée[401]. Il n'est pas inutile de s'interroger, dans un premier temps, sur l'étymologie : propagande dérive de *propagare* qui signifie propager, agrandir, étendre, faire durer[402]. En ce sens, la propagande est nécessairement une action menée en direction de quelqu'un d'autre afin de propager une ou des idées. Dans un second temps, on peut s'arrêter à l'acception courante du terme. Selon le Robert, la propagande est « une action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant ». Par extension, il s'agit de recueillir une adhésion, un soutien. Le Larousse y voit « une action systématique exercée sur l'opinion, pour faire accepter certaines idées ou doctrines, notamment dans le domaine politique et social ». Le Littré est moins précis : faire de la propagande revient à « tenter de propager une opinion, un système politique, social, religieux ». Dans les trois définitions le caractère volontaire, conscient, de l'acte est patent. La dimension manipulatrice transparaît dans le Larousse et le Robert (il s'agit d'agir sur l'opinion), elle est moins évidente dans le Littré. Une seule des définitions évoque le systématisme de l'action. On constate, par conséquent, que les dictionnaires censés donner une acception courante introduisent des nuances. Néanmoins, on

[399] A. P. Foulkes, 1983 (comme c'est le cas pour de nombreuses autres études sur la propagande, J. Ellul est son compagnon de route).

[400] S. B. Cunningham, 2002, p. 79-80. J. Evans (1992) commence justement son étude sur l'art de la persuasion à Rome (qui ne prend pas en considération la littérature) par un effort de définition. Elle adopte pour l'essentiel les considérations de J. Ellul (1962). Cf. également J. R. Johnson (1976) qui est, lui aussi, très influencé par J. Ellul.

[401] A. P. Foulkes (1983, p. 8-17) a jugé utile de dédier un chapitre de son livre à la question. Le livre de S. B. Cunningham (2002), dont l'originalité réside dans une appréhension philosophique du concept, est entièrement consacré à l'étude d'un terme dont l'ambiguïté est persistante. Notons, enfin, la remarque de H. D. Lasswell et M. Kaplan (*Power and society*, p. 104, n. 2, cité par P. Veyne, 2002b, p. 23) qui précisent qu'il faut éviter de tout interpréter comme de la propagande, sous peine d'en faire un fourre-tout commode, notamment lorsqu'il s'agit de la communication organisée par le pouvoir.

[402] Sur l'étymologie du mot, cf. S. B. Cunningham, 2002, p. 16.

retrouve globalement l'idée que la propagande a pour objectif d'agir sur l'opinion et de l'amener à penser, à croire, à soutenir, quelque chose ou quelqu'un alors qu'elle n'était pas spontanément (la précision est importante) portée à le faire. Il apparaît que c'est bien ainsi que la plupart des historiens usent de ce terme.

La chose se complique sérieusement si l'on se réfère aux chercheurs qui ont travaillé sur le concept ou qui l'utilisent dans leurs études. L'ouvrage de référence à ce sujet est celui de J. Ellul qui porte sur la propagande dans les sociétés modernes et qui présente l'intérêt de distinguer entre les différentes formes de propagande. On lui doit, en particulier, la distinction entre propagande d'agitation et propagande d'intégration[403]. La première tend à mener à la révolte ou à la guerre, à galvaniser la population lors d'un conflit, ou encore à renverser un gouvernement. La seconde peut être plus pernicieuse et subtile : il s'agit de créer l'unité de la population derrière son ou ses dirigeants, de masquer les dissemblances afin de favoriser l'union des cœurs et des esprits. La conformité des croyances doit favoriser la stabilité du régime en place. J. Ellul pense que la propagande d'intégration est caractéristique du XX^{e} siècle[404]. A l'inverse, J. R. Johnson estime qu'elle existait dès l'Antiquité[405]. Ce dernier utilise aussi la notion de propagande d'agitation : elle devait, notamment, inciter les Romains à se détacher de la figure d'Antoine[406]. R. McNeill, qui s'intéresse aussi aux théories de J. Ellul, reprend lui aussi cette catégorisation[407], ainsi que J. Evans : la chercheuse américaine identifie le *delenda est Carthago* de Caton l'Ancien comme étant de la propagande d'agitation, et pense qu'elle est également repérable chez les Gracques, Brutus et Cassius. Quant à la propagande d'intégration, elle aurait été mise en place au début du Principat d'Auguste et elle en présuppose la réussite en se fondant sur la durée du nouveau régime[408]. K. Galinsky, enfin, se réfère lui aussi à la distinction établie par J. Ellul[409].

Cependant, cette catégorisation, si elle fournit les objectifs de la propagande, ne permet pas de définir le terme. J. Ellul hésite d'ailleurs à proposer une définition et rappelle que, dans ce domaine, les tentatives sont déjà pléthores[410]. K. Galinsky s'est heurté à la même difficulté : il cite une étude de 1958 recensant trente-six définitions du terme (et la liste est loin d'être exhaustive), ce qui marque

[403] J. Ellul, 1962, p. 84-93.

[404] *Id.*, p. 74.

[405] J. R. Johnson, 1976, p. 85-89.

[406] *Id.*, p. 78-85.

[407] R. McNeill, 2001, p. 90-93.

[408] J. Evans, 1992, p. 1-4.

[409] K. Galinsky, 1996, p. 41. Sur les propagandes d'agitation et d'intégration, concepts qui, on le voit, ont largement fait école, cf. également A. P. Foulkes, 1983, p. 12, et S. B. Cunningham, 2002, p. 66-67. Ce dernier s'attarde aussi sur les différentes formes que peut prendre la propagande (*id.*, p. 66-71).

[410] J. Ellul, 1962, p. 7-8.

suffisamment la complexité du phénomène[411]. L'auteur use, par conséquent, du mot avec beaucoup de précautions. J. R. Johnson conçoit également le caractère malaisé de son étude sur la propagande augustéenne. Il se propose, par conséquent, un objectif clair : « to examine the meaning of 'propaganda' in an ancient context and to try and achieve a more 'sophisticated' conception of its nature in antiquity[412]. » Il en arrive à la conclusion que la propagande est avant tout un phénomène sociologique plus qu'une création par une élite dans un but déterminé[413]. Il s'agit d'une excroissance (« outgrouth ») des vues et des préjugés d'une société. A Rome, la propagande ne consistait donc pas, selon l'auteur, en une distorsion de la réalité (par exemple faire d'une petite victoire un triomphe, d'une cause injuste une cause noble), voire en un mensonge (inventer un faux document, etc.). S'il ne nie pas qu'Octavien ait pu utiliser la déformation et le mensonge, il ne faut pas, dit-il, exagérer son importance et son ampleur[414]. Une propagande efficace ne cherche pas (car elle ne saurait y parvenir) à changer profondément les croyances. Bien davantage, elle essaie de les utiliser à son avantage. Elle se fonde, s'appuie, sur les préjugés de la population, elle exploite des formes de pensée, elle s'intègre dans des structures mentales. Convaincre n'entre pas dans ses objectifs[415]. Sa force est d'échapper à ce que nous serions tenté d'appeler le syndrome de Galilée : vouloir imposer à un individu de penser autrement, de changer sa vision du monde, est une bataille perdue d'avance. L'entreprise de J. R. Johnson (donner une acception à un terme en fonction d'une société et d'une époque donnée) est intéressante à plusieurs égards, à défaut d'être tout à fait convaincante.

La nécessité de redéfinir ainsi un terme amène en effet à se poser une question : la pertinence de celui-ci pour l'époque considérée. Certes, pour S. Tchakhotine, « l'idée de propagande politique est aussi vieille que la politique elle-même[416] », ce qui justifie le chapitre 7 de son ouvrage consacré à son usage dans le passé. Il ne s'agit pas alors d'une propagande rationnelle, comme celle à laquelle l'auteur était confronté, mais d'une forme moins élaborée : la seule transmission d'ordres, de messages, constituait déjà une forme de propagande. Finalement, tout ce qui est susceptible de jouer sur la psychologie des masses est inclus dans cette notion qui s'en trouve considérablement élargie :

---

[411] K. Galinsky, 1996, p. 40. L'étude en question est celle de L. J. Martin, *International propaganda. Its legal and diplomatic control*, 1958, Minneapolis, p. 10 sq.

[412] J. R. Johnson, 1976, p. 5.

[413] Selon J. R. Johnson, il faut se débarrasser de l'idée selon laquelle « propaganda is a phenomen totally directed from on high against an inert mass of impressionable victims that is intended to change beliefs and opinions », *id.*, p. 223.

[414] *Id.*, p. 6. L'auteur montre qu'il n'y a pas eu de distorsion majeure de la réalité dans la présentation qui est faite d'Actium et que le testament d'Antoine, effectivement habilement utilisé par Octavien, n'avait rien d'un faux. Il s'attache aussi à souligner la grande exactitude des *Fasti consulares* et affirme qu'Auguste n'a pas tenté d'imposer une version officielle des événements aux historiens.

[415] *Id.*, p. 7-8, 92, 198-199 et 223. Sur l'idée qu'il est très difficile d'agir sur les mentalités et les croyances, cf. également, K. Galinsky, 1996, p. 40.

[416] S. Tchakhotine, 1939, p. 298.

même le salut romain devient une de ses modalités[417]. J.-P. Gourevitch discerne lui aussi les linéaments de la propagande dans la société antique, en particulier à Rome[418]. J.-M. Domenach, pour sa part, estime qu'elle existe depuis l'origine du monde[419] : l'usage du terme pour l'histoire de la Rome ancienne n'a, par conséquent, rien d'une fantaisie des historiens et des latinistes puisque les spécialistes de la question ont eux aussi porté leurs regards dans cette direction[420].

Pourtant, le fait est régulièrement noté, la première occurrence du terme ne date que de 1572 lors de la création de la *Congregatio de propaganda fide* par Grégoire XV. Le verbe *propagare* trouve un champ d'application précis, celui de la foi, et une structure clairement identifiée est chargée de la diffuser. La laïcisation du terme n'interviendra qu'avec la Révolution française : le citoyen Roland créa un « bureau de propagande » en 1792[421]. En Alsace, en 1793, une association révolutionnaire prit le nom de « Propagande » et se proposa de répandre les idées nées des événements de 1789[422]. La réflexion sur la propagande, quant à elle, ne débuta réellement qu'après la Première Guerre mondiale, dans les années 20. La multiplication des ouvrages sur cette question prouve que ce phénomène était désormais clairement identifié pour lui-même, que sa spécificité était parfaitement perçue (ce qui impliquait de pouvoir le dénommer). Commentaires et théorisations proliférèrent[423].

On l'a vu, certains antiquisants sont conscients que l'usage du mot ne va pas sans difficultés. Il est vrai que l'historien de l'Antiquité doit se garder d'utiliser des termes qui lui sont familiers mais qui peuvent être inappropriés pour l'étude du fonctionnement de la société romaine[424]. A défaut de cette

---

[417] *Id.*, p. 307. Sur la propagande à Rome, cf. p. 303-307. Incontestablement, ce chapitre est le maillon faible du livre. D'autant que la conclusion affirme une nouvelle fois que la propagande implique une volonté consciente (p. 557). Plus globalement, la définition que donne l'auteur de la propagande est tellement large qu'elle entraîne une confusion entre propagande et éducation (p. 559 sq.). J.-M. Domenach (1950, p. 8), qui ne nie pas qu'il y ait des rapprochements possibles entre les deux, souligne cependant que les techniques sont différentes. Surtout, alors que la propagande prétend subjuguer, l'éducation entend former. Pour une autre vision de la question, cf. également E. L. Bernays, *Crystallizing Public Opinion*, New York, 1923, p. 212 (cité par S. B. Cunningham, 2002, p. 63). L'ambiguïté est entretenue par le fait qu'il y a parfois une dimension éducative dans la propagande : il est net que pour Lénine, par exemple, il s'agissait de convaincre et de rendre le prolétariat conscient de son exploitation afin d'entraîner les cœurs. Il n'est pas sûr que cet aspect ait existé à Rome.

[418] J.-P. Gourevitch, 1981, p. 20-23.

[419] J.-M. Domenach, 1950, p. 6.

[420] Eux-mêmes influencés par les considérations des historiens : on retrouve chez J.-P. Gourevitch (1981, p. 22-23) la thèse d'un Mécène ministre de la propagande qui sut, habilement, orienter les œuvres des poètes. Cela montre au moins la force de l'idée puisqu'elle s'est diffusée vers d'autres cercles de l'intelligentsia.

[421] J.-M. Domenach, 1950, p. 7.

[422] *Id.*, p. 17, n. 1.

[423] Ce fait est particulièrement notable, cf. S. B. Cunningham, 2002, p. 80.

[424] On retrouve cette idée chez K. Galinsky (1996, p. 40) : « Propaganda, therefore, is a notion that, like so many others, needs to be seriously rethought before continuing to be routinely applied to the coinage and others aspects of Augustan culture. » Bien que non historien, S. B. Cunningham (2002, p. 80) a eu la prudence de

prudence, souligne J. R. Johnson, on a parfois cherché de la propagande là où il n'y en avait pas toujours[425]. Mais, nous l'avons vu, la faiblesse de la réflexion de ce chercheur réside dans l'idée d'une redéfinition du terme, ou du moins, dans la volonté de le préciser en fonction d'un contexte particulier. C'est la pertinence même du terme appliqué à la société antique qui doit être interrogée. La propagande est devenue à ce point banal dans les sociétés modernes que nous présupposons presque mécaniquement sa réalité pour les sociétés anciennes. Elle a pourtant besoin, pour se développer, d'un certain nombre de paramètres dont il n'est pas certain qu'ils aient été réunis à Rome. J. Ellul posait avec raison la question : toute société est-elle apte à recevoir la propagande[426] ? Ce n'est d'ailleurs pas tant ici le problème de cette dernière qui est posé que celui de sa réception, celle-ci étant la condition de son existence. J. Ellul précise ailleurs qu'il n'y a de propagande qu'efficace[427]. Et de s'interroger sur la possibilité pour celle-ci de canaliser, orienter, une population préoccupée avant tout par sa survie. Pour qu'une propagande soit efficace, il faut que les personnes visées soient en mesure de prendre « une certaine hauteur à l'égard du pain quotidien[428] ». Les populations défavorisées ne seraient réceptives qu'à la seule propagande d'agitation. L'auteur pose également le problème de la culture moyenne des peuples car il faut un minimum de connaissances pour être touché par la propagande[429]. Si les historiens de Rome ont su faire un bon usage de la catégorisation de J. Ellul, ils ont été moins sensibles à ces considérations. Bien sûr, les questions touchant à l'alphabétisation de la société romaine et à son niveau de vie moyen sont délicates. Qui plus est, il y a des questions de seuil : à partir de quel seuil peut-on préjuger que l'on est en mesure de se sentir suffisamment en sécurité pour avoir l'esprit libéré et s'intéresser à autre chose qu'à son quotidien ?

L'interrogation sur la pertinence du terme de propagande (au sens où nous l'entendons spontanément) est d'autant plus légitime qu'il n'a pas d'équivalent latin et qu'il ne se retrouve dans aucune source antique. Or le langage est le véhicule de la pensée. Si aucun mot ne recouvre la chose, c'est peut-être qu'elle n'existe pas[430]. Certes, la terminologie n'est pas tout et la précédente considération ne saurait être tenue pour une règle absolue. Il y a des exemples où la chose existe sans le mot. Ainsi, le mot « religion » manque en latin. Cette dernière n'en demeure pas moins une réalité

---

distinguer la propagande telle que nous la connaissons depuis la Première Guerre mondiale et ce qui put exister auparavant : « Prior to World War I, there was not yet something recognized or that needed to be talked about as propaganda » (cf., également, p. 18-19 : les similitudes ne font pas l'identité). La croissance des médias de masse au XX^{e} siècle explique pour beaucoup l'apparition du phénomène. Utiliser le terme de propagande pour les époques antérieures est un anachronisme (*id.*, p. 203).

[425] J. R. Johnson, 1976, p. 4.

[426] J. Ellul, 1962, p. 105 sq.

[427] *Id.*, p. 6. S. Tchakhotine (1939, p. 293) remarquait déjà que la propagande implique que l'on mesure ses effets.

[428] J. Ellul, 1962, p. 121.

[429] *Id.*, p. 124 sq.

[430] « Nommer, c'est déjà reconnaître », J.-P. Gourevitch, 1981, p. 7.

difficilement contestable. Il n'empêche que de tels cas ne peuvent se trouver qu'en nombre limité et que la question de la réalité d'un phénomène non identifié par une terminologie claire et adaptée mérite d'être posée, surtout si le concept évoqué est sujet à caution. Les historiens ont parfois évoqué un capitalisme romain. Aujourd'hui, cet anachronisme ne trompe plus personne. En outre, il est gênant d'user d'un mot qui nous est familier en en redéfinissant le contenu car, dès lors, il paraît que son usage est tout simplement inadéquat pour la période envisagée. D'une certaine manière, on en force le sens. Si l'on redéfinit les termes (nous évoquerons plus bas l'usage du mot « idéologie ») à chaque fois que l'on envisage une période nouvelle, cela revient à considérer que les mots n'ont pas de sens réel. Cela ne signifie pas que l'acception d'un terme n'est pas évolutive (ce qui est indéniable, et l'acception donnée au terme « épicurien » en est un parfait exemple), mais pour qu'il y ait évolution il faut déjà que le mot existe, qu'il se retrouve dans nos sources. Ce n'est assurément pas le cas pour la propagande ou pour l'idéologie. Utiliser un terme dans une acception autre que celle traditionnellement entendue pour la faire coller à la réalité d'une période différente de la nôtre n'est assurément pas neutre.

Dans l'hypothèse où il n'y aurait pas eu à Rome de propagande dans l'acception qui nous est familière, on peut aussi envisager de se cantonner à l'étymologie du mot, sans l'enrichir des considérations actuelles, et supposer qu'il put avoir une volonté de la part de l'Etat de propager des idées ou un discours précis dans le but d'informer et/ou d'éduquer. On ne voit, alors, plus très bien quelle serait la différence entre propagande et communication. Il n'est pas certain non plus qu'il y ait eu à Rome des idéologies – au sens d'un discours logique s'appuyant sur des idées liées entre elles – à diffuser. Par ailleurs, si tel fut néanmoins le cas, il n'est pas sûr que la littérature, et plus spécifiquement la poésie, ait été un vecteur de propagation efficace. Cela n'empêche cependant pas qu'il put y avoir une volonté de diffuser des idées, isolées les unes des autres, d'appuyer le régime sur certains thèmes. Qu'un Etat organise la mise en scène de sa propre image est tout ce qu'il y a de plus classique. Mais, pour autant, il est difficile d'affirmer *a priori* que l'objectif était de convaincre la population de la justesse de ces idées.

Le débat concernant la propagande n'est certainement pas clos. A la lumière des précédentes réflexions, nous noterons cependant deux choses : d'une part, il est incontestable que le terme est utilisé par la plupart des historiens dans son acception courante (en dépit des nuances, on peut s'entendre au moins sur l'idée d'une manipulation consciente et organisée de l'opinion publique afin de la convaincre de la justesse d'une action ou de la légitimité d'un ou des dirigeants)[431]. D'autre part, il est risqué de faire remonter l'usage de la propagande trop loin dans le temps (dans ce cas, la tentation est grande de redéfinir le terme pour le faire coller à une réalité autre) ou, du moins, d'en faire *a priori* un système privilégié et élaboré des sociétés anciennes. Car, en définitive, c'est peut-être sur ce dernier point que la question se joue. Le débat est peut-être posé sous une forme trop tranchée : il va de soi qu'il n'y eut pas à Rome de système organisé, complexe, systématique, comme cela s'est

[431] On peut le déduire du fait que la plupart des travaux ne définissent pas le terme.

vu à partir du XX[e] siècle. Il est aussi certain que le pouvoir romain, comme tout pouvoir, eut une communication politique. Aussi la question est peut-être moins celle de l'existence ou non d'une propagande que celle de la place qui lui était réservée. Celle-ci pouvait, en certaines occasions, avoir une réalité, tout en ne constituant pas le mode d'expression privilégié. Sa mise en œuvre put être limitée à quelques usages bien délimités (qu'il nous faudra recenser si tel est le cas). On l'a précisé plus haut, le terme de propagande n'apparaît qu'à la fin du XVI[e] siècle. Cela montre qu'il n'existait à Rome aucune conceptualisation dans ce domaine. Cette dernière n'aurait pas manqué d'exister si l'Etat romain avait souhaité que la propagande jouât un rôle majeur dans sa communication politique. Si ce constat ne va pas nécessairement dans le sens de l'inexistence de la propagande à Rome, il pourrait témoigner de son rôle très secondaire. D'autant qu'une propagande élaborée supposerait une organisation, une technique[432]. Pour autant, l'absence d'une réflexion théorique et, sans doute plus révélateur encore, de dénomination pour ce genre d'action, ne signifie pas pour autant que l'Etat romain n'a jamais voulu influencer les masses. Mais cela put se faire de manière instinctive, naturelle et, surtout, occasionnelle, contingente[433].

Un ouvrage collectif publié en 2003, dirigé par Gr. Weber et M. Zimmermann, dont l'étude débute au I[er] siècle de n. è. et dépasse dans certaines contributions le cadre de l'Antiquité[434], tend à montrer que l'usage du terme de propagande est un abus de langage si l'on considère le fonctionnement politique de la société romaine. D'autres concepts sont mis en avant comme ceux d'« autoreprésentation » ou de « représentation ». La mise en scène du pouvoir est évoquée[435]. Le pouvoir disposait de nombreux canaux pour transmettre des messages à connotation politique, sans qu'il soit besoin de parler de propagande[436]. Si toutes ces conclusions n'ont pas un caractère de

---

[432] C'est la maîtrise de ces techniques qui conditionne l'efficacité de la propagande. Ces dernières peuvent, bien sûr, être plus ou moins perfectionnées en fonction des époques et des lieux. Sur la nécessité d'une organisation rationnelle, cf. S. Tchakhotine, 1939, p. 293.

[433] Cf. *infra*, p. 226 sq.

[434] On retrouve, néanmoins, un certain nombre de considérations sur l'époque augustéenne.

[435] A. Eich, 2003. L'auteur met particulièrement en garde contre le concept de « propagande » qui, pourtant, jouit d'une grande faveur dans l'historiographie : « Eine realwirksame, handlungskoordinierende Idealtypologie wie die behandelte, in den Begriffen 'Publikum' und 'Propaganda' kondensierte, war der antiken römischen Gesellschaft fremd. Da sie, wie es in vormodernen Gesellschaften die Regel ist, keine oder allenfalls in geringem Ausmaß Neigung zeigte, spontan, d.h. ohne Anordnung oder Anregung von Trägern staatlicher Macht, Assoziationen zu bilden, die eigenständig politische Ziele verfolgten (und 'propagierten'), fehlte für die Machtinhaber ein Anreiz, auf Mittel zu sinnen, um politische Energien durch Überzeugungsarbeit zu binden. Machthaber, wie die Putschisten der domus Iulia, konnten sich darauf beschränken, ihre Macht nach ihrem Geschmack zu inszenieren », *id.*, p. 84. Sur le concept de propagande et son absence d'intérêt pour le pouvoir, cf., également, *id.*, 2000 (p. 350-372).

[436] Cf. notamment la contribution de A. Kolb, 2003. Plus généralement, toute la deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à cette question.

nouveauté complet[437], elles montrent qu'avant d'utiliser le mot de propagande et, en particulier, en ce qui nous concerne, celui de propagande littéraire, ou tout simplement de supposer une instrumentalisation de la poésie et des poètes, il est fondamental de s'interroger sur la communication politique à Rome. Ses modalités n'ont peut-être pas été suffisamment prises en considération par les auteurs évoquant la problématique qui nous intéresse ici. En tout cas, croire que la propagande accompagne nécessairement la conquête et la consolidation du pouvoir est, selon toute vraisemblance, une erreur.

Conclusion :

Au terme de ce chapitre, nous constatons que tout un faisceau d'éléments peut amener à supposer que les poètes de l'époque augustéenne furent instrumentalisés par le pouvoir (même si chacun de ces points est ardemment discuté), que cette question est maintenant débattue depuis près de deux siècles et demi sans qu'aucune réponse satisfaisante n'ait été apportée, et, enfin, qu'au-delà de la multiplicité des interprétations et de beaucoup de rhétorique, on en est venu très vite à parler de propagande littéraire, cette dernière notion demandant elle-même à être validée une fois appliquée à la réalité romaine.

C'est donc ce dernier point qui doit maintenant mobiliser notre attention. Afin de ne pas s'enfermer dans un carcan sémantique et d'éviter les erreurs et les anachronismes, il nous faut partir des faits et nous appuyer sur ce que nous disent les sources. C'est par ce biais que l'on peut observer le plus sûrement la manière dont le pouvoir se gagnait à Rome et la façon de s'y maintenir. En fonction des stratégies développées et dûment constatées, nous pourrons réintroduire la question de l'instrumentalisation des poètes et de la poésie (nous l'avons suggéré plus haut : ces deux points ne sont peut-être pas à traiter simultanément) par le pouvoir augustéen. Cette méthode aura au moins le mérite d'éviter les présupposés, les grilles de lecture préétablies étant toujours contestables.

[437] On pourra utilement se référer aux travaux de P. Veyne que nous utiliserons régulièrement dans notre enquête. La bibliographie allemande et anglo-saxonne est également abondante sur ce sujet. Outre la prudence de K. Galinsky (1996), cf. les travaux de P. Zanker.

Chapitre II

LES MODALITES DE LA VIE POLITIQUE A ROME

Que les poètes aient été manipulés par la propagande augustéenne est envisageable. Qu'ils aient été les porte-parole du *Princeps* et de l'idéologie du nouveau régime n'est pas *a priori* invraisemblable. Qu'Auguste ait souhaité instrumentaliser la littérature de son époque, en particulier la poésie, pour en faire le manifeste du régime, comme cela a été écrit récemment encore, et que la littérature fut l'un des piliers de la propagande du pouvoir en place, peut se soutenir. Qu'il y eut un cercle officiel de la littérature augustéenne sur lequel s'exerçait de vives pressions est une idée courante. Mais pour dire quoi ? Il nous paraît fondamental de se poser cette question qui nous semble avoir trop souvent été éludée. Avec S. B. Cunningham, reconnaissons l'importance de déterminer le contexte avant de conclure à l'existence d'une propagande (et avant d'envisager, dans un troisième temps, la question de l'impact, autre point essentiel selon le professeur canadien[438]). Pour déterminer si les poètes et/ou la poésie purent être instrumentalisés par le régime augustéen, il est en effet important d'analyser le fonctionnement du discours politique et, plus généralement, de la vie politique à Rome. De quoi les hommes politiques parlaient-ils dans leurs discours ? que mettaient-ils en avant ? y avait-il des doctrines à défendre ? quels étaient leurs objectifs ? quel était leur comportement face aux citoyens ? Il est, par conséquent, indispensable de déterminer les modalités de la vie politique romaine si l'on désire interroger le regard que pouvaient porter les tenants de cette scène politique sur la poésie. Car selon les impératifs, les ouvrages des poètes pouvaient être d'un grand intérêt ou, tout au contraire, sans profit. La comparaison des modalités du discours politique et du contenu des poèmes apportera une première réponse à l'éventualité d'une instrumentalisation.

I- Le discours politique à Rome au I^{er} siècle avant n. è.

Pour retrouver les modalités et les logiques de la vie politique romaine, nous nous appuierons sur quelques textes phares du I^{er} siècle avant n. è. Afin de ne pas aborder des contextes par trop différents, nous avons choisi de ne pas utiliser de textes composés plus de vingt ans avant l'assassinat de César (lequel marque l'entrée sur la scène politique d'Octave). Dans le cadre ainsi défini, Cicéron constitue une source d'informations inépuisable et de premier ordre. Non seulement il fut un des acteurs de cette période troublée, mais il est aussi l'auteur de trois discours éminemment politiques : les *Catilinaires*, les *Philippiques* et le *Contre Pison*. Tout aussi intéressant, la *République*, le seul réel traité politique pour notre période. Par ailleurs, le *Commentariolum petitionis*, qui lui est adressé par son frère Quintus, est un précieux manuel de campagne. Salluste, essentiellement son *Catilina*, offre

un intérêt tout aussi évident. La *Guerre civile* de Jules César présente une optique quelque peu différente. Son intérêt n'est néanmoins pas négligeable car il s'agissait pour l'*imperator* de se présenter sous les traits du dirigeant idéal et de légitimer son coup de force. Pour leur part, les *Res Gestae* véhiculent un discours d'autant plus important pour nous qu'il porte sur la période que nous nous proposons d'étudier. Enfin, ce serait une grave erreur de laisser de côté les pamphlets qui furent très nombreux et dont la vocation politique est évidente. Nous avons bien conscience de la part de subjectivité qu'il y a dans ces choix. Nous aurions également pu nous attarder sur les lettres de recommandation qui peuvent aussi être très éclairantes quant aux modalités de la vie politique romaine car elles jouaient un rôle fondamental lors des campagnes électorales[439]. Mais en sélectionnant les principaux auteurs de la période, dont on notera qu'ils furent parfois aussi des acteurs majeurs de la vie publique, nous avons toutes les chances de saisir le message qu'entendaient véhiculer les hommes politiques dans leurs discours. Par ailleurs, les optiques différentes de ces textes (attaques contre un adversaire politique direct, manuel de campagne électorale, traité politique, testament politique, discours pamphlétaires, « mémoires » de guerre, récit historique) permettent d'envisager à peu près tous les domaines de la vie politique[440]. On remarquera, dans notre choix, le nombre important de textes écrits afin d'évoquer des moments de crise politique. Nous partageons entièrement l'opinion de J.-M. David dans sa conclusion à un ouvrage consacré aux fondements et aux crises du pouvoir : « Quels autres moments offrent en effet une meilleure occasion d'apprécier ce qui permet à une autorité de s'exercer que ceux au cours desquels elle se trouve contestée et menacée ?[441] » Ces

---

[438] S. B. Cunningham, 2002, p. 19.

[439] Sur la recommandation, orale ou écrite, cf. E. Deniaux, 1993, p. 287-297 : elle témoigne de l'importance capitale des liens personnels lors des joutes électorales. Elle met souvent en avant la reconnaissance. Quand Cicéron présentait un *commendatus*, il insistait essentiellement sur le lien qui l'unissait à ce dernier, sur sa richesse (qui laissait présager sa générosité), éventuellement sur les jeux organisés lors de son édilité. E. Deniaux donne, entre autres, l'exemple de L. Aelius Lamia recommandé par Cicéron à D. Brutus dans une lettre de 43. Il y fait état de l'étroitesse de leur relation, des nombreux services que Lamia lui a rendus (apparemment être l'ami ou l'obligé de quelqu'un compte bien plus que les idées politiques), il met en avant sa *gratia*, sa *splendor*, sa *dignitas* et les jeux qu'il organisa lors de son édilité (*id.*, p. 295-296).

[440] Nous avons préféré ne pas retenir les *Lettres à César* dans notre *corpus*. En effet, et leur paternité et leur date de composition sont l'objet de discussions. Néanmoins, deux précisions nous paraissent utiles à ce sujet : tout d'abord, ces lettres peuvent certes être interprétées comme un programme, mais il nous semble que si toute idéologie appelle l'élaboration d'un programme, un programme peut, quant à lui, ne se fonder sur aucune idéologie. D'autre part, il nous a paru que, pour le pseudo-Salluste, il s'agissait avant tout de restaurer l'Etat (il utilise le terme *restituere* : remettre en état, en ordre de marche), Etat qui avait été confisqué par une *factio*. Il ne propose donc pas une alternative réelle à la *res publica* traditionnelle. La logique est autre : l'institution a été corrompue par l'action de quelques-uns : il faut donc rétablir son bon fonctionnement. Pour une position différente sur les *Lettres à César*, cf. G. Zecchini, 2009, p. 114 sq.

[441] J.-M. David, 2003, p. 451. Par le biais de la crise, on en vient à évoquer ce qui est au fondement de l'autorité et ce qui constitue la condition même de sa survie.

périodes sont plus propices à la réflexion politique que celles où règne le *consensus*. En outre, ces textes sont d'autant plus instructifs que beaucoup de poèmes qui nous intéresseront dans la suite de cette étude ont été écrits durant des guerres civiles. Tous ces textes sont certes très orientés et mériteraient la critique de Montaigne à l'encontre des écrits de César dont il dénonce « les fausses couleurs de quoi il veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition[442] ». C'est justement ces « fausses couleurs » qui, dans notre optique, donnent du prix à ces écrits.

1- La question doctrinale à Rome

Accéder au pouvoir suppose la mise en place de stratégies et d'un discours adapté. Quelques années avant l'assassinat de Jules César, le *Commentariolum petitionis*, rédigé par Q. Cicéron afin de conseiller son frère candidat en 64 à l'élection au consulat, en dépit de ses spécificités, constitue un témoignage irremplaçable sur les arcanes de la vie politique romaine. Un premier constat s'impose à la lecture de ce bréviaire : l'absence de références idéologiques précises. Le *petitor* doit même éviter de parler politique : *nec tamen in petendo res publica capessenda est neque in senatu neque in contione*[443]. Une bonne stratégie consiste à ménager les intérêts (*commoda*) de tous. C'est la conduite passée du candidat qui doit laisser présager qu'il saura défendre l'autorité du Sénat, préserver la tranquillité publique nécessaire aux *boni uiri* et les intérêts de la foule. Le *petitor* doit s'en tenir à ces trois principes et ne pas évoquer ses desseins (*haec tibi sunt retinenda*[444]). Laisser naître des espérances, non proposer. La question d'un programme élaboré à partir d'une doctrine ne se pose pas. D'ailleurs, le bon candidat à une élection n'est pas celui qui avance des idées, mais celui qui est actif (*nauus, industria*), vertueux (*innocens*), éloquent (*disertus*) et qui a du crédit (*gratiosus*)[445].

On notera que chez Salluste, Catilina et les siens ne prétendent pas, eux non plus, dans leurs discours, agir au nom d'une doctrine. Pas plus que Jules César au moment de franchir le Rubicon. Ce qui motive la lutte, ce sont des droits qui ont été foulés au pied par une *factio* tenant l'Etat[446]. Dans le cadre de la conjuration de Catilina, Cicéron « oublie » de préciser que la véritable motivation des insurgés pouvait tout simplement être le sentiment d'injustice. En effet, après ses échecs réitérés au

[442] Montaigne, *Essais*, II, 10 (Arléa, Paris, 2002, p. 307).

[443] *Comment. petit.*, 53. C'est le seul passage où la question politique, telle que nous l'entendons, est abordée.

[444] *Id.*

[445] *Id.*, 8.

[446] Sur le terme *factio*, cf. Cl. Nicolet, 1979, p. 434 : il désigne un nombre restreint d'individus dont l'action repose sur sa richesse et un réseau d'amitié. Le terme a une connotation très négative (l'*amicitia* réunit les *boni*, la *factio* les *mali*) et est facilement associé à *pauci*. Il est, en tout cas, en complète opposition avec l'esprit du terme *res publica*. Cf. aussi J. Hellegouarc'h, 1963, p. 100-109 : l'auteur précise que le terme est proche de *coniuratio* et de *coitio* et qu'il désigne une association dirigée contre quelqu'un ou quelque chose. On l'utilise en particulier contre ceux qui sont accusés d'employer tous les moyens pour une conquête personnelle du pouvoir. Son emploi n'est donc pas sans jeter le discrédit sur l'adversaire.

consulat, Catilina, un patricien, put être dans cette disposition d'esprit alors que son rival, *homo nouus*, triomphait dès sa première candidature. Après ses insuccès pour accéder à la magistrature suprême, Catilina n'eut d'autre voie que le recours à la violence[447]. Ne pas atteindre les places et recevoir les honneurs que leur rang exigeait constituait, pour les aristocrates, une humiliation : ils entendaient, par la révolte, faire valoir leurs droits. Salluste (lucide quand il précise que l'espérance du pouvoir fut le principal moteur de nombreux nobles[448]) dit les choses sans détours : ces hommes préféraient bouleverser l'Etat que voir leur influence diminuer[449]. Derrière ces actions, la rancœur de patriciens et de nobles exclus d'honneurs qu'ils jugeaient en droit d'obtenir[450]. A juste titre, Cicéron notait qu'il était victime de l'*inuidia* de ses adversaires[451]. Toujours dans Salluste, lorsque Catilina ou Manlius s'expriment, ils revendiquent la *libertas*, entendons par là le respect de leurs droits, droits bafoués car la *res publica* est tombée entre les mains d'une oligarchie (*paucorum*) qui en dispose à sa guise[452]. Dès lors, tout pouvoir, tout honneur, leur sont interdits : dans ces conditions, mieux vaut mourir les armes à la main en défendant ses droits[453]. Manlius, devant le Sénat, déclare que l'action des conjurés n'a d'autre objectif que de protéger leurs personnes contre la violation de ceux-ci[454]. Ils ne réclament pour eux que la *libertas*[455]. Une lettre privée de Catilina à Q. Catulus confirme que le conjuré n'acceptait pas de ne pas pouvoir tenir son rang alors que d'autres (il pense en particulier à Cicéron) sont comblés d'honneurs sans y avoir le droit[456]. Dans un discours au Sénat, il rappelle son illustre origine et notamment son patriciat[457]. On le voit, dans ces révoltes, la question idéologique ne compte guère. Et on ne s'en cache pas, pas même devant la Curie.

Catilina et les siens ne sont pas seuls en cause. Jules César entendit lui aussi légitimer sa prise d'armes. Une nouvelle fois, les droits bafoués (les siens, ceux des tribuns de la plèbe et ceux du *populus*) servirent de justification : *se non maleficii causa ex prouincia egressum, sed uti se a contumeliis inimicorum defenderet, ut tribunos plebis in ea re ex ciuitate expulsos in suam dignitatem restitueret, ut se et populum Romanum factione paucorum oppressum in libertatem uindicaret*[458]. Il

[447] Salluste, *Cat.*, XX, 17 ; XXI, 3 et 4.

[448] *Id.*, XVII, 5.

[449] *Id.*, XXXVII, 10.

[450] Au moment de la conjuration de Catilina, outre Cicéron qui était consul, Muréna était consul désigné et *homo nouus*, tandis que Silanus, l'autre consul désigné, était plébéien.

[451] Cicéron, *Cat.*, XXII, 3 et XXIII, 6.

[452] Salluste, *Cat.*, XX et XXXIII. Sur le terme *libertas*, cf. *infra*, p. 223-225.

[453] Salluste, *Cat.*, XX, 9.

[454] *Id.*, XXXIII, 1.

[455] *Id.*, 4.

[456] *Id.*, XXXV, 3.

[457] *Id.*, XXXI, 7.

[458] « Ce n'est pas pour faire tort à qui que ce soit qu'il a franchi les limites de sa province, mais bien pour se défendre contre les menées hostiles de ses adversaires, pour rétablir dans leurs droits les tribuns de la plèbe, chassés de Rome à l'occasion de cette affaire, et pour rendre à lui-même et au peuple romain, qu'opprime une

aime à rappeler les *iniuriae* dont il a été victime[459]. C'est parce que l'on travaille à sa perte qu'il appelle ses soldats à défendre sa réputation (*existimatio*) et son honneur (*dignitas*)[460]. Le franchissement du Rubicon n'avait, de toute évidence, rien d'idéologique.

Octavien, enfin, n'avait levé une armée que pour rendre sa liberté à la République opprimée – toujours et encore – par une *factio* : *Annos undeuiginti natus exercitum priuato consilio et priuata impensa comparaui, per quem rem publicam a dominatione factionis oppressam in libertatem uindicaui*[461]. Comme dans le *Bellum ciuile,* le fonctionnement harmonieux des institutions était entravé par les agissements d'une oligarchie qui disposait de l'Etat à sa guise. On notera, en outre, que dans les *Res Gestae*, Auguste n'évoque pratiquement pas son œuvre législative (les lois marquant la mise en œuvre d'un programme). Une seule allusion, très brève, exprime la philosophie de son action : *Legibus nouis me auctore latis multa exempla maiorum exolenscentia iam ex nostro saeculo reduxi et ipse multarum rerum exempla imitanda posteris tradidi*[462]. On notera que l'exemplarité des comportements compte tout autant que les lois pour gouverner. L'idée était déjà présente chez Cicéron : la vie de celui qui commande, « offerte aux yeux de ses concitoyens », doit pouvoir servir de loi[463]. Nous aurons à revenir sur ce point.

Il semble donc que la vie politique romaine ne se jouait pas sur le plan doctrinal. D'autres considérations primaient. Q. Cicéron insiste sur la nécessité de créer un réseau d'amis influents et d'obligés. Ce point paraît bien plus essentiel pour accéder au pouvoir que l'élaboration d'un programme destiné à séduire les électeurs : *Amicorum studia beneficiis et officiis et uetustate et facilitate ac iucunditate naturae parte esse oportet*[464]. La campagne électorale était l'occasion pour les membres de ce réseau de témoigner de leur reconnaissance. On notera aussi que ce qui motive l'appartenance à un réseau ne relève aucunement d'une quelconque convergence idéologique : ce sont les bienfaits (*beneficia*) passés et l'espérance de bienfaits futurs qui permettent de se constituer des

---

poignée d'individus, la liberté », César, *B. C.*, I, 22, 5. Cf., également, *id.*, III, 91, 2 : à l'issue du combat, César aura recouvré son honneur (*dignitas*) et les siens leur *libertas* (le propos est, ici, tenu par un centurion avant la bataille de Pharsale).

[459] *Id.*, I, 7, 1 et 8 ; 9, 1 ; 32, 2 et 6 (discours devant le Sénat le 1er avril 49), par exemple. Sur le terme *iniuria*, cf. J. Hellegouarc'h, 1963, p. 166-167 : il s'oppose à *beneficia* et a une valeur tout à la fois morale et sociale. Il marque tous les actes d'hostilité politique dont on s'estime victime.

[460] César, *B. C.*, I, 9, 4 et 7, 7.

[461] « A l'âge de 19 ans, j'ai levé, par décision personnelle et à mes frais, une armée qui m'a permis de rendre la liberté à la République opprimée par une faction », *R. G.*, 1, 1.

[462] « Par de nouvelles lois prises sur mon initiative, j'ai remis en honneur bien des exemples de nos ancêtres, qui tendaient à disparaître de notre siècle, et moi-même j'ai laissé à l'imitation de la postérité beaucoup de mes actes en exemple », *id.*, 8, 5.

[463] Cicéron, *Rep.*, I, 52.

[464] « Le dévouement des amis, il faut se l'assurer par l'obligeance, la fidélité aux devoirs de l'amitié, par l'ancienneté des relations, par les agréments d'un naturel aimable », *Comment. petit.*, 16.

appuis[465]. Soutenir un candidat, c'est faire un pari sur l'avenir, non celui de la communauté, mais le sien propre : l'*amicus* désire faire un « bon placement » (*bene se ponere*[466]).

L'autre grand axe d'une campagne (à en croire le *Commentariolum petitionis*) consistait à se gagner la faveur du peuple. Divers moyens, simples, permettaient d'y parvenir. Une fois encore, ils ne relèvent pas de l'idéologie : il fallait, tout d'abord, se montrer aimable, connaître les gens par leur nom et ne pas reculer devant la flatterie. Il fallait ensuite ne jamais se faire oublier, marquer sa présence. Générosité et accessibilité étaient impératifs. De même qu'une bonne réputation. Celle-ci se forgeait selon des modalités précises : la gloire de l'orateur, le soutien de certaines catégories de population (les nobles, les chevaliers, les publicains), l'assiduité de ceux que l'on avait secouru, etc.[467] L'*existimatio* était, par conséquent, au cœur de toute campagne électorale.

L'*homo politicus romanus* n'avait donc pas à être une force de proposition et ne paraît pas avoir été mu par des considérations doctrinales. La vie politique peut se jouer sur le plan des idées. Elle peut être la scène sur laquelle s'affrontent doctrines et programmes. Cela ne saurait constituer une règle absolue. C'est du moins ce que tend à montrer l'analyse des sources du I^er^ siècle avant n. è. On invoquait alors beaucoup plus facilement la question institutionnelle et les droits afférents aux individus. Et pour emporter une élection, le réseau, les soutiens (personnalités ou groupes), la *fama*, paraissent des conditions bien plus essentielles que n'importe quelle considération idéologique[468].

2- L'image du bon chef

L'autocélébration est une des caractéristiques de la vie politique romaine[469]. Des discours et écrits de Cicéron à Auguste en passant par Jules César, elle constitue une constante. Elle correspond à un impératif simple : montrer que l'on a les qualités de l'homme d'Etat idéal, tel celui qui est décrit dans la *République* de Cicéron. Celui-ci est, d'abord et avant tout, un modèle de vertu. En effet, la légitimité des dirigeants réside dans leurs qualités intrinsèques, l'avenir de l'Etat en dépend : […] *talis*

[465] *Id.*, 19, 21 et 38. Il sera d'ailleurs bon de montrer à ses *amici* qu'ils ont toute raison de croire que leur appui sera payé de retour (*id.*, 22).

[466] *Id.*, 26. Il attend aussi de la considération de la part de celui qu'il appuie.

[467] *Id.*, 42-53. Sur le comportement attendu de l'aristocratie à l'égard de la population, cf. M. Jehne, 2000, p. 207-325 (analyse menée à partir d'un épisode de la fin du V^e^ siècle avant n. è. qui opposa Postumius Regillensis au tribun de la plèbe M. Sextius).

[468] Par le seul fait que les relations de dépendance étaient nombreuses et imbriquées, elles pouvaient se neutraliser (cf. Chr. Meier, 1966, p. 15 et 163). Il était, par conséquent, important de s'assurer, à chaque élection, de la solidité de son réseau de clientèle et d'amitié.

[469] « The status of a Roman nobleman was linked with the individual's claim to glory », E. A. Judge, 1972, p. 571.

est quaeque res publica, qualis eius aut natura aut uoluntas qui illam regit[470]. Salluste était convaincu que c'était la vertu des individus qui avait fait Rome et permis de bâtir sa puissance : *Ac mihi multa agitanti constabat paucorum ciuium egregiam uirtutem cuncta patrauisse*[471]. La *natura* des individus étant primordiale, la vie politique romaine prit en toute logique une connotation morale forte. Cicéron ne manque d'ailleurs pas de souligner que ceux qui siègent au Sénat doivent être les meilleurs des citoyens et bénéficier d'un prestige moral[472].

La vertu des gouvernants, toujours mise en exergue, a une triple utilité. Tout d'abord, l'exemplarité des dirigeants a une dimension éducative. Le propos de Cicéron brille par sa clarté : le bon dirigeant est celui qui, par l'éclat de son âme et de sa vie, agit comme une sorte de miroir et provoque un effet d'entraînement. Les autres éprouvent l'envie de l'imiter : […] *ut ad imitationem sui uocet alios, ut sese splendore animi et uitae suae sicut speculum praebeat ciuibus*[473]. Une lourde responsabilité pèse sur les épaules des gouvernants : leur exemple est le gage de la tranquillité des citoyens puisqu'ils sont censés modeler leur comportement. La vertu joue un second rôle : c'est elle qui forge l'*auctoritas* nécessaire pour entraîner l'adhésion des cœurs et des âmes. Enfin, elle est le meilleur rempart contre les hommes politiques malhonnêtes et intéressés : l'homme d'Etat n'a pas à attendre de récompense immédiate de sa fonction. Cette dernière viendra après la mort, dans l'au-delà astral[474]. Les vertus des dirigeants sont l'assurance de la noblesse de leurs sentiments. Courage, dignité, constance, modération, sagesse, patience et clémence sont les qualités qui marquent le bon chef et ce quelle que soit la source utilisée. Dans les portraits qu'ils dressent d'eux-mêmes, les orateurs aiment à se parer de telles vertus. On les comprend : vertu et *res publica* tendent à se confondre. Là où la première n'est plus, la seconde n'est qu'une coquille vide[475].

Ces considérations théoriques, très présentes dans la *République* de Cicéron, trouvent des résonances concrètes dans ses propres discours ou chez ses contemporains. Dans le *Contre Pison*, l'Arpinate met son action en regard de celle de son adversaire : *Atque ita est a me consulatus peractus ut nihil sine consilio senatus, nihil non approbante populo Romano egerim, ut semper in rostris curiam, in senatu populum defenderim, ut multitudinem cum principibus, equestrem ordinem cum*

---

[470] « […] la qualité de toute constitution politique dépend du caractère et des intentions de celui qui la dirige », Cicéron, *Rep.*, I, 47.

[471] « A force de réfléchir sur ces questions, j'en arrivai à me convaincre que c'était la valeur éminente de quelques citoyens qui avait tout fait », Salluste, *Cat.*, LIII, 4. Malheureusement, Rome n'est plus en mesure de produire de grands hommes (*id.*, 5). Une exception est faite, néanmoins, pour Jules César et Caton. De fait, Salluste s'empresse de dépeindre leur caractère (*natura*) et leurs mœurs (*mores*), cf. *id.*, 5-54.

[472] Cicéron, *Rep.*, II, 15.

[473] « […] qu'il inspire aux autres le désir de l'imiter et, par l'éclat de son âme et de sa vie, s'offre lui-même comme un miroir à ses concitoyens », *id.*, 69.

[474] *Id.*, VI, 9-29 (il s'agit du *Songe de Scipion*).

[475] *Id.*, V, 1.

senatu coniunxerim[476]. Le bon dirigeant s'applique à faire régner le consensus. Pour cela, il ne doit bafouer aucun intérêt. Par la modération de son action et le respect des institutions, il assure la concorde entre les différentes composantes de la société romaine[477]. Le bon chef répugne à la violence. Ce n'est qu'en dernier lieu qu'il y a recours. Encore travaille-t-il alors avec constance à la réconciliation : non sans habileté, César se peint aspirant plus que tout à la paix. Sans cesse il relance les négociations pacifiques que la mauvaise volonté de ses adversaires avait compromises[478]. En outre, à l'en croire, on ne saurait trouver chez les Pompéiens la clémence dont il fait preuve[479]. Dans les *Res Gestae*, Auguste souligne adroitement qu'il épargna après les guerres civiles les citoyens qui demandèrent leur grâce[480]. Il se présente aussi en prince évergète, mettant en exergue la générosité dont il sut faire preuve à maintes reprises, toujours avec ses propres deniers[481]. Plus généralement, son comportement faisait de lui un modèle[482]. Le *clipeus uirtutis* décerné à Auguste par le Sénat et le peuple romain (on remarquera, une nouvelle fois, que les vertus des dirigeants fabriquent le consensus) vante ses vertus militaires, sa clémence, sa justice, sa piété[483]. Ces *uirtutes* (associées aux victoires et aux honneurs reçus à divers moments) ont forgé son *auctoritas*[484]. De toute évidence, l'inscription pariétale nous dresse le portrait du bon dirigeant : c'est un grand chef militaire (sans surprise, Jules César, dans la *Guerre des Gaules* mais aussi dans la *Guerre civile*, mit lui aussi en exergue ce point fondamental[485]), auréolé de prestige (honneurs reçus), clément et désintéressé.

Le pouvoir revient, par conséquent, c'est un postulat de toute société aristocratique, aux meilleurs. Il faut entendre par là ceux dont la *natura* sert de caution, présage d'une gestion

---

[476] « Bref, mon consulat s'est passé tout entier sans que je fasse rien sans l'avis du Sénat, rien sans l'approbation du peuple romain, à défendre, toujours, aux Rostres la Curie, et au Sénat le peuple, à réaliser l'accord de la foule avec les grands, de l'ordre équestre avec le Sénat », *id.*, *Piso*, 7.

[477] La *moderatio* est « la partie la plus saine de l'âme » (*saluberrima pars animi*), elle détourne des emportements, de la *temeritas* (Valère Maxime, IV, 1) : on comprend l'accent mis sur l'absence de mesure des adversaires politiques.

[478] César, *B. C.*, I, 26, 2 ; 32 ; 85, 2 ; III, 10, 19 et 90.

[479] *Id.*, I, 22-23 ; 72, 3 ; 85, 11-12 et 86 ; II, 22, 6 ; III, 27, 2 ; 98.

[480] *R. G.*, 3.

[481] *Id.*, 15-24.

[482] *Id.*, 8.

[483] *Id.*, 34.

[484] *Id.* Les *Res Gestae* passent en revue l'ensemble des honneurs reçus (ou déclinés), cf. *id.*, 1-14 et 34-35. Guerres et relations diplomatiques occupent une place conséquente, cf. *id.*, 15-24. Sur le lien entre les quatre vertus inscrites sur le *clipeus uirtutis* et la structure des *Res gestae*, cf. J. Scheid, 2009a, p. 20.

[485] Ce que l'on attendait avant tout d'un dirigeant, c'est qu'il assure la tranquillité des concitoyens, leur sécurité. Nous constaterons plus tard que les poètes augustéens étaient eux-mêmes très préoccupés par les dangers que constituaient les barbares. Le bon chef doit, par conséquent, être un grand général, celui qui remporte des victoires et dont on craint la force. L'un des grands titres de gloire d'Auguste est la fermeture du temple de Janus pour la troisième fois seulement de l'histoire romaine.

désintéressée des affaires (on retrouve l'idée du *Commentariolum petitionis* : celle-ci est susceptible de faire naître l'espérance dans l'avenir). Or les « meilleurs » ne se trouvent pas précisément dans toutes les strates de la population. […] *nos ita a maioribus instituti atque imbuti sumus ut omnia consilia atque facta ad dignitatem et ad uirtutem referremus*[486] : Cicéron compare ici Rome aux autres nations. Son propos n'en témoigne pas moins d'un tour d'esprit caractéristique : l'exemple des ancêtres est contraignant ; il joue un rôle crucial dans la formation des bonnes âmes. On peut l'invoquer pour souligner la valeur d'un peuple ; on peut agir de même lorsque l'on parle d'une *gens*. Ce schéma de pensée bénéficiait aux *nobiles*. Etre le rejeton d'une vieille famille dont les ancêtres s'étaient illustrés par leurs vertus sonnait comme un gage[487]. Le nom de certaines *gentes* se confondait avec celui de la République : *est enim quasi deorum immortalium beneficio et munere datum rei publicae Brutorum genus et nomen ad libertatem populi Romani uel constituendam uel*

[486] « […] alors que nous, nous avons été formés et dressés par nos ancêtres à régler toutes nos pensées et nos actions sur la dignité et la vertu », Cicéron, *Phil.*, X, 20.

[487] Les nobles bénéficiaient de la caution des ancêtres qui jouait comme une recommandation (cf. Tite-Live, IV, 44, 2). Ils constituaient des *exempla* contraignants pour leurs descendants qui se devaient de rivaliser avec leurs vertus (cf. Valère Maxime, IV, 6 et V, 8, 3 ; Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, I, 6, 4). Sur l'idée que le pouvoir est en grande partie héréditaire à Rome, cf. la remarque de Scipion au § 35 du livre I de la *République*. On pourra également se référer utilement au § 51 qui revalorise le mérite et la vertu aux dépens de la richesse et du nom. Sur la prégnance de l'idée selon laquelle le consulat se transmettait de main en main (en dépit de la réalité historique), cf. Chr. Badel, 2005, p. 40 (et Cicéron, *Leg. agr.*, II, 3). L'historien cite un passage de Salluste où Marius reconnaît l'importance aux yeux du peuple des ancêtres : « Je ne peux pas, pour vous donner confiance, étaler sous vos yeux, les images de mes ancêtres, leurs triomphes et leurs consulats » (Salluste, *Iug.*, LXXXV, 29). Cf., également, M. Gelzer, 1912 ; Cl. Nicolet, 1976, p. 427 ; H.-J. Hölkeskamp, 2004, p. 73 sq. (et, notamment, p. 79). Il semble que lorsqu'un candidat noble se présentait devant les comices pour être élu à une charge, il ne doutait pas que ce poste lui revenait, à lui ou à ses pairs. L'*homo nouus* venait entraver la concurrence au sein de cette oligarchie (qui en elle-même ne constituait pas un bloc puisqu'elle était en compétition pour l'exercice du pouvoir). Cette posture se comprend aisément : pour la *nobilitas*, exercer le pouvoir était un impératif à la fois psychologique (faire aussi bien que les ancêtres) et familial (faire perdurer le prestige de la *gens*). Les rejetons des grandes familles recevaient de leurs ancêtres un éclat particulier, mais celui-ci n'était pas donné une fois pour toute : il fallait s'en montrer digne (Valère Maxime, III, 4, et Salluste, *Iug.*, LXXXV, 23). Horace se félicite, pour sa part, de ses origines modestes, lesquelles lui permettent de mener une vie tranquille, affranchie « des misères et du fardeau de l'ambition ». Eût-il eu un parent questeur, son existence n'aurait pu être aussi douce (Horace, *Serm.*, I, 6, 110 sq.). Sur la pression qui pesait sur les épaules des jeunes aristocrates, cf. K.-J. Hölkeskamp, 2004, p. 108 sq. Sur le rôle contraignant des *imagines maiorum* auprès des jeunes générations, cf. A. Molinier Arbo, 2009, p. 90 sq. en particulier. Sur l'idée que la noblesse est une essence, cf. P. Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, 1979 : de fait, celle-ci oblige, contraint. Il faut, par conséquent, manifester cette supériorité d'essence : les personnes nobles doivent être « à la hauteur d'elles-mêmes, c'est-à-dire de leur essence » (« noblesse oblige »…). Le titre vaut acceptation des obligations implicitent qui vont avec (p. 23).

recipiendam[488]. Lors des élections, le prestige d'une *gens* n'était pas sans affaiblir la clairvoyance du peuple : à en croire Cicéron, l'élection à la questure, puis à l'édilité, à la préture et au consulat de Pison ne devait rien à ses qualités propres. C'est à ses ancêtres que ces magistratures furent confiées : *obrepsisti ad honores errore hominum, commendatione fumosarum imaginum, quarum simile habes nihil praeter colorem*[489]. Une petite élite à caractère héréditaire se dessine donc, sûre de son droit à gouverner (d'où les entreprises de Catilina en 63 ou de Jules César en 49, évoquées plus haut). A elle sont promises les charges les plus honorifiques[490]. Il existe bien une concurrence, mais entre un nombre de *gentes* limité. Certes, le discours est celui des dominants. Le comportement des assemblées populaires lors des élections montre toutefois que les *nobiles* bénéficiaient d'un *a priori* très favorable. Cicéron – dont la vision des « meilleurs » dépasse bien sûr le cercle très restreint des *nobiles* – se plaint assez des obstacles rencontrés par les *homines noui*. Les réflexions du *Commentariolum petitionis* en tiennent largement compte[491].

Dessiner le portrait idéal du dirigeant, pratiquer l'autocélébration. Cette caractéristique de la vie politique romaine avait un pendant : démontrer que le ou les adversaires politiques ne disposaient pas des vertus nécessaires aux chefs.

3- La dépréciation des adversaires et de leur entourage

Quintus Cicéron le dit sans fard : il faut, dans la mesure du possible, élever contre les adversaires le soupçon, leur imputer des crimes, les accuser de débauche ou de corruption ([…] *ut etiam, si qua possit re, competitoribus tuis existat aut sceleris aut libidinis aut largitionis accommodata ad eorum mores infamia*[492]). La dépréciation peut être plus ou moins habile. Grossière et omniprésente dans les pamphlets, utilisée avec complaisance par Cicéron, elle est menée avec plus de finesse par Jules César ou dans les *Res Gestae*. Si Antonius, Catilina et M. Marius sont de mauvais candidats, dit à son frère Quintus Cicéron, ce n'est pas parce qu'ils n'ont rien à proposer. C'est (du

[488] « Il semble que ce soit un bienfait, une faveur des dieux immortels qui aient donné à la République la race et le nom des Brutus, tant pour établir la liberté du peuple romain que pour la recouvrer », Cicéron, *Phil.*, IV, 7. D. Brutus est né pour la liberté du peuple romain (*id.*, 6, 9 et 7, 11). Sur M. Brutus, « né pour servir la République » et lié à la destinée attachée à sa race, cf. *id.*, 10, 13 et 14. De la même manière, Q. Caepio Brutus s'était montré digne de ses ancêtres (*id.*, 10, 25).

[489] « Tu t'es glissé jusqu'aux honneurs grâce à l'erreur générale, grâce à l'appui d'images enfumées, auxquelles, en toi, rien ne ressemble que le teint », *id.*, *Piso*, 1.

[490] Le rôle de la filiation explique, par exemple, la mise à mort après la guerre d'Alexandrie d'Antyllus (prénommé Marcus), fils aîné d'Antoine, et de Ptolémée XV (Césarion).

[491] Sur les difficultés rencontrées par les *homines noui* à se faire élire, cf. L. R. Lind, 1979, p. 45 sq.

[492] « […] et aussi que tes concurrents voient s'élever contre eux, si quelque fait réel le permet, un soupçon déshonorant de crime, ou de débauche, ou de largesses coupables, approprié à leur caractère », *Comment. petit.*, 52.

moins en ce qui concerne les deux premiers) parce qu'ils sont des débauchés, assassins depuis l'enfance et parce qu'ils vivent dans la misère. Ce sont des vauriens (*nequam*), sans énergie (*iners*) et sans réputation (*infamia*)[493]. M. Marius n'est guère mieux traité : il exécuta un honnête citoyen à qui il avait fait subir de nombreux supplices et eut pour compagnons de débauche des histrions et des gladiateurs[494]. La stratégie recommandée devient évidente lorsque Quintus souligne que l'on n'est rien sans l'estime (*existimatio*) du plus grand nombre[495].

Les références à la misère de l'adversaire sont récurrentes. Pour plusieurs raisons : d'une part, parce que la richesse était censée marquer la valeur des individus[496]. D'autre part, parce qu'elle était une manière de présenter le rival comme un déclassé. On ne s'étonnera donc pas si, dans les *Philippiques*, Cicéron évoque la détresse financière d'Antoine[497]. Perclus de dette, il n'en est pas pour autant devenu économe : *Incredibile ac simile portenti est quonam modo illa tam multa quam paucis non dico mensibus, sed diebus effuderit. […] Quae Charybdis tam uorax ?*[498] L'orateur dissimule mal sa satisfaction lorsqu'il développe le fil de sa pensée : l'océan lui-même ne saurait engloutir tant de choses si rapidement. De toute évidence, tout bouleversement est profitable à ce genre d'individu. Antoine avait tiré bénéfice de la prise de pouvoir par Jules César : sans elle, il vivrait encore dans la misère[499]. L'assassinat de César devait lui être à nouveau profitable, à lui et ses « compagnons de table et de jeu »[500]. Le souci de Cicéron est de montrer que son adversaire agit entouré d'une clique qui entend prendre le pouvoir pour assouvir ses passions condamnables, non pour défendre les intérêts de l'Etat et de ses concitoyens[501]. L'amour de l'argent est le moteur de ces déclassés : pour obtenir

---

[493] *Id.*, 8-9 et 28.

[494] *Id.*, 10.

[495] *Id.*, 28.

[496] Sur le prestige de la richesse qui provoque une admiration spontanée, cf. Philon d'Alexandrie, *Legatio ad Gaium*, 9-11 : il évoque l'avènement de Caligula (qui, parce qu'il était riche, bénéficia d'un jugement plus que favorable : la richesse rend populaire). Cf., aussi, Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 1115-1116.

[497] Catilina était lui-même un homme endetté, cf. Cicéron, *Cat.*, II, 4, 5, 8 et 18-21. La référence aux dettes est permanente chez Salluste aussi, cf. *Cat.*, XVI, 4 ; XVII, 2 ; XVIII, 4 ; XX, 11-13 ; XXI, 4 ; XXIV, 3 ; XXXIII, 1 et XL, 1.

[498] « C'est un fait incroyable et qui tient du prodige qu'il ait dissipé tant de richesses, je ne dirai pas en si peu de mois, mais en si peu de jours. […] Est-il Charybde aussi vorace ? », Cicéron, *Phil.*, II, 66-67.

[499] *Id.*, 24 et 35-37. Les précédentes considérations sont à rapprocher du propos suivant : *Itaque nunc me scito tantum habere aeris alieni ut cupiam coniurare, si quisquam recipiat* (« Aussi je t'annonce que j'ai à présent de telles dettes que j'ai envie de me faire conspirateur, si l'on veut de moi », *id., ad Fam.*, V, 6, 2). Le ton est ironique. Il montre néanmoins que le lien entre misère et conjuration était très ancré dans les esprits. Salluste, lui aussi, affirme que la soif de l'argent (et du pouvoir) fut la source de tous les maux : la fortune paternelle disparue, la jeunesse recourait au crime pour ne pas avoir à renoncer à ses passions (Salluste, *Cat.*, XIII).

[500] Cicéron, *Phil.*, II, 101.

[501] Ce fait est incompatible avec la définition de la *res publica* : *Est igitur, inquit Africanus, res publica res populi, populus autem non omnis hominum coetus quoquo modo congregatus, sed coetus multitudinis iuris*

satisfaction, tous les moyens d'action sont bons, jusque la guerre civile. Ce que l'orateur met donc en cause dans ses discours, ce sont les agissements d'une *factio*, non une idéologie rivale. Une fois au pouvoir, celle-ci se livre à des trafics incessants et divers car la cupidité de ces hommes est insatiable et rend aveugle (*At quam caeca auaritia est !*)[502]. Dès lors, ceux qui sont poussés par cette passion ne connaissent plus de limites : tout l'Etat est menacé de bouleversement par les agissements de quelques-uns. Ce que nous identifions comme de l'invective prend sa source dans une conception de l'être. Le vice est un symptôme, il manifeste l'essence d'une personne. C'est pourquoi les adversaires sont toujours des êtres tarés, perclus de vices. Les discours cicéroniens sont de ce point de vue un modèle du genre. Catilina et Pison n'ont rien à envier à Antoine. *Quae nota domesticae turpidudinis non inusta uitae tuae est ? Quod priuatarum rerum dedecus non haeret in fama ? quae libido ab oculis, quod facinus a manibus umquam tuis, quod flagitium a toto corpore afuit ? Cui tu adulescentulo, quem corruptelarum inlecebris irretisses, non aut ad audaciam ferrum aut ad libidinem facem praetulisti* ?[503], s'interroge Cicéron devant les méfaits de Catilina. Pison est un débauché qui hante les tavernes. Son haleine empeste le vin[504]. Le jugement est sans appel : *Putaui austerum hominem, putaui tristem, putaui grauem, sed uideo adulterum, uideo ganeonem, uideo parietum praesidio, uideo amicorum sordibus, uideo tenebris occultantem libidines suas*[505]. Pison est présenté se goinfrant en compagnie de son collègue au consulat, Gabinius, qui danse nu au son des symbales. La puanteur, les vomissures, l'odeur du vin, envahissent la pièce[506]. L'accusation d'épicurisme (qui fait du plaisir la mesure de tout alors que l'homme politique doit faire preuve de zèle et d'une

---

consensu et utilitatis communione sociatus (« Donc, reprit l'Africain, la république, c'est la chose du peuple ; mais un peuple n'est pas un rassemblement quelconque de gens réunis n'importe comment ; c'est le rassemblement d'une multitude d'individus, qui se sont associés en vertu d'un accord sur le droit et d'une communauté d'intérêts »), *id.*, *Rep.*, I, 39.

[502] *Id.*, *Phil.*, I, 33 ; II, 65-66, 92 sq. et 115 ; III, 10 ; V, 11-12 et 32-33 ; VII, 27 ; XI, 10 et 13 (par exemple). Pour la citation, cf. *id.*, II, 97.

[503] « Quel scandale domestique ne marque ta vie comme au fer rouge ? Quelle honte, dans ta conduite privée, ne s'attache à ton nom ? A-t-il jamais manqué à tes yeux un spectacle lubrique, à tes mains un forfait, à tout ton corps une souillure ? Est-il un pauvre adolescent, pris au filet tentateur de ta dépravation, devant qui tu n'aies porté le poignard du crime ou le flambeau de la débauche ? », *id.*, *Cat.*, I, 13. Cf., également, *id.*, 5, 14, 22 et 26 ; II, 4, 8 et 9.

[504] *Id.*, *Piso*, 13, 18, 22, 67 et fr. 11.

[505] « Je m'imaginais un homme austère, un homme sombre, un homme sérieux, mais je vois un adultère, je vois un pilier de cabaret, je vois quelqu'un qui demande à la protection des murs de sa maison, à la bassesse de ses amis, aux ténèbres de dissimuler ses débauches », *id.*, fr. 11.

[506] *Id.*, 22. Sur la description de Gabinius, cf. *id.*, 18, 20, 22, 41. La goinfrerie est la marque de celui qui ne se maîtrise pas. Se laisser mener par son estomac témoigne d'un tempérament servile, d'une absence d'énergie (cf. Horace, *Serm.*, II, 7, 37-39 et 109-111). Sur ce point, cf. *infra*, p. 594-596.

vigilance constante) a pour dessein de décrédibiliser l'adversaire[507]. Le portrait de Catilina par Salluste est taillé dans la même veine : c'est une âme mauvaise et dépravée (*sed ingenio malo prauoque*[508]). L'historien note cela juste après avoir précisé que le conjuré était né d'une grande famille romaine (*nobili genere natus*) : il s'agit de souligner l'incompatibilité (*sed*) entre l'état de noble (qui appelle aux responsabilités étatiques) et la dégénérescence morale. Tout le paragraphe 5 a pour objet de dresser le portrait d'un homme dont la nature est viciée. On retrouve, en particulier, les accusations traditionnelles de fourberie et de dissimulation. Avide du bien d'autrui, Catilina était prodigue du sien. Emporté par ses passions, il était dépourvu de sagesse (*sapientiae parum*) : homme de tous les excès, il était l'incarnation de la démesure (*animus immoderata*).

Dans sa *Guerre civile*, Jules César use de moyens habiles (car le propos est toujours elliptique) pour déconsidérer lui aussi ses adversaires. La bassesse de leurs motivations toujours est soulignée : Lentulus est un homme endetté, cupide (tout comme Scipion), et uniquement soucieux de se remettre à flot. Caton n'a pour moteur que la seule haine. D'une manière générale, l'envie (*inuidia*) et une ambition effrénée animent les adversaires de César. Ils vivent dans un luxe excessif, sont déloyaux, corrompus, sacrilèges, et prêts à tout[509]. Dans les *Res Gestae*, Auguste attire l'attention sur la cupidité et les actes sacrilèges d'Antoine, immédiatement identifiable même s'il n'est pas nommé[510]. Les pamphlets étaient par ailleurs nombreux. Il nous est difficile d'en connaître l'exact contenu. Ils constituaient de toute façon une arme de choix pour déprécier les adversaires politiques. On connaît l'*Anticato* de Jules César (sans doute insistait-il sur l'ivrognerie, l'avarice et, plus généralement, la vie privée de Caton[511]). Brutus, Cassius de Parme, Antoine, Messalla, Pollion et bien d'autres ont rédigé des pamphlets[512]. Les attaques, sommaires, paraissent se concentrer sur les origines familiales de l'adversaire et sur toutes les anecdotes susceptibles d'alimenter l'accusation de débauche, de couardise (en particulier sur les champs de bataille) ou de cruauté[513]. C'était là la meilleure manière d'atteindre la *maiestas* de celui que l'on désirait éliminer de la scène politique.

---

[507] Cicéron, *Piso*, 37, 42 et 65. Cicéron rencontre ici Salluste : alors que les hommes dépravés se vautrent dans les plaisirs, les plus sages des citoyens se consacrent aux affaires (*negotia*), Salluste, *Cat.*, 8, 5 (à comparer avec *id.*, 10).

[508] *Id.*, 5, 1.

[509] Sur Lentulus, cf. César, *B. C.*, I, 4, 2 ; sur Scipion, *id.*, I, 4, 3 et III, 32, 1 ; sur Caton, *id.*, I, 4, 1. Sur l'*inuidia*, *id.*, I, 7, 1 ; sur le sacrilège, *id.*, I, 6, 8 ; sur la corruption et la déloyauté, *id.*, I, 33, 3 et II, 13-14 ; sur le luxe, *id.*, III, 96, 1. Sur l'ambition effrénée, *id.*, III, 82 et 83.

[510] *R. G.*, 24.

[511] L. R. Taylor, 1949, p. 297-298.

[512] Le *De sua ebrietate* d'Antoine est un exemple de réponse à cette littérature d'invective. Ce fut sans doute aussi le cas pour le *De cultu suo* de Mécène.

[513] Selon Zv. Yavetz, 1984, p. 1 sq., l'*Autobiographie* d'Auguste avait pour but de répondre aux critiques de ses détracteurs, en particulier sur sa *uirtus*. Il est incontestable que les qualités de militaire d'Octavien furent longtemps contestées (cf. *infra*, p. 142-143).

Au bout de la logique, la volonté de prouver que la *natura* de certains individus est incompatible avec la fonction de chef. Si la *moderatio* est la caractéristique du bon dirigeant, l'aveuglement, l'incapacité à se maîtriser, témoignent de natures dépourvues de bon sens : *Tu mentis compos, tu non constringendus ?*[514] Les vices d'Antoine témoignent du *furor* qui l'envahit[515]. Celui-ci est sciemment utilisé pour expliquer la déraison et les excès des adversaires[516]. Dans les *Catilinaires*, Cicéron use du même stratagème : l'orateur y déclare la guerre à la sensualité, à la folie, à la scélératesse[517]. Catilina et les siens sont entraînés par leur *furor*[518]. Il en va de même pour Pison et ses proches, Gabinius en premier lieu[519]. Le rival est, par conséquent, un dément, un possédé : *Quid enim ille umquam arbitrio suo fecit ?*[520] La conclusion s'impose : *Quid est in Antonio praeter libidinem, crudelitatem, petulantiam, audaciam ? Ex his totus uitiis conglutinatus est ; nil apparet in eo ingenuum, nil moderatum, nil pudens, nil pudicum*[521]. Comment commander les autres lorsque l'on n'est pas capable de commander à soi-même ? De tels individus ne sauraient exercer une magistrature. La gestion des intérêts de la communauté oblige à la mesure. Celui qui ne connait que les excès et dont le discernement est amoindri ne peut revêtir de telles responsabilités. A en croire Cicéron, même lorsque l'Etat est menacé, Pison et les siens préfèrent à la vigilance les beuveries et les festins[522]. La charge de consul réclame une dignité que même la manière de se vêtir ou de se déplacer de certains (en char gaulois dans le cas d'Antoine) avilissait[523]. Par leur comportement, Antoine et Pison, par exemple, ne pouvaient bénéficier de l'*auctoritas* nécessaire au bon fonctionnement des institutions. Le *furor* qui les emportait suffisait à bouleverser l'Etat[524]. Une grande partie de la logique des discours de Cicéron consiste, par conséquent, à dénier à ses adversaires les vertus du bon dirigeant.

---

[514] « Es-tu dans ton bon sens ? n'es-tu pas fou à lier ? », Cicéron, *Phil.*, II, 97.

[515] Le terme est en permanence accolé au nom d'Antoine, *id.*, III, 3, 5, 17 et 31 ; IV, 3 ; V, 23, 37 et 43 ; VI, 4 et 18 ; X, 21 ; XII, 26 ; XIII, 18, 20, 39 et 43 ; XIV, 33. Plus généralement, les mauvais citoyens sont animés de ce *furor* : *id.*, XI, 37. Sur le *furor*, cf. S. Franchet d'Espèrey, 2003.

[516] *Consilio autem dominante nullum esse libidinibus, nullum irae, nullum temeritati locum* (« Quand [la raison] est souveraine, il n'y a de place ni pour les passions, ni pour la colère, ni pour l'aveuglement »), Cicéron, *Rep.*, I, 60. La raison, indispensable pour distinguer le juste de l'injuste, est la marque de la maîtrise de soi et permet d'endiguer le déferlement néfaste des passions.

[517] *Id.*, *Cat.*, II, 11.

[518] Sur le terme *furor* ou l'un de ses dérivés dans les *Catilinaires*, *id.*, I, 1, 2, 15, 22, 25 et 31 ; II, 1, 19 et 25 ; III, 4 ; IV, 11 et 20.

[519] *Amens* : *Piso*, 21 et 57 ; *insania* : *id.*, 46 et 50 ; *furor* : *id.*, 8, 16, 26, 31, 46, 47 et 50.

[520] « En effet, qu'a-t-il jamais fait selon sa volonté ? », *id.*, *Phil.*, VI, 4.

[521] « Y a-t-il chez Antoine autre chose que luxure, cruauté, effronterie, impudence ? C'est en lui une combinaison de tous ces vices ; chez lui, on ne trouve pas de sentiment élevé, pas de modération, pas de délicatesse, pas de pudeur », *id.*, III, 28. Cf., également, II, 17.

[522] *Id.*, *Piso*, 22 et 67.

[523] *Id.*, *Phil.*, II, 58, 76 et 77.

[524] Valère Maxime, IV, 8, 3.

Le processus de dépréciation ne s'arrête pas là. Le rival est très souvent comparé à des individus frappés d'infamie, tels les gladiateurs ou les esclaves[525]. Antoine traitait lui-même Cicéron de laniste[526]. Encore ne s'agit-il ici que d'une étape dans un processus plus large de déshumanisation : pour l'Arpinate, Antoine est un monstre (*monstrum*), une bête féroce (*belua*)[527]. Catilina est traité sur le même mode[528]. Les substantifs *belua* et *monstrum* sont également accolés au nom de Pison. Il est « une viande puante », un porc[529]. Ici encore, l'accusation n'est pas pure complaisance : elle vient de l'idée que ceux qui jouissent de la guerre civile, du meurtre et de la discorde, ne relèvent pas de l'humanité[530]. Et comme ces individus méprisent aussi toutes les règles sociales en vigueur, on comprend que non seulement ce sont des *impii* (entendons par là des individus sacrilèges car, Romains, ils ont versé le sang d'autres Romains), mais qu'ils relèvent d'une nature monstrueuse. Rome ne saurait mettre sa destinée en de telles mains.

Dépréciation de l'adversaire, donc. Mais cela ne saurait suffire. Tout son entourage est présenté sous un jour négatif. Nous y reviendrons plus tard : il s'opère dans la vie publique ce que nous appellerons des transferts de dignité (et, inversement, des transferts d'indignité). Pour un candidat à une élection, d'autant plus s'il s'agit d'un *homo nouus*, il est souhaitable d'être entouré de nobles : *multum dignitatis adferent*[531]. Plus largement, certaines personnalités, par leur nom ou la charge qu'elles occupent, sont susceptibles d'apporter un supplément de considération (*dignitas*)[532]. De ce point de vue, l'entourage proche joue un rôle fondamental : « *nam fere omnis sermo ad forensem famam a domesticis emanat auctoribus*[533]. » S'il est méprisable, il contribue à déprécier la personnalité que l'on veut atteindre : *Quamquam solent domestici deprauare nonnumquam*[534]. Il est, par conséquent, très courant que les familiers des personnalités politiques soient dépeints sous un jour très négatif. Cicéron ne manque pas, par exemple, de rappeler qu'Antoine se mêle à de nombreux mimes,

---

[525] Cicéron, *Phil.*, II, 63 ; III, 18 ; V, 10, 20, 30 et 32 ; VI, 3, 10 et 13 ; VII, 17 ; XII, 20 (Antoine/gladiateur) ; *id.*, IV, 15 et XIII, 22 (Antoine/Spartacus) ; *id.*, *Cat.*, I, 29 et II, 24 (Catilina/gladiateur) ; *id.*, *Piso*, 19 (Clodius/gladiateur) et 28. Cf., également, César : ses rivaux s'entouraient, pour le combattre, de gladiateurs et d'esclaves (César, *B. C.*, I, 14, 4 ; I, 24, 2 ; I, 75, 2 ; III, 22, 2). Les *Res Gestae* présentent Sex. Pompée menant la lutte entouré d'esclaves (*R. G.*, 25).

[526] Cicéron, *Phil.*, XIII, 40.

[527] *Id.*, VI, 7 ; VII, 27 ; VIII, 13 ; XIII, 5, 22 et 49.

[528] *Id.*, *Cat.*, I, 22 et II, 1.

[529] *Id.*, *Piso*, 1, 19, 27 et 31. Clodius est, lui aussi, un *monstrum*, *id.*, 9.

[530] *Id.*, *Phil.*, XIII, 1.

[531] « Ils t'apporteront beaucoup de considération », *Comment. petit.*, 6. Sur les transferts de dignité, cf. *infra*, p. 455 sq.

[532] *Comment. petit.*, 18.

[533] « Car d'une façon générale tous les propos qui forment notre réputation d'homme public ont leur source dans notre entourage familier », *id.*, 17.

[534] « Il arrive souvent qu'on se laisse dépraver par son entourage », Cicéron, *Phil.*, I, 33.

proxénètes, prostituées et courtisanes lors de ses soirées de débauches[535]. Pison n'appréciait rien tant que la proximité de petits danseurs (*teneri saltatores*)[536] et celui des *perditi*[537] : il côtoie une « ignoble racaille » et des « amis honteux »[538]. L'entourage de Catilina ne valait guère mieux. Le conjuré n'attirait, lui aussi, que les *ciues perditi* : *Nactus es ex perditis atque ab omni non modo fortuna, uerum etiam spe derelictis, conflatam improborum manum*[539]. Les naufragés (*naufragi*) qui l'entouraient formaient une sentine abjecte[540]. L'Arpinate dresse d'ailleurs une typologie de ces pauvres hères : outre ceux qui se sont endettés pour une raison ou une autre (et qui auraient tout à gagner d'un bouleversement), on trouve des brigands et toute une clique de débauchés[541]. Salluste souligne aussi que Catilina regroupa autour de lui tout ce que la cité comptait d'individus dépravés : ils font l'objet de longues descriptions, descriptions censées faire naître la répulsion[542]. Ce sont aussi des mises en garde : c'est auprès de ces *perditi* (dont il faut « apprendre jusqu'au jour de naissance ») que les ennemis de l'Etat prennent leurs conseils (alors que Cicéron aime à rappeler que, pour sa part, il prenait ses avis auprès de la Curie)[543].

Il n'est jusqu'à la *gens* du rival qui peut voir son honneur entâché : à titre d'exemple, Cicéron moquait les origines gauloises, donc barbares, de Pison dont le grand-père, Calventius, était originaire de Placentia en Cisalpine. Présenté comme un Insubre et un homme de basse condition, marchand et crieur public (*mercator et praeco*), circulant en chariot (*sarracum*), il est utilisé par Cicéron pour enlever un peu de crédit à son rival[544]. D'ailleurs, l'orateur interpelle Pison en une occasion sous le vocable d'« Insubre »[545]. Il est certes issu des *Calpurnii*, mais il est avant tout le rejeton des *Caluentii* dont les ancêtres revêtaient des braies[546]. La tactique est habile de la part d'un *homo nouus*[547].

---

[535] *Id.*, II, 15, 20, 58, 61, 62, 69, 77, 101 et 105 ; V, 22 ; VI, 4 ; VIII, 26 ; X, 22 ; XIII, 24.

[536] *Id.*, *Piso*, 89.

[537] *Id.*, 16.

[538] *Id.* 22 et fr. 11.

[539] « Tu t'es formé une troupe de misérables, ramassis de gens perdus, abandonnés de la fortune, abandonnés même de toute espérance », *id.*, *Cat.*, I, 25. Sur le fait qu'il s'agisse d'une union de *perditi*, cf., *id.*, 13, 23 et 27 ; II, 8 ; IV, 22.

[540] *Id.*, I, 23, 27, 30 et 31 ; II, 7, 9, 18 et 24 ; III, 4 et 26.

[541] *Id.*, II, 18-23.

[542] Salluste, *Cat.*, 14, 23 et 25 (par exemple).

[543] Cicéron, *Phil.*, II, 14, 15, 16 et 91.

[544] *Id.*, *Piso.*, fr. 15 et 17.

[545] *Id.*, 34.

[546] *Id.*, 53. On retrouve donc dans ce discours les attaques liées à la tenue vestimentaire (que Scipion ou Mécène durent également essuyer). Plus loin, au § 13, Pison est présenté la tête enveloppée et les sandales aux pieds ; cf., également, le § 24. Ces attaques sont importantes car être consul c'est aussi avoir une apparence extérieure (*species*) précise, cf. *id*. Nouvelle référence, discrète, à ses origines gauloises au § 67.

[547] On trouvera un autre exemple d'instrumentalisation des origines familiales d'un adversaire politique dans Cicéron, *Mur.*, 15-16.

L'invective, utilisée pour déprécier les adversaires, peut sembler un procédé outrancier (en particulier dans les pamphlets, du moins pour ce que nous pouvons en connaître grâce à Suétone notamment). Ces derniers devaient pourtant avoir une portée réelle (comment expliquer autrement leur nombre, les inquiétudes des personnes diffamées, tel Tibère, ou le soin qu'Auguste mettait à répondre aux attaques dont il faisait l'objet[548]). Les attaques de Cicéron contre Antoine laissèrent de profondes cicatrices : *Haec sunt tempora quibus M. Tullius continuis actionibus aeternas Antonii memoriae inussit notas*[549]. Sa fin tragique doit quelque chose aux rancoeurs accumulées : la tête et les mains de l'orateur eurent les « honneurs » du Forum. L'invective avait donc un impact. Surtout, elle s'intégrait dans une démarche cohérente, dans un discours plus large, celui du bon dirigeant. La dépréciation avait pour dessein de suggérer l'inaptitude à remplir les fonctions étatiques, à commencer par la plus importante d'entre elles : le consulat. Aussi, Cicéron peut-il interpeller le malheureux Pison : *Quid ? tu in lictoribus, in toga* [*et*] *praetexta esse consulatum putas ?*[550] Le consulaire vient d'évoquer les supposées débauches de son adversaire et son entourage indigne. Certes, Pison bénéficia des attributs du consulat, mais la diatribe de l'Arpinate devait montrer qu'il ne possédait pas les qualités intrinsèques pour être réellement consul. *Animo consulem esse oportet, consilio, fide, grauitate, uigilantia, cura, toto denique munere consulatus omni officio tuendo maximeque, id quod uis nominis ipsa praescribit, rei publicae consulendo*[551].

De par leurs tares, les adversaires politiques que l'on vilipende ne peuvent compter que sur le soutien des *improbi ciues*. En effet, leur victoire constituerait une menace pour les *boni uiri* et pour l'intérêt général[552]. La *Res publica* n'est par conséquent pas menacée par une quelconque idéologie, mais par la nature, vicieuse, de certains citoyens.

4- Le rôle néfaste des *factiones*

Le bon dirigeant est celui qui assure le bon fonctionnement des institutions, Cicéron n'a pas manqué de le rappeler[553]. Auguste a conservé cet esprit. Il refusa d'être appelé *dominus* et repoussa la

[548] Sur les colères de Tibère, cf. Suétone, *Aug.*, 51, 4 ; sur le soin que mettait Auguste à répondre aux accusations malveillantes, cf. *id.*, 55.

[549] « C'est à cette époque que, dans une série de discours, M. Tullius marqua pour toujours du fer rouge de l'infamie la mémoire d'Antoine », Velléius Paterculus, II, 64, 3.

[550] « Quoi ? Tu t'imagines que les licteurs et la toge prétexte font le consul ? », Cicéron, *Piso.*, 23.

[551] « C'est par le cœur qu'il convient d'être consul, par la réflexion, la loyauté, le sérieux, la vigilance, le zèle, bref en accomplissant tout ce qui constitue l'ensemble de la fonction consulaire, et surtout, comme l'implique le sens même du mot, en veillant sur l'Etat », *id.*

[552] *Comment. petit.*, 12.

[553] Cicéron, *Piso*, 7.

dictature ainsi que le consulat à vie[554]. Les *Res Gestae* se concluent pratiquement sur l'idée que le *Princeps* n'eut pas plus de pouvoir que ses collègues dans les magistratures[555]. Plus globalement, le bon chef est celui qui n'attend pas de récompense immédiate de son action publique et respecte la tradition institutionnelle. Les sources distinguent très souvent les *boni uiri* des *improbi*. Les seconds attendent de leur entreprise criminelle (la sédition) une récompense immédiate : la satisfaction de leurs passions néfastes. Pour cela, ils sont prêts à bouleverser l'Etat.

Le bouleversement est double : la prise de pouvoir, illégale ; la « gestion » de l'Etat, soumis à un pillage en règle. Le dérèglement moral de quelques-uns a des conséquences pour l'ensemble de la communauté, surtout quand il touche l'élite sociale, celle qui postule aux magistratures. Réduits à la misère, ces individus ne voient leur salut que dans la prise de pouvoir illégale : *tu nec soluendo eras nec te ullo modo nisi euersa re publica fore incolumen putabas*[556]. Pour cela, ils s'entourent d'une clique peu recommandable. Leur action n'a rien d'idéologique (du moins n'est-elle jamais présentée ainsi). En cela, elle n'a rien de révolutionnaire. L'utilisation fréquente du terme *latro* est rien moins qu'innocente : il s'agit de montrer que l'on a affaire à une *factio* qui désire ce qui ne lui revient pas[557]. Salluste et Cicéron utilisent souvent le terme de *coniuratio* pour parler de la prise du pouvoir par une *factio*. Son acception était particulièrement péjorative et son usage était destiné à suggérer que le but de la conjuration menée par Catilina était d'anéantir la république (*opprimere rei publicae*)[558].

Cette dernière assertion se fonde sur une donnée simple : une fois au pouvoir, la *factio* procèdera à un nouveau partage des biens et des honneurs au profit des vainqueurs[559]. Le fonctionnement régulier des institutions ne sera plus assuré : le Sénat délibèrera sous la menace d'hommes armés[560], les lois seront adoptées sous la menace de la violence, les auspices seront

---

[554] Suétone, *Aug.*, 53 et *R. G.*, 5. Auguste refusa aussi d'être seul responsable de la surveillance des mœurs et des lois (*id.*, 6).

[555] *Id.*, 34.

[556] « Tu [= Antoine] étais insolvable et tu n'espérais de salut que du bouleversement de l'Etat », Cicéron, *Phil.*, II, 4. Cf., également, IV, 6.

[557] Sur l'usage du terme « brigand » : *id.*, II, 5 et 6 ; IV, 9 ; VI, 4 ; VIII, 9 ; XII, 26 ; XIII, 19 ; XIV, 8, 10, 21 et 27 par exemple ; *id.*, *Piso*, 10, 11, 24, 46, 57, 64 et 66. Sur le brigandage : *id.*, *Phil.*, XII, 17 et 27 ; XIII, 10 ; XIV, 31. Dans les *Res Gestae*, Sex. Pompée est présenté comme un pirate (*R. G.*, 25). On pourra, aussi, se référer à l'étude de Th. Habinek (1998) concernant l'utilisation du terme par Cicéron dans le but de défendre « the Roman establishment » (p. 69-87).

[558] Salluste, *Cat.*, XVI, 4. Sur le terme *coniuratio* et ses dérivés, cf. Cicéron, *Cat.*, I, 1, 2, 13, 15, 22, 25, 27 et 31 ; II, 1, 19 et 25 ; III, 4 ; IV, 5, 11 et 20. Sur le sens du terme : « C'est le plus souvent […] une entreprise révolutionnaire, mais qui ne vise point en général au règne de la justice et de l'égalité parmi les hommes. Les conjurés cherchent uniquement à en tirer profit » (J. Hellegouarc'h, 1963, p. 96).

[559] Sur ce partage, cf. (par exemple), Cicéron, *Phil.*, IV, 10 ; V, 6 et 12-16 ; VI, 11 ; VIII, 8-9 ; XI, 11 sq. ; XII, 14 ; XIII, 19, 42 et 47.

[560] *Id.*, II, 112.

méprisés[561]. Le non respect des institutions revenait à supprimer l'Etat : c'est en ce sens que Pison, selon Cicéron, fut un tyran (*tyrannus*), un bourreau (*carnifex*), un traître (*proditor*), l'ennemi de l'Etat (*hostis*)[562]. Il ne reste plus qu'à assister aux funérailles de la patrie[563]. Toute l'activité de tels individus est tournée « vers le lucre et le pillage »[564]. La République devient alors la proie d'une clique de dépravés, dont le seul moteur est la rapine et le goût du lucre qui aveugle leur esprit[565]. Par conséquent, la ville sera mise à feu et à sang, rien ne sera épargné, pas même les temples et les vestales[566]. Les complicités s'achètent au prix de l'attribution d'une province[567]. Une redistribution des places s'opère[568]. La *factio* transforme nécessairement la *Res publica* en *regnum*.

Salluste et Cicéron soulignent avec force ce point : le tempérament vicié de ces individus ouvre la porte à la tyrannie. Un lien entre tempérament et *regnum* est établi : une fois remis à des âmes dépravées, le meilleur des Etats devient le plus mauvais[569]. La déraison mène à la licence et la licence à la tyrannie : *Itaque ex hac maxima libertate tyrannus gignitur et illa iniustissima et durissima seruitus*[570]. Sans doute cette conception doit-elle quelque chose à Platon. Elle explique, en tout cas, l'insistance avec laquelle était rappelée l'absence de mesure et de contrôle de soi chez l'adversaire : *Graues enim dominae cogitationum, lubidines, infinita quaedam cogunt atque imperant, quae quia nec expleri nec satiari ullo modo possunt, ad omne facinus inpellunt eos quos inlecebris suis incenderunt*[571]. On comprend aussi l'insistance sur la nature monstrueuse de certains êtres : le tyran, régulièrement évoqué dans la *République* de Cicéron, est un être monstrueux (*taeter*), il n'a d'humain que l'apparence et est plus cruel et dévastateur que les bêtes sauvages, incapable de solidarité humaine et n'écoute que son propre chant, celui de ses passions immondes[572]. Il est celui qui désire le pouvoir

---

[561] Sur les irrégularités commises par Antoine et les siens, cf. *id.*, II, 99, 83 et 101 ; III, 9, 25-26, 30 et 31 ; V, 7-10 ; VI, 3 ; VII, 15 ; XII, 12. Sur le dysfonctionnement des institutions lors du consulat de Pison, cf. *id.*, *Piso*, 15, 23, 26 et 64.

[562] *Id.*, 11, 18, 24 et 78. Cicéron est surtout sensible aux droits de la Curie.

[563] *Id.*, 11 et 21.

[564] *Id.*, *Phil.*, III, 30. Cf., également, Salluste, *Cat.*, XVII, 1 ; XXI, 2 et 4 ; LII, 5.

[565] Cicéron, *Phil.*, IV, 9 et V, 20.

[566] *Id.*, *Cat.*, I, 12 et 26 ; II, 5 et 10 ; IV, 12 ; *id.*, *Piso*, 11, 21 et 23.

[567] *Quid enim interfuit inter Catilinam et eum cui tu senatus auctoritatem, salutem ciuitatis, totam rem publicam prouinciae praemio uendidisti ?* » (« Aussi bien, quelle différence y avait-il entre Catilina et l'homme à qui tu as vendu l'autorité du Sénat, le salut de la cité, l'Etat tout entier, au prix d'une province ? »), *id.*, 15.

[568] Salluste, *Cat.*, XXI, 2.

[569] *Id.*, V, 5-9.

[570] « C'est ainsi que la liberté extrême fait naître une tyrannie, c'est-à-dire une servitude, qui est la plus injuste et la plus cruelle », Cicéron, *Rep.*, I, 68.

[571] « En effet, ces terribles maîtresses de nos pensées, les passions, nous obligent impérieusement à des actes démesurés ; comme leurs besoins ne peuvent être d'aucune manière satisfaits, ni assouvis, elles poussent à toute sorte de crimes ceux dont leurs appâts ont allumé les désirs », *id.*, VI, 1, fr. 5.

[572] *Id.*, II, 48.

pour lui-même, de manière illimitée et sans partage[573]. L'idée que la tyrannie n'est pas une constitution, mais bien plutôt une espèce d'homme (*hoc de genere*[574]) est fondamentale : le tyran est un individu à même de faire dégénérer tous les modèles institutionnels existants. Dès lors, la tyrannie a une valeur essentiellement morale : elle est la résultante de l'action d'un individu ou d'un groupe d'individus. La logique est simple et explique les caractéristiques du discours politique à Rome : […] *talis est quaeque res publica, qualis eius aut natura aut uoluntas qui illam regit*[575]. Parce qu'elles mettent en danger l'Etat, la licence et la démesure ne sauraient être des questions privées.

Le non-respect du droit explique la fréquence du terme *impius* à l'adresse des adversaires politiques. Cicéron exprime les choses avec clarté : la loi procède de la nature (et non du génie des hommes ou de décisions arbitraires des peuples)[576]. En effet, toute raison réside dans la nature et nous participons de celle-ci[577]. Par conséquent, la loi respecte l'ordre naturel et préexiste à elle-même, avant de trouver sa formulation écrite suite à une intuition de la droite raison qui recherche toujours ce qui est juste (droite raison dont ne sauraient être pourvus, nous l'avons vu, ceux qui sont animés par le *furor*). Contrevenir à la loi ou élaborer des lois néfastes, c'était aller contre l'ordre naturel, divin. C'était être *impius*. Il faut, ici, se souvenir que l'adversaire politique est souvent accusé d'être un *monstrum* : il ne relève pas de la nature, il ne participe pas d'elle. Le *monstrum* ou l'*impius* ne saurait distinguer le juste de l'injuste. On l'a vu, les auspices ne sont même plus consultés. L'*impius* est mu par ses seuls dérèglements[578]. Au final, à travers le coup de force d'une *factio*, c'est la ruine de l'Etat qui se dessine (*interitus rei publicae*)[579].

Conclusion

Le discours politique à Rome fonctionne selon une logique dont la cohérence interne est forte. Toujours le candidat à une charge ou le dirigeant se présente en homme intègre, désintéressé, soucieux du bien commun. L'appartenance à une grande *gens*, de celles qui ont bâti la puissance romaine, est un atout souvent avancé : non pas tant pour les qualités innées dont témoignerait l'appartenance à une

---

[573] *Id.*, 49.

[574] « […] de cette espèce d'homme », *id.*, 48.

[575] « […] la qualité de toute constitution politique dépend du caractère et des intentions de celui qui la dirige », *id.*, I, 47. Comparer avec Cicéron, *ad Fam.*, I, 9, 12 (où il cite Platon : *quales in re publica principes essent, talis reliquos solere esse ciues*, qui peut se traduire par « tels gouvernants, tels citoyens ») et *Leg.*, III, 31. Pour la position de Platon, cf. *Rep.*, IV, 435e-436a et *Leg.*, IV, 711b-c.

[576] Cicéron, *Leg.*, I, 35 et 42 sq.

[577] *Id.*, 18-21 et II, 16.

[578] Sur la nécessité de respecter le droit naturel, donc de gouverner avec l'accord des dieux : *id.*, *Phil.*, II, 81 ; V, 9 ; XI, 28 ; XIII, 14 (par exemple). Cet accord est d'autant plus nécessaire que les dieux sont les soutiens naturels du peuple romain : *id.*, III, 34 ; IV, 7 et 10.

[579] *Id.*, II, 6.

famille illustre, mais parce que l'exemple des ancêtres est contraignant. Insister sur ses origines familiales était, par conséquent, une tactique habile. Il fallait aussi montrer que l'on avait parfaitement respecté le fonctionnement institutionnel de l'Etat (et en particulier les droits de la Curie) car il avait permis (si l'on s'en tient à l'analyse de Polybe) d'élaborer l'hégémonie romaine sur le monde méditerranéen[580]. La survie harmonieuse du système était vitale pour la pérennité de l'Etat. Bouleverser le fonctionnement des institutions, œuvre d'une antique sagesse, était nécessairement l'acte d'insensés.

L'idée d'un Age d'or était très ancrée dans les esprits. Rome était devenue la puissance hégémonique qu'elle était en raison des qualités intrinsèques de ses habitants et, tout particulièrement, de ses dirigeants. Avec le temps (et notamment avec l'expansion impériale et son corollaire, l'arrivée du luxe), ces qualités s'étaient estompées. A l'esprit de dévouement et de sacrifice s'était substitué le goût du lucre, la recherche effrénée des plaisirs[581]. Les représentants de l'élite n'étaient pas épargnés et étaient parfois emportés par un *furor* qui menaçait l'Etat. Réduits à la misère par leurs excès, ils en venaient à prendre les armes contre leurs frères afin d'accéder au pouvoir et de piller l'Etat menacé de ruine. La cité était, par conséquent, malade, rongée en son sein par un fléau (*pestis*) : la dépravation morale qui touchait certains concitoyens. Pour remédier à cette gangrène, il était nécessaire de purger la cité (*euomere*, *proiciere*, *ejiciere*), de couper certains membres. Evoquant Catilina, Cicéron s'exprime ainsi : *Quae quidem mihi laetari uidetur, quod tantam pestem euomuerit forasque proiecerit*[582]. Le consul ne reculerait pas devant le remède : *Quae sanari poterunt, quacumque ratione sanabo ; quae resecanda erunt, non patiar ad perniciem ciuitatis manere*[583]. Rome était tel un corps infecté et il était indispensable de séparer le bon grain de l'ivraie, les *boni uiri* des *improbi*[584]. La conception est dérivée des stoïciens : l'Etat est un univers en réduction. L'homme, la cité et l'univers étant étroitement liés, chaque partie contribue au bon fonctionnement du tout. Inversement, ce dernier est nécessairement affecté par la maladie d'une de ses parties. Ce schéma général étant très présent dans les esprits, il était tentant pour les hommes politiques de l'appliquer à toutes les circonstances : l'adversaire était un dépravé œuvrant pour une *factio* ne cherchant à accéder au pouvoir que pour satisfaire ses passions et intérêts propres (et, par là même, menaçait l'Etat de ruine).

Inversement, l'objectif de toute personnalité appelée à exercer des responsabilités était de dresser d'elle (et de ses ancêtres) un portrait idéal. On désirait montrer que l'on possèdait les qualités d'un chef et, dans ce cadre, le droit à commander relevait plus de la vertu et d'un droit historique, d'un

---

[580] Le livre II de la *République* de Cicéron a pour dessein de démontrer que le meilleur des régimes est celui qui avait été forgé par les ancêtres.

[581] Salluste, *Cat.*, VI-VII.

[582] « Mais elle [l'*Vrbs*], je vois bien qu'elle se réjouit d'avoir vomi cet objet de dégoût et de l'avoir expulsé », Cicéron, *Cat.*, II, 2. Sur la nécessaire purge, cf., également, *id.*, 7.

[583] « Le mal encore curable, je m'ingénierai à le guérir ; mais s'il est des membres à couper, je ne les laisserai pas subsister pour la ruine de la république », *id.*, 11.

[584] *Id.*, I, 32.

facteur « génétique », que d'une vision de l'avenir, d'un dessein communautaire. Dès la République, Rome entre dans le schéma wébérien des dirigeants charismatiques, c'est-à-dire dont le pouvoir repose sur la conviction de la population qu'ils possèdent les capacités (supérieures à celles du commun des mortels) nécessaires à leur bien-être. Et si l'on considère que la légitimité des dirigeants résidait dans leurs qualités intrinsèques (essentiellement morales) et que la finalité des autorités était de gouverner pour le bien de la *res publica* et non à l'avantage de tel ou tel groupe, alors la récurrence dans les sources des attaques contre les mœurs des adversaires politiques, ainsi que la dénonciation des *factiones*, a toute sa place et n'a rien d'outrancière[585]. En passant pour les chefs d'une *factio*, les dirigeants rompaient le *consensus* nécessaire au bon équilibre de la cité ; en s'illustrant par leur dépravation morale, ils rendaient impossible l'acceptation traditionnelle du rôle politique prépondérant d'une petite partie de la population[586]. Que les vices aient été un fléau mettant en danger la *res publica* était également un présupposé fort[587]. L'exemple des élites se propageait dans la société : l'affaiblissement moral avait, systématiquement, pour corollaire celui de la cité, selon un modèle organiciste bien connu que nous avons rappelé plus haut[588].

Cette analyse nous permet de revenir maintenant à notre question de départ : instrumentaliser la poésie, mais pour lui faire dire quoi ? Un début de réponse se dessine dans la mesure où notre étude met en exergue certains ressorts du discours politique romain (qui en cas d'instrumentalisation ne manqueront pas de se retrouver dans la poésie). On s'aperçoit que ce qui est mis en avant, c'est l'importance des origines (et donc de la *gens*), de l'autocélébration (qui pourrait trouver son pendant dans la poésie à travers l'éloge par un tiers), des *beneficia* (qui font du soutien politique un pari sur l'avenir de celui là même qui octroie son appui), de la *natura* (d'où l'importance des vertus et de l'invective) ou encore des victoires militaires[589]. La question institutionnelle est omniprésente, ce qui

---

[585] Fr. Rohr Vio a montré que le pouvoir, dans la peinture qu'il faisait des conspirateurs, mettait lui aussi en avant les questions de leur moralité et de leurs mœurs (Fr. Rohr Vio, 2000, p. 28-31). Concernant l'outrance, précisons que l'injure et la diffamation, si présentes à Rome, ne répondaient pas à la même logique que dans d'autres contextes historiques, plus tardifs. Dans *Mein Kampf*, Hitler les justifiait par la volonté de se mettre au niveau du lecteur ou de l'auditeur le plus borné. A Rome, la justification était différente : elles résultaient de la prise en compte du rôle des *uirtutes* et de la *dignitas* dans la vie politique. Le point de départ était la conscience de ce que devait être ou ne pas être un homme politique, non une quelconque morgue envers la foule.

[586] Sur la question morale, cf. *infra*, p. 587 sq.

[587] Cf. Caton : « Vous m'avez souvent entendu dire que la république était travaillée de deux vices opposés, l'avarice et le luxe, fléaux qui ont causé le renversement de tous les grands empires », Tite-Live, XXXIV, 4, 2.

[588] Cf. *id.*, *Praef.*, 9. B. Mineo (1994, ch. 11 et 12 ; *id.*, 2006, p. 83 sq.) a montré que l'état des valeurs morales et de la concorde expliquait pour beaucoup la structure cyclique de l'*Ab Vrbe condita*.

[589] Ce dernier point n'est pas absent des sources que nous avons étudiées, mais n'occupe pas la place qui lui revient réellement dans la vie politique romaine : la statuaire et la Rome monumentale en témoignent. La place prise par les œuvres de Cicéron dans notre *corpus* et le contexte des guerres civiles expliquent ce hiatus relatif. Il n'empêche que dans les pamphlets, on moque abondamment les médiocres qualités d'Octavien comme général

ne saurait surprendre car les Romains montraient dans tous les domaines un profond respect des formes juridiques[590]. Cicéron se montre très clair quant au rôle des magistrats : *Nam sic habetote, magistratibus iisque qui praesint contineri rem publicam, et ex eorum compositione, quod cuiusque rei publicae genus sit, intellegi*[591]. En revanche, dans les sources que nous avons consultées, il n'est jamais fait allusion à une doctrine précise[592] et à la confrontation d'idées, de pensées politiques[593].

II- Le rôle du discours à Rome : la question des idéologies

Il est donc temps, à la lumière des remarques faites précédemment, de s'attarder sur le concept d'idéologie, très régulièrement employé par les antiquisants, mais qui, jusqu'à maintenant, a paru beaucoup moins interroger les chercheurs que celui de propagande[594]. On retrouve souvent, en

---

et que Jules César écrivit à dessein la *Guerre des Gaules*. Une grande partie des *Res Gestae* sont consacrées aux victoires militaires d'Auguste et aux honneurs qu'elles lui valurent (notamment le triomphe, honneur suprême). J. Gagé (1933, p. 5) a souligné que le régime d'Auguste était « une monarchie victorieuse et militaire ».

[590] J. Béranger (1953, p. 173-174) l'avait noté : sous le Principat comme sous la République, on agit toujours *rei publicae causa*. C'est l'intérêt de l'Etat qui est mis en exergue, non une doctrine.

[591] « Car retenez bien que ce qui fait l'Etat, ce sont les magistratures et les pouvoirs dirigeants, et c'est d'après leurs rapports respectifs que l'on saisit clairement quelle est la nature de chaque état », Cicéron, *Leg.*, III, 12.

[592] Par définition, une doctrine entend, à travers des notions (le Littré parle de dogmes) données pour vraies, interpréter des faits et orienter l'action humaine. Nous la tiendrons pour synonyme d'idéologie.

[593] Les remarques que nous venons de faire à partir de l'analyse des sources rejoignent certains propos de Chr. Meier, sur l'importance du nom, des jeux ou encore de la bravoure militaire pour tout candidat à une magistrature suprême (cf. Chr. Meier, 1966, p. 8 et 175 sq.).

[594] Un exemple, caractéristique : J. Béranger (1953), si sensible, à juste titre, à la terminologie latine, ne prend pas la peine de définir le terme qui, pourtant, est au cœur de son ouvrage. D'où un relatif hiatus : son enquête, plus que les aspects idéologiques, étudie la nature, les fondements du Principat. D'ailleurs, lorsqu'il montre que l'exercice du pouvoir évolua en fonction des empereurs, il suggère qu'il n'y eut pas de théorisation préalable. En montrant que les contours du Principat ne se dessinèrent que très progressivement, au prix de nombreux compromis et ajustements, J.-L. Ferrary (2001 et 2003) va dans ce sens : la solution adoptée entre 27 et 23 ressemble à un « palliatif provisoire » (2003, p. 422), une restauration non encore aboutie. Cf., également, J.-M. Roddaz (2003) qui met en avant le pragmatisme, l'empirisme et le rôle des circonstances dans l'élaboration du régime. La genèse du Principat fut complexe et évolutive (d'où l'apparente ambiguïté du régime, *id.*, p. 414). La capacité à s'adapter aux circonstances est illustrée par les modalités de l'instauration de la corégence (cf. Fr. Hurlet, 1997 : la position du collègue du Prince s'inscrivait dans le prolongement des institutions républicaines au travers de la mise en place d'un cadre juridique aussi traditionnel que possible. Ce légalisme était indispensable à l'affermissement des fondements du Principat. Cf., également, *id.*, 2009c, p. 75-76). Pour sa part, Fr. Rohr Vio (2000, p. 355-365) a montré comment les diverses conjurations ont contribué à modeler le régime et ont, en particulier, renforcé la nécessité d'établir un consensus avec les sénateurs. Cf., enfin, W. Eder, 2005, p. 16-17 et les conclusions de J.-L. Ferrary dans Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., 2009, p. 343-349. En bref, on peut affirmer que le Principat ne fut pas une construction idéologique : il est né des besoins (J. Béranger, 1953, p. 5).

particulier, l'expression « idéologie augustéenne ». Les guerres civiles sont aussi parfois présentées comme un conflit idéologique (d'où l'usage d'une propagande intense)[595]. Il est probable que si instrumentalisation des poètes il y eut, ces derniers se soient fait l'écho d'une telle idéologie dans leurs œuvres. Il est, d'ailleurs, fréquent de retrouver sous la plume des chercheurs modernes le présupposé d'une fonction idéologique de la littérature augustéenne[596]. En revanche, si l'idéologie n'est qu'une réalité moderne plaquée sur la société romaine (et nos précédentes considérations sur les modalités du discours politique tendent à aller dans ce sens), cela réduit singulièrement l'intérêt d'une propagande à Rome. Cette question constitue le prolongement naturel de toute interrogation sur ce dernier point. Les liens entre les deux sont étroits et ceux qui ont travaillé sur le concept de propagande n'ont pas manqué de le souligner. A titre d'exemple, J.-P. Gourevitch rappelle la vocation idéologique de toute propagande. Bien avant lui, J.-M. Domenach faisait de celle-ci, avec la publicité, une des deux sources de la propagande[597]. Il est notable que l'usage du mot propagande apparaît dans la sphère laïque lors de la Révolution française alors qu'il y a une idéologie clairement exprimée (celle des droits de l'homme) à diffuser.

La question terminologique est le préalable à toute enquête car l'usage d'un vocabulaire imprécis conditionne, nous l'avons dit plus haut, notre perception des problèmes étudiés. Une nouvelle fois, le danger est de prêter aux sociétés passées des schémas mentaux anachroniques. Il est toujours difficile d'user d'un terme qui est absent chez les Latins eux-mêmes (même si, encore une fois, on peut présumer que la chose préexiste au mot). On notera, tout d'abord, que le terme fut forgé par A. L. C. Destutt de Tracy, en 1796 seulement, dans son *Mémoire sur la faculté de penser*. On le retrouve dans son *Projet d'éléments d'idéologie* (1801). Il concerne alors les sciences de la pensée et touche à la génération des idées dans l'entendement. Le terme « idéologie » se popularise peu à peu au cours du

---

[595] P. Renucci, 2003, p. 151 sq., et notamment p. 157.

[596] Cf., par exemple, C. Salles, 1992, p. 49. Pour elle, Virgile, Horace, ainsi que Properce jouèrent un rôle privilégié dans « la propagation de l'idéologie impériale » (*id.*, p. 60). Cf., également, D. Porte (1993, p. 177) : Auguste souhaita utiliser la poésie « au service d'une idéologie qu'il voulait ancrer à Rome ». M. Citroni (1995, p. 22), pour sa part, écrit que le pouvoir augustéen souhaita voir certains thèmes idéologiques et politiques précis repris par la production littéraire afin de favoriser le rétablissement du consensus entre les Romains. R. Etienne (1970, p. 94) voit dans l'*Enéide* une « contribution capitale à l'idéologie du nouveau régime ». P. M. Martin (2005, p. 180 sq.) explique qu'Ovide fut en rupture avec l'idéologie augustéenne en raison de l'option élégiaque qui était la sienne. Le crime qui valut au poète l'exil, même s'il était de nature politique selon l'auteur, devait beaucoup au fait d'être un « 'athée' de l'idéologie augustéenne » ; le chercheur parle aussi de « déviance idéologique ». G. Sauron (2000, p. 115) affirme pour sa part que Virgile et Horace jouèrent un rôle dans « l'élaboration et la diffusion de l'idéologie augustéenne », fait suffisamment connu, ajoute-t-il, pour n'avoir pas à s'attarder sur ce point. L'*Enéide* est particulièrement visée (*id.*, p. 127). Rappelons aussi le titre de l'ouvrage désormais classique d'A. La Penna, *Orazio e l'ideologia del principato* (1963). Sur l'adhésion des poètes à l'idéologie augustéenne, cf. également G. Runchina, 1978-1979, p. 35, 38 et 57 notamment. Voir aussi P. Fedeli, 1983, p. 83 et J. Fabre, 1988.

[597] J.-P. Gourevitch, 1981, p. 7 ; J.-M. Domenach, 1950, p. 17 sq.

XIX^e siècle avant de prendre, au terme d'une rapide évolution, son acception actuelle : l'idéologie désigne dès lors un système de pensée cohérent et globalisant. Il s'agit d'une vision du monde, organisée, rationnellement élaborée et clairement explicitée, susceptible d'inspirer un programme d'action[598]. L'apparition du terme est par conséquent tardive et peut laisser supposer qu'il s'agit d'un héritage somme toute récent. En tout cas, en ce qui concerne la Rome antique, on en est réduit à s'en tenir aux définitions actuelles. Il reste à interroger leur pertinence pour la période étudiée.

Rares sont ceux qui ont pris la peine de définir le terme. Certains, pourtant, s'y sont essayés mais leur réflexion a alors plutôt consisté à s'éloigner de l'acception commune du mot. Ainsi P. Veyne (gêné par le sens tout à la fois vague et polémique du terme) lui attribue-t-il un sens restreint qui n'est pas celui qui est d'ordinaire utilisé par les chercheurs dans leurs travaux (et dont il conçoit bien qu'il décevra ses lecteurs). L'historien voit dans l'idéologie un discours justificateur, voire d'autojustification : je décrète que le roi est bon car cela me console de ne pouvoir pas lui désobéir. L'idéologie permet de se mystifier, elle est une ruse contre soi-même. Et « quand le roi vante sa paternelle bonté, il ne cherche pas à conditionner ses sujets : il veut ne pas décevoir leur attente et, plus encore, il veut croire à sa propre excellence ». On ne saurait donc y voir un programme d'action fondé sur une vision globale de la société ou un discours destiné à convaincre. En tout état de cause, l'idéologie n'est pas une chose en soi : il y a plutôt des réalités dont on fait un usage idéologique (ainsi la docilité forcée face au roi transformée en amour spontané pour celui-ci) : « l'idéologie répond, chez les uns, au besoin incoercible de justifier, chez l'autre, à celui de se justifier. »[599]

Il faut également saluer la démarche de H. Inglebert qui s'est attelé à cette difficile tâche qu'est la définition d'un terme. Il rejette la tradition marxiste qui, dit-il, fait de l'idéologie une représentation illusoire du réel, une mystification par laquelle un groupe dirigeant (la bourgeoisie) veut faire accroire qu'il exerce son autorité dans l'intérêt de tous. Pris dans cette acception, le terme paraît à l'historien un anachronisme une fois appliqué au monde romain. C'est pourquoi, il propose de redéfinir le mot : il entend comme l'ensemble des valeurs civiques. Le terme ne désigne donc pas « un discours politique justifiant un pouvoir, mais une structure mentale, un modèle de société et de pouvoir globalement accepté[600] ». L'idée est intéressante, mais contestable. Tout d'abord, la « vision marxiste » du mot telle qu'elle nous est présentée par l'auteur nous paraît trop systématiquement négative et doit peut-être trop au discrédit des idéologies. Certes, les marxistes ont dénoncé l'idéologie bourgeoise, reposant sur la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen tout en masquant les inégalités engendrées par

[598] Fr. Furet définit l'idéologie comme un système d'explication du monde à travers lequel l'action politique des hommes a un caractère providentiel (au sens où l'idéologie répond à des besoins, comble des désirs), cf. Fr. Furet, *Le passé d'une illusion*, Robert Laffont, Paris, 1995, p. 17. Le Dictionnaire de l'Académie française y voit un système d'idées, un corps de doctrine sur lequel se fonde une action politique. Et de préciser qu'il s'agit d'un ensemble de représentations, une vision du monde, propre à une société, une époque, un mouvement intellectuel ou un groupe social.

[599] P. Veyne, 1976, p. 613-630, et notamment p. 615-616 et 624-628.

[600] H. Inglebert, 2002, p. 21.

l'économie capitaliste. Mais ils ont eux-mêmes développé une idéologie dont on a peine à croire qu'elle put répondre à leurs yeux à la définition particulièrement négative donnée dans l'introduction de l'ouvrage. Il nous paraît plus raisonnable d'en rester à l'idée d'un discours argumenté, incluant une vision politique et sociale, sans préjuger des intentions de ceux qui le diffusent. La définition du terme idéologie que retient H. Inglebert, et qui se rapproche en partie de P. Veyne, nous paraît trop éloignée de l'acception courante (et nous avons dit plus haut le danger qu'il y avait à redéfinir un terme qui n'était pas utilisé à une époque donnée afin de le faire coller avec la réalité des temps). Malgré tout, si on la retient, la conséquence qu'elle présente est intéressante pour nous. Si l'on considère que l'idéologie n'est pas un discours mais qu'elle se réfère à des structures mentales et à « un modèle de société et de pouvoir globalement accepté », il faut alors déconnecter le terme de celui de propagande. D'ailleurs, H. Inglebert s'appuie sur P. Veyne qui a montré que l'idéologie (ce dernier n'utilise en fait pas le terme) se manifestait, en définitive, principalement dans l'apparat. Dès lors, on ne voit guère l'intérêt d'une propagande littéraire : elle n'aurait à diffuser aucun discours et on conçoit aussi avec peine un pouvoir prenant le risque d'instrumentaliser la parole des poètes (démarche qui, nous le verrons, pouvait s'avérer périlleuse) pour évoquer des valeurs et un modèle de société acceptés par avance par tous ou presque[601]. En nous appuyant sur J.-L. Ferrary, on pourra aussi se demander (ce point est fondamental) si ce qui fait l'unanimité peut constituer une idéologie et si ce terme ne sous-tend pas au contraire une rivalité entre au moins deux discours : « On peut parler d'idéologies, me semble-t-il, dès lors que l'on constate l'affrontement non pas seulement de slogans isolés, mais de deux visions suffisamment cohérentes de la hiérarchie et de la relation des pouvoirs au sein de la cité[602]. » Compte tenu de la singularité et des insuffisances des précédentes définitions, il nous semble préférable de nous en tenir au sens courant du terme car il est plus que vraisemblable que c'est ainsi qu'il est entendu par les chercheurs, sans quoi, à l'image de H. Inglebert ou de P. Veyne, ils auraient pris le temps de redéfinir le mot.

On l'a constaté, rien dans les sources analysées dans la précédente section ne permet de parler d'idéologie. Il est vrai, ce constat peut avoir été biaisé par le choix des textes et l'état de notre documentation. D'ailleurs, traditionnellement, les historiens évoquent la lutte entre les *optimates* et les *populares* pour attester de l'existence d'idéologies. On retrouve aussi très souvent l'expression « d'idéologie augustéenne » (dont on pense qu'elle fut combattue, prise à contre-pied, par le discours élégiaque). Pour déterminer la pertinence de l'utilisation de ce vocable, il nous faudra distinguer la période octavienne, qui hérite des pratiques de la fin de la République, de la période augustéenne qui est susceptible d'apporter quelques innovations. S'il y eut une idéologie augustéenne, on comprend que le pouvoir ait souhaité la diffuser. Après avoir abordé cette question, nous pourrons mieux appréhender ce que les poètes, si instrumentalisation il y eut, étaient censés dire pour complaire au pouvoir dont ils dépendaient.

[601] Sur les sujets susceptibles de faire l'objet d'un débat politique à Rome, cf. K.-J. Hölkeskamp, 2004, p. 41-43.

[602] J.-L. Ferrary, 1997, p. 228.

1- L'affrontement entre les *populares* et les *optimates*

S'il a jamais existé d'idéologies à Rome, vraisemblablement la lutte entre les *populares* et les *optimates* constituait un terreau éminemment favorable. La question de l'opposition entre ces deux courants est complexe et ne pourra ici faire l'objet que de quelques considérations. Les *populares* auraient mené une politique favorable au peuple, tandis que les *optimates* auraient défendu les intérêts de l'aristocratie. On reconnaît là une bipolarisation de la vie politique qui nous est familière. Il serait, néanmoins, utile de déterminer si chacun des groupes était réellement animé par une doctrine politique précise. On peut se demander s'il ne s'agissait pas uniquement d'une collaboration circonstancielle entre des individus et l'élément « populaire » des institutions romaines afin d'atteindre un objectif déterminé[603]. J.-L. Ferrary, avec d'autres, reconnaît deux idéologies distinctes dans ces deux courants[604]. Cl. Nicolet s'est attardé sur les idées politiques à Rome dans un ouvrage qui a fait date et dans lequel il présente la pensée politique des *optimates* et, surtout, celle, plus élaborée, des *populares*[605]. Nous voudrions ici apporter quelques réflexions supplémentaires à un débat déjà ancien.

1. 1- Le discours *popularis* chez Salluste

Concernant les *populares*, les textes manquent pour se faire une idée précise de leurs motivations. Il est, par conséquent, difficile d'être trop affirmatif sur des débats dont nous ne savons presque rien et les reconstructions *a posteriori*, selon des schémas qui nous sont familiers, sont à craindre. Pour autant, il nous semble que le témoignage de Salluste est intéressant. L'historien avait été tribun de la plèbe et avait figuré parmi les proches de César : il a donc un passé « populaire »[606].

---

[603] Le tribunat de la plèbe joue ici, évidemment, un rôle essentiel. En tout état de cause, si programmes politiques il y eut à Rome, c'est de ce côté qu'il faut chercher plutôt que du côté des magistrats et en particulier des consuls qui furent avant tout les serviteurs du Sénat et qui n'avaient aucun besoin de programmes pour être élus : leur tâche ne consistait pas à faire triompher leurs conceptions (c'est vraisemblablement pourquoi, à la sortie de leur charge, les magistrats n'insistaient pas tant sur leur bilan mais, bien plutôt, sur le fait que, d'un point de vue formel, ils avaient correctement exercé leur fonction).

[604] J.-L. Ferrary, 1997, p. 221-235. Cf., également, *id.*, 1982, p. 723-804. L'historien, dans une analyse nuancée et très étayée, précise qu'il ne faut cependant pas parler de parti populaire (cf., notamment, p. 726-729).

[605] Cl. Nicolet, 1964. Selon lui, la cité antique, fondée sur la parole, favorisait les débats d'idées (p. 10). Après la seconde moitié du II^{e} siècle avant n. è., des doctrines politiques auraient vu le jour à Rome (p. 14). Le parti populaire, en particulier, aurait eu un programme précis, révolutionnaire (p. 28). La doctrine conservatrice, plus diffuse, s'organisa surtout avec Sylla et Caton d'Utique (p. 31-32). Cl. Nicolet revient, dans un autre ouvrage où il se montre plus prudent et plus précis dans l'usage des mots, sur les questions de « programmes » et de « partis » qu'il encadre de guillemets (*id.*, 1979, p. 432 sq.). Allant dans le même sens, cf. *id.*, 1983, p. 49-50 en particulier.

[606] Il évite cependant les jugements partisans : cf. les portraits respectifs de Jules César et de Caton.

Dans *La guerre de Jugurtha*, il présente l'ascension de Marius, un *popularis* pour lequel il éprouve de toute évidence de la sympathie. Il nous a semblé que le propos de Salluste pouvait constituer une base de travail pour déterminer s'il y eut alors des idéologies en lutte. Du moins le témoignage de l'historien peut-il nous aider à voir si, à son époque, celles-ci offraient une grille de lecture pour l'analyse des faits anciens.

Ce qui favorisa, nous explique Salluste, l'essor du consul, ce fut l'attitude de la *nobilitas*, son incurie, ses vices, sa vénalité. Jugurtha était d'ailleurs convaincu qu'à Rome tout s'achetait[607]. C'est ce qui devait, à terme, offusquer le peuple : quelques-uns, achetés par le roi numide, s'enrichissaient. Dès lors, l'intérêt public était sacrifié à des intérêts privés[608]. L'ouvrage commence d'ailleurs par de longues considérations sur la décadence morale de Rome – caractéristique qu'il partage avec de nombreuses sources du I^er^ siècle avant n. è. La *nobilitas* tenant le Sénat, ses rivaux se sont appuyés sur la plèbe pour défendre l'honneur de Rome. L'affrontement tient donc bien à l'intérêt général (la *res publica*) et à la morale. Aucune doctrine n'est ici en jeu. Il faut s'arrêter un instant sur le discours du tribun de la plèbe populaire, C. Memmius. Il est très instructif dans la mesure où il montre ce qui était susceptible d'éveiller l'intérêt du peuple romain[609]. Il oppose la *res publica* et la *libertas* à la *superbia* et à la *crudelitas* de la noblesse. Sans surprise, il est question d'une *factio*, du pouvoir confisqué par quelques-uns (*pauci*) et des vertus menacées[610]. Sans surprise, l'exemple des ancêtres est avancé pour défendre la *res publica*[611]. Ce qui doit inciter la plèbe à réagir, c'est donc le fait que l'Etat a été confisqué par une oligarchie qui le met au pillage et s'arroge sans vergogne tous les honneurs et toutes les richesses. L'intérêt commun est bafoué (la *maiestas* de Rome en a d'ailleurs souffert puisque l'ennemi a su profiter de la cupidité ambiante), les droits méprisés (*iniuriae*) : *Hosti acerrumo prodita senatus auctoritas, proditum imperium uostrum est : domi militiaeque res publica uenalis fuit*[612]. Les places occupées par l'oligarchie sont le fruit non du mérite mais d'un butin[613]. Ces hommes (désignés comme des *mali* et non des *boni*, terme qui ne convient qu'à ceux qui ont à l'esprit le bien commun)

---

[607] Salluste, *Iug.*, XX, 1 et XXV, 10. Sur les vices de la noblesse, *id.*, XVI, 1 ; XIX, 1 et 2 ; XXI, 19 ; XXXIII, 2. Sur la *superbia* qui l'anime et contre laquelle on osa pour la première fois se dresser, *id.*, V.

[608] Sur l'indignation du peuple, *id.*, XXV, 3 et XXVII, 2-3 ; XIX et 30.

[609] *Id.*, XXX et, surtout, XXXI.

[610] *Factio* : *id.*, XXXI, 1, 4 et 15 ; *pauci* : *id.*, 2 (on comprend ce qu'a de négatif ce terme lorsque l'on évoque la *res publica*). Le terme de *dominatio* est aussi utilisé : *id.*, 16, 20 et 23.

[611] *Id.*, 31, 6 et 17. On notera que dans leurs discours respectifs sur le sort à infliger aux conjurés liés à Catilina, César et Caton appuient eux aussi, régulièrement, leur position sur l'exemple des ancêtres, *id.*, *Cat.*, LI, 4 sq. et 37-42 ; LII, 19 et 30.

[612] « Au plus acharné de nos ennemis on a livré l'autorité du Sénat, livré la majesté de votre empire : dans Rome comme aux armées, la République a été vendue », *id.*, *Iug.*, XXXI, 25. Sur la confiscation de l'Etat, *id.*, 9. Sur les *iniuriae*, *id.*, 9, 23 et 29. Sur la *res publica* livrée à l'ennemi : *id.*, 9 et 18. A la république, il ne reste que « la ruine et la honte » (*id.*, 19). Il s'agit de rappeler le temps béni où Rome était crainte par ses ennemis (cf. *id.*, 20).

[613] *Id.*, 10, 12 et 17. Le propos est à mettre en parallèle avec l'importance de la valeur intrinsèque des hommes en politique.

ne sont pas mus par une pensée politique[614], mais par des vices et des désirs communs et se maintiennent à la tête de l'Etat par la violence[615]. De fait, le peuple de Rome est réduit à l'esclavage : il lui faut recouvrer sa *libertas*[616]. L'Etat est perçu tel un corps malade, analogie que l'on a déjà rencontrée chez Cicéron. Comme il n'y a rien à attendre de sa partie gangrenée, il est impératif de s'en débarrasser faute de quoi la concorde ne sera pas restaurée[617]. Les caractéristiques du discours sont très proches de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici.

La conjuration de Catilina, telle qu'elle est évoquée par Salluste, apporte elle aussi des éléments de réflexion. La traduction française dans la CUF peut induire en erreur car le terme « révolution » est souvent employé, en particulier pour traduire l'expression *nouae res*. Cela ne va pas sans quelques difficultés car cette terminologie est aujourd'hui facilement associée à une idéologie[618]. Nous l'avons vu plus haut, la conjuration menée par Catilina fut fomentée par des personnalités importantes de la cité romaine. Elle avait pour dessein de faire valoir les droits afférents à leur rang[619]. Ce n'est qu'une fois le complot décidé que Salluste décrit les manœuvres de Manlius pour entraîner la plèbe en Etrurie. Celle-ci n'était pas sans éprouver une certaine attirance pour les *nouae res* (au sens où la nouveauté en elle-même, pour ceux qui n'ont rien à perdre, constitue toujours un espoir) : sa misère, le sentiment d'injustice qui l'habitait l'y incitait[620]. Les conjurés ne portaient cependant aucun programme réformateur (et ne paraissent pas l'avoir prétendu) : à leurs yeux, la plèbe ne constituait que les troupes dont ils avaient besoin pour mener à bien leur action. De ce que nous dit Salluste, ni Catilina ni Manlius ne se préoccupent de son sort. La misère qu'ils évoquent, les droits bafoués qui les occupent, sont les leurs. La promesse des pillages (il est symptomatique que l'on s'adressa aussi aux *latroni*) et du butin dut suffire à enflammer une population prompte aux réactions épidermiques. Dans ces conditions, l'élaboration d'un programme politique était inutile. La lettre de Manlius à Marcius Rex montre bien que les conjurés désiraient se distinguer de la plèbe. Si elle est évoquée, c'est à titre de comparaison, elle aussi ayant en d'autres temps lutté pour le respect de ses droits : *Saepe ipsa plebs*,

---

[614] Salluste ne fait d'ailleurs jamais allusion à la possibilité d'une pensée politique qui masquerait la réalité des choses. Il dénonce seulement le fait de ne pas œuvrer pour l'intérêt commun.

[615] *Id.*, 12-16. Sur l'opposition *boni / mali*, cf. également 27.

[616] *Id.*, XXX, 3 (terme susceptible d'enflammer la plèbe, commente Salluste) ; XXXI, 11 et 17.

[617] *Id.*, 21-29.

[618] *Id., Cat.*, XXVIII, 4 ; XXXVII, 1 ; XXXIX, 6 ; XLVIII, 1 et LVII, 1 (à titre d'exemple). Le terme « révolution » est très connoté : il implique des changements politiques, sociaux, voire moraux, une refondation sur les ruines d'un ancien régime. Il est une rupture brutale avec ce dernier (Fr. Furet, *Le passé d'une illusion*, Robert Laffont, Paris, 1995, p. 9). Il vaut probablement mieux le traduire par « bouleversement », voire (selon le contexte) par « putsch ».

[619] Cf. *supra*, p. 99-100.

[620] Salluste, *Cat.*, XXVIII, 4. Zv. Yavetz (1969, p. 61, 64 et 72 notamment) a montré que les émeutes populaires n'avaient pas pour moteur une quelconque idéologie mais qu'elles étaient une réaction à des difficultés économiques. Valère Maxime, par exemple, en était parfaitement conscient (III, 2, 17). R. McMullen (1974, p. 110) note aussi que les couches modestes acceptaient d'ordinaire leur sort sans trop y penser, avec résignation.

aut dominandi studio permota aut superbia magistratuum, armata a patribus secessit[621]. Si une partie de la plèbe suivit l'entreprise de Catilina, c'est donc parce que, n'ayant rien, elle enviait les *boni*. Elle espérait places et butin d'un bouleversement (*mutatio*)[622]. Bien sûr, précise Salluste, la plèbe dont il est question est celle dont les mœurs sont dépravées[623]. On notera, par conséquent, que ce n'est pas tout le peuple qui était susceptible de se soulever. S'il existait un terreau favorable sur lequel les conjurés purent s'appuyer, le sens politique de la plèbe et son désir de justice sociale paraît, à la lecture de Salluste, très relatif. Son moteur fut ailleurs (profiter des biens des nantis voire de leurs places : la logique est celle d'un transfert de biens et d'honneurs) et les motivations de ceux qui tentèrent de l'instrumentaliser ne semblent pas avoir dû être masquées derrière un discours politique spécifique. La logique des événements était, par conséquent, relativement simple : des membres d'une élite se sentaient bafoués dans leurs droits et s'appuyaient, afin de faire respecter ces derniers, sur une partie du peuple qui avait tout à gagner d'un « coup d'Etat » (*nouae res*) dont elle espérait tirer des récompenses.

1. 2- La lutte entre *populares* et *optimates* : rivalité idéologique ou stratégies électoralistes ?

L'analyse de Salluste rencontre les conclusions émises dès longtemps par plusieurs historiens. Parmi eux, Th. Mommsen. Celui-ci conteste l'idée d'un affrontement doctrinal entre les *populares* et les *optimates*. Changer de parti ne revenait pas à changer d'idées (lesquelles étaient très proches) mais à changer de tactique[624]. L. R. Taylor a elle aussi souligné que ce qui différait entre les deux camps ce

---

[621] « Souvent la plèbe elle-même, poussée par le désir de dominer à son tour ou exaspérée par l'arrogance des magistrats, a pris les armes et s'est séparée des patriciens », Salluste, *id.*, XXXIII, 3. Et les conjurés de préciser qu'ils ne désiraient, pour leur part, ni le pouvoir, ni la richesse, mais la *libertas* (*id.*, 4).

[622] *Id.*, XXXVII, 3 et 5-6.

[623] *Id.*, XXXVII. On y retrouve les vétérans de Sylla, ruinés, nostalgiques d'une époque où de simples soldats purent devenir sénateurs, et toute cette partie de la plèbe qui se signale par sa turpitude et ses effronteries, les individus qui avaient dissipé les biens de leurs pères, tous ceux que le scandale et le crime avaient chassé de chez eux. Eux aussi faisaient bon marché de la chose publique : *Quo minus mirandum est homines egentis, malis moribus, maxuma spe, rei publicae iuxta ac sibi consuluisse* (« On ne saurait donc s'étonner que des gens misérables, perdus de mœurs, aux ambitions sans bornes, aient fait aussi bon marché de la république que de leur personne », *id.*, 8).

[624] Th. Mommsen, 1854-1886, p. 760. Sur l'inexistence des partis à Rome, cf. les travaux de M. Gelzer (il a suggéré que la notion de parti ne correspondait à aucune réalité romaine : c'étaient les réseaux d'amitié qui, selon lui, comptaient avant tout, cf. M. Gelzer, 1912, p. 54-139) et de L. R. Taylor. La plupart des politistes contemporains pensent qu'il s'agit d'une réalité moderne. On notera, cependant, la difficulté, même pour eux, à s'accorder sur une définition claire de ce qu'est un parti politique. Sans doute l'hypothèse de partis à Rome dépend-elle beaucoup de l'élément discriminant privilégié (l'existence d'une structure organisée, l'existence d'élections, l'identification de groupes par des étiquettes, etc.). Sur ces considérations, cf. P. Avril, 1985, p. 15

n'était pas tant le programme que les méthodes. Le pragmatisme commandait : si l'on ne parvenait pas à ses fins par le biais du Sénat, on en passait par les tribuns de la plèbe et les comices. De fait, la politique *popularis* doit être entendue comme un moyen de parvenir à ses fins et non un programme. Les *optimates* pouvaient d'ailleurs, à l'occasion, avoir recours à cette stratégie[625]. Très souvent, les *nobiles* n'usaient que momentanément d'une politique dite populaire : elle ne constituait qu'une étape de leur ascension. A des degrés divers, Crassus, Pompée, M. Aemilius Lepidus suivirent cette évolution. Cicéron espérait que Jules César ne dérogerait pas à la règle[626]. Ce qui faisait d'un homme politique un *popularis* ou un proche des *optimates*, c'était donc l'intérêt personnel, les circonstances, les rapports de force au Sénat. Lorsqu'un projet (sur les armées, les commandements militaires ou d'autres privilèges) était voté, il fallait récompenser le peuple[627]. A la manière de ce qui se passait à l'armée (où le légionnaire attendait des récompenses de son général), la plèbe attendait des magistrats qu'elle favorisait qu'ils la récompensassent. De fait, distributions de blé (gratuites ou à bas prix), lois agraires (qui aboutissaient à des distributions de terres), étaient de ces dédommagements dont usaient ceux qui nourrissaient des ambitions personnelles[628]. Que l'esprit des lois put être tel ne saurait surprendre dans une société en partie fondée sur l'échange de services, sur le don et le contre-don. Ces

---

sq. Pour une discussion et une réhabilitation de cette notion (à condition de ne pas plaquer sur celle-ci la réalité des partis modernes), cf. G. Zecchini, éd., 2009.

[625] Nous ne mentionnerons que le cas, représentatif, de M. Livius Drusus : face aux projets de C. Gracchus, les *optimates* choisirent l'un d'entre eux pour promettre davantage encore au peuple et priver ainsi le tribun d'une bonne partie de son soutien (cf. L. R. Taylor, 1949, p. 62-63).

[626] Cf. *id.*, p. 250. Dès que César commença à agir par l'intermédiaire du Sénat, il fut perçu comme un des représentants des *optimates*.

[627] *Id.*, p. 59-60.

[628] Par des récompenses, les dirigeants témoignaient de leur reconnaissance tout en soignant leur popularité. Selon Suétone, ce qui prouve qu'Auguste recherchait le bien public plutôt que la popularité, c'est qu'alors que le peuple se plaignait du prix et de la rareté du vin, il rappela qu'Agrippa avait réparé et pourvu Rome de suffisamment d'aqueducs pour que personne n'eût soif. Il songea même à supprimer définitivement les distributions de blé, mais y renonça sachant pertinemment que le désir de popularité entraînerait un jour ou l'autre leur rétablissement (Suétone, *Aug.*, 42). De telles réactions contrastaient suffisamment avec les habitudes politiques pour que Suétone les jugeât dignes d'être consignées. On comprend en tout cas qu'Auguste n'était pas dupe de la finalité de ces distributions. Il en usa d'ailleurs (en définitive) largement : « Quand il eut séduit le soldat par ses dons, le peuple par ses distributions de blé, tout le monde par les douceurs de la paix, il commença à s'élever par degrés et à tirer à lui les prérogatives du Sénat, des magistrats, des lois » (Tacite, *Ann.*, I, 2). Cf., aussi, le propos d'Aurélius Victor, *De Caes.*, 1, 1 : comment Octavien se gagna-t-il la population ? Les soldats par ses largesses, le peuple par l'espoir de distribution de vivres. Il fut facile, ensuite, poursuit-il, de soumettre les autres citoyens. Aucune allusion à un discours doctrinal, on le voit. Après Nauloque, pour regagner la faveur des masses (mise à mal par la guerre contre Sextus Pompée), Octavien décida des remises de dettes et des suppressions d'impôts (Dion, XLIX, 15, 3). L'édilité d'Agrippa fut également très importante pour s'attacher les suffrages de la plèbe romaine reconnaissante.

lois cachaient bien des intérêts particuliers ou de groupes. Les plébiscites proposés par les tribuns comprenaient très souvent des clauses spéciales à l'adresse de la plèbe urbaine (qui composait une grande partie des comices tributes)[629]. Celles-ci étaient en quelque sorte une « avance sur salaire » pour la plèbe. Surtout, elles constituaient une garantie sur l'avenir pour l'homme politique : c'était un moyen commode de soigner sa popularité et de s'attacher une partie de la population. Les remises de dettes, voire les spectacles, avaient plus de chance d'avoir un impact sur une foule réagissant surtout à des difficultés économiques qu'une éventuelle instrumentalisation de la littérature dans une société sous-alphabétisée. Pour décrédibiliser un adversaire, l'accuser d'aspirer au *regnum* était plus efficace qu'une critique de ses « projets »[630]. M. Gelzer a lui aussi souligné que les hommes politiques romains n'avaient pas vraiment de programmes à proposer (ce qui serait, pourtant, un indice de l'existence d'idéologies) : les décisions relevaient du pragmatisme, elles étaient commandées par les contraintes du moment plus qu'en lien avec un projet préalable[631]. L'historien allemand et L. R. Taylor se rejoignent : le succès d'une carrière politique se construisait essentiellement sur la capacité à établir un réseau de relations[632]. Dans la tradition anglo-saxonne, qu'il a en partie initiée, R. Syme n'évoque pas non plus la nécessité d'un programme politique pour conquérir le pouvoir : la famille, les alliances politiques, l'argent (et donc la corruption), la violence, constituaient des biais bien plus efficaces[633]. Autrement dit, la politique à Rome était probablement moins une pratique théorique (dans la mesure où elle aurait été fondée sur des discours idéologiques) qu'une pratique sociale (c'est-à-dire liée à des réseaux d'amitié et de clientèle, des alliances et des négociations en fonction d'intérêts privés)[634]. La mobilité des alliances politiques, précisons-le, tend à confirmer que les idéologies jouaient un rôle

[629] L. R. Taylor (1949, p. 151) précise que lorsque l'on proposait une loi pour accorder une terre aux vétérans, des gratifications étaient généralement prévues pour la plèbe urbaine.

[630] *Id.*, p. 71.

[631] M. Gelzer, 1963, p. 301. Cf., également, *id.*, 1921, p. 329-330.

[632] L. R. Taylor, 1949.

[633] R. Syme, 1939, p. 26, 119, 147, 354. Il faudrait aussi mentionner les travaux de H.-J. Hölkeskamp. Cf., également, A. Schiavone, 1996, p. 217-221.

[634] Deux exemples, pris chez Cicéron et Horace, nous paraissent caractéristiques des modalités de la vie politique et montrent bien l'indifférence des Romains pour les doctrines. Selon Cicéron, Jules César s'était assuré la prééminence dans l'Etat romain par trois biais : tout d'abord, la gloire militaire qui joue un rôle fondamental. Ensuite, César avait su s'attacher les « masses ignorantes » (*multitudines imperitae*) par des jeux, des monuments, des distributions, des repas publics. Enfin, il s'était attaché ses amis par des présents (*praemia*) et ses adversaires par sa clémence (Cicéron, *Phil.*, II, 116). La place accordée au discours dans le processus de persuasion est, on le voit, fort limitée. Horace, décrivant ceux qui se disputent les honneurs, ne s'y intéresse pas plus : « Que celui-ci, d'un sang plus noble, descende au champ de Mars briguer les honneurs ; que cet autre, supérieur par ses vertus et sa renommée, les lui dispute ; que celui-là l'emporte par la foule de ses clients » (Horace, *Carm.*, III, 10-14). Sur l'idée que la relation patron-client est primordiale pour comprendre la vie politique romaine, cf. E. Deniaux et P. Schmitt-Pantel, 1987-1989, p. 153-160. Cf., aussi, E. Deniaux, 2006, p. 402.

mineur sinon nul. On notera, enfin, les remarques de Cl. Nicolet : les termes *populares* et *optimates* ne désignent jamais des organisations, mais « des hommes qui ont en commun un certain comportement[635] ». Le *popularis* recherche la popularité, l'adhésion de la masse, d'où l'élaboration d'une stratégie en échange de laquelle il attend des votes qui lui seront favorables. S'appuyant sur les travaux de Zv. Yavetz, le chercheur français constate que pour cela les *populares* disposaient de deux moyens : l'adoption d'un certain comportement (une certaine aménité, des contacts fréquents avec la foule, la connaissance de ses goûts, etc.) ; l'adoption de lois agréables au peuple venait compléter sur le plan politique la précédente modalité, plus psychologique. L'adjectif *popularis* correspond d'autant moins à une doctrine clairement constituée que les conceptions politiques, ainsi que l'a justement remarqué J. Hellegouarc'h, d'un Marius, d'un Catilina ou d'un César, ont peu à voir. C'est la similitude des méthodes (ainsi qu'un réseau de parenté, d'amitié et de clientèle, Marius, Cinna, Catilina, César, étant liés par des connexions diverses) qui permet les parallèles[636].

Dernière précision : le fait que les *populares* insistent autant sur la réforme des institutions (ce que M. Gelzer avait bien perçu en son temps) afin d'accroître à la fois le rôle et la compétence des assemblées populaires ne suffit pas, selon nous, à parler d'idéologie. Le terme ne peut être cantonné aux limites étroites de la question institutionnelle. L'importance accordée à celle-ci irait plutôt dans le sens d'une absence d'idéologie. Les réformes étaient, d'ailleurs, d'autant moins idéologiques qu'elles ne visaient pas à introduire la démocratie à Rome. J.-L. Ferrary note que le système aristocratique demeurait préservé puisque l'inégalité du vote dans les comices, le recrutement et le statut des sénateurs, ainsi que l'initiative des lois (réservée à certains magistrats et aux tribuns), ne furent jamais remis en cause[637].

Nuançons néanmoins notre analyse. Salluste présente des rivalités datant du I^er^ siècle avant n. è. Même si la vie politique romaine ne reposait, selon toute vraisemblance, pas sur des affrontements doctrinaux, il n'est pas impossible, qu'à l'occasion, des programmes aient été élaborés (mais un programme peut être élaboré sans reposer sur une idéologie précise), singulièrement par des tribuns de la plèbe. Il faut, en effet, se garder d'une vision trop systématique des choses. Ainsi, l'action des Gracques, et en particulier celle de Caius Gracchus, pourrait être perçue comme la résultante d'un programme politique précis répondant à une idéologie qui, au I^er^ siècle avant n. è., aurait été

---

[635] Cl. Nicolet, 1979, p. 435. Sur le sens du terme, cf. également les pages suivantes. La question des *populares* est également abordée dans *id.*, 1976, p. 522-524. On notera une évolution de la position de l'historien par rapport à *id.*, 1964 (cf. *supra* p. 123, n. 605).

[636] J. Hellegouarc'h, 1963, p. 524. Plus généralement, sur les *populares*, *id.*, p. 518-541. On pourra, également, se référer à l'article de Chr. Meier « Populares », *RE* Suppl. 10, col. 550-615, 1965 et à Fr. Hurlet, art. *Optimates / Populares*, *in* J. Leclant, éd., 2005, p. 1568.

[637] J.-L. Ferrary, 1997, p. 229. L'historien relève, dès lors, une ambiguïté entre les fins de la politique *popularis*, en définitive assez conservatrice, d'une part, et ses méthodes, d'autre part, qui étaient bien plus radicales.

dévoyée[638]. Les mesures prévues par le second des Gracques paraissent avoir été assez étoffées et cohérentes (réévaluation de la place des comices dans les institutions, fondation de colonies, lois agraire, frumentaire, judiciaire, construction de routes)[639]. Pour autant, ce constat ne paraît pas avoir été la règle et, dans le cas qui nous intéresse, il est clair que l'affrontement qui eut lieu après l'assassinat de Jules César n'avait rien à voir avec un combat doctrinal. Les quelques quinze années de guerres civiles (et même dès ce que l'on a improprement appelé le « premier triumvirat ») se jouèrent sur un autre plan, et nul n'essaya de justifier son action par une idéologie quelconque car, tout simplement, tel n'était pas la règle à Rome. Ce qui dominait désormais, c'était les thèmes de la paix – qui correspondait à une aspiration profonde – et du retour à l'ordre. La période qui nous intéresse directement était donc peu propice à l'existence d'idéologies (celles-ci favorisant les dissensions).

Par conséquent, il paraît que le programme politique *popularis* des Gracques (si programme il y eut[640]) n'eut guère de postérité (on peut, avec Appien, se demander si le seul héritage qu'ils laissèrent

---

[638] Encore que Cicéron ne reproche à Tibérius qu'une atteinte à la constitution de l'Etat (Cicéron, *Cat.*, I, 3 et IV, 4) : il voulut accéder à un second tribunat de suite.

[639] Si les Gracques étaient mus par une idéologie, le témoignage d'Aulu-Gelle ne le laisse pas transparaître. Tout magistrat rendait des comptes à la fin de l'exercice d'une charge. Le discours de C. Gracchus au peuple, à la suite de sa questure en Sardaigne en 126, est très classique : après avoir affirmé qu'il avait géré la province dans les intérêts de celle-ci, sans plus de précision, il ajoute qu'il n'y eut pas chez lui de beuveries, de jeunes garçons à la beauté exceptionnelle, de courtisanes, de petits esclaves abusés. En d'autres termes, il ne fut ni corrompu ni un débauché. Telle était sa vision du bon gouvernement et le regard qu'il portait sur son action (Aulu-Gelle, *N. A.*, XV, 12). Il est vrai, il s'agit d'une magistrature et non du tribunat pour lequel, nous l'avons suggéré, les choses pouvaient être quelque peu différentes.

[640] La question est complexe et il est difficile de trancher. Plutarque affirme que Ti. Gracchus ne fit que reprendre un précédent projet de Caius Laelius, l'ami de Scipion Emilien qui n'était assurément pas *popularis*. Surtout, le moraliste grec voit dans cette entreprise une manière pour Tibérius de surpasser son rival, Spurius Postumius (*Gracc.*, 8, 5-6 et 8). Il est vrai, Plutarque évoque d'autres motivations (l'influence de Cornélia et/ou de Blossius de Cumes) et Ti. Gracchus paraît ne pas avoir été insensible à la détresse du pauvre (*id.*, 9, 5) à une époque où le problème de la terre est lancinant (les révoltes serviles en témoignent) : la seule stratégie, dans son cas, ne peut tout expliquer. Pour autant, il semble bien que le tribunat ait été un moyen de contourner l'autorité du Sénat faute d'y trouver une influence suffisante (*id.*, 11, 4). On se souvient aussi de la rancœur de Tibérius à l'égard du Sénat depuis que l'auguste assemblée s'était opposée à l'accord qu'il avait signé avec les Numantins (sur ce point, cf. Fr. Hinard, 2000a, p. 534). Outre l'affaire du trésor de Pergame, la déposition d'Octavius (protégé par la *sacro-sanctitas*) et la volonté de briguer un deuxième tribunat, bien plus que sa loi agraire, devaient sceller son sort (Plutarque, *Gracc.*, 15, 1 et 45, 1). Enfin, Plutarque montre Tibérius essayant de reconquérir la foule par de nouvelles lois afin d'être élu à un second tribunat (*id.*, 16) : cette fois-ci la stratégie semblait triompher, mais c'était pour défendre son projet initial (*id.*, 45, 6). Après sa mort, le Sénat, non sans arrière-pensées, ne s'opposa plus au partage des terres (*id.*, 21, 1). Quant à C. Gracchus, son cas paraît tout aussi ambigu, du moins à lire Plutarque : il avait le dessein de venger la mort de son frère (*id.*, 25, 1 et 45, 6) et il subit de fortes pressions pour se lancer en politique comme l'imposait sa prestigieuse origine (*id.*, 22). Il lui fallut affaiblir le Sénat et, en parallèle, flatter le peuple pour se l'attacher (*id.*, 26, 1 ; 29, 1 et 3). Il fit voter des lois

ne fut pas le recours à la violence lors des querelles politiques[641]). Car même si ces derniers agirent en fonction d'une idéologie, ceux qu'on affubla par la suite de cette étiquette semblent avoir largement modifié la logique de leur action. Les lois agraires n'eurent très vite d'autre ambition que de lotir les vétérans, dont la démobilisation était devenue la grande préoccupation des *imperatores*. Après les Gracques, le *popularis* paraît essentiellement être celui qui fait du peuple un compagnon de route qu'il s'attache par des mesures favorables, sur le modèle des *beneficia*, c'est-à-dire l'échange de services. En 61 avant n. è., Pompée, à son retour d'Orient, eut bien du mal à faire ratifier ses mesures destinées à lotir ses vétérans. Dès lors, il mena une politique *popularis* et se tourna vers César afin de forger le « premier triumvirat » : avec l'appui de Crassus, cette alliance devait permettre de contrecarrer les décisions du Sénat. Dès que Pompée sentit sa position mieux assurée à la Curie, il changea de stratégie. Il n'est pas sûr pour autant que ses idées politiques en aient été modifiées. Plus généralement, Cicéron et Salluste étaient conscients que ce qui se jouait durant les guerres civiles, c'était la volonté d'être au premier rang de l'Etat, de jouir du pouvoir[642]. Basse accusation ? Il est néanmoins curieux que dans les sources que nous avons analysées, jamais la question doctrinale ne soit abordée. Jamais un débat d'idées ne se fait jour. Dissimulation d'adversaires ? Pourtant, on ne peut dire que Salluste soit *a priori* hostile aux *populares*. Si doctrine il y avait, des débats apparaîtraient nécessairement dans nos sources à un moment ou un autre. Or il n'existe pas de traités exposant une idéologie, à l'image de ce que furent le *Manifeste du parti communiste* de K. Marx et Fr. Engels ou *La théorie de la propriété* de P. J. Proudhon. Traditionnellement, toute doctrine se voit résumée dans un grand texte (ainsi le *Credo* ou *Symbole de Nicée* pour la foi catholique, la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* pour la Révolution française). Un livre comme la *République* de Cicéron porte bien plutôt sur l'art de gouverner et sur le meilleur citoyen. Pourtant, les débats en philosophie (ici encore le consulaire d'Arpinum en a donné maints exemples), virulents, montrent assez que la confrontation des idées avait cours à Rome comme ailleurs. Mais en politique, il est vraisemblable que les Romains demeurèrent fidèles à leur réputation de pragmatisme et qu'ils reculèrent face à la conception de systèmes abstraits. Ce qui guida l'action des hommes politiques fut,

---

pour obtenir le soutien des publicains (cf. Fr. Hinard, 2000a, p. 563). Dès lors, selon Plutarque toujours, le Sénat ne combattit pas une politique mais un homme (Plutarque, *Gracc.*, 30, 2). Un autre tribun, Livius Drusus, pratiqua au nom de la Curie la surenchère (*id.*, 29, 4-6). Retenons que le projet initial de Ti. Gracques avait heurté bien des intérêts au Sénat (non par son optique – recréer la petite propriété rurale qui traditionnellement servait de vivier aux légions romaines, cf. Appien, *B. C.*, I, 43 – mais par son application : nombre de sénateurs allaient perdre des terres qu'ils avaient mises en valeur sur l'*ager publicus*), mais que ce furent des entorses répétées aux règles institutionnelles qui entraînèrent réellement une dégradation du contexte politique. Les méthodes choquèrent donc vraisemblablement plus que le projet qui était somme toute très conservateur. La question d'une idéologie gracchienne demeure néanmoins ouverte (peut-être serait-il nécessaire d'établir une frontière plus stricte entre programme et idéologie, le premier ne présupposant pas forcément la seconde).

[641] Appien, *B. C.*, I, 1-2.

[642] Cicéron, *Cat.*, III, 25 ; Salluste, *Cat.*, XXXVIII, 3.

par conséquent, moins une quelconque idéologie que l'exemple des ancêtres, considération qui revient en permanence dans les sources.

Si l'on quitte un instant la question des *populares*, on note certes que quelques termes reviennent fréquemment sous le calame des écrivains latins ou dans les discours des politiques. Mais la récurrence des allusions à la *libertas*, aux *leges*, à la *iustitia*, à la *concordia*, au *senatus populusque romanus* (jamais cité en tant que tel mais dont l'esprit se retrouve facilement) ne servent qu'à caractériser la *res publica* et son bon fonctionnement. Ils ne forment pas un système de pensée.

La stratégie des hommes politiques romains comporte des similitudes avec les stratégies de communication aujourd'hui à l'œuvre, avec des cibles à atteindre et auxquelles il faut adapter son discours. Il est certain qu'un Cicéron doit tout autant d'avoir gravi les marches du *cursus honorum* à ses talents judiciaires (et d'orateur) qu'à un discours politique précis. On se rappellera simplement les conditions de son élection à l'édilité : quand l'avocat rentra de Sicile, où il avait patiemment amassé des preuves contre Verrès, un autre procès, selon toute probabilité organisé pour la circonstance, devait passer avant celui de l'ancien gouverneur de Sicile qui, dès lors, était repoussé après les élections : il s'agissait entre autres d'empêcher Cicéron de tirer politiquement partie d'une éventuelle réussite de son entreprise[643]. Ce qui est certain, c'est que cet homme nouveau vit, suite au procès, sa renommée croître de façon exponentielle : il avait profité de la présence à Rome de très nombreux Italiens venant de toute la péninsule pour les élections, les jeux de Pompée et se faire inscrire sur les listes du cens. Il n'est pas sûr qu'un discours programmatique ait autant fait pour sa popularité. Et s'il fallait passer auprès des sénateurs et des chevaliers pour le meilleur défenseur de leurs intérêts, face à la plèbe, il s'agissait moins d'être crédible au travers d'idées que d'être populaire. De même que les légionnaires attendaient de leur général butin et lotissement après leur service, de même le peuple attendait un bénéfice direct de son soutien à tel ou tel homme politique. Cette logique correspondait bien à celle qui est en œuvre, sur le plan individuel, dans le *Commentariolum petitionis*.

2- De l'idéologie augustéenne

Le clivage entre les *optimates* et les *populares* laisse entrevoir le peu d'intérêt des Romains (ou la fugacité de cet intérêt) pour les idéologies. Il disparaît d'ailleurs complètement à l'époque triumvirale et augustéenne (ce qui ne manque pas d'être intéressant : si l'adjectif *popularis* avait été autre chose que la désignation d'une modalité d'action, d'une stratégie, s'il s'était référé à une pensée précise, il aurait très vraisemblablement connu une postérité). Il est notable que les conjurés qui assassinèrent César en 44 n'avaient pas de programme, et donc encore moins d'idéologie (l'objectif – éliminer un tyran – ne peut être tenu pour tel). Les événements qui suivirent se déroulèrent dans l'improvisation la plus totale. On notera également que si Octave fut désigné comme l'héritier de

[643] Cicéron, *2Verr.*, I, 2, 6.

César, ce fut pour une question de filiation et non pour une communauté d'idées[644]. D'ailleurs, Octavien s'empressa de faire oublier l'œuvre de son père adoptif. Personne n'y vit la contestation de son « héritage césarien », formule qui souligne seulement l'appartenance à un réseau[645]. Par la suite, les raisons (rendues publiques) qui menèrent Octavien et Antoine à entrer ouvertement en guerre n'eurent rien d'idéologique, du moins si l'on fait confiance à l'exposé de Dion Cassius[646]. En revanche, il n'est pas impossible que la période augustéenne ait vu l'instauration d'une idéologie. A époque nouvelle, pratiques politiques nouvelles. Un Etat nouveau, reprenant à son compte l'héritage républicain et pourtant fondamentalement différent, s'affirmait. Il devait asseoir son pouvoir et l'élaboration d'une idéologie pouvait l'y aider[647].

2. 1- L'imagerie augustéenne

Il est indéniable que le régime augustéen développa une imagerie, qu'il chercha à se peindre et à se masquer sous des traits dont les caractères sont bien connus : les vertus du prince, le rétablissement de l'Age d'or, la victoire, la restauration de la *res publica*, la dynastie (encore que ce dernier point n'intervient que sur le tard). Il n'est pas étonnant que certains de ces thèmes correspondent assez bien à ce que l'on attendait d'un dirigeant à l'époque républicaine : le rétablissement de la *res publica* est lié au respect des institutions[648], la victoire à l'impératif d'assurer la sécurité de l'empire voire d'accroître sa puissance, les *uirtutes* légitiment une situation prédominante dans l'Etat. Les vertus princières (héritage républicain qui permet de revendiquer une position stratégique dans la société) sont rappelées sur le *clipeus virturtis* (lui-même mentionné dans les *R. G.*, 34) : *uirtus*, *clementia*, *iustitia*, *pietas*. D'une certaine manière, la question dynastique est le corollaire de l'importance accordée à la *gens*, mais sa mise en avant, tardive, témoigne malgré tout d'une évolution sensible et

[644] L'importance de la filiation explique pourquoi, une fois consul, Octave fut si empressé de faire légaliser par un sénatus-consulte de la Curie son adoption. Cette dernière fut vivement contestée par Antoine, cf. Suétone, *Aug.*, 68. Ce démêlé complétait la volonté de ridiculiser les origines familiales d'Octave, du côté maternel comme du côté paternel (*id.*, 2, 6 ; 4, 3 ; 7, 1). Antoine dut bien accepter le fait accompli, mais eut un propos significatif : *qui omnia nomini debes* (Cicéron, *Phil.*, XIII, 25). Cicéron dut défendre celui dont il soutenait encore l'ascension (*id.*, III, 15 ; XIII, 24). Lorsqu'Antoine proclame que Césarion/Ptolémée est le fils naturel de César, il s'agit de contester le statut d'héritier d'Octavien (sur les manœuvres d'Antoine, cf. Dion, XLIX, 41, 2).

[645] Les guerres civiles, après 44, virent s'affronter les césariens et les « républicains » (ici encore, la terminologie, simplificatrice, est trompeuse), puis les césariens entre eux : on comprend bien qu'aucune idéologie n'est alors en jeu.

[646] Dion, L, 1, 3-5. Notons, également, qu'à la veille d'Actium, pour se concilier des alliés, la corruption était d'une plus grande efficacité que les discours (*id.*, 7, 3).

[647] K. Galinsky (1996, p. 80) se montre, cependant, prudent quant à l'usage du terme sous le Principat, sans néanmoins développer cette considération

[648] J.-M. Roddaz (2005, p. 35-36) indique justement que la *Res publica restituta* est sans doute le maître-mot de l'« idéologie augustéenne ». Elle fait de la révolution augustéenne une révolution conservatrice.

périlleuse. Le thème de l'établissement d'un nouvel Age d'or représente en revanche une innovation importante. Certes, l'exemple des ancêtres, maintes fois cité dans les sources que nous avons examinées, sous-tendait un temps béni des dieux où la concorde qui régnait et la morale en vigueur permirent de forger la puissance romaine. Pour autant, il s'agissait essentiellement de mettre le présent, dégénéré, en opposition avec un temps idyllique. Avec Auguste, les choses diffèrent : l'Age d'or n'est plus une époque immémoriale dans laquelle on puise les *exempla* nécessaires pour guider le temps présent. Il a tout simplement été restauré. Il faut, bien sûr, s'entendre sur la signification que pouvait avoir ce thème : ce qui intéressait sans doute essentiellement Auguste, c'est l'image d'une harmonie sociale recouvrée. Il ne s'agissait donc pas d'une reprise pure et simple de la version littéraire du mythe, mais de l'utilisation des images qu'il évoquait spontanément. Le règne d'Auguste symbolisait le retour d'un ordre oublié et regretté, le rétablissement d'un consensus nécessaire au bon fonctionnement de l'Etat et reposant sur l'entente entre les hommes et entre ceux-ci et les dieux. Le *Princeps*, en usant de cette thématique, ne chercha vraisemblablement pas à en utiliser toutes les potentialités, mais le fit de façon fragmentaire, un peu comme la rengaine d'une chanson, pour sa puissance évocatrice. Car l'Age d'or vaut ici pour les représentations qu'il véhicule et le pouvoir qu'il exerce sur les esprits et, bien plus, sur les cœurs[649]. Le mythe dispose, en effet, d'une puissance évocatrice forte et ouverte aux inflexions en fonction des sensibilités[650]. Il fut donc mis en avant car il était comme la récusation de la discorde entre citoyens et des guerres civiles. Il évoque tout à la fois une forme de fraternité, la paix, la piété et un temps où l'on savait se contenter de ce que l'on avait (ce que la terre offre spontanément), loin de l'*Inuidia* qui avait surgi dans le monde romain avec l'introduction du luxe. L'utilisation du mythe visait les cœurs plus que les raisons, les représentations plus que la réalité, car, bien évidemment, jamais Auguste ne songea que les Romains auraient la naïveté de croire à un retour réel de ce temps légendaire et qu'il pourrait les duper. Comme l'Age d'or, l'époque augustéenne devait marquer un commencement nouveau, une renaissance. L'Age d'or avait correspondu à l'instauration des lois, d'une douceur de vivre, la fin des luttes entre les hommes. L'époque augustéenne en serait la réplique. Age fondateur et privilégié, propice à une nouvelle aventure humaine, la période augustéenne justifiait la célébration des Jeux séculaires. L'*aurea aetas* était le contrepoint à un temps de décadence. Si ce dernier venait à être enrayé, il était logique que la prétention non à l'Age d'or mais à un âge d'or, nouveau, s'élevât.

2. 2- Une proto-idéologie augustéenne ?

[649] En ce sens, l'Age d'or ne peut constituer une idéologie : il relève de la mystique, c'est-à-dire de la foi intuitive, d'un absolu dépassant les limites de la raison.

[650] Les poètes eux-mêmes ont su utiliser sa plasticité (cf. J.-P. Brisson, 1992, dont nous ne partageons cependant pas les conclusions).

Faut-il, pour autant, parler d'idéologie ? Y a-t-il eu un discours élaboré reliant ces différents thèmes les uns aux autres ? La victoire, par exemple, est de prime abord célébrée pour elle-même[651]. Il en va de même pour la *pietas* et, le plus souvent, pour la dynastie. On pourrait croire que, dans son programme urbanistique et iconographique, le régime se contente de développer des éléments épars qui légitiment un état de fait et célèbrent un pouvoir nouvellement établi. Les choses sont cependant, peut-être, plus complexes. L'édification de l'*Ara Pacis* (dont on notera, toutefois, l'inauguration tardive) est très intéressante car l'autel célèbre tout à la fois le retour de l'Age d'or et la famille impériale. Les importants travaux de G. Sauron ont permis (en dépit des débats qu'ils suscitent) de mieux comprendre la signification du décor végétal : selon lui, les rinceaux de l'*Ara Pacis* auraient une signification dynastique, l'acanthe étant l'emblème du pouvoir (alors que la vigne et le lierre, attributs de Dionysos, seraient une référence à Antoine). Des éléments rappelleraient les naissances de Caius et de Lucius César. La victoire serait célébrée à travers des références à la défaite d'Antoine et de Cléopâtre. La nature, apaisée, symboliserait le retour de la prospérité et de l'Age d'or[652]. De toute évidence, les concepteurs du projet ont souhaité établir un lien entre ce dernier et la dynastie régnante (par ailleurs figurée sur la frise qui surplombe le décor végétal). En outre, les reliefs figurant Enée et Mars (là où sont représentés les jumeaux, Rémus et Romulus, allaités par la louve) soulignent l'étroitesse des liens entre Rome et les *Iulii*. Le complexe architectural qui se trouve sur le Champ de Mars, *Ara Pacis*, Mausolée et Panthéon, complète ou, plutôt, confirme le message de l'Autel de la

---

[651] L'évocation de la victoire a pour but unique d'impressionner, d'entraîner l'admiration, voire une certaine déférence. Etre un grand général était une grande gloire, peut-être la plus grande : *Res gerere et captos ostendere ciuibus hostis / attingit solium Iouis et caelestia temptat* (« Conduire des opérations, montrer à ses concitoyens des ennemis captifs, c'est s'élever au trône de Jupiter et toucher aux honneurs du ciel »), Horace, *Epist.*, I, 17, 33-34. Cicéron avait constaté ce prestige : « L'attrait qu'exerce la gloire des armes se marque au costume presque toujours militaire dont nous revêtons nos statues » (Cicéron, *De off.*, I, 18). Elle témoigne aussi de la bénédiction des dieux (J.-M. Roddaz, 2005, p. 36). L'importance de ce thème justifie la réaction pour le moins vive d'Auguste en 9 de n. è. à la nouvelle de la défaite des légions romaines commandées par Varus au-delà du Rhin (cf. Suétone, *Aug.*, 23). On se rappelle aussi la rancœur de Crassus à l'encontre de Pompée qui avait confisqué, indûment, le mérite de la victoire sur Spartacus. Il n'y avait probablement pas là qu'orgueil froissé.

[652] G. Sauron, 2000, p. 28-129. Cf. également *id.*, 1994, p. 515-519 et 2001, p. 91-94. Plus prudent, P. Zanker (1987, p. 179-183) pense que la conjonction du laurier d'Apollon et du lierre bachique symboliserait simplement la réconciliation. L'exubérance du décor, notamment végétal, serait la manifestation de l'abondance née avec le retour de l'Age d'or. Il faut d'ailleurs noter que le lien entre l'Abondance et la dynastie victorieuse est souligné dans Horace, *Epist.*, I, 12 (v. 26-29), poème qui date peut-être de 19. Le poète rappelle d'une certaine manière Homère : « Pour lui [le bon roi] les noirs sillons portent le blé et l'orge ; l'arbre est chargé de fruits, le troupeau croît sans cesse ; la mer pacifiée apporte ses poissons et les peuples prospèrent » (Homère, *Od.*, XIX, 109-115). Il est vraisemblable que les concepteurs de l'*Ara Pacis* s'en soient souvenus. Cf., également, Horace, *Carm.*, IV, 15, 4 sq. (sans doute composé en 13). Quoi qu'il en soit, G. Sauron a raison de voir dans l'*Ara Pacis* un élément fondamental dans l'élaboration d'une idéologie augustéenne (sur ce point, voir en dernier lieu 2009c. On trouvera aussi une brève réponse aux critiques de P. Zanker à la p. 321).

Paix : la paix et son corollaire, l'abondance, se confondent avec le règne des Julio-Claudiens sous les auspices des dieux à l'origine de la *gens*.

Un autre site de l'*Vrbs* importe pour notre réflexion. Il s'agit du Forum d'Auguste. L'étude menée par M. Spannagel montre que celui-ci avait pour dessein de faire de la Rome augustéenne l'aboutissement d'une histoire longue de plusieurs siècles. Le destin de l'empire est ici encore explicitement lié à une *gens* : l'évocation d'Enée dans l'exèdre N. O., de Romulus en vis-à-vis, celle de Vénus et d'Anchise, le temple de Mars, la statue du *Diuus Iulius* (que M. Spannagel place dans l'*Aula del Colosso* et non sur le fronton du temple comme on le fait d'ordinaire[653]), tous prestigieux ascendants d'Octavien/Auguste, contribuent à la vocation clairement dynastique du programme iconographique[654]. H. I. Flower a noté que, à la manière des *imagines*, les statues et leurs *tituli* contribuaient à inscrire Auguste dans une lignée, celle des héros de la chose publique. Elles sont comme des *imagines* sorties de l'atrium et, comme elles, elles construisent une continuité entre une personne et ses prédécesseurs. Seulement, ce ne sont pas uniquement les ancêtres d'une *gens* qui sont ici présentés, ceux des *Iulii* n'y suffisant pas : c'est l'ensemble du passé romain, dans sa quintessence, qui allait lui servir de modèle et, en quelque sorte, de préfiguration. On assiste, par conséquent, à une sorte de dilatation du rôle des *imagines* provoqué, d'une part, par la volonté de se mettre au-dessus des autres familles aristocratiques, d'autre part, par la nécessité pour le *Princeps* de définir son rôle[655]. Au final, on voit Auguste affirmer qu'il représente l'aboutissement d'un long processus (la fin de l'histoire symbolisée par le retour d'un âge d'or).

Un dernier point encore. Les *Res Gestae*, nous l'avons souligné, sont par bien des points héritières du discours tel qu'il se développait dans les écrits de la fin de la République. On aurait néanmoins tort de ne pas leur accorder quelques caractéristiques propres. A cet égard, les paragraphes 34 et 35 sont fondamentaux[656]. On y relève l'image du Sauveur, celui qui a été à même de rétablir le bon fonctionnement de l'Etat et le consensus universel (c'est pourquoi l'inscription pariétale rappelle que tous les honneurs reçus le furent avec le consentement du Sénat et du peuple romain). En vertu de son action, Octavien fut honoré des titres d'*Augustus* (en 27) et de *Pater patriae* (en 2 avant n. è.). En outre, une couronne civique vint orner la porte de sa *domus*, tandis que des lauriers encadraient l'entrée. Un bouclier d'or rappelant ses vertus (*uirtus, clementia, iustitia, pietas*) fut déposé au Sénat. Les *Res Gestae* mettent donc en exergue la victoire, les vertus et la défense de la patrie. Mais il y a

---

[653] M. Spannagel, 1999, p. 303 sq.

[654] Toujours selon M. Spannagel, 1999, le forum exalte les vertus des grands Romains et, en premier lieu, celles d'Auguste, afin qu'ils servent d'*exempla* aux futurs *principes*. On trouvera un utile complément aux interprétations de M. Spannagel dans G. Sauron, 2004a. Ces considérations sont importantes car, avec le complexe du Palatin, le Forum d'Auguste constituait l'une des pièces maîtresses du programme urbanistique d'Auguste. Sur le Forum d'Auguste, cf., également, G. Sauron, 1994, p. 525-536. Le chercheur pense, en particulier, que les galeries des *summi uiri* rappellent la vision d'Enée aux Enfers (*id.*, p. 528-530).

[655] Sur cette question du Forum d'Auguste, cf. H. I. Flower, 1996, p. 224-236.

[656] Nous remercions St. Benoist qui a attiré notre attention sur ce point.

plus. En effet, une habile référence au quadrige présent au centre du Forum d'Auguste (qui faisait de l'héritier de César l'aboutissement de l'histoire) complète le discours. Le message apparaît dans toute sa clarté : Auguste tout à la fois incarne un passé et, par ses vertus, ses victoires, son autorité morale, garantit l'avenir de Rome. Il faut aussi rappeler certaines conclusions de J. Scheid à propos des *Res Gestae*. Celles-ci, nous dit-il, se présentent comme « un bilan politique à portée constitutionnelle ». Elles disent quels furent les pouvoirs d'Auguste afin de mieux définir la figure institutionnelle du *Princeps*. Nous serions tenté de dire que l'inscription prépare le futur. Elle relève, à sa manière, du texte fondateur. Elle a une vertu programmatique dans la mesure où elle dit ce qui doit être[657]. Tout à la fois conception du passé et regard sur l'avenir, considérations sur la place et le rôle du *Princeps* dans l'Etat, les *Res Gestae* marquent une étape majeure du discours politique à Rome. La « Krise ohne Alternative », qui remontait aux Gracques, trouvait une résolution tardive dans le Principat[658]. Comme toute alternative, ce système original, étroitement lié à une Maison, fondé sur la prétention à avoir rétabli un âge d'or et sur le respect du *mos maiorum*, allait susciter l'apparition, au nom d'un idéal autre, d'une opposition au régime nouveau et à son discours d'auto-légitimation. Les conditions étaient réunies pour une évolution, sans doute encore rudimentaire, des formes de communication politique à Rome et pour que s'épanouissent, si ce n'est des idéologies, au moins des proto-idéologies. Pour alors, Virgile, Varius, Tibulle et Properce étaient morts. Horace vieillissant, n'a pu assister qu'au début de ce phénomène. Ovide est le seul à avoir produit des vers durant cette période.

Conclusion

Il n'y eut sans doute pas de réelle idéologies à Rome, encore moins d'idéologies en concurrence (ce qui aurait donné lieu à des affrontements dont les sources auraient conservé le témoignage[659]). C'est sans doute parce qu'il s'agissait d'une société aristocratique – au sens où l'entend Chr. Stein[660] –

[657] « […] Auguste essayait, en s'appuyant sur son *auctoritas* suprême, d'imposer à ses successeurs et aux Romains un modèle de régime politique capable de survivre à sa mort », J. Scheid, introduction aux *Res Gestae Diui Augusti*, Belles lettres, Paris, p. LIII-LXII (p. LXI pour la citation). Il faut se rappeler que Rome ne disposait pas de constitution écrite : le propos des *Res Gestae* n'en est que plus notable.

[658] Sur le concept de « Krise ohne Alternative », voir Chr. Meier, 1966. Cf., aussi J.-L. Ferrary, 1997, p. 231.

[659] On rappellera le propos de J.-L. Ferrary (1997, p. 228) qui liait, avec raison pensons-nous, la possibilité d'une idéologie à l'existence d'idéologies rivales. On peut, en outre, s'interroger sur les chances de voir une idéologie véhiculée dans un Etat sous-administré et donc condamné à se replier sur des fonctions fondamentales mais limitées. L'économie, l'éducation, par exemple, échappaient presque complètement à son domaine d'intervention.

[660] Selon ce chercheur, le régime aristocratique relève « de l'idée de contrat, au moins moral, de délégation du pouvoir, en quelque sorte, de l'ensemble des groupes sociaux au profit de l'un d'entre eux », l'aristocratie légitimant sa supériorité du fait d'une excellence et d'une exemplarité reconnues par tous. Tout régime

que le besoin d'élaborer des idéologies n'a pas été ressenti. L'évolution que nous avons notée à l'époque augustéenne est tardive et correspond à la mise en place, progressive, d'un régime impérial. En outre, l'idée d'un bien commun, celle exprimée au moins depuis Platon, le présupposé qu'il n'y a pire mal que la division, la conviction que le rôle des dirigeants était de fabriquer du consensus, n'étaient pas propices à l'émergence d'idéologies. La tentation devait être forte de voir en toute association d'hommes une *factio* dont l'objectif aurait été la défense d'intérêts personnels en lieu et place de l'intérêt général[661]. Ce n'est sans doute pas un hasard si, longtemps, une grande partie des luttes politiques eurent pour cadre les tribunaux. On l'a vu, après 44 et sous le triumvirat, ni Antoine, ni Octavien n'étaient mus par une idéologie[662]. Pas plus que les « républicains » Brutus et Cassius selon toute vraisemblance. Sex. Pompée lui-même ne combattait-il pas uniquement pour obtenir la place qui lui revenait dans l'Etat, celle dont il se sentait l'héritier du fait de la gloire de ses ancêtres[663] ? Quant au soutien qu'il obtint du peuple, il le devait purement et simplement au souvenir que celui-ci avait conservé du grand Pompée. Cela ne saurait surprendre : la question sociale n'existait pratiquement pas (ce qui ne signifie pas que la misère n'était pas grande), pas plus que celle du travail, du salariat[664]. Dans les alliances, seuls comptaient les circonstances et l'intérêt[665]. Un mode de pensée

---

aristocratique a donc pour fondement un jugement, un regard critique exercé sur les « meilleurs » (Chr. Stein, 2007).

[661] Sur l'idée que la philosophie et la réflexion politique ont très longtemps été hostiles à l'idée de tout intermédiaire entre le citoyen et la formation de la loi car celle-ci cesserait alors d'être l'expression de la volonté générale, P. Avril, 1985, p. 23 sq. C'est la réflexion anglo-saxonne, à partir du XVIII[e] siècle, sous la plume de H. Bolingbroke puis de D. Hume, qui peu à peu a légitimé la notion de parti (comme un mal nécessaire). Face à l'expérience d'une réalité devenue incontournable (bien que jugée inquiétante), à savoir la transformation des factions en partis politiques, la réflexion théorique s'est développée (*id.*).

[662] Lorsque Suétone donne les causes des cinq guerres civiles (Modène, Philippes, Pérouse, Sicile, Actium), jamais il n'évoque des raisons idéologiques (Suétone, *Aug.*, 10-17).

[663] Lors de la paix de Misène, en 39, les considérations idéologiques font cruellement défaut : Sex. Pompée rentre dans le rang moyennant honneurs, garanties à la personne, règlements financiers… (Dion, XLVIII, 36, 4-6).

[664] Seule pouvaient se poser les questions de la propriété et des dettes. L'Etat fait par ailleurs peu d'incursions dans la vie privée des citoyens (et quand il s'y essaie, c'est rarement avec succès, comme dans le cas des lois somptuaires ; sur les réactions indignées que pouvaient susciter ces tentatives, cf. Properce, II, 7, 5-6). La politique est réduite à une expression minimale : assurer le bon fonctionnement des institutions, gérer les finances publiques, assurer la sécurité et, éventuellement, accroître la puissance et le prestige de Rome. Les plus pauvres ne rêvent pas de renverser l'ordre établi afin de faire table rase. Tout au plus aspirent-ils, ponctuellement, à améliorer leur quotidien par l'obtention d'une loi de circonstance. Le combat pour des « lendemains qui chantent » était étranger à la mentalité romaine. Pas plus que l'élite, la plèbe n'était révolutionnaire dans la mesure où elle ne défendit pas de projet de société ou un monde plus juste. Il est tout aussi absurde de chercher une conscience de classe dans ses comportements que dans la révolte menée par Spartacus. Les *nobiles* prenant les armes ne souhaitaient pas plus bouleverser la société : ils voulaient

unique avait cours, presque instinctif, et c'est en cela que l'on peut s'interroger, nous l'avons vu, sur la pertinence du terme « idéologie » même si un discours, encore rudimentaire, tend à se mettre en place à l'époque augustéenne. Les élégiaques eux-mêmes ne développèrent pas, contrairement à ce que l'on a pu écrire, une vision du monde susceptible de remettre en cause le schéma traditionnel[666]. Ce qui apparaît comme une caractéristique de la civilisation romaine c'est, nous semble-t-il, l'absence d'alternative à une tournure d'esprit spécifique, celle qui a pu mouvoir les Gracques eux-mêmes, qui consiste à se référer à un passé idéalisé, mythifié, qui portait en lui les germes de la puissance romaine. A Rome, il semble que c'est l'idée même d'une autre société qui soit impensable. Le monde et la société étaient tels qu'ils étaient, la raison les voulant ainsi et l'exemple des Anciens démontrant leur justesse. Il n'y eut donc pas de revendication d'une société autre. Si crise il y avait, c'était bien plutôt la restauration d'un temps mythifié et perçu comme idéal qui attirait les regards. On comprend, ici encore, que si la finalité était de faire revivre un monde perdu, les luttes idéologiques n'avaient guère de sens : il s'agissait de restaurer non de proposer[667]. Le rôle du bon chef d'Etat est de rétablir le bon fonctionnement institutionnel de l'Etat ou du moins de pérenniser un système qui avait permis à Rome de dominer le monde connu. En donnant sa définition du consulat, Cicéron reflète parfaitement cette vision des choses. La perpétuation d'un état *ante* laisse peu de place au débat d'idées[668].

---

uniquement prendre des places que la conjoncture politique leur interdisait. Ils pouvaient trouver un allié à travers les instances populaires, des troupes parmi la plèbe, mais certainement pas en lui faisant miroiter une société nouvelle.

[665] Cf. Dion, XLVIII, 29, 3. L'historien grec n'était pas dupe, pas plus que les témoignages des autres sources. Or jamais elles n'évoquent le cynisme des politiques : le discours politique tel que nous l'avons rencontré devait sembler des plus naturels. On voit d'ailleurs très bien que le peuple désire avant tout la paix et se satisfait de toutes les ententes si elles lui permettent de recouvrer la tranquillité (*id.*, 31, 1-4).

[666] Sur cette question des élégiaques, cf. *infra*, p. 599.

[667] Le conservatisme romain ne saurait être une idéologie dans la mesure où il ne constitue pas une famille de pensée : il est *la* pensée. Ce n'est pas un concept, clairement daté et situé dans un spectre idéologique plus large, comme ce fut le cas lorsque l'idéologie conservatrice se distingua, au XIX^{e} siècle, de la famille libérale ou de la famille socialiste. Il est d'autant moins une idéologie qu'il n'est pas l'émanation d'une réflexion approfondie, mais l'ancrage instinctif dans des réalités éprouvées par l'expérience. Une réflexion a besoin d'un moment fondateur (pour le conservatisme moderne, ce fut la Révolution française qui généra une pensée contre-révolutionnaire marquée par son conservatisme politique et social). On serait en peine de trouver un tel moment fondateur à Rome.

[668] Le colloque consacré à la notion de crise organisé à Bordeaux en mai 1999 a montré que les sorties de crise n'étaient envisagées qu'à travers deux biais (que nous retrouvons dans nos précédentes sources) : la restauration d'un état ancien et l'intervention d'individus que les vertus mettaient au-dessus de leurs contemporains. Cf. les actes édités par S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz en 2003. On se référera, en particulier, aux propos de M. Jehne, 2003, p. 379-393 (qui évoque la dimension morale de la vie politique romaine et qui s'attarde sur la pensée de Cicéron, ce dernier insistant sur le rôle du *gubernator* ou *rector* susceptible de refonder la cohésion civile).

Ce regard tourné vers le passé est une constante à Rome : un discours programmatique n'est donc pas nécessaire (car le programme est le même pour tous : respecter la coutume). L'absence d'idéologie à défendre rend d'autant plus fondamentales les qualités intrinsèques des prétendants au pouvoir. Les vertus et le crédit fondaient leur légitimité. Auguste va certes innover. Lorsqu'il fait référence à un Age d'or, à une Rome idéalisée, à la morale des premiers Romains, il ne fait pas que se couler dans un moule qui lui préexiste. Seulement, il le fait très tardivement et, bien plus, il reprend des images conçues par d'autres, les poètes notamment (ainsi dans le cas de l'*Ara Pacis*[669]). L'évocation de ce thème était traditionnelle dans la poésie grecque et il revient à Virgile de l'avoir popularisé à Rome[670]. Auguste, au début de son Principat, a prétendu s'inscrire dans une continuité afin de restaurer les bases de la puissance romaine selon des modalités qui avaient fait leurs preuves. Cela n'empêchait pas les innovations (le régime augustéen n'était évidemment pas un simple retour à un état antérieur, un temps aboli par les troubles civils), mais longtemps le régime hésita à les dévoiler. Il fallut pour cela qu'il se sentît plus assuré. Pour alors, l'œuvre des grands poètes était achevée. Si instrumentalisation des poètes il put y avoir, elle ne servit donc vraisemblablement pas, à rebours d'une idée courante, à diffuser une quelconque idéologie. Le pouvoir n'ayant longtemps pas eu de nouveau message à faire passer, il n'eut pas besoin de porte-parole pour le véhiculer[671]. Et ce d'autant moins que les tenants du pouvoir se limitaient traditionnellement à constater un état de fait (le retour d'un âge d'or, par exemple). Rien ne permet de dire qu'il y eut la volonté de préparer les esprits[672].

---

669 Sur l'inspiration virgilienne dans l'iconographie de l'*Ara Pacis*, cf. G. Sauron, 2004b, p. 146. De la même façon, les poètes augustéens (et notamment Virgile et Ovide) purent inspirer le décor des maisons de Pompéi (*id.*, p. 146 sq. notamment). C'est donc, à notre sens, vraisemblablement eux qui déterminèrent une imagerie dans laquelle peintres et sculpteurs, pour des travaux privés ou officiels, allaient puiser. Imaginer le contraire constitue sans doute une erreur de perspective. Sur la question de la décoration domestique, reflet d'une propagande ou d'une mode, cf. J. R. Clarke, 2005.

670 Dans la quatrième *Bucolique* où l'avènement de l'Age d'or est lié au nom de Pollion et non à celui d'Octavien.

671 A. P. Foulkes (1983, p. 1) fait une remarque intéressante : après l'éclosion des idéologies, essentiellement au XIX^e^ siècle, le XX^e^ siècle imagina le moyen de faire triompher les unes aux dépens des autres : après l'âge de l'idéologie vint l'âge de la propagande. La vision est quelque peu schématique mais montre à nouveau les liens entre idéologie et propagande. L'absence d'idéologies à Rome rend moins probable l'existence d'une propagande (et, par là même, l'instrumentalisation des écrits des poètes).

672 L'insistance avec laquelle on évoque les idéologies à Rome provient peut-être d'un présupposé : un véritable discours politique est nécessairement inspiré par une doctrine puisqu'il se doit d'analyser globalement la société et de lui proposer un dessein. Pour autant, les quelques éléments que nous avons relevés dans les sources ne laissent guère entrevoir de dimension didactique fondée sur un développement méthodique et raisonné. Sans doute serions-nous bien inspirés de nous souvenir des propos de L. Blum parlant de M. Barrès : « Ce n'est pas toujours par des doctrines qu'on agit le plus efficacement sur son temps » (*La Revue blanche*, 15 novembre 1897, cité par M. Winock, *Le siècle des intellectuels*, Points Seuil, Paris, 1999, p. 9).

L'objectif du *Princeps*, au temps de sa proximité avec les grands poètes, était d'abord et avant tout de fabriquer du consensus. Le retour de la concorde était à ce prix. L'avenir politique d'Auguste aussi.

III- Du discours politique au travers de la poésie : silences et échos

De ce que nous avons dit précédemment, il ressort que les hommes politiques romains ne défendaient pas une doctrine particulière (même si en quelques rares occasions ils purent sans doute avoir un programme plus ou moins fourni[673]) qu'il fallait faire triompher contre celle d'un rival. En revanche, ils mettaient en avant leurs victoires militaires, leurs origines, leur zèle, le respect des institutions et pratiquaient volontiers l'autocélébration ainsi que l'invective. Il est, par conséquent, vraisemblable que, si le présupposé de l'instrumentalisation de la poésie est exact, et si la vie politique se jouait sur les thèmes et modalités que nous venons d'énumérer, nous en trouvions l'écho dans les œuvres des poètes[674].

1- La question institutionnelle

L'un des points qui revient le plus souvent dans les écrits politiques est celui du respect des institutions. Si l'on s'en tient au seul Auguste, s'il eut un programme, il se limita à une formule simple : la *restitutio rei publicae*[675]. Dans la poésie, le bilan est simple, sans appel : jamais les poètes, Virgile, Horace, Properce, Tibulle, Ovide ou, pour ce que nous pouvons en savoir, Varius, ne font mention de cette dimension pourtant fondamentale[676]. Jamais les fonctions républicaines exercées par Auguste ne sont évoquées. Certes, Virgile laisse entrevoir qu'Octavien lutta à Actium avec le soutien du Sénat et du peuple (*cum patribus populoque*[677]). C'est bien peu. Pourtant, la restauration de l'Etat était au cœur de l'action politique d'Octavien/Auguste dès le triumvirat comme l'indique l'intitulé de la charge confiée aux trois hommes (*triumuiri rei publicae constituendae*). Par la suite, la *Res publica restituta* deviendra le maître mot du Principat, du moins l'esprit de la formule commanda-t-il les

[673] Principalement les tribuns de la plèbe.

[674] Les thèmes plus spéciquement augustéens comme la dynastie, la divinité d'Auguste, l'Age d'or, seront analysés dans la III^e^ partie.

[675] Sur cette question, cf. *infra*, p. 196 sq.

[676] Nous évoquerons essentiellement ici Virgile, Horace et Properce, les poètes considérés comme les plus proches d'Auguste et sur les textes desquels nous pouvons réellement nous appuyer (à la différence de Varius). Les poètes proches de Messalla ignorent totalement Octavien/Auguste. Quant à Ovide, nous n'y ferons allusion dans un premier temps qu'épisodiquement car il représente la deuxième génération des poètes augustéens, plus tardive et donc moins en prise avec les périodes les plus critiques généralement mises en cause, celles du triumvirat et des débuts du Principat. Nous essayerons d'expliquer dans la III^e^ partie comment il faut comprendre ses vers alors qu'une proto-idéologie augustéenne se mettait en place.

[677] Virgile, *Aen.*, VIII, 679.

réformes d'Auguste. On s'étonne que ce dernier, voulant agir sur la production littéraire de son temps, n'ait pas souhaité voir ce point, capital, évoqué d'une manière ou d'une autre. Les silences sont tout aussi significatifs que les éventuels échos[678].

2- Le thème de la victoire

Postquam bis classe uictus naues perdidit, / aliquando ut uincat, ludit assidue aleam[679] : ainsi en allait-il de la gloire militaire d'Octavien. On sait combien ce type de prestige auréolait certaines personnalités et des témoignages que nous avons déjà cités montrent combien il pouvait être utile pour une carrière politique[680]. En entreprenant la conquête des Gaules, Jules César l'avait parfaitement compris (son *Commentaire* ne doit rien au hasard), et M. Crassus, en lançant sa périlleuse expédition contre les Parthes entretenait (entre autres) l'espoir de concurrencer son rival et allié sur ce plan. Dion Cassius précise que c'est au nom de la victoire qu'Octavien prétendait détenir le pouvoir[681]. Or, pour la période qui nous intéresse, il est indiscutable que l'héritier de César a longtemps souffert de la comparaison avec Antoine. Les rumeurs circulant sur ses compétences militaires étaient même assez cruelles. Suétone se fait l'écho de certaines d'entre elles : à Modène, Octave prit la fuite lors de la première bataille pour ne reparaître que deux jours plus tard, sans son *paludamentum* et son cheval[682]. A Philippes, son rôle fut secondaire et la victoire sur le camp républicain revint sans conteste à l'action d'Antoine (*Inita cum Antonio et Lepido societate Philippense quoque bellum, quamquam inualidus atque aeger, duplici proelio transegit, quorum priore castris exutus uix ad Antoni cornu fuga euaserat*[683]). Pline l'Ancien complète ce témoignage : *Philippensi proelio morbi, fuga et triduo in*

[678] Sur les poètes et la question institutionnelle, cf. aussi *infra*, p. 623 sq.

[679] « Après avoir perdu ses navires dans deux défaites sur mer, pour vaincre enfin, il joue continuellement aux dés », épigramme anti-octavienne (composée durant la guerre de Sicile) citée dans Suétone, *Aug.*, 70, 4.

[680] Cf., sur ce point, J.-M. Roddaz, 2006 : la victoire est fondamentale pour légitimer une position sociale voire un régime. Aussi ce thème est-il central dans le régime augustéen (Dion, LI, 22, 1). L'historien montre dans cette étude quels sont les vecteurs de cette thématique : la statue de la Victoire dans la *Curia Iulia* ou dans différents lieux publics, le monnayage, les trophées, les autels, les arcs de triomphe. On se rappellera aussi que c'est la concurrence dans le champ de la gloire militaire qui explique l'affaire M. Licinius Crassus en 27. Sur l'aura que confère la victoire, on lira aussi avec profit Valère Maxime, VI, 2, 3.

[681] Dion, LI, 22, 1. D'où la statue de la Victoire qu'il fit ériger dans la *Curia Iulia*. L'importance de la victoire explique la réaction d'Auguste après la défaite de Varus en 9 de n. è. (Suétone, *Aug.*, 23).

[682] *Id.*, 10, 5.

[683] « S'étant ligué avec Antoine et Lépide, il termina aussi en deux batailles la guerre de Philippes, quoiqu'il fût affaibli et malade, mais, au cours de la première, son camp ayant été pris par l'ennemi, c'est à peine s'il était parvenu à s'échapper en fuyant vers l'aile commandée par Antoine », *id.*, 13, 1.

palude aegroti et (ut fatentur Agrippa ac Maecenas) aqua subter cutem fusa turgidi latebra[684]. Certaines anecdotes contribuent à faire d'Octavien un piètre chef : *In quo cum hieme tota copias exercuisset, Pompeium inter Mylas et Naulochum superauit, sub horam pugnae tam arto repente somno deuinctus, ut ad dandum signum ab amicis excitaretur. Vnde praebitam Antonio materiam putem exprobrandi : 'ne rectis quidem oculis eum aspicere potuisse instructam aciem, uerum supinum, caelum intuentem, stupidum cubuisse nec prius surrexisse ac militibus in conspectum uenisse quam a M. Agrippa fugatae sint hostium naues'*[685]. Octavien était donc attaqué sur ce point par ses adversaires. Antoine pouvait se targuer d'une expérience militaire que son adversaire ne possédait pas. Encore avant la bataille d'Actium, il faisait remarquer à ses soldats l'inexpérience de son rival et le fait qu'il n'avait emporté de bataille remarquable ni sur terre, ni sur mer[686]. Les œuvres des poètes allaient-elles servir à redorer un blason sérieusement écorné ?

2. 1- La victoire d'Actium : *bellum ciuile* ou *bellum iustum* ?

Premier constat : une seule bataille est réellement célébrée par les poètes, Actium. Elle l'est ouvertement et sans réticences. Par Virgile, bien sûr, qui l'évoque dans le livre VIII de l'*Enéide* non sans un certain nombre d'imprécisions qu'avaient notées J. Gagé, logiques pour celui qui faisait œuvre de poète et non d'historien[687]. Agrippa, présent dans ces vers, *alter ego* indispensable d'Octavien en matière militaire se voit consacrer trois vers, presque autant que son supérieur direct qui n'a le droit qu'à quatre vers. L'occasion était pourtant belle de louer les talents militaires d'Octavien (ce qui supposait sans doute de minorer voire de taire le rôle d'Agrippa). Pour le dire clairement, Virgile n'a pas paru soucieux dans ces quelques vers de faire l'éloge d'Octavien comme grand chef militaire afin de répondre aux critiques auxquelles il avait été soumis. Le but du poète est selon toute vraisemblance autre, ce qui n'enlève rien au portrait très positif qui est fait du jeune chef romain[688]. Surtout, le

[684] « A la bataille de Philippes, il tomba malade, prit la fuite et se cacha trois jours dans un marais, souffrant et (comme le reconnaissent Agrippa et Mécène) le corps gonflé par une anasarque », Pline l'Ancien, *H. N.*, VII, 148. Et Pline d'énumérer d'autres mésaventures.

[685] « Après avoir entraîné ses troupes durant tout un hiver, il battit Pompée entre Myles et Nauloque ; vers l'heure du combat, il fut pris tout à coup d'un sommeil si profond, que ses amis durent le réveiller pour qu'il donnât le signal. C'est de cela, je pense, qu'Antoine s'autorise pour lui reprocher 'de n'avoir pas même eu le courage de regarder en face une armée rangée en bataille, mais d'être resté, plein de stupeur, couché sur le dos, les yeux au ciel, et d'avoir attendu pour se lever et paraître devant les troupes que M. Agrippa eût mis en fuite les navires ennemis », Suétone, *Aug.*, 16, 3-4.

[686] Dion, L, 18, 2-3. Antoine avait beau jeu de rappeler qu'il avait été le véritable vainqueur de Philippes. Il note également qu'Agrippa avait été le véritable vainqueur de la guerre de Sicile (*id.*, 19, 1). Sur le rôle déterminant d'Agrippa en Sicile, cf. J.-M. Roddaz, 1984, p. 87-138.

[687] J. Gagé, 1936, p. 46-49.

[688] Le grand chef militaire avait, en fait, été célébré auparavant, dans les *Géorgiques*, au livre II : vainqueur « à l'extrême limite de l'Asie », Octavien se hissait au rang des Décius, Marius, Camille ou encore des Scipions (v.

passage évoque moins ce dernier qu'Antoine (accompagné par la reine d'Egypte, très présente dans ce passage) conduisant contre son ancienne patrie des troupes cosmopolites soutenues par des dieux monstrueux en partie zoomorphes[689]. L'évocation du triple triomphe vient, il est vrai, rétablir la primauté d'Octavien, mais laisse l'étrange impression qu'il est le principal bénéficiaire du sort de la bataille et non son principal acteur[690]. Cependant, le plus important est ailleurs : la version officielle de la bataille insistait sur le fait qu'il s'agissait d'une guerre contre l'étranger[691]. Et Virgile ne se fait pas faute, dans les v. 685 à 713, d'évoquer un choc des civilisations, la rencontre brutale entre l'Orient et l'Occident. Octavien disposait du soutien de l'ensemble de l'Italie, unie derrière lui, ce qu'est censée traduire la formule déjà citée *cum patribus populoque*[692]. Pourtant, c'est bien Antoine qui est opposé à son concitoyen : « D'un côté César Auguste […]. De l'autre côté, […], Antoine » (*Hinc Augustus Caesar* […]. *Hinc* […] *Antonius*[693]). Chacun des deux hommes entraîne sa propre armée (*agere* pour Octavien, *uehere* pour son rival). La confrontation ne peut être énoncée avec plus de clarté et elle contrevient à la version officielle qui passe sous silence le rôle d'Antoine[694]. Derrière le heurt des civilisations, Virgile n'a donc pas voulu masquer la réalité historique, celle d'une guerre civile. Certes, Bellone assiste aux combats. Mais Discorde est également présente, marquant les déchirements entre citoyens romains[695]. La présence de Bellone est tout à fait logique dans le cadre d'une guerre contre l'étranger. Pour déclarer une guerre, on se rendait d'ailleurs dans son temple. C'est ce que fit Octavien qui officia, à cette occasion, comme fécial[696]. En revanche, la présence de Discorde, dans le cadre d'un conflit contre l'Egypte, ne se justifiait pas. Par ce biais, Virgile montrait qu'il n'était pas dupe. Cette guerre n'est pas une guerre comme les autres. *Arua noua Neptunia caede rubescunt*[697] : il est très vraisemblable que ce vers témoigne de la honte (*rubere*) éprouvée face à ce nouveau carnage (au

169-172). Ce passage a été écrit après Actium, à une date difficile à préciser (de toute façon avant 29). On notera, aussi, qu'à la fin du livre IV, Octavien est célébré comme un grand guerrier. Mais nous sommes aussi après Actium (v. 559-562). Dans l'hypothèse d'une instrumentalisation, de tels propos auraient été utiles dès les années 30.

[689] Virgile, *Aen.*, VIII, 671-713.

[690] *Id.*, 714-728. Il est vrai que la présence d'Apollon préserve l'essentiel : certes, le grand chef militaire n'est pas célébré mais, en remportant la victoire (grâce à Agrippa ?), il est présenté comme celui qui dispose du soutien des dieux.

[691] Plutarque, *Ant.*, 60, 1 ; Dion, L, 6, 1. D'ailleurs, une guerre civile n'aurait pu déboucher sur un triomphe, cf. Valère Maxime, II, 8, 7.

[692] Virgile, *Aen.*, VIII, 679.

[693] *Id.*, 678 et 685.

[694] Afin que l'avènement du Principat ne soit pas lié à l'effusion de sang de Romains.

[695] Virgile, *Aen.*, VIII, 702-703.

[696] Dion, L, 4, 4.

[697] « Les champs de Neptune rougissent sous ce nouveau carnage », Virgile, *Aen.*, VIII, 695.

moins en partie) fratricide. Le *bellum iustum*, rappelons-le, ne pouvait avoir lieu que contre l'étranger[698].

Horace évoque également Actium, en particulier dans l'*Epode*, IX. Le poème est l'œuvre d'un citoyen *uictore laetus Caesare*[699]. Ce qui est fêté, ce sont les conséquences d'Actium (*Curam metumque Caesaris rerum iuuat / dulci Lyaeo soluere*[700]), non le génie militaire du vainqueur. Les chaînes qui menaçaient les Romains (et qui les menaçaient déjà au temps de la guerre de Sicile) ne rempliront pas leur mauvais office[701]. Et d'évoquer ici le soldat romain esclave de la reine d'Egypte et de ses eunuques[702]. Cette allusion couplée à celle des *signa militaria* mêlés à la « moustiquaire » [703] démontre assez que, comme chez Virgile, la bataille est un avatar de la guerre civile. On remarquera aussi que s'il fallait sentir la main d'Octavien ou même de Mécène derrière ces vers, Apollon (dont on sait l'usage qu'en fit le camp des vainqueurs) n'aurait pas manqué d'être cité. Enfin, notons que le poème n'est pas même dédié au futur *Princeps* mais à Mécène. En effet, il entre en correspondance avec l'*Epode*, I, qui évoque le départ (envisagé ou effectif, le débat demeure ouvert) du patron du poète pour Actium. Dans cette nouvelle pièce, Horace paraît regretter de ne pouvoir fêter l'événement avec son compagnon, comme ce fut le cas en 36. Le poème traite donc de la victoire d'Octavien, certes, de ses talents militaires (peut-être, mais alors en filigrane), mais aussi (surtout) de l'amitié et il se peut que la victoire, sincèrement souhaitée et chantée, ait surtout servi de support à ce dernier thème (de même que l'évocation du départ pour Actium valait essentiellement pour l'expression de sentiments indéfectibles à l'égard de Mécène).

Actium est aussi, brièvement, évoqué dans l'*Epitre*, I, 18 (composée vers l'année 20), aux v. 61-64. La mention peut paraître sans grande importance mais il n'est pas impossible qu'il faille y discerner une certaine malice. Un enfant joue dans la propriété de son père : *Partitur lintres exercitus, / Actia pugna / te duce per pueros hostili more refertur ; / aduersarius est frater, lacus Hadria, donec / alterutrum uelox Victoria fronde coronet*[704]. *Aduersarius est frater* : il est tentant d'y voir la

---

[698] Ces considérations contredisent la théorie d'A. Powell selon laquelle la conception de l'*Enéide* tenait compte (afin de ne pas se trouver en porte-à-faux avec le discours officiel) de tout ce qui pouvait être gênant pour Auguste (A. Powell, 1992, p. 141-174).

[699] « Joyeux de la victoire de César », Horace, *Ep.*, IX, 2. Tout laisse à penser que l'épode a été écrite peu après la nouvelle de la victoire. Le poète ne sait d'ailleurs pas encore que Cléopâtre s'est réfugiée en Egypte (cf. M. L. Paladini, 1958, p. 13-25). Il n'était d'ailleurs sans doute pas présent lors de la bataille (*id.*, p. 13 et A. Loupiac, 1997, p. 129-140. *Contra*, G. Pasquali, 1920, p. 38 sq.).

[700] « Le souci, la crainte éprouvés pour la cause de César, il est doux de les dissiper dans la douceur de Lyaeus », Horace, *Ep.*, IX, 36-37.

[701] *Id.*, 7-10.

[702] *Id.*, 11-16.

[703] *Id.*, 15.

[704] « Deux armées mettent des bateaux sur deux lignes ; sous ton commandement, tes esclaves représentent, comme entre ennemis, la bataille d'Actium ; ton frère est le chef du parti contraire ; votre pièce d'eau est

dénonciation de ce que fut réellement cette bataille. D'ailleurs, l'*Ode*, I, 2, aux v. 21-24, écrite vraisemblablement peu avant Actium, montre elle aussi que le combat qui s'annonce est une lutte fraternelle, à rebours de ce qu'affirmait le discours officiel. L'*Ode*, I, 14, écrite à la même période, témoigne de la même angoisse. Dans l'*Ode*, III, 6 (postérieure à 29 avant n. è.), aux v. 13 et 14, Horace dit que Rome, lors des guerres civiles, était livrée aux séditions. Il est fort probable que l'allusion aux Ethiopiens et à la flotte qui les accompagnait soit une référence à Actium. En d'autres termes, l'Egypte était entraînée dans la lutte par des Romains contre d'autres Romains. On voit ici aussi que le discours contrevient à celui qui faisait d'Actium une guerre contre l'étranger[705].

L'*Ode*, I, 37, est consacrée, sans doute plus nettement que l'*Epode*, IX, à Actium. Ici encore, on s'étonne de constater qu'Apollon, qui joua un rôle majeur dans l'imagerie officielle et dans la présentation de la bataille, soit absent. Bien plus, la personnalité qui est au cœur du poème, sans être nommée, est Cléopâtre. Certes, le rôle militaire d'Octavien est évoqué dans des termes qu'on ne rencontre guère dans les autres écrits sur le même thème : *Caesar, ab Italia uolantem / remis adurgens, accipiter uelut / mollis columbas aut leporem citus / uenator in campis niualis / Haemoniae, daret ut catenis / fatale monstrum*[706]. Pour autant, nous y reviendrons un peu plus bas, le poème vaut surtout pour la figure poignante de Cléopâtre dont la fin tragique relègue au second rang l'image homérique donnée d'Octavien. Onze des trente-et-un vers sont consacrés à la reine contre six seulement à son vainqueur. Par ailleurs, la victoire obtenue essentiellement par le biais de la fuite d'Antoine et de Cléopâtre était-elle le meilleur moyen de rehausser le prestige militaire décrié d'Octavien ? Or c'est ainsi qu'elle est présentée dans cette ode. Il en est de même chez Virgile[707].

Un dernier poème d'Horace n'a, à notre connaissance, pas suffisamment attiré l'attention : l'*Ode*, I, 34, est intéressante à plus d'un titre, et en particulier en raison des trois derniers vers : […] *hinc apicem rapax / Fortuna cum stridore acuto / sustulit, hic posuisse gaudet*[708]. Ecrite peu après la victoire d'Actium, la pièce présente la victoire d'Octavien comme un caprice de la Fortune et non comme le triomphe de la justice. La tiare (*apex*), coiffure des princes orientaux, a changé de chef et couvre désormais celui du vainqueur. Fortune fait régner l'arbitraire, sa puissance est inquiétante : on

---

l'Adriatique, et cela dure jusqu'au moment où la Victoire rapide couronne l'un ou l'autre de son feuillage », *id.*, *Epist.*, I, 18, 61-64.

[705] Horace revient très souvent sur les guerres civiles dans les *Odes*. Il aime à mentionner l'impiété des générations qui y ont participé (cf. *id.*, *Carm.*, I, 35, 33-40, par exemple). Il est peu probable qu'Octavien/Auguste ait souhaité que l'on s'appesantisse ainsi sur ces événements.

[706] « César, tandis qu'elle [Cléopâtre] volait loin de l'Italie, fit force de rames pour fondre sur elle, comme fond l'épervier sur les timides colombes ou, sur le lièvre, le chasseur agile dans les plaines de la neigeuse Hémonie, et il voulait livrer aux chaînes le monstre élu du Destin », *id.*, 37, 16-21. Comparer avec Homère, *Il.*, XXII, 308-310.

[707] Virgile, *Aen.*, VIII, 704 sq.

[708] « De cette tête-ci la Fortune rapace, faisant vibrer ses ailes stridentes, a ôté la tiare, et elle prend plaisir à la voir posée sur celle-là », Horace, *Carm.*, I, 34, 14-16.

comprend qu'Horace ait placé immédiatement après ce poème une ode où il conjure la capricieuse divinité de préserver désormais Octavien[709].

Properce évoque lui aussi la bataille d'Actium : elle occupe une place plus ou moins importante dans six élégies. Simples allusions dans les *Elégies*, II, 1 (v. 34) et II, 33 (v. 30), la bataille occupe une place plus importante dans l'*Elégie*, II, 16 : *Cerne ducem, modo qui fremitu compleuit inani / Actia damnatis aequora militibus : / hunc infamis amor uersis dare terga carinis / iussit et extremo quaerere in orbe fugam*[710]. Antoine est davantage vaincu par son amour que par la crainte de son adversaire. Octavien est tout de même ensuite félicité, brièvement (deux vers), pour avoir su déposer les armes après avoir vaincu. Une nouvelle fois, on note l'absence d'Apollon, l'allusion à Antoine, l'accent mis sur la fuite. Surtout, l'intérêt du poète va aux amours d'Antoine, préoccupation toute élégiaque. Une nouvelle fois, l'évocation d'Octavien semble être subsidiaire : ce qui intéresse Properce, c'est la passion amoureuse et ses conséquences. Et c'est encore sous cet angle qu'il faut comprendre les propos de l'*Elégie*, III, 11 : le poète s'étonne, au début du poème, que lui soit reproché qu'une femme bouleverse sa vie, d'être sous le joug d'un amour honteux. La liaison entre Antoine et la reine d'Egypte devait, en bonne logique, l'intéresser de nouveau. La fuite de Cléopâtre est mentionnée et, pour une fois, Apollon remplit son office. Octavien est dépeint comme le sauveur de l'Occident mais aussi comme un grand militaire digne des *imperatores* les plus prestigieux[711]. Un des éloges les plus francs de ce point de vue, on le notera, vient de celui qui passe parfois pour avoir été le poète le plus rétif à l'autorité et le moins instrumentalisable de tous. Il n'est pas interdit d'en tirer des conclusions.

Plus intéressante encore, l'*Elégie*, IV, 6, autour de laquelle s'organise le dernier livre du recueil et qui a souvent été considérée avec une certaine morgue parce que perçue comme une pure pièce de propagande sans qualité artistique particulière[712]. La célébration du temple d'Apollon Palatin est l'occasion de consacrer le poème à la bataille d'Actium. *Caesaris in nomen ducuntur carmina*[713] : derrière le temple, c'est véritablement Octavien (ou plus exactement Auguste, ainsi qu'il est nommé par trois fois) qui est chanté. Apollon, son dieu tutélaire, est omniprésent et joue un rôle actif dans la victoire. De tous les poèmes se référant à Actium, il est sans conteste celui qui lui est le plus

[709] *Id.*, 35. L'arbitraire de la Fortune trouve peut-être un écho dans *Ep.*, IX, 63-64.

[710] « Vois ce chef qui naguère remplissait d'un vain bruit les flots d'Actium et les couvrait d'une armée de sacrilèges : un amour infâme lui fit faire demi-tour et chercher un refuge au bout du monde », Properce, II, 16, 37-40.

[711] *Id.*, III, 11, 30 sq.

[712] G. Williams (1962, p. 43) donne le ton : « One of the most ludicrous poem in the Latin language. » W. R. Johnson (1973, p. 167) a voulu y voir une « parodie ». M. L. Paladini (1958, p. 35 sq.) montre que le poète y suit de très près le discours officiel. Certains auteurs ont néanmoins nuancé ces propos : cf. G. Mader (1989) reconnaît les mérites artistiques du poème tout en en relevant les liens étroits avec la « propagande augustéenne » et, surtout, Fr. Cairns (1984) en réhabilite le contenu en affirmant qu'il dépasse le simple dithyrambe.

[713] « C'est pour César, c'est à la gloire de son nom que ces vers sont écrits », Properce, IV, 6, 13.

franchement consacré. C'est, en effet, l'unique fois qu'Octavien/Auguste et Apollon se trouvent au centre de l'évocation[714]. Il est vrai, le livre IV des *Elégies* occupe dans l'économie du recueil une place particulière qui peut expliquer cette singularité.

Il faut pourtant mettre en parallèle les vers que nous venons de citer avec des vers antérieurs de Properce vantant la vie amoureuse : *Qualem si cuncti cuperent decurrere uitam / et pressi multo membra iacere mero, / non ferrum crudele neque esset bellica nauis, / nec nostra Actiacum uerteret ossa mare / nec totiens propriis circum oppugnata triumphis / lassa foret crinis soluere Roma suos*[715]. Ambiguïté du discours sur Actium. Mélange de joie après une crainte, réelle, née de l'affrontement contre Antoine et Cléopâtre, sentiment que la victoire marquait définitivement la fin des guerres civiles, et mépris pour des luttes qui firent couler le sang romain.

2. 2- L'évocation des guerres lors des guerres civiles et de l'établissement du Principat

Les précédentes considérations n'ont rien d'arguties. On peut, certes, rétorquer qu'elles ne tiennent pas compte de la volonté d'éviter une propagande grossière qui eût été contre-productive. Ce n'est pas impossible. Mais il y a plus. Car si la bataille d'Actium est, sans conteste, très présente chez les poètes proches de Mécène (ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir été soumis à des pressions[716]), que dire des autres combats qu'Octavien/Auguste eut à mener ? Il faut bien avouer que les poètes ne célébrèrent guère la lutte contre les Illyriens et contre les Cantabres. Ces guerres avaient, pourtant, tout leur intérêt, politiquement parlant, en particulier le premier conflit qui, d'une certaine manière, se voulait le contrepoint des guerres orientales d'Antoine[717]. Octavien tint à fêter dignement

[714] L'Apollon de Leucade est mentionné dans l'*Elégie*, III, 11 (qui donne, ainsi que nous l'avons noté, une vision assez orthodoxe de cette guerre), mais il a pour seule fonction de perpétuer le souvenir du combat (v. 69-70).

[715] « Oh ! si nous n'avions tous d'autre désir que de couler une pareille existence, que de rester étendus, accablés sous le poids du vin, il n'y aurait point d'armes cruelles ni de navires de guerre ; les flots d'Actium ne rouleraient pas nos os et Rome, qu'assiègent de toutes parts ses propres triomphes tant de fois répétés, Rome ne serait point lasse de dénouer ses cheveux », *id.*, II, 15, 41-46.

[716] Rien, dans le peu qui nous reste de lui, ne permet cependant de dire que Varius évoqua Actium (nous avons vu précédemment que le *Bellum Actiacum*, retrouvé dans la bibliothèque de Philodème de Gadara, ne pouvait être attribué au poète épique qu'au prix de suppositions fragiles : cf., sur ce point, les positions contraires de M. Gigante et G. Zecchini présentées *supra*, p. 69, n. 294). Quant aux poètes regroupés autour de Messalla, Tibulle en tête, ils n'en disent rien.

[717] La campagne en Illyrie/Dalmatie entre 35 et 33 avait pour objectif de protéger les frontières de la Cisalpine, ce qui intéressait au premier plan les Italiens. En outre, l'expédition visait sans doute aussi à grandir le prestige militaire d'Octavien qui en avait besoin (Octavien paya d'ailleurs beaucoup de sa personne, cf. Appien, *Illyr.*, XX ; Pline l'Ancien, *H. N.*, VII, 149 ; Suétone, *Aug.*, 20, 2 ; Dion, XLIX, 35, 2 et 38, 4. On notera que selon Valère Maxime la *fortitudo*, le courage, témoigne tout particulièrement de la valeur d'un homme : il y consacre un nombre conséquent d'*exempla* dans le livre III). Enfin, il paraît évident qu'Octavien allait mettre en regard le succès de sa campagne et l'échec d'Antoine face aux Parthes. Si la poésie avait été instrumentalisée par le

sa victoire sur les Illyriens puisqu'une journée lui fut consacrée lors du triple triomphe de 29. Les poètes, cependant, demeurent muets, Horace, Properce comme Virgile. Il ne leur aurait pourtant pas été difficile, dans l'une ou l'autre de leurs œuvres, de glisser une allusion. La guerre contre les Cantabres n'est guère mieux traitée : Properce l'ignore tout autant que la guerre en Illyrie. Virgile ne daigne y faire aucune référence, pas même dans son *Enéide*. Horace est un peu plus disert : une brève mention (noyée parmi d'autres) dans l'*Ode*, III, 8, adressée à Mécène et destinée à apaiser les inquiétudes de son *patronus* quant à l'avenir de Rome (*seruit Hispanae uetus hostis orae / Cantaber sera domitus catena*[718]). A aucun moment le nom *Caesar* n'est mentionné : la pièce peut être datée de 29 grâce aux événements cités. Or Auguste ne devait partir en Espagne qu'en 27 (pour revenir en 24). Les victoires doivent, par conséquent, beaucoup plus à Statilius Taurus qu'au *Princeps*[719]. Dans l'*Epître*, I, 12, le Cantabre a succombé… sous la valeur d'Agrippa[720]. Il s'agit donc, là encore, d'une autre campagne, tardive, menée cette fois-ci par le co-régent en 20 avant n. è. Plus intéressante, l'*Ode*, III, 14, qui célèbre le retour victorieux d'Auguste en 24. Le Sénat avait souhaité qu'un triomphe vînt couronner cette victoire. Celui-ci ayant été refusé (Auguste n'accepta que les supplications), Horace s'associait néanmoins ici à la joie de tous. L'expédition contre les Cantabres est une dernière fois évoquée dans l'*Epître*, I, 18 (v. 55-56). Auguste est clairement identifié comme en étant le chef. Mais le poème date également de l'année 20. On trouve une brève citation, à nouveau, dans l'*Ode*, IV, 14 (v. 41) qui évoque les succès militaires d'Auguste. Mais nous sommes alors en 14 ou en 13 avant n. è. : le pouvoir d'Auguste est désormais solide. Pourquoi aurait-il fait pression sur le poète pour évoquer sa gloire militaire alors que, nous allons le voir, rien de tel ne transparaît dans les années 30, au moment où sa *uirtus* est le plus attaquée et où il se trouve en concurrence directe avec Antoine ? Ces célébrations tardives (dont l'extrême brièveté systématique est à noter) montrent qu'Auguste n'a pas attendu que les poètes chantent sa gloire militaire (il disposait pour cela d'autres moyens). Indéniablement, il eut sa part d'éloges, en particulier chez Horace (et quand il chante dans deux odes du livre IV les victoires de Tibère et Drusus, c'est en réalité Auguste qui est visé) mais selon un temps qu'il a appartenu aux poètes de maîtriser et, par conséquent, en fonction de motivations qui, selon toute vraisemblance, leur sont propres[721].

Ce qui est troublant, c'est qu'au plus fort de la concurrence entre Octavien et Antoine pour la domination de l'Etat romain, au moment où les doutes quant aux compétences militaires du premier sont le plus explicitement exprimés, les poètes ne tentèrent pas d'œuvrer en faveur de leur favori. Certes, les combats s'inscrivent dans le contexte de la guerre civile. Mais, on l'a vu, la campagne

---

pouvoir, nous aurions sans nul doute des échos de cette guerre. Notons qu'à la même époque, Octavien songeait à une expédition en Bretagne dans l'optique d'égaler le prestige de son père (Dion, XLIX, 38, 2).

[718] « Il se soumet, notre vieil ennemi de l'extrême Espagne, le Cantabre, dompté sous une chaîne tardive », Horace, *Carm.*, III, 8, 21-22.

[719] Cf. Dion, LI, 20. Statilius Taurus devait célébrer un triomphe en 29/28.

[720] Horace, *Epist.*, I, 12, 26-27.

[721] Sur ces motivations, cf. *infra*, p. 475 sq.

d'Illyrie est elle aussi complètement ignorée alors que son objectif pouvait facilement être présenté sous un jour très favorable. Bien plus, dans les *Res Gestae*, Auguste parvient à présenter positivement son action durant les guerres civiles : *Annos undeuiginti natus exercitum priuato consilio et priuata impensa comparaui, per quem rem publicam a dominatione factionis oppresam in libertatem uindicaui*[722]. L'argument n'était pas bien difficile à trouver (il s'inscrit dans la tradition du discours politique) et si les poètes avaient été soumis à des pressions politiques, on n'aurait pas manqué de leur souffler ce biais commode pour évoquer les victoires de Modène, Philippes, Pérouse ou encore de Nauloque : l'action d'un *priuatus* soucieux du bien commun. Or qu'en est-il ? Ces différentes batailles trouvent leur place chez les poètes, mais leur évocation est loin d'être systématiquement positive. Properce est le plus sévère. Sa perception de la guerre de Pérouse est sans appel : à la douleur personnelle liée à la mort d'un proche parent (*Elégie*, I, 21), le poète ajoute des considérations sur la guerre civile en général (*Italiae duris funera temporibus, / cum Romana suos egit discordia ciuis*[723]) et sur la guerre de Pérouse en particulier (*patriae sepulcra*[724]). Modène et Philippes, *ciuilia busta* [725], ne trouvent pas plus grâce à ses yeux. La mention de la guerre de Sicile est froide[726]. Entre silences, ton neutre et condamnations, on est loin du poète qui sur le tard, en particulier dans le livre IV, chanta ouvertement le vainqueur d'Actium.

Virgile, dans les *Bucoliques*, introduit dans le monde idyllique qui lui sert de refuge poétique des échos de la guerre civile. Dans les *Géorgiques*, où le Mantouan se laisse régulièrement aller à de longues digressions sans rapport direct avec son sujet, seule Philippes est brièvement mentionnée, plaine où s'affrontèrent, nous dit-il, deux armées romaines[727]. L'*Enéide* préfère tirer un voile pudique sur ces combats : Virgile a, semble-t-il, refusé de biaiser la signification de telles luttes dans un sens favorable à l'un ou l'autre des protagonistes.

Horace, enfin, « oublie » Modène et Pérouse[728]. Myles, Nauloque n'attirent pas son attention[729]. En revanche, il évoque par trois fois Philippes : tout d'abord dans l'*Epître*, II, 1, dédiée à Auguste et donc, ici encore, dans une pièce très tardive (elle fut composée, au plus tôt, en 15), afin d'évoquer sa

[722] « A l'âge de 19 ans, j'ai levé, par décision personnelle et à mes frais, une armée qui m'a permis de rendre la liberté à la République opprimée par une faction », *R. G.*, 1.

[723] « Durs et lugubres temps pour l'Italie que ceux où la guerre civile arma les Romains », Properce, I, 22, 4-5.

[724] *Id.*, 3.

[725] « Tombeau de nos concitoyens », *id.*, II, 1, 27.

[726] *Id.*, 28.

[727] Virgile, *Georg.*, I, 489-490. Le passage est à lier aux v. 466-468 et 500 (qui évoquent une « génération ruinée »).

[728] Le silence sur la guerre de Pérouse (hormis la vision très négative donnée par Properce) peut s'expliquer par le traumatisme qu'elle représenta pour les petits et moyens propriétaires dont faisaient partie Properce, Horace et Virgile (ce dernier, à en croire Donat, ayant connu quelques mésaventures liées au lotissement des vétérans).

déroute personnelle alors qu'il servait dans le camp républicain (le passage mentionne avec ironie la naïveté de celui qui voulut combattre Auguste dont l'invincibilité est sous-jacente dans ces vers)[730]. Le même thème avait été préalablement traité dans une ode dédiée à un ancien compagnon d'armes dans l'armée de Brutus, un certain Pompée[731]. Auguste n'est cette fois-ci pas cité. Le camp adverse est qualifié d'*hostis* (v. 13). Brutus est nommé sans allusion négative (v. 2). Le sujet de la pièce n'est autre qu'une vieille amitié et Auguste n'y tient aucune place. Philippes marque seulement la péripétie qui mit fin à l'aventure commune de deux amis dont les chemins se séparèrent par la suite. Enfin, la bataille est une dernière fois suggérée (de manière très allusive) dans l'*Ode*, III, 4, mais toujours en regard de l'expérience personnelle du poète. Ce dernier évoque bien les « actions de l'invincible César[732] », dans un dialogue des *Satires* où il se met en scène, mais c'est alors Trébatius, son interlocuteur qui parle. Surtout, le nom des batailles est alors soigneusement évité. Placée au début du second livre du recueil, servant à justifier le propos du recueil, la pièce fut sans doute écrite dans les derniers temps précédents la publication, probablement en 31 ou 30. Le plus surprenant est donc qu'Actium n'y soit pas mentionnée.

Remarquons, également, que la récupération des enseignes de Crassus contre les Parthes est plusieurs fois évoquée par les poètes, mais ici encore il s'agit d'un événement tardif (20 avant n. è.), davantage diplomatique que militaire, donc assez impropre à célébrer les qualités militaires d'Auguste[733]. Bien plus, les poètes, avant la remise des enseignes, évoquaient déjà la nécessité de repartir en campagne contre les Parthes. Rien n'indique que ce projet ait été depuis longtemps dans l'esprit d'Octavien/Auguste. Cette fois-ci, ce sont les poètes qui paraissent presser le *Princeps* : nous aurons à revenir sur cette relation inversée. On notera, au passage, que les poètes n'évoquent en revanche pas les difficultés d'Antoine et de Ventidius face à ces mêmes Parthes.

D'un point de vue politique, l'exploitation littéraire des *spolia opima* aurait été très intéressante pour Octavien/Auguste. Les remous suscités par les prétentions de Licinius Crassus le montrent assez. Le vainqueur d'Actium tenait tout particulièrement à se réserver cet honneur exceptionnel (il n'était, en tout cas, pas question qu'un autre que lui puisse y prétendre)[734]. Les dépouilles opimes constituent le sujet d'une élégie étiologique de Properce (*Elégie*, IV, 10). Mais celle-ci, une fois encore, est fort

---

[729] S'il n'évoque pas les batailles, Horace fait cependant quelques allusions à la guerre de Sicile. On remarquera néanmoins le peu d'intérêt des poètes pour cette guerre. Pourtant, Octavien tenait à en tirer profit politiquement comme en témoignent les séries monétaires qui s'y rapportent.

[730] Horace, *Epist.*, II, 1, 46-52.

[731] *Id.*, *Carm.*, III, 7, 9-12. L'ode est difficile à dater mais a été composée au plus tôt à l'extrême fin des années 30.

[732] *Caesaris inuicti res*, *id.*, *Serm.*, II, 1, 11.

[733] Cf., par exemple, *id.*, *Epist.*, I, 12, 27-28 et 18, 56.

[734] Sur les débats qui entourèrent la question des dépouilles opimes au début des années 20 avant n. è., cf. M. Tarpin, 2003. C'est alors que se constitue une doctrine afin de savoir qui pouvait prétendre à un tel honneur. Tite-Live avait lui-même discuté avec Auguste de cette question, cf. Tite-Live, IV, 20, 7.

tardive car elle fut composée dans les années 10 (il est difficile d'être plus précis). Les autres poètes n'évoquent pas les *spolia opima*[735]. La conclusion s'impose d'elle-même : Properce ne traita pas ce thème (qui lui permit d'évoquer Romulus, Cossus et M. Claudius Marcellus) pour répondre à une attente d'Auguste qui désirait en tirer un bénéfice politique. Ses poèmes étiologiques présentaient l'origine d'anciens usages. La question des dépouilles opimes, qui avait été très discutée quelques années plus tôt, devait naturellement intéresser le poète car elle s'intégrait parfaitement à son projet littéraire. Il savait, en outre, qu'en l'évoquant il capterait l'attention d'Auguste. Le thème était comme un clin d'œil à un homme qu'il était amené à côtoyer régulièrement, mais il n'avait pas pour fonction de le servir politiquement.

De tout ce que nous venons de dire, il ressort qu'une seule victoire est réellement célébrée par les poètes, celle d'Actium, selon des modalités très différentes, il est vrai, en fonction des pièces[736]. Surtout, la place qu'Octavien/Auguste y occupe varie. Apollon est parfois présent, pas toujours. Le rôle d'Antoine n'est pas toujours tu, loin s'en faut. Le discours manque par trop d'unité pour avoir été téléguidé. On notera aussi que ces poèmes censés vanter les qualités militaires d'Octavien/Auguste ont été publiés bien après la victoire définitive de ce dernier, à un moment où leur intérêt paraît moins pressant. Cela est évident pour l'*Enéide*. Pour l'*Elégie*, III, 11, de Properce, la datation est incertaine. On notera que le vainqueur d'Actium est nommé Auguste : nous sommes donc au mieux quatre ans après les faits au moment de la composition du poème. Quant à sa publication, elle dut être beaucoup plus tardive encore[737]. L'*Elégie*, IV, 6, fut composée dans les années 10[738]. D'une manière générale, les poèmes qui mettent le plus en évidence les talents militaires d'Octavien/Auguste sont tardifs, même quand ils évoquent (très rarement) une bataille des années 30. Une chose est sûre : la seule datation des différentes pièces permet de suggérer que les poètes n'ont pas été chargés de préparer les esprits. D'autant que la manière qu'ils ont de célébrer les différentes victoires d'Octavien/Auguste renforce ce sentiment.

Les poètes ont peint la bataille d'Actium en fonction de préoccupations propres et qui se dégagent dans l'ensemble de leurs œuvres : Virgile et l'unité de l'Italie face à l'Orient, Horace et l'amitié, Properce et la passion amoureuse. On peut, certes, considérer que face aux pressions qu'ils

---

[735] Si ce n'est une brève mention dans Virgile, *Aen.*, X, 449-451 : Pallas, fils d'Evandre, aspire à prendre des dépouilles opimes.

[736] P. White (1996, p. 165) a lui aussi noté la relative indifférence des poètes pour les victoires d'Octavien/Auguste.

[737] M. Hubbard (1974, p. 44) pense que le livre II des élégies a été publié vers 25 (en sachant que le *Monobiblos* fut publié en 29, au plus tôt après août 30, cf. M. Luther, 2003) ; le livre III daterait de 22 ou de 21 ; Sh. Byrne (1996, p. 75) penche pour une publication du livre II en 25, du livre III en 23. Il n'est, cependant, pas exclu que les trois derniers livres aient connu une édition posthume.

[738] Sans doute en 16 avant n. è., à l'occasion des Jeux quinquennaux célébrant la fondation du temple (cf. A. Loupiac, 1999, p. 258).

subissaient, les poètes ont tenté d'intégrer au mieux la bataille d'Actium dans leurs poèmes en fonction de leurs préoccupations. Cela constituait un moindre mal. C'est possible, mais c'est un présupposé indémontrable par le seul biais des sources. On peut aussi imaginer que les poètes ont été sincèrement frappés par cette victoire (qui fut comme un coup de tonnerre dans un ciel serein[739]) et ses conséquences, et que c'est naturellement qu'elle s'est greffée dans leur œuvre, support à des considérations plus larges ou marque spontanée de reconnaissance.

Notons aussi que les poètes vivaient dans la cité. Ils étaient, au même titre que leurs compatriotes, des citoyens romains. Ils éprouvaient les mêmes émotions, les mêmes aspirations, les mêmes craintes que le reste de la population. Ils n'évoquent, certes, pas Actium uniquement comme une guerre civile et reproduisent en partie le discours officiel d'une guerre contre l'Egypte. Comme les autres Romains, ils ont peut-être en partie intériorisé le discours officiel. Peut-être aussi ont-ils des motivations propres pour le faire[740]. Quoi qu'il en soit, le rôle d'Antoine n'est en rien masqué et il est même prédominant chez Virgile. Rien ne permet de réfuter une quelconque spontanéité dans ces évocations. Par son importance historique, l'événement devait naturellemment trouver un écho dans la poésie contemporaine[741]. Il est probable que les mentions d'Octavien et d'Actium témoignent d'une reconnaissance spontanée comparable à celle qui fit que les cités élevèrent des statues ou votèrent des honneurs aux grands hommes. Cela peut en partie expliquer le fait que ce n'est que sur le tard, une fois la paix instaurée, que le rôle militaire d'Octavien/Auguste a été chanté. On ne peut pas non plus affirmer qu'il y avait à l'égard des poètes une attente secrète du pouvoir et que celui-ci se soit félicité de la production de ces vers. Compte tenu de la place jouée par la victoire dans la vie politique à Rome et des attaques que dut essuyer l'adversaire d'Antoine, une instrumentalisation des poètes aurait selon toute vraisemblance entraîné une mise en exergue plus précoce et plus franche du génie militaire de celui-ci. On ne saurait, en outre, nier une certaine ambiguïté dans la manière de procéder des poètes[742]. L'analyse tend à confirmer qu'à Rome, l'information passe davantage par l'image que par l'écrit.

Il faut, pour terminer, remarquer que ce qui servit Octavien, ce n'est pas tant la célébration d'Actium par les poètes. Ce fut la capacité propre du jeune chef à en exploiter sur le plan politique toutes les conséquences : la fermeture très symbolique du temple de Janus, l'octroi de la couronne civique, l'érection d'un arc de triomphe, le titre *d'imperator* décerné à perpétuité, l'instauration des jeux actiens, le triple triomphe, eurent selon toute vraisemblance un impact beaucoup plus fort (et plus

---

[739] Cf. Horace, *Carm.*, I, 34, 5-9.

[740] Cf. *infra*, p. 475 sq.

[741] Ainsi que le souligne M. L. Paladini, 1958, p. 5. Par son importance, la bataille devenait digne de l'épopée.

[742] Nous avons volontairement laissé de côté Ovide qui évoque (brièvement) Actium dans l'*Art d'aimer* (III, 389-390) et les *Métamorphoses* (XIII, 715). Il ne se réfère jamais à Pérouse. En revanche, on trouve quelques rares mentions des autres batailles datant des guerres civiles, sur un ton neutre (*F.*, III, 705-710, et IV, 627-628 ; *Met.*, XV, 822-828) : poète augustéen de la deuxième génération, il n'a plus les mêmes réticences que ses prédécesseurs à évoquer ces conflits. La charge émotionnelle est visiblement moins forte. D'autant que les *Fastes* et les *Métamorphoses* sont des œuvres tardives.

clair) que la rédaction de n'importe quel vers. Et ce qui devait faire d'Actium une grande victoire, c'est le somptueux butin qui allait figurer dans le cortège organisé lors du triomphe de 29[743].

3- La célébration des origines

Nous avons constaté précédemment que les origines familiales jouaient un rôle non négligeable, soit pour mettre en exergue un droit à gouverner, soit pour décrédibiliser un adversaire. Le droit à commander dépendait essentiellement du prestige de la *gens* : on s'inscrivait dans une lignée. Le capital génétique explique les qualités innées de certaines personnalités ou, sans doute davantage, les *exempla* des ancêtres, contraignants, forgeaient la nature des descendants et donnaient des gages pour l'avenir. C'est pourquoi, dans l'*Art d'aimer*, Ovide put faire l'éloge de Caius César et le présenter comme un grand militaire bien avant qu'il ait réellement fait ses preuves : *primisque ducem profitetur in annis / bellaque non puero tractat agenda puer*[744]. La basse flatterie, chez Ovide, n'est pas à écarter. Mais ce serait ne pas tenir compte du facteur héréditaire, fondamental dans l'esprit d'un Romain. Caius était le petit-fils d'un grand chef militaire (du moins ce dernier avait-il parfaitement su s'entourer et s'attribuer le mérite des victoires), Auguste, et l'arrière-petit-fils de Jules César (vainqueur des Gaules, ses campagnes militaires l'avaient mené au-delà du Rhin et jusqu'en Bretagne) : *Auspiciis animisque patris, puer, arma mouebis, / et uinces animis auspiciisque patris*[745]. Que Caius César soit né pour commander ne fait ici aucun doute[746]. L'importance que Suétone accorde dans ses *Vies* à l'ascendance des Césars n'est donc pas fortuite. Et lorsque Marc Antoine reproche à Octavien d'avoir pour bisaïeul un affranchi (un cordier du canton de Thurium) et pour grand-père un changeur, l'intention est claire[747]. Une illustre naissance sonne, dans toutes les activités de la vie

[743] Il était important de présenter Actium comme une grande bataille car les faits pouvaient paraître décevants : dès avant l'affrontement décisif, les désertions et les épidémies avaient beaucoup fait pour affaiblir Antoine. Par ailleurs, lors de la bataille, les deux principaux chefs, Antoine et Cléopâtre, étaient parvenus à s'enfuir avec quelques dizaines de navires. Pour Octavien, la victoire s'en trouvait diminuée. Il avait le vif désir de présenter Cléopâtre à son triomphe (cf. Florus, II, 21, 10 ; Suétone, *Aug.*, 17, 8 ; Dion, LI, 13, 1 et 14, 6 ; Octavien resta stupéfait à la nouvelle de son suicide, *id.*, 14, 3), comme l'aurait voulu la tradition (à moins que le vainqueur n'exécute lui-même le vaincu). La présentation de la fuite comme un pur abandon constituait un pis-aller. Sur le triple triomphe, cf. Suétone, *Aug.*, 22, 2 ; Dion, LI, 19, 1, 5 et 21, 5-9.

[744] « Dès ses premières années il promet un chef et, enfant, il dirige des guerres au-dessus des capacités d'un enfant », Ovide, *Ars amat.*, I, 181-182. Notons que l'enfant a tout de même vingt ans lorsque le vers est écrit.

[745] « Sous les auspices et avec l'âme de ton père, enfant, tu mèneras les troupes, et tu vaincras sous les auspices et avec l'âme de ton père », *id.*, I, 191-192 (T. P.).

[746] On retrouve la même logique chez Tibulle où Messallinus, fils d'un grand soldat, est promis à de grandes victoires (Tibulle, *El.*, II, 5, 113-120).

[747] Suétone, *Aug.*, 2, 6. On apprend également que le père d'Auguste, C. Octavius, était présenté par certains comme ayant été lui aussi changeur (*id.*, 3, 1). On pourra aussi se référer à *id.*, 7. Sur les attaques d'Antoine et de Cassius de Parme, *id.*, 4, 3-4. Cicéron se fit également l'écho des attaques antoniennes : Marc Antoine reprochait

romaine, comme une recommandation[748] et donne une prééminence[749]. La haute noblesse s'impose le plus souvent à l'esprit du peuple dans les comices. C'est pourquoi Cicéron remercie ce dernier de l'avoir préféré, lui, *homo nouus*, à l'évidence d'un vote traditionnel[750]. Réaction exceptionnelle : on comprend que la noblesse ait pu se vivre comme une « élite héréditaire[751] ».

Ces points, nous les avons mis en évidence précédemment. Dans le cas d'Octavien/Auguste, cette dimension est particulièrement importante puisque c'est l'héritage césarien qui légitimait son action à partir de 44. En tant que fils adoptif de Jules César, il était le mieux à même de lui succéder. Il lui fallut donc, au moins dans les premières années, mettre en avant cette filiation : la nomenclature officielle comprenait d'ailleurs la formule *diui filius*. Les insinuations d'Antoine (sur sa famille d'origine, sur Césarion, sur les manœuvres d'Octave pour être adopté par César) étaient embarrassantes. Ici aussi, en cas d'instrumentalisation de la poésie, on s'attend à voir les poètes, au moins dans les premières années de la guerre civile, insister sur les origines d'Octavien. Il est aussi intéressant de voir comment, au moins à partir de 31 (voire dès 36 lorsque le jeune triumvir voulut passer pour le champion de la *libertas* face à Antoine[752]) et surtout lorsque le thème de la *Res publica restituta* devint central, sont évoqués Jules César et son œuvre. S'il n'était pas bon, du point de vue politique, d'insister sur cette dernière, l'évocation de la filiation divine avait tout son intérêt[753].

à son jeune adversaire l'humilité de sa naissance. Le seul fait que sa mère, Atia, ait été originaire d'un municipe, celui d'Aricie, était sujet de morgue (Cicéron, *Phil.*, III, 15).

[748] « Je n'ai pas, pour me recommander, l'illustre noblesse des vieilles familles », Ovide, *Amor.*, I, 3, 7.

[749] Dans une des épîtres d'Horace, c'est sur de telles considérations qu'un interlocuteur fictif se fonde pour ne pas souhaiter qu'un certain Mutus, moins bien né, soit mieux pourvu en biens que lui-même (*Epist.*, I, 6, 21-23). Ce type d'anecdote témoigne au moins de schémas de pensée.

[750] Cicéron, *Phil.*, VI, 17. Un passage d'Horace, dans les *Satires*, confirme la préférence spontanée qu'avait le peuple pour les *nobiles* lors des élections (Horace, *Serm.*, I, 6, 12-17).

[751] J. Rouvier, 1963, p. 317. Cf., également, Sénèque, *De ben.*, IV, 30, 1 : *sicut in petendis honoribus quosdam turpissimos nobilitas industriis sed nouis praetulit non sine ratione* (« comme dans la conquête des honneurs leur noblesse a fait préférer certains personnages des plus vils à des gens actifs mais sans ancêtres, et cela avec quelque raison »). Sur cette question, cf., également, Salluste, *Iug.*, LXIII.

[752] M. Le Glay, 1993, p. 116-117.

[753] Sur la manière dont Octavien/Auguste traita la mémoire de son père, cf. E. S. Ramage, 1985 : il prit très vite ses distances avec cette personnalité encombrante à bien des égards. Sa déification rapide permit néanmoins de changer le point de vue et l'affirmation de la divinité du père ne pouvait qu'être bénéfique à son rejeton. Dans le monnayage, les références y sont fréquentes et précoces (*id.*, p. 236 sq.). Cf., surtout, D. Kienast (2001) qui a montré que, contrairement à une opinion très largement répandue, Octavien/Auguste n'a pas souhaité se couper du souvenir de Jules César (les fêtes du calendrier, les monnaies, certains monuments publics, conservaient vivante sa mémoire ; M. Spannagel, 1999, p. 300-316, suggère par ailleurs que c'est sa statue qui se dressait dans la *Sala del Colosso* du temple de Mars *Vltor*). Là résidait sa filiation divine. Bien sûr, cela n'allait pas sans certains choix et Octavien/Auguste n'assuma pas l'ensemble de l'œuvre de son père adoptif.

On constate tout d'abord que la branche paternelle de la famille d'Octavien/Auguste, qui demeura dans l'ordre équestre jusqu'à son père (celui-ci accéda à la préture[754]), est totalement absente des poèmes de Virgile, Horace et Properce. Nouveau silence. Côté maternel, on devine (peut-être) une allusion à Atia à travers la mention d'Atys dans l'*Enéide*, V (v. 568-572). C'est bien peu. Il faut, par conséquent, se concentrer sur les allusions concernant Jules César. Elles sont assez peu nombreuses, toujours brèves. Virgile le mentionne à quelques reprises : dans les *Bucoliques* (IX, 47), c'est l'*astrum Caesaris* qui est évoqué. Dans les *Géorgiques* (II, 466-468), c'est l'assassinat de César et l'impiété qu'il révèle. Dans l'*Enéide*, outre le *patrium sidus*, l'évocation de l'ancien dictateur aux Enfers permet de lier le nom d'Auguste à celui de Iule et donc à Enée. Elle est aussi l'occasion de rappeler que le *Princeps* est issu des dieux[755]. Surtout, on notera une référence particulièrement négative à César et aux guerres (ainsi qu'aux massacres qui les accompagnèrent) qui l'opposèrent à Pompée[756]. Le discours officiel, lui, était surtout soucieux de faire oublier l'œuvre de César. La liste des références n'est, en définitive, pas très longue, mais elle n'est pas non plus anodine. Il faut néanmoins noter que, hormis l'allusion des *Bucoliques*, l'évocation de Jules César est plus régulière après la victoire d'Actium[757].

Horace évite la figure de César (ou s'en désintéresse). On ne le retrouve que dans des poèmes datant des années 20. Une première fois, Octavien est présenté comme le vengeur de César : *Caesaris ultor*[758]. Une seconde fois, une brève (et unique) allusion au *Iulium sidus* est faite[759]. On notera enfin, dans une satire, la très sobre mention de la filiation entre Octavien et Jules César (*pater*)[760]. Properce ne cite qu'à trois reprises le père d'Octavien/Auguste. Dans l'*Elégie*, III, 18, il siège au milieu des astres (v. 34). Dans l'*Elégie*, IV, 6, le dieu César, du haut de son astre, admire la geste de son fils (v. 59-60) ; en outre, les flots d'Actium sont aussi ceux qui ont porté le navire d'Iule (v. 17) et Auguste est « fils d'Albe-la-Longue » (v. 37). Mais dans l'*Elégie*, III, 11, il n'est nommé que comme le beau-père (*socer*) de Pompée, son rival (v. 37-38). Maître dans le style allusif, Properce a sans doute agi sciemment en faisant cette allusion aux guerres civiles. Une nouvelle fois, on a le sentiment que le strict minimum est consenti, et presque toujours sur le tard. Il n'est donc pas sûr du tout

---

[754] Suétone, *Aug.*, 3, 1-2.

[755] Virgile, *Aen.*, VIII, 681 et VI, 789-791 (*Hic Caesar et omnis Iuli / progenies*).

[756] *Id.*, 826-835. A ce titre, comme le remarque E. S. Ramage (1985, p. 231), César n'apparaît pas parmi les héros sur le bouclier d'Enée (Virgile, *Aen.*, VIII, 626-731).

[757] On a parfois pensé (ainsi P. Grimal, 1949), en s'appuyant sur une glose de Servius, que l'*Eglogue* V consacrée à Daphnis était une allégorie de l'apothéose de César. Pourtant, le commentateur n'est pas affirmatif : *Multi dicunt, simpliciter hoc loco defleri Daphnim quemdam pastorem* [...] *; alii dicunt significari per allegoriam C. Iulium Caesarem* [...] *; alii uolunt Quintilium Varum significari* [...], Servius, *ad Verg. Buc.*, V, 20.

[758] Horace, *Carm.*, I, 2, 44.

[759] *Id.*, 12, 47.

[760] *Id.*, *Serm.*, I, 3, 4-5.

qu'Octavien/Auguste en ait tiré un quelconque bénéfice politique, même s'il est vrai que comme dans le discours officiel, l'« œuvre humaine » de César est le plus souvent oubliée (nous avons, néanmoins, noté qu'il n'y avait pas de systématisme) au profit du *diuus Caesar*.

On rétorquera, avec raison, que l'*Enéide* dans son ensemble valorisait la prestigieuse ascendance d'Octavien/Auguste. Mais on n'oubliera pas, alors, de prendre en compte, encore et toujours, la parution tardive de l'ouvrage. La rédaction du poème lui-même ne commença que quinze années après l'entrée sur la scène politique du jeune Octave (sa parution fut encore plus tardive). On doutera, par conséquent, qu'en composant son ouvrage Virgile ait souhaité faciliter la carrière de celui qui était d'ores et déjà le vainqueur incontesté des guerres civiles[761].

4- La dépréciation des adversaires

Dans le cadre du caractère héréditaire du pouvoir, il est cohérent que ce qui légitimait la position sociale de l'élite soit, notamment, sa moralité, ses mœurs (ainsi que sa piété, son courage, son dévouement à la patrie). Dès lors, les attaques des adversaires politiques, telles que nous les avons rencontrées, étaient pertinentes : elles étaient le meilleur moyen de saper les chances du rival lors d'élections. Octavien/Auguste, comme ses adversaires, dut faire face à ces attaques. Surtout, il ne manqua pas d'inciter ses partisans à déprécier dans des pamphlets la figure de son principal adversaire. On pourrait donc s'attendre à ce que la même démarche ait été effectuée auprès des poètes. D'autant que, dans le giron de Mécène, se trouvait Horace qui s'était consacré dans les années 30 au genre satirique, propice au dénigrement et à la présentation tendancieuse de certaines personnalités. D'un point de vue politique, la satire eût pu être une arme politique. Or, la lecture des *Satires* montre précisément que les individus attaqués sur leurs défauts (plus ou moins graves) sont des personnalités obscures, voire fictives[762].

En définitive, la poésie de l'époque augustéenne met en scène essentiellement trois rivaux d'Octavien/Auguste : Antoine, Cléopâtre et, de manière très marginale, Brutus. Sextus Pompée n'est, pour ainsi dire, jamais mentionné (pas plus que les victoires de Myles et de Nauloque). Le traitement de ces figures n'est pas sans intérêt.

---

[761] Quelques précisions concernant Ovide : César est évoqué dans les *Métamorphoses* (XV, 745-870). On remarquera que les v. 760-761 (« Le fils ne pouvait pas être issu du sang d'un mortel ; il fallait donc que le père fût dieu ») sont pour le moins maladroits. Dans les *Fastes*, c'est à nouveau le dieu qui est célébré (*F.*, III, 157-160 et 701-703). Auguste est cité comme descendant de Vénus dans *Fastes*, IV, 119-124 (sur la divinisation d'Auguste par Ovide, cf. *infra*, p. 671-672). En ce qui concerne l'action de César, il évoque aussi bien le chef militaire des guerres civiles, victorieux à Thapsus (*id.*, 379-380) que le calendrier julien (*id.*, III, 155-156). Mais, une nouvelle fois, tout cela est trop tardif pour être vraiment significatif.

[762] *A contrario*, Lucilius, le modèle d'Horace, s'attaquait à des personnalités clairement identifiées. Ainsi, Q. Scaevola, Q. Metellus Macedonicus, L. Cotta, Ti. Claudius Asellus, T. Albucius, M. Popilius Laenas, etc. Cf., sur ce point, Horace, *Serm.*, II, 1, 62 sq.

4. 1- Marc Antoine

Antoine, tout d'abord. Son nom n'apparaît qu'une fois chez Virgile, au livre VIII de l'*Enéide*, lors de la description de la bataille d'Actium : *Hinc ope barbarica uariisque Antonius armis, / uictor ab Aurorae populis et litore rubro, / Aegyptum uirisque Orientis et ultima secum / Bactra uehit, sequiturque (nefas) Aegyptia coniunx*[763]. Antoine est présenté comme un grand général, un général vainqueur, mais combattant à l'aide de forces bigarées, cosmopolites, venues du bout du monde. Bien pire, ce Romain qui lutte contre sa propre patrie est marié à une Egyptienne. Dans la suite du texte, Virgile se désintéresse d'Antoine et fixe son attention sur Cléopâtre. Trois vers donc, brefs, concernant le grand rival d'Octavien, aussi embarrassants avons-nous vu pour le vainqueur d'Actium que pour Antoine[764]. Rien dans les *Géorgiques*. Il est, en outre, difficile d'affirmer que, dans l'*Enéide*, les amours de Didon et Enée symbolisent les amours de Cléopâtre et d'Antoine[765]. Elles constituent bien plutôt un avertissement contre la fascination pour l'Orient qui risque d'emporter jusqu'aux plus vertueux des Romains (Enée en vient à oublier sa mission)[766]. De même, on a pu penser que les v. 621-622 du livre VI étaient une référence à Antoine : *Vendidit hic auro patriam dominumque potentem / imposuit*[767]. Peut-être. Mais il est aussi, sans doute, tentant de trouver des références au principal adversaire d'Octavien, quitte à forcer le texte. Ici, lors de la visite d'Enée aux Enfers, la Sibylle présente certains damnés. Le propos peut être très général, comme l'est le vers suivant : […] *fixit leges pretio atque refixit*[768]. Une fois encore, la parution tardive de l'*Enéide* rendait de toute manière moins intéressante, politiquement parlant, l'attaque contre Antoine.

Ce dernier n'est aussi évoqué que rarement par Horace. Parfois de la manière la plus neutre qui soit : […] *interea Maecenas aduenit atque / Cocceius, Capitoque simul Fonteius, ad unguem / factus homo, Antoni non ut magis alter amicus*[769]. Dans le discours politique, on cherche généralement plutôt

---

[763] « De l'autre côté, avec ses forces barbares et sa confusion d'armes, Antoine, revenu vainqueur des peuples de l'Aurore et des rivages de la mer Rouge, traîne avec lui l'Egypte, les troupes de l'Orient, le fond de la Bactriane ; ô honte ! sa femme, l'Egyptienne, l'accompagne », Virgile, *Aen.*, VIII, 685-688.

[764] Cf. *supra*, p. 144.

[765] Idée courante, que l'on retrouve, par exemple, chez A. Powell, 2008, p. 16.

[766] On se référera à Virgile, *Aen.*, IV, 191-194. Si les amours d'Antoine et de Cléopâtre peuvent s'inscrire dans le cadre de ces propos, le poète souhaite surtout faire réfléchir sur les conséquences de la passion et devait certainement reculer face à une assimilation Enée/Antoine (*contra*, cf. J. Perret, 1959a, p. 110). Sur cette question, cf. *infra*, p. 612 sq.

[767] « L'un a vendu à prix d'or sa patrie et lui a imposé le joug d'un maître tyrannique », Virgile, *Aen.*, VI, 621-622.

[768] « […] l'autre a tour à tour fixé et retiré des lois pour de l'argent », *id.*, 622. Pour la défense de ce point de vue, cf. P. V. Cova, 1989, p. 62. *Contra*, cf. P. Grimal, 1954, p. 827 (il se réfère au commentaire de Servius).

[769] « […] pendant ce temps arrivèrent Mécène et Coccéius et, avec eux, Fontéius Capito, homme d'une perfection sans défaut, que nul ne dépasse dans l'amitié d'Antoine », Horace, *Serm.*, I, 5, 31-33. On notera que

à salir l'entourage des rivaux. Il n'est pas sûr que la neutralité du propos s'explique simplement par la nature de l'expédition relatée (toute diplomatique). D'autant que la satire a été publiée bien des années après, alors que les relations entre Octavien et Antoine avaient définitivement cessé. Antoine n'est pas même évoqué dans l'*Epode*, IX, pourtant sur Actium : *Romanus, eheu (posteri, negabitis) / emancipatus feminae / fert uallum et arma, miles et spadonibus / seruire rugosis potest, / interque signa turpe militaria / sol aspicit conopium*[770]. Ce n'est pas Antoine qui est visé ici mais les soldats sous ses ordres et qui servent la reine d'Egypte[771]. Le poème est comme l'écho de l'*Ode*, III, 5 consacrée à Régulus, contrepoint des soldats de Crassus qui, prisonniers des Parthes, acceptaient désormais de lutter dans les armées de Phraate IV, perdant par là même leur qualité de citoyen[772]. Reste, dans l'*Ode*, I, 37, l'allusion au « vin maréotique » qui transporte l'esprit de Cléopâtre, comme si l'accusation d'ébriété s'était déplacée d'Antoine à elle[773].

Properce ne mentionne pas plus souvent Antoine que ses amis poètes. Par deux fois seulement il apparaît dans ses vers. Dans une élégie du troisième livre, le poète raconte que Mécène aurait souhaité voir son protégé s'attacher à un genre plus noble. Properce lui répond que s'il lui sert de guide (*dux*), son génie pourra s'élever et il pourra chanter de grandes choses : *Prosequar et currus utroque ab litore ouantis, / Parthorum astutae tela remissa fugae / castraque Pelusi Romano subruta ferro / Antonique grauis in sua fata manus*[774]. L'acte tragique d'Antoine paraît fasciner le poète. En choisissant ce moment d'une vie riche et remplie, il ne sert pas les intérêts d'Octavien/Auguste. Ce n'est pas Actium et la déroute d'Antoine qu'il contera, c'est son suicide, celui de l'amoureux transi. La tragédie plutôt que l'épopée. La force de l'amour plutôt que celle d'Auguste contre laquelle rien ne

---

les proches d'Antoine ne sont pas spécialement dépréciés, contrairement à une pratique très courue (cf. *supra*, p. 111-112) : Fontéius Capito est ici présenté de façon très positive. Il en est de même de P. Volumnius Eutrapelus, un ami d'Antoine qui aimait à se moquer des hommes mus par la vanité, vanité qu'Horace dénonce lui aussi (*id.*, *Epist.*, I, 18).

[770] « Le Romain, hélas ! (vous ne le niez, temps futurs) devenu la propriété d'une femme, porte pour elle le pieu et les armes ; soldat, il peut obéir en esclave aux eunuques ridés, et le soleil voit cette honte : la moustiquaire au milieu des enseignes d'une armée », *id.*, *Ep.*, IX, 11-16.

[771] Une idée courante veut pourtant qu'il s'agisse d'Antoine. Le terme *Romanus* est générique et désigne le soldat portant « le pieu et les armes » (*uallum et arma*, *id.*, 13) : l'image sied mal à un *imperator*. S'il est « propriété d'une femme », c'est parce qu'il obéit à une reine, il n'est plus citoyen romain, mais simple sujet.

[772] Il est notable qu'Horace ne traite nulle part Antoine d'Egyptien (comme le fait Octavien lui-même, cf. Dion, L, 27, 1), alors qu'il est souvent accusé d'avoir choisi de vivre à l'oriental. Or, à ses yeux, c'est justement parce que les soldats de Régulus avaient agi ainsi qu'ils n'étaient plus dignes d'être Romains.

[773] Horace, *Carm.*, I, 37, 14.

[774] « D'un bord à l'autre du monde je suivrai les chars dans leur course triomphante et je verrai le Parthe à la fuite perfide abandonnant ses traits, je verrai Péluse et son camp livrés au fer romain, Antoine tournant ses mains contre lui-même et achevant son destin », Properce, III, 9, 53-56.

résiste[775]. Projet qui resta sans suite, mais dont la formulation est significative. On notera également qu'il eût été aisé de glisser une épithète négative. Properce s'en garde bien.

Quelques vers de l'*Elégie*, II, 16, font également référence à Antoine (sans le nommer) : *Cerne ducem, modo qui fremitu compleuit inani / Actia damnatis aequora militibus : / hunc infamis amor uersis dare terga carinis / iussit et extremo quaerere in orbe fugam*[776]. Le portrait peut paraître dur, pris isolément, mais il s'insère dans une pièce qui dénonce la folie (que le poète éprouve lui-même) de tout homme quand il se consume d'amour pour une femme. Ici, Antoine lui sert d'*alter ego*. On retrouve, par conséquent, les analyses de J. Griffin et de A. Arcelleschi.

Antoine ne fut donc en rien malmené dans les écrits des poètes. Seul Virgile le présente en une occasion de manière négative. Il y a bien sûr les possibles allusions à Antoine dans le *De morte* de Varius, sur lesquelles nous nous sommes attardés dans le premier chapitre de cette partie[777]. Mais le *hic* du fr. 1 Morel, qui selon Servius se rapporte à Antoine, demeure pour nous bien impersonnel[778]. En tout cas, les deux fragments incriminés ne portent pas le nom du triumvir. Bien que vraisemblable, l'hypothèse est fragile et nous ne pouvons donc guère nous appuyer sur elle. De toute manière, compte tenu du poids de l'invective dans la vie politique romaine, on s'attendrait à beaucoup plus étant donné l'importance de ce rival. D'autant que bien avant Actium, la « vie inimitable » qu'il mena à Alexandrie, dont Plutarque et Dion Cassius se font l'écho, aurait permis de noircir son image. Antoine était violemment critiqué à Rome parce qu'il avait adopté les enfants de Cléopâtre (nés en 40 et en 36) et pour certaines modalités de sa réorganisation de l'Orient dès l'hiver 37-36[779]. Il y eut aussi le

---

[775] Même la prise de Péluse ne se prêtait guère à l'épopée : officiellement prise par les armes, la cité fut en réalité livrée par Cléopâtre (Dion, LI, 9, 5). Selon J. Griffin (1977, p. 22 sq. notamment), Antoine fut pour Properce une sorte de modèle héroïque dans le champ amoureux auquel il s'est assez facilement identifié (« And Antony, in that story, is shown dying a romantic Propertian death, after living, in many aspects, the life wich Propertius wished to live », *id.*, p. 26). L'idée est reprise par P. Zanker, 1987, p. 61. Il est vrai que la personnalité de Properce paraît plus proche de celle d'Antoine que de celle d'Octavien/Auguste (A. Arcellaschi, 1995, p. 28-29). Encore faut-il être prudent (sur le « je » élégiaque, cf. *infra*, p. 605 sq.).

[776] « Vois ce chef qui naguère remplissait d'un vain bruit les flots d'Actium et les couvrait d'une armée de sacrilèges : un amour infâme lui fit faire demi-tour et chercher un refuge au bout du monde », Properce, II, 16, 37-40.

[777] Macrobe, *Saturn.*, VI, ,1, 39 (= *Fr.* 1, Morel) et 40 (= *Fr.* 2, Morel). Pour le commentaire, cf. *supra*, p. 64. On notera, également, l'hypothèse de M. Leigh (1996) qui pense retrouver la figure d'Antoine dans l'Atrée (selon l'auteur, celui-ci représente dans la tragédie classique le tyran par excellence) du *Thyeste* de Varius : hypothèse intéressante, mais une fois encore invérifiable. Ces jeux de masques ont donné lieu à quantité de suppositions (L. Marcien, 1956, p. 334-337, en donne des exemples). Nous avons pris le parti de n'évoquer que les identifications claires en postulant qu'elles devaient refléter l'essentiel des propos tenus sur le personnage tout en évitant les conjectures trop hasardeuses.

[778] Servius, *ad Verg. Aen.*, VI, 622-623.

[779] Dion, XLIX, 32, 4-5.

triomphe sur le roi d'Arménie célébré en 34 à Alexandrie sur un mode étranger à la tradition romaine et l'échec de la campagne contre les Parthes en 36. Rien de tout cela ne transparaît chez les poètes.

4. 2- Cléopâtre, reine d'Egypte

Le cas de Cléopâtre est complexe. Les poètes hésitent à la nommer (son nom n'apparaît jamais) et la qualifient le plus souvent d'« Egyptienne ». Cet aspect a pu être interprété comme la marque d'un mépris[780]. Cléopâtre est beaucoup plus présente que son époux dans la poésie des trois poètes sur lesquels nous nous appuyons principalement. Ceci étant, elle n'est citée que dans des pièces postérieures à Actium. Il aurait pourtant été facile d'exploiter dès la rupture d'Antoine avec Octavie la liaison scandaleuse avec la reine. En évoquant à plusieurs reprises le rôle de Cléopâtre à côté de celui d'Antoine lors de la bataille d'Actium, les poètes font certes en partie le jeu d'Octavien/Auguste qui voulut présenter cette guerre civile comme une guerre contre l'étranger. Mais il est difficile d'affirmer que ce faisant, ils étaient les porte-parole du régime, propageant le discours officiel ou, encore, qu'ils étaient les victimes d'une « habile combinaison politique[781] ». D'autant que l'antériorité des faits rend l'intérêt des vers très relatif.

On notera la manière dont les poètes décrivent Cléopâtre. Chez Virgile, c'est moins la personne elle-même qui est attaquée (alors que les anecdotes de la « vie inimitable » auraient permis d'accoler à son nom des qualificatifs permettant de le déprécier) que ce qu'elle représente : l'Orient corrupteur, l'Orient symbolisant une altérité indépassable et mortelle pour Rome[782]. Ce parti pris correspond à des préoccupations propres au poète et sur lesquelles nous reviendrons[783]. Le sistre égyptien, les dieux monstrueux du Nil, témoignent d'un conflit de civilisations mettant en danger de mort l'Occident romain. Mais la reine n'est pas particulièrement maltraitée : certes, elle incarne la traîtrise d'Antoine (qui l'a épousée). Mais ce n'est pas elle qui dirige la manœuvre : elle l'accompagne (*sequor*) et c'est bien Antoine qui est présenté comme étant le chef des opérations (il est mentionné le premier, à la tête du camp adverse, traînant, *uehere*, à sa suite l'Egypte et les autres peuples orientaux). En revanche, on sent la tragédie de son sort poindre : elle « ne voit pas encore derrière elle les deux vipères[784] », tandis que sa fuite vers l'Egypte annonce sa mort prochaine[785]. L'image est, par sa seule concision, poignante, poétique, tragique, bien peu politique.

---

[780] Au I[er] siècle de n. è., Martial préfère encore parfois, lui aussi, ne pas nommer Cléopâtre (*Phariae coniux*, *Epigr.*, IV, 11, 4).

[781] L'expression est d'Alexandre Dumas, *Mémoires d'Horace*, Les Belles lettres, Paris, 2006, p. 316.

[782] Virgile, *Aen.*, VIII, 685 sq.

[783] Cf. *infra*, p. 609 sq.

[784] Virgile, *Aen.*, VIII, 697.

[785] *Ipsa uidebatur uentis regina uocatis / uela dare et laxos iam iamque immittere funis. / Illam inter caedes pallentem morte futura / fecerat ignipotens undis et Iapyge ferri, / contra autem magno maerentem corpore*

L'idée d'un choc des civilisations est sous-jacente dans l'*Elégie*, IV, 6, de Properce : *Huc mundi coiere manus*[786]. Contrairement à ce que l'on a constaté chez Virgile, Cléopâtre (appelée *femina*) est maîtresse de la manœuvre, Antoine n'étant pas même évoqué[787]. C'est la menace que fait peser une reine sur Rome qui est visée ici à travers les *regia uela* et le *sceptrum*[788]. Ici encore, sa fuite annonce sa fin tragique : *hoc unum, iusso non moritura die*[789]. Rien de plus. Aucun procédé de dépréciation, si ce n'est l'idée qu'une femme à la tête d'une armée est condamnable : […] *quantus mulier foret una triumphus, / ductus erat per quas ante Iugurtha uias !*[790], ironise Properce. A moins que ce ne soit compassion pour l'humiliation publique subie par une femme sur laquelle on s'acharne, ce qui correspondrait aux codes élégiaques traditionnels[791]. Et lorsque le poète évoque en d'autres occasions Cléopâtre, c'est dans le cadre de la passion amoureuse, celle qui rend esclave, à titre d'*exemplum*. Ainsi, dans l'*Elégie*, III, 11, prend-elle place dans une liste où se trouvent également incluses Médée, Omphale et Sémiramis qui symbolisent dans le poème les ravages de l'amour passion. Le portrait se fait alors plus dur : elle a des relations avec ses propres esclaves et se conduit en courtisane attendant de ses faveurs une juste rétribution (que les portes de Rome lui soient ouvertes). Elle règne sur Canope, ville de débauches. Elle est de ces femmes qui mettent sous le joug les hommes[792].

Horace ne cite pas Cléopâtre dans l'*Ode*, I, 37. Mais c'est néanmoins à nouveau contre elle que le combat est mené. La reine est le *fatale monstrum*[793]. Ce qui intéresse (une fois encore) essentiellement le poète, c'est son sort et, contrairement à Properce et Virgile, il insiste non pas tant sur la tragédie que sur la dignité de la reine : […] *Quae generosius / perire quaerens nec muliebriter / expauit ensem nec latentis / classe cita reparauit oras, / ausa et iacentem uisere regiam / uoltu sereno, fortis et asperas / tractare serpentes, ut atrum / corpore conbiberet uenenum, / deliberata morte ferocior : / saeuis Liburnis scilicet inuidens / priuata deduci superbo, / non humilis mulier,*

Nilum / pandentemque sinus et tota ueste uocantem / caeruleum in gremium latebrosaque flumina uictos, *id.*, 707-713.

[786] « C'est là que se sont rencontrées les forces du monde entier », Properce, IV, 6, 19.

[787] *Id.*, 21-22.

[788] *Id.*, 45-46 et 58.

[789] « Elle y gagnera seulement de ne pas mourir sur un ordre, au jour dit », *id.*, 64.

[790] « […] quel triomphe une femme seule aurait offert au long des rues par où jadis fut mené Jugurtha ! », *id.*, 65-66 (trad. P. M. Martin).

[791] Point de vue de P. M. Martin, 2005, p. 165.

[792] Properce, III, 16, 27-46. Cléopâtre soumet les hommes à sa volonté, tout comme Cynthie. On a pu établir une équivalence entre Cynthie et Cléopâtre, cf. A. Arcelleschi, 1995, p. 28-29. C'est sans doute pourquoi, comme le remarque J. Griffin (1977, p. 17), Properce se montre plus acerbe à l'encontre de Cléopâtre que Virgile et Horace. Elle représente un archétype.

[793] « Le monstre élu du Destin », Horace, *Carm.*, I, 37, 21. La formule n'est pas nécessairement péjorative : cf. à ce sujet, G. Davis, 1991, p. 239 (Cléopâtre est l'instrument du Destin et le qualificatif rend l'expression quasi impersonnelle ; à l'origine le *monstrum* est un prodige et ne désigne pas nécessairement une « sous-humanité »).

triumpho[794]. La reine qui préparait la ruine de Rome[795] était une femme de valeur (*non humilis mulier*), digne d'admiration, dont Horace célèbre la mort héroïque. De ce que l'on sait de l'attitude de Cléopâtre lors de la guerre d'Alexandrie, il était facile d'en dresser un tout autre portrait : en effet, le courage et la noblesse de la reine étaient contrebalancés par les froids calculs dont elle savait faire montre, cherchant un accord avec Octavien dans le dos d'Antoine[796], négociant peut-être la chute de Péluse[797], cherchant à fuir vers l'Arabie[798] et trahissant au final son époux et associé[799]. Horace ne fit pas ce choix. Il suivit ses propres sentiments, valorisant ce qu'il lui plaisait de raconter[800]. Au final, on a le sentiment que c'est Cléopâtre qui domine de sa stature le poème. Loin d'être la femme effrayée qui chercha le salut dans la fuite et un refuge dans son palais, elle fit face aux événements : *Quae generosius / perire quaerens nec muliebriter / expauit ensem nec latentis / classe cita reparauit oras*[801]. Les navires censés la ramener pour « l'orgueilleux triomphe » (*superbo* […] *triumpho*[802]) d'Octavien sont cruels, enragés (*saeuis Liburnis*[803]). Ainsi s'achève l'ode. A tout le moins, c'est Cléopâtre qui, au sortir du poème, marque (positivement) l'esprit du lecteur[804].

On pourrait penser que l'évocation de Cléopâtre n'avait pas besoin d'être dépréciative puisqu'elle n'était pas l'un des acteurs de la politique intérieure romaine. A la limite, il était de bon ton d'en faire un adversaire de valeur afin de rehausser l'exploit d'Octavien dans ce qui fut peut-être un simulacre de bataille. Pourtant, ce n'est pas même ce parti qui fut choisi par les poètes : quand ce n'est

---

[794] « […] Mais elle, cherchant à mourir plus noblement, n'eut pas devant le glaive une frayeur de femme et ne gagna point, sur sa flotte rapide, l'abri d'une contrée cachée ; elle osa regarder d'un regard serein son palais déchu et, sans crainte, manier les serpents irrités pour en boire, de tout son corps, le noir venin, plus intrépide par la volonté de mourir : oui, elle refusait aux cruels liburnes, femme au cœur haut, l'honneur de la conduire détrônée à l'orgueilleux triomphe », Horace, *Carm.*, I, 37, 21-32.

[795] *Id.*, 6-7.

[796] Dion, LI, 6, 5-6.

[797] *Id.*, 9, 5-6 ; Plutarque, *Ant.*, 74, 1. Péluse gardait l'entrée de l'Egypte depuis la Syrie.

[798] Plutarque, *Ant.*, 69, 3-4.

[799] Dion, LI, 10, 5-6.

[800] Sur ce point, cf. A. Loupiac, 1997, p. 135.

[801] Horace, *Carm.*, I, 37, 21-24. Les vers précédents montrent que Cléopâtre n'avait aucune chance contre Octavien. Elle ne rentra donc pas en Egypte prête à tout (y compris à trahir Antoine) pour sauver sa vie, mais pour se préparer une mort digne. On le voit, Horace s'écarte d'une tradition dont se font l'écho Dion Cassius et Plutarque.

[802] Horace, *Carm.*, I, 37, 31-32 : le substantif et l'adjectif, tous deux liés, sont volontairement rejetés à la fin des deux derniers vers du poème afin de les mettre en exergue. Il y a une forme d'insolence et d'injustice dans ce triomphe.

[803] *Id.*, 30.

[804] Cf., sur ce point, M. C. J. Putnam, 1990, p. 234. A. Loupiac (1999, p. 179) note également l'admiration du poète ; sa description contredit l'image traditionnelle donnée de la reine. Pour une interprétation différente, cf. R. G. M. Nisbet et M. Hubbard, 1970, p. 410.

pas Antoine qui est à la manœuvre (comme dans l'*Enéide*), ils insistent sur la fuite de la reine plus que sur le combat lui-même ; les Romains bénéficièrent de la trahison d'une partie des troupes adverses[805] ; Cléopâtre est la timide colombe ou le lièvre qui n'a aucune chance de vaincre face à l'épervier ou au chasseur agile[806] ; elle est entourée « d'hommes infâmes et malades[807] ». L'adversité paraît avoir été faible. Bien belle victoire que celle qui est due pour l'essentiel à la panique de l'ennemi (favorisée, il est vrai par la protection divine dont jouissait Octavien). En revanche, la noblesse de Cléopâtre, au moins chez Horace, est évidente[808]. En tout cas, les poètes paraissent chacun avoir traité à leur manière, selon leur sensibilité mais toujours avec une certaine modération, cette personnalité[809]. Et ce toujours après la victoire d'Actium. Pourtant, Octavien était en lutte ouverte avec Antoine dès 35. Il dut, par conséquent, s'attaquer à sa compagne dès cet instant. La démarche était d'autant plus importante que Cléopâtre était la mère de Césarion. Le renvoi d'Octavie en Italie avait, très probablement, été l'occasion d'exploiter l'idée d'un Antoine marionnette de la reine d'Egypte. L'image put être développée à nouveau lorsqu'Octavien accusa son adversaire, lors des donations d'Alexandrie, de brader les possessions du peuple romain au bénéfice de son amante. Le silence des poètes sur cette liaison dans leurs poèmes datant d'avant Actium est significatif.

4. 3- Sextus Pompée

Le nom de Sex. Pompée n'apparaît jamais dans les sources poétiques d'époque augustéenne[810]. Tout au plus rencontre-t-on de très brèves mentions de la guerre de Sicile, jamais le nom de batailles, pas même celle de Nauloque. Dans l'*Epode*, IX, Horace évoque « le chef, fils de Neptune » qui avait

[805] Horace, *Ep.*, IX, 17-18. Il s'agit des cavaliers de Déjotarus et d'Amyntas, cf. Plutarque, *Ant.*, 62, 5.

[806] Horace, *Carm.*, I, 37, 16-19. Chez Properce, le combat n'est pas même évoqué : on passe directement de l'annonce de l'assaut à l'écrasement total du camp adverse sous l'égide d'Apollon et à la fuite de Cléopâtre (Properce, IV, 6, 53-68). Le récit de Virgile (épopée oblige) est, il est vrai, plus équilibré (Virgile, *Aen.*, VIII, 689-695).

[807] [...] *cum grege turpium / morbo virorum*, Horace, *Carm.*, I, 37, 9-10.

[808] Horace a, semble-t-il, interprété le geste de Cléopâtre se donnant la mort comme la courageuse affirmation d'une liberté qui refuse de se laisser enchaîner. Rappelons les mots que Shakespeare (qui avait lu Plutarque) prête à la reine d'Egypte : « I am conqueror of myself » (*Antony and Cleopatra*, Acte IV, scène 14). Elle refusa de se laisser traîner et exhiber sous les huées du peuple romain, d'être présentée garrottée devant son vainqueur et maître.

[809] Selon J.-P. Brisson (1992, p. 103-105), Cléopâtre est traitée avec compassion par Virgile et Horace. Elle est la victime que l'on persécute.

[810] Le constat est d'autant plus curieux que, comme l'a souligné A. Powell (2008), c'est peut-être une erreur de perspective (dont il attribue la responsabilité pour partie à Plutarque, pour partie à Shakespeare, pour partie à R. Syme) que de considérer que le principal ennemi d'Octavien avait été Antoine. La menace représentée par Sextus Pompée avait été au moins aussi importante (cf. p. 16-18 et 141). C'est pourquoi A. Powell pense qu'une partie de l'histoire des guerres civiles est encore négligée (*id.*, p. 19-20).

voulu enchaîner Rome à l'aide d'esclaves (v. 7-10)[811]. Une précédente épode, la septième, est intéressante car, sans citer Sex. Pompée, elle paraît évoquer la reprise des hostilités entre celui-ci et Octavien en 38. Le conflit qui éclate est, au moins en partie, maritime (allusion à Neptune, v. 3) et il s'agit bien d'une reprise des combats entre les deux hommes car le début du poème évoque de précédents affrontements. Le discours développé par Horace est, selon nous, significatif : les deux adversaires sont renvoyés dos à dos : ce sont des impies (v. 1) entraînés par leur *furor* (v. 13). Les bêtes féroces ne sont pas plus cruelles (v. 11-12). Le poète crie son angoisse : ces guerres mèneront l'*Vrbs* à sa perte… pour la plus grande joie des Parthes (v. 9-10). Le poème a été écrit en 38 alors qu'Horace venait de gagner l'amitié de Mécène. Il devait paraître en 30 dans le recueil des *Epodes* : pour le moins, le propos contrebalançait l'évocation des exploits du tout récent vainqueur d'Actium. Dans l'*Enéide*, où il eût été facile de faire allusion à ce rival en raison des très nombreuses mentions de la Sicile, Sex. Pompée n'apparaît jamais (à moins que l'on considère qu'une allusion à la couronne rostrale d'Agrippa soit suffisante[812]). Peu de chose, donc, au sujet d'un des principaux protagonistes des guerres civiles. Or, dès 40, les allusions auraient pu se multiplier. La popularité de Sex. Pompée aurait rendu très utile une propagande active[813]. Contrairement à l'opinion d'A. Powell, il n'aurait pas été plus difficile de faire un portrait négatif de celui-ci que d'Antoine (cette difficulté expliquerait, selon lui, bien des silences[814]). Une longue tradition dans l'invective avait permis de ridiculiser des personnalités au moins aussi honorables (on se rappellera le traitement de Pison par Cicéron).

4. 4- Les figures républicaines

Quatrième figure dont on s'attendrait à la voir maltraitée : Brutus (dont Valère Maxime écrit que, pour avoir assassiné Jules César, son nom était désormais entouré d'une malédiction inexpiable[815]). Seul Horace l'évoque, tout d'abord dans une satire qui fut probablement l'une des premières qu'il écrivit et qu'il a choisi de publier dans son recueil. Le court poème met en scène deux plaideurs (dont l'un se dénomme Rupilius Rex) dans un tribunal dirigé par le chef des républicains alors dans la province d'Asie. Brutus n'est pas au centre de la pièce mais est présenté positivement.

---

[811] On retrouve la mention des esclaves entourant Sex. Pompée dans Horace, *Ep.*, IV, 19-20.

[812] Virgile, *Aen.*, VIII, 684. Notons, néanmoins, qu'A. Powell (2008) insiste beaucoup dans son livre sur Sex. Pompée pour expliquer l'architecture de l'*Enéide* et note en particulier la place de la Sicile dans le poème (cf. les chapitres 2 et 3 notamment). Les allusions à Sex. Pompée seraient, bien sûr, indirectes. Celui-ci ayant été le principal ennemi d'Octavien, Virgile aurait voulu démontrer dans différents épisodes que Neptune n'était pas opposé à Enée, l'ancêtre du maître de Rome ; que Scylla n'avait détruit aucun navire de sa flotte, etc. De par les événements récents, la seule évocation de l'île aurait eu une résonance particulière chez les contemporains de Virgile.

[813] Sur la popularité de Sex. Pompée, cf. Dion, XLVIII, 31, 5-6.

[814] A. Powell, 1992, p. 152 sq.

[815] Valère Maxime, VI, 4, 5.

Les vers qui terminent le poème sont à relever : […] *Per magnos, Brute, deos te / oro, qui reges consueris tollere, cur non / hunc Regem iugulas ? Operum hoc, mihi crede, tuorum est*[816]. On pense, bien sûr, au rôle que joua l'ancêtre de Brutus aux dépens de Tarquin le Superbe. Mais, ici, c'est à l'un des assassins de Jules César, que l'on avait accusé d'aspirer au *regnum* (et qui est dans ce passage assimilé à un *rex*) que le propos s'adresse. Le recueil a paru vers 30 avant n. è. On imagine que ce genre d'allusion cadrait mal avec le discours officiel. Il n'était pas gênant qu'Horace évoquât sans fard son passé républicain : cela permettait de souligner, tacitement, la clémence d'Octavien/Auguste. Mais, ici, le poète ne se met nullement en scène. Le poème vaut pour lui-même. Une deuxième allusion à Brutus se trouve dans les *Odes*, dans le poème consacré à Pompéius Varus, son ancien compagnon d'armes dans l'armée républicaine. L'évocation est brève et neutre (*O saepe mecum tempus in ultimum / deducte Bruto militiae duce*[817]).

En ce qui concerne Ovide, en dépit de son éloignement dans le temps, notons que lors de la rédaction des *Pontiques*, dans lesquelles la volonté de plaire à Auguste est indéniable, il ne craint pas de qualifier Brutus de *doctus*[818]. Aucune allusion négative n'est jointe. Pourtant, à en croire Tacite, Brutus, dans ses discours, ne reculait pas plus qu'Antoine devant les outrages à l'encontre d'Octavien et montrait beaucoup de fiel[819].

Notons, enfin, l'allusion à Cassius de Parme dans l'*Epître*, I, 4, qui put être écrite tardivement (adressée à Tibulle, on peut envisager de remonter jusqu'en 19). Elle ne peut être exploitée dans un dessein politique : *scribere quod Cassi Parmensis opuscula uincat*[820] *?* Porphyrion nous apprend que le meurtrier de César, exécuté à Athènes après Actium, avait écrit des tragédies[821]. Mais c'est surtout Pseudo-Acron qui nous intéresse car, selon lui, Cassius aurait écrit des épigrammes et des élégies[822]. C'est sans doute à celles-ci que pense Horace. Ni Properce, ni Virgile ne mentionnent le conjuré dans

---

[816] « […] Au nom des grands dieux, Brutus, je t'en adjure, toi qui as l'habitude d'expédier les rois, pourquoi ne coupes-tu pas la gorge à celui-ci ? C'est encore, crois-moi, un travail qui te concerne », Horace, *Serm.*, I, 7, 33-35.

[817] « O toi qui souvent, avec moi, fus amené au dernier péril quand nous servions conduits par Brutus », *id.*, *Carm.*, II, 7, 2.

[818] Ovide, *Pont.*, I, 1, 24.

[819] Tacite, *Ann.*, IV, 34, 10. Remarquons encore que si l'éloge de Brutus n'allait pas dans le sens des intérêts d'Octavien/Auguste, jamais il ne parut s'en offusquer : contrairement à Tibère, qui condamna l'ouvrage de Crémutius Cordus qui présentait Brutus et Cassius comme « les derniers Romains » (*id.*, 34, 1), il n'éprouva pas le besoin de réagir lorsque l'on faisait l'éloge du meurtrier de son père ou lorsque l'on évoquait Pompée. La liberté de parole paraît la règle.

[820] « Composes-tu [le poète s'adresse à Tibulle] quelque chose qui doive surpasser les opuscules de Cassius de Parme ? », Horace, *Epist.*, I, 4, 3.

[821] Porphyrion, *ad Hor. Epist.*, I, 4, 3. L'exécution avait été exigée par Octavien, cf. Velléius Paterculus, II, 87, 3. Sa constance dans son opposition au futur maître de Rome est notable (il avait suivi Brutus avant de rejoindre Sex. Pompée puis Antoine).

[822] Pseudo-Acron, *ad Hor. Epist.*, I, 4, 3.

leurs écrits. Ni Cassius de Parme, ni Brutus, ne sont donc maltraités par les poètes. Or la victoire sur les parricides était, pour Octavien, un point essentiel dans la justification de sa prise d'armes.

Lors de la descente aux Enfers, Virgile met en scène Enée traversant le Tartare. Il y croise les tyrans et les ennemis de la patrie[823]. Nulle trace d'Antoine, de Sex. Pompée, ou des assassins de Jules César[824]. Loin de se jeter dans l'invective ou de participer au processus de dépréciation des adversaires (leur vision d'Antoine et de Cléopâtre est beaucoup moins tranchée que celle de Dion Cassius, par exemple[825]) que l'on voit à l'œuvre dans le discours politique, les poètes n'ont en définitive que peu évoqué les rivaux d'Octavien/Auguste, surtout dans les années 30 où, pourtant, la lutte était la plus âpre. Et quand ils le firent (Properce y compris), ce fut selon leurs préoccupations et leur sensibilité, avec une certaine modération.

5- L'éloge d'Auguste et de son œuvre politique

Dans ce domaine, sans conteste, les poètes ont été diserts[826]. Il est également incontestable que le portrait qu'ils peignent d'Octavien/Auguste est très positif. Mais relever toutes les mentions ne servirait à rien et la conclusion est connue par avance : l'éloge est évident[827]. Octavien/Auguste en était-il satisfait ? Ces allusions pouvaient-elles lui servir politiquement ? La question demeure entière. Il nous semble que l'on n'a pas assez prêté attention aux *Epîtres* d'Horace qu'il est utile de rapprocher d'une lettre d'Auguste adressée au poète. Celle-ci est bien connue et figure dans la *Vita Horatii* de Suétone : *post sermones uero quosdam lectos nullam sui mentionem habitam ita sit questus : 'Irasci me tibi scito, quod non in plerisque eiusmodi scriptis mecum potissimum loquaris. An uereris ne apud posteros infame tibi sit, quod uidearis familiaris nobis esse ?'*[828] Or il faut remarquer qu'Octavien/Auguste est nommé dans cinq poèmes différents (parfois à plusieurs reprises) dans le premier livre des *Epîtres*[829]. Parfois, le son des vers dut lui être fort agréable : *Quis sibi res gestas*

---

[823] Virgile, *Aen.*, VI, 548-627.

[824] Même les v. 621-622 sont bien trop généraux pour viser qui que ce soit précisément.

[825] Cf. Dion, XLVIII, 24, 1-2 ; 27, 2 et 28, 3 ; XLIX, 34, 1 ; L, 25.

[826] Encore que E. T. Salmon (1946, p. 11-12 en particulier) note que si Horace l'avait souhaité, il aurait eu bien des occasions de célébrer Octavien/Auguste. Or il ne le fait qu'avec parcimonie, dit-il : longtemps, le poète montra beaucoup de distance avec le vainqueur d'Actium.

[827] Ce qui l'est moins, c'est sa fonction, cf. *infra*, p. 167 sq.

[828] « Après la lecture de ses *Epîtres*, il [Auguste] se plaignit en ces termes de n'y être pas même nommé : 'Sache que je suis fâché contre toi de ce que, dans la plupart des écrits de ce genre, ce n'est pas à moi que tu t'adresses de préférence. As-tu peur de te faire tort auprès de la postérité en laissant paraître que tu es mon ami ?' », Suétone, *Vit. Hor.*, 10.

[829] Horace, *Epist.*, I, 3 ; 5 ; 12 ; 13 et 16. On notera que la *Vita Horatii* parle des *sermones*, ce qui pourrait entraîner une confusion avec les *Satires*. Mais outre le fait que la lettre transmise par la *Vita* paraît témoigner

Augusti scribere sumit ? bella quis et paces longum diffundit in aeuum ?[830] ; […] *ius imperiumque Prahates / Caesaris accepit genibus minor ; aurea fruges / Italiae pleno defundit Copia cornu*[831] ; un éloge de Varius à Auguste est cité : *Tene magis saluum populus uelit an populum tu, / seruet in ambiguo qui consulit et tibi et urbi / Iuppiter*[832] ; surtout, on peut considérer que l'*Epître*, XIII, est consacrée au *Princeps* bien qu'il n'en soit pas le dédicataire : Horace fait envoyer par un certain Vinius Asina les *volumina* contenant les poèmes de ce qui devait sans doute constituer les trois premiers livres des *Odes*. Le poète recommande au coursier la discrétion car Auguste est un homme très occupé par les affaires de l'Etat. Aussi s'étonne-t-on de la teneur de la lettre transcrite dans la *Vita Horatii*. Une seule explication : Octavien/Auguste n'attendait pas que l'on fasse son éloge. Il n'entendait pas, du moins, en tirer un quelconque bénéfice politique. Ce qu'il souhaitait, c'était la dédicace d'un ou de plusieurs poèmes, quitte à n'en être pas le centre. Et c'est bien ce qui se passe dans l'*Epître*, II, 1, dédiée (cette fois-ci) au *Princeps*[833]. Après un éloge relativement rapide, Horace s'entretient de poésie avec son prestigieux interlocuteur, lui faisant part d'un certain nombre de considérations qui prennent en partie l'allure d'une querelle des anciens et des modernes. On est loin du panégyrique auquel on pourrait s'attendre. Mais la *Vita Horatii* est très claire : Auguste désirait que le poète s'adresse à lui (et non qu'il parle de lui), comme s'il intégrait alors le petit groupe des élus, ceux qui par le commerce qu'ils ont avec les poètes s'élèvent au-dessus du commun des mortels. Cela n'allait évidemment pas sans quelques formules courtoises au début du poème… comme on en trouve tant, y compris chez les poètes proches de Messalla dont on ne dit jamais qu'ils firent en cela le jeu de leur protecteur.

Dès lors, il est difficile d'affirmer qu'Octavien/Auguste désirait tirer un profit politique des éloges contenus dans les poèmes. Il n'en était certainement pas fâché, mais il ne joua *a priori* aucun rôle dans leur composition. Pas plus que Mécène. D'autant que les éloges, nous y reviendrons, se multiplient, encore une fois, essentiellement après Actium. Octavien est en définitive peu présent dans les *Bucoliques*, dans les *Satires*, les *Epodes* et est, bien sûr, absent dans le *Monobiblos*. En ce qui concerne les *Géorgiques* (publiées en 29), beaucoup de philologues datent des toutes dernières années

---

d'un commerce déjà ancien entre les deux hommes, Suétone précise que le résultat de la requête d'Auguste fut la composition de l'*Epître*, II, 1.

[830] « Qui se charge d'écrire les actions d'Auguste ? qui répand jusqu'au lointain des âges la renommée des guerres faites, des paix conclues par lui ? », Horace, *Epist.*, I, 3, 7-8.

[831] « […] Phraates, aux genoux de César, s'est mis sous sa loi et son autorité souveraine, et l'Abondance dorée répand à pleine corne les moissons sur l'Italie », *id*, 12, 27-29.

[832] « Ton salut est-il plus cher au peuple que le salut du peuple ne t'est cher ? puisse nous laisser dans ce doute celui qui veille et sur toi et sur la ville, Jupiter », *id.*, 16, 27-29.

[833] Cf. D. Voisin, 2000, p. 289-298 : le poème est tout au plus un hommage, comme on en fait traditionnellement dans la société romaine. Même les premiers vers n'ont rien que de conventionnels. Pour des demandes similaires à celle d'Auguste, cf. Cicéron, *ad Fam.*, VIII, 3, 3 ; Martial, IV, 31 et V, 15.

de la composition du poème les passages les plus laudatifs (et notamment le prologue de la première *Géorgique* ou le début du livre III). C'est essentiellement à partir d'alors que les vertus du Prince sont célébrées. Surtout, la tonalité change après Actium et la fin des guerres civiles et, même là, il n'est pas sûr que les éloges aient réellement eu pour objet premier de plaire au *Princeps*. Cette évolution laisse présager qu'elle a été voulue par les poètes eux-mêmes et pour des raisons qui leur sont propres. D'autant que les aristocrates romains n'ont jamais eu besoin d'un tiers pour faire leur éloge : la société romaine fonctionnait en grande partie sur l'autocélébration et son efficacité était réelle[834]. Notons, enfin, qu'à côté des éloges, des propos parsemés dans les différents poèmes permettaient de nuancer le portrait d'Octavien/Auguste. Des allusions aux proscriptions et aux malheurs qu'elles entraînèrent se retrouvent par exemple dans les *Bucoliques* ou dans les *Satires*[835]. Nul n'ignorait le rôle d'Octavien dans ces opérations. Il en est de même avec l'évocation du sang romain versé lors des guerres civiles.

Conclusion :

En définitive, la comparaison entre les modalités de la vie politique et le contenu des poèmes montre, outre le fait que ces derniers ne furent pas le véhicule d'une idéologie augustéenne dont l'élaboration fut tardive, que les thèmes traditionnels ne sont pas si nombreux que ce que l'on pourrait attendre. Si l'on estime qu'il y eut une instrumentalisation de la poésie, certains silences sont embarrassants : sans nul doute, d'une manière ou d'une autre, la formule (ou tout au moins l'esprit de la formule) *Res publica restituta*, qui était au centre du programme augustéen, aurait pu trouver sa place dans les vers des poètes. Les guerres de Dalmatie et d'Illyrie auraient trouvé un écho qui aurait alors été très profitable à Octavien en regard de l'action d'Antoine en Orient. La dépréciation des adversaires politiques eût été beaucoup plus marquée : le moins que l'on puisse dire c'est que, lorsque l'identification est certaine, Antoine est loin d'être malmené, aucune allusion à ses supposées débauches n'est faite, pas plus qu'à son ivrognerie ou à la « vie inimitable ». Quant au portrait de Cléopâtre, il est pour le moins ambigu. Or toute propagande a besoin d'un message clair et simple. Les poètes ont présenté leur propre vision du couple, peut-être en partie influencés par la doctrine officielle, mais sans volonté de s'y soumettre ou de la servir. La question des origines familiales aurait également dû, si instrumentalisation il y avait eu, être plus présente (même si l'*Enéide* permet d'introduire un bémol sérieux, mais le poème est publié après 19). Certaines allusions à l'action de César, négatives, auraient pu être évitées. Actium est évoquée avec constance, mais il est difficile d'affirmer que l'objectif était de valoriser le rôle militaire d'Octavien. Il semble que les poètes ont effectivement été marqués par cette victoire, mais le conflit a surtout été pour eux le support pour

[834] Sur ce point, cf. *infra*, p. 226 sq.

[835] Cf., Vigile, *Buc.*, I (certes, Tityre chante Octavien. Cependant, le poème souligne le bouleversement que subirent les campagnes et, en définitive, le poème aboutit à montrer l'arbitraire d'une décision : pourquoi Tityre a-t-il été épargné et pas Mélibée ?) et IX ; *id.*, *Georg.*, II, 198 (référence à l'infortunée Mantoue) ; Horace, *Serm.*, II, 2, 112 sq. (la situation d'Ofellus, petit propriétaire près de Venouse est longuement évoquée) et 6, 55-56.

parler de ce qui les préoccupait en propre. Il est, en outre, difficile de jauger l'écart qui existait entre leurs versions de la bataille et le discours officiel, pour la simple raison que nous ignorons la teneur de ce dernier. On ne peut que tenter de le recomposer et il s'agit donc déjà d'une interprétation. Pour un jugement définitif, il aurait fallu avoir conservé l'*Autobiographie* d'Auguste. Or il n'en est rien. Tout ce que l'on peut dire avec certitude, c'est qu'Auguste désira effacer le rôle d'Antoine dans cette guerre. Lors de son triomphe en 29, seule figurait l'image de Cléopâtre, un aspic enroulé autour de son bras. D'Antoine, il ne fut question. La lutte fut menée contre l'Egypte, non contre un citoyen romain. Il n'est que de relire le récit de Virgile dans l'*Enéide*, ou encore les propos d'Horace, pour comprendre que les poètes ne se sentaient pas assujettis par la *doxa* officielle[836]. Les propos de transfuges, comme Plancus ou Titius, firent certainement plus pour la piètre réputation d'Antoine que ceux des poètes qui vinrent après coup et qui n'avaient pas le statut de compagnons du triumvir incriminé[837]. Ils ne pouvaient, par conséquent, se targuer d'avoir été les témoins des anecdotes qu'ils rapportaient. Octavien a utilisé ces témoignages, non la plume des poètes. Que ces derniers aient été marqués par la lutte qui se préparait en 31 ne saurait surprendre : le testament d'Antoine, dont la garde avait été confiée aux Vestales et qu'Octavien sut parfaitement exploiter en en donnant lecture devant les sénateurs, dut à lui seul heurter bien des sensibilités (rendant peu utile une propagande littéraire) et contribuer à propager l'image d'un homme indéfectiblement attaché à l'Orient, marionnette de la reine d'Egypte et oublieux des intérêts de sa patrie[838]. Beaucoup devaient être persuadés, les poètes comme les autres, que si la victoire revenait à Antoine, le centre du pouvoir se déplacerait de Rome à Alexandrie[839]. Quant aux éloges, il ne paraît pas qu'Octavien les ait attendus avec une particulière impatience. Ce qu'il voulait, c'était être le dédicataire de poèmes pour des raisons qui relèvent davantage de l'égocentrisme que de la politique. Plus généralement, tous les propos qui peuvent

[836] Parallèlement, certains éléments relèvent peut-être du discours officiel : ainsi la présentation d'Octavien en sauveur du monde ou le rôle d'Apollon. Mais ils paraissent relever plus de l'imprégnation (il n'y a pas de raison pour que les poètes aient été moins réceptifs que le reste de la population) voire de la conviction et/ou de la stratégie (cf. *infra*, p. 503 sq. et 569-570) que de la volonté consciente de répercuter une version établie par le pouvoir. Le fait que la présence de ces points n'a rien de systématique dans les poèmes montre assez la liberté d'évocation dont jouissaient les poètes. Sur les variantes entre les poèmes de Virgile, Horace et Properce, cf. M. L. Paladini, 1958 (selon elle, c'est Horace qui s'écarte le plus du discours officiel). Sur l'idée que les vers des poètes sur Actium sont l'écho d'une « propagande » active du pouvoir, cf. L. Marcien, 1956, p. 330.

[837] Sur Titius et Plancus, cf. Dion, L, 3.

[838] L'homme politique manipulé par une femme est peut-être un *topos* : ainsi, Dion Cassius présente Lucius Antonius comme le jouet de l'acariâtre Fulvie, l'épouse de son frère, ou du moins la présente-t-il comme son égal, ce qui en soi constitue déjà une anomalie (*id.*, XLVIII, 4, 3-4 ; 5, 3-4 ; 10, 4).

[839] Cf. *id.*, L, 4, 1. Que la vision des poètes ait été en partie biaisée ne saurait surprendre. On rappellera ici la remarque de Dion Cassius : *ἐν γὰρ δὴ τοῖς τοιούτοις τό τε ἀπολωλὸς πάντες ἀεὶ κατατρέχουσι καὶ τὸ κρατῆσαν τιμῶσι* (« dans ce genre de circonstances, en effet, tout le monde invective toujours le parti vaincu et honore le vainqueur », *id.*, XLVIII, 3, 2). Cette maxime rappelle une inclination de la nature humaine. On ne voit pas pourquoi les poètes y auraient complètement échappé.

apparaître comme ambigus (et qui expliquent que l'on pense que les poètes ont été instrumentalisés par le pouvoir) peuvent s'expliquer par d'autres raisons sur lesquelles nous aurons à revenir[840]. Nous pensons, en particulier, au thème de l'Age d'or dont nous n'avons pas mentionné ici les fréquentes évocations dans la poésie. Il appartenait à l'imagerie poétique bien avant que le discours et l'iconographie officiels ne s'en emparent à leur tour. Dès 40, Virgile se félicite dans la IV^e^ *Bucolique* du retour de l'Age d'or. L'idée était dans l'air et le thème devait naturellement être repris par celui qui serait le vainqueur des guerres civiles. Rien de décisif, donc, dans ce que nous venons de voir. D'autant que l'hypothèse d'une propagande littéraire rencontre d'autres limites, qui doivent moins au contenu des œuvres elles-mêmes qu'à l'environnement dans lequel elles étaient censées s'épanouir.

[840] L'ambiguïté des propos des poètes tendrait même plutôt à prouver qu'ils ne furent pas dupes de la présentation officielle qui était faite des victoires ou des adversaires par exemple. Ils le furent, en tout cas, beaucoup moins que certains auteurs postérieurs. On se réfèrera, entre autres, à Dion, L, 4, 3-4 ; 5 ; 6, 1 ; LI, 15, 4 ; Sénèque, *ad Luc.*, LXXXIII, 25 ; Plutarque, *Ant.*, 25, 1 et Florus, II, 21, 2-3. Et que dire de certains historiens modernes ? A titre d'exemple, on pourra se référer au portrait dressé d'Antoine par l'historien allemand O. de Wertheimer dans *Cléopâtre, reine des rois*, Paris, 1935, p. 169-184 (notamment).

Chapitre III

LA POESIE COMME VECTEUR DU DISCOURS POLITIQUE

On ne peut, à notre sens, s'interroger sur l'éventuelle instrumentalisation de la poésie sans étudier l'environnement dans lequel elle s'est intégrée. L'analyse philologique des textes est indispensable, elle ne saurait suffire. Il nous a semblé qu'au moins trois points étaient à prendre en compte : tout d'abord, la question du lectorat ou, plus exactement, du public susceptible d'être touché par le biais de la poésie. S'agissait-il de la population dans son ensemble ? Spontanément, la propagande est perçue comme s'adressant aux masses. Dans ce cadre, le théâtre pouvait-il jouer un rôle spécifique, délivrer sur une vaste échelle certains messages du pouvoir ? visait-on, plus modestement, un public restreint, plus ciblé et plus cultivé ? On pense, bien sûr, aux sénateurs et aux chevaliers. Il faut aussi se poser la question de la pertinence d'une instrumentalisation des poètes dans un contexte politique très particulier, celui de la *Res publica restituta*. Cette formule concerne au premier chef le régime augustéen dont elle constituait le maître-mot (même si l'expression est très peu attestée) mais, dès le triumvirat, la question de la restauration de l'Etat est prédominante. Les prétendants au pouvoir durent en tenir compte dans tous les domaines. Enfin, il pourra être utile de s'interroger sur les structures mentales à Rome, sur les modalités pour emporter une décision, pour entraîner les esprits. L'analyse devrait permettre de comprendre si la poésie pouvait s'intégrer dans le vaste processus de légitimation du pouvoir.

I- Un obstacle culturel : l'accès aux œuvres poétiques

Première question, structurelle, celle de l'accès aux œuvres, qui correspond en grande partie (mais pas uniquement) à la maîtrise de l'écrit. On sait que la lecture à Rome n'était pas tant silencieuse qu'orale et qu'elle permettait donc de s'adresser à un auditoire plus ou moins large. Certaines œuvres pouvaient aussi être représentées au théâtre et toucher un nombre important de personnes. Il s'agit, par conséquent, dans un premier temps, d'essayer de déterminer quel était le ou les public(s) visé(s) en cas d'instrumentalisation de la poésie. Quatre groupes sont à examiner : le lectorat anonyme des œuvres poétiques, les familiers des poètes, le public privilégié des *recitationes* et, enfin, l'assistance au théâtre. A chaque fois, il s'agira de s'interroger sur l'impact que pouvait avoir une propagande dirigée vers ces différents cercles[841].

[841] Les questions que nous allons aborder ici ont été abondamment traitées par la recherche des vingt dernières années. Il s'agira, pour nous, de tirer profit des conclusions proposées par ces études afin de les intégrer dans notre problématique.

1- A la recherche du lecteur anonyme

La lecture des recueils de poésie, seul chez soi ou en petit comité, pouvait présenter un intérêt politique dans la mesure où elle permettait de délivrer un message circonstancié et approfondi dans le calme de la *domus*. Cela ne va cependant pas sans poser question. Il n'est, en effet, pas aisé de savoir qui, concrètement, avait accès aux œuvres littéraires. Pour tenter d'y répondre, il est nécessaire d'aborder le problème du coût du livre et celui, tout aussi épineux, de l'alphabétisation. Ces deux points amènent à une autre interrogation : qui a bien voulu (et qui a pu) s'intéresser aux poètes et à leur production ? Il faut en outre s'interroger sur les intentions des poètes : ils ont pu vouloir toucher un public précis, plus ou moins large en fonction des œuvres et de leurs desseins propres.

1. 1- Le marché du livre à Rome

Il est, bien évidemment, difficile d'aboutir à des certitudes quant au commerce des livres, comme sur toutes les questions que nous allons maintenant aborder. On ne peut que constater le peu d'informations dont nous disposons pour notre période, les indices étant plus nombreux pour la seconde moitié du I^er^ siècle de n. è.[842]

Régulièrement, les chercheurs insistent sur le faible développement de la production et de la vente de livres à Rome (le fait que les sources n'évoquent pratiquement pas ce « marché du livre » est en soi un indice de sa moindre importance)[843]. Pourtant, le rôle du marché ne doit peut-être pas être trop minoré. M. Citroni, tout en reconnaissant l'importance de la circulation privée des textes, fournit quelques bons arguments en ce sens : selon lui, l'étendue du marché dépendait en partie du type d'ouvrage. Ainsi, Cicéron s'adressait, selon lui, à un lectorat *a priori* plus restreint que les poètes. Les grands traités comme ceux de Varron, les œuvres historiques fleuves comme celle de Tite-Live, ne trouvaient probablement pas leur place chez les libraires. Les ouvrages trop complexes, trop érudits ou trop spécialisés devaient sans doute trouver une autre voie pour atteindre le public. En revanche, il devait déjà y avoir des auteurs à la mode, notamment en poésie[844].

---

[842] Sur ce point, cf. G. Cavallo, 1983, p. 166-168 ; M. Citroni, 1995, p. 6 ; E. Valette-Cagnac, 1997, p. 140 sq. et R. J. Starr, 1987, p. 221 et 223. Sur les conditions de diffusion de l'écrit hors de Rome et d'Italie, les informations sont encore plus maigres, cf. les considérations de P. Fedeli, 1983, p. 97. On notera que, outre le témoignage des sources, la survie d'une œuvre ne saurait prouver sa grande diffusion dans l'Antiquité : l'*Histoire romaine* de Velléius Paterculus nous est parvenue pratiquement complète, alors que nous n'avons rien (ou quasiment rien) de Gallus ou de Varius dont les œuvres furent appréciées et reconnues (cf. G. Townend, 1996, p. 927-928).

[843] E. Rawson, 1985, p. 42-45 ; M. Citroni, 1995, p. 6 sq. Sur la diffusion de l'écrit et l'initiative privée, cf., également, R. J. Starr, 1987, et E. Valette-Cagnac, 1997, p. 142-158.

[844] M. Citroni, 1995, p. 15-17. Mais *quid* de l'*Enéide* éditée en vingt rouleaux de papyrus ?

L'état du marché dépendait aussi du nombre de librairies. Les témoignages ne permettent pas d'aller trop loin dans les conclusions. Catulle mentionne ces commerces où l'on achète des poèmes dont la qualité est souvent toute relative[845]. A l'époque augustéenne, les *Sosii* sont cités à deux reprises par Horace comme marchands[846]. Ce qui est certain, c'est que dès le I^er^ siècle avant n. è., pour les personnes de culture, le livre était devenu un cadeau classique, en particulier à l'occasion des Saturnales, et que pour l'acheter il était courant d'aller dans une librairie. Horace refusait d'y voir ses livres présents. Il se défiait d'un public anonyme, étranger, et moins cultivé que celui à qui il destinait ses vers : on a là une preuve irréfutable que les lecteurs ne se limitaient pas aux seuls représentants de l'élite sociale. La clientèle des libraires devait être constituée d'amateurs, d'un rang relativement modeste, qui n'avaient pas accès aux canaux privés de diffusion[847]. P. White et M. Citroni notent tous deux que le manque d'informations à notre disposition pour cette période ne doit pas induire en erreur : les librairies étaient, selon eux, déjà relativement nombreuses[848]. En dépit de ces nuances, M. Citroni prend soin de rappeler que le public littéraire ne représentait qu'une minorité restreinte de la population. Simplement, il ne faut pas la confondre uniquement avec l'élite la plus cultivée[849].

Le marché dépendait également de la demande potentielle (et donc du niveau de vie). Il est vraisemblable qu'il a existé des éditions relativement bon marché : au I^er^ siècle de n. è., Martial parle de manuscrits entre quatre et dix sesterces coexistant avec des éditions de luxe (la qualité du support et de la présentation devait, dans ce cas, être bien meilleure) dont le montant était beaucoup plus conséquent[850]. En lui-même, le prix de certains manuscrits ne paraît pas avoir été nécessairement

---

[845] Catulle, 14. Horace évoque aussi l'existence de librairies, cf. Horace, *A. P.*, 373.

[846] Horace, *Epist.*, I, 20, 2 et *A. P.*, 345. Ce sont les premières mentions d'un nom de libraire dans nos sources.

[847] Sur ces considérations, cf. M. Citroni, 1995, p. 12-15. En ce qui nous concerne, nous remarquerons que la réaction d'Horace présente aussi l'intérêt de prouver qu'il destine son propos à un public parfaitement ciblé et singulièrement restreint. Si le poète refusait les moyens d'une large propagation, il devient difficile de faire de ses poèmes le véhicule d'une propagande d'Etat.

[848] P. White, 1993, p. 51-52. Pour une opinion un peu différente, cf. P. Fedeli, 1989, p. 356-357.

[849] M. Citroni, 1995, p. 22 (par exemple). Aux membres de la classe sénatoriale, il faudrait ajouter les notables locaux, les techniciens de l'administration (scribes…), les militaires d'un certain rang, certains artisans (*id.*, p. 17).

[850] Sur cette question, cf. E. Rawson, 1985, p. 44-45 ; J. J. Phillips, 1985, p. 36-38 ; C. Salles, 1992, p. 164-165. Pour les éditions bon marché, cf. Martial, I, 66 et XIII, 3. Il s'agit de très brefs ouvrages. Il va de soi que des œuvres plus étoffées devaient coûter bien plus cher. Beaucoup de livres étaient en plusieurs volumes : cela contribuait à les renchérir. Pour une édition de luxe de certains poèmes, l'épigrammiste parle de cinq deniers (soit vingt sesterces, *id.*, I, 117, 17). A titre de comparaison, le même poète parle de relations avec des courtisanes (de la catégorie la plus basse, il est vrai) pour un ou deux as (*id.*, I, 103, 10 et II, 53, 7). P. Fedeli précise que la nécessité d'une main-d'œuvre très spécialisée pour copier les manuscrits, associée au prix de la matière première (le coût du papyrus, essentiellement) et au nombre de lecteurs potentiels restreint, plaident plutôt pour des prix relativement élevés même si une estimation fiable demeure impossible. Dans le cas de Martial, seules sa notoriété et l'ample diffusion pourraient expliquer les prix relativement bas (P. Fedeli, 1983, p.

exhorbitant. Nous sommes, il est vrai, à une époque légèrement plus tardive, et rien ne prouve formellement que des éditions à bas coût aient existé auparavant. Surtout, pour une bonne partie de la population, des prix même modérés devaient paraître conséquents pour un objet qui ne relevait pas de l'essentiel. Beaucoup de paysans et d'artisans n'avaient pour horizon que de subvenir au quotidien à leurs besoins élémentaires. Cicéron évoque la *misera ac ieiuna plebecula*[851]. Par ailleurs, plus qu'une question de prix, la lisibilité relative de nombre des éditions courantes (absence fréquente de ponctuation, mots non séparés) devait refroidir bien des ardeurs[852].

Pour acquérir un ouvrage, la patience était vertu. Un voyage à l'étranger n'était pas nécessairement inutile (du moins dans le cas des auteurs grecs). Certes, les choses devaient être plus simples pour les auteurs latins. Le livre XIII de Martial se vendait très bien, à en croire le poète lui-même. Il est vrai, le recueil était court et son prix modique. Notons aussi qu'il était acheté non pour être lu mais pour y trouver de quoi dédicacer poétiquement un cadeau que l'on envoyait à une tierce personne[853]. Mais il semble que les publications ne donnaient lieu en général qu'à un nombre très

---

93 ; *id.*, 1989, p. 362-363). Néanmoins, Juvénal cite un certain Codrus, pauvre (*nil habuit Codrus*), qui possédait quelques *libelli graeci*, qu'il perdit dans l'incendie de son *insula* (Juvénal, *Sat.*, 3, 203-222). On le voit : aucune certitude n'est possible dans ce domaine. La possibilité pour des catégories modestes d'acquérir quelques livres ne peut être écartée.

[851] « La basse plèbe misérable et famélique », Cicéron, *ad Att.*, I, 6, 11. Cf., également, le propos d'un tribun rapporté par Cicéron : *Non esse in ciuitate duo milia hominum, qui rem haberent* (« Il n'y a pas dans la ville deux mille hommes qui aient de la fortune »), *id*., *De off.*, II, 73. Cicéron ne conteste pas le chiffre donné par le tribun, mais les conséquences de tels propos. Le montant de la sportule était vraisemblablement inférieur à dix sesterces. C. Salles (1992, p. 164) note que le prix du *modius* de blé variait entre deux et quatre sesterces ; la plèbe frumentaire recevant cinq *modii* de blé par mois et par personne, le prix d'un ouvrage courant correspondrait donc à la nourriture d'une semaine.

[852] Cf. Augustin, *De doct. chr.*, III, 2, 2-5. Selon Fr. Desbordes (1990, p. 227-229), l'absence de règles bien établies quant à la ponctuation, la non séparation des mots, devait compliquer la lecture. Néanmoins, en fonction des copies, les situations étaient très variables. Cicéron se plaint cependant de leur mauvaise qualité : *De Latinis uero quo me uertam nescio ; ita mendose et scribuntur et ueneunt* (« Je ne sais vraiment où m'adresser pour les ouvrages latins : les copies, qu'on les fasse exécuter ou qu'on les achète, en sont si fautives ! »), Cicéron, *ad Q. fr.*, III, 5, 6. En outre, la faible maniabilité des « livres », encombrants, à la ponctuation rudimentaire et à l'écriture difficile à lire, pouvait dissuader d'acquérir des ouvrages. Une copie de l'*Enéide* équivalait à 20 rouleaux de papyrus ; 142 pour l'*Ab Vrbe condita* (cf. Martial, XIV, 190). Cela contribue à expliquer le petit nombre de copies (cf. K. Quinn, 1982, p. 80-81 ; E. Fantham, 1996, p. 37-38). Ce qui est sûr, c'est que le passage du *volumen* au *codex* dut faciliter la diffusion du livre. Il est néanmoins symptômatique que le *codex*, apparu à la fin du II^e^ de n. è., ait mis plus d'un siècle pour remplacer le *volumen*. L'innovation était pourtant d'importance : le livre ne constituait donc pas le moyen privilégié pour atteindre le public (*id.*, p. 81-82). Cf., aussi, E. Rawson, 1985, p. 42-46.

[853] Fl. Dupont, 1994, p. 14.

réduit de copies[854]. Par conséquent, tout paraît indiquer une faible organisation du marché du livre et sa difficulté à répondre à la demande[855].

Ces insuffisances imposaient un fréquent recours à la copie et aux canaux privés dont les lettres échangées entre Cicéron et Atticus donnent une idée. Atticus n'était en rien un éditeur professionnel comme nous pourrions l'entendre. Mais il aida l'ancien consul dans son activité de reproduction domestique et soutint la diffusion des écrits de son ami grâce à son vaste réseau d'amitiés (qui dépassait largement les frontières de Rome), ce que le seul marché ne pouvait permettre. Ce qui était vrai pour Cicéron, selon M. Citroni, peut être généralisé à l'ensemble de la période et même davantage[856]. L'importance des réseaux d'amitiés dans la diffusion des œuvres indique sans surprise que c'est dans la frange supérieure de la société que l'on trouvait essentiellement les lecteurs.

A côté des acheteurs, les auteurs eux-mêmes. Plus que sur l'achat de leurs poèmes, ils comptaient sur l'envoi de leur production à des amis (et notamment des amis de leurs *patroni*) ou à des personnalités influentes qui en feraient la publicité. Martial qui voyait ses livres dans les casiers des libraires, demande dans le même temps à des personnalités de les recommander pour les faire connaître[857]. Le souhait ici exprimé confirme l'hypothèse d'une filière marchande ne permettant qu'une diffusion assez restreinte des œuvres. Le poète, lui-même, faisait cadeau de certains de ses manuscrits[858]. Dès l'époque républicaine, la circulation privée des textes (don et prêt) constitua sans doute le moyen le plus courant et le meilleur pour faire connaître ses œuvres. Augustin témoigne de la perpétuation de ce système très artisanal dans la mesure où il condamnait à ne toucher qu'un public limité : « Pour ce qui est des livres de ma *Cité de Dieu* que nos Frères là-bas, à Carthage, ne possèdent

---

[854] K. Quinn, 1982, p. 171 ; P. Fedeli, 1983, p. 81 ; D. Porte, 1993, p. 133. Sur le marché du livre et sa capacité de production réduite (chaque marchand réalise ses propres copies), cf. R. J. Starr, 1987, p. 219-223. On peut, au passage, se demander à partir de quel nombre de copies on pouvait parler de forte diffusion. Pline le Jeune précise que l'éloge de Régulus écrit par le père de ce dernier, Marcus, célèbre avocat contemporain de Trajan, fut diffusé à un millier d'exemplaires, comme si ce chiffre était conséquent (Pline le Jeune, *Epist.*, IV, 7, 2). On notera que ce père zélé et affligé par sa peine, paraît avoir ressenti ce chiffre de mille copies comme un maximum. C'est pourquoi, il s'en remet aux décurions des villes de province pour pallier l'insuffisance de la diffusion et trouver des personnes qui feront des lectures publiques de l'éloge du nourrisson défunt. Sur la difficulté à tirer des conclusions de ce témoignage, cf. P. Fedeli, 1983, p. 95.

[855] D'autant qu'une certaine méfiance semble avoir existé à l'encontre du marché privé : « i venditori di libri erano considerati l'ultima risorsa : mentre dei testi riprodotti dai propi copisti si poteva accertare l'accuratezza, con i libri venduti dai librai ciò non era possibile e il compratore era costretto a fidarsi dell'onesta del venditore, correndo grossi rischi. […] A chi desiderava acquistare libri si consigliava quindi di farsi accompagnare da una persona esperta, in grado di valutare la qualità della copia offerta » (L. Casson, 2001, p. 80-81).

[856] M. Citroni, 1995, p. 7-8. Au I^{er} siècle de n. è., selon l'auteur, les choses évoluèrent un peu et le marché vit son importance gonfler. La même idée est défendue par R. J. Starr, 1987, p. 222.

[857] Martial, IV, 1, 82.

[858] *Id.*, VII, 84. On voit aussi le poète faire porter l'un de ses livres à Pline. Cf., également, Cicéron, *ad Att.*, XII, 6, 2.

pas encore, je te prie de bien vouloir donner à ceux qui te le demanderont toute facilité pour en prendre copie. Tu ne les donneras pas à un grand nombre de gens, mais tout au plus à un ou deux, et eux-mêmes à leur tour les donneront aux autres[859]. » On comprend que ce système excluait une très grande majorité de la population.

L'existence de bibiothèques ne pouvait faciliter l'accès au livre et pallier les insuffisances du marché[860]. Longtemps, pour uniques bibliothèques, il n'y eut que celles des nobles dans leurs villas (et, bien souvent, les mieux achalandées d'entre elles paraissent s'être trouvées hors de Rome, en Campanie notamment[861]). Ce n'est qu'avec Pollion qu'elles devinrent publiques (le projet de Jules César n'ayant pas vu le jour[862]). L'*Atrium Libertatis* ne fut ouvert qu'aux alentours de 38 (et son fonds devait en grande partie être composé des œuvres qui constituaient le butin des guerres menées par Pollion)[863]. La bibliothèque du Palatin et celle du Portique d'Octavie dans la partie méridionale du Champ de Mars virent le jour quelques années plus tard[864]. Une chose paraît certaine : les bibliothèques publiques étaient peu nombreuses, leurs fonds en cours de constitution, et aucune ne pouvait rappeler celles d'Alexandrie ou de Pergame[865]. Si l'on s'en tient à la bibliothèque de l'*Atrium Libertatis*, le fait que parmi les bustes des grands écrivains seul figurait Varron comme auteur vivant

---

[859] « Lettre inédite de Saint Augustin relative au *de Ciuitate Dei* », citée par E. Valette-Cagnac, 1997, p. 152. Sur les limites du public susceptible d'être touché, cf. Cicéron, *ad Att.*, XIII, 21a. Sur le rôle du *patronus* dans la circulation des œuvres, cf. *infra*, p. 396-398.

[860] A. Langie (1908 p. 151) pense que l'accès aux bibliothèques n'était pas libre et qu'il fallait un certain degré de culture pour obtenir l'autorisation d'y pénétrer. Il se fonde sur Quintilien, *I. O.*, XI, 3-4 et Ovide, *Tr.*, III, 1, 79 et 82 (les exemples donnés ne nous paraissent cependant pas pertinents).

[861] Cf. E. Rawson, 1985, p. 39-42. Sur les bibliothèques, cf., également, K. Quinn, 1982, p. 125-128 ; C. Salles, 1992, p. 172-174 et 182 sq. ; P. Gros, 1996, p. 363-365 ; L. Casson, 2001, p. 65 sq. et, en particulier, p. 70 sq.

[862] Suétone, *Iul.*, 44, 4. Le projet avorté montre que l'idée était dans l'air.

[863] La bibliothèque vit le jour après la victoire de Pollion contre les Illyriens grâce à l'argent du butin. Son triomphe date de 39. Sur cette bibliothèque, cf. Ovide, *Tr.*, III, 1, 71-72 ; Pline l'Ancien, *H. N.*, VII, 115 et 35, 10 ; Isidore, *Orig.*, 6, 5, 2. Sur cet édifice, cf. A. Langie, 1908, p. 41-45 (l'auteur note qu'il est possible qu'à la mort de Pollion, Auguste ait pris possession des lieux puisqu'Ovide laisse entendre lors de son exil que la bibliothèque, privée à l'origine, était désormais soumise au même règlement que les autres, cf. Ovide, *Tr.*, III, 1, 71-72) et L. Casson, 2001, p. 83.

[864] En 28 avant n. è. pour la bibliothèque palatine. Sur cet édifice, cf. Suétone, *Aug.*, 29, 4. La datation est plus incertaine pour la *Porticus octaviae* : Dion Cassius dit qu'il fut édifié après la victoire contre les Dalmates, avec le butin de guerre, peut-être dès 33 donc (Dion, XLIX, 43, 8). Mais, selon Plutarque, la bibliothèque ne fut fondée par Octavie que bien plus tard, en mémoire de Marcellus, son fils, mort en 23. Peut-être y a-t-il ici une confusion avec le théâtre de Marcellus qui lui était voisin. Sur ces bibliothèques, cf. A. Langie, 1908, p. 45-56 et L. Casson, 2001, p. 84-85.

[865] La bibliothèque d'Alexandrie, qui fut fondée au III^{e} siècle et brûla en 47 avant n. è., comptait quelques sept cent mille ouvrages (Aulu-Gelle, *N. A.*, VI, 17). A Pergame, on pouvait consulter deux cent mille volumes (Plutarque, *Ant.*, 58, 9).

tend à montrer qu'il n'était pas aisé pour les contemporains d'y accéder. En revanche, la bibliothèque du Palatin accueillait volontiers les Modernes[866]. Trois bibliothèques récentes, c'était assez peu pour une vaste agglomération comme Rome. Cela montre au moins que la ville n'était pas un grand centre culturel où l'accès à la littérature était aisé, même si les choses étaient en cours d'évolution.

1. 2- L'alphabétisation à Rome

Indépendamment de ces questions de coût, de lisibilité des œuvres, de facilité d'accès aux ouvrages (librairies, bibliothèques), d'intérêt pour la littérature, le niveau d'alphabétisation interdisait, pour ainsi dire, la version écrite des poèmes à la très grande majorité de la population. C'est du moins ce qui ressort des travaux récents concernant cette question. Les études de W. V. Harris ont montré, à rebours de ce qu'avait longtemps retenu l'historiographie romaine, que l'alphabétisation était restreinte, environ 15% de la population[867]. Il est vraisemblable que si l'on ne prenait en compte que ceux qui savaient lire, ce taux serait plus élevé et pourrait peut-être concerner une majorité de la population romaine. D'autant que l'école ne devait pas être le seul lieu où l'on apprenait les rudiments de la lecture. L'importance de l'écriture publique à Rome (« Roman cities, some of them anyway, were full of things to read[868] ») tend d'ailleurs à confirmer une compétence relative assez répandue dans ce domaine[869]. Mais, alors, c'est la question du niveau de maîtrise de la lecture qui se pose dans une société où l'accès au seul enseignement primaire était loin d'être généralisé[870]. Car il y a loin du

[866] Ovide, *Tr.*, III, 1, 63 ; Suétone, *Aug*., 29. Sur cette question, cf. *infra*, p. 450.

[867] Sur la faiblesse de l'alphabétisation à Rome, cf. W. V. Harris, 1983, p. 87-111. 20 à 30% des hommes auraient été alphabétisés contre moins de 10% pour les femmes (pour l'alphabétisation des femmes, cf., également, G. Cavallo, 1983, p. 176 et E. Rawson, 1985, p. 46-48). Et encore ne s'agit-il là que de l'Italie (W. V. Harris, 1989, p. 259 et 266). Car pour l'ensemble de l'Empire, le taux d'alphabétisation chuterait vraisemblablement (5 à 10% pour les provinces occidentales, *id.*, p. 272). Ces chiffres ne sont que des indications et la méthode de W. V. Harris a parfois été (quelque peu injustement) contestée car survalorisant le rôle de l'école (il était pourtant conscient de ce danger, cf. *id.*, p. 233 et *id.*, 1983, p. 91 et 95). Cl. Nicolet (1976, p. 479-480 et p. 517-518), pour sa part, estime que le niveau d'alphabétisation était relativement élevé car il était indispensable au développement des activités civiques. C'est pourquoi, selon lui, une propagande littéraire était susceptible de former l'opinion. Sur l'idée que l'historiographie a trop longtemps majoré le degré d'alphabétisation à Rome, cf. W. V. Harris, 1983, p. 88-93.

[868] *Id.*, p. 91 : W. V. Harris fait part ici d'une idée commune. Pompéi est un exemple (représentatif ?) de ces villes (*id.*, p. 102-103).

[869] Même si cette profusion d'écritures ne prouve rien en elle-même : M. Corbier (1987, p. 58) précise que les mégapoles des pays en développement montrent qu'il n'y a pas de corrélation entre ce constat et un degré d'alphabétisation élevé (sur l'importance de la présence de l'écrit dans l'espace public, cf. *id.*, p. 27-60).

[870] Ici encore, difficile d'avoir des certitudes. H.-I. Marrou a montré que beaucoup de Romains ne dépassaient pas l'enseignement primaire, qui ne commençait que vers sept ans et ne durait que jusque vers dix-onze ans, et dont les buts uniques étaient de savoir lire, écrire et calculer. Reste à connaître la propension des jeunes Romains

décryptage d'un texte épigraphique (qui bien souvent fait appel à la mémorisation de formules) à la compréhension d'un texte poétique. La réflexion, souvent citée, d'un personnage du *Satiricon*, Hermeros, est symptomatique : *Non didici geometrias, critica et alogas naenias, sed lapidarias litteras scio, partes centum dico ad aes, ad pondus, ad nummum*[871].

Le travail de W. V. Harris demeure incontournable et a permis de revenir sur certaines erreurs de perspective. Pour autant, d'aucuns n'ont donc pas manqué de nuancer ses conclusions en soutenant un degré d'alphabétisation assez élevé, mais en précisant ce qu'ils entendaient par « alphabétisation ». Ainsi, M. Corbier qui, devant la quasi impossibilité de donner des chiffres fiables (elle rejoint sur ce point l'opinion de G. Cavallo et de M. Citroni[872]) s'intéresse essentiellement aux niveaux de lecture, souligne que, même s'il faut l'envisager avec précaution, on ne peut négliger la place de l'écrit dans l'espace public (inscriptions officielles, mais aussi toute l'épigraphie du quotidien : sur les objets courants, la céramique, les amphores pour en préciser le contenu, les graffitis). Selon la chercheuse, l'omniprésence de l'écrit témoigne d'une « alphabétisation pauvre, largement répandue », dépassant par cette formule les conclusions plus limitatives de W. V. Harris, d'une part, et la catégorisation de l'anthropologue J. Goody, inadaptée : « tout un champ de l'écriture publique est compatible avec un niveau inférieur de la capacité de lire[873]. » Pour le sujet qui nous concerne ici, les travaux de M. Corbier tendent à prouver que, pour l'immense majorité des Romains, l'accès et la compréhension des

---

à fréquenter cette école. Le coût paraît en avoir été modique, mais l'auteur se fonde sur un édit de Dioclétien daté de 301 : celui-ci fixe le salaire du *magister* à cinquante deniers par élève et par mois. Parallèlement, le boisseau de froment coûtait cent deniers. Pour gagner autant qu'un ouvrier qualifié, il fallait donc trente élèves… Or il est loin d'être évident que chaque maître ait eu autant d'élèves, d'autant que certains étaient obligés de chercher des emplois complémentaires. Les écoles pouvaient être relativement nombreuses, mais toujours petites, gérées par un seul maître, peut-être parfois aidé d'un assistant. Les classes devaient, par conséquent, être assez réduites et beaucoup de Romains n'avaient donc pas accès à cet enseignement de base (H.-I. Marrou, 1948, p. 66). Si les *grammatici* étaient mieux payés, beaucoup eurent une vie misérable (Suétone, *De gramm.*, 9, 1 : un certain L. Orbilius Pupillus, d'une certaine renommée, mourut pauvre, logeant sous les toits). La question de la diffusion de l'enseignement hors de Rome est plus incertaine encore. A titre d'indice, on parlait punique aux environs d'Hippone au temps d'Augustin, celtique en bien des localités gauloises du Bas-Empire (H.-I. Marrou, 1948, p. 102). Sur l'école, cf., également, M. A. Manacorda, 1983, p. 198-209.

[871] « Je n'ai pas appris la géométrie, la critique, et autres foutaises, mais je sais lire mes lettres sur la pierre, et je sais diviser jusqu'à cent selon le métal, le poids, la monnaie », Pétrone, *Satir.*, 58, 7.

[872] G. Cavallo, 1983, p. 167. Le chercheur italien pense qu'il ne faut pas trop limiter la capacité de lire et d'écrire et insiste sur l'importance relativement grande d'un semi-alphabétisme (*id.*, p. 173-180). Comme M. Corbier, il penche donc pour des niveaux d'alphabétisation très divers. Pour M. Citroni, cf. 1995, p. 3.

[873] M. Corbier, 2006, p. 74. Sur « l'alphabétisation pauvre » (au sens de rudimentaire), *id.*, p. 75 et *id.*, 1987, p. 57-60. J. Goody parle de trois types de sociétés : celles sans écriture, celles à alphabétisation restreinte, celles à alphabétisation de masse. C'est avec raison que M. Corbier note que cette grille de lecture n'est pas suffisamment fine pour l'historien puisque c'est le second cas que l'on rencontre le plus souvent (*id.*, p. 78).

textes littéraires étaient impossibles de par leur complexité[874]. La majorité de la population était constituée de semi-alphabétisés, maîtrisant un nombre de mots restreint, des abréviations courantes, dans le cadre d'une syntaxe simplifiée. Sa capacité de lecture, que l'on devine hésitante, était relative, relevant du déchiffrage des lettres une à une, du moins quand il s'agissait de grandes capitales, ou de mots mémorisés. La cursive n'était, vraisemblablement, pas accessible à cette partie de la population[875]. Le niveau de langue associé au niveau culturel des textes poétiques (plusieurs poètes, Properce en premier lieu, sont relativement hermétiques) devaient constituer des obstacles rédhibitoires. On se rappellera, à ce sujet, le conseil de Fronton au jeune Marc Aurèle : dans ses discours au peuple, il lui faudrait éviter les mots rares, les métaphores obscures ou inhabituelles afin qu'elles se gravent dans les mémoires[876]. On retrouve, ici, le souci qu'avait Auguste lui aussi d'une langue simple et claire. La plupart des Romains ne lisaient, par conséquent, vraisemblablement jamais un vrai livre[877]. Et si l'on veut bien se souvenir que toute propagande suppose une lecture simple et immédiatement compréhensible, l'intérêt politique des poèmes s'en trouve fortement diminué. Il n'est pas inutile, pour terminer sur cette question, de rappeler une anecdote d'Aulu-Gelle qui ne concerne pas précisément le menu peuple. Elle en est d'autant plus instructive. Il relate la mésaventure d'un fat, rencontré dans une bibliothèque, qui se vantait d'être le seul à comprendre les *Satires Ménipées* de Varron. Sommé d'en faire la preuve, on lui imposa de lire l'un des livres : *Sed quid deinde dicam ? Non audeo hercle postulare, ut id credatur mihi. Pueri in ludo rudes, si eum librum accepissent, non hi magis in legendo deridiculi fuissent ; ita et sententias intercidebat et uerba corrupte pronuntiabat. Reddit igitur mihi librum multis iam ridentibus*[878]. Certes, l'homme dépareillait au milieu de ses pairs. Cela montre néanmoins que même dans les catégories favorisées, la lecture n'allait pas toujours de soi.

---

[874] *Id.*, 2006, p. 73.

[875] *Id.*, p. 73-75, 83 et 89-90.

[876] Fronton, *ad M. Caes.*, 3, 1. On se souviendra aussi du propos de Cicéron : *Poetas omnino quasi alia quadam lingua locutos non conor attingere* (« Quant aux poètes, ils ont pour ainsi dire un langage à part, et je ne cherche pas à m'élever jusqu'à eux », Cicéron, *De or.*, II, 61). Il ne faut, bien sûr, pas être dupe du propos. Il montre, néanmoins, que la compréhension de la poésie était réputée difficile.

[877] E. Rawson, 1985, p. 50-51. M. Citroni (1995, p. 433) confirme que lorsque Horace ou Properce abordent des sujets plus généraux, ce n'est pas pour autant qu'ils s'adressent à un auditoire plus large : plus que jamais, leur style est ardu. La prétention à une certaine sophistication coupait certainement les poètes de la grande masse du public.

[878] « Mais que dire ensuite ? je n'ose pas, ma foi, demander qu'on me croie. Des enfants ignorants à l'école, s'ils avaient reçu ce livre, n'auraient pas été plus risibles en lisant, tant il hachait les phrases et prononçait les mots de façon vicieuse. Il me rend donc mon livre au milieu de rires déjà nombreux », Aulu-Gelle, *N. A.*, XIII, 31, 8-10, T. P.). Le malheureux ne put, en guise d'excuse, qu'alléguer des yeux malades qui l'empêchaient de distinguer certaines lettres. On notera qu'Aulu-Gelle précise que le manuscrit bénéficiait d'un texte très pur et d'une écriture très nette : on retrouve l'idée que beaucoup de manuscrits, et d'autant plus quand ils étaient bon marché, devaient être difficiles à déchiffrer, obstacle supplémentaire pour ceux dont la lecture était hésitante.

Les graffitis retrouvés sur les murs de Pompéi ne disent pas grand chose sur la diffusion en profondeur dans la population des œuvres des poètes les plus connus. D. Joly a recensé une soixantaine de graffitis citant l'œuvre de Virgile, majoritairement extraits de l'*Enéide* (une quarantaine, contre une quinzaine pour les *Bucoliques*, pourtant adaptées au théâtre, et deux pour les *Géorgiques*). Il semble que beaucoup soient le fait d'écoliers[879]. C'est du moins ce que laisse à penser leur localisation (sur les colonnes du Portique de la Palestre sur le forum, notamment). Les graffitis retrouvés montrent que c'est en poète de l'amour que le Virgile des *Bucoliques* eut des résonances populaires, loin des préoccupations plus complexes de l'auteur[880]. Pour sa part, G. Cavallo note la qualité relative des graffitis (à caractère littéraire ou non) retrouvés : ils tendent à révéler des compétences en matière d'écriture qu'il ne faut pas exagérer[881]. En aucun cas, ils ne sauraient être le témoignage d'une alphabétisation de masse[882]. En outre, il serait utile de pouvoir dater ces graffitis. Ce qui est certain, c'est que le nombre de références à Virgile indique la primauté qui fut la sienne dans l'enseignement. Le rôle de l'école dans la connaissance des œuvres poétiques induit que les graffitis sont postérieurs à 25 avant n. è. et à l'initiative d'Epirota[883]. La destruction de Pompéi en 79 de n. è., à la suite de l'éruption du Vésuve, laisse à penser que les graffitis datent des années précédant la catastrophe. Il s'agit donc, pour nous, de témoignages tardifs qui permettent uniquement de conclure sur la diffusion de Virgile dans une ville italienne près d'un siècle après sa mort. A l'époque d'Octavien/Auguste, et en particulier durant les années décisives (les guerres civiles et l'instauration du Principat), l'enseignement scolaire ne fut sans doute d'aucune utilité pour populariser les vers des poètes.

Des œuvres purent, en dépit du faible degré d'alphabétisation de la société romaine, aux dires des poètes eux-mêmes, connaître un franc succès. Ainsi l'*Enéide*. Auguste s'empressa de la faire

---

[879] Sur l'idée que les graffitis furent surtout le fait d'écoliers, cf. D. Joly, 1978, p. 97-98. Rien de systématique, cependant, comme le prouve un graffiti citant un vers de la sixième *Bucolique* (*det mihi Damoeta felicior quam Phasiphae ; haec omnia scripsit Zosimus*, *CIL*, IV, Suppl. 2, 5007, p. 571 : il s'agit vraisemblablement d'un esclave grec).

[880] D. Joly, 1978, p. 104. Cf., également, C. Salles, 1992, p. 191.

[881] G. Cavallo, 1983, p. 174-175. Les inscriptions pariétales à caractère littéraire sont, d'ailleurs, relativement peu nombreuses.

[882] W. V. Harris, 1983, p. 102 sq. On retrouvera des considérations du même genre chez G. Townend (1996, p. 928) : « The evidence for the familiarity of the great writers outside the educated elite is very small, almost limited to the few tags written on the walls of Pompeii, which do not extend far beyond *arma uirumque* and *conticuere omnes* (the openings words of the first two books of the *Aeneid*) and a variety of odd lines from different parts of the same poem, evidently employed for writing exercises, from places as remote as Masada and Vindolanda. » W. V. Harris (1983, p. 110-111) se demande aussi si Pompéi est bien représentative des villes d'Italie. Nulle part ailleurs les archéologues n'ont retrouvé cette profusion de graffitis, pas même à Herculanum ou à Ostie. Le degré d'alphabétisation des habitants de cette cité est peut-être lié à la prospérité de la ville au début du Principat.

[883] Qui introduisit l'étude de poètes latins contemporains, en premier lieu Virgile, dans son enseignement.

publier par Varius et Plotius Tucca après la mort de Virgile. D'une certaine manière, Properce lui avait, par avance, fait une belle publicité. Son enthousiasme, après avoir entendu certains passages du poème quelques années plus tôt, sans doute lors d'une *recitatio*, était propre à attiser la curiosité : *Cedite Romani scriptores, cedite Grai ! / Nescio quid maius nascitur Iliade*[884]. Ovide, dans les *Métamorphoses* et dans les *Fastes*, en recommande la lecture. Plus tard, Martial parlera de petites éditions de luxe, tandis que Néron voudra jouer au théâtre le rôle de Turnus. Des vers de l'*Enéide*, nous l'avons rappelé, ont été retrouvés sur les murs de Pompéi. Par ailleurs, Properce paraît vanter le succès du *Monobiblos* auprès de ses contemporains : *Tu loqueris, cum sis iam noto fabula libro / et tua sit toto Cynthia lecta foro ?*[885] Plus généralement, on aime – dit-il – à lire ses vers[886]. Horace vante l'impact de ses satires : s'il s'attaque dans ses vers à quelqu'un, […] *insignis tota cantabitur urbe*[887]. Mais la *tota urbs*, c'est la Rome mondaine, « celle qui compte », celle qui est apte à apprécier une œuvre littéraire de qualité : *Saepe stilum uertas, iterum quae digna legi sint / scripturus, neque te ut miretur turba labores, / contentus paucis lectoribus*[888]. Le succès d'une œuvre témoigne uniquement d'une bonne réception dans des cercles restreints, ceux que les poètes, dédaigneux des foules, cherchent à toucher[889]. Cela ne signifie pas que la diffusion des œuvres ne dépassait pas les limites étroites de cette population. Mais cela montre que ce qui importait aux poètes, c'était de plaire à cette frange et qu'ils n'essayèrent pas d'adapter leur propos à un cercle plus vaste.

Au final, les lecteurs des poètes se trouvaient sans doute principalement dans les milieux sénatoriaux et équestres et, peut-être, chez certaines épouses et certains affranchis. Il est probable que la plupart des artisans et centurions se soient peu intéressés à la poésie. Il est, par conséquent, vraisemblable qu'il faille conclure, avec M. Citroni et W. V. Harris, que la lecture était une pratique minoritaire. Cela rend son intérêt pour le pouvoir relatif. A moins de cibler un public précis (les franges supérieures de la société) ou que l'oralité ne compense la difficulté d'accéder directement aux œuvres.

---

[884] « Cédez le pas, écrivains romains, et vous, Grecs, cédez le pas ; je ne sais quoi va naître de plus grand que l'*Iliade* », Properce, II, 34, 65-66.

[885] « Et c'est toi qui tiens ce langage ! Mais depuis que ton livre a fait parler de toi, sur la place tout le monde le sait, pour l'avoir lu, que Cynthie fut ta maîtresse », *id.*, 24, 1-2.

[886] *At Musae comites et carmina cara legenti* (« J'ai les Muses pour compagnes ; on aime à lire mes vers »), *id.*, III, 2, 15.

[887] « […] toute la ville redira son nom bafoué », Horace, *Serm.*, II, 1, 46. Le vers, inclus dans le premier poème du livre II, semble indiquer que le premier volet du recueil avait connu un succès certain.

[888] « Retourne souvent ton poinçon, si tu veux écrire des œuvres dignes qu'on les relise, et ne te mets pas en peine d'être admiré de la foule, satisfait d'un petit nombre de lecteurs », *id.*, I, 10, 72-74.

[889] Cf. *infra*, p. 562-563. A. La Penna (1963, p. 158) a raison d'écrire que jamais la littérature augustéenne ne fut une littérature vraiment populaire.

2- Les cercles de privilégiés : des amis des poètes aux *recitationes*

On a souvent souligné que la culture romaine était plus orale qu'écrite. Il est, par conséquent, légitime de se demander si les poèmes purent bénéficier de l'oralité pour toucher un public plus vaste que ce que permettaient les livres dont, nous venons de le voir, l'accès était somme toute difficile[890]. Les lectures publiques et la représentation de pièces au théâtre étaient l'occasion de toucher une masse importante de personnes.

2. 1- Les familiers du poète : le cercle des « élus »

Ce petit groupe, très important aux yeux des poètes, est aussi le moins intéressant pour nous (du moins dans un premier temps). Il s'agit du cercle étroit des relations personnelles des poètes, une sorte de public d'élus, qui bénéficiait des lectures avant la « publication » définitive des textes et qui avait à jouer un rôle de critique[891]. Horace y fait régulièrement allusion et le désigne comme son public de référence, celui qui dispose des compétences et de l'honnêteté nécessaires pour que le poète puisse amender ses vers. Il nomme, dès l'époque des *Satires*, plusieurs personnalités à qui il lui importe de plaire : *Plotius et Varius, Maecenas Vergiliusque, / Valgius et probet haec Octauius optimus atque / Fuscus et haec utinam Viscorum laudet uterque ! / Ambitione relegata te dicere possum, / Pollio, te, Messalla, tuo cum fratre, simulque / uos Bibule et Serui, simul his te, candide Furni, / compluris alios, doctos ego quos et amicos / prudens praetereo ; quibus haec, sint qualiacumque, / adridere uelim, doliturus, si placeant spe / deterius nostra*[892]. Quintilius Varus, à qui Horace dédia une ode après sa

[890] Sur le rôle de cette oralité, cf. T. P. Wiseman, 1982, p. 36. K. Quinn (1982, p. 82-93) note que c'est une erreur de notre temps de croire qu'on ne connaît un livre que quand on l'a lu soi-même. L'oralité a joué un rôle dès l'époque grecque, en particulier aux temps homériques. L'auteur compare le texte écrit aux partitions musicales aujourd'hui : si on l'acquiert, c'est dans le but qu'il soit lu par un lecteur ou comme souvenir d'une exécution. En d'autres termes, le livre n'est pas le biais le plus traditionnel par lequel le public a accès à une œuvre littéraire.

[891] Sur cette question, cf. D. Porte, 1993, p. 123-130 et D. Voisin, 2000, p. 469-476. Nous avons mis le terme publication entre guillemets car il sous-tend que les ouvrages se retrouvent sur les étals des libraires : il n'est donc pas adéquat. Il n'y a d'ailleurs pas de terme spécifique en latin pour l'action de publier puisque *publicare*, *edere*, *diuulgare* ou *emittere* sont cités dans d'autres contextes (sur ce point, cf. K. Quinn, 1982, p. 78 ; P. V. Cova, 1989, p. 95 sq. ; E. Valette-Cagnac, 1997, p. 142 et 146 : cette dernière précise que la publication correspond au moment où des tiers n'interviennent plus dans la genèse de l'œuvre et que le texte ne subira plus de modification, après la *recitatio* donc, lorsque les amis envoient eux-mêmes des copies à leurs connaissances. On conçoit que, dans un tel système, la diffusion soit demeurée restreinte. Cf., également, M. Citroni, 1995, p. 10. Sur les principales étapes de la diffusion, cf. P. Fedeli, 1983, p. 87-97).

[892] « Que Plotius et Varius, Mécène et Virgile, et Valgius et l'excellent Octavius, et Fuscus approuvent ce que j'écris ; et puissent les deux Viscus te louer ! Je puis, sans aucun esprit d'intrigue, te nommer, Pollion, toi aussi Messalla, ainsi que ton frère ; vous, en même temps, Bibulus et Servius, et, avec ceux-ci, toi, sincère Furnius, et

mort, est l'exemple parfait de ces familiers en qui le poète a toute confiance : *Quintilio siquid recitares : 'Corrige, sodes, / hoc' aiebat 'et hoc' ; melius te posse negares, / bis terque expertum frustra ; delere iubebat / et male tornatos incudi reddere uersus. / Si defendere delictum quam uertere malles, / nullum ultra uerbum aut operam insumebat inanem, / quin sine riuali teque et tua solus amares*[893]. Ces quelques personnes sont avant tout, comme Tibulle, des juges loyaux des vers qui leurs sont soumis[894]. Pour autant, le poète, à l'image d'Ovide, n'est pas toujours enclin à suivre le conseil de ses amis[895]. Cicéron souligne le naturel de cette démarche : quel que soit le domaine, quand on est indécis, il est logique de faire appel à des hommes d'expérience. Les peintres, sculpteurs et poètes, poursuit-il, suivent cette démarche : ils veulent que leurs œuvres soient vues ou entendues par d'autres afin d'en rectifier ce qu'il y a de défectueux[896]. Il ne s'agit, par conséquent, pas du tout de personnes à qui l'on souhaite délivrer un message politique et que l'on voudrait influencer. Ce qui intéressait ici, c'était la forme. Les Romains étaient très pointilleux sur les questions de syntaxe, de grammaire, de vocabulaire. Ils vouaient un culte à la pureté de l'expression. Et l'on attendait beaucoup de ses amis car, s'ils négligaient leur rôle, les conséquences pouvaient être fâcheuses : après la publication, les critiques à l'encontre d'un ouvrage pouvaient être rudes. Donat s'en fait l'écho en ce qui concerne les poèmes virgiliens qui, apparemment, ne manquèrent pas de détracteurs[897]. En outre, la mise en exergue de la franchise, de l'honnêteté, interdisent l'idée d'une manipulation de la part du poète à l'encontre de ses amis, et ce au bénéfice du pouvoir[898]. L'intérêt de ce cercle est purement esthétique, il est réunion

---

plusieurs autres, hommes savants et mes amis, que je passe sous silence, mais non par oubli : je voudrais qu'à tous ceux-là mes vers, tels qu'ils sont, pussent sourire ; et je serais malheureux s'ils leur plaisaient moins que je ne l'espère », Horace, *Serm.*, I, 10, 81-90.

[893] « Lisait-on quelque chose à Quintilius ? 'Corrige-moi ceci, s'il te plaît, disait-il, et encore ceci' ; si l'on répondait qu'on ne pouvait faire mieux, que deux ou trois fois on avait essayé vainement, il invitait à détruire et à remettre sur l'enclume les vers mal tournés. Si l'on aimait mieux défendre l'endroit faible que d'y rien changer, il ne disait plus mot et ne prenait pas une peine inutile pour empêcher l'auteur de s'aimer seul sans avoir de rivaux », *id.*, *A. P.*, 438-444. Pour l'ode dédiée à Quintilius Varus, cf. *id.*, *Carm.*, I, 24.

[894] Tibulle est qualifié de *candidus iudex* (*id.*, *Epître*, I, 4, 1).

[895] Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, II, 2, 12. L'auteur conserve sa liberté et est libre de suivre ou non les conseils de ses proches. Ovide, en d'autres occasions, se montrait très attentif à l'avis formulé, cf. Ovide, *Pont.*, II, 4, 13-18.

[896] Cicéron, *De off.*, I, 147.

[897] Donat, 43-46. Les poèmes de Virgile donnèrent lieu à des parodies. Ce qui était reproché au poète, semble-t-il, c'était des questions de style (cf., notamment, la critique de M. Vipsanius que l'on identifie parfois avec Agrippa), des erreurs historiques et les emprunts trop nombreux à Homère. Il ne paraît pas qu'on ait eu à lui reprocher d'avoir mis son art au service d'une cause.

[898] Cette loyauté de la part des deux parties est mise en exergue par Pline le Jeune : *Librum tuum legi et quam diligentissime potui adnotaui quae commutanda, quae eximenda arbitrarer. Nam et ego uerum dicere adsueu, et tu libenter audire. Neque enim ulli patientius reprehenduntur, quam qui maxime laudari merentur. Nunc a te librum meum cum adnotationibus tuis exspecto. O iucundas, o pulchras uices ! Quam me delectat quod, si qua*

d'esthètes, voire d'experts. Encore faudrait-il se méfier de cette idée de réunion puisque Horace paraît parler de liens personnels avec chacune des personnes qu'il cite. Contrairement à ce qui se passait lors des *recitationes*, il est probable que ces familiers n'étaient pas réunis, mais consultés les uns après les autres, le plus souvent par l'envoi d'une copie qui devait, ensuite, être retournée annotée pour correction à l'auteur.

2. 2- Objectif des *recitationes*

Les poèmes touchaient en second lieu un cercle élargi de privilégiés, ceux qui avaient la possibilité d'assister à des lectures publiques des œuvres en présence de l'auteur : les *recitationes* (qui se multiplièrent à l'époque augustéenne et permirent une diffusion orale des œuvres)[899]. *A priori*, elles purent être l'occasion de toucher la partie la plus cultivée et influente de la population.

Les poètes qui nous intéressent participèrent-ils à ces *recitationes* ? Il est difficile de répondre à cette question. Les réticences d'Horace laissent à penser que tel fut le cas[900]. Il semblerait que Virgile y ait aussi participé, mais c'est un commentaire de Servius qui le laisse présumer[901]. La lecture des *Géorgiques* à Octavien en 29, en compagnie de Mécène, s'inscrit plutôt dans le cadre des lectures entre familiers[902]. Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de savoir duquel de ces deux cercles les poètes parlent. Ainsi Ovide paraît mélanger les deux dans les vers suivants : *Saepe suas Volucres legit mihi grandior aeuo, / quaeque nocet serpens, quae iuuat herba, Macer ; / saepe suos solitus recitare Propertius ignes / iure sodalicii quo mihi iunctus erat ; / Ponticus heroo, Bassus quoque clarus iambis / dulcia conuictus membra fuere mei, / et tenuit nostras numerosus Horatius aures, / dum ferit Ausonia carmina culta lyra. / Vergilium uidi tantum, nec auara Tibullo / tempus amicitiae fata dedere meae*[903].

---

posteris cura nostri, usquequaque narrabitur qua concordia simplicitate, fide uixerimus ! (« J'ai lu ton ouvrage et j'ai noté en marge aussi soigneusement que possible quels changements, quelles suppressions doivent, je crois, être faits. Car si ma coutume est de dire la vérité, la tienne est de l'entendre volontiers. Nul en effet ne supporte mieux la censure que celui qui a mérité davantage les éloges. Maintenant j'attends de toi mon ouvrage avec tes annotations. Quel délicieux, quel charmant échange ! Avec quelle joie je pense que si la postérité a quelque souci de nous on racontera partout l'amitié, la franchise, la loyauté dans lesquelles nous aurons vécu ! », Pline le Jeune, *Epist.*, VII, 20, 1-2. Cf., également, Horace, *A. P.*, 438-449.

[899] A propos des *recitationes*, on pourra se reporter au chapitre très complet d'E. Valette-Cagnac, 1997, p. 111-169. Cf., également, C. Salles, 1992, p. 94-110.

[900] Les v. 24-25 de la *Satire*, I, 4, supposent que les gens connaissaient les poèmes d'Horace avant la publication du premier recueil des *Satires* en 35. Cependant, le poète ne participait à ces fastidieuses lectures que de mauvaise grâce (*id.*, 73).

[901] *Dicitur autem ingenti fauore a Virgilio recitata*, Servius, *ad Verg. Buc.*, VI, 11.

[902] Donat, 27-28. Pour la lecture par Virgile, devant Auguste et Octavie, de l'extrait concernant Marcellus aux Enfers, cf. Servius, *ad Verg. Aen.*, VI, 861.

[903] « Souvent Macer, mon aîné, m'a lu ses Oiseaux, les serpents dangereux et les herbes bienfaisantes. Souvent Properce m'a lu ses poèmes d'amour, poussé par l'amitié qui le liait à moi. Ponticus, célèbre par ses vers

De toute façon, Ovide était très vraisemblablement un habitué des *recitationes*[904]. Il est bien plus difficile de trouver des indices pour Properce et Tibulle.

Les *recitationes* étaient-elles des lieux où la propagande pouvait s'exercer ? A en croire Pline le Jeune, l'une de nos principales sources dans ce domaine, ces réunions permettaient de corriger l'œuvre pour la rendre meilleure : *Ac primum quae scripsi mecum ipse pertracto ; deinde duobus aut tribus lego ; mox aliis trado adnotanda notasque eorum, si dubito, cum uno rursus aut altero pensito ; nouissime pluribus recito ac, si quid mihi credis, tunc acerrime emendo*[905]. La *recitatio* venait donc après la consultation des *familiares* et avant la « publication ». Etape essentielle, il ne s'agissait pas uniquement de donner à entendre, mais de transformer, d'émonder et d'amender ce qui était proposé par l'auteur qui ne pouvait percevoir toutes les imperfections de ses vers. Cicéron tenait particulièrement à ce que son *De gloria* soit lu devant quelques amis. C'est du moins ce qu'il fit savoir à Atticus[906]. Pline le Jeune se montre, lui aussi, impatient de connaître les réactions de son public[907]. Louable intention donc que celle de Pollion, protecteur des poètes et poète lui-même, qui avait présidé à l'instauration ou, du moins, contribué au rayonnement des *recitationes*[908]. Louable intention d'autant

---

héroïques, et Bassus par ses iambes, furent mes chers compagnons ; l'harmonieux Horace charma mes oreilles en chantant des odes savantes sur la lyre ausonienne. Je n'ai fait qu'entrevoir Virgile, et l'avare destin ne donna pas à Tibulle le temps d'être mon ami », Ovide, *Tr.*, IV, 10, 44-52. Ovide a donc entendu lire en public certains de ses maîtres (Horace, notamment). Contrairement à la lecture qu'en fait K. Quinn (1982, p. 142-143), le lien paraît avoir été plus intime avec Macer et Properce.

[904] *Carmina cum primum populo iuuenalia legi* (« Quand je lus en public pour débuter mes vers de jeunesse »), Ovide, *Tr.*, IV, 10, 57. Ovide, *Pont.*, IV, 13, 33-36, est plus délicat à interpréter compte tenu du contexte (le poète est face à des Gètes en armes).

[905] « Et tout d'abord, en mon particulier, je remanie mon ouvrage ; puis je lis à deux ou trois amis, puis je passe le manuscrit à d'autres pour l'annoter et si les notes me font hésiter, une seconde fois je les pèse avec une ou deux personnes ; en dernier lieu, je lis l'ouvrage devant plusieurs auditeurs et, croyez-moi, c'est le moment où je corrige le plus », Pline le Jeune, *Epist.*, VII, 17, 7. Cf., également, V, 3, 8 ; 12, 1 et VIII, 21, 4. A la lecture de Pline, on comprend mieux le refus de Virgile de publier l'*Enéide* alors qu'il n'avait pu y faire les dernières retouches, labeur incluant plusieurs étapes. Ovide n'avait pas non plus exclu de détruire *Les Métamorphoses* inachevées et imparfaites (*Tr.*, I, 7 et II, 555-556). On rappellera, par ailleurs, le reproche que fit Horace à Lucilius : celui de travailler trop vite (Horace, *Serm.*, I, 4, 9-10). E. Valette-Cagnac (1997, p. 111-169) a souligné que la *recitatio*, dans son principe, n'est pas un temps où l'on fait connaître son œuvre, mais où on la fabrique.

[906] Cicéron, *ad Att.*, XVI, 2, 5.

[907] Pline le Jeune, *Epist.*, V, 3, 8-10. Ici, c'est l'auteur qui est demandeur de cette participation afin de se corriger. C'est lui qui a besoin du public, de ses conseils. La dynamique est inversée par rapport à ce qui serait un contexte propice à la propagande : un public passif, recevant sans discuter un discours.

[908] Pour une discussion de cette (relative) innovation, cf. A. Dalzell, 1955, p. 21 sq. (et, en particulier, p. 26), ainsi que K. Quinn, 1982, p. 158-160. Sur Pollion à l'origine de la *recitatio*, cf. Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, IV, *praef.* 2 (il fut le premier à réunir des invités pour leur lire des ouvrages).

que la préoccupation n'avait rien que de littéraire. Elle constituait une étape dans la fabrication d'une œuvre, rien de plus.

3- Le théâtre comme vecteur de propagande

La question du théâtre est *a priori* pour nous plus intéressante que celle des *recitationes*. Cet édifice a parfois été perçu comme une tribune utilisée par le pouvoir afin d'exposer ses idées politiques (*via* les poètes). En effet, l'enceinte permettait tout à la fois de toucher un grand nombre de personnes d'un coup et de populariser certaines œuvres[909]. L'auteur de tragédie ou de comédie s'adresse aux foules, ce qui est loin d'être toujours le cas dans les autres genres poétiques qui, souvent, relèvent de la conversation privée entre le poète et une personnalité clairement identifiée. Néanmoins, outre les tragédies et les comédies, d'autres pièces versifiées pouvaient être représentées au théâtre. La première difficulté est de savoir quelles furent ces œuvres qui, à l'époque augustéenne, eurent le privilège d'être jouées en public. On sait que très peu de tragédies furent écrites durant cette période. Il n'est pas même sûr que le *Thyeste* de Varius ait été représenté. Seuls deux manuscrits médiévaux (l'un recopiant l'autre) permettent de le supposer. Certains chercheurs pensent que le texte de la pièce fut simplement lu à Octavien et à quelques familiers lors d'une entrevue privée, à la manière de ce qui se fit à la même époque pour les *Géorgiques* de Virgile[910]. Les raisons qui ont amené à mettre ce témoignage en doute ne paraissent pas complètement fondées. Il est vrai que celui-ci aurait gagné en crédibilité s'il avait été corroboré par une source contemporaine de l'événement.

Pour le reste, les indices de représentations d'œuvres de poètes augustéens sont pour le moins extrêmement rares. Fr. Cairns a supposé que l'*Elégie*, IV, 6, de Properce avait eu cet honneur, peut-être lors des *ludi quinquennales*. Le poème célèbre la création du temple d'Apollon et on y voit des poètes banqueter et se produire. Apollon étant étroitement lié aux Muses, le fait ne serait pas étonnant. Il faut bien avouer que l'argumentaire développé (lié à la forme même du poème, idéale pour une représentation) n'est pas pleinement convaincant[911]. Plus probable, en revanche, la représentation d'au moins une des églogues de Virgile, la sixième. Nous disposons d'une scholie de Servius allant dans ce

[909] Pour G. Williams (1982, p. 5-6), les représentations théâtrales étaient autant de « political occasions ». Selon A. La Penna (1963, p. 153 sq.), Auguste avait un goût certain pour le théâtre. Il aurait souhaité revitaliser le théâtre car c'était le seul média susceptible de toucher un vaste public et, en particulier, un public populaire. Et dans l'*Epître*, II, 1, Horace aurait voulu convaincre le *Princeps* que ce n'était pas ce type de théâtre qui devait mobiliser son attention (la position du poète évolua un peu dans l'*Ars* selon l'auteur). En ce qui concerne les théâtres, ce n'est que tardivement que les Romains les construisirent en dur. Le théâtre de Pompée fut achevé en 52 et comptait 17 850 places. Celui de Balbus date de 13 et comportait 11 500 places, contre 20 000 pour le théâtre de Marcellus (également achevé en 13).

[910] P. V. Cova, 1988, p. 26-27. Sur le *Thyeste*, cf. *supra*, p. 65.

[911] Fr. Cairns, 1984, p. 149-154.

sens. Elle eut, entre autres interprètes, Cythéris, la maîtresse de Gallus[912]. C'est, semble-t-il, à cette occasion que se réfère Tacite dans le *Dialogue des orateurs* lorsqu'il mentionne la popularité du poète auprès d'Auguste et du peuple : *Testes Augusti epistulae, testis ipse populus, qui auditis in theatro Vergilii uersibus surrexit uniuersus et forte praesentem spectantemque Vergilium ueneratus est sic quasi Augustum*[913]. En outre, Donat laisse à penser que différentes églogues furent régulièrement jouées sur scène : *Bucolica eo successu edidit, ut in scena quoque per cantores crebro pronuntiarentur*[914]. Ovide est un autre poète dont on peut penser qu'il vit certaines de ses œuvres représentées au théâtre (mais, on le remarquera, pas sa tragédie, *Médée*), ce qui ne paraît pas avoir été une finalité pour lui : *Carmina quod pleno saltari nostra theatro / uersibus et plaudi scribis, amice, meis : / nil equidem feci – tu scis hoc ipse – theatris, / Musa nec in plausus ambitiosa mea est*[915] ; *Et mea sunt populo saltata poemata saepe, / saepe oculos etiam detinuere tuos*[916]. Le témoignage des sources ne donne donc que de maigres résultats : la très probable représentation d'une ou plusieurs églogues et du *Thyeste*, ainsi que de poèmes ovidiens. Horace n'a, par conséquent, peut-être pas tout à fait tort quand il écrit que les poètes que l'on applaudit au théâtre (comme ceux qu'on apprend à l'école), sont les poètes morts[917]. On soulignera aussi que ce qui triomphe déjà à l'époque augustéenne, c'est la pantomime.

Mais l'essentiel n'est peut-être pas là. En effet, on peut aussi s'interroger sur l'impact de ces œuvres sur le public assemblé dans l'enceinte d'un théâtre. Qu'attendait le public de ce spectacle ? Il ne faut sans doute pas prendre à la lettre certains témoignages, ceux de Plaute en particulier, qui donnent parfois une description de l'auditoire qui serait édifiante si elle n'était parodique et destinée à amuser[918]. Ces allusions montrent néanmoins la concentration toute relative du public. Notons ici la

---

[912] *Dicitur autem ingente fauore a Vergilio esse recitata, adeo ut, cum eam postea Cytheris meretrix cantasset in theatro,* […] *stupefactus Cicero, cuius esset* (« La lecture que Virgile fit [des *Bucoliques*] eut, paraît-il, un immense succès, si bien que, lorsque plus tard, elles furent jouées au théâtre par Cythéris, […] Cicéron fut très surpris d'en apprendre l'auteur »), Servius, *ad Verg. Buc.*, VI, 11. La mention de Cicéron, pour des raisons chronologiques, est pour le moins étonnante. Il s'agit, bien entendu, d'une erreur.

[913] « Témoin les lettres d'Auguste, témoin le peuple lui-même, qui, ayant entendu au théâtre des vers de Virgile, se leva tout entier, et comme il se trouvait que Virgile était présent au spectacle, lui rendit les mêmes respects qu'à Auguste », Tacite, *Dial. or.*, 13, 2.

[914] « Il publia les *Bucoliques* avec un succès tel, qu'elles furent souvent récitées par des acteurs au théâtre même », Donat, 26, T. P.

[915] « Quand tu m'écris, ami, qu'on danse mes poèmes devant un théâtre comble et qu'on applaudit mes vers, je n'ai rien écrit en vérité – et tu le sais toi-même – pour le théâtre, et ma Muse n'ambitionne pas les applaudissements », Ovide, *Tr.*, V, 7, 25-28.

[916] « Mes poèmes aussi ont été souvent dansés en public, souvent même ils ont captivé des regards », *id.*, II, 519-520.

[917] Horace, *Epist.*, II, 1, 50-62.

[918] On trouve, disséminé dans les pièces de Plaute, des spectateurs qui dorment, parlent, des courtisanes qui attirent tous les regards… Cf., également, Térence, *Héc.*, 4-5 et 39-41.

portée des travaux de Fl. Dupont : selon elle, le public était moins intéressé par l'intrigue ou le suspense de l'action que par la musique, les rythmes et les chants qui accompagnaient toute représentation[919]. Les interruptions d'ordre esthétique (pour manifester soit son plaisir, soit son mécontentement) étaient très nombreuses, déclenchées notamment par des factions d'admirateurs[920]. Outre les analyses de Fl. Dupont, un témoignage d'Aulu-Gelle témoigne du goût vif des Romains pour l'esthétique, mais ici c'est la partie la plus cultivée de l'assistance qui parle : l'auteur des *Nuits attiques* avait assisté à une lecture d'Ennius au théâtre. La discussion qui suit, à la sortie, est un débat d'érudition sur un vers : fallait-il lire *quadrupes eques* ou *quadrupes equus*[921] ? Mais le plus souvent, les discussions devaient être plus terre à terre : […] *Nam quae peruincere uoces / eualuere sonum, referunt quem nostra theatra ? / Garganum mugire putes nemus aut mare Tuscum, / tanto cum strepitu ludi spectantur et artes / diuitiaeque peregrinae, quibus oblitus actor / cum stetit in scaena, concurrit dextera laeuae. / Dixit adhuc aliquid ? nil sane. Quid placet ergo ? lana Tarentino uiolas imitata*

[919] Fl. Dupont, 1985, p. 119-123. Le fait avait déjà été noté par A.-M. Guillemin, 1937, p. 14. L'oreille du public s'est formée naturellement, insensiblement, et l'assistance pouvait réagir avec violence aux « fausses notes » : cf. D. Porte (1993, p. 105) qui insiste sur la sensibilité des Romains à la musique des mots, aux rythmes des phrases, qui comptent bien plus que le sens (*id.*, p. 111). Le témoignage de Cicéron va dans le même sens car, selon lui, des théâtres entiers s'exclamaient si un vers était trop long ou trop court d'une syllabe : *nec uero multitudo pedes nouit nec ullos numeros tenec nec illud quod offendit aut cur aut in quo offendat intellegit : et tamen omnium longitudinum et breuitatum in sonis sicut acutarum grauiumque uocum iudicium ipsa natura in auribus nostris collocauit* (« ce n'est point que la foule connaisse les pieds, ait aucune notion des nombres et comprenne ce qui la choque, ou pourquoi, ou en quoi : mais l'appréciation de toutes les longues et les brèves dans les sons, comme de l'aigu et du grave dans les tons, c'est la nature elle-même qui l'a mise dans nos oreilles », Cicéron, *Orat.*, 173). Il serait intéressant de savoir si, en outre, tout le monde réagissait à la même chose dans l'enceinte des théâtres. Les quatorze premiers rangs pouvaient donner le ton pour le reste du public. Pour notre part, notons la place importante que pouvaient prendre les *cantica* dans les pièces (souvent les deux tiers des pièces chez Plaute, par exemple) : cela témoigne d'un goût réel pour la musicalité. Terminons par l'inquiétude révélatrice du philosophe Musonius (I[er] siècle de n. è.) qui craignait, dans un cadre autre, que ses auditeurs ne réagissent, ne s'émeuvent, ne s'enthousiasment pour le charme des sons, pour la mélodie des mots, pour le rythme du discours, plus que pour le fond même du discours ; et Aulu-Gelle de préciser que Musonius désapprouvait les acclamations bruyantes et les applaudissements qui couvraient la voix des philosophes pendant leurs leçons (Aulu-Gelle, *N. A.*, V, 1). Il ne manque, bien sûr, pas de rhétorique dans de tels propos. Mais cela confirme le sentiment de E. Valette-Cagnac (1997, p. 162-165) pour qui les auteurs « écrivaient pour les oreilles des lecteurs avant de songer à leur esprit », et ce n'est probablement pas un hasard si la composition des vers paraît avoir été orale : considérations pour le moins intéressantes dans notre optique. Sur le fait que les Romains étaient très sensibles à la musique des mots, on se souviendra aussi du traité sur le *S* de Messalla : l'auteur préconisait l'élision de la consonne lorsqu'elle produisait un son désagréable en lien avec l'initiale du mot suivant. Ici, la sonorité est privilégiée à l'exactitude grammaticale : on demeure dans des questions de pure forme.

[920] Eumolpe fit la pénible expérience de la virulence du public des théâtres (Pétrone, *Satir.*, 90, 5). Sur les acteurs (et leur jeu) qui déchaînent les passions, cf. A.-M. Guillemin, 1937, p. 13.

[921] Aulu-Gelle, *N. A.*, XVIII, 5.

ueneno[922]. Horace, qui n'aime guère la foule, exagère peut-être un peu. Il pointe néanmoins le bruit qui rendait difficile une écoute suivie des vers (qui pour un bon nombre devaient se perdre dans le brouhaha) et, par conséquent, une juste compréhension de l'intrigue, ainsi que l'attention portée à l'apparat qui entoure l'acteur. Dans la même épître, Horace note l'indifférence du spectateur et, surtout, son goût du spectaculaire : *Saepe etiam audacem fugat hoc terretque poetam, / quod numero plures, uirtute et honore minores, / indocti stolidique et depugnare parati / si discordet eques, media inter carmina poscunt / aut ursum aut pugiles ; his nam plebecula gaudet*[923]. Sans doute le peuple n'est-il pas le plus à même d'apprécier les vers des poètes. Mais la frange cultivée de l'enceinte non plus, à en croire le poète : *Verum equitis quoque iam migrauit ab aure uoluptas / omnis ad incertos oculos et gaudia uana. / Quattuor aut pluris aulaea premuntur in horas / dum fugiunt equitum turmae peditumque cateruae ; / mox trahitur manibus regum fortuna retortis, esseda festinant, pilenta, petorrita, naues, / captiuum portatur ebur, captiua Corinthus. / Si foret in terris, rideret Democritus, seu / diuersum confusa genus panthera camelo / siue elephans albus uolgi conuerteret ora*[924]. Démocrite se plaît de la folie des hommes. Somptuosité des décors, luxe des habits : le spectacle pur, grossier, triomphe au théâtre. Dans les *Remèdes à l'amour*, l'évocation par Ovide du théâtre est significative : les vers sont ignorés et seuls les cithares, les flûtes, la lyre, le chant, les « bras aux mouvements harmonieusement cadencés » attirent son attention. Sans doute se met-il là dans les

[922] « […] Car fut-il jamais voix assez forte pour dominer le bruit que font retentir nos théâtres ? On croirait entendre mugir les bois du Garganus ou la mer de Toscane ; tel est le fracas que déchaîne le spectacle des jeux, des objets d'art, de ces richesses étrangères dont l'acteur est tout enveloppé et qui, dès qu'il a paru sur scène, provoquent le choc de la main droite contre la main gauche. A-t-il dit quelque chose ? Non, rien encore. Qu'est-ce donc qu'on admire ? Cette laine où la teinture de Tarente imite la couleur des violettes », Horace, *Epist.*, II, 1, 200-207. On retrouve l'évocation du bruit permanent émanant du public dans l'*Art poétique*, 81-82.

[923] « Souvent une chose encore met en fuite et effraie le poète le plus audacieux : ces gens qui ont l'avantage du nombre, mais non point celui du mérite et de la considération, ignorants et stupides et prêts à faire le coup de poing si les chevaliers ne sont pas de leur avis, réclament, au beau milieu des vers, un ours ou des pugilistes ; tels sont en effet les spectacles favoris de la menue plèbe », *id.*, *Epist.*, II, 1, 182-186. Cicéron, *ad Fam.*, VII, 1, confirme ce goût pour le grand spectacle. Cf., également, Dion, LIII, 27, 6.

[924] « Mais déjà, chez les chevaliers eux-mêmes, tout le plaisir est passé de l'oreille aux yeux mobiles et à leurs vaines joies. Le rideau demeure baissé quatre heures ou davantage pendant que défilent des escadrons de cavaliers, des bataillons de fantassins ; puis sont traînés, les mains liées derrière le dos, des rois et leur fortune, et se hâtent des essèdes, des pilentes, des pétorrites, des navires ; on porte l'ivoire captif, Corinthe captive. Démocrite, s'il était encore de ce monde, rirait de voir l'animal qui mêle, par une double nature, la panthère et le chameau ou bien un éléphant blanc attirer sur eux seuls les regards de la foule », Horace, *Epist.*, II, 1, 187-196.

oripeaux du commun des mortels[925]. On le voit, le contexte était peu propice à la propagation d'un message politique[926].

Cela ne signifie pas qu'il faille nier toute dimension politique au théâtre. Mais il faut bien en rappeler la logique. Fl. Dupont, de nouveau, insiste sur le fait que, lors de la représentation de pièces, les maximes importaient plus que l'histoire. Lorsque Cicéron fait le récit des réactions populaires au théâtre, il montre une indifférence réelle pour la pièce elle-même, pour le personnage qui prononce les vers, pour les propos qui précèdent ou suivent la maxime. Le titre de la pièce est, d'ailleurs, le plus souvent ignoré par l'orateur. Seules comptent les bribes de texte (qui font, dès lors, l'objet d'une réévaluation). Certaines maximes étaient frénétiquement applaudies, « détournées de leur contexte et en fonction de l'actualité » ; « quand au théâtre les Romains donnent une interprétation à une réplique, celle-ci se fait en rupture avec le spectacle, en arrachant l'énoncé à ses conditions normales d'énonciation : la réplique cesse d'être théâtrale. » Ces vers « volés », détournés, c'est ce que la chercheuse appelle le « jeu de la maxime »[927]. Il faut être extrêmement prudent quand on affirme que telle ou telle pièce (et l'on pense, bien sûr, au *Thyeste*) servait la propagande du régime. Un acteur pouvait bien moduler sa voix pour mettre en valeur tel ou tel vers, voire pour attirer l'attention sur celui d'une autre pièce qu'il a sciemment ajouté[928]. La manipulation se limite à de tels subterfuges et il est loin d'être sûr que l'acteur agisse toujours au nom des intérêts d'un puissant. Il s'agissait d'initiatives individuelles, l'auteur de la pièce n'était pas même consulté.

La dimension politique du théâtre était ailleurs : celle-ci n'était pas donnée par la pièce mais par le public qui était présent et qui ne restait pas passif[929]. Tout paraît indiquer que la communication politique, dans cette enceinte, se faisait davantage du peuple vers le pouvoir que l'inverse[930]. Cicéron en fait un des trois espaces (avec les *contiones* et les comices) où l'opinion du peuple peut s'exprimer

---

[925] Ovide, *Rem. am.*, 751-756. Cf., également, Fl. Dupont, 1985, p. 23 et *id.*, 2000 : loin d'être une allégorie du réel, le théâtre relève du monde de l'émotion, de l'exaltation des sentiments. On n'y recherche pas tant un discours qu'un frisson.

[926] P. Grimal (1985a, p. 88-90) s'est demandé ce que le public avait apprécié dans les *Bucoliques*. Il n'était, très majoritairement, pas apte à les comparer avec les *Idylles* de Théocrite. C'est bien plutôt l'atmosphère, tout à la fois réaliste et mythique, du poème dansé qui dut lui plaire. A ce titre, la VI^e^ *Eglogue* offrait une succession relativement rapide de tableaux se prêtant parfaitement bien au mime. Le propos du poème n'est, visiblement, qu'un prétexte au spectacle.

[927] Fl. Dupont, 1985. Pour les citations, cf. respectivement p. 119, 122 et 120.

[928] Fl. Dupont cite Aesopus introduisant, au profit de son patron Cicéron, un passage de l'*Andromaque* d'Ennius dans l'*Eurysace* d'Accius (cf. *id.*, p. 120-121). En revanche, le Diphilus cité par Valère Maxime (VI, 2, 9) qui critiquait Pompée (citant le vers : « C'est pour notre malheur qu'il est grand », il désigna Pompée de la main) n'est pas présenté comme agissant au nom d'un tiers : la section dans laquelle se trouve cet *exemplum* est au contraire consacrée à ceux qui faisaient un bon usage de la liberté de parole et se caractérisaient par leur indépendance d'esprit.

[929] Cf., par exemple, Suétone, *Aug.*, 68.

[930] Sur ce point, cf. Cicéron, *ad Att.*, XIV, 3, 2.

avec clarté[931]. Et Fl. Dupont a tout à fait raison de parler d'« un public politique[932] ». C'était dans les théâtres que l'on pouvait prendre la température politique de Rome : là, le peuple pouvait s'exprimer librement, bien mieux, en définitive, que dans les comices[933]. La dimension politique du théâtre se perçoit aussi à travers l'importance accordée aux réactions d'unanimisme dont faisait parfois preuve le peuple lors de l'apparition d'une personnalité politique. Ainsi, selon Cicéron qui le soutenait alors, Dolabella fut-il remercié par un tombereau d'applaudissements en raison de son action récente[934]. Ces derniers valaient approbation, ils étaient un jugement populaire, la sanction donnée par la masse à ce qu'elle considérait comme un bienfait. Mécène, revenu de maladie, connut le même privilège : *Vile potabis modicis Sabinum / cantharis, Graeca quod ego ipse testa / conditum leui, datus in theatro / cum tibi plausus, / care Maecenas eques, ut paterni / fluminis ripae simul et iocosa / redderet laudes tibi Vaticani / montis imago*[935]. C'est le soulagement de la population qui s'exprimait ici, et qui sanctionnait l'action de Mécène à la tête de Rome et de l'Italie au nom d'Octavien. On peut penser avec Zv. Yavetz que ce n'était pas au théâtre que le public était le plus manipulable : le fait d'être assemblé en masse dans une enceinte close lui donnait une sensation de puissance. L'effet d'entraînement ainsi que le sens de la responsabilité individuelle qui se dissout dans un collectif informe facilitaient l'expression des humeurs. Comme au cirque, l'opinion pouvait s'exprimer librement, ce qu'elle n'aurait su faire aux comices, et la tolérance y était plus grande qu'ailleurs. Pour les dirigeants, le comportement des spectateurs était révélateur de l'état d'esprit populaire[936]. Cicéron en était parfaitement conscient, lui qui écrivait à Atticus : *Tu si quid πραγματικὸν habes, rescribe ; sin minus, populi ἐπισημασίαν et mimorum dicta perscribito*[937]. Ce qui comptait pour les aristocrates,

[931] *Id., Sest.*, 106.

[932] Fl. Dupont, 1985, p. 119.

[933] A. Suspène (2004a, p. 329-330) écrit que le théâtre est le lieu consacré au peuple. Celui-ci peut s'y montrer irrévérencieux. Sur ce point, cf. également G. Achard, 1991, p. 153 et Fl. Dupont, 1985, p. 119-120.

[934] Cicéron, *Phil.*, I, 30.

[935] « Tu boiras en de modestes canthares un vin sabin de peu de prix, que j'ai enfermé et cacheté moi-même dans une argile grecque, alors qu'au théâtre te fut donné, ô toi chevalier, cher Mécène, un applaudissement tel que, tout ensemble, les rives du fleuve de tes pères et l'écho joyeux du mont Vatican t'en renvoyèrent les acclamations», Horace, *Carm.*, I, 20, 1-8.

[936] Zv. Yavetz, 1969, p. 47. M. Titius, par exemple, fit l'expérience du mécontentement populaire. Il avait égorgé Sex. Pompée sur l'ordre d'Antoine : alors qu'il finançait des jeux au théâtre de Pompée, il en fut chassé par le peuple (Velléius Paterculus, II, 79, 6). Cf., également, Cicéron, *Phil.*, I, 30.

[937] « Si tu as quelques nouvelles concernant des faits, fais-les moi connaître dans ta réponse ; sinon, expose-moi dans le détail les manifestations du peuple au théâtre et les paroles des mimes », Cicéron, *ad Att.*, XIV, 3, 2 (T. P.). Sur les lieux de spectacle comme biais pour connaître l'état d'esprit de la population, cf., également, Cicéron, *Piso*, 65 : *Instant post hominum memoriam apparatissimi magnificentissimique ludi, quales non modo numquam fuerunt, sed ne quo modo fieri quidem posthac possint possum ullo pacto suspicari. Da te populo, committe ludis. Sibilum metuis ? ubi sunt uestrae scholae ? ne acclametur ? ne id quidem est curare philosophi. Manus tibi ne adferantur times ? Dolor enim est malum, ut tu disputas, existimatio, dedecus, infamia, turpitudo*

c'était moins d'utiliser ces enceintes pour faire passer des messages que de montrer qu'on ne méprisait pas les plaisirs du peuple. Auguste se gardait de dédaigner les représentations scéniques : *neque ipse abhorrebat talibus studiis, et ciuile rebatur misceri uoluptatibus uulgi*[938]. Le peuple était reconnaissant aux puissants qui partageaient ses plaisirs : *ut est uulgus cupiens uoluptatum et, si eodem princeps trahat, laetum*[939]. Les *ludi* constituaient un lieu de rencontre, un point de contact. Il s'agissait d'offrir à la plèbe de beaux spectacles afin de se forger une réputation flatteuse : on venait chercher une popularité auprès du peuple en flattant ses goûts et en lui offrant des *publica magnificentia*[940]. D'où l'importance du choix des pièces représentées, choix qui incombait à l'organisateur des jeux[941]. Le théâtre constituait, par conséquent, un espace de liberté dévolu au plaisir du peuple. Valère Maxime rappelle que le très moralisateur Caton d'Utique dut quitter l'un d'entre eux pour ne pas entraver cette liberté : en sa présence, l'assistance n'osait pas demander aux mimes de se mettre nues sur scène. Compréhensif, Caton quitta l'enceinte sous un tonnerre d'applaudissements[942]. Aucun discours sérieux ne peut trouver sa place au théâtre, affirme Pline le Jeune[943]. En dépit de l'exagération manifeste, c'était une manière de dire qu'on cherchait, d'abord et surtout, à plaire au peuple. Par là même, le *Princeps* (ainsi que les grandes familles aristocratiques de la fin de la République) avait plus de

---

uerba atque ineptiae. Sed de hoc non dubito : non audebit accedere ad ludos (« On va bientôt célébrer les jeux, de mémoire d'homme les plus somptueux, les plus magnifiques, tels, non seulement qu'il n'y en eut jamais, mais que je ne puis imaginer en aucune façon qu'il puisse y en avoir dans le futur. Présente-toi au peuple, ose paraître aux jeux. Tu [Pison] crains les sifflets ? Des cris hostiles ? Mais y faire attention n'est point d'un philosophe. Tu as peur que l'on ne porte la main sur toi ? Car la douleur est un mal, comme tu le soutiens, tandis que la mauvaise réputation, le déshonneur, l'infâmie, la honte ne sont que mots et sottises. En tout cas, ce dont je suis sûr, c'est qu'il n'osera pas assister aux jeux »).

938 « D'ailleurs, lui-même ne détestait pas ces goûts et estimait qu'il était politique de se mêler aux amusements de la foule », Tacite, *Ann.*, I, 54, 3.

939 « Car la multitude, avide de plaisirs, est heureuse de voir un prince entraîné aux mêmes penchants qu'elle », *id.*, XIV, 14, 5.

940 A. Suspène, 2004a, p. 330 et 349 et Fl. Dupont, 1985, p. 70-71 (la nécessité de plaire au public explique pour beaucoup la somptuosité des mises en scène). Politiquement, organiser de beaux jeux était porteur : « The aediles had a good reason for supporting these dramatists […]. The more entertainment they produced at festivals, the more attention and votes they attracted », B. K. Gold, 1987, p. 41. Cf., également, G. Williams, 1982, p. 6. Sur les *publica magnificentia*, cf. *R. G.*, 22 (Auguste a ressenti le besoin de les recenser) et Suétone, *Aug.*, 43 (Auguste surpassa ses prédécesseurs par le nombre et la variété des spectacles qu'il donna).

941 Sur l'organisation des spectacles et leur importance pour l'édile, cf. Cl. Nicolet, 1976, p. 482-483. L'audition préalable de la pièce est bien attestée par Térence, *Eun.*, 19-22. Sp. Maecius Tarpa, évoqué par Horace, devait être un de ces hommes qui jugeaient des pièces qui seraient représentées lors des manifestations publiques (Horace, *Serm.*, I, 10, 36-39 et *A. P.*, 387). Il avait été chargé par Pompée de choisir les pièces qui seraient données lors de l'inauguration de son théâtre (Cicéron, *ad Fam.*, VII, 1, 1). Il est vraisemblable que l'on continua, dans les années 30, à lui confier ce type de charge.

942 Valère Maxime, II, 10, 8.

bénéfices politiques à tirer en répondant aux attentes du peuple qu'en cherchant à manipuler les pièces représentées. Le théâtre constituait un espace de dialogue avec la plèbe, plus qu'un vecteur pour le conditionnement des esprits[944].

Conclusion :

Résumons-nous : la présentation d'une œuvre à des *familiares*, lors des *recitationes* ou encore au théâtre, n'offrait pas un cadre propice à la propagande. Dans les deux premiers cas, l'objectif était purement littéraire et l'attention se portait sur des questions de forme et d'érudition. En outre, dans ces trois circonstances, la dynamique en œuvre était inverse à celle qui est favorable à une manipulation des esprits : les critiques amis et les auditeurs de la *recitatio*, loin d'être passifs, étaient acteurs dans la fabrication du texte. Leurs avis étaient attendus et même, parfois, quelque peu redoutés. Au théâtre, dans le dialogue entre le pouvoir et le peuple, c'est le second qui se faisait entendre. Le pouvoir cherchait à plaire, à se forger une popularité, non à transmettre un message idéologique. Certes, la transmission orale d'œuvres poétiques ne se limitait pas nécessairement à ces moments privilégiés qu'étaient les représentations théâtrales ou les *recitationes*. Au quotidien, la littérature trouvait sa place dans divers moments de la vie. Lors des dîners, par exemple, un esclave ou une autre personne pouvait être chargé de lire un livre[945]. Mais les lectures de poèmes lors des dîners mondains ne touchaient qu'un nombre d'individus restreint. En outre, Horace mentionne les poètes récitant leurs vers dans les lieux publics, au forum et aux bains[946]. Petits poètes à la recherche d'un public de rencontre, ils n'étaient pas susceptibles d'être instrumentalisés par le pouvoir.

La diffusion des livres ne permettait pas non plus de propager sur une large échelle un discours officiel. Moins en raison du coût des ouvrages, peut-être, que pour le petit nombre d'exemplaires susceptibles d'être mis sur le marché et à cause du degré d'alphabétisation qui rendait difficile l'accès

---

[943] Pline le Jeune, *Pan. Traian.*, 54, 2.

[944] Si conditionnement il y eut, ce fut sur un autre plan, visuel : hors de la scène, il y avait aussi une dimension théâtrale dans cette réunion de l'ensemble des strates de la société romaine dans une même enceinte : le théâtre reflétait, par l'ordonnance du public, les hiérarchisations sociales et donc l'ordre qui prévalait à la stabilité de l'Etat (c'est pourquoi Cicéron reproche au jeune Antoine de s'être assis dans les quatorze premiers rangs alors que les banqueroutiers se voyaient assigner par la loi *Roscia* une place particulière, cf. Cicéron, *Phil.*, II, 44). Les sénateurs (avec les prêtres et les magistrats) disposaient des places les plus proches (et les plus visibles par le reste de l'assistance) de la scène. Puis venaient les chevaliers, les autres citoyens et, enfin, les femmes, les non citoyens et les esclaves. Spectacle dans le spectacle, ce genre de disposition visait à une imprégnation, l'évidence d'un ordre social devant s'inscrire dans les esprits. E. Valette-Cagnac (1997, p. 114) a noté que la hiérarchie sociale était également respectée lors des *recitationes*, la disposition des auditeurs ne devant rien au hasard.

[945] Les sources en donnent de multiples exemples, cf. Cornélius Népos, *Att.*, 14, 1 ; Cicéron, *ad Att.*, XVI, 2, 6 ; Pline le Jeune, *Epist.*, V, 19, 3 ; Aulu-Gelle, *N. A.*, III, 19, 1. Ces esclaves pouvaient faire la lecture en d'autres circonstances.

aux œuvres poétiques pour la très grande majorité de la population (sans parler de l'envie de s'y intéresser qu'elle était susceptible d'éprouver). D'ailleurs, ce ne sont pas les masses qui étaient visées par la production poétique. En effet, les poètes avaient, eux aussi, leurs objectifs. Ils visaient un public précis, raffiné, celui des *docti*[947]. Jamais, semble-t-il, ils n'auraient accepté que certains de leurs poèmes aient eu une fonction pamphlétaire, que des agents d'un des camps en lutte en inonde la foule et les légions que l'on cherchait à s'attacher (ce qui, par ailleurs, poserait le problème d'une production massive de copies). Horace, s'adressant à son livre, déclare même infâmant de servir à l'apprentissage des jeunes élèves dans les écoles[948]. Ce n'est pas ainsi que les poètes concevaient leur rôle dans la société. Par ailleurs, si des pamphlets circulaient effectivement, ils devaient être clairs, faciles d'accès et éviter toute ambiguïté[949]. Or, nous avons vu que cela n'était pas le cas chez les poètes. Les pamphlets devaient être le fait d'écrivaillons ou, mieux, de personnalités politiques dont l'*auctoritas* devait avoir un effet sur ce type de lectorat. A n'en pas douter, la signature de Pollion ou de Messalla, dans ce domaine, devait avoir plus de force que celle de Virgile ou d'Horace[950].

II- Un obstacle circonstanciel : la *Res publica restituta*

A ce que nous venons de dire, on pourra toujours rétorquer que la propagande doit se différencier en fonction des milieux auxquels elle s'adresse[951]. Peut-être, en définitive, y eut-il une propagande littéraire mais à destination de la seule élite romaine : « The kind of difference between state ceremonial and poetry, a difference of autorship, of performance, and even of audience, is now formulated commonly in terms of 'primary' versus 'secondary' propaganda : public rituals are read as primary vehicles for Augustus'propaganda, as direct claims to glory ; poetry is located in a more mediated secondary order, influential with the elite[952]. » Zv. Yavetz note que la propagande écrite pour les masses devait être courte et les slogans sur les monnaies lui convenaient parfaitement. C'est pourquoi, selon lui, l'instrumentalisation de la poésie et des œuvres historiques visait davantage à influencer les classes supérieures et moyennes[953]. En cela, il rejoint R. Syme[954]. Il est vrai que les

---

[946] Horace, *Serm.*, I, 4, 74-75.

[947] Cf. *infra*, p. 380 sq. et 561 sq. Le mépris de Virgile pour les petits poètes qui se donnent en spectacle devant les badauds dans les carrefours est perceptible dans *Buc.*, III, 26-27.

[948] Horace, *Epist.*, I, 20, 17-18. Cf., également, *id.*, *Serm.*, I, 10, 74-75.

[949] Contrairement au pamphlétaire ou à un propagandiste, les poètes n'étaient pas disposés à s'effacer corps et âmes derrière leur propos. Bien au contraire, les références à l'actualité étaient intégrées à leurs propres préoccupations (ainsi lorsqu'ils évoquent Actium ou Cléopâtre).

[950] Les principaux pamphlétaires s'appelaient, par exemple, (outre Pollion et Messalla) Iulius Saturninus, Aquilius Niger, Cassius de Parme.

[951] Selon l'assertion de S. Tchakhotine, 1939, p. 292.

[952] M. Wyke, 1992, p. 115.

[953] Zv. Yavetz, 1984, p. 13.

conditions de diffusion de l'écrit, dont nous avons vu qu'elles réduisaient le public potentiellement touché, étaient suffisantes pour toucher les cercles influents. Pour autant, il n'est pas certain que le contexte très particulier de la fin de la République et du début du Principat soit en accord avec cette hypothèse.

1- *Principes multa debent etiam famae dare*[955] : un contexte politique délicat

1. 1- *Inuenio […] apud sapientes honestissimum esse maiorum uestigia sequi*[956] : s'inscrire dans une continuité

L'effort de contextualisation implique de comprendre les dynamiques à l'œuvre sur le plan politique. Disons-le d'emblée : le contexte politique qui s'étend de l'assassinat de Jules César aux années suivant l'instauration du Principat se prêtait mal à une instrumentalisation des poètes par le pouvoir.

Ainsi que nous l'avons précisé plus haut, la *Res publica restituta* paraît avoir été une notion fondamentale du régime augustéen. De nombreux travaux ont maintenant montré la réalité de la formule, devenue difficilement contestable en dépit de quelques tentatives[957]. Certes, l'expression ne se retrouve que dans de rares circonstances : un *aureus* de 28, conservé au British Museum, porte au revers l'inscription : *LEGES ET IVRA P(opulo) R(omano) RESTITUIT*[958]. Par ailleurs, la *laudatio Turiae* comprend la mention suivante : *pacato orbe terrarum, res[titut]a re publica, quieta deinde n[obis et felicia] tempora contigerunt*[959]. Plus contestables, les Fastes de Préneste du 13 janvier (à propos du *senatus consultum* du 13 janvier 27) : *[… quod rem publicam] p(opulo) R(omano)*

---

954 R. Syme, 1939, p. 445. Cf., également, P. Renucci, 2003, p. 160 : l'art joua un rôle important dans la propagande augustéenne et les poètes étaient censés s'adresser à l'élite.

955 « Ceux qui dirigent doivent beaucoup concéder à l'opinion publique », Sénèque, *De clem.*, III, 13, 5 (T. P.). L'auteur évoque précisément, dans ce passage, Auguste.

956 « Je lis chez les sages que rien n'est plus beau que de suivre les traces des aïeux », Pline le Jeune, *Epist.*, V, 8, 5.

957 Parmi les chercheurs qui ont voulu contester la réalité de la *Res publica restituta*, on pense bien sûr à E. A. Judge, 1974, et N. K. Mackie, 1986, p. 302-340. Sur la *Res publica restituta*, on se référera aux nombreuses études publiées à la suite d'un colloque organisé à Nantes en juin 2007 (Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., 2009).

958 Cf. J. Rich et J. H. C. Williams, 1999. A moins que l'inscription ne soit à compléter de la manière suivante : *LEGES ET IVRA P(opuli) R(omani) RESTITUIT* (sur ce point, cf. D. Mantovani, 2008, notamment p. 24-27 ; E. Todisco, 2007, p. 345-346, et en particulier la note 22 ; J.-L. Ferrary, 2009, p. 13), le verbe *restituere* prenant le sens de « restaurer, rétablir » de préférence à « rendre, restituer » comme le voudrait l'hypothèse de J. Rich et de J. H. C. Williams. Sur les monnaies témoignant de la restauration de l'Etat par Octavien/Auguste, cf. A. Suspène, 2009b : plusieurs émissions de monnaies vont dans ce sens et ce sur une durée conséquente (au moins jusqu'à 12 avant n. è.).

959 *Laudatio Turiae*, CIL, VI, 1527,2, 25-26.

rest[it]u[it][960]. Bien évidemment, ces éléments sont à mettre en parallèle avec l'un des plus fameux passages des *Res Gestae* : *In consulatu sexto et septimo, postquam bella ciuilia exstinxeram, per consensum uniuersorum potens rerum omnium rem publicam ex mea potestate in senatus populique Romani arbitrium transluti*[961]. Tout cela est bien connu.

Toute une série d'éléments montre qu'Octavien/Auguste a agi en ayant conscience qu'il devait unir autour de lui à la fois la plèbe et l'aristocratie – en d'autres termes : fabriquer du consensus – et se placer dans une continuité[962]. Nous ne rappellerons ici que certaines étapes de la restauration de l'Etat. Il est très vraisemblable que c'est la *Res publica restituta* qui explique le retrait de Mécène de la scène politique en 29 avant n. è., l'un des premiers jalons d'une démarche progressive[963]. Le Sénat fut épuré (*lectio senatus* de 28), l'institution symbolant la *Res publica* retrouvant par là une partie de sa majesté[964] ; le consulat fut partagé avec Agrippa à égalité de *potestas* et alternance mensuelle du port des faisceaux (comme le voulait la tradition républicaine) ; le serment de fin d'année fut remis en vigueur (on jurait alors n'avoir enfreint aucune loi durant la magistrature) ; les pouvoirs triumviraux

---

[960] *CIL*, I, p. 312 (14) et 384 (la restitution est de Th. Mommsen). E. A. Judge (1974, p. 298) a fait une autre proposition : *[… quod ciuibus ab eo seruatis ipse] p(opulus) R(omanus) rest[it]u[i sibi uidebatur]*. Cf., également, E. Todisco (2007) qui fait une autre suggestion : … *Augusti poner[etur, decreta quod ciues seruauit, re publica]/ p(opuli) R(omani) rest[itu]t[a]*.

[961] « Pendant mes sixième et septième consulats, après avoir éteint la guerre civile en vertu des pouvoirs absolus que m'avait conféré le consentement universel, j'ai fait passer la république de mon pouvoir dans celui du Sénat et du peuple romain », *R. G.*, 34, 1. Rappelons que si la formule *Res publica restituta* n'est pas employée dans les *Res Gestae*, elle ne l'est pas non plus par les poètes ou les historiens. Seul Tite-Live l'emploie, mais pour Cincinnatus (Tite-Live, III, 20, 1). On peut néanmoins penser que le contexte politique contemporain de l'historien l'a influencé.

[962] Sur la nécessité pour Octavien/Auguste de se gagner les vieilles familles de Rome, cf. A. Valvo, 1983, p. 1665 ; P. Zanker, 1987, p. 90-91. Sur sa volonté sincère de s'inscrire dans une tradition républicaine, cf. T. Frank, 1938.

[963] Ph. Le Doze, 2009b.

[964] La valorisation du rôle du Sénat était au centre de la *restitutio rei publicae* comme en témoignent les événements de 31 : « Il [Octavien] rassembla à Brindes […] tous ceux des sénateurs et des chevaliers qui avaient de l'influence […]. Il voulait surtout montrer au monde qu'il était soutenu par la majorité des Romains et les plus puissants d'entre eux » (Dion, L, 11, 5). Les *Res Gestae* accréditent l'idée que le soutien du Sénat renforçait la légitimité du maître de l'Etat (*R. G.*, 4, 8, 12, 13, 34). Confirmer le rôle de cette institution, l'ériger en principale collaboratrice du *Princeps*, permettait, en quelque sorte, « de prouver la nature républicaine du régime » (Chr. Badel, 2005, p. 59). La *lectio senatus* de 28 et l'abrogation de la décision de Jules César de rendre public les débats de cette institution afin de la libérer du contrôle de la plèbe urbaine (Suétone, *Aug.*, 36) étaient des gages de bonne volonté donnés à l'ordre sénatorial. Une nouvelle curie fut bâtie sur le Forum romanum (commencée par Jules César, elle fut achevée par Octavien qui l'inaugura en août 29). La politique d'Auguste fut efficace car le Sénat ne s'opposa que très peu à lui (du moins si l'on s'en tient à l'analyse de K. A. Raaflaub et L. J. Samons, 1990, p. 433-435). Sur les marques d'attention répétées en direction du Sénat, cf. aussi Suétone, *Aug.*, 53, 6-8.

étaient remis au Sénat et aux comices, tandis que les lois triumvirales étaient en partie abrogées. Tout se passe comme si une période d'exception prenait fin en 27[965].

Par la suite, Auguste, toujours, chercha à éviter tout sentiment de rupture. La prudence dont il fit preuve en 23, alors qu'il était gravement malade, en témoigne. Le *Princeps* remit son anneau à Agrippa et des archives (avec le recensement des forces armées et les revenus de l'Etat) à Cn. Calpurnius Piso, ancien républicain convaincu, consul en 23 en même temps que lui, et rallié depuis peu au nouveau régime. En cette période critique, Auguste avait eu garde de désigner le jeune Marcellus, son neveu, comme son héritier. Il se tournait vers un fidèle et un pur produit de l'aristocratie sénatoriale. L'ambiguïté était maintenue[966]. Bien plus, après son rétablissement inattendu grâce aux soins d'Antonius Musa, il abandonnait le consulat qu'il avait revêtu sans discontinuer depuis huit ans. C'était une manière de satisfaire les ambitions de l'aristocratie sénatoriale qui voyait s'ouvrir ainsi un peu plus les portes de la magistrature suprême[967]. En 22, il refusa la dictature que voulait lui offrir, de manière un peu rocambolesque, le peuple[968]. Même prudence lorsqu'il refusa la censure à vie[969]. Auguste tint également à donner le change avec les magistrats. Si, on l'a vu, dès 23, il abandonna le consulat pour ne plus le revêtir que de manière épisodique, il était dès auparavant entendu qu'il y avait égalité de *potestas* entre les deux consuls. Les Comices, pour leur part, se virent

[965] Pour officiel qu'il fût, le triumvirat constitua une magistrature extraordinaire. Velléius Paterculus (II, 89) note cette volonté de revenir à une situation normalisée. En 27, tous les actes triumviraux étaient supprimés (Dion, LIII, 2, 5). En abdiquant ses pouvoirs et en les remettant au peuple romain et au Sénat, Octavien faisait preuve d'un sens politique très fin : il revenait (au moins en apparence) au Sénat, organe essentiel de la *res publica*, d'assigner à l'ancien triumvir sa place dans l'Etat restauré (W. Eder, 1990, p. 104-105). Il allait lui confier des honneurs, des pouvoirs, des provinces, comme il le faisait déjà traditionnellement sous le régime né en 509.

[966] Dion, LIII, 30, 1-3 et Suétone, *Aug.*, 28, 1. Sur la remise de l'anneau, cf. J.-M. Roddaz (1984, p. 309 sq.) : la remise de l'anneau à Agrippa, elle-même, préservait les formes républicaines du régime. Auguste n'imposait pas Agrippa comme successeur, mais incitait le peuple et le Sénat à le désigner comme tel. Il s'agissait plutôt d'une recommandation. Cf., également, Fr. Hurlet, 1997, p. 34-36.

[967] Dion, LIII, 32, 3-4. Dion Cassius précise en outre que L. Sestius avait succédé à Auguste au consulat : il avait été un chaud partisan de Brutus et continuait d'honorer sa mémoire. Sur le fait qu'Auguste n'avait pas affaibli les pouvoirs des consuls (qui furent néanmoins contraints de demeurer à Rome durant le temps de leur charge), cf. Fr. Hurlet, 2009c, p. 78-81.

[968] Les sénateurs avaient été réunis dans la curie et furent menacés de périr dans l'incendie du bâtiment s'ils ne votaient pas la dictature à Auguste (Dion, LIV, 1, 3). Cf., également, *R. G.*, 5. Ce dernier chapitre nous apprend qu'il refusa aussi le consulat à vie.

[969] Dion, LIV, 1, 2. Dans ce cas, comme pour la dictature, on constate que la population était prête à aller plus loin que l'aristocratie sénatoriale et que c'était bien elle qu'il fallait ménager. Malgré tout, ce sont deux anciens consuls (P. Aemilius Lepidus et L. Munatius Plancus) qui devinrent de très éphémères censeurs.

gratifier d'un magnifique enclos, les *Saepta*[970]. Et toujours Auguste refusa l'appellation de *dominus* qui lui faisait horreur[971].

Par ces artifices, Octavien/Auguste s'inscrivait dans une continuité, préservait la compétition pour les magistratures et donnait satisfaction à la noblesse. En définitive, la course aux honneurs devenait plus assurée et permettait désormais d'éviter les dérives sanguinaires de la fin de la République[972]. Des règles du jeu, pacifiées, étaient établies. Un compromis était élaboré[973]. Celui-ci transparaît aussi dans la volonté de faire participer les comices à l'élaboration (ou, plus exactement, à la validation) des décisions puisque cela participait au *consensus universorum* indispensable à la cohésion de toute cité[974]. D'où l'apparent respect du S.P.Q.R. sous Auguste, la volonté d'obtenir, chaque fois que nécessaire, l'accord du Sénat par un *senatus consultum* et celui des assemblées par une loi comitiale. Plus largement, Fr. Hurlet a montré la permanence du thème du *consensus universorum* de la République à l'Empire[975]. Auguste avait à prouver qu'il agissait dans l'intérêt commun, qu'il ne tentait pas de faire triompher une certaine conception de l'Etat sur une autre. L'affaire Gallus montre suffisamment qu'il dut, dans les premières années du Principat au moins, œuvrer avec prudence. Au fondement de l'affaire, une rupture de l'*amicitia*. Ne jouissant plus de la protection princière, les ennemis de Gallus purent se déchaîner, tout particulièrement les sénateurs qui n'appréciaient guère d'avoir vu la province d'Egypte leur échapper[976]. Ils étaient prêts à faire payer toute perte d'influence trop visible. Ne pouvant attaquer le *Princeps*, symboliquement, la Curie s'en prit à l'un des symboles de cette perte d'influence, le premier préfet d'Egypte. Cela prouve qu'Auguste devait se montrer habile s'il voulait rétablir le *consensus* nécessaire pour asseoir son régime, car il œuvrait sous le regard sourcilleux des aristocrates romains.

---

[970] Sur les *Saepta Iulia*, cf. J.-M. Roddaz, 1984, p. 256-259. Le projet datait de Jules César, mais c'est Agrippa qui les acheva en 26.

[971] Suétone, *Aug.*, 53, 1. Sur l'application dont fit preuve Auguste pour ne pas apparaître tel un monarque, cf. W. Eder, 2005.

[972] Sur ces points, cf. Fr. Hurlet (2009c, p. 94-98) : le nouveau régime n'éteignit pas le jeu des rivalités entre les *gentes* pour les magistratures et promagistratures (les campagnes électorales furent, dans le premier cas, parfois vives), mais celui-ci se déroulait désormais sous le contrôle vigilant du pouvoir. L'ancienne noblesse romaine n'eut pas à s'en plaindre. Elle fut même notablement avantagée par la *Res publica restituta*, au moins en ce qui concerne l'accès au consulat. Contrairement à la situation sous le triumvirat, les grandes familles pouvaient à nouveau se départager lors des joutes électorales.

[973] P. Veyne, 2002a, p. 55.

[974] Le consensus constitue le fondement du Principat (E. Flaig, 1992, p. 559). Il était perçu comme à l'origine de la puissance romaine ainsi qu'en témoigne la structure même de l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live (cf. B. Mineo, 2006). Auguste désirait ardemment ce consensus : *Fecitque ipse se compotem uoti nisus omni modo, ne quem noui status paeniteret* (« Lui-même se chargea de réaliser son vœu, en faisant tous ses efforts pour que personne n'eût à se plaindre du régime nouveau »), Suétone, *Aug.*, 28, 4.

[975] Fr. Hurlet, 2002, p. 163-178. Cf., également, *id.*, 2009b (p. 127 sq. en particulier).

[976] Sur ce point, cf. J.-P. Boucher, 1966, p. 49 sq. (en particulier p. 54-55) et *infra*, p. 209-210.

Au-delà de ces gestes politiques, toute l'action d'Octavien/Auguste baigne dans une atmosphère marquée par le conservatisme ([…] *sed index minimis quoque rebus omnia antiquae consuetudinis momenta seruanda*[977]). Que ce soit dans le domaine religieux, dans l'urbanisme, les honneurs reçus ou encore la statuaire, il y eut la volonté de s'enraciner dans des pratiques éprouvées[978]. Cela répondait à une attente, à un attachement pour la tradition perdue, celle qui permit, croyait-on, la grandeur de l'*Vrbs* et dont Valère Maxime témoigne parfaitement[979]. Auguste s'inscrivait dans des schémas mentaux bien ancrés et encore attestés chez Pline le Jeune : *Inuenio autem apud sapientes honestissimum esse maiorum uestigia sequi, si modo recto itinere praecesserint*[980]. Il n'est jusqu'aux Jeux séculaires de 17 qui marquent un retour. La stratégie d'Octavien/Auguste n'avait sans doute rien de machiavélique. Lui aussi partageait la disposition d'esprit de ses contemporains : […] *usque eo ut*

[977] « […] mais elle montre que, même sur des points minimes, une pratique issue de l'antiquité doit conserver toute son influence », Valère Maxime, II, 6, 7b (l'auteur rapporte ici une anecdote qui lui inspire cette considération d'ordre général).

[978] Sur le plan religieux, rappelons simplement la restauration des anciens temples et l'intérêt pour les rites archaïques (en particulier celui des fécials lors de la déclaration de guerre à Cléopâtre). Sur l'urbanisme, cf. P. Zanker, 1987, p. 154-155 (plus généralement, le chercheur rappelle la volonté d'Auguste de respecter la tradition républicaine, cf. *id.*, 2000a, p. 214). Concernant les honneurs, après 29, Octavien/Auguste n'accepte que ceux, modestes, qui étaient ratifiés par la tradition. Ainsi en allait-il du *clipeus uirtutis* et de la *corona ciuica* (décernés par le Sénat), qui contrastent avec la construction du Forum d'Auguste, du Mausolée et du temple d'Apollon entrepris durant la décennie précédente. Dans la même optique, les représentations d'Octavien/Auguste évoluèrent : la nudité héroïque des années 30 fut abandonnée pour le port de la toge, tenue républicaine par excellence (cf. *id.*, 1987, p. 92-98).

[979] Valère Maxime s'attache à montrer dans le livre I des *Facta et Dicta memorabilia* que la négligence à l'égard de la religion n'était pas sans conséquence pour l'Etat : le mépris à l'égard des cultes entraînait la colère des dieux (I, 16 sq.). L'auteur s'étend aussi longuement, dans le deuxième livre, sur les institutions d'autrefois. Selon lui, le respect de celles-ci contribuerait au bonheur de l'époque. Il s'intègre dans la vague des antiquaires qui marque la fin de la République et le début du Principat (Varron, Procilius ou Hygin, par exemple). Le témoignage de Valère Maxime est intéressant car, même s'il est difficile d'avoir des données biographiques sûres sur cet auteur, il paraît qu'il vécut une partie de sa vie adulte sous Auguste. Il est fort possible que son ouvrage ait été entrepris sous le Principat de ce dernier (cependant, la plupart des livres des *Facta* datent des premières années du règne de Tibère, cf. F. Millar, 1993, p. 4). S'appuyant sur des *auctores illustres* (I, *Praef.*), il traduit vraisemblablement un état d'esprit conservateur assez général. L'idée de progrès est, d'ailleurs, en contradiction avec le mythe de la félicité du premier âge.

[980] « Je lis chez les sages que rien n'est plus beau que de suivre les traces des aïeux, s'ils nous ont précédé sur le droit chemin », Pline le Jeune, *Epist.*, V, 8, 5. Sur la nécessité de l'enracinement et une méfiance toute particulière à l'égard de l'idée de changement, cf. D. Porte, 1993, p. 56 sq. (en particulier p. 57).

diuo Augusto iam principe et rempublicam obtinente ratum tamen pensumque nihil haberet nisi quod iussum sanctumque esse in Romanis antiqui tatibus legisset[981].

Le nouveau régime ne s'affichait pas comme une rupture, mais comme une continuité, tout au plus une évolution, mais une évolution consentie par les principaux tenants du régime augustéen (Sénat, aristocratie). Les Romains étaient parfaitement conscients que leurs institutions étaient le résultat d'une évolution longue et graduelle[982]. Le Principat pouvait (sous certaines conditions) en constituer une nouvelle étape, majeure[983]. Les Romains n'ont pas été dupes : ils n'ont pas cru retrouver dans le Principat l'équivalent de l'ancien régime. Seulement, l'évolution fut parfaitement acceptée, dès lors que certaines formes et traditions étaient respectées : délibérations du Sénat, respect des magistratures (dont l'annualité et la collégialité étaient maintenues), concurrence entre aristocrates pour l'accès aux honneurs, vote des Comices, conservation des droits de la noblesse, des droits individuels, de la liberté de parole (de la *libertas*, en somme). Le rétablissement de la paix et de la stabilité facilitèrent cette acceptation. Les abus des périodes précédentes (dictature césarienne, lois triumvirales et proscriptions) n'avaient plus cours et le Principat ne dégénéra pas en *regnum*. Dès lors, Auguste pouvait bien disposer d'un pouvoir jusque là inégalé, séparer la *potestas* de la fonction, bénéficier d'une *auctoritas* incontestée, l'essentiel était préservé : l'*auctoritas* était un principe traditionnel (aucune loi n'obligeait les magistrats à se conformer aux sénatus-consultes du Sénat et, pourtant, ils y consentaient le plus souvent) et la *potestas* séparée de la fonction connaissait des précédents. Encore fallut-il ménager l'aristocratie sénatoriale. Fr. Hurlet a montré que la difficulté à laquelle se heurtait Octavien/Auguste, c'était d'articuler la place éminente du *Princeps* (désormais pivot incontournable de la *res publica*) et un ordre fondé sur la tradition. Loin de mépriser l'aristocratie sénatoriale, le maître de Rome a voulu s'intégrer à ce qui deviendra bientôt le premier ordre de l'Etat et devenir le *primus inter pares*. Et tout en cherchant à associer les sénateurs au régime, il voulut se lier aux grandes *gentes* par une politique matrimoniale judicieuse. Au final, pour les Romains, le retour à la *res publica* put sincèrement être vécu comme une réalité (la *restauratio* ne signifiant pas le retour à un équilibre ancien). Il y eut une remise en ordre politique et sociale, et un nouvel équilibre, fondé sur la tradition, se fit jour[984]. Ces considérations amènent naturellement à penser que, sous le Principat augustéen, la liberté de parole fut respectée. Elle était vécue par

---

[981] « […] au point que, le divin Auguste étant déjà empereur et tenant l'Etat en son pouvoir, il n'accordait à rien valeur et autorité s'il n'avait pas lu dans les antiquités romaines que cela avait été ordonné et sanctionné », Aulu-Gelle, *N. A.*, XIII, 12, 2 (l'auteur tire ces propos d'une lettre d'Atéius Capiton).

[982] En outre, Auguste n'a sans doute pas caché que le régime qu'il fondait comportait des évolutions notables, la principale d'entre elles était le rôle qu'Auguste s'y réservait. Sur ce point, cf. Suétone, *Aug.*, 28, 3 et le bref commentaire de J.-L. Ferrary, 2009, p. 14. Cf., également, *id.*, 2003, p. 421 ; Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., 2009, p 17-20.

[983] Sur l'idée que la réforme doit prendre les formes du passé, d'une restauration, cf. Fr. Hurlet, 2011.

[984] *Id.* Sur l'idée que les pouvoirs d'Auguste s'inscrivent dans le prolongement des institutions républicaines, cf. J.-L. Ferrary, 2001.

l'aristocrate comme une des caractéristiques de la République, car alors, précise Tacite : *facta arguebantur, dicta inpune erant*[985]. Une parole bridée, pire, contrôlée, orientée, eût été un obstacle à la restauration du consensus souhaitée par le régime. Octavien/Auguste, qui appréciait la franchise de ses conseillers (en particulier celle de Mécène[986]), garda toujours en mémoire ce principe. D'où certaines situations cocasses lorsque ses propres amis craignirent que la franchise de tel ou tel n'allât trop loin. Ainsi l'anecdote rapportée par Sénèque le Rhéteur : Porcius Latro, alors qu'il déclamait devant Auguste, Agrippa et Mécène, fit allusion à la prochaine adoption par le *Princeps* des fils d'Agrippa, Lucius et Caius. Et de dire : « Voici que celui-là, du plus bas rang, entre, par adoption, dans la noblesse. » D'autres considérations du même genre devaient suivre. Mécène, par un sifflement, signala à Porcius Latro que ses propos étaient inopportuns. Mais, *tanta autem sub diuo Augusto libertas fuit, ut praepotenti tunc M. Agrippae, non defuerint qui ignobilitatem exprobarent*[987].

1. 2- Les implications d'une dynamique politique

En définitive, Octavien/Auguste avait relevé l'Etat[988]. Il ne l'avait pas assujetti. Faute d'idéologie précise à défendre, les triumvirs ne purent justifier de leur pouvoir que par la restauration de l'Etat. Auguste, lui-même, une fois seul à la tête de Rome et de l'Empire, dut donner l'illusion du rétablissement de la légalité républicaine. Cela interdisait de sa part l'expression ouverte d'une personnalisation du pouvoir[989]. De même, il ne devait pas donner le sentiment de défendre des intérêts privés. Bien au contraire, il s'agissait de fabriquer du consensus, donnée indispensable pour administrer un Etat sous-équipé. L'élaboration de ce consensus entraînait des logiques difficilement conciliables avec une propagande active et une instrumentalisation des hommes de lettres. Il exigeait, tout au contraire, une stratégie moins agressive et plus fine, plus à l'écoute des concitoyens et des pratiques traditionnelles. La vie politique, en effet, connaît des logiques et des dynamiques. A certaines époques et dans certaines civilisations, elle se veut offensive et désire gagner voire modeler les esprits en fonction d'idéologies et de programmes. En d'autres temps et d'autres lieux, elle préfère se caler sur des schémas mentaux et des traditions afin de renforcer son action. Le XX^{e} siècle a vécu essentiellement selon le premier modèle. La civilisation romaine put avoir préféré le second. A une

[985] « C'étaient les actes qui étaient mis en cause, les paroles étaient impunies », Tacite, *Ann.*, I, 72, 3. Sur cette question, cf. *infra*, p. 223 sq.

[986] Dion, LV, 7, 1-4.

[987] « Sous le divin Auguste, on jouit d'une telle liberté que, malgré la toute-puissance que possédait alors M. Agrippa, il ne manqua pas de gens pour lui reprocher sa naissance », Sénèque le Rhéteur, *Contr.*, 2, 4, 12-13. En effet, Porcius Latro n'eut jamais à souffrir de son propos.

[988] Un *aureus* représente Auguste aidant l'allégorie de la *res publica* à se redresser (sur cet *aureus*, cf. *RIC* 413 et A. Suspène, 2009b, p. 152-153).

[989] Sur l'absolue nécessité pour Auguste de se voiler dans les oripeaux de la tradition républicaine (et ce durant tout son règne), cf. W. Eder, 2005.

logique de submersion, de domination, destinée à convaincre les esprits, se substitue une logique d'imprégnation, d'imbibition, destinée à se couler dans un moule afin d'en épouser les formes tout en en modifiant, éventuellement, l'essence[990]. Ce dernier processus ne se caractérise pas par sa passivité, mais connaît sa propre dynamique, insidieuse et terriblement efficace. Auguste ne s'est pas contenté de donner à son régime un *color uetustatis* fallacieux. L'adoption de ce schéma amenuise l'intérêt des idéologies et des actions de propagande[991].

L'option choisie par Octavien/Auguste lui permit de pérenniser son pouvoir et son régime bien mieux que ne l'aurait fait une politique volontariste et plus agressive. En se coulant dans un moule, en lui faisant subir des distorsions calculées et progressives, il a évité de heurter les sensibilités. Octavien comprit très vite « qu'il était impossible de forcer quelqu'un à aimer celui qu'il ne veut pas aimer[992] ». Plutôt que la manipulation des esprits, l'intelligence politique commandait d'aller à la rencontre de l'autre et de se l'attacher par la prise en compte de ses intérêts propres. Octavien/Auguste s'est plié à un mode de pensée, s'est imprégné de l'air du temps et n'a pas cherché le choc frontal. D'ailleurs, l'examen minutieux de la terminologie utilisée sous le Principat réalisé par J. Béranger montre que le vocabulaire ne se distinguait pas de celui en vogue sous la République : il ne fit que s'adapter à une réalité nouvelle[993] : le constat fait sens. Les innovations dont fut porteur le régime demeuraient dans un cadre traditionnel[994]. Tel fut le coup de génie du *Princeps*. De fait, il prit très tôt ses distances avec l'héritage césarien[995].

L'instrumentalisation de personnalités publiques, les poètes, réduits à être les porte-parole d'un régime et de son « idéologie », ne cadre donc guère avec la stratégie politique du maître de Rome. Car

---

[990] J.-L. Ferrary a insisté sur le fait que la *Res publica restituta* ne fut pas une restauration intégrale de l'ancienne République (J.-L. Ferrary, 2003, notamment p. 421-422). Cf., également, J.-M. Roddaz, 2003, p. 410 : « Le Principat s'inscrivait dans le prolongement des institutions traditionnelles, mais il rompait, dans son essence, avec l'ancien ordre républicain. »

[991] Les choses purent être différentes pour d'autres périodes de l'histoire de Rome. Sur ce point, cf. les considérations de C. Salles, 1986 et de A. Suspène, 2009a.

[992] La remarque de Dion Cassius (XLVIII, 8, 4) s'inscrit dans le cadre des complications qu'Octavien rencontra lors du lotissement des vétérans avant la guerre de Pérouse.

[993] J. Béranger, 1953, p. 31-133. L'auteur précise que le Principat était une monarchie qui refusait de dire son nom. Le régime désirait faire accroire qu'il n'innovait en rien (*id.*, p. 3). C'est pourquoi « les mots évoquent les institutions en marge desquelles [le Principat] vivait » (*id.*, p. 132).

[994] Sur le poids de la tradition et les conflits liés aux évolutions inhérentes à la vie de toute société, cf. J.-M. David, 1993. Son analyse est menée à partir du tribunat de la plèbe qui fut, par excellence, l'instance d'innovations à Rome. Or comment l'innovation pouvait-elle devenir acceptable ? J.-M. David montre qu'elle pouvait se faire à partir de l'élargissement de modèles précédents qui la légitimaient en partie et en dédramatisaient la portée. L'innovation, cependant, devait encore être avalisée par l'opinion publique. Sur le fait que les évolutions du système politique sous le Principat tenaient compte des virtualités existantes sous la République, cf. M. A. Levi, 1984, et notamment p. 308.

[995] E. S. Ramage, 1985, p. 224.

non seulement les pressions exercées dans un but politique sur les poètes auraient été perçues comme attentatoires à la liberté de parole[996], mais l'organisation d'une littérature plus ou moins officielle, augustéenne en son essence, aurait constitué une ingérence dans un domaine qui ne relève d'ordinaire pas des fonctions régaliennes. La contrainte exercée sur les esprits eût été la marque d'un Etat vicié[997]. C'est pourquoi Tacite, par la bouche de Crémutius Cordus, pouvait, comparant l'action de Tibère avec celle d'Auguste, écrire que la liberté de parole avait été alors la marque de la modération (*moderatio*) et même de la sagesse (*sapientia*)[998].

Pour autant, rétorquera-t-on, si Octavien/Auguste ne chercha pas à transmettre une quelconque idéologie à travers la littérature, s'il ne chercha pas à instrumentaliser les poètes, un certain nombre de faits laissent accroire qu'il céda néanmoins à la tentation de la censure, le suicide de Gallus et l'exil d'Ovide marquant deux étapes importantes dans le rapport qu'entretenait le *Princeps* avec les lettres.

2- *Quo non ascendam ?* : les *laudes Galli* et l'intervention princière

Les contraintes qu'imposait le contexte de la *Res publica restituta* avaient-elles pour conséquence une complète séparation entre le pouvoir et la production littéraire ? Sans doute faut-il éviter une vision par trop schématique. Il nous faut revenir ici à l'affaire Gallus et à l'éloge que Virgile avait composé en son honneur dans le quatrième livre des *Géorgiques*. Nous avons précisé plus haut que la substitution de ce passage par l'épisode d'Aristée et d'Orphée, que mentionne Servius à deux reprises, était le plus souvent admise par les chercheurs modernes, bien que des voix discordantes se soient fait entendre, avec des arguments qui méritent d'être entendus[999]. Evidemment, admettre la réalité de cette substitution n'est pas sans conséquence pour notre propos. On s'est notamment étonné que la suppression des *laudes Galli* n'ait pas entraîné celle des deux mentions de Gallus dans les *Bucoliques*, dont l'une, dans la dixième *Eglogue*, est fort longue[1000]. Selon nous, cette remarque est peut-être moins pertinente qu'il n'y paraît au premier abord. Avant d'expliciter notre position, il est

[996] Pline le Jeune (*Epist.*, III, 5, 5) fait le lien entre l'absence de liberté d'expression dans un régime et la servitude. Cf. aussi Tacite, *Ann.*, I, 72, 3.

[997] On sait qu'Auguste fut victime de la liberté de ton qui régnait au théâtre (cf. Suétone, *Aug.*, 68, 2). La liberté d'expression avait coûté cher à certains poètes sous la République (Naevius, par exemple, cf. Aulu-Gelle, *N. A.*, III, 3, 15). Auguste devait se montrer beaucoup plus prudent et souligner avec une certaine ostentation son attachement à la *libertas* (cf. Suétone, *Aug.*, 54, 2 et 56, 1).

[998] Tacite, *Ann.*, IV, 34, 10.

[999] Cf. *supra*, p. 82 sq.

[1000] Il s'agit de la principale objection à la réalité de cette substitution avec le peu de crédit dont jouit Servius auprès de certains chercheurs (cf. en particulier P. White, 1993, p. 146-147).

utile de revenir sur ce qui motiva la disgrâce de ce brillant chef d'armée. Deux épisodes sont à envisager : la préfecture d'Egypte et le retour à Rome[1001].

2. 1- L'*error Galli* : le péché d'*ὕβρις*

C. Cornélius Gallus figure parmi les personnalités de premier plan qui profitèrent largement des troubles civils pour s'élever dans la hiérarchie sociale[1002]. Après une carrière fulgurante auprès d'Octavien qui le mena à la charge de *praefectus Aegypti* en 30 avant n. è., poste de confiance sur un territoire sensible, Gallus subit une brusque disgrâce à une date incertaine, entre 29 et 27[1003]. Le procès qui s'ensuivit, mené par le Sénat, aboutit à son exil et à la confiscation de ses biens[1004]. Incapable de supporter pareille infamie, Gallus se suicida[1005].

Les raisons qui provoquèrent cette brusque chute sont assez obscures et ont été largement discutées. Si Suétone demeure pour le moins vague, Dion Cassius fournit davantage d'indications : c'est l'insolence de Gallus, comblé d'honneurs, qui fut à l'origine de sa déchéance. Non content d'avoir tenu des propos irrespectueux à l'égard de son protecteur à son retour à Rome, il avait mené en Egypte une politique d'autocélébration inadmissible au regard du pouvoir, érigeant des statues le représentant un peu partout dans le pays et faisant graver sur les pyramides la liste de ses hauts

---

[1001] Pour un examen critique des raisons de la disgrâce de Gallus d'après les sources, cf. Fr. Rohr Vio, 2000, p. 76-96 et 147 sq., ainsi que I. Cogitore, 2002, p. 141-145. Cette dernière montre notamment que Gallus n'a jamais conspiré contre Octavien contrairement à ce que pourrait laisser croire le témoignage de Servius (repris, par exemple, par A. Rostagni, 1939, p. 349). La même position est défendue par K. A. Raaflaub et L. J. Salmons, 1990, p. 423-425.

[1002] Pour une bibliographie très complète sur Gallus, cf. Fr. Arcaria, 2004. Sur cette personnalité, cf. N. B. Crowther, 1983. Sur la rapide ascension de Gallus, dont les origines étaient obscures, cf. Suétone, *Aug.*, 66, 2. On consultera également Fr. Skutsch et A. Stein, 1900.

[1003] Sur la préfecture d'Egypte, cf. *CIL*, III, 14147, 5 ; Suétone, *Aug.*, 66, 2 ; Dion, LI, 17, 1. Sur la durée de cette charge, cf. J.-P. Boucher (1966, p. 46-47) : selon lui, tout paraît indiquer que Gallus était de retour à Rome dès l'année 29, soit avant sa disgrâce. Sa mission avait été de pacifier et de réorganiser l'ancien royaume ; R. Syme (1939, p. 295) préfère dater de 28 le retour à Rome ; cf. aussi L. J. Daly, 1979, p. 294 sq. et P. Cosme, 2005, p. 126. Pour une charge d'une durée plus longue, G. Bastianini, 1975, p. 267 ou G. Geraci, 1983, p. 169 sq. Sur les différentes étapes de la carrière de Gallus, J.-P. Boucher, 1966, p. 13-57 ; P. A. Brunt, 1983, p. 62-63 (pour la charge de préfet d'Egypte) ; Fr. Rohr Vio, 2000, p. 48-57 ; Fr. Arcaria, 2004, p. 112-116 ; A. Suspène, 2004b, p. 309-311. Sur la place de l'ancien royaume lagide dans le système impérial, cf. *id.*, p. 306-307.

[1004] Dion, LIII, 24, 7.

[1005] Suétone, *Aug.*, 66, 4 ; Dion, LIII, 24, 1 ; Jérôme, *Chron.*, *ad Ol.*, 188, 2, p. 164. Sur la date de la mort de Gallus, cf. R. Syme, 1938, p. 39 ; J.-P. Boucher, 1966, p. 5-6 ; L. J. Daly, 1979, p. 292-295 ; B. J. Gibson, 1997, p. 312, n. 6. Sur les sources littéraires évoquant cette chute, cf. Ovide, *Amor.*, II, 445-446 et *Tr.*, II, 445-446 (Ovide est le seul contemporain à nous parler de cette affaire. Les deux passages ont été analysés par Fr. Rohr Vio, 1994) ; Suétone, *Aug.*, 66 et *De gramm.*, 16, 1-2 ; Dion, LIII, 23-24 ; Servius, *ad Verg. Buc.*, X, 1-2 ; Ammien Marcelin, XVII, 4, 5.

faits[1006]. Il est vrai qu'Octavien, dès le début des années 20, n'aima guère que d'autres obtiennent des honneurs trop importants et auxquels il n'était pas associé : ainsi, M. Licinius Crassus, proconsul de Macédoine, obtint de célébrer un triomphe en 27 après sa victoire sur les Bastarnes. Octavien s'opposa vivement à lui lorsqu'il réclama l'honneur des dépouilles opimes, reçus par deux Romains seulement depuis Romulus[1007]. Toujours est-il que, dénoncé par l'un de ses compagnons d'armes, Valérius Largus, Gallus se vit intimer l'ordre de quitter la province et de rentrer à Rome[1008].

Le propos de Dion Cassius, tardif, paraît en partie corroboré par une inscription trilingue découverte par H. G. Lyons en 1896 dans l'île de Philae : *C. Cornelius Cn. F. Gallus Eques Romanus post reges a Caesare Diui F. deuictos praefectus Alexandrae et Aegypti primus defectionis Thebaidis intra dies XV quibus hostem uicit bis acie uictor V urbium expugnator Boreseos Copti Ceramices Diospoleos Megales Ophieu ducibus earum defectionum interfectis exercitu ultra Nili catarhacten transducto in quem locum neque populo Romano neque regibus Aegypti arma ante sunt prolata Thebaide communi omnium regum formidine subacta legatisque regis Aethiopum ad Philas auditis eoque rege in tutelam recepto tyranno Triakontashoeni… Aethiopiae constituto Dieis patrieis et Nilo adiutori d(ono) d(at)*[1009]. Gallus se vante d'avoir conquis cinq cités en quinze jours, lors d'une rébellion en Thébaïde, exploit célébré à la manière de Jules César qui avait forgé la fameuse formule *Veni, uidi, uici*[1010] après son triomphe sur le Pont afin de mettre en exergue l'efficacité de son action. E. A. Judge a insisté sur la particularité de cette inscription où Gallus présente un exploit qui lui est propre, sans mention aucune d'Octavien, ce qui revenait à commettre un affront[1011]. Plus tôt dans sa

---

[1006] La mention de pyramides aux v. 1 à 5 de l'*Ode*, III, 30, d'Horace a pu être interprétée comme une allusion aux inscriptions que Gallus avait fait graver sur ces édifices. Le poète aurait voulu prévenir contre la démesure en politique (B. J. Gibson, 1997).

[1007] Dion, LI, 23-27. Sur ce célèbre épisode et le conflit d'ambition qui opposa M. Licilius Crassus à Octavien, cf. M. Tarpin, 2003.

[1008] Dion, LIII, 23, 5 sq.

[1009] « C. Cornélius Gallus, fils de Cnaeus, chevalier romain, après la défaite des rois par César fils du divin <César>, premier préfet d'Alexandrie et d'Egypte, vainqueur de la sédition de la Thébaïde en moins de quinze jours durant lesquels il vainquit deux fois l'ennemi en bataille rangée, conquérant de cinq villes, Borésis, Coptos, Céramicé, Diospolis Mégalé, Ophieus, après avoir fait arrêter les chefs de ces séditions, après avoir fait passer l'armée au-delà de la cataracte du Nil, là où ni le peuple Romain, ni les rois d'Egypte n'avaient auparavant fait avancer leurs armes, après que la Thébaïde a été soustraite à toute crainte des rois, après avoir entendu les ambassadeurs du roi des Ethiopiens auprès de Philae et reçu ce roi sous la protection <du peuple romain>, après avoir donné un tyran à la Triakonstaschoenundium d'Ethiopie, a fait cette dédicace aux dieux du pays et au Nil secourable », *ILS*, 8995 (Philae) = *CIL*, III, 14147, 5. L'inscription est datée du 17 avril 29 avant n. è.

[1010] Suétone, *Iul.*, 37, 2 ; Plutarque, *Caes.*, 50.

[1011] E. A. Judge, 1972 : en choisissant de célébrer sa propre gloire, Gallus pouvait paraître diminuer celle d'Octavien. L'idée que ce chevalier fut enivré par le pouvoir est traditionnelle (on la trouve déjà chez G. Boissier, 1875, p. 167 ou Fr. Plessis, 1909, p. 291 ; cf., également, O. W. Reinmuth, 1935, p. 6 et R. Syme, 1986, p. 32). G. Barra (1968, p. 51) pense que l'initiative militaire de Gallus (mentionnée dans l'inscription) qui

carrière, alors qu'il n'était encore que *praefectus fabrum*, il aurait su se montrer plus prudent et respectueux : l'obélisque, aujourd'hui présent sur la place Saint-Pierre à Rome, comporte la référence attendue à Octavien[1012]. Gallus n'avait pas encore sombré dans l'ὕβρις[1013].

L'hypothèse d'une disgrâce liée à la gestion de l'Egypte a été critiquée non sans pertinence par J.-P. Boucher qui note (par exemple) qu'Ovide et Suétone ne font aucune allusion à sa préfecture[1014]. C'est pourquoi le chercheur a avancé que c'est une fois revenu dans la capitale que Gallus s'est perdu. Dion Cassius évoque les propos déplacés de l'ancien préfet d'Egypte à l'encontre d'Auguste, ce que paraît confirmer Ovide : *Non fuit obprobio celebrasse Lycorida Gallo, / sed linguam nimio non tenuisse mero*[1015]. Leur teneur nous est inconnue. A cela vint se greffer une autre affaire : la protection que Gallus offrit au grammairien Q. Caecilius Epirota[1016]. Cet épisode est peut-être décisif car il est le symptôme de désaccords profonds. Selon Suétone, cette amitié fut l'un des principaux griefs

---

entraîna de son propre chef son armée vers la haute Egypte, au-delà de la première cataracte, ne put plaire à Octavien/Auguste qui, depuis Actium, se préoccupait de restaurer la paix dans l'empire romain : sa politique impérialiste contrecarrait les plans du maître de Rome, ce qui, ajouté à la superbe de Gallus, devait fâcher le pouvoir central contre lui. L'hypothèse est corroborée par G. Zecchini (1980, p. 145-146 en particulier) qui se fonde sur des vers de Gallus découverts en Egypte (*Fata mihi, Caesar, tum erunt mea dulcia, quom tu / maxima Romanae pars eri(s) historiae / postque tuum reditum multorum templa deorum / fixa legam splolieis deiuitiora tueis* : « Mon sort, ô César, me sera doux lorsque tu seras le plus grand élément de l'histoire romaine et que, après ton retour, je lirai les inscriptions sur les temples de nombreux dieux, décorés et enrichis par ton butin ») : l'historien italien pense que Gallus, aux penchants expansionnistes, fut révoqué de son poste car il était critique à l'égard de la politique impériale « pacifiste » après Actium. Sur la question, cf., également, L. J. Daly, 1979, p. 306 ; E. Galletier 1926, p. 16-17. Sur les vers, cf. R. D. Anderson, P. J. Parsons et R. G. M. Nisbet, 1979.

[1012] IUSSU IMP. CAESARIS DIVI F. C. CORNELIUS CN. F. GALLUS PRAEF. FABR. CAESARIS DIVI F. FORUM IULIUM FECIT. Erigé en 1586 par Sixte V, l'obélisque était à l'origine sur la *spina* d'un cirque romain et avait été ramené d'Egypte sur l'ordre de Caligula. Le *forum Iulium* dont il est question est celui d'Alexandrie. Sur le *praefectus fabrum*, cf. G. Guadagno, 1968.

[1013] Sur l'idée que Gallus fut victime de sa démesure, qu'il manqua à ses devoirs, cf. Ch. A. Sainte-Beuve, préface aux *Œuvres de Virgile*, Paris, 1859, p. 3 ; Fr. Plessis, 1909, p. 291-292 ; E. Galletier, 1926, p. 16 ; R. Syme, 1939, p. 294 ; R. S. Rogers, 1959, p. 229 ; G. Barra, 1968. Plus récemment, R. J. Schork (2004) a préféré mettre l'accent sur la vénalité de Gallus : sa rapacité (qui est évoquée par Ammien Marcelin, XVII, 4, 5) fut l'occasion pour le Sénat de s'en prendre à un membre éminent de l'ordre équestre. Horace se serait fait l'écho du pouvoir destructeur de l'argent, à sa manière : *Carm.*, III, 3, 45-52 et 16, 29-32 seraient des allusions discrètes aux malheurs de Gallus. Sur l'importance du butin d'Egypte, cf. Suétone, *Aug.*, 41 ; Dion, LI, 21 ; Orose, VI, 19, 10 sq. Cf., également, G. Geraci, 1983, p. 124-125.

[1014] J.-P. Boucher, 1966, p. 44 sq.

[1015] « Ce qui déshonora Gallus, ce n'est pas d'avoir célébré Lycoris, c'est de n'avoir pas tenu sa langue après avoir trop bu », Ovide, *Tr.*, II, 445-446.

[1016] J.-P. Boucher pense que c'est alors que se joue la disgrâce de Gallus, cf. J.-P. Boucher, 1966, p. 44-45 (suivi par L. J. Daly, 1979, qui insiste cependant davantage sur la portée politique de l'affaire) ; P. Brunt, 1983, p. 62-63 ; G. Geraci, 1983, p. 170-174 ; I. Cogitore, 2002, p. 142-143 ; A. Suspène, 2004b, 313-314.

d'Octavien/Auguste contre Gallus : affranchi d'Atticus (dont on sait par Cornélius Népos qu'il devint un proche d'Octavien/Auguste[1017]), né à Tusculum, Epirota obtint de faire l'éducation de la fille de l'ami de Cicéron qui se trouvait, par ailleurs, être l'épouse d'Agrippa depuis 37 avant n. è. Les liens troubles qu'il entretint avec cette dernière l'obligèrent à quitter sa charge de précepteur. Il trouva refuge auprès de Gallus[1018]. Celui-ci, protégeant un homme qui avait attenté à l'honneur d'Atticus et, plus encore d'Agrippa, familiers d'Octavien/Auguste, ne respectait pas les convenances et les règles sacrées de l'*amicitia*[1019].

Epirota n'était pas à proprement parler une de ces personnalités qui comptaient dans la vie littéraire de Rome. Néanmoins, l'anecdote est notable : l'affront infligé à Agrippa put être lié à une rivalité opposant Gallus à Agrippa le premier jalousant la réussite du second. De retour à Rome, l'ancien préfet d'Egypte espérait sans doute être justement récompensé de ses services et envisagea peut-être le consulat (ou une autre fonction prestigieuse) alors qu'il n'avait pas entamé le *cursus honorum*. Voyant ses ambitions déçues, il put tenir des propos acerbes contre le maître de Rome. Le contexte politique des années 29-27 n'était plus propice à de pareilles promotions. A. Suspène a relevé les excès de l'*amicitia* telle que l'avait pratiquée Jules César. Avec la fin des guerres civiles, on en revint à une pratique plus nuancée, autrement dit moins exclusive, de ce principe en politique. L'historien note que César, selon les écrivains impériaux, n'avait pas su contenir les ambitions de ses amis. En outre, quand il ne fut plus à même de les satisfaire, ceux-ci l'abandonnèrent[1020]. La promotion des *amici* ne devait pas contrevenir au cadre étatique traditionnel. Il y avait un risque certain à promouvoir ce qui pouvait apparaître comme un groupuscule devant tout à Octavien/Auguste, tandis que les représentants des grandes *gentes* étaient négligés. A l'heure où il était urgent de rallier ces derniers au vainqueur, toute nomination, tout traitement particulier semblant relever du fait du prince était mauvaise stratégie : *Amicos ita magnos et potentes in ciuitate esse uoluit, ut tamen pari iure essent quo ceteri, legibusque iudiciariis aeque tenerentur*[1021]. Mécène l'avait

---

[1017] Cornélius Népos, *Att.*, 19-20.

[1018] *Q. Caecilius Epirota, Tusculi natus, libertus Attici equitis Romani, ad quem sunt Ciceronis epistulae, cum filiam patroni nuptam M. Agrippae doceret, suspectus in ea et ob hoc remotus, ad Cornelium Gallum se contulit uixitque una familiarissime, quid ipsi Gallo inter grauissima crimina ab Augusto obicitur* (« Q. Caecilius Epirota, né à Tusculum, était un affranchi du chevalier romain Atticus, à qui sont adressées les lettres de Cicéron ; alors qu'il donnait des leçons à la fille de son patron, qui était mariée à M. Agrippa, sa conduite vis-à-vis d'elle donna prise au soupçon et il fut éloigné ; il se tourna alors vers Cornélius Gallus et vécut avec lui dans la plus grande intimité, ce qui est à l'origine d'un des plus sérieux griefs d'Auguste contre Gallus »), Suétone, *De gramm.*, 16, 1. Cf., également, H. Bardon, 1956, p. 116-117. Sur cette personnalité, cf., aussi, E. Rawson, 1985, p. 75 ; K. Quinn, 1982, p 110-112.

[1019] Fr. Arcaria, 2004, p. 119.

[1020] A. Suspène, 2004b, p. 370-373. Cf., également, Sénèque, *De ira*, III, 30, 4-5.

[1021] « Quant à ces amis [ceux d'Auguste], il voulut que, malgré leur rang et leur puissance dans l'Etat, ils fussent, comme tout le monde, soumis au droit commun et aux lois criminelles », Suétone, *Aug.*, 56, 5.

parfaitement compris[1022]. Gallus peut-être pas. L'excès d'ambition lui aurait fait tourner la tête mais, ici, la gestion de la province d'Egypte n'a rien à voir. Sa déception l'amena à des atteintes répétées à l'amitié, qui touchèrent jusqu'à Auguste lui-même (*Tu quoque, si falsum est temerati crimen amici, / sanguinis atque animae prodige Galle tuae*[1023]). Dans le contexte de la *Res publica restituta*, C. Cornélius Gallus devenait un personnage encombrant[1024]. C'est pourquoi il fut chassé de la *domus* impériale (Suétone utilise l'expression *interdicere domus*[1025]). Lorsque le Sénat lui reprocha sa conduite dans la province d'Egypte, après la rupture de ses liens avec Octavien, il est vraisemblable que cela soit dû à une réélaboration de la réalité historique dans le but d'accabler celui qui pouvait apparaître comme un adversaire politique. C'est donc sans doute après le retour de Gallus à Rome, au cours de l'année 29 ou dans les années qui suivirent, que les relations avec Octavien/Auguste se refroidirent.

2. 2- Virgile, Gallus et Auguste : les linéaments de la *damnatio memoriae*

Réussite exceptionnelle, donc, que celle de C. Cornélius Gallus. Ambitieux, il se perdit pour ne pas avoir compris que le contexte politique impliquait plus de prudence. L'expression de son mécontentement provoqua sa chute, ses propos désobligeants atteignant la dignité d'Octavien/Auguste, ses actes celle de certains de ses proches (Agrippa). On sait que l'irrévérence à l'encontre du *Princeps* pouvait être condamnée. Les images et les inscriptions en portent la marque. Antoine vit sa mémoire condamnée après 30 avant n. è.[1026] La *damnatio memoriae* entraîna-t-elle des

[1022] Ph. Le Doze, 2009b.

[1023] « Toi aussi si tu as été accusé à tort d'avoir offensé ton ami, tu viendras [dans le vallon élyséen], Gallus, toi qui as été si prodigue de ton sang et de ta vie », Ovide, *Amor.*, III, 9, 63-64. Sur le sens à donner à ces deux vers, cf. B. Weinlich, 1999, p. 234 (Ovide ne remet pas nécessairement en cause le verdict d'Auguste).

[1024] Fr. Rohr Vio (2000, p. 155-165 et 168-169) resitue la mort de Gallus dans le contexte de la lutte menée par la *nobilitas* – qui venait de subir un affront avec le refus d'accorder à Licinius Crassus les *spolia opima* – pour conserver ses privilèges.

[1025] Suétone, *Aug.*, 66, 3. Sur la rupture de l'amitié, cf. R. S. Rogers, 1959, p. 227 et 229 : comme bien d'autres avant lui, Gallus fut victime d'une pratique républicaine en son essence, « having all the weighty sanction of the *mos maiorum* » (p. 237), l'*amicitiam renuntiare*, même si cette mesure fut appliquée à son encontre avec plus de rigueur qu'à l'accoutumée : non seulement il se vit interdire la *domus* du prince mais les provinces impériales, cf. Suétone, *Aug.*, 66, 3 et A. Suspène, 2004b, p. 305-318 (qui rappelle avec raison l'importance de l'*amicitia principis* dans l'ascension du compagnon d'Octavien, plus particulièrement pour l'obtention de la première préfecture d'Egypte, et son rôle fondamental « dans le destin de Gallus »), notamment p. 311 sq. pour la disgrâce. Sur la rupture d'amitié synomyme de fin de toute carrière publique, cf. *id.*, p. 432-438, ainsi que J. Crook, 1955, p. 27.

[1026] Plutarque, *Cic.*, 49, 4 et *Ant.*, 86, 9 ; Dion, LI, 19, 3 : le nom d'Antoine fut effacé des *Fastes*, les inscriptions le concernant furent martelées, les statues le représentant furent détruites, ses descendants ne purent porter son prénom, le jour anniversaire de sa naissance fut déclaré néfaste. L'idée d'effacer des mémoires les adversaires

initiatives contre certains vers des poètes[1027] ? On s'étonne, en effet, qu'il ne reste rien des vers de Gallus alors que sa renommée parut très grande. Et l'on pense à nouveau aux *laudes Galli* et au témoignage de Servius. Les Césars se protégèrent derrière la *maiestas* qui devint une des caractéristiques majeures de leur pouvoir. Cette notion est ancienne puisque l'on évoquait déjà sous la République celle des magistrats et du Sénat par exemple. Elle désignait « la supériorité relative de celui qui en est pourvu[1028] » et prenait un relief tout particulier avec l'élaboration du Principat. Outrager le Prince, remettre en cause son *amicitia*, devint progressivement un acte sacrilège. Les vers d'Ovide, mentionnés plus haut, parlent du *temeratus amicus* et on a remarqué l'importance du qualificatif qui inclut la notion de souillure, de profanation[1029]. Très logiquement dans cette société de l'ostentation, une condamnation devait entraîner une mise en scène, un simulacre, et avait une vocation pédagogique. Lors de la *damnatio memoriae*, il s'agissait de montrer quelles étaient les limites à ne pas dépasser. C'est pourquoi, dans le cas des inscriptions notamment, on ne cherchait pas toujours à masquer la mutilation : le martelage est le plus souvent visible et cela correspond, semble-t-il, à une stratégie[1030]. Le contexte de la *Res publica restituta* n'impliquait pas une liberté de ton totale (qui n'avait pas cours non plus sous la République). Auguste, au moment de la naissance du Principat, était certainement soucieux d'affirmer et de délimiter son pouvoir. La posture adoptée par Gallus à son retour à Rome était, dans un contexte de transition et à un moment où le pouvoir demeurait mal affermi, pour le moins maladroite. Il est probable qu'Auguste ait souhaité fixer des bornes. Dans ce cadre, il put demander à Virgile de supprimer les *laudes Galli*, récentes, du livre IV des *Géorgiques* (qui faisaient, c'est probable, allusion à la carrière de Gallus)[1031]. Que le poète ait glissé des allusions

---

politiques était dans l'air du temps. Sénèque le Rhéteur évoque un exercice de rhétorique ayant le sujet suivant : Antoine a promis de laisser la vie sauve à Cicéron s'il brûle ses œuvres. Tous les participants défendent la même thèse, parfaitement résumée par Q. Hatérius : « Il dit qu'il te permet de vivre, après avoir songé aux moyens d'effacer même le souvenir de ta vie. Antoine est plus cruel en te proposant ce traité qu'en te proscrivant », Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, VII, 1.

[1027] La formule *damnatio memoriae* est entrée dans les usages en dépit de son impropriété : s'il exista effectivement des *damni memoriae*, jamais le terme de *damnatio memoriae* n'apparaît dans les sources (cf. V. Huet, 2004, p. 238).

[1028] J. Hellegouarc'h, 1963, p. 314. Sur la *maiestas*, expression de la supériorité d'une catégorie d'êtres, cf. également G. Dumézil, 1969, p. 125 sq. ; Y. Thomas, 1991 ; B. Mineo, 1994, p. 18 (« la *maiestas* se manifeste par l'aspect et le comportement des grands personnages de l'Etat »).

[1029] Cf. A. Suspène, 2004b, p. 316.

[1030] Sur ces questions, cf. St. Benoist, 2003, p. 238. Cf., également, S. Lefebvre, 2004, en particulier la conclusion : les mesures prises devaient se voir et servir de leçon. Sur la dimension spectaculaire des destructions d'image, cf. V. Huet, 2004, p. 239. Plus globalement, sur la *damnatio memoriae*, cf. St. Benoist, éd., 2007 et *id.*, 2009 ; St. Benoist et S. Lefebvre, 2007, p. 133-139.

[1031] Fr. Cairns (2006, p. 255 sq.) pense que Properce fut, lui aussi, touché par les mesures visant Gallus. Il pense, en effet, contre beaucoup (cf. *infra*, p. 330-331), que le Gallus du *Monobiblos* était le même que celui qui devint Préfet d'Egypte. Mécène aurait fait connaître à son nouveau protégé les sentiments d'Auguste à l'égard du

voilées à son ami importait peu et même n'était guère gênant. Ce qu'il fallait, c'est que le nom de Gallus disparaisse et que l'on sache qu'il avait outrepassé certaines limites. Le Gallus des *Bucoliques*, évoqué comme poète et qui fut un compagnon fidèle et respectueux, n'avait aucune raison de connaître le même sort. Cette différence de traitement entre les deux œuvres permettait de mieux définir le pouvoir naissant (y compris en délimitant celui-ci : la victoire d'Auguste n'équivaudrait pas à celle d'une *factio*). L'intérêt du pouvoir pour la poésie est, dans le cadre de la *damnatio memoriae*, d'autant moins étonnant que la poésie avait la prétention d'immortaliser ceux qu'elle chantait[1032]. Une telle démarche était certes moins spectaculaire que le martelage des inscriptions ou des images, mais la portée symbolique n'était pas négligeable. D'autant que l'on connaît la place qu'occupa la poésie dans la vie de Gallus. En revanche, il n'est pas sûr que par la suite le pouvoir ait trouvé nécessaire d'étendre à nouveau son action dans le champ littéraire pour la seule raison que la procédure ne se prêtait pas à une cérémonie exemplaire[1033].

Si l'on veut donc bien nous suivre ici, il n'y aurait alors aucune raison de révoquer le double témoignage de Servius. Pour autant, il ne s'agit pas d'une réelle instrumentalisation de la poésie au sens où celle-ci ne transmettait pas un message précis et qu'il n'y avait pas de systématisme. Le *Princeps* n'exerçait pas un droit de contrôle sur la production littéraire de son temps mais sur la mémoire d'un condamné. Certes, cela limite l'indépendance des poètes (Virgile s'est prêté au jeu, non sans subtilité toutefois), mais il faut tenir compte ici de la dimension exceptionnelle de la mesure (qui, encore une fois, s'applique à un personnage éminent de Rome, l'un des plus importants de par la charge qu'il occupa en Egypte[1034]). Par ailleurs, par sa structure, la société romaine, entraînait *de facto* des dépendances de ce type, parfaitement intégrées dans tous les esprits[1035]. Les liens d'amitié ou de patronage avaient pour inévitable corollaire des obligations. Or Virgile fut proche d'Octavien/Auguste à en croire nos sources. Dès lors, de même que Gallus avait commis une faute en accueillant dans sa *domus* Epirota qui avait déconsidéré Agrippa, familier d'Auguste, de même Virgile aurait manqué à ses devoirs d'amitié ou de clientèle à l'égard du *Princeps* en ne recomposant pas la seconde moitié du chant IV des *Géorgiques*. C'est par extension que les vers du poète furent touchés. Il n'y eut pas

---

déchu. Le changement de patronage n'aurait, par conséquent, pas été sans effet sur la production du poète (ce qui expliquerait son progressif changement d'inspiration qui devint, avec le temps, plus conforme aux aspirations de Mécène et du *Princeps*).

[1032] La poésie constituait un *monumentum* à part entière. Il paraît dès lors logique qu'on ait pensé à elle lors d'une procédure de *damnatio memoriae*. Sur poésie et mémoire, cf. *infra*, p. 410 sq.

[1033] C'est aussi pourquoi peu de monnaies furent touchées lors de l'application d'une *damnatio memoriae*, cf. A. Hostein, 2004, p. 219-234. On notera que Properce, dans l'*Elégie*, II, 34 (v. 91-92), écrit le nom de Gallus (évoqué en tant que poète) dans un poème qui fut sans doute composé après la mort de celui-ci. Il ne s'agit que de deux vers isolés, il est vrai. Néanmoins, leur existence signifie peut-être que Virgile s'est auto-censuré (au nom de ses liens avec Octavien/Auguste). Cette hypothèse nous paraît cependant peu probable.

[1034] A. Suspène, 2004b, p. 307 et 317.

[1035] Cf. *infra*, p. 294 sq.

nécessairement de *damnatio memoriae* comme on l'entendra par la suite sous l'Empire. Mais nous en trouvons peut-être les linéaments dans cette phase de transition à la fois avec Gallus et avec Marc Antoine. La procédure cherchait encore ses champs d'application. Par la suite, elle ne concerna plus jamais la poésie (en raison de son efficacité réduite). Cet épisode n'implique par conséquent pas qu'il y eut une politique délibérée de contrôle des lettres à Rome à l'époque augustéenne. En revanche, et cela n'est pas moins intéressant, cela signifie que les lettres pouvaient elles aussi, en certaines circonstances, être visées par des décisions impériales.

3- L'exil d'Ovide et le problème de la liberté d'expression

Il existe une littérature très abondante sur l'exil d'Ovide et les raisons qui le motivèrent[1036]. La péripétie n'est pas pour rien dans l'idée qu'Auguste voulut contrôler la littérature de son temps[1037]. On ne peut raisonnablement espérer répondre à toutes les interrogations concernant cette question. Il est néanmoins utile de rappeler succintement certains points afin d'éviter les erreurs d'interprétation.

Expliquer l'exil d'Ovide comme un acte de censure littéraire est, sans consteste, excessif. Certes, l'*Art d'aimer* a souvent été présenté comme la source de son malheur : *Nam poetam Ouidium, qui et Naso, pro eo quod tres libellos artis amatoriae conscripsit, inreuocabili damnauit exilio*[1038]. Aurélius Victor n'inventait rien : il ne faisait que reprendre les propos mêmes du paria. *Carmina nunc si non studiumque, quod obfuit, odi, / sit satis! Ingenio sic fuga parta meo*[1039]. L'ouvrage aurait fait scandale et juré avec la restauration morale souhaitée par Auguste. On a, cependant, souvent noté le décalage chronologique entre la parution du recueil (sans doute en 1 avant n. è., peut-être plus tôt, de toute façon guère plus tard) et la sanction qui frappa Ovide (en 8 de n. è.). En toute logique, le fait devait retenir l'attention et ouvrir le débat. L'élégiaque souligne lui-même le côté incongru de cette

[1036] On trouvera un résumé des principales thèses dans H. Bardon, 1968, p. 94-95 (Ovide aurait pris parti dans les rivalités pour la succession d'Auguste ; il aurait pratiqué l'hydromancie aux dépens de ce dernier ; il aurait favorisé les débauches de la seconde Julie, petite-fille d'Auguste ; il aurait secrètement assisté aux mystères de la *Bona Dea*. A cette liste, ajoutons d'autres hypothèses depuis émises : Livie surprise aux bains, Auguste surpris avec une maîtresse, une liaison avec Julia…). Les études récentes n'ont pas réellement renouvelé la question.

[1037] Pour E. Cizek (1998, p. 94), l'exil d'Ovide s'intègre dans « une authentique répression anti-intellectuelle ». Les autres victimes des « purges » auraient été Titus Labiénus et Cassius Sévérus.

[1038] « Ainsi le poète Ovide, appelé aussi Naso : pour avoir écrit les trois livres de *l'Art* d'aimer, il [Auguste] le condamna à un exil sans retour », Aurélius Victor, *Epitom.*, 1, 24. Récemment, P. Cosme (2009) a souligné le rôle que purent jouer les *Amores* (et, en particulier, l'évocation d'un infanticide), sur fond de lutte entre le « parti julien » et le « parti claudien », dans l'exil d'Ovide. L'hypothèse est, le chercheur le reconnaît lui-même, fragile.

[1039] « Aujourd'hui, qu'il suffise de ne pas haïr la poésie et ce goût qui m'a été fatal : mon talent est cause de mon exil », Ovide, *Tr.*, I, 1, 55-56. Cf., également, les v. 67-68 et 111-112, ainsi que *Tr.*, I, 7, 21 et 9, 55-66 ; II, 1-8 ; III, 1, 7-8 ; 3, 73-74 et 5, 66-67 ; *Pont.*, II, 9, 73-76 ; 10, 12 et 15-16 ; 11, 2 ; III, 3, 23-70 et 5, 21 ; IV, 13, 41-42. A la lecture de ces vers, c'est bien l'*Art d'aimer* qui est en cause.

condamnation pour le moins tardive[1040]. C'est pourquoi on a souvent pensé qu'en accusant son ouvrage, il désirait avant tout cacher des motifs plus obscurs.

A bien lire Ovide, on s'aperçoit très vite que son exil eut une cause toute autre[1041]. Non pas qu'il s'opposa en quoi que ce soit à Auguste (le poète rappelle avec force qu'il avait toujours été favorable à la *domus Augusta* et qu'il n'avait soutenu aucun parti opposé au *Princeps*[1042]). Mais il paraît qu'Ovide assista ou surprit une scène à laquelle il n'aurait pas dû assister : *Inscia quod crimen uiderunt lumina plector, / peccatumque oculos est habuisse meum*[1043]. De toute évidence, Ovide reconnaît avoir commis une faute qui n'était pas sans conséquence : *Est mea culpa grauis, sed quae me perdere solum / ausa sit et nullum maius adorta nefas. / Nil nisi non sapiens possum timidusque uocari : / haec duo sunt animi nomina uera mei*[1044]. Quoi qu'il en soit, le poète met en avant sa candeur (*simplicitas*)[1045]. *Cur aliquid uidi ? cur noxia lumina feci, / cur imprudenti cognita culpa mihi* ?[1046] : la complainte interdit de voir dans l'événement une affaire littéraire. Tout du moins, le problème est plus complexe comme semble en témoigner un passage de la deuxième *Triste* : *Perdiderint cum me duo crimina, carmen et error*[1047]. Sur cet *error*, on aimerait en savoir plus, mais le poète craignait de rouvrir les blessures d'Auguste[1048]. La plaie demeure. Le silence sera conservé dans tout le recueil. Dès lors, on s'explique la récurrence des références à l'*Art d'aimer* comme source de son malheur. Ici, une nuance

---

[1040] *Id.*, *Tr.*, II, 545-546.

[1041] Ovide admet que c'est autre chose qui, bien davantage, lui a nui : *Scis aliud quod te laeserit esse magis* (« tu sais qu'autre chose t'a nui bien davantage »), *id.*, *Pont.*, III, 3, 72.

[1042] *Non ego concepi, si Pelion Ossa tulisset, /clara mea tangi sidera posse manu* (« Je n'ai pas imaginé, en entassant Pélion sur Ossa, pouvoir toucher de ma main les astres brillants »), *id.*, II, 2, 9-10. On sait qu'Ovide n'hésitait pas à traiter Auguste tel un dieu (cf. *infra*, p. 670-672). Or, dans ce vers et dans la suite du passage, il évoque les crimes commis contre les dieux (ici, la révolte des Titans contre Jupiter qui entassèrent les montagnes – dont le Pélion et l'Ossa – afin d'atteindre l'Olympe). Cf., également, *id.*, *Tr.*, I, 2, 101 et 5, 41 ; II, 51-52.

[1043] « C'est parce que mes regards ont inconsciemment vu un crime que je suis frappé, et ma faute est d'avoir des yeux », *id.*, III, 5, 49-50 ; cf., également, *id.*, I, 2, 96 sq.

[1044] « Ma faute est grave, mais son audace n'a perdu que moi et elle n'a pas tenté de plus grand forfait. On peut seulement me traiter de déraisonnable et de timide : voilà les deux termes convenant à mon caractère », *id.*, *Pont.*, II, 2, 15-18. On peut toujours s'interroger sur la force à donner au substantif *culpa* (en d'autres circonstances, le poète parle de *crimen*, cf. *id.*, *Tr.*, II, 207 ou *Pont.*, II, 3, 91). Notons seulement qu'Ovide la caractérise lui-même à l'aide de l'adjectif *grauis*.

[1045] *Id.*, *Tr.*, I, 5, 42.

[1046] « Pourquoi ai-je vu ? pourquoi ai-je rendu mes yeux coupables ? pourquoi n'ai-je compris ma faute qu'après mon imprudence ? », *id.*, II, 103-104.

[1047] « Deux fautes m'ont perdu, mes vers et mon erreur », *id.*, 207.

[1048] Ovide n'osa d'ailleurs pas même en parler à son meilleur ami, *id.*, III, 6, 11-14. Dans la même veine, cf. *id.*, *Pont.*, I, 6, 19-22. Dans une autre lettre au roi Cotys, deux vers sont significatifs : *Ecquid praeterea peccarim quaerere noli, / ut lateat sola culpa sub Arte mea* (« Renonce à chercher si j'ai commis une autre faute, afin que ma faute réside dans mon seul *Art* »), *id.*, II, 9, 75-76.

est probablement à apporter par rapport aux conclusions des diverses études sur le sujet : certes, le recueil n'a pas entraîné l'exil d'Ovide. Mais il n'est pas du tout invraisemblable (compte tenu des péripéties de la vie familiale impériale[1049]) qu'il ait fâché Auguste dès sa parution. Ce dernier avait très douloureusement vécu les frasques de sa fille : *Haec tam uindicanda principi quam tacenda, quia quarumdam rerum turpitudo etiam ad uindicantem redit, parum potens irae publicauerat. Deinde, cum interposito tempore in locum irae subisset uerecundia, ingemens, quod non illa silentio pressisset, quae tam diu nescierat, donec loqui turpe esset, saepe exclamauit : 'Horum mihi nihil accidisset, si aut Agrippa aut Maecenas uixissent !' Adeo tot habenti milia hominum duos reparare difficile est*[1050]. A la honte liée au comportement de sa propre fille se joignait celle d'avoir réagi trop vivement, au point de regretter ses deux anciens conseillers et amis, Agrippa et Mécène morts depuis plusieurs années. L'ouvrage d'Ovide tombait mal. Car à la blessure s'ajoutait un sentiment d'échec : on se rappellera les efforts consentis par Auguste pour rétablir une morale conforme à celle des premiers Romains. Lui-même payait de sa personne pour présenter une figure conforme à son idéal. L'*Art d'aimer*, en dépit des précautions d'Ovide, allait à l'encontre d'un patient et difficile travail et contribuait à rendre l'environnement défavorable à la tâche : *Altera pars superest qua turpi carmine factus / arguor obsceni doctor adulterii*[1051]. Qu'il n'ait pas été censuré dès 1 avant n. è. est, par conséquent, pour nous d'autant plus significatif : le *Princeps* s'interdisait d'intervenir dans le domaine littéraire et d'exercer une censure. Ce n'est que lorsqu'un autre événement tragique, impliquant cette fois directement Ovide, intervint quelques années plus tard que l'*Art d'aimer* fut incriminé. Cela

[1049] En 2 avant notre n. è., « un orage éclata » (*tempestas erupit*, Velléius Paterculus, II, 100, 2) dans la Maison d'Auguste : Julie, sa propre fille s'abandonna à toutes les turpitudes. Ses adultères lui valurent d'être reléguée dans l'île de Pandateria, en Campanie. Elle mourut en exil (après un transfert à Rhegium), en 14 (*id.*, 100, 2-5 ; Suétone, *Aug.*, 65, 2 et *Tib.*, 11, 7 ; Tacite, *Ann.*, I, 53, 1 et III, 24, 3-4 ; Dion, LV, 10, 12-14 et 13, 1). On lira aussi avec intérêt l'exposition des faits dans Sénèque, *De ben.*, VI, 32, 1. L'exil que subit Julie jusque sa mort montre à quel point l'affaire était importante aux yeux de son père. Auguste n'eut guère plus de chance avec sa petite-fille (qui fit scandale, à son tour, en 8 de n. è.) : avec Agrippa Postumus, les deux Julie constituèrent les trois « cancers » (*carcinomata*) d'Auguste (selon la dénomination qu'il leur attribua, cf. Suétone, *Aug.*, 65, 2 et 10).

[1050] « Ces crimes qui exigeaient le silence du prince autant que ses sanctions (car il est de certaines hontes qui rejaillissent jusqu'à celui qui les châtie), trop peu maître de son courroux, il les avait rendus public. Puis comme au bout de quelques jours la colère avait fait place à la honte, il gémissait de n'avoir pas su taire et refouler en lui ce qu'il avait ignoré jusqu'au moment où parler entraînait déshonneur ; alors souvent il s'écria 'de ces malheurs aucun ne me serait arrivé, si Agrippa ou Mécène avaient vécu !' Tant un homme qui a des milliers et des milliers de sujets a de mal à en remplacer deux ! », Sénèque, *De ben.*, VI, 32, 2. Sur la blessure infligée à Auguste, cf., également, Suétone, *Aug.*, 65, 4-10.

[1051] « Reste l'autre : on m'accuse d'enseigner dans un poème honteux d'impudiques adultères », Ovide, *Tr.*, II, 211-212. Et de développer tout un argumentaire pour montrer que les matrones n'avaient rien à craindre, que l'ouvrage était inoffensif (*id.*, 243 sq.). Aurélius Victor reprendra l'idée que les trois livres de l'*Art d'aimer* furent condamnés car ils incitaient à la débauche (*Epitom.*, 1, 24).

pourrait renforcer l'hypothèse selon laquelle le poète participa ou découvrit quelque chose liée à une affaire de mœurs qui blessa tout particulièrement Auguste[1052]. A cette occasion, ses vers libertins purent lui être amèrement reprochés, victimes collatérales d'une autre affaire. C'est sans doute ce qu'il faut comprendre du vers où Ovide affirme que sa Muse fut déclarée complice de son crime[1053].

Ce qui nous intéresse au tout premier chef, c'est que les vers seuls, pour déplaisants qu'ils parurent au maître de Rome, ne suffirent pas à justifier une intervention. Même un véritable cataclysme personnel (la *tempestas erupit* de Velléius Paterculus) et ses éventuelles suites politiques ne poussèrent pas le *Princeps* à la sévérité. Il fallut tout autre chose, un *error* dont nous ne saurons rien, pour que sa posture évoluât[1054]. Il rappela à Ovide l'inopportun ouvrage, comme lorsqu'au cours d'une violente colère on se perd dans une litanie de reproches et que reviennent en mémoire d'anciennes contrariétés mal enfouies. Cas extrême, donc[1055]. Plus que d'un interventionnisme, cela témoignerait davantage d'un libéralisme véritable.

Un dernier élément paraît confirmer l'idée qu'il n'y eut pas, de la part d'Auguste, d'abus de pouvoir. Il semble, en effet, que l'exil d'Ovide fut amplement commenté à son époque (comment aurait-il pu en être autrement pour un poète de son envergure ?) : de « méchants bruits » (*mala*

[1052] Il n'est, bien sûr, pas nécessaire de penser qu'il favorisa les libertinages de la seconde Julie. Le lien entre les deux affaires relève de la pure spéculation et la coïncidence chronologique ne saurait constituer un argument suffisant. D'ailleurs, Tacite, évoquant l'exil de la petite-fille d'Auguste, ne fait aucune allusion à Ovide (Tacite, *Ann.*, IV, 71, 5).

[1053] Ovide, *Tr.*, IV, 1, 26 (en ce sens, l'*Art d'aimer* n'a pas été qu'un alibi, un prétexte, pour masquer une affaire plus grave, contrairement à l'opinion de J. Carcopino, 1963, p. 93 ou de K. Galinsky, 1996, p. 269).

[1054] C'est pourquoi l'étonnement de Voltaire (« chose étrange – si quelque chose pouvait l'être – qu'Horace, en parlant le langage de la débauche, fut le favori d'un réformateur, et qu'Ovide, pour avoir parlé le langage de la galanterie, fut exilé par un fourbe, un assassin nommé Octave », Voltaire, *Lettres philosophiques, XIX, Sur la comédie*, complément, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1986, p. 1387) n'a sans doute pas lieu d'être.

[1055] A leur manière, Tibulle et Properce avaient enseigné aux femmes comment tromper leurs maris : Ovide se fait fort de le rappeler (*Tr.*, II, 447-470). Pour autant, ils ne s'attirèrent pas le courroux d'Auguste. De même, Horace ne craignit pas de se présenter comme un homme attiré par les femmes d'autrui, et non les seules courtisanes (cf. Horace, *Serm.*, II, 7, 46 sq.). Ce sont, par conséquent, bien les circonstances qui commandèrent. En d'autres temps, Auguste s'était montré moins prude : *Caesaris Augusti lasciuos, liuide, uersus / sex lege, qui tristis uerba Latina legis : / 'Quod futuit Glaphyran Antonius, hanc mihi poenam / Fuluia constituit, se quoque uti futuam. / Fuluiam ego ut futuam ? quid si me Marius oret / pedicem, faciam ? non puto, si sapiam.' / – 'Aut futue, aut pugremus' ait. – 'Quid quod mihi uita / carior est ipsa mentula ? Signa canant !' / Absoluis lepidos nimirum, Auguste, libellos, / qui scis Romana simplicitate loqui* (« Les six vers égrillards de l'empereur Auguste, lis-les donc, envieux, toi qui te rembrunis en lisant certains termes de franc latin : 'Sous prétexte qu'Antoine besogne Glaphyra, Fulvie me condamne à la besogner elle aussi. Que moi, je besogne Fulvie ? Eh quoi ! Si Marius m'invitait à le sodomiser, faudrait-il le faire ? Je m'imagine bien que non, si j'ai un grain de bon sens.' – 'Besogne-moi ou battons-nous', me dit-elle. 'Mais mon membre ne m'est-il pas plus précieux que ma vie elle-

fama[1056]) coururent sur sa faute. Quoi qu'il en soit, les Romains ne parurent pas s'indigner de la réaction d'Auguste. Aucun témoignage des Anciens ne va dans ce sens. Ovide lui-même doit se rendre à l'évidence : *Est etiam miseris pietas et in hoste probatur. / Ei mihi, quam paucos haec mea dicta mouent ! / Is status, haec rerum nunc est fortuna mearum / debeat ut lacrimis nullus adesse modus*[1057]. Sans doute, l'arbitraire de la décision ne parut-il pas frappant aux contemporains[1058]. Ovide, d'ailleurs, ne conteste pas la sanction : *non grauior merito iudicis ira fuit*[1059]. C'est pourquoi la remarque de R. Syme, qui fait de l'exil d'Ovide une erreur majeure d'Auguste en matière de propagande, ne nous semble pas juste[1060].

4- La censure à l'époque augustéenne

L'exil d'Ovide mène à un ultime problème : la question de la censure d'œuvres littéraires par Auguste. Celle-ci exista dans quelques cas très précis et fort peu nombreux[1061]. Une fois devenu grand pontife, en 12 avant n. è., Auguste fit rassembler des recueils de prophéties grecs et latins (deux mille ouvrages) et les fit brûler. Ce qui était en cause, c'était le manque d'autorité de ces recueils et Auguste agissait en tant que restaurateur de la religion traditionnelle. Parallèlement, les livres Sibyllins étaient soigneusement conservés (non sans avoir été transférés sur le Palatin)[1062].

Cas particulier, la mésaventure de ces recueils de prophéties n'a pas le même poids que les témoignages concernant la destinée des œuvres d'Ovide. L'*Art d'aimer* fut retiré des bibliothèques.

---

même ? Sonnez, trompettes !' Pour sûr, Auguste, tu absous mes pages badines, toi qui sais parler avec une franchise toute romaine »), Martial, XI, 20, 1. De toute évidence, l'érotisme n'a pas toujours effrayé le *Princeps*.

[1056] Ovide, *Pont.*, II, 3, 86. Le texte montre bien que la rumeur est « méchante » dans la mesure où elle fait du mal au poète, non parce qu'elle est fausse. Il n'ose, d'ailleurs, la nier (*id.*, 87).

[1057] « Les malheureux ont droit à la piété, et on approuve ce sentiment même chez l'ennemi. Hélas ! combien peu sont émus par mes paroles ! Ma situation, ma destinée présente mériteraient d'intarissables larmes », *id.*, *Tr.*, I, 9, 35-38.

[1058] Notons qu'à l'époque républicaine, déjà, des philosophes (non des poètes, il est vrai) avaient été bannis : cf. Athénée, *Deipnosoph.*, XII, 547, A ; Plutarque, *Cato Maior*, 22, 4-7 ; Aulu-Gelle, *N. A.*, XV, 11 (qui évoque aussi des rhéteurs). Par ailleurs, il est significatif que seul Ovide mentionne son exil : aucune autre source proche des événements ne le fait.

[1059] « La colère du juge ne fut pas injustement sévère », Ovide, *Pont.*, III, 3, 76. Elle relève avant tout de la *renuntiatio amicitiae* (R. S. Rogers, 1966).

[1060] R. Syme, 1939, p. 444-445 et *id.*, 1978, p. 215-229.

[1061] En lui-même, le rappel qui nous en est fait tendrait à prouver son caractère exceptionnel (J.-M. Roddaz, 2005, p. 43).

[1062] Suétone, *Aug.*, 31, 1. Ici encore, l'opération n'a pas réellement un caractère de nouveauté, cf. Tite-Live, XXV, 1, 10-12 (en 213, le préteur urbain ordonna, à le demande du Sénat, qu'on lui apportât les recueils de prophéties et de prières circulant à Rome) ; XXXIX, 16, 8 ; XL, 29, 3-14 (en 181, des livres pythagoriciens sont brûlés car susceptibles de détruire les sentiments religieux) ; Plutarque, *Numa*, 22, 7-8.

Entendons par là celles du Palatin et du Portique d'Octavie[1063]. Censure ? Bien plutôt démarche cohérente : Auguste ne pouvait décemment pas valider la présence de cet ouvrage dans des édifices auquel son nom était lié. Que l'*Art d'aimer* ne trouvât plus sa place dans les bibliothèques publiques était la marque de la disgrâce d'Ovide, non la volonté de faire disparaître sa production[1064]. D'ailleurs, tous les autres recueils du poète continuèrent à circuler et à être lus librement : *Est fuga dicta mihi, non est fuga dicta libellis / qui domini poenam non meruere sui. / Saepe per extremas profugus pater exulat oras, / Vrbe tamen natis exulis esse licet*[1065]. En outre, ses poèmes (les *Héroïdes* ?) sont toujours représentés au théâtre durant son exil à Tomes[1066]. Il n'y eut pas, non plus, d'autodafé. L'*Art d'aimer* a seulement été retiré des bibliothèques publiques, rien de plus. Les générations suivantes eurent accès aux manuscrits sans difficulté, tout comme les contemporains. La sanction était pour le moins modérée.

Pour les tenants d'une censure, la mésaventure du recueil d'Ovide n'est pas isolée. Ils mettent l'accent sur la *lex Iulia maiestatis*, dont l'usage pouvait couvrir certains abus de pouvoir. Tacite présente assez précisément cette loi : *Non tamen ideo faciebat fidem ciuilis animi ; nam legem maiestatis reduxerat, cui nomen apud ueteres idem, sed alia in iudicium ueniebant, si quis proditione exercitum aut plebem seditionibus, denique male gesta re publica maiestatem populi Romani minuisset : facta arguebantur, dicta inpune erant. Primus Augustus cognitionem de famosis libellis specie legis eius tractauit, commotus Cassii Seueri libidine, qua uiros feminasque inlustris procacibus scriptis diffamauerat*[1067]. On comprend à la lecture de ce passage que c'était l'atteinte à la réputation

[1063] Ovide, *Tr.*, I, 1, 68 ; II, 8 et III, 1, 59-82.

[1064] C'est du moins ce que l'on peut déduire de *id.*, 65-66. Sur l'idée que l'*Art d'aimer* ne fut pas maltraité par le pouvoir, cf. P. White, 1993, p. 153-155.

[1065] « L'exil fut prononcé contre moi, et non contre mes livres, qui n'ont pas mérité la peine de leur maître. Souvent un père banni vit en exil à l'extrémité du monde, mais les enfants de l'exilé peuvent habiter Rome », Ovide, *Tr.*, III, 14, 9-12. Sur le même thème : *Vrbe licet uestra uersibus esse meis* (« Votre ville [Rome] n'est pas interdite à mes vers », *Pont.*, II, 2, 8), écrit Ovide à M. Valérius Messalla Messalinus, le fils aîné de Messalla Corvinus qui fut consul en 3 de n. è. La première *Triste* s'ouvre sur ces deux vers : *Parue – nec inuideo – sine me, liber, ibis in Vrbem : / ei mihi ! quod domino non licet ire tuo*, *id.*, *Tr.*, I, 1, 1-2 (« Petit livre – je ne suis pas jaloux – tu iras sans moi à Rome. Hélas ! il est interdit à ton maître d'y aller »). Cf., également, *id.*, *Pont.*, II, 5, 9-10 et 19-24, qui montre que les poèmes d'exil sont lus à Rome.

[1066] *Id.*, *Tr.*, V, 7, 25-26.

[1067] « Et cependant [Tibère] ne se créait pas ainsi une réelle popularité, car il avait remis en vigueur la loi de majesté, loi, qui chez les anciens, s'appliquait, sous le même nom, à des cas tout différents : il fallait que quelqu'un eût par trahison compromis l'armée ou par des séditions troublé la plèbe, ou enfin par une mauvaise gestion des affaires publiques amoindri la majesté du peuple romain ; c'était les actes qui étaient mis en cause, les paroles étaient impunies. Auguste le premier se couvrit de cette loi pour combattre des libelles scandaleux, ému de colère contre la fantaisie de Cassius Sévérus qui, s'en prenant à des personnages et à des femmes illustres, les avait diffamés dans d'insolents écrits », Tacite, *Ann.*, I, 72, 3-4.

des personnes qui était visée, celle du *Princeps*, peut-être, mais surtout de toute autre personnalité comme l'indique clairement Tacite[1068]. Car, de par sa position et ses responsabilités, c'était sagesse pour le chef de l'Etat romain que de ne pas réagir avec trop de hâte aux attaques dont il était la cible : *Aetati tuae, mi Tiberi, noli in hac re indulgere et nimium indignari quemquam esse, qui de me male loquatur ; satis est enim, si hoc habemus, ne quis nobis male facere possit*[1069]. C'est pourquoi Auguste ne fit pas rechercher les auteurs de pamphlets à son encontre (même s'il prit grand soin d'y répondre) : *Etiam sparsos de se in curia famosos libellos nec expauit et magna cura redarguit ac ne requesitis quidem auctoribus id modo censuit, cognoscendum posthac de iis, qui libellos aut carmina ad infamiam cuiuspiam sub alieno nomine edant*[1070]. De même, Auguste ne réprima pas les insolences dirigées contre lui dans les testaments : *Et tamen ne de inhibenda testamentorum licentia quicquam constitueretur intercessit*[1071]. Une anecdote se rapportant à Timagène, personnalité caustique, encline à la médisance mais à l'esprit fin, vient conforter l'hypothèse d'une assez grande liberté de parole sous le Principat : Sénèque relate que Timagène avait tenu, oralement, des propos désobligeants à l'encontre d'Auguste, de Livie et de toute sa *domus*, propos qui furent par la suite colportés par de méchantes langues. Auguste l'avertit plusieurs fois de se contenir. Les mauvaises plaisanteries persistant, il se résolut à le chasser de sa maison (nouvel exemple de *renuntiatio amicitiae*[1072]). Timagène fut recueilli par Pollion et Sénèque indique qu'aucune porte ne se ferma devant lui en dépit de sa mésaventure. Au contraire, toute la société romaine se l'arrachait. Bien plus, Auguste ne s'offusqua pas quand, lors d'une lecture publique de son *Histoire*, Timagène fit brûler les livres où il contait la geste de César. Il n'eut pas plus que Pollion, qui l'accueillit, à subir la vindicte

[1068] La remarque de W. Eder est sans doute exacte : le titre de *pater patriae* (décerné en 2 avant n. è.) a contribué à faire du *Princeps* l'incarnation de l'Etat. Toute attaque à son encontre pouvait être assimilée à une agression contre la mère-patrie. Dès lors, c'était la *maiestas populi Romani* qui était en cause (W. Eder, 2005, p. 32).

[1069] « Mon cher Tibère, gardez-vous de céder sur ce point à l'emportement de votre âge et de vous indigner trop vivement qu'il se trouve des gens pour oser dire du mal de moi : contentons-nous de l'assurance que personne ne peut nous en faire », Suétone, *Aug.*, 51, 4. Tibère était exaspéré par les vers publiés anonymement, visant sa cruauté, son orgueil et les dissensions avec sa mère : *Hunc quoque asperauere carmina incertis auctoribus uulgata in saeuitiamque superbiamque eius et discordem cum matre animum*, Tacite, *Ann.*, I, 72, 5. Pour autant, avec Auguste, le sens politique devait prévaloir.

[1070] « Il ne s'effraya même pas des pamphlets dirigés contre lui que l'on répandait dans la curie, mais il prit grand soin de les réfuter et, sans même en faire rechercher les auteurs, il proposa seulement que l'on informât désormais contre les gens qui publieraient sous un nom emprunté des libelles ou des poèmes pour diffamer qui que ce fût », Suétone, *Aug.*, 55. Le fait de répondre aux libelles était traditionnel. Ainsi Antoine ou Mécène, par exemple, rédigèrent le *De ebrietate sua* et le *De culto suo*. Par ailleurs, à notre sens, les *Elégies à Mécène*, plus qu'un éloge *post-mortem*, furent une défense de sa mémoire.

[1071] « Et, cependant, il intervint pour que l'on n'arrêtât aucune mesure de répression contre l'insolence des testateurs », *id.*, 56, 1.

[1072] R. S. Rogers, 1959, p. 226-227.

d'Auguste[1073]. Modération qui ne fut pas toujours de règle sous la République où Naevius fut emprisonné pour avoir osé railler les puissants Mételli[1074].

Grâce à la *lex maiestatis*, l'injure, la diffamation, caractéristiques de la vie politique romaine sous la République, étaient donc désormais susceptibles de poursuites. Sans doute, la décision allait-elle dans le sens d'un apaisement de la vie politique. Notons aussi que les poursuites ne visaient pas des ouvrages critiquant la politique d'Auguste. Ce sont bien les attaques à la personne (et, vraisemblablement, pas celle du *Princeps*) qui étaient visées. Cassius Sévérus eut à subir les foudres princières pour avoir atteint la dignité de *gentes* prestigieuses[1075]. Auguste, somme toute, était cohérent avec lui-même : dans le cadre de sa politique de restauration des ordres, le respect dû aux grandes familles romaines devait être réaffirmé. Il appartenait aux censeurs d'intervenir si besoin était. En outre, les écrits insolents (*scripta procaca*) étaient susceptibles de réveiller les dissensions et allaient, par là même, à l'encontre du *consensus* recherché par Auguste[1076].

Terminons sur ce point par une dernière remarque : il est probable que l'usage que fit Auguste de la *lex maiestatis* correspondit à une attente. Le propos de la *Satire*, II, 1, d'Horace est intéressant : *Sunt quibus in satura uidear nimis acer et ultra / legem tendere opus*[1077]. A Rome, Horace est détesté et chacun tremble d'être à son tour visé par ses vers[1078]. Devant l'incompréhension du jeune homme, l'avocat Trébatius dévoile sa pensée : […] *O puer, ut sis / uitalis metuo, et maiorum nequis amicus / frigore te feriat*[1079]. Et Trébatius de prévenir : *Si mala condiderit in quem quis carmina, ius est / iudiciumque*[1080]. Cicéron précise que c'est à la loi que l'on doit soumettre sa conduite (devant un

---

[1073] Sénèque, *De ira*, III, 23, 4-8. Cf., également, Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, X, 5, 22. C'est sans crainte qu'Horace put citer Timagène dans l'*Epître*, I, 19, 15.

[1074] Naevius pratiquait le vers à double sens : *Fato Metelli Romae fiunt consules* (« Il est fatal qu'à Rome les Mételli deviennent consuls » ou « Il est fatal à Rome que des Mételli y deviennent consuls »). Plaute et Aulu-Gelle nous font part de son emprisonnement (Plaute, *Mil. Glor.*, 210-212 ; Aulu-Gelle, *N. A.*, III, 3, 1 et 15) : on ne s'attaquait pas impunément aux grandes *gentes*.

[1075] Si Tacite indique, à l'origine de l'entreprise, Auguste invoquant la *lex maiestatis* (Tacite, *Ann.*, I, 72, 4), Suétone mentionne le rôle du Sénat (Suétone, *Cal.*, 16, 2) : pour expliquer cela, on a proposé la tenue de deux procès, le premier organisé par le *Princeps*, qui aurait vu l'acquittement de Cassius Sévérus, le second, plus tardif, par le Sénat qui prit un S. C. relégant l'accusé en Crète (R. A. Bauman, 1967, p. 257-265).

[1076] Sur la loi de majesté, cf., également, Dion LVI, 27, 1. L'historien ajoute que des libelles anonymes, au caractère infamant, furent brûlés et les auteurs, retrouvés après enquête, furent punis. Dion Cassius précise que les libelles concernaient des personnalités (et non pas Auguste). Les faits se déroulèrent en 12 de n. è.

[1077] « Aux yeux de certains, j'ai trop d'âpreté dans la satire et je force le genre au-delà de ses lois », Horace, *Serm.*, II, 1, 1-2.

[1078] *Id.*, 23.

[1079] « […] Mon enfant, je me demande avec frayeur comment tu pourras vivre ; j'ai peur qu'un de tes puissants amis ne te frappe par la glace de son accueil », *id.*, 60-62.

[1080] « Si chaque auteur a composé contre quelqu'un des vers méchants, il y a recours en justice et jugement », *id.*, 82-83.

tribunal, on peut se défendre), non à la verve des poètes[1081]. Par conséquent, la diffamation était prise très au sérieux. Touchant des personnalités importantes, elle pouvait, par extension, être perçue comme une attaque contre la majesté du peuple romain. Horace pourrait donc bien connaître le même sort que Naevius qui n'avait pas craint de blesser l'amour-propre des principaux citoyens de l'Etat[1082]. L'anecdote présente le mérite de montrer à quel point la réputation des Grands était un enjeu et que l'on n'en jouait pas impunément.

Troisième cas traditionnellement mentionné pour illustrer le contrôle des lettres par Auguste, T. Labiénus. Alors que ce ne fut pas le cas pour Cassius Sévérus, ses livres furent brûlés en plein Forum[1083]. Trois éléments sont à noter. Tout d'abord, le fait que la condamnation fut prononcée pour des raisons similaires à celles qui touchèrent Cassius Sévérus : Sénèque le Rhéteur explique que sa liberté de ton était si grande qu'il franchit certaines limites et qu'il s'attaquait à tout le monde sans considération de rang[1084]. L'*Histoire* qu'il écrivit put avoir des connotations républicaines (ou pompéiennes)[1085], mais il ne semble pas que cela ait joué. Par ailleurs, des autodafés avaient déjà existé sous la République puisqu'en 181, sur décision du Sénat, les livres pythagoriciens furent brûlés. Certes, la cérémonie avait alors une dimension expiatoire et il faut admettre ici l'évolution. Mais il importe surtout de s'attacher aux propos de Sénèque le Rhéteur. Celui-ci insiste sur la dimension inouïe de la sanction (il ne s'agit pas ici de livres religieux mais d'ouvrages liés au « génie humain ») : *Facem studiis subdere et in monumenta disciplinarum animaduertere quanta et quam non contenta cetera materia saeuitia est*[1086]. L'acte relève de la démence. *Dii melius, quod eo saeculo ista ingeniorum supplicia coeperunt, quo ingenia desierant !*[1087] Entendons : les grands poètes étaient morts, ils n'eurent pas à subir pareille infamie. Notons enfin que le rôle d'Auguste dans l'affaire n'est pas mentionné : *Eius, qui hanc in scripta Labieni sententiam dixerat, postea uiuentis adhuc scripta combusta sunt*[1088]. On remarquera, aussi, que c'est un ennemi personnel de Labiénus qui mena l'accusation, Mamercus Aemilius Scaurus. Et comme pour Cassius Sévérus, la sanction est venue du

[1081] Cicéron, *Rep.*, IV, 10, 11.

[1082] La *Satire*, II, 1, est, avant tout, pour Horace une manière habile de défendre le genre satirique et son utilité pour la collectivité.

[1083] Cassius Sévérus n'eut à souffrir que l'exil en Crète, cf. Jérôme, *Chron., ad Ol.*, 202, 4, p. 176. Sur T. Labiénus, cf. Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, X, *Praef.*, 4-7.

[1084] *Id.*, 5.

[1085] *Id.* (Sénèque dit seulement que les sentiments de Labiénus étaient pompéiens).

[1086] « Mettre le feu aux œuvres de l'esprit et sévir contre les productions de l'intelligence, quelle cruauté puisque tout le reste ne lui suffit pas », *id.*, 7.

[1087] « Remercions les dieux de ce que ces supplices infligés au talent ont commencé à l'époque où il n'y avait plus de talent ! », *id.*

[1088] « Celui qui avait prononcé cette sentence contre les ouvrages de Labiénus vit, dans la suite, de son vivant, brûler ses propres ouvrages jusqu'aux derniers », *id.*

Sénat[1089]. Si Auguste avait joué un rôle actif dans l'affaire, il eût été mentionné (il est vrai que l'on peut toujours imaginer la main du *Princeps* derrière les décisions de la Curie, mais rien n'est moins sûr[1090]). Toujours est-il que ce premier autodafé pouvait s'appuyer sur la Loi des XII Tables (couplée à la *lex maiestatis*)[1091]. Ne supportant pas de voir sa gloire ainsi partir en fumée, Labiénus se suicida.

A l'examen des trois cas litigieux (Ovide, Cassius Sévérus et T. Labiénus), il paraît difficile de parler, comment le font certains chercheurs, de « persécution littéraire » à la fin de la période augustéenne[1092]. La position de K. A. Raaflaub et L. J. Samons nous paraît plus mesurée : « the cases of 'censorship' listed above are rare exeptions in Augustus' reign. Although they are concentrated in its last phase, they represent isolated incidents and provide no sufficient foundation for a theory of heightened political censorship in this period[1093]. » C'est davantage au I^er^ siècle de n. è., avec Tibère et la condamnation de Crémutius Cordus, que les abus sont à noter. Aucun Ancien n'écrit jamais qu'il y eut un risque quelconque à s'exprimer sous le Principat d'Auguste (ils le firent pourtant en d'autres occasions[1094]). Les quelques cas litigieux furent pour le moins tardifs : aux alentours de 8 et 12 de n. è. L'extrême fin de la période envisagée, donc[1095].

[1089] Cf. *id*., 8 (*ex senatus consulto urebantur*) et Suétone, *Cal.*, 16, 2 (*senatus consultis abolita*).

[1090] On peut penser que des sénateurs influents avaient été pris à partie par T. Labiénus.

[1091] F. H. Cramer, 1945, p. 169 et 177. Cf., également, L. Gil, 1961, p. 143 sq. Sur la Loi des XII Tables, cf. Cicéron, *Rep.*, IV, 10, 11 : *Nostrae, inquit, contra duodecim tabulae cum perpaucas res capite sanxissent, in his hanc quoque sanciendam putauerunt, si quis occentauisset siue carmen condidisset quod infamiam faceret flagitiumue alteri* (« Nos XII Tables, dit-il, au contraire, qui ne prévoyaient cependant la mort que pour un très petit nombre de crimes, réclamèrent ce châtiment, entre autres, pour celui qui avait soit chanté, soit composé un poème de nature à déshonorer autrui par un scandale. » Cf., également, *id.*, *Tusc.*, IV, 2). C'est à cette loi que Trébatius se réfère dans la *Satire* d'Horace citée plus haut (Horace, *Serm.*, II, 1, 81-82 ; nouvelle allusion dans *Epist.*, II, 1, 152-155). Après tout, les sociétés démocratiques, elles aussi, réduisent la liberté d'expression dans certains cas déterminés par la loi.

[1092] Cf. C. Salles, 1992, p. 60. Selon elle, le suicide de Gallus, l'exil d'Ovide, et les péripéties de Cassius Sévérus ainsi que de T. Labiénus vont dans ce sens. A. Loupiac (1999, p. 61) y voit aussi le témoignage du ressentiment d'Auguste face à son incapacité à contrôler les lettres.

[1093] K. A. Raaflaub, L. J. Samons, 1990, p. 446. Leur point de vue est partagé par d'autres auteurs, cf. D. Voisin, 2000, p. 324 (il n'y eut pas volonté de contrôler les lettres, simplement des réponses « à des situations précises et singulières ») et J.-M. Roddaz, 2005, p. 43. On consultera, également, J. R. Johnson, 1976, p. 185.

[1094] Cf., par exemple, Pline le Jeune, *Epist.*, III, 5, 5 : *'Dubii sermonis octo' : scripsit sub Nerone nouissimis annis, cum omne studiorum genus paulo liberius et erectius periculosum seruitus fecisset* (« [Pline l'Ancien] rédigea huit livres de problèmes de grammaire vers la fin du règne de Néron, à une époque où tout écrit tant soit peu sincère et élevé était devenu dangereux au milieu de la servitude universelle »). Le lien est à nouveau établi entre absence de liberté d'expression et servitude.

[1095] La chronologie est, cependant, incertaine, cf. K. A. Raaflaub, L. J. Samons, 1990, p. 440-441. Il y a incompatibilité entre le témoignage de Dion (LVI, 27) qui place les événements touchant Cassius Sévérus en 12

L'hypothèse d'une persécution littéraire (tout comme celle d'une instrumentalisation des poètes) néglige trop le contexte singulier qui marqua la naissance du Principat. La République se confondait facilement, dans l'esprit des Anciens (qui ne disposaient pas de terme propre pour désigner le régime né en 509), avec la *libertas*. Une considération de Tacite nous paraît symptomatique, bien que tardive : brûler des livres revenait à étouffer « la voix du peuple romain » (*uox populi Romani*). Cela correspondait à introduire la servitude là où, nous dit l'historien, les Anciens n'avaient connu que la liberté[1096]. Ce passage confirme le propos d'E. Lyasse : la notion de *libertas* connaît plusieurs emplois. Si très souvent, comme nous venons de le dire, elle est une référence au passé, si elle est très liée à la République et au consulat, elle s'entend dans tous les cas au travers de son antonyme, la servitude. Loin d'être une idée politique, elle est une métaphore qui, de fait, peut aussi bien être utilisée pour désigner la République que pour distinguer les différentes périodes du Principat : autant Tibère craignit la *libertas*, autant Nerva sut parfaitement s'en accomoder. Entendons par là qu'il respecta, en particulier, la liberté de parole[1097]. Auguste restaura-t-il la *libertas* ou prépara-t-il le terrain à la servitude ? Le contexte particulier de la *Res publica restituta* impliquait une certaine prudence[1098].

---

et le récit de Sénèque le Rhéteur (*Controv.*, X, *Praef.*, 8). Ce dernier mentionne une remarque de Cassius Sévérus concernant l'autodafé des ouvrages de T. Labiénus : pour les faire disparaître réellement, il faudrait aussi le brûler car il les connaissait par cœur. Cela tend à laisser penser que Cassius Sévérus n'avait pas encore été relégué.

[1096] Tacite, *Agric.*, 2. Cf., également, *id.*, *Hist.*, I, 1, 2 : *Nam post conditam urbem octingentos et uiginti prioris aeui annos multi auctores rettulerunt, dum res populi Romani memorabantur pari eloquentia ac libertate* (« En effet, depuis la fondation de la ville jusqu'à nos jours, on compte huit cent vingt années dont maint auteur a rapporté les événements, et tant que cette histoire était celle du peuple romain, elle était racontée avec autant d'éloquence que de franchise »).

[1097] E. Lyasse, 2003. La logique de la domination/subordination, liberté/servitude, se retrouve chez P. A. Brunt, 1988 : pour la *libertas* telle qu'elle était comprise par la plèbe et les *populares*, cf. p. 330-334. De même, la liberté que désiraient les Italiens en 90 impliquait de partager les droits politiques des Romains (*id.*, p. 339). La plèbe, elle aussi, mena ses combats au nom de la *libertas*. Celle-ci est à entendre comme la défense de ses droits face à l'oligarchie sénatoriale (« Romans often associated their right or rights (*ius* or *iura*) with their *libertas*, or used the terms interchangeably », *id.* p. 296). Ses grandes victoires sont l'obtention du *ius prouocationis*, droit d'appel permettant au citoyen ordinaire d'être protégé contre l'arbitraire des magistrats, et le *ius auxilii* exercé par les tribuns de la plèbe. Il s'agit donc de garanties données à la sécurité des individus. Sur ce point, cf. Tite-Live, III, 45, 8 (le tribunat et l'appel au peuple sont les deux « citadelles de la liberté » – *arx libertatis*) et 53, 4. Ch. Wirszubski a bien montré que la *libertas* se définit avant tout par son opposé, l'esclavage : « *Libertas* therefore consists in the capacity for the possession of rights, and the absence of subjection » (Ch. Wirszubski, 1950, p. 1 ; cf., également, p. 17). Elle est un droit acquis (et non inhérent à la nature humaine), et inclut plusieurs degrés (*id.*, p. 4). Dans le chapitre 5, l'auteur montre que ce n'est qu'au I^er^ siècle de n. è. que la *libertas* est réellement mise en question.

[1098] Sur l'idée que la période impériale ne fut pas monolithique, qu'il put y avoir des périodes plus ou moins répressives et que les débuts du Principat furent marqués par un certain libéralisme, cf. A. Suspène, 2009a (en particulier, p. 25-26).

Les premiers mots des *Res gestae* montrent la vitalité du terme sous le Principat : *Annos undeuiginti natus exercitum priuato consilio et priuata impensa comparaui, per quem rem publicam a dominatione factionis oppressam in libertatem uindicavi*[1099]. Antoine et les siens avaient menacé d'asservir les Romains. Auguste se posait en garant de cette *libertas* dont il se voulait ici le héraut. Et, pour Tacite (pourtant peu suspect d'être favorable au régime augustéen), c'est son successeur Tibère qui entraîna Rome dans la servitude : *At Romae ruere in seruitium consules, patres eques*[1100]. Celui-ci n'était pourtant pas sans avoir conscience que le bon gouvernement se confondait avec la *libertas* : *in ciuitate libera linguam mentemque liberas esse debere*[1101]. La tradition était contraignante et les Romains la gardèrent à l'esprit bien après l'époque augustéenne. Plus que tout autre, Auguste ne voulut paraître y déroger ouvertement. Avec le butin amassé à l'issue de la victoire sur les *Parthini*, Pollion reconstruisit l'*Atrium Libertatis* au pied du Capitole. Le bâtiment abritait la première bibliothèque publique de Rome : la *libertas* ne pouvait être sans la liberté d'expression[1102]. La brimer revenait à instaurer la servitude. D'ailleurs, on pouvait tranquillement lire, à la fin du Principat d'Auguste encore, les écrits d'Antoine (sans doute ses lettres-pamphlets et son *De ebrietate sua*) ainsi que ceux de Brutus[1103]. Suétone note la prudence du *Princeps* : *Quotiens magistratuum comitiis interesset, tribus cum candidatis suis circuibat supplicabatque more sollemni. Ferebat et ipse suffragium in tribu, ut unus e populo. Testem se in iudiciis et interrogari et refelli aequissimo animo patiebatur. Forum angustius fecit, non ausus extorquere possessoribus proximas domos. Numquam filios suos populo commendauit, ut non adiceret 'Si merebuntur'*[1104]. La *libertas* demeurait si présente dans les esprits, qu'il eût été difficile, par exemple, d'interdire aux poètes ou à tout autre écrivain d'évoquer la figure de Caton : Valère Maxime indique que celui-ci était le symbole même de cette *libertas*. Mettre l'opprobre sur son nom équivalait à accepter l'idée d'une ère nouvelle[1105]. Ces considérations rendent d'autant plus improbable une instrumentalisation ou un contrôle de la poésie par le pouvoir. Dans ce domaine comme dans les autres, Auguste devait donner des gages et assurer

[1099] « A l'âge de dix-neuf ans, j'ai levé, par décision personnelle et à mes frais, une armée qui m'a permis de rendre la liberté à la République opprimée par une faction », *R. G.*, 1, 1. Le choix du mot *libertas* est important car Auguste montre ainsi qu'il constitua le fil conducteur de son œuvre politique.

[1100] « Cependant à Rome tous se ruaient à la servitude : consuls, sénateurs, chevaliers », Tacite, *Ann.*, I, 7, 1.

[1101] « Dans un Etat libre, la parole et la pensée doivent être libres » (Suétone, *Tib.*, 28, 1).

[1102] Cf. sur ce point L. Morgan, 2000, p. 66-67. La construction de cette bibliothèque avait une dimension politique. Sa proximité avec le *Forum romanum* (même si sa localisation exacte fait débat, cf. sur ce point J. André, 1949, p. 117-119) va dans ce sens.

[1103] Ovide, *Pont.*, I, 1, 23-24.

[1104] « Chaque fois qu'il assistait aux élections des magistrats, il circulait au milieu des tribus avec des candidats et sollicitait les voix, suivant l'usage établi. Il votait lui-même dans sa tribu, comme un citoyen quelconque. Quand il témoignait en justice, il se laissait interroger et contredire avec une patience parfaite. Il fit un forum trop étroit, parce qu'il n'osa pas exproprier les possesseurs des maisons voisines. Jamais il ne recommanda ses fils au peuple s'en ajouter : 'Si plus tard ils le méritent' », Suétone, *Aug.*, 56, 2-4.

[1105] Valère Maxime, VI, 2, 5.

l'indépendance des lettres. Tacite, très sensible à la question de la liberté de parole, nous permettra de conclure sur ce point. Revenant sur la condamnation de Crémutius Cordus qui faisait l'éloge de Cassius et Brutus, il laisse la parole à l'historien : *Brutum et Cassium laudauisse dicor, quorum res gestas cum plurimi composuerint, nemo sine honore memorauit. Titus Livius, eloquentiae ac fidei praeclarus in primis, Cn. Pompeium tantis laudibus tulit ut Pompeianum eum Augustus appellaret ; neque id amicitiae eorum offecit. Scipionem, Afranium, hunc ipsum Cassium, hunc Brutum nusquam latrones et parricidas, quae nunc uocabula imponuntur, saepe ut insignis uiros nominat. Asinii Pollionis scripta egregiam eorundem memoriam tradunt ; Messala Coruinus imperatorem suum Cassium praedicabat ; et uterque opibusque atque honoribus peruiguere. Marci Ciceronis libro quo Catonem caelo aequauit, quid aliud dictator Caesar quam rescripta oratione uelut apud iudices respondit ? Antonii epistulae, Bruti contiones falsa quidem in Augustum probra, set multa cum acerbitate habent ; carmina Bibaculi et Catulli referta contumeliis Caesarum leguntur ; sed ipse diuus Iulius, ipse diuus Augustus et tulere ista et reliquere, haud facile dixerim, moderatione magis an sapientia, namque spreta exolescunt ; si irascare, adgnita uidentur*[1106].

On peut, en outre, légitimement s'interroger sur l'efficacité d'une censure. La remarque de Cassius Sévérus à la nouvelle de la sanction touchant les ouvrages de T. Labiénus est instructive : *Nunc me, inquit, uiuum uri opportet qui illos edidici*[1107]. En outre, l'importance des réseaux d'amitié dans la diffusion des manuscrits compliquait singulièrement toute velléité allant dans le sens d'une censure[1108]. D'ailleurs, un livre condamné par un empereur pouvait réapparaître quelques années plus tard. C'est ce qui arriva, par exemple, aux œuvres de Cassius Sévérus, de Labiénus et de Crémutius

[1106] « On dit que j'ai loué Brutus et Cassius ; mais beaucoup ont relaté leurs actions et personne ne les a rappelées qu'avec honneur. Tite-Live, que son éloquence et sa véracité mettent au premier rang des historiens, a exalté Pompée avec de tels éloges qu'Auguste l'appelait Pompéien, et leur amitié n'en souffrit nullement. Scipion, Afranius, ce Cassius lui-même, ce Brutus, nulle part il ne les appelle brigands et parricides, termes qui les désignent aujourd'hui, mais souvent il leur donne le nom d'hommes éminents. Les écrits d'Asinius Pollion nous parlent d'eux comme d'une élite ; Messalla Corvinus se plaisait à appeler Cassius son général ; or ces deux écrivains ne cessèrent d'être comblés de richesses et d'honneurs. Marcus Cicéron écrivit un livre où il mit Caton au niveau du ciel : que fit le dictateur César ? il répondit par un discours écrit, comme devant des juges. Les lettres d'Antoine, les discours de Brutus, contiennent à l'adresse d'Auguste des outrages mensongers, certes, mais beaucoup d'outrages et pleins de fiel ; dans les vers de Bibaculus et de Catulle on lit des injures répétées contre les Césars ; mais le divin Jules lui-même, et Auguste aussi les supportèrent et les laissèrent passer, fût-ce par modération ou plutôt par sagesse, je ne saurais dire. Car ce qu'on dédaigne, passe ; s'irriter d'un reproche, c'est reconnaître qu'on l'a mérité », Tacite, *Ann.*, IV, 34, 5-10. Sur la relativité du pompéanisme de Tite-Live, cf. B. Mineo, 2006, p. 112-132.

[1107] « Il faut donc me brûler vif, puisque je les sais par cœur », Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, X, *Praef.*, 8.

[1108] R. J. Starr, 1987, p. 219. Sur l'importance des réseaux d'amitiés dans la diffusion des œuvres, cf. *supra*, p. 177-178.

Cordus qui pouvaient à nouveau être lues sous Caligula[1109]. Enfin, plus l'on s'éloignait de Rome, plus l'efficacité de la censure devait être réduite[1110].

Conclusion :

Le régime augustéen fut mis en place dans un contexte particulier, celui de la *Res publica restituta*. Le nouveau maître de Rome ne pouvait pas ne pas tenir compte de cet élément et était lui-même prisonnier de certains schémas mentaux. Les dynamiques à l'œuvre le contraignaient à s'inscrire dans des traditions et à répondre à des attentes précises. Une instrumentalisation de la liberté de parole, en particulier, risquait d'aliéner l'aristocratie qu'Auguste souhaitait se concilier. Il est, par conséquent, difficile d'évacuer le contexte politique et social lorsque l'on aborde les péripéties qui émaillèrent la fin de la vie de C. Cornélius Gallus, l'exil d'Ovide ou lorsque l'on évoque la question de la censure. Plus généralement, l'hypothèse d'une propagande littéraire à l'époque augustéenne doit être inscrite dans un contexte dont nous avons voulu rappeler la singularité.

III- Un obstacle anthropologique[1111] : convaincre ou persuader ?

Une réflexion de Ch. Wirszubski nous amènera à poser une ultime question, indispensable pour envisager l'intérêt d'une instrumentalisation des poètes : « The plebeians knew from experience that one could be free and yet discriminates against, and therefore they attached great importance to equality before the law and to the fundamental rights of citizenship. » Et de poursuivre : « The notion of *res publica* postulates for every citizen a fair share in the common weal ; it postulates the participation of the people in State affairs ; it postulates that the government should be for the people ; but it does not necessarily imply the principle of government by the people[1112]. » C'est pourquoi, nous l'avons vu, la *libertas* était essentiellement perçue comme les droits attachés à chaque citoyen. Le droit à gouverner était réservé à ceux qui possédaient l'*auctoritas* et la *dignitas*, et ces deux notions ne furent pas vécues comme une limitation de la *libertas*[1113].

Le propos de l'historien peut être relié à nos conclusions sur les modalités de la vie politique à Rome : puisque les hommes politiques n'accordaient qu'une place très réduite au discours programmatique, qu'ils ne doutaient pas qu'il leur revenait de diriger Rome, leur objectif était-il de convaincre ou de persuader ? Convaincre, c'est amener quelqu'un à une vérité à partir d'arguments et

[1109] Suétone, *Cal.*, 16, 2.

[1110] P. Fedeli (1989, p. 348) a raison de dire que la censure ne saurait, dans l'Antiquité, avoir été ce que nous pouvons connaître dans les états modernes : « in assenza di un'efficiente organizzazione repressiva, era praticamente impossibile rintracciare e distruggere tutte le copie degli scritti incriminati. »

[1111] L'anthropologie politique a pour objectif d'étudier les formes de pouvoir et de contrôle social.

[1112] Ch. Wirszubski, 1950, p. 14.

[1113] *Id.*

de preuves. L'étymologie latine (*conuincere*) comprend cette idée que l'on dénonce le faux[1114]. La persuasion se joue sur un tout autre plan. Persuader, c'est amener à croire. Ici, l'adhésion n'est plus purement intellectuelle : elle est tout autant sentimentale. Le Littré précise d'ailleurs que la conviction tient à l'esprit, la persuasion au cœur[1115].

L'homme balance entre les sentiments et la raison. Laquelle de ces deux modalités prévaut sur l'autre ? Cela varie-t-il en fonction des individus ? des civilisations ? des circonstances ? En tout état de cause, il paraît que les Romains n'ont pas ignoré la force des sentiments car leur système politique était, à notre sens, essentiellement persuasif : l'absence d'idéologies, ou leur rôle pour le moins réduit, tend à le démontrer. On a pu d'ailleurs déjà remarquer que tel était également le cas dans d'autres domaines d'activité à Rome. Qu'il nous suffise ici d'évoquer les plaidoieries judiciaires qui, à l'image de ce qui se passait dans la vie politique, étaient marquées par la théâtralité et l'usage d'arguments plus émotionnels que rationnels. Un extrait de Cicéron nous paraît caractéristique : *Huic, huic misero puero uestro ac liberorum uestrorum supplici, iudices, hoc iudicio uiuendi praecepta dabitis. Cui si patrem conseruatis, qualis ipse debeat esse ciuis praescribetis ; sin eripitis, ostendetis bonae rationi et constanti et graui nullum a uobis fructum esse propositum. Qui uos, quoniam est id aetatis ut sensum iam percipere possit ex maerore patrio, auxilium nondum patri ferre possit, orat ne suum luctum patris lacrimis, patris maerorem suo fletu augeatis ; qui etiam me intuetur, me uoltu appellat, meam quodam modo flens fidem implorat ac repetit eam quam ego patri suo quondam pro salute patriae spoponderim dignitatem. Miseremini familiae, iudices, miseremini fortissimi patris, miseremini fili ; nomen clarissimum et fortissimum uel generis uel uetustatis uel hominis causa rei publicae reseruate*[1116]. Enchaîner les cœurs plus que la raison… Pour emporter la décision, en justice comme en

[1114] Il s'agit de démontrer, de vaincre une résistance, l'erreur, le faux. Il y a, dans le terme *conuincere*, l'idée de réfutation (cf. A. Ernout et A. Meillet, 1932). Le dictionnaire de l'Académie française propose la définition suivante : « amener quelqu'un, par le raisonnement ou par les preuves tirées de l'expérience, à convenir de la vérité d'un fait, d'une affirmation. »

[1115] Selon le Dictionnaire de l'Académie française, « persuader », c'est « amener quelqu'un à penser ou à agir conformément à ses vœux et à ses vues en faisant appel au sentiment autant qu'à la raison ».

[1116] « C'est surtout à ce malheureux enfant, qui vous supplie, vous et vos enfants, juges, que vous tracerez, par l'arrêt qui va être prononcé, une ligne de conduite. En lui conservant un père, vous lui prescrirez quel citoyen il doit être. En le lui enlevant, vous lui ferez voir que, pour une conduite vertueuse, régulière et ferme, vous ne proposez pas de récompense. Il vous prie, ayant atteint un âge où il peut ressentir l'affliction de son père sans pouvoir lui être encore d'aucun secours, il vous prie de ne pas aggraver son chagrin par les pleurs de son père, ni la douleur de son père par ses propres larmes. Voici qu'il fixe ses yeux sur moi ; il m'implore du regard ; en pleurant, il me rappelle mes engagements ; il me réclame les distinctions que j'ai naguère promises à son père pour avoir sauvé la patrie. Ayez pitié, juges, de cette famille, ayez pitié d'un père valeureux, ayez pitié d'un malheureux fils. Que ce nom, symbole de gloire et de vaillance, par égard pour sa noblesse et pour son ancienneté, aussi bien que pour celui qui le porte, soit par vous conservé à la patrie », Cicéron, *Flac.*, 106. Chr. Badel (2003, p. 33) a lui aussi pu noter que le but de l'orateur tout comme celui de l'avocat était moins de convaincre que de persuader.

politique (et la frontière était très perméable entre ces deux champs d'activité), il s'agissait de répondre à des schémas mentaux précis et bien établis[1117].

1- La parure du pouvoir : décorum et ostentation

Une culture politique ne se limite pas à un « côté contenu », mais dispose également d'un « côté expression »[1118]. Tite-Live affirme que c'est Romulus qui le premier mit en place un décorum sacralisant le pouvoir[1119]. L'usage des faisceaux, l'escorte[1120], les sandales pourpres, permettaient de se distinguer du commun des mortels et constituaient autant de « langages parallèles[1121] ». Le lien que l'historien latin établit entre autorité et prestige revenait à constater les usages de son temps. La volonté de convaincre cadre mal, d'ailleurs, avec tous les efforts déployés par les hommes politiques pour se doter d'une parure afin d'éblouir et acquérir du prestige. L'insistance sur les ancêtres est un

[1117] Comme dans la vie politique, au tribunal, on dépeint le caractère de l'accusé, on en fait un bon mari, un bon père, un bon citoyen, ou l'inverse selon les besoins (l'anecdote de Valère Maxime, II, 10, 1, est très significative sur ce point). Ici, l'éloquence joue tout son rôle, avec ses silences, ses ruptures, ses rythmes, le choix des mots. Il y a chez tout orateur une dimension théâtrale marquée (et ce jusque dans la gestuelle). On se pressait d'ailleurs pour voir certains d'entre eux. Plus que les arguments et les preuves, la persuasion donc. D'ailleurs, l'éloquence, si prisée à Rome, est un art de la parole, non de la réflexion. Elle est forme et artifice. Sur l'éloquence et ses caractéristiques, cf. G. Achard, 1991, p. 73-81.

[1118] K.-J. Hölkeskamp, 2004, p. 56-57. Le chapitre 8 de l'ouvrage, sur le « capital symbolique », est tout particulièrement intéressant. L'historien allemand s'appuie notamment sur P. Bourdieu pour qui ce capital était un « *crédit*, mais au sens le plus large du terme, c'est-à-dire une espèce d'avance, d'escompte, de créance, que la croyance du groupe peut seule accorder à ceux qui lui donnent le plus de *garanties* matérielles et symboliques » (*id.*, p. 110).

[1119] Tite-Live, I, 8.

[1120] « Quel cortège de citoyens en toge quand tu sors ! Quel spectacle imposant dans la rue ! », Tacite, *Dial. or.*, 6. Dans une société fondée sur la vanité et l'ostentation, le cortège était une manière d'occuper l'espace public. Le commun des mortels en était réduit à être le spectateur passif d'une parade qui le rejette au voisinage des murs sales de la ville.

[1121] La formule est de Cl. Nicolet (1976, ch. 5) et désigne les funérailles, les triomphes, les cortèges, les spectacles et les procès. A notre sens, la liste n'est pas exhaustive et l'on peut étendre le champ d'application d'une formule qui a le mérite de montrer que les modes de communication politique sont divers (Valère Maxime, II, 2, 7-8, précise que la plèbe avait accepté que l'on pourvût les magistrats de vaisselle d'argent et d'anneaux d'or au frais de l'Etat car de tels artifices donnaient plus de prestige à leur autorité. Il s'agissait, ainsi, d'amplifier leur *maiestas*). En revanche, contrairement à Cl. Nicolet, il ne nous semble pas évident que les funérailles, les cortèges et autres formes d'apparat, aient constitué un langage politique en raison d'un gauchissement de leur signification originelle : tout apparat, toute cérémonie publique, est signifiant par essence (ce qui n'interdit pas les évolutions). Cl. Moatti (2007, p. 218) écrit, avec raison, que tout rituel était un acte de communication.

élément essentiel du blason que l'on se constitue et dont on veut qu'il soit la marque d'une identité[1122]. Nous avons aussi constaté qu'à Rome, il s'agissait moins de convaincre (c'eût été le rôle d'un discours programmatique) que d'obliger, de s'attacher des personnes par divers services. Pour affirmer son *auctoritas*, c'était moins le discours qui comptait que les ancêtres, la clientèle, les victoires, les vertus, la célébration d'un triomphe[1123]. Tout un décorum permettait de sacraliser le pouvoir et conférait une aura à celui qui en bénéficiait. L'autorité était presque naturelle, immédiate, moyennant quelques artifices : […] *bene nummatum decorat Suadela Venusque*[1124]. De même que celui qui a de l'argent est riche en amour (antienne des poètes), de même il se voit doté du privilège insigne de la persuasion. Non pas que l'argent permette de tout acheter, mais il donne spontanément du crédit, un peu comme au XIX^e^ siècle où la richesse était l'indice de la compétence et justifiait le suffrage censitaire[1125]. D'ailleurs, Horace précise peu avant ce vers que la fortune (*Pecunia*) octroye (entre autres choses), la *fides*, c'est-à-dire la confiance, le respect, le crédit[1126]. Elle facilite la reconnaissance spontanée de la valeur d'un individu par autrui.

L'*auctoritas* traduisant avant tout un poids social, la vie politique romaine prenait naturellement un caractère ostentatoire[1127]. Se montrer, être vu de tous, entouré de tous ses fidèles et de ses atours,

---

[1122] D'où l'importance des processions funèbres, des *imagines* et des *stemmata* dans les atriums.

[1123] Sur l'importance des « civic rituals » et, plus particulièrement du triomphe, cf. K.-J. Hölkeskamp, 2004, p. 58-59. Sur le triomphe et l'ample usage que fit Auguste de ce thème (même s'il n'en célébra plus après 29) en particulier à travers la monnaie où l'édification d'édifices (forum, arcs), cf. F. V. Hickson, 1991. En toute logique, Auguste fit en sorte que de telles célébrations par d'autres personnalités devinssent rares et, après Cornélius Balbus en 19, seuls ceux qui apparaissaient comme de possibles successeurs du *Princeps* purent triompher (*id.*, p. 127-130). Le chercheur, dans sa conclusion, confirme qu'Auguste était préoccupé d'incarner la continuité républicaine : d'après les *Fasti triumphales*, seuls trois hommes (dont Jules César) avaient célébré plus de trois triomphes et tous avaient été dictateurs. Sans doute Auguste voulut-il éviter cette assimilation. Plus adéquate était l'assimilation à Romulus, premier fondateur de Rome, qui n'avait triomphé « que » trois fois (*id.*, p. 137).

[1124] « […] la Persuasion et Vénus parent quiconque a des écus », Horace, *Epist.*, I, 6, 38.

[1125] Il s'agit ici d'un penchant psychologique ancestral – qui peut-être perdure encore – et qu'avait noté D. Hume : « Rien ne tend davantage à nous faire estimer une personne que son pouvoir et ses richesses ou à nous la faire mépriser que sa pauvreté et la médiocrité de son rang », D. Hume, *Traité de la nature humaine, II- Des passions*, Garnier Flammarion, Paris, 1991, p. 205. On mettra cette citation en parallèle avec deux vers de Juvénal : *Nil habet infelix paupertas durius in se, / quam quod ridiculos homines facit* (« Il n'y a pas de malheur plus dur que la pauvreté car elle rend les hommes ridicules »), Juvénal, *Sat.*, 3, 151-152 (T. P.). K.-J. Hölkeskamp (2004, p. 81) a, à notre sens, tendance à trop minorer la question de la richesse dans la sphère politique.

[1126] Horace, *Epist.*, I, 6, 36.

[1127] J. Hellegouarc'h (1963, p. 295-297 notamment) a souligné que l'*auctoritas* correspond à un certain nombre de facteurs matériels, intellectuels et moraux qui déterminent la capacité d'un individu à diriger. C'est elle qui

faisait partie d'une stratégie politique qui n'impliquait pas, c'eût été un mauvais calcul, de témoigner de la morgue à l'égard des électeurs. La *salutatio* et l'*adsectatio* comportaient sans nul doute une dimension ostentatoire. Elles étaient avant tout l'occasion de montrer que l'on possédait une nombreuse clientèle, gage de crédit car le lien client/patron était fondé sur la *fides*, mais aussi marque de la puissance. Tite-Live décrit Scipion, accusé, apparaissant en public entouré d'une vaste escorte. Le silence se fit[1128]. Il est, de même, symptomatique que pour solliciter les suffrages lors d'une campagne électorale il ait fallu être entouré d'une foule de gens. De toute évidence, ce genre d'artifice avait une dimension psychologique.

2- L'ostentation aristocratique : les artifices d'une supériorité

L'aristocratie romaine usait d'artifices séculaires pour étaler aux yeux de tous une supériorité qu'elle voulait naturelle. Nous ne nous arrêterons que sur trois d'entre eux. Etre installé dans l'un des quatorze premiers rangs au théâtre permettait, certes, de bien voir le spectacle, mais surtout d'être vu de l'ensemble du public. Ce genre de dispositif est caractéristique du mode de fonctionnement d'une société. L'aménagement intérieur des édifices destinés à accueillir les spectacles régulièrement organisés par les aristocrates romains reproduisait et entérinait les hiérarchies sociales. On y donnait à voir sa puissance, soit en organisant des jeux ou des représentations théâtrales, soit, plus simplement, par la place que l'on occupait dans le dispositif et qui faisait de quelques-uns des élus. Ces lieux étaient tout sauf des espaces neutres[1129]. A. Suspène écrit à ce propos : « Les spectacles se présentent comme un moment essentiel de la vie politique romaine où les puissants doivent manifester leur pouvoir et s'assurer que ce pouvoir est perçu et accepté[1130]. »

---

provoque la *fides*, c'est-à-dire une confiance spontanée en celui qui en est pourvu. Expression d'une prééminence, l'*auctoritas* s'inscrit parfaitement dans le cadre de ce système fondé sur la persuasion.

[1128] Tite-Live, XXXVIII, 50, 10 et 51, 6. De son côté, Cl. Nicolet (1976, p. 428) note que la manière dont le pouvoir se manifestait suffisait, à la simple apparition des magistrats (singulièrement les consuls), à « frapper d'une sorte de terreur religieuse un peuple dompté ».

[1129] Pour le théâtre, on se réfèrera à la *lex Roscia theatralis* de 67 avant n. è. : elle porte le nom du tribun, L. Roscius Otho, qui restitua aux chevaliers le privilège de siéger derrière le Sénat, aux quatorze premiers rangs (cf. Velléius Paterculus, II, 32, 3). Sylla avait supprimé ce droit. Sur la probable reprise de cette loi à l'époque d'Auguste, cf. J. Kolendo, 1981, notamment p. 309-310. Une *lex Iulia theatralis* reprenant la *lex Roscia* est attestée par Suétone, *Aug.*, 40 et Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXIII, 32. Elle entre dans le cadre plus général, voulu par Auguste, du rétablissement des hiérarchies civiques (cf. Ph. Le Doze, 2009b, p. 112-114). Pour une bibliographie sur ce thème, voir les actes du colloque qui s'est tenu à Tours en mai 2002 : Ch. Hugoniot, Fr. Hurlet et S. Milanezi, éd., *Le statut de l'acteur dans l'Antiquité grecque et romaine*, Tours, 2004, p. 327, n. 2.

[1130] A. Suspène, 2004a, p. 330.

Dans le même ordre d'idée, les obsèques des grands personnages à Rome avaient une dimension ostentatoire et politique : lors des funérailles publiques, on rappelait les mérites du défunt[1131]. Surtout, des membres du cortège paradaient le visage couvert par les masques des prestigieux ancêtres et revêtus des insignes qui correspondaient à leur rang dans le *cursus honorum*, rappelant s'ils avaient eu l'honneur d'un triomphe ou non. Polybe décrit l'effet que pouvait exercer un tel spectacle sur un jeune homme[1132]. On imagine qu'il en allait de même pour l'ensemble de la population. Lors de telles cérémonies, ce n'était pas seulement un individu, le défunt, qui était honoré, mais l'ensemble d'une *gens*. D'ailleurs, l'orateur qui prononçait l'oraison funèbre évoquait systématiquement le souvenir des ancêtres et leurs hauts faits. Polybe précise que, par ce biais, la réputation et le mérite de ces grands hommes étaient perpétués[1133]. La commémoration des services qu'ils avaient rendus à la patrie, le rappel de leurs vertus, étaient censés octroyer des droits à leurs descendants ou, à tout le moins, constituer un gage de compétence en faveur de ceux qui étaient issus de leur sang. Les obsèques figuraient donc parmi les artifices permettant d'afficher publiquement la gloire et la qualité d'une *gens*.

Par ailleurs, déployer un vaste apparat autour de soi revenait à affirmer publiquement une supériorité naturelle et légitimait par là même une position dans la société. L'édification de somptueuses demeures participait de ce dessein. C'est dans les années 30 que Mécène, alors qu'il occupait des fonctions politiques qui, pour officieuses qu'elles furent, n'en étaient pas moins publiques, se fit bâtir un palais et aménager de magnifiques jardins sur les hauteurs de l'Esquilin[1134]. La tour qui couronnait l'édifice était tellement haute que du sommet on pouvait discerner Tibur, Efula et Tusculum[1135]. Cela valut à cette demeure « voisine des hautes nuées[1136] » le qualificatif d'*alta domo* dans une épode d'Horace[1137]. La *turris Maecenatiana* surplombait à ce point la cité romaine que Néron

---

[1131] Sur la *laudatio funebris* comme moment fondamental pour les grandes *gentes* dans la perspective de l'image qu'elles forgent d'elles-même, cf. J. Arce, 2003. Sur les funérailles, cf., également, Cl. Nicolet, 1976, 460-467 et Chr. Badel, 2005, p. 35-37.

[1132] Polybe, VI, 53, 4-10.

[1133] *Id.*, 54.

[1134] Horace fait allusion aux *horti Maecenatiani* dans la *Satire*, I, 8 (cf. les v. 7 et 14-16). Il n'est pas impossible qu'il faille reconnaître la villa de Mécène dans quelques vers d'Horace, *Epist.*, I, 10, 22-25. Il est difficile de dater exactement cet édifice. Cl. Chillet, qui a travaillé dans le cadre d'un mémoire de Master sur les Jardins de Mécène, nous confiait que le site a certes été fouillé mais assez rapidement et les renseignements dont nous disposons ne sont guère précis. R. Chr. Häuber a proposé une relecture du carnet des archéologues (R. Chr. Häuber, « Zur topographie der Horti Maecenatis und der Horti Lamiani auf dem Esquilin in Rom », *KJ* 23, 1990, p. 11-107). L'état premier de l'auditorium paraît dater du début du Principat. Les quelques allusions d'Horace à ce site nous renvoient aux années 30.

[1135] Horace, *Carm.*, III, 29, 5-8.

[1136] *Id.*, 10.

[1137] *Id.*, *Ep.*, IX, 3.

la choisit comme point de vue pour contempler l'incendie qui ravageait la capitale de l'empire[1138]. La demeure était suffisamment cossue pour qu'Auguste lui-même ne dédaignât pas venir s'y reposer[1139]. Une construction de ce genre ne présentait pas un intérêt purement privé. Elle était une des modalités permettant de créer entre l'occupant et les passants ou les visiteurs une relation, inconsciente, de supériorité. Un rapide regard suffisait à rappeler la puissance du seigneur des lieux. Dessein appelé à une longue postérité. Que l'on se souvienne de la prise illégale du pouvoir par Pitti à Florence en 1450 : la construction de son somptueux palais était destinée à le rendre plus légitime[1140]. Il n'est pas impossible qu'il faille établir le parallèle avec Mécène. Dans le même ordre d'idée, le château de Versailles qui avait pour objectif d'accroître le prestige de la monarchie française. Des études ont déjà précisé que les constructions de ce type symbolisaient un statut public et qu'il était logique que les demeures des puissants soient hautes et dominent les autres constructions. T. P. Wiseman présente avec clarté les choses lorsqu'il évoque le retour d'exil de Cicéron : « Why was it 'necessary', in March 56 B. C., for Cicero to spend extravagantly on building ? Because he owed it to his *dignitas*. He had returned gloriously from exile, re-established himself (apparently) as a *princeps ciuitatis*, and triumphed over his enemies and ill-wishers. As a symbol of that triumph, he was rebuilding the house on the Palatine (and the villas at Tusculum and Formiae) which Clodius had destroyed in 58. Both in its demolition and in its reconstruction, the house represented Cicero's public status, his *existimatio*[1141]. » Vitruve écrivit précisément qu'il convenait aux hommes publics de haut rang de faire étalage de leurs richesses dans leurs demeures privées : […] *nobilibus uero, qui honores magistratusque gerundo praestare debent officia ciuibus, faciunda sunt uestibula regalia, alta atria et peristylia amplissima, siluae ambulationesque laxiores ad decorem maiestatis perfectae ; praeterea bybliotecas, pinacothecas, basilicas non dissimili modo quam publicorum operum magnificentia*

[1138] Suétone, *Nero*, 38.

[1139] *Id.*, *Aug.*, 72. Il en allait de même pour Tibère, cf. *id.*, *Tib.*, 15, 1.

[1140] P. Veyne, 2002b, p. 24 et 2005, p. 413. Ajoutons que, plus généralement, les grandes familles florentines rivalisaient entre elles, symboliquement, en surmontant leurs palais de tours toujours plus hautes. Bologne connut un processus identique.

[1141] T. P. Wiseman, 1987, p. 393. Sur ce point, cf., également, Cicéron, *ad Q. fr.*, II, 5, 1. Visiblement, Antoine désirait détruire de nouveau ces constructions en 44 (*id.*, *Phil.*, I, 12). A partir des exemples de M. Fulvius Flaccus et de L. Saturninus, T. P. Wiseman conclut : la destruction de la *domus* était une sorte de *damnatio memoriae*. Sur la maison comme symbole du *status*, cf. R. P. Saller, 1984, p. 349-355 : il établit, en particulier, un lien entre richesse et respectabilité. En tout état de cause, l'aspect de la *domus* témoigne de la puissance du propriétaire (c'est pourquoi détruire la maison d'un aristocrate pouvait être un châtiment décidé par le Sénat, cf. Valère Maxime, VI, 3, 1b et 1c). T. P. Wiseman (1987, p. 398) souligne la logique des demeures hautes dont la vocation était de dominer les autres, d'où l'intérêt de les édifier sur des collines, l'Esquilin ou, mieux encore, le Palatin : la *domus* d'Auguste surplombait des espaces attirant la foule, le Forum romain et le Forum boarium. Il apparaît en tout cas que l'on affirmait sa puissance et sa gloire par des constructions privées aussi bien, et même beaucoup plus aisément, que par des constructions publiques. En revanche, note R. P. Saller (1984, p. 349), le fait de ne pas avoir de *domus* est sujet à raillerie : cf. Cicéron, *Phil.*, II, 48 (à l'encontre d'Antoine).

comparatas, quod in domibus eorum saepius et publica consilia et priuata iudicia arbitriaque conficiuntur[1142]. Avant lui, Cicéron tenait le même discours : « La destination de cette maison [celle d'un homme estimé et haut placé] est son utilité (*cuius finis est usus*)[1143]. » Evoquant Cn. Octavius (celui qui bloqua Persée à Samothrace en 168), il écrit : *Cn. Octavio qui primus ex illa familia consul factus est, honori fuisse accepimus quod praeclaram aedificasset in Palatio et plenam dignitatis domum ; quae cum uulgo uiseretur, suffragata domino, nouo homini, ad consulatum putabantur*[1144].

L'optique de telles constructions est simple : tenir son rang et pouvoir revendiquer les honneurs qui vont avec[1145]. La demeure des Grands jouait un rôle semi public. Le vestibule et l'atrium, en particulier, constituaient la marque de la gloire et de la *dignitas* du seigneur des lieux[1146]. C'est parce que ce lieu était à la frontière entre le public et le privé que le luxe qui y était déployé n'était pas source de critiques : *Odit populus Romanus priuatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit*[1147]. La *domus* jouait par conséquent un rôle politique qu'on ne doit pas sous-estimer : elle avait une influence indéniable sur les électeurs et c'est aussi pour cette raison que la *salutatio* n'était négligée

---

[1142] « […] quant aux dignitaires, que l'exercice des plus hautes magistratures astreint à des obligations envers leurs concitoyens, il leur faut des vestibules de style royal, des atriums élevés et des péristyles immenses, de vastes parcs et promenades d'une beauté majestueuse ; il leur faut aussi des bibliothèques, des galeries de tableaux et des basiliques dont la magnificence de réalisation ne le cède en rien à celle des bâtiments publics : c'est fréquemment en effet dans leurs demeures qu'interviennent les délibérations publiques ainsi que les jugements et arbitrages privés », Vitruve, *De arch.*, VI, 5, 2.

[1143] Cicéron, *De off.*, I, 138.

[1144] « Cn. Octavius qui, le premier de sa famille fut fait consul, retira prestige, nous l'avons appris, du fait qu'il avait construit sur le Palatin une brillante demeure, pleine de dignité : contemplée par la foule, elle avait soutenu, pensait-on, la candidature de son maître, un homme nouveau, au consulat », *id.*

[1145] Il revient à A. Zaccaria Ruggiu (1995) d'avoir montré que la séparation entre public et privé n'était pas étanche à Rome. La première conséquence de ce constat est que la *domus* ne pouvait constituer un espace neutre. La chercheuse développe dans le chapitre 3 de son livre et p. 331 sq. des considérations intéressantes sur Vitruve qui établissait – comme nous venons de le voir – un lien entre le statut social des occupants d'une *domus* et l'architecture ainsi que l'agencement de la demeure : celle-ci se devait d'être le reflet des habitants. Dans le chapitre 7, l'auteur analyse en outre la compétition que se livraient les grandes familles dans ce domaine et le problème du luxe (qui s'intègre dans le débat plus large sur la sévérité des anciens et les valeurs des modernes). Elle met en évidence la dimension publique de ces demeures (*id.*, p. 319 sq.). La *domus* contribuait à forger une image publique de l'aristocrate, à construire son *existimatio*, à exprimer sa puissance. Il était nécessaire de faire coïncider architecture privée et rang social.

[1146] T. P. Wiseman, 1987, p. 394-396. Cf., également, R. P. Saller, 1984, p. 351. On peut, en suivant cette idée, parler de lieu de mémoire voué à une *gens*, de *monumentum* à la gloire des ancêtres.

[1147] Cicéron, *Mur.*, 76. Sur la somptuosité du décor public afin d'exprimer une supériorité et inspirer le respect, cf. également le discours fictif de Mécène dans Dion, LII, 30. Horace, pour sa part, critique le luxe des demeures de son époque. Mais, ce qu'il regrette, c'est la volonté injustifiée de beaucoup d'imiter la majesté, légitime, des *domi* des aristocrates (Horace, *Serm.*, II, 3, 308-309 et *Carm.*, III, 1, 33-37). Il ne prend donc pas en compte uniquement la richesse des personnes, mais aussi leur rôle social.

par aucun candidat à une élection[1148] : l'atrium étant le cœur de cet espace politique semi privé, cela n'allait pas sans affecter le dessein qui se cachait derrière l'exhibition des *imagines* et de leurs *tituli*, de l'arbre généalogique (*stemma*), des trophées ou des peintures figurant les exploits des ancêtres. Notons, enfin, que la *domus* pouvait en elle-même incarner les vertus de ses anciens propriétaires[1149]. Le cadre entraînait, par conséquent, une perception particulière, celle d'une supériorité naturelle, sanctionnée par l'histoire, de certaines *gentes*. De tels artifices n'avaient donc rien de dérisoire : ils permettaient d'établir un lien avec autrui et faisaient partie d'un système de communication théâtralisé. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il faille établir une différence entre la demeure d'Auguste, réputée modeste, et celle des aristocrates. D'une part, parce que sa modestie n'était effective qu'en considération du rang inégalé qu'occupait le *Princeps* à Rome (la demeure d'Hortensius ne resta d'ailleurs pas en état). D'autre part, parce que son propriétaire savait user des stratagèmes classiques pour attirer le regard et affirmer son statut particulier (on se rappellera l'entrée qui arborait fièrement les honneurs accordés par le Sénat en 27, encadrée par des lauriers et ornée de la couronne civique[1150]). En outre, parce que cette très relative modestie avait pour objectif de concrétiser dans la pierre l'idée que la supériorité d'Auguste sur les autres aristocrates, ses pairs, n'était due qu'à son *auctoritas*. Enfin, parce que la nécessité de se singulariser par rapport aux *nobiles* entraîna Octavien/Auguste à concevoir un complexe laissant transparaître un pouvoir sacralisé[1151].

3- Le concept d'« expression » à Rome : P. Veyne et P. Zanker

Notre précédente analyse confirme celles de P. Veyne qui, sur la question de l'apparat, fait figure de précurseur et dont les études sont incontournables. Il est nécessaire de rappeler brièvement ici la thèse qu'il expose dans deux longs articles bien étayés qui reprennent et développent des considérations déjà exprimées ailleurs[1152]. L'historien s'interroge sur la validité du terme « propagande » dans le cadre romain (et plus spécifiquement dans le cadre impérial). Son

[1148] Sur ce point, cf. I. P. Flower, 1996, p. 217-220.

[1149] R. P. Saller, 1984, p. 353.

[1150] *R. G.*, 34.

[1151] La relative modestie de la *domus* d'Auguste était rehaussée par le temple d'Apollon qui lui était accolé. Sur la *domus* à la fois enjeu, espace politique et mode d'expression, cf., également, J.-P. Guilhembet, 1992, p. 787-817 (notamment p. 798 sq.). Sur l'idée que le complexe du Palatin fit forte impression sur les contemporains, cf. A. Wallace-Hadrill, 1994, p. 286-287. Sur les phases de l'édification de ce complexe architectural, cf. P. Gros, 2009.

[1152] P. Veyne, 2002b et 2005. Si l'auteur cite assez peu de sources, il se réfère à des études variées et pertinentes. Globalement, la théorie de P. Veyne était présente dans son ouvrage *Le pain et le cirque* publié en 1976 : il y critiquait déjà l'usage du terme « propagande » qu'il jugeait inadapté aux réalités de l'époque (p. 614 sq.). L'historien distinguait déjà informer, agir sur les esprits et exprimer. On se réfèrera, également, à P. Veyne, 1990.

questionnement a pour point de départ un constat : beaucoup de monuments (il laisse de côté la littérature pour n'évoquer que la politique urbanistique et le monnayage), perçus comme étant des éléments de la propagande princière, étaient ornés de décors dont la visibilité et la lisibilité (à supposer que la population ait été à même de les percevoir correctement, dans quelle mesure était-elle capable de les interpréter ?) étaient réduites. P. Veyne n'écarte pas non plus la possible indifférence des passants pour ces décors. Or, rappelle-t-il, la propagande vise à persuader, à « faire croire ». Elle a donc une valeur informative. Les images, pour leur part, ne constituent pas un langage (il s'appuie notamment sur les travaux de J.-Cl. Passeron[1153]), le décoratif l'emportant très largement sur l'iconologie. En d'autres termes, à travers elles, on cherche à produire un effet, non à tenir un discours. Aussi, afin de ne pas se tromper d'époque et retrouver les mentalités antiques, il substitue à « propagande » le terme d'« expression » (entendu comme le « besoin de parler de soi » et qui est la marque de la majesté, de la vraie gloire) ou celui d'« apparat royal » qui est la simple manifestation d'une supériorité naturelle dont on présumait les sujets convaincus par avance. La colonne trajane, par exemple, relève de l'apparat dans le sens où elle exprime la gloire du prince (une « légitimité auto-évidente[1154] ») : qu'elle soit lisible, compréhensible dans ses détails, importait peu. Moins que le contenu du message, il s'agissait d'établir un rapport de force, défavorable au spectateur ou au simple passant qui prenait conscience de sa petitesse.

P. Veyne est donc très proche des remarques de P. Zanker sur lequel il s'appuie régulièrement. Rappelons ici quelques apports des études[1155] de l'historien allemand sur le point qui nous intéresse : la rivalité entre Octavien et Antoine dans les années 30 s'exprima aussi à travers l'art et l'architecture. P. Zanker s'attarde sur l'imagerie développée par Octavien et sur son évolution après la victoire d'Actium. Ces images, précise-t-il, ne furent pas utilisées pour conquérir l'opinion (c'était déjà fait) ou encore l'opposition aristocratique (c'eût été inefficace). Ce qui était susceptible de séduire cette dernière, c'était bien plutôt la *Res publica restituta*[1156]. Pour le reste de la population, Auguste était

---

[1153] Sur ce point, cf. P. Veyne, 1990, p. 330.

[1154] *Id.*, p. 311. L'auteur parle aussi de manifestation de splendeur (*id.*, 2005, p. 381).

[1155] Essentiellement *Augustus und die Macht der Bilder* (1987) et *Bild-Räume und Betrachter im Kaizerzeitlichen Rom* (2000b).

[1156] Sur la nécessité de se gagner l'aristocratie romaine et de rétablir la tradition républicaine, cf. P. Zanker, 1987, p. 90-91 ; sur l'idée qu'Auguste devait respecter la tradition républicaine, *id.*, 2002a, p. 214. Concernant le ralliement des aristocrates, P. Zanker oublie de mentionner l'intérêt privé et l'attrait de la récompense : de leur ralliement, les personnalités influentes attendaient, nous l'avons vu, un bénéfice. Cela pouvait être des postes, des dettes épurées, des prêts… (il ne faut pas négliger, non plus, dans le cas de César, sa politique de clémence. A cet égard, cf. la réaction de Cicéron dans *ad Att.*, VIII, 9b, 1 (3) ; cf., aussi, *id.*, X, 4, 8 et 9, 7 ; *Phil.*, II, 116 ; *Marc.*, 21). L'intérêt était le principal moteur. Les assassins de Jules César passèrent à l'action parce qu'ils étaient déçus par le régime, non pas tant d'un point de vue idéologique, qu'en raison d'avantages qu'ils estimèrent ne pas avoir reçus. Pour Auguste, il était plus crucial de faire preuve d'égards envers les sénateurs que d'user de propagande. César, lui, commit l'erreur de paraître diminuer à plusieurs reprises l'autorité du Sénat,

légitime parce qu'il avait rétabli la paix au sein de l'empire. Pour autant, la politique urbanistique menée n'était pas sans faire sens : ainsi que le note P. Zanker, les reliefs représentés, bien que presque toujours invisibles, constituaient une forme d'expression. Les monuments étaient dédiés à l'éternité et annonçaient la gloire, immense, du souverain, aux mortels certes, mais aussi, d'une certaine manière, au ciel[1157]. Le décor urbain visait à provoquer un effet psychologique avant tout : un simple regard oblique, en passant, permettait d'enregistrer la présence des puissants, même inconsciemment[1158]. On voit comment son point de vue rencontre celui de P. Veyne pour qui les monuments ne furent pas des tracts politiques. C'était un résultat global qui était recherché. Nul besoin de rester en spectateur devant ce qui constituait un décor quotidien : celui-ci, par sa seule existence, créait une atmosphère particulière.

Ce point de vue rencontre les conclusions de chercheurs d'autres périodes historiques. Ainsi, A. Petrucci qui a étudié les inscriptions en Italie entre le XI^{e} et le XX^{e} siècles a montré que « les écritures monumentales ont pour fonction première de manifester l'autorité d'un pouvoir maître de l'espace urbain et graphique ou la puissance d'une lignée ou d'un individu assez riche pour faire graver son nom dans la pierre ou le marbre. Leur lecture est souvent impossible : trop haut placées et parfois dissimulées par l'architecture, elles ne peuvent être déchiffrées par les passants ; écrites en latin, elles ne peuvent être comprises par ceux, nombreux, qui ne maîtrisent que la langue vulgaire. Mais leur seule présence signifie la souveraineté et la gloire[1159] ». Bien sûr, il peut être périlleux d'établir des comparaisons entre les époques. Des variantes peuvent apparaître, et dans le cas des inscriptions, M. Corbier s'est attachée à le montrer[1160]. Néanmoins, des constantes se dessinent qui répondent à des inclinations psychiques fondamentales. Selon toute vraisemblance, l'écriture monumentale a longtemps été l'expression de l'autorité.

Sans conteste, ces conclusions sont fondamentales, celles de P. Veyne en particulier. Nous ne pouvons donc que prolonger les conclusions de l'éminent historien : l'apparat va bien au-delà de la politique urbanistique et n'est pas spécifique à la période impériale (ce que ne nie pas P. Veyne : cela sort tout simplement des limites de son étude). Dès la période républicaine, toute une stratégie ostentatoire, que nous avons essayé de montrer, entrait dans ce cadre. Déjà, il s'agissait d'affirmer, d'exprimer, plus que d'informer ou d'expliquer. Loin d'être l'apanage des princes, l'apparat était une

---

avec pour point d'orgue l'affaire des sénateurs reçus assis au temple de Vénus Génétrix (Tite-Live, *Per.*, 116 ; Suétone, *Iul*, 78 ; Plutarque, *Caes.*, 60, 4-5 ; Dion, XLIV, 8).

[1157] « Vor allem aber hatte er die Gesamtwirkung des Monumentes und seine Einbindung in das einzigartige Siegesmonument vor Augen. Die Unsichtbarkeit der Reliefs konnte sich dabei in eine Aussage eigener Art verwandeln : das Monument war für die Ewigkeit gemacht, der grenzenlose Ruhm des Heirschers wurde nicht nur den Sterblichen, sondern gleichsam dem Himmel verkündet », P. Zanker, 2000b, p. 223.

[1158] *Id.* Cf., également, *id.*, 1987, p. 18.

[1159] Compte-rendu de R. Chartier (*Le Monde des Livres*, nov. 1993) de l'ouvrage d'A. Petrucci, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, 11^{e}-20^{e} s.*, cité par M. Corbier, 2006, p. 12-13.

[1160] Sur la lisibilité des inscriptions à Rome, cf. M. Corbier, 2006, p. 42-45.

modalité de la communication (de l'« expression » dirait P. Veyne) de l'aristocratie et ce depuis très longtemps. Le pouvoir d'Auguste était d'essence charismatique[1161]. En temps que « premier des citoyens », en tant que membre éminent de l'aristocratie, il se servit de l'apparat afin d'affirmer une supériorité qui se voulait naturelle. Certes, la (toute relative) modestie de son train de vie sortait de la pompe habituelle adoptée par l'aristocratie. Mais elle avait pour but de se rapprocher des vertus des premiers Romains et de légitimer ainsi son rang dans l'Etat. Pour autant, sa politique urbanistique relevait bien de l'ostentation recherchée par les Grands. Elle fut conséquente : le *Princeps* se vantait d'avoir trouver une ville de brique et d'avoir laissé une ville de marbre[1162]. Et elle ne constituait que l'un des artifices relevant de l'apparat. Dans tous les aspects de la vie publique, il s'agissait de marquer l'espace, de donner à voir, afin de manifester sa puissance et de provoquer un lien qui soit en faveur de celui qui se mettait en scène. Cette communication avec le peuple prenait des formes diverses, mais avait un objectif unique : établir le sentiment d'une supériorité face au *uulgum pecus*. C'est cette affirmation d'une relation inégalitaire qui permit à P. Cornélius Scipio Nasica, sans que l'on s'en insurge, d'imposer le silence à la plèbe lors d'une séance houleuse : *Tacete, quaeso, Quirites, inquit, plus ego enim quam uos quid rei publicae expediat intellego*[1163]. Un silence plein de respect se fit.

En définitive, cette analyse nous fait penser aux réflexes conditionnés dont parle S. Tchakhotine, disciple d'I. P. Pavlov ainsi qu'il le rappelle dès les premières pages de son livre[1164]. Le grand intérêt de sa démonstration est de tenir compte des avancées de l'école béhavioriste, née au début du XX^{e} siècle, qui présuppose que l'homme est vierge en son essence et donc conditionné par son éducation et son environnement (idée qui sera reprise en philosophie par les existentialistes)[1165]. S. Tchakhotine démontre que, de par leur fonctionnement psychologique, il est possible de manœuvrer la volonté des hommes, de les influencer (ce qui ne préjuge pas de la manière dont on le fera). Il en allait nécessairement de même pour l'homme romain. La grande différence entre son propos et notre propre thèse, c'est qu'à Rome l'environnement direct entraînait le conditionnement, sans volonté préalable et consciente, par une longue imprégnation séculaire. Or l'étude de S. Tchakhotine montre suffisamment que pour qu'il y ait propagande il faut qu'il y ait conscience d'agir sur la psyché d'autrui et donc un minimum d'organisation. Il n'en allait pas ainsi à Rome. La foule – comme l'élite – était persuadée par avance qu'il y avait des personnalités naturellement appelées à gouverner.

[1161] P. Veyne, 2002b, p. 5 et 25-27 ; *id.*, 2005, p. 382 et 414-418.

[1162] Suétone, *Aug*, 28.

[1163] « Taisez-vous, s'il vous plaît, citoyens, dit-il, car je sais mieux que vous ce qui est utile à l'Etat », Valère Maxime, III, 7, 3.

[1164] S. Tchakhotine, 1939, p. 17.

[1165] Selon S. Tchakhotine, le pouvoir conditionne les individus en agissant sur quatre pulsions fondamentales : l'agressivité, l'intérêt matériel, la sexualité, la recherche de la sécurité et de la norme (*id.*, p. 51 sq. et, en particulier, p. 55). Il a, bien sûr, en tête le conditionnement tel qu'il se pratique dans les Etats totalitaires.

Conclusion :

« A chaque culture son théâtre, à chaque culture sa persuasion. Savoir convaincre à Rome, c'est savoir faire voir[1166]. » Loin de constituer un carcan sémantique, la distinction entre conviction et persuasion tend donc à montrer que le terme propagande doit être utilisé avec prudence pour l'époque romaine. A vouloir décrire la vie politique de cette période en privilégiant ce concept ou celui d'idéologie, on risque de se tromper de culture politique. A Rome, il paraît que la vie politique s'est jouée sur un versant qui ne tient pas à l'« histoire des idées ». Elle n'est, en effet, pas à appréhender en tout lieu et en tout temps comme l'affrontement de systèmes de pensée ou selon des modalités où la théorie et la rationalité priment[1167] : la légitimité d'un pouvoir ou la prétention à accéder à celui-ci peuvent, par conséquent, se faire selon d'autres modalités. A Rome, la politique présente un caractère apologétique et se déroule davantage dans le champ de l'autocélébration qui est une manière d'affirmer sa puissance et son autorité[1168]. Il est, par conséquent, très probable que les Romains n'agissaient pas ou n'obéissaient pas parce qu'on les avait convaincus d'une doctrine, dont nous avons vu qu'elle était de toute façon absente du discours politique. Bien plutôt, les Romains obéissaient spontanément au pouvoir, à une aura, à un prestige, et non à des idées qui leur auraient été imposées (surtout si l'on songe qu'il n'y avait pas de concurrence idéologique à Rome). Virgile note que lorsqu'une sédition éclate dans un peuple, ce qui est susceptible de ramener le calme, c'est un homme énergique (*fortis uir*) paré de sa *pietas* et de ses *merita*[1169]. La soumission au pouvoir, à une autorité « naturelle », une forme de docilité face à un ou des individus perçus comme supérieurs, fut probablement l'attitude la plus spontanée. L'autorité était reconnue *a priori* à une certaine catégorie de personnes[1170]. Dès lors, les pratiques ostentatoires, expression d'une supériorité, ne visaient qu'à conforter l'idée que la sujétion à une caste particulière était légitime[1171].

[1166] Fl. Dupont, 1985, p. 29.

[1167] Il est symptomatique que Rome, en temps de crise, ait préféré se réfugier dans le mythe (l'Age d'or ou le temps béni des premiers Romains), malléable et qui sourd des profondeurs secrètes de l'âme, plutôt que dans l'utopie qui obéit à une logique interne rigoureuse. Les Romains ont choisi le premier *à l'exclusion* de la seconde, alors que les deux concepts avaient leur utilité : tout comme le mythe (tel qu'il est présenté par G. Sorel dans ses *Réflexions sur la violence*), l'utopie incite à l'action, stimule celui qui en use ou y est soumis.

[1168] Sur l'autocélébration de la part de l'ordre sénatorial qui, à l'époque républicaine, éprouve le besoin de se donner, du fait de la concurrence, une visibilité sous des formes variées (et sur les évolutions à l'époque augustéenne), cf. W. Eck, 1984.

[1169] Virgile, *Aen.*, I, 148-156. Et, évoquant la ruche des abeilles malmenée par les guerres, le poète écrit : *pulueris exigui iactu compressa quiescent* (« un peu de poussière jetée en l'air les apaisera et tout rentrera dans le calme »), *id., Georg.*, IV, 86-87. Il est tentant de voir dans cette poussière (*puluis*) une image de l'illusion, de l'apparat qui en impose et calme les esprits.

[1170] Ce qui n'induit pas nécessairement la passivité des citoyens : l'acceptation de l'autorité « naturelle » d'une oligarchie n'allait pas sans une certain contrôle qui s'exprimait parfois, en particulier dans les lieux de spectacles comme nous l'avons vu. Ce regard sourcilleux posé sur l'élite faisait que cette dernière ne bénéficiait pas d'un

blanc-seing pour gouverner : elle devait se montrer à la hauteur de la confiance qui lui était *a priori* accordée, et cela favorisait la compétition en son sein. Surtout, la reconnaissance spontanée de l'autorité d'une caste (qui se doit dès lors de justifier sa prééminence) explique pourquoi l'invective est si présente dans le discours politique.

[1171] Sur cette conception des choses, cf. P. Veyne, 1976, p. 93 sq. (et notamment p. 97-98) ou encore p. 617-619. L'historien cite Henri IV : « Le peuple m'acclame, il acclamerait aussi bien mon pire ennemi s'il triomphait » (*id.*, p. 619).

CONCLUSION DE LA I^re^ PARTIE

Poser la question de la propagande littéraire, c'est poser celle de la propagande tout court. Nous avons noté la place qu'occupait l'« autocélébration » (ou, si l'on préfère, l'« expression » ou encore la « représentation ») à Rome. Elle était pratiquée, à travers un apparat séculaire, par une élite autoproclamée dont le caractère héréditaire n'était globalement pas remis en cause. La *libertas* romaine sous-tendait une conception du droit à géométrie variable. Tout citoyen ne disposait pas de tous les droits, pas plus que de tous les devoirs. N'oublions pas que les charges politiques et militaires (non rémunérées, voire dispendieuses) étaient à l'origine considérées comme des devoirs plus que comme des faveurs. Nous ne voyons pas que les Romains (en dépit des plaintes de quelques *homines noui*) aient contesté un système qui assurait la domination de quelques *gentes* sur la masse de la population. L'idée de révolution était étrangère à la mentalité romaine et, nous l'avons vu, la contestation, quand elle survenait, advenait parce que l'on pensait ses droits bafoués et non parce que l'on souhaitait mettre en question l'ordre politico-social. Il s'agissait de trouver sa juste place dans un système, non de l'amender ou de le remplacer par un autre. Spartacus et les siens, eux-mêmes, n'étaient pas mus par un quelconque esprit révolutionnaire ou du moins par une idéologie susceptible de substituer un modèle de société à un autre. Tout le monde était convaincu de la nécessité des hiérarchies et que les droits ne sauraient être les mêmes pour tous. Dès lors, le droit à gouverner relevait d'un privilège (ou d'un devoir) réservé à certains.

Cette prérogative revenait à ceux qui, de par leur héritage familial et leur comportement, disposaient d'une *auctoritas*, concept fondamental à Rome (avec la *dignitas* et la *maiestas* qui en sont une déclinaison). Celui-ci avait notamment pour conséquence de rendre inutile la justification idéologique lorsqu'un candidat se présentait à une élection. On postulait à une charge car on prétendait y avoir le droit et que la collectivité validait cette prétention. On se rappellera les difficultés rencontrées par les *homines noui* pour gravir les échelons du *cursus honorum*. Non seulement l'aristocratie traditionnelle, par un réflexe de caste, se fermait à eux, mais la plèbe était très souvent sourde à leur discours. Dès lors que le pouvoir se revendiquait, qu'il était un dû réservé à quelques-uns, dès lors que la population n'avait pas à être convaincue de la légitimité de telles prétentions, la propagande perdait de son intérêt. La vie politique se déroulait davantage sur un autre plan, celui de l'autocélébration et de l'ostentation. Celles-ci sont l'affirmation de l'image que l'on a de soi et que l'on affiche à la face du monde[1172]. Elles touchent moins à la raison qu'au cœur, elles jouent sur des *habitus* séculaires et ne tentent pas de convaincre (ce n'était pas la peine : c'était déjà fait)[1173].

[1172] Il est probable, également, que certains éléments, comme l'affirmation des vertus du Prince dans le cas d'Auguste, aient constitué un discours *pro domo*, par lequel le *Princeps* visait à se justifier à ses propres yeux plus qu'à ceux d'autrui. Ce besoin de justifier à soi-même la place que l'on occupe relève de facteurs psychologiques. On peut raisonnablement penser que rares sont ceux qui ont le cynisme de considérer qu'ils sont

Bien évidemment, la prérogative accordée à l'aristocratie devait se justifier d'une manière ou d'une autre. Dans une société sans idéologies, la légitimité résidait dans les qualités intrinsèques des gouvernants. Les allusions permanentes à la vertu des hommes politiques s'expliquent par ce biais. Ceux qui prenaient les rênes de l'Etat constituaient une élite morale (leur ascendance étant le témoignage de leur supériorité) et leurs vertus étaient le gage de la stabilité de l'Etat et de la tranquillité des citoyens. C'est sans doute pour cette raison qu'il faut selon nous, en dépit de leur incontestable apport, nuancer les travaux récents qui insistent sur l'« autocélébration » afin de nier l'existence d'une propagande[1174]. En effet, lors de notre enquête, nous avons eu le sentiment que l'une n'excluait pas nécessairement l'autre. Simplement, la place impartie à chacune d'entre elles n'était pas la même. La primauté de l'« expression » à Rome est indéniable. Elle était le fondement même de la vie politique. Mais dans le cadre de la rivalité entre aristocrates, il n'est pas certain qu'il faille rejeter complètement l'idée d'une propagande, certes assez primitive dans ses formes, mais qui se voulait efficace. L'invective, si prégnante, a cette valeur : il s'agissait d'une manipulation consciente de l'auditoire (ou du lecteur) afin de le convaincre qu'un adversaire politique n'était pas légitime à la place qui était la sienne ou à celle à laquelle il aspirait. La négation des *uirtutes* permettait d'atteindre l'*auctoritas* du rival. La communication politique à Rome voyait donc, selon nous, coexister autocélébration et propagande. La seconde venait appuyer la première en certaines occasions et ne pouvait revendiquer la primauté sur elle. La propagande se voyait cantonner à des « niches », et la dépréciation de l'adversaire était l'une d'entre elles[1175]. Elle n'était pas la seule. On la retrouve lors de l'élaboration de « vérités » historiques, par exemple le récit d'une bataille et, plus encore, dans la justification d'un conflit. Souvent, il y eut la volonté de présenter, au mépris de la réalité des faits, des batailles comme des victoires. Il en fut ainsi avec Antoine, en dépit de ses revers face aux Parthes[1176]. Il pouvait donc exister une sorte de « guerre des communiqués »[1177]. Enfin, il ne faut pas non plus

---

des usurpateurs et que leur place n'est pas celle qui leur revient. Il y a un besoin fondamental de croire en ses vertus propres.

[1173] La logique romaine était, par conséquent, éloignée de celle que l'on trouve dans les démocraties : le pouvoir s'imposait, s'affirmait comme une évidence, et ne cherchait pas à emporter les esprits.

[1174] Nous nous en tiendrons à l'acception courante du terme pour les raisons que nous avons évoquées à la fin du premier chapitre.

[1175] Elle relève d'une certaine manière de la propagande d'agitation telle qu'elle a été perçue par J. Ellul : il s'agissait de rendre insupportable les prétentions de certains à gouverner.

[1176] *Πάντα γὰρ δὴ τὰ δυσχερῆ συνέκρυπτε, καὶ ἔστιν ἅ γε αὐτῶν καὶ ἐς τὸ ἐναντιώτατον, ὡς καὶ εὐπραγῶν, ἔγραφεν* (« car il leur cachait tous ses revers et présentait certains d'entre eux dans un sens complètement opposé comme s'il s'agissait de succès »), Dion, XLIX, 32, 1. Sur les efforts des antoniens pour présenter l'expédition parthe sous un jour acceptable, cf. M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 262-263.

[1177] La version officielle d'événements s'élaborait dans des espaces bien délimités : discours devant le Sénat, rédaction de mémoires.

oublier la manipulation qui était faite dans la présentation de certaines conjurations[1178]. Pour le reste, le pouvoir paraît moins avoir souhaité convaincre de sa légitimité qu'affirmer un état de fait. Il faut donc admettre que, si propagande il y eut à Rome, elle prit des formes limitées, n'utilisant pas toutes les potentialités qui lui étaient offertes, et ce parce que les esprits n'y étaient pas préparés ou tout simplement parce qu'elle n'était pas nécessaire.

Si nous pensons que la propagande eut un rôle à jouer à Rome, bien que très secondaire par rapport à celui de l'« expression », il est d'autant plus légitime de se poser la question de la propagande littéraire. Notre enquête tend à montrer que la littérature, et tout particulièrement la poésie, ne pouvait constituer un médium politique utile et opérant[1179]. D'autant que sur le fond, les poèmes ne paraissent pas se soumettre aux attentes d'un discours politique efficace. Divers, ambigus voire en opposition avec le discours officiel sur certains points, ils ne répondent pas aux exigences de simplicité et de clarté que nécessite toute propagande. On ne pouvait escompter que les poètes se fassent les relais des déformations historiques. La présentation des adversaires politiques d'Octavien/Auguste est loin d'être monolithique. En outre, nous avons noté que la société romaine ne paraissait pas en mesure de recevoir une propagande d'origine littéraire et, plus spécifiquement, poétique : l'accès à l'écrit était limité ; le théâtre pouvait correspondre à un espace de dialogue entre le peuple et le pouvoir, mais la dynamique qui l'animait était contraire à l'usage d'une propagande ; le contexte politique (la *Res publica restituta*) incitait (pour le moins) à la prudence et toute atteinte à la liberté de parole eût été politiquement parlant dangereux. Une propagande, même dirigée vers les seules élites, était de peu d'intérêt et s'avérait périlleuse[1180]. Des témoignages notent la prudence politique d'Auguste et les calculs qu'il faisait avant d'agir[1181]. Le fait que la propagande n'ait joué qu'un rôle très secondaire dans la communication politique par rapport à l'autocélébration ne portait pas à encourir de risques.

Pour communiquer par l'écrit, l'empereur disposait de beaucoup mieux que les poètes : les *Acta diurna*, sorte de gazette officielle qui était affichée et dont l'existence remontait au moins à Jules César[1182]. Mais là n'était pas l'essentiel. D'autres biais existaient : la publication des discours, de

---

[1178] Cf. sur ce point l'ouvrage de Fr. Rohr Vio, 2000. Il s'agissait de décrédibiliser l'adversaire et de préserver la façade du *consensus universorum*, tout en masquant les dissensions au sein de la famille impériale. Sur l'idée que le pouvoir savait parfaitement exploiter les conspirations, voire les monter de toute pièce, cf., également, I. Cogitore, 2002, p. 99-160. Concernant l'exemple de la « conspiration » de Cn. Calpurnius Piso sous le principat de Tibère, cf. Fr. Hurlet, 2009b, p. 135-140.

[1179] Sur les autres canaux de la propagande (documents écrits, monuments, monnaies, etc.), cf. M. Sordi, 1976.

[1180] Nous avons vu que la légitimité d'Auguste était indissociable de sa pratique. Il prit beaucoup de soin à se conformer aux usages traditionnels, même dans les innovations. Le *Princeps* n'allait pas perdre le bénéfice de tous ces efforts en instrumentalisant les poètes et en conditionnant la liberté de parole.

[1181] Cf. notamment Suétone, *Aug.*, 25, 6.

[1182] *Inito honore primus omnium instituit, ut tam senatus quam populi diurna acta confierent et publicarentur* (« Entré en charge, César établit le premier que les actes du Sénat aussi bien que du peuple seraient consignés

lettres, de pamphlets, voire d'un testament politique dans le cas d'Auguste. L'édilité d'Agrippa en 33 fit certainement beaucoup plus pour l'image d'Octavien que n'importe quelle propagande, tout particulièrement littéraire[1183]. De même, la pléthore d'honneurs reçus par Octavien après la victoire d'Actium[1184], ainsi que son triple triomphe, devaient le servir bien mieux que n'importe quel discours. Son *auctoritas* s'en trouvait fortement accrue. Par ailleurs, ce n'est sans doute pas un hasard s'il se réjouit tant de la fermeture des portes du temple de Janus[1185]. Dion Cassius précise qu'après Actium, Octavien récompensa les soldats et le peuple par le biais de distributions d'argent, si bien que les Romains en vinrent à oublier les épreuves et voir le triomphe avec plaisir comme si tous les vaincus avaient été des étrangers et qu'il ne s'était pas agi d'un conflit civil[1186]. Contre les opposants, enfin, il était plus utile de jouer sur la clémence, de trouver de petits arrangements très concrets, et de compter sur leur capacité à s'accomoder avec le nouvel ordre établi. Nul besoin des poètes pour cela donc.

Ce sont moins les poètes qui ont illustré le régime augustéen que celui-ci qui usa, en certaines circonstances, des images créées par eux. Pour l'*Ara Pacis*, par exemple, l'œuvre de Virgile a été largement sollicitée, comme un hommage rendu au poète mort[1187]. Cette inspiration n'allait pas sans variantes sensibles[1188] (preuve qu'il ne s'était pas agi de créations *ad hoc*) : le poète avait forgé des images que d'autres se réappropriaient (on trouve le même phénomène dans la sphère privée), à leur manière et selon leurs besoins. Pour autant, il n'est pas dit que le fait de s'entourer de poètes ait été sans dessein.

---

dans un journal destiné au public »), Suétone, *Iul.*, 20, 1. Sur ce point, cf., également, B. Baldwin, 1979 ; M. Bats, 1994 ; P. Renucci, 2003, p. 158-159 et J.-M. Roddaz, 2005, p. 39-40. Les *Acta diurna*, en ce qui concerne leur contenu ou les conditions de leur parution, demeurent néanmoins mal connues.

[1183] Sur l'édilité d'Agrippa et la prise en compte des problèmes quotidiens de la population, cf. J.-M. Roddaz, 1984, p. 145 sq. Cf., également, *id.*, 2000, p. 896-897. Le fait qu'un ancien consul (il l'avait été en 37) accepte de rétrograder dans le *cursus honorum* indique suffisamment l'importance de la fonction pour attacher la plèbe à la cause d'Octavien (Dion, XLIX, 43, 1-4).

[1184] *Id.*, LI, 19-20, 3.

[1185] *Id.*, 20, 4. Cf., également, Suétone, *Aug.*, 22, 1.

[1186] Dion, LI, 21, 3-4.

[1187] Sur ce point, cf. G. Sauron, 2000, p. 127.

[1188] Sur les réinterprétations apportées à la IV^e^ *Eglogue* dans l'*Ara Pacis*, cf. *id.*, p. 76-80.

PARTIE II

L'ARISTOCRATIE ROMAINE ET LA *COHORS POETARUM* : CARACTERISTIQUES ET OBJECTIFS D'UN COMPAGNONNAGE

Si, comme nous venons de le voir, à l'époque augustéenne, le pouvoir central n'a pas tenté d'instrumentaliser la poésie, il reste à expliquer pourquoi tant d'aristocrates côtoyèrent des poètes. Dès avant les Scipions, peut-être même avant le III^e^ siècle, les hommes d'Etat romains aimèrent à s'entourer de poètes et de philosophes ainsi qu'à étudier les lettres. Livius Andronicus, Ennius, Térence, Catulle, sans doute Lucrèce, bénéficièrent tous du patronage d'aristocrates. L'attitude de l'orateur Antoine, affectant un mépris public pour la littérature[1189], serait anachronique et peu crédible à l'époque augustéenne. Pollion, Mécène et Messalla n'innovèrent en rien : en protégeant des poètes, ils ne firent que suivre une tradition bien établie. La nouveauté résidait dans le nombre de lettrés réunis autour d'eux et l'importance particulière accordée à la poésie. On a parfois pensé que des cercles littéraires avaient alors été constitués. On a aussi prétendu qu'Auguste, après la supposée disgrâce de son fidèle ami, avait pris les rênes du cercle de Mécène[1190]. Il est, par conséquent, légitime de s'interroger sur les motivations des Grands. On a aussi supposé que les cercles littéraires avaient une couleur politique et que certains d'entre eux marquaient l'opposition de tel ou tel aristocrate au pouvoir[1191]. Si un goût sincère pour les lettres paraît évident, il ne faut pas exclure d'autres considérations dont certaines sont susceptibles d'avoir des implications politiques. Au fondement même de notre problématique figure la question des relations entre le protecteur et le protégé.

Chapitre IV

LA RELATION DES POETES AVEC LES GRANDS : *CLIENS* OU *AMICUS* ?

Lorsque l'on envisage les liens qui unirent les poètes et l'aristocratie romaine, il est impératif d'aborder la question du statut de l'homme de lettres. Ses rapports avec les Grands sont complexes et il est souvent difficile de savoir s'il faut l'envisager comme l'ami des puissants ou leur client. Les sources laissent planer le doute puisque systématiquement, pour diverses raisons, le terme *amicus* est préféré à celui de *cliens*, que ce soit de la part des poètes ou des aristocrates. En outre, la nature des liens entre ces derniers est encore compliquée par l'existence supposée de ce que la tradition appelle les « cercles littéraires », tels ceux de Pollion, de Mécène ou de Messalla. Cette dénomination, que

[1189] Cicéron, *Orat.*, 2, 1.

[1190] L'hypothèse est encore régulièrement avancée, cf. Fr. Cairns, 2006, p. 289 et 320 sq. Si l'on accepte la conclusion de notre première partie, Auguste agirait alors moins en tant que *Princeps* qu'en tant qu'aristocrate.

[1191] Cf., par exemple, A. M. Guillemin, 1937, p. 27-28 ; J. Carcopino, 1963, p. 84 et 86 ; C. Davies, 1973 ; D. Little, 1982, p. 312-316 ; C. Salles, 1992, p. 113 ; J. Veremans, 2002, p. 500. Globalement, ces auteurs voient les cercles comme des refuges pour les opposants à Octavien/Auguste. L'opposition se marquerait par l'indifférence pour les problèmes politiques du temps, l'absence de mention d'Auguste ou d'événements marquants comme Actium. Le choix de la poésie amoureuse ou d'anniversaire dans le cercle de Messalla serait le témoignage de cette dissidence. *Contra*, cf. P. White, 1993, p. 40.

l'on ne retrouve pas dans les sources antiques, renforce l'idée d'une étroitesse des liens et des intérêts. Il est nécessaire de comprendre leur fonctionnement si l'on souhaite mieux appréhender les relations entre les poètes et les Grands.

I- A propos de l'existence de cercles littéraires

Le terme de cercle littéraire, accolé aux noms de Pollion, Mécène et Messalla, est extrêmement fréquent dans la recherche récente[1192]. L'opinion commune veut que les cercles aient été une institution fondamentale de la vie littéraire augustéenne. Il est, cependant, utile d'interroger une terminologie qui ne va pas de soi. Au XIX^e^ siècle, les chercheurs utilisaient avec une fréquence bien moindre ce terme, alors que le contexte historique (et la proximité du siècle des Lumières) y invitait[1193].

1- Une dénomination simplificatrice

Il faut s'entendre sur ce qu'implique le terme de cercle. Il évoque nécessairement une structure fermée, une forme d'association dont les membres, choisis, se réunissent à intervalles plus ou moins réguliers. Il peut avoir un caractère littéraire, mais tout aussi bien politique, philosophique, etc. A tout le moins, tout cercle poursuit un but particulier et suppose un recrutement selon des modalités qui peuvent varier. Si l'on fait l'hypothèse qu'il y eut des cercles littéraires autour de Pollion, Mécène et Messalla, il faut supposer que les poètes qui en étaient membres se réunissaient parfois pour lire leurs œuvres, les commenter, les amender et, plus généralement, parler de littérature et partager une

[1192] A titre d'exemple, dans les trente dernières années, il a été utilisé par des auteurs aussi divers que J.-M. André, 2007 ; R. Avallone, 1995 ; E. Badian, 1989 ; G. Bonamente, 2004 ; J. L. Butrica, 1994 ; Sh. Byrne, 1996 (qui utilise parfois des guillemets, mais sans systématisme, tant s'en faut, et sans expliquer pourquoi) ; Fr. Cairns, 1984 et 2006 ; M. Citroni, 2003 et 2009 ; P. Cosme, 2005 ; P. V. Cova, 1988 et 1989 ; R. Cristofoli, 1998 ; F. Delarue, 1985 ; B. Delignon, 2006 et 2009 ; A Deremetz, 1995 ; I. M. Le M. Duquesnay, 1984 ; W. Eder, 1990 ; E. Fantham, 1996 ; P. Fedeli, 2001 ; M.-Cl. Ferriès, 2007 ; K. Galinsky, 1996 ; M. Gigante, 1991 ; P. Grimal, 1985a ; D. C. Innes, 2003 ; H. D. Jocelyn, 1990b ; J.-Cl. Julhe, 2004 ; M. Labate, 2000 et 2005 ; D. Little, 1982 ; A. Loupiac, 1999 ; M. Lowrie, 2007 ; Chr. Nappa, 2005 ; R. B. McNeill, 2001 ; Bl. Nagy, 2003 ; R. G. M. Nisbet, 1984 ; M. Pani, 2003 ; Fr. Paturzo, 1999 ; J. L. Pomathios, 1987 ; P. Renucci, 2003 ; R. Seager, 1993 ; G. Williams, 1982 et 1994 ; P. Zanker, 1987 (la liste est loin d'être exhaustive). Témoignage de l'évidence avec laquelle est souvent accueillie l'existence des cercles, la reprise du terme dans la littérature contemporaine (cf., par exemple, dans H. Broch, *La mort de Virgile*, Gallimard, Paris, 1955).

[1193] A la fin du XVIII^e^ siècle, dans sa biographie de Mécène, R. Schomberg (1767) n'évoque pas non plus de cercle autour de l'Arétin. Celui-ci accueillait effectivement des lettrés dans sa maison, mais l'auteur n'a pas jugé opportun d'utiliser cette terminologie.

expérience. Ce qui paraît certain, c'est qu'appartenir à un cercle comporte une dimension identificatrice forte liée à un sentiment d'appartenance[1194].

Un travail important, mais qui n'a pas reçu un écho suffisant, a été mené par D. Voisin dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue en 2000. Selon elle, ni les relations (très ouvertes), ni les œuvres « promues » ne permettent de définir les « cercles » en fonction d'idéaux qui justifieraient le regroupement de poètes autour d'un *patronus* donné. Le terme de « réseau littéraire » (et celui de « protecteurs éclairés ») lui paraît préférable à celui de « cercle » car il ne semble pas qu'il y ait eu à Rome, à cette époque, quoi que ce soit qui puisse rappeler une structure fermée[1195]. Les textes antiques, en tout cas, sont muets à ce sujet. Les relations des écrivains étaient souvent multiples. Il n'y a, à notre sens, pas grand-chose à redire à ce travail dont nous partageons globalement les conclusions. Nous nous contenterons, ici, d'appuyer son propos à l'aide de quelques considérations complémentaires[1196].

Il n'est guère utile de s'appesantir sur le fait que le terme de « cercle » ne trouve aucun équivalent latin dans les sources antiques. Quand Martial parle de Mécène comme protecteur des poètes et donne le nom de certains de ses protégés, il n'évoque pas une structure d'ensemble, mais des liens personnels : *Quod Flacco Varioque fuit summoque Maroni / Maecenas* […][1197]. Chacun des trois poètes est individualisé et l'emploi du datif marque parfaitement la relation d'homme à homme. La description de Martial n'a rien d'englobante. Cela ne saurait surprendre : si l'on étudiait la clientèle

---

[1194] L'idée de cercle d'opposition cadre bien avec cette définition. J. Veremans (2002, p. 499) voit dans le cercle de Messalla « une micro-société fermée », d'esprit républicain, qui se réunissait sans doute, à intervalles réguliers, dans une villa de l'aristocrate à Arretium en Etrurie (*id.*, p. 501).

[1195] Le travail de D. Voisin consiste d'ailleurs avant tout en une reconstitution minutieuse de ces réseaux et dans l'examen des relations des poètes avec les grandes personnalités romaines de l'époque. Les liens entre Auguste et les écrivains sont examinés au chapitre III. Le travail de la chercheuse est fondé sur la méthode prosopographique et une analyse serrée des textes poétiques. Un article sur le « cercle des Arcadiens » (entendons le « cercle » de Pollion) a également paru en 2001 (il reprend les principales conclusions de sa thèse sur cette question, cf. D. Voisin, 2000, p. 77-122) : ici encore, l'analyse prosopographique montre la diversité des liens tissés à la fois par Virgile et Gallus à l'époque où ils se trouvaient dans le giron du consul de 40.

[1196] La thèse de D. Voisin constitue une avancée importante de la recherche. Comme pour toute interrogation, elle vient après que certains chercheurs ont déjà mis en doute la réalité des cercles sans en avoir fait la réelle démonstration. Sur ce point, cf. K. Quinn, 1982, p. 120-121 ; L. Duret, 1983 (il critique notamment l'idée de cénacle replié sur lui-même et rappelle les liens étroits entre les différents « cercles » ; sans aboutir à un complet rejet de cette appellation, l'étude qu'il a menée sur nombre de poètes montre combien cette terminologie était limitative) ; B. K. Gold, 1987, p. 183, n. 32 ; P. White, 1993, p. 36-40 (il note, en particulier, l'intimité toute relative des membres du « cercle » de Mécène, l'idéalisation qu'en fait Horace et, plus généralement, le peu d'unité des « cercles » augustéens). De son côté, J. M. Fisher, 1983, p. 1935-1936 (qui s'intéresse moins à la notion de « cercle littéraire » qu'à celle de « cercle républicain ») avait déjà montré que les poètes proches de Mécène n'hésitaient pas à citer Messalla ou encore Tibulle dans leurs compositions.

[1197] « Ce que fut pour Horace, pour Varius et pour le grand Virgile, Mécène […] », Martial, XII, 3.

d'un grand aristocrate, celle-ci serait la somme de rapports strictement personnels. Plus avant dans le temps, Polybe, lorsqu'il évoque longuement son intimité avec Scipion Emilien, ne mentionne à aucun moment un cercle. Il ne lui paraît pas être membre d'une structure quelconque, mais il s'envisage dans des rapports strictement personnels, sur le mode client/patron ou d'ami à ami.

Nous ne ferons que rappeler la difficulté qu'il y a à dresser une liste des membres de chaque cercle. De quelles personnalités le « cercle » de Pollion était-il composé ? Suffit-il d'être en relation avec un personnage éminent pour que l'on considère qu'il y a participation à une structure particulière ? La réflexion vaut également pour les « cercles » de Mécène et de Messalla. Les chercheurs se gardent d'ailleurs, le plus souvent, de dresser une liste des membres. Quand ils s'y essayent, il manque un argumentaire pour la valider[1198]. On déduit de simples mentions dans des poèmes ou d'une dédicace une appartenance à un cercle. Ainsi en va-t-il, par exemple, pour Aristius Fuscus. Est-ce parce que Properce s'adresse à Ponticus dans deux élégies du *Monobiblos* qu'il faut imaginer qu'ils firent partie d'un même cercle[1199] ? La dédicace par Sabinus Tiro de son ouvrage *Des travaux des Jardins* à Mécène suffit-elle à en faire un membre de son cénacle[1200] ? Les liens de Pollion avec Virgile, liés au qualificatif *familiaris* attribué par Pollion à Gallus, suffisent-ils à supputer l'existence d'un cercle autour du consul de 40[1201] ? La démarche adoptée, très peu scientifique, qui tend à faire de poètes de premier plan liés par l'amitié à une personnalité des membres d'un même cénacle est pour le moins contestable. Une même personne était au centre d'une toile, ses amitiés étaient diverses et n'étaient pas uniquement conditionnées par celles de son patron. Horace et Tibulle étaient très liés. On a d'ailleurs souvent remarqué que le protégé de Mécène citait plus facilement Tibulle ou Valgius Rufus, proches de Messalla, que Properce (qui n'est jamais évoqué)[1202]. Et où situer Domitius Marsus, visiblement familier et de Mécène et de Messalla[1203] ? Le jeune Ovide

[1198] Approximativement, avec des variantes et des listes plus ou moins longues selon les chercheurs, le cercle de Pollion aurait regroupé Gallus, Helvius Cinna, Timagène, Atéius Philologus, Asinius de Tralles ainsi que le jeune Virgile et tissé des liens avec Catulle ; celui de Mécène comprendrait Varius, Virgile, Horace, Properce, Plotius Tucca, Valgius Rufus, Quintilius Varus, voire Domitius Marsus, Aristius Fuscus, Mélissus, Sabinius Tiro, C. Fundanius ou Aemilius Macer ; Messalla, enfin, aurait regroupé autour de lui Tibulle, Lygdamus, Sulpicia, Cornélius Sévérus, Aemilius Macer, Valgius Rufus, le jeune Ovide et peut-être son frère.

[1199] Properce, I, 7 et 9.

[1200] Pline l'Ancien, *H. N.*, XIX, 77.

[1201] Cicéron, *ad Fam.*, X, 31, 6 et 32, 5.

[1202] Pour Tibulle, cf. Horace, *Carm.*, I, 33 et *Epist.*, I, 4 ; pour Valgius Rufus, *id.*, *Serm.*, I, 10 et *Carm.*, II, 9. Concernant Properce, rien ne prouve que l'élégiaque opposé à Horace dans la joute poétique de l'*Epître*, II, 2 (v. 91-101), soit l'Ombrien. Sur l'antipathie de Properce à l'égard d'Horace, cf. R. Lucot, 1957, p. 200-204 ; J. Perret, 1959b, p. 241 et J.-M. André, 1967, p. 133.

[1203] Cf. L. Duret, 1983, p. 1480-1487 et D. Voisin, 2001, p. 330-331. G. Runchina (1978-1979, p. 20-22) fait de Domitius Marsus un des rouages essentiels du cercle de Mécène. D'ailleurs, Martial le présente comme un protégé de l'Arétin (Martial, VII, 29, 8 et VIII, 55, 21-22). Ce qui est certain, c'est que le poète a écrit une

fréquentait Aemilius Macer, Properce fut son ami et lui lisait ses poèmes ; parallèllement, il fréquentait Bassus et Ponticus, deux amis de Properce mais qui ne côtoyaient pas Mécène (pour autant qu'on puisse le savoir)[1204]. Enfin, Ovide a, semble-t-il, côtoyé Horace (même s'il paraît l'avoir moins bien connu que Properce) et entrevu Virgile. Le plus surprenant, c'est qu'il ne connut pas Tibulle qui, pourtant, comme lui, se trouvait dans le giron de Messalla (Tibulle étant mort en 19, comme Virgile, il est probable que le jeune Ovide l'aurait rencontré s'il y avait eu un cercle organisé autour de Messalla)[1205]. Aemilius Macer, cité par Ovide, était à la fois l'ami de Virgile et de Tibulle[1206]. Valgius Rufus paraît avoir été lié à ce dernier et à Horace[1207]. Les trois grands « fondateurs de cercles » semblent avoir entretenu eux-mêmes des liens plus ou moins étroits. Pollion est cité par Horace aussi bien dans les *Satires* que dans les *Odes*[1208]. Il avait aussi des liens assez étroits avec Messalla puisqu'il était invité à des lectures organisées chez ce dernier[1209]. Ce même Messalla est cité dans les *Satires* et dans l'*Art poétique* d'Horace et est mis en scène par Mécène dans une de ses œuvres (le *Symposium*) en sa compagnie, celle du poète apulien et celle de Virgile[1210]. Tous ces éléments posent la question de la cohérence et de l'unité des supposés cercles.

La question du recrutement, que suppose tout cercle, est, par ailleurs, essentielle. Nous ne savons pas exactement comment il pouvait se faire. La seule allusion dont nous disposons est le récit par Horace de sa première entrevue avec Mécène, celui qui allait devenir son patron : *Felicem dicere non hoc / me possim, casu quod te sortitus amicum ; / nulla etenim mihi te fors obtulit ; optimus olim / Vergilius, post hunc Varius dixere quid essem. / Vt ueni coram, singultim pauca locutus / (infans*

épitaphe commune à Virgile et Tibulle (Domitius Marsus, *Fr.* 7, Morel) : l'hommage accréditerait l'idée qu'il fréquentait les deux hommes. Encore faut-il être prudent.

[1204] Nous ne connaissons rien d'eux, mais la *Triste*, IV, 10, atteste de la place dont ils jouissaient dans la vie littéraire à Rome.

[1205] *Saepe suas Volucres legit mihi grandior aeuo, / quaeque nocet serpens, quae iuuat herba, Macer ; / saepe suos solitus recitare Propertius ignes / iure sodalicii quo mihi iunctus erat ; / Ponticus heroo, Bassus quoque clarus iambis / dulcia conuictus membra fuere mei, / et tenuit nostras numerosus Horatius aures, / dum ferit Ausonia carmina culta lyra. / Vergilium uidi tantum, nec auara Tibullo / tempus amicitiae fata dedere meae* (« Souvent Macer, mon aîné, m'a lu ses Oiseaux, les serpents dangereux et les herbes bienfaisantes. Souvent Properce m'a lu ses poèmes d'amour, poussé par l'amitié qui le liait à moi. Ponticus, célèbre par ses vers héroïques, et Bassus par ses iambes, furent mes chers compagnons ; l'harmonieux Horace charma mes oreilles en chantant des odes savantes sur la lyre ausonienne. Je n'ai fait qu'entrevoir Virgile, et l'avare destin ne donna pas à Tibulle le temps d'être mon ami »), Ovide, *Tr.*, IV, 10, 43-52.

[1206] Sur les relations de Macer avec Tibulle, cf. Tibulle, *El.*, II, 6, 1.

[1207] *Id.*, I, 10, 11 ; Horace, *Serm.*, I, 10, 82.

[1208] *Id.*, 85 ; *id.*, *Carm.*, II, 1 (on notera qu'à Pollion revient l'honneur d'être le dédicataire de l'ode ouvrant le deuxième livre du recueil).

[1209] Cf. Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, VI, 27.

[1210] Horace, *Serm.*, I, 10, 85 et *A. P.*, 370-371. Sur le *Symposium* de Mécène, cf. Servius, *ad Verg. Aen.*, VIII, 310.

namque pudor prohibebat plura profari), / non ego me claro natum patre, non ego circum / me Satureiano uectari rura caballo, / sed quod eram narro ; respondes, ut tuus est mos, / pauca ; abeo, et reuocas nono post mense iubesque / esse in amicorum numero. Magnum hoc ego duco, / quod placui tibi qui turpi secernis honestum, / non patre praeclaro, sed uita et pectore puro[1211]. Le passage est intéressant à plus d'un titre. On constate, tout d'abord, que pour compter au nombre des amis de Mécène, Horace dut être recommandé par des tiers, déjà familiers de l'ami d'Octavien, Virgile et, un peu plus tard, Varius[1212]. Le poète fut alors invité à se présenter à Mécène qui le reçut dans sa demeure, probablement dans son atrium comme le veut la coutume. Un temps de réflexion (neuf mois) précéda la décision définitive de Mécène qui accueillit finalement Horace parmi ses proches. On notera que le jeune poète ne dit pas qu'il intègre un cercle (on pourrait envisager l'emploi du terme *sodalicium*) : simplement, il sera désormais l'un des amis de Mécène (v. 63).

Plus important sans doute, la présentation en elle-même. Que semble dire le poète lorsqu'il se présente devant Mécène ? Visiblement, à aucun moment la question littéraire ne paraît avoir été évoquée. On s'étonne qu'un jeune homme, orgueilleux comme l'était Horace, ne fasse pas allusion dans ces vers à sa qualité de poète ou à sa production poétique si elle avait été à même de susciter l'intérêt de Mécène[1213]. Il apparaît que l'intérêt de l'ami d'Octavien s'est porté sur un tout autre plan : c'est la personne même d'Horace qui était susceptible de gagner son attention. Non en raison de ses origines (fort modestes), dont le poète montre bien qu'elles ne préoccupaient guère son éminent interlocuteur. C'est la dimension spirituelle qui paraît avoir été au centre de l'entretien. Il y a fort à parier que lorsqu'Horace écrit : *Vergilius, post hunc Varius dixere quid essem* (v. 55), il ne faille pas entendre que les deux aînés du jeune prétendant insistèrent sur ses talents poétiques (il est

[1211] « Ton amitié, je ne saurais la donner pour simple lot d'une chance heureuse : ce n'est point le hasard qui t'a offert à moi. Un jour, l'excellent Virgile, après lui Varius, t'ont dit ce que j'étais. Quand je fus venu devant toi, alors, prononçant quelques mots entrecoupés, car la timidité, qui arrête la langue, m'empêchait d'en dire davantage, je ne me vante point d'être né d'un père illustre, ni de faire le tour de mes domaines porté sur un cheval de Saturium, mais j'explique ce que j'étais. Tu me réponds, selon ton habitude, en quelques mots ; je m'en vais ; tu me rappelles neuf mois plus tard, et tu m'invites à compter au nombre de tes amis. C'est beaucoup, à mes yeux, de t'avoir plu, à toi qui, pour distinguer l'honnête homme de l'homme sans honneur ne regardes point l'illustration du père, mais la netteté de la vie et du cœur », Horace, *Serm.*, I, 6, 52-64.

[1212] Il est probable que Virgile fut lui-même introduit auprès de Mécène par son ami Varius (en 39, sans doute) qu'il connaissait pour fréquenter les mêmes milieux campaniens. Varius, pour sa part, côtoyait depuis plus longtemps Mécène, puisque la *Bucolique*, IX, 35-36, écrite dans les années 40, le présente déjà comme un poète de référence. A moins qu'il ne faille faire confiance à une scholie de Probus (*Proemium ad Buc.*) : *Insinatus [Vergilius] Augusto per Corn. Gallum condiscipulum suum*. On peut alors imaginer qu'après la présentation par Gallus à Octavien, le poète mantouan a été dirigé vers Mécène, ami des arts (Virgile était lié à Gallus par des liens étroits d'amitié, cf. *Buc.*, VI et X ; on notera le terme de *condiscipulus* qui induit un long commerce entre les deux hommes ; Gallus était aussi l'ami de Pollion, premier protecteur de Virgile, cf. Cicéron, *ad Fam.*, X, 32, 5). L'assertion de Probus est, cependant, peu fiable.

[1213] Horace avait déjà composé des poèmes, cf. annexe I.

symptomatique que le jeune Horace ne publia que très peu de poèmes de jeunesse dans ses *Satires* et ses *Epodes*). Bien plutôt ils durent présenter le caractère de leur protégé et, pensons-nous, ses options philosophiques[1214].

On notera, aussi, que si cercle littéraire il y avait eu, on ne comprendrait plus la logique d'un passage bien connu d'une autre satire d'Horace : *Plotius et Varius, Maecenas Vergiliusque, / Valgius et probet haec Octauius optimus atque / Fuscus et haec utinam Viscorum laudet uterque ! / Ambitione relegata te dicere possum, / Pollio, te, Messalla, tuo cum fratre, simulque / uos, Bibule et Serui, simul his te, candide Furni, / compluris alios, doctos ego quos et amicos / prudens praetereo ; quibus haec, sint qualiacumque, / adridere uelim, doliturus, si placeant, spe / deterius nostra*[1215]. Que Plotius Tucca, Varius et Virgile aient été des familiers de Mécène (et, par conséquent, membres de son cercle littéraire si l'on admet son existence) ne fait aucun doute. Qu'Horace ait souhaité que ses vers recueillent les suffrages de ces quatre personnalités ne saurait surprendre. Les choses se compliquent lorsque le poète cite Aristius Fuscus et C. Furnius : Fuscus était, sans conteste, un proche d'Horace et un ami des lettres (il était lui-même grammairien)[1216]. On ne connaît en revanche rien de ses relations avec Mécène et supposer qu'il a existé une intimité entre eux est pure extrapolation. Furnius avait servi Antoine et avait été proconsul d'Asie en 36-35[1217]. Hormis cette mention dans cette unique satire, rien ne permet de dire qu'il fit partie d'un cénacle dont Mécène aurait été l'animateur. Rien n'autorise non plus à intégrer Octavius Musa et les *Visci* dans le cercle. Bibulus est peut-être une connaissance datant de l'époque où Horace se trouvait à Athènes (sans doute l'un des fils du collègue de César au consulat qui lutta aux côtés d'Antoine pendant les guerres civiles) : ici encore, aucune source ne permet d'en faire un familier de Mécène. Pas plus que le mystérieux Servius (un membre de la famille de Servius Sulpicius, célèbre jurisconsulte contemporain et ami de Cicéron ?) Enfin, Pollion et Messalla étaient manifestement engagés dans d'autres réseaux, même si à l'époque où fut composée la *Satire*, I, 10 (v. 35), Messalla n'avait, selon toute vraisemblance, pas encore regroupé autour de lui de poètes majeurs. Cette sociabilité littéraire élargie (associée à l'analyse que nous avons faite du « recrutement » d'Horace) tend à laisser penser qu'il n'y avait pas de cercles littéraires à Rome à l'époque augustéenne.

[1214] Cf. *infra*, p. 275-277. Lorsqu'Horace souligne que Mécène savait juger les hommes sans tenir compte de leurs origines, il ne s'agit pas de basse flatterie, mais d'une sincère reconnaissance pour une démarche peu commune. A titre de comparaison, cf. *Laus Pisonis*, 118-121.

[1215] « Que Plotius et Varius, Mécène et Virgile, et Valgius et l'excellent Octavius, et Fuscus approuvent ce que j'écris ; et puissent les deux Viscus le louer ! Je puis, sans aucun esprit d'intrigue, te nommer Pollion, toi aussi Messalla, ainsi que ton frère ; vous en même temps, Bibulus et Servius, et, avec ceux-ci, toi, sincère Furnius, et plusieurs autres, hommes savants et mes amis, que je passe sous silence, mais non par oubli : je voudrais qu'à tous ceux-là mes vers, tels qu'ils sont, pussent sourire ; et je serais malheureux s'ils leur plaisaient moins que je ne l'espère », Horace, *Serm.*, I, 10, 81-90.

[1216] Aristius Fuscus est aussi cité dans *id.*, I, 9, 60 sq. ; *id.*, *Carm.*, I, 22 et *Epist.*, I, 10.

[1217] Dion, XLIX, 17, 5.

J. Veremans défend l'idée d'une micro-société fermée organisée autour de Messalla[1218]. Pourtant, l'hypothèse ne repose que sur des indices beaucoup trop vagues pour être probants. Selon le chercheur, l'Etrurie aurait joué un rôle dans la vie sociale du cercle. Pour l'affirmer, il s'appuie sur deux passages de la V^e^ *Elégie* de Lygdamus : *Vos tenet, Etruscis manat quae fontibus unda, / unda sub aestiuum non adeunda Canem*. […] *At uobis Tuscae celebrantur numina lymphae / et facilis lenta pellitur unda manu*[1219]. Il est incontestable que Lygdamus (du moins le poète se cachant derrière ce pseudonyme), empêché par la maladie, avait été convié à rejoindre Messalla et un groupe d'amis dans une station thermale étrusque. Quant à présumer que le *uos* des v. 1 et 29 désigne les membres d'un cercle littéraire, il y a un pas que le contexte même n'autorise pas à franchir. En outre, le témoignage de Sulpicia ne permet pas de supposer que « Messalla ait eu à Arezzo une maison de campagne où les amis du cercle allaient souvent en villégiature[1220] ». Celle-ci put avoir à rejoindre son oncle dans sa demeure étrusque (et le regretter ouvertement) sans qu'on en déduise que c'est tout un groupe de poètes qui y retrouvait Messalla. Sulpicia n'évoque, en tout cas, que sa propre venue sans référence à d'autres invités[1221]. Ajoutons que, même si les autres poètes protégés de Messalla étaient présents, l'atmosphère paraît avoir été beaucoup moins conviviale qu'elle ne l'était dans le giron de Mécène (ainsi que tend à le montrer la *Satire,* I, 5) : le manque d'enthousiasme de Sulpicia est flagrant.

En fait, loin d'animer une structure fermée, le patron s'intégrait dans un dispositif plus vaste dont il était l'un des rouages essentiels. Le système de la *recitatio* rendait d'ailleurs sans intérêt l'existence de cercles qui auraient fait doublon. La production d'une œuvre était un travail en partie collectif. Les relectures des *familiares* et les *recitationes,* que nous avons évoquées plus avant, en témoignent. A quoi les cercles littéraires auraient-ils servi s'ils s'étaient superposés à ces séances ? A moins de considérer la *recitatio* comme une activité émanant des cercles. Mais, dans ce cas, l'esprit qui y présidait nous paraît assez éloigné de celui qui prévaudrait logiquement dans ce type de

---

[1218] J. Veremans, 2002.

[1219] « Vous êtes retenus auprès des eaux qui coulent des fontaines d'Etrurie, ces eaux où il ne faut pas aller au moment de la Canicule. […] Vous, cependant, vous célébrez les divinités de l'onde d'Etrurie et vous fendez l'eau qui cède aux mouvements souples de vos bras », [Tibulle], *El.*, III, 5, 1-2 et 29-30.

[1220] J. Veremans, 2002, p. 501.

[1221] *Inuisus natalis adest, qui rure molesto / et sine Cerintho tristis agendus erit. / Dulcius urbe quid est ? An uilla sit apta puellae / atque Arretino frigidus amnis agro ? / Iam, nimium Messalla mei studiose, quiescas ; / non tempestiuae saepe, propinque, uiae. / Hic animum sensusque meos abducta relinquo / arbitrio, quamuis non sinis esse, meo* (« Odieux anniversaire que, dans une campagne ennuyeuse et loin de Cerinthus, il me faudra passer tristement ! Qu'y a-t-il de plus agréable que la ville ? est-ce une maison de campagne qui peut convenir à une jeune fille, et une rivière glaciale dans le pays d'Arretium ? Pour le moment, Messalla, trop occupé de moi, reposez-vous ; ces voyages sont souvent pour moi inopportuns, ô mon parent. Ici je laisse, quand vous m'emmenez, mon cœur et mes pensées, et c'est là, malgré le peu de liberté qui me reste, mon caprice »), [Tibulle], *El.*, III, 14.

structure. Ces séances devinrent une obligation sociale, dérivant vers le spectacle[1222], sans doute tout aussi profitables aux *patroni* qu'aux poètes (pour le *patronus*, elles étaient l'occasion de montrer qu'il côtoyait les poètes, qu'il était féru de littérature, voire qu'il pratiquait lui-même la poésie). Les poèmes de Martial ou de Juvénal, pour le I^er^ siècle de n. è., ainsi que les récits de Pline le Jeune, témoignent de la contrainte que représentaient de telles représentations pour ceux qui y étaient invités[1223]. La *recitatio* devenait en partie un espace public où la flatterie à l'égard d'un puissant ou de l'un de ses protégés pouvait s'exprimer. Obligation sociale, elle put hérisser les meilleurs des poètes qui, à l'image d'Horace, personnalité ombrageuse n'appréciant guère les oreilles complaisantes, devaient hésiter à jouer le jeu. Ce qui importait aux organisateurs lors de ces réunions, ce sont les réseaux d'amitié et de clientèle : de même que lors de la *salutatio* et de l'*adsectatio*, il s'agissait de vérifier son crédit par la venue d'un certain nombre de personnalités et de clients[1224]. L'innovation de Pollion avait échoué : l'esprit qui présidait à l'instauration de la *recitatio*, purement esthétique, fut dévoyé[1225]. Obligation sociale, elle ne convenait pas non plus nécessairement aux poètes qui à l'image d'Horace n'étaient pas dupes des motivations et des compétences du public. Dans l'*Epître*, I, 19, 41 sq., le poète refuse de se produire devant un vaste auditoire réuni en rangs serrés (*spissum theatrum*[1226]). Pour se justifier, il allègue courtoisement que ses vers manquent de sérieux (*nugae*). Mais la vraie raison est le refus du racolage ainsi que le laisse présager un vers précédent : *non ego uentosae plebis suffragia uenor*[1227]. Horace paraît aussi viser les *recitationes* dans les vers suivants : *Multa fero ut placem genus inritabile uatum, / cum scribo et supplex populi suffragia capto ; / idem finitis studiis et mente recepta / opturem*

[1222] Sans doute pour attirer un auditoire toujours plus réticent à se déplacer. Il semblerait que, très vite, ce qui l'intéressa avant tout, ce fut la performance au moins autant que le texte. C'est pourquoi il était prudent, dans certains cas, de se faire remplacer par un affranchi soigneusement sélectionné pour ses compétences. C'est ce que fit Pline le Jeune, conscient de mal lire les vers qu'il composait en amateur (Pline le Jeune, *Epist.*, IX, 34). Le choix du lecteur était fondamental et la *lectio* constituait une épreuve qui, à l'image de l'éloquence, exigeait des capacités particulières et valorisantes. Certaines *recitationes* pouvaient être doublées par une pantomime (nous suivons ici les propos de E. Valette-Cagnac, 1997, p. 116-119). On voit, par conséquent, que le sérieux des objectifs originels fut rapidement rattrapé par un goût prononcé pour le spectacle qui ne saurait avoir sa place dans un cercle littéraire.

[1223] Cf. M. Citroni, 1995, p. 10 : une bonne partie des auditeurs se rendait à la *recitatio* par obligation sociale, comme un devoir de courtoisie, eu égard aux rapports personnels qui les liaient à l'auteur. Cf., également, E. Valette-Cagnac, 1997, p. 113 (c'est sans doute en raison de son caractère contraignant que la *recitatio* est presque toujours évoquée négativement, *id.*, p. 115).

[1224] La *recitatio* était précédée d'un préambule où l'on remerciait certains membres de l'assistance d'être venus, ce qui permet de situer l'événement dans le cadre d'un réseau de relations sociales (*id.*, p. 127-128).

[1225] Sur l'évolution de la *recitatio*, cf. Fl. Dupont, 1985, p. 399-403.

[1226] Plutôt que l'auditoire des *recitationes*, K. Quinn (1982, p. 150) reconnaît dans l'expression l'auditoire d'un théâtre. Le texte n'est pas clair à ce sujet. Cela ne change rien à notre propos : dans les deux cas, la réticence à se produire devant un public est significative. Sur le double sens de *theatrum*, cf. Fr. della Corte, 1983, p. 233-234.

[1227] « Je n'achète point les suffrages d'une plèbe mobile », Horace, *Epist.*, I, 19, 37.

patulas impune legentibus auris[1228]. On devine les tensions et le poids des devoirs qui existaient derrière l'organisation des *recitationes*. Par leur mobile, leur auditoire et leur aspect contraignant, elles ne sauraient s'inscrire dans le cadre des activités d'un cercle littéraire. Elles fonctionnaient, d'ailleurs, non selon le modèle du recrutement, mais de l'invitation. Certes, cette dernière peut donner le sentiment d'une élection. Mais alors que le membre d'un cercle est assuré de participer à toutes les réunions, il n'en va pas de même pour l'invité.

Pourquoi le terme « cercle » est-il devenu une évidence lorsque l'on évoque la vie littéraire augustéenne ? La force des habitudes, bien sûr. Mais cela ne saurait suffire et il a bien fallu que le mot apparaisse à un moment ou à un autre. Il semble que c'est une réalité tardive (les cercles et salons des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles) qui a servi de grille d'analyse pour une époque antérieure (on retrouve le même schéma que pour les idéologies). R. M. Brown remarque que ce n'est qu'à partir du milieu du XIX^{e} siècle que l'on a parlé de « cercle des Scipions »[1229]. Le terme de « cercle » est également utilisé, sans systématisme, par Cl. O. Reure en 1891. Ce qui est frappant, c'est la rareté des groupements littéraires bénéficiant de cette appellation chez les auteurs modernes (cercles de Scipion, de Pollion, de Mécène et de Messalla)[1230]. Cette terminologie vient, par conséquent, s'insinuer dans deux périodes extrêmement importantes de l'histoire de Rome : d'une part, la Rome des Scipions, où la latinité se mâtine fortement d'un hellénisme mal accepté par les « vieux Romains » (dont Caton aurait été le meilleur représentant) ; dans l'esprit de certains historiens, le cercle des Scipions fut l'un des principaux vecteurs de cette hellénisation[1231], une machine au service du goût de quelques aristocrates, alors que le processus a été bien plus fin et complexe. D'autre part, les historiens modernes ont parfois aimé voir dans le cercle de Mécène un instrument de propagande (et nous l'avons précisé plus avant, l'ami d'Auguste a aussi parfois été présenté comme son ministre de la propagande) au service de l'idéologie du nouveau régime qui cherchait à s'imposer. Le cercle de Mécène aurait permis de

[1228] « Je supporte bien des choses pour vivre en paix avec la race irritable des chanteurs inspirés, lorsque j'écris et que je mendie les suffrages du public ; mais, arrivé à la fin de mes travaux et revenu au bon sens, je pourrai me permettre impunément de fermer aux lectures des oreilles longtemps ouvertes », *id.*, II, 2, 102-105. Cf., également, *id.*, I, 19, 41 sq. Sur l'opposition d'Horace aux *recitationes*, cf. E. Valette-Cagnac, 1997, p. 166. Pour le poète, ces séances relevaient davantage du devoir social que d'un dessein littéraire.

[1229] On doit cette hardiesse à G. Bernhardy dans un ouvrage intitulé *Gundriss der Römischen Litteratur* (cité par R. M. Brown, 1934, p. 15-19). Sans doute l'action de Louis XIV et, surtout, de Frédéric II ainsi que de Catherine II auprès des écrivains a-t-elle pu influencer le regard posé sur les poètes latins.

[1230] Il y eut bien quelques tentatives de la part de chercheurs pour identifier d'autres groupements littéraires autour d'autres personnalités romaines, mais leurs travaux n'ont guère eu de postérité.

[1231] Cf. T. Frank, 1930, p. 368-373. Cf., également, J. Bayet, 1965, p. 69-71 : à lire l'auteur, on a le sentiment que face à l'opposition sénatoriale, le philhellénisme était confiné dans des cercles, plus précisément dans celui des Scipions qui se firent les champions d'un hellénisme vilipendé. Si l'on a fait depuis un sort à la thèse qui veut que ceux-ci furent les promoteurs inconditionnels du philhellénisme (cf. H. Strasburger, 1966 et A. E. Astin, 1967, p. 294 sq.), l'idée d'un cercle regroupé autour des Scipions demeure.

faciliter la transition entre la Rome républicaine et le Principat (nous avons vu ce qu'il fallait en penser), tandis que d'autres cercles, d'opposition ceux-là, auraient éclos à la même période. Comme lorsqu'il s'est agi d'étudier le processus d'hellénisation de Rome au II^e^ siècle avant n. è., le présupposé de la nécessité d'une structure cohérente pour accompagner le changement devait être prégnant dans les esprits. L'existence des cercles littéraires serait, par conséquent, limitée à deux grandes périodes de l'histoire romaine : le II^e^ siècle avant n. è. et le « siècle d'Auguste ». Il est frappant de noter que, traditionnellement, on n'identifie pas de « cercles » après l'époque augustéenne. Pourtant, la production littéraire est demeurée importante, tout particulièrement au I^er^ siècle de n. è. On s'étonne, de fait, de la disparition de ce type d'organisation (d'autant que si l'on examine les résultats obtenus par les supposés « cercles » de Mécène et de Messalla en particulier, ils furent excellents : c'est alors que les plus célèbres œuvres de la poésie latine furent composées). Cela confirmerait l'hypothèse d'une reconstruction *a posteriori*, reconstruction favorisée par l'usage anachronique d'une réalité familière aux chercheurs en lien avec deux moments précis et cruciaux de l'histoire romaine. L'usage récurrent du terme de « cercle » témoigne peut-être aujourd'hui encore de cette reconstruction de l'histoire, même si son usage s'est banalisé et qu'il a perdu son acception d'origine.

2- La singularité du « cercle » de Mécène

De ce que nous venons de dire, il apparaît que l'usage du terme « cercle littéraire » constitue une erreur de perspective ou, tout au moins, une facilité de langage. Pour autant, il nous semble que le groupe de poètes rassemblé autour de Mécène avait des spécificités que ne possédaient pas les réseaux littéraires de Pollion et Messalla. La lecture d'un certain nombre de passages des poèmes horatiens interpelle. La personnalité même de Mécène est susceptible d'expliquer la singularité du cénacle qu'il constitua.

2. 1- Mécène, l'épicurien

On glose souvent sur la fantaisie voire les excentricités de Mécène. Selon nous, celles-ci doivent être envisagées avec beaucoup de circonspection dans la mesure où elles se fondent pour l'essentiel sur des témoignages tardifs (et, en particulier, sur Sénèque qui ne l'appréciait guère). Ceux-ci s'appuyaient selon toute vraisemblance sur des documents de nature politique émanant d'adversaires de l'Arétin (des pamphlets sans doute). Les attaques à son encontre durent être fort nombreuses, d'une part en raison des responsabilités qu'il exerça au nom d'Octavien au moment des guerres civiles, d'autre part parce que les pouvoirs qui furent les siens excédèrent ceux auxquels pouvait prétendre un simple chevalier. Ceux-ci témoignaient des bouleversements que subissait un Etat lors de troubles civiles et insupportaient une aristocratie traditionnelle jalouse de ses prérogatives. Mécène dut se défendre contre les menées diffamatoires de ses adversaires dans le *De cultu suo*. De leur côté, les *Elégies à Mécène* avaient, à notre sens, pour objectif de réhabiliter la mémoire du défunt.

Un trait particulier nous paraît expliquer certaines singularités de Mécène et, peut-être, la formation d'un cénacle autour de lui. Il s'agit de son épicurisme. Depuis longtemps les chercheurs débattent des options philosophiques de l'ami d'Octavien/Auguste. L'opinion commune, avec la plupart des chercheurs, a tendance à voir en lui un adepte de la secte du Jardin (sans, toutefois, toujours être d'accord sur la forme que put prendre son épicurisme)[1232]. La controverse, pourtant non résolue, a perdu de son acuité depuis de nombreuses années maintenant. Elle nous paraît, pour la question qui nous intéresse, avoir un intérêt réel. C'est pourquoi il nous faut apporter quelques éléments de réflexion supplémentaires.

2. 1. 1- Les fragments de l'œuvre littéraire de Mécène

A la suite de C. Pascal, R. Avallone ainsi que J.-M. André ont travaillé à démontrer l'épicurisme de Mécène[1233]. Les quelques fragments qui nous restent de l'œuvre en prose et en vers de ce dernier ont servi de base à leurs études et ont été amplement discutés et diversement interprétés dans d'autres travaux[1234]. Bien qu'il faille être très prudent dans ce domaine, les extraits étant cités par des auteurs postérieurs et souvent hostiles au conseiller d'Octavien/Auguste, et bien qu'il nous soit souvent très difficile de savoir de quels ouvrages ils proviennent, on peut néanmoins en tirer quelques éléments d'information qui, à défaut de confirmer complètement l'option épicurienne de la vie de Mécène, ne l'infirment pas. Certains fragments semblent condamner l'ambition, la démesure : *Ipsa enim altitudo attonat summa*[1235]. Ces mots sont extraits du *Prométhée* et peuvent être interprétés avec

[1232] Parmi les exceptions notables, A. Stein et A. Kappelmacher (1928), A. Fougnies (1947) et J. Eberle (1958), qui restent très discrets sur cette dimension de sa personnalité, ou encore V. Gardthausen (1891, p. 773-774) et P. Boyancé (1959) qui récusent le qualificatif d'épicurien accolé à la personne de Mécène. Pour la plupart des chercheurs, la vraie question est, cependant, celle de l'intensité du *credo* épicurien chez l'Arétin : fut-il un « épicurien de grande classe » (M. Gigante, 2001b, p. 42), un épicurien singulier mais « quasi genuino » (R. Avallone, 1962, p. 60-61, 111 et 147) ou encore un épicurien dévoyé (G. Mazzoli, 1968, p. 325) ? Pour beaucoup, son orthodoxie est relative, mais l'influence est réelle (cf. la mise au point de L. Graverini, 1997, p. 243-246). On ne peut, en revanche, comme cela a été fait, s'appuyer sur Elien, XII, 25, qui signale l'amitié entre Mécène et Aréios, pour affirmer que le premier était proche du Portique. D'autant que, contrairement à Athénodore, ce proche d'Auguste n'était pas stoïcien mais, bien plutôt, un philosophe éclectique. Aristote paraît l'avoir fortement influencé. De son intérêt pour les différentes doctrines témoigne son manuel doxographique qui présentait les dogmes des différentes écoles. On ne sait quelle était sa position à l'égard de l'épicurisme. En tout état de cause, on comprend que Mécène ait aimé converser en sa compagnie.

[1233] C. Pascal, 1911 ; R. Avallone, 1962 ; J.-M. André, 1967. Cf., également, J. Ferguson, 1987, p. 2263-2265 (l'auteur précise que la vie menée par Mécène et les extraits de plusieurs de ses écrits s'accordent parfaitement avec les principes épicuriens) et Fr. Paturzo, 1999, p. 97-102.

[1234] Cf. notamment les travaux de F. Harder, 1889 ; P. Lunderstedt, 1911 ; A. Stein et A. Kappelmacher, 1928 ; J. Heurgon, 1961 ; R. Avallone, 1962 ; J.-M. André, 1983.

[1235] « C'est leur élévation même qui foudroie les cimes », Sénèque, *ad Luc.*, XIX, 9.

vraisemblance comme ceux prononcés par le Titan en présence de Jupiter après avoir subi son châtiment[1236]. Ce fragment s'accorde avec le refus des honneurs par Mécène durant toute sa vie, ce que louait encore l'auteur anonyme de la première *Elégie à Mécène* : *Maius erat potuisse tamen nec uelle triumphos*[1237]. L'humilité de Mécène est confirmée par Properce : *parcis et in tenuis humilem te colligis umbras*[1238]. On croirait entendre le « Vis caché » d'Epicure. Velléius Paterculus corrobore les précédents témoignages : […] *non minus Agrippa Caesari carus, sed minus honoratus – quippe uixit angusti claui paene contentus –, nec minora consequi potuit, sed non tam concupiuit*[1239].

Le fragment en prose de Servius dans lequel, lors d'un banquet fictif rappelant une vieille tradition littéraire grecque, Messalla fait l'éloge du vin devant Virgile, Horace et d'autres amis, semble être extrait du *Symposium* sans doute inspiré par le *Banquet* d'Epicure[1240]. On ne sait si le vin était le seul sujet du dialogue, mais le fragment révèle selon H. Bardon des préoccupations analogues à celles du père du Jardin[1241].

Quintilien nous livre un autre fragment : *Ne exsequias quidem unus inter miserrimos viderem meas*[1242]. Selon R. Avallone, il faut y voir la renonciation par Mécène à toute sépulture, lui qui pourtant, à sa mort, pouvait prétendre à tous les honneurs : à quoi bon des obsèques pompeuses quand

---

[1236] Cf. l'interprétation de R. Avallone, 1962, p. 225 sq.

[1237] « Il était plus grand d'avoir pu obtenir des triomphes et pourtant de n'en pas vouloir », *El. Maec.*, 1, 31. D'une manière générale, Mécène dédaignait toutes les formes d'honneur : B. Delignon (2006, p. 178) donne une interprétation intéressante de la célèbre anecdote de Sénèque où l'on voit Mécène paraître en public emmitouflé d'un pallium grec et escorté par deux eunuques faisant office de licteurs (Sénèque, *ad Luc.*, CXIV, 6) : c'était une manière d'afficher « son mépris pour la mascarade des honneurs ». P. Boyancé (1959, p. 332-333) a noté que Mécène était le digne héritier de son grand-père qui avait refusé la *nobilitas*, préférant jouir de sa fortune et vivre tranquille loin des orages provoqués par la vie publique. Le chercheur note également que, de toute façon, cette famille d'origine royale était blasée par les honneurs et ne pouvait aspirer à rien de mieux. Les principes épicuriens rencontrent ici les aspirations de l'ordre équestre.

[1238] « Tu te montres réservé, tu te fais humble et petit et tu t'effaces dans l'ombre », Properce, III, 9, 29 ; cf. également les v. 1-3 de la même pièce.

[1239] « Il était non moins cher à César qu'Agrippa, mais il en reçut moins d'honneurs – car il vécut presque satisfait de l'angusticlave – ; il aurait pu viser plus haut, mais il n'eut pas d'aussi grandes ambitions », Velléius Paterculus, II, 88, 2. Les ambitions limitées de Mécène avaient déjà frappé Properce : il avait – sans doute n'est-ce là qu'une image – dédaigné le consulat et le titre d'*imperator* (Properce, III, 9, 23-26). Sur le peu d'intérêt des épicuriens pour les honneurs, cf. Epicure, *Max. cap.*, 81 et Cicéron, *Piso*, 58. Le goût pour « l'ombre » est mis en exergue par Plutarque lorsqu'il cite la maxime épicurienne : « Cache ta vie » (Plutarque, *Mor.*, 1128c).

[1240] *Hoc etiam Maecenas in symposio, ubi Vergilius et Horatius interfuerunt, cum ex persona Messalae de ui uini loqueretur, ita : ut idem umor ministrat faciles oculos, pulchriora reddit omnia et dulcis iuuentae reducit bona*, Servius, *ad Verg. Aen.*, VIII, 310.

[1241] H. Bardon, 1949, p.166. Il s'appuie sur Usener, fr. 57-60. Selon d'autres auteurs, l'ouvrage imiterait celui de Platon, cf. A. Stein et A. Kappelmacher, 1928, col. 222-223.

je serai mort, semble-t-il nous demander[1243]. Le vers que nous révèle Sénèque : *Nec tumulum curo : sepelit natura relictos*[1244], serait un écho (moins ambigu, convenons-en) du précédent fragment. Ce mépris pour ce qui peut advenir de la dépouille après la mort répond bien à l'enseignement du Jardin. Ajoutons encore que nous avons là le témoignage d'un homme qui, semble-t-il, ne craint guère de figurer parmi les âmes malfaisantes des défunts sans sépulture. Mécène, en bon épicurien, n'a point de telles superstitions.

Le sentiment de l'amitié s'accorde également avec la valeur éminente que lui accordaient les épicuriens : *Ni te visceribus meis, Horati, / plus iam diligo, tu tuum sodalem / nimio videas strigosiorem*[1245]. Ce point est essentiel, en particulier lorsque l'on se propose d'analyser les relations entre Mécène et les poètes qui l'entourent[1246]. Nous y reviendrons un peu plus bas.

Le fragment transmis par Caesius Bassus, qui nous présente un jeune homme demandant à la déesse Cybèle de le faire persister dans son vœu et de rester toujours à son service, est probablement lié à une émasculation consécutive à un élan de fureur religieuse. Il s'agit, sans doute, d'une dénonciation des cultes encourageant le délire religieux. Les épicuriens étaient très attentifs à une purification de la religion et se méfiaient de toute aliénation[1247].

Un autre fragment, transmis par Charisius cette fois-ci, nous présente une scène de la vie rustique, la famille réunie autour de la table tandis que la mère apporte un bol d'épeautre fumant[1248].

[1242] « Seul, parmi les plus malheureux des hommes, puissé-je ne pas même voir mes propres funérailles », Quintilien, *I. O.*, IX, 4, 28.

[1243] R. Avallone, 1962, p. 270 sq. Il est, à notre avis, intéressant de rapprocher ce fragment de ces vers d'Horace (*Carm.*, II, 20, 21-24) : « Que, de mon vain convoi funèbre, on écarte les nénies, la laideur des gémissements et des lamentations ; fais taire les cris et laisse là les honneurs superflus du sépulcre. » On gardera aussi en mémoire le fragment 12 du traité *De bono re secundum Homerum* de Philodème qui conseille de modérer les manifestations de deuil.

[1244] « Je ne me soucie pas d'un tombeau : la nature se charge d'inhumer ceux qu'on délaisse », Sénèque, *ad Luc.*, XCII, 35.

[1245] « Si je ne t'aime déjà plus que mes entrailles, mon cher Horace, je consens à ce que l'on voie ton ami plus efflanqué qu'un mulet », Suétone, *Vit. Hor.*, 4.

[1246] Epicure, *Sent. Vat.*, 13, 56 et 66, par exemple. Si le rôle de l'amitié dans le « cercle » est évident dans le récit du voyage à Brindes (Horace, *Serm.*, I, 5), on y retrouve aussi le goût de l'*otium* : Horace nous montre qu'au milieu des grands problèmes politiques de l'heure, Mécène n'oubliait pas de se détendre et de s'amuser. Jamais il ne manqua de vaillance mais, dès qu'il le pouvait, il se consacrait aux *otia* (cf. Velléius Paterculus, II, 88).

[1247] *'Ades', inquit, 'O Cybele, fera montium dea, ades et sonante typano quate flexibile caput'* (« Viens, dit-il, o Cybèle, sauvage déesse des montagnes, viens, et, aux accents du tambourin, secoue ta tête souple ») ; *Latus horreat flagello, comitum chorus ululet* (« Mon flanc frémit sous le fouet, tandis que le chœur qui danse pousse des hurlements »), Caesius Bassus, *GLK* 6, p. 262, 7-8 et 12. Pour l'interprétation de ce fragment, cf. R. Avallone, 1962, p. 300 sq. Sur la volonté épicurienne de purifier la religion, cf. A.-J. Festugière, 1946.

[1248] *Ingeritur fumans calido cum farre catinus* (« Elle porta un plat fumant d'épeautre chaud »), Charisius, *GLK* 1, p. 80, 1.

R. Avallone y voit la description du repas frugal des premiers Romains ou, tout simplement, celui des paysans de son temps, « i qualli, contro il lusso e le mollezze della vita di città, vivono ancora secondo il *mos antiquus*[1249] ». Le voyage à Brindes présente un Mécène qui, avec ses compagnons, se contente de gîtes modestes, d'une cuisine très simple. On ne croirait pas voir vivre un grand seigneur[1250].

La dénonciation de l'ambition et de la démesure, l'importance accordée à l'amitié, le refus de toute sépulture (ce qui dans la mentalité romaine était inacceptable) et le mépris pour les honneurs *post mortem*[1251], le refus du luxe ou du moins la capacité à s'en passer, l'éloge de la vie rustique et l'attachement à la nature[1252], la critique des excès de la religion et de la superstition, sont autant de traits épicuriens qui se retrouvent dans les fragments de Mécène[1253]. La vie de l'Arétin n'est bien sûr pas, de prime abord, conforme en tout point à ces préceptes, encore que, rappelons-le, les maigres informations biographiques, souvent tendancieuses, que nous ayons sur lui doivent nous inciter à la plus extrême prudence. En revanche, le fait qu'il ait chanté des valeurs s'accordant avec l'épicurisme est un élément à ne pas négliger.

La récurrence des attaques de Sénèque contre Mécène dans certains de ses ouvrages est intéressante. Le peu de sympathie du stoïcien pour l'Arétin est notoire. Pourtant, le conseiller de Néron n'hésite pas à citer Epicure et n'est pas un adversaire résolu de sa philosophie. Sans doute exprime-t-il, à travers ses critiques malveillantes, son mépris pour un épicurien dévoyé[1254]. Il est, en

---

[1249] R. Avallone, 1962, p. 321-322.

[1250] Horace, *Serm.*, I, 5. Mécène appréciait également les plaisirs simples des invitations à boire d'Horace (cf. *Carm.*, I, 20, 1-2) : le vin y est de peu de prix (*uile Sabinum*) et les canthares modestes (*modicis cantharis*). La simplicité de l'Arétin est rappelée dans les *Elégies à Mécène* (I, 22). Chez Epicure, il n'est pas interdit de faire bonne chère si l'occasion se présente. Ce qui est proscrit, c'est une dépendance qui, dans le cadre de la recherche du bonheur, eût été désastreuse (Diogène Laërce, X, 130-131). On notera également que le rapport au luxe avait fortement évolué dans le cadre de l'épicurisme campanien qui cultivait un art de vivre raffiné assez éloigné de l'austérité lucrétienne et dont Mécène était sans doute proche.

[1251] Cela ne signifie pas que les rites funéraires ne furent pas respectés lors des funérailles de Mécène. D'autres considérations primaient.

[1252] Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 1390 sq. Le goût pour la nature de Mécène se déduit, par exemple, de Quintilien, *I. O.*, IX, 4, 28. Mécène voulut d'ailleurs recréer cette nature sur le mont Esquilin.

[1253] Notons qu'il est difficile, du point de vue méthodologique, de s'appuyer sur quelques fragments pour soutenir ou révoquer l'épicurisme de Mécène. Les interprétations peuvent facilement aller dans un sens ou dans l'autre. Ce qui est, néanmoins, intéressant, c'est le fait que plusieurs commentateurs modernes ont montré que, dans l'absolu, les fragments conservés pouvaient s'intégrer dans un discours de nature épicurienne.

[1254] Il y eut, pensons-nous, une autre raison à l'agacement de Sénèque : il s'était, lui aussi, investi auprès d'un empereur. Il avait cependant fait le choix d'embrasser la carrière sénatoriale et d'exercer des magistratures et devait peu apprécier la voie choisie par Mécène. En outre, son expérience malheureuse dut renforcer son inimitié pour l'Arétin dont les modalités de l'action politique s'avérèrent plus heureuses. En effet, la fin de la carrière politique de Sénèque se fit sous le regard soupçonneux de Néron. On connaît la fin tragique du philosophe. Sans doute fut-il gagné dans ces dernières années par l'amertume. Il n'est pas inutile de constater que les références à

effet, plausible que la philosophie du Jardin n'ait pas délivré Mécène de son tempérament. Mais il est probable qu'il y ait eu chez lui la volonté de circonscrire ses passions (principalement les souffrances de l'amour, la crainte de la mort). Ainsi que l'a souligné J.-M. André, l'épicurisme lui a montré la misère de l'homme sans sagesse[1255]. Cette misère, il lui fallait la combattre. La personnalité et, peut-être surtout, l'engagement politique de Mécène expliquent qu'il put prêter le flanc à la critique. Toutefois, le soin que l'Arétin portait à l'examen du mode de vie de ceux qui prétendaient devenir ses familiers suggère qu'il ne ressemblait pas tout à fait au portrait dressé par Sénèque : la pureté du cœur semble avoir été un critère d'admission[1256]. On imagine mal le collaborateur d'Octavien inflexible sur cette question si lui-même n'avait pu donner les gages d'une vie respectable. La première *Elégie à Mécène* rétablit quelque peu la vérité, même s'il nous faut tenir compte de la dimension volontairement laudative de cet écrit : c'est la simplicité de l'homme qui est ici mise en avant, et l'efféminé de Sénèque devient le protecteur de la Ville, combattant aux côtés d'Octavien à Philippes et à Actium. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'auteur anonyme, dans le *Chant d'Apollon*, rappelle le droit du vainqueur à s'abandonner au repos et aux plaisirs, droit qui est le propre des dieux mais qui revient aussi aux hommes victorieux. Nous avons là une vision toute épicurienne de l'activité publique.

2. 1. 2- La morale de Mécène

Aussi, que conclure de l'épicurisme de Mécène ? Etait-il un épicurien orthodoxe ou un épicurien vulgaire ? Puisque les fragments de Mécène ne nous en disent pas assez, il nous paraît nécessaire pour résoudre ce problème de nous attarder sur trois points qui, à l'examen de ce que nous pouvons savoir de la biographie du conseiller d'Auguste, paraissent litigieux. R. Avallone citait l'activité politique de Mécène et sa conception des plaisirs pour nuancer la qualité de son épicurisme.

Mécène sont toutes postérieures à 62, c'est-à-dire une fois qu'il eut offert à Néron de se retirer de la vie politique : les *Lettres à Lucilius*, où se trouvent le plus grand nombre de ces allusions, ont probablement été rédigées à partir de l'été 62, le *De prouidentia* date de 63. La seule référence antérieure à 62 est à chercher dans le *De beneficiis* qui date de 59 ou de 60 et elle n'a rien de négatif (Sénèque, *Epist.*, XIX, 9 ; XCII, 34-35 ; CI, 10-15 ; CXIV, 4-8 et 22 ; *De prov.*, III, 10-11 ; *De ben.*, VI, 32, 2-4). Pour une autre explication, cf. Sh. Byrne (1997, p. 208 sq.), pour qui les attaques contre Mécène sont des adresses voilées contre son contemporain et rival Pétrone.

[1255] J.-M. André, 1967, p. 61. Cette idée apparaît très nettement chez Epicure et Lucrèce : le Grec voulait guérir les âmes malades par sa philosophie et le « quadruple remède » (*tetrapharmakon*) ; le préambule de la *Lettre à Ménécée* est à cet égard particulièrement instructif (Diogène Laërce, X, 122-123). Quant à Lucrèce, il se proposait grâce à son poème d'apaiser les âmes inquiètes.

[1256] Horace, *Serm.*, I, 6, 63-64. Sur l'idée que Mécène n'apprécie guère les désordres intérieurs alors qu'il se montre très tolérant pour ce qui ressort de l'apparence extérieure, cf. aussi *id.*, *Epist.*, I, 1, 97-105. Plus généralement, le récit par Horace de sa première rencontre avec Mécène montre assez qu'il n'avait rien d'un excentrique, mais qu'il était bien plutôt un homme plein de retenu, circonspect, presque froid.

J.-M. André a souligné que le sens politique de Mécène ne contredisait en rien sa philosophie[1257]. Nous y reviendrons. Mais, dans un premier temps, c'est la question des plaisirs qui doit être évoquée ; nous y ajouterons la conception de la mort[1258].

Examinons, tout d'abord, l'attitude de Mécène face à celle-ci, puisque sa conception des plaisirs a de fortes chances de lui être liée. Les fragments que nous avons cités précédemment montraient un homme sans illusion, conscient que la mort aboutit à un anéantissement. Dès lors, les honneurs funéraires importaient peu. En revanche, un autre passage se révèle troublant et a beaucoup mobilisé les exégètes : *Debilem facito manu, debilem pede, coxa, tuber adstrue gibberum, lubricos quate dentes : vita dum superest, bene est ; hanc mihi, uel acuta si sedeam cruce, sustine*[1259]. De prime abord, ces paroles ne sont pas celles d'un homme qui envisage sereinement sa fin. Sénèque y voit le comble de la misère[1260]. En tout cas, la tonalité semble bien peu épicurienne. Le philosophe stoïcien devait avoir à l'esprit les préceptes d'Epicure qu'il retranscrit ailleurs dans sa correspondance avec Lucilius[1261]. Pourtant, C. Pascal parvient à y voir une transposition de la pensée d'Epicure[1262], l'idée étant que l'ataraxie est plus forte que la douleur. Il faut en effet se rappeler que l'épicurisme présuppose une relation étroite entre l'âme et le corps. Par conséquent, c'est bien tout le corps qui souffre. Mais l'esprit est en mesure de fixer son attention sur un autre objet et ainsi d'oublier la douleur à laquelle il est soumis. En d'autres termes, il est possible de surmonter une douleur physique en faisant appel à des souvenirs qui créeront en nous un infini plaisir. H. Bardon ne croit pas qu'il faille interpréter les propos de Mécène ainsi. Pour lui, il s'agit d'« une simple supplication à la vie », et il faut prendre ce valétudinaire pour ce qu'il fut, « pathétique dans sa crainte[1263] ». A la lumière de cette remarque pleine de bon sens, L. Bonfante note l'extrême honnêteté de Mécène qui avoue ouvertement sa peur, ce qui ne pouvait que lui attirer les sarcasmes des « auteurs sérieux » : « But Maecenas understood that death is everyone's deepest fear. » Mais, ajoute-t-elle, il raille lui-même ceux qui projettent des funérailles élaborées, « consoling themselves for death with the glorious trappings of their obsequies[1264] ».

[1257] J. M. André, 1967.

[1258] Mécène se révèle, en effet, fort préoccupé par la question de la mort. Les fragments en témoignent, mais aussi certains poèmes d'Horace comme, par exemple, l'*Ode* II, 17.

[1259] « Fais de moi un infirme, manchot, estropié d'une jambe, boiteux ; campe sur mon dos une énorme bosse ; ébranle et fais tomber mes dents : tant que la vie me reste, tout est bien. Même en croix, sur le pal, conserve-moi la vie », Sénèque, *ad Luc.*, CI, 11.

[1260] *Id*., 12.

[1261] « Epicure gourmande également ceux qui souhaitent la mort et ceux qui la redoutent » (*id*., XXIV, 22) ; « Epicure déclare : "Exerce-toi à mourir'' » (*id*., XXVI, 8).

[1262] C. Pascal, 1911, p. 4-10. Sur l'idée que cet extrait ne contredit en rien l'enseignement épicurien, cf. également P. Grimal, 1978, p. 409-410 et L. Nicastri, 1980, p. 289-290.

[1263] H. Bardon, 1949, p. 168.

[1264] L. Bonfante, 1992, p. 42.

Nous pensons toucher ici à une caractéristique essentielle de la personnalité de Mécène : il craint certes la mort, mais il refuse de se bercer d'illusions. Epicure lui a appris que la mort n'est pas un passage vers un au-delà, mais un pur anéantissement physique et spirituel ; que la meilleure chose à faire est encore de l'accepter et de profiter du moment présent : c'est ici et maintenant qu'il faut jouir de la vie. L'instant est ce qu'il y a de plus sacré ; la durée n'ajoute rien à la densité du bonheur. Cependant, en énonçant cette vérité, Epicure n'offrait aucune consolation véritable. L'homme a toujours reculé devant l'idée de l'anéantissement. Le philosophe du Jardin a voulu en finir avec la crainte de la mort mais, par là même, il a brisé tout espoir, ce que Cicéron et Plutarque ont justement pressenti. L'idée que la mort est l'absence de sensation et qu'elle n'est donc rien pour nous attendu que quand nous sommes elle n'est pas là, et quand elle est là nous ne sommes plus, ne devait rassurer que quelques très rares personnes[1265]. Le philosophe grec a négligé la dimension psychologique de la mort. D'où, chez les épicuriens, la recherche de l'immortalité par les œuvres ou les réalisations. Epicure, dans son testament, demande à ce qu'il y ait régulièrement des cérémonies à sa mémoire, et Sénèque note que sa doctrine l'a immortalisé[1266]. Le traité *De bono rege secundum Homerum* de Philodème conclut sur la gloire posthume qui est la récompense d'une bonne vie[1267]. On constate chez Horace la volonté de dresser « un monument plus durable que le bronze » à sa propre mémoire et c'est la poésie qui le lui permet[1268]. Il est symptomatique que les *Elégies à Mécène* affirment que *uiuitur ingenio, cetera mortis erunt*[1269]. Par conséquent, Mécène est seulement un épicurien qui ne croit pas dans les fables d'un au-delà mais qui, par un sentiment bien humain, ne s'en console pas. Et c'est sans fard qu'il avoue sa « faute » car : *initium est salutis notitia peccati*[1270]. Peut-être, par l'écriture, voulait-il se guérir d'une peur irraisonnée. J. Bayet parle à propos des rapports de Lucrèce avec la mort d'une « obsession douloureuse qu'il combat et dont il souffre[1271] ». Nous ne sommes pas sûr que cela ait bien été le cas pour le poète. En revanche, Mécène paraît bien avoir été dans un tel état d'esprit[1272].

On comprend dès lors mieux la conception qu'eut Mécène des plaisirs : la mort étant inéluctable, il faut jouir de l'heure. D'où, peut-être, certaines fantaisies. Sénèque nous donne à voir ses excentricités vestimentaires. L'auteur anonyme des *Elégies à Mécène* paraît confirmer ce fait : *Quod discinctus eras animo quoque carpitur unum*. Mais il ajoute tout de suite : *diluis hoc nimia simplicitate*

[1265] On peut, notamment, se référer à la *Maxime capitale*, 2.

[1266] Diogène Laërce, X, 18. Sénèque, *ad Luc.*, IX, 79, 15. Pline l'Ancien fait aussi référence à ces commémorations (*H. N.*, XXXV, 5).

[1267] Philodème, *De bono rege*, col. 24.

[1268] Horace, *Carm.*, II, 20 ou III, 30, 1-7, par exemple.

[1269] « On vit par le génie, tout le reste appartiendra à la mort », *El. Maec.*, 1, 38.

[1270] « La connaissance de la faute est le commencement du salut », précepte d'Epicure rappelé par Sénèque, *ad Luc.*, XXVIII, 9.

[1271] J. Bayet, 1965, p. 148.

[1272] Il suffit pour s'en convaincre de relire Horace, *Carm.*, II, 17.

tua[1273]. Peut-être sommes-nous trop habitués à penser l'épicurisme à travers Epicure lui-même. Son ascétisme était lié à sa physiologie débile. Avec le temps, l'épicurisme se fit plus hédoniste, selon certaines limites cependant. D'ailleurs, le maître grec lui-même n'avait jamais refusé les plaisirs cinétiques[1274]. Le fragment de Mécène relatant le repas d'une famille paysanne, le récit du voyage à Brindes, l'allusion de l'auteur de la première *Elégie à Mécène*, sont autant d'indices révélant un homme qui savait vivre avec mesure. Il n'évita certes pas la passion amoureuse et eut une sexualité active[1275]. Mais l'épicurisme ne se formalisait pas des relations extra-conjugales sous certaines conditions. Les souffrances que firent naître en lui les infidélités de Térentia ont souvent été relevées. On a moins souvent insisté sur le fait que Mécène sut prendre sur lui pour ne pas en vouloir à Auguste auquel il resta toujours fidèle.

2. 1. 3- La posture politique de Mécène

L'épicurisme de Mécène nous paraît être confirmé par sa posture politique. Son engagement relève de l'épiphanie politique : il est probable qu'il date de 44, au début des guerres civiles, et, selon toute vraisemblance, il s'acheva en 29. L'*Ode*, III, 8, est le dernier indice attesté d'un pouvoir exercé par Mécène[1276]. Or ce poème date précisément de 29. Par ailleurs, aucune allusion n'est faite, chez aucun historien antique, à une quelconque gestion de Rome et de l'Italie par l'Arétin après cette date. Et comme, dans le même temps, le contexte de la *Res publica restituta* impliquait le retour à une gestion plus orthodoxe de l'Etat et que la *lectio senatus* de 28 entraînait une réévaluation parallèle de la place de l'ordre équestre afin d'atténuer certaines résistances, il n'y a aucune raison de supposer que la carrière politique de Mécène se prolongea au-delà de cette date[1277]. La supposée disgrâce de 23 ou

---

[1273] « Qu'il y avait du laisser aller dans tes ceintures, comme dans ton esprit, c'est le seul reproche qu'on puisse retenir : il s'efface devant ton extrême simplicité », *El. Maec.*, 1, 21-22.

[1274] Les plaisirs cinétiques font appel aux sens (boire et manger, par exemple), par opposition au plaisir stable (catastématique), entendons l'absence de troubles et de peine. Sur ce point, cf. Diogène Laërce, II, 87 et X, 136.

[1275] Horace, *Ep.*, XIV et, surtout, Plutarque, *Mor.*, 759f (où l'on voit Mécène abuser de l'épouse de son hôte lors d'un banquet). Notre analyse dans la I^re^ partie a, cependant, montré qu'il fallait se méfier de telles assertions.

[1276] L'*Ode*, III, 29, plus tardive (les événements cités permettent de la dater de 26-25), n'est, tout au plus, qu'une exhortation morale (critique de la villa de Mécène sur l'Esquilin et des désirs creux de la ville, éloge de la vie humble à la campagne) destinée à délivrer le dédicataire de tout ce qui entrave la marche vers la sérénité de l'âme. C'est dans ce cadre particulier que le poète regrette les soucis que donne « le bon équilibre de la cité » à Mécène. Il est probable que ce dernier, bien que n'exerçant plus aucune charge, même officieuse, soit demeuré un conseiller d'Auguste et qu'il ait été préoccupé de l'avenir de l'Etat. Mais on ne peut aller plus loin. Il est désormais un homme de l'ombre dont on ne peut même pas savoir avec quelle fréquence il est consulté par le *Princeps*. D'ailleurs, contrairement à ce qui se passe dans l'*Ode*, III, 8, Horace n'invite pas cette fois Mécène à redevenir un *priuatus* (Horace, *Carm.*, III, 8, 26) : sa carrière avait déjà connu un tournant.

[1277] Sur la *lectio senatus*, cf. Dion, LII, 42. Sur la réévaluation du rôle de l'ordre équestre, cf. S. Demougin, 1988, p. 135 et 169.

22 est un leurre et n'est fondée sur rien de solide. Tout, au contraire, indique que l'amitié entre Auguste et Mécène perdura jusqu'à la mort de ce dernier[1278]. Il faut donc supposer que ce dernier accepta parfaitement le retrait politique que le contexte de 29 lui imposait (au contraire de Gallus[1279]).

Cette carrière politique éclair liée à son refus obstiné des honneurs concorde parfaitement avec ce que l'on peut savoir de la conception développée par les épicuriens du service de l'Etat : en toute occasion, ceux-ci adoptèrent une posture pragmatique et, si Epicure était plutôt défavorable à l'activité politique car elle ne favorisait pas la sérénité, il ne l'interdisait pas. Bien plus, les épicuriens avaient développé une théorie de l'engagement temporaire qui justifiait une implication dans la vie de la cité lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigeaient[1280]. Le positionnement épicurien qui transparaît est donc un *otium* qui peut être interrompu par un engagement politique temporaire, en particulier en cas de guerre civile ou si un risque de tyrannie existe. Mais, ici encore, rien n'est figé, puisqu'Epicure laisse entendre qu'en fonction des natures cet engagement peut se prolonger. Toujours est-il qu'à cette étape de notre réflexion, la posture politique de Mécène devient plus lisible car son comportement politique s'adapte assez bien à notre analyse. Son engagement dans les affaires de la cité fut en effet temporaire (son acmé se situant en 36 et, surtout, 30-29). Très vite, il a préféré adopter (ou, plus exactement, retrouver) un mode de vie plus tranquille : *Maluit umbrosam quercum nymphasque cadentes / paucaque pomosi iugera certa soli : / Pieridas Phoebumque colens in mollibus hortis / sederat argutas garrulus inter aues*[1281]. Auparavant, Rome était déchirée par les guerres civiles, le contrat social entre les citoyens brisé. La concorde renouée, Mécène pouvait se retirer : *Caesar amicus erat : poterat uixisse solute, / cum iam Caesar idem quod cupiebat erat*[1282]. La vie de l'Arétin montre qu'il ne chercha aucunement la gloire et les honneurs. Ce qui lui importait, pour reprendre une terminologie romaine plus qu'épicurienne, c'était la restauration du consensus à la base de toute vie sociale. Il y mit toute son énergie[1283]. Il avait choisi le camp d'Octavien sans doute parce que sa *gens* était proche des *Iulii*, et non pas parce que le jeune César proposait une solution particulière à la crise

[1278] Sur la question de l'épiphanie politique de Mécène et de sa « disgrâce », cf. Ph. Le Doze, 2009b, p. 101-105 en particulier. Parmi les témoignages qui prouvent que l'amitié entre Auguste et Mécène perdura bien après les années 20, cf. Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, II, 4, 12-13 ; Sénèque, *De ben.*, VI, 32, 4 ; Dion, LIV, 30, 4 et LV, 7.

[1279] Sur l'attitude de Gallus, cf. *supra*, p. 266.

[1280] Sur cette question de l'engagement temporaire, cf. *infra*, p. 574 sq.

[1281] « Il a préféré l'ombre du chêne et les fontaines jaillissantes et les quelques arpents sûrs d'un arbre fruitier : cultivant les Muses et Phoebus dans le délassement de ses jardins, il restait assis en murmurant au milieu des oiseaux aux cris aigus », *El. Maec.*, 1, 33-36.

[1282] « César était son ami : il pouvait vivre sans entraves, du moment que César était déjà ce qu'il désirait qu'il fût », *id.*, 103-104. Tacite (*Ann.*, XIV, 53 et 55) rappelle, par la bouche de Sénèque, que l'*otium* fut accordé à Mécène après qu'il eut rendu « d'immenses services ».

[1283] Sur l'énergie déployée en certaines circonstances par Mécène, cf. Velléius Paterculus, II, 88.

de la *Res publica*[1284]. Le triple triomphe de l'été 29 consacrait la fin des guerres fratricides et l'ouverture d'une ère nouvelle, propice à l'*otium*. Mécène pouvait se retirer. Il est inutile d'évoquer une hypothétique disgrâce. Sa retraite, cet appel irrépressible de l'*otium*, nous en percevons l'écho chez l'auteur anonyme des *Elégies à Mécène*, chez Horace, voire chez Velléius Paterculus[1285].

Epicurien orthodoxe ou épicurien vulgaire ? Ni l'un ni l'autre sans doute, tout en étant plus proche de la première alternative que de la seconde. Il faut éviter la perspective par trop schématique qui cherche chez un adepte d'une philosophie le reflet exact de cette dernière. Mécène fut sans doute un homme qui, persuadé que la vérité résidait dans l'épicurisme, tentait de lutter contre son tempérament et ses craintes, de se conformer autant que possible aux préceptes du Jardin[1286]. Il était certainement des plus sincères dans son adhésion, et les maximes d'Epicure furent pour lui une feuille de route, un *vade mecum*. Ce combat de chaque jour put faire naître des ambiguïtés, et tous ceux qui jalousèrent l'un des hommes les plus influents du siècle d'Auguste surent exploiter les failles. Pas plus qu'il n'avait revendiqué le titre de poète, Mécène n'avait réclamé celui de sage. Pour autant, méritait-il l'appellation d'épicurien vulgaire ou dévoyé ? Cette terminologie binaire nous semble inadaptée. Mécène était bel et bien de sensibilité épicurienne. Horace, exprimant son désir de se retirer des joutes littéraires pour se consacrer à la philosophie, sut choisir les arguments susceptibles de toucher son puissant protecteur : *Veianius armis / Herculis ad postem fixis latet abditus agro, / ne populum extrema totiens exoret harena*[1287]. Properce, refusant les grands genres, argue du mode de vie de Mécène : *Et tibi ad effectum uires det Caesar et omni / tempore tam faciles insinuentur opes, / parcis et in tenuis humilem te colligis umbras : uelorum plenos subtrahis ipse sinus*[1288]. Horace comme

[1284] De ces relations précoces témoigne un passage de Nicolas de Damas (*Vit. Caes.*, 31, 5). Sur cette question, cf. *infra*, p. 301 sq.

[1285] *El. Maec.*, 1, 50-94 ; Horace, *Carm.*, III, 8 et 29 ; Velléius Paterculus, II, 88. Mécène avait pu trouver l'exemple d'une implication politique d'épicuriens, en particulier comme diplomates ou conseillers, chez d'illustres prédécesseurs comme Cinéas de Thessalie ou Philonide. Certains de ses contemporains grecs affiliés à la secte du Jardin s'investissaient encore dans la vie de leur cité et, en particulier, C. Iulius Amynias de Samos qui fut, entre autres, chargé d'une ambassade auprès d'Auguste, il est vrai peu après la mort de Mécène vers 6/5 avant n. è. (Y. Benferhat, 2005, p. 44-50 et 54-55).

[1286] C'est en ce sens que J.-M. André (1983, p. 1770) a raison de parler d'« épicurien imparfait ». En s'affichant épicurien, Mécène proclamait aussi, ouvertement, que son mode de vie relevait de l'otium et que son engagement politique ne saurait s'entendre sur le mode traditionnel : il serait temporaire, non un *officium*.

[1287] « Véianius a suspendu ses armes à un pilier du temple d'Hercule et mène, retiré à la campagne, une vie cachée, ne voulant pas avoir si souvent, au bout de l'arène, à gagner le public par ses prières », Horace, *Epist.*, I, 1, 4-6. La similarité des postures de Véianius et de Mécène est évidente.

[1288] « Alors que César met ses forces à ton service, quand à tout instant tu as sous la main tant de facilités et de ressources, tu te montres réservé, tu te fais humble et petit et tu t'effaces dans l'ombre : le vent gonfle tes voiles ; tu te dérobes au vent », Properce, III, 9, 27-30. Le poète précise également que Mécène n'avait qu'un désir : borner sa fortune (*id.*, v. 2).

Properce laissent ici entrevoir les penchants épicuriens de l'ami d'Auguste. Laissons, paradoxalement, Sénèque conclure : *Aliquer inquis loqueris, aliter uiuis. Hoc, malignissima capita et optimo cuique inimicissima, Platoni obiectum est, obiectum Epicuro, obiectum Zenoni ; omnes enim isti dicebant non quemadmodum ipsi uiuerent, sed quemadmodum esset (et) ipsis uiuendum*[1289].

2. 2- *Non isto uiuimus illic / quo tu rere modo*[1290] : aux origines du « cercle » de Mécène

Si l'on s'entend sur l'idée que Mécène était épicurien, alors la composition de ce que l'on a appelé son cercle, au moins à l'origine, ne laisse d'être intéressante. On ne connaît de celui-ci que ce qu'Horace a bien voulu nous en dire. Nous avons vu plus haut comment le poète avait été introduit auprès de l'Arétin. D'autres poèmes donnent des indications supplémentaires sur ce cénacle qui paraît dépasser, par son fontionnement, les liens de clientèle traditionnels.

La *Satire*, I, 5, nommée l'*Iter Brundisinum* et que l'on peut dater de 37, est riche d'enseignements. Mécène se rend à Brindes dans le cadre d'une mission diplomatique. Certains de ses proches sont invités à l'accompagner. Horace a conservé le souvenir de ces quelques journées de voyage. La plupart des noms cités nous sont familiers, sauf peut-être Héliodore (v. 2-3), un rhéteur grec pour nous inconnu, qui quitte Rome avec Horace pour rejoindre l'ami d'Octavien. La jonction est prévue à Terracine (l'antique Anxur[1291]), au sud du Latium en direction de Formies. Peu à peu, le groupe va s'étoffer. A Sinuessa, à quelques milles de Formies, Plotius Tucca, Varius et Virgile rejoignent leurs amis. Selon toute vraisemblance, ils arrivent de Campanie puisque la cité est à la limite entre celle-ci et le Latium. Ce point n'est pas sans importance, nous y reviendrons. Les retrouvailles sont, pour le moins, joyeuses : *Postera lux oritur, multo gratissima ; namque / Plotius et Varius Sinuessae Vergiliusque / occurrunt, animae qualis neque candidiores / terra tulit neque quis me sit deuinctior alter. / O qui conplexus et gaudia quanta fuerunt ! / Nil ego contulerim iucundo sanus amico*[1292]. On notera qu'aucune allusion n'est faite (il en ira de même tout au long des 104 vers du poème) au statut de poète ou aux œuvres des amis d'Horace. Seules l'amitié et la qualité de leurs âmes comptent. On s'en étonne car lorsqu'Horace retrouve Mécène à Terracine, c'est la dimension politique du personnage qui ressort, comme un hommage à celui qui travaille à rétablir la paix dans le

[1289] « Tu parles d'une façon, dit-on, tu vis d'une autre. – Ce reproche, êtres malveillants et hostiles aux plus vertueux, a été fait à Platon, fait à Epicure, fait à Zénon, car tous ils disaient non comment ils vivaient eux-mêmes, mais comment eux-mêmes auraient dû vivre », Sénèque, *De vit. beat.*, XVIII, 1.

[1290] « Nous ne vivons point là de la façon que tu crois », Horace, *Serm.*, I, 9, 48-49.

[1291] Pline l'Ancien, *H. N.*, III, 59.

[1292] « Le jour suivant se lève, jour agréable au plus haut point : car à Sinuessa nous rejoignent Plotius, Varius, Virgile ; la terre n'a pas porté d'âmes plus pures, il n'est pas d'homme qui leur soit attaché plus que moi. Oh ! quels embrassements, quels transports de joie ! Tant que j'aurai mon bon sens, rien ne sera pour moi comparable au charme de l'amitié », Horace, *Serm.*, I, 5, 39-44. Si l'identification est exacte, l'amitié d'Horace pour Virgile

contexte troublé des guerres civiles : *Huc uenturus erat Maecenas optimus atque / Cocceius, missi magnis de rebus uterque / legati, auersos soliti conponere amicos*[1293]. Contrairement aux autres personnalités, Mécène, dans ces quelques vers, n'est pas envisagé comme l'ami, mais au travers de son rôle politique.

Le groupe ainsi formé, Horace va s'attacher à nous montrer comment il vit. A Capoue, Mécène joue à la balle, tandis que Virgile et Horace vont se reposer (v. 48) ; à Caudium, deux bouffons s'invectivent dans un dîner, pour la plus grande joie des commensaux (v. 51-69) ; à Bénévent, leur hôte manque de mettre le feu à la demeure qui les accueille (v. 70-76) ; à Trivicum, Horace est victime de ses espérances : une servante qui lui avait promis ses bons offices ne le rejoindra jamais (v. 77-85). Les étapes s'égrennent, jusqu'à ce que Varius se sépare de ses amis à Canusium. La séparation est à l'image des retrouvailles : *Flentibus hinc Varius discedit maestus amicis*[1294]. Un dernier point est évoqué : les rires incrédules des protagonistes de cette histoire lorsque, à Egnatia, on leur conte un miracle. On prétend que l'encens posé sur le seuil d'un temple de la ville se liquéfie sans qu'il soit besoin de recourir à l'aide du feu : l'hilarité s'empare des joyeux comparses (v. 97-103). Arrivés à Brindes, le groupe se sépare (v. 104).

Il nous semble que le poème, en bien des points, confirme la dimension épicurienne du « cercle » (appelons-le ainsi pour le moment) de Mécène, au moins à ses origines. Nous ne reviendrons pas sur le fait qu'aucune allusion, si mince soit-elle, n'est faite à l'activité de poète des protagonistes. Ce qui prime avant tout, à la lecture des vers, c'est le rôle de l'amitié[1295]. Elle paraît avoir joué un rôle fondamental dans l'existence de Mécène : *Ni te visceribus meis, Horati, / plus iam diligo, tu tuum sodalem / nimio videas strigosiorem*[1296]. Horace, régulièrement, évoque cette dimension dans ses rapports à son patron. Or l'amitié était une valeur éminente de l'épicurisme. Et le récit du voyage à Brindes par Horace confirme l'idée d'un cénacle favorisant une vraie vie sociale entre les membres qui prennent, de toute évidence, beaucoup de plaisir à se retrouver. Ces retrouvailles étaient sans doute plus ou moins régulières et paraissent avoir été vécues comme de véritables fêtes. Au cours du voyage à Brindes, en tout cas, on semble beaucoup rire. Dans une autre

---

(qui n'est pas nommé) transparaît aussi dans la *Satire*, I, 3, 29-34. Sur l'amitié entre Horace et Varius, cf. également *id.*, 9, 25-26.

[1293] « Là devait venir l'excellent Mécène et Coccéius, envoyés tous deux en ambassade pour de grands intérêts et accoutumés à rapprocher des amis divisés », *id.*, 5, 27-29.

[1294] « Dans cette ville, Varius désolé se sépare de ses amis en pleurs », *id.*, 93.

[1295] Ce constat n'enlève rien à celui fait par A. Cucchiarelli (2002) qui note que l'*Iter Brundisinum* est avant tout un *Iter Satiricum*, un voyage dans la satire, dans lequel on retrouve nombre de thèmes évoqués dans les deux livres du recueil. Le poème était l'occasion de se mesurer à Lucilius (dont les insuffisances sont dénoncées dans la *Satire*, I, 4), ce qu'avait noté Porphyrion (il précise que l'*Iter* d'Horace avait pour modèle l'*Iter Siculum* de Lucilius, cf. Porphyrion, *ad Hor. Serm.*, I, 5).

[1296] « Si je ne t'aime déjà plus que mes entrailles, mon cher Horace, je consens à ce que l'on voie ton ami plus efflanqué qu'un mulet », Suétone, *Vit. Hor.*, 4.

satire, Horace insiste sur la solidarité qui régnait entre les poètes. L'ambition, la jalousie, les stratégies pour effacer un concurrent gênant n'étaient, semble-t-il, pas de mise dans l'entourage de Mécène. C'est du moins l'impression que nous avons à la lecture de la *Satire*, I, 9. On y voit un fâcheux presser le pauvre Horace, en promenade le long de la Voie sacrée, pour qu'il l'introduise auprès de Mécène. L'homme envisage les rapports avec le prestigieux personnage selon des modalités qui ne conviennent pas du tout à l'esprit qui présidait aux relations entre l'Arétin et ses protégés : pour lui, il s'agit d'obtenir, au prix d'une collaboration avec Horace, le maximum de bénéfices d'une relation et ce aux dépens d'autres clients, perçus comme des rivaux. Le poète peint une atmosphère tout à fait différente et apparemment insolite pour son interlocuteur (et sans doute pour tout Romain) : '*Maecenas quomodo tecum ?' / hinc repetit ; 'paucorum hominum et mentis bene sanae ; / nemo dexterius fortuna est usus. Haberes / magnum adiutorem, posset qui ferre secundas, / hunc hominem uelles si tradere ; dispeream, ni / summosses omnis. – Non isto uiuimus illic / quo tu rere modo ; domus hac nec purior ulla est / nec magis his aliena malis ; nil mi officit, inquam, / ditior hic aut est quia doctior ; est locus uni / cuique suus. – Magnum narras, uix credibile. – Atqui / sic habet. – Accendis, quare cupiam magis illi / proxumus esse. – Velis tantummodo, quae tua uirtus, / expugnabis ; et est qui uinci possit, eoque / difficilis aditus primos habet. – Haud mihi dero ; / muneribus seruos corrumpam ; non, hodie si / exclusus fuero, desistam ; tempora quaeram, / occurram in triuiis, deducam. Nil sine magno / uita labore dedit mortalibus*'[1297]. Il y a sans doute une part d'idéalisme dans le rapport qui est fait par Horace de cette scène. Il n'en demeure pas moins que c'est sans doute ainsi que les protégés de Mécène souhaitaient voir fonctionner leur groupe[1298]. On constate aussi que les différents poètes

[1297] « 'Et Mécène, comment est-il avec toi ? C'est un homme qui se livre à peu de gens, et une tête solide. Personne n'a mieux que toi saisi l'occasion. Tu aurais pu avoir un précieux auxiliaire, capable de se charger du second rôle, si tu voulais introduire l'homme que voici. Que je crève, si tu n'avais déjà supplanté tes rivaux. – Nous ne vivons point là de la façon que tu crois ; il n'y a, dans aucune maison, plus de sincérité, aucune n'est plus étrangère à de telles intrigues ; je ne me sens pas offusqué, je te le dis, parce qu'un tel est plus riche ou plus savant que moi ; chacun y a sa place. – Tu me contes là une chose étonnante, à peine croyable. – Et pourtant c'est ainsi. – Tu enflammes plus encore mon désir d'approcher de lui. – Tu n'as qu'à vouloir ; avec un mérite comme le tien, tu enlèveras la place ; il est homme à se laisser vaincre, et c'est pour cela qu'il est, la première fois, d'un abord difficile. – Je ne me ferai pas faute à moi-même ; je gagnerai ses esclaves par des présents ; si aujourd'hui je n'ai pas été reçu, je ne renoncerai pas ; je chercherai les occasions ; je me trouverai sur son passage dans les carrefours, je me joindrai à son cortège. La vie n'a jamais rien accordé aux mortels sans beaucoup de travail' », Horace, *Serm.*, I, 9, 43-60. On notera qu'Horace parle ici moins de relations de personne à personne que d'une communauté d'amis passant du temps ensemble.

[1298] Martial se fait l'écho, non sans imagination, d'une tradition qui insistait sur l'amitié profonde liant Virgile, Varius et Horace, et l'absence de compétition entre eux : *Si tua, Cerrini, promas epigrammata uulgo, / uel mecum possis uel prior ipse legi : / sed tibi tantus inest ueteris respectus amici, / carior ut mea sit quam tua fama tibi. / Sic Maro nec Calabri temptauit carmina Flacci, / Pindaricos nosset cum superare modos, / et Vario cessit Romani laude cothurni, / cum posset tragico fortius ore loqui. / Aurum et opes et rura frequens donabit amicus : / qui uelit ingenio cedere rarus erit* (« Si tu donnais, Cerrinius, tes épigrammes au public, tu pourrais te

avaient tissé des liens forts entre eux, qu'il ne s'agissait pas seulement de liens individuels de poète à patron[1299]. L'esprit de camaraderie est fort, virant parfois à la plaisanterie de potache, comme nous le narre l'*Epode*, III. Horace y conte une facétie de Mécène à ses dépens. On s'est étonné qu'un tel poème, si anecdotique et badin, ait été conservé pour le recueil. Mais il devait être fort agréable aux oreilles de l'ami d'Octavien qui y retrouvait l'atmosphère qu'il entendait faire régner entre ses protégés. Une sorte de communauté se dessine, mais une communauté qui n'a rien de littéraire. Il nous semble très vraisemblable que Mécène ait tenté de recréer, auprès d'un petit groupe d'élus, l'amitié qui régnait dans le Jardin d'Athènes[1300]. Cela expliquerait le délai de neuf mois avant qu'Horace

---

faire lire autant et même plus que moi : mais tu as tant de considération pour notre vieille amitié, que ma renommée t'est plus chère que la tienne. C'est ainsi que Virgile ne voulut pas s'essayer dans le genre choisi par Horace, le poète lyrique de la Calabre, bien qu'il possédât l'art de surpasser les odes de Pindare, et il laissa à Varius la gloire du cothurne romain, bien qu'il fût capable de lancer le vers tragique d'une voix plus puissante. De l'or, des biens, des domaines, beaucoup d'amis t'en donneront : mais quelqu'un qui veuille te sacrifier sa propre gloire, tu ne le trouveras pas souvent »), Martial, VIII, 18. L'ambition, l'appétit de gloire, ne sauraient prendre le pas sur l'amitié. La postérité n'a rien oublié de l'affection réciproque de Mécène et ses poètes (tout du moins Varius, Virgile et Horace) : Varius lui était également sincèrement attaché (*Laus Pisonis*, 238-239 ; Martial, XII, 3). Martial encore (qui n'est peut-être pas tout à fait objectif quand il aborde le thème du patronage) souligne l'affection qui attachait Mécène à Horace et Virgile par l'emploi du possessif (*Flacco Vergilioque suo*, *id.*, I, 107, 4).

[1299] La force des liens entre Horace et Varius (par exemple), déjà perceptible dans la *Satire*, I, 5, est rappelée dans la *Satire*, I, 9, au v. 23. Horace se montre tout particulièrement attaché à Virgile dans l'*Ode*, I, 3, 8. C'est à nouveau le cas dans l'*Ode*, I, 24 : Virgile a été durement affecté par le décès de Quintilius Varus (il est décrit tel Orphée pleurant Eurydice). Horace vint à la rescousse en lui écrivant cette consolation aux accents épicuriens (cf. Ph. Thibodeau, 2003). Par ailleurs, le fait que Varius et Plotius Tucca (qui figuraient parmi les héritiers de Virgile) ont été désignés conjointement pour corriger le manuscrit de l'*Enéide*, montre les liens entre chacun des deux hommes et le défunt (Donat, 37-42). Sur l'amitié, cf. également Pseudo-Acron, *ad Hor. Serm.*, I, 9, 23 : *Varius poeta, amicus Virgilii, Horatii etiam.*

[1300] Sur l'amitié épicurienne, cf. Cicéron, *De fin.*, I, 65 : *De qua Epicurus quidem ita dicit, omnium rerum, quas ad beate uiuendum sapientia comparauerit, nihil esse maius amicitia, nihil uberius, nihil iucundius. Nec uero hoc oratione solum, sed multo magis uita et factis et moribus comprobauit. Quod quam magnum sit, fictae ueterum fabulae declarant, in quibus tam multis tamque uariis ab ultima antiquitate repetitis tria uix amicorum paria reperiuntur, ut ad Orestem peruenias profectus a Theseo. At uero Epicurus una in domo, et ea quidem angusta, quam magnos quantaque amoris conspiratione consentientes tenuit amicorum greges ! Quod fit etiam nunc ab Epicureis* (« Or Epicure dit précisément de l'amitié que, parmi les éléments de la vie heureuse qui sont dus à la sagesse, il n'en est pas de plus considérable, de plus fertile en avantages, de plus agréable. Et cela, il ne s'est pas borné à le déclarer, il a fait beaucoup plus : il l'a confirmé, dans sa vie, par ses actes comme par son caractère. Et quelle est la grandeur de l'amitié, c'est de quoi témoignent les vieilles légendes : car, malgré leur grand nombre et leur grande variété, aussi loin qu'on peut remonter dans l'antiquité, on trouve à peine trois paires d'amis, depuis Thésée jusqu'à Oreste. Au contraire, dans la seule maison d'Epicure, une toute petite maison, quelles troupes d'amis rassemblées par lui et, entre tous, grâce à lui, quel accord de sentiments, quelle

n'intègre le cénacle de Mécène[1301]. D'ailleurs ce dernier n'accordait son amitié qu'à peu de gens[1302]. L'amitié était chose sérieuse et se voulait élective. Un mauvais choix pouvait se révéler préjudiciable et une erreur morale[1303].

En dépit de son importance, l'amitié n'est pas, en tant que principe premier, propre au Jardin[1304]. Mais un second élément, toujours tiré de la *Satire*, I, 5, vient confirmer l'orientation épicurienne de ce groupe : le récit du miracle d'Egnatia. Tous s'en amusèrent avec force, Horace en premier lieu, et il nous explique pourquoi : *Dein Gnatia lymphis / iratis extructa dedit risusque iocosque, / dum flamma sine tura liquescere limine sacro / persuadere cupit. / Credat Iudaeus Apella, / non ego ; namque deos didici securum agere aeuom, / nec, siquid miri faciat natura, deos id / tristis ex alto caeli demittere tecto*[1305]. L'idée que les dieux se désintéressent totalement des affaires humaines (susceptibles de troubler leur ataraxie) est sans conteste épicurienne[1306]. Ce qui ne manque pas d'être intéressant, c'est que l'ensemble du goupe semble adopter la même attitude.

Un dernier point mérite notre attention : nous l'avons précisé plus haut, Virgile, Plotius Tucca et Varius rejoignent leurs compagnons à Sinuessa en provenance de Campanie[1307]. Or cette région

---

unanimité d'affection ! L'exemple, du reste, est encore suivi par les Epicuriens »). La dernière phrase prouve qu'à la fin des années 40 encore, les épicuriens aimaient à assembler autour d'eux leurs amis. Cette précision est importante. Sur la conception de l'amitié dans l'œuvre d'Epicure, cf., par exemple, *Sent. Vat.*, 34, 36, 52, 66 et 78 ; Diogène Laërce, X, 120a et b.

[1301] I. M. Le M. Duquesnay (1984, p. 21) pense plutôt que le laps de temps entre l'entretien et le moment où le poète est invité à entrer dans l'intimité de l'ami d'Octavien s'explique par la mission diplomatique entreprise par Mécène auprès d'Antoine au moment où la paix de Misène était rompue. Symboliquement, cette durée pouvait aussi marquer le fait que la relation du poète avec Mécène équivalait à une seconde naissance et que ce dernier fut comme un nouveau père pour Horace (C. Schlegel, 2000, p. 110-111).

[1302] Horace, *Serm.*, I, 9, 44.

[1303] A. Suspène nous faisait remarquer que l'examen d'Horace par Mécène n'est pas sans faire penser à l'opération du cens portant sur la *dignitas*, les qualités morales.

[1304] Cf. Cicéron, *Lael.*, 62-63 et 78-79 : l'orateur critique la négligence avec laquelle bien souvent l'on choisit ses amis. Il y a pourtant des personnes capables d'amitié (même s'il s'agit d'une espèce rare) et, avec un peu de jugement, on peut les repérer moyennant un examen sérieux. Horace paraît comprendre cette volonté de pénétrer les cœurs avant de confier son amitié (Horace, *A. P.*, 434-436). En attendant neuf mois avant de rappeler Horace, Mécène ne faisait qu'appliquer le précepte d'Epicharme : « Ne pas accorder sa confiance à la légère, c'est l'essentiel de la sagesse » (*Comment. petit.*, 39).

[1305] « Ensuite Egnatia, ville bâtie en dépit des nymphes, nous donna lieu de rire et de plaisanter : car elle veut persuader aux gens que l'encens posé sur le seuil du temple se liquéfie sans le secours du feu. Que le Juif Apella le croie ; moi, point, car j'ai appris que les dieux passent leur temps dans un continuel repos et que, s'il est des phénomènes extraordinaires produits par la nature, ce n'est pas eux qui, pour tromper leur ennui, nous les envoient du haut du plafond céleste », Horace, *Serm.*, I, 5, 97-103.

[1306] Cf. Diogène Laërce, X, 123-125 et Lucrèce, *De nat. rer.*, II, 1090-1104 et V, 146-234.

[1307] Horace, *Serm.*, I, 5, 39-41.

constituait le principal foyer de l'épicurisme en Italie. Là résidaient, en particulier, Philodème de Gadara et, de l'autre côté du Golfe de Naples, sur la colline de Posilippe, Siron[1308]. Le *PHerc.* 312 témoigne des liens entre les deux hommes (et leurs élèves)[1309]. Plus troublant, ces *papyri* découverts dans la villa d'Herculanum qui font des trois hommes des proches de Philodème, le protégé de Pison – lui-même épicurien – et de Siron[1310]. Les noms de Varius, Virgile, Plotius Tucca (très vraisemblablement), mais aussi de Quintilius Varus sont mentionnés dans des fragments du *Περὶ Κολακείας* et du *Περὶ Φιλαργυρίας* de Philodème[1311]. Les dédicaces des deux ouvrages ont conservé intacts deux noms, ceux de Varius et de Quintilius : [...] *καὶ Οὐάριε καὶ Οὐ*[.....*καὶ*] *Κοιντίλιε*[1312] ; [...]*τιε καὶ Οὐάρι*[*ε*...../...] *καὶ Κοιντίλι*[*ε*][1313]. On doit à A. Körte[1314] la restauration très discutée (et très improbable) du nom d'Horace (*Ὁρά*]*τιε*) dans le second fragment. Il a également reconnu [*Οὐεργίλιε*] dans le nom manquant. Cette dernière supposition est beaucoup plus vraisemblable dans la mesure où un fragment d'un autre papyrus (extrait du *Περὶ Κακιῶν* de Philodème) associe le nom de Virgile à ceux de Plotius Tucca, Varius et Quintilius : *ὦ Πλώτιε καὶ Οὐάρ*[*ι*]*ε καὶ Οὐεργ*[*ί*]*λιε καὶ Κοιντ*[*ί*]*λιε*[1315]. En s'appuyant sur ce fragment, plusieurs philologues préfèrent lire *Πλώ*]*τιε* plutôt que *Ὁρά*]*τιε* dans le *Περὶ Φιλαργυρίας*[1316].

Virgile, Varius et Plotius Tucca (ainsi que Quintilius Varus, absent du périple à Brindes[1317]) vécurent donc probablement au contact de Philodème (et côtoyèrent Siron jusqu'à la mort de celui-ci en 42) durant des années, préférant le séjour campanien au bruit de Rome où ils devaient se rendre de temps à autres dans des résidences que Mécène leur avait réservées sur l'Esquilin à proximité de sa

---

[1308] Sur le fait que Philodème et Siron étaient alors les maîtres indiscutés de la secte épicurienne, cf. T. Frank, 1922, p. 49 sq.

[1309] Cf. M. Gigante, 1983, p. 35-38. La proximité philosophique et géographique rendait inévitable la relation entre les deux hommes dont les noms étaient d'ailleurs régulièrement associés (cf. Cicéron, *De fin.*, II, 119).

[1310] Sur cette question, cf. M. Gigante, 2001a, p. 10 sq. Sur Philodème, un Grec de Syrie né à Gadara aux environs de 110 avant n. è., cf. D. Sider, 1997, p. 3-12. Il est très difficile de dater son arrivée à Rome. Sa première rencontre avec Pison eut lieu alors que ce dernier était encore un *adulescens* (Cicéron, *Piso*, 68), terme vague et qui porte sur une vaste durée (approximativement de 15 à 35 ans). Néanmoins, D. Sider parvient à proposer la date de 74 (ou 73).

[1311] Sur ce point, cf. V. Mellinghoff-Bourgerie, 1990, p. 20-21.

[1312] *PHerc.*, 1082, col. 11.

[1313] *PHerc.*, 253, fr. 12.

[1314] A. Körte, 1890.

[1315] *PHerc. Paris.* 2 fr. 279a. Sur ce fragment, cf. M. Gigante et M. Capasso, 1989. Sur les poètes et les cercles épicuriens campaniens, cf., également, D. Sider, 1997, p. 18-23.

[1316] Cf. Fr. della Corte, 1969, p. 88 et M. Gigante, 1983, p. 35.

[1317] L'étroitesse des liens de ce dernier avec Varius, Virgile et Plotius Tucca est cependant confirmée par les *papyri* d'Herculanum. Il était également proche d'Horace qui l'évoque dans trois poèmes (Horace, *Carm.*, I, 18 et 24 ; *A. P.*, 438-444).

propre demeure[1318]. Ils subirent, par conséquent, l'influence des maîtres épicuriens des environs de Naples, Virgile en particulier. Les contacts avec Siron paraissent avoir été suffisamment importants pour que ce dernier hérite de sa demeure (il est possible, à en croire un poème de jeunesse – le *Catalepton*, 8 – que le poète s'y installa avec sa famille suite aux proscriptions)[1319]. Il était courant que les philosophes épicuriens distribuent leurs biens à leurs disciples[1320]. Une autre pièce montre Virgile délaissant la poésie pour l'épicurisme et rejoignant Siron pour écouter ses doctes préceptes[1321]. Probus, dans sa *Vie de Virgile*, expose les choses clairement : *Vixit pluribus annis liberali in otio, secutus Epicuri sectam, insigni concordia et familiaritate usus Quintili, Tuccae et Vari*[1322]. Son propos est confirmé par Donat (*Audiuit [Vergilius] a Silone praecepta Epicuri, ciuis doctrinae socium habuit Varum*[1323]) et par Servius (*Sectam Epicuream, quam didicerant tam Vergilius quam Varus docente Sirone*[1324]). L'œuvre de Virgile est elle-même très influencée par l'épicurisme, l'*Enéide* comme les autres recueils[1325]. On a aussi prétendu que l'influence de Philodème sur Varius fut grande : plusieurs

[1318] Même lorsqu'il composait ses *Bucoliques*, Virgile ne résidait pas à Rome mais se trouvait en Calabre (cf. Properce, II, 34, 67 et Donat, 36). Sur le fait que Virgile habitait en Campanie, nous disposons aussi des témoignages d'Aulu-Gelle, *N. A.*, VI, 20, 1 et de Donat, 11 et 13-14. C'est d'ailleurs à Naples que furent composées les *Géorgiques*, cf. Virgile, *Georg.*, IV, 563-564 et Servius, *ad Verg. Georg.*, IV, 563, 6-7. Philodème était pour lors toujours vivant. C'est aussi en Campanie que le poète fut enterré : il y avait passé la plus grande partie de sa vie d'adulte à en croire le distique que le poète composa pour son tombeau (Donat, 36 ; Probus, *Vit. Verg.*, p. 44). P. Grimal (1994, p. 266-267), pour sa part, pense que Virgile ne séjourna en Campanie que de 49 à 40. Tacite (*Dial. or.*, 13, 1) affirme pourtant que Virgile préférait sa retraite napolitaine à la vie romaine : il parle du *securum et quietum Vergilii secessum*, retraite aux accents épicuriens. Sur la résidence de Virgile près des jardins de Mécène à Rome, cf. Donat, 13. Sur la demeure de Properce sur l'Esquilin, cf. Properce, III, 23, 24.

[1319] Virgile, *Catal.*, 8. Cette pièce est, avec la cinquième, l'une des seules à être presque unanimement considérée comme authentique dans le *Catalepton*. Sur liens Siron/Virgile, cf. P. Grimal, 1994, p. 266 ; M. Gigante, 2001a, p. 7 ; E. Rawson, 1985, p. 23 ; V. Mellinghoff-Bourgerie, 1990, p. 20-21, n. 11.

[1320] Cf., sur ce point, Diogène Laërce, X, 16 sq.

[1321] Virgile, *Catal.*, 5.

[1322] Probus, *Vit. Verg.*, p. 43. Biographe du I[er] siècle de n. è., écrivant vraisemblablement sous le règne de Néron, Probus est relativement proche des faits qu'il relate.

[1323] Donat *auctus*, 79.

[1324] Servius, *ad Verg. Buc.*, VI, 13. Servius ajoute que, sous le Silène de la VI[e] *Eglogue*, il faut reconnaître Siron en train d'enseigner les principes épicuriens.

[1325] Servius, *ad Verg. Aen.*, VI, 264, tend à confirmer l'influence de l'épicurisme dans l'*Enéide*. Aulu-Gelle, *N. A.*, I, 21 note, pour sa part, que l'influence de Lucrèce s'exerça parfois sur l'œuvre du poète. Sur ce point, l'étude la plus complète et convaincante demeure celle de V. Mellinghoff-Bourgerie (1990), préfacée par P. Grimal. Elle s'attache à montrer le scepticisme de Virgile face à la religion traditionnelle et la dimension épicurienne de la théologie développée dans le poème. D'autres influences existèrent, le stoïcisme notamment. Mais les deux écoles n'étaient pas nécessairement antagonistes et les points de rencontre entre les deux philosophies étaient nombreux. Contrairement à P. Boyancé (1958), V. Mellinghoff-Bourgerie ne pense pas que l'épicurisme ne fut

chercheurs défendent l'hypothèse selon laquelle le *De morte* serait une œuvre épicurienne destinée à délivrer les hommes de la peur de la mort et que le poème s'inspirerait du *Περὶ Θανάτου* de Philodème[1326]. Toujours est-il que les liens de plusieurs membres de l'entourage de Mécène avec les milieux épicuriens campaniens renforcent l'hypothèse d'un cercle qui eut une dimension philosophique (plus pratique qu'intellectuelle : il s'agissait de créer une atmosphère épicurienne, non de théoriser).

On a, par conséquent, eu tort de reprocher à la *Satire*, I, 5, de n'avoir pas de propos politique alors qu'elle relatait un périple dont l'objectif politique était de toute première importance. Le dessein d'Horace était ailleurs. Tout le poème est le récit plaisant d'un voyage entre amis épicuriens[1327]. Et pour de bons épicuriens, l'objectif politique ne saurait primer. L'engagement dans la vie de la cité était nécessaire compte tenu des problèmes de l'heure. Il ne pouvait prendre le pas sur la beauté de l'instant.

D'autres éléments vont dans le sens de la formation autour de Mécène d'un cercle à dimension épicurienne. S'il nous a paru que Mécène était indéniablement épicurien, si l'option philosophique de Virgile, Varius, Quintilius Varus et Plotius Tucca ne fait aucun doute en raison des *papyri* d'Herculanum (au moins pendant les premières années du cercle de Mécène, années qui ne sauraient présager de l'évolution spirituelle de chacun des membres par la suite), *quid* d'Horace ? Son intérêt

---

qu'une parenthèse dans la vie de Virgile. Elle a démontré, contre bien des idées reçues, que la philosophie du Jardin demeura une composante essentielle de l'œuvre virgilienne jusque et y compris dans l'*Enéide*. D'autres travaux (en sachant que cette question est très discutée et que les conclusions divergent) tendent à souligner l'influence de l'épicurisme sur les œuvres de Virgile : cf. P. Grimal 1980a ; 1980b , p. 858-859 et 866-868 ; 1985a, p. 38-42, 74, 98-99, 122, 198, par exemple ; J.-P. Brisson, 1966, p. 211 sq. ; J. Oros-Reta, 1969 (qui précise que même si Virgile n'est pas demeuré épicurien, son expérience campanienne n'a pas été sans influence sur son devenir) ; F. Sbordone, 1984 ; F. Ferguson, 1987, p. 2265-2267 ; M. Gigante, 2001a, p. 9 sq. (plus dubitatif mais qui cite des travaux de M. Gelzer, M. C. J. Putnam, A. Rostagni et E. de Saint-Denis allant dans ce sens) ; D. Armstrong, J. Fish, P. A. Johnston et M. B. Skinner, éds., 2004 (en particulier la deuxième partie, qui concerne l'influence épicurienne dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, ainsi que les troisième, quatrième et cinquième parties, consacrées à l'*Enéide*, la première étant dédiée aux écrits de jeunesse à la paternité plus discutable). Pour une bibliographie sur Virgile et la philosophie, cf. W. Suerbaum, 1981, p. 62-69. Sur l'influence qu'eut Lucrèce sur les poèmes de jeunesse (l'*Appendix Vergiliana*) de Virgile, cf. R. Chambert, 2003 (la chercheuse admet l'authenticité de ces poèmes).

[1326] Cf. A. Rostagni, 1933, p. 391-404 et *id.*, 1959 ; A. Momigliano, 1941 ; Fr. della Corte, 1969 ; A. S. Hollis, 1977, p. 187 notamment ; M. Gigante, 1987, p. 66-69 et 1991, p. 100. Sur l'épicurisme de Varius, cf. également Quintilien, *I. O.*, VI, 3, 78 (Varius est nommé dans ce passage L. Varus Epicurius).

[1327] Ajoutons que le genre satirique se proposait de traiter des petits faits du quotidien, non des grands événements.

pour la philosophie est incontestable[1328]. Il ne semble néanmoins pas avoir fait partie du groupe qui côtoyait Philodème de Gadara et Siron[1329]. Pour autant, le poète paraît avoir eu une sensibilité franchement épicurienne au moins durant les années 40 et 30. La *Satire*, I, 5, le laisse entendre. Les allusions qu'on y trouve sont renforcées par d'autres textes. Nous nous limiterons à deux exemples[1330]. Tout d'abord, l'*Ode*, I, 20, finement analysée par Fr. Cairns et assez représentative des liens discrets qui existent entre la poésie d'Horace et le Jardin. Il s'agit d'une invitation à boire adressée par le poète à Mécène afin de commémorer l'anniversaire de l'accueil qui avait été réservé au théâtre à l'ami d'Octavien au retour d'une grave maladie. La pièce confirme l'ambiance épicurienne qui présidait aux rapports entre les deux hommes : on y retrouve l'importance des commémorations ; la valorisation de l'autosuffisance et de la satisfaction de peu ; l'influence – qui ne doit sans doute rien au hasard – dans la composition du poème d'une épigramme de Philodème invitant son patron, un autre épicurien, L. Calpurnius Piso, à dîner[1331]. Le deuxième exemple, plus décisif, est fourni par les vers qui marquent le

---

[1328] Cf. Horace, *Serm.*, II, 6, 70-76 ; *Epist.*, I, 1, 10 sq. ; 8, 9 et II, 2, 141 sq. Le père d'Horace lui avait montré tout l'intérêt de la philosophie pour mener une vie droite (*id.*, *Serm.*, I, 4, 115). Son influence fut grande sur son fils qui devait, en toute logique, s'intéresser à cette question. Le désespoir lié aux guerres civiles (évident dans l'*Epode*, VII, notamment aux v. 13 et 16) devait rendre attrayante la doctrine du Jardin (et sa volonté d'écarter les soucis grâce au *carpe diem*) : en attendant de savoir ce que nous réserve l'avenir, écartons, dans l'amitié, les noirs soucis. Ce précepte commande l'*Epode*, XIII, et se retrouve encore dans les *Odes* (cf., par exemple, *Carm.*, I, 7).

[1329] L'assertion (que l'on retrouve chez A. Körte, 1890, et R. Avallone, 1957, p. 221, par exemple) ne repose sur rien ou pas grand-chose : un passage corrompu d'un papyrus d'Herculanum, avons-nous vu. Parmi les études (convaincantes) contestant l'appartenance du poète au cercle de Philodème, cf. Fr. della Corte, 1969, et A. Tsakiropoulou-Summers, 1998.

[1330] On pourra, néanmoins, outre ce que révèle déjà la *Satire*, I, 5, aussi porter son attention sur la *Satire*, I, 3 (v. 99 sq.), qui présente la conception qu'Horace avait du droit (qui trouve son origine dans l'intérêt). Sur Epicure et le droit et l'influence qu'il put avoir sur Horace, cf. V. Goldschmidt, 1977, p. 150-165. Le poète rejetait aussi la superstition religieuse (*Serm.*, I, 9, 70-71) et était indifférent aux honneurs funéraires (*Carm.*, II, 20, 21-24). On se rappellera son absence d'ambition (si ce n'est poétique), dont témoignent son refus du poste de secrétaire personnel d'Auguste ou la *Satire*, I, 6 (sur les caractéristiques de l'ambition d'Horace, cf. R. Mayer, 1995 ; sur la proposition d'un poste de secrétaire, cf. T. Frank, 1925, p. 26-27), ni sur son éloge de la frugalité. Les thèmes épicuriens ne sont pas circonscrits aux seules *Satires*, comme l'a montré P. Grimal (1975) à propos des *Odes*. On pourra aussi se référer, à titre d'exemple, à d'autres vers : Horace, *Serm.*, I, 4, 115-116 (sur la stratégie d'évitement) ; II, 1, 71-74 (la retraite, l'amitié, le contentement de peu) ; 6, 70-76 (questionnement qui s'intègre dans la dispute entre épicuriens et stoïciens) et 79 sq. (l'âme est mortelle ; la sécurité est préférable à un plaisir immédiat) ; *Carm.*, IV, 7 (sur la mort à laquelle on n'échappe pas) ; *Epist.*, I, 18, 96-103 (petit bréviaire épicurien). Les principes d'une vie sage, énumérés dans l'*Epître*, II, 2, 205-216, ressemblent beaucoup aux préceptes épicuriens. La liste pourrait être longue. L'*Epicurea* d'Usener (1887) recense nombre de passages d'Horace comme épicuriens.

[1331] Fr. Cairns, 1992, p. 89-90, 95-96 et 101-102 ; B. Pavlock, 1982, p. 80-81. Pour l'épigramme de Philodème, cf. *Anth. Pal.*, XI, 44.

début de l'*Ode*, I, 34 : *Parcus deorum cultor et infrequens, / insanientis dum sapientiae / consultus erro, nunc retrorsum / uela dare atque iterare cursus / cogor relictos*[1332]. A l'origine de cette « conversion », une image poétique en contradiction avec la philosophie épicurienne : Jupiter a fait éclater dans le ciel serein un coup de tonnerre[1333]. La métaphore, ainsi que tend à le montrer la suite du poème, est selon toute vraisemblance une référence à la victoire d'Actium et au bouleversement que celle-ci constitue pour le monde romain. On a peut-être trop vite conclu à la sincérité de la conversion du poète à une nouvelle spiritualité. Le poète a voulu indiquer le bouleversement que cette victoire allait entraîner pour le monde et, avec beaucoup d'humour, il prétend que cet ébranlement (la victoire étant communément entendue comme un don des dieux) allait atteindre ses convictions les plus profondes. Ce qui est certain, c'est qu'Horace affirme son appartenance à la secte épicurienne dans les années précédant la victoire d'Octavien[1334]. Il semble que, par la suite, le poète se montra plus éclectique et avoua ne plus s'attacher à aucune école[1335]. Il n'en oublia pas pour autant son intérêt pour la philosophie et l'influence épicurienne demeura. D'ailleurs, une épître d'Horace adressée à Tibulle montre que le poète conserva longtemps sa réputation d'épicurien et qu'il aimait à s'en amuser : *Me pinguem et nitidum bene curata cute uises, / cum ridere uoles, Epicuri de grege porcum*[1336]. Dans les *Odes* et les *Epîtres*, les allusions à des principes épicuriens sont nombreuses (on trouve en particulier de nombreux conseils qui se rattachent au *carpe diem*) : si dans les années 20, Horace n'est peut-être plus un pur épicurien, les traces d'épicurisme demeurent[1337].

[1332] « Adorateur des dieux avare et peu assidu dans le temps que, professant une sagesse folle, j'allais au hasard, me voici contraint de mettre mes voiles en sens contraire et de suivre de nouveau le parcours délaissé », Horace, *Carm.*, I, 34, 1-5.

[1333] *Id.*, 5-8. Les épicuriens pensaient que la foudre était le résultat du choc entre deux nuages entre eux (cf. Lucrèce, *De nat. rer.*, VI, 379 sq.). Le propos d'Horace est à mettre en rapport avec *Serm.*, I, 5, 101-103.

[1334] Les différentes sectes se livraient une lutte acharnée. L'appartenance d'Horace à la philosophie épicurienne peut expliquer ses charges récurrentes contre le stoïcisme dans les *Satires*. M. Armisen-Marchetti (2006, p. 353) a montré que la *Satire*, II, 3 (postérieure à 34), par exemple, est une parodie de la philosophie stoïcienne. Tout ce que Stertinius a su faire de Damasippe, son élève, c'est un être méchant et agressif. Bien loin d'avoir apaisé son âme, il a remplacé une passion par une autre. Horace dénonçait déjà le dogmatisme stoïcien dans la *Satire*, I, 3. L'auteur voit donc dans le poème une mise en garde contre la nocuité des préceptes du Portique pour certains esprits.

[1335] Horace, *Epist.*, I, 1, 13-15. Encore faut-il se méfier d'une lecture littérale de ce passage, cf. *infra*, p. 580.

[1336] « Viens me rendre visite, quand tu voudras rire, viens voir un homme gras, poli, la peau bien soignée, un porc du troupeau d'Epicure », *id.*, 4, 14-15. Le poème ne peut être daté précisément. La seule certitude est qu'il fut composé avant 19, année où meurt Tibulle. Le recueil parut en 20 ou en 19.

[1337] Sur l'épicurisme d'Horace, cf. N. W. DeWitt, 1939 (il confronte plusieurs propos du poète avec les affirmations d'Epicure) ; K. Büchner, 1969 (sans nier l'influence de l'épicurisme, l'auteur ne la donne pas comme prépondérante) ; F. Ferguson, 1987, p. 2268-2269 ; L. F. Pizzolato, 1989, p. 145-149 (sur l'influence de l'épicurisme dans la conception horatienne de l'amitié) ; P. Grimal, 1993 (sur l'épicurisme du poète) ; B. Rochette, 2001 (sur l'influence du livre V du *De natura rerum* de Lucrèce dans la *Satire*, I, 3) ; Ph. Thibodeau,

Conclusion

Le groupe entourant Mécène, qui comprend Virgile, Varius, Horace, Plotius Tucca, Quintilius Varus et d'autres sans doute[1338], ne formait pas un cercle littéraire mais un cercle d'inspiration épicurienne[1339]. Encore la terminologie demeure-t-elle imprécise. Le substantif « cercle » est sans doute trop connoté car il fait penser à une structure un peu rigide, très structurée, une sorte de club privé. La formule « premier cercle » est peut-être plus adaptée dans la mesure où elle suppose une organisation en auréoles[1340]. Ce « cercle » constituait un noyau de familiers de Mécène et ses membres

---

2003, p. 249 sq. notamment (il note en particulier l'influence d'écrits de Philodème). La recherche des principales influences philosophiques dans les poèmes est un jeu périlleux. On a insisté, par exemple, sur l'inspiration pythagoricienne ou platonicienne de nombre de passages de Virgile (J. Carcopino, 1930 ; A. Michel, 1971) ou sur les velléités stoïciennes d'Horace. Mais il s'agit alors de poèmes plus tardifs : il semble bien qu'au moment où Mécène organisa son cénacle, les différents membres, Virgile et Horace en premier lieu, aient eu une nette prédilection pour l'épicurisme. Il serait, en revanche, absurde de nier que leur pensée put évoluer vers d'autres champs ou se faire plus éclectique (sur ce point, cf. aussi H. Currie, 1992 ; A. Michel, 1992, p. 318-319 notamment ; A. Loupiac, 1999, p. 154-158), ce qui serait assez dans l'esprit romain : n'emprunter d'une philosophie que ce qui intéresse et délaisser le reste. Cela n'empêche pas les dominantes, mais il n'y a pas nécessairement exclusivité. On a pu écrire que dans les *Epîtres*, en dépit d'un éclectisme réel, Horace a conservé un épicurisme de cœur, un « conditional Epicureanism, non-doctrinaire » (J. Moles, 2002, p. 157). L'analyse menée par D. Amstrong (2004) du premier livre de ce recueil montre que si Horace était, en matière de philosophie, un éclectique, ce fut dans un cadre qui rappelle fortement le Jardin et, tout particulièrement, l'épicurisme de Philodème de Gadara. Jamais il ne s'écarte tout à fait des enseignements cardinaux de l'Ecole. Et c'est un fait : les études citées sur Virgile, Horace et la philosophie, tendent à montrer que les deux poètes ne se départiront jamais complètement des principes épicuriens (on a pu écrire qu'en dépit de son éclectisme, un système philosophique attira plus que les autres Horace, celui du Jardin, cf. E. T. Salmon, 1946, p. 7). C'est sans doute pourquoi Voltaire (comme bien d'autres) ne s'embarrassait pas des nuances et considérait implicitement Horace comme un épicurien (Voltaire, *Epître à Horace*, p. 34 sq., in *Les Œuvres complètes de Voltaire*, 74b, N. Gronk, éd., Oxford, 2006). Sur Horace et l'épicurisme (et, plus généralement, ses accointances avec la philosophie), cf. N. Rudd, 1993, p. 64-71 (qui, pour sa part, ne pense pas que le poète puisse être confiné dans telle ou telle secte).

[1338] Servius cite aussi un Varus qui côtoyait Siron et qui a parfois été identifié avec Alfénus Varus (Servius, *ad Verg. Buc.*, VI, 13). Il y a sans doute confusion avec L. Varius, aucune autre source (en particulier les *papyri* d'Herculanum) ne mentionnant les accointances d'Alfénus Varus avec le philosophe ; ce peut-être aussi Quintilius Varus qui, nous l'avons vu, était un élève de Philodème (*PHerc*. 1082, fr. 12).

[1339] « La couleur du cercle est épicurienne » avait déjà noté A. Cartault (1922, p. 69), sans développer. Après tout, dans sa recomposition idéalisée du « cercle de Scipion », Cicéron avait pour critère (outre le rang social) la sensibilité stoïcienne. Sur ce point, cf. J.-L. Ferrary, 1988, p. 589 sq. (notamment p. 594-602). L'idée de rapprochements en vertu d'orientations philosophiques communes n'avait par conséquent rien d'incongru.

[1340] Nous utiliserons régulièrement le terme « cercle » encadré de guillemets par commodité de langage.

ne devaient pas tous être poètes. Par la suite, d'autres écrivains purent, à l'image de Properce[1341], se mettre sous la protection de l'ami d'Octavien/Auguste. Mais l'élégiaque n'intégra jamais ce premier noyau et eut des relations distanciées avec ses homologues, Horace en particulier[1342]. Bien sûr, avec le temps, les expériences personnelles, les évolutions spirituelles de chacun, ce petit « cercle », qui n'avait rien d'une école à la Siron, d'une secte où l'on appliquait rigoureusement l'enseignement d'un maître, put en partie se déliter ou du moins évoluer. L'influence des préceptes épicuriens demeura, mais la philosophie du Jardin ne fut peut-être plus exclusive. Le changement toucha sans doute, plus ou moins, Virgile et Horace. On ne peut, en revanche, rien dire de l'évolution spirituelle de Varius, Plotius Tucca et de Quintilius Varus. Malgré tout, l'amitié demeura, forte selon toute vraisemblance. On retrouvait dans le cénacle créé par Mécène quelque chose des communautés épicuriennes (*contubernium*) où l'émulation et l'imitation réciproque permettaient de viser l'ἀταραξία. Jérôme utilise d'ailleurs le terme *contubernales* (sans allusion à l'épicurisme, cependant) lorsqu'il évoque certains des proches de Mécène : *Varius et Tucca, Vergilii et Horatii contubernales, poetae habentur inlustres. Qui Aeneidum postea libros emendarunt sub lege ea, ut nihil adderent*[1343]. *Contubernalis* suggère tout à la fois la camaraderie, l'intimité, la vie commune. L'auteur pointe, en tout cas, un attachement réel entre ces personnalités. Celui-ci transparaît dans les évocations faites par Horace de Virgile, de Varius, de Quintilius Varus ou de Plotius Tucca[1344]. Il se retrouve dans les épigrammes du

[1341] Dont on a noté la relative indifférence pour les questions philosophiques, cf. Fr. Cairns, 2006, p. 294.

[1342] Tous les écrivains n'intégrèrent pas ce cercle. C. Mélissus, pas plus que Properce, n'eut cet honneur : celui-ci était un esclave offert à Mécène qui était à même d'apprécier ses qualités de grammairien. Il devint son secrétaire. Outre le fait qu'il eut à gérer la bibliothèque du Portique d'Octavie (inaugurée à une date incertaine, entre 33 et 23, cf. Suétone, *Aug.*, 29, 6 ; Plutarque, *Marc.*, 30, 11), sans doute après avoir été présenté à Auguste, il est connu pour ses *trabeatae*, sorte de littérature nationale mettant en scène des chevaliers romains, qui eurent par ailleurs assez peu de succès (Suétone, *De gramm.*, 21, 1-5). Mélissus est cependant cité par Ovide dans son catalogue des poètes (Ovide, *Pont.*, IV, 16, 29). Cet essai s'intégrait dans les objectifs littéraires que Mécène avait conçus (cf. *infra*, p. 417 sq.). Mélissus écrivit aussi des *Ineptiae* (recueil de reparties spirtituelles), un recueil de grammaire (Suétone, *De gramm.*, 21, 4 ; Charisius, *GLK* 1, p. 101, 4-5) et un livre sur les abeilles (Servius, *ad Verg. Aen.*, VII, 66). Mais ni Horace, ni Virgile ne paraissent l'avoir fréquenté. Du moins n'eut-il aucun rapport privilégié avec eux. Sur Mélissus, cf. aussi Pline l'Ancien, *H. N.*, XXVIII, 62. Sabinus Tiro occupait peut-être aussi une position similaire à celles de Properce et C. Mélissus.

[1343] Jérôme, *Chron., ad Ol.*, 190, 4, p. 166. Jérôme n'évoque pas ici le groupe qui entourait Philodème (comme on a parfois voulu le croire) mais, plus certainement, celui qui côtoyait Mécène.

[1344] Pour Virgile : cf. Horace, *Serm.*, I, 5, 40 et 48 ; 6, 55 ; 10, 45 et 81 ; *Carm.*, I, 3, 6 ; 24, 10 ; IV, 12 (il n'est pas certain, cependant, qu'il s'agisse, dans ce dernier poème, du même Virgile ; pour l'identification des deux Virgile, cf. D. Konstan, 1997, p. 144) ; *A. P.*, 55 ; pour Varius : cf. *id.*, *Serm.*, I, 5, 40 et 93 ; 6, 55 ; 9, 23 ; 10, 44 et 81 ; II, 8, 21 et 63 ; *Carm.*, I, 6, 1 ; *Epist.*, II, 1, 247 ; *A. P.*, 55 ; pour Quintilius Varus : cf. *id.*, *Carm.*, I, 18 et 24 ; *A. P.*, 438-444 ; pour Plotius Tucca : cf. *id.*, *Serm.*, I, 5, 40 et 10, 81.

Catalepton quand Virgile s'adresse à Varius et Plotius Tucca[1345]. Les ambitions du « cercle » durent être modestes (entretenir un idéal de la *φιλία*) et la vie en communauté se limitait semble-t-il à des rencontres régulières[1346]. Mais celles-ci devaient entretenir une flamme et une amitié susceptibles d'apaiser l'esprit inquiet qu'était Mécène et, très vraisemblablement, l'amener à s'amender[1347].

Ces considérations tendraient à confirmer nos précédentes conclusions : Mécène regroupa autour de lui des poètes (et vraisemblablement d'autres personnalités) pour des raisons qui n'eurent rien de politique, qui étaient liées certes à son goût des lettres mais aussi à des préoccupations spirituelles toute personnelles[1348]. La dimension épicurienne du groupe distingue celui-ci de la seule sociabilité littéraire qui marqua l'action de Pollion et de Messalla[1349]. Il est possible qu'on puisse parler de cercle dans le cas de Mécène, mais alors il faut admettre que sa vocation n'avait rien de littéraire.

[1345] Virgile, *Catal.*, 1 et 7. La paternité de ces pièces est très discutée. Leur existence prouve au moins que la tradition avait entériné les liens étroits entre ces hommes. C'est cette familiarité qui en faisait les éditeurs naturels de l'*Enéide*. Varius est également cité dans la *Bucolique*, IX, 35.

[1346] Sur les rapports entre philosophie et vie pratique, voir les travaux de P. Hadot qui montrent que les groupes philosophiques n'ont pas nécessairement d'activité théorique : l'appartenance à une secte philosophique est d'abord et avant tout le choix d'une option existentielle (cf., par exemple, P. Hadot, 1995, p. 169-170 notamment).

[1347] Mécène devait partager l'opinion énoncée par Horace dans la très épicurienne *Satire*, I, 5 : *Nil ego contulerim iucundo sanus amico* (« Tant que j'aurai mon bon sens, rien ne sera pour moi comparable au charme de l'amitié »), v. 44. Un des principaux traits de cette amitié épicurienne est qu'elle induit la franchise (la παρρησία grecque). Elle explique le ton adopté par Horace dans un certain nombre de ses poèmes (sur l'amitié telle qu'elle était perçue par les épicuriens, cf. D. Konstan, 1997, p. 108-113). L'intérêt d'une telle amitié est présenté dans un des traités de Philodème, le *Περὶ παρρησίας* (*PHerc.*, 1471) : la franchise n'équivaut pas à une simple liberté de parole, la possibilité de dire tout ce que l'on pense ou à la volonté d'être honnête. Le dessein est pédagogique : il s'agit d'amener un tiers à s'améliorer en attirant son attention sur une faiblesse ou une erreur. La stratégie se fonde sur l'idée que l'œil d'autrui perçoit souvent avec plus d'acuité que nous même nos propres faiblesses. L'amitié, dès lors, était à la fois un sentiment et une pratique nécessaires pour atteindre la sérénité (sur cette question, cf. Ph. Thibodeau, 2003, p. 249-250). C'est ce rôle qu'Horace joua avec beaucoup de conscience auprès de Mécène (le poète, à l'occasion, note l'intérêt de la franchise dans le cadre de l'amitié, cf. Horace, *Serm.*, I, 4, 132-133 et *Epist.*, I, 10, 45-46). Quintilius Varus, autre proche de l'Arétin, sut aussi faire un excellent usage de sa franchise (cf. *id.*, *Carm.*, I, 24, 7 et *A. P.*, 438-444). Mécène usait lui aussi de celle-ci à l'égard de ses amis (*id.*, *Epist.*, I, 1, 94-106).

[1348] L'importance de l'amitié dans ce cénacle rend encore plus improbable la volonté d'instrumentalisation des poètes par Mécène.

[1349] Nous nous écartons donc de l'opinion – assez traditionnelle – d'E. Fantham (1996, p. 78) qui veut que, hormis Horace, la relation des poètes entourant Mécène ait été assez conventionnelle. En outre, nous ne pensons pas, à rebours de T. Frank (1922, p. 141), que le « cercle » de Mécène fut « a kind of literary academy that set the standards for the Augustan age » (cf., également, p. 144). Cette dimension existait (cf. *infra*, p. 417 sq.) mais dépassait les limites du cénacle épicurien.

On rétorquera qu'Epicure professait un singulier mépris pour la culture et la poésie et qu'il est par là même difficile de faire de Virgile et de ses compagnons des épicuriens. Cicéron n'est pas étranger à cette réputation largement usurpée. Si Epicure a expliqué que la culture n'était pas indispensable au bonheur, s'il se méfiait des fables de la poésie, c'est à tort que son propos a été radicalisé. En outre, l'épicurisme de Philodème (celui avec lequel les poètes du « cercle » de Mécène furent en contact) n'était pas parfaitement assimilable à celui du maître[1350]. M. Gigante a souligné que le philosophe campanien avait mené un approfondissement théorique de la doctrine du jardin[1351]. Il écrivit des traités sur la musique, la rhétorique, ainsi qu'une poétique[1352]. Il témoignait par là même de l'intérêt que portaient les épicuriens de son époque à une culture raffinée. D'ailleurs, Cicéron, dans un bref éclair d'objectivité, est bien obligé de reconnaître dans son *Contre Pison,* la maîtrise de Philodème dans ces domaines[1353]. Est-il, en outre, besoin de rappeler que Philodème composait lui-

[1350] Sur les débats qui touchaient l'école épicurienne, cf. T. Dorandi, 1997, p. 41 sq. L'auteur pense que les successeurs d'Epicure n'ont pas été des « répétiteurs » et que la pensée du Jardin, loin d'avoir été une philosophie statique comme le veut la tradition, a évolué. Il parle d'un « mouvement d'acceptation », de « modernisation » et « d'actualisation » de certains points de la doctrine, et ce en fonction du « changement des conditions historiques, sociales et géographiques » (sur la même idée, cf. V. Mellinghoff-Bourgerie, 1990, p. 32-33 et Fr. Paturzo, 1999, p. 73 sq.). C'est ce que nous serions tenté d'appeler le pragmatisme épicurien (sur ce point, cf. aussi Y. Benferhat, 2005, p. 56). C'est pourquoi, écrit T. Dorandi, l'unité idéologique ne serait valable que pour la première génération. Cf. aussi Diogène Laërce, X, 26. Notons encore qu'il n'est pas si étonnant que des épicuriens s'intéressèrent à la poésie, en dépit des préventions du maître : « Les grands noms de l'épicurisme, un siècle après la mort d'Epicure, sont connus pour leur spécialisation dans des domaines d'études que le fondateur du Jardin condamnait comme futiles, inutiles à l'acquisition d'un bonheur qui en était retardé », Y. Benferhat, 2005, p. 49.

[1351] M. Gigante, 1987, p. 37 sq., en particulier p. 41-42.

[1352] Sur le propos des trois traités, cf. *id.*, p. 49-59. En ce qui concerne la poésie, M. Gigante constate qu'il est difficile d'en connaître la théorie générale, mais l'intérêt porté à la poésie n'aboutit visiblement pas à un rejet. Il y avait une bonne et une mauvaise poésie (de même qu'il y avait un bon roi, il y avait un bon poète). M. Gigante note avec raison que chacun de ces traités constituait une réponse aux attaques des pourfendeurs de l'épicurisme et autant d'approfondissements et d'adaptations à la réalité romaine. Nous pensons que les poètes augustéens purent s'appuyer sur ce fondement nouveau pour user de la poésie à leur manière. Leurs vers furent, d'ailleurs, souvent beaucoup moins légers que ceux composés par Philodème lui-même (sur ce point, cf. *infra*, p. 475 sq.). Leurs considérations n'étaient pas de pure forme (l'*Art Poétique* d'Horace le montre assez). Non seulement la poésie n'était pas dangereuse, mais elle était utile à la société. En définitive, ils rejoignaient le sentiment de Philodème (qui dut largement les influencer) : en écrivant son traité *Du bon roi selon Homère*, il entérinait l'idée que la poésie n'était pas un pur divertissement, une simple esthétique, mais qu'elle avait quelque chose à dire. Avec le philosophe épicurien, les vers d'Homère devenaient le point de départ d'une réflexion sur le pouvoir. On notera qu'Horace fit lui aussi de l'aède grec un maître de sagesse (Horace, *Epist.*, I, 2). Sur Philodème et la poésie, outre M. Gigante, cf. L. P. Wilkinson, 1933, et J. Hammerstaedt, 2003. Sur les épicuriens et la poésie, cf. Fr. Paturzo, 1999, p. 85-90.

[1353] Cicéron, *Piso*, 70 ; *id.*, *De fin.*, II, 119.

même des vers ? Horace ne se fait pas faute de s'y référer[1354]. Il faut comprendre que l'épicurisme s'adapta aux conditions historiques (et géographiques) dans lesquelles il évolua. L'épicurisme du I^er^ siècle avant n. è. n'affirmait pas que la culture était un obstacle à la conquête du bonheur (un simple examen des ouvrages rescapés de la villa des *Papyri* suffirait à nous en convaincre) : simplement, elle ne constituait pas, selon les sectateurs du Jardin, une condition *sine qua non*. *A contrario*, il n'y avait pas d'obstacle à ce qu'un épicurien composât des vers.

II- Les relations traditionnelles de client à patron

Les singularités de l'entourage de Mécène n'épuisent pas la question des rapports noués entre les poètes et les aristocrates. Contrairement à la théorie, largement remise en cause aujourd'hui, de A. von Premerstein (cf. *Vom Werden und Wesen des Prinzipats*, 1937), les clientèles aristocratiques n'ont pas disparu avec l'établissement du Principat et le serment de 32[1355]. Pollion, Messalla, Mécène ont eu leurs propres clientèles et s'intégraient eux-mêmes dans un réseau. C'est pourquoi, quand la question des rapports entre les poètes et les pouvoirs n'a pas été abordée sous l'angle philologique, elle l'a été sous celui des rapports de clientèle, donnée essentielle de la vie romaine[1356]. Se constituer une clientèle

[1354] Horace, *Serm.*, I, 2, 120 sq. M. Gigante (1987, p. 120) suggère aussi que l'*Ode*, I, 20, a eu pour modèle une épigramme de Philodème (cf., également, Fr. Cairns, 1992). L'*Anthologie palatine* a conservé de ce dernier vingt-quatre épigrammes, souvent à connotation érotique.

[1355] Sur la persistance et l'importance du patronage dans la société romaine, cf. R. P. Saller (1982) et A. Wallace-Hadrill, 1989. P. A. Brunt (1988, essentiellement p. 382-400), pour sa part, met en garde contre une surévaluation du clientélisme dans la société romaine. Pour une critique de la théorie de Premerstein, cf. N. Rouland, 1979, p. 504-509.

[1356] On pourra se référer plus particulièrement aux travaux de B. K. Gold, 1982 et 1987 (pour un commentaire des deux ouvrages, cf. *supra*, p. 23-24). Le point de vue de P. White, qui n'est pas sans avoir évolué, est souvent cité : dans un article bien connu de 1978 (qui présente pour nous le défaut de s'appuyer essentiellement sur les témoignages de Martial et de Pline le Jeune), l'auteur précise que les termes *patronus* et *patrocinium* n'existent pas dans le contexte littéraire puisque les sources ne les utilisent pas. Il s'agit, par conséquent, d'une invention des Modernes. P. White hésite à reconnaître un patronage proprement littéraire. C'est pourquoi, concernant les poètes, « there is little or nothing which singles out poets from theirs companions who are not poets » (p. 78). Ils furent traités comme tous ceux qui entraient dans une grande maison et leurs relations avec les puissants se faisaient sous le vocable de l'*amicitia* (ce qui ne présume pas d'une égalité de statut). En 1982, l'universitaire insiste sur le statut de chevalier et le niveau de culture des poètes. Il ne voit pas dans leur relation des droits et des obligations aussi formels que dans la relation client à patron : ils sont avant tout les amis des aristocrates (*id.*, 1982, p. 57-58). Cf., également, *id.*, 1993, p. 27-34 (où il revient sur la difficulté d'appréhender la relation patron/poète et où il insiste sur l'intimité existant entre eux) : l'auteur met surtout en avant l'amitié. Les relations des poètes avec leurs puissants amis ne se distinguaient pas de celles qui étaient communes au sein de la classe supérieure de la société. Un client n'aurait pas connu une telle intimité avec son *patronus* et l'amitié n'aurait pas occupé une telle place (selon lui, dans l'amitié, les sentiments priment et les services sont accessoires, fortuits ; la relation est inversée dans le cas du clientélisme). Sur la même question, cf., également, *id.*, 2007, p. 195-200.

nombreuse (et intégrant un certain nombre de personnalités prestigieuses) conférait de l'*auctoritas*, cette capacité d'agir spontanément reconnue par tous. Transparaît, en filigrane, la question de la plus ou moins grande indépendance des poètes. Il a, bien sûr, été noté par plusieurs chercheurs que le patronage était un phénomène socio-historique complexe et qu'il n'était pas certain que le patronage littéraire soit à appréhender comme le patronage classique où priment les considérations sociales et politiques[1357]. Il est tentant d'écouter les poètes afin de déterminer s'ils furent les amis ou les clients des Grands. Pourtant, les sources sont quasi muettes sur ce point. Jamais les poètes n'évoquent la *clientela*, toujours l'*amicitia*, autrement valorisante[1358]. Il serait surprenant que les poètes, peignant d'eux une image pour l'éternité, aient souhaité laisser percer leur condition d'inférieurs. Il était tentant de se présenter comme l'égal des Grands, lié à eux par une amitié indéfectible.

Horace est celui des poètes qui évoque le plus facilement sa relation avec son protecteur, Mécène. Seul entre tous, il en fit un thème poétique. Cela s'explique essentiellement par les genres poétiques auxquels il s'adonna. Il est, de fait, logique de commencer notre enquête en analysant le propos, nécessairement ambigu, qu'il tient sur ses rapports avec les Grands.

1- Horace et sa relation avec Mécène

Horace évoque à plusieurs reprises ses liens avec des personnalités de premier ordre. Bien sûr, sa relation avec Mécène occupe une place de choix. Le terme *cliens* apparaît en quelques rares occasions dans ses vers. Mais alors, le mot ne vise pas une personne précise, clairement identifiable. Dans l'*Epître*, I, 5, au v. 31, le client est mentionné comme une figure générique (et un importun). Lorsqu'un nom est cité, il ne s'agit pas toujours d'un personnage fictif, mais d'une personnalité inconnue, au statut social inférieur (d'origine grecque par exemple) et qui est décédée au moment de la composition de la pièce : ainsi le Voltéius Ména de l'*Epître*, I, 7 (v. 46-95), qui était un affranchi aux

---

A contrario, concernant Horace, R. McNeill (2001, p. 10-34) pense que derrière la vision rêvée qu'avait Horace de sa relation avec Mécène, perce le client (p. 25), client parfois anxieux, d'ailleurs, de ne pas être toujours le comparse indispensable qu'il prétend être (p. 18-21). L'absence de définition précise de l'*amicitia* explique l'incertitude des Modernes (et sans doute aussi celle des poètes) : sur ce point, R. P. Saller, P. White et R. McNeill se retrouvent (selon ce dernier, c'est l'incertitude de ces liens qui explique l'ambiguïté de l'*Epître*, I, 7, d'Horace et les portraits contradictoires que le poète dresse de sa relation avec son patron). Cf., aussi, S. Treggiari, 1977 (qui aborde essentiellement l'entourage de Cicéron et laisse de côté la période augustéenne) et J. Griffin, 1984, p. 217, n. 43 (qui critique la position de P. White). Sur le patronage en général, cf. aussi E. Deniaux, 2006.

[1357] C'est parce qu'elle pense que le patronage littéraire a ses spécificités propres que B. K. Gold a publié son ouvrage *Literary Patronage in Greece and Rome* en 1987. C'est aussi pour cela que A. Wallace-Hadrill ne l'évoque pas dans son *Patronage in Ancient Society*, 1989 (cf. p. 9-10).

[1358] Sur la honte que l'on peut ressentir à être considéré comme un client, cf. Cicéron, *De off.*, II, 69 et Sénèque, *De ben.*, II, 23, 1-3. Cf., également, R. P. Saller, 1982, p. 9 sq. et p. 15 et P. A. Brunt, 1988, p. 394-395.

maigres revenus lié au consulaire L. Marcius Philippus[1359]. Quand Horace parle de sa situation propre, les choses sont éminemment plus complexes.

1. 1- L'ami de Mécène

Lorsqu'Horace évoque sa relation personnelle avec Mécène, c'est le plus souvent sous le vocable de l'*amicitia* qu'il le fait. Dans l'*Epode*, I, le vocatif d'*amicus* est utilisé pour interpeller le puissant ami d'Octavien. Dans la *Satire*, I, 3, plus ancienne, Mécène n'est pas explicitement présenté comme un ami. Néanmoins, il apparaît dans sa relation avec Horace alors que le poème traite des défauts (qu'il faut savoir pardonner) des amis : *Simplicior quis et est, qualem me saepe libenter / obtulerim tibi, Maecenas, ut forte legentem / aut tacitum inpellat quouis sermone : 'Molestus, / communi sensu plane caret', inquimus*[1360]. Et de poursuivre, quelques vers plus bas : *Amicus dulcis, ut aequum est, / cum mea compenset uitiis bona ; pluribus hisce, / si modo plura mihi bona sunt, inclinet, amari / si uolet ; hac lege in trutina ponetur eadem. / Qui ne tuberibus propriis offendat amicum / postulat, ignoscet uerrucis illius ; aequum est / peccatis ueniam poscentem reddere rursus*[1361]. Mécène figure aussi dans la liste des *docti* et des *amici* auxquels le poète désire soumettre ses œuvres[1362]. Dans un autre poème, Horace évoque un arbre qui faillit l'écraser : *Sume, Maecenas, cyathos amici / sospitis centum*[1363]. Dans l'*Ode*, II, 18, 12, Mécène est le *potentem amicum*, ailleurs il est la moitié de son âme[1364]. Nous l'avons vu plus avant, la *Satire*, I, 5 (l'*Iter Brundisinum*) et l'*Epode*, III (une facétie de Mécène aux dépens du poète), sont des témoignages concrets de cette amitié entre les deux hommes, bien que le terme d'*amicitia* ne figure dans aucun des poèmes. Et lorsqu'Horace évoque leur statut social respectif, c'est une manière habile de montrer que c'est en ami qu'il vit avec Mécène : *Non quia, Maecenas, Lydorum quicquid Etruscos / incoluit finis, nemo generosior est te, / nec quod auus tibi maternus fuit atque paternus / olim qui magnis legionibus imperitarent, / ut plerique solent, naso suspendis adunco / ignotos, ut me libertino patre natum*[1365]. Les vers qui suivent font l'éloge de l'ami

[1359] Le terme *cliens* est utilisé au v. 75.

[1360] « Celui-là est trop sans façon et tel que souvent ma fantaisie peut m'offrir à toi, Mécène, et il viendra heurter d'un propos en l'air la lecture ou le silence d'autrui : 'L'importun ! disons-nous, il manque tout à fait de savoir-vivre' », Horace, *Serm.*, I, 3, 63-66.

[1361] « Qu'un ami indulgent mette en balance, comme il est juste, mes défauts et mes qualités, et, celles-ci étant en plus grand nombre (pour peu qu'elles le soient en effet), qu'il fasse pencher le plateau de leur côté, s'il veut être aimé : à cette condition on le pèsera dans la même balance. Qui demande que ses propres bosses ne choquent point un ami lui pardonnera ses verrues : il est juste, quand on réclame l'indulgence pour ses fautes, de l'accorder soi-même en retour », *id.*, 69-75.

[1362] *Id.*, 10, 81-88.

[1363] « Prends cent cyathes, Mécène, à la santé de ton ami sauvé », *id.*, *Carm.*, III, 8, 13-14.

[1364] *Id.*, II, 17, 5.

[1365] « Non, Mécène, si, de tous les Lydiens qui ont jamais habité le pays étrusque, aucun n'est plus noble que toi, si tu as des ancêtres maternels et paternels qui ont commandé jadis de grandes armées, tu n'as point pour cela

qui sait reconnaître dans les individus, au-delà de leurs origines, leurs qualités réelles. Horace avoue d'ailleurs qu'il fait des envieux : un fils d'affranchi ne saurait être l'*amicus* d'un chevalier descendant des rois étrusques (*Nunc ad me redeo libertino patre natum, / quem rodunt omnes libertino patre natum, / nunc quia sum tibi Maecenas conuictor, at olim / quod mihi pareret legio romana tribuno. / Dissimile hoc illi est, quia non, ut forsit honorem / iure mihi inuideat quiuis ita te quoque amicum, / praesertim cautum dignos adsumere, praua / ambitione procul. Felicem dicere non hoc / me possim, casu quod te sortitus amicum*[1366]). Le propos n'aurait aucun sens s'il s'agissait de dire que l'Arétin ne répugnait pas d'avoir un fils d'affranchi pour client et qu'on reprochait au poète, aux origines obscures, d'être son client. A première vue, donc, Horace se présente comme l'égal de Mécène. Il y avait, certes, tout intérêt : de cette amitié, il retirait un prestige personnel. Mais si l'on admet avec nous qu'il y eut bien un « cercle » ou un « premier cercle d'amis » de Mécène, dont la vocation était philosophique (une philosophie toute pratique, il est vrai) et d'inspiration épicurienne, le propos gagne en crédit[1367]. Le fait qu'Horace a été enterré auprès de son protecteur, dans le jardin de la villa de ce dernier, est révélateur[1368]. Et si l'on fait confiance au poète, il faut accepter que c'est en ami de Mécène qu'il était perçu par les envieux.

1. 2- Les ambiguïtés d'une amitié : le *cliens-amicus*.

En dépit de ce qui vient d'être dit, un certain nombre d'allusions laissent à penser que la relation entre les deux hommes était plus complexe qu'une simple relation d'amitié[1369]. Le v. 12 de l'*Ode*, II, 18, déjà cité, témoigne d'une ambiguïté : Mécène est l'*amicus*, mais cet ami est préalablement qualifié de *potens*, comme pour désigner une inégalité de statut entre celui-ci et le poète (qui, en parallèle, ne

---

l'habitude de faire comme tant d'autres et de froncer dédaigneusement les narines devant les hommes sans naissance, tels que moi dont le père était affranchi », *id.*, *Serm.*, I, 6, 1-6.

[1366] « Maintenant je reviens à moi, fils d'un affranchi, à moi que tous déchirent en cette qualité d'affranchi, maintenant, Mécène, parce que je suis ton commensal, mais, autrefois, sous prétexte que j'avais, comme tribun, une légion romaine sous mes ordres. Distinguons cependant : on a le droit, peut-être, de m'envier la charge que j'avais reçue, mais non point ton amitié, surtout quand tu es attentif à ne l'accorder qu'au mérite, loin de toute intrigue. Ton amitié, je ne saurais la donner pour le simple lot d'une chance heureuse : ce n'est point le hasard qui t'a offert à moi », *id.*, 45-54. Le poète évoque ensuite sa présentation par Varius et Virgile à Mécène.

[1367] Il n'est pas impossible qu'en accueillant ce fils d'affranchi *in amicorum numero* (*id.*, 62), Mécène ait conservé en mémoire l'exemple d'Epicure qui accueillait tout le monde dans son Jardin (y compris des esclaves, des femmes et des courtisanes). Pour le philosophe, comme pour Mécène (cf. v. 7-17), ce qui fait la valeur d'un individu, c'est son intégrité morale non son statut social.

[1368] Suétone, *Vit. Hor.*, 16. Cela témoigne d'une amitié durable et authentique. C'est sans doute pour cela que, très vite, la relation entre les deux hommes a été perçue comme la relation idéale entre un poète et son patron.

[1369] Un scholiaste du III[e] siècle de n. è. s'étonnait déjà qu'Horace, dans la première *Epode*, ait pu qualifier Mécène d'*amicus* alors qu'il n'était que son client : *Non uidetur uerecundiae Horati conuenire, ut amicum se Maecenatis dicat, cum clientem debeat dicere* (Porphyrion, *ad Hor. Ep.*, I, 1).

cache pas ses origines humbles[1370]). Plus généralement, on notera l'usage d'un vocabulaire qui, parfois, relève des liens de clientèle. Qu'est-ce qu'un *patronus*, si ce n'est un protecteur, un tuteur, un homme clément et bienveillant à l'égard de son protégé ? On remarquera qu'Horace accole une fois le terme *praesidium* à celui de Mécène : *Maecenas atauis edite regibus, / o et praesidium et dulce decus meum*[1371]. La périphrase ouvre le recueil et lui donne une importance particulière : le poète, dès ses premiers vers, se met sous la protection de l'illustre Mécène. Le terme est riche en résonances : il évoque la garde, l'escorte, mais aussi le lieu défendu par une garnison. Il est, ici, évident que Mécène veille sur Horace et le protège. On a pu noter que le terme *praesidium* convient parfaitement aux relations de clientèle et rappelle les obligations et échanges de services[1372]. Dans le cas des rapports entre amis, on parlera plus volontiers de l'*ops* (l'assistance) : […] *praesidium clientibus atque opem amicis et prope cunctis ciuibus lucem ingeni et consili sui porrigentem atque tendentem*[1373]. La distinction opérée par Cicéron est révélatrice. Il faut en déduire que *praesidium* traduit une dépendance plus marquée. Les conclusions que l'on peut tirer de l'utilisation du terme par Horace souffre du fait que *praesidium* n'a qu'une seule occurrence chez lui. Cependant, le mot n'étant pas neutre, il mérite toute notre attention (d'autant qu'il se trouve en début de recueil).

Ailleurs, c'est le terme *columen* qui remplace *praesidium* : […] *Maecenas, mearum / grande decus columenque rerum*[1374], ou celui de *tutela*[1375]. Le poète bénéficie donc du soutien et du prestige de Mécène. Dans un autre poème, Horace utilise le verbe *uocare*, traditionnel dans les rapports de patron à client : […] *ego quem uocas, / dilecte Maecenas*[1376].

Tout cela est bien peu, mais si l'on quitte la question sémantique, d'autres indices montrent l'ambiguïté des rapports entre Horace et Mécène. L'*Ode*, I, 20, est intéressante. Il s'agit d'une *uocatio ad cenam*. Horace se plaît à y mettre en exergue la différence de statut entre lui et son protecteur et, par conséquent, la supériorité de ce dernier. Le poète souligne (au début et à la fin du poème) le contraste entre sa pauvreté (toute relative) et la richesse de Mécène, ce même Mécène qui, au centre de la composition, est célébré pour avoir déchaîné les applaudissements de la foule au théâtre. Le poète ne sera en mesure d'offrir à son prestigieux invité que de modestes vins dans sa petite propriété, mais cette réception humble destinée à commémorer un événement marquant de la vie de Mécène est la

[1370] Horace aime à souligner qu'il est le fils d'un affranchi, cf. la *Satire*, I, 6 (à trois reprises : v. 6, 45 et 46) et l'*Epître*, I, 20 (v. 20). Loin d'en rougir, il clame sa fierté d'être ce qu'il est et d'avoir eu le père qui fut le sien (*id.*, *Serm.*, I, 6, 89 sq.).

[1371] « Mécène, issu d'aïeux royaux, ô toi mon appui, toi ma douce gloire », *id.*, *Carm.*, I, 1, 1-2.

[1372] E. Deniaux, 1993, p. 192.

[1373] « […] offrir, la main tendue, sa protection à ses clients, son appui à ses amis, à tous les citoyens le secours de son génie et de ses lumières », Cicéron, *De or.*, I, 184.

[1374] « […] Mécène, parure et support illustres de ma fortune », Horace, *Carm.*, II, 17, 3-4.

[1375] *Id.*, *Epist.*, I, 1, 103.

[1376] « […] moi que tu convies, Mécène chéri », *id.*, *Carm.*, II, 20, 6-7.

marque de son attachement à son bienfaiteur. La référence aux vins sabins est une allusion au don par Mécène d'un domaine en Sabine et souligne la gratitude d'Horace à l'égard de son protecteur[1377].

Il faut aussi noter les quelques allusions d'Horace aux *recitationes* et remarquer, en particulier, qu'il affirme ne s'y être produit que sous la contrainte (*coactus*)[1378]. Il faut entendre par là que Mécène envisageait ces récitations comme une forme d'*officia* et qu'il était fort difficile pour un client de s'y dérober[1379].

L'*Epître*, I, 7, souvent commentée, est aussi, bien sûr, d'un grand intérêt[1380]. Le contexte est bien connu : Horace, qui ne devait se rendre à la campagne pour des questions de santé que quelques jours, tarde à rentrer à Rome, provoquant l'impatience de Mécène[1381]. Ce dernier est qualifié en début de poème de « doux ami » (*dulcis amice*[1382]). Pourtant, le poète réclame le droit de rester éloigné de la capitale afin de se rétablir. Il déclare sans ambages qu'il n'a pas abandonné son indépendance en échange des dons de son bienfaiteur et qu'il est prêt à tout rendre pour recouvrer son entière liberté : *Nec somnum plebis laudo satur altilium nec / otia diuitiis Arabum liberrima muto*[1383]. Dans les vers qui suivent, Horace présente avec on ne peut plus de clarté sa situation à l'égard de Mécène : *Saepe uerecundum laudasti rexque paterque / audisti coram nec uerbo parcius absens ; / inspice si possum donata reponere laetus*[1384]. Le ton est on ne peut plus grave. Pour la première fois, on voit Horace qualifier Mécène de *rex* et de *pater*, ce qui était bien la règle pour le client face à son patron[1385]. Dans une pièce qui n'a rien d'une fantaisie, qui bannit toute ironie, Horace, pourtant soucieux de l'image

---

[1377] Fr. Cairns, 1992, p. 86-87. Cf., également, p. 100-101 et 104. Sur les invitations à dîner, que l'on trouve chez Horace comme chez Tibulle, R. O. A. M. Lyne (1995, p. 106-107) a précisé, s'appuyant sur le *Pro Murena* de Cicéron, que ce n'était pas n'importe quel client qui pouvait inviter son patron à dîner. De telles invitations disaient quelque chose du statut social du client, et publier ces invitations revenait à donner une publicité à la nature de cette relation.

[1378] Horace, *Serm.*, I, 4, 73.

[1379] B. Delignon, 2006, p. 167-168.

[1380] On pourra se référer à J. Van Ooteghem, 1946 ; K. Meister, 1950, p. 20-24 ; A. Noirfalise, 1950b, p. 298-301 ; E. Fraenkel, 1957, p. 327-339 ; R. S. Kilpatrick, 1973 ; W. Desch, 1981, p. 41-43 ; E. Lefèvre, 1981, p. 2020 sq. ; B. K. Gold, 1987, p. 127-130 ; L. F. Pizzolato, 1989, p. 159-168 ; D. L. Thurmond, 1998.

[1381] On rappellera que les clients avaient l'obligation de paraître régulièrement devant leurs patrons ou de les accompagner dans leurs activités. Dès lors, le mécontentement de Mécène était légitime.

[1382] Horace, *Epist.*, I, 7, 12.

[1383] « Je ne suis pas de ceux qui vantent, rassasiés de volailles grasses, le sommeil de la plèbe, je ne suis pas homme à échanger pour les richesses de l'Arabie la pleine indépendance de mes loisirs », *id.*, 35-36.

[1384] « Souvent tu as loué ma réserve, tu m'as entendu te donner en face les noms de roi et de père, et mes propos ne sont pas plus avares quand tu n'es pas là : vérifie si je peux renoncer à tes dons d'un cœur content », *id.*, 37-39.

[1385] Cf. A. von Premerstein, art. « Cliens », *RE* 4 (1), col. 53, l. 61-64. Cf., également, Juvénal, *Sat.*, 1, 5, 137 et 161. Horace utilise aussi encore ce terme, sans référence particulière à sa situation, dans *Epist.*, I, 17, 43.

qu'il laissera à la postérité[1386], apparaît tel un client (alors que l'on répugne d'ordinaire à se présenter ou à être présenté ainsi[1387]), un client qui jamais ne démérita et prêt à renoncer à tous les bienfaits reçus pour le bien qui lui est le plus cher, sa liberté. Le v. 24 tend à confirmer la relation de client à patron qui existait entre les deux hommes : *Dignum praestabo me etiam pro laude merentis*[1388]. Et d'achever son épître sur une histoire qui, précisément, met en scène un client face à son riche patron et qui doit servir de morale à son propos : Voltéius Ména, un crieur public (*praeco*, v. 56) pauvre mais satisfait de son sort (cf. v. 56-59) est invité à dîner chez L. Marcius Philippus, consul en 91, à la suite d'un caprice de ce dernier. Compagnon plaisant, son protecteur fait de lui un petit propriétaire rural. La suite mérite d'être citée dans son entier : *Ne te longis ambagibus ultra / quam satis est morer, ex nitido fit rusticus atque / sulcos et uineta crepat mera, praeparat ulmos, / inmoritur studiis et amore senescit habendi. / Verum ubi oues furto, morbo periere capellae, / spem mentita seges, bos est enectus arando, / offensus damnis media de nocte caballum / arripit iratusque Philippi tendit ad aedis. / Quem simul aspexit scabrum intonsumque Philippus : / 'Durus' ait, 'Voltei, nimis attentusque uideris / esse mihi. – Pol, me miserum, patrone, uocares, / si uelles' inquit 'uerum mihi ponere nomen. / Quod te per Genium dextramque deosque Penatis / obsecro et obtestor, uitae me redde priori'. / Qui semel aspexit quantum dimissa petitis / praestent, mature redeat repetatque relicta. / Metiri se quemque suo modulo ac pede uerum est*[1389]. Horace établit un parallèle évident entre sa condition et celle de Voltéius Ména. Comme le malheureux homme, le poète envisage, afin de rompre le lien qu'il a contracté avec son patron, de rendre son *beneficium*, le domaine de Sabine. C'est en client d'un Grand de Rome qu'Horace s'exprime ici.

[1386] R. McNeill (2001) a axé son travail sur la représentation qu'Horace voulait donner de lui-même dans son œuvre (l'auteur suggère que le poète n'était pas un simple client. Il a relevé la complexité de cette relation et conclut que si Horace ne pouvait être confondu avec la foule des dépendants, il ne pouvait non plus être vu comme le confident de Mécène, son inséparable comparse).

[1387] Sur le fait de trouver rarement un nom accolé au mot client, cf. E. Deniaux, 2006, p. 403.

[1388] « Je me montrerai digne de tes bienfaits en proportion aussi du mérite de mon bienfaiteur », Horace, *Epist.*, I, 7, 24. Pour un commentaire de ce vers, cf. D. L. Thurmond, 1998, p. 843-845.

[1389] « Bref, car je passe, pour ne pas te retenir trop longtemps, sur le détail des circonstances, de pimpant citadin il devient campagnard, il n'a plus à la bouche que sillons et que vignes, il façonne ses ormeaux, il se tue en soins attentifs, la passion d'acquérir le vieillit. Mais, quand il voit que le vol lui a pris ses brebis et la maladie ses chèvres, que la moisson lui a donné des espérances menteuses, que son bœuf s'est tué à labourer, exaspéré de ses pertes, il se lève au milieu de la nuit, enfourche son cheval et court, furieux, chez Philippe. Celui-ci, le voyant malpropre et hirsute : 'Voltéius, lui dit-il, tu m'as l'air trop dur pour toi-même et trop intéressé. – Par Pollux, patron, tu m'appellerais malheureux si tu voulais me donner le nom qui me convient. Aussi, par ton Génie, par ta main droite, par tes dieux Pénates, je t'en prie, je t'en supplie, rends-moi à ma première existence'. Une fois qu'on a reconnu à quel point les objets délaissés valaient mieux que ceux qu'on a cherchés, il faut se hâter d'y revenir et de retourner vers ce qu'on a quitté. Se mesurer à son aune, à son pied, voilà le vrai », Horace, *Epist.*, I, 7, 82-98.

Que conclure de tout cela ? Les faits paraissent, à première vue, contradictoires. Selon nous, Horace était à la fois le client et l'ami de Mécène. Le client parce que le poète avait besoin à la fois du prestige, du soutien et du réseau de Mécène pour sa carrière littéraire[1390]. Son statut social (même si culturellement Horace appartenait au même monde que Mécène) faisait qu'il ne pouvait être l'égal des plus grands (il restait dans la sphère publique le fils d'un affranchi) et avait besoin de l'aura d'une personnalité de premier plan pour lancer sa carrière. Mais Horace était aussi l'ami de Mécène, celui qui faisait partie de son singulier cénacle où les questions de statut s'effaçaient[1391]. D'où la permanente ambiguïté de son propos[1392]. Il savait dépendre de son protecteur tout en ayant gagné une amitié sincère et indéfectible. La rencontre des deux hommes n'allait pas de soi. Horace n'était pas le fils d'une de ces grandes familles destinées à fréquenter l'ami d'Octavien. Il fut présenté à Mécène par Virgile et Varius qui le patronnèrent pour l'occasion. Neuf mois de réflexion furent nécessaires avant que l'Arétin ne l'accueille réellement. Ambivalence d'une situation : Mécène attendait d'Horace plus que ce qu'il pouvait exiger d'un simple client, alors que ce dernier attendait aussi que son « ami-patron » lui offre le soutien indispensable à ses ambitions poétiques. Et il semble que les deux âmes se soient effectivement trouvées et qu'il n'y ait pas eu là affabulation de la part d'Horace[1393]. Mécène confirme la force de cet attachement : *Ni te uisceribus meis, Horati, / plus iam diligo, tu tuum sodalem / nimio uideas strigosiorem*[1394]. *Iam* paraît indiquer la précocité de cet attachement. Cependant, il est difficile, à la lecture de l'*Epître*, I, 7, de ne pas admettre la persistance des rapports de clientèle entre les deux hommes. Aucune cérémonie ne venait officialiser le statut de client (pas plus que des lois ne venaient régenter les liens entre client et patron : tout au plus existait-il des règles, ou plus exactement des attentes, tacites, qui variaient en fonction du statut de chacun). Un flou existait, d'autant que la frontière entre le statut de client et celui d'ami pouvait être perméable. Par ailleurs, une lettre de Mécène à Auguste (difficilement datable, mais le sujet paraît la placer soit à la fin de la vie de l'Arétin soit à la fin des années 30, lorsque ce dernier fut touché par une grave maladie qui fit craindre pour sa

---

[1390] N. Rouland, dans une brève analyse, avait aussi conclu à un lien clientélaire entre Horace et Mécène (cf. N. Rouland, 1979, p. 623-626). Sur la relation entre Horace et Mécène, cf., également, A. Noirfalise, 1950b ; K. Meister, 1950 ; C. Schlegel, 2000, p. 108 sq. ; B. Delignon, 2006, p. 98-107.

[1391] Mécène souhaita sans doute sincèrement être l'ami des poètes qui intégrèrent son cercle épicurien. Mais il existait un hiatus entre l'idéalisation philosophique de l'amitié (bien que les épicuriens aient été parmi les plus prosaïques sur ce point et qu'ils reconnaissaient que l'amitié est en partie intéressée, cf. Epicure, *Sent. Vat.*, 34 et 39) et la réalité sociale romaine. De toute manière, son projet légitimait la prétention d'Horace à être son ami.

[1392] L'existence du cercle épicurien venait compliquer un statut par lui-même déjà ambigu : quel que soit le patron, il faut se garder de tracer des frontières trop marquées entre *cliens* et *amicus*, là où le flou était de rigueur (voire entretenu). D'autant que les choses n'étaient pas statiques.

[1393] L'attachement que décrit Horace dans l'*Ode*, II, 17, va très au-delà du lien susceptible d'exister entre un client et son patron.

[1394] « Si je ne t'aime déjà plus que mes entrailles, mon cher Horace, je consens à ce que l'on voie ton ami plus efflanqué qu'un mulet », Suétone, *Vit. Hor.*, 4.

vie) montre toute l'ambiguïté de sa relation au poète : *Horati Flacci ut mei esto memor*[1395]. Tout en confiant le poète aux soins d'Octavien, il confond sa personne avec celui qui fut son protégé. En écho à l'épigramme et à la recommandation de Mécène, Suétone, dans sa *Vie d'Horace*, insiste sur l'amitié qui liait l'Arétin et le poète[1396]. En revanche, lorsque Martial et Juvénal évoquent Horace (ainsi que Virgile et Varius), c'est en fonction des préoccupations qui étaient les leurs, à savoir les relations de client à patron. Ils étaient conscients des liens privilégiés de chacun des poètes avec Mécène, mais il est naturel qu'ils ne mentionnent pas le cercle à vocation philosophique, conception trop originale pour espérer être reproduite à leur époque. L'ambiguïté provient par conséquent, selon nous, de la superposition de deux niveaux de lectures : Horace réagissait à la fois en client et en « ami épicurien ». En fonction des poèmes, il mettait en exergue l'une ou l'autre des deux dimensions. Mais il n'apparaît pas que celles-ci s'excluaient[1397]. Nous ne croyons même pas qu'Horace ait caché son statut de client. L'évocation, à plusieurs reprises, dans sa poésie du don d'un domaine (expression du devoir patronal d'assistance économique), la publication de l'*Epître*, I, 7, l'utilisation de termes relevant du clientélisme, montrent que le poète ne cherchait pas à masquer sa situation (même s'il le fait par le biais d'analogies ou de circonlocutions). Aussi, quand il se présente comme l'*amicus* de Mécène, ce n'est pas pour induire en erreur le lecteur, mais parce qu'il s'en sent la légitimité.

2- Les poètes augustéens et leurs protecteurs

2. 1- Des situations qui varient en fonction des individus

Il est, bien sûr, difficile de généraliser la situation des poètes à la seule lecture d'Horace, d'autant qu'on le voit, sa relation à Mécène était fortement liée à la personnalité singulière de celui-ci. On peut, néanmoins, supposer que Varius et Virgile connurent une situation similaire. Il serait plus aventureux d'affirmer la même chose pour Properce. Celui-ci ne faisait pas partie du noyau épicurien des débuts. Il ne mentionne Mécène que dans deux élégies (II, 1, et III, 9) et les allusions n'aident guère à se faire une idée précise de ses rapports avec lui. Un vers sibyllin (*Maecenas, nostrae spes*

[1395] « Souviens-toi d'Horace comme de moi-même », *id.* E. Deniaux note que Suétone, évoquant cette recommandation, dit *elogio* et non *recommendatio* (*sed multo magis extremis iudiciis tali ad Augustum elogio*, « mais une meilleure preuve encore, c'est cette dernière recommandation de Mécène à Auguste »). L'*elogium* étant la clause d'un testament, Suétone laisse entendre que la demande fut faite à la fin de la vie de l'Arétin (ou du moins en une occasion où il se sentit proche de mourir), comme s'il s'agissait de transmettre de main à la main un protégé. On voit d'ailleurs dans les sources qu'une recommandation pouvait être associée à un testament (cf. Aulu-Gelle, *N. A.*, II, 13, 5 ; sur cette question, cf. E. Deniaux, 1993, p. 37-38). Cela confirmerait l'idée qu'Horace était bien le client de Mécène et que s'il côtoya Auguste, ce fut parce que Mécène était lui-même un intime d'Auguste.

[1396] Suétone, *Vit. Hor.*, 3.

inuidiosa iuuentae[1398]) pourrait être, selon nous, une allusion au rôle de patron que joua l'Arétin auprès de Properce qui faisait encore ses premières armes dans la carrière littéraire. Peut-être connut-il un précédent protecteur en la personne de Tullus (le plus souvent, on reconnaît en lui le neveu du consul L. Volcacius Tullus[1399]), régulièrement évoqué dans le *Monobiblos*, en particulier dans les poèmes qui ouvrent et terminent le recueil. Malheureusement, Properce est beaucoup plus avare de confidence que son collègue Horace. Il parle néanmoins de leur vieille amitié (*pro nostra semper amicitia*[1400]) et de la volonté qu'avait eue Tullus de le voir intégrer sa *cohors* alors qu'il partait pour l'Orient[1401]. Fr. Cairns suggère que les *Propertii* étaient depuis longtemps dans la clientèle des *Volcacii*. Ce sont eux qui se cacheraient derrière l'un des vers de l'*Elégie*, III, 24 (v. 9) : « Les amis de mon père étaient impuissants » (entendons : à détourner Properce de Cynhtie), et l'amitié qui lie le poète au jeune Tullus est de toute évidence ancienne. C'est donc tout logiquement que les *Propertii* auraient choisi le même bord politique que leurs prestigieux voisins au début des guerres civiles (ce que tendraient à confimer les *Elégies*, I, 21 et 22). Le chercheur s'est attaché à montrer les liens entre les *Volcacii* et les *Propertii* ainsi que ceux qui existaient entre l'étrusque Pérouse (fief des *Volcacii*) et l'ombrienne Assise (d'où le poète était originaire)[1402]. La propre mère de Properce pourrait avoir été apparentée aux *Volcacii*[1403]. Il est par conséquent naturel, si ces conjectures sont exactes, que le jeune poète se soit tourné au début de sa carrière vers cette *gens*. On n'entend plus parler de l'oncle de Tullus après son retour d'Asie. Peut-être est-il mort peu après. Quant à son neveu, il fut visiblement retenu dans la lointaine province par les plaisirs de l'Orient. Son éloignement et, peut-être, son absence d'ambition, mirent fin à l'ascension des *Volcacii Tulli*[1404]. C'est sans doute pourquoi Properce chercha en Mécène un nouveau protecteur. On notera les origines étrusques des *Volcacii*. Peut-être un membre de la *gens* lui servit-il de caution et fit-il jouer la solidarité géographique. A la lumière de ces quelques considérations, il faut bien admettre que, dans le cas de Properce, les liens d'amitié, au moins avec les *Volcacii*, suffiraient à expliquer la protection dont il bénéficia. Il faut, par conséquent, se résoudre à demeurer dans l'incertitude.

[1397] Sur l'idée que *clientela* et *amicitia* ne sont pas incompatibles, cf. R. P. Saller, 1982, p. 12 et D. Konstan, 1995, p. 330 et 341 notamment.

[1398] « Mécène, toi, l'espoir et l'orgueil de notre jeunesse », Properce, II, 1, 73. Selon Fr. Cairns (2006, p. 264-265 et 268-269), dans les derniers vers de ce poème, Properce se présente comme le client de Mécène. En outre, la dernière phrase de l'*Elégie*, III, 9 (*in partis ipse fuisse tuas*), signifierait que le poète faisait partie de sa *clientela*.

[1399] Il fut consul en 33, en même temps qu'Octavien.

[1400] Properce, I, 22, 2.

[1401] *Id.*, 6. Cf., également, J.-P. Boucher, 1977, p. 57 (Properce et Tullus furent peut-être des amis d'enfance).

[1402] Sur l'implantation des *Volcacii* dans les environs d'Assise, cf., également, J.-P. Boucher, 1977, p. 57.

[1403] Fr. Cairns, 2006, p. 49 sq. La démonstration repose sur beaucoup d'incertitudes et d'hypothèses, mais l'argumentation, comme toujours avec Fr. Cairns, est serrée.

[1404] *Id.*, p. 24-25.

De son côté, Pollion suivait avec attention le travail du jeune Virgile[1405]. C'est vraisemblablement lui qui entraîna le poète mantouan vers la poésie champêtre : *accipe iussis / carmina coepta tuis*[1406]. Ces seuls vers ne permettent de tirer aucune conclusion sur la nature et la qualité de leur relation. On peut seulement ajouter que Virgile dînait régulièrement chez Pollion et reçut de lui un esclave (on a pensé qu'il s'agissait de l'Alexis de la deuxième *Bucolique*)[1407].

Reste le cas des poètes entourant Messalla. Tibulle ne nous dit rien de décisif[1408]. On a simplement l'impression à le lire que c'est contraint qu'il suivit l'aristocrate durant ses expéditions militaires en Orient et en Gaule (*Nunc ad bella trahor*[1409]). Suétone indique qu'il fut le *contubernalis* de Messalla en Aquitaine[1410]. La relation entre les deux hommes ne paraît pas égalitaire et le poète ne cesse de répéter qu'il n'est pas fait pour le métier des armes mais pour chanter l'amour (et la belle Délia). Le fait que Messalla est mentionné dans les poèmes ouvrant chacun des deux livres de Tibulle irait aussi dans le sens d'un patronage littéraire[1411]. Le poète en fait son inspirateur, celui qui favorise ses efforts (*aspirare*)[1412]. La *Vita Tibulli* apporte une précision : [*Tibullus*] *ante alios Corvinum Messalam oratorem dilexit*[1413]. Témoignage d'une affection réelle, mais on remarquera que l'auteur a préféré utiliser *diligere* à *amare*. Peut-être pour montrer, bien qu'il faille être prudent sur ce point, qu'il s'agissait d'une estime, d'une distinction, plus que d'une affection véritable. Toujours, une certaine distance paraît respectée : quand Tibulle envisage d'accueillir dans sa demeure son protecteur, Délia est chargée de cueillir, en son honneur, des fruits savoureux sur des arbres de choix (l'invité est de marque !), *et, tantum uenerata uirum, hunc sedula curet, / huic paret atque epulas ipsa ministra gerat*[1414].

Peu d'indices peuvent être tirés de l'auteur anonyme du *Panégyrique de Messalla*. Il semble qu'il ait perdu, à la suite d'un malheur pour nous inconnu, ses terres et sa belle demeure. On croit comprendre à le lire que Messalla serait alors venu à son secours. En échange, le poète lui verse un double tribut : celui des Piérides mais aussi celui de sa loyauté indéfectible. Partout, il chantera et

---

[1405] Virgile, *Buc.*, III, 84-85.

[1406] « Accepte ces vers entrepris à ton instigation », *id.*, VIII, 11-12.

[1407] Servius, *ad Verg. Buc.*, II, 1 ; Apulée, *Apol.*, 10. Martial (VIII, 55, 7-20) donne une autre version de l'anecdote : Alexis fut donné à Virgile par Mécène.

[1408] A. Sauvage (1969, p. 887) fait de lui un client (d'élite, certes) et parle d'une amitié intéressée.

[1409] « Aujourd'hui, on me traîne à la guerre », Tibulle, *El.*, I, 10, 13. Tibulle se lamente régulièrement à ce sujet.

[1410] Suétone, *Vit. Tibul.*, 3.

[1411] Tibulle, *El.*, I, 1, 53 et II, 1, 31 et 33.

[1412] *Id.*, 35.

[1413] « Tibulle aimait plus que tout autre l'orateur Messalla Corvinus » (T. P.), Suétone, *Vit. Tibul.*, l. 2-3.

[1414] « Et pleine de respect pour un si grand personnage, elle serait avec lui aux petits soins, elle lui apporterait et lui servirait elle-même les mets préparés de ses mains », Tibulle, *El.*, I, 5, 33-34. On notera l'emploi du conditionnel : la venue de Messalla est souhaitée, elle est loin d'être certaine.

suivra son puissant protecteur[1415]. Son *Panégyrique*, en tout cas, rappelle un genre poétique qui remonte à l'époque républicaine : Ennius, par exemple, accompagna M. Fulvius Nobilior dans ses campagnes militaires et célébra celles-ci dans ses poèmes (l'*Ambracia* ou les *Annales*)[1416]. En revanche, il est probable que Sulpicia n'ait pas été, à proprement parler, cliente de Messalla. Nous ne disposons, en fait, pratiquement d'aucune information sur elle. L'hypothèse a été émise (et est souvent reprise) qu'elle était la fille de Servius Sulpicius Rufus, célèbre juriste et consul en 51, et la nièce ainsi que, peut-être, la pupille de Messalla[1417]. En effet, un vers des poèmes de Sulpicia laisse entendre que celle-ci était la fille de Servius et que son rang social était élevé[1418]. Elle se plaint, par ailleurs, de Messalla, qu'elle présente comme son parent (*propinquus*), car il ne permet pas qu'elle en fasse à sa guise avec son amant et préfère l'envoyer dans une ennuyeuse campagne[1419]. Quant à Lygdamus, il s'agit d'un pseudonyme et, malgré bien des efforts pour retrouver son identité (on a parfois reconnu Ovide), le poète demeure voilé dans son mystère : nous ne savons rien de lui[1420].

Ovide fréquenta au moins un temps Messalla et les siens. Dès son enfance, en compagnie de son frère, le natif de Salmone fut envoyé par son père à Rome afin d'y parfaire son instruction[1421]. Sa rencontre avec Messalla date peut-être de cette époque. Une *Triste* adressée à l'un de ses fils, Messallinus, le laisse supposer : *Nam tuus est primis cultus mihi semper ab annis / – hoc certe noli dissimulare – pater ; / ingeniumque meum – potes hoc meminisse – probabat / plus etiam quam me iudice dignus eram ; / deque meis illo referebat uersibus ore / in quo pars magnae nobilitatis erat. / Non igitur tibi nunc quod me domus ista recepit, / sed prius auctori sunt data uerba tuo*[1422]. Dans les *Pontiques*, le poète en exil se rappelle à leur souvenir. On retrouve l'idée que Messalla fut à l'origine

---

[1415] *Pan. Mes.*, 181-211.

[1416] On rappellera aussi Archias qui chanta la guerre des Cimbres pour faire plaisir à C. Marius (Cicéron, *Arch.*, 19).

[1417] Servius Sulpicius Rufus mourut sur la route de Modène alors qu'il était envoyé par le Sénat comme délégué avec L. Calpurnius Piso et L. Marcius Philippus auprès d'Antoine. Cette mésaventure lui valut un éloge funèbre qui constitue le sujet de la IX[e] *Philippique* de Cicéron qui le présente comme un éminent défenseur de la République.

[1418] [Tibulle], *El.*, IV, 16, 4.

[1419] *Id.*, 4, 14. Sur Sulpicia, cf. H. Currie, 1983, p. 1753 et J. M. Fisher, 1983, p. 1929.

[1420] Sur Lygdamus et son identité, cf. L. Duret, 1983, p. 1462-1466 et J. M. Fisher, 1983, p. 1926-1928. La thèse selon laquelle Lygdamus serait le pseudonyme d'Ovide est aujourd'hui soutenue par D. Voisin, 2000, p. 150-158. Le plus souvent, on voit en lui un jeune poète amateur d'origine aristocratique (mais on a aussi cru reconnaître Tibulle, Messallinus ou un frère d'Ovide…). Son nom n'est, en tout cas, jamais cité par les Latins, ce qui tend à prouver que ses vers ne furent jamais tenus en grande estime.

[1421] Ovide, *Tr.*, IV, 10, 16.

[1422] « Car depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours vénéré ton père – tu ne peux assurément le cacher – ; il estimait mon talent – tu t'en souviens peut-être – plus haut même que je ne m'en jugeais digne. Et il donnait son avis sur mes vers d'un air où se révélait sa grande noblesse. Si donc ta maison m'accueillit, ce n'est pas toi aujourd'hui, mais ton père avant toi qui fut trompé », *id.*, 4, 27-34. Cf., également, *id.*, *Pont.*, II, 3, 73-74.

de la carrière littéraire d'Ovide : *Nec tuus est genitor nos infitiatus amicos, / hortator studii causaque faxque mei, / cui nos et lacrimas, supremum in funere munus, / et dedimus medio scripta canenda foro*[1423]. Un poème nous a paru tout particulièrement intéressant : la *Triste*, III, 4. Si Ovide n'utilise pas le terme de *cliens*, il paraît bien connaître les inconvénients qui accompagnent la fréquentation des Grands : *O mihi care quidem semper, sed tempore duro / cognite, res postquam procubuere meae, / usibus edocto si quicquam credis amico, / uiue tibi et longe nomina magna fuge !*[1424] On comprend que ces vers sont inspirés par la mésaventure d'Ovide et que l'amertume guide son calame. Deux allusions, néanmoins sont intéressantes. D'une part, l'idée selon laquelle la fréquentation des puissants est la seule qui, en soi, est utile (bien qu'elle ne soit pas sans risque) : *Nam quamquam soli possunt prodesse potentes, / Non prosit potius si quis obesse potest !*[1425] Il faut, d'une part, entendre que, par intérêt, Ovide a, autrefois, travaillé à se placer auprès de Grands afin de satisfaire ses ambitions (Ovide conseille à son interlocuteur de vivre sans envie, sans gloire, sous peine de connaître le sort d'Icare[1426]). D'autre part, le fait que la relation qu'il avait nouée avec ces Grands n'était pas égalitaire, sans quoi son dernier conseil n'aurait pas de sens : *amicitias et tibi iunge pares*[1427].

On constatera au moins, à partir de ces maigres informations qui, reconnaissons-le, n'apportent pas de réponse décisive à notre problématique, que la situation des poètes vis-à-vis de leurs protecteurs pouvait varier, celle de Sulpicia n'ayant guère à voir avec celle d'Horace qui, elle-même, différait de celle de l'auteur anonyme du *Panégyrique de Messalla*. Il est cependant vraisemblable, pour des raisons que nous verrons un peu plus bas, que seul un homme de premier plan dans la société romaine pouvait se passer d'un patronage littéraire. Ce fut le cas de Pollion. Encore n'était-il pas un poète « professionnel ».

2. 2- Quelques réflexions sur l'amitié et le clientélisme

Les poètes étaient-ils les amis ou les clients des puissants ? Pour ce que l'on peut entrapercevoir dans nos sources, nous serions tenté de voir le plus souvent en eux des *clientes*. Il faut néanmoins admettre la part d'incertitude que comporte cette conviction. On l'a dit, le terme *amicus* revient

[1423] « Ton père [celui de Messallinus] n'a pas désavoué mon amitié, lui qui fut à l'origine de ma carrière littéraire, m'y a encouragé et éclairé, à qui j'ai offert mes larmes en suprême offrande à ses funérailles et un poème qui fut récité sur le Forum », *id.*, I, 7, 27-30.

[1424] « O toi [le destinataire de ces vers est inconnu] qui certes me fus toujours cher, mais que l'adversité m'a fait connaître après ma ruine, si tu en crois un ami instruit par l'expérience, vis pour toi et fuis loin des grands noms ! », *id.*, *Tr.*, III, 4, 1-4.

[1425] « Quoique les grands seuls puissent être utiles, mieux vaut que ne le soit jamais celui qui peut nuire un jour ! », *id.*, 7-8.

[1426] *Id.*, 21-22 et 43.

souvent dans les écrits, chez Horace comme chez les autres poètes. La recherche récente a beaucoup glosé sur les deux termes. D. Konstan, après bien d'autres, a souligné avec raison que le concept d'*amicitia* ne recouvre pas, en tout temps (et dans toutes les cultures), les mêmes choses, et qu'il se distingue en particulier de l'amitié moderne (dont l'un des principaux critères est le désintéressement) par sa dimension instrumentale[1428]. Il suffit de relire le *Commentariolum petitionis* pour se convaincre qu'amitié et intérêt ne sont pas antinomiques à Rome. Comme la *clientela*, l'*amicitia* suppose des *officia*[1429]. Il faut toutefois se garder de la défaire des sentiments qui l'accompagnent en bien des cas[1430] et ne pas oublier que son usage a pu être étendu à d'autres situations afin de voiler certaines réalités déplaisantes ou par pure courtoisie[1431]. Ce fut le cas lors d'alliances purement politiques[1432]. Ce le fut aussi dans le cadre des relations clientélistes. On ne peut nier un usage très pragmatique et une application extensive du terme[1433]. De fait, l'étude de la question est rendue difficile par la polysémie du terme *amicitia* qui rend le statut d'*amicus* ambigu : l'*amicitia*, en dépit de son étymologie, ne désigne pas toujours une affection particulière pour quelqu'un. Inversement, le clientélisme n'interdit pas les sentiments et recouvre, lui aussi, des situations fort diverses. Par conséquent, il nous semble que la grande différence entre l'*amicitia* et la *clientela* est moins dans l'existence d'un contenu émotionnel que dans le type de relation entretenue, le degré d'inégalité que l'une et l'autre supposent[1434]. Le statut des deux personnes est ici fondamental, les critères sociaux et culturels étant

---

[1427] « Et fais-toi des amis parmi tes égaux », *id.*, 44. Contre l'idée qu'Ovide a été le client de Messalla, cf. F. Millar, 1993, p. 7 et 9.

[1428] D. Konstan, 1997, p. 14-18 en particulier (même si l'auteur a tendance, à contre-courant de la plupart des travaux, à revaloriser la dimension sentimentale de l'amitié). Cf., également, N. Rouland, 1979, p. 456-458, et A. Suspène, 2004b, p. 11-12 et 358-359.

[1429] Cf., également, les considérations de R. P. Saller (1982, p. 14) sur *amicitia* et *utilitas*. A. Suspène a souligné dans sa thèse soutenue en 2004 combien, dans le cas du Prince, l'amitié pouvait être contraignante. L'*amicitia principis* conserve néanmoins, pensons-nous, ses spécificités. Le Prince n'était pas un aristocrate comme les autres. L'historien précise par ailleurs qu'il serait nécessaire de distinguer les situations selon les empereurs.

[1430] P. A Brunt (1965, p. 352-355) insiste sur la pertinence et la réalité pratique de l'amitié telle qu'elle est décrite par Cicéron dans son *Laelius*.

[1431] La frontière entre *amicitia* et *clientela* est, pour le moins, floue. R. P. Saller (1982, p. 11-12) a présenté l'amitié comme un patronage voilé et insiste sur le statut très incertain de ceux qu'il appelle les *amici inferiores*. L'auteur s'appuie, notamment, sur Sénèque, *De ben.*, VI, 33, 3 sq. L'idée est reprise dans un article de 1989 et dans P. Garnsey et R. P. Saller, 1987, p. 242-244. L'ambiguïté témoigne au moins d'un flou volontairement entretenu (qui n'interdisait pas les évolutions).

[1432] C'est ainsi qu'Antoine et Octavien sont qualifiés d'*auersi amici* par Horace dans la *Satire*, I, 5 (v. 29).

[1433] Sur ce point, cf. P. A. Brunt, 1965, p. 360 et 381. Cf., également, D. Konstan, 1997, p. 122-124.

[1434] Cf., sur ce point, J. Hellegouarc'h, 1963, p. 41 sq. B. K. Gold (1987, p. 1) précise avec justesse que le patronage suppose une inégalité entre les parties contractantes. Cf., également, R. P. Saller, 1982, p. 15 (selon lui, les deux autres caractéristiques du clientélisme sont l'inscription dans la durée et l'échange de services) ; M. I. Finley, 1985, p. 72 ; E. Deniaux et P. Schmitt-Pantel, 1987-1989, p. 148 sq. Il faut admettre que l'*amicitia*

prédominants. Il est possible que ce soit cette inégalité que l'on tente de voiler par la généralisation du terme *amicus*[1435].

Ce sentiment de forte inégalité, nous l'avons perçu très régulièrement dans nos sources. C'est pourquoi les poètes, dans leur majorité, durent être des clients. Arguer qu'ils étaient (ou devinrent) chevaliers pour refuser cette hypothèse n'est pas suffisant. Même si Horace et Mécène, pour ne prendre que cet exemple, furent tous deux membres de l'ordre équestre, leur *dignitas* ainsi que leur puissance, à la fois économique et sociale, étaient sans commune mesure. En outre, l'un était devenu chevalier (et ne pouvait taire ses origines obscures) alors que l'autre l'était depuis des générations (il possédait en outre une ascendance des plus prestigieuses). A Rome, on était issu d'un clan et on portait avec soi toute son histoire. L'héritage comptait tout autant que le titre. Les poètes ne purent se passer, sauf exception, d'un patron au prestige reconnu par tous pour mener carrière. Ils furent naturellement (leur niveau culturel, parfois le titre d'*eques*, une certaine affection, les y incitaient) tentés de s'assimiler aux *amici* de leurs protecteurs qui, non sans courtoisie, ne leur refusaient pas ce titre. Dans le cas des poètes protégés par Mécène, l'atmosphère épicurienne venait encore complexifier la donne.

Malgré les incertitudes donc, retenons l'hypothèse *a priori* la plus défavorable à l'indépendance des poètes, à savoir qu'ils furent des clients, et posons-nous la question : ce statut leur fut-il préjudiciable ? Il faut se garder d'assimiler le clientélisme à un asservissement[1436]. Même s'il s'agit d'un statut incertain, même si ce type de relation est fondé sur des devoirs et des attentes tacites, on peut s'accorder sur trois caractéristiques fondamentales[1437] : la relation personnelle, la relation de réciprocité, la relation de dépendance. Relation personnelle, car le clientélisme implique une relation entre deux personnes, un lien privilégié, qui rend difficile les généralisations sur la situation de tel ou

---

pouvait elle aussi intégrer une forme d'inégalité (à plus forte raison lorsqu'il s'agissait de l'amitié du Prince : la « rupture d'amitié » pouvait venir le rappeler brutalement, cf. A. Suspène, 2004b, p. 432 sq. ; cf. aussi Cl. Eilers, 2002, p. 8-9 et 12-15, qui souligne que l'inégalité entre deux personnes ne suffit pas à définir leur relation) et, par conséquent, reconnaître qu'il existe toujours, dans un certain nombre de cas, un flou entre les statuts de client et d'ami. C'est sans doute sur ce flou que d'aucuns purent jouer. On ne peut donc que se contenter de probabilités (plus ou moins fortes) lorsque l'on qualifie tel ou tel de client ou d'ami. La circonspection est de rigueur.

[1435] Recourir à ce dernier terme dans un texte, même à usage privé, est donc significatif et correspond à des intentions précises. En tout cas, ainsi que le note R. P. Saller (1982, p. 7), il ne faut surtout pas imaginer qu'il n'y a pas patronage parce que les mots *patronus* et *cliens* ne sont pas employés.

[1436] Cela ressort très bien de l'analyse de P. A. Brunt, 1988, p. 382-442, notamment p. 411-415. Le lien existait parce qu'il y avait une convergence d'intérêts entre les deux pôles du binôme. Cf. aussi *Dig*., 49.15.7.1.

[1437] Nous suivons ici le propos de J.-F. Médard (1976, p. 105-114) qui donne une définition intemporelle du clientélisme (proche de celle de R. P. Saller, 1982, p. 1 ; cf. aussi *id.*, 1989). Sur la difficulté à définir les obligations liées au clientélisme qui relève moins du droit que du *mos*, cf. M. A. Levi, 1994. Cf., également, Wallace-Hadrill, 1989, p. 9. *Contra*, Cl. Eilers (2002, p. 5-18) pour qui le patronage est quelque chose de très formel. On ne peut donc se contenter des définitions le plus souvent admises qui s'appliquent à un nombre de cas trop grand.

tel client face à son patron[1438]. La relation de réciprocité implique qu'il y ait un échange entre les deux parties contractantes, même si les services échangés ne sauraient être de la même valeur[1439]. Ces échanges peuvent se faire sous forme de dons, mais l'expression de la reconnaissance en est aussi une des formes. A l'époque augustéenne, dans un passage célèbre, Denys d'Halicarnasse mentionne les devoirs du *patronus*[1440]. Les XII Tables les rappelaient également, sur un ton comminatoire : *Patronus si clienti fraudem fecerit, sacer esto*[1441]. Et Virgile tint, dans l'*Enéide*, à mettre en œuvre la menace : au Tartare, ceux qui n'ont pas respecté leurs obligations à l'égard des clients sont placés aux côtés des parricides et des séditieux[1442]. Plus tard, Aulu-Gelle devait écrire : […] *sic clientem in fidem acceptum cariorem haberi, quam propinquos, tuendumque esse contra cognatos censuit, neque peius ullum facinus existimatum est, quam si qui probaretur clientem diuisui habuisse*[1443]. La relation, par conséquent, n'est pas à sens unique, et le client n'est pas le captif de son patron. On comprend que, dans ce cadre, les deux pôles doivent trouver un intérêt à la relation. Le lien ne saurait être fondé uniquement sur la contrainte. Dès lors, le patron a une obligation morale à l'égard de son client qu'il se doit d'aider, tandis que ce dernier se doit de reconnaître sa dette en adoptant à l'égard de son protecteur un comportement idoine (cela sous-tend qu'il doit, au moins, manifester sa reconnaissance et sa loyauté). En dépit de son caractère synallagmatique, la relation de clientèle n'en reste pas moins une relation de dépendance, elle formalise le lien entre deux personnes à la puissance et au statut

[1438] On retrouve l'opinion de plusieurs antiquisants. La personnalité du *patronus*, comme celle du protégé, est toujours déterminante. C'est le grand mérite de T. P. Wiseman (1982) d'avoir montré que la relation patron/poète pouvait différer et qu'il n'y avait pas de modèle unique. Il s'appuie sur trois exemples pour étayer sa thèse : Archias, Lucrèce et Catulle. B. K. Gold (1987, p. 39-67) a, pour sa part, souligné que les rapports avec les *patroni* différaient en fonction des époques et (elle rejoint là T. P. Wiseman) du statut des poètes. Ces derniers n'avaient d'ailleurs pas tous les mêmes attentes à l'égard de leurs protecteurs : Lucilius et Lucrèce n'attendaient aucun avantage matériel de leur patron, au contraire d'un Livius Andronicus ou d'un Térence. Précisons que nous n'envisageons ici que les poètes « professionnels » – si tant est qu'une telle expression ait alors eu un sens –, non ceux qui, tels C. Valgius Rufus, firent une grande carrière politique et composèrent des vers, parfois avec talent, en amateurs éclairés.

[1439] L'idée est en germe dans un vers d'Horace : *dignum praestabo me etiam pro laude merentis*[1439] (« Je me montrerai digne de tes bienfaits en proportion aussi du mérite de mon bienfaiteur »), Horace, *Epist.*, I, 7, 24.

[1440] Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, II, 10. Il parle aussi de la fierté d'avoir le plus grand nombre de clients possible.

[1441] « Si un patron trompe son client, qu'il soit voué aux dieux infernaux » (T. P.). Servius, qui nous a transmis ce passage des XII Tables, ajoute : *Si enim clientes quasi colentes sunt, patroni quasi patres, tantundem est clientem, quantum filium fallere* (« Si en effet les clients sont semblables à des fils et les patrons à des pères, tromper un client est autant que tromper un fils »), Servius, *ad Verg. Aen.*, VI, 609.

[1442] Virgile, *Aen.*, VI, 609.

[1443] « […] ainsi, il pensa que le client à qui quelqu'un avait donné sa parole, lui était plus cher que des proches et qu'il fallait le protéger contre les cognats et aucun acte n'a été jugé pire que celui de qui il était avéré qu'il avait partagé un client », Aulu-Gelle, *N. A.*, XX, 1, 40.

différents. Certes, les deux parties ont besoin l'une de l'autre, mais l'une plus que l'autre. Paradoxalement, l'inégalité des échanges bénéficie au client qui reçoit plus qu'il ne donne. Dans la situation inverse, la situation de clientèle n'existe plus.

Ces considérations tendent à minorer l'impact que pouvait avoir, pour un poète, le statut de client auprès d'un puissant. Nous ne saurions suivre R. McNeill lorsqu'il indique que le patronage était nécessairement une entreprise périlleuse puisque le poète ne risquait rien moins que son indépendance (en échange de la sécurité et de l'influence offertes par le *patronus*)[1444]. Même en faisant abstraction de la singularité des relations qu'entretenait Mécène avec certains des poètes qu'il côtoyait, il est peu probable que le statut de client ait réellement joué sur la liberté d'inspiration. On ne sait pas pourquoi Virgile changea, selon toute vraisemblance en 39, de *patronus*. Il est sans doute raisonnable de suivre la suggestion de D. Voisin : des divergences en matière poétique furent peut-être à l'origine de cette décision. Pollion aurait envisagé la poésie essentiellement comme un divertissement. D'ailleurs, lorsqu'il délaissa la scène politique après 39 pour se consacrer à la littérature, il abandonna la poésie pour l'histoire. Virgile vola vers d'autres cieux et Pollion ne semble pas lui en avoir voulu[1445]. Le patronage littéraire était aussi un compagnonnage littéraire. Lorsque les aspirations et les sensibilités divergeaient, les poètes étaient libres de rejoindre une personnalité dont les vues correspondraient aux leurs. Association plus que dépendance, donc. Le poète avait, en fait, plus d'avantages que d'inconvénients à tirer du patronage et nul doute que contraindre son inspiration eût été perçu comme un inconvénient majeur. D'autant qu'au final, il n'est peut-être pas pertinent de se demander si les poètes étaient les clients ou les amis de leurs *patroni*. On l'a dit, poètes et patrons, eux-mêmes, laissaient planer l'ambiguïté, volontairement. La frontière floue et perméable entre les deux statuts laissait une marge d'appréciation. Elle laissait ouverte les évolutions. De toute manière, il ne devait pas être aisé de faire du poète un simple dépendant (d'autant que le clientélisme, nous l'avons rappelé, n'est pas un asservissement), surtout quand celui-ci était célèbre. Il était sans nul doute plus difficile d'orienter un Virgile, un Horace ou un Properce, qu'un poète lambda. Or les œuvres considérées comme les plus utiles au pouvoir ont été composées alors qu'ils étaient des poètes confirmés. Précisons encore qu'on a parfois noté la liberté de parole des philosophes domestiques, d'origine grecque, au II^{e} siècle avant n. è. : c'est du moins la conclusion d'E. Rawson qui précise que ces individus demeuraient très libres et indépendants vis-à-vis de leurs *patroni* dès lors qu'ils passaient un peu de temps avec eux, que leur compagnie était stimulante ou qu'ils éduquaient leur progéniture[1446]. La situation devait être identique pour les poètes de cette période. Les poètes citoyens

[1444] R. McNeill, 2001, p. 10.

[1445] D. Voisin, 2000, p. 96-98 et 2001, p. 337-338. Si nous ne sommes pas sûr que Pollion ait envisagé la poésie comme un simple divertissement, du moins l'existence d'un différend poétique est très vraisemblable. Sur la possibilité de passer d'un patron à un autre, cf. Cicéron, *Rosc. Amer.*, 106.

[1446] E. Rawson, 1985, p. 100 ; cf., également, J.-L. Ferrary, 1988, p. 609 et S. Laursen, 1993, p. 191 et 202-203.

romains de l'époque augustéenne jouissaient nécessairement d'une indépendance au moins aussi grande (d'autant que plusieurs d'entre eux étaient chevaliers)[1447].

Une dernière remarque : les devoirs attendus du client étaient fonction de ses compétences. Dès lors, la question de savoir si les poètes étaient des clients comme les autres n'a pas grand intérêt. Un patron n'avait pas les mêmes exigences à l'égard de tous ses dépendants. Or le poète appartenait à la même sphère intellectuelle que l'aristocrate. Il ne pouvait être traité comme la foule des petits clients. Qu'il ait eu à participer, à l'occasion, à l'*adsectatio* est fort possible et même très probable. Mais le regard que le *patronus* jetait sur lui était nécessairement particulier. Les aristocrates entendaient profiter de la compagnie des poètes (aussi devaient-ils répondre favorablement aux invitations à dîner ou accompagner leur protecteur en voyage). Ils attendaient aussi qu'ils leur rendent les hommages dus à leur rang (d'où les dédicaces de recueils ou de poèmes). Les vers étaient un don (*munus*), un cadeau de valeur qu'on offrait à son patron, et les poètes ne se firent pas faute de le rappeler[1448]. Il arrive que les poètes se plaignent de leurs *patroni*. Mais jamais la question de la liberté poétique n'est réellement source de crise. Il y a bien la question des *recusationes*, mais elles n'aboutissaient pas à des ruptures. Elles s'intégraient dans un dessein littéraire clair : le débat sur la hiérarchie des genres. Ces poèmes ne dénonçaient pas une crise entre deux individus de statut inégal, mais avaient une valeur programmatique[1449]. Du reste, les questions de l'inspiration, des thèmes et des genres, étaient, cela est

---

[1447] Le fait d'être esclave, affranchi, grec, citoyen ou non, conditionnait les rapports avec le patron et le degré de dépendance (cf. T. P. Wiseman, 1982, et ses études de cas : Archias, le grec ; Lucrèce, le citoyen anonyme ; Catulle, un des *principes uiri* de Vérone. Sur l'évolution du patronage littéraire, en lien avec le satut social des poètes, cf., également, G. Williams, 1982).

[1448] Cf. Catulle, 68, 131-134 ; Virgile, *Buc.*, V, 53 ; Horace, *Carm.*, IV, 8 ; Tibulle, *El.*, I, 4, 57-62 ; [Tibulle], *El.*, III, 1 (il s'agit d'un poème de Lygdamus) ; *Pan. Mes.*, 7 ; Ovide, *Ars amat.*, II, 273 sq. ; Martial, X, 17. Les clients faisaient de menus cadeaux à leurs *patroni*, notamment à l'occasion des fêtes, les *Saturnales* par exemple. Les poètes, bien sûr, ne devaient pas attendre ces occasions pour dédier un poème à leur patron.

[1449] Quand un poète refuse (ou commente) un genre, c'est essentiellement afin de se positionner par rapport à celui-ci. La hiérarchie des genres était plus ou moins fixée, distinguant les grands genres (épopée et tragédie) des genres mineurs (épigramme, élégie, satire). Les poésies didactique et lyrique avaient un statut plus ambigu (en particulier parce que la poésie lyrique touchait des thèmes très divers). L'objectif d'une *recusatio* était de montrer la dignité (voire les potentialités) du genre adopté par le poète. Si l'on élargit la question, on constate que le livre IV de Properce participe de cette volonté : montrer que l'élégie pouvait ne pas être cantonnée (comme cela avait déjà été le cas chez les Grecs) à la thématique amoureuse et aborder des sujets plus graves (le désir de rivaliser avec Callimaque explique aussi cette nouvelle inspiration). En élevant l'élégie vers des thèmes nobles, Properce lui permettait d'acquérir une place nouvelle dans la hiérarchie des genres (précisons encore que la dimension étiologique préside aussi à la rédaction des *Fastes* dont le mètre est élégiaque : après la rédaction des *Amores* et de l'*Ars amatoria*, Ovide avait souhaité montré une autre facette de son talent). C'est pourquoi il est difficile d'interpréter la *recusatio* comme le refus des poètes de devenir les chantres du régime augustéen : elle s'intègre dans une polémique proprement littéraire. Notons, enfin, l'intéressante suggestion de J.-C. Julhe (2004, p. 350-355) : dans la confrontation entre les genres, le thème de la *recusatio* (qui permettait l'intégration

naturel, discutées par les poètes et leurs protecteurs. Les *patroni* avaient eux aussi leurs objectifs et devaient tout naturellement souhaiter entraîner dans leur sillage leurs protégés[1450]. Mais ils ne devaient pas les contraindre en quoi que ce soit. La fonction du *patronus* était de protéger, non d'asservir : en forçant l'inspiration des poètes, les patrons auraient violé ce que leurs protégés avaient de plus cher et auraient contrevenu à la volonté des dieux (les poètes se font force de le leur rappeler)[1451]. La *fides* était à la base des liens de clientèle et, par là même, obligeait les *patroni*[1452]. Il pouvait, et cela est naturel, y avoir des discussions, des débats, en matière littéraire. Mais il ne nous semble pas qu'un patron ait pu se montrer autoritaire sur ce point[1453]. Les poètes n'étaient pas liés à leurs protecteurs (le cas de Virgile est exemplaire) et pouvaient voguer vers d'autres rivages si les divergences étaient trop fortes. En revanche, ils se plaignaient parfois d'autres devoirs qui leurs incombaient en tant que clients, indépendamment de leur spécificité de poètes : l'obligation de suivre leur *patronus* lors d'un voyage ou d'une campagne militaire (Tibulle) ou la nécessité d'une présence régulière auprès de celui-ci (Horace). Ce qui était, à leurs yeux, menacé, c'était le style de vie auquel ils aspiraient : pour Tibulle, l'*otium* pacifique et le service de sa belle, pour Horace, la vie contemplative à la campagne, loin des devoirs sociaux qu'implique la vie de la capitale.

3- Mécène et Messalla : sur l'hypothèse des groupes littéraires opposés à Octavien/Auguste

Les liens que Messalla et Mécène nouèrent avec Octavien/Auguste expliquent, selon nous, une différence majeure dans la production des poètes protégés par le premier et ceux qui se trouvaient dans le giron de l'Arétin. L'absence de toute référence à l'héritier de César dans le *Corpus Tibullianum* a laissé supposer que Messalla témoignait ainsi, indirectement, de son opposition à la politique du

---

de motifs épiques, tout en paraissant les refuser, dans un mètre qui leur était étranger) a paru à Ovide quelque peu éculé. Il a voulu dépasser l'opposition stérile entre les genres pour réfléchir à une fusion entre eux (plus spécifiquement entre élégie et épopée).

[1450] Cf. *infra*, p. 417 sq.

[1451] Sur l'inspiration des poètes, cf. *infra*, p. 451 sq. Ajoutons que si le clientélisme suppose un échange de services, le client pouvait en toute légitimité refuser une demande si elle ne relevait pas de ses compétences. Les poètes, dans les *recusationes*, rappellent régulièrement que le souhait éventuel de leur patron de les voir aborder les grands genres dépassait leurs forces (cf. *supra*, p. 51 sq.). L'argument convient tout à fait à quelqu'un qui réfléchit et parle en client.

[1452] Cf. Térence, *Eun.*, 1039-1040. Cf., également, Cicéron, *Rosc. Amer.*, 93. Fustel de Coulanges (1890, p. 207-208 et 217-220) précisait que la *fides* étant au fondement même du clientélisme, elle engageait la conscience. Aux obligations de protection et d'assistance s'ajoutait celle du respect de la parole donnée. Le crédit du *patronus* était engagé.

Princeps[1454]. A l'inverse, Virgile, Horace ou encore Properce, évoquent très fréquemment Octavien/Auguste. Il nous semble que les rapports entretenus, respectivement, par Mécène et Messalla avec le maître de Rome expliquent par eux-mêmes cette différence fondamentale.

3. 1- Mécène, l'ombre d'Octavien/Auguste

Octavien/Auguste et Mécène paraissent avoir noués des liens très étroits et les sources rappellent avec constance la proximité des deux hommes. Toute la carrière politique de Mécène s'est faite dans le sillage de l'héritier de César. Homme de l'ombre, éminence grise hantant les couloirs des lieux de pouvoir, sa silhouette se dessine avec constance derrière la personne d'Octavien/Auguste. Trois vers de Properce sont, à cet égard, révélateurs : *Iudicia et uenies tu quoque in ora uirum / Caesaris et famae uestigia iuncta tenebis : / Maecenatis erunt uera tropaea fides*[1455]. Fidélité indéfectible, que ne viendra pas, comme on l'a prétendu trop souvent, interrompre une disgrâce en 23 ou 22 avant n. è. On notera que la première mention dont nous disposions de l'Arétin est liée à Octave : le descendant des rois étrusques se trouvait peut-être en Campanie lors de la tournée entreprise par l'héritier de César pour lever une armée à l'automne 44[1456]. La source (Nicolas de Damas) qui nous informe sur ce point n'est pas sans poser problème : en effet, le gentilice de Mécène est précédé du prénom Lucius et non Caius. On a parfois argué d'une corruption du nom[1457]. D'autres

[1453] Les abus d'autorité sont d'autant moins probables quand l'amitié s'insinuait dans les liens de clientèle. Or, nous l'avons vu, les poètes devaient nouer bien souvent des liens particuliers avec leurs protecteurs, contrairement à la foule des clients anonymes.

[1454] Tibulle serait représentatif de cette posture : « Tibullus' attitude towards the *princeps* is made clear in his repeated appropriation of Augustus' glories and initiatives. Like Gallus, Tibullus takes the *princeps*' glories and accomplishments and gives them to others, such as Messalla », C. U. Merriam, 2006, p. 99. Cf., aussi, R. J. Ball, 1981, p. 135-137 et 142, et *supra*, p. 48-49. La même remarque a été faite par rapport au présumé cercle de Pollion. Dans ce cas, l'hypothèse tombe d'elle-même car, après 39, Pollion ne paraît plus patronner aucun poète. Et, nous l'avons vu, même lorsqu'il accueille Timagène contre lequel Octavien avait quelques raisons d'être fâché, celui-ci n'en voulut pas à l'ancien consulaire. Si Pollion avait souhaité instrumentaliser Timagène et s'en servir sur le plan politique, il en aurait été tout autrement.

[1455] « Ton nom sera aussi sur les lèvres des hommes ; marchant sur les pas de César, tu partageras sa renommée et Mécène pour trophée aura sa fidélité », Properce, III, 9, 32-34.

[1456] « Ces décisions lui [Octave] parurent justes, à lui qui en délibérait et à tous ceux de ses amis qui participèrent à la campagne et aux événements qui suivirent. C'était Marcus Agrippa, L. Maecenas, Quintus Juventius, Marcus Modialius et Lucius », Nicolas de Damas, *Vit. Caes.*, 31, 5. Le passage a été largement commenté. Lucius a été identifié à L. Cornélius Balbus, un des principaux lieutenants de César qui se trouvait précisément en Campanie à l'automne 44 lors de la tournée entreprise par Octave pour lever une armée.

[1457] C'est la thèse qui a la préférence de A. Fougnies, 1947, p. 12.

ont souligné que le père de Mécène portait ce même nom de Lucius[1458]. La plus grande prudence s'impose et il nous paraît assez arbitraire d'envisager sans véritable preuve une erreur de copie pour conclure à la présence de Mécène en Campanie aux côtés d'Octave dès l'automne 44. En revanche, la mention faite par Nicolas de Damas semble tout au moins indiquer des relations précoces entre la famille de Mécène et celle du jeune César. Le Mécène en question dut faire partie de ceux qui conseillèrent à Octave d'accepter son héritage et qui définirent avec lui une stratégie pour la conquête du pouvoir. Dans ce cas, si le texte ne nous met sans doute pas face à Caius, cela signifierait que lorsque ce dernier se trouve, cette fois-ci sans doute possible, quelques mois plus tard, dans les rangs d'Octavien lors de la guerre de Modène (avril 43), il ne fait que suivre une tradition familiale[1459]. L'anecdote rapportée par Nicolas de Damas laisse en tout cas penser qu'il existait une alliance entre les *Cilnii* et les *Iulii*, et un rapport de clientèle entre les deux *gentes* n'est pas à exclure. Lorsqu'Octave débarqua en Italie au printemps 44 et qu'il se trouva devant la nécessité de constituer un « parti », lui qui ne disposait alors d'aucune position légale, il tenta très vite de trouver de l'argent, de nouer des alliances et de se manifester auprès des *amici* et des clients de César[1460]. La famille de Mécène disposait très vraisemblablement d'une surface financière suffisante pour l'intéresser. Le fait qu'Octave s'est rendu en Etrurie dès novembre 44, précisément dans le nord de cette région, et qu'il a fait d'Arretium (la cité dont étaient originaires les *Maecenates*) son quartier général[1461], paraît confirmer l'hypothèse de liens étroits entre les deux *gentes*[1462].

[1458] F. Münzer, 1928, art. « Maecenas » *RE* 14 (1), col. 206, n°4. Cf. également V. Gardthausen, 1891, p. 761 ; A. Stein / A. Kappelmacher, 1928, col. 209 ; M. A. Levi, 1, 1933, p. 125. Sur le prénom du père, cf. *CIL*, VI, 21771 : *C. Maecenatis l. f. Pom(ptina)*.

[1459] Sur ce point, cf. M. Sordi, 1972a, p. 9-10. Il faut, néanmoins, préciser que l'hypothèse d'une tradition marianiste chez les *Maecenates* peut paraître hasardeuse car elle ne repose que sur le témoignage de Cicéron qui présente l'oncle présumé de Mécène s'opposant au tribun M. Livius Drusus (Cicéron, *Cluent.*, 153). Nouvelle référence à la tradition *popularis* de l'Etrurie dans M. Sordi, 1995.

[1460] Certes, Octave n'était pas encore officiellement un *Iulius*. Le souhait de César d'en faire son fils adoptif avait néanmoins été rendu public.

[1461] Appien, *B. C.*, III, 6, 174.

[1462] L'existence de liens préalables entre les *Maecenates* et les *Iulii* est l'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer l'ascension extrêmement rapide que connut Caius. Rien, en effet, ne permet de conclure à une amitié personnelle née d'études suivies ensemble, à Rome, Athènes ou Apollonie (comme ce fut le cas pour Agrippa) – hypothèse d'autant moins vraisemblable que Mécène avait entre sept et onze ans de plus que le jeune César. Notons, néanmoins, que la date de naissance de l'Arétin est incertaine. Nous n'en connaissons en réalité, grâce à Horace, que le jour et le mois, le 13 avril (*Carm.*, IV, 2, 13 sq.). Quant à l'année, elle paraît pouvoir être incluse dans une fourchette allant de 74 à 70 avant n. è., cf. A. Fougnies, 1947, p. 10 ; R. Avallone, 1962, p. 11. Ces estimations prennent en compte le fait que Mécène était l'aîné d'Octavien/Auguste et qu'il était de la même génération que Virgile. Par ailleurs, le fait que l'Arétin a eu des responsabilités diplomatiques importantes dès la fin des années 40 constitue également un paramètre à prendre en considération. V. Gardthausen (1891, p. 763) et G. Q. Giglioli (1937, p. 49) étendent cette fourchette de 74 à 64, ce qui nous paraît peu probable puisque les

Il est inutile de rappeler ici les principales étapes (bien connues) de la carrière de Mécène. Un second poème de Properce, cependant, nous paraît devoir être mentionné pour comprendre à quel point Mécène était associé aux succès d'Octavien. Le poète ombrien explique que si les Muses lui en avaient donné le talent, il aurait chanté l'histoire de César : […] *et tu / Caesare sub magno cura secunda fores*[1463]. Car il ne fait aucun doute pour lui que derrière les succès d'Octavien se dessine l'ombre de Mécène : *Nam quotiens Mutinam aut ciuilia busta Philippos / aut canerem Siculae classica bella fugae / euersosque focos antiquae gentis Etruscae / et Ptolomaeei litora capta Phari, / aut canerem Aegyptum et Nilum, cum attractus in urbem / septem captiuis debilis ibat aquis, / aut regum auratis circumdata colla catenis / Actiaque in Sacra currere rostra Via ; / te mea Musa illis semper contexeret armis / et sumpta et posita pace fidele caput*[1464]. Properce ne nous donne pas ici une liste de batailles et de guerres auxquelles son protecteur aurait directement participé. Nous en voulons pour preuve la référence à « la conquête de Pharos et des rivages de Ptolémée », alors que nous avons la certitude que Mécène était à ce moment là à Rome dont il avait la charge. Par ailleurs, Appien, Dion Cassius, pas plus que les *Elégies à Mécène*, ne parlent, par exemple, de l'ami d'Octavien à Modène. Properce se contente donc d'évoquer le rôle majeur joué par Mécène dans la Rome de cette époque : de Modène à la bataille d'Alexandrie, en passant par Philippes, Nauloque et Actium, l'Arétin est associé aux succès d'Octavien (Properce utilise le verbe *contexere* qui sous-tend bien cette idée de rattachement). Ce que nous apprend ce proche de Mécène, c'est que ce dernier fut très tôt aux côtés d'Octavien et qu'il sut rapidement se rendre indispensable[1465].

Mécène se retira de la scène politique en 29, en accord avec Octavien (rappelons le contexte délicat de la *Res publica restituta*) et le principe épicurien de l'engagement temporaire, et il ne subit aucune disgrâce en 23 ou 22. L'amitié avec Auguste perdura jusqu'à sa mort en 8 avant n. è.[1466] Il suffira de rappeler les paroles d'Auguste songeant aux mœurs scandaleuses de sa fille Julie pour s'en convaincre : *Haec tam uindicanda principi quam tacenda, quia quarumdam rerum turpitudo etiam ad*

Elégies à Mécène qualifient ce dernier à deux reprises de *senex* (1, 2 et 136), ce qui revient à dire qu'il avait, à sa mort en 8 de n. è., au moins 60 ans.

[1463] « […] et, sous le grand César, c'est toi qui serais le second objet de mes soins », Properce, II, 1, 25-26.

[1464] « Oui, toutes les fois que je chanterais Modène ou Philippes, tombeau de nos concitoyens ; quand je chanterais les combats et la poursuite sur les mers de Sicile, la ruine des foyers de l'antique Etrurie, la conquête de Pharos et des rivages de Ptolémée ; quand je chanterais l'Egypte et le Nil, – amené à Rome, ses sept bouches prisonnières, il allait impuissant, – ou les chaînes d'or jetées au cou des rois et les rostres d'Actium courant sur la Voie Sacrée, ma Muse t'associerait sans cesse à ces campagnes, toi, l'ami fidèle de la paix comme de la guerre », *id.*, 27-36.

[1465] On pourrait penser que tout ce passage de l'élégie n'est que basse flatterie et que le rôle de Mécène a été rehaussé pour la période la plus ancienne dont il est ici question. Cependant, la description de Philippes comme « tombeau de nos concitoyens » (v. 27) montre assez que le poète ne verse pas dans le pur panégyrique. S'il avait vraiment voulu flatter Mécène, il aurait évité ce commentaire ou, tout au moins, aurait passé sous silence ces deux batailles (étant entendu que la présence de Mécène à Philippes ne fait guère de doute).

[1466] Sur ces points, cf. Ph. Le Doze, 2009b.

uindicantem redit, parum potens irae publicauerat. Deinde, cum interposito tempore in locum irae subisset uerecundia, ingemens, quod non illa silentio pressisset, quae tam diu nescierat, donec loqui turpe esset, saepe exclamauit : 'Horum mihi nihil accidisset, si aut Agrippa aut Maecenas uixissent !' Adeo tot habenti milia hominum duos reparare difficile est[1467]. Cette perte fut irremplaçable : […] *tota uita Agrippae et Maecenatis uacauit locus*[1468].

Auguste aimait à plaisanter son ami (en particulier son style d'écriture[1469]) et à venir se reposer dans sa demeure lorsqu'il était malade[1470]. Comme dans le cas des rapports entre les poètes et leurs protecteurs, se pose la question de la nature réelle des liens qui unissaient Mécène au *Princeps*. Leur amitié est indiscutable. Mais elle put se greffer sur des rapports moins égalitaires à l'origine. Relevons un passage de la *Vita Horatii* qui mentionne une lettre d'Auguste à l'Arétin : *Ante ipse sufficiebam scribendis epistulis amicorum : nunc occupatissimus et infirmus Horatium nostrum a te cupio abducere. Veniet ergo ab ista parasitica mensa ad hanc regiam et nos in epistulis scribendis adiuuabit*[1471]. Il n'est pas à exclure que le ton soit en partie badin : le terme *parasitus* le laisserait accroire. Pour autant, son usage crée une atmosphère particulière : ce ne sont pas deux égaux qui conversent. Mécène est, derrière les excès de la formulation (qu'autorise sans doute une intimité éprouvée), ramené à une condition inférieure et il est tentant, compte tenu du vocabulaire utilisé (le terme *regia* renforce cette impression), de voir en lui un client (nous retrouvons là l'hypothèse née du passage de Nicolas de Damas cité plus haut)[1472]. On remarquera aussi que les *Epodes* sont dédiées à

[1467] « Ces crimes qui exigeaient le silence du prince autant que ses sanctions (car il est de certaines hontes qui rejaillissent jusqu'à celui qui les châtie), trop peu maître de son courroux, il les avait rendus publics. Puis comme au bout de quelques jours la colère avait fait place à la honte, il gémissait de n'avoir pas su taire et refouler en lui ce qu'il avait ignoré jusqu'au moment où parler entraînait déshonneur ; alors souvent il s'écria 'de ces malheurs aucun ne me serait arrivé, si Agrippa ou Mécène avaient vécu !' Tant un homme qui a des milliers et des milliers de sujets a de mal à en remplacer deux ! », Sénèque, *De ben.*, VI, 32, 2. Dion Cassius confirme le chagrin d'Auguste à la mort de Mécène et la place marquante qu'il tint auprès du *Princeps* (Dion, LV, 7, 1-6).

[1468] « [...] toute sa vie la place d'Agrippa et de Mécène demeura vide », Sénèque, *De ben.*, VI, 32, 3. Auguste était très difficile en amitié et d'une constance inaltérable. Son affection pour ses proches était très vive (cf. Aurélius Victor, *Epitom.*, 1, 16).

[1469] Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 12.

[1470] Suétone, *Aug.*, 72.

[1471] « Auparavant, je me suffisais pour écrire à mes amis ; maintenant, je suis accablé d'affaires et infirme ; je désire t'enlever notre Horace : qu'il se retire donc de cette table de parasite pour notre table royale, et il nous aidera à écrire nos lettres », Suétone, *Vit. Hor.*, 5 (T. P.).

[1472] Sur la possibilité pour une personne de haut rang d'être le client d'une autre personnalité, cf. R. P. Saller, 1989, notamment p. 52-53 et 58-59. Il faut se garder de réserver ce terme à des individus d'humble origine. Cf., également, Cicéron, *ad Fam.*, V, 9, 1, et, surtout, Plutarque, *Marius*, 5, 7 (et sur le lien de client à patron entre Marius et Herennius, cf. E. Deniaux, 1973 et P. A. Brunt, 1988, p. 417). Plutarque précise bien que l'exercice d'une magistrature curule dégage un client de son lien de dépendance. Cela montre que l'exercice d'une magistrature inférieure (ou celle d'une charge militaire importante ou encore l'appartenance à l'ordre équestre)

Mécène. Or, symptomatiquement, le nom de l'Arétin vient après celui d'Octavien, comme pour marquer un lien de subordination : *Ibis Liburnis inter alta nauium, / amice, propugnacula, / paratus omne Caesaris periculum / subire, Maecenas, tuo*[1473]. En outre, Horace reprend ici le thème traditionnel du client prêt à suivre son patron jusqu'au bout du monde[1474]. Le poète tente dans ce poème de caler sa situation propre sur celle de Mécène avec Octavien (l'Arétin s'apprêtant à suivre celui-ci à Actium en dépit des dangers auxquels il s'expose). Le parallélisme induit par le poète interpelle. Ici encore, l'amitié proclamée entre Mécène et Octavien/Auguste peut brouiller les pistes. Ce qui est sûr, c'est que les *patroni* évitaient d'ordinaire de traiter leurs obligés en *cliens*. Ce n'est pas le cas dans la lettre d'Auguste à Mécène et l'*Epode*, I, introduit le doute. Auguste et Horace auraient été encore plus discourtois s'ils l'avaient fait en dehors de toute réalité.

Cette intimité entre les deux hommes ne devait pas rester sans effet sur la production poétique des protégés de Mécène. Devenir un familier de celui-ci impliquait de côtoyer Octavien/Auguste lui-même. D'autant que la question littéraire n'était pas indifférente à ce dernier[1475]. Les poètes furent, par conséquent, par l'entremise de leur protecteur, amenés à rencontrer l'héritier de César. Et ce suffisamment souvent et longtemps pour que des liens plus ou moins forts se soient tissés. De ces contacts avec Octavien/Auguste, nous avons plusieurs preuves. Une correspondance s'était établie entre lui et Virgile ainsi qu'Horace. Varius avait l'honneur de le rencontrer. Une certaine familiarité de ton s'était établie[1476]. L'étroitesse des liens entre Mécène et Octavien/Auguste suffit à expliquer l'abondance des références à l'héritier de César dans la poésie de Virgile, Varius et Horace. Properce n'évoque véritablement Octavien/Auguste qu'à partir du livre II des *Elégies*, lorsqu'il fréquente Mécène. Rendre hommage au grand ami (et, peut-être donc aussi, patron) de son protecteur relevait de la plus élémentaire courtoisie[1477]. D'autant que, encore une fois, la société de Mécène avait amené les poètes à avoir un commerce régulier avec Octavien/Auguste qui appréciait leur travail mais aussi,

---

n'interdisait pas d'avoir un patron. Sur les individus occupant une position sociale élevée (issus par exemple des milieux d'affaires mais pas uniquement), présents dans la clientèle des puissants, cf. Plaute, *Men.*, 571-598 ; Martial, X, 10, 1-12 ; Juvénal, *Sat.*, 1, 99-101 (textes commentés par N. Rouland, 1979, p. 263-265, 429-431 et 553-557). *Contra*, A. von Premerstein, art. « Cliens », *RE* 4 (1), col. 52.

[1473] « Tu iras, ami, sur nos liburnes, au milieu de hautes forteresses navales, prêt, pour braver tous les périls de César, ô Mécène, à te mettre en péril », Horace, *Ep.*, I, 1-4.

[1474] Cf. Catulle, 11 ; Tibulle, *El.*, I, 7 ; Properce, I, 6.

[1475] Cf. *infra*, p. 336 sq. et 446 sq.

[1476] Sur la question des rapports d'Octavien/Auguste avec les poètes, cf. *infra*, p. 336 sq.

[1477] C'est un des apports des travaux de D. Voisin que d'avoir montré que l'on citait par courtoisie les relations de son protecteur. Ainsi M. Caecilius Cornutus, frère Arvale en même temps que Messalla, est-il mentionné dans Tibulle, *El.*, II, 1 et 3 (D. Voisin, 2001, p. 326, n. 32). Il en allait de même pour Alfénus Varus qui fit sa carrière dans le sillage de Pollion et bénéficia de son influence. Il disparaît de la scène politique au moment où le consul de 40 décide de se retirer de la vie publique. Symptomatiquement, Alfénus Varus trouve une place dans les *Bucoliques* de Virgile (*id.*, p. 325 et 327-328).

semble-t-il, leur tempérament. Nul besoin de chercher dans ces mentions quelque acte courtisan ou une quelconque instrumentalisation[1478]. Nous sommes simplement face aux *us* de la vie aristocratique romaine[1479]. Cette impression est renforcée par l'examen des rapports de Messalla avec Octavien/Auguste.

3. 2- Messalla et Octavien/Auguste

La figure de M. Valérius Messalla Corvinus contraste avec celle de Mécène. Sa carrière est beaucoup moins linéaire et ne s'est pas déroulée, *stricto sensu*, dans le sillage d'Octavien/Auguste. Sa carrière politique a été suffisamment étudiée pour que nous n'en présentions que les principales étapes[1480]. Messalla était issu d'une puissante *gens*[1481]. Il avait rejoint Brutus en 43, après avoir séjourné à Athènes en 45 (où, semble-t-il, il lui avait été donné de rencontrer Horace) pour parfaire sa formation[1482]. C'est donc dans le camp républicain qu'il débuta sa carrière, ce qui explique sans doute en partie ses accointances avec Cicéron[1483]. Il en devint rapidement une des figures majeures : Velléius Paterculus précise que son prestige le cédait à peine à celui de Brutus et de Cassius et que certains le réclamèrent comme chef[1484]. Les combats auxquels il participa en Macédoine (il joua, par exemple, un rôle majeur à Philippes[1485]) lui valurent de figurer sur la liste des proscrits[1486]. La défaite de Brutus et de Cassius le rapprocha d'Antoine. Il fit partie du contingent envoyé par le triumvir pour combattre aux côtés d'Octavien en 36 contre Sextus Pompée. Ses loyaux services furent récompensés : il intégra le collège des augures[1487]. Peut-être est-ce à ce moment là qu'il rallia le camp d'Octavien[1488]. Il

[1478] Un parallèle est possible avec Agrippa. D. Voisin (2002, p. 356) – qui s'appuie sur les conclusions de J.-M. Roddaz qui suggère que les circonstances politiques invitaient le grand général à la discrétion, d'où son refus de tout triomphe – pense que l'*Ode*, I, 6, d'Horace ne répond pas à une demande d'Agrippa. Sa rédaction répondrait au devoir social qui consiste à honorer une des relations de son ami Mécène.

[1479] Nous avons vu plus haut que manquer à cette courtoisie pouvait froisser : Auguste le rappela aimablement à Horace après la parution de son premier livre des *Epîtres* (cf. *supra*, p. 167 sq.).

[1480] Cf., en particulier, J. Carcopino (1946) qui demeure une étude de référence ; A. Valvo, 1983, p. 1669-1674 ; R. Syme, 1986, p. 200 sq. ; J. Scheid, 1975, p. 50 sq. ; D. Porte, 1992, p. 9-12 ; J. L. Butrica, 1994.

[1481] Horace, *Serm.*, I, 6, 41-42 ; Tibulle, *El.*, II, 1, 33 et [Tibulle], *El.*, III, 7, 28-32.

[1482] Cicéron, *ad Att.*, XII, 32, 2.

[1483] Dans une lettre, Cicéron loue ses qualités (morales et oratoires), *id.*, *ad Br.*, I, 15, 1.

[1484] Velléius Paterculus, II, 71.

[1485] Plutarque, *Brut.*, 40, 9 et 41, 2.

[1486] Dion, XLIX, 16, 1 et L, 10, 1 ; Appien, *B. C.*, IV, 38.

[1487] Dion, XLIX, 16, 1.

[1488] J. Carcopino (1946, p. 99-116, notamment p. 103-104) penche néanmoins pour une date plus tardive, en 33, suite à une brouille avec Antoine, peut-être liée au triomphe d'Alexandrie de 34 où Cléopâtre parut en reine des légions romaines, ou en lien avec les donations d'Alexandrie (en 36, Octavien serait resté méfiant à l'égard de celui qui était encore un officier d'Antoine, envoyé conformément aux accords de Brindes en 37). La nomination

participa à la rédaction de pamphlets contre Antoine[1489]. Consul *designatus* en 32, il exerça sa charge l'année suivante et commanda l'une des escadres d'Octavien à Actium[1490]. Envoyé en mission en Orient, il mena ensuite une seconde expédition militaire, en Aquitaine cette fois (en 28-27), campagne qui lui valut de célébrer un triomphe en septembre 27[1491]. Désormais parfaitement intégré au camp d'Octavien/Auguste, Messalla continua pourtant à faire preuve d'une indépendance certaine : ainsi, en 26, nommé Préfet de la Ville, il démissionna au bout de six jours[1492]. Il est, néanmoins, abusif d'arguer de cet acte pour faire de Messalla un opposant. D'autant que ce fut le même Messalla qui proposa au Sénat de décerner à Auguste le titre de « Père de la patrie » en 2 avant n. è.[1493] Quelques années auparavant, en 11, après la mort d'Agrippa, il avait géré la curatelle des aqueducs[1494]. Il mourut sans doute en 8 de n. è.[1495]

Messalla commença, par conséquent, sa carrière en s'opposant à Octavien, et même quand Brutus et Cassius furent vaincus, ce ne fut pas l'héritier de César qu'il rejoignit, mais Antoine. Toujours il fit preuve d'un esprit libre, indépendant, et jamais il ne renia son passé et en particulier son amitié pour Brutus[1496]. Pour justifier sa trajectoire politique, Messalla disait simplement : « Je me suis

---

au consulat aurait récompensé son ralliement. Appien, *B. C.*, IV, 38, paraît confirmer cette thèse. *Contra*, R. Hanslik, 1955, col. 140 et N. Biffi, 1994a (qui préfèrent l'hypothèse d'un ralliement vers 36).

[1489] Sur l'activité pamphlétaire de Messalla dès avant Actium, cf. N. Biffi, 1994b.

[1490] Dion, XLVII, 11, 4 et L, 10, 1.

[1491] Appien, *B. C.*, IV, 38. Sur le problème de chronologie concernant ces deux campagnes, cf. J. M. Fisher, 1983, p. 1936-1937 et A. Valvo, 1983, p. 1672.

[1492] Tacite, *Ann.*, VI, 17, 4. Selon Jérôme, Messalla aurait démissionné considérant que cette fonction n'allait pas dans les intérêts de Rome : *Messala Coruinus primus praefectus urbi factus sexto die magistratu se abdicauit inciuilem potestatem esse contestans* (Jérôme, *Chron., ad Ol.*, 188, 3, p. 164). Le témoignage de Jérôme est à utiliser avec précaution : on ne sait quelle est sa source et on s'étonne que Messalla ait jugé *inciuilis* une charge qu'il venait d'accepter. Peut-être des dissensions existaient-elles avec Agrippa et/ou T. Statilius Taurus qui veillaient sur Rome en l'absence d'Auguste. Sur les raisons de cette démission, cf. J. L. Butrica, 1994, p. 284-289 et Fr. della Corte, 1980. Sur la préfecture de la Ville, cf. G. Vitucci, 1956.

[1493] Suétone, *Aug.*, 58, 1-2. On s'est demandé s'il y avait identité entre le Messalla qui démissionna en 26 et celui qui proposa le titre de « Père de la patrie » : sur ce point, cf. R. Hanslik, 1955, col. 154-155 et A. Valvo, 1983, p. 1665-1666. Sur la réalité du soutien de Messalla à Octavien/Auguste, ajoutons encore que le *Panégyrique de Messalla* fait du consulat de Messalla (avec Octavien pour collègue) le pivot de sa carrière. Ce consulat ayant eu lieu la même année que la bataille d'Actium (où ses compétences militaires furent essentielles), on peut dire que Messalla joua un rôle non négligeable dans l'avènement du nouveau régime. Aucune allusion, même subtile, à ses combats aux côtés de Cassius et de Brutus. Sur cette question, cf. L. Duret, 1983, p. 1458.

[1494] Frontin, *De aquaeduct.*, 99. Messalla avait, par ailleurs, bien connu Agrippa puisqu'il partagea avec lui (jusqu'en 24) une maison sur le Palatin (Dion, LIII, 27).

[1495] Sur les incertitudes concernant la date de sa mort, cf. R. Hanslik, 1955, col. 135-137 ; J. Scheid, 1975, p. 55 et A. Valvo, 1983, p. 1666-1669.

[1496] Plutarque, *Brut.*, 53, 1.

toujours attaché, César, au parti le meilleur et le plus juste[1497]. » Toujours il continua à appeler Cassius son général (*suum imperatorem*[1498]). Sa famille paraît n'avoir été liée d'aucune manière aux *Iulii*. Nul témoignage d'une affection particulière pour Octavien/Auguste ne s'attache à lui. Messalla reçut places et honneurs en remerciement de ses loyaux services mais n'entra pas dans le « premier cercle » entourant le *Princeps*. Le poids politique de Messalla était suffisamment grand pour qu'Octavien/Auguste appréciât à sa juste mesure son ralliement même tardif[1499]. Mais il ne fut jamais la « main droite » d'Octavien/Auguste, comme le fut Mécène[1500]. Autant l'action de ce dernier est clairement associée à celle du maître de Rome par les historiens, les poètes et par les *Elégies à Mécène*, autant l'action de Messalla est présentée comme bien plus indépendante (en particulier dans le *Panégyrique de Messalla*).

Les liens entre Messalla et Auguste étant beaucoup plus lâches que ceux qui existaient entre ce dernier et Mécène, il n'est pas étonnant que les poètes proches du vaincu de Philippes aient eu une relation avec le maître de Rome somme toute assez distante. D'autant que Messalla était issu d'une *gens* autrement plus prestigieuse que l'Arétin. Auguste n'est jamais cité par aucun des poètes qui lui sont proches. Pourtant, Tibulle, chantant le consulat et les exploits militaires de Messalla, aurait sans peine pu les lier à Octavien (c'est ce que Properce fait pour Mécène). La même remarque vaut pour l'auteur anonyme du *Panegyricus Messallae*. La *Vie d'Horace* dit d'emblée que le poète apulien était l'ami de Mécène et d'Auguste. La *Vie de Tibulle*, incomplète certes mais dont nous avons conservé le début, n'insiste que sur les liens du poète avec Messalla. La biographie de Tibulle nous est peu connue, moins encore que celle de Virgile et d'Horace. Quoi qu'il en soit, aucune source quelle qu'elle soit n'évoque de relations particulières avec Auguste. Pourtant, le poète connaissait Horace qui pouvait faire le lien. Jamais non plus ne sont évoqués des dons faits à Tibulle, comme cela avait été le cas pour Varius, Virgile ou Horace. Peut-être est-ce lié au genre abordé par le poète, poésie légère qui était moins susceptible d'attirer l'attention d'Auguste que la tragédie, l'épopée ou la poésie lyrique (après tout, nous ne savons pas si Properce a bénéficié des largesses d'Auguste). A moins qu'il faille rendre justice à l'hypothèse qui veut que les poèmes du *Corpus Tibullianum* aient été publiés après la mort de Messalla et donc longtemps après la mort de Tibulle lui-même[1501]. Toujours est-il que si Tibulle, Sulpicia et le mystérieux Lygdamus, n'évoquent pas le nom d'Auguste, ce n'est sans doute pas en raison d'une opposition à ce dernier : bien des thèmes abordés par la poésie de Tibulle

[1497] *Id.*, 53, 2. Messalla présente les choses à son avantage. En passant de Brutus à Antoine puis à Octavien, il adopta l'attitude de bien d'autres nobles qui, en ces temps troubles et difficiles, hésitaient à choisir leur camp. On se rappellera l'anecdote de Macrobe dans laquelle un artisan avait appris à son corbeau les deux formules : *Aue, Caesar, uictor, imperator* et *Aue, uictor, imperator Antoni* (Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 29).

[1498] Tacite, *Ann.*, IV, 34, 8.

[1499] Velléius Paterculus, II, 71.

[1500] *El. Maec.*, 1, 13-14.

[1501] Ajoutons que si Tibulle s'est affirmé en poète majeur, le talent de Lygdamus et celui du Sulpicia est moins éclatant.

s'inscrivaient parfaitement dans l'esprit du temps. Leur protecteur avait, sans renier son passé, pleinement rallié le régime lorsqu'ils écrivirent leurs œuvres. Simplement, il n'y avait pas lieu de rendre hommage à une personne qu'ils n'avaient pas l'heur de fréquenter.

Nous conclurons sur une dernière réflexion. D'une certaine manière, Mécène moins que Messalla (représentant des vieilles *gentes* et d'une certaine tradition) avait le souci de trouver un chantre pour immortaliser sa geste. Sa volonté de demeurer dans l'ombre ainsi que le contexte politique singulier faisaient que les poètes qu'il protégeait jouissaient d'une grande liberté. Messalla demeurait dans la tradition de Fulvius Nobilior : il perpétuait les *us* (et non une idéologie) de l'époque républicaine ou, plus précisément, les *us* aristocratiques auxquels, plus que Mécène sans doute, il était attaché[1502]. Il bénéficia, de son vivant, de la rédaction d'un panégyrique. Ce ne fut pas le cas de l'Arétin.

III- Sociabilité et indépendance des poètes[1503]

Les poètes qui marquèrent l'époque augustéenne bénéficièrent tous d'un protecteur privilégié (Pollion, Messalla et Mécène purent jouer ce rôle). Cependant, la lecture des poèmes montre que chacun d'entre eux avait constitué autour de lui un réseau de relations qui dépassait largement la sphère de leur patron. En dehors des personnages fictifs, des pseudonymes et de ceux que nous ne sommes pas en mesure d'identifier, des liens nombreux et divers se dessinent en dépit des incertitudes[1504]. Bien entendu, le réseau des poètes ne se limitait pas aux individus cités dans leurs pièces. Ces choix sont en eux-mêmes intéressants en ce qu'ils ont nécessairement un sens. L'analyse de ces réseaux est importante car elle est susceptible de nous aider à mieux appréhender la lecture des vers et de mieux comprendre le statut des poètes dans la société romaine du I^{er} siècle avant n. è. L'examen des personnalités citées permet de les regrouper dans trois groupes distincts que nous examinerons successivement : les poètes amis et les lettrés ; les Grands ; le *Princeps* (qui, par la place qu'il occupe dans la société, mérite une attention particulière). Toute catégorisation a, bien sûr, quelque chose d'artificiel dans la mesure où elle donne l'illusion de divisions étanches juxtaposées les unes aux autres. Les amis lettrés pouvaient aussi (et n'y manquaient pas dans un certain nombre de cas) figurer parmi les éminences de la vie romaine. En dépit des limites de ce genre d'exercice, il présente au moins le mérite d'apporter quelques clarifications dans l'écheveau complexe des relations sociales nouées par les poètes. Le lecteur remarquera très vite qu'Horace et Ovide, par la nature de

[1502] Cette habitude devait demeurer dans les grandes *gentes* : la *Laus Pisonis* en témoigne. Sur la tradition aristocratique que portait Messalla et qui imprègne les éloges composés en son honneur, cf. *infra*, p. 523 sq.

[1503] Cette étude s'appuie sur les fiches prosopographiques qui se trouvent dans l'annexe II.

[1504] Les identifications sont souvent rendues difficiles car l'usage de la *tria nomina*, ou au moins de plus d'un nom (*praenomen* et *gentilicium*, *gentilicium* et *cognomen*) est extrêmement rare en poésie (cf. E. Dickey, 2002, p. 50).

leurs vers, sont les plus à même de nous guider dans cette enquête. Néanmoins, Virgile, Tibulle, Properce, voire Domitius Marsus, apportent des éléments que l'on aurait tort de négliger.

1- La « république des lettres » : les poètes amis et les lettrés

Régulièrement, les poètes citent certains de leurs confrères. Parmi eux, des écrivains installés, composant des vers de qualité et dont les œuvres furent appréciées bien après la période augustéenne. On songe, bien sûr, à Varius et à Virgile. La réputation du premier était grande. Il est cité à la fois par Virgile et Horace, celui-ci faisant du poète tragique un de ses lecteurs privilégiés[1505]. La proximité des trois hommes, sans doute née de leurs options philosophiques communes (au moins un temps), éclate au grand jour dans le récit de l'*Iter Brundisinum*. Nous n'y reviendrons pas. Varius fut d'ailleurs l'un des éditeurs de l'*Enéide* (et l'un des héritiers de Virgile)[1506]. Virgile est lui-même très présent dans la poésie horatienne[1507]. Il faut dire que c'est lui qui, conjointement à Varius, présenta le jeune poète à Mécène. Les liens entre ces individus préexistaient par conséquent à ceux qu'ils nouèrent avec l'Arétin. Properce n'ignora pas non plus son prestigieux aîné puisqu'il loua en quelques vers demeurés célèbres l'épopée virgilienne encore inachevée[1508]. On a aussi suggéré que le Lynceus de Properce était en fait Varius et que l'*Elégie*, II, 34, était une sorte de catalogue des poètes comme on en trouve un chez Ovide par exemple. L'assimilation demeure néanmoins très incertaine[1509].

Aemilius Macer compte aussi au nombre des poètes reconnus. Bien qu'il soit difficile de connaître avec exactitude les titres de ses ouvrages, ils étaient encore très appréciés de Quintilien[1510]. Il était très proche de Virgile (du moins à en croire les scholiastes), leur passion commune pour la versification les rapprochant sans doute, mais aussi peut-être une origine géographique identique, Aemilius Macer étant Cisalpin, tout comme Virgile (le premier de Vérone, le second de Mantoue)[1511]. Virgile ne le mentionne cependant pas, à moins qu'il faille reconnaître dans le Mopsus d'une bucolique le poète véronais, ainsi que l'affirme un scholiaste[1512]. Ovide et, sans doute, Tibulle, furent

---

[1505] Virgile, *Buc.*, IX, 35 ; Horace, *Serm.*, I, 5, 40 et 93 ; 6, 55 ; 9, 23 ; 10, 44 et 81 ; II, 8, 21 et 63 ; *Carm.*, I, 6, 1 ; *Epist.*, II, 1, 247 et *A. P.*, 55.

[1506] Donat, 37-71 et Probus, *Vit. Verg.*, 10-16, p. 44.

[1507] Horace, *Serm.*, I, 5, 40 et 48 ; 6, 55 ; 10, 45 et 81 ; *Carm.*, I, 3, 6 et 24, 10 ; IV, 12, 13 (peut-être) ; *Epist.*, II, 1, 247 et *A. P.*, 55.

[1508] Properce, II, 34, 61 sq.

[1509] Sur ce point, cf. J.-P. Boucher, 1958 et 1965, p. 298 sq. L. Alfonsi (1963) reconnaît que l'identification n'est pas sans vraisemblance, tout en restant prudent. *Contra*, A. La Penna, 1977, p. 11, n. 3 et F. Delarue, 1985, p. 102-103.

[1510] Quintilien, *I. O.*, XII, 11, 27.

[1511] […] *ueronensis poeta*, Scholiaste de Berne, *ad Verg. Buc.*, V, 1 ; Philargyrius, *ad Verg. Buc.*, V, 1 ; Servius, *ad Verg. Buc.*, V, 1 et *ad Verg. Georg.*, II, 159-160.

[1512] Servius, *ad Verg. Buc.*, V, 1.

aussi des proches d'Aemilius Macer[1513]. Le premier, en particulier, encore jeune, assistait aux lectures d'ouvrages de celui-ci : *Saepe suas Volucres legit mihi grandior aeuo, / quaeque nocet serpens, quae iuuat herba, Macer*[1514]. On ne peut affirmer, à la lecture d'Ovide, qu'il se soit agi de lectures réalisées lors de *recitationes*. Le cadre paraît plus privé et privilégié (*legit mihi*).

C. Cornélius Gallus, père de l'élégie latine, fut l'un des familiers de Virgile. Ce dernier eut pour le poète une profonde admiration et éprouva pour l'homme une amitié sincère. Gallus occupe d'ailleurs une place importante dans les *Bucoliques* (et, nous l'avons vu, était aussi présent dans une première version des *Géorgiques*)[1515]. Leur relation est peut-être née de leur origine géographique commune, la Gaule cisalpine, si féconde en poètes (du moins si l'on admet que la cité dont était issu Gallus, *Forum Iulii*, correspond à l'actuelle Voghera en Lombardie et non Fréjus). Pollion, protecteur de Virgile au temps de la composition des *Bucoliques* et ami de Gallus, put aussi jouer le rôle d'intermédiaire. Properce en revanche, plus jeune, n'eut sans doute pas l'occasion de rencontrer son homologue élégiaque, mais il le mentionne par admiration pour un illustre devancier[1516].

Très vite donc, on s'aperçoit que les liens entre les poètes sont nombreux et qu'ils s'entrecroisent. Tibulle était, semble-t-il, connu de Domitius Marsus[1517]. Il était aussi, ainsi que le pensent les scholiastes et la plupart des commentateurs modernes, un ami d'Horace[1518]. Cela confirme l'hypothèse qui veut que la proximité des poètes avec des protecteurs différents ne gênait en rien leurs relations. Tibulle était l'un des lecteurs privilégiés d'Horace (comme le jeune Ovide put l'être pour son aîné Aemilius Macer ?)[1519]. En revanche, Ovide regrette de n'avoir pu le connaître[1520]. Il fréquentait pourtant, comme lui, Messalla. Parallèlement, sans nécessairement avoir eu commerce avec lui, il avait entendu Horace chanter ses *Odes*[1521]. Le poète apulien fréquentait quant à lui Aristius Fuscus, poète et grammairien[1522]. Il avait, en outre, en commun avec Properce et le jeune Ovide, de connaître Bassus, célèbre pour ses iambes[1523]. Ces derniers fréquentèrent aussi le poète Ponticus[1524]. C. Fundanius nous est mal connu. Toujours est-il qu'Horace appréciait beaucoup les vers de cet homme

---

[1513] Ovide, *Tr.*, IV, 10, 44 ; Tibulle, *El.*, II, 6, 1.

[1514] « Souvent Macer, mon aîné, m'a lu ses Oiseaux, les serpents dangereux et les herbes bienfaisantes », Ovide, *Tr.*, IV, 10, 44.

[1515] Virgile, *Buc*., VI, 64-73 et, surtout, X. Sur le traitement de Gallus dans les *Géorgiques*, cf. *supra*, p. 210 sq.

[1516] Properce, II, 34, 91-92.

[1517] Domitius Marsus, *Fr.* 7, Morel.

[1518] Horace, *Carm.*, I, 33 et *Epist.*, I, 4.

[1519] *Id.*, v. 1.

[1520] Ovide, *Tr.*, IV, 10, 51-52.

[1521] *Id.*, 49-50.

[1522] Horace, *Serm.*, I, 9, 61 et 10, 83 ; *Carm.*, I, 22 ; *Epist.*, I, 10. Lui aussi figurait parmi les lecteurs critiques d'Horace. Cf., également, Porphyrion, *ad Hor. Epist.*, I, 10.

[1523] Horace, *Carm.*, I, 36, 14 ; Properce, I, 4 ; Ovide, *Tr.*, IV, 10, 47.

[1524] Properce, I, 7 et 9 ; Ovide, *Tr.*, IV, 10, 47-48.

(il écrivait des comédies) qui fréquentait par ailleurs Mécène[1525]. Ovide avait, pour sa part, connu un certain Sabinus qui écrivit plusieurs poésies[1526]. Il est l'une des rares personnalités citées dans une de ses œuvres de jeunesse, la plupart des noms que nous trouvons chez lui provenant d'œuvres tardives, les *Tristes* (essentiellement la *Triste*, IV, 10) et, surtout, les *Pontiques*. Un dénommé Tuticanus, inconnu pour nous, mais poète qu'Ovide paraît avoir estimé, figurait aussi au nombre de ses connaissances et ce depuis sa jeunesse. Ils s'appréciaient mutuellement. A une époque où Ovide, exilé, multiplie désespérément les approches de personnes familières de Germanicus, on peut penser qu'il faisait partie des proches de celui-ci, d'autant qu'Ovide lui demande son aide[1527]. C'était aussi le cas d'Albinovanus Pedo. Ses qualités de poète (il écrivit des épigrammes appréciées de Martial et une épopée tirée de sa campagne en Germanie[1528]) avaient certainement contribué à le rapprocher d'Ovide. Lui aussi proche de Germanicus, il n'avait cependant pas encore servi sous ses ordres en Germanie lorsque l'exilé de Tomes lui adressa une de ses *Pontiques*[1529]. Poète de talent, lecteur critique des vers d'Ovide[1530], Albinovanus était à la frontière entre le monde des lettrés et celui des politiques et des militaires.

On remarquera, non sans surprise, que des poètes, *a priori* connus de ceux sur lesquels porte cette étude, ne sont cités dans aucune œuvre. On pense, bien sûr, à Domitius Marsus[1531]. Il est vraisemblable qu'il ait été assez proche d'Octavien/Auguste. Parmi ses épigrammes, vantées par Martial[1532], l'évocation d'Atia, la mère d'Octavien, indice peut-être d'un engagement politique aux côtés de l'héritier de César[1533]. Mécène lisait ses épigrammes[1534]. Un des rares fragments conservés laisse penser qu'il avait côtoyé et Virgile et Tibulle[1535]. Un autre vers évoque l'ancien maître

[1525] Horace, *Serm.*, I, 10, 41- 42 et II, 8.

[1526] Ovide, *Amor.*, II, 18, 27 et *Pont.*, IV, 16, 16.

[1527] *Id.*, 12, 39-50.

[1528] Martial, I, *Praef.* ; II, 77, 5 ; V, 5, 5 et X, 19, 10 ; Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, I, 15. Le jugement de Quintilien (*I. O.*, X, 1, 90) touchant à son œuvre épique en général est tout à fait favorable.

[1529] Ovide, *Pont.*, IV, 10. Le poème date de l'hiver 14/15 de n. è. alors que Pedo devait être en service en Germanie en 15.

[1530] Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, II, 2, 12.

[1531] Si ce n'est une rapide allusion dans le catalogue des poètes d'Ovide (*Pont.*, IV, 16, 5).

[1532] Martial, II, 77, 5 ; V, 5, 6 ; VII, 99, 7 ; VIII, 55, 21-22. Domitius Martius paraît avoir été un auteur épique de bien moindre envergure : son *Amazonide* est décriée par le même Martial (IV, 29, 7-8). On lui doit aussi un recueil de *Fabellae* (Charisius, *GLK* 1, p. 72, 4) et un traité, *De Vrbanitate* (Quintilien, *I. O.*, VI, 3, 102).

[1533] Il existe deux épigrammes de Domitius Marsus concernant Atia. Une première, selon l'interprétation de L. Duret, suggère habilement qu'Octave était d'essence divine. L'affirmation était, cependant, tournée de telle façon, qu'elle laissait planer le doute et ne risquait pas de heurter la susceptibilité des contemporains. La seconde épigramme sur Atia se présente comme une épitaphe (la mère d'Octave est morte en 43). Toutes deux témoigneraient de l'enthousiasme de Marsus pour Octavien/Auguste (L. Duret, 1983, p. 1485-1486).

[1534] Martial, VII, 29.

[1535] Domitius Marsus, *Fr.* 7, Morel.

d'Horace, Orbilius et sa rugueuse férule[1536]. Enfin, Domitius Marsus loue Epirota d'avoir introduit Virgile (*et alios poetas nouos*) dans l'enseignement, tandis qu'il blâme la poésie de Bavius, tout comme le fait Virgile[1537]. On a le sentiment qu'il participait à un univers qui était commun à tous ces poètes. Et que dire de Properce qui n'apparaît avec certitude ni chez Horace, ni chez Virgile, ni chez son homologue élégiaque, Tibulle ? Le silence d'Horace, surtout, étonne. Il n'est pas sûr que l'argument générationnel ou le dédain pour les « vers boiteux » de Properce soient des explications suffisantes. Ce dernier était l'un des protégés de Mécène ; il avait entendu Virgile lire une partie de son *Enéide*. On imagine mal que la rencontre entre Properce et Horace n'ait jamais eu lieu. Faute d'explication assurée, une certitude s'impose néanmoins : les poèmes ne sauraient suffire à nous faire connaître l'étendue des relations des poètes.

En dehors des confrères, les poètes de l'époque augustéenne mentionnent nombre de lettrés. Très souvent, il s'agit de personnalités importantes, sur lesquelles nous reviendrons plus bas et dont les poètes reconnaissent les compétences en matière littéraire (ou dont ils flattent l'*ego*). Parmi les aristocrates indiscutablement amis des lettres, Pollion, Mécène et Messalla. Il n'est pas étonnant qu'ils soient les protecteurs des poètes. Il ne l'est pas plus qu'un homme aussi exigeant qu'Horace, en dépit de ses liens privilégiés avec Mécène, désirât plaire à ces deux autres personnalités et connaître leur sentiment sur ses vers. Parmi ces lettrés, il en est, cependant, de naissance plus modeste. Ainsi en allait-il de C. Iulius Hyginus. Seul Ovide le fréquentait assurément[1538]. Néanmoins, de par son parcours et ses fonctions, Hygin dut connaître nombre de poètes majeurs de l'époque augustéenne. Grammairien affranchi par Auguste (il était, par ailleurs, l'auteur de nombreux ouvrages), auparavant esclave de Jules César, il s'était vu confier la gestion de la bibliothèque palatine, inaugurée en 28, poste important s'il en est. Il ne fut semble-t-il pas le premier à occuper cette charge et il est malheureusement impossible de dater sa prise de fonction. Le troisième livre des *Tristes* ayant paru vers 10 de n. è., il faut penser qu'Hygin, alors âgé de quelques 70 ans, était encore en poste puisqu'Ovide le prie de veiller sur son œuvre. Celui qui le précéda à la tête de la bibliothèque se nommait Pompéius Macer (qui composa lui aussi des vers)[1539]. Bien que les identifications soient ici délicates, il a sans doute été en contact avec Tibulle et Ovide[1540]. Plotius Tucca, autre lettré, n'est cité que par Horace, mais nous savons par ailleurs que ses liens avec Virgile et Varius étaient étroits[1541].

[1536] *Id.*, *Fr.* 4, Morel.

[1537] *Id.*, *Fr.* 3 et 1, Morel ; Virgile, *Buc.*, III, 90. L. Duret (1983, p. 1480-1487) pense que les fragments de l'œuvre de Domitius Marsus montrent qu'il partageait les conceptions littéraires des amis de Mécène.

[1538] Ovide, *Tr.*, III, 14.

[1539] Sur Pompéius Macer, cf. Suétone, *Iul.*, 56, 9.

[1540] Tibulle, *El.*, II, 6 ; Ovide, *Amor.*, II, 18, 3 et 35 ; *Pont.*, II, 10 ; IV, 16, 6.

[1541] Il fait partie de la joyeuse compagnie accompagnant Mécène durant l'*Iter Brundisinum* (Horace, *Serm.*, I, 5). On a vu plus haut qu'il était aussi l'un des auditeurs de Philodème.

Jérôme indique qu'il était poète, mais il est le seul à l'affirmer[1542]. Ce qui est sûr, c'est qu'Horace en faisait l'un des juges de ses poèmes[1543]. Quintilius Varus présente un peu le même profil : il suivait les leçons de Philodème, n'était pas poète, mais cet ami de Virgile, Varius et d'Horace était un redoutable et très compétent critique[1544]. Sa mort toucha profondément Virgile[1545]. Il est aussi possible que Sabinus Tiro, auteur d'un traité sur les jardins dédié à Mécène, ait fréquenté Horace[1546]. On peut encore mentionner Octavius Musa, familier de Virgile et d'Horace, qui était à la fois poète et historien[1547]. Originaire de Mantoue, il put être un ami d'enfance du premier et faire la connaissance du second par son entremise. Le Brutus d'Ovide était avocat et rhéteur. Peut-être s'agit-il de Bruttedius Brutus, qui donnait à Ovide des conseils sur ses vers et qui put jouer un rôle dans la publication des trois premiers livres des *Pontiques*[1548]. Il se montre en tout cas soucieux de la production du poète. Ovide connaissait aussi un dénommé Cassius Salanus, accessoirement amateur de poésie, et qui avait le grand mérite, aux yeux du poète, de fréquenter Germanicus et, par là même, de pouvoir contribuer à améliorer son sort d'exilé[1549]. Carus, précepteur des enfants de l'héritier de Tibère, présentait pour le poète, les mêmes avantages. Il était, par ailleurs, l'auteur d'une *Héracléide* qui avait plu à Ovide, et c'est cette passion de la poésie qui, comme souvent, devait avoir favorisé les liens entre eux[1550]. D'autres lettrés connus d'Ovide sont cités par lui sans que cela serve *a priori* ses intérêts. C'est le cas de Gallio qui était sans doute un rhéteur et à qui le poète adresse ses condoléances après la mort de son épouse[1551]. Ils paraissent s'être très bien connus.

On peut étendre la notion de lettré et y inclure les *Sosii* qu'Horace mentionne brièvement à deux reprises et sur lesquels nous ne savons pratiquement rien si ce n'est qu'ils faisaient le commerce des livres et qu'ils étaient particulièrement bien implantés à Rome. Que le poète ait été amené à les rencontrer n'aurait rien d'étonnant. Notons, pour terminer, la mention de Siron par Virgile dans deux célèbres épigrammes indubitablement authentiques du *Catalepton*. Le poète l'avait longuement fréquenté dans les années 40 alors que celui-ci dispensait son enseignement aux environs de Naples. Il paraît avoir eu des relations privilégiées avec le philosophe puisqu'il hérita à sa mort de sa villa[1552].

[1542] Jérôme, *Chron.*, *ad Ol.*, 190, 4, p. 166.

[1543] Horace, *Serm.*, I, 10, 81.

[1544] *Id.*, *A. P.*, 438-444.

[1545] *Id.*, *Carm.*, I, 24.

[1546] *Id.*, *Epist.*, I, 5, 27.

[1547] Virgile, *Catal.*, 4 et 11 ; Horace, *Serm.*, I, 10, 82.

[1548] Ovide, *Pont.*, IV, 9, 55-56 notamment. Cf., également, R. Syme, 1978, p. 80.

[1549] Ovide, *Pont.*, II, 5.

[1550] *Id.*, IV, 13 (et 16). Il est possible que Carus ait aussi été le destinataire de la *Triste*, III, 5.

[1551] *Id.*, IV, 11.

[1552] Virgile, *Catal.*, 5 et 8.

Les poètes fréquentaient donc tout un milieu caractérisé par son amour des lettres. On ne saurait être surpris de ce constat. Ils côtoyaient leurs pairs et appréciaient cette proximité. Un respect mutuel, certainement stimulant, existait entre plusieurs d'entre eux et permettait à chacun d'améliorer sa production en tenant compte des critiques formulées par l'*alter ego*. Il existait aussi des animosités. Ainsi, Bavius et Maevius ne trouvaient pas grâce aux yeux de tous[1553]. La plupart des mentions de poètes trouvent leur origine dans l'admiration pour le travail d'un pair et dans l'amitié qui s'est nouée au fil des rencontres. Les citations pouvaient aussi servir un dessein poétique : lorsque Properce fait l'éloge de l'*Enéide* naissante, c'est pour mieux se préserver d'avoir à écrire une épopée et se consacrer exclusivement à la poésie élégiaque. L'éloge n'en est pas moins sincère. Horace justifie également le choix des *sermones* en arguant que les autres genres ont déjà trouvé leurs hérauts latins qui ont composé des œuvres remarquables, ne laissant au poète que le choix de la satire[1554].

Les poètes profitaient aussi des conseils de personnalités qui, sans être elles-mêmes poètes (si ce n'est en dilettante), voyaient leurs compétences littéraires reconnues et faisaient preuve d'un goût assuré. Horace, mais sans doute aussi Virgile et Varius, devaient beaucoup à Plotius Tucca et à Quintilius Varus. Leurs conseils étaient précieux et il était normal de leur rendre hommage, au nom de l'amitié bien sûr, mais aussi en poète reconnaissant. Enfin, des personnalités comme Hygin, Pompéius Macer et les *Sosii* étaient probablement incontournables dans la Rome d'Auguste. La fonction des deux premiers, notamment, était essentielle pour le petit monde des lettres romaines. Pour un poète, voir ses ouvrages entrer dans la bibliothèque palatine était une consécration. Hygin et Pompéius Macer, en tant qu'administrateurs, avaient ici tout leur rôle à jouer. Une bonne entente n'était pas nécessairement à négliger. Ovide en exil sut se rappeler au souvenir d'Hygin. L'intérêt devait compter au moins autant que l'amitié.

On notera la quasi absence des lettrés grecs dans les mentions faites par les poètes latins, Siron (deux fois chez Virgile, dans des pièces mineures[1555]), Philodème (une fois chez Horace) et Héliodore (une fois, chez Horace à nouveau) faisant exception. Nous sommes très mal renseignés sur cette dernière personnalité. Il s'agit sans doute d'un poète grec, le seul mentionné par nos poètes. Encore n'est-ce pas pour la qualité de ses vers. On notera aussi que dans la *Satire*, I, 10, 81 sq., les personnalités qu'Horace accepte comme juges ont toutes des noms bien latins. Aucun lettré grec dans cette liste, alors que la littérature grecque fait figure de modèle. Pourtant, les Grecs ne manquaient pas dans les entourages des Grands que les poètes étaient amenés à fréquenter (ne serait-ce qu'Apollodore, Aréios, Athénodore, Dion d'Halicarnasse ou encore les poètes de l'*Anthologie grecque*). Si l'on s'en tient à la poésie, on a le curieux sentiment que la voix de la Grèce s'est éteinte à l'époque augustéenne et que la vie littéraire est désormais l'apanage des Latins. Le silence de ces derniers sur leurs

[1553] *Id.*, *Buc.*, III, 90-91 ; Horace, *Ep.*, X, 2.

[1554] Horace, *Serm.*, I, 10, 36-49.

[1555] En revanche, Parthénius de Nicée (par ailleurs ami de Pollion, Cinna et Gallus) n'est pas cité alors qu'il fut le *grammaticus in Graecis* de Virgile (si l'on se fie à Macrobe, *Saturn.*, V, 17, 18).

homologues grecs pose question. Commun à l'ensemble des poètes que nous avons pris en compte, il ne peut être tenu pour un hasard[1556].

La multiplicité des liens des poètes avec ce qui pourrait être dénommé la « république des lettres » confirme la fragilité de l'hypothèse supposant l'existence de cercles. Les poètes côtoyaient tout un monde lié aux lettres qui dépassait largement les limites du réseau patronal.

2- Dans le giron des Grands

Les relations des poètes dépassaient largement le monde restreint des lettres. Ceux-ci évoquent fréquemment les liens qui étaient les leurs avec certaines des personnalités les plus en vue du monde politique. Certaines dédicaces s'adressent à de jeunes hommes qui ont encore leur carrière à faire. Le plus souvent, celle-ci est prometteuse. Les individus en question sont parfois issus de *gentes* illustres. Nombre d'entre eux étaient des lettrés et s'adonnaient aux Muses à l'occasion. Mais leur rang leur interdisait de se consacrer à la poésie. Ils purent, en revanche, pour certains d'entre eux être des patrons littéraires. Nous ne savons rien, ou si peu, des fréquentations de Varius avec ce monde (si ce n'est ses rapports avec Mécène) que nous ne nous y attarderons pas. Tibulle n'est guère plus disert. De maigres informations peuvent néanmoins être relevées à la lecture de ses vers. Les choses se précisent avec Virgile et, surtout, Horace, Properce et Ovide. Les liens avec Octavien/Auguste seront abordés à part, sa place éminente dans l'Etat justifiant un traitement particulier.

2. 1- Virgile : de Pollion à Mécène

Virgile, tout d'abord. On aimerait que le poète qui symbolise le mieux l'âge d'or de la littérature latine ait été plus transparent sur ses contacts. Ceux-ci sont malheureusement assez peu souvent évoqués. Les *Bucoliques* mentionnent deux noms, d'ailleurs étroitement liés : ceux de C. Asinius Pollio et de P. Alfénus Varus. Pollion est bien connu et figurait parmi les personnalités de premier plan de la Rome augustéenne. On ne sait pas exactement dans quelles conditions s'est faite la rencontre entre le poète et le politique. Il est possible que les proscriptions en Gaule cisalpine y soient pour quelque chose, bien qu'il faille se garder d'être trop affirmatif sur ce point. On ignore si Virgile fut lui-même touché par ces proscriptions. L'assertion repose sur les propos des scholiastes qui interprètent le texte des *Bucoliques*[1557]. Ce qui est, en revanche, certain, c'est que Pollion fut *triumuir agris diuidundis* en 41 et que, parallèlement, Virgile n'a pas été indifférent à ce qui se passait aux environs de Mantoue, que ce soit pour des raisons d'intérêt personnel ou par solidarité avec ses compatriotes dont il se fit le porte-parole[1558]. La rédaction des *Bucoliques* paraît devoir beaucoup à Pollion puisque Virgile précise que le recueil a été entrepris à sa demande : *A te principium ; tibi*

[1556] Pour une tentative d'explication, cf. *infra*, p. 417 sq.

[1557] Cf. *infra*, p. 353-354.

[1558] C'est du moins l'hypothèse de P. Veyne, 1980, p. 234-245.

desinam : accipe iussis / carmina coepta tuis, atque hanc sine tempora circum / inter uictricis hederam tibi serpere laurus[1559]. On ne retrouve plus le nom de Pollion dans les autres œuvres de Virgile. Il ne faudrait pas en conclure que le changement de patronage intervenu entre la fin de la rédaction des *Bucoliques* et le début de celle des *Géorgiques* ait quelque chose à voir avec une brouille entre le poète et l'aristocrate. Il y a fort à parier que la suggestion de D. Voisin (une divergence dans les options littéraires, d'ailleurs pleinement et sereinement assumée par les deux parties) soit exacte[1560]. Toujours est-il que Pollion était une figure incontournable de Rome lorsqu'il patronna Virgile, à la fin des années 40. Proche de Jules César, il avait rejoint les rangs d'Antoine après la mort du dictateur. Consul en 40, il mena une campagne victorieuse en Illyrie et célèbra un triomphe en 39. Virgile bénéficia donc de la protection d'un homme qui était au faîte de sa gloire. Il ne se mit en retrait de la scène politique qu'après que Virgile eut déjà changé de protecteur.

Alfénus Varus est également mentionné à deux reprises par Virgile, toujours dans les *Bucoliques*[1561]. Le poète rappelle le rôle que joua celui-ci, en tant que *triumuir agris diuidundis* (il succéda à son ami Pollion en 40) lors des assignations de terres aux vétérans des guerres civiles (*Bucolique*, IX). Comme dans la relation établie avec Pollion, on constate que Mantoue (« trop proche, hélas ! de la malheureuse Crémone[1562] ») est l'élément qui permet d'expliquer le plus naturellement les liens entre les deux hommes. On notera la pertinente remarque de D. Voisin : la carrière d'Alfénus Varus paraît s'être déroulée dans le sillage de Pollion. Il devint *triumuir agris diuidundis* un an après le protecteur de Virgile, consul (suffect) en 39 à nouveau un an après lui, et devait disparaître de la scène publique (du moins les sources l'ignorent-elles totalement par la suite) en même temps que Pollion. Alfénus Varus (un *homo nouus*[1563]) bénéficia donc, selon toute vraisemblance, de la protection politique de l'aristocrate (de même que Virgile bénéficia de sa protection littéraire)[1564]. Son action en Cisalpine et ses liens avec Pollion devaient amener les deux hommes à se côtoyer. Au moment de la publication des *Bucoliques*, c'est un homme en pleine ascension politique que le poète mantouan louait dans ses vers.

Les autres ouvrages de Virgile ne mentionnent que rarement des personnalités politiques contemporaines. Un nom, néanmoins, ressort : celui de Mécène, qui paraît avoir joué dans les *Géorgiques* le rôle qu'avait eu avant lui Pollion lors de la composition des *Bucoliques*. L'Arétin est cité dans chacun des quatre chants du poème, au deuxième vers du premier et du dernier livre, au quarante-et-unième vers des livres deux et trois. Nous l'avons déjà évoqué, les liens entre les deux

---

[1559] « Par toi j'ai commencé, par toi je finirai : accepte ces vers entrepris à ton instigation, et souffre qu'autour de tes tempes ce lierre se glisse parmi les lauriers de la victoire », Virgile, *Buc.*, VIII, 11-13.

[1560] D. Voisin, 2000, p. 96-98 et 2001, p. 337-338.

[1561] Virgile, *Buc.*, VI (dont il est le dédicataire) et IX, 28-29.

[1562] *Id.*, 28.

[1563] Porphyrion, *ad Hor. Serm.*, I, 3, 130.

[1564] D. Voisin, 2000, p. 81-85.

hommes (Virgile est entré dans le « cercle » de Mécène en 39 probablement[1565]) purent être facilités par une certaine communauté philosophique et des aspirations esthétiques identiques. On notera à nouveau que le protecteur du poète était en passe de devenir une des principales figures de Rome. Au début des années 30, cet illustre descendant des rois étrusques était depuis quelques années déjà l'un des principaux conseillers d'Octavien auquel il était lié par une fidélité sans faille et une amitié authentique, ainsi qu'un grand diplomate qui joua un rôle majeur dans l'élaboration de la paix de Brindes[1566]. Il avait été le compagnon de l'héritier de César sur les champs de bataille, bien qu'il soit parfois difficile de savoir exactement sur quels théâtres d'opération il se trouva. Mais son rôle prédominant dans le camp d'Octavien dès le début de la geste de celui-ci nous paraît ressortir d'un passage de l'*Elégie*, II, 1, de Properce que nous avons analysé plus haut[1567]. Son influence ne devait pas se démentir. En 36, pendant la guerre de Sicile, Mécène fut chargé de juguler les troubles menés par les partisans de Pompée à Rome[1568]. A la suite d'un nouveau revers d'Octavien, l'Arétin dut à nouveau se rendre dans l'*Vrbs* en raison d'un mouvement révolutionnaire[1569]. En 31-29, enfin, conjointement à Agrippa, Mécène fut chargé de gouverner Rome et l'Italie en l'absence d'Octavien[1570]. Il disposa à cette occasion de l'anneau sigillaire du vainqueur d'Actium[1571]. Par la suite, Mécène se retira volontairement de la scène politique et demeura un proche d'Octavien/Auguste.

[1565] A. La Penna, 1987, p. 411.

[1566] En 40, déjà, il eut pour mission de faire échouer la tentative de rapprochement entre Sextus Pompée et Marc Antoine dont l'alliance aurait mis en péril la situation d'Octavien. Dion Cassius reste muet quant au rôle de Mécène, mais Appien est plus précis (*B. C.*, V, 53). La mission était délicate et l'Arétin y gagna ses galons de grand diplomate. Il n'y a donc rien d'étonnant à le retrouver à Brindes pour la signature des accords à l'automne 40. Sur les accords de Brindes, cf. *id.*, 64. Horace, au détour d'un vers évoquant l'*Iter Brundisinum* de 37, corrobore les dires du Grec : le poète mentionne Mécène et Coccéius, « envoyés tous deux en ambassade pour de grands intérêts et accoutumés à rapprocher des amis divisés » (Horace, *Serm.*, I, 5, 28-29). On peut penser qu'il s'agit d'une allusion aux précédentes missions, celles de 40. A l'automne 38, la rivalité avec Sextus Pompée atteignant un seuil critique, Octavien envoya Mécène à Athènes pour obtenir l'aide de Marc Antoine dans une lutte dont ce dernier se désintéressait manifestement. Mission de confiance alors que la situation était particulièrement délicate : plus de la moitié de la flotte d'Octavien avait été détruite dans les précédents combats et il ne disposait plus du temps nécessaire pour la reconstruire ; par ailleurs, l'argent manquait et la situation à Rome était difficile. Une nouvelle fois, la mission fut couronnée de succès : Marc Antoine promit de fournir 300 navires de guerre (Appien, *B. C.*, V, 92). Le rôle de Mécène, enfin, fut déterminant lors des accords de Tarente en 37.

[1567] Cf. *supra*, p. 303.

[1568] Appien, *B. C.*, V, 10, 99.

[1569] *Id.*, 11, 112.

[1570] Velléius Paterculus, II, 88 ; Tacite, *Ann.*, VI, 11 ; Dion, XLIX, 16, 2 ; LI, 3, 5-7 ; LV, 7, 1.

[1571] Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXVII, 10.

Tous ces éléments confirment le portrait que Dion Cassius dresse de l'Arétin lorsqu'il évoque son décès et l'influence qu'il eut sur l'héritier de César[1572]. Homme fort du régime augustéen, influent dès le début des guerres civiles et proche d'Auguste jusqu'à sa mort, Mécène était un soutien de poids pour Virgile qui, par conséquent, faisait un bon choix en le choisissant pour protecteur. D'autant que sa carrière de diplomate lui avait sans doute permis de nouer des liens avec nombre de personnalités et de disposer d'un réseau de relations de premier ordre (sans doute plus que l'intransigeant Pollion). Virgile avait tout à gagner de son entregent. Il était certainement conscient qu'être le protégé de Mécène, c'était l'assurance d'attirer l'attention du *Princeps*. Le génie poétique n'interdit pas le sens des réalités.

De même que les liens de Virgile avec Pollion devaient entraîner un commerce avec les proches de celui-ci, de même le poète eut-il des contacts avec des relations de Mécène. On en sait très peu de choses. Parmi ses contemporains (du moins ceux qui furent susceptibles de figurer parmi ses fréquentations[1573]), Virgile ne cite dans les *Géorgiques* et l'*Enéide*, outre Mécène et Octavien/Auguste, que deux noms : ceux d'Agrippa et de Marcellus. M. Vipsanius Agrippa est évoqué en une occasion, brièvement, dans l'*Enéide*, au livre VIII. Le poète évoque la bataille d'Actium. Face à Antoine et ses « forces barbares », Octavien secondé par son fidèle amiral : *Parte alia uentis et dis Agrippa secundis / arduos agmen agens ; cui, belli insigne superbum, / tempora nauali fulgent rostrata corona*[1574]. Contrairement à ce qui se passe avec Pollion, Alfénus Varus et Mécène, le poète ne s'adresse pas directement à Agrippa. Il ne le fait d'ailleurs pour personne dans le poème, pas même pour Auguste. L'épopée ne comporte, notons-le, aucune dédicace. La mention d'Agrippa est d'autant plus notable. D'autres personnalités (Messalla, par exemple), connues des poètes fréquentant Mécène, jouèrent un rôle important à Actium et ne trouvent pas place dans le récit de Virgile. Il s'agit, par conséquent, d'un hommage rendu à ce grand militaire à qui Octavien/Auguste devait tant. Il ne fait guère de doute que le poète mantouan ait eu à côtoyer personnellement Agrippa : ce dernier était un des familiers d'Octavien/Auguste (comme Virgile qui correspondait avec lui) et de Mécène[1575]. Horace, autre protégé de l'Arétin qui put faire le lien, était aussi en contact avec le grand amiral[1576].

[1572] Dion, LV, 7, 1-6.

[1573] Antoine et Cléopâtre n'entrent évidemment pas dans cette catégorie.

[1574] « Non loin, Agrippa, que les vents et les dieux secondent, conduit de haut son armée ; il porte un superbe insigne de guerre, une couronne navale ornée de rostres d'or », Virgile, *Aen.*, VIII, 682-684.

[1575] J.-M. Roddaz (1984, p. 216-229) a montré qu'il n'y avait aucune raison de croire que Mécène et Agrippa avaient été rivaux et qu'une profonde inimitié les séparait (R. Syme, 1939, p. 324, est à l'origine de cette idée qui fut ensuite régulièrement reprise : cf., par exemple, Fr. della Corte, 1992). La tradition, le livre LII de Dion Cassius en témoigne, a plutôt conservé l'image de deux hommes complémentaires et liés par une même indéfectible fidélité à Octavien/Auguste. C'est sans doute pour cela qu'Auguste leur dédia son *Autobiographie*.

[1576] L'*Ode*, I, 6, lui est dédiée.

Si Messalla ne trouve pas place dans l'*Enéide* lors de l'évocation de la bataille d'Actium, il paraît néanmoins avoir été connu de Virgile. On peut, du moins, le supposer puisque le *Symposium* de Mécène, pour ce que nous en savons, mettait en scène le consul en présence de Virgile et d'Horace[1577].

Il est plus difficile de dire si Virgile connut réellement Marcellus, neveu et gendre d'Auguste, mort prématurément en 23 alors qu'il n'avait pas 20 ans. Cela est probable. Quoi qu'il en soit, le poète laissa quelques vers très émouvants sur le fils d'Octavie dans l'*Enéide*, vers qu'il lut en présence d'Auguste et de sa sœur éplorée[1578].

Familier de consulaires comme Pollion, Messalla, Alfénus Varus et sans doute Agrippa, des principaux conseillers d'Octavien/Auguste, Mécène et Agrippa toujours, ami des grands patrons littéraires (Pollion, Messalla et Mécène), côtoyant au moins en certaines occasions certains membres de la famille d'Auguste (Octavie et, peut-être, Marcellus), Virgile pouvait se targuer d'avoir des contacts avec certaines des personnalités les plus éminentes de l'Etat.

2. 2- Horace : l'ami des Grands

La lecture d'Horace est beaucoup plus riche d'enseignements que celle de Virgile si l'on veut connaître le réseau que les poètes se constituèrent. La liste des noms s'étoffe et nous n'en sommes plus réduits à rencontrer les figures tutélaires du patronage littéraire à l'époque augustéenne, Mécène Pollion et Messalla. Il est inutile de revenir sur ses liens avec Mécène. Horace paraît avoir aussi eu beaucoup d'affection pour Pollion, peut-être parce qu'il avait pour les lettres un amour et une connaissance profonde. Le poète a très tôt admiré en lui un confrère qui excellait dans la composition de tragédie[1579]. Admiration qui légitimait le souhait d'Horace : que ses propres vers fussent appréciés du consulaire dont il faisait l'un de ses lecteurs privilégiés[1580]. Nous sommes alors aux environs de 35 avant n. è. Cette proximité valut à Pollion d'être le dédicataire du poème qui ouvre le deuxième livre des *Odes*. Horace y évoque la carrière politique et militaire de Pollion. Mais c'est pour mieux justifier l'écriture par celui-ci d'une histoire des guerres civiles. Cela confirme que ce que le poète appréciait chez son ami, c'était le lettré.

Les liens qu'Horace entretint avec Messalla n'eurent *a priori* rien de superficiel. Comme Pollion, il était une des figures de la vie politique romaine. Comme Pollion, son intérêt pour la poésie était notoire. Sa relation (ainsi que celle de Pollion à nouveau) avec Horace confirme que l'hypothèse de cercles littéraires est infondée. Le poète cite le nom de M. Valérius Messalla Corvinus à quatre reprises[1581]. Des *Satires* à l'*Art Poétique*, on mesure la constance d'une amitié que la fréquentation de Mécène, bien loin d'y avoir fait obstacle, favorisa sans doute : nous avons déjà évoqué un fragment en

[1577] Servius, *ad Verg. Aen.*, VIII, 310.

[1578] Virgile, *Aen.*, VI, 860-886. Sur la présence d'Octavie lors de la lecture du livre VI de l'*Enéide*, cf. Donat, 32.

[1579] Horace, *Serm.*, I, 10, 42-43.

[1580] *Id.*, 85.

[1581] *Id.*, I, 6, 42 et 10, 29 et 85 ; *Carm.*, III, 21, 7 ; *A. P.*, 371.

prose de l'Arétin (sans doute tiré de son *Symposium*, lui-même probablement inspiré du *Banquet* d'Epicure), transmis par Servius, qui présente un banquet fictif rappelant une vieille tradition littéraire grecque où Messalla fait l'éloge du vin devant Virgile et Horace[1582]. Mécène connaissait et appréciait donc assez le protecteur de Tibulle et du jeune Ovide pour lui donner un rôle majeur dans une de ses œuvres. La première allusion d'importance à Messalla chez Horace date de la *Satire*, I, 10, où il figure (avec son propre frère) dans la liste des lecteurs émérites auxquels le poète souhaite plaire. Comme Pollion, le consul de 31 se voit dédier un poème dans les *Odes*[1583]. Le thème du poème montre qu'Horace, outre les compétences littéraires, appréciait en Messalla l'individu.

Les fréquentations d'Horace ne se limitèrent pas, tant s'en faut, au petit milieu des esthètes. Outre les précédentes personnalités, le poète fréquenta des membres de la *domus Augusta*, de nombreux magistrats ou notables romains, ainsi que de jeunes aristocrates promis à une brillante carrière.

La *domus Augusta* occupe une place non négligeable dans les poèmes d'Horace, mais elle n'a rien d'écrasant. Tibère est de ceux qu'Horace avait le privilège de fréquenter. Il est présent (très brièvement la plupart du temps) dans quatre épîtres et deux odes[1584]. Alors que Tibère est encore un jeune homme d'une petite vingtaine d'années qui vient de finir son apprentissage militaire en Espagne en compagnie de Marcellus auprès d'Auguste, ses liens avec Horace paraissent déjà avoir été assez solides. Suffisamment pour qu'Horace se voie solliciter afin de lui recommander le jeune Septimius[1585]. Tibère est alors en partance pour l'Orient. Nous sommes en 21 avant n. è. L'*Epître*, I, 3, fait aussi référence à la *cohors* qui accompagne le futur empereur. Comme dans l'*Epître*, I, 8 (dédiée à Albinovanus Celsus, son secrétaire) et l'*Epître*, I, 12 (évocation en un vers des succès militaires en Arménie), Tibère n'apparaît qu'incidemment, par de simples allusions, dans les vers horatiens. Il faut attendre le quatrième livre des *Odes* pour le retrouver. Nous sommes alors en 15 ou 14 avant n. è. De même que les grandes *gentes* républicaines aimaient à voir leurs exploits chantés par les poètes, de

[1582] *Idem umor ministrat faciles oculos, pulchriora reddit omnia et dulcis iuuentae reducit bona* (« Le même liquide donne de l'aisance à la vue, rend plus belle toutes choses et ramène les avantages de la douce jeunesse »), Servius, *ad Verg. Aen.*, VIII, 310.

[1583] Horace, *Carm.*, III, 21. L'ode est fictivement adressée à une amphore (nouvel hymne au vin) dont Messalla, nous dit Horace, ne dédaignera pas le contenu. Il s'agit d'une invitation à boire.

[1584] *Id.*, *Epist.*, I, 3, 8, 9 et 12 ; *Carm.*, IV, 4 et 14.

[1585] *Id.*, *Epist.*, I, 9. La lettre d'Horace dont le personnage central est Septimius est-elle une vraie lettre de recommandation ? On connaît le caractère ombrageux de Tibère. Il devait être difficile de lui recommander quelqu'un. Mais la lettre d'Horace fut si bien tournée qu'elle fut couronnée de succès. Horace, fier de ce résultat, aurait inclu le poème dans le premier livre des *Epîtres*. C'est du moins l'opinion de plusieurs chercheurs, cf. l'édition des *Epîtres* par A. Kiessling et R. Heinze, 1914, p. 87-88, ainsi que celle de R. Mayer, 1994, p. 178-179. La lettre de recommandation était une correspondance qui ne relevait pas de la sphère privée : elle était

même Auguste avait souhaité voir Horace, consacré plus grand poète vivant par le seul fait d'avoir été désigné pour composer le *Carmen saeculare*, immortaliser les victoires des fils de Livie[1586]. Encore Tibère n'est-il réellement présent que dans l'*Ode*, IV, 14, la quatrième étant plutôt consacrée à Drusus et à sa victoire sur les Vindélices. Son frère aîné n'apparaît qu'en filigrane comme l'un des deux Nérons ayant joui de la paternelle bienveillance d'Auguste et comme l'un des *Claudii* protégés par Jupiter[1587]. Il n'est pas nommé et ne bénéficie d'aucune individualité. Les choses sont un peu différentes dans l'*Ode*, IV, 14, mais Tibère fait encore un peu pâle figure. Le véritable dédicataire du poème est Auguste, derrière lequel Tibère et son frère tendent à s'effacer. Le *maior Neronum*, comme l'appelle Horace, n'est, en outre, mentionné qu'après Drusus. Le caractère difficile du futur empereur explique peut-être en partie ce relatif retrait par rapport non à Auguste (qui est dans l'ordre des choses puisque toute victoire avait lieu sous ses auspices), mais à son frère cadet. On sait aussi que si Tibère aimait la poésie, il fréquenta davantage les Grecs que les Latins[1588]. Des divergences avaient pu naître sur ce point et le poète n'avait peut-être pas une profonde amitié pour le grand homme d'Etat.

En 15, Drusus était un jeune homme de 23 ans. Horace en avait 50. S'il ne chanta Drusus qu'à la demande d'Auguste et dans les deux mêmes poèmes du livre IV des *Odes* que Tibère, il paraît l'avoir fait avec moins de réticence. Là où son frère demeure toujours un *Nero* ou un *Claudius*, Drusus se voit davantage individualisé. On ne sent néanmoins pas de liens très fort entre le second fils de Livie et le poète. Il n'est pas sûr qu'il l'ait beaucoup côtoyé.

Parmi les membres de la *domus Augusti*, Agrippa, marié en 21 avec Julie, la fille d'Auguste. Mais, dès 28 probablement, il est apparenté à Octavien grâce à son mariage avec Claudia Marcella, une des filles d'Octavie[1589]. Le nom d'Agrippa se retrouve dans trois poèmes et dans trois recueils différents. Il n'est absent que des *Epodes*. Il est vrai que la fréquentation du poète et du général dut être entravée par la présence quasi constante d'Agrippa sur les champs de bataille dans les années 30. L'unique mention dans les *Satires* se résume à une adroite allusion à l'édilité d'Agrippa en 33. La citation est tardive. Sans doute la présence à Rome de l'édile facilita-t-elle les contacts. En 30 ou en 29, l'*Ode*, I, 6, est dédiée à Agrippa et glorifie ses exploits militaires. Celui-ci dirige alors, en compagnie de Mécène, Rome et l'Italie. Son nom se glisse encore une fois dans les *Epîtres*, dans une lettre (que l'on peut dater de l'année 20) adressée à l'intendant d'Agrippa en Sicile, un certain Iccius

officielle ou semi officielle, ce qui contribua sans doute à la publication de l'épître d'Horace. Ce qui est certain, c'est qu'elle présupposait de bonnes relations entre l'auteur de la lettre et le destinataire (E. Deniaux, 1993, p. 1).

[1586] Suétone, *Vit. Hor.*, 9-10. Visiblement, Horace était très fier de cette consécration : par deux fois, le *Chant séculaire* est évoqué dans le IV[e] livre des *Odes* (*Carm.*, IV, 3 et 6). Sur ces deux derniers poèmes, cf. G. Williams, 1968, p. 61-67.

[1587] Horace, *Carm.*, IV, 4, 27-28 et 73-76.

[1588] C'est en tout cas ce qui paraît s'être passé quand il se retira à Capri en 26 de n. è. (Tacite, *Ann.*, IV, 58, 1). Sur l'intérêt de Tibère pour la poésie, cf. Suétone, *Tib.*, 70.

[1589] *Id.*, *Aug.*, 63 ; Plutarque, *Ant.*, 87, 2 ; Dion, LIII, 1, 2.

pour qui Horace montrait quelque intérêt[1590]. On ne trouve pas dans ces évocations la même chaleur que dans d'autres pièces, par exemple celles évoquant Mécène, Pollion et Messalla. Sans doute la fréquentation d'Agrippa était-elle liée aux obligations de la vie mondaine romaine. Agrippa ne pouvait sans doute se targuer (bien qu'il soit injuste de percevoir le caractère et les goûts de ce dernier sur ce que l'on peut imaginer de la rude vie des camps) d'une connaissance aussi fine de la poésie. Contrairement à Pollion et à Messalla, l'hommage du poète relève sans doute moins de l'expression de sentiments authentiques que de l'*officium* inhérent à toute vie en société (hommage, par conséquent, quelque peu factice). On notera, cependant, qu'Horace n'a pas attendu qu'Agrippa soit parent d'Octavien/Auguste pour l'évoquer.

Horace évoque aussi Iullus Antonius qui, bien que sa fin fût tragique, bénéficia longtemps de la faveur du *Princeps*. Le fils d'Antoine et de Fulvie, élevé par Octavie, épousa Marcella, la fille de la sœur d'Octavien/Auguste. En 10 avant n. è., il devenait consul. Il se voit dédier une *Ode* du quatrième livre, la seconde, qui date sans doute de 13. Cette fois-ci, les rapports paraissent moins forcés. A en croire le pseudo-Acron, Iullus Antonius avait écrit une *Diomédie* qui n'était pas sans qualité[1591]. Cet intérêt pour les Muses et cette compétence reconnue durent faciliter les rapports avec Horace. A la lecture du poème, on comprend que Iullus Antonius avait invité le poète à chanter Auguste pour son retour à Rome. Refus courtois : que le neveu par alliance du *Princeps* s'y essaye, ses talents de poète épique l'y autorisent. Il est difficile de voir dans cette reconnaissance de la compétence de Iullus Antonius en matière littéraire de la simple ironie, ce qui aurait été pour le moins discourtois et fort inapproprié pour un si haut personnage. De toute manière, le sujet du poème nous laisse accroire que les deux hommes se connaissaient et, sans doute, s'appréciaient.

A la marge de la *domus Augusti*, on trouve Paullus Fabius Maximus, né en 46 ou 45 avant n. è.[1592] Comme dans le cas des *Pisones*, que nous examinerons plus bas, on surprend Horace avec une des grandes familles romaines. Paullus Fabius Maximus était parfaitement intégré dans le système augustéen puisque, consul en 11 avant n. è., il était marié à une cousine germaine d'Auguste, Marcia. Il conserva la confiance du *Princeps* jusqu'à la fin, et on le voit accompagner ce dernier lors d'une ultime visite à Agrippa Postumus en 14[1593]. R. Syme suggère (en se fondant sur Juvénal, 7, 95) que Paullus Fabius Maximus était un patron littéraire[1594]. Son amitié avec Ovide témoigne aussi de son intérêt pour les lettres[1595]. L'*Ode*, IV, 1, laisse d'ailleurs entendre que le jeune aristocrate ne dédaignait pas de composer des vers. Tout cela pourrait expliquer les liens noués avec Horace. Le vieux poète (l'ode a été rédigée vers 15), au faîte de sa gloire depuis la composition du *Carmen saeculare*, devait

[1590] Horace, *Epist.*, I, 12. Iccius est aussi le destinataire de l'*Ode*, I, 29.

[1591] Pseudo-Acron, *ad Hor. Carm.*, IV, 2, 33.

[1592] Evoqué dans l'*Ode*, IV, 1.

[1593] Tacite, *Ann.*, I, 5, 3.

[1594] R. Syme, 1978, p. 143.

[1595] Cf. *infra*, p. 333-334.

être très sollicité par les grandes familles romaines qui voyaient leur *ego* flatté en fréquentant celui qui était désormais l'Orphée latin et, plus encore, si elles lisaient le nom de l'un des leurs dans sa poésie.

Un dernier membre de la *domus Augusti* est célébré par Horace : il s'agit de Marcellus. Horace, à la différence de Virgile et de Properce, n'a pas attendu le décès du neveu d'Auguste en 23 pour le chanter. En une seule occasion, il est vrai. Brève allusion sans doute liée au mariage de Marcellus avec Julie, la fille d'Auguste, en 25[1596]. En revanche, le poète n'a pas estimé devoir commémorer sa mort.

Il ne faut pas penser que les odes consacrées à Drusus, Tibère et Iullus Antonius (et dans une moindre mesure Paullus Fabius Maximus) dans le livre IV du recueil sont la marque d'une contrainte plus grande du pouvoir soucieux de voir célébrer la dynastie en place. Sans cela, on s'expliquerait mal l'absence de C. et de L. César (sur qui reposaient tant d'espoirs) ou encore celles de Livie et d'Octavie. En outre, Agrippa était encore au moment de la parution du recueil en 13 un maillon central de l'autorité en place. Il n'apparaît pourtant pas dans ce livre. On mettra ce constat en parallèle avec la place de choix qu'occupe le géniteur des deux jeunes Césars sur l'*Ara Pacis*. L'autel qui célèbre la dynastie naissante, met aussi en valeur les femmes[1597]. Tel n'est pas le cas d'Horace ni d'aucun poète, nous y reviendrons.

La majorité des personnalités en vue citées dans les poèmes d'Horace (parmi elles, beaucoup de consulaires ou de futurs consuls) n'a en fait aucun lien avec la *domus Augusti*. Certaines avaient soutenu depuis le début l'action d'Octavien/Auguste. D'autres eurent une trajectoire pour le moins louvoyante. Quelques-unes étaient des Antoniens.

Parmi ces dernières, L. Calpurnius Bibulus, évoqué comme l'un des lecteurs privilégiés d'Horace dans la *Satire*, I, 10, avait dû faire la connaissance du poète lors des combats à Philippes en 42. Tous deux servaient la cause de Brutus et de Cassius. Il est mort en 32 alors qu'il servait dans le camp antonien.

Horace évoque un Paulus dans la *Satire*, I, 6. Il est possible que ce soit une référence à Paulus Aemilius Lépidus, fils de L. Aemilius Paulus, consul en 50. Ici encore, le poète put le connaître alors qu'ils combattaient tous deux dans le camp de Brutus à Philippes en 42. La *Satire* fut composée aux environs de 38. Paulus Aemilius Lépidus avait pour lors rejoint Antoine. Ce n'est que peu avant Actium qu'il rallia Octavien. Evoquer en 38 un Paulus, même par une simple allusion, n'était par conséquent pas la marque d'un homme destiné à devenir un courtisan.

C. Furnius, lui aussi, servait encore la cause d'Antoine lorsque la *Satire*, I, 10, le mentionne et fait de lui un des lecteurs privilégiés d'Horace. Lorsque le poème est écrit (sans doute en 35), il n'est toujours pas passé du côté d'Octavien.

[1596] Horace, *Carm.*, I, 12, 45-48.

[1597] Parmi les personnalités identifiées sur l'*Ara Pacis*, outre Auguste, on trouve Agrippa, C. et L. César, Livie, Tibère, Octavie, Antonia Minor, Germanicus, Drusus, Domitius, Antonia Maior, Domitia et Domitius Ahenobarbus (sur ces identifications, cf. les travaux de G. Sauron). On voit que la famille impériale est loin de figurer au grand complet dans le livre IV des *Odes* d'Horace.

C. Fontéius Capito n'a sans doute pas été une relation d'Horace, mais il le rencontra lors de l'*Iter Brundisinum.* Non seulement Horace a décidé de ne pas passer sous silence la présence de cet antonien notoire, mais il en croque en quelques mots un portrait tout à fait positif : *Interea Maecenas aduenit atque / Cocceius, Capitoque simul Fonteius, ad unguem / factus homo, Antoni non ut magis alter amicus*[1598].

P. Alfénus Varus est un cas à part. La manière dont il est mentionné par Horace ne permet pas de savoir s'ils se fréquentaient. Il est simplement cité en guise d'exemple par l'interlocuteur du poète dans une de ses *Satires*. Cela ne contribue pas moins à mettre en exergue son nom, l'évocation valant comme un hommage. Le poème est de 39 ou 38. Si Alfénus était bien le client politique de Pollion (qu'Horace connaissait bien), ce dernier étant encore classé comme antonien avant de se réfugier dans une neutralité sourcilleuse, on peut considérer le consul de 39 lui-même comme un antonien.

D'autres profils s'offrent à nous. Celui des « repentis », par exemple. Il est difficile de dire précisément à quels Pisons est adressé l'*Art Poétique*. S'il s'agit de Cn. Calpurnius Piso et ses fils, nous sommes face à un ancien adversaire d'Octavien. En dépit de ses velléités d'indépendance, il avait accepté le consulat en 23. Auguste mourant lui remit la même année ses papiers et ses archives. Au moment où l'*Art Poétique* lui est dédié, il est, par conséquent, intégré dans le système en place (ou, plus exactement, son passé sert les intérêts d'Auguste dans sa stratégie de succession). Par ailleurs, il ne serait pas étonnant que cet ancien partisan de Brutus ait connu Horace. Si le dédicataire du poème est L. Calpurnius Piso Frugi (il faut alors retarder de quelques années la composition du traité), on a un homme qui dans les années 15-10 avant n. è. connaît une grande réussite politique. De toute manière, Horace montre ici qu'il entretenait des relations avec l'une des plus grandes *gentes* de Rome.

Parmi les antoniens repentis, Q. Dellius, célèbre pour sa trajectoire politique « hésitante ». Il est le dédicataire d'une ode malheureusement difficile à dater[1599]. Elle est de toute façon postérieure à son ralliement à Octavien/Auguste à une date incertaine mais avant Actium. Il ne paraît pas avoir bénéficié d'un soutien particulier de la part du vainqueur d'Antoine puisque son nom disparaît des sources après sa trahison. Sans doute se retira-t-il d'une vie publique qui avait, pour lui, été mouvementée. Horace avait pu le connaître durant sa période républicaine. L'ode a une tonalité nettement philosophique et rappelle qu'il ne faut pas plus désespérer des moments difficiles que se laisser griser par la fortune.

L. Munatius Plancus se classe dans la même catégorie. Ce n'est que peu avant Actium, tout comme son neveu Titius, lui aussi connu d'Horace[1600], qu'il rejoignit Octavien, ses relations avec la reine d'Egypte s'étant quelque peu refroidies. Il devait ensuite faire une belle carrière au service du régime augustéen et devint censeur en 22. Horace le mentionne dans les livres I et III des *Odes*, justement rédigés dans les années 20, c'est-à-dire après son ralliement[1601]. L'*Ode*, I, 7, lui est dédiée et

---

[1598] « Pendant ce temps arrivèrent Mécène et Coccéius, et, avec eux, Fontéius Capito, homme d'une perfection sans défaut, que nul ne dépasse dans l'amitié d'Antoine », Horace, *Serm.*, I, 5, 31-33.

[1599] *Id.*, *Carm.*, I, 3.

[1600] Sans doute le même que celui de l'*Epître*, I, 3. Il aimait semble-t-il à écrire des vers.

[1601] S'il est difficile de dater l'*Ode*, I, 7, l'*Ode*, III, 14, date assurément de 24.

cherche à répondre à ses angoisses. On y retrouve l'habituelle invocation du *carpe diem*. La tonalité sous-tend que les deux hommes avaient noué une relation relativement approfondie. D'ailleurs, Horace connaissait également bien le fils et homonyme de L. Munatius Plancus qui faisait partie de la *cohors* de Tibère en 21[1602].

L. Coccéius Nerva est un cas un peu particulier. Horace a immortalisé son nom dans l'*Iter Brundisinum* (où il est tout de même cité à trois reprises) mais n'avait pas nécessairement (bien que nous ne puissions l'exclure) de contacts réguliers avec lui. Les années de guerres civiles avaient permis à deux *Cocceii*, classés antoniens avant de rejoindre Octavien, de devenir consuls suffects (en 39 et 36). Cela n'induit pas que L. Coccéius Nerva ait été antonien. Dans la satire d'Horace, c'est même plutôt Fontéius Capito qui représente les intérêts d'Antoine.

Outre les antoniens, repentis ou non, Horace cite Brutus, le chef des républicains qu'il rencontra à Athènes alors qu'il y étudiait et qui fit de lui un tribun militaire. On le trouve dans une satire (I, 7), sans doute l'une des plus anciennes qu'il composa (peut-être en 42), mais qu'il inclut sans hésitation dans le premier livre du recueil paru sans doute en 35. On retrouve son nom dans l'*Ode*, II, 7, où le poète évoque sans fard son passé républicain. L. Sestius Quirinalis Albinus, consul suffect en 23, avait lui aussi guerroyé aux côtés de Brutus et avait sans doute connu Horace à cette occasion. Il est le dédicataire de l'*Ode*, I, 4, dans laquelle le poète lui conseille de jouir du temps présent.

Certaines personnalités mentionnées par Horace ont, selon toute vraisemblance, été rencontrées par l'entremise de Mécène. On peut penser que ce fut le cas de Muréna et de Proculéius. Le premier était le frère de Térentia, elle-même épouse de l'Arétin. Il y a cependant quelques difficultés à identifier avec certitude le Muréna évoqué par Horace dans trois poèmes différents. Il paraît néanmoins avoir connu celui qui devait comploter avec Fannius Caepio contre Auguste et qui fut consul en 23 (bien que, là encore, l'identification du consul avec le comploteur ne soit pas certaine). C. Proculéius était, lui aussi, le beau-frère de Mécène et, depuis longtemps, un fidèle d'Octavien/Auguste (qui songea à lui comme gendre en 23, après la mort de Marcellus[1603]). Il n'est cité qu'en une seule occasion et de façon relativement brève bien qu'à titre d'*exemplum* pour sa générosité[1604]. Postumus pourrait aussi avoir rencontré Horace par l'entremise de Mécène. Cité dans l'*Ode*, II, 14, qui lui est consacrée, il pourrait avoir une parenté, bien qu'assez éloignée, avec le protecteur du poète : Postumus serait le mari d'Aelia Galla, parente de L. Aelius Gallus, second préfet d'Egypte, qui avait adopté L. Aelius Seianus, lui-même petit-fils de Térentia, l'épouse de Mécène[1605]. Le fait que ce Postumus ait été connu de Properce également confirmerait ses liens avec l'Arétin[1606]. Il

---

[1602] Horace, *Epist.*, I, 3, 30 sq.

[1603] Porphyrion, *ad Hor. Carm.*, II, 2, 5 ; Tacite, *Ann.*, IV, 40, 8 ; Dion, LIV, 3, 5.

[1604] Horace, *Carm.*, II, 2, 5-8.

[1605] D. Voisin, 2000, p. 233 ; Fr. Cairns, 2006, p. 21-22.

[1606] Cf. Properce, III, 12, 15 et 23. Tout le monde ne s'accorde cependant pas sur l'identité du Postumus d'Horace et de Properce (cf. P. White, 1995, p. 154 sq. notamment).

semble qu'Horace ait fréquenté plusieurs membres de la *gens* des *Aelii*, puisqu'il avait des contacts avec une autre branche de cette famille : en témoignent ses liens avec L. et/ou Q. Aelius Lamia[1607].

Outre les proches de Mécène, on reconnaît dans le giron d'Horace des fidèles d'Auguste. Ainsi M. Lollius, propréteur en Galatie en 25 et consul en 21. Son nom apparaît à deux reprises, longuement dans l'*Ode*, IV, 9, brièvement dans l'*Epître*, I, 20 (simple allusion à son consulat). Il y a fort à parier qu'il s'agisse du même Lollius qui commanda à un poète demeuré anonyme les *Elégies à Mécène*[1608]. On peut penser que sa proximité avec Auguste et Mécène lui avait permis de faire la connaissance d'Horace. Ce dernier fait son éloge. Le poète dédie aussi deux épîtres à Lollius Maximus, un jeune homme qui fut selon toute vraisemblance parent avec le précédent, peut-être son fils[1609]. Horace semble l'apprécier, participe à son éducation morale et le conseille dans sa relation avec les Grands. Le poète aurait, par conséquent, eu une relation durable avec les *Lollii*.

Certains interlocuteurs d'Horace sont trop jeunes pour avoir joué un rôle politique important durant les années cruciales de la guerre civile, que ce soit dans un camp ou un autre. Sans être un jeune premier, C. Marcius Censorinus n'avait pas encore, lorsqu'Horace lui dédia une ode (impossible à dater) du livre IV, atteint le consulat (ce qui ne fut fait qu'en 8 avant n. è., bien après la parution du recueil)[1610]. Il paraît avoir fait partie de l'entourage d'Agrippa dont il fut le légat à Sinope en 14, au moment de l'expédition du Bosphore et il bénéficia de la protection d'Auguste dans les moments difficiles[1611]. Son père avait été un partisan d'Antoine, mais cela ne devait pas nuire à sa carrière. Il appréciait la poésie et Horace avait pour lui, à en croire la tonalité du poème, une franche sympathie.

Plus généralement, Horace aime à s'adresser à de jeunes hommes de bonnes familles et à les conseiller. On l'a vu avec Lollius Maximus. On a aussi précisé qu'il s'intéressait à L. Munatius Plancus, fils du censeur de 22. Un certain Florus, ami de la poésie, était également présent dans la *cohors* de Tibère en 21. On ne sait que peu de choses de lui, si ce n'est que le poète lui dédia deux épîtres[1612] et que sa proximité avec le futur empereur le promettait à un bel avenir. Il côtoya alors Albinovanus Celsus, qui devait devenir le secrétaire de Tibère et qu'Horace connaissait fort bien[1613]. Il aimait la poésie, composait des vers et fréquentait M. Aurélius Cotta Maximus, fils cadet de M. Valérius Messalla Corvinus, ainsi qu'Ovide. Comme à Florus, le poète apulien lui donne des conseils d'ordre littéraire dans l'*Epître*, I, 3. Horace conseille aussi un certain Scaeva, inconnu par ailleurs, dans sa relation avec les Grands. Il s'agit de l'assister alors qu'il se lance dans une carrière qu'il espère brillante[1614]. Conseiller, donc, mais aussi introduire auprès des Grands de ce monde : ainsi Septimius

---

[1607] Horace, *Carm.*, I, 26 et 36 ; III, 17 ; *Epist.*, I, 14.

[1608] Sur ce point, cf. M. A. Nigro, 1998, p. 146-148.

[1609] Horace, *Epist.*, I, 2 et 18.

[1610] *Id.*, *Carm.*, IV, 8.

[1611] Dion, LV, 5, 3.

[1612] Horace, *Epist.*, I, 3 et II, 2.

[1613] *Id.*, I, 3, 15 sq. ; 8.

[1614] *Id.*, 17.

qu'il réussit à placer auprès de Tibère[1615]. Par la suite, le jeune homme devait côtoyer Auguste lui-même[1616]. C. Sallustius Crispus, enfin, devait être encore un jeune homme quand Horace lui adressa l'*Ode*, II, 2. Le neveu de l'historien Salluste, qui allait devenir l'un des principaux confidents d'Auguste après la mort de l'Arétin puis un proche de Tibère[1617], profita des conseils du poète. Il n'était, bien sûr, pas question de la meilleure manière d'aborder une carrière publique, démarche inappropriée pour celui qui devait prendre Mécène pour modèle, mais de conseils moraux. On a le sentiment qu'Horace accorda une attention toute particulière à la jeunesse dorée de Rome. Attention sur laquelle il nous faudra revenir ultérieurement[1618].

A ces noms, il faudrait ajouter ceux dont on ne sait rien ou peu s'en faut : ainsi Numicius et Vala, peut-être des sénateurs[1619], Numida, un ami d'Horace qui participa aux côtés d'Auguste à la campagne militaire contre les Cantabres[1620], Quinctius, qui fut peut-être consul[1621], les *Visci*, lecteurs critiques d'Horace, peut-être sénateurs et poètes[1622]. Leur mention vaut moins pour le prestige de chacun d'eux que pour l'affection que le poète leur portait. C'est sans doute aussi le cas pour C. Valgius Rufus, consul suffect en 12, mais qu'Horace connaît depuis très longtemps puisqu'il fait partie de ses lecteurs critiques cités dans la *Satire*, I, 10[1623]. Il devait tout particulièrement apprécier ses talents de poète. Il fréquentait aussi Tibulle.

Quelques « notables » s'ajoutent à cette liste : C. Trébatius Testa, l'un des juriconsultes les plus célèbres de Rome et qui avait été l'ami de Cicéron[1624]. On sait qu'un certain Trébatius commandait (avant d'être défait) les armées révoltées en Apulie en 89 lors de la guerre sociale. On a suggéré que le grand-père d'Horace, membre de l'aristocratie municipale de Venouse, avait combattu à ses côtés (il y aurait trouvé la mort, tandis que le père du poète, encore jeune, aurait été vendu comme esclave)[1625]. Servius Sulpicius Rufus, fils d'un grand juriconsulte proche de Cicéron et consul en 51, fut aussi une

---

[1615] *Id.*, 9 et *Carm.*, II, 6.

[1616] Suétone, *Vit. Hor.*, 7.

[1617] Tacite, *Ann.*, III, 30, 5-6.

[1618] Cf., *infra*, p. 533 sq.

[1619] Horace, *Epist.*, I, 6 et 15.

[1620] *Id.*, *Carm.*, I, 36.

[1621] *Id.*, II, 11 et *Epist.*, I, 16. Il n'est cependant pas certain que les deux poèmes soient adressés à la même personne.

[1622] Pseudo-Acron, *ad Hor. Serm.*, I, 10, 78. On notera que l'un des *Visci* au moins fréquentait Mécène (Horace, *Serm.*, II, 8, 20). Leur père était proche d'Octavien.

[1623] Valgius est aussi le dédicataire de l'*Ode*, II, 9. Si sa carrière politique est mal connue, elle paraît avoir été brillante puisqu'il accéda à la magistrature suprême.

[1624] Horace, *Serm.*, II, 1.

[1625] G. Williams, 1994, p. 400-405 et 1995, p. 302 sq. Le chercheur suggère aussi qu'à la même époque, la famille d'Horace avait pu se lier à celle d'Asinius Pollion (Herius Asinius commandait alors les Marrucins), *id*. Sur les origines familiales d'Horace, cf. *infra*, p. 355 sq.

relation d'Horace. Il figurait dans la liste de ses lecteurs privilégiés[1626]. Il serait le frère de Sulpicia et connut très vraisemblablement Ovide (sans doute par l'intermédiaire de Messalla)[1627]. Il faut aussi citer Manlius Torquatus, grand avocat issu d'une illustre famille patricienne, qu'Horace invite à dîner[1628]. Terminons avec Antonius Musa, le médecin d'Auguste et de Marcellus en 23[1629].

Horace nous offre, par conséquent, un panorama très large de la société romaine. Son intégration dans l'élite de la société est complète et paraît avoir été rapide. Mécène joua un rôle sans doute déterminant de ce point de vue, mais de même qu'Horace avait rencontré Varius et Virgile avant sa rencontre avec l'Arétin, de même avait-il bâti un premier cercle de relations bien avant d'avoir ses entrées dans les couloirs de la *domus* de son protecteur. On notera, en effet, que beaucoup de personnalités citées par Horace ont pu être rencontrées lors de la malheureuse expérience « républicaine » aux côtés de Brutus et de Cassius. La dureté des temps (ainsi que la défaite) dut favoriser l'affection des uns envers les autres. On constatera aussi qu'Horace n'éprouve aucune gêne pour évoquer des Antoniens alors même qu'il est depuis peu sous la protection de Mécène. Leur mention se fait naturellement plus rare au fur et à mesure que le poète intègre la vie mondaine romaine. On remarquera, enfin, que jamais les membres de la famille princière (mais aussi des grandes familles, comme les *Pisones* et les *Fabii*) ne sont aussi présents qu'après la composition du *Carmen saeculare* chanté lors des *Ludi Saeculares* de 17. Le poète est à l'apogée de sa gloire. Les Grands, toujours mus par leur désir d'immortalisation, devaient trouver plaisir (et intérêt) à côtoyer le plus grand poète de l'époque. Un peu comme cela s'est passé avec les peintres de la Renaissance, certains poètes devaient faire l'objet d'un véritable engouement dans les milieux aristocratiques. Les invitations dans les grandes maisons romaines ne durent pas manquer et Horace dut bien se résoudre à y répondre en de multiples occasions. L'attrait sincère d'un certain nombre de ces Grands pour la poésie dut faciliter quelque peu les choses[1630].

Horace ne se soucie pas de chanter tous les proches d'Octavien/Auguste (ni, sans doute, de Mécène). Un homme essentiel du système en place, Statilius Taurus, par exemple, n'eut droit à aucune allusion, pas plus chez Horace que chez les autres poètes. En revanche, de jeunes hommes ayant encore tout à prouver voient leur nom immortalisé par ses vers. Des personnalités, peut-être importantes dans la société de l'époque, mais dont le rôle ne fut pas crucial puisque nos sources ne nous apprennent pas grand chose sur eux, trouvèrent aussi grâce à ses yeux.

[1626] Horace, *Serm.*, I, 10, 86.

[1627] Ovide, *Tr.*, II, 441-442.

[1628] Horace, *Epist.*, I, 5 et *Carm.*, IV, 7, 23.

[1629] *Id.*, *Epist.*, I, 15.

[1630] C'est aussi la gloire grandissante d'Horace qui a contribué à rapprocher le poète d'Auguste, et non une disgrâce de Mécène qui n'eut jamais lieu.

2. 3- Properce

On a l'habitude de séparer la carrière de Properce en deux temps : celle qui correspondit à la rédaction du *Monobiblos* et celle qui suivit son intégration dans le giron de Mécène, en dehors de son « cercle » épicurien selon nous.

Le première période fut marquée par la fréquentation de deux personnalités importantes : Tullus et un mystérieux Gallus dont les mentions ont entraîné d'interminables débats touchant à son identité réelle. S'agissant de Tullus, le consensus s'est établi assez facilement entre les modernes : il s'agit du neveu du consul en 33 avant n. è., L. Volcacius Tullus[1631]. Les *Volcacii* étaient une vieille famille sénatoriale qui avait donné plusieurs consuls à l'Etat romain. Fr. Cairns pense que L. Volcacius Tullus bénéficiait du soutien d'Octavien avec qui il partagea le consulat (Properce aurait donc profité, dès avant sa rencontre avec Mécène, du patronage d'une famille jouissant de la faveur du triumvir)[1632]. Son neveu l'accompagna en Asie après qu'il en eut obtenu le gouvernement. Qu'on fasse de cette famille des Ombriens ou des Etrusques de Pérouse[1633], il semble que la proximité géographique (Properce était un Ombrien d'Assise) ait joué un rôle important dans la protection que les *Volcacii* accordèrent au poète[1634]. Nous avons déjà précisé que, si ceux-ci étaient Etrusques[1635], peut-être avons nous là un élément permettant d'expliquer le passage de Properce du patronage des *Volcacii* à Mécène dans la première moitié des années 20 : L. Volcacius Tullus est sans doute mort peu après son proconsulat et son neveu est demeuré en Asie, trop loin pour jouer efficacement son rôle de patron littéraire. Ici encore, la solidarité géographique put jouer un rôle.

Les choses sont plus compliquées pour Gallus. On a cru y reconnaître le poète C. Cornélius Gallus, premier préfet d'Egypte. Fr. Cairns défend toujours cette hypothèse[1636]. Pourtant, les arguments (les autres « candidats » ne seraient pas assez prestigieux pour être des patrons littéraires et ne sauraient être le pendant des *Volcacii* ; le Gallus de Properce serait de toute évidence un écrivain, vraisemblablement un élégiaque) ne pèsent pas lourd face à une pertinente remarque de D. Voisin qui s'appuie sur quelques vers adressés à Gallus dans l'*Elégie*, I, 5 : *Nec tibi nobilitas poterit succurrere amanti : / nescit Amor priscis cedere imaginibus*[1637]. C. Cornélius Gallus était d'origine suffisamment obscure pour qu'une telle allusion n'ait pas de sens pour lui. Issu de la notabilité provinciale, il n'avait

---

[1631] Properce, I, 1, 6, 14 et 22 ; III, 22.

[1632] Fr. Cairns, 2006, p. 46 sq.

[1633] Sur ce point, cf. les positions de M. Hubbard, 1974, p. 24, n. 1 ; J.-P. Boucher, 1977, p. 55-57 ; R. Syme, 1978, p. 98-99 ; B. K. Gold, 1987, p. 143 ; D. Voisin, 2000, p. 240.

[1634] Sur les liens entre l'Etrurie orientale et l'Ombrie occidentale, cf. G. Bonamente, 2004, p. 23 sq. Les *Volcacii* étaient bien implantés à Assise (*id.*, p. 44-45).

[1635] Ce que semble confirmer l'origine de leur nom, *Velcha* en étrusque (cf. G. Bonamente, 2004, p. 44).

[1636] Fr. Cairns, 2006, p. 70 sq. et 220-222. Cf., également, J. K. King, 1980.

[1637] « D'être noble, cela ne te sera d'aucune aide en amour : l'Amour ne sait pas s'incliner devant d'antiques images », Properce, I, 5, 23-24.

pas accès à un tel privilège. Aussi, peut-être faut-il reconnaître dans l'ami de Properce Aelius Gallus, le second préfet d'Egypte. Mais se pose toujours la question des *imagines* : la préfecture d'Egypte suppose que l'on soit chevalier[1638]. Peut-être est-il plus judicieux de s'orienter vers une autre branche des *Galli*, les *Caninii Galli* : un L. Caninius Gallus a été consul en 37 avant n. è. (en compagnie d'Agrippa). Le Gallus de Properce pourrait être son fils[1639]. Il semble de toute façon que Properce a fréquenté la grande famille des *Aelii* puisqu'il connut Aelia Galla[1640]. La mention d'un certain Pétus, mort en mer alors qu'il se rendait en Egypte, nous rapproche, par ailleurs, des *Aelii Tuberones*[1641]. Que ce soit avec les *Volcacii*, les *Aelii Galli* ou les *Caninii Galli*, Properce fréquentait des personnalités qui, sans être des piliers de la vie politique romaine, en étaient des acteurs de poids.

D'autres noms viennent s'ajouter à cette liste. Nous ne reviendrons pas sur Mécène qui devint son protecteur après la parution du *Monobiblos*, à une date incertaine toutefois. Son poids dans la société augustéenne était de première importance. Deux autres noms sont susceptibles de nous intéresser : Postumus et Paullus Aemilius Lépidus. Le premier était le mari d'Aelia Galla. Comme Properce le décrit s'apprêtant à partir pour l'Orient, on l'identifie le plus souvent avec le proconsul C. Propertius Postumus[1642]. Il pourrait s'agir du même personnage qui se voit dédier l'*Ode*, II, 14, d'Horace.

Paullus Aemilius Lépidus, dédicataire de l'*Elégie*, IV, 1, nous fait pénétrer dans le cercle relativement restreint des proches d'Auguste. Issu d'une illustre *gens*, son père avait été consul en 50. Ancien républicain et antonien, il côtoya Octavien dès la guerre de Sicile. Consul suffect en 34, il rallia la cause de l'héritier de César peu avant Actium. Il fut également censeur en 22. Comblé d'honneurs, il épousa après le décès de sa précédente épouse en 16, une nièce d'Auguste, Marcella la Jeune. Nous avons vu qu'il connaissait aussi, selon toute vraisemblance, Horace. Le poème de Properce fut composé avant le remariage de Paullus Aemilius Lépidus : on y voit, en effet, la défunte Cornélie tenter de consoler son époux. Cette *consolatio* tend à prouver que la relation de Properce avec l'aristocrate n'était pas purement mondaine. On le croira d'autant plus que le poète ne cite que peu de ses contemporains.

On remarquera enfin que Properce écrivit une élégie à l'occasion de la mort de Marcellus[1643]. Comme pour Virgile et Horace, il est impossible d'affirmer qu'il eut de réels contacts avec le jeune homme. Néanmoins, l'évocation rapproche un peu plus Properce de l'entourage du *Princeps*.

2. 4- Les poètes proches de Messalla

[1638] Tacite, *Ann.*, XII, 60.

[1639] Sur le rapprochement avec Aelius Gallus ou les *Caninii Galli*, cf. R. Syme, 1978, p. 100 sq.

[1640] Properce, III, 12.

[1641] *Id.*, 7, 5 sq. Le *cognomen* était fréquent chez les *Tuberones* (R. Syme, 1986, p. 308-309).

[1642] *CIL*, VI, 1501.

[1643] Properce, III, 18.

Hormis quelques rares informations tirées de Sulpicia et de l'auteur anonyme du *Panégyrique de Messalla*, c'est Tibulle qui nous apprend le plus de choses sur les relations entretenues par les poètes proches du consul de 31. Encore se montre-t-il sur ce point fort peu disert. Nous ne reviendrons par sur M. Valérius Messalla Corvinus, membre d'une *gens* prestigieuse et qui joua un rôle important durant les guerres civiles ainsi que dans la Rome augustéenne. On a précisé qu'il côtoyait aussi bien Mécène que Virgile et Horace. On a aussi vu qu'il avait entretenu des liens étroits avec le jeune Ovide. Cet homme au caractère indépendant, qui fut triomphateur, était aussi un grand orateur et aimait les lettres. Etre son protégé revenait à côtoyer l'une des personnalités les plus fameuses et les plus respectées de l'époque. Dans quelles circonstances Tibulle fit-il sa connaissance, nous l'ignorons, le poète étant avare de confidences (ici encore) sur sa biographie. Toujours est-il que l'aristocrate offrait sans nul doute autant de garanties pour un poète que Mécène. Et si ce dernier était intime avec Octavien/Auguste, Messalla se montra fort loyal avec celui-ci. Tibulle s'adresse à son protecteur, directement ou indirectement, dans un nombre important d'élégies (plus d'un tiers d'entre elles, bien plus que ce que Mécène a pu se voir dédier par Horace)[1644]. Messalla est, par ailleurs, la seule personnalité nommée par Sulpicia[1645]. Nous savons qu'il était son parent. Son nom apparaît, naturellement, aussi dans le panégyrique qui lui est adressé par un auteur anonyme.

Tibulle fréquentait aussi C. Valgius Rufus, ami d'Horace, qui ne fut consul suffect qu'après la mort de l'élégiaque[1646]. Son amour des lettres l'avait amené à côtoyer les poètes proches de Messalla. Il est aussi mentionné par l'auteur anonyme du *Panégyrique de Messalla*[1647]. C'est cette passion commune pour les Muses qui dut le rapprocher de l'élégiaque.

Cornutus figurait aussi parmi les relations de Tibulle[1648]. C'est sans doute à tort qu'on l'a identifié avec le Cerinthus de Sulpicia. Il pourrait s'agir de M. Caecilius Cornutus, membre du collège des Frères Arvales avec Messalla. J. Scheid en fait le client politique de Messalla[1649]. Avec C. Valgius Rufus, c'est la seconde personne que Tibulle est susceptible d'avoir rencontrée par l'intermédiaire de son patron.

[1644] Tibulle, *El.*, I, 1, 3, 5 et 7 ; II, 1 et 5. Il est néanmoins difficile de mesurer la qualité du lien qui attachait les deux hommes. Sans doute A. Sauvage va-t-il trop loin quand il affirme que Tibulle accordait peu de place à l'amitié. Il fait remarquer que jamais le poète n'utilise les termes d'*amici* ou de *sodales* et, dans les moments douloureux, il ne réclame pas ses amis. A Corcyre, malade, c'est sa mère et Délie qu'il réclame, non Messalla ou d'autres poètes protégés par lui (*El.*, I, 3, 5-10). Sa reconnaissance n'est en outre jamais aussi éclatante pour son protecteur que celle d'Horace pour Mécène. La place de l'amitié est réduite chez Tibulle et l'amour paraît un sentiment exclusif (A. Sauvage, 1969, p. 887-888). Le propos de l'universitaire peut être nuancé en relisant Tibulle, *El.*, I, 5, 31-34.

[1645] [Tibulle], *El.*, III, 14, 5.

[1646] Tibulle, *El.*, I, 10.

[1647] *Pan. Mes*., 179-180.

[1648] Tibulle, *El.*, II, 1 et 3.

[1649] J. Scheid, 1975, p. 36-40.

Il est plus difficile de savoir quel type de relation il put nouer avec Titius (peut-être n'est-il, d'ailleurs, là qu'à titre d'*exemplum*). Une certaine ironie nous semble percer chez Tibulle[1650]. Il s'agissait en tout cas d'une personnalité importante. Neveu de L. Munatius Plancus et consul suffect en 31, il ne souffrit pas de son passé antonien. Il était apparenté, par alliance, aux *Fabii*.

On ne peut guère en dire plus sur les relations des poètes proches de Messalla avec les Grands. Un homme comme Tibulle disposait nécessairement d'un réseau beaucoup plus étendu que ce qui transparaît dans ses vers. Il faut se résoudre à demeurer dans l'ignorance dans ce domaine.

2. 5- Ovide : la stratégie d'un exilé

Sans conteste, Ovide est avec Horace celui qui nous permet le mieux d'appréhender ce que pouvait être le cercle de relations d'un poète reconnu à Rome. Il faut, paradoxalement, attendre son exil et les *Pontiques* pour voir les noms se multiplier. Auparavant, seules les *Amores* nous livrent quelques rares noms. Dans les *Tristes*, par peur de compromettre les destinataires de ses lettres, il préfère taire leurs noms. Banni dans la cité de Tomes, le poète active désespérement tous ses anciens réseaux afin d'obtenir sa grâce ou, tout au moins, une amélioration des conditions de son exil. On ne saurait s'étonner que dans cette entreprise, il ait sollicité toutes ses connaissances qui, suffisamment proches du pouvoir, pouvaient, d'une manière ou d'une autre, influer sur son destin. On voit, par conséquent, défiler sous son calame des personnalités de premier plan de l'Etat romain. Il est frappant de constater que faute de faire d'Auguste puis de Tibère les dédicataires de certains des poèmes des *Pontiques*, Ovide aime à s'adresser à des individus les côtoyant. Il en va de même avec Germanicus (ce sera d'autant plus vrai que le temps passera). Ovide agit en stratège.

Parmi les proches d'Auguste, deux noms s'imposent, tous deux dans le livre I : M. Valérius Messalla Messallinus ainsi que Paullus Fabius Maximus. Le premier était le fils de Messalla Corvinus avec qui Ovide avait, dans sa jeunesse, eut des liens privilégiés. Il les rappelle plusieurs fois au fils, jouant sur la corde affective. Messalla, dit-il, était à l'origine de sa carrière littéraire, l'avait encouragé et conseillé ; un poème d'Ovide fut d'ailleurs récité lors de ses funérailles sur le Forum[1651]. Les liens du poète avec cette *gens* étaient donc étroits, d'autant qu'il connaissait aussi le second fils de Messalla. Messallinus avait épousé la nièce d'Auguste, Claudia Marcella Minor et avait été consul en 3 avant n. è. Son soutien pouvait être utile pour influencer le *Princeps*. Il avait, par ailleurs, servi avec succès sous les ordres de Tibère en Pannonie. Fort préoccupé de sa carrière et de plaire, il ne paraît pas avoir beaucoup agi en faveur du poète.

Nous avons déjà rencontré Paullus Fabius Maximus, époux d'une cousine germaine d'Auguste, Marcia. Son appui eût été précieux car il était l'un des hommes de confiance d'Auguste à la fin de sa vie. Cela lui valut d'être le seul témoin de la dernière rencontre entre le *Princeps* et Agrippa Postumus. Il est mort en 14 de n. è. A l'origine, comme pour Horace, c'est l'intérêt de Paullus Fabius Maximus

[1650] Tibulle, *El.*, I, 4, 73 sq.

[1651] Ovide, *Pont.*, I, 7, 27-30. Cf., également, *id.*, II, 3, 75-78.

pour la poésie qui avait dû rapprocher les deux hommes. Mentionné dans les *Fastes*, le consulaire s'est vu dédier trois *Pontiques* et est présent dans une quatrième[1652].

Ovide tenta aussi sa chance auprès de l'entourage de Tibère. M. Aurélius Cotta Maximus Messallinus, fils cadet de Messalla, bénéficia de la confiance de Tibère et avait certainement, à l'image de son père et de son frère aîné, fréquenté Auguste. Lors de l'exil d'Ovide, il n'avait néanmoins pas encore été consul. Il était, cependant, sans doute suffisamment influent pour qu'Ovide lui adressât plusieurs *Pontiques* et ce dès le livre I. Ce n'est qu'avec le livre IV que le poète semble avoir désespéré d'obtenir un réel appui de ce côté[1653]. En tout état de cause, on notera que les enfants de Messalla montrèrent moins de sollicitude à son égard que ce qu'il aurait été en droit d'attendre d'eux. Les liens d'Aurélius Cotta avec Ovide s'expliquent, certes, par ses origines familiales, mais il paraît aussi avoir éprouvé un intérêt sincère pour les lettres[1654].

C. Pomponius Graecinus, ainsi que L. Pomponius Flaccus, auraient pu en partie compenser la défaillance des fils de Messalla. Le premier était un vieil ami (*uetus amicus*) d'Ovide et occupait une position en vue à Rome[1655]. Il fut consul en 16 de n. è., peu avant la mort du poète. Celui-ci ne cachait pas qu'il attendait que son ami le soutienne auprès de Tibère[1656]. L. Pomponius Flaccus était le frère cadet du précédent et succéda à son frère au consulat. Sa proximité tapageuse avec Tibère a laissé quelques souvenirs[1657].

Signalons enfin, parmi les proches de Tibère, un certain Atticus qu'Ovide mentionne dès les *Amores*[1658]. On en a parfois fait le dédicataire de certaines *Tristes*[1659] et c'est sans doute encore lui qui est le dédicataire des *Pontiques*, II, 4 et 7. Simple chevalier, il devait être influent puisque le poète lui demande sa protection. C'est pourquoi on a proposé de reconnaître en lui Curtius Atticus, un *eques* qui accompagna Tibère à Capri en 26 de n. è.[1660]

A partir du livre II des *Pontiques*, la présence des proches de Germanicus ne cesse de grandir jusqu'à devenir prédominante dans le livre IV. Germanicus, déjà dédicataire des *Fastes*, se voit adresser la première *Pontique* du livre II. Son nom apparaît plusieurs fois par la suite[1661]. Sa position dans l'Etat était éminente puisque petit-fils d'Auguste et fils (par adoption) de Tibère. Son père était le

---

[1652] *Id.*, *F.*, I, 605-606 ; *Pont.*, I, 2 ; III, 3 et 8 ; IV, 6.

[1653] *Id.*, I, 5 et 9 ; II, 3 et 8 ; III, 2, 5 et 8. Aurélius Cotta est encore évoqué de manière allusive dans la *Pontique*, IV, 16 et c'est sans doute à lui que sont dédiées les *Tristes*, IV, 5 et V, 9.

[1654] Juvénal, *Sat.*, 7, 95.

[1655] Ovide, *Pont.*, I, 6, 53. C. Pomponius Graecinus est l'un des rares contemporains que le poète cite dès les *Amores* (II, 10, 1). Il est le dédicataire de trois *Pontiques* (I, 6 et 10 ; II, 6 et IV, 9).

[1656] *Id.*, I, 6, 45 sq.

[1657] Suétone, *Tib.*, 42, 3. Sur la faveur de Tibère dont il bénéficiait, cf. Ovide, *Pont.*, IV, 9, 69-70.

[1658] *Id.*, *Amor.*, I, 9.

[1659] *Id.*, *Tr.*, III, 6 et V, 4.

[1660] Tacite, *Ann.*, IV, 58, 1. Pour une critique de cette identification, cf. R. Syme, 1978, p. 72.

[1661] Cf. Ovide, *Pont.*, II, 2 ; IV, 5, 8 et 13.

grand Drusus qui lui avait transmis le *cognomen* de Germanicus. Auguste, lorsqu'il avait adopté Tibère en 4, avait exigé que ce dernier l'adoptât à son tour. Il apparaissait, par conséquent, comme son successeur désigné. Il fut, en dépit de son âge, consul dès l'an 12. Il était naturel qu'Ovide essayât de plaider sa cause auprès de lui. Mais il comptait aussi sur l'action d'individus proches (d'une manière ou d'une autre) de l'héritier de Tibère. Nous ne reviendrons pas sur Cassius Salanus, le rhéteur qui conseillait Germanicus, sur Tuticanus, poète qui paraît l'avoir également bien connu, sur Albinovanus Pedo, poète et militaire sous ses ordres, ou sur Carus, le précepteur de ses enfants, qui s'intégraient parfaitement dans la stratégie ovidienne. Des personnalités plus importantes et davantage liées au monde politique se détachent. Parmi elles, Sex. Pompéius, apparenté à Auguste[1662]. Quatre des épîtres du livre IV des *Pontiques* lui sont adressées, dont celle qui ouvre le recueil[1663]. Proche de Germanicus, il avait été consul en 14 de n. è. et proconsul de Macédoine. Ovide cherche manifestement son soutien. P. Suillius Rufus, enfin, servit sous les ordres de Germanicus avant de connaître une carrière mouvementée qui lui valut un bannissement temporaire de la part de Tibère[1664]. Il avait aussi épousé la belle-fille de la troisième femme d'Ovide[1665]. C'est donc à une relation familiale que le poète demande d'intercéder en sa faveur auprès de Germanicus.

Le roi de Thrace, Cotys, est aussi le destinataire d'une *Pontique.* Il accéda au trône à une date à préciser, sans doute entre 12 et 14. Il aimait la poésie, mais c'est surtout pour améliorer les conditions de son exil qu'Ovide s'adresse à cet allié des Romains et lui demande de l'accueillir dans son royaume voisin de Tomes[1666].

Les cas de Rufus et de Rufinus sont plus difficiles à appréhender, notamment parce que l'identification est rendue difficile par un *cognomem* très courant. Rufus était parent de la troisième femme d'Ovide[1667]. R. Syme suggère qu'il s'agit de C. Vibius Rufus, consul suffect en 16 de n. è.[1668] Rufinus serait son fils. Ovide comptait sur son soutien[1669]. On ne sait de quelle manière ni auprès de qui.

Bien heureusement, Ovide ne s'adresse pas ou ne mentionne pas uniquement des personnes susceptibles de lui être utiles. On le voit, par exemple, citer Albinovanus Celsus, le secrétaire personnel de Tibère, déjà rencontré précédemment[1670]. Ovide apprend ici son décès. On comprend à la lecture de la lettre que Celsus était aussi un familier d'Aurélius Cotta. Ovide s'afflige de sa mort, se

---

[1662] Dion, LVI, 29, 5. Il aurait épousé une petite-fille de la demi-sœur du *Princeps*, Appuléia (R. Syme, 1978, p. 159).

[1663] Ovide, *Pont.*, IV, 1, 4, 5 et 15.

[1664] Tacite, *Ann.*, IV, 31, 5-6 et XIII, 42.

[1665] Ovide, *Pont.*, IV, 8, 9, 11-12 et 90.

[1666] *Id.*, II, 9.

[1667] *Id.*, 11, 13-18.

[1668] R. Syme, 1978, p. 78-79 et 1986, p. 225-226.

[1669] Ovide, *Pont.*, I, 3 et III, 4. R. Syme, 1978, p. 83-84 et 1986, p. 225.

[1670] Ovide, *Pont.*, I, 9. Celsus était aussi une relation d'Horace (si, du moins, il y a identité entre les deux Celsus).

souvient du soutien moral accordé par Albinovanus avant son exil, mais ne lui avait adressé aucune de ses *Pontiques*[1671].

Assurément, les poètes commerçaient avec les plus grandes *gentes* de Rome (ce qui prouve que le poète était désormais des plus fréquentables à Rome et même que sa proximité était appréciée voire souhaitée). Les plus diserts d'entre eux, Horace et Ovide, nous laissent entrevoir un carnet d'adresses des plus fournis qui devait faire bien des envieux. A tel point qu'ils pouvaient être incommodés par tel ou tel importun espérant user de son entregent pour accéder à un Grand (ainsi le fâcheux de la *Satire*, I, 8, d'Horace). Ils pouvaient prétendre recommander avec succès un jeune homme de bonne famille à l'un des responsables les plus en vue de l'Etat (ainsi Septimius recommandé par Horace à Tibère[1672]). Les poètes, à l'époque augustéenne, étaient sans conteste devenus des personnalités recherchées de la bonne société romaine.

3- L'*amicitia principis*[1673]

Octavien/Auguste est très présent dans la poésie de son époque. Rien de systématique, cependant. Il l'est essentiellement chez les poètes proches de Mécène, nous avons essayé de dire pourquoi. Mais pas plus que Messalla ne l'est chez Tibulle. Il est indiscutable qu'Octavien/Auguste entretint des liens privilégiés avec Varius, Virgile et Horace[1674]. La nature de ces liens a souvent été interrogée. Mais, à y regarder de près, Ovide mentionne le *Princeps* au moins autant qu'Horace qui, déjà, est plus prolixe que Properce et, surtout, Virgile.

Ce qui importe surtout, c'est qu'il est rare que le *Princeps* soit le dédicataire d'un poème. Or nous avons essayé de montrer dans la première partie de cette étude que c'était cela qui importait[1675]. Jamais, il ne l'est d'une œuvre entière. Pourtant, d'autres le firent : il n'est que de penser à Vitruve ou à C. Valgius Rufus. En définitive, Octavien/Auguste ne reçoit d'adresse véritable que chez Horace, et encore cela n'est-il vrai que dans des compositions tardives. L'*Ode*, IV, 5, est l'une de ces pièces. Comme souvent chez les poètes qui l'évoquent, c'est le Sauveur qui est chanté. Les mêmes remarques valent pour l'*Ode*, IV, 15. Auguste est aussi le dédicataire de l'*Ode*, IV, 14, et c'est une nouvelle fois le général victorieux qui est mis en exergue. Il faut ajouter, bien sûr, à cette courte liste, l'*Epître*, I, 1.

[1671] Signalons un cas particulier : Vestalis, à qui Ovide adresse la *Pontique*, IV, 7, et qui n'était ni un Grand ni un lettré (du moins le poète ne le précise-t-il pas). Il s'agissait d'un centurion primipile qui avait combattu sur les rives du Pont.

[1672] Horace, *Epist.*, I, 9.

[1673] Sur l'*amicitia principum* en général, cf. A. Suspène, 2004b.

[1674] Sur la proximité entre Octavien/Auguste avec Varius, cf. Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 2 et Quintilien, *I. O.*, VI, 3, 78. Sur son amitié avec Virgile et Horace, cf. Aurélius Victor, *Epitom.*, 1, 16.

[1675] Cf. *supra*, p. 167 sq. Sur la question des autres occurrences d'Octavien/Auguste dans la poésie, cf. *infra*, p. 511 sq.

Tous ces poèmes sont postérieurs à la composition du *Carmen saeculare* et à la célébration des Jeux séculaires de 17. L'attribution à Horace de l'insigne honneur d'être choisi comme le chantre de l'ère nouvelle avait dû accentuer ses liens avec un *Princeps* qu'il côtoie peut-être davantage désormais. Par ailleurs, la célébration marquait le succès d'une politique qu'Horace appelait de ses vœux (le retour à la stabilité et à la sécurité) : ces dédicaces témoignaient d'une reconnaissance sincère, tandis qu'Auguste souhaitait, comme tout aristocrate, voir son nom immortalisé par le plus grand poète vivant. Ce nombre réduit de dédicaces tend néanmoins à prouver que les relations nouées par les poètes proches de Mécène n'étaient pas du même ordre que celles qu'ils eurent avec leur protecteur ou d'autres personnalités précédemment évoquées.

Si l'on sait peu de choses concrètes des relations qu'Octavien/Auguste entretint avec les poètes, quelques indices concernant Varius, Virgile et Horace existent néanmoins. Pour ce qui est de Varius, il faut se contenter, comme toujours avec la biographie de ce poète, de maigres informations comme l'octroi d'un million de sesterces pour son *Thyeste*. Quintilien fait de lui l'*amicus Caesaris*[1676]. On le croit volontiers, lui qui interrogeait Auguste sur l'avancée de ses propres vers et qui recevait, en retour, une réponse plaisante : *Ajacem tragoediam scripserat eamdemque, quod sibi displicuisset, deleuerat. Postea L. Varius, tragoediarum scriptor, interrogabat eum quid ageret Ajax suus. Et ille : 'In spongiam, inquit, incubuit'*[1677]. On peut seulement conclure de tout cela à une fréquentation relativement régulière, des relations au moins courtoises et une reconnaissance certaine des talents de Varius par le maître de Rome.

Octavien/Auguste avait aussi noué des liens assez étroits avec Virgile : les dons que celui-ci fit à Virgile supposent par eux-mêmes que les deux hommes se soient rencontrés[1678]. Octavien eut l'honneur d'entendre le Mantouan lui lire (relayé par Mécène) ses *Géorgiques* fraîchement achevées : *Georgica reuerso post Actiacam uictoriam Augusto atque Atellae reficiendarum faucium causa commoranti per continuum quadriduum legit, suscipiente Maecenate legendi uicem, quotiens interpellaretur ipse uocis offensione*[1679]. Ces lectures durent se renouveler car l'une d'entre elles (qui avait pour objet le livre VI de l'*Enéide*) s'acheva par un petit drame : *Cui tamen multo post perfectaque demum materia tres omnimo libros recitauit, secundum quartum et sextum, sed hunc*

[1676] Quintilien, *I. O.*, VI, 3, 78.

[1677] « Il avait composé une tragédie d'Ajax, puis, mécontent de son œuvre, il y avait passé l'éponge. Dans la suite, l'auteur tragique L. Varius lui demanda ce que devenait son *Ajax*. Il répondit : 'Il s'est percé d'une éponge' », Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 2.

[1678] Donat prétend que Virgile refusa les biens d'un exilé que lui offrait Auguste (*Bona autem cuiusdam exulantis offerente Augusto non sustinuit accipere*, Donat, 12-13). Et dans les dix millions de sesterces qu'accumula le poète au cours de sa vie grâce à la générosité de ses amis (*ex liberalitatibus amicorum*), on peut parier qu'une partie, sans doute non négligeable, vint des caisses d'Octavien/Auguste (*id.*, 13).

[1679] « Les *Géorgiques*, il les lut pendant quatre jours consécutifs à Auguste, revenu après la victoire d'Actium et s'attardant à Atella pour soigner sa gorge ; Mécène se chargea de lire à son tour chaque fois que Virgile était interrompu par une fatigue de voix », *id.*, 27-28.

notabili Octauiae adfectione, quae cum recitationi interesset, ad illos de filio suo uersus, 'tu Marcellus eris', defecisse fertur atque aegre focilata est[1680]. Tacite évoque sans donner plus de précision les lettres d'Auguste au poète et précise que les deux hommes furent au moins en une occasion présents (et ovationnés) dans le même théâtre[1681]. De cette correspondance, nous avons peu d'échos ; mais on y voit qu'Auguste suivait de près la production de Virgile : *Aeneidos uixdum coeptae tanta extitit fama, ut Sextus Propertius non dubitauerit sic praedicare : 'Cedite, Romani scriptores, cedite Grai : / nescio quid maius nascitur Iliade.' Augustus uero – nam forte expeditione Cantabrica aberat – supplicibus atque etiam minacibus per iocum litteris efflagitaret, ut sibi de Aeneide, ut ipsius uerba sunt, uel prima carminis ὑπογραφή uel quodlibet κῶλον mitteretur*[1682]. Macrobe a retranscrit la réponse de Virgile : *De Aenea quidem meo, si mehercle iam dignum auribus haberem tuis, libenter mitterem : sed tanta inchoata res est, ut paene uitio mentis tantum opus ingressus mihi uidear, cum praesertim, ut scis, alia quoque studia ad id opus multoque potiora inpertiar*[1683]. A la lecture de ces lettres, on comprend à la fois qu'Auguste était avant tout intéressé, en amateur de poésie, par la qualité des vers de Virgile (vers qui avaient été précédés par la renommée, Properce en témoigne : un événement d'importance était en train de se produire. Cela devait naturellement attirer l'attention du *Princeps*[1684]), et qu'il usait dans ses épîtres d'un ton traduisant une familiarité certaine avec le poète. Aurélius Victor évoque l'affection qu'Auguste avait pour Virgile[1685]. On notera encore qu'Auguste, revenant d'Orient, avait pris soin de rendre visite à Virgile alors à Athènes dans le but de finaliser son *Enéide*. C'est à ce moment qu'il contracta la maladie qui devait

---

[1680] « Toutefois, longtemps après, il lui [Auguste] récita, le sujet étant alors achevé, trois livres en entier, le second, le quatrième et le sixième, celui-ci avec l'émotion bien connue d'Octavie qui, comme elle assistait à la lecture, défaillit dit-on, aux fameux vers sur son fils : 'Tu Marcellus eris' et eut de la peine à revenir à elle », *id.*, 32.

[1681] Tacite, *Dial. Or.*, 13, 2. Macrobe nous a transmis l'extrait d'une lettre de Virgile où le poète dit qu'il reçoit fréquemment des courriers d'Octavien/Auguste : *Ego uero frequentes a te litteras accipio* (Macrobe, *Saturn.*, I, 24, 11).

[1682] « La renommée de l'*Enéide* à peine commencée fut si grande que Sextus Properce n'hésita pas à proclamer ceci : 'Reculez, écrivains romains, reculez Grecs : je ne sais quoi de plus grand que l'*Iliade* vient de paraître', et qu'Auguste même – car alors il était justement retenu au loin par une expédition chez les Cantabres – le pria instamment par lettre en le suppliant et en le menaçant par plaisanterie de lui envoyer de l'*Enéide* (ce sont ses propres paroles) ou la première ébauche du poème ou n'importe quelle partie », Donat, 30-31.

[1683] « En ce qui concerne mon *Enée*, si, par Hercule, je l'estimais dès à présent digne de tes oreilles, je te l'adresserais volontiers, mais la tâche entreprise est tellement écrasante que je crois que c'est presque une folie d'avoir commencé une œuvre si imposante, d'autant plus que, comme tu le sais, je consacre à cet ouvrage d'autres études, qui sont beaucoup plus importantes », Macrobe, *Saturn.*, I, 24, 11.

[1684] Virgile et Varius étaient les poètes de prédilection d'Octavien/Auguste, nous dit Horace (qui, par humilité sans doute, s'exclut de la liste), Horace, *Epist.*, II, 1, 247.

[1685] Aurélius Victor, *Epitom.*, 1, 16.

l'emporter[1686]. Sans doute peut-on faire confiance aux anecdotes de Donat car ce ne sont pas ici des extrapolations tirées des poèmes de Virgile[1687]. Beaucoup plus douteuse, l'affirmation selon laquelle grâce à Mécène mais aussi aux triumvirs Pollion, Alfénus Varus et Gallus, Virgile fut recommandé à Octavien et recouvra sa terre mantouane. L'assertion paraît bien s'appuyer exclusivement sur les vers des *Bucoliques*, tout particulièrement la première. En revanche, le même passage de Donat expliquant que le poète bénéficia pleinement de l'amitié intime du *Princeps* est tout à fait crédible[1688]. Il est aussi très peu probable que les deux hommes aient eu le privilège d'étudier de concert auprès du même maître, M. Epidius, dans leur jeunesse, comme le laisse entendre la *Vita Bernensis*[1689]. Celui-ci avait, effectivement, été le maître d'Octave (ainsi que celui d'Antoine). Il est surprenant que Suétone, qui nous rapporte cette information, n'ait pas jugé digne d'ajouter à ces deux noms celui de Virgile alors que, s'il avait été l'élève d'Epidius, sa présence eût été pour le moins notable[1690]. Selon toute vraisemblance, c'est Mécène qui est bien plutôt à l'origine de leur rencontre.

Avec Virgile, donc, les choses se précisent et l'on constate que les contacts avec le *Princeps* étaient relativement importants et qu'une relative intimité était née entre les deux hommes. Comme souvent, c'est Horace qui nous permet le mieux de comprendre le type de relation noué par les poètes avec Octavien/Auguste. Horace ou, plus exactement, la *Vita Horatii* composée par Suétone qui a consulté des extraits de la correspondance entre les deux hommes ou avec Mécène[1691]. On apprend, notamment, que quelques années après Philippes et son retour à Rome, Horace eut l'opportunité de devenir l'ami d'Octavien : *Ac primo Maecenati, mox Augusto insinuatus non mediocrem in amborum amicitia locum tenuit*[1692]. Les quatre extraits des lettres de la *Vita Horatii* méritent d'être regroupés ici et retranscrits. *Ante ipse sufficiebam scribendis epistulis amicorum : nunc occupatissimus et infirmus Horatium nostrum a te cupio abducere. Veniet ergo ab ista parasitica mensa ad hanc regiam et nos in epistulis scribendis adiuuabit*[1693]. L'injonction est destinée à Mécène, traité comme un simple client.

[1686] Donat, 35.

[1687] On sait tout ce que doit Donat à Suétone. Les fonctions officielles de ce dernier à la chancellerie impériale lui permirent d'avoir accès aux archives d'Etat. Il cite notamment quelques lettres entre Auguste et Mécène dans sa *Vita Horatii*. Il est probable qu'il ait aussi pu consulter des lettres adressées à Virgile.

[1688] Donat, 63.

[1689] *Publius Vergilius Maro […] studuit apud Epidium oratorem cum Caesare Augusto*, *Vit. Bern.*, 21, p. 44.

[1690] Suétone, *De gramm.*, 28, 1-2 ; A. Plessis, 1909, p. 209.

[1691] L'*Epître*, I, 13, a également son importance : on y voit un esclave d'Horace, Vinnius Asina, porter à la demande de celui-ci les trois premiers livres des *Odes* (à moins que ce ne soit le premier livre des *Epîtres* comme le pense E. Oliensis, 1998, p. 190-191). Traditionnellement, c'est aux amis, jamais à un étranger, que l'on fait don d'un livre. Par cette mention dans un de ses poèmes, Horace s'inscrivait habilement parmi les proches du *Princeps*.

[1692] « Il gagna bientôt la faveur de Mécène, puis celle d'Auguste, et il tint dans leur amitié un rang distingué », Suétone, *Vit. Hor.*, 3.

[1693] « Auparavant, je me suffisais pour écrire à mes amis ; maintenant, je suis accablé d'affaires et infirme ; je désire t'enlever notre Horace : qu'il se retire donc de cette table de parasite pour notre table royale, et il nous

Horace, lui, refusa. Sans que cela ait de conséquence sur ses relations avec Auguste. *Sume tibi aliquid iuris apud me, tamquam si conuictor mihi fueris ; recte enim et non temere feceris, quoniam id usus mihi tecum esse uolui, si per ualetudinem tuam fieri possit*[1694] ; *Tui qualem habeam memoriam, poteris ex Septimio quoque nostro audire, nam incidit ut illo coram fieret a me tui mentio. Neque enim si tu superbus amicitiam nostram spreuisti, ideo nos quoque ἀνθυπερηφανοῦμεν*[1695]. Dans ces deux passages, Auguste se montre désireux de cultiver une amitié. Horace paraît plus distant. *Irasci me tibi scito, quod non in plerisque eiusmodi scriptis mecum potissimum loquaris. An uereris ne apud posteros infame tibi sit, quod uidearis familiaris nobis esse ?*[1696] Encore et toujours, c'est Horace qui semble refuser une proximité souhaitée par Auguste. Le *Princeps* se présente sans fard en quémandeur et le poète paraît en position de force. L'héritier de César, fin stratège, donne à Horace le sentiment d'être le maître du jeu. La hiérarchie, dans ce jeu d'illusion, est abolie. Quand la contrainte se fait jour (lorsqu'Auguste se plaint de ne pas s'être vu dédicacer de poème dans le livre I des *Epîtres*), il s'inscrit strictement dans l'héritage aristocratique de la Rome républicaine. Son comportement n'a rien de novateur et ne révèle aucunement l'émergence d'une sociabilité curiale centrée sur un dynaste tout puissant qu'on ne saurait contredire[1697]. Bien au contraire, le *Princeps*, dans ses relations avec les poètes, semblait attaché à maintenir une certaine horizontalité qui, même si elle était feinte, était le miroir d'une situation politique singulière. Nous avons rappelé que le Principat était une époque de transition qui vit longtemps perdurer le souci de maintenir la façade républicaine. Il était, par conséquent, impératif de laisser le poète jouir de sa *libertas*. Le contexte politique interdisait une instrumentalisation, pire encore, un asservissement des poètes. Sans doute Auguste disposait-il des moyens théoriques de parvenir à de telles fins[1698]. Mais il s'est bien gardé d'aller en ce sens et les poètes n'auraient pris aucun risque à rejeter une requête. Il était néanmoins de bon ton, comme avec tout Grand, de respecter les règles traditionnelles de l'hommage. Mais aussi puissant fût-il, le *Princeps* ne pouvait lui non plus s'affranchir d'un code de bonne conduite que la tradition lui imposait. Et ce d'autant plus que certains poètes, comme Horace, étaient des ralliés : les premières amours d'Horace ne se portèrent pas vers lui. Le protégé de Mécène finit par faire le pari d'Octavien/Auguste, mais

---

aidera à écrire nos lettres », *Id.*, 5 (T. P.). Sur la commensalité impériale et la gloire qui s'attache à de telles invitations, cf. A. Suspène, 2004b, p. 450-453.

[1694] « Use des droits que tu as sur moi, comme si tu avais été mon commensal ; tu agirais bien et tu serais de bon calcul, puisque je l'aurais voulu, si ta santé eût permis qu'il en fût ainsi », Suétone, *Vit. Hor.*, 6 (T. P.).

[1695] « Notre cher Septimius pourra te dire, comme bien d'autres, quel souvenir je conserve de toi ; car l'occasion s'est offerte de m'exprimer devant lui sur ton compte. Si tu as fièrement dédaigné mon amitié, ce n'est pas une raison pour que, de mon côté, je fasse avec toi le superbe », *id.*, 7.

[1696] « Sache que je suis fâché contre toi de ce que, dans la plupart des écrits de ce genre, ce n'est pas à moi que tu t'adresses de préférence. As-tu peur de te faire tort auprès de la postérité en faisant apparaître que tu es mon ami ? », *id.*, 10. Sur l'interprétation de ce passage, cf. *supra*, p. 167 sq.

[1697] Auguste interdisait qu'on le nommât *dominus* (Suétone, *Aug.*, 53, 1-3).

[1698] Cf. A. Suspène, 2004b, p. 589.

seulement parce qu'il lui parut, après la défaite de Brutus, le mieux à même d'offrir à Rome ce qu'il attendait d'un dirigeant. Contraindre les poètes eût été le signe d'une évolution que le régime cherchait précisément à masquer. Initiative dérisoire pour les raisons que nous avons expliquées dans la première partie, dangereuse et inutile : en effet, les objectifs que les poètes s'assignaient au regard du nouveau pouvoir ne desservaient pas celui-ci. La liberté de parole dont jouissaient les poètes contribuait *in fine* à façonner une image positive du pouvoir[1699].

Cela ne nous dit pas si les relations qu'Auguste entretenait avec les poètes avaient réellement ou non une dimension affective. On ne peut l'exclure. Son intérêt pour les lettres et la poésie était authentique[1700]. Horace, très probablement présenté par Mécène, sut s'attirer les bonnes grâces d'Octavien/Auguste qui lui avait attribué quelques sobriquets impliquant une sympathie certaine : le poète était le *purissimum penem* ou l'*homuncionem lepidissimum*[1701]. Dans une autre lettre, Auguste qualifie son interlocuteur de *familiaris*[1702]. Toujours est-il que cette affection valut à Horace de profiter des libéralités du *Princeps*[1703]. Comme pour Virgile, il est fait mention du goût qu'avait pris Octavien/Auguste pour les écrits d'Horace (*probauit*), qu'il pensait dignes de subsister pour

[1699] Sur ce point, cf. la partie III. En se revendiquant, quelque peu naïvement, les conseillers du Prince, les poètes écartaient la crainte du tyran (à tout le moins si Auguste acceptait de leur accorder une oreille complaisante).

[1700] Octavien/Auguste avait écrit plusieurs ouvrages : outre les *Res Gestae*, il rédigea des *Mémoires*, des *Réponses à Brutus au sujet de Caton* et des *Exhortations à la philosophie*. Il versifia également, plus à titre de divertissement qu'autre chose car il ne se faisait aucune illusion quant à son talent. Cela ne signifie pas qu'il ne prenait pas au sérieux la poésie (bien au contraire, il y cherchait des préceptes de vie, cf. Suétone, *Aug.*, 89) et témoigne bien plutôt d'une humilité dans ce domaine et d'un goût naturel pour les vers. B. Balwin (2002, p. 40) note qu'Octavien/Auguste versifia plus qu'aucun autre empereur. Il composa un poème en hexamètres portant sur la Sicile, un recueil d'épigrammes et une tragédie, l'*Ajax*, qui connut une fin tout à fait adaptée au sujet traité (Suétone, *Aug.*, 85). B. Baldwin (2002, p. 41) pense que certains de ses poèmes, comme certaines de ses lettres – cf. Quintilien, *I. O.*, I, 7, 22 et Aulu-Gelle, *N. A.*, XV, 7, 3 – furent publiés : Martial, d'ailleurs, en retranscrit certains. Sur Auguste écrivain, cf. A. Rostagni, 1939, p. 280-282 ; J. Gagé, 1982 et B. Baldwin, 2002. Sur l'activité littéraire, et notamment poétique, d'Octavien/Auguste dans les sources, cf. Suétone, *Aug.*, 85 et Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 21.

[1701] « La plus chaste des queues » ; « charmant petit homme », Suétone, *Vit. Hor.*, 8. Octavien/Auguste aimait aussi à plaisanter Horace sur son physique : *Pertulit ad me Onysius libellum tuum, quem ego ut accusantem quantuluscumque est boni consulo. Vereri autem mihi uideris ne maiores libelli tui sint quam ipse es. Sed tibi statura deest, corpusculum non deest. Itaque licebit in sextariolo scribas, quo circuitus uoluminis tui sit ὀγκωδέστατος, sicut est uentriculi tui* (« Dionysius m'a apporté ton petit livre. Si petit qu'il soit, il me fournit contre toi matière à accusation. En effet, tu me parais craindre que tes livres ne soient plus grands que toi. Mais si la taille te manque, il n'en est pas de même de la corpulence : ainsi, tu pourrais écrire sur un boisseau. L'ample rondeur de ton livre ressemble à celle de ton gros petit ventre »), *id.*, 12. On reconnaîtra qu'il s'agit au moins là d'un vif encouragement (singulier, il est vrai) à continuer à composer. Peut-être s'agit-il du premier livre des *Satires*.

[1702] *Id.*, 10.

[1703] *Id.*, 8-9.

l'éternité[1704]. On ne sait, en revanche, si cette affection pour les poètes était payée en retour. Ce qui est vrai, et ce qu'a noté A. Suspène, c'est que la conscience partagée par tous que le Prince, en dépit de ses démentis, n'était pas un simple aristocrate, altérait la nature de l'amitié que l'on pouvait nouer avec lui[1705]. C'est sans doute là la raison pour laquelle Horace préféra demeurer aux côtés de Mécène plutôt que de passer au service d'Auguste. Il était peu probable qu'il pût retrouver à son contact l'atmosphère du *sodalicium* épicurien qu'avait voulu créer Mécène. Par sa position jamais égalée au sein de l'Etat romain, une distance se créait naturellement entre le *Princeps* et ses interlocuteurs, distance qui, déjà, révélait les prémices d'un système de cour[1706]. Pour autant, les liens privilégiés qu'Octavien/Auguste voulut entretenir avec Horace et, avant lui, semble-t-il, avec Virgile et Varius, prouvent que le fait de côtoyer les grands poètes présentait un intérêt. Dans cette affaire, l'essentiel n'était peut-être pas le poème lui-même, mais la relation établie avec le poète lui-même : nous y reviendrons.

Conclusion

Les poètes étaient le plus souvent liés à un grand aristocrate. Mais ils se constituèrent un réseau bien plus large qui était le gage de leur indépendance. Horace et Virgile (sans doute était-ce aussi le cas de Varius), par exemple, outre leurs liens étroits avec Mécène, étaient des proches de Pollion, de Messalla et d'Octavien/Auguste et de nombreuses autres personnalités encore. Des divergences de vue avec leur protecteur ne les laissaient pas dépourvus. De même que Timagène, qui n'avait pourtant pas la même stature, trouva une maison prestigieuse pour l'accueillir après avoir mécontenté Auguste, de même les poètes les plus fameux étaient-ils certains de pouvoir compter sur leurs amitiés multiples. C'était pour eux le gage de la liberté. Ovide, avant de faire carrière dans la poésie, disposait déjà de soutiens puissants. Horace, comme Properce, avant de devenir les protégés de Mécène, avaient noué

[1704] *Id.*, 9.

[1705] A. Suspène, 2004b, p. 589. Cf., également, I. Cogitore, 1996, p. 5-6.

[1706] Selon M. Pani (2003, 17-19), à l'époque augustéenne, on en est encore qu'aux prémices d'une vie de cour. Le terme n'entre dans le vocabulaire officiel que durant les premières années du règne de Tibère. Auparavant, elle demeure « une réalité cachée, voire un des arcanes du Principat » (Fr. Hurlet, 2001, p. 164). Sur l'émergence d'une *aula Caesaris* à Rome (et son évolution), cf. A. Wallace-Hadrill, 1996, p. 283-308 et A. Winterling, 1999 (qui insiste davantage sur le lent processus de formation). Marc Aurèle parle bien d'une cour dès Auguste, dans laquelle il intègre Mécène, mais sans doute transpose-t-il ce qu'il connaît à des temps plus anciens : « La cour d'Auguste, sa femme, sa fille, ses descendants, ses ascendants, sa sœur, Agrippa, ses alliés, ses familiers, ses amis, Aréus, Mécène, ses médecins, ses sacrificateurs, toute cette cour est morte », Marc Aurèle, VIII, 31. On notera que l'empereur ne cite qu'Aréus comme homme de lettres dans la cour d'Auguste. Est-ce uniquement en raison des penchants hellénistiques de Marc Aurèle ? En tout cas, il ne lui a pas paru nécessaire d'y joindre les noms de Varius, Virgile, Horace ou Properce. Cela paraît confirmer l'hypothèse qui voudrait que l'autorité d'Auguste ne s'est pas peu à peu substituée à celle de Mécène.

des liens avec de grandes *gentes*. Le séjour athénien d'Horace, en particulier, avait dû être profitable. Messalla, par exemple, devait désormais compter parmi ses proches. Dans la *Satire*, I, 10, c'est sans surprise qu'il fait partie des lecteurs privilégiés du poète. On a vu que Pollion et C. Trébatius Testa pouvaient être d'anciens amis de la famille d'Horace[1707]. Le fait que le poète était déjà bien intégré dans la haute société romaine tend à être confirmé par l'exercice d'une charge de scribe peu après la défaite de Philippes. La sélection à cet office supposait, outre une certaine fortune, des appuis[1708].

Deuxième constat : on sent bien lorsque l'on examine le profil des différentes personnalités évoquées, qu'il existait à Rome une sociabilité littéraire. Elle incluait, outre les poètes eux-mêmes, des personnalités très en vue. Elle témoigne de l'importance accordée à l'époque augustéenne à la poésie qui, désormais, se devait de faire partie du bagage culturel de tout homme bien éduqué. On parle de poésie pour la poésie, non pour ce qu'elle est susceptible d'apporter d'un point de vue politique. Cette conception de la poésie doit sans doute quelque chose à Catulle et à la poésie alexandrine. La haute société romaine vouait pour la versification une passion dont Horace se plaignait d'ailleurs parfois.

On remarquera aussi que toutes les personnalités citées par les poètes ne l'ont pas été pour les mêmes raisons : pur témoignage d'amitié, hommage répondant aux règles de courtoisie en vigueur, recommandation, invitation à dîner, volonté éducative (celle-ci pouvant être littéraire, comme dans l'*Art Poétique*, morale ou consolatrice), les desseins divergent et, parfois, s'entrecroisent. Le plus souvent, la personne mentionnée dans un poème s'insère dans un projet poétique qui la dépasse[1709]. Chez Horace, l'*Iter Brundisinum* ou la *Satire*, II, 1, sont très significatives de ce point de vue. Dans l'*Ode*, II, 16, il explique à Pompéius Grosphus, grand propriétaire terrien en Sicile, que la richesse ne saurait être la source du bonheur[1710]. Dans l'*Elégie*, I, 6, Tullus, le dédicataire, sert le dessein de Properce. Il symbolise la carrière militaire et s'oppose au mode de vie choisi par le poète (cf. v. 21-

---

[1707] En revanche, on ne sait si Horace conserva des contacts avec le fils de Cicéron qu'il ne cite jamais. M. Tullius Cicero était pourtant présent à Athènes en même temps qu'Horace, avait suivi Brutus et combattu à Philippes. Peut-être le fait qu'il continua la lutte après 42 l'avait-il éloigné du poète (encore que cela ne fut pas le cas avec L. Calpurnius Bibulus). Peut-être aussi éprouvait-il moins d'intérêt pour la poésie que d'autres jeunes Romains comme Messalla. Son goût pour la fête et une tendance à l'ivrognerie paraît, en tout cas, avéré (Pline l'Ancien, *H. N.*, XIV, 147). Consul suffect en 30, on doute, néanmoins, qu'Horace n'ait pas renoué avec cet ancien compagnon d'armes.

[1708] E. Badian, 1989, p. 601-602 (pour la fortune) et 599-600 (pour les appuis). On notera, en outre, que l'exercice de cette charge permettait d'être en étroite relation avec des hommes de premier plan puisque les scribes travaillaient sous les ordres de magistrats. E. Badian remarque enfin qu'il s'agissait d'un *ordo* puissant et en être membre assurait un prestige certain (sur ce point, cf. *id.*, p. 600-601 et 603).

[1709] Sur ce point, cf. la III^{e} partie. Notons, seulement, que cela suppose que les poètes n'ont présenté qu'une sélection d'« amis », une fraction d'un réseau sans doute beaucoup plus large. Presque toujours, même si la mention relève du devoir de courtoisie, l'invididu cité sert un propos, s'intègre dans un argument.

[1710] Sallustius Crispus s'intègrait aussi très bien dans un discours sur la cupidité (Horace, *Carm.*, II, 3), tandis que Proculéius est un parfait symbole de la générosité (*id.*, II, 2).

22) : à chacun sa *militia*[1711]. Tibulle n'agit pas autrement avec Messalla. Le compliment adressé par Properce à Ponticus (qui veut que ce dernier rivalise avec Homère) est l'occasion pour l'élégiaque de célébrer la valeur et la gloire du genre qu'il pratique lui-même[1712]. On retrouve ici un écho de la querelle des genres et de leur hiérarchie. Horace usait lui aussi de telles stratégies pour défendre son inspiration (dans l'*Ode*, I, 6, par exemple). L'évocation de Mécène n'avait, elle non plus, rien moins que d'innocent et les raisons varient d'un poème à l'autre. Chez Properce comme chez Horace, le rappel de son statut d'*eques* (et donc son refus de la carrière des honneurs) et son humilité sont un prétexte idéal pour refuser les grands genres. Le dédicataire donc soit a valeur d'*exemplum*, soit s'inscrit dans le cadre de débats littéraires[1713]. Cela ne signifie pas que la mention soit désintéressée. Martial montre sur ce point une franchise que n'avaient pas nécessairement ses devanciers : *Laudatus nostro quidam, Faustine, libello / dissimulat, quasi nil debeat : inposuit*[1714]. D'une certaine manière, celui qui était mentionné par le poète lui était redevable.

En ce qui concerne la *domus Augusti*, on constate que sa présence dans la poésie est relativement limitée. Marcellus n'est évoqué qu'à l'occasion de sa mort (sauf chez Horace). Les jeunes Caius et Lucius César sont ignorés. Livie et Octavie sont pratiquement absentes (du moins les poètes ne leur dédient aucun poème et ne leur accordent qu'une place fort réduite[1715]). Ce dernier constat nous amène, par ailleurs, à constater la quasi absence des femmes dans les mentions des poètes, sinon en filigrane le plus souvent. Ceux-ci n'avouent pas de liens privilégiés avec elles. Il y a bien sûr des exceptions. Nous écarterons les amours fictives évoquées par les élégiaques. Il est aussi difficile d'accorder la paternité de la *Consolation à Livie* à Ovide[1716]. En revanche, celui-ci cite affectueusement Périlla qui paraît avoir été une poétesse ayant bénéficié de ses conseils[1717]. Marcia occupe également une place non négligeable chez l'élégiaque, bien qu'il ne s'adresse jamais

---

[1711] Le choix de la carrière militaire par Postumus entraîne aussi la séparation d'avec l'épouse aimée (Properce, III, 12).

[1712] Cf. l'*Elégie*, I, 7, complétée par l'*Elégie*, I, 9.

[1713] Sur l'idée que le dédicataire vient illustrer un propos, cf., en particulier, J. E. G. Zetzel, 1982, p. 88-89 et 93 sq. (le chercheur a peut-être tendance à trop minorer le choix du dédicataire pour des raisons sociales) et F. M. A. Jones, 1993.

[1714] « J'ai loué, Faustinus, un quidam dans mon petit livre. Il fait mine de ne rien me devoir : il m'a trompé », Martial, V, 36.

[1715] Octavie est avant tout la mère de Marcellus ou la sœur du *Princeps*, Livie l'épouse d'Auguste, que ce soit chez Horace ou Properce. C'est chez Ovide que Livie est la plus présente. Il la présente comme une femme influente et aimerait que son épouse parvienne à la convaincre d'intervenir auprès d'Auguste pour le faire fléchir (cf. Ovide, *Pont.*, III, 1, 96 sq. notamment).

[1716] J. Amat, dans son édition de la *Consolation à Livie* (1997) a supposé qu'il s'agissait du jeune Ovide. D'autres se demandent s'il s'agit tout simplement d'une œuvre d'époque augustéenne. Sur ce poème, cf. I. Cogitore (2001) qui montre en particulier que Livie n'est en fait pas l'interlocutrice réelle du poème.

[1717] Ovide, *Tr.*, III, 7.

directement à elle[1718]. Mariée à Paullus Fabius Maximus, elle était amie avec la troisième femme d'Ovide et, surtout, connaissait bien Livie[1719]. Il ne tente pourtant pas d'obtenir d'elle un quelconque soutien. Properce accorde aussi une place un peu plus grande à quelques femmes, présentées dans leur rôle d'épouse et vantées comme des modèles de vertus : ainsi en va-t-il d'Aelia Gallia, épouse du proconsul Postumus, et de Cornélia, épouse du consul et censeur Paulus Aemilius Lepidus. Tout cela est bien peu et marque la place très en retrait occupée par les femmes dans la vie sociale à Rome, y compris celles de la famille impériale[1720].

[1718] *Id*, *F.*, VI, 802-809 ; *Tr.*, I, 6, 25 ; *Pont.*, I, 2, 138 et III, 1, 78.

[1719] Tacite, *Ann.*, I, 3.

[1720] Notre analyse prosopographique appelle des développements qui dépassent le cadre de cette étude. Il faudrait, en particulier, étudier dans le détail la position accordée à chaque dédicataire dans les différents recueils. En effet, les poèmes ne sont pas à prendre isolément : ils sont enchâssés dans un ensemble qui leur donne leur pleine signification mais qui ne se laisse pas aisément deviner (R. O. A. M. Lyne, 1995, p. 68-97, a commencé cette étude pour Horace). Tout aussi important, mais éminemment complexe, la forme de l'adresse. Les travaux de E. Dickey (2002) et de Ph. Moreau (2006) bien que ne portant pas spécifiquement sur la poésie ni sur la période augustéenne, peuvent constituer de précieux points d'appui. Des règles existaient quant à l'usage des noms. Certes, la poésie avait ses spécificités. Sans doute les contraintes métriques jouaient-elles un rôle dans le choix d'utiliser le gentilice, le *cognomen*, voire un pseudonyme. Le souci de clarté est certainement aussi un facteur d'explication (ainsi P. Suillius Rufus n'est jamais appelé par Ovide par son cognomen car sa fréquence à Rome aurait gêné l'identification). Mais bien d'autres facteurs peuvent expliquer le choix de telle ou telle forme d'adresse (sur cette question, cf. E. Dickey, 2002, notamment p. 56-57 et 60-62).

Chapitre V

DE L'UTILITE DE DISPOSER D'UN *PATRONUS*

Les poètes latins recherchèrent le plus souvent la protection de *patroni*[1721]. Celle-ci, avons-nous vu, n'était pas contraignante du point de vue de l'inspiration : le poète-client demeurait libre de quitter son patron si des divergences apparaissaient. De ce point de vue, le réseau qu'il était à même de forger lui assurait une certaine liberté. Il n'en demeure pas moins qu'il est intéressant de se demander pourquoi les poètes éprouvaient le besoin de côtoyer de puissants aristocrates et ce même lorsque la gloire semble les mettre à l'abri des coups du sort. En lui-même, le patronage littéraire n'était pas une obligation[1722]. Sa fréquence prouve donc qu'il présentait un intérêt majeur pour la plupart de ceux qui avaient quelque ambition poétique. Celui-ci est à chercher dans les devoirs qui incombaient aux *patroni*, lesquels étaient informels (il est donc, *a priori*, malaisé de définir avec précision ce que les poètes attendaient de leurs protecteurs) et devaient, dans le cas du patronage littéraire, présenter quelques particularités. La difficulté vient de ce que le patronage littéraire n'est, en définitive, évoqué que dans les textes poétiques qui constituent, par conséquent, notre seul matériau de travail. Toutefois, une lecture attentive des sources permet de comprendre avec plus de précision le rôle joué par les *patroni* auprès des poètes.

I- Les fonctions traditionnelles du *patronus*

Le patronage est un élément essentiel de la civilisation romaine. Lorsqu'il s'applique au domaine littéraire, il doit, en toute logique, retrouver certaines de ses caractéristiques traditionnelles. Un *patronus*, littéraire ou non, demeure avant tout un patron. Ce dernier devait assurer le quotidien de ses clients (d'où la *sportula* remise lors de la *salutatio*) et leur venir en aide en diverses occasions. Il avait en effet le devoir de protéger celui qui se mettait sous sa dépendance. En toute logique, ces dimensions devaient exister aussi, sous une forme ou une autre, dans la relation qu'entretenaient les aristocrates avec les poètes. La protection d'un Grand pouvait s'avérer très utile face aux troubles de la guerre civile, aux proscriptions, aux spoliations liées au lotissement des vétérans. Elle pouvait l'être également lorsque des écrits, jugés diffamatoires, risquaient de mener leur auteur devant les tribunaux. Elle pouvait aussi, paradoxalement, grâce à la logique du don, inhérente au système du patronage, permettre de gagner une certaine indépendance matérielle. Le poète, pour exprimer à son aise le génie qui l'habite, devait être libéré de certaines contingences et, en particulier, du souci financier. Les

[1721] Cela était déjà le cas de leurs devanciers grecs. Ainsi Théocrite chercha-t-il, successivement, la protection de Hiéron de Syracuse et de Ptolémée (Théocrite, *Idyl.*, XVI, 104-109 notamment, et XVII).

[1722] Sur ce point, cf. Fr. Cairns, 2006, p. 35.

poètes du I[er] siècle de n. è., Martial et Juvénal en premier lieu, le laissent entendre. Il s'agira ici d'examiner si les poètes qui nous intéressent (Varius – pour ce que l'on peut en savoir –, Virgile, Horace, Tibulle, Properce et Ovide) ont tiré un bénéfice matériel du patronage et si leur attente était forte dans ce domaine. Bien évidemment, l'économie du don sera ici abordée car son interprétation donne trop souvent lieu à des méprises. Nous aborderons également la question de la protection (essentiellement dans le domaine littéraire) apportée par les patrons aux poètes.

1- […] *tu me fecisti locupletem*[1723] : le rêve de l'indépendance matérielle

Le témoignage de Martial tend à faire du poète « un homme d'esprit qui tendait la main[1724] ». Dès lors, le rôle premier du *patronus* aurait été d'assurer aux écrivains leurs moyens de subsistance. Il est vrai, nous l'avons vu, que le marché compte peu dans la diffusion des livres et que, de toute manière, il n'y avait pas de droits d'auteur[1725]. Il n'était donc pas susceptible d'enrichir les poètes qui devaient trouver ailleurs les ressources nécessaires à la vie quotidienne.

1. 1- La question matérielle et financière : l'enrichissement des poètes

L'un des principaux motifs de l'entrée en clientèle était la perspective de l'aide économique susceptible d'être accordée par un puissant patron. Elle pouvait constituer un remède à une situation sociale délicate[1726]. Concernant les poètes augustéens, il est certain que leur situation matérielle fut améliorée par la générosité même de leur patron. Il ne faut, bien sûr, pas chercher la trace d'un salaire venant rétribuer le fruit de leur labeur. En revanche, quelques indices laissent entrevoir un enrichissement notable au moins pour certains d'entre eux.

L'exemple le plus connu, et que nous avons déjà évoqué, est celui de Varius, grassement récompensé après avoir composé une tragédie, le *Thyeste* (*pro qua fabula sestertium deciens accepit*[1727]). La somme est conséquente (elle correspond au montant du cens sénatorial). Le montant en lui-même n'est peut-être pas exact. La récompense ne vient pas de Mécène mais d'Octavien/Auguste.

[1723] Horace, *Epist.*, I, 7, 15.

[1724] L'expression est de S[te]-Beuve, préface aux *Œuvres de Virgile*, p. 17.

[1725] P. White, 1982, p. 50-51. De prime abord, la poésie relève du monde de l'*otium*. Les choses ne sont, néanmoins, pas toujours si simples. La poésie pouvait aussi ouvrir des portes en attirant l'attention des puissants (c'est ce qui semble s'être passé avec Varro d'Atax, cf. J. E. G. Zetzel, 1982, p. 90-91). Cf., également, P. White, 2007, p. 198.

[1726] Sur le devoir d'assistance du patron, cf. E. Deniaux, 2006, p. 407-409.

[1727] *Parisinus* 7530.

Le ou les dons de celui-ci à Varius sont difficilement réfutables dans la mesure où Horace y fait allusion dans une de ses *Epîtres*[1728].

Virgile fut au moins aussi bien loti que son ami. On ne sait malheureusement pas précisément comment son enrichissement s'effectua. Donat donne néanmoins quelques indications : né de parents modestes, il mourut à la tête d'une fortune avoisinant les dix millions de sesterces[1729]. Le biographe précise que cette somme était le résultat de la générosité de ses amis. Il faut sans doute comprendre Mécène et Pollion, mais aussi Octavien/Auguste avec qui, avons-nous vu, il avait des liens assez étroits[1730]. Il possédait également une maison sur l'Esquilin près des Jardins de Mécène[1731]. Il y a fort à parier qu'elle lui fut offerte par son puissant protecteur qui aimait à avoir ses amis près de lui. A en croire Martial, l'Arétin donna aussi au poète un esclave et, surtout, lui vint en aide après la perte du domaine à Andes[1732].

Le cas d'Horace n'est guère mieux connu et est sensiblement plus complexe. On sait seulement que Mécène fit de lui un petit propriétaire terrien en lui offrant un domaine en Sabine[1733]. On peut supposer qu'il fut récompensé de ses efforts par d'autres dons. Néanmoins, le domaine de la Sabine était sans doute le cadeau qui, symboliquement, le rattachait le plus à son protecteur. C'est celui-ci qu'il envisage de rendre dans l'*Epître*, I, 7, s'il venait à rompre avec Mécène. Comme dans le cas de Varius et de Virgile, d'autres personnalités purent lui octroyer des dons. On imagine d'ailleurs mal le poète envisager de rétrocéder la propriété si chère à son cœur si c'était pour retomber dans l'indigence. Tout aristocrate devait faire la preuve de sa *liberalitas* et en tirait gloire. On a vu Horace côtoyant nombre d'entre eux. Et l'on sait que le patronage n'était pas exclusif. Si Mécène occupait une place particulière auprès de Varius, Virgile, Horace ou encore Properce, cela n'empêchait pas d'autres personnalités d'encourager à l'occasion, matériellement, ces poètes. De par son intérêt sincère pour leurs écrits et la sympathie qu'il leur portait, Octavien/Auguste devait s'associer à ce mouvement. Horace entendait que ce dernier jouât pleinement son rôle dans ce domaine aussi[1734]. Il est, d'ailleurs, peu probable que la composition du *Carmen saeculare* n'ait pas été récompensée d'une manière ou d'une autre.

L'exemple d'Horace montre que les poètes pouvaient se voir offrir une terre. On ne peut cependant mesurer la fréquence d'un tel don qui devait de toute façon concerner une catégorie de client d'un certain niveau. Horace, justement, relate la malheureuse aventure de Voltéius Ména qui se

---

[1728] Horace, *Epist.*, II, 1, 245-247. Cf., également, sur ce point, Pseudo-Acron, *ad Hor. Epist.*, II, 1, 246 : Auguste aurait offert un million de sesterces à Virgile comme à Varius.

[1729] Donat, 1 et 13.

[1730] Ici encore, Horace confirme l'existence de dons d'Octavien/Auguste à Virgile (Horace, *Epist.*, II, 1, 245-247).

[1731] Donat, 13.

[1732] Martial, VIII, 55. Le témoignage manque ici de fiabilité.

[1733] Sur la villa, cf. C. Centroni, 1994.

[1734] Horace, *Epist.*, II, 1, 228. Sur cette question, cf. *infra*, p. 449 sq.

vit offrir un domaine par Philippus[1735]. Plus avant dans le temps, Ennius s'était vu offrir un lot de terre (ainsi que le titre de citoyen romain) par le fils de l'un de ses protecteurs, Fulvius Nobilior. Aucun systématisme dans une telle pratique et, surtout, nous ne savons rien (ou peu s'en faut) des dimensions de tels domaines. Celui d'Horace n'était peut-être pas aussi modeste qu'il le prétend : il était cultivé par des ouvriers (*operae*[1736]), on y trouvait des vignes, des oliviers, des arbres fruitiers, des prairies et on y élevait du bétail (notamment des chèvres, des moutons et des boeufs)[1737]. Un régisseur (*uilicus*) gérait le domaine qui, parsemé de bois, accueillait cinq fermes[1738]. Horace disposait, enfin, d'un valet d'écurie[1739]. Une description des terres est donnée dans l'*Epître*, I, 16 (v. 1-16), et témoigne de la satisfaction du poète (faute de nous donner une image concrète et exhaustive de ses biens). Il ne s'agissait peut-être pas d'un très gros domaine, mais il devait permettre une vie relativement confortable. La propriété pouvait être qualifiée de *parua rura*, mais c'est que le poète la compare alors aux énormes domaines siciliens, tel celui de son ami Pompéius Grosphus[1740]. La modestie de son logis vaut aussi en comparaison du luxe de bien des demeures[1741]. En outre, la Sabine n'était réputée ni pour son climat ni pour la qualité de ses sols (ce que semble reconnaître Horace[1742]). On sait que dans de tels échanges, c'était moins la valeur du don qui importait que l'action de donner elle-même. La formule d'Horace adressée à Mécène doit s'entendre comme il se doit : […] *tu me fecisti locupletem* signifie non pas que le domaine offert avait enrichi le poète, mais qu'il lui avait permis d'atteindre la plus grande des richesses (en particulier aux yeux d'un épicurien), l'autonomie matérielle, l'indépendance mère des libertés[1743]. D'ailleurs, le poète, pleinement heureux avec son domaine, n'attendait plus aucune libéralité de son protecteur : *At fides et ingeni / benigna uena est pauperemque diues / me petit ; nihil supra / deos lacesso nec potentem amicum / largiora flagito, / satis beatus*

[1735] Plus exactement, Philippus lui remit la somme nécessaire pour effectuer cet achat (cf. Horace, *Epist.*, I, 7, 77 sq.).

[1736] *Id.*, *Serm.*, II, 7, 118. Ailleurs, le poète évoque les esclaves présents sur son domaine (*id.*, *Epist.*, I, 14, 40).

[1737] *Id.*, 8, 4-6 et 16, 2-4 ; *Carm.*, I, 17 et III, 18, 9-13.

[1738] *Id.*, *Epist.*, I, 14, 1-3.

[1739] *Id.*, 41.

[1740] *Id.*, *Carm.*, II, 16, 37. D'autres vers, dans une autre pièce, confirment nos analyses : *contemptae dominus splendidior rei, / quam si quicquid arat inpiger Apulus / occultare meis dicerer horreis, / magnas inter opes inops. / Purae riuus aquae siluaque iugerum / paucurum et segetis certa fides meae / fulgentem imperio fertilis Africae / fallit sorte beatior* (« Maître plus opulent d'un bien méprisé que si, de tous les champs que laboure l'infatigable Apulien, je passais pour cacher le blé dans des greniers à moi, indigent au milieu d'immenses richesses. Un ruisseau d'eau pure, un bois de peu d'arpents, une moisson qui ne trahisse pas mon attente, celui que pare l'empire de la fertile Afrique ne se doute pas que c'est un lot plus riche que le sien »), *id.*, III, 16, 25-32. Cf., également, *id.*, 1, 47-48.

[1741] *Id.*, II, 18, 1-9.

[1742] *Id.*, *Epist.*, I, 14, 4-5 et 39.

[1743] *Id.*, 7, 15. Et c'est parce que cette indépendance a peut-être été un leurre que le poète se propose de rendre son domaine.

unicis Sabinis[1744]. Enrichissement relatif donc, par la volonté du poète (si on veut bien le croire) puisqu'il avoue lui-même que Mécène était prêt à lui donner bien plus. Le poète ne parle plus de son bien après la parution des trois premiers livres des *Odes* en 23. Il est possible que lorsque le poète (au moment de la composition du *Carmen saeculare*) a remplacé Virgile dans le cœur de l'aristocratie romaine, mort prématurément, sa richesse ait encore cru. Toujours est-il que, dès avant, l'évocation du seul domaine de la Sabine fut pour Horace essentiellement un biais pour réfléchir sur l'indépendance, la juste mesure, le contentement de peu[1745]. On ne peut, par conséquent, lui faire pleinement confiance pour estimer son niveau réel d'enrichissement. Une seule certitude, il bénéficia de la générosité de son protecteur.

Si l'on quitte le giron de Mécène[1746], les renseignements sont, comme toujours, encore plus maigres. Pollion aida sans doute Virgile, au moins à l'époque des *Bucoliques*, mais nos sources sont muettes à ce sujet. On ne sait pas non plus si Tibulle bénéficia des largesses de Messalla. Il est, en tout cas, certain que l'on pouvait écrire un poème et en attendre un tribut. C'est ainsi que semble procéder l'auteur anonyme du *Panégyrique de Messalla* : *Languida non noster peragit labor otia, quamuis / Fortuna, ut mos est illi, me aduersa fatiget. / Nam mihi, cum magnis opibus domus alta niteret, / cui fuerant flaui ditantes ordine sulci / horrea fecundas ad deficientia messis, / cuique pecus denso pascebant agmine colles, / et domino satis et nimium furique lupoque, / nunc desiderium superest : nam cura nouatur, / cum memor ante actos semper dolor admonet annos*[1747]. L'appel du pied est maladroit, mais laisse peu de place au doute. Dans les vers suivants, le poète confie sa personne au puissant aristocrate. Le chant des Piérides sera la récompense de ce dernier[1748]. Ainsi se clôt le panégyrique.

[1744] « J'ai de la loyauté, la veine de mon esprit est féconde et, pauvre, je suis recherché du riche : je ne harcèle les dieux d'aucun autre souhait, je ne réclame point à mon puissant ami de plus larges dons, heureux assez de mon seul domaine sabin », *id.*, *Carm.*, II, 18, 9-14. On retrouve exactement la même idée dans *id.*, III, 16, 37-38.

[1745] On peut se référer, outre les poèmes déjà cités, à la *Satire*, I, 6. Horace avait la volonté de se présenter en homme satisfait de peu, rejetant les excès, adepte du juste milieu. Il est, dès lors, logique qu'il présente son domaine comme étant de taille modeste. Et qu'il n'évoque aucun autre bien.

[1746] Il n'y a aucune information sur Properce concernant ce point. Il dut, lui aussi, bénéficier des libéralités de Mécène (et il est très tentant de penser que la maison qu'il possédait sur l'Esquilin, auprès de son protecteur, était un don de ce dernier, cf. Properce, III, 23, 24).

[1747] « Ce n'est pas d'une manière languissante que je consacre mes loisirs à composer mon poème, malgré la Fortune qui m'accable de ses rigueurs accoutumées. En effet, à moi qui possédais une demeure superbe où brillait l'opulence, de blonds sillons qui à tour de rôle enrichissaient mes greniers trop petits pour l'abondance des récoltes, des troupeaux qui paissaient l'herbe des collines, si serrés que le maître en avait largement assez pour laisser le superflu au voleur et au loup, aujourd'hui il ne reste que les regrets : car mon chagrin se renouvelle, toutes les fois que le souvenir de mon malheur me rappelle les années passées », *Pan. Mes.*, 181-189.

[1748] L'auteur du poème précise aussi qu'il suivra partout son protecteur (*id.*, 193-196).

C'est à peu près tout ce que l'on peut savoir de l'aide financière et matérielle apportée par les patrons. C'est peu, mais ce n'est pas négligeable. Cela permet au moins de constater qu'il ne faut pas négliger la dimension économique du patronage littéraire[1749]. Les plus grands poètes pouvaient se voir gratifier de dons d'une valeur fort appréciable. Il est tout de même très vraisemblable que les poètes susceptibles de s'enrichir de cette manière étaient l'exception. La majeure partie des poètes n'était pas susceptible de vivre de sa plume. Il est aussi probable que même les plus grands n'aient pas attendu après ces gratifications qui demeuraient exceptionnelles et, par là même, incertaines.

1. 2- Le statut social des poètes

Il est difficile de dire avec certitude si les poètes qui nous intéressent attendaient avec impatience les récompenses dont ils bénéficiaient parfois. Pour se forger une opinion, l'étude du statut social des poètes apparaît comme un préalable. La tâche est difficile car les poètes parlent souvent peu d'eux-mêmes (à l'exception d'Horace et d'Ovide) et leurs propos, largement reconstruits, manquent de fiabilité. Les biographes et les scholiastes ne sont pas non plus toujours dignes de confiance. On peut, néanmoins, trouver un certain nombre d'indices épars.

La seule lecture des poètes et des biographes est trompeuse. D'une part, parce que les poètes aiment à utiliser la pauvreté comme un *topos* poétique[1750]. D'autre part, parce que biographes et scholiastes se contentent trop souvent d'extrapoler à partir des vers qu'ils ont sous les yeux. A leur lecture, on a le sentiment que Virgile, Horace, Tibulle et Properce, ont connu la pauvreté suite aux proscriptions de l'époque triumvirale ou à la nécessité de trouver des terres aux vétérans des armées. Le premier plaint l'*infelix Mantua*[1751]. Le territoire de cette ville ne devait pourtant pas être touché, mais la proximité de Crémone, dont les terres se révélèrent insuffisantes, devait lui être préjudiciable. Virgile évoque aussi le lotissement des vétérans, ainsi que son départ pour la Campanie avec sa famille[1752]. Pour sa part, Horace prétend avoir perdu le domaine paternel après Philippes et avoir alors connu la pauvreté : *Vnde simul primum me dimisere Philippi, / decisis humilem pinnis inopemque paterni / et laris et fundi paupertas impulit audax / ut uersus facerem*[1753]. Tibulle paraît dire que son domaine a connu des périodes plus fastes que celle où il entreprend d'écrire ses élégies : *pomosisque ruber custos ponatur in hortis, / terreat ut saeua falce Priapus aues ; / uos quoque, felicis quondam,*

[1749] Faut-il rappeler que lorsque Gallus mourut, Epirota dut ouvrir une école pour subvenir à ses besoins ?

[1750] Sur la « pauvreté » des poètes, cf. J. E. G. Zetzel, 1982, p. 89-90. Contre l'idée de la pauvreté comme *topos* poétique, cf. A. La Penna, 1983, p. 153.

[1751] Virgile, *Georg.*, II, 198.

[1752] *Id.*, *Bucoliques*, I, et IX ; *Catal.*, 8.

[1753] « Aussitôt que Philippes m'eut donné mon congé, retombé à terre comme un oiseau dont on a coupé les ailes et dépouillé du lare et du domaine paternels, je trouvai dans l'audace de la pauvreté le courage de fabriquer des vers », Horace, *Epist.*, II, 2, 49-52.

nunc pauperis agri / custodes, fertis munera uestra, Lares[1754]. Properce et sa famille, enfin, semblent avoir été durement éprouvés par les guerres civiles : *Ossaque legisti non illa aetate legenda / patris et in tenuis cogeris ipse lares ; / nam tua cum multi uersarent rura iuuenci, / abstulit excultas pertica tristis opes*[1755]. Le patronage de puissants aristocrates devait constituer une réponse aux difficultés matérielles de ces personnalités[1756].

Pourtant, un examen attentif de la situation de chacune d'elles montre que la réalité dut être moins simple qu'il n'y paraît au premier abord. D'aucuns doutent, par exemple, que Virgile ait été dépossédé de son bien à la fin des années 40[1757]. P. Veyne pense plutôt que Virgile voulut se faire le porte-parole et le protecteur de ses compatriotes[1758]. Nulle part Virgile ne dit formellement avoir été spolié. Cependant, une épigramme du *Catalepton* jette le trouble : *Villula, quae Sironis eras, et pauper agelle, / uerum illi domino tu quoque diuitiae, / me tibi et hos una mecum, quos semper amaui, / si quid de patria tristius audiero, / commendo, in primisque patrem ; tu nunc eris illi, / Mantua quod fuerat quodque Cremona prius*[1759]. Nous sommes alors fin 42 ou, plus probablement, en 41. Le propos du poème, qui a toutes les chances d'être authentique, est corroboré par toute une tradition qui semble avoir conservé le souvenir des malheurs des *Vergilii* (non sans apporter force fantaisie dans le récit des événements). Ainsi Martial veut que ce soit Mécène qui offrit un nouveau domaine au poète après qu'il eut perdu le bien familial[1760]. Donat conte aussi une anecdote qui, pour incertaine qu'elle soit, entérine l'idée d'une spoliation : les vétérans qui devaient être lotis sur le territoire de Mantoue, empiétèrent sur celui de Crémone. Virgile résista à l'un d'entre eux, le centurion Arrius. Acte

---

[1754] « Et, dans mon jardin plein de fruits, je veux placer comme gardien un Priape peint en rouge, dont la faux redoutable fera peur aux oiseaux ; vous aussi, gardiens d'un domaine riche autrefois, maintenant appauvri, vous avez vos présents, dieux Lares », Tibulle, *El.*, I, 1, 17-20. Cf., également, les v. 41-42.

[1755] « Tu [Properce] recueilles avant l'âge les cendres de ton père et voilà tes dieux lares réduits à la pauvreté : ces terres que retournaient de nombreux taureaux, autant de cultures et de richesses que t'enlève la sinistre perche de l'arpenteur », Properce, IV, 1, 127-130.

[1756] G. Williams (1982, p. 13), comme beaucoup d'autres, a prétendu que la politique de confiscation des biens menée pendant la période triumvirale contre ceux qui avaient choisi le mauvais bord, avait entraîné pour de nombreux poètes la nécessité de recourir au patronage pour regagner leur fortune.

[1757] Bien que ce soit l'opinion la plus couramment admise, cf. (à titre d'exemples) Fr. Plessis, 1909, p. 211-214 ; A. Rostagni, 1939, p. 276 et 297, n. 2 ; D. Little, 1982, p. 259-260.

[1758] P. Veyne, 1980, p. 234-245. L'auteur s'est, en particulier, intéressé au v. 10 de la IX[e] *Bucolique* (sur lequel repose toute l'interprétation de l'églogue) : *omnia carminibus uestrum seruasse Menalcan*, généralement traduit : « Tout cela, votre Ménalque l'avait gardé grâce à ses vers. » Or, constate P. Veyne, *seruasse* peut tout aussi bien signifier « conserver son bien » que « sauver le bien d'autrui » (*id.*, p. 236-237).

[1759] « Maisonnette qui appartenais à Siron, et toi, petit champ bien pauvre en vérité, mais qui fus pour mon maître illustre un trésor, je me recommande à toi, moi et avec moi ceux que j'ai toujours aimés, si je viens à entendre de tristes récits sur ma patrie, et surtout je te recommande mon père. C'est toi maintenant qui seras pour lui ce qu'avaient été jadis et Mantoue et Crémone », Virgile, *Catal.*, 8.

[1760] Martial, VIII, 55.

courageux qui lui valut de devoir fuir devant la pointe menaçante du glaive du vétéran furibond. Le poète ne dut son salut qu'à un plongeon dans le fleuve tout proche[1761]. Il faut se résoudre à rester dans l'incertitude[1762]. De toute manière, quand bien même Virgile et les siens avaient-ils perdus leur bien, ils ne demeurèrent pas dans le dénuement. La propriété de Siron devait être modeste, mais ici encore, l'allusion à la *paupertas* du lieu est à prendre avec circonspection. On voit combien il est délicat de majorer le rôle des proscriptions et des spoliations liées au lotissement des vétérans et d'en déduire qu'elles rendaient le patronage indispensable pour les poètes.

Pour se faire une idée du statut social des poètes, d'autres éléments peuvent être questionnés. On peut, par exemple, s'interroger sur le milieu dont ils étaient issus. Les poètes eux-mêmes donnent parfois (rarement) des indications. Les scholiastes et les biographes aussi. L. R. Taylor a, en son temps, travaillé sur les hommes de lettres chevaliers[1763]. Avec Lucilius, nous avons le premier exemple attesté d'un *eques* de naissance parmi ceux-ci. Il est probable que certains des poètes qui nous concernent furent chevaliers. Le devaient-ils à leurs origines familiales ou le devinrent-ils par la suite ? Et si ce fut le cas, à quel moment acquirent-ils ce statut ? Le durent-ils à leur talent littéraire ou à d'autres facteurs ?

On a parfois fait du père de Virgile un gros propriétaire terrien originaire d'Andes près de Mantoue[1764]. Les sources ne nous disent, cependant, rien de tel. La présentation du père de Virgile par Donat veut qu'il ait eu des revenus modestes[1765] : il rapporte une tradition faisant de lui un simple potier. Mais, précise-t-il, on dit aussi qu'il était employé chez un certain Magius, un *uiator*[1766]. Devenu le gendre de celui-ci, il augmenta sensiblement ses revenus en achetant des bois et en élevant des

[1761] Donat, 63. L'auteur précise que Virgile retrouva par la suite son bien grâce à l'action conjuguée de Mécène, Pollion, Alfénus Varus et Gallus. Curieux mélange. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les modalités de ce recouvrement ne semblent pas claires dans l'esprit de Donat.

[1762] On ne peut, en effet, écarter que ces propos ne soient rien d'autre que des reconstructions à partir du texte des *Bucoliques*. Nous aurions, cependant, tendance à croire que ces commentaires s'appuient sur un fond de vérité.

[1763] L. R. Taylor, 1968.

[1764] Ainsi, par exemple, J.-P. Boucher, 1965, p. 111, n. 1 et P. Veyne, 1980, p. 244, n. 22. Si cela était avéré, il faudrait, néanmoins, sans doute tenir compte du fait que les grandes familles provinciales étaient souvent beaucoup moins riches que celles que l'on trouvait à Rome (cf. R. MacMullen, 1974, p. 86-87). Sur Andes, cf. Probus, *Vit. Verg.*, p. 43 (Andes était à trente milles de Mantoue) ; Philargyrius, *Vit. Verg.*, p. 45. Cf., également, P. Grimal, 1985a, p. 26-27.

[1765] Cf., également, Probus : *patre Vergilio rustico* (Probus, *Vit. Verg.*, p. 43).

[1766] Le *uiator* était un appariteur au service d'un magistrat ne bénéficiant pas de licteurs. Sans doute, en dépit de cette condition assez modeste, le père de Virgile avait-il pu devenir le propriétaire d'un domaine.

abeilles[1767]. On ne sait que penser de ces propos. Le *cognomem* de Virgile, *Maro*, tendrait à laisser penser que l'un de ses ancêtres fut magistrat à Mantoue. Une chose est certaine : le poète bénéficia d'une éducation soignée. Il étudia à Crémone, puis à Milan, avant de se rendre dans la capitale[1768]. Cela supposait que son père ait disposé d'une certaine surface financière (d'où l'hypothèse du gros propriétaire terrien). P. Grimal pense, d'ailleurs, que les *Vergilii* ne vivaient pas sur leur domaine, mais à Crémone. Pour l'affirmer, il s'appuie sur l'épigramme 8 du *Catalepton* : […] *tu nunc eris illi, / Mantoua quod fuerat quodque Cremona prius*[1769]. L'hypothèse est plausible, invérifiable. Quoi qu'il en soit, Virgile venait d'un milieu qui n'avait pas connu l'extrême pauvreté. Son père était certainement un propriétaire terrien, il n'y a guère de raison d'en douter, dont les moyens devaient être relativement modestes (le terme peut s'appliquer à des situations très diverses et n'a de sens qu'au regard de ce qui pouvait exister par ailleurs) mais suffisants pour faire de l'éducation de son fils une priorité. L'épigramme 8 du *Catalepton*, qui parle du pauvre champ de Siron, laisse penser que le domaine d'Andes offrait des ressources supérieures, désormais sérieusement amputées. Il n'était donc pas si modeste que cela. C'est pourquoi le père de Virgile put légitimement nourrir de l'ambition pour son fils. Celui-ci, cependant, ne plaida qu'en une occasion (faute de dispositions pour cela)[1770]. Le futur poète n'avait, de toute façon, que peu de sympathie pour l'agitation du Forum[1771]. Si le domaine paternel fut, par la suite, perdu lors des proscriptions (ce qui nous a paru vraisemblable), la famille put se retirer sur les terres de Siron en Campanie et ne demeura, par conséquent, pas dans le dénuement. Les quelques informations recueillies tendent, cependant, à confirmer que le poète mourut bien plus riche que ce que laissait présager ses origines assez modestes. Il est probable qu'il devint chevalier, et ce par la faveur d'Auguste[1772].

Le cas d'Horace est plus complexe encore. Si nous sommes mieux renseignés sur son père que sur celui de Virgile, les choses se compliquent quant à l'évolution du statut social du poète. Le père

---

[1767] Pour l'ensemble de ces informations, cf. Donat, 1. Le mariage avec Magia est confirmé par Servius (*ad Proem.*, 4) et Probus (*Vit. Verg.*, p. 43), mais il est probable que ces auteurs ne fassent que se recopier les uns les autres. L'allusion aux abeilles est peut-être inspirée par le thème du livre IV des *Géorgiques*.

[1768] Donat, 7 ; Jérôme, *Chron., ad Ol.*, 180, 3, p. 154 et 181, 5, p. 155. Sans doute étudia-t-il chez un grammairien à Crémone. Le départ à Milan s'explique, selon toute la vraisemblance, par le souhait d'y côtoyer des maîtres à la renommée mieux établie. Il s'agissait, pour Virgile, de se confronter à la rhétorique. Le départ à Rome, peu après, répondait certainement à la même logique.

[1769] « […] c'est toi [entendons : le domaine de Siron] maintenant qui seras pour lui ce qu'avaient été jadis Mantoue et Crémone », Virgile, *Catal.*, 8, 6. Cf. P. Grimal, 1985a, p. 30.

[1770] Donat, 15-16. Donat dit tenir son information d'un écrit de C. Mélissus, un contemporain du poète. Sénèque le Rhéteur confirme que le poète n'était pas très éloquent (Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, III, *proem.*, 8).

[1771] *Insanum forum*, Virgile, *Georg.*, II, 502.

[1772] L. R. Taylor, 1968, p. 483-484 (celui qui avait ainsi remercié son médecin Antonius Musa devait en avoir fait de même avec le plus grand poète de son temps). Précisons, malgré tout, qu'aucune source ne dit formellement que Virgile fut chevalier. Seul le montant de ses biens le laisse supposer.

d'Horace était un affranchi originaire de Venouse en Italie méridionale : le poète félicite Mécène de ne pas froncer les narines devant les hommes sans naissance, *ut me libertino patre natum*[1773]. La recherche récente tend à penser qu'Horatius fut réduit en esclavage durant la Guerre sociale[1774]. Si cette hypothèse est exacte (ce qui est probable), le père d'Horace aurait fait partie de l'aristocratie de la cité. Après la fin du conflit, il put retrouver la citoyenneté romaine (et ce assez rapidement[1775]) et bénéficier d'anciens appuis pour reconstituer, au moins en partie, sa fortune passée (c'est en tout cas le scénario qui permettrait d'expliquer au mieux ce que nous savons de la vie du jeune Horace). Nous savons avec certitude qu'Horatius devint *coactor*, quelque chose comme commis des recettes ou receveur des enchères de la cité[1776]. Il n'était peut-être déjà plus esclave[1777]. Sinon, cela signifie qu'il servit comme esclave public sous l'autorité d'un questeur local[1778]. De toute façon, la fonction permettait de s'enrichir sans trop de difficulté. Si le père d'Horace était alors encore esclave, il avait pu suffisamment économiser pour racheter sa liberté et acquérir un petit bien (*macro pauper*

[1773] Horace, *Serm.*, I, 6, 6. Aux v. 45 et 46, il se présente à nouveau comme le fils d'un affranchi. Cf., enfin, *Epist.*, I, 20, 20 (*me libertino natum patre*).

[1774] Cf. E. T. Salmon, 1967, p. 369, n. 4. L'idée a été reprise et développée par G. Williams, 1995 (cf., en particulier, les p. 307-309). Sur l'implication de la cité de Venouse dans la Guerre sociale, cf. Appien, *B. C.*, I, 42. Certains propos d'Horace (par exemple *Serm.*, I, 4, 116-119 et II, 1, 34 sq.) laissent entendre qu'il est l'héritier des traditions italiques : son père ne semble donc pas avoir été un esclave venu de l'étranger.

[1775] L'insistance d'Horace sur les péripéties qui émaillèrent la vie de son père put être en partie intéressée : les origines serviles de ce dernier lui permettaient de mettre en exergue ses qualités morales. S'il devint l'ami des Grands, c'était grâce à elles, non en raison de sa naissance. De même, lorsque le poète se présente descendant de parents pauvres (*pauperum sanguis parentum*), c'est pour mieux établir le contraste entre sa condition modeste et la puissance de Mécène qui le convie à dîner (*id.*, *Carm.*, II, 20, 5-7).

[1776] *Id.*, *Serm.*, I, 6, 86. Cf., également, Suétone, *Vit. Hor.*, 1. Pour une présentation de cette fonction, cf. J. Andreau, 1987, p. 139-167 : le terme désigne le métier d'encaisseur. Il s'agissait de faire acquitter leurs dettes aux débiteurs. Le *coactor* avait aussi à intervenir dans les ventes aux enchères. Dans tous les cas, il touchait au passage une commission, la *merces* (sur ce point, cf. p. 164, n. 81) et la fonction permettait d'atteindre l'aisance (*id.*, p. 398-399). Certains *coactores* étaient *argentarii*, c'est-à-dire qu'ils pouvaient aussi être créanciers. On ne sait si c'était le cas du père d'Horace, mais J. Andreau penche plutôt pour la négative (le cas d'Horatius est plus précisément évoqué aux p. 156-161). Sur la fonction de *coactor*, cf., également, E. Fraenkel, 1957, p. 4-5 et M. Citroni, 2000, p. 36. Malgré les incertitudes liées à cette charge (Horatius était-il *coactor argentarius* ou simple *coactor* ? conserva-t-il cette activité à Rome ?), elle devait lui assurer des moyens financiers relativement confortables.

[1777] On sait qu'Horace était de naissance libre (Horace, *Serm.*, I, 6, 8). Mais il n'est né que le 8 décembre 65 (sa date de naissance se déduit, pour l'année, de *Carm.*, III, 21, 1 ; pour le mois, *Epist.*, I, 20, 27 ; pour le jour, *Vit. Hor.*, 16).

[1778] L. Halkin (qui ne croit pas que le père d'Horace ait été un esclave public : selon lui, il aurait été un esclave privé qui avait exercé la fonction de *coactor* à Rome) note que ce type d'esclave jouissait d'une situation sociale et juridique beaucoup plus favorable que les autres (L. Halkin, 1935, p. 137).

agello[1779]). Bien évidemment, ce « petit bien » n'était peut-être pas aussi maigre que le prétend le poète et, dans l'absolu, nous ne savons pas comment il fut acquis.

Comme le père de Virgile, Horatius souhaita donner à son fils une éducation soignée : c'est pourquoi il se refusa à l'envoyer à l'école de Flavius, maître à Venouse et inconnu par ailleurs : *Sed puerum est ausus Romam portare docendum / artis quas doceat quiuis eques atque senator / semet prognatos*[1780]. Horace était conscient de la chance qui lui avait été offerte[1781]. Qu'advint-il de la propriété de son père une fois à Rome, nous l'ignorons. Horace semble dire qu'il ne la perdit qu'après Philippes[1782]. Sans doute fut-elle confiée à un *uilicus* (puisque le vieil Horatius accompagna son fils dans l'*Vrbs*[1783]) et les revenus qu'on en tirait devaient permettre de subvenir aux besoins de la vie romaine. On le voit, le domaine put avoir plus de consistance que ce que voudrait faire accroire le poète. En tout cas, Horace se rendait à l'école avec un apparat qui n'avait rien pour le faire rougir : *Vestem seruosque sequentis, / in magno ut populo siqui uidisset, auita / ex re praeberi sumptus mihi crederet illos*[1784]. Horace poursuivit ses études à Athènes, où il se familiarisa avec la philosophie : on l'y retrouve en 45 avant n. è.[1785] Il bénéficia, par conséquent, du meilleur *cursus* possible. Il allait retrouver dans la cité grecque la jeunesse dorée romaine. Les troubles qui agitèrent Rome à la suite de l'assassinat de César devaient l'amener à intégrer le camp des républicains. De ces quelques informations, nous voyons que, comme dans le cas de Virgile, nous sommes face à une personne issue d'un milieu relativement modeste, certes, mais qui ne craignait pas particulièrement la pauvreté.

La suite est plus complexe, mais confirme notre précédent constat. Horace a intégré la *cohors* de Brutus qui fit de lui un tribun militaire. Le tribunat correspond à une fonction d'importance dans

---

[1779] « Pauvre d'un maigre bien », Horace, *Serm.*, I, 6, 71. Il est, cependant, probable qu'Horatius ait été déjà un *libertus* : la liste des *coactores* dressée par J. Andreau (1987, p. 365-367 et 398) tend à montrer qu'ils étaient très majoritairement des affranchis (les autres étant des ingénus).

[1780] « Dès mon enfance, il ne craignit pas de me transporter à Rome pour m'y faire donner l'instruction que ferait donner à sa progéniture un chevalier, un sénateur », Horace, *Serm.*, I, 6, 76-78. Sur Flavius, cf. *id.*, 72. Les enfants des notables de la cité de Venouse bénéficiaient de ses leçons : il disposait donc d'une réputation certaine dans cette localité. Que le père d'Horace ait jugé ses compétences insuffisantes témoigne des ambitions qu'il avait pour son fils. Horace étant né en 65, on peut supposer qu'il rejoignit Rome vers 58, alors qu'il devait avoir sept ans, afin d'entrer chez le grammairien. Nous connaissons l'un des professeurs qui sévit auprès du futur poète : le grammairien Orbilius (*id.*, *Epist.*, II, 1, 69-71 et annexe II).

[1781] *Id.*, *Epist.*, II, 2, 41. Horace ne parle, en revanche, jamais des leçons qu'il reçut du rhéteur à Rome.

[1782] *Id.*, 49-52.

[1783] *Id.*, *Serm.*, I, 6, 81-82.

[1784] « Mes habits, les esclaves qui me suivaient, si quelqu'un, dans cette grande foule, les avait remarqués, pouvaient faire croire que le patrimoine d'une vieille famille fournissait à de telles dépenses », *id.*, 78-80. Sur l'idée que l'éducation dont bénéficia Horace supposait des moyens importants, cf. M. Citroni, 2000, p. 34-35.

[1785] Horace, *Epist.*, II, 2, 43-45.

l'armée et l'on s'étonne qu'un jeune homme aux origines obscures en ait bénéficié[1786]. La situation valut à Horace beaucoup d'animosité de la part des envieux : *Nunc ad me redeo libertino patre natum, / quem rodunt omnes libertino patre natum, / nunc quia sum tibi Maecenas conuictor, at olim / quod mihi pareret legio romana tribuno*[1787]. Et de reconnaître que si l'on n'avait pas le droit de lui envier l'amitié de Mécène, on pouvait lui reprocher la charge reçue[1788]. Le tribunat militaire constituait un préalable au *cursus honorum*. Il revenait, d'ordinaire, à de jeunes hommes de rang équestre ou sénatorial[1789]. Ce n'est donc pas le manque d'expérience militaire qui est surprenant dans l'octroi à Horace de cette fonction. Les compétences des tribuns étaient parfois toute relatives (sans qu'il faille généraliser)[1790]. Ce sont les origines sociales du Venousan qui ne le prédisposaient pas à ce poste et, semble-t-il, on ne manqua pas de le lui reprocher. Il faut, peut-être, mettre cette nomination sur le compte des circonstances exceptionnelles qui l'entouraient[1791]. Toujours est-il que l'indication est importante : s'il ne l'était déjà, en tant que tribun, Horace accédait au rang équestre. L. R. Taylor a enquêté sur cette question[1792]. A deux reprises au moins, Horace fait référence, dans son œuvre, à son

[1786] A contre-courant de l'exégèse traditionnelle, Bl. Nagy (2003) suggère qu'il s'agit peut-être là d'un mensonge littéraire lié à la volonté du poète de se caler sur son modèle, Lucilius. Dès lors, la référence relèverait davantage du pedigree littéraire que de l'autobiographie (cf., en particulier, p. 122-123).

[1787] « Maintenant je reviens à moi, fils d'un affranchi, à moi que tous déchirent en cette qualité de fils d'affranchi, maintenant, Mécène, parce que je suis ton commensal, mais, autrefois, sous prétexte que j'avais, comme tribun, une légion romaine sous mes ordres », *id.*, *Serm.*, I, 6, 45-48. Sur cette charge de tribun, cf., également, Suétone, *Vit. Hor.*, 2 (qui précise bien que c'est Brutus qui le nomma à ce poste).

[1788] Horace, *Serm.*, I, 6, 49-50.

[1789] L. R. Taylor, 1925, p. 161-162. Sur le tribunat militaire et le mode de recrutement, cf. S. Demougin, 1988, p. 42-47.

[1790] Cf. Jules César, *B. G.*, I, 39, 2.

[1791] E. Fraenkel, 1957, p. 10-11 et L. R. Taylor, 1968, p. 478. Fr. Hinard (1990, p. 105) a, pour sa part, émis des doutes quant au manque d'expérience militaire d'Horace. Avant d'être nommé tribun, il avait pu mener des opérations en Grèce et en Asie pendant plus de deux ans. Il est, selon lui, difficile de croire que Brutus aurait confié un tel commandement à quelqu'un d'inexpérimenté. Son armée n'était pas une armée d'opérette. Il est rejoint, sur ce point, par G. Williams, 1995, p. 307 (qui pense, en outre, qu'Horace bénéficiait, au préalable, du cens équestre).

[1792] L. R. Taylor, 1925 : le poste de tribun militaire dans l'armée était théoriquement réservé à ceux qui avaient le cens équestre, soit les jeunes hommes issus d'une famille sénatoriale avant qu'ils n'aient entamé le *cursus honorum* auquel leurs origines les destinaient, soit les fils de chevalier (p. 162). La promotion à cette fonction d'individus ne possédant pas le cens équestre est quasiment inconnue (p. 161). Il faut donc supposer que le père d'Horace avait réussi à s'enrichir sensiblement. La profession de *coactor* pouvait être avantageuse (p. 164). Brutus ne devait pas douter du montant de son patrimoine quand il lui confia cette charge (*id.*). Même s'il était mal vu qu'un fils d'affranchi devînt chevalier, en l'absence de législation précise (ce qui devait changer avec Tibère : en 23 de n. è., une loi allant dans ce sens est adoptée, cf. Pline L'Ancien, *H. N.*, XXXIII, 32), Brutus qui avait un besoin urgent d'officiers put s'autoriser cette nomination (p. 164-165). Sur cette question, cf., également, L. R. Taylor., 1968, p. 471 et 477. A. Noirfalise (1950a, p. 19) rejoint L. R. Taylor : le coût élevé des

statut[1793]. Il existe, durant cette période troublée, quelques exemples de fils d'affranchis, voire d'affranchis, devenus chevaliers[1794]. C'est sans doute pourquoi le poète aime à rappeler qu'il n'est pas ambitieux et qu'il est satisfait de son sort. Sans aucun doute, les attaques à son encontre furent mordantes et durables[1795]. Il est, par conséquent, vraisemblable qu'Horace n'ait pas eu besoin du patronage de Mécène et de l'amitié d'Octavien/Auguste pour acquérir un statut social élevé.

La Fortune, capricieuse, devait néanmoins tourner : *Vunde simul primum me dimisere Philippi, / decisis humilem pinnis inopemque paterni / et laris et fundi paupertas impulit audax / ut uersus facerem*[1796]. Le vieil Horatius devait être mort de sa belle mort. Le domaine avait été confisqué[1797].

études à Rome et, surtout, à Athènes où Horace fréquenta les fils de l'aristocratie romaine – ce qui supposait un certain train de vie – peut laisser accroire que le père du poète avait peut-être réussi à réunir une petite fortune s'approchant des 400 000 sesterces exigés pour l'accès au rang équestre. Brutus aurait alors eu moins de scrupules à le nommer tribun. Cl. Nicolet (1974, p. 914 et 1966, p. 441-445) précise que le grade impliquait le rang équestre, quelle que soit l'origine du détenteur de la charge. Si l'on ne le possédait pas, au préalable, on l'acquérait par le seul fait d'avoir été tribun. Sur Horace chevalier, cf. D. Armstrong (1986) qui se veut le complément de L. R. Taylor (1925)

[1793] On le voit, par exemple, assister aux jeux en compagnie de Mécène : il faut sans doute comprendre qu'il siégeait avec son protecteur et l'ensemble des chevaliers dans l'un des quatorze premiers rangs de l'enceinte (Horace, *Serm.*, II, 6, 48). Le poète semble aussi dire dans la *Satire*, II, 7, qu'il possédait l'anneau de chevaliers (c'est du moins ainsi que le comprend le pseudo-Acron, *ad Hor. Serm.*, II, 7, 53). Celle-ci fut composée après qu'il eut reçu de Mécène son domaine de Sabine. Sur ces quelques vers, cf. L. R. Taylor, 1925, p. 163 ; A. Noirfalise, 1950a, p. 17-18 ; M. Citroni, 2000, p. 40. Si l'on fait l'hypothèse que le poète a accédé au rang équestre grâce à son tribunat militaire, toute la question est de savoir si le poète le conserva après Philippes ou s'il dut à la protection de Mécène de le retrouver.

[1794] Sur ce point, cf. S. Demougin, 1988, p. 315, n. 614 et p. 650-656 (mais les affranchis ou fils d'affranchis promus au rang équestre demeurèrent, au final, assez peu nombreux).

[1795] D'où le souci qu'eut Horace de ne pas paraître un parvenu dans ses poèmes (R. McNeill, 2001, p. 40-46). Dans l'*Epode*, IV, Horace fait une critique acerbe d'un parvenu qui lui aussi était tribun militaire, donc chevalier. Son objectif est double : d'une part, montrer que son cas n'est pas assimilable à celui dont il parle (il n'est pas affranchi mais fils d'affranchi) ; d'autre part, expliquer qu'il ne souhaite pas bouleverser les hiérarchies sociales et qu'il saura rester à sa place.

[1796] « Aussitôt que Philippes m'eut donné mon congé, retombé à terre comme un oiseau dont on a coupé les ailes et dépouillé du lare et du domaine paternels, je trouvai dans l'audace de la pauvreté le courage de fabriquer des vers », Horace, *Epist.*, II, 2, 49-52. Il ne faut pas ici suivre le propos du poète à la lettre : dès avant la défaite de Philippes, il avait composé des vers et certains (rares, il est vrai) figurèrent dans les *Satires* (c'est au moins le cas de la *Satire*, I, 7, qui date, sans doute, de 42) et, peut-être, dans les *Epodes*.

[1797] Sur cette confiscation (qui paraît prouver la forte implication d'Horace dans les rangs républicains), cf. Fr. Hinard, 1985, p. 473-474 et 1990, p. 107. L'historien relève une scholie du pseudo-Acron (*Ab illo studio secutus est partes Bruti ; quo fugato ab Augusto, Horatius cum aliis proscriptus est, id est hereditate priuatus…*, « De ce lieu d'étude [Athènes], il a suivi le parti de Brutus ; à cause de cela, ayant été mis en fuite par Auguste, Horace a été, comme ses compagnons, proscrit, comme eux, privé de son héritage… », *ad Hor. Epist.*, II, 2, 41, T. P.).

Une révolution s'opérait dans la vie d'Horace. Encore une fois, on a le sentiment que la propriété des *Horatii* ne devait pas être si insignifiante que ce qu'Horace voulait bien prétendre (*macro pauper agello*). Ici encore, ne doutons pas que la pauvreté évoquée par le jeune républicain fraîchement vaincu devait être relative. L'assertion selon laquelle le poète trouva dans celle-ci le courage d'écrire des vers mérite cependant d'être considérée : si Horace reconstruit largement sa biographie et ne tend pas à l'objectivité (mais quelle biographie s'y risquerait ?), il n'empêche qu'il tient compte d'un certain nombre de réalités. Une reconstruction ne peut s'appuyer sur du vent et toute réélaboration suppose un matériau sur lequel se fonder et que l'on est susceptible de travailler. Nous serions tenté de penser qu'ici le poète prend acte du fait que sa poésie a été à même de susciter, à son égard, l'admiration des Grands, peut-être de lui valoir leur reconnaissance. C'est pourquoi il bénéficia de gratifications, occasionnelles, qui contribuèrent à l'enrichir (l'*Epître*, II, 2, a été écrite en 20, alors que le poète était déjà consacré), à l'image de ce que Virgile semble avoir lui-même connu. Trois autres vers du même poème renforcent le sentiment qu'Horace a tiré profit de l'écriture des vers : *Sed quod non desit habentem / quae poterunt umquam satis expurgare cicutae, / ni melius dormire putem quam scribere uersus ?*[1798] La tradition veut, pourtant, que la poésie n'enrichisse pas : nombre d'Anciens se retrouvent sur ce point : Cicéron prétend qu'Ennius dut supporter dans sa vieillesse le fardeau de la pauvreté (et il le fit avec beaucoup de dignité)[1799]. Le père d'Ovide, inquiet de voir son rejeton délaisser ses études de rhétorique pour les Muses, lui rappelle que la poésie ne saurait enrichir : *Studium quid inutile temptas ? / Maeonides nullas ipse reliquit opes*[1800]. Encolpe reconnaît sans hésitation dans Eumolpe, vieillard aux cheveux blancs vêtu de guenilles, un homme de lettres[1801].

Cette inscription sur la liste des proscrits était logique pour un tribun militaire. Fr. Hinard va, cependant, plus loin : il suggère à partir des cinq premiers vers de l'*Ode*, II, 7, que le poète avait aussi, à cette occasion, perdu sa citoyenneté. L'intervention de Q. Pilius Celer, beau-frère d'Atticus, lui aurait permis de retrouver le titre de Quirite (sur ce point, cf., Fr. Hinard, 1985, p. 508). La reconstruction est intéressante et stimulante (à défaut d'être pleinement satisfaisante). Ajoutons, simplement, que la *Vita Horatii*, 2, prétend qu'après la défaite de son camp, Horace obtint sa grâce, sans qu'on sache qui intervint en sa faveur (*uictisque partibus uenia inpetrata*). Sur les confiscations qui touchèrent la cité de Venouse, cf. Appien, *B. C.*, IV, 3.

[1798] « Mais, aujourd'hui, je suis à l'abri du besoin, et quelle dose de ciguë sera jamais assez forte pour me nettoyer le sang si, dans mon opinion, il ne vaut pas mieux dormir que d'écrire des vers ? », Horace, *Epist.*, II, 2, 52-54. Le propos d'Horace est à mettre en relation avec les vers qui le précèdent : on y voit un soldat servant sous les ordres de Lucullus ayant perdu son pécule (accumulé au prix de bien des peines) qui trouva le courage d'accomplir un exploit guerrier mémorable, lequel lui valut honneurs et récompenses. Son coup d'éclat légitimement reconnu, il laissa à d'autres le soin de s'illustrer (*id.*, 26-40). Ajoutons que si Horace ne devint pas plus riche, c'est parce qu'il tenait à vivre dans la mesure (*id.*, 190-204). Nous avons déjà précisé qu'il pouvait attendre de son protecteur bien plus qu'il n'avait reçu.

[1799] Cicéron, *Cato*, 5.

[1800] « Pourquoi tenter une étude sans profit ? Le Méonide lui-même n'a laissé aucune fortune », Ovide, *Tr.*, IV, 10, 21-22.

[1801] Pétrone, *Satir.*, 83.

Juvénal dresse un portrait du poète qui relève du poète maudit. Le contrepoint, dans son esprit, est Horace, à la panse pleine, poète béni des dieux qui vécut en un temps qui n'est déjà plus le sien[1802]. Tacite écrit lui aussi que la poésie ne saurait grossir la fortune de ceux qui en composent[1803]. Nous aurions tort de négliger l'assertion. Elle devait correspondre à l'opinion commune et à une réalité fondée sur des faits concrets. L'enrichissement de Varius, Virgile et, sans doute donc, d'Horace, à l'époque augustéenne, appelle d'autant plus une explication. Les exemples de Martial et de Juvénal, même s'il faut faire la part à l'exagération (en partie stratégique, en partie topique), tendraient à prouver que la période augustéenne eut, dans le domaine de la poésie, ses spécificités[1804].

La perte du domaine paternel après Philippes en 42 devait-elle laisser Horace dépourvu[1805] ? On ne connaît pas la date précise de son retour en Italie[1806]. Il put, en tout cas, alors réunir une somme d'argent suffisante pour s'acheter une charge de *scriba quaestorius*[1807]. La perte du domaine familial ne l'avait donc pas ruiné. La fonction de scribe de magistrat (les *scribae quaestorii* jouissaient d'un grand prestige) était occupée par quelques affranchis et, plus souvent, par des fils d'affranchis, mais

---

[1802] Juvénal, *Sat.*, 7, 53 sq.

[1803] Tacite, *Dial. or.*, 9, 1.

[1804] Martial était conscient qu'il était plus facile de s'enrichir en tant que poète à l'époque augustéenne qu'à la sienne. Il cite les exemples de Virgile, Varius et Domitius Marsus (Martial, VIII, 55). On interprète généralement son propos comme une plainte répétée qui n'aurait guère de fondement. Martial savait sans aucun doute où était son intérêt. Mais il pouvait aussi se fonder sur une réalité. Sur cette question, cf. II, 3, B.

[1805] On le voit dans deux *Epodes* (VIII et XII) bénéficier des largesses d'une Romaine défraîchie mais fortunée qui n'était pas encore rassasiée des plaisirs charnels. Faut-il voir dans cet épisode la conséquence de la pauvreté (ici encore relative) du vaincu de Philippes ? Ou le poète s'empare-t-il simplement du thème classique des femmes n'acceptant pas le poids des ans ? Le poète dénoncerait, dans ce cas, le ridicule de ces matrones et le récit n'aurait rien d'autobiographique. Il faut avouer que le critique moderne n'a aucun élément pour juger de l'authenticité ou non des faits relatés. Après tout, l'exercice d'une charge rémunérée n'interdisait pas une autre activité, moins officielle mais elle-même lucrative.

[1806] Dans l'absolu, le proscrit était privé de tout statut puisqu'il était frappé d'une *aqua et igni interdictio* (Fr. Hinard, 1985, p. 230). Si la sentence connut une application stricte, Horace ne put rentrer que lors d'une *restitutio*, soit après Philippes, soit après la paix de Misène, à moins que le poète, grâce à des appuis, ait bénéficié d'une réhabilitation individuelle (comme cela avait été le cas pour Messalla). Sur la question des *restitutiones*, notamment celles qui furent collectives, cf. *id.*, p. 251-255. La *restitutio* ne présuppose pas que le poète ait recouvré la totalité de ses biens : après la paix de Misène, les proscrits ne devaient retrouver que le quart de ceux-ci (*id.*, p. 253).

[1807] Les *scribae* ont longtemps été négligés dans les études jusqu'au travail fondateur de E. Badian, 1989. Outre la liste commentée des scribes, on y trouvera des considérations importantes sur cette fonction (p. 598 sq.). Concernant Horace, cf., plus particulièrement, p. 590-591. Sur les scribes, cf., également, E. Fraenkel, 1957, p. 14-15 ; D. Armstrong, 1986, p. 263-264 et M. Citroni, 2000, p. 47-48. Contrairement à ce qu'écrit M. L. Clarke (1978, p. 46-47), la fonction n'avait rien d'une sinécure.

aussi par de nombreux chevaliers (sans doute pas les chevaliers les plus aisés, il est vrai)[1808]. On a suggéré qu'elle devait lui assurer un revenu d'environ 24 000 sesterces par an[1809]. La somme en elle-même demeure modeste comparée au mode de vie des plus riches, mais elle devait permettre une vie assez confortable à Rome[1810].

C'est néanmoins à Mécène que le poète dut de retrouver un domaine rural, celui évoqué plus haut, sans doute à la fin des années 30. Auparavant, en particulier dans la *Satire*, I, 6, c'est à la ville qu'Horace décrit son quotidien. Il redevenait propriétaire donc et devait en être éternellement reconnaissant à son protecteur. On peut, par conséquent, supposer que même si la défaite de Philippes ne l'avait pas réduit à la pauvreté (l'achat de la charge de scribe le prouve), ses revenus avaient dû sensiblement être écornés. Dans la *Satire*, II, 1, Horace se compare à Lucilius, premier satiriste romain et poète de rang équestre : il précise qu'il est en dessous de lui par le cens[1811]. Il est possible qu'il ne faille pas comprendre qu'il ait été un chevalier moins riche que son devancier, mais plus simplement qu'il n'était plus chevalier[1812]. Le cens prenait essentiellement en compte la richesse foncière : si Horace était demeuré chevalier, le don d'un domaine par Mécène perdait de son intérêt. La situation du poète n'avait néanmoins rien de dramatique : le don vint assez tard, suffisamment pour qu'il ne réponde pas à la nécessité pour le poète de trouver un moyen de subsistance. Pour autant, comme pour Virgile, on a le sentiment que le patronage de l'Arétin (et les récompenses d'autres protecteurs demeurés anonymes) a amplement amélioré sa situation[1813].

[1808] L. R. Taylor, 1925, p. 166 ; Cl. Nicolet, 1974, p. 914. Sur le lien entre rang équestre et appartenance à l'ordre des scribes, cf., également, Cicéron, *2Verr.*, III, 184 (qui tend à assimiler les scribes à des chevaliers) et S. Demougin, 1988, p. 49-52.

[1809] I. M. Le M. Duquesnay, 1984, p. 24 (le fait que les chevaliers occupaient le plus souvent cette charge prouve qu'elle devait être relativement lucrative).

[1810] I. M. Le M. Duquesnay (1984, p. 202, n. 31) précise que, dans les années 30, un légionnaire recevait 900 sesterces par an. Si l'on considère les nantis, Cornélius Népos indique qu'Atticus vivait frugalement avec 36 000 sesterces par an (*Att.*, 13, 6). Cicéron allouait à son fils Marcus 80 000 sesterces par an, somme plus que suffisante (*abunde*) pour vivre selon lui (*ad Att.*, XVI, 1, 5). Le consulaire était fier de vivre avec moins de 100 000 sesterces par an alors que nombre de riches faisaient des dépenses bien plus considérables (*Parad. Sto.*, 49).

[1811] […] *infra Lucili censum ingeniumque*, Horace, *Serm.*, II, 1, 75. Le poème date de 30 ou de 29.

[1812] Ce n'est cependant pas l'hypothèse qui a la préférence de L. R. Taylor (1925, p. 165-166 et 168-169) et de M. Citroni (2000, p. 43) : ils se retrouvent pour dire que la *Satire*, I, 6, ne prend pleinement sens que si Horace est demeuré chevalier après Philippes. La crainte était que ce fils d'affranchi ne devienne sénateur. On peut aussi supposer que l'on soupçonnait Horace, à l'époque où la *Satire*, I, 6, fut composée (vers 38), d'aspirer à recouvrer le rang d'*eques* qui aurait été le préalable à l'entame du *cursus honorum* (beaucoup devaient penser que cet ancien compagnon de Brutus avait le goût de la joute politique et, qu'après avoir été tribun militaire, il aspirait à devenir, à terme, questeur).

[1813] Sans faire partie des plus riches, Horace pouvait, vers 20 ou 19 avant n. è., s'estimer heureux de son sort : *uiribus, ingenio, specie, uirtute, loco, re / extremi primorum, extremis usque priores* (« Par les forces, l'esprit, la

Nous savons peu de choses sur Tibulle. Les maigres informations que nous avons sont extraites de la biographie de Suétone, pour le moins succincte, et une brève (mais précieuse) allusion dans Horace. Les *Elégies* du poète n'apportent pas grand-chose de plus. Les sources ne mentionnent jamais ni son père ni sa mère ni aucun aïeul[1814]. Il semble que Tibulle était chevalier : *Albius Tibullus, eques Romanus*[1815]. Pour autant, on ne sait s'il l'était de naissance. On peut supposer que si cela n'avait pas été le cas, Suétone l'aurait précisé. On a aussi vu qu'il avait, peut-être, été victime du partage des terres entre les vétérans[1816]. Il faut, néanmoins, être prudent sur cette question. De toute façon, il semble que si ce fut le cas, le domaine familial ne fut pas perdu mais amputé. Le poète ne dit nulle part que Messalla vint matériellement à son aide. On a plutôt le sentiment que Tibulle bénéficiait d'une certaine aisance. Du moins serions-nous tenté de le penser à la lecture d'Horace : *Albi, nostrorum sermonum candide iudex, / quid nunc te dicam facere in regione Pedana ? / Scribere quod Cassi Parmensis opuscula uincat, / an tacitum siluas inter reptare salubris, / curantem quicquid dignum sapiente bonoque est ? / Non tu corpus eras sine pectore ; di tibi formam, / di tibi diuitias dederunt artemque fruendi. / Quid uoueat dulci nutricula maius alumno, / qui sapere et fari possit quae sentiat, et cui / gratia, fama, ualetudo contingat abunde, / et mundus uictus non deficiente crumina ?*[1817] On ne peut dater l'*Epître* (on peut seulement dire qu'elle fut composée avant la mort de l'élégiaque en 19). Tibulle, nous dit Horace, tient ses richesses (*diuitiae*) des dieux (et non de la libéralité de son patron). En d'autres termes, il les trouva au berceau. Il continua, semble-t-il, d'en jouir par la suite. Le protégé de Messalla ne paraît donc pas provenir des mêmes milieux que Virgile et Horace. Chevalier de naissance (sans doute), il devait être moins sensible que son comparse venousan aux générosités de son patron. Le *mea paupertas* de l'*Elégie*, I, 1, 5, relève purement du *topos* poétique (très prisé par les élégiaques, notamment) et se retrouve aussi chez son devancier Catulle qui était pourtant issu d'une famille à l'aisance indiscutable[1818]. La vie de Tibulle étant étroitement liée à

---

figure, la vertu, le rang, la fortune, je suis le dernier des premiers, mais, toujours, en avant des derniers »), Horace, *Epist.*, II, 2, 203-204.

[1814] Même l'*Elégie*, I, 3, 5-7, n'évoque la mère et la sœur que comme des figures génériques.

[1815] Suétone, *Vit. Tibul.*, 1. *Romanus* est en fait une reconstruction : le mss dit *eques R.*

[1816] Tibulle, *El.*, I, 1, 16-20.

[1817] « Albius, juge loyal de mes causeries, à quoi puis-je dire que tu t'occupes en ce moment dans le pays de Pédum ? composes-tu quelque chose qui doive surpasser les opuscules de Cassius de Parme ? ou bien vas-tu, silencieux et à petits pas, à travers les bois salubres, ayant en tête toutes les pensées dignes d'un sage et d'un homme de bien ? Non, tu n'étais pas un corps sans âme. Les dieux t'ont donné la beauté, ils t'ont donné des richesses, avec l'art d'en jouir. Une tendre nourrice pourrait-elle souhaiter à son cher nourrisson quelque chose de plus que d'être homme de sens, de posséder sa large part de faveur, de réputation, de santé, de vie élégante, avec quelque argent dans sa bourse ? », Horace, *Epist.*, I, 4, 1-11.

[1818] Cette antienne explique pourquoi Tibulle a la tentation de se présenter comme cultivant lui-même sa terre (cf. *El.*, I, 1, 7-8 et 29 sq. ; 2, 71-72 ; II, 3, 9-10 ; Horace fait de même, cf. *Epist.*, I, 14, 39). Pour une analyse de ces propos, cf. A Sauvage, 1969, p. 884 et P. Grimal, 1984, p. 431. Tout au plus, Tibulle était-il un peu moins

celle de Messalla, il faut croire qu'il rechercha un *patronus* pour des raisons qui n'étaient pas purement matérielles.

La situation de Properce est, elle aussi, complexe. Régulièrement le poète aime à se présenter comme quelqu'un de pauvre. Nous avons dit ce qu'il fallait en penser. Etait-il chevalier ? On l'a parfois suggéré et l'hypothèse paraît très vraisemblable[1819]. Properce brouille les cartes lorsqu'il se décrit dans la posture de l'amoureux malheureux : *Ossa, Properti, / haec tua sunt ; eheu ! tu mihi certus eras, / certus eras eheu ! quamuis nec sanguine auito / nobilis et quamuis non ita diues eras*[1820]. Le propos sert la complainte élégiaque (le poète pauvre et, par là même, incapable de rivaliser avec ses adversaires fortunés pour retenir sa belle). Properce n'était pas riche, sans doute. Du moins ne connaissait-il pas l'aisance des grandes familles romaines (*quod non Taenariis domus est mihi fulta columnis / nec camera auratas inter eburna trabes / nec me Phaeacas aequant pomaria siluas / non operosa rigat Marcius antra liquor*[1821]). Il n'était pas noble, non plus. Ses ascendants, des notables d'Assise, n'eurent rien à voir avec les luttes du Forum dans l'*Vrbs* et ne conduisirent pas de légions à des victoires retentissantes : *Aspice me, cui parua domi fortuna relicta est / nullus et antiquo Marte triumphus aui*[1822]. Pourtant, Properce paraît être issu d'un milieu favorisé à même de lui offrir aisance et confort, ainsi qu'une éducation de qualité. G. Bonamente et Fr. Cairns ont montré que les *Propertii* appartenaient depuis plusieurs générations à l'aristocratie municipale, qu'ils étaient prospères et qu'ils avaient de solides ramifications à Rome[1823]. La première élégie du livre IV est sans doute celle qui nous en dit le plus sur le poète et avec le plus de sincérité[1824] : *Nunc ad tua deuehar astra ; / incipe tu lacrimis aequus adesse nouis. / Vmbria te notis antiqua Penatibus edit : / mentior an patriae tangitur ora tuae / qua nebulosa cauo rorat Meuania campo / et lacus aestiuis intepet Vmber aquis / scandentisque Asis consurgit uertice murus, / murus ab ingenio notior ille tuo. / Ossaque legisti non*

---

riche que ses aïeux (cf. Tibulle, *El.*, I, 1, 41-42). Sur la présumée pauvreté du poète, cf. J. M. Fisher, 1983, p. 1935. Sur la très relative pauvreté de Catulle, cf. T. P. Wiseman, 1982, p. 39.

[1819] L. R. Taylor, 1968, p. 479. Cf., également, M. Hubbard, 1974, p. 96-97 ; B. K. Gold, 1987, p. 113.

[1820] « Properce [c'est Cynthie qui parle], voilà donc tes restes ; hélas ! toi tu m'étais fidèle, bien fidèle ! et tu n'avais ni nobles aïeux ni sang illustre et tu n'étais pas riche ! », Properce, II, 24, 35-38.

[1821] « Je n'ai point de maison avec colonnes du Ténare, point de chambres aux lambris d'or et d'ivoire ; pas de vergers qui le disputent aux jardins des Phéaciens, pas de grottes articifielles qu'arrose l'eau de Marcius », *id.*, III, 2, 11-14. C'est le luxe dans lequel s'assoupissent certaines personnalités qui sert d'étalon. On a cru reconnaître dans la *Domus Musae* à Assise la maison des *Propertii*. Ses proportions et les fresques qui s'y trouvent témoignent de la puissance de ses occupants et permettent de relativiser le propos du poète (G. Bonamente, 2004, p. 72-74 et Fr. Cairns, 2006, p. 29-30).

[1822] « Vois, je n'ai qu'un petit bien de famille, aucun de mes aïeux n'a triomphé sous Mars », Properce, II, 34, 55-56. Cf. aussi *id.*, 38.

[1823] G. Bonamente, 2004, p. 28 sq. et Fr. Cairns, 2006, p. 8-16.

[1824] Pour une fois, Properce accepte de quitter les oripeaux de l'élégiaque et sort, par conséquent, du portrait archétypal.

illa aetate legenda / patris et in tenuis cogeris ipse lares ; / nam tua cum multi uersarent rura iuuenci, / abstulit excultas pertica tristis opes. / Mox ubi bulla rudi demissa est aurea collo / matris et ante deos libera sumpta toga, / tum tibi pauca suo de carmine dictat Apollo / et uetat insano uerba tonare Foro[1825]. Manifestement, Properce est encore très touché par ce qu'il a vécu et ce que sa famille a enduré. Trois points sont à relever : tout d'abord, le poète affirme être né en « d'illustres Pénates », en d'autres termes : dans une demeure connue de tous dans la région d'Assise. La cité connut des magistrats répondant au gentilice *Propertius*[1826]. On a d'ailleurs vu, plus haut, les liens que la famille du poète avait pu entretenir avec les autres grandes familles des environs, tout particulièrement avec les *Volcacii*. On ne peut, néanmoins, déduire de ce premier constat que Properce était un chevalier de naissance. L'allusion à la bulle d'or n'est pas elle non plus un indice suffisant pour aller dans ce sens[1827]. Le poème montre aussi que les *Propertii* avaient possédé un vaste domaine. Il est logique que ces membres de l'aristocratie municipale aient joui d'une fortune foncière conséquente. Pourtant, on croit comprendre qu'ils eurent, eux aussi, à se plaindre du lotissement des vétérans des guerres civiles. Dans quelle mesure furent-ils atteints, il est difficile de le dire précisément. Le coup semble avoir été rude. Properce était encore enfant et son père venait de mourir (l'agencement des v. 127-128 laisse entendre qu'il y a eu concomitance entre les deux faits). On sait par ailleurs que la famille du poète a été touchée y compris dans sa chair par ces guerres, tout particulièrement par les combats autour de Pérouse[1828]. Elle avait selon toute vraisemblance combattu dans le camp opposé à Octavien[1829]. La mort prématurée du père a peut-être renforcé par la suite les liens avec les *Volcacii*, surtout si la mère

[1825] « A toi [c'est Horus qui s'adresse à Properce] maintenant, à ce que dit ton étoile ; du calme et du courage, car je vois encore des larmes. C'est l'antique Ombrie qui te donne le jour en d'illustres Pénates : ou je suis un imposteur ou ta patrie est là-bas, près du creux où la brumeuse Mévanie baigne dans la plaine ; près de ce lac ombrien dont l'été attiédit les eaux, sur l'arête où monte et se dresse le mur d'Assise, ce mur que ton génie fait plus illustre encore. Tu recueilles avant l'âge les cendres de ton père et voilà tes dieux Lares réduits à la pauvreté : ces terres que retournaient de nombreux taureaux, autant de cultures et de richesses que t'enlève la sinistre perche de l'arpenteur. Puis quand la bulle d'or a quitté ton cou et que devant les dieux de ta mère tu prends la toge et la liberté virile, c'est Apollon qui te dicte quelques-uns de ses chants et il t'interdit les orages et le tonnerre du Forum », Properce, IV, 1, 119-124.

[1826] *CIL*, XI, Pars. 2, 5389.

[1827] Selon certains auteurs, elle était portée par les chevaliers (cf. J.-P. Néraudau, 1984, p. 147). Selon d'autres, depuis la seconde guerre punique, tous les fils d'ingénus pouvaient la porter. Les fils d'affranchis (et les ingénus les plus pauvres), eux, revêtaient la bulle de cuir (cf. Fr. Plessis, 1909, p. 383 ; art. « Bulla » du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*). Dans ce cas, lorsque le poète évoque la bulle d'or, cela permet seulement de comprendre que sa famille disposait d'un niveau de vie confortable. P. White (1993, p. 219) écrit que la bulle d'or est en elle-même insuffisante pour déterminer le statut social de Properce. A. La Penna (1977, p. 10) est d'accord avec cette objection, mais pense tout de même que Properce était de rang équestre.

[1828] Cf. Properce, I, 21 et 22.

[1829] *Id.*, 21, 7.

de Properce était apparentée à ces derniers[1830]. De toute façon, un tel coup du sort ne devait pas laisser complètement désemparée une famille de cette importance. On notera, enfin, le vers qui clôt ce passage. On y trouve une réminiscence des *Géorgiques* : l'*insanum Forum* dont l'accès est interdit par Apollon au jeune poète laisse supposer qu'il était destiné à participer aux joutes qui y avaient cours. Une chose est, du moins, certaine : Properce, maître dans la poésie savante, avait bénéficié d'une éducation soignée et les siens souhaitaient certainement le voir briller à Rome. Et lorsqu'il incite Tullus à surpasser les exploits de son oncle, il décline pour lui une carrière à laquelle il semble pouvoir prétendre[1831]. Il est en revanche difficile d'affirmer si le poète a attendu ou non de son patron une aide matérielle.

Le cas d'Ovide est, *a priori*, plus simple. Il ne fait pas de doute, cette fois-ci, qu'il était chevalier de naissance : *Si me non ueterum commendant magna parentum / nomina, si nostri sanguinis auctor eques, / nec meus innumeris renouatur campus aratris / temperat et sumptus parcus uterque parens* […][1832]. Ovide évoque la modestie des moyens de ses parents. On notera, une fois encore, la relativité de tels propos[1833]. Le poète parle à nouveau de son statut social, dans les *Tristes* cette fois : *Illa nostra die, qua me malus abstulit error, / parua quidem periit, sed sine labe domus, / sic quoque parua tamen patrio dicatur ut aeuo / clara nec ullius nobilitate minor, / et neque diuitiis nec paupertate notanda, / unde sit in neutrum conspiciendus eques. / Sit quoque nostra domus uel censu parua uel ortu, / ingenio certe non latet illa meo*[1834] ; *Si quid id est, usque a proauis uetus ordinis heres, / non modo fortunae munere factus eques*[1835]. Issus de vieilles familles équestres, les parents d'Ovide pouvaient donc justifier d'un cens d'au moins 400 000 sesterces. Leur rejeton fut, avec son frère aîné, envoyé à Rome, à une date indéterminée, pour poursuivre ses études : *Protinus excolimur*

[1830] Cf. la suggestion de Fr. Cairns, 2006, p. 49 sq.

[1831] Properce, I, 6, 19 sq. Tullus et Properce sont à la croisée des chemins. Ils ne s'apprêtent pas à suivre la même voie.

[1832] « Si je n'ai pas, pour me recommander, l'illustre noblesse des vieilles familles, si mon ancêtre le plus reculé n'était qu'un chevalier, si, pour retourner mes champs, je n'ai pas besoin d'innombrables charrues, si mon père et ma mère doivent régler la dépense avec économie […] », Ovide, *Amor.*, I, 3, 7-10.

[1833] Sur les biens d'Ovide, cf. les maigres indications dans *Pont.*, I, 8, 41-44.

[1834] « Ce jour où m'entraîna une funeste erreur vit périr ma maison modeste, mais sans tache ; et encore, si modeste soit-elle, on vante l'éclat de son ancienneté et sa noblesse qui ne le cède à nulle autre ; elle ne se distingue ni par sa richesse ni par sa pauvreté : un chevalier ne doit se faire remarquer ni dans un sens ni dans l'autre. Ma maison aussi serait-elle humble de fortune ou d'origine, mon génie du moins la garantit de l'obscurité », *id., Tr.*, II, 109-116.

[1835] « S'il y faut attacher quelque prix, j'ai hérité mon rang de mes lointains ancêtres et je ne dois pas à la faveur de la fortune une récente promotion de chevalier », *id.*, IV, 10, 7-8. Dans la *Triste*, II, aux v. 541-542, le poète précise qu'il avait l'habitude de défiler devant Auguste en tant que chevalier. On trouve également deux allusions aux lointaines origines équestres d'Ovide dans les *Pontiques*, cf. IV, 8, 17-18 ; 9, 18.

teneri curaque parentis / imus ad insignes Vrbis ab arte uiros[1836]. Nous connaissons les noms de ces maîtres : il s'agissait d'Arellius Fuscus et, semble-t-il, de Porcius Latro, célèbres rhéteurs[1837]. Nous avons vu que le père d'Ovide voulut le détourner de la poésie[1838]. Sans nul doute, l'attirance de son fils aîné pour l'éloquence lui parut plus conforme à ses souhaits. Il est vraisemblable qu'il voulut ramener Ovide vers le droit chemin. Et si Ovide ne porta *a priori* pas les armes[1839], il assuma quelques fonctions publiques mineures, marquant les débuts d'une carrière, avant de se consacrer exclusivement aux Muses : *Nec male commissa est nobis fortuna reorum, / lisque decem deciens inspicienda uiris. / Res quoque priuatas statui sine crimini iudex, / deque mea fassa est pars quoque uicta fide*[1840]. Par bonheur, Messalla fit preuve de davantage de clairvoyance que le père d'Ovide. C'est sans doute lorsqu'il arriva à Rome que le jeune homme fut accueilli dans la *domus* de Messalla. Sans doute les *Ovidii* avaient-ils quelque lien avec cette *gens*[1841]. Le père du futur poète ne devait pas accompagner ses enfants dans l'*Vrbs*, mais faire jouer ses relations : *Nam tuus est primis cultus mihi semper ab annis / – hoc certe noli dissimulare – pater ; / ingeniumque meum – potes hoc meminisse – probabat / plus etiam quam me iudice dignus eram ; / deque meis illo referebat uersibus ore / in quo pars magnae nobilitatis erat. / Non igitur tibi nunc quod me domus ista recepit, / sed prius auctori sunt data uerba tuo*[1842]. C'est donc Messalla qui devait mener Ovide vers la poésie. Il fut celui qui allait faire émerger un talent et le patronner auprès de la bonne société : *Nec tuus est genitor nos infitiatus amicos, / hortator studii causaque faxque mei, / cui nos et lacrimas, supremum in funere munus, / et*

[1836] « Notre instruction commença dès notre enfance et par les soins de mon père nous allâmes suivre à Rome les leçons de maîtres célèbres par leur art », *id.*, *Tr.*, IV, 10, 15-16.

[1837] Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, II, 2, 8.

[1838] Ovide, *Tr.*, IV, 10, 21-22.

[1839] *Aspera militiae iuuenis certamina fugi, / nec nisi lusura nouimus arma manu* (« Jeune homme, j'ai fui les durs combats du métier militaire et ma main n'a appris à connaître les armes que pour les jeux »), *id.*, IV, 1, 71-72.

[1840] « On n'eut pas tort de me confier le sort des accusés et les procès relevant des centumvirs. Sur les affaires privées aussi j'ai statué en juge irréprochable, et la partie vaincue reconnut ma loyauté », *id.*, II, 93-96. Dans les *Fastes*, le poète précise qu'il fut décemvir (le *decemuir stlitibus iucandis* jugeait les affaires civiles), *id.*, *F.*, IV, 384. Ovide fut aussi *triumuir capitales* (ceux-ci étaient chargés de la surveillance des prisons et des exécutions).

[1841] Le mariage d'Ovide avec une *Fabia* (après deux expériences ratées) tendrait aussi à prouver que la famille d'Ovide était parfaitement intégrée dans la haute société (*id.*, *Pont.*, I, 2, 136).

[1842] « Car depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours vénéré ton père [celui de Messallinus] – tu ne peux assurément le cacher – ; il estimait mon talent – tu t'en souviens peut-être – plus haut même que je ne m'en jugeais digne. Et il donnait son avis sur mes vers d'un air où se révélait sa grande noblesse. Si donc ta maison m'accueillit, ce n'est pas toi aujourd'hui, mais ton père avant toi qui fut trompé », *id.*, *Tr*, IV, 4, 27-34. Sur le fait qu'Ovide a été accueilli dans la maison de Messalla dès ses « tendres années », cf., également, *id.*, *Pont.*, II, 3, 73-74.

dedimus medio scripta canenda foro[1843]. On comprend qu'Ovide ne chercha pas chez le consulaire un quelconque support matériel.

De ce rapide parcours de la biographie des poètes, de cette enquête sur leurs premiers pas dans la vie romaine, avant qu'ils n'aient été patronnés, il ressort beaucoup d'interrogations, de points non éclaircis et qui le demeureront. Chez les poètes, la réalité se mêle à la fantaisie, aux reconstructions et aux jeux poétiques. On constate, cependant, la diversité des situations. Sans doute les jeunes Horace et Virgile, Virgile peut-être plus que Horace d'ailleurs, étaient-ils ceux des poètes qui connurent la situation matérielle la moins confortable. Pour autant, l'essentiel était préservé, et si leur famille respective ne faisait pas partie des franges supérieures de la société, elle jouissait d'une aisance suffisante pour ne pas craindre la pauvreté[1844]. Pour leur part, Tibulle et Ovide venaient de milieux favorisés et n'avaient pas eu (ou pas trop eu) à se plaindre des soubresauts des guerres civiles. La situation de Properce est plus complexe. Issue de l'aristocratie municipale, sa famille a souffert des luttes qui émaillèrent la jeunesse du futur poète. Il est néanmoins probable que le soutien de familles alliées, tels les *Volcacii*, permit d'amortir le choc[1845]. Pour autant, comme Horace et Virgile, il est vraisemblable que Properce souhaita recouvrer une situation qui avait été en partie mise à mal. Il aurait été souhaitable d'étendre l'enquête à Varius et d'autres poètes. Les sources ne le permettent pas[1846]. Toujours est-il que l'origine et le parcours de ces différents poètes étant fort divers, ils n'attendirent pas nécessairement de leur patron la même chose. Le soutien matériel, bénéfique pour certains, devait être plus accessoire pour d'autres. On aurait, cependant, tort de négliger cette dimension du patronage. Car pour les poètes dont le statut social était à l'origine (relativement) modeste, comme pour les plus favorisés, l'économie du don avait des logiques précises qui dépassaient les seules considérations matérielles.

1. 3- La logique des dons

Les *patroni* faisaient des dons aux poètes. Le fait est entendu. Il ne faut pas en conclure que ces récompenses étaient un biais pour acheter les âmes. Aux yeux de Mécène et d'Octavien/Auguste, elles

[1843] « Ton père n'a pas désavoué mon amitié, lui qui fut à l'origine de ma carrière littéraire, m'y a encouragé et éclairé, à qui j'ai offert mes larmes en suprême offrande à ses funérailles et un poème qui fut récité sur le Forum », *id.*, I, 7, 27-30.

[1844] Nous rejoignons P. White (2005, p. 326) lorsqu'il écrit que les poètes venaient tous de milieux favorisés (à des degrés divers, avons-nous vu) et que, par là même, ils ne sauraient avoir été dépendants, comme les premiers poètes latins, de leurs *patroni*.

[1845] En tout cas, l'hypothèse voulant que le lotissement des vétérans des guerres civiles avait jeté les poètes dans les bras de *patroni* (cf. G. Williams, 1982, p. 13) est à abandonner.

n'avaient pas pour objectif de récompenser ou d'encourager les poètes ayant délivré un message favorable au nouveau pouvoir. Les gratifications correspondaient à une pratique traditionnelle et la logique à l'œuvre était bien moins machiavélique que ce que l'on a parfois pensé[1847].

Les poètes n'avaient pas le sentiment d'être achetés si leur protecteur leur faisait un don. Ce dernier s'intégrait pleinement à la fois dans le processus créatif et dans le système clientéliste. Le plus simple et le plus probant pour comprendre ce qui est en jeu est de lire un poète légèrement postérieur à notre période, Martial, qui, comme Juvénal, garde toujours à l'esprit, lorsqu'il évoque le patronage littéraire, le temps béni de l'époque augustéenne et, en particulier, l'action de Mécène. Son propos, en lui-même, est simple : le génie des poètes ne s'exprime que débarrassé des soucis matériels : *Temporibus nostris aetas cum cedat auorum / creuerit et maior cum duce Roma suo / ingenium sacri miraris desse Maronis / nec quemquam tanta bella sonare tuba. / Sint Maecenates ; non derunt, Flacce, Marones, / Vergiliumque tibi uel tua rura dabunt. / Iugera perdiderat miserae uicina Cremonae / flebat et abductas Tityrus aeger oues : / risit Tuscus eques paupertatemque malignam / reppulit et celeri iussit abire fuga. / 'Accipe diuitias et uatum maximus esto ; / tu licet et nostrum' dixit 'Alexin ames.' / Adstabat domini mensis pulcherrimus ille / marmorea fundes nigra Falerna manu, / et libata dabat roseis carchesia labris / quae poterant ipsum sollicitare Iouem. / Excidit attonito pinguis Galatea poetae / Thestylis et rubras messibus usta genas : / protinus Italiam concepit et ARMA VIRUMQUE, / qui modo uix Culicem fleuerat ore rudi. / Quid Varios Marsosque loquar ditataque uatum / nomina, magnus erit quos numerare labor ? / Ergo ero Vergilius, si munera Maecanatis / des mihi ? Vergilius non ero, Marsus ero*[1848]. La clarté du propos est admirable : Martial fait preuve d'une

---

[1846] On sait que C. Fundanius était chevalier (cf. annexe II). Plus loin dans le temps, Calvus avait été un *nobilis*, Cinna et Catulle venaient de riches familles aristocratiques de province (respectivement originaires de Brescia et de Vérone). Sur les chevaliers vivant de leur plume, cf. S. Demougin, 1988, p. 754 sq.

[1847] Deux travers sont à éviter lorsque l'on aborde la question du don : croire qu'il sert à acheter les âmes ; supposer que derrière lui, il n'y a qu'un (fantasmatique) désintéressement, une gratuité spontanée. L'anthropologue M. Mauss, dans son *Traité sur le don*, a montré que ce dernier était rien moins que désintéressé et qu'il exprime nombre de notions telles celles de domination, de prestige, de séduction. Il est la marque d'une certaine forme de sociabilité, étant entendu que sa fonction est sociale bien plus qu'économique. Bien sûr, selon les civilisations, des nuances sont à apporter.

[1848] « Quoique notre siècle soit supérieur aux siècles de nos aïeux et que Rome ait grandi avec la gloire de son chef, tu t'étonnes que le génie du divin Virgile nous fasse défaut et qu'il ne se trouve personne pour célébrer les batailles avec une trompette aussi puissante. Qu'il y ait des Mécènes, et les Virgiles, ô Flaccus, ne manqueront pas. Un Virgile, ton domaine rural, au besoin, te le donnera. Après avoir perdu sa terre, voisine de la malheureuse Crémone, Tityre pleurait, le cœur brisé, sur ses brebis qu'il emmenait : le chevalier étrusque sourit : il éloigna de son protégé et fit fuir au grand trot la pauvreté pernicieuse. 'Prends ces richesses, et sois, lui dit-il, le prince des poètes ; je t'accorde même le droit d'aimer mon esclave Alexis.' Ce bel adolescent se tenait près de la table de son maître, versant le noir Falerne d'une main blanche comme le marbre, et lui présentait la coupe après l'avoir effleurée de ses lèvres roses, qui auraient pu tenter Jupiter lui-même. Le poète émerveillé laissa là la grosse Galatée ainsi que la basanée Thestylis, avec ses joues brûlées par le soleil des moissons : du coup, il

fausse naïveté (Virgile, dépourvu du bien paternel, n'avait pu péniblement composer en des vers de pauvre facture que le *Culex,* alors qu'il sut déployer tout son génie une fois que Mécène lui fit don d'un nouveau domaine), naïveté à même de défendre ses intérêts propres. Néanmoins, il retranscrit ici une idée qui avait largement cours : la générosité du protecteur permet au poète de donner toute la mesure de son talent. Grâce à la libéralité de Mécène, Virgile put passer des *Bucoliques* à l'*Enéide* (on appréciera le raccourci qui a au moins le mérite de montrer une nouvelle fois que, dans les esprits, l'épopée est nécessairement le sommet de la poésie)[1849]. Varius et Domitius Marsus, eux aussi auteurs d'épopées, eurent la même chance. L'octroi d'un domaine (on peut imaginer que le don d'une forte somme d'argent avait aussi pour objet l'achat d'un bien foncier) permettait de libérer le poète des soucis quotidiens (pour peu que le *uilicus* le gérât correctement), d'assurer son avenir matériel et de lui laisser les loisirs suffisants pour se consacrer à sa tâche. Car le Génie ne saurait être parasité par les soucis de tous les jours. Le même discours est tenu à un autre aristocrate qui exhorte le poète à traiter quelque grand sujet. La réponse de Martial est toute trouvée : *Otia da nobis, sed qualia fecerat olim / Maecenas Flacco Vergilioque suo : / condere uicturas temptem per saecula curas / et nomen flammis eripuisse meum*[1850].

Martial était rejoint, dans son argumentaire, par Juvénal et, bien avant lui, par Cicéron. Le premier, Juvénal, dit aussi que les poètes ont besoin de la générosité des Grands pour se consacrer à leur art loin des tâches indignes[1851]. On notera, plus particulièrement, trois vers : *Nam si Vergilio puer et tolerabile deesset / hospitium, caderent omnes a crinibus hydri, / surda nihil gemeret graue bucina*[1852]. Juvénal présente le déclin de la poésie comme le résultat de l'appauvrissement des poètes et le refus des aristocrates de jouer le rôle qui leur était imparti (*rara in tenui facundia panno*[1853]). Cicéron développait un discours similaire : pour entreprendre la grande œuvre historique que l'on

---

conçut l'idée de l'Italie, et 'des batailles et du héros', – lui qui naguère avait péniblement pleuré le Moucheron dans un poème plein d'inexpérience. A quoi bon parler des Varius et des Marsus et citer des noms de poètes enrichis, dont l'énumération coûterait un grand effort ? Serai-je donc un Virgile, si tu me fais les cadeaux de Mécène ? Je ne serai pas un Virgile, – je serai un Marsus », Martial, VIII, 55.

[1849] On notera la part d'ironie à la fin du poème : Martial désire l'aide substantielle d'un patron, mais s'il se lance dans l'épopée, il ne saura rivaliser avec Virgile. Tout au plus sera-t-il un nouveau Domitius Marsus, dont on sait que Martial ne goûtait que modérément les talents épiques. C'était une manière plaisante d'affirmer que ses épigrammes valaient bien la générosité des mécènes.

[1850] « Donne-moi des loisirs, mais tels que ceux que jadis un Mécène avait créé à son Horace et à son Virgile : j'essayerais alors de bâtir une œuvre destinée à traverser les âges et à sauver mon nom des flammes du bûcher », Martial, I, 107, 3-6.

[1851] Juvénal, *Sat.*, 1, 7, 3-16 et 53 sq.

[1852] « Si Virgile n'avait pas eu un petit laquais et un logis douillet, sa Furie aurait perdu tous les serpents de sa crinière, et il aurait mis une sourdine aux gémissements caverneux de son buccin », *id.*, 68-70.

[1853] « Le talent ne prospère guère sous les haillons », *id.*, 145.

attend de lui, il faudrait avoir l'esprit libéré. Toute grande œuvre réclame loisirs et tranquillité, absence de préoccupations et d'affaires (*cura uacare et negotio*[1854]).

Ce n'est pas un hasard si Horace se sent incapable de composer quelque chose de correct à la ville et qu'il argue de cette incapacité pour se réfugier dans son domaine rural. Et, visiblement, il usait des mêmes arguments que Martial, sans doute auprès de Mécène, avant d'obtenir ses terres sabines[1855]. Pour Horace, recouvrer un domaine devait être une priorité (on remarquera que pour le poète d'Apulie, le souhait d'une terre est liée à la question de l'inspiration, non au souci d'échapper à la pauvreté). Bien sûr, le discours des poètes n'est pas sans arrière-pensée. Leur conception des *otia* servait leurs intérêts. Tous les poètes, dès lors qu'il y avait inégalité de statut avec le patron, devaient se poser la même question que le poète venousan : pourquoi rechercher la compagnie des Grands ? et d'y apporter une réponse similaire : *Si prodesse tuis pauloque benignius ipsum / te tractare uoles, accedes siccus ad unctum*[1856]. Le compagnonnage est pour le moins intéressé et le poète entend bien en tirer profit (fût-ce modérément). Sur ce point, tous les poètes devaient s'entendre. Cette réaction était celle de tout client et Catulle lui-même, poète fortuné, entendait tirer profit de sa présence dans la *cohors* de Memmius en Bithynie et, plus largement, de cette relation (l'attente déçue valut à Memmius un poème peu amène)[1857]. Que les poètes aient, par conséquent, été riches ou non ne change rien à l'affaire (même si l'attente devait être plus grande dans certains cas que dans d'autres) : ils attendaient des dons parce que le système clientéliste voulait qu'il en soit ainsi. Les dons correspondaient aux codes du clientélisme (et de l'*amicitia*) et ne venaient pas récompenser une commande[1858].

[1854] Cicéron, *Leg.*, I, 8.

[1855] Horace, *Serm.*, II, 3, 1-10. Le souhait exaucé, l'inspiration n'étant pourtant pas toujours au rendez-vous, Damasippe ironise : *Atqui uoltus erat multa et praeclara minantis, / si uacuum tepido cepisset uillula tecto* (« Et pourtant, à voir ton air, tu nous menaçais de force merveilles, du jour où une jolie petite villa t'aurait accueilli, libre de tout, sous un tiède abri »), *id.*, 9-10. Sur l'écriture qui nécessite le calme et la solitude, cf., également, Ovide, *Tr.*, I, 1, 41. Sur le lien entre vie rurale et inspiration, cf. St. Harrison, 2007b, p. 244-247.

[1856] « Si tu veux être utile aux tiens et te traiter toi-même un peu plus libéralement, laisse ta maigre existence pour approcher qui vit grassement », Horace, *Epist.*, I, 17, 11-12.

[1857] Catulle, 28.

[1858] Dans la première partie de son ouvrage, B. K. Gold (1987) montre précisément que l'une des principales différences entre le patronage littéraire grec et le patronage littéraire romain est le mépris pour un paiement pour service rendu. Même dans le cas des patronages plus anciens (Livius Andronicus, Ennius ou Naevius), les sources ne mentionnent pas de récompense en argent pour une production, sauf si une pièce était payée par un édile pour une représentation publique. Mais nous ne sommes plus, alors, à proprement parler dans le patronage. Cf. aussi P. White (1982, p. 53) : pour être digne, la poésie se devait d'être un art libéral. Il ne fallait pas être à l'image des *mercennarii* qui travaillent moyennant salaire (P. White considère que tous les poètes majeurs depuis l'époque de Cicéron étaient à l'abri du besoin, qu'ils étaient au moins chevaliers, parfois sénateurs. Pour eux, une rémunération eût été inconcevable).

Le don devait donc permettre au poète de se libérer l'esprit des soucis matériels (en lui offrant une indépendance matérielle qui demeurait l'idéal de tout romain) ou, tout simplement, d'améliorer encore une situation sociale qui pouvait déjà être confortable. En ce sens, il pouvait ne pas se répéter (par exemple dans le cas de l'octroi d'un domaine ou d'une forte somme). Il ne peut, en aucun cas, être confondu avec un salaire (qui, de toute façon, eût été perçu comme dégradant). Le don, par définition, a un caractère aléatoire et peut être tardif. Il avait néanmoins, par rapport à l'appointement, un avantage : il ne pouvait être retiré et donnait à celui qui le recevait une indépendance appréciable puisqu'il le mettait (dans le cas de l'obtention d'un domaine ou d'une forte somme d'argent) à l'abri du besoin[1859]. Il ne pouvait cependant, du fait de la situation sociale des poètes (leur survie, en dépit de la variété des situations, ne dépendait semble-t-il pas de la générosité de leur patron), constituer la fonction première du patronage littéraire (mais en tant que patronage, il ne pouvait pas ne pas comporter aussi cette dimension).

Loin d'embrigader le poète, le don, précisons-le pour conclure sur ce point, avait une fonction supplémentaire, symbolique celle-là : il était une marque d'estime voire de gratitude. Sa valeur avait moins d'importance que son existence même. Il s'agissait de marquer un lien privilégié entre deux êtres[1860]. P. White a d'ailleurs noté que les dons étaient peu nombreux et la plupart du temps de peu de valeur (mais son étude présente, pour nous, l'inconvénient de s'attarder essentiellement sur Martial et Juvénal et sur la situation au I^er^ siècle de n. è.)[1861]. Indépendamment de cela, on voit que la valeur du don comptait moins que son existence au fait que si Horace (le poète le plus disert sur cette question) remercie Mécène pour ses dons, jamais il ne précise de quelle nature ils étaient. C'est ce qui a fait penser que, peut-être, le domaine de la Sabine ne devait rien à la générosité de l'Arétin. Jamais les allusions à ce bien, auquel le poète tenait particulièrement, ne sont liées au nom de Mécène. La générosité de ce dernier est plusieurs fois évoquée[1862], mais on ignore comment elle se concrétisa[1863]. Pour en finir avec cette question, une anecdote rapportée par Macrobe tend à confirmer que

---

[1859] *Id.*, 1993, p. 17.

[1860] Horace, *Epist.*, I, 6, 7.

[1861] P. White, 1978, p. 87-88. Pour une typologie des dons, *id.*, p. 90-92. Cf., également, M. L. Clarke, 1978, p. 46-47.

[1862] Horace, *Ep.*, I, 25-32 ; *Carm.*, II, 18, 9-14 ; *Epist.*, I, 7, 14-15 et 39.

[1863] Sur le don du domaine de la Sabine, cf. Fr. Cairns, 1992, p. 107-109 (il répond aux doutes soulevés par Bradshaw, 1989, qui suggère que le domaine fut acheté par Horace sur ses propres deniers) et St. Harrison, 2007a, p. 26-28. Il faut préciser qu'au moins un élément (outre les propos des scholiastes, cf. Porphyrion, *ad Hor. Ep.*, I, 31 et *ad Hor. Carm.*, II, 18, 12-14 ; Pseudo-Acron, *ad Hor. Carm.*, II, 18, 12) permet, néanmoins, de supposer que le domaine de la Sabine fut un don de Mécène : Horace dit que c'est Mécène qui l'a fait riche ([…] *tu me fecisti locupletem*). P. White (2007, p. 198) précise d'ailleurs que le sens originel de *locuples* était « riche en terres ». Il s'agit, sans doute, d'une manière élégante de remercier son protecteur. La gratitude justifie aussi l'invitation à venir boire dans ce même domaine un vin sabin (Horace, *Carm.*, I, 20). Par ailleurs, c'est sans aucun doute parce qu'elles lui ont été offertes par Mécène qu'Horace a un moment envisagé de lui rendre ces terres.

l'important était le don, non sa valeur : *Solebat descendenti a Palatio Caesari honorificum aliquod epigramma porrigere Graeculus. Id cum frustra saepe fecisset rursumque eum idem facturum uidisset Augustus, breue sua manu in charta exarauit Graecum epigramma, pergenti deinde ad se obuiam misit. Ille legendo laudare, mirari tam uoce quam uultu, cumque accessisset ad sellam, demissa in fundam pauperem manu, paucos denarios protulit quos principi daret, adjectus hic sermo : νὴ τὴν σὴν τύχην, Σεβαστέ, εἰ πλέον εἶχον, πλέον ἐδίδουν*[1864].

Le patron trouvait son compte dans ce système : c'était l'occasion de montrer sa *liberalitas* (mais aussi sa puissance[1865]) et donc de soigner son image. Horace dit bien que les dons qu'Auguste octroya à Varius et Virgile accrurent la gloire du bienfaiteur[1866]. Loin de permettre d'acheter les âmes, la *liberalitas* était attendue des Grands et il leur incombait de s'y soumettre[1867]. D'ailleurs, la générosité du *patronus* s'intégrait dans une économie du don qui montre bien que l'on ne tentait pas de stipendier les poètes : le client, même pauvre, devait lui-même faire des cadeaux à son patron, de manière symbolique, afin de montrer son infériorité à l'égard de son protecteur. Ainsi que le note P. Veyne dans *Le pain et le cirque*, les libéralités privées étaient au cœur de la société romaine et tout le monde, esclaves, affranchis, clients, pairs, cités, en bénéficiaient[1868]. Les poètes s'intégraient dans cette économie du don, où chacun avait son rôle à jouer, et on ne voit pas pourquoi il en aurait été autrement. Loin de concrétiser la commande d'une œuvre, le don matérialisait le caractère personnel d'une relation. C'est bien le lien existant entre deux individus qui suscitait le don, non la promesse ou la finalisation d'un poème. Et c'est parce qu'il avait une valeur symbolique que le don n'était pas à sens unique : les deux parties marquaient ainsi la continuité de leurs rapports.

2- Protéger contre les médisants

[1864] « Lorsque César descendait du Palatin, quelque rimailleur grec lui tendait toujours quelque épigramme composée en son honneur. Il l'avait déjà fait plusieurs fois sans résultat et Auguste, voyant qu'il allait recommencer, traça de sa main sur un feuillet une courte épigramme en grec et, comme l'autre allait l'aborder, il la lui envoya. L'individu, à la lecture, les loue et exprime son admiration par la voix et la physionomie ; puis il s'approcha du siège d'Auguste, mit la main dans sa maigre bourse pour en tirer quelques deniers à l'intention du prince, avec ces mots : 'Par ta fortune, Auguste, si j'avais plus je te donnerais plus' », Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 31. On notera l'éclat de rire qu'entraîna l'acte du poète, perçu comme incongru. C'est parce que prenant l'initiative du don, c'est lui qui instaurait une relation qui, compte tenu du statut des deux personnalités concernées, aurait dû être initiée par le plus puissant des deux.

[1865] J. Ma (1999, p. 134 par exemple) a souligné que le don permettait aux rois hellénistiques de manifester leur puissance. Il est vraisemblable qu'il en a été de même avec le patronage à Rome.

[1866] Horace, *Epist.*, II, 1, 245-250.

[1867] La *liberalitas* des Grands était une manière de rééquilibrer les inégalités sociales là où l'Etat était impuissant à le faire : leur rang exigeait qu'ils montrent leur générosité.

[1868] P. Veyne, 1976, p. 15 sq.

L'aide matérielle et financière n'était pas la fonction première du *patronus* littéraire (bien qu'elle jouât pleinement son rôle). Celui-ci se devait aussi de protéger les poètes contre leurs adversaires[1869]. Le texte le plus intéressant sur ce point nous a semblé être la *Satire*, II, 1, d'Horace : *Sunt quibus in satura uidear nimis acer et ultra / legem tendere opus* […]. *Trebati, / quid faciam, praescribe*[1870]. On découvre dans ces vers que les propos très libres du poète dans le premier livre des *Satires* (sans doute publié en 35) lui avaient valu quelques inimitiés[1871]. D'où la consultation du plus célèbre juriste du temps, C. Trébatius Testa. S'ensuit un dialogue qui brille par sa concision : « Trebatius : *Quiescas*. Horatius : *Ne faciam, inquis, omnino uersus ?* Trebatius : *Aio* »[1872]. Le refus catégorique d'Horace (bien qu'il soit conscient qu'il s'agit là du meilleur des conseils) a pour conséquence qu'il doit bénéficier de la protection de puissants. D'autant que Trébatius lui expose avec clairvoyance le risque encouru : perdre la faveur des Grands s'il en arrive, par ses vers, à se faire détester d'eux (*O puer, ut sis / uitalis metuo, et maiorum nequis amicus / frigore te feriat*[1873]). Et le poète de répondre : Lucilius lui-même dénonçait les vices et des Grands et de la plèbe de son époque. Scipion et Lélius n'en prirent pas ombrage et il n'eut rien à craindre de Q. Caecilius Métellus Macédonicus ou de L. Cornélius Lentulus Lupus qu'il avait flétris dans ses vers[1874]. Derrière cette évocation se dessine la figure de Mécène. Lucilius avait bénéficié de la protection de *patroni* : Horace escompte la puissance de l'Arétin pour ne pas être inquiété. La peinture que le poète fait des relations entre le satiriste et les deux hommes d'Etat incite aussi au rapprochement entre les deux situations : *Quin ubi se a uolgo et scaena in secreta remorant / uirtus Scipiadae et mitis sapientia Laeli, / nugari cum illo et discincti ludere, donec / dequoqueretur holus, soliti*[1875]. Au petit jeu des masques, difficile de ne pas avoir à l'esprit Mécène et le petit groupe d'épicuriens qui l'entourait, le Mécène de la *Satire*, I, 5, enclin au beau milieu d'une importante mission à se divertir et à jouer à quelque jeu de balle[1876], le Mécène de Velléius Paterculus, capable de la plus grande vigilance et toujours prêt à agir, mais qui

---

[1869] Que le patronage ait été une protection efficace contre les envieux était une évidence pour Voltaire (cf. Voltaire, *Epître à Horace*, 115-118, in *Les Œuvres complètes de Voltaire*, 74b, N. Gronk, éd., Oxford, 2006).

[1870] « Aux yeux de certains, j'ai trop d'âpreté dans la satire et je force le genre au-delà de ses lois […]. Que dois-je faire, Trébatius ? prononce », Horace, *Serm.*, II, 1, 1-2 et 4-5.

[1871] Horace le laissait déjà entendre dans *id.*, I, 4, 24-25 et 10, 78-80. Plus généralement, sur la malveillance à son égard, cf. *id.*, *Epist.*, I, 19, 35 sq. Sur la jalousie à l'encontre des auteurs contemporains, cf. Ovide, *Tr.*, IV, 10, 123-124 et *Pont.*, III, 4, 73-74.

[1872] Trébatius : « Rester au repos. » Horace : « Ne plus faire du tout de vers, veux-tu dire ? » Trébatius : « Je le dis », Horace, *Serm.*, II, 1, 5-6.

[1873] « Mon enfant, je me demande avec frayeur comment tu pourras vivre ; j'ai peur qu'un de tes puissants amis ne te frappe par la glace de son accueil », *id.*, 60- 62.

[1874] *Id.*, 62-70.

[1875] « Bien plus, lorsque la vertu de Scipion et la sagesse aimable de Lélius s'étaient retirées à l'écart loin de la foule et hors de la scène, les deux amis avaient l'habitude de badiner avec Lucilius et de détacher leur ceinture pour jouer avec lui en attendant que les légumes fussent cuits », *id.*, 71-74.

[1876] *Id.*, I, 5, 48.

savait aussi se laisser aller à l'indolence et au plaisir du moment[1877], Mécène et ses tuniques sans ceinture[1878]. Et le poète de conclure sa tirade en précisant que ses adversaires risquent de se briser les dents s'ils l'attaquent : il est le protégé de puissants personnages[1879].

Le poème s'achève sur quelques vers qui marquent une nouvelle étape : non seulement, Horace dispose de la protection de Mécène, mais il bénéficie aussi du jugement favorable et amusé d'Octavien : « Trebatius : *Equidem nihil hinc diffindere possum. / Sed tamen, ut monitus caueas, ne forte negoti / incutiat tibi quid sanctarum inscitia legum, / si mala condiderit in quem quis carmina, ius est/ iudiciumque*. Horatius : *Esto, siquis mala ; sed bona siquis / iudice condiderit laudatus Caesare ? Siquis / obprobiis dignum latrauerit, integer ipse ?* Trebatius : *Soluentur risu tabulae, tu missus abibis.* »[1880] Le recours au patron pour la défense en justice est traditionnel. Mécène pouvait jouer ce rôle. Lui-même étant, politiquement, patronné par Octavien, Horace se savait, s'il était juste dans ses vers, protégé.

Très finement, Horace se présente donc à la fois sous l'autorité de Lucilius (qui avait créé un précédent), mais aussi sous la protection de Mécène et d'Octavien. En ouvrant le deuxième livre des *Satires* par cette pièce, le poète se dit l'ami des plus grands, intouchable du haut de sa tour d'ivoire, d'autant que sa verve est légitime : il ne fait qu'arracher « l'enveloppe brillante dont chacun, paradant sous les regards, recouvre sa laideur intérieure[1881] ». Ces vers ont, pour nous, le mérite de montrer que les poètes cherchaient à travers leurs patrons une protection contre les médisants et les mécontents.

[1877] Velléius Paterculus, II, 88.

[1878] *El. Maec.*, 1, 21-22 et 25-26 ; Sénèque, *ad Luc.*, CXIV, 4. Dernière précision : le livre II des *Satires* a été publié en 30 ou 29. Comme souvent, le poème qui ouvre le recueil dut être composé en dernier. L'allusion à Scipion et à Lélius quittant la scène publique fait inévitablement penser au retrait de Mécène en 29.

[1879] Horace, *Serm.*, II, 1, 74-79. On retrouve chez Juvénal l'idée qu'il n'est pas sans risque d'attaquer les contemporains : il ne s'en prendra, par conséquent, qu'aux morts (Juvénal, *Sat.*, 1, 160-171). Contre l'idée, traditionnelle, qu'il n'y a pas de véritables attaques nominatives dans les *Satires*, cf. B. Delignon, 2006, p. 107 sq., en particulier 111-112 et 188 (elle précise que ces attaques étaient menées selon certaines modalités. Horace avait conscience qu'il y avait un bon et un mauvais usage du franc-parler : celui-ci ne devait pas remettre en cause le rétablissement de la concorde qui occupait une place centrale dans le projet d'Octavien/Auguste ; à ce sujet, cf., également, *id.*, 2009, p. 244-249 notamment).

[1880] Trébatius : « En vérité, je ne trouve aucun joint pour te contredire. Je veux cependant que tu sois averti et sur tes gardes de peur que l'ignorance de saintes lois ne t'attire, d'aventure, quelque affaire. Si quelque auteur a composé contre quelqu'un des vers méchants, il y a recours en justice et jugement. » Horace : « De méchants vers, soit ; mais s'il en a composé de bons qui ont eu dans César un juge favorable ? s'il n'a aboyé, irréprochable lui-même, qu'après un homme digne d'être noté d'infamie ? » Trébatius : « Le rire désarmera les tablettes menaçantes, et tu t'en iras gracié », Horace, *Serm.*, II, 1, 79-86.

[1881] *Id.*, 64-65. La *Satire* a aussi une valeur programmatique. L'objectif est annoncé à plusieurs reprises dans le poème : dénoncer les vices des contemporains. Nous aurons à y revenir ultérieurement.

Les éléments violents susceptibles d'entraîner le naufrage du frêle esquif qu'est une œuvre poétique étaient nombreux. Le mécontentement de quelques personnalités attaquées dans des vers ne constituait pas le seul écueil, loin de là. Parmi ceux-ci, les critiques, pour le moins virulentes, auxquelles étaient soumis les poètes dans une société où la littérature était un sujet de conversation passionné. Donat nous rapporte que Virgile ne manqua pas de détracteurs. Sa publication des *Bucoliques* donna lieu à la composition d'*Anti-bucoliques*, censées les parodier, de la part d'un certain Numitorius[1882]. Baevius et Maevius, cités dans les *Bucoliques*, furent semble-t-il aussi des détracteurs de l'œuvre en cours[1883]. Les attaques étaient régulières et le biographe de Virgile ne peut nous en donner qu'un aperçu : *Alius recitante eo ex* Georgicis *(1, 299) : 'nudus ara, sere nudus' subiecit : 'habebis frigore febrem.' Est et aduersus* Aeneida *liber Caruili Pictoris, titulo* Aeneomastix. *M. Vipsanius a Maecenate eum suppositum appellabat nouae cacozeliae repertore, non tumidae nec exilis, sed ex communibus uerbis, atque ideo latentis. Herennius tantum uitia eius, Perellius Faustus furta contraxit. Sed et Q. Octaui Aviti* Ὁμοιοτήτων *octo uolumina quos et unde uersus transtulerit continent. Asconius Pedianus libro, quem* Contra obtrectatores Vergilii *scripsit, pauca admodum obiecta ei proponit eaque circa historiam fere et quod pleraque ab Homero sumpsisset ; sed hoc ipsum crimen sic defendere adsuetum ait : 'cur non illi quoque eadem furta temptarent ? Verum intellecturos facilius esse Herculi clauam quam Homero uersum subripere.' Et tamen destinasse secedere ut omnia ad satietatem maleuolorum decideret*[1884]. De nombreuses personnes, outre Asconius Pédianus, ont défendu l'œuvre de Virgile. On a suggéré, en se fondant sur Quintilien et Aulu-Gelle, que Varius avait écrit un ouvrage sur Virgile[1885]. On ne sait pas, il est vrai, s'il y répondait aux critiques de ses détracteurs. On peut songer, cependant, qu'il s'agissait de défendre la mémoire du poète défunt, un peu comme le firent les *Elégies à Mécène* en faveur de l'Arétin. Bien sûr, dans ces circonstances, les patrons devaient intervenir et mettre dans la balance tout le poids de leur *auctoritas*.

[1882] Donat, 43.

[1883] Virgile, *Buc.*, III, 90-91.

[1884] « Un autre, pendant que Virgile lisait ce vers des *Géorgiques* (I, 299) : 'laboure nu, sème nu', ajouta : 'le froid te donnera la fièvre.' Il y a aussi contre l'*Enéide* un livre de Carvilius Pictor, intitulé *Aeneomastix*. M. Vipsanius proclamait qu'il ne faisait que suivre une idée de Mécène, inventeur d'une nouvelle préciosité non pas emphatique ni chétive, mais faite de mots communs et, à cause de cela, mystérieuse. Herrénius rassembla seulement ses défauts, Pérelius Faustus ses larcins. Mais les huit volumes des *Ressemblances* de Q. Octavius Avitus contiennent aussi les vers qu'il a traduits et les sources d'où ils viennent. Dans le livre qu'il écrivit *Contre les détracteurs de Virgile*, Asconius Pédianus expose quelques-uns des points qu'on lui a beaucoup reprochés, surtout les passages concernant l'histoire et aussi le fait qu'il a pris à Homère beaucoup de choses ; mais il dit que le poète avait coutume de se défendre ainsi de cette accusation : 'Pourquoi ceux-là aussi n'essayeraient-ils pas ces mêmes larcins ? A la vérité ils comprendraient alors qu'il est plus facile de ravir la massue d'Hercule que de dérober un vers à Homère.' Et pourtant, il dit que Virgile avait résolu de partir, pour tout achever, afin de donner satisfaction aux censeurs malintentionnés », Donat, 43-46.

[1885] Cf. Quintilien, *I. O.*, X, 3, 8 et Aulu-Gelle, *N. A.*, XVII, 10, 2.

Pollion aurait écrit un ouvrage où il prenait fait et cause pour son ancien protégé et son *Enéide*[1886]. Mécène défendit, lui aussi, le poète mantouan contre les critiques[1887]. Horace témoigne également de la virulence des attaques dont faisaient l'objet les poètes en vue : *Men moueat cimex Pantilius, aut cruciet quod / uellicet absentem Demetrius aut quod ineptus / Fannius Hermogenis laedat conuiua Tigelli ?*[1888] La *Satire*, II, 1, déjà évoquée, témoigne de l'inquiétude du satiriste face au mécontentement que certains de ses vers avaient fait naître (et de la nécessité de s'en prémunir par le soutien d'un puissant, Octavien si possible). On ne se faisait pas faute de déprécier ses vers : […] *Sine neruis altera, quicquid / composui, pars esse putat similisque meorum / mille die uersus deduci posse*[1889]. Il était, par conséquent, de bon calcul, d'avoir pour ami un aristocrate puissant capable d'imposer l'œuvre achevée et de faire taire (autant que faire se peut) les critiques les plus acerbes[1890]. Dans ce cadre, le regard bienveillant d'Octavien/Auguste n'avait pas de prix[1891]. Citons, enfin, Ovide, en exil à Tomes, qui espère que Rufin accueillera avec bienveillance le poème qu'il vient d'écrire pour le triomphe de Tibère et même qu'il le protégera : *Haec tibi non uanam portantia uerba salutem / Naso Tomitana mittit ab urbe tuus, / utque suo faueas mandat, Rufine, Triumpho, / in uestras uenit si tamen ille manus. / Est opus exiguum uestrisque paratibus inpar : quale tamen cumque est, ut tueare, rogo*[1892].

La protection attendue n'avait pas nécessairement une dimension littéraire. Horace avait d'autant plus besoin d'être défendu par un patron que son parcours social faisait des envieux et que beaucoup, sans doute, étaient avides de contempler, le moment venu, la chute du prodige. Il faut conserver à l'esprit qu'Horace était fils d'affranchi, qu'il avait vraisemblablement atteint le rang équestre dès 42, dignité qu'il perdit sans doute pour la recouvrer plusieurs années plus tard. Il avait joui de la faveur de Brutus, il était le protégé de Mécène et d'Octavien, et côtoyait les grands noms de

---

[1886] Selon A. Grisart, 1964, p. 477-488.

[1887] Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, I, 12 et II, 20.

[1888] « Serais-je sensible aux piqûres de Pantilius la punaise ? Irais-je me tourmenter parce que Démétrius me déchire en mon absence, ou que ce lourdaud de Fannius me mord à la table d'Hermogène Tigellius », Horace, *Serm.*, I, 10, 78-80.

[1889] « […] Selon les autres, tout ce que j'ai composé est sans nerf, et l'on pourrait dévider en un jour mille vers comme les miens », *id.*, II, 1, 2-4.

[1890] D'où l'usage du terme *praesidium* employé par Horace quand il s'adresse à Mécène, cf. *id.*, *Carm.*, I, 1, 1-2.

[1891] Horace note que, une fois consacré comme le premier des poètes grâce à la composition du *Carmen saeculare*, poème officiel, curieusement, « la dent de l'envie » se fit moins dure (*id.*, IV, 6, 16).

[1892] « Ces mots qui t'apportent un salut sincère, ton ami Nason te les envoie de la ville de Tomes, et il te demande, Rufin, d'accueillir son « Triomphe » [le poète annonce dans *Pont.*, II, 5, 25-36 qu'il a composé un poème sur le triomphe de Tibère] avec faveur, si toutefois il est venu entre tes mains. C'est un petit ouvrage sans proportion avec la pompe de votre cérémonie : quel qu'il soit pourtant, je te demande de le protéger », Ovide, *Pont.*, III, 4, 1-6. Le poète redoute la comparaison avec les nombreux autres poèmes écrits pour l'occasion (d'autant qu'il n'a pas pu, contrairement à ses rivaux, assister à l'événement), cf. *id.*, 53 sq.

Rome, tels Messalla et Pollion. Son ascension était mal perçue. C'est du moins ce que l'on peut en déduire de ses écrits : *Iure perhorrui / late conspicuum tollere uerticem, / Maecenas, equitum decus*[1893]. Ce n'est pas un hasard si le poète invoque son protecteur au moment où il tient ce propos. La société romaine était très hiérarchisée et il n'ignorait pas les reproches que sa situation pouvait susciter. Son accès au tribunat militaire, parce qu'il était fils d'affranchi, avait alimenté la polémique[1894]. La fonction lui avait conféré le rang équestre. Sans doute (et encore cela n'est pas certain) le perdit-il après Philippes, mais la protection de Mécène sonnait comme la promesse d'une promotion prochaine. Le poète pourrait alors se lancer dans la carrière des honneurs. Les attaques durèrent plusieurs années[1895]. C'est en partie pourquoi Horace trouva prudent de mettre en exergue son absence d'ambition, comme pour rassurer les envieux qui le calomniaient, qui le mettaient en pièce (il utilise le verbe *rodere* au v. 46 de la *Satire*, I, 6)[1896] : s'il avait le pouvoir de remonter le temps, il ne choisirait pas d'autres parents que ceux qui furent les siens. Il ne souhaiterait ni faisceaux, ni chaise curule[1897]. Horace a bien conscience de sa réussite : *Cum tibi sol tepidus pluris admouerit auris, / me libertino natum patre et in tenui re / maiores pinnas nido extendisse loqueris*[1898]. Mais une vie simple, où la flânerie aurait toute sa part, lui suffit amplement, loin des misères, des soucis et de l'agitation du Forum[1899]. Le poète paraît vouloir rassurer : il ne briguera pas les honneurs (*his me consolor uicturum suauius ac si / quaestor auus pater atque meus patruusque fuisset*[1900]). Si le Venousan avait été de naissance noble, il aurait été contraint d'aborder le *cursus honorum*. Ses origines humbles le préservent d'un tel ennui. Cette absence d'ambition, la recherche d'une vie tranquille, loin du tumulte,

---

[1893] « A bon droit, j'ai redouté d'attirer de loin les regards en élevant haut la tête, ô Mécène, honneur des chevaliers », Horace, *Carm.*, III, 16, 18-20. Que ce soit en raison de sa carrière ou à cause de son amitié avec Mécène, Horace a suscité l'hostilité.

[1894] *Id.*, *Serm.*, I, 6, 45-48. Sur ces points, cf. *supra*, p. 357 sq.

[1895] L'expression *libertino patre natum* est utilisée dans la *Satire*, I, 6, et dans l'*Epître*, I, 20, près de 18 ans plus tard. Sa naissance le poursuit et il faut admettre qu'être fils d'affranchi n'était pas neutre : ainsi, Suétone rapporte (il s'appuie ici sur des propos de Messalla) qu'Auguste ne reçut jamais à sa table aucun affranchi, sauf Ménas (encore l'avait-il assimilé aux citoyens de naissance libre). Quoi qu'il faille penser de la fiabilité du propos, il témoigne d'une atmosphère peu amène à l'égard des affranchis (Suétone, *Aug.*, 74). Les ennemis d'Horace pensèrent peut-être pouvoir déstabiliser le poète en rappelant avec constance ses origines.

[1896] C'est surtout dans le premier livre des *Satires* que cette absence d'ambition est affirmée. Horace a alors l'âge de briguer la questure. Son propos convient aussi à son orientation philosophique.

[1897] Horace, *Serm.*, I, 6, 95-97.

[1898] « Quand le soleil attiédi fera approcher de toi les auditeurs en plus grand nombre, tu leur diras que, né d'un père affranchi et n'ayant qu'un maigre bien, j'ai déployé des ailes plus grandes que ne le promettait mon nid », *id.*, *Epist.*, I, 20, 19-22.

[1899] *Id.*, *Serm.*, I, 6, 110-131.

[1900] « Voilà ce qui m'assure les consolations d'une existence plus douce que si mon aïeul, mon père et mon oncle avaient été questeurs », *id.*, 130-131.

réapparaît régulièrement dans ses vers[1901]. Bien plus, Horace entend que la bienséance soit respectée et que chacun occupe la place qui lui revient. S'il ne comprend pas qu'on lui envie l'amitié de Mécène, il admet que les médisances sont davantage justifiées pour son tribunat militaire[1902]. Dans une *Epode*, il s'en prend ouvertement à un parvenu, un ancien esclave qui s'était élevé bien plus haut qu'il ne l'aurait dû. Sa fortune, pourtant, ne saurait le laver de sa naissance. Ici encore, la réussite de l'individu heurte les passants[1903]. Le poème date de l'époque de la guerre de Sicile et on perçoit le poète encore malheureux des réactions qui suivirent sa bonne fortune en 42. Les quatre derniers vers sont significatifs : *Quid attinet tot ora nauium graui / rostrata duci pondere / contra latrones atque seruilem manum, / hoc, hoc tribuno militum* ?[1904] L'analogie avec sa propre personne est évidente : lui aussi revêtit la charge de tribun. Lui aussi avait été (était encore ?) chevalier (l'affranchi dont il est ici question est *eques* et s'assied dans l'un des quatorze premiers rangs au théâtre[1905]). Mais Horace était fils d'affranchi et n'avait, par là même, pas enfreint l'ordre des choses. Quelques six années après les faits, Horace semble encore souffrir du regard posé sur lui. L'indignation dont le poète fait ici preuve a pour objet de le préserver des critiques : en aucun cas, il ne cherche à occuper un rang qui n'est pas le sien. On sent le poète, sur cette question, fébrile et prudent. Le patron avait sans doute, à ses yeux, pour rôle de faire taire de telles critiques et de le préserver de telles médisances. Lorsque l'on sent sa situation sociale instable, mieux vaut avoir quelque puissant comme allié[1906]. Avec le temps, plus assuré, le poète cessa peu à peu de rappeler les péripéties de son parcours. Au regard de la notoriété acquise, le fait qu'il put, né d'un père affranchi, accéder au tribunat militaire n'avait plus grande importance. Les critiques durent s'estomper naturellement[1907].

Un autre témoignage évoque la protection accordée par un patron à un poète, cette fois-ci non contre les médisants et les envieux, mais contre les aléas du quotidien : Servius prétend qu'Alfénus Varus avait agi, alors qu'il était *triumuir agris diuidundis*, pour que les terres mantouanes de Virgile, déjà rendues, ne soient pas une nouvelle fois confisquées par les vétérans[1908]. Sans doute agissait-il alors à la demande de Pollion. L'assertion est moins rien que fiable. Cependant, elle montre que le

[1901] Cf., par exemple, *id.*, *Epist.*, I, 18, 104-112.

[1902] *Id.*, *Serm.*, I, 6, 45-48.

[1903] *Id.*, *Ep.*, IV.

[1904] « Que sert de mener tant de pesants navires, avec le bec menaçant de leur proue, contre les pirates, contre une bande d'esclaves, quand cet homme, oui, cet homme, est tribun militaire ? », *id.*, 17-20.

[1905] *Id.*, 15-16.

[1906] Sur l'ascension des affranchis, particulièrement mal vue dans la société romaine, cf. R. MacMullen, 1974, p. 98-99 (prétendre à un rang auquel on n'était pas promis, c'était remettre des prérogatives en cause).

[1907] On remarquera que le poète paraît avoir été bien plus perturbé par les attaques liées à son tribunat que par son passage dans les rangs républicains qui ne semble pas lui avoir été dommageable.

[1908] Servius, *ad Verg. Buc.*, VI, 6. Sur le rôle joué par les triumvirs *agris diuidundis* dans la restitution à Virgile de son bien, cf. l'étude de J. Bayet, 1928.

patron littéraire se devait de venir en aide à l'un de ses protégés si, par exemple, comme ici, il était menacé par l'avidité de quelques-uns. On retrouve, par conséquent, l'idée que nous souhaitions mettre en exergue : la patron littéraire est aussi un patron au sens strict du terme[1909]. Ce serait, néanmoins, une erreur que d'en rester à cette conception.

II- *Uni mitteris, omnibus legeris*[1910] : les spécificités du patronage littéraire

Si la fécondité littéraire était liée, dans les esprits, aux conditions matérielles, ces dernières ne suffisaient néanmoins pas à l'épanouissement du génie poétique. Les protecteurs des poètes avaient aussi un rôle (majeur) à jouer dans ce domaine. La lecture des sources mène à plusieurs constats : l'élite romaine se passionna au I^er^ siècle avant n. è. pour la poésie. Et si la qualité des vers de la majorité des aristocrates devait être médiocre, la compétence de plusieurs d'entre eux en tant que critiques littéraires était reconnue par les poètes eux-mêmes. En outre, on constate que les *patroni* (mais ils n'étaient pas les seuls) essayaient d'influencer la production littéraire de leurs protégés (sans pour autant, avons-nous vu, qu'il faille y voir une quelconque volonté propagandiste). Surtout, on s'aperçoit que si les patrons littéraires avaient un rôle à jouer dans la genèse des œuvres, celui-ci perdurait, fondamental, lors de leur élaboration mais aussi après leur achèvement.

1- *Litterati periti*

Incontestablement, au I^er^ siècle avant n. è., les Romains – entendons l'aristocratie romaine – se sont passionnés pour les lettres en général, la poésie en particulier. A tel point que certains d'entre eux s'essayèrent, avec bonheur, au patronage littéraire. Et l'on ne peut nier qu'ils avaient des « titres » sur lesquels fonder leurs prétentions. Pollion, Mécène et Messalla sont les trois *patroni* sur lesquels nous sommes le mieux renseignés. Nous avons déjà vu qu'Horace faisait d'eux des critiques avertis[1911] alors qu'il était particulièrement sourcilleux sur ce point[1912]. Nous savons par ailleurs que les trois hommes étaient de fins lettrés.

[1909] La dimension protectrice de tout patronage rappelle l'action bénéfique que jouèrent certains aristocrates romains à l'égard des philosophes domestiques. Cette protection était d'autant plus nécessaire que les philosophes grecs, au II^e^ siècle avant n. è. du moins, n'étaient pas toujours bien vus. Ce lien ne devait pas leur enlever leur indépendance (sur ces points, cf. J.-L. Ferrary, 1988, p. 607 et 609 ; E. Rawson, 1985, p. 100).

[1910] « Tu n'es adressé qu'à un seul homme, tu seras lu de tous », Martial, VII, 97.

[1911] Horace, *Serm.*, I, 10, 81 et 85.

[1912] *Non quiuis uidet immodulata poemata iudex* (« Il n'appartient pas au premier juge venu de constater l'absence d'harmonie dans les poèmes »), *id.*, *A. P.*, 263 (T. P.).

Pollion, tout d'abord. Il fut poète et ses tragédies (composées dès avant 42[1913]) eurent un certain écho. Du moins, les poètes qui le côtoyèrent apprécièrent-ils ses vers (ils n'avaient pourtant pas toujours la louange facile. Mécène versait lui-même dans l'art de la versification : ses protégés gratifièrent ses efforts d'un courtois silence[1914]). Virgile écrivit que les vers de Pollion étaient les seuls dignes du cothurne de Sophocle[1915]. Horace fait de lui le maître latin dans ce genre[1916]. Pollion se tourna également vers la poésie légère et écrivit des « vers modernes »[1917]. On aimerait savoir à quel type de poésie se réfère exactement cette dernière évocation. J. André a suggéré qu'il s'agissait de poésies bucoliques[1918]. On sait, par ailleurs, que Pollion avait fréquenté les « nouveaux poètes », Catulle en premier lieu, Cinna également[1919]. Il fut aussi lié à Gallus[1920]. Ces relations montrent suffisamment ce qu'a de réducteur la volonté d'en faire un archaïsant : il fut, très tôt, attiré par la poésie néotérique[1921]. On lui doit, semble-t-il, un ouvrage sur l'*Enéide*[1922]. Pollion fut également, et surtout, un brillant orateur[1923]. Horace mentionne, pour sa part, son histoire des guerres civiles[1924]. Le consul de 40 se montrait sourcilleux sur les questions de style et Tite-Live fit les frais de ses critiques[1925].

[1913] Cf. J. André, 1949, p. 28 sq. A. Coppola (1998) a suggéré que le thème de la tragédie de Pollion évoquée par Virgile dans la *Bucolique*, VIII, aux v. 6-10, serait Anténor (aussi évoqué dans l'*Enéide*, I, 242-244).

[1914] Si la postérité ne dit rien de l'œuvre de Pollion (peut-être à cause de son style), J. André pense qu'Horace n'aurait pas eu le ridicule de le placer au même rang que Varius et Virgile si ses contemporains n'avaient pas été convaincus de la qualité de sa production (*id.*, p. 37-38). Pour un point de vue un peu différent, cf. J.-P. Néraudau, 1983, p. 1736 et 1743.

[1915] Virgile, *Buc.*, VIII, 10.

[1916] Horace, *Serm.*, I, 10, 40-49. Cf., également, *id.*, *Carm.*, II, 1, 9-12.

[1917] Pline le Jeune, *Epist.*, V, 3, 53 ; Virgile, *Buc.*, III, 86 (*Pollio et ipse facit noua carmina*). Sur cette question, cf. M. Citroni, 1995, p. 226-227.

[1918] J. André, 1949, p. 32-35. Cf., également, la critique de J.-P. Néraudau, 1983, p. 1739-1742.

[1919] Catulle, 12 (le poème est daté de 60 ou 59 : Pollion devait donc avoir fréquenté Catulle fort jeune, dès l'âge de 16 ou 17 ans). Cinna dédia à Pollion le *Protemticon* avant que son ami ne parte pour la Grèce (sur ces points, cf. J.-P. Néraudau, 1983, p. 1733).

[1920] Cf., par exemple, Cicéron, *ad Fam.*, X, 32, 5.

[1921] Sur le style de Pollion et les nuances à apporter à son soi-disant purisme archaïsant, cf. J. André, 1949, p. 103-113 et J.-P. Néraudau, 1983, p. 1747-1749.

[1922] A. Grisart, 1964. Son hypothèse se fonde sur l'interprétation de plusieurs gloses de Servius.

[1923] Quintilien, *I. O.*, X, 1, 22-23 et 113 ; XII, 6, 1 et XI, 28 ; Tacite, *Dial. or.*, 15, 3 ; 17, 1 ; 25, 3-4 ; 38, 5.

[1924] Horace, *Carm.*, II, 1.

[1925] Quintilien, *I. O.*, I, 5, 56 (sur la *patauinitas* de Tite-Live). Sur le style d'écriture qu'affectionnait Pollion, cf. A. Grisart, 1964, p. 449-450.

Mécène, tout autant que Pollion, se passionnait pour les lettres. Servius note sa connaissance approfondie des lettres[1926]. Il écrivit des vers et de la prose[1927]. P. Lunderstedt a montré son orientation asianiste[1928]. Un certain M. Vipsanius (Agrippa ?) critiquait sa préciosité[1929]. Auguste ne manquait d'ailleurs pas de moquer son style et l'imitait parfois : *Idem Augustus, quia Maecenatem suum nouerat stilo esse remisso, molli et dissoluto, talem se in epistulis quas ad eum scribebat saepius exhibebat, et contra castigationem loquendi quam alias ille scribendo seruabat, in epistula ad Maecenatem familiari plura in iocos effusa subtexuit : 'Vale mi ebenum Medulliae, ebur ex Etruria, lasar Arretinum, adamas Supernas, Tiberinum margaritum, Cilniorum smaragde, iaspi Iguuinorum, berulle Porsenae, carbunculum Italiae, ἵνα συντέμω πάντα, μάλαγμα moecharum*[1930]. Nous avons noté, par ailleurs, le silence de ses protégés concernant sa production. La postérité ne se montra guère plus tendre[1931]. Les efforts de Mécène témoignent au moins de son goût sincère pour la poésie. Dans la liste qu'il dresse des critiques auxquels il entend plaire, Horace place le nom de Mécène au milieu de celui des lettrés et non avec celui des aristocrates[1932] : c'était une manière efficace de souligner ses compétences littéraires.

[1926] *Constat Meacenatem fuisse litterarum peritum et plura composuisse carmina* (« Il est bien connu que Mécène avait été un fin lettré et qu'il avait composé de nombreux poèmes »), Servius, *ad Verg. Georg.*, II, 41 (T. P.).

[1927] Notamment un *Prométhée* (Sénèque, *ad Luc.*, XIX, 9), un *Banquet* (Servius, *ad Verg. Aen.*, VIII, 310), un *De cultu suo* (Sénèque, *ad Luc.*, CXIV, 4) et, peut-être, un ouvrage dédié à Octavie. Sur les divers écrits composés par Mécène (de nombreuses incertitudes subsistent), cf. G. Lieberg, 1996, p. 9-11.

[1928] P. Lunderstedt, 1911, p. 18 sq. Sur le style de Mécène, cf., également, H. Bardon, 1956, p. 13-19 (il fait de lui le premier des baroques latins) ; R. Avallone, 1995, p. 138 ; G. Lieberg, 1996, p. 12-15.

[1929] Donat, 44.

[1930] « Sachant que son ami Mécène avait un style relâché, plein de douceur et d'indolence, Auguste prenait assez souvent le même ton dans les lettres qu'il lui écrivait et, contrairement à l'application à châtier son style qu'il observait ailleurs dans l'écriture, dans une lettre familière à Mécène, il répandit, à la fin, une profusion de plaisanteries : 'adieu, mon ébène de Médullie, mon ivoire d'Etrurie, mon laser d'Arretium, mon diamant de l'Adriatique, ma perle du Tibre, émeraude des *Cilnii*, jaspe des Iguviens, béryl de Porsenna, escarboucle de l'Italie, bref, matelas des courtisanes' », Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 12. Cf., également, Suétone, *Aug.*, 86, 3 : *Cacozelos et antiquarios, ut diuerso genere uitiosos, pari fastidio spreuit exagitabatque nonnumquam ; in primis Maecenatem suum, cuius « myrobrechis », ut ait, « cincinnos » usque quaque persequitur et imitando per iocum irridet* (« Il [Auguste] réprouva avec un égal dédain les précieux et les archaïsants, estimant qu'ils tombaient dans deux excès contraires, et parfois il les harcelait de ses railleries, surtout son cher Mécène, dont il critique à tout propos, suivant son expression, 'les papillotes parfumées', et qu'il s'amuse à contrefaire pour s'en moquer »).

[1931] Cf. Sénèque, *ad Luc.*, XIX, 9 et CXIV, 4 sq.

[1932] Horace, *Serm.*, I, 10, 81 sq.

Messalla était tout à la fois un brillant orateur, un grammairien, un poète ainsi que, probablement, un mémorialiste[1933]. Sans doute son talent ne s'exprima-t-il pas avec autant d'éclat dans tous ces domaines. Sans conteste, la postérité (à travers les jugements – qui n'excluent pas toujours la critique – de Cicéron, Sénèque le Rhéteur, Quintilien, Suétone et Tacite) a surtout retenu l'orateur[1934]. Il traduisit, avec beaucoup de réussite, des plaidoyers grecs en latin[1935]. Sa connaissance de la langue latine était suffisamment fine pour qu'il ait écrit des traités sur des mots en particulier et même sur des lettres (Quintilien cite un traité sur le *S*)[1936]. Il était tout particulièrement attentif à la question du style[1937]. Son intérêt pour la langue latine dont il défendait la pureté est indéniable, Sénèque le Rhéteur ne se fait pas faute de le rappeler[1938]. Porphyrion témoigne, lui aussi, de cet attachement pour une langue débarrassée de tout grécisme, loin du syncrétisme cicéronien[1939]. Son jugement pouvait être cruel. Ainsi, ayant entendu Latron déclamer, il dit : *Sua lingua disertus est*[1940]. Ces qualités faisaient de Messalla un interlocuteur tout indiqué pour les poètes. D'autant qu'il écrivait lui-même des vers : Pline le Jeune nous apprend qu'il composait des vers érotiques[1941]. Il est bien le seul, il faut l'avouer, à nous rappeler les velléités poétiques du grand aristocrate[1942].

Toujours est-il qu'il n'y a pas à douter, pour Messalla pas plus que pour Pollion et Mécène, de la sincérité de leur amour pour les lettres. Et dans les trois cas, on a affaire à des personnalités qui avaient toutes les qualités pour jouer le rôle de lecteur privilégié. Horace ne s'y trompa pas[1943]. Sénèque le Rhéteur évoque des commentaires de Messalla et de Mécène sur les vers de l'*Enéide* (rien, cependant, ne permet de croire qu'il se soit agi, comme dans le cas de Pollion, de commentaires écrits et publiés)[1944]. On ne saurait, en tout cas, s'étonner que ces aristocrates aient souhaité jouer un rôle

---

[1933] Sur ce dernier point, cf. H. Bardon, 1952, p. 101.

[1934] Cicéron, *ad Att.*, I, 15, 1 ; Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, II, 4 8 ; Quintilien, *I. O.*, IV, 1, 8 ; X, 1, 22-23 et 113 ; XII, 10, 11 ; Suétone, *Tib.*, 70, 1 ; Tacite, *Dial. or.*, 17 et 18. Cf., également, Horace, *A. P.*, 369-372 et Ovide, *Pont.*, II, 3, 75-76.

[1935] Quintilien, *I. O.*, V, 1, 2.

[1936] *Id.*, I, 7, 35 et IX, 4, 38.

[1937] *Id.*, VIII, 3, 34 ; Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, II, 20.

[1938] *Id.*, *Controv.*, II, 4, 8.

[1939] Porphyrion, *ad Hor. Serm.*, I, 10, 28 (Messalla était un puriste et n'appéciait guère que des mots grecs viennent s'immiscer dans un propos rédigé en latin).

[1940] « Il est éloquent, mais dans sa langue », Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, II, 4, 8.

[1941] Pline le Jeune, *Epist.*, V, 3, 5.

[1942] Le *Catalepton* mentionne des bucoliques qui auraient été écrites par Messalla, mais les critiques s'accordent en général pour ne pas y voir le contemporain de Virgile et mettent en doute l'authenticité de la pièce (*Catal.*, 9).

[1943] Tous trois firent partie de ses lecteurs critiques (cf. Horace, *Serm.*, I, 10, 81 et 85). On le comprend aisément : l'intérêt de Pollion et de Messalla, en particulier, pour le style, le vocabulaire, rencontrait les préoccupations exprimées par Horace dans son *Art poétique*, 42 sq. Cf., également, *id.*, *Serm.*, I, 10, 25 sq. et *Epist.*, II, 2, 106-125. Les poètes s'efforçaient d'adapter la langue latine aux nécessités de la création poétique.

[1944] Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, II, 20.

dans la littérature et protéger des poètes. Ils partageaient avec eux un même intérêt pour les lettres et la langue latine.

2- La *ductio patroni*

Personnalité à la compétence reconnue, le patron est en permanence aux côtés du poète au moment de l'élaboration de l'œuvre : *Tuque ades inceptumque una decurre laborem, / o decus, o famae merito pars maxima nostrae, / Maecenas, pelagoque uolans da uela patenti. / Non ego cuncta meis amplecti uersibus opto ; / non, mihi si linguae centum sint oraque centum, / ferrea uox. Ades et primi lege litoris oram : / in manibus terrae ; non hic te carmine ficto / atque per ambages et longa exorsa tenebo*[1945]. Mécène participe, par conséquent, à la création, il est le collaborateur du poète et, avec lui, il se lance sur la haute mer. Il est même assimilé au pilote du navire qui transporte le poète sur l'océan et qui le mènera à bon port. La métaphore maritime est très présente dans la poésie latine. Faire œuvre de poète, c'est s'engager dans des voies incertaines, pleines d'obstacles, loin des assurances de la terre ferme, *terra cognita*[1946]. Pour montrer que les grands genres ne sont pas son domaine de prédilection, Properce écrit : *Non ego uelifera tumidum mare findo carina : / tota sub*

[1945] « Et toi, assiste-moi et parcours avec moi jusqu'au bout la tâche commencée, ô toi qui fais ma gloire et à qui en toute justice revient la plus grande part de ma renommée, ô Mécène ; confie nos voiles au vent et vogue sur une mer sans obstacles. Je ne désire pas tout embrasser dans mes vers, non, même si j'avais cent langues, cent bouches et une voix de fer. Assiste-moi et cotoie de près le bord du rivage : la terre est à portée de main ; dans mes vers je ne demanderai rien à la fiction, et je ne te retiendrai pas dans des détours ni dans de longs exordes », Virgile, *Georg.*, II, 39-46.

[1946] « On ne trouve pas de terre nouvelle sans consentir à perdre de vue, d'abord et longtemps, tout rivage », écrivit A. Gide, *Les Faux-Monnayeurs*, in *Romans*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1958, p. 1214. Cela n'est pas sans risques. La mer est le plus souvent utilisée comme une métaphore des obstacles à franchir avant de réussir dans une entreprise. Ainsi, guéri de son amour pour Cynthie, de ce mal qui le rongeait et l'agitait, Properce voit son navire toucher au port, loin des écueils qui ne sont plus pour lui qu'un lointain souvenir (Properce, III, 24, 15-16). Virgile évoque également le grand large comme un lieu où des forces obscures s'exercent, menaçantes, et qui mènent à la perdition (Virgile, *Georg.*, II, 479 et 503). A rebours d'une idée fortement ancrée, J.-N. Corvisier (2008) a montré que même aux yeux des Grecs le milieu marin était inhospitalier voire effrayant. Cela devait être d'autant plus vrai pour les Romains, peuple-paysan mu par des cadres mentaux différents. La poésie grecque témoigne du fait que la mer n'était pas propice à l'homme, les dangers qu'elle représente sont fréquemment évoqués, la méfiance est permanente. Déjà les métaphores liées au monde marin étaient négatives (*id.*, p. 40-42 et 110-120). Sur les dangers, concrets, de la navigation en mer (et notamment le manque de repères), cf. *id.*, p. 94-105. Sur la crainte (mêlée à une certaine fascination, il est vrai) des Romains à l'égard de la mer, lieu de tous les dangers, cf. E. Deniaux, 1992, en particulier p. 65-68. Le parallélisme entre l'univers maritime et la création poétique est riche de sens.

exiguo flumine nostra mora est[1947]. Apollon surveille d'ailleurs de près son entreprise : *Cur tua praescripto seuecta est pagina gyro ? / Non est ingenii cumba grauanda tui. / Alter remus aquas alter tibi radat harenas, / tutus eris : medio maxima turba mari est*[1948]. Il avait aussi un œil sur Horace : *Phoebus uolentem proelia me loqui / uictas et urbes increpuit lyra, / ne parua Tyrrhenum per aequor / uela darem*[1949]. User des images fournies par la mer, immense et mal maîtrisée, balayée par les flots et aux profondeurs insondables, afin d'exprimer les temps d'incertitude est classique et ne se limite pas à l'évocation du travail poétique. Ovide a recours à la métaphore afin d'évoquer son exil : *En ego non paucis quondam munitus amicis, / dum flauit uelis aura secunda meis, / ut fera nimboso tumuerunt aequora uento, / in mediis lacera naue relinquor aquis. / Cumque alii nolint etiam me nosse uideri, / uix duo proiecto tresue tulistis opem*[1950]. Le patron littéraire, pour ce peuple de paysans, était celui qui devait faire que la vaste mer, l'océan furieux dont l'écume blanchit le tumulte des vagues lourdes, ne devienne pas une mer sans rivage. C'est exactement le sens du propos tenu par Virgile dans l'extrait des *Géorgiques* précédemment cité[1951]. Le rivage est le bon port, le lieu d'accueil de celui qui s'était écarté des chemins battus, le lieu sûr parce que connu de tous. Il symbolise aussi la tâche achevée : *Pars superat coepti, pars est exhausta laboris. / Hic teneat nostras ancora iacta rates*[1952]. La mer étant un espace de peines, le poète pourrait être tenté d'écourter son entreprise et de revenir au plus tôt sur la terre ferme : *Atque equidem, extremo ni iam sub fine laborum / uela traham et terris festinem aduertere proram* [...][1953]. On a le sentiment que, sans assistance, le poète vogue au hasard, sans maîtriser son embarcation. C'est pourquoi le patron doit venir guider les pas du poète durant son parcours poétique. Virgile ne manque pas de le rappeler à Mécène après avoir évoqué les *haud mollia iussa* : *Te sine nil altum mens incohat. En age, segnis / rumpe moras*[1954]. Et, au final, son approbation

---

[1947] « Non, ma carène et mes voiles ne sont pas faites pour la mer et ses vagues : notre place est sur un petit fleuve », Properce, III, 9, 35-36. Cf., également, les v. 3-4.

[1948] « Pourquoi es-tu sorti du cercle assigné à ton génie ? Il ne faut point surcharger sa barque. Que l'une de tes rames rase l'onde et l'autre le sable, tu seras en sûreté : ce n'est qu'en pleine mer qu'on rencontre la tempête », *id.*, 3, 21-24.

[1949] « Phébus, comme je voulais dire les combats et les villes conquises, m'avertit, faisant vibrer sa lyre, de ne pas déployer mes petites voiles au milieu des flots tyrrhéniens », Horace, *Carm.*, IV, 15, 1-4.

[1950] « Jadis entouré d'amis sans nombre tant qu'une brise favorable souffla dans mes voiles, me voici, depuis qu'un vent chargé de pluie a enflé la mer en furie, abandonné au milieu des eaux sur mon vaisseau fracassé, et quand les autres ne veulent pas même sembler me reconnaître, vous fûtes à peine deux ou trois à secourir le banni », Ovide, *Pont.*, II, 3, 25-30 (le poète s'adresse ici à Cotta Maximus).

[1951] Virgile, *Georg.*, II, 39-46, en particulier les v. 44-45.

[1952] « Une partie de ma tâche me reste, une est épuisée. Jetons ici l'ancre et arrêtons notre navire », Ovide, *Ars amat.*, I, 769-770.

[1953] « Pour moi, si, arrivé à la fin de mes peines, je ne m'apprêtais à plier mes voiles, dans ma hâte à tourner ma proue vers la terre, […] », Virgile, *Georg.*, IV, 116-117.

[1954] « Sans toi l'esprit n'entreprend rien qui soit grand ; viens donc, et que rien n'arrête ton empressement », *id.*, III, 42-43.

est nécessaire pour que le poème puisse véritablement prendre vie : *Protinus aerii mellis caelestia dona / exsequar : hanc etiam, Maecenas, adspice partem*[1955]. L'importance cruciale d'une telle approbation est le seul moyen de comprendre le propos de Pline l'Ancien : *Diuus Augustus carmina Vergili cremari contra testamenti eius uerecundiam uetuit, maiusque ita uati testimonium contigit quam si ipse sua probauisset*[1956]. C'est le verdict prononcé du haut de leur *auctoritas* par de telles personnalités qui va mener le poème à l'existence. L'avis du poète sur sa propre production est secondaire.

L'assistance du patron est, d'ailleurs, régulièrement réclamée par les poètes. Ainsi Virgile s'adressant à Octavien : *Quidquid eris […] / da facilem cursum atque audacibus adnue coeptis, / ignarosque uiae mecum miseratus agrestis / ingredere et uotis iam nunc assuesce uocari*[1957]. Plus loin, c'est Mécène qui doit, par son aide, nous venons de le voir, permettre au poète de réussir dans son entreprise : *Te sine nil altum mens incohat*[1958]. Virgile implore son assistance : *Tuque ades inceptumque una decurre laborem.* […] *Ades et primi lege litoris oram*[1959]. Tibulle attend également beaucoup de Messalla : *Gentis Aquitanae celeber Messalla triumphis / et magna intonsis gloria uictor auis, / huc ades aspiraque mihi, dum carmine nostro / redditur agricolis gratia caelitibus*[1960]. On notera que la référence au triomphe de Messalla et à ses prestigieux aïeux ne doit certainement rien au hasard : Tibulle souhaite que son travail bénéficie de l'*auctoritas* du consulaire. Surtout, on trouve la métaphore du souffle, que l'on présuppose favorable, émanant du patron en direction du poète (*ades aspiraque mihi*). Cette image, bénéfique à celui qui est touché par lui, se retrouve, dans d'autres contextes, aussi bien chez Tibulle que chez Virgile[1961].

Au final, dans le cadre d'un parcours poétique[1962] semé d'embûches, le patron littéraire est le guide (*dux*) entre les mains de qui on s'en remet[1963]. Le terme se retrouve parfois sous le stylet des

---

[1955] « Continuant mon œuvre, je vais chanter le miel, rosée aérienne, présent céleste : tourne encore les yeux de ce côté, ô Mécène », *id.*, IV, 1-2.

[1956] « Le divin Auguste interdit de brûler les poèmes de Virgile, sans égard pour son testament : c'est là un témoignage plus important que si le poète avait lui-même approuvé son œuvre », Pline l'Ancien, *H. N.*, VII, 114.

[1957] « Quel que soit [ton rôle dans le ciel], accorde-moi une course facile, favorise l'audace de mon entreprise, et prenant comme moi en pitié l'homme des champs dérouté, montre-moi le chemin et dès maintenant accoutume-toi à être invoqué par des prières », Virgile, *Georg.*, I, 36-42.

[1958] *Id.*, III, 42.

[1959] « Et toi, assiste-moi et parcours avec moi jusqu'au bout la tâche commencée. […] Assiste-moi et cotoie de près le bord du rivage », *id.*, II, 39 et 44.

[1960] « Messalla, célèbre par ton triomphe sur le peuple aquitain, toi dont les victoires font brillamment honneur à tes ancêtres à la longue barbe, viens m'inspirer, tandis que mon chant rend grâces aux divinités rustiques », Tibulle, *El.* II, 1, 33-36.

[1961] *Id.*, II, 3, 71-72 ; Virgile, *Aen.*, II, 385.

[1962] A. W. Bennett (1968, p. 327 sq.) a montré que Properce, par exemple, envisageait sa création comme un *iter*. Comme tout voyage, il nécessitait de bons auspices ou, plus précisément, l'aide des dieux. L'élégiaque demande assistance à son patron à chaque fois qu'il change d'inspiration, de thématique (en d'autres termes, chaque fois

poètes de l'époque augustéenne. Ainsi Ovide : *Ingenii dux fuit ille mei*[1964]. Le poète fut lui-même le *dux* de sa jeune disciple, Périlla[1965]. Avant lui, Properce, après avoir écrit que ses voiles n'étaient pas faites pour la haute mer, mais pour un petit fleuve, corrige son propos : *Te duce uel Iouis arma canam caeloque minantem / Coeum et Phlegraeis Eurymedonta iugis*[1966]. Properce veut-il signifier qu'il s'essaiera à l'épopée si Mécène parvient à le mener à l'inspiration ou qu'il le fera si son protecteur lui montre l'exemple en acceptant lui aussi un rang élevé dans la sphère publique ? Les deux interprétations s'affrontent traditionnellement. Fr. Cairns penche pour la seconde solution[1967]. Sans doute ne s'excluent-elles pas. La première colle parfaitement au rôle imparti à un *patronus*. Properce a sans doute réellement envisagé d'aborder l'épopée (à l'image de son aîné Virgile qui avait commencé par écrire des bucoliques, genre que Properce considérait comme proche du sien). Dans le livre III des *Elégies*, son inspiration évolue et il s'éloigne de la seule thématique amoureuse. Il ne franchira, en définitive, pas le pas, mais le livre IV témoigne d'une orientation nouvelle qui correspond à une réflexion personnelle sur sa carrière poétique. Le *te duce* ne comporte aucune ironie[1968].

Concluons sur ce point par les propos de la *Laus Pisonis* : *Sublimior ibo, / si famae mihi pandis iter, si detrahis umbram. / Abdita quid prodest generosi uena metalli, / si cultore caret ? Quid inerti*

---

qu'il entreprend un nouveau « voyage poétique »). R. O. A. M. Lyne (1995, p. 179-180) a suggéré que l'*Ode*, I, 3, était une allégorie littéraire où l'on voit Virgile entreprendre un voyage maritime quelque peu insensé, métaphore de son entreprise nouvelle, la rédaction d'une épopée.

[1963] Il faut distinguer *dux* d'*auctor* (à titre d'exemple, dans un champ tout autre que littéraire, Cicéron respecte cette distinction, cf. *ad Fam.*, II, 6, 4), terme sur lequel nous reviendrons. Sur l'usage du mot *dux*, cf. J. Béranger, 1953, p. 47-49. Ce dernier note que son sens n'est pas uniquement militaire, mais aussi politique. Nous pourrions, donc, ajouter littéraire. L'auteur s'appesantit aussi sur les nuances entre *auctor* (celui qui prend l'initiative), *dux* (celui qui montre la voie et qui est un entraîneur), et *princeps* (qui jouit d'une position acquise).

[1964] « C'est lui [Messalla] qui guida mon talent », Ovide, *Pont.*, II, 3, 78.

[1965] *Id.*, *Tr.*, III, 7, 18.

[1966] « Cependant, si tu me sers de guide, je chanterai les combats de Jupiter et, menaçant le ciel, Céus et sur les monts phlégréens Eurymédon », Properce, III, 9, 47-48.

[1967] Fr. Cairns, 2006, p. 267-268. Pour un commentaire autre, cf. P. Fedeli, 1985, p. 326-328.

[1968] Sur l'évolution de la réflexion de Properce en matière poétique, cf. J.-C. Julhe, 2004, p. 129 sq. et 223 sq. Il souligne combien Properce avait été tenté par les grands genres. Il sut, d'ailleurs, apprécier à sa juste valeur l'*Enéide*, et il cite à plusieurs reprises Homère. La *recusatio* avait constitué pour lui, comme pour bien d'autres, un moyen d'étendre les limites de l'élégie (*id.*, p. 266-267). L'inflexion que marque le livre IV des *Elégies* n'est, par conséquent, pas une complète surprise. Elle correspondait certes aux vœux de Mécène, mais elle reflétait aussi (et surtout) un intérêt sincère pour des thèmes moins légers que ceux qu'il avait jusqu'alors abordés (cela n'excluait pas une certaine ambiguïté, parfaitement notée par J.-C. Julhe, puisque, parallèlement, Properce se refusait à abandonner le style *mollis*). L'abandon de la thématique amoureuse a été progressif, préparé par le livre II et, surtout, le livre III (où la place de Cynthie devient mineure). L'élégie amoureuse était perçue comme une poésie de jeunesse (sur ce point, cf. notamment Ovide, *Tr.*, I, 9, 61 ; II, 339-340 et III, 1, 7-8). Avec la maturité, l'inspiration devait évoluer. Sur le *te duce*, cf. *id.*, p. 238-240.

condita portu, / si ductoris eget, ratis efficit, omnia quamuis / armamenta gerat teretique fluentia malo / possit et excusso demittere uela rudenti ? / Ipse per Ausonias Aeneia carmina gentes / qui sonat, ingenti qui nomine pulsat Olympum / Maeoniumque senem Romano prouocat ore, / forsitan illius nemoris latuisset in umbra / quod canit, et sterili tantum cantasset auena / ignotus populis, si Maecenate careret[1969]. Le *patronus* est celui qui amène à la lumière la pépite encore cachée aux regards, il est celui qui permet au poète de déployer les voiles de son embarcation, d'exprimer son potentiel encore en germe, il est le *dux* qui indique le chemin qui mène à bon port.

Ces réflexions éclairent les propos des poètes, en premier lieu ceux d'Ovide. Selon ce dernier, Messalla avait été à l'origine de sa carrière, l'avait encouragé et guidé[1970] : nous avons là certaines des attentes des poètes à l'égard du *patronus*. Ovide tint les mêmes propos en d'autres occasions : *Me tuus ille pater, Latiae facundia linguae, / quae non inferior nobilitate fuit, / primus ut auderem committere carmina famae / inpulit : ingenii dux fuit ille mei*[1971]. Découvreur de talent, Messalla prodigua au jeune Ovide de nombreux conseils. C'est en critique qu'il devait lire les vers de son protégé : *Ingeniumque meum – potes hoc meminisse – probabat / plus etiam quam me iudice dignus eram ; / deque meis illo referebat uersibus ore / in quo pars magnae nobilitatis erat*[1972]. Ovide nous aide, par conséquent, à appréhender le rôle joué par un *patronus* littéraire auprès de ses protégés. On retrouve chez lui certaines considérations (plus détaillées) qui se faisaient jour chez Horace, son aîné, dans la *Satire*, I, 10 (v. 80 sq.) que nous avons régulièrement citée. Le patron se devait de jouer son rôle de critique, il était ce lecteur en qui le poète reconnaissait la compétence littéraire nécessaire pour juger ses compositions.

[1969] « J'irai plus haut, si tu m'ouvres le chemin de la renommée, si tu en dissipes l'ombre. A quoi sert le filon caché d'un métal précieux, s'il manque le mineur ? Que peut bien faire le vaisseau qui croupit enfermé dans le port, s'il manque de capitaine, quand bien même il porterait tous ses agrès et pourrait larguer ses voiles, en les déployant le long du mât bien rond par des secousses imprimées aux cordages ? Le poète même dont les chants sur Enée retentissent à travers les peuples d'Ausonie, qui ébranle l'Olympe de son immense renommée et qui, de sa bouche romaine, rivalise avec le vieillard de Méonie, serait peut-être resté caché dans l'ombre de ce bois qu'il chante et n'aurait joué que d'une flûte stérile, inconnu des nations, s'il n'avait eu un Mécène », *Laus Pisonis*, 223-235. On notera que c'est, encore et toujours, Mécène qui sert ici de modèle pour les *patroni*. Le poète ne va d'ailleurs pas par quatre chemins : « on se souviendra un jour de toi comme de mon Mécène » (*id.*, 247-248). Le souvenir que l'Arétin laissa aux poètes n'eût pas été celui-là si son patronage avait été aussi contraignant que ce qu'on a parfois prétendu (cf. *supra*, p. 32 sq.).

[1970] Ovide, *Pont.*, I, 7, 27-30.

[1971] « Ton père [le poète s'adresse à Cotta Maximus], dont l'éloquence en latin n'était pas inférieure à la noblesse, m'engagea le premier à oser confier mes poèmes à la renommée : c'est lui qui guida mon talent », *id.*, II, 3, 75-78.

[1972] « Il [Messalla] estimait mon talent – tu t'en souviens peut-être – plus haut même que je ne m'en jugeais digne. Et il donnait son avis sur mes vers d'un air où se révélait sa grande noblesse », *id.*, *Tr.*, IV, 4, 29-32.

Faire émerger les talents, encourager, conseiller, mais aussi orienter. Il était fréquent que les *patroni* demandent à leurs protégés d'écrire sur tel ou tel thème. Les *recusationes* en témoignent. Les Modernes s'en sont souvent offusqués et y ont vu la preuve de l'interventionisme du pouvoir dans le domaine littéraire[1973]. Pourtant, en poésie comme dans les œuvres en prose, il était courant de demander aux écrivains de composer une œuvre précise. Le témoignage de Cicéron est d'un grand intérêt car il montre la relation qu'entretenait un consulaire avec une personnalité de moindre rang, le chevalier Atticus, qui, pour ne pas avoir été son patron littéraire fut, dans ce domaine, son référent le plus immédiat[1974]. Or cette relation éclaire celle que les *patroni* de l'époque augustéenne purent entretenir avec leurs protégés et permet de nuancer certains jugements. On a, en particulier, le sentiment que le consulaire est reconnaissant à ses amis de l'avoir encouragé, orienté, vers tel ou tel thème.

Les suggestions formulées par Atticus furent nombreuses. Plusieurs d'entre elles sont parvenues jusqu'à nous : celle, par exemple, où il invite, après d'autres semble-t-il, l'Arpinate à rédiger une œuvre historique[1975]. Ou encore celle où Atticus encourage son ami, qui vient d'achever la *République*, de parachever son travail par un traité sur les lois[1976]. Certaines lettres de Cicéron témoignent des attentes d'Atticus : *De geographia dabo operam ut tibi satis faciam ; sed nihil certi polliceor. Magnum opus est, sed tamen, ut iubes, curabo ut huius peregrinationis aliquod tibi opus exstet*[1977]. Ailleurs, c'est à des écrits philosophiques que l'orateur est exhorté : *Quod me hortaris ut eos dies consumam in philosophia explicanda, currentem tu quidem*[1978]. L'ami du consulaire s'engageait même à lui faire parvenir tous les ouvrages nécessaires. Les demandes d'Atticus paraissent avoir été très régulières : *De pangendo quod me crebro adhortaris, fieri nihil potest*[1979]. Une fois le thème souhaité

[1973] Sur ces *recusationes*, cf. *supra*, p. 51 sq.

[1974] Outre son rôle dans la copie et la diffusion des ouvrages de Cicéron, il suggérait les thèmes sur lesquels son ami pourrait travailler, faisait office de correcteur et de critique. Le consulaire le présente marquant certains passages de ses écrits avec de la cire rouge (cf. Cicéron, *ad Att.*, XV, 14, 4 et XVI, 11, 1). Son éducation le préparait parfaitement à jouer un rôle actif dans le domaine littéraire (cf. Cornélius Népos, *Att.*, 1, 2). Sur l'intérêt d'Atticus pour la littérature, cf. E. Rawson, 1985, p. 100-104. Sur son rôle d'éditeur, cf. P. Fedeli, 1989, p. 355-356.

[1975] Cicéron, *Leg.*, I, 5-6.

[1976] *Id.*, 15.

[1977] « Je tâcherai de te satisfaire sur la géographie, mais je ne te promets rien de certain. C'est un grand travail ; cependant, pour t'obéir, je m'efforcerai de faire produire à ces vacances que je prends en ce moment hors de Rome quelque livre à ton intention », Cicéron, *ad Att.*, II, 4, 3. Dans une autre lettre, Cicéron revient sur cette *Géographie* pour dire que le temps lui manque pour la composer (*id.*, 6, 1).

[1978] « Tu m'invites à consacrer ce délai à des développements philosophiques : tu prêches un converti », *id.*, XIII, 45, 2. Atticus est aussi à l'origine du traité sur l'amitié de Cicéron (*id.*, *Lael.*, 1, 4).

[1979] « Quant à produire quelque chose, comme tu m'y exhortes si souvent, impossible », *id.*, *ad Att.*, II, 14, 2 (l'orateur explique à son ami qu'il est trop accaparé par ses affaires quotidiennes pour cela). Sur les demandes d'Atticus, cf. aussi *id.*, IV, 6, 3 ; XVI, 13a, 3.

enfin accepté, Atticus conservait un regard sur la production : *Librum meum illum ἀνέκδοτον nondum, ut uolui, perpoliui ; ista uero quae tu contexi uis aliud quoddam separatum uolumen exspectant*[1980]. Cicéron ne cache pas le nom de ses inspirateurs. Ainsi, les *Tusculanes* sont le fruit de requêtes de Brutus qui tenait à le voir aborder la littérature philosophique[1981]. Ailleurs, c'est Cicéron lui-même qui engage une connaissance, L. Luccéius, à écrire l'histoire de son consulat[1982]. Atticus lui-même rédigea des ouvrages à la demande d'amis : un catalogue sur les membres de la famille *Junia* à la demande de M. Brutus (il fit de même pour les *Marcelli*, les *Fabii* et les *Aemilii*, sur la requête de l'un des rejetons de chacune de ces *gentes*)[1983].

De telles demandes existaient encore au I^er^ siècle de n. è. et au-delà : *Viuida cum poscas epigrammata, mortua ponis / lemmata. Quid fieri, Caeciliane, potest ? / Mella iubes Hyblaea tibi uel Hymettia nasci, / et thyma Cecropiae Corsica ponis api !*[1984], écrit Martial dans une de ses épigrammes. Pline le Jeune proposait à un ami le sujet d'un poème en ces termes : *Incidi in materiam ueram sed simillimam fictae dignamque isto laetissimo, altissimo planeque poetico ingenio ; incidi autem, dum super cenam uaria miracula hinc inde referuntur. Magna auctori fides ; tametsi quid poetae cum fide ? Is tamen auctor, cui bene uel historiam scripturus credidisses*[1985]. Suit le récit du prodige. Et Pline de conclure : *Haec tu qua miseratione, qua copia deflebis, ornabis, attolles ! Quamquam non est opus adfingas aliquid aut adstruas ; sufficit ne ea quae sunt uera minuantur. Vale*[1986]. Il n'y a, par conséquent, pas à s'étonner que ces demandes aient également existé à l'époque augustéenne. Lorsque Mécène incitait Virgile à écrire les *Géorgiques*, Horace à reprendre sa production lyrique, Properce à s'exercer à un genre plus noble que l'élégie, il se conformait à une attitude largement répandue parmi ses contemporains et n'innovait en rien. Il ne faut, en outre, pas exagérer la contrainte exercée sur les poètes. Les *recusationes* sont l'indice d'une résilience efficace. Même le fameux *haud mollia iussa*[1987] perd de sa force quand on le met en regard avec l'extrait d'une

---

[1980] « Ce livre de moi, *Histoire inédite*, je n'ai pas encore fini de le limer comme je le voulais ; quant à ces éléments que tu voudrais y voir insérer, ils attendent un autre volume séparé », *id.*, XIV, 17, 6.

[1981] *Id.*, *Tusc.*, I, 1 ; *id.*, V, 121. En d'autres occasions, c'est son frère Quintus qui est à l'origine d'un ouvrage : ainsi pour le *De oratore* (*id.*, *De or.*, I, 3-4).

[1982] *Id.*, *ad Fam.*, V, 12.

[1983] Cornélius Népos, *Att.*, 18, 3-4.

[1984] « Tu me demandes des épigrammes vivantes, et tu me proposes des sujets sans vie ! Que veux-tu que je fasse Caecilianus ? C'est vouloir obtenir du miel de l'Hybla ou de l'Hymette en donnant à l'abeille attique du thym de Corse », Martial, XI, 42.

[1985] « Je suis tombé sur un sujet qui est de l'histoire, bien qu'il ressemble fort à un conte, et très digne du talent que nous te connaissons, si fécond, si élevé, vraiment poétique. J'y suis tombé, alors qu'à table on se racontait à l'envi divers prodiges. L'authenticité en est bien garantie. D'ailleurs, un poète se soucie peu d'authenticité. Mais ici les garanties sont celles dont se contenterait un historien », Pline le Jeune, *Epist.*, IX, 33, 1.

[1986] « Voilà ce que tu pourras pleurer, embellir, vanter, avec quel attendrissement ! avec quelle éloquence ! D'ailleurs, inutile d'inventer et d'ajouter, c'est assez que la vérité ne soit pas diminuée. Adieu », *id.*, 11.

[1987] Virgile, *Georg.*, III, 40-41. Cf. *supra*, p. 60 sq.

des lettres de Cicéron à Atticus précédemment cité : Atticus lui aussi a « ordonné » (*iubes*) au consulaire d'écrire une *Géographie*. Ce dernier ne s'en offusque pas car, pour lui, l'acception de *iubere* ne fait aucun doute : il s'agit seulement d'un souhait émis par son ami. *Iubere* marque un désir fort, mais ne saurait lier celui qui reçoit « l'ordre ». Cicéron, d'ailleurs, ne se sent pas prisonnier de la demande qui lui est faite. Il y revient dans une autre lettre et explique pourquoi il ne peut s'atteler à cette tâche[1988]. De telles demandes étaient courantes et n'avaient rien pour choquer. Elles s'inscrivaient dans une tradition et elles ne liaient pas celui qui faisait l'objet de la sollicitation. Nul ne se trompait sur le sens du terme *iubere*. Aussi, lorsque Priscus, un patron littéraire qui n'avait pas toute sa tête, se méprit sur l'acception du mot, ce fut l'éclat de rire général : *Mirificae rei non interfuisti ; ne ego quidem, sed me recens fabula excepit. Passennus Paulus, splendidus eques Romanus et in primis eruditus, scribit elegos. Gentilicium hoc illi, est enim municeps Properti atque etiam inter maiores suos Propertium numerat. Is cum recitaret, ita coepit dicere : 'Prisce, iubes…' Ad hoc Iauolenus Priscus (aderat enim, ut Paulo amicissimus) : 'Ego uero non iubeo'. Cogita qui risus hominum, qui ioci*[1989]. On comprend, par cette seule anecdote, qu'il ne faut pas se tromper sur le sens de la formule *haud mollia iussa* évoquée plus haut. Gardons-nous d'y voir des instructions précises imposées à un protégé et acceptons tout ce que la formule avait de conventionnel[1990].

Précisons, en outre, que ce ne sont pas uniquement les *patroni* qui tentaient d'orienter la production de leurs protégés : la requête pouvait venir d'amis (c'est le cas à plusieurs reprises avec Cicéron). Les relations d'Horace (Florus par exemple) n'éprouvaient aucune gêne à lui réclamer tel ou tel type de vers[1991]. C'est pourquoi nous pensons que les patrons littéraires agissaient comme les éditeurs modernes et tentaient tout naturellement d'orienter la production de leurs protégés. A l'époque augustéenne, cette orientation n'était rien moins que réfléchie. Le patron avait en tête un objectif clair, qui n'avait rien à voir avec les rivalités politiques dans l'*Vrbs* et que nous aurons à préciser ultérieurement[1992].

[1988] Cicéron, *ad Att.*, II, 4, 3.

[1989] « Tu as manqué une jolie scène [Pline s'adresse à un dénommé Romanus] (moi aussi, mais j'en ai trouvé la nouvelle toute fraîche) ; le distingué chevalier romain Passennus Paulus, un homme d'une culture singulière, écrit des vers élégiaques ; c'est pour lui un héritage de famille, car il est compatriote de Properce et il compte même Properce parmi ses ancêtres. Donnant une lecture, il commença ainsi : 'Tu ordonnes, Priscus…' Là-dessus Javolénus Priscus (il se trouvait là étant l'ami intime de Paulus) : 'Mais non, je n'ordonne rien…' Représentes-toi l'éclat de rire du public, les plaisanteries », Pline le Jeune, *Epist.*, VI, 15, 1-2. Pline s'empresse d'ajouter que le Priscus était connu pour ne pas être complètement sain d'esprit.

[1990] Les sollicitations paraissent le plus souvent faire suite à des discussions comme celle entre Cicéron et son frère Quintus dans le *De diuinatione*, I, 8-9. Si parfois elles pouvaient déboucher sur des demandes pressantes, elles pouvaient aussi, plus simplement, aviver la volonté d'écrire sur un thème donné (cf. Cicéron, *ad Att.*, XV, 13, 3).

[1991] Horace, *Epist.*, II, 2, 58-64.

[1992] Cf. *infra*, p. 417 sq.

Une fois le poème composé, le rôle du *patronus* littéraire est loin d'être achevé. Une étape, double, l'attend : faciliter l'acceptation et la diffusion de l'œuvre nouvelle.

3- Le patron *auctor*

Le patron devait faciliter la réception d'une œuvre et, pour cela, mettre dans la balance tout son prestige. Son appui était d'autant plus fondamental que le poète, en particulier à l'époque augustéenne, prétendait être un *primus ego*[1993]. En d'autres termes, il avait le sentiment d'être un pionnier dans un genre déterminé (d'où l'imagerie maritime qui implique le manque de repères, les incertitudes d'un *iter*, etc.). Etre le *primus*, c'était être tout à la fois l'initiateur et le meilleur représentant d'un genre[1994]. Il y avait là un impératif. Horace dit les choses concrètement : alors qu'il se lançait dans la carrière de poète, la comédie, la tragédie, l'épopée, disposaient déjà de leur aède latin. Restait à Horace la satire[1995]. Il s'agissait de se faire un nom dans un espace laissé libre, là où il n'y avait pas encore de grands précurseurs latins[1996]. On retiendra aussi les vers suivants (toujours d'Horace) : *Dicar, qua uiolens obstrepit Aufidus / et qua pauper aquae Daunus agrestium / regnauit populorum, ex humili potens / princeps Aeolium carmen ad Italos / deduxisse modos. Sume superbiam / quaesitam meritis et mihi Delphica / lauro cinge uolens, Melpomene, comam*[1997] ; *Parios ego primus iambos / ostendi Latio, numeros animosque secutus / Archilochi, non res et agentia uerba Lycamben*[1998]. Ce type de

[1993] Sur cette question (et la notion de progrès en poésie), cf. M. Citroni, 2001.

[1994] R. Tarrant, 2007, p. 70-71.

[1995] Horace, *Serm.*, I, 10, 36-49. Il y eut bien, dans ce genre, Lucilius. Mais comme l'a bien vu E. Fraenkel (1957, p. 131), lorsqu'Horace complimente son modèle, c'est en fonction des standards de son temps, non en fonction des critères valables à l'époque d'Auguste. Car Horace aime à présenter (non sans une certaine férocité) dans les *Satires* les insuffisances (marquées) de Lucilius afin de mettre davantage en exergue la supériorité qui est la sienne sur son prédécesseur (cf. *id.*, I, 4, 6-13 ; 10, 1 sq. et 50-71). Le voyage à Brindes (qui est narré juste après la *Satire*, I, 4, et les premières critiques contre Lucilius – en particulier sa prolixité) est une reprise, qui se veut plus achevée, en 104 vers, du voyage en Sicile qui occupait tout le livre III de l'œuvre de Lucilius. Ce dernier, en dépit de ses indéniables qualités, n'avait su amener le genre à son achèvement. Sur ce point, cf. R. McNeill, 2001, p. 69-76 ; R. Rutherford, 2007, p. 256 et R. Tarrant, 2007, p. 67-68.

[1996] Ailleurs, le poète écrit : *Libera per uacuum posui uestigia princeps, / non aliena meo pressi pede* (« J'ai, avant tous les autres, porté de libres pas dans un domaine encore vacant. Mon pied n'a point foulé les traces d'autrui »), Horace, *Epist.*, I, 19, 21-22. Sur la conception nouvelle qu'avait Horace de la satire, cf. I. A. Ruffel, 2003, en particulier p. 35-44 et p. 61 sq.

[1997] « On dira que né au pays où résonne l'impétueux Aufide, où Daunus, mal pourvu d'eau, régna sur des peuples rustiques, d'humble que j'étais devenu un maître, j'ai le premier annexé le chant d'Eolie aux cadences italiennes. Prends un orgueil que justifient mes mérites, Melpomène, et viens, de bon gré, ceindre ma chevelure du laurier delphique », *id.*, *Carm.*, III, 30, 10-16.

[1998] « Le premier, j'ai fait connaître au Latium les iambes de Paros, imitant les rythmes et la vivacité d'Archiloque, non pas ses sujets ni ses mots qui s'acharnent contre Lycambe », *id.*, *Epist.*, I, 19, 23-25.

proclamation est courant. Lucrèce rendait ainsi hommage à Ennius : *Ennius ut noster cecinit, qui primus amoeno / detulit ex Helicone perenni fronde coronam, / per gentis Italas hominum quae clara clueret*[1999]. Lui-même, écrit-il, s'avançait sur un chemin que les Piérides n'avaient pas encore ouvert, qu'aucun pied n'avait encore foulé, s'approchant de sources vierges dans l'espoir d'y cueillir des fleurs demeurées inconnues[2000]. Virgile n'oublie pas de noter le rôle d'initiateur qui fut le sien (du moins pour les *Bucoliques* et les *Géorgiques*) : *Prima Syracosio dignata est ludere uersu / nostra, neque erubuit siluas habitare, Thalia*[2001] ; *Salue, magna parens frugum, Saturnia tellus, / magna uirum : tibi res antiquae laudis et artis / ingredior, sanctos ausus recludere fontis, / Ascraeumque cano Romana per oppida carmen*[2002] ; *primus ego in patriam mecum, modo uita supersit, / Aonio rediens deducam uertice Musas*[2003] ; *sed me Parnasi deserta per ardua dulcis / raptat amor ; iuuat ire iugis, qua nulla priorum / Castaliam molli deuertitur orbita cliuo*[2004]. Properce ne dépareille pas avec ses prestigieux aînés : *Callimachi Manes et Coi sacra Philetae, / in uestrum, quaeso, me sinite ire nemus. / Primus ego ingredior puro de fonte sacerdos / Itala per Graios orgia ferre choros*[2005]. Ovide prétend avoir créé un genre nouveau avec la composition des *Héroïdes*[2006]. Et Manilius revendique aussi la nouveauté lors de la composition des *Astronomiques*[2007]. Constance d'une affirmation, celle de la primauté. Fl. Dupont précise que le poète, pour ne plus être un « vulgaire saltimbanque de banquet » et devenir une figure mémorable, doit « devenir un *qui primum* ». Les seuls poètes dont la tradition républicaine a conservé les noms furent des passeurs, c'est-à-dire les premiers traducteurs à Rome d'un genre grec. On ne se souvient que des premiers. Les continuateurs tombent dans l'oubli. Aux

[1999] « Ainsi que l'a chanté notre Ennius qui, le premier, a ramené du riant Hélicon une couronne au feuillage éternel, dont la gloire devait se répandre parmi les peuples italiotes », Lucrèce, *De nat. rer.*, I, 117-119.

[2000] *Id.*, 926-928.

[2001] « La première, notre Thalie a daigné s'amuser au vers syracusain, et n'a pas rougi d'habiter les bois », Virgile, *Buc.*, VI, 1-2.

[2002] « Salut, grande mère de moissons, ô terre de Saturne, grande nourricière de héros : c'est en ton honneur que j'entreprends de chanter l'art antique qui a fait ta gloire et qu'assez hardi pour ouvrir les sources sacrées, je chante le poème d'Ascra par les villes romaines », *id.*, *Georg.*, II, 173-176.

[2003] « C'est moi qui, le premier, pourvu que ma vie soit assez longue, amènerai avec moi de retour dans ma patrie les Muses descendues du sommet d'Aonie », *id.*, III, 10-11.

[2004] « Mais un doux penchant m'entraîne vers les escarpements déserts du Parnasse ; j'aime à marcher par ces cimes, d'où avant moi nulle roue n'a laissé de trace sur la pente douce qui mène à Castalie », *id.*, III, 291-293.

[2005] « Mânes de Callimaque, ombre sacré de Philétas de Cos, laissez-moi, je vous en prie, pénétrer dans vos bosquets. Le premier à m'engager sur cette route, à puiser à cette source pure, je suis le prêtre qui transporte les chœurs de la Grèce au sein des mystères italiques », Properce, III, 1, 1-4.

[2006] Ovide, *Ars amat.*, III, 345-346.

[2007] Manilius, *Astron.*, I, 1-6.

premiers siècles de notre ère, on se souvint des *Bucoliques* de Virgile, alors que celles de Calpurnius Siculus furent négligées[2008].

Cette prétention à la primauté n'allait pas sans une certaine audace. Et ce d'autant plus quand la nouveauté concernait des genres tenus pour mineurs. C'est pourquoi les poètes aimaient à s'abriter derrière la production de glorieux devanciers grecs. Cette dette reconnue à l'égard de la poésie grecque était aussi une garantie qui permettait de conférer au genre une certaine noblesse et qui devait permettre d'en faciliter la réception[2009]. La dédicace à une personnalité à l'*auctoritas* reconnue était un peu, pensons-nous, le pendant de cette stratégie. Cela revenait tout à la fois à reconnaître sa dette envers une personnalité qui avait permis au poète de créer dans de bonnes conditions et avait collaboré à l'élaboration du poème, et à se prémunir des critiques les plus virulentes par le jugement positif qui avait été prononcé par le patron sur l'œuvre[2010]. Par ailleurs, la fréquentation des Grands (*summorum hominum*) laissait supposer que le poète était effectivement un génie[2011].

Il revient à Fl. Dupont d'avoir mis en lumière une dimension fondamentale du rôle que les *patroni* avaient à jouer, celle d'*auctor* : « Celui qui assemble les mots ne sera reconnu poète que grâce à la garantie sociale de son *patronus*, souvent dédicataire du poème » ; « il y a transfert d'*auctoritas* du *patronus* au *poeta*[2012]. » Le patron apporte son soutien à l'entreprise nouvelle, « il assume les risques

---

[2008] Fl. Dupont, 2004, p. 173-174. On n'a pas manqué de noter que cette prétention à la primauté avait parfois quelque chose de conventionnel (A. Deremetz, 1995, p. 123 sq. ; M. Citroni, 2001, p. 286 sq.). Il y eut, par exemple, des élégiaques avant Properce (et, on l'a vu, des satiristes avant Horace). Mais, même dans ce cas, l'ambition de devenir le modèle des poètes latins à venir et d'avoir pleinement réalisé les potentialités d'un genre, exigeait l'appui d'une personnalité munie d'une *auctoritas* incontestée.

[2009] A. Deremetz, 1995, p. 294. Sur le fait de se rattacher à l'autorité d'un modèle grec pour faciliter l'acceptation des vers par le public, cf. aussi M. Pierre (2005, p. 244-246) : le poète latin se présente comme le double d'un prestigieux modèle dont il va reprendre l'*ars*. Sur la « double fondation », cf. A. Deremetz, 1995, p. 117-128 et *infra*, p. 424, n. 2179.

[2010] C'est pourquoi Horace affirme que si ses vers obtiennent d'Octavien un jugement favorable, il n'a plus rien à craindre des critiques (Horace, *Serm.*, II, 1, 83-84). On voit aussi Horace soucieux de montrer (à travers la métaphore du vin sabin) que Mécène partage ses goûts poétiques : sur ce point, cf. Fr. Cairns, 1992, notamment, p. 85 et 88-89. A la limite, l'*auctoritas* du patron, qui venait valider la prétention d'être un *primus ego*, dispensait de se référer aux prédécesseurs latins, ceux-ci n'ayant joué un rôle que dans la phase préparatoire (et par conséquent immature) de l'évolution d'un genre (c'est peut-être pour cela que Tibulle, à l'encontre de ce qui se fait habituellement, ne cite pas de modèle). Parfois, ces prédécesseurs sont tout de même nommés (c'est le cas de Lucilius, père de la satire, critiqué par Horace), mais, avons-nous dit, c'est pour montrer leurs insuffisances. Ils ne sauraient, dès lors, constituer le canon d'un genre. Ce faisant, Horace met en avant l'idée de progrès (l'ancienne poésie ne saurait égaler la nouvelle) et se place délibérément sur un terrain polémique (sur les critiques d'Horace à l'encontre de ses prédécesseurs latins, cf. R. Tarrant, 2007).

[2011] Sur ce point, cf. Cicéron, *Arch.*, 31.

[2012] Fl. Dupont, 2004, p. 173. Fl. Dupont précise d'emblée qu'il faut se méfier des étymologies : à Rome, le terme *auctor* n'a en général pas de sens littéraire et ne saurait se confondre avec le mot « auteur » (*id.*, p. 171).

esthétiques, que lui seul peut assumer[2013] ». D'où la nécessité de le voir approuver l'œuvre nouvelle. Le *patronus* est le vrai *auctor*, dans le sens de celui qui est à l'origine, celui qui est « capable d'introduire une nouveauté dans l'espace collectif[2014] ». C'est l'idée, fort séduisante car caractéristique des schémas mentaux romains, que ce qui est novateur (même si cette nouveauté s'inscrit dans une continuité) nécessite l'appui, le soutien, plus précisément encore la caution, d'une personnalité bénéficiant d'une forte *auctoritas*. Martial ne s'y était pas trompé : *haec facetum carmen inbuant aures. / Si te receptum fronte uideris tota, / noto rogabis ut fauore sustentet*[2015]. Dès lors, le couple *patronus* / poète est indissociable. Fl. Dupont suggère donc que l'*auctor* véritable est non pas celui qui écrit, mais celui qui, de par l'autorité morale dont il jouit, de par le prestige et l'aura qui sont les siens, a la capacité d'introduire et d'imposer un genre nouveau[2016]. La terminologie est complexe mais ne manque pas d'être intéressante. *Auctor* dérive d'*augeo* et désigne tout à la fois celui qui augmente la confiance, celui qui amplifie, celui qui pousse à agir, celui qui est l'instigateur et le garant[2017]. C'est dans cette dernière acception que le terme est utilisé par Cicéron ou Tite-Live en certaines occasions[2018]. Il est, par conséquent, celui sous la tutelle duquel se met le poète une fois ses vers approuvés par son *patronus*. L'*auctoritas* de ce dernier est le garant de la valeur de ses compositions. Elle ajoute même quelque chose à la création, en augmente la valeur. Ovide, se plaignant d'avoir été abandonné par tous lors de son bannissement, hormis deux ou trois personnes, écrit ces quelques vers en direction de Cotta Maximus, l'un des fils de Messalla : *Quorum tu princeps : neque enim comes esse, sed auctor / nec petere exemplum, sed dare dignus eras*[2019]. En ces temps difficiles, Cotta

---

Dans le langage juridique, l'*auctor* n'est pas celui qui accomplit une action, mais celui qui l'autorise. C'est son *auctoritas* qui rend possible l'accomplissement de cet acte (E. Valette-Cagnac, 1997, p. 165, n. 192). Sur l'*auctor* et l'*auctoritas*, cf., également, K. Galinsky, 1996, p. 12-13.

[2013] Fl. Dupont, 2004, p. 175.

[2014] *Id.*, p. 172. La thèse de Fl. Dupont et reprise par M. Pierre qui précise justement : « si le destinataire apparaît si souvent dans la poésie de l'Empire, ce n'est pas, comme on l'a souvent dit, une question de propagande ou d'écriture partisane. Il ne s'agit pas de flatter le prince et ses proches mais d'autoriser des œuvres dont les destinataires se portent garants » (M. Pierre, 2005, p. 241-242).

[2015] « Que cette oreille soit la première à connaître mes vers badins. Si tu [le poète s'adresse à sa propre composition] le vois accueilli sans que son sourcil se fronce aucunement, tu le prieras de te soutenir de son crédit bien connu », Martial, VII, 26, 4-6.

[2016] « Comme dans le fameux exemple *Caesar pontem fecit* qui rappelle que le commanditaire est à Rome le véritable facteur d'un ouvrage d'art, le *patronus* d'un poète est le véritable auteur social du poème », Fl. Dupont, 2004, p. 175.

[2017] Cf. l'entrée *augere* dans le dictionnaire étymologique d'Ernout/Meillet. Sur le terme *auctor*, cf., également, M. Lowrie, 2007, p. 79.

[2018] Cf., par exemple, Cicéron, *Caecin.*, 73 ; *Cluent.*, 14 et *Flac.*, 84. Cf., également, Tite-Live, XXXIV, 2, 11.

[2019] « Tu fus le premier : tu étais en effet digne d'être non l'associé, mais l'instigateur, non de suivre l'exemple, mais de le donner », Ovide, *Pont.*, II, 3, 31-32.

Maximus fut l'*auctor* (du moins Ovide le présente-t-il ainsi afin de l'amadouer), celui qui montre la voie à suivre, et par là même est capable de provoquer un effet d'entraînement.

Faire accepter, mais aussi faire connaître l'œuvre nouvelle. Cela fait longtemps que le rôle du *patronus* dans le domaine de la diffusion des œuvres a été mis en exergue : « It was through their connections that they found readers. Poets depended on well-to-do *amici* to sponsor their recitations, to praise and circulate their books, and to acquaint them with other useful friends[2020]. » Les patrons littéraires agissaient, en quelque sorte, en dispensateurs de la renommée. D'une part, parce que leur nom était source de prestige pour les poètes qui bénéficiaient de leur protection[2021]. D'autre part, parce que les *patroni* disposaient d'un carnet d'adresses bien rempli. Cicéron remercia Atticus qui avait su favoriser la diffusion du *Pro Ligario* : *Ligarianam praeclare uendidisti. Posthac quicquid scripsero, tibi praeconium deferam*[2022]. Le patronage antique est à entendre comme une médiation : « [Dans l'Antiquité], le citoyen entrait personnellement en contact avec l'appareil de gouvernement – les législateurs, l'exécutif, les tribunaux – parce qu'il n'existait pas de bureaucratie pour assurer une médiation[2023]. » Dès lors, « le patron est celui qui est capable d'approcher l'homme qui exerce une fonction publique comme un égal et un ami[2024] ». Ainsi en allait-il également pour le patronage littéraire. Le patron était celui qui était en mesure de faire parvenir l'œuvre nouvelle à tous ceux qui comptaient à Rome (et qui pourraient, à leur tour, la diffuser dans leur propre réseau[2025]). Il était particulièrement important de toucher certaines personnalités car elles étaient susceptibles de lancer des modes. On pense, bien sûr, au *Princeps*. Pline l'Ancien y fait allusion[2026]. Il est rejoint en cela par Martial : *Omnes quidem libelli mei, domine, quibus tu famam, id est uitam, dedisti, tibi supplicant ; et,*

[2020] P. White, 1978, p. 85 (cf., également, *id.*, 2005, p. 327), rejoint par T. P. Wiseman, 1982, p. 37. Il nous paraît, néanmoins, abusif d'affirmer que la recherche d'une « publicité » a été la seule raison « littéraire » pour laquelle les poètes s'attachaient à une grande maison (cf. nos précédents propos), ainsi que le fait P. White, 1978, p. 92. P. Fedeli (1989, p. 344-345) rappelle aussi l'importance qu'avait pour tout écrivain l'intervention d'un riche patron pour pouvoir publier son écrit : la considération est, ici, toute matérielle.

[2021] Il donnait de l'éclat à la production du protégé. Par l'intérêt que le patron avait montré aux travaux de ce dernier – par exemple par son impatience à voir le poème promis s'achever, cf. Horace, *Ep.*, XIV –, il avait déjà témoigné de l'importance de l'œuvre en cours.

[2022] « Tu as fait vendre magnifiquement le *Pro Ligario*. A l'avenir je t'offrirai la publicité de tout ce que j'écrirai », Cicéron, *ad Att.*, XIII, 12, 2.

[2023] M. I. Finley, 1983, p. 30-31.

[2024] E. Deniaux, 1993, p. 379.

[2025] Sur ce type de recommandation, cf. Martial, VII, 68 et 80 ; X, 93.

[2026] Pline l'Ancien, *H. N.*, XIV, 16 : Pline parle de la mode de certains raisins qui était lancée grâce à l'empereur. Il ne s'agit donc pas de poèmes, mais la logique est la même. Dans le même ordre d'idée, Horace évoque les répercussions négatives qu'avait eu pour la ville de Baïes, qui avait bâti sa renommée sur les eaux sulfureuses dont elle était pourvue, le traitement à base d'eau froide que Musa avait fait subir à Auguste (Horace, *Epist.*, I, 15, 5-9).

puto, propter hoc legentur[2027]. Dans ce cadre, l'avantage du patronage de Mécène était d'offrir un accès facile au maître de Rome. Plus globalement, tout suffrage d'un Grand avait le mérite insigne d'entraîner celui du grand nombre. Au XVIII[e] siècle, en France, à en croire Jean d'Alembert, les choses en allaient toujours ainsi[2028]. Martial exprime les choses clairement et sans détours : *Nosti si bene Caesium, libelle, / montanae decus Vmbriae Sabinum, / Auli municipem mei Pudentis, / illi tu dabis haec uel occupato : / instent mille licet premantque curae, / nostris carminibus tamen uacabit : / nam me diligit ille proximumque / Turni nobilibus legit libellis. / O quantum tibi nominis paratur ! / o quae gloria ! quam frequens amator ! / Te conuiuia, te forum sonabit, / aedes, compita, porticus, tabernae : / uni mitteris, omnibus legeris*[2029]. » L'ironie ici déployée témoigne de ce que l'on attendait d'une personnalité. Disposer d'un patron connu revenait à être mis en lumière, disposer d'une visibilité. Par conséquent, c'est justement qu'Ovide, en exil à Tomes, s'interroge. Il n'a plus d'appuis à Rome pour défendre ses œuvres : est-il encore lu[2030] ? Ailleurs, bien avant d'avoir eu à subir l'ire du maître de Rome, le poète écrivait : *Non erit ignotae gratia magna lyrae*[2031].

Les procédés de diffusion dans la société antique se distinguaient fondamentalement de ceux que connaissent les sociétés modernes. L'écrivain ne pouvait se reposer sur les bons offices d'une maison d'édition apte à engager une campagne publicitaire, sur un réseau de distribution performant, sur l'écho donné à son travail par des revues littéraires. Il lui revenait de faire connaître sa production et de mettre en place les stratégies idoines. Devenir le familier d'un grand aristocrate et profiter de son réseau d'amitiés était, de fait, fondamental[2032]. D'autant que la diffusion des ouvrages entraînait des frais importants, pour les copies, l'achat de papyrus, etc. Sauf à faire partie de l'élite sociale (ce fut le cas de Pollion), le poète dépendait, par conséquent, pour la diffusion de ses vers d'un patron. Ce dernier avait la charge d'assurer la carrière des livres de ses protégés.

[2027] « A la vérité, tous mes petits livres, Seigneur, qui te doivent leur renommée, c'est-à-dire la vie, se placent sous ta divine protection ; et, je le pense, ils seront lus pour ce motif », Martial, VIII, *Praef.*, 1.

[2028] J. d'Alembert, 1753, p. 342. Sur la capacité des Grands, à Rome, à lancer des modes, cf. Horace, *Serm.*, II, 2, 49-52.

[2029] « Si tu connais bien, ô mon petit livre, Caesius Sabinus, honneur de la montagne Ombrie et compatriote de mon ami Aulus Pudens, tu lui remettras ceci, même s'il est affairé. Les soucis auront beau l'assiéger et l'accabler, il trouvera pourtant du loisir pour lire mes vers : car il me chérit, et me lit tout de suite après les célèbres satires de Turnus. Oh ! quelle réputation t'est réservée ! Quelle gloire ! Quelle foule d'admirateurs ! Ton nom va retentir dans les festins, sur le forum, dans les maisons, les carrefours, les portiques, les librairies. Tu n'es adressé qu'à un seul homme, tu seras lu de tous », Martial, VII, 97.

[2030] Ovide, *Tr.*, V, 9, 6.

[2031] « Ta lyre, si les accents en demeurent inconnus, ne te procurera pas grande renommée », *id.*, *Ars amat.*, III, 400.

[2032] Le poète pouvait aussi prendre la responsabilité de faire porter directement son ouvrage à certaines personnalités : ainsi Horace fit-il porter ses *Odes* à Auguste (Horace, *Epist.*, I, 13), Martial des épigrammes à Pline (Martial, X, 20).

4- Le patron et la divinité

Un point encore. A la lecture des poètes, on remarque vite que le rôle des *patroni* est comparable à celui des dieux. Les uns et les autres contribuent à l'inspiration de leurs protégés : *Vos, o Calliope, precor, aspirate canenti*[2033]. Ovide ne se distingue pas ici de Virgile : *Di, coeptis (nam uos mutastis et illas) / adspirate meis primaque ab origine mundi / ad mea perpetuum deducite tempora carmen !*[2034] Avant eux, Lucrèce sollicitait l'aide de Vénus : *Quae quoniam rerum naturam sola gubernas, / nec sine te quicquam dias in luminis oras / exoritur, neque fit laetum neque amabile quicquam, / te sociam studeo scribendis uersibus esse / quos ego de rerum natura pangare conor / Memmiadae nostro, quem tu, dea, tempore in omni / omnibus ornatum uoluisti excellere rebus. / Quo magis aeternum da dictis, diua, leporem*[2035]. Comme les *patroni*, les dieux sont *auctores* et *duces* (*Latonae magnique Iouis decus, aurea proles, / Phoebus erit nostri princeps et carminis auctor / et recanente lyra fautor*[2036]) : comme eux, les dieux guident les pas des poètes. Si les *patroni* sont invoqués au début des poèmes, ainsi que chaque fois que les poètes abordent une partie importante, il en allait de même avec les dieux : Quintilien confirme la nécessité de procéder de cette manière[2037]. Les poètes sont clients des dieux inspirateurs : *Scriptorum chorus omnis amat nemus et fugit urbem, / rite cliens Bacchi somno gaudentis et umbra*[2038]. Les dieux sont leurs patrons : […] *quod, o patrona*

[2033] « O vous, Muses, et toi, Calliope, je vous en prie, inspirez mes chants », Virgile, *Aen.*, IX, 525. Sur l'inspiration, cf., également, *id.*, VII, 37 sq. et 645-646. A comparer, par exemple, avec Tibulle, *El.*, II, 1, 33-36, qui s'adresse à Messalla.

[2034] « O dieux (car ces métamorphoses sont aussi votre ouvrage) secondez mon entreprise de votre souffle et conduisez sans interruption ce poème depuis les plus lointaines origines du monde jusqu'à mon temps », Ovide, *Met.*, I, 2-4.

[2035] « Puisque tu suffis seule à gouverner la nature, et que sans toi rien n'aborde aux rivages divins de la lumière, rien ne se fait de joyeux ni d'aimable, c'est ton aide que je sollicite dans le poème que je m'efforce de composer sur la nature. Il est destiné à notre cher Memmius que toi-même, ô déesse, tu as voulu en tout temps voir paré des plus excellentes vertus. Veuille donc davantage, ô divine, donner à mes vers une éternelle beauté », Lucrèce, *De nat. rer.*, I, 21-28. Cf., également, *id.*, VI, 92-95.

[2036] « Phoebus, progéniture dorée et gloire de Latone et du grand Jupiter, tu seras l'initiateur, le guide, de notre chant et le soutien qui nous accompagne sur sa lyre », Virgile, *Culex*, 11-13 (T. P.). On notera la difficulté à traduire le terme *princeps* afin de lui donner une acception qui convienne au contexte. Le mot « guide » nous a paru le plus adapté (même si le terme est bien plus riche que ce que cette traduction laisse percevoir). Concernant le terme *fautor* (que nous avons rendu, faute de mieux, par « soutien »), on remarquera qu'il désigne celui qui favorise une entreprise. Notons, enfin, que *fautor* est utilisé par Properce pour parler de Mécène (Properce, III, 9, 57). Sur le dieu *auctor*, cf., également, Tibulle, *El.*, II, 4, 13 et [Tibulle], *El.*, III, 1, 15.

[2037] Quintilien, *I. O.*, IV, *Praef.*, 4.

[2038] « Tous les écrivains en chœur aiment les bois et fuient les villes, clients, comme il sied, de Bacchus qui fait sa joie du sommeil et de l'ombre », Horace, *Epist.*, II, 2, 77-78. Sulpicia reprend le même vocable : *Precibus descende clientis et audi* (« descends [Sulpicia s'adresse à la Muse] à mes prières de cliente et écoute »),

uirgo, / plus uno maneat peremne saeclo[2039]. Aussi, comme leurs homologues humains, ceux-ci, d'inspirateurs, peuvent se faire protecteurs : dès son enfance, Horace vit les périls écartés de lui par l'intervention bienfaitrice des Muses[2040]. Devenu adulte, nul malheur n'eût pu l'anéantir : *Vester, Camenae, uester in arduos / tollor Sabinos, seu mihi frigidum / Praeneste seu Tibur supinum / seu liquidae placuere Baiae ; / uestris amicum fontibus et choris / non me Philippis uersa acies retro, / deuota non extinxit arbor / nec Sicula Palinurus unda*[2041]. Bien évidemment, Apollon protège lui aussi le poète inspiré[2042]. Cette dimension existait déjà chez Catulle[2043]. Il est notable que les *Géorgiques* s'ouvrent sur une invocation des dieux (Bacchus, Cérès, etc.) et qu'Octavien leur est associé : *Tuque adeo, quem mox quae sint habitura deorum / concilia incertum est* [...], *Caesar*[2044]. Au même titre que les dieux, Octavien doit assister Virgile dans l'entreprise qu'il se propose de mener. Une variante, cependant : les dieux marquent les limites que les poètes ne doivent pas dépasser : *Phoebus uolentem proelia me loqui / uictas et urbes increpuit lyra, / ne parua Tyrrhenum per aequor / uela darem*[2045] ; *Cur tua praescripto seuecta est pagina gyro ?/ Non est ingenii cumba grauanda tui. / Alter remus aquas alter tibi radat harenas, / tutus eris : medio maxima turba mari est*[2046].

Permanence de l'appel au divin. Cependant, celui-ci ne saurait suffire pour contenter le poète et pour que son talent s'épanouisse pleinement. Si l'invocation des dieux est en partie topique, celle du

---

Epigram. Bobiensa, 37, 11 (T. P.). Cf., également, Suétone, *De gramm.*, 6, 3 (les poètes sont *sub clientela Musarum*). Le parallèle renforce le sentiment que les poètes se considérèrent aussi comme les clients de leurs protecteurs.

[2039] « […] puisse-t-il [le petit livre composé par le poète], ô vierge ma patronne, vivre, toujours jeune au-delà d'un siècle ! », Catulle, 1, 9-10. Il est difficile d'identifier avec certitude la déesse (sans doute l'une des Muses) ainsi désignée.

[2040] Horace, *Carm.*, III, 4, 9-20. Cf., également, *id.*, I, 17, 13-14 ; II, 17, 29-30 et IV, 3, 1-2.

[2041] « Je suis à vous, Camènes, à vous, soit que je m'élève sur les hauteurs de la Sabine, soit que me plaisent la fraîche Préneste, ou Tibur allongé en pente, ou la limpide Baïes ; ami de vos fontaines et de vos danses, ni la déroute de Philippes, ni un arbre maudit, ni le Palinure battu par l'onde sicilienne n'ont pu m'anéantir », *id.*, III, 4, 21-28. Sur le poète protégé des Muses, cf. G. Lieberg, 1977, p. 963.

[2042] Horace, *Carm.*, I, 31.

[2043] St. Goga (2002) pense que les Muses invoquées par Catulle ne sont pas des Muses inspiratrices mais des Muses à même de défendre sa production qu'il qualifie lui-même de *nugae* (ce qui ne saurait être le résultat d'une parole inspirée par les Muses). C'est, justement, l'insignifiance du propos qui impose le recours à la protection de divinités.

[2044] « Et toi, oui toi, César, assiste-moi : un jour tu auras place dans les conseils des dieux, mais en quelle qualité ? on ne sait », Virgile, *Georg.*, I, 24-25. Pour l'invocation des dieux, cf., *id.*, 5-23.

[2045] « Phébus, comme je voulais dire les combats et les villes conquises, m'avertit, faisant vibrer sa lyre, de ne pas déployer mes petites voiles au milieu des flots tyrrhéniens », Horace, *Carm.*, III, 15, 1-4.

[2046] « Pourquoi es-tu sorti du cercle assigné à ton génie ? Il ne faut point surcharger sa barque. Que l'une de tes rames rase l'onde et l'autre le sable, tu seras en sûreté : ce n'est qu'en pleine mer qu'on rencontre la tempête », Properce, III, 3, 21-24. C'est encore Phébus qui s'exprime ici.

patron ou d'une personnalité a des fondements plus concrets. L'inspiration (et la Muse) peut se faire plus humaine : *non haec Callipe, non haec mihi cantat Apollo ; / ingenium nobis ipsa puella facit*[2047]. Cynthia joue le rôle des Muses. On notera, cependant, l'ambiguïté qu'introduit son nom : il rappelle, immanquablement, le Cynthe, la montagne d'Apollon, dieu de la poésie. Quoi qu'il en soit, les patrons, à l'image de Cynthie, jouent un rôle ambigu puisqu'il rappelle celui des dieux. Le talent du poète s'épanouira entre leurs mains, sous leurs auspices : *crescet et ingenium sub tua iussa meum*[2048].

Comment expliquer un tel parallèle, le glissement du divin à l'humain ? La question demeure ouverte. A titre d'hypothèse, nous noterons que, par la piété, les Romains cherchaient avant tout la bienveillance des dieux (la *pax deorum*)[2049]. D'elle dépend l'avenir et la prospérité de la communauté. Les invocations des poètes n'ont, par conséquent, rien de surprenant (même si, encore une fois, c'est parfois à titre de *topos* qu'elles sont faites). Le respect des dieux favorise la réussite de l'entreprise poétique au même titre qu'il assure l'avenir de l'Etat. Quintilien précise que leur invocation par les poètes est un acte religieux[2050]. On sait, par ailleurs, que toute initiative devait recevoir l'approbation des dieux (c'est pourquoi les magistrats *cum imperio*, avant de convoquer une assemblée, devaient prendre les auspices)[2051]. On comprend l'intérêt des *recusationes* se retranchant derrière le *veto* mis par un dieu. Le parallèle avec les *patroni*, en qualité d'*auctor*, était facile puisque celui-ci aussi avait pour fonction de faciliter les entreprises de ses protégés.

Le patron littéraire ne saurait être l'équivalent du magistrat qui assurait le contact, le dialogue avec la divinité. En effet, le poète, en tant que *uates*, disposait d'un accès direct à la divinité[2052]. Simplement, il y avait similarité des rôles du patron et des dieux. Ce n'est pas un hasard si J. Scheid présente les dieux comme les patrons de la cité. D'une certaine manière, patrons littéraires et dieux « collaborent » auprès des poètes (de même que la collaboration de plusieurs dieux pouvait être demandée par les magistrats), étant entendu que l'autorité des dieux prévalait sur celle des *patroni* (comme en témoignent les *recusationes*). Patrons et dieux n'étaient pas interchangeables (il y avait inégalité de statut[2053]), mais leurs soutiens respectifs se juxtaposaient et se renforcaient. Il y avait

---

[2047] « Ah ! ce n'est pas Calliope, ce n'est pas Apollon qui me dictent mes vers : le génie qui m'inspire, c'est ma maîtresse », *id.*, II, 1, 3-4. C'est cette dernière qui l'aidera à exprimer le sentiment amoureux.

[2048] « Et mon génie augmentera sous tes ordres » (T. P.), *id.*, 9, 52. *Crescere* inclut l'idée d'augmentation, d'élévation, mais sous-entend aussi que l'on vient à l'existence.

[2049] Notre propos sur les dieux s'appuie sur J. Scheid, 1985 et 1998.

[2050] Quintilien, *I. O.*, IV, *Praef.*, 6.

[2051] Octavien lui-même ne saura mettre un terme aux guerres civiles qu'avec l'accord des dieux (cf. Virgile, *Georg.*, I, 498 sq.).

[2052] La religion romaine était une religion civique, publique : il n'existait rien de personnel dans la relation aux dieux. On notera, dès lors, le positionnement singulier des poètes : ils étaient les élus des dieux.

[2053] Les uns étaient mortels, les autres immortels. Surtout, alors que la relation du poète avec son patron était assez libre dans la mesure où elle s'apparentait à un choix auquel il pouvait être mis fin (ainsi Virgile passant de Pollion à Mécène), le lien avec les dieux est tout autre : le poète est l'élu du ciel.

rencontre entre deux entités qui, dans le domaine littéraire, étaient susceptibles de jouer le même rôle. Le parallèle *dei*/*patroni* présente l'intérêt de montrer que ces derniers étaient placés à un rang particulier, qui n'était pas celui du commun des mortels. Il est reconnaissance d'une certaine supériorité naturelle (qui ne saurait être confondue avec une divinisation[2054]), supériorité naturelle qu'ils devaient mettre à profit pour aider leurs protégés.

Conclusion

Lorsque Virgile signifie à Mécène que c'est lui qui fait sa gloire et que c'est à lui que revient la plus grande part de la renommée du poète (*o decus, o famae merito pars maxima nostrae*[2055]), il n'y a pas là simple flatterie : le constat s'appuyait sur des faits objectifs. Le patron littéraire se devait d'assister son ou ses protégés, de lui servir de boussole, d'abolir les obstacles (de tous ordres) qui se dressaient devant lui tout au long du parcours poétique qui devait mener le poète au terme de son entreprise. Son *auctoritas* devait contribuer à faire connaître et accepter l'œuvre produite[2056]. Il y avait collaboration afin d'arriver à bon port[2057]. On comprend que Pollion, amateur des *noua carmina*, ait orienté Virgile vers l'écriture de bucoliques, genre où s'était illustré Théocrite, mais qui n'avait pas encore été repris par les Romains. Parallèlement, la nouveauté de l'entreprise rendait impérative pour le poète la caution d'une personnalité de premier plan.

De ces considérations, il ressort que le patron s'intégrait parfaitement dans le projet poétique de ses protégés. Comme les dieux inspirateurs, il préparait, mettait en condition les poètes, jouait un rôle fondamental dans le processus de création. Il n'était pas qu'un lecteur critique privilégié, ni celui qui avait pour seul rôle de favoriser la diffusion des ouvrages. Son lien dans le processus de création est, nous l'avons constaté, beaucoup plus intime. Pour paraphraser Jean d'Alembert, mais en dévoyant sa formule afin de l'appliquer à une autre optique, on peut affirmer que le *patronus* était l'architecte du temple de la renommée littéraire[2058]. Sans lui, l'édifice peinait à s'ériger et, bien vite, s'écroulait. Entre le poète et le patron littéraire, il y avait collaboration et le premier attendait beaucoup du second. Leur relation ne doit pas être analysée dans le cadre d'une éventuelle instrumentalisation au bénéfice

---

[2054] Si tel était le cas, les poètes n'invoqueraient pas, en parallèle, les dieux. C'est ce qu'explique Lucain lorsqu'il dit que Néron est déjà, pour lui, un dieu. Il n'est donc pas utile qu'il en appelle à Apollon et à Bacchus comme on le faisait d'ordinaire (Lucain, *B. C.*, I, 63-66). Le poète, par pure flatterie, franchit une étape nouvelle.

[2055] Virgile, *Georg.*, II, 40.

[2056] Présenter Mécène comme le rejeton d'antiques rois étrusques flattait sans doute l'Arétin (sur la fierté des Etrusques pour leurs origines au I^er^ siècle avant n. è. encore, sur la commémoration des magistratures exercées par leurs ancêtres et sur l'attachement à leur langue, cf. J.-M. David, 1994, p. 23-24). Mais cela servait aussi les intérêts des poètes : cela conférait une aura particulière à leur protecteur.

[2057] Il est, par conséquent, bien plus qu'un *lector doctus* (comme le veut la présentation de N. Holzberg, 2006, p. 119-121).

[2058] Cf. J. d'Alembert, 1753, p. 352.

d'aristocrates ou/et du pouvoir, mais comme un parcours poétique dans lequel le *patronus* a pleinement son rôle à jouer. Et c'est parce qu'il s'agissait d'une collaboration que Virgile, par exemple, put se détacher de Pollion sans fâcher celui-ci, tout simplement parce qu'ils ne partageaient plus la même conception de la poésie, ou du moins parce que leurs aspirations, désormais, différaient[2059]. Inversement, lorsqu'Horace n'eut plus le goût d'écrire des petits vers (*uersiculi*) et voulut abandonner l'iambe satirique, il rencontra une des aspirations de Mécène[2060]. Il se lança dans la poésie lyrique non par contrainte, mais par choix. Il sut, d'ailleurs, refuser d'écrire de nouvelles odes quand l'envie lui passa[2061].

Les poètes avaient beaucoup à gagner au patronage littéraire exercé par les aristocrates. Properce ne s'en cache pas : *Maecenas, nostrae spes inuidiosa iuuentae*[2062]. Le jeune Properce a souhaité, alors qu'il ne bénéficiait pas encore de l'appui de patrons littéraires aussi prestigieux, devenir le protégé de celui qui avait assuré le renom de Varius, Virgile et Horace. Le nom de Mécène (sans doute sa proximité avec Octavien y contribuait-elle), excitait l'envie car il portait tous les espoirs de réussite. Il ne faut, par conséquent, pas s'étonner de voir les poètes, à l'image d'Ovide ou des auteurs du *Panégyrique de Messalla* et de la *Laus Pisonis*, tentés de s'attacher à quelque prestigieuse *domus*[2063]. Mécène, en particulier, joua pour les poètes qui l'entourèrent des rôles multiples et que ne pouvait qu'envier Martial : il fut un soutien, un inspirateur, un guide, un protecteur, celui qui facilitait la diffusion des ouvrages et leur acceptation, celui qui, même, pouvait conduire jusqu'à Octavien/Auguste, celui, enfin, qui pouvait occuper une place centrale dans les poème et illustrer un propos[2064]. Au final, c'est le *patronus* qui tirait le poète de son obscurité, qui l'amenait à la vie : *Tu nanti protende manum, tu, Piso, latentem / exere*[2065].

Nous avions commencé ce chapitre sur le rôle du *patronus* par une considération de S^te^-Beuve qui notait que le témoignage de Martial tendait à faire du poète « un homme d'esprit qui tendait la main[2066] ». De même que la situation des poètes de l'époque augustéenne avait évolué en comparaison

---

[2059] Nous retrouvons ici la suggestion de D. Voisin, 2001, p. 337-338.

[2060] Sur la lassitude qu'éprouva Horace à écrire des « petits vers », cf. Horace, *Ep.*, XI, 1-2.

[2061] *Id.*, *Epist.*, I, 1, 1 sq.

[2062] « Mécène, espoir et orgeuil de notre jeunesse », Properce, II, 1, 73.

[2063] Nous avons évoqué plus haut (cf. II, 2, 1) Ovide et la *Triste*, III, 4, où l'on comprend que si l'on n'obtient pas le soutien d'un Grand, il faut abandonner toute ambition et il ne reste plus qu'à vivre satisfait de son sort (pour l'occasion, Ovide use d'une maxime épicurienne, v. 25-26). Le constat est intéressant et nombre de poètes durent faire face à ce problème. Exilé à Tomes, Ovide, qui dans sa jeunesse avait été avide d'un titre (*titulus*) et de se faire un nom, n'aspire plus à rien : l'absence de patronage réduit à néant ses ambitions (*Tr.*, I, 1, 53-54).

[2064] B. K. Gold, 1987, p. 174.

[2065] « A toi de tendre la main à celui qui nage dans les flots, à toi, Pison, de tirer au jour celui qui est obscur », *Laus Pisonis*, 253-254.

[2066] S^te^-Beuve, préface aux *Œuvres de Virgile*, p. 17.

de celle de leurs homologues du III^e^ siècle avant n. è., de même celle des poètes du I^er^ siècle de n. è. n'était plus celle de leurs prestigieux devanciers. Nous pensons que Martial et Juvénal étaient sincères quand ils évoquaient un âge d'or de la littérature où les poètes bénéficièrent d'un statut privilégié et d'une attention particulière des Grands : à l'époque de Mécène, on rétribuait à son juste prix le talent[2067]. *Satur est cum dicit Horatius Euhoe*[2068] : on ne saurait être plus clair. Il fut un temps, pas si lointain, où les poètes, déchargés de tout souci matériel, pouvaient se consacrer à leur art et faire éclater leur génie[2069]. Même si ces deux poètes exagérèrent la situation qui fut la leur, même s'ils eurent tendance à voir dans tout ce qui avait précédé leur époque, un temps meilleur, il est symptomatique que Mécène soit celui qui devint, à leurs yeux, l'homme qui initia un mouvement qui devait améliorer le statut et l'insertion des poètes dans la société romaine[2070]. La *Laus Pisonis* a gardé le même esprit : Mécène est offert en modèle à Pison[2071]. Il y a identification entre le protecteur idéal et l'Arétin. La tradition devait conserver cette idée. Mécène n'est pas le premier aristocrate à avoir protégé des hommes de lettres. Il s'est inscrit dans une pratique très ancrée dans la société romaine. Selon nous, s'il donna son nom au mécénat (le terme « mécène » apparaît sous la plume de Guillaume Budé à la Renaissance, où le climat, notons-le, fut, comme à l'époque augustéenne, favorable à l'épanouissement des arts[2072]), c'est moins en raison d'une pratique, commune, que pour l'impulsion qu'il donna aux lettres latines (et aux grands noms qui ont éclos grâce à sa protection)[2073]. Nous ne pouvons croire que les propos de Martial et de Juvénal, le parallèle incessant entre les protecteurs de leur temps et ceux d'autrefois (et, en premier lieu, Mécène) auquel ils se livrent, ne se fondent pas (en dépit de visées stratégiques évidentes) sur une réalité historique : la dégradation des conditions de ce que l'on n'appelait pas encore le mécénat littéraire[2074].

[2067] *Tunc par ingenio pretium* (« de leur temps on payait exactement le talent »), Juvénal, *Sat.*, 7, 96.

[2068] « C'est la panse pleine qu'Horace crie Evohé », *id.*, 62.

[2069] Cf. Martial, I, 107, 3-6.

[2070] Idée que l'on retrouve aussi dans *id.*, XI, 3.

[2071] *Laus Pisonis*, 230 sq. et, notamment, 247-248.

[2072] Le parallèle laisse entendre que Mécène avait, lui-aussi, à son époque, favorisé, sinon l'épanouissement des arts, celui de la poésie.

[2073] Sur les raisons qui ont amené à cette impulsion, cf. II, 3, B.

[2074] Sur la décadence du mécénat (la renaissance néronienne exceptée) au I^er^ siècle de n. è., cf. C. Salles, 1992, p. 124-130.

Chapitre VI

LES ARISTOCRATES ET LES POETES : INTERETS ET IMPLICATIONS POLITIQUES D'UN COMPAGNONNAGE

Si l'on cerne mieux, désormais, les raisons qui poussèrent les poètes à rechercher un patron littéraire, il reste à comprendre celles qui amenèrent certains aristocrates à accepter de jouer ce rôle. La question a paru moins intéresser les spécialistes qui, bien souvent, en sont demeurés au désir d'immortalisation et au goût des lettres (et/ou à l'hypothèse de l'instrumentalisation et des cercles d'opposition). Nous ne reviendrons pas sur le goût des lettres qui animait Pollion, Mécène, Messalla et tant d'autres aristocrates (auxquels il faudrait ajouter, bien sûr, Octavien/Auguste). Pour tardif qu'il ait été (Cicéron en témoigne[2075]), cet intérêt est indéniable au I^er^ siècle avant n. è.[2076] Il est, par conséquent, logique de voir certains aristocrates romains s'investir avec ferveur dans ce domaine et souhaiter alimenter leur passion aux sources même du talent. Nous avons vu que Pollion, Mécène et Messalla, en particulier, étaient de fins lettrés. Qu'ils aient patronné les poètes les plus prestigieux de leur époque n'a rien pour surprendre. Il nous semble toutefois que ces motivations (immortalisation, goût des lettres), pour réelles qu'elles aient été, ne sauraient suffire à épuiser la question. Si elles méritent que l'on s'y attarde, il nous paraît néanmoins, au vue des considérations précédemment développées dans cette seconde partie, nécessaire d'approfondir le sujet en tenant compte des

[2075] Cicéron, *Tusc.*, I, 3.

[2076] Sur le goût généralisé pour les lettres à Rome (du moins chez les élites), on pourra se référer à A.-M. Guillemin, 1937. La *cohors* qui entourait Tibère partant en mission en Arménie témoigne de cet engouement (cf. Horace, *Epist.*, I, 3). Les femmes elles aussi étaient touchées par le virus de la poésie. Sulpicia composait des vers, la Cynthie de Properce se risquait également à le faire (Properce, I, 2, 27-28 et II, 3, 19 sq.), Octavie assista à la lecture de l'*Enéide* par Virgile. Horace fait une allusion à ce public féminin épris de poésie (Horace, *Serm.*, I, 10, 90-91). Ce dernier se plaint d'ailleurs de ce peuple qui « n'est plus échauffé que de la passion d'écrire » : pères et fils ceignent leurs têtes de feuillages et dictent, à l'envi, des vers (*id.*, *Epist.*, II, 1, 108-110). La critique est acerbe : seuls les médecins font profession de soigner les malades ; il n'en va malheureusement pas de même en poésie : *scribimus indocti doctique poemata passim* (« ignorants et habiles, tous sans distinction, nous écrivons des pièces en vers »), *id.*, 117. La question heurtait suffisamment le poète pour qu'il y revienne dans l'*Art poétique* (v. 366-382). Déjà Catulle décrivait les mauvais poètes comme les « fléaux du siècle » (Catulle, 14, 23). Cf., aussi, Properce, III, 1, 12 et 14. L'intérêt pour la poésie peut s'expliquer par la formation que recevaient les jeunes Romains : elle était à la base de l'enseignement des *grammatici* et était, par conséquent, l'un des fondements de la culture. Sans doute cette passion pour la poésie n'est-elle pas sans expliquer, parfois, la violence des critiques dans la sphère littéraire.

spécificités de la période augustéenne[2077]. Il faut, en outre, prendre en compte un point qui est d'ordinaire négligé : pour un aristocrate, protéger et assister des poètes (être *auctor*) était l'occasion de montrer que rien ne se faisait sans lui, hors de lui. Lier son nom à une entreprise (littéraire par exemple) revenait à exprimer une grandeur, une supériorité d'essence, d'autant que celle-ci n'aurait pu aboutir sans sa contribution. La proximité des poètes, notamment, était devenue suffisamment valorisante pour qu'ils soient recherchés des Grands[2078].

I- *Omnes mortales sese laudarier optant*[2079]

Le premier avantage que les aristocrates proches des poètes pouvaient tirer de ce voisinage était d'être cité dans tel ou tel poème ou, mieux encore, de se voir dédicacer un recueil entier. Rien de plus traditionnel que de dédier un ouvrage à une personnalité. Cicéron adressa son *De oratore* à son frère Quintus, le *Laelius* à Atticus, et nombre d'ouvrages à Brutus (le *De finibus*, le *De natura deorum*, les *Tusculanes*, les *Paradoxes*, le *Brutus*). Lucrèce dédia le *De natura rerum* à Memmius. Le principe devait perdurer à l'époque augustéenne : à titre d'exemple, les *Géorgiques*, les *Satires*, les *Epodes* ou encore les trois premiers livres des *Odes* eurent Mécène pour dédicataire. Vitruve devait, pour sa part, dédier son *De architectura* à Auguste. Se voir adresser un poème seul était moins prestigieux, mais restait un cadeau de valeur, un cadeau qui répondait à deux logiques différentes, mais complémentaires. Sur ce point, Cicéron peut nous servir de guide (si du moins l'on élargit notre réflexion aux écrits non poétiques). Il suggéra en 56 à un certain L. Luccéius d'écrire l'histoire de ses hauts faits (demande qui semble avoir été insistante). Après quelques considérations sur le talent de l'écrivain, l'Arpinate précise : *Neque enim me solum commemoratio posteritatis ad spem quandam immortalitatis rapit, sed etiam illa cupiditas, ut uel auctoritate testimonii tui uel indicio beneuolentiae uel suauitate ingenii uiui perfruamur*[2080]. Cicéron laisse voir que son attente était double : le désir d'immortalisation, essentiel, est le premier évoqué. Le souci de la postérité, du souvenir laissé aux générations futures, prime. Mais l'ancien consul reconnaît dans la dernière phrase un souci plus immédiat : dès à présent, il souhaite tirer profit de l'hommage qui lui sera rendu. Cicéron n'en dit pas

---

[2077] E. Fantham (1996, notamment p. 55 sq.) a pressenti qu'une atmosphère nouvelle était née sous Auguste, propice à l'activité littéraire.

[2078] Plus généralement, tout patronage apporte du prestige : « Le fait d'exercer un patronat n'est pas sans conférer déjà un grand prestige : c'est avec orgueil que le Romain étale à tous les yeux son titre de patron, et sa gloire ne connaît plus de borne le jour où il peut énumérer une longue suite de clientèles éparses à travers le monde romain », L. Harmand, 1957, p. 345. Nul doute que cette gloire était rehaussée par la qualité de cette clientèle. C'est dans ce cadre que le statut des poètes dans la société augustéenne est intéressant.

[2079] « Tous les mortels aspirent à se voir louer », Ennius, *Ann.*, 549 (T. P.).

[2080] « L'idée que la postérité parlera de moi m'emporte à je ne sais quels rêves d'immortalité ; mais ce n'est pas tout : j'éprouve aussi le désir de recueillir de mon vivant les fruits que doivent porter l'autorité de ton témoignage, les marques de ta sympathie, le charme de ton talent », Cicéron, *ad Fam.*, V, 12, 1.

plus. Mais il n'est pas difficile de comprendre que sa présence dans une œuvre historique lui donnait une stature particulière, elle était un honneur, un hommage rendu à sa valeur et à son rang. La poésie présentait le même avantage : *Quod cupis in nostris dicique legique libellis / et nonnullus honos creditur iste tibi, / ne ualeam si non res est gratissima nobis / et uolo te chartis inseruisse meis*[2081]. Dans le cadre des dédicaces dans les poèmes, il est par conséquent nécessaire d'envisager ces deux dimensions : la nécessité de tenir son rang et l'aspiration à l'immortalité.

1- Tenir son rang

Citer un grand personnage était un honneur rendu à son rang. C'était l'expression d'un respect tout particulier. Ainsi, Ovide s'adressant à Auguste et évoquant ses poèmes passés : *Inuenies uestri praeconia nominis illic, / inuenies animi pignora multa mei*[2082]. Pour les quelques privilégiés qui voyaient ainsi leur nom noircir les fibres du papyrus, c'était le sentiment de faire partie d'un cercle restreint, d'appartenir au monde étroit des *docti*, au petit monde de ceux à qui les poètes, dédaigneux du vulgaire, daignent s'adresser. C'était s'agréger au monde de la culture. Le dédicataire n'avait pas à hanter les librairies, tel le commun des mortels : le poète lui transmettait directement sa production par des canaux privés. Vanité de celui qui entend faire partie d'une élite et qui attend des signes validant cette prétention. Dès lors, tout aristocrate appréciait l'honneur qui lui était rendu lorqu'il était cité au détour d'un vers. Ovide en était bien conscient, lui qui hésitait pourtant à nommer ses amis dans ses *Tristes*. Il tint à s'en expliquer : *Vos quoque pectoribus nostris haeretis, amici, / dicere quos cupio nomine quemque suo ; / sed timor officium cautus compescit et ipsos / in nostro poni carmine nolle puto. / Ante uolebatis gratique erat instar honoris / uersibus in nostris nomina uestra legi*[2083]. Le passage est intéressant car il présente le fait de citer ses amis comme un *officium*[2084]. Nous nous

[2081] « Tu désires que ton nom soit mentionné et lu dans mes poèmes et tu estimes que quelque honneur peut t'en revenir : que je perde la santé si ton vœu ne m'est pas le plus agréable du monde et si je ne souhaite pas te faire figurer dans mes écrits », Martial, IV, 31, 1-4. Sur la citation comme un *honos*, cf., également, Ovide, *Pont.*, IV, 12, 3-4.

[2082] « Tu y trouveras l'éloge de toi et des tiens, tu y trouveras maints gages de mon sentiment », *id.*, *Tr.*, II, 65-66.

[2083] « Vous aussi, vous êtes gravés dans mon cœur, mes amis ; je voudrais citer chacun de vous par son nom, mais une crainte prudente m'arrête dans ce devoir, et je pense que vous-même ne souhaitez pas figurer dans mon poème. Vous le souhaitiez jadis, et c'était un agréable honneur de voir vos noms offerts dans mes vers aux lecteurs », *id.*, III, 4b, 17-22.

[2084] Ovide présente aussi son hommage à Messallinus comme un *officium* (*id.*, IV, 4, 11). Cf., également, *id.*, *F.*, I, 4 ; *Pont.*, III, 4, 77-78 ; 6, 4 ; IV, 1, 7-8 ; 8, 67 ; 9, 8 et 12, 5. Ne pas si soumettre, c'est manquer à ses devoirs, être *impius* (*id.*, 1, 10), c'est commettre un *crimen* (*id.*, 11, 1). C'est pourquoi il se sent encore obligé de s'excuser dans les *Pontiques* de ne pas avoir nommé ses amis dans les *Tristes* (*id.*, 45-46). Quand il cite quelqu'un, c'est par reconnaissance, et il évoque la honte (*turpis*) qu'il y a à ne pas le faire (*id.*, 51-54). Sur ce

situons dans le domaine de la civilité, du devoir de courtoisie. Une attente existait et se devait d'être satisfaite. Dans le même temps, les circonstances de la vie (ici, l'exil d'Ovide qui a mécontenté le *Princeps*) pouvaient rendre inopportun l'hommage rendu. On notera enfin les deux derniers vers. Toute citation est honneur partagé : Ovide tire lui-même gloire de pouvoir citer et mettre sous les yeux des lecteurs le nom de ses prestigieux amis. On assiste ainsi à certains calculs : en échange de la dédicace de certaines *Académiques*, Cicéron entend que Varron lui dédie un de ces ouvrages (sans doute le *De lingua latina*)[2085].

De ce devoir de courtoisie, l'on pouvait parfois difficilement se défaire. Nous avons déjà évoqué Auguste plaisantant (mais n'en montrant pas moins un certain désagrément) Horace qui ne lui avait pas dédié l'une de ses *Epîtres*[2086]. En souhaitant se voir dédicacer un poème (pas même un recueil), le *Princeps* suivait une logique qui, à une date ultérieure, fut également celle de Pline le Jeune : *Auguror, nec me fallit augurium, historias tuas immortales futuras ; quo magis illis – ingenue fatebor – inseri cupio. Nam si esse nobis curae solet ut facies nostra ab optimo quoque artifice exprimatur, nonne debemus optare, ut operibus nostris similis tui scriptor praedicatorque contingat*[2087] *?* Pline va même plus loin qu'Auguste qui ne souhaitait pas qu'on parle de lui, mais seulement se voir dédier un poème. On notera combien son aspiration était raisonnable. Beaucoup d'aristocrates rêvaient de voir leurs actions chantées. On rappellera ici la joie non dissimulée de Cicéron à l'idée que L. Luccéius puisse évoquer dans ses *Histoires* son consulat[2088]. L'enjeu n'était pas maigre.

D'autant que les considérations étaient multiples. Il s'agissait de tenir son rang au sein de la société romaine, certes, mais aussi au sein de sa *gens*. L'immortalisation poétique équivalait, en effet, à gagner une place de choix dans le panthéon des ancêtres. C'est là une suggestion de G. Williams. Selon lui, un des buts du patronage littéraire était d'assurer la continuité de son influence au sein de sa

---

dernier point, cf., également, *id.*, 2, 1-4. Ovide précise cependant qu'il parsème ses vers d'indices permettant aux destinataires de se reconnaître (*id.*, *Tr.*, I, 5, 7).

[2085] Cicéron, *ad Fam.*, IX, 8, 1. Inversement, Varron entendait être cité dans les *Académiques* de Cicéron (cf. *ad Att.*, XIII, 12, 3).

[2086] Suétone, *Vit. Hor.*, 10. Cf., également, *supra*, p. 167.

[2087] « J'ai le pressentiment (et je ne me trompe pas), que vos histoires seront immortelles. C'est, je l'avoue ingénument, ce qui m'inspire un désir plus ardent d'y trouver une place. Si nous aimons que notre portrait soit tracé de la main du plus habile artiste, ne devons-nous pas aussi souhaiter que nos actions trouvent un historien et un panégyriste tel que vous ? », Pline le Jeune, *Epist.*, VII, 33, 1-2. Ce propos est adressé à Tacite.

[2088] On remarquera au passage que Cicéron n'hésite pas à donner à son interlocuteur des conseils sur la manière de traiter son consulat et qu'il lui « permet » de prendre certaines libertés avec la réalité des faits pour que l'éloge soit plus grand encore (Cicéron, *ad Fam.*, V, 12, 2-3). Le consulaire va même jusqu'à expliquer à Luccéius l'intérêt du sujet qu'il s'apprête à traiter (*id.*, 4). Le thème était propre à exploiter tout le talent de l'auteur et, en même temps que le nom de Cicéron, il devait immortaliser celui de Luccéius : le sujet sert la gloire de celui qui le traite (*id.*, 4 et 6-7).

propre *gens* après sa mort[2089]. Le culte des ancêtres pratiqué dans les grandes familles rend tout à fait plausible cette hypothèse. Elle est à mettre en rapport avec la recherche de la gloire qui anime tout membre d'une grande famille et que nous avons évoquée plus avant[2090]. Or il est nécessaire de pérenniser le souvenir de cette gloire. L'atrium orné des portraits de cire des ancêtres ainsi que les *tituli* narrant leurs charges et honneurs reçus, la pompe des funérailles, les oraisons funèbres, avaient cette fonction. La rédaction d'ouvrages généalogiques (comme ceux qui furent commandés à Atticus[2091]) prolongeait ce souci de préserver la mémoire familiale et de se situer dans celle-ci. La vogue de la poésie à partir du I^er^ siècle avant n. è. devait, dans ce cadre, susciter l'intérêt de l'aristocratie romaine[2092].

Incontestablement, voir son nom figurer dans un écrit (la question dépasse le cadre de la seule poésie) était l'indice d'une certaine position sociale. A l'époque augustéenne, le prestige dont jouissait la poésie rendait la perspective d'une dédicace fort attractive. Et pour les poètes, la seule courtoisie les engageait à répondre aux attentes soit de leur protecteur, soit de leur cercle de relations. Les marques de respect, les manifestations d'hommage, sont un trait caractéristique de la civilisation romaine[2093] : elles présentent l'insigne avantage de situer l'interlocuteur dans l'échelle sociale. La reconnaissance témoignée à un tiers était suffisamment importante pour que Valère Maxime consacrât une partie de ses *Faits et dits mémorables* à ce point[2094]. On ne s'étonnera donc pas que plus le poète s'est trouvé installé dans la haute société plus la nécessité de l'hommage a été pressante. Dans ce cadre, celui qui revêtait le rôle de patron littéraire était le plus à même de recevoir ce type d'honneur.

2- Gagner l'immortalité

[2089] G. Williams, 1982, p. 3. Quelques vers du *Panégyrique de Messalla* paraissent lui donner raison (v. 28-32).

[2090] *Verumenimuero is demum mihi uiuere atque frui anima uidetur, qui aliquo negotio intentus praeclari facinoris aut artis bonae famam quaerit* (« Tout au contraire, celui-là seul me paraît véritablement vivre et jouir du souffle qui l'anime, qui, tout entier adonné à sa tâche, recherche la gloire d'une action d'éclat ou d'un beau talent »), Salluste, *Cat.*, II, 9 (le propos est, bien évidemment, destiné à expliquer le comportement de Catilina).

[2091] Cornélius Népos, *Att.*, 18, 3-4.

[2092] Notons encore que si, le plus souvent, c'est un individu qui est chanté, parfois c'est une *gens* qui, dans son ensemble, est évoquée : ainsi dans l'*Enéide*, lorsque des compétitions sont organisées en Sicile pour fêter l'anniversaire de la mort d'Anchise (Virgile, *Aen.*, V, 114-123 et 704). Cf., également, *id.*, VII, 708-709. Sur ce point, cf. A. Powell, 2008, p. 114-115. S'il était fondamental pour un individu de tenir son rang, une *gens* avait aussi à tenir le sien. Etre cité dans l'*Enéide* avait, de ce point de vue, une valeur non négligeable.

[2093] E. Deniaux, 1993, p. 184-185.

[2094] Valère Maxime, V, 2. La reconnaissance exprimée témoigne de la valeur de celui à qui elle s'adresse.

Le rêve d'immortalité est ancien et Cicéron se fait l'écho de l'intérêt que les Romains y portaient dans le songe de Scipion[2095]. Dans le *Pro Archia*, l'orateur présente l'immortalisation comme un aiguillon et évoque, songeant au génie d'Archias, la supériorité des vers sur les statues et les images : *An uero tam parui animi uideamur esse omnes, qui in republica atque in his uitae periculis laboribusque uersamur, ut, cum usque ad extremum spatium nullum tranquillum atque otiosum spiritum duxerimus, nobiscum simul moritura omnia arbitremur ? An statuas et imagines, non animorum simulacra, sed corporum, studiose multi summi homines reliquerunt, consiliorum relinquere ac uirtutum nostrarum effigiem non multo malle debemus, summis ingeniis expressam et politam ? Ego uero omnia quae gerebam iam tum in gerendo spargere me ac disseminare arbitrabar in orbis terrae memoriam sempiternam. Haec uero siue a meo sensu post mortem afutura est, siue, ut sapientissimi homines putauerunt, ad aliquam animi mei partem pertinebit, nunc quidem certe cogitatione quadam speque delector*[2096]. Alors que laisser son nom sur un monument était une entreprise de plus en plus complexe[2097], le souhait de voir son nom « gravé » sur cet autre type de « monument » qu'est le poème devait être grand[2098]. La dédicace des monuments publics était

[2095] Sur le rêve d'immortalité en général, cf. J. Dion, 2006. On connaît la fièvre commémorative qui touchait les Romains et le fonctionnement des épitaphes en est un parfait exemple (cf. E. Valette-Cagnac, 1997, p. 73-109). « La vie des morts repose sur le souvenir des vivants », rappelle Cicéron, *Phil.*, IX, 10 (cf., également, *id.*, II, 114 et VIII, 32). Sur la nécessité de laisser une trace dans les mémoires, cf., également, Salluste, *Cat.*, I et *Iug.*, I.

[2096] « Eh quoi ! Se pourrait-il que, nous tous qui sommes mêlés aux affaires publiques et à ses périls, à ces fatigues de l'existence, nous montrions une âme assez mesquine pour croire que, parvenus jusqu'au bout de notre carrière sans avoir eu le loisir de respirer tranquillement, tout mourra avec nous ? Eh quoi ! si beaucoup d'hommes éminents ont tenu à laisser derrière eux des statues et des images, reproduction non point de leur âme, mais de leur corps, ne devons-nous pas préférer de beaucoup laisser derrière nous le portrait de notre activité et de nos vertus, tracé et parfait par d'éminents génies ? Quant à moi, tous les actes que j'accomplissais, dans le moment où je les accomplissais, je m'imaginais les répandre et les propager pour l'éternité dans le souvenir de l'univers. Et ce souvenir, soit qu'il doive après ma mort échapper à ma perception, soit que, selon l'opinion des gens les plus sages, il vienne toucher quelque partie de mon âme, une chose certaine, c'est que maintenant j'en ai une idée, une espérance qui me réjouit », Cicéron, *Arch.*, 30. Cf., également, *id.*, *Phil.*, II, 114.

[2097] Tacite, *Ann.*, III, 72, 1-2 ; M. Corbier, 1987, p. 46-47. W. Eck (1996, p. 272-273) a aussi souligné qu'à partir de 22 avant n. è., l'aristocratie sénatoriale rencontra de plus en plus de difficultés pour se mettre en valeur. C'est la question de l'autocélébration qui se posait à elle.

[2098] M. Corbier (2006, p. 13) note que le *monumentum* peut être tout à la fois un édifice ou une œuvre littéraire et qu'étymologiquement il est destiné à « faire penser à » (cf. le verbe *monere*). Le *monumentum* a une fonction précise : transmettre à la postérité le souvenir d'un événement ou d'une personne (« l'écriture est une mémoire », *id.*, p. 87). Il est intéressant de remarquer que les poètes, à plusieurs reprises, parlent de *monumentum* lorsqu'ils évoquent leur production.

particulièrement honorifique[2099] : être nommé sur le *monumentum*, c'était un peu le faire sien. La logique devait être la même pour tous les *monumenta*.

Le rêve d'immortalité s'entend aisément : il est réaction contre l'informe, le chaos que symbolise la mort. Cette aspiration est avant tout la volonté de constituer une mémoire, mémoire susceptible de rendre présent ce qui n'est plus. L'immortalité qu'offre la poésie n'est pas l'immortalité astrale évoquée par Cicéron, elle est une immortalité factice (dans la mesure où il n'y a pas survie de l'âme), mais d'une certaine manière l'être perdure à lui-même en continuant à être chanté. Ainsi le mort s'enracine dans la vie présente. Cette autre forme d'immortalité peut s'organiser de son vivant : *Illud nunc a te peto, si eris, ut spero, otiosus, aliquid ad nos, ut intellegamus nos tibi curae esse, syntagma conscribas. 'Quid tibi istuc', inquis, 'in mentem uenit, homini non inepto ?' Aliquid ex tam multis tuis monimentis extare quod nostrae amicitiae memoriam posteris quoque prodat. Cuiusmodi uelim, puto, quaeris. Tu citius, qui omnem nosti disciplinam, quod maxime conuenit excogitabis, genere tamen quod et ad nos pertineat et didascalian quandam, ut uersetur inter manus, habeat*[2100]. Le poème sert en quelque sorte de stèle funéraire et rappelle aux générations à venir le nom d'un heureux élu qui ainsi échappe à l'anonymat auquel le néant l'appelait irrémédiablement : *Quem referent Musae, uiuet, dum robora tellus, / dum caelum stellas, dum uehet amnis aquas*[2101]. Tout autant qu'un hommage, le poème est un mausolée et il dispense de toute autre construction commémorative, de toute façon périssable : *Ne mea contempto lapis indicet ossa sepulcro / prouisum est Lycio uota probante deo*[2102]. Il est un « monument » sur lequel les lois de la physique ne s'exercent pas : *Non incisa notis marmora publicis, / per quae spiritus et uita redit bonis / post mortem ducibus, non celeres fugae / reiectaeque retrorsum Hannibalis minae, / non incendia Carthaginis impiae / eius, qui domita nomen ab Africa / lucratus rediit, clarius indicant / laudes quam Calabrae Pierides, neque, / si chartae sileant quod bene feceris, / mercedem tuleris. Quid foret Iliae / Mauortisque puer, si taciturnitas / obstaret meritis inuida Romuli ? / Ereptum Stygiis fluctibus Aeacum / uirtus et fauor et lingua potentium / uatum diuitibus consecrat insulis. / Dignum laude uirum Musa uetat mori, / caelo*

[2099] Sur ce point, parmi les anecdotes connues, cf. Frontin, *De aquaeduct.*, 5, 3 et Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXVI, 42.

[2100] « Et maintenant, une requête : si tu as, comme je l'espère, des loisirs, dédie-moi quelque traité, afin que je sache que tu penses à moi. 'Quelle est donc cette idée, me dis-tu, qui t'est venue là, homme plein d'astuces ?' Mon idée, c'est que parmi tant de monuments dressés par toi, il y ait aussi quelque ouvrage qui transmette à la postérité le souvenir de notre amitié. Tu demandes sans doute quel genre d'ouvrage je souhaite : tu auras plus tôt fait, toi qui possèdes toutes les sciences, d'imaginer ce qui convient le mieux. Je le souhaite cependant d'un genre qui me soit approprié, et qui comporte quelque enseignement, afin que les lecteurs en soient nombreux », Cicéron, *ad Fam.*, VIII, 3, 3 (la lettre, adressée à Cicéron, est de M. Célius Rufus).

[2101] « Celui que les Muses chanteront vivra tant qu'il y aura des chênes sur la terre, au ciel des étoiles, tant que coulera l'eau des fleuves », Tibulle, *El.*, I, 4, 65-66.

Musa beat[2103]. La force du mot, c'est qu'il n'est pas matière. En outre, le vers voyait sa pérennité assurée dans une société où l'oralité et la mémorisation jouaient un rôle fondamental. Il permettait de demeurer vivant sur les lèvres des hommes[2104]. Martial renchérit : *et cum rupta situ Messalae saxa iacebunt / altaque cum Licini marmora puluis erunt, / me tamen ora legent et secum plurimus hospes / ad patrias sedes carmina nostra feret*[2105]. Il rejoint Horace qui, en quelques vers fameux, affirmait l'éternité du discours poétique : *Exegi monumentum aere perennius / regalique situ pyramidum altius, / quod non imber edax, non Aquilo inpotens / possit diruere aut innumerabilis / annorum series et fuga temporum*[2106]. Properce fut inspiré par son aîné lorsqu'il lui emboîta le pas : *Fortunata, meo si qua est celebrata libello ! / Carmina erunt formae tot monumenta tuae. / Nam neque Pyramidum sumptus ad sidera ducti / nec Iouis Elei caelum imitata domus / nec Mausolei diues fortuna sepulcri / mortis ab extrema condicione uacant*[2107].

Parce que la poésie confère l'immortalité, tout le monde n'est pas digne d'être chanté par elle, les poètes l'affirment eux-mêmes[2108]. D'où le sentiment d'appartenir, si l'on trouve son nom enchâssé dans des vers, à une petite élite. La mauvaise volonté d'un poète pouvait, dès lors, être vécue comme

---

[2102] « Je n'ai pas besoin sur une tombe oubliée qu'une pierre signale mes restes ; le dieu du Lycée y a pourvu, puisqu'il seconde mes vœux », Properce, III, 1, 37-38. Il faut comprendre qu'Apollon seconde l'entreprise du poète et que grâce à lui son œuvre et son nom seront impérissables.

[2103] « Ni, avec leurs inscriptions, les marbres publics, par qui le souffle et la vie sont, après la mort, rendus aux bons généraux, ni la fuite rapide d'Hannibal, ni ses menaces repoussées et retombant sur lui-même, ni l'incendie de l'impie Carthage n'ont, pour proclamer la gloire de celui que l'Afrique domptée nous rendit enrichi d'un nom, plus d'éclat que les Piérides de Calabre, et, si les écrits se taisent sur tes belles actions, tu n'en auras point la récompense. Que fût devenu l'enfant d'Ilia et de Mars si un silence jaloux avait recouvert les mérites de Romulus ? Arrachant Eaque aux flots du Styx, sa vertu, mais aussi la faveur et la bouche des poètes puissants le consacrent dans les Iles Fortunées. L'homme digne de la gloire, la Muse défend qu'il meure, la Muse lui donne le séjour bienheureux du ciel », Horace, *Carm.*, IV, 8, 13-29. Sur la poésie échappant aux lois de la physique, cf., également, l'*Ode*, IV, 9 ; Cicéron, *Phil.*, IX, 14 ; Ovide, *Amor.*, III, 9, 28 ; Martial, VII, 84.

[2104] Sur l'immortalité assurée par la poésie bien mieux que par toute autre manière, cf. Th. Barbaud, 2006, p. 190 sq. Pour la citation d'Ennius, cf. Cicéron, *Tusc.*, I, 34.

[2105] « Et lorsque les pierres de Messala ne seront plus que des débris et que le marbre orgueilleux de Licinus ne sera plus que poussière, il y aura encore des bouches pour déclamer mes vers et bien des étrangers les rapporteront au séjour de leurs pères », Martial, VIII, 3, 5-8.

[2106] « J'ai achevé un monument plus durable que le bronze, plus haut que la décrépitude des royales Pyramides, et que ne sauraient détruire ni la pluie rongeuse, ni l'Aquilon emporté, ni la chaîne innombrable des ans, ni la fuite des âges », Horace, *Carm.*, III, 30, 1-5.

[2107] « Heureuse celle que j'aurai célébrée dans mon livre : mes poèmes seront autant de monuments élevés à ta beauté. Ni les Pyramides que l'on a dressées à grands frais jusqu'aux nues, ni ce temple de Jupiter Eléen fait à l'image du ciel, ni le fastueux tombeau de Mausole ne peuvent échapper à la nécessité de la mort », Properce, III, 2, 17-22.

un drame personnel : *Adlatres licet usque nos et usque / et gannitibus inprobis lacessas, / certum est hanc tibi pernegare famam, / olim quam petis, in meis libellis / qualiscumque legaris ut per orbem. / Nam te cur aliquis sciat fuisse ? / ignotus pereas, miser, necesse est. / Non derunt tamen hac in urbe forsan / unus uel duo tresue quattuorue, / pellem rodere qui uelint caninam : / nos hac a scabie tenemus ungues*[2109]. Etre poète, c'était posséder un pouvoir particulier, celui d'immortaliser, d'inscrire quelqu'un ou quelque chose dans la mémoire des gens[2110]. De ce pouvoir, ils savaient (parfois) user. Virgile (à l'image de Martial) en témoigne : *Quod Vergilius a Nolanis ob aquam sibi non permissam sustulit e uersu suo 'Nolam' et posuit 'oram'* [...]. *Scriptum in quodam commentario repperi, uersus istos a Vergilio ita primum esse recitatos atque editos : 'Talem diues arat Capua et uicina Veseuo Nola iugo', postea Vergilium petisse a Nolanis, aquam uti duceret in propinquum rus, Nolanos beneficium petitum non fecisse, poetam offensum nomen urbis eorum, quasi ex hominum memoria, sic ex carmine suo derasisse 'oram' que pro 'Nola' mutasse atque ita reliquisse : 'et uicina Veseuo ora iugo'*[2111].

Conclusion

De ces considérations, il ressort qu'être cité dans un poème était un cadeau de valeur, un *munus*[2112], le plus précieux de tous à en croire les poètes eux-mêmes (dont l'objectivité est ici relative). Le sentiment paraît avoir été partagé par Cicéron qui, dans un ouvrage qui n'est pas le *Pro Archia* (ce qui n'est pas sans donner de valeur au témoignage), affirme : *Nullius autem agricolae cultu stirps tam*

[2108] Tibulle, *El.*, I, 4, 65-66 et 9, 48-50.

[2109] « Tu as beau aboyer après moi sans fin et sans répit, tu as beau me poursuivre de tes glapissements obstinés, je suis bien décidé à te refuser cette gloire que tu recherches depuis longtemps : voir lire ton nom dans mes petits volumes, à quelque titre que ce soit, d'un bout à l'autre du monde. Pourquoi, en effet, saurait-on que tu as existé ? Il faut, misérable, que tu meures inconnu de tous. Peut-être se trouvera-t-il pourtant dans notre ville un, deux, trois ou quatre citoyens qui ne seraient pas fâchés d'entamer ta peau de chien : quant à moi, je tiens mes ongles à l'écart de cette démangeaison », Martial, V, 60. Properce, lui, plutôt que de taire un nom menace parfois de lui forger une renommée fâcheuse, tâche qui demeurera indélébile (cf. Properce, II, 5, 27-30).

[2110] Il est entendu au moins depuis Catulle que la poésie légère pouvait, au même titre que les grands genres, conférer la gloire et l'éternité.

[2111] « Que Virgile supprima d'un de ses vers *Nola* et mit *ora* parce que les habitants de Nola lui avaient refusé l'eau […]. J'ai trouvé écrit dans une note que ces vers avaient été d'abord lus par Virgile et publiés de la façon suivante : 'Tel est le sol labouré par la riche Capoue et par Nola, voisine des crêtes du Vésuve…' ; qu'ensuite Virgile demanda aux gens de Nola la permission de faire venir l'eau dans sa campagne voisine, que les gens de Nola refusèrent la facilité demandée, que le poète irrité effaça le nom de leur ville de son poème, comme de la mémoire des hommes, mit *ora* à la place de *Nola* et a laissé ses vers sous cette forme : 'et la contrée voisine des crêtes du Vésuve'», Aulu-Gelle, *N. A.*, VI, 20, 1.

[2112] Ovide, *Pont.*, III, 6, 58 ; IV, 8, 35 ; 9, 12 et 122 ; 12, 17.

diuturna quam poetae uersu seminari potest[2113]. Quel présent plus précieux que d'être chanté dans des vers, demande Mopsus dans les *Bucoliques*[2114] ? Ce que la poésie avait pu faire pour les héros, elle pouvait aussi le réaliser pour les vivants[2115]. Si Ovide reconnaît qu'elle est un cadeau méprisé par les belles auxquelles il fait la cour, il précise (outre le fait que partout l'on faisait l'éloge de la poésie – avec quelque hypocrisie parfois, donc) qu'il n'en est pas ainsi dans les cercles cultivés[2116]. Si les gens du commun préfèrent des cadeaux plus matériels, Ovide affirme qu'il est néanmoins de bon ton de paraître aimer la poésie : prestige du genre quand bien même on aspire à autre chose. L'auteur anonyme du *Panégyrique de Messalla* présente ses vers comme un *munus* (même s'il a conscience que son talent est trop faible pour chanter les exploits du grand homme). Cicéron le laissait entendre : les statues et les images ne sauraient immortaliser comme le font les mots. Horace renchérit : les statues de bronze reproduisent certes les traits des hommes illustres, mais le poète inspiré rend leur caractère et leur âme[2117]. La Camène rend illustre[2118] et un bel éloge vaut tous les triomphes[2119]. Misère d'Alexandre le Grand qui, chanté par nombre d'historiens, n'eut pas son Homère : *Quam multos scriptores rerum suarum magnus ille Alexander secum habuisse dicitur ! Atque is tamen, cum in Sigeo ad Achillis tumulum adstitisset, 'o fortunate, inquit, adulescens, qui tuae uirtutis Homerum praeconem inueneris !' Et uere*[2120]. Et d'ajouter que le seul tombeau ne saurait préserver de l'oubli.

Lourde responsabilité, donc, que celle de l'aède. Horace, péremptoire, affirme avec gravité le pouvoir qui est le sien : *Carmina possumus / donare et pretium dicere muneri*[2121]. Et parce que la poésie ne supporte pas la médiocrité, il importait de s'attacher les faveurs des plus grands poètes. Soit la pièce est excellente, soit elle est affligeante : *Mediocribus esse poetis / non homines, non di, non concessere columnae. / Vt gratas inter mensas symphonia discors / et crassum unguentum et Sardo cum melle papauer / offendunt, poterat duci quia cena sine istis, sic animis natum inuentumque poema iuuandis, / si paulum summo decessit, uergit ad imum*[2122]. C'est pourquoi, il était bon de n'être chanté

[2113] « Il n'est de plantation due aux soins d'un paysan qui puisse être aussi durable qu'une semence due aux vers d'un poète », Cicéron, *Leg.*, I, 1.

[2114] Virgile, *Buc.*, V, 53. Cf., également, Ovide, *Pont.*, IV, 8, 45 sq.

[2115] Pindare, *Nem.*, VII, 29-30 ; Virgile, *Aen.*, IX, 446-449.

[2116] Ovide, *Ars amat.*, II, 273-286. Cf., également, [Tibulle], *El.*, III, 1, 7 sq.

[2117] Horace, *Epist.*, II, 1, 248-250.

[2118] Cf. *id.*, *Carm.*, I, 12.

[2119] Cicéron, *ad Fam.*, XV, 6, 1.

[2120] « Combien d'historiens de ses hauts faits le grand Alexandre n'eut-il pas, dit-on, avec lui ! Et pourtant, alors qu'à Sigée il se tenait debout près du tombeau d'Achille, 'heureux jeune homme, s'écria-t-il, d'avoir trouvé Homère comme héraut de ta vaillance !' Et il avait raison », *id.*, *Arch.*, 24.

[2121] « Des vers, j'ai le pouvoir d'en donner et d'assigner au présent sa valeur », Horace, *Carm.*, IV, 8, 10-11.

[2122] « D'être médiocre, nul ne l'a jamais permis aux poètes, ni les hommes, ni les dieux, ni les piliers [des librairies]. Parmi les services d'une table délicate une symphonie discordante, un parfum mal dilué et du pavot avec du miel de Sardaigne choquent, parce que le dîner pouvait suivre son cours sans ces accessoires ; ainsi de la

que par des auteurs de talents : *Gratus Alexandro regi Magno fuit ille / Choerilos, incultis qui uersibus et male natis / rettulit acceptos, regale nomisma, Philippos. / Sed ueluti tractata notam labemque remittunt / atramenta, fere scriptores carmine foedo / splendida facta linunt. Idem rex ille, poema / qui tam ridiculum tam care prodigus emit, / edicto uetuit nequis se praeter Apellen / pingeret aut alius Lysippo duceret aera / fortis Alexandri uoltum simulantia. Quodsi / iudicium subtile uidendis artibus illud / ad libros et ad haec Musarum dona uocares, / Boeotum in crasso iurares aere natum*[2123]. Et d'achever le poème en affirmant que de mauvais vers couvrent de ridicule celui qu'ils chantent[2124]. Don de valeur, un poème pouvait devenir le pire des présents. Le risque n'était pas négligeable et Auguste parut en avoir eu conscience : *Componi tamen aliquid de se nisi et serio et a praestantissimis offendebatur, admonebatque praetores ne paterentur nomen suum commissionibus obsolefieri*[2125]. Si un dédicataire célèbre contribuait à la gloire d'un poète, l'inverse était également vrai. On voit combien la relation entre ces deux pôles s'entend comme un échange de services. La promesse d'une immortalisation entre dans le cadre de la logique du don et du contre-don[2126].

Les aristocrates comprirent très vite la valeur de la poésie. Tous, tant s'en faut, n'eurent pas les préventions de Caton l'Ancien. Ainsi, Fulvius Nobilior, lors de sa campagne en Etolie, eut à ses côtés le poète Ennius. Il est notable que tout un livre des *Annales* soit consacré à cette guerre[2127]. Le poète fut le témoin d'exploits que le général devait vouloir épiques. Les Scipions comprirent aussi tout

---

poésie : née et inventée pour charmer les esprits, si elle s'écarte quelque peu du faîte, elle descend jusqu'au plus bas degré », *id.*, *A. P.*, 371-378.

[2123] « Il plut au roi Alexandre le Grand, ce Chérilus qui, en paiement de vers mal tournés, véritables avortons, reçut tant de philippes, monnaie royale. Mais si l'on touche l'encre, elle laisse après elle une marque et une tache : ainsi, trop souvent, les écrivains ternissent par des vers déplorables des actions éclatantes. Ce même roi, dont la prodigalité paya si cher un poème si ridicule, fit défense par un édit que personne, sauf Apelle, ne prît le pinceau, que nul, hors Lysippe, ne coulât le bronze pour représenter les traits du vaillant Alexandre. Mais ce juge délicat des arts plastiques, on aurait jugé, quand on appelait son attention sur les livres et tout ce genre de présents des Muses, qu'il était né dans l'air épais de la Béotie », *id.*, *Epist.*, II, 1, 232-244. Le discours sert, précisons-le, le propos d'Horace puisqu'il affirme un peu plus loin qu'il n'a pas le talent de chanter les exploits d'Auguste (*id.*, 257-259).

[2124] Sur le risque que font porter les mauvais poètes à ceux qu'ils chantent, cf. A. Loupiac, 1999, p. 219-223.

[2125] « Toutefois, il n'aimait pas qu'on le prît pour sujet d'un ouvrage, à moins que le style ne fût grave et l'auteur de tout premier ordre ; aussi recommandait-il aux préteurs de ne point laisser prostituer son nom dans les concours littéraires », Suétone, *Aug.*, 89, 6. Macrobe rapporte une anecdote plaisante où l'on voit Auguste refuser avec humour les épigrammes d'un poète grec sans talent (Macrobe, *Saturn.*, II, 4, 31).

[2126] La logique du don et du contre-don était à ce point prégnante dans la civilisation romaine qu'elle conditionnait jusque leur relation avec les dieux : ceux-ci étaient en quelque sorte des patrons avec qui un pacte avait été conclu, ce qui entraînait des obligations réciproques (J. Scheid, 1998, p. 125-126).

[2127] Cf. Cicéron, *Arch.*, 27 ; Aurélius Victor, 52 (la guerre était déjà belle par elle-même, nous dit l'auteur ; le poète l'auréola de prestige et de gloire) ; sur Ennius présent auprès de Fulvius Nobilior en Etolie, cf. Cicéron, *Tusc.*, I, 3 et *Brut.*, 79.

l'intérêt du vers d'Ennius pour immortaliser leurs hauts faits. Les guerres puniques trouvèrent leur place dans les *Annales*. Horace rappelle tout ce que le souvenir de leurs exploits devait aux Piérides de Calabre[2128]. Le poète était le meilleur allié des aristocrates soucieux d'éterniser leur nom : *Dignum laude uirum Musa uetat mori*[2129].

On notera, enfin, que les poètes entendaient tirer de la poésie les mêmes avantages que leurs dédicataires : leurs vers devaient assurer l'éternité à leur nom. C'est pourquoi Horace se félicite de la rédaction enfin achevée des *Odes* : *Non omnis moriar multaque pars mei / uitabit Libitinam*[2130]. Ovide est conscient d'avoir vaincu le temps : *Iamque opus exegi quod nec Iouis ira nec ignis / nec poterit ferrum nec edax abolere uetustas. / Cum uolet, illa dies, quae nil nisi corporis huius / ius habet, incerti spatium mihi finiat aeui ; / parte tamen meliore mei super alta perennis / astra ferar nomenque erit indelebile nostrum ; quaque patet domitis Romana potentia terris. / Ore legar populi perque omnia saecula fama, / siquid habent ueri uatum praesagia, uiuam*[2131]. Ce besoin d'éternité explique pour une bonne part la volonté des poètes d'aborder des genres nouveaux (elle-même rendant nécessaire l'appui d'un patron littéraire) : *Temptanda uia est, qua me quoque possim / tollere humo uictorque uirum uolitare per ora*[2132]. Survivre à sa propre mort, déjouer le cours naturel des choses, se dérober aux lois de la physique : l'enjeu pour les poètes était le même que pour les aristocrates. Mais, ici, c'est le poète qui a le pouvoir sur le commun des mortels. En tant que *uates*, en chantant telle ou telle personnalité, le poète exprime la volonté des dieux[2133]. Plus simplement, c'est son génie qui a le pouvoir de conférer l'immortalité. Dans son éternité, le poète entraînera ceux qu'il a chantés[2134]. On comprend, dès lors, le

---

[2128] Horace, *Carm.*, IV, 8, 13-22.

[2129] « L'homme digne de la gloire, la Muse défend qu'il meure », *id.*, 28.

[2130] « Je ne mourrai pas tout entier, et une bonne partie de mon être sera soustraite à Libitine », *id.*, III, 30, 6-7. Cf., également, *id.*, II, 20.

[2131] « Et maintenant, j'ai achevé un ouvrage que ne pourront détruire ni la colère de Jupiter, ni la flamme, ni le fer, ni le temps vorace. Que le jour fatal qui n'a de droits que sur mon corps mette, quand il voudra, un terme au cours incertain de ma vie : la plus noble partie de moi-même s'élancera, immortelle, au-dessus de la haute région des astres et mon nom sera impérissable ; aussi loin que la puissance romaine s'étend sur la terre domptée, les peuples me liront et, désormais fameux, pendant toute la durée des siècles, s'il y a quelque vérité dans les pressentiments des poètes, je vivrai », Ovide, *Met.*, XV, 871-879. Cf., également, *id.*, *Amor.*, I, 15, 7 sq. et Properce, III, 2, 25-26.

[2132] « Il me faut tenter une voie grâce à laquelle je puisse moi aussi m'élever de terre et voir mon nom victorieux voltiger sur les lèvres des hommes », Virgile, *Georg.*, III, 8-9. On reconnaîtra l'influence d'Ennius dans le second vers.

[2133] G. Lieberg, 1977, p. 976-979.

[2134] Sur le pouvoir des vers qui assurent la célébrité et qui immortalisent, cf., outre les extraits cités ci-dessus, Lucrèce, *De nat. rer.*, I, 117 sq. ; Virgile, *Georg.*, III, 46 sq. ; Properce, III, 1, 15-24 ; 24, 3 sq. ; Ovide, *Amor.*, I, 10, 82 ; II, 17, 27-28 et III, 12, 7 ; *Tr.*, V, 14, 1-6 ; *Pont.*, III, 2, 35-36 ; Pline l'Ancien, *H. N.*, XIII, 70 ; Martial, V, 15 ; Boèce, *Cons.*, 2, *Praef.*, 7, 13. Dans les poèmes qui prétendent conférer l'immortalité à une personnalité, le *laudator* compte au moins autant que le *laudantus* : c'est son propre pouvoir que chante le poète.

souci qu'Auguste et les aristocrates romains avaient d'être cités, voire d'être chantés, et leurs demandes allant en ce sens. Et c'est parce qu'Octavien/Auguste ne se distingua pas de ses contemporains, parce qu'aussi il ne fut sans doute pas le plus pressant dans ce domaine, que c'est se tromper d'optique d'interpréter la *Vita Horatii* et le souhait affirmé de se voir dédicacer une *Epître* comme l'indice d'une instrumentalisation de la poésie.

II- La création d'une littérature latine : une lutte patriotique

En s'entourant de poètes, les aristocrates n'étaient pas uniquement mus par des motivations égocentriques. Outre la question de l'immortalisation par les vers, on a noté un intérêt sincère pour la littérature, intérêt qui touchait jusqu'à Octavien/Auguste lui-même. Les aristocrates aimaient à caresser la Muse, avec plus ou moins de réussite, il est vrai. Cette inclination générale pour les lettres, couplée à un sentiment patriotique vif, attisé par les déboires auxquels l'Etat romain eut à faire face durant le I^{er} siècle avant n. è., ne devait pas rester sans conséquence pour la vie littéraire romaine.

1- Des bois sacrés de Molorchus à la plaine mantouane

L'attitude des Romains face à la Grèce ne fut pas univoque. Pour respectueuse qu'elle ait toujours été, elle n'excluait pas pour autant un sentiment de rivalité qui, comme dans toute lutte, exigeait qu'il y eût un vainqueur. Il ne paraît pas que R. Syme ait raison lorsqu'il affirme que les Romains (l'auteur vient de noter leur fierté quant à leur empire) renonçaient de bon cœur à disputer aux Grecs la primauté dans les arts et les lettres[2135]. Dans le champ poétique, les Romains de l'époque augustéenne étaient partagés entre un respect sincère pour leurs illustres devanciers et la volonté de jouer à leur tour le rôle du référent.

1. 1- *Omnia Romanae cedent miracula terrae*[2136] : l'élève face à son modèle

Le poète latin est l'héritier de l'aède grec[2137]. On ne s'étonnera donc pas si, dans le domaine littéraire, la comparaison est permanente : la Grèce était ni plus ni moins que le « berceau de la civilisation[2138] ». Rome revêtait la posture de l'élève : sans peine, elle admettait que sa victoire n'avait

[2135] R. Syme, 1939, p. 414.

[2136] « Il n'est de merveilles qui ne le cèdent à la terre romaine », Properce, III, 22, 17.

[2137] Pour ce que nous en savons, la littérature latine naît de simples traductions d'œuvres grecques : ainsi Livius Andronicus, traducteur d'Homère au III^{e} siècle avant n. è. Même s'il composa aussi une œuvre originale en 207 (une commande de l'Etat, cf. Tite-Live, XXVII, 37, 7), c'est Naevius (lui aussi dans la seconde moitié du III^{e} siècle) qui marqua véritablement une étape décisive puisqu'il ne se contenta pas de traduire et d'adapter des pièces grecques. Son épopée nationale intitulée *Poenicum bellum* est une création originale.

[2138] Cicéron, *ad Q. fr.*, I, 1, 27-28.

pas été complète. Horace confesse : *Graecia capta ferum uictorem cepit et artes / intulit agresti Latio*[2139]. Toujours la Grèce est pointée comme le référent. Dans son *Institution oratoire* encore, Quintilien, lorsqu'il cherche à évaluer la valeur du *Thyeste* de Varius, prend pour étalon la tragédie grecque. Presque à chaque fois qu'il cite un auteur latin, le rhéteur le compare à un auteur grec comme s'il s'agissait d'un horizon à atteindre.

Etat d'esprit caractéristique qui, à n'en pas douter, est le reflet de celui des Romains un siècle auparavant[2140]. Atticus invitait Cicéron à écrire son *De legibus* avec à l'esprit Platon pour modèle[2141]. Lucrèce était plein de révérence à l'égard d'Empédocle[2142]. Bien avant lui, Ennius entendait se mesurer à Homère. Horace, afin d'établir une échelle de comparaison, mettait souvent en regard de son nom ou de celui d'un autre poète latin, un auteur grec[2143]. Properce se présentait comme le « Callimaque romain »[2144]. Denys d'Halicarnasse, qui connut bien la Rome augustéenne, parlait lui aussi « des nombreux et beaux ouvrages en tous genres où l'on voit Grecs et Romains rivaliser d'efforts[2145] ».

Le référent grec servait d'étalon. Il était davantage encore : il était un stimulus poétique. Fierté de néophytes qui souhaientent se mesurer aux maîtres. *Elegia graecos prouocamus* : Quintilien complète ici l'extrait de Denys d'Halicarnasse précédemment cité[2146]. D'autres, durant la seconde moitié du I^er^ siècle avant n. è., soulignèrent une rivalité naissante. Ainsi Properce : *Cera Philetaeis certet Romana corymbis*[2147]. Ailleurs, c'est Ponticus qui dispute (*contendere*) à Homère la première place[2148]. Le poète anonyme du *Panégyrique de Messalla* fait aussi une allusion à la volonté de vaincre (*uincere*) le modèle grec[2149]. La *Laus Pisonis* a gardé le souvenir de cette lutte et évoque le défi (*prouocat*) lancé par Virgile à Homère[2150]. Rivalité empreinte – certes – de fascination, de déférence, à l'égard des prestigieux modèles (encore que Tibulle ne prenne pas la peine de citer ses modèles, mais

---

[2139] « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et porté les arts dans le rustique Latium », Horace, *Epist.*, II, 1, 156-157. Le vers n'évoque pas spécifiquement la période augustéenne. Pour l'époque impériale, cf. Pline le Jeune, *Epist.*, VIII, 24, 2.

[2140] Quintilien écrivit sans doute son *Institution oratoire* à la fin de sa vie.

[2141] Cicéron, *Leg.*, I, 5.

[2142] Lucrèce, *De nat. rer.*, I, 726 sq.

[2143] Cf., par exemple, Horace, *Epist.*, II, 1, 50-58.

[2144] Properce, IV, 1, 64.

[2145] Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom., Praef.*, 3, 2.

[2146] « Nous défions les Grecs dans le domaine de l'élégie », Quintilien, *I. O.*, X, 1, 93. Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom., Praef.*, 3, 2.

[2147] « Que les tablettes romaines le disputent aux lauriers de Philétas », Properce, IV, 6, 3. Philétas était, avec Callimaque, l'un des grands maîtres de l'élégie grecque.

[2148] *Id.*, I, 7, 1-3.

[2149] *Pan. Mes.*, 200.

[2150] *Laus Pisonis*, 230-232.

il fait figure d'exception[2151]). Rivalité néanmoins. Parfois, la mort enlève trop tôt un homme dont le génie aurait contribué au triomphe de Rome : *Callida imago sub hac sede est, iniuria caeli ! / Antiquis, hospes, non minor ingeniis, / et quo Roma uiro doctis certaret Athenis : / ferrea sed nulli uincere fata datur !*[2152] Parfois, c'est la lassitude qui fait baisser les armes, ainsi que semble l'indiquer Horace au début d'une épître adressée à Mécène : *Prima dicte mihi, summa dicende Camena, / spectatum satis et donatum iam rude quaeris, / Maecenas, iterum antiquo me includere ludo ? / Non eadem est aetas, non mens. Veianius armis / Herculis ad postem fixis latet abditus agro, / ne populum extrema totiens exoret harena. / Est mihi purgatam crebro qui personet aurem : / 'Solue senescentem mature sanus equum, ne / peccet ad extremum ridendus et ilia ducat'*[2153]. Le terme *ludus*, utilisé tout à la fois dans le champ poétique et pour désigner le lieu où les gladiateurs s'exerçaient, est sciemment mis en exergue : la littérature est aussi une joute, une lutte (qui ne se limitait d'ailleurs pas à la rivalité avec les Grecs, mais qui était aussi une dispute entre les Anciens et les Modernes). En usant de l'image du gladiateur recevant la baguette en bois (*rudis*), celle qui lui était remise afin qu'il puisse se retirer de l'arène, Horace sous-entend qu'il a suffisamment combattu. Il pouvait, après avoir bien servi, se retirer. Son esprit (*mens*) avait changé. De son côté, Properce s'entend dire par Horos que l'élégie est son champ de bataille (*castra*)[2154]. L'élève est face à son modèle, mais il sait se montrer turbulent sans chercher à être irrévérencieux : *Omnia Romanae cedent miracula terrae*[2155].

Le défi doit être entendu comme il se doit : en poésie, comme pour toutes les œuvres littéraires latines d'ailleurs, jamais il ne s'est agi de plagier purement et simplement les prestigieux modèles[2156]. Nous avons vu que les poètes souhaitaient être les premiers à adapter un genre ou une thématique

---

[2151] Dans sa biographie consacrée à Tibulle, Fr. Cairns (1979b) a néanmoins montré la dette du poète à l'égard de la poésie grecque (ce qui n'excluait pas d'importantes variantes, une originalité, une certaine forme d'indépendance par rapport au modèle). Si Tibulle n'a pas caché son inspiration hellénistique (ce qui, ainsi que le précise Fr. Cairns, est une manière de se présenter comme un *poeta doctus cultusque*), le refus de nommer ses modèles est d'autant plus intéressant.

[2152] « Ci-gît, passant, une ombre experte, preuve de l'injustice du ciel, l'égale en génie des anciens, l'ombre d'un homme par qui Rome pouvait rivaliser avec la docte Athènes : mais les destins sont de fer, et il n'est donné à personne de les vaincre », Virgile, *Catal.*, 16.

[2153] « Toi qu'ont nommé les premiers accents de ma Camène et que devront nommer les derniers, tu prétends, Mécène, m'enfermer de nouveau dans mon ancienne salle d'escrime, moi, gladiateur assez vu et déjà gratifié de la baguette ? Mon âge n'est plus le même, ni mon esprit. Véianius a suspendu ses armes à un pilier du temple d'Hercule et mène, retiré à la campagne, une vie cachée, ne voulant pas avoir si souvent, au bout de l'arène, à gagner le public par ses prières. Il est une voix qui, fréquemment, fait retentir ces mots à mon oreille épurée : 'Aie le bon sens de dételer à temps ton cheval qui vieillit, de peur que, au milieu des rires, il ne bronche à la fin et ne fasse haleter ses flancs' », Horace, *Epist.*, I, 1, 1-9.

[2154] Properce, IV, 1, 135. *Castra* évoque tout à la fois les camps militaires et les campagnes militaires (cf. César, *B. G.*, I, 44, 3).

[2155] Properce, III, 22, 17.

[2156] Horace, *Epist.*, I, 19, en particulier les v. 21-34. Cf., également, *A. P.*, 131-135.

grecque à Rome. Ainsi, les *Bucoliques* de Virgile s'inspiraient-elles d'une œuvre du syracusain Théocrite, et les *Géorgiques* du poème d'Hésiode, *Les travaux et les jours*. L'*Enéide* est influencée par l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère. Properce se réfère régulièrement à Callimaque et Philétas, Horace à Alcée, Archiloque, Pindare ou encore Sappho[2157]. Mais il ne s'agissait pas de les copier. On conservait l'esprit, les rythmes, on multipliait les références aux modèles grecs, mais on créait quelque chose de nouveau[2158]. Il n'est jusqu'au *Carmen saeculare* qui se distingue des péans traditionnels[2159]. En dépit de leur admiration pour la culture grecque et tout en reconnaissant leur dette à son égard (Horace admet qu'il faut sans cesse étudier les devanciers grecs[2160]), les Romains n'ont jamais renié leur propre fonds culturel et c'est pourquoi ils n'ont jamais désiré se caler sur un modèle aussi prestigieux soit-il[2161]. Dans le domaine littéraire, ils n'adoptèrent pas une simple attitude passive, celle de l'élève subjugué et écrasé par l'excellence du maître. D'autant que demeurait forte la volonté d'affirmer la grandeur de la nation romaine. La démarche était tout à la fois agonistique et respectueuse de la culture romaine[2162].

[2157] Sur les influences grecques dans les œuvres des poètes latins, cf. Gr. Hutchinson, 2007 et R. Thomas, 2007 (qui concernent plus particulièrement Horace), ou encore W. Wimmel, 1960. Concernant l'influence de Sappho sur Horace, cf. T. Woodman, 2002.

[2158] Sur ce point, cf. D. C. Innes, 2003, 246-247 ; R. Rutherford, 2007, p. 250-251. Sur les raisons de l'*imitatio*, tout à la fois esthétiques (l'hommage à de glorieux prédécesseurs, le plaisir – d'ordre intellectuel – d'établir des liens entre deux œuvres, la volonté de passer pour un poète *doctus* maîtrisant parfaitement les règles d'un genre donné) et historiques (les Romains revendiquaient le fait d'être de « grands assimilateurs », empruntant chez les autres ce qui leur paraissait le meilleur), cf. A. Thill, 1976.

[2159] Cf. A. Barchiesi, 2002, p. 112-120.

[2160] *Id.*, *A. P.*, 268-269. Pour les Latins, reconnaître ce qu'ils devaient à leurs devanciers grecs était une manière habile de s'inscrire dans la continuité hellénique, de s'agréger à un monde qui symbolisait la civilisation. C'était prétendre que Rome et la Grèce ne constituaient pas deux entités irréductibles, mais qu'elles participaient d'un même monde, d'une même histoire.

[2161] J.-L. Ferrary, 1988, p. 517-526. Cf., également, G. Williams, 1968, p. 250-267 et 284-285. Cette volonté (symptomatique) de ne pas se conformer à un modèle, a aussi été notée, dans un autre domaine, par P. Gros (1978, p. 40-41) pour qui l'hellénisation de l'architecture ne fut pas passive et n'équivalut pas à un processus d'acculturation : « La transplantation pure et simple » des formes hellénistiques « a laissé place définitivement à une élaboration originale ». De la même manière, Cicéron s'inspira de Platon pour sa *République* et ses *Lois*. Néanmoins, la méthode d'exposé était complètement nouvelle (Cicéron, *Rep.*, II, 21 et 22 ; *Leg.*, II, 17). La poésie devait suivre la même voie : le modèle n'est que l'accident, le référent, il ne fait pas l'artiste et ne vaut pas pour lui-même. Il ne peut qu'aider à révéler ce dernier. Cf., Horace, *Epist.*, I, 3, 15-19.

[2162] M. Pierre (2005, p. 230 sq. et, notamment, p. 236 sq.) a très bien montré qu'Horace critiquait les poètes anciens car ils ne maîtrisaient pas assez les canons grecs. C'est pourquoi une poésie digne de ce nom était encore à naître. « Les poèmes ne sont jamais 'assez grecs' » paraît penser Horace (*id.*, p. 238). De fait, les Romains auront tendance, en matière de métrique, à élaborer des règles plus strictes que leurs modèles (*id.*). En outre, les poètes latins parsèment leurs œuvres de « sceaux de grécité » en insérant des passages de la poésie grecque dans leurs propres vers, surtout dans les vers liminaires afin de faire autorité (*id.*, p. 252-253). M. Pierre précise aussi

La prose latine était parvenue à maturité plus rapidement que le vers latin. Dans ce domaine, une première étape avait été franchie avec Cicéron, Jules César, Salluste et Varron. La poésie devait s'épanouir durant le « siècle d'Auguste » : Varius, Virgile, Horace, Tibulle, Properce, allaient à leur tour contribuer à faire briller le génie romain. Cette floraison avait, notons-le, été préparée par des œuvres datant du milieu du I^er^ siècle avant n. è. : Catulle et les « nouveaux poètes »[2163], ainsi que Lucrèce. Auparavant, Livius Andronicus ou encore Ennius n'étaient pas susceptibles de rivaliser avec les œuvres grecques. Il est vraisemblable qu'en publiant le *De natura rerum*, pourtant œuvre d'un épicurien, Cicéron ait eu dans l'esprit de donner à la poésie latine ses lettres de noblesse[2164]. Rome ne connut plus, en poésie, de période aussi faste. Certes, le I^er^ siècle de n. è. vit naître Pétrone, Lucain,

---

que si le *patronus* donnait au poème une validité sociale, son autorité littéraire venait de son respect formel des canons grecs (*id.*, p. 242). Cette « grécité », en effet, demeurait purement formelle. Sur la volonté de faire plus grec que les Grecs et sur le fait que cela n'empêchait pas les Romains d'affirmer leur altérité, bien au contraire, cf., dans le même volume, Fl. Dupont (2005). Les Romains se voulaient, en effet, les héritiers des Grecs, mais ne s'assimilaient pas à eux. A. Malissard (2007) a noté, s'appuyant sur une analyse d'E. Ndiaye dans le même ouvrage, que les Grecs avaient, entre les Romains et les barbares, un statut propre. Si la *feritas* des barbares ne leur est jamais associée (ils ne sauraient d'ailleurs, pour des raisons évidentes, se confondre avec eux), nombre de défauts qui leur sont attribués rappellent la *uanitas* de ces mêmes barbares. Cette *uanitas* les distingue du monde romain : « Pas assez violent dans un cas, trop inconstant dans l'autre, [le Grec] est aussi incapable de barbarie que de romanité » (p. 98). Et l'auteur de préciser que pour les Romains, les Grecs avaient été des initiateurs, dont il fallait entretenir l'héritage que les Grecs contemporains n'étaient plus en mesure d'assumer. Il faut, de fait, se garder d'une confusion : les Romains n'ont pas voulu se perdre dans la grécité. L'acculturation a des limites que Cl. Moatti (1997, p. 19 et 93 notamment) a justement souligné. La chercheuse cite, en particulier, un passage de la *République* de Cicéron qui met en scène Manilius et Scipion Emilien. Tous deux s'interrogent pour savoir si Pythagore avait pu avoir une quelconque influence sur Numa : « A la réponse négative de Scipion, Manilius soupire d'aise : ainsi Rome ne doit pas tout à la sagesse grecque ! » (*id.*, p. 93). Toujours sur l'idée que Rome a intégré la culture grecque tout en élaborant ses valeurs propres et en affirmant sa supériorité, cf. E. S. Gruen (1993). Caton symbolise l'idée maîtresse de l'ouvrage (« Cato stands as the pivotal figure for understanding Rome's sense of its relationship to the cultural world of the Greeks », *id.*, p. 61) : derrière une exubérance toute stratégique se cachait un fin connaisseur de la culture grecque qui voulut préserver la spécificité culturelle latine, intégrer les apports extérieurs sans pour autant s'y soumettre (*id.*, p. 52-83). A travers lui, c'est l'orgueil, la fierté, l'amour-propre de Rome qui s'exprime et dont la cité ne se départira pas. L'ouvrage montre que les Romains, tout en s'affiliant au monde grec, ne souhaitèrent pas s'y perdre. Sur l'idée que la littérature contribua à forger une identité romaine, cf. W. W. Batstone, 2006 (qui n'aborde pas la période augustéenne).

[2163] Sur les *poetae noui*, sur lesquels nous ne savons en définitive que bien peu de choses, cf. D. O. Ross, 1975, p. 3 sq. Une des conclusions de cet ouvrage est que Catulle et les poètes classés dans ce mouvement ont cherché à faire une poésie proprement romaine.

[2164] C'est Jérôme qui nous apprend que Cicéron avait édité le poème de Lucrèce (Jérôme, *Chron.*, *ad Ol.*, 171, 3-4, p. 149). Ce qui est sûr, c'est que l'ancien consul appréciait ses vers, cf. Cicéron, *ad Q. fr.*, II, 9, 3. Sur la question du regard porté par Cicéron sur Lucrèce, cf. L. Canfora, 2003.

Juvénal et Martial. Mais l'âge d'or de la littérature latine était passé[2165]. Ce sont les poètes augustéens qui permirent au vers latin de briller. Il faut encore préciser que cet essor de la poésie latine naquit dans un contexte de création plus général[2166]. Toujours est-il que la période augustéenne représente une étape essentielle dans la rivalité poétique opposant les auteurs romains aux auteurs grecs. Elle prolongeait (et achevait) un mouvement né au milieu du I^er^ siècle avant n. è.

1. 2- Le poète-*imperator* : le triomphe de la littérature latine

La lutte pour la primauté littéraire est proclamée avec enthousiasme par Virgile, en particulier dans les *Géorgiques* où, nous semble-t-il, une évolution dans les rapports entre culture latine et culture grecque transparaît. Le poète annonce qu'il se lance dans une thématique jamais traitée à Rome et qu'il souhaite se mesurer à la Grèce : *Temptanda uia est, qua me quoque possim / tollere humo uictorque uirum uolitare per ora. / Primus ego in patriam mecum, modo uita supersit, / Aonio rediens deducam uertice Musas; / primus Idumaeas referam tibi, Mantua, palmas; / et uiridi in campo templum de marmore ponam / propter aquam, tardis ingens ubi flexibus errat / Mincius et tenera praetexit harundine ripas*[2167]. La voie, c'est celle ouverte par Hésiode, poète d'Aonie. Il revient, à l'en croire, au poète mantouan, non seulement d'adapter la Muse hésiodique au vers latin, mais de ramener les Muses d'Aonie dans le giron latin. Il n'y a pas seulement inspiration, il y a appropriation comme lorsque l'on s'empare des statues des dieux des cités vaincues (*euocatio*). Virgile mène une guerre. Son graal, ce sont les Muses. De ce combat, le poète sortira vainqueur. Et alors, nouvel *imperator*, Virgile dédiera lors de son triomphe un temple (à Octavien) et donnera des jeux : *In medio mihi Caesar erit templumque tenebit. / Illi uictor ego et Tyrio conspectus in ostro / centum quadriiugos agitabo ad flumina currus. / Cuncta mihi Alpheum linquens lucosque Molorchi / cursibus et crudo decernet Graecia caestu. / Ipse caput tonsae foliis ornatus oliuae / dona feram. Iam nunc sollemnis ducere pompas / ad delubra iuuat caesosque uidere iuuencos, / uel scaena ut uersis discedat frontibus*

[2165] Après 15 avant n. è., A. Rostagni (1939, p. 277) parle de « decadimento », seul Ovide se singularisant réellement. Si l'on en reste au genre roi, on notera qu'après l'*Enéide*, la littérature latine ne produisit qu'une épopée qui compte, la *Pharsale* de Lucain.

[2166] C'est aussi sous Auguste qu'apparurent de grandes œuvres littéraires dans d'autres domaines : Vitruve publia son *De l'architecture* alors que les traités sur cette question étaient le plus souvent grecs. L'auteur écrit d'ailleurs que son entreprise se justifie parce qu'il n'existe pratiquement rien sur le sujet en latin (Vitruve, *De arch.*, VII, *Praef.*, 14-15). Tite-Live publia sa vaste somme historique et permit à cette branche du savoir de rivaliser désormais avec les maîtres grecs : Hérodote, Thucydide ou Xénophon.

[2167] « Il me faut tenter une voie grâce à laquelle je puisse moi aussi m'élever de terre et voir mon nom victorieux voltiger sur les lèvres des hommes. C'est moi qui le premier, pourvu que ma vie soit assez longue, amènerai avec moi de retour dans ma patrie les Muses descendues du sommet d'Aonie ; le premier, je te rapporterai, ô Mantoue, les palmes d'Idumée, et dans ta plaine verdoyante je bâtirai un temple de marbre, au bord de l'eau, à l'endroit où le Mincio promène lentement ses ondes sinueuses et met à ses rives une frange de tendres roseaux », Virgile, *Georg.*, III, 8-15.

utque / purpurea intexti tollant aulaea Britanni[2168]. Son ouvrage achevé, Virgile sera en position d'arbitre : il sera le modèle, le référent. Désormais, ce sera la Grèce qui, sous ses yeux, concourra. On notera les références à l'Alphée et aux bois sacrés de Molorchus. Elles accentuent le sentiment d'une rivalité. Les bois sacrés de Molorchus voyaient la célébration des jeux Néméens (en souvenir de l'exploit d'Hercule, vainqueur du lion de Némée). L'Alphée est un fleuve qui traversait la plaine où étaient célébrés les jeux Olympiques. En désertant les jeux Néméens, les Grecs reconnaissaient la valeur de l'exploit de Virgile (l'analogie invite à y voir un exploit héroïque). La référence aux jeux Olympiques permet de souligner tout à la fois le prestige de la lutte, la saine rivalité, l'émulation empreinte de respect pour l'adversaire. Mais l'émulation aura alors changé de camp : les Romains seront les maîtres y compris dans le domaine poétique. L'ultime combat sera gagné, celui de la bataille culturelle[2169].

L'idée d'un tournant dans l'histoire de la poésie se retrouve ailleurs. Quand Virgile fit connaître les premiers extraits de son *Enéide*, son camarade élégiaque put légitimement affirmer que désormais les Grecs devaient céder le pas devant lui : *Cedite Romani scriptores, cedite Grai ! / Nescio quid maius nascitur Iliade*[2170]. Le propos d'Horace dans l'*Ode*, III, 30, montre aussi que les choses ont évolué : *Dicar, qua uiolens obstrepit Aufidus / et qua pauper aquae Daunus agrestium / regnauit populorum, ex humili potens / princeps Aeolium carmen ad Italos / deduxisse modos*[2171]. *Dicar* souligne la renommée que lui vaudra son triomphe symbolisé par le laurier delphique remis par Melpomène elle-même[2172]. Les chants d'Eolie sont désormais la propriété de Rome (*deduxisse*)[2173].

[2168] « Au milieu du temple, je placerai César et il l'habitera. Moi-même, en son honneur, victorieux et attirant les regards sous la pourpre tyrienne, je donnerai le départ sur les bords du fleuve à cent chars à quatre chevaux. Toute la Grèce abandonnera l'Alphée et les bois sacrés de Molorchus pour disputer devant moi le prix de la course et celui du ceste fait de peau crue. Et moi, la tête parée d'une couronne d'olivier ébarbée, je porterai les offrandes. Ce m'est déjà un plaisir, le moment est venu, de conduire au sanctuaire les processions solennelles et de voir les jeunes bœufs immolés ou ensuite d'assister aux changements sur la scène, soit que les faces des décors tournent sur elles-mêmes, soit que le fond se déplace, et enfin de voir les Bretons soulever le rideau de pourpre où ils sont brodés », *id.*, 16-25.

[2169] Sur ce passage des *Géorgiques*, on pourra se référer, en complément de notre analyse, au très intéressant commentaire de Chr. Nappa, 2005, 115 sq.

[2170] « Cédez le pas, écrivains romains, et vous, Grecs, cédez le pas ; je ne sais quoi va naître de plus grand que l'*Iliade* », Properce, II, 34, 65-66. La réussite de l'entreprise virgilienne trouve encore un écho chez Montaigne : « Je ne crois pas que les Muses mêmes allassent au-delà du Romain » (Montaigne, *Essais*, II, 36, Arléa, Paris, 2002, p. 549).

[2171] « On dira que né au pays où résonne l'impétueux Aufide, où Daunus, mal pourvu d'eau, régna sur des peuples rustiques, d'humble que j'étais devenu maître, j'ai le premier annexé le chant d'Eolie aux cadences italiennes », Horace, *Carm.*, III, 30, 10-14. Il s'agit du même Horace qui affirmait que la Grèce militairement soumise avait triomphé de son vainqueur dans le domaine culturel (cf. Horace, *Epist.*, II, 1, 156-157). L'*Ode*, III, 30, achevait le recueil au moment de sa première publication.

[2172] *Id.*, 14-16.

Les poètes grecs n'ont plus qu'à s'incliner devant leur maître (*potens*) : Horace, issu d'une terre rustique (*agrestius*), règne en maître sur la lyre[2174]. Signalons, enfin, un poème intéressant d'Ovide : dans *Amores*, I, 15, le poète dresse la liste des auteurs canoniques (liste qu'il entend à son tour intégrer). Il cite, dans un premier temps, plusieurs poètes grecs, d'Homère à Ménandre et Callimaque. L'énumération se poursuit avec des auteurs latins, le premier d'entre eux étant Ennius ; puis viennent Accius, Varron, Lucrèce, Virgile, Tibulle, Gallus. Dix vers sont consacrés aux Grecs, douze au Latins. On remarquera que cette liste fait la part belle aux poètes de la seconde moitié du I^er^ siècle avant n. è. (les insuffisances d'Ennius sont même soulignées au v. 19 : *arte carens animosi*[2175]). Surtout, on a le sentiment que, aux yeux d'Ovide, l'histoire littéraire s'écrit désormais en latin. Après le milieu du III^e^ siècle (on peut situer la mort d'Aratos et celle de Callimaque aux environs de cette date), plus aucun poète grec ne mérite d'être cité. Encore les imperfections de ceux-ci sont-elles notées[2176]. Quelques années après, Ennius naissait[2177]. C'est par lui que l'histoire de la poésie allait se prolonger. Bientôt, les poètes latins allaient atteindre le sublime[2178]. La liste d'Ovide marque donc une continuité, mais aussi un tournant. Le poète attribue d'ailleurs la palme des poètes non à Homère mais à Virgile, « le plus grand des poètes[2179] ». Il ne fait que rejoindre là l'avis, précédemment évoqué, de Properce. A l'époque augustéenne, donc, le poète latin revendique désormais d'être le référent.

[2173] Dans *deducere*, *de-* désigne la séparation (M. Pierre, 2005, p. 248) : il y a rupture.

[2174] Sur ce passage, cf., également, Th. Barbaud, 2006, p. 197. Précisons encore qu'Ovide qualifie la lyre d'Horace d'ausonienne, soulignant ainsi la dimension nationale de l'entreprise (*Tr.*, IV, 10, 50).

[2175] Critique reprise dans *id.*, II, 423-424. Horace rejoint Ovide dans la critique des premiers poètes latins, cf. *Epist.*, II, 1, 64 sq.

[2176] Ainsi Callimaque a-t-il plus « d'art que de talent » (Ovide, *Amor.*, I, 15, 14). De son côté, Horace affirme, comme une vérité d'évidence, que les auteurs grecs contemporains ne sauraient rivaliser avec leurs prédécesseurs, cf. *Epist.*, II, 1, 28-29.

[2177] Il n'était pas difficile de percevoir en lui le premier vrai auteur latin (ce que font, également, Lucrèce, *De nat. rer.*, I, 117-119 ; Horace, *Epist.*, I, 19, 7-8 ; Properce, III, 3, 5 sq.). Cicéron nous apprend que Livius Andronicus fut le premier à faire représenter une pièce de théâtre à Rome, un an à peine avant la naissance d'Ennius (Cicéron, *Brut.*, 72). L'apport objectif des deux hommes à la littérature latine n'étant pas comparable, Ennius pouvait en toute légitimité passer pour le premier auteur latin de poids. Ovide aurait, cependant, pu ne pas omettre Naevius (voire les poètes comiques, mais leur dépendance aux modèles grecs était plus grande). A. Deremetz (1995, p. 117 sq. et, notamment, p. 120 et 123) a, pour sa part, soulevé la question de la « double fondation » : la poésie latine résulte de deux fondations successives, la première grâce au « grec » Livius Andronicus, la seconde par Ennius, le latin. Les deux poètes sont les pendants d'Enée et de Romulus pour la fondation politique, ce qui explique l'importance accordée à Ennius chez Ovide.

[2178] Ennius et Accius sont encore pleins d'imperfections, mais Lucrèce est sublime (*sublimis*), Tibulle est qualifié de *cultus*, Gallus et Virgile seront célèbres par tout le monde connu et ce pour l'éternité (Ovide, *Amor.*, I, 15, 21 sq.).

[2179] *Id.*, *Pont.*, III, 4, 84-85.

Quintilien ne s'y est pas trompé : il fait du règne d'Auguste une période charnière. Il affirme qu'au cours du I^er^ siècle avant n. è. la rivalité entre les Romains et les Grecs avait porté ses fruits : il note, par exemple, que le *Thyeste* de Varius pouvait soutenir la comparaison avec n'importe quelle tragédie grecque (cela explique sans doute pourquoi Octavien récompensa le poète en lui octroyant un million de sesterces)[2180]. La poésie et l'éloquence latine, ajoute-t-il, avaient alors atteint des sommets. Virgile avait fait aussi bien qu'Homère, Cicéron que Démosthène. Ce n'est sans doute pas un hasard si c'est essentiellement dans le courant du I^er^ siècle avant n. è. (malgré quelques timides débuts auparavant) que des poètes contemporains (et non des auteurs anciens) trouvent place dans l'enseignement romain[2181]. L'entreprise romaine (qui dépassait le seul champ poétique) put, parfois, troubler les Grecs eux-mêmes (sans qu'il faille exagérer la portée de ce trouble). Ainsi Apollonios Molon écrivit-il à Cicéron quelques mots qui marquent un certain dépit devant l'évolution des choses : « Je te loue et t'admire, Cicéron, mais je m'afflige du sort de la Grèce en constatant que les seuls avantages qui nous restaient sont aussi grâce à toi passés aux Romains, je veux dire la culture et l'éloquence[2182]. » Jules César avait lui aussi indiqué que l'éloquence cicéronienne avait consacré l'ultime victoire des Romains sur la Grèce[2183] (rappelons que les aristocrates venaient traditionnellement apprendre l'art oratoire à Athènes, ce qui marquait la prééminence de la Grèce dans ce domaine aussi). Ce contexte marqué par l'émulation explique sans doute pourquoi, dans son *Ars poetica*, Horace n'évoque que la poésie dramatique : sans doute qu'à ses yeux les autres genres avaient acquis à Rome leurs lettres de noblesse[2184]. Les Romains avaient souffert de la morgue des Grecs, sûrs de leur supériorité culturelle[2185]. Il n'en était plus ainsi et les prétentions impériales des Romains en étaient d'autant plus légitimes. Pour la première fois, à l'époque augustéenne, un écrivain de langue

[2180] Quintilien, *I. O.*, X, 1, 98. F. Delarue (1985, p. 105 sq.) a montré que le *Thyeste* servit de modèle pour des poètes postérieurs. Philargyrius fait également de la pièce la meilleure tragédie latine (*ad Buc.*, VIII, 10).

[2181] C'est Q. Caecilius Epirota, affranchi d'Atticus, qui fut le premier à introduire Virgile et d'autres nouveaux poètes (*et alios poetas nouos*) à l'école (Suétone, *De gramm.*, 16, 3). Son école dut être fondée vers 26, après le suicide de Gallus. Selon K. Quinn (1982, p. 111), les *poetae noui* ne correspondent pas à Catulle et ses amis, mais à des contemporains de Virgile. A tout le moins, une épigramme de Domitius Marsus paraît confirmer cette interprétation : *Epirota, tenellorum nutricula uatum* (« Epirota, tendre nourrice des tout jeunes poètes »), Suétone, *De gramm.*, 16, 3. Jusqu'à la fin de l'Empire romain, le « programme » scolaire demeura inchangé : Térence (et les comiques) ainsi que les poètes augustéens constituèrent la base de la culture latine (H. I. Marrou, 1948, p. 42). On a le sentiment que le « siècle d'Auguste » constitua une époque charnière.

[2182] Plutarque, *Cic.*, 4, 6-7. Il est vrai, Cicéron avait déclamé en grec. Néanmoins, on sent poindre ici un certain dépit : le dynamisme des Romains dans le domaine culturel laissait entrevoir un relatif déclin des Grecs.

[2183] Cicéron, *Brut.*, 253-254. Cf., également, Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, VII, 10.

[2184] Peut-être aussi parce que le théâtre demeurait un élément fondamental de la vie des cités grecques. On ne pouvait s'affirmer comme la capitale culturelle sans revivifier le théâtre romain qui avait plutôt brillé au II^e^ siècle avant n. è. Cela a pu justifier, là encore, le montant considérable de la récompense perçue par Varius pour son *Thyeste*. Sur Horace et le théâtre, cf. A. La Penna, 1963, p. 148-162.

[2185] Cf. Cicéron, *De or.*, II, 77.

grec, le Sicilien Caecilius de Kalèaktè, composa un ouvrage sur un auteur latin, marque d'un intérêt nouveau[2186]. Il semble aussi que des poètes grecs puisèrent certaines idées chez leurs homologues latins de l'époque augustéenne[2187].

2- Les guerres civiles et l'empire matrices du bouillonnement littéraire à Rome

Il est nécessaire de resituer le bouillonnement littéraire (qui toucha Rome à partir du milieu du I^er^ siècle avant n. è. et qui se perpétua durant la première moitié du Principat d'Auguste) dans le contexte politique qui était le sien. Rome était fière d'elle-même et de sa puissance. La carte du monde qu'Agrippa fit dresser sous un portique du Champ de Mars et sur laquelle les Romains pouvaient admirer les dimensions de leur empire en témoigne. L'*Vrbs* brillait par son organisation politique, celle-ci suscitant l'admiration des Grecs eux-mêmes. Polybe avait noté l'excellence de ses institutions. Rome impressionnait aussi par son efficacité militaire et nul ne lui contestait sérieusement sa supériorité dans ce domaine. En revanche, sur le plan culturel, elle a très longtemps souffert de la comparaison avec d'autres cités du pourtour méditerranéen, à commencer par Alexandrie et Athènes.

[2186] Il s'agit de la *Comparaison du style de Démosthène avec celui de Cicéron* (Plutarque, *Dem.*, 3, 2).

[2187] Sur ce point, cf. G. Williams, 1978, p. 126 sq. Il ne faut, bien sûr, pas croire que les Grecs acceptèrent réellement la primauté culturelle de Rome. Le propos d'Apollonios Molon est isolé. Et l'intérêt des Grecs pour la littérature latine, pour difficile qu'il soit à mesurer, fut sans doute le fait de Grecs qui, comme Caecilius, séjournèrent à Rome (comme ceux qu'évoque Aulu-Gelle, *N. A.*, XIX, 9, 7), et encore, pas tous : le silence de Denys d'Halicarnasse sur cette question est symptomatique (cf. D. C. Innes, 2003, p. 267-272 ; E. Gabba, 1982, p. 48). Les Grecs furent nombreux à venir à Rome à l'époque augustéenne, même si le mouvement avait commencé auparavant : Archias avait été l'un d'entre eux. Parmi les poètes, on notera, en particulier, Crinagoras de Mytilène (qui côtoya Auguste et dont Strabon vante la gloire dans sa *Géographie*, cf. Strabon, XIII, 2, 3) et Antipater de Thessalonique. Mais il faudrait aussi citer Denys d'Halicarnasse, Strabon, Nicolas de Damas (qui fit de nombreux passages dans la capitale, sans jamais vraiment s'y installer il est vrai), Parthénios de Nicée ou encore Diodore de Sicile (sur ces écrivains grecs venant s'installer à Rome, cf. G. W. Bowersock, 1965, p. 123-124 et, plus précisément sur les poètes grecs présents à Rome, cf. p. 132-133 ; G. Williams, 1978, p. 119-121 ; cf., aussi S. Laursen, 1993, p. 192 sq. notamment). D'une certaine manière, ces installations, plus ou moins longues, à Rome, légitimaient la prétention à devenir une capitale culturelle. On ne voit néanmoins pas que les Grecs reconnurent une particulière supériorité culturelle des Romains. S'ils vinrent à Rome, c'est parce que l'*Vrbs* était le centre politique de l'empire et que c'était là que se trouvaient les patrons potentiellement les plus puissants. En fait, la rivalité littéraire était exclusivement le fait des Romains et il n'est pas sûr que les Grecs s'en soient beaucoup inquiétés ni même qu'ils s'y soient intéressés. Le propos de Cicéron dans le *Pro Archia* (§23) demeure vrai à la fin de la période augustéenne : le grec est lu dans tous les pays, alors que le latin demeure enfermé dans ses frontières étroites (significativement, dans l'*Ode*, II, 20, quand Horace imagine ce que sera l'étendue de sa renommée, les grands centres de la culture grecque – Athènes en premier lieu – n'apparaissent pas, cf. D. C. Innes, 2003, p. 246). D'une certaine manière, et paradoxalement, cette lutte était une affaire romano-romaine, elle relevait du regard que l'on porte sur soi.

Encore à l'époque d'Auguste, c'était dans la capitale de l'Attique que l'on venait parfaire sa formation, en particulier dans les domaines oratoire et philosophique. En poésie, jusqu'à Virgile au moins, les références demeuraient les poètes grecs. Homère pour l'épopée, Eschyle et Sophocle pour la tragédie, restaient les modèles indépassables. Dans la sculpture, nul n'avait remplacé Phidias ou Praxitèle et, comme en architecture, la Grèce classique, celle du V^e^ siècle avant n. è., la Grèce de Périclès, demeurait la référence. Il n'est pas sûr qu'un empire à vocation universaliste ait pu se résigner longtemps à cette situation. Si le « siècle d'Auguste » fut le « siècle d'or de la littérature latine », cela est, selon nous, en grande partie dû à un contexte historique marqué par les guerres civiles et au fait que Rome était une cité impériale.

2. 1- Hercule et les Muses : littérature et logique impérialiste

La rivalité littéraire entre Rome et la Grèce est, sans doute, inhérente à la logique impérialiste. Les Romains se sont longtemps satisfaits de leur valeur guerrière et organisatrice. Mais lorsqu'ils entrèrent en contact avec les mondes helléniques, leur prétention à l'empire universel devait naturellement les conduire à revendiquer, à terme, la domination culturelle. Dans un premier temps, essentiellement au II^e^ siècle avant n. è., ils purent se satisfaire d'une simple imprégnation, d'une conversion à une culture que Cicéron désigne lui-même comme étant le berceau de la civilisation (de la même façon, Horace indique que la Grèce avait apporté la civilisation aux Romains). Mais, peu à peu, ce statut d'élève consciencieux ne put satisfaire le patriotisme des Romains, surtout pendant ces années de guerres civiles et dans les années qui suivirent qui, semble-t-il, attisèrent les penchants impérialistes dans toutes leurs dimensions. D'autant que l'hellénisation était perçue par les plus conservateurs comme l'un des facteurs de l'affaiblissement de Rome. De cet Etat qui avait, aux yeux de certains, manqué de périr, il s'agissait de réaffirmer les fondements. Bien davantage, consciemment ou non, il s'agissait de créer une sorte d'union sacrée autour du prestige du nom Romain, le « peuple-roi » pour reprendre l'expression de Virgile. Or la royauté ne se partage pas : sa supériorité doit s'affirmer sur tous les plans[2188].

Ce contexte particulier allait favoriser la naissance d'une littérature latine digne de ce nom. Au II^e^ siècle avant n. è., il s'agissait de montrer aux Grecs le respect du vainqueur pour la civilisation

[2188] P. J. Proudhon l'avait pressenti, sans le démontrer : « La Grèce faisait partie de l'empire ; tout le monde lisait les Grecs ; les juifs eux-mêmes hellénisaient. L'épopée latine ne passerait pas, si, sous tous les rapports, elle n'était supérieure à celle du peuple vaincu. La durée même de l'empire en dépendait. Quelle honte pour la Rome impériale, si son idéal politique et religieux, si ses dieux, ses héros, ses mystères, ses traditions, si sa constitution, sa famille, si sa langue enfin, étaient trouvés inférieurs à ce qu'on voyait dans l'Iliade », P. J. Proudhon, *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, T. 3, 9^e^ étude : « Progrès et décadence », Paris, 1990, p. 1702. Sur l'idée que la royauté ne se partage pas et que cela devait avoir des conséquences dans le champ littéraire, cf. les importantes remarques de S. d'Elia, 1990, p. 37-38.

vaincue et la volonté de participer à celle-ci[2189]. Pour la période qui nous intéresse, il ne s'agissait plus uniquement d'afficher un respect ostentatoire pour la culture grecque[2190], mais de montrer qu'on en faisait partie intégrante voire qu'on était désormais l'aiguillon de la culture ou même le paradigme. La volonté de représenter la Civilisation (celle-ci ne pouvant être envisagée que comme une[2191]) imposait d'en avoir tous les attributs, intellectuels (une littérature complète) et moraux (l'humanité nécessaire à la prétention à l'hégémonie). Une étape était franchie. La conversion et l'agrégation à une communauté cédaient le pas au désir d'en prendre la tête. Virgile est, ici, particulièrement intéressant pour nous. Il montre tout à la fois la revendication des Romains à être membres à part entière de la communauté hellénique, la prétention à être le rempart de la civilisation face à la barbarie et l'aspiration à être désormais le moteur de la culture. En faisant d'Enée le héros de son épopée, Virgile rattachait la civilisation romaine à celle des Grecs. Il s'inscrivait dans une tradition existant au moins depuis Fabius Pictor qui mettait en exergue les origines troyennes de l'*Vrbs*[2192]. Côté grec, cette légende, à en croire Denys d'Halicarnasse, n'allait pas de soi[2193]. La question n'est pas anodine,

[2189] Ce qu'a montré J.-L. Ferrary (1988) dans la troisième partie de son ouvrage.

[2190] Cette dimension existe cependant encore, par exemple lorsqu'Octavien s'adresse aux Grecs d'Alexandrie en compagnie du philosophe Aréios (Plutarque, *Ant.*, 80, 2 ; Dion, LI, 16, 4).

[2191] Les Grecs et les Romains partageaient une conception universaliste de la civilisation. Il n'y avait pas de concurrence entre cultures : hors de la Civilisation dont la Grèce fut le berceau, il n'existait que la Barbarie (P. Veyne, 1999, p. 533). On n'avait d'autre alternative que de s'y agréger et de s'y faire une place (ce fut la démarche des Romains au II^e^ siècle). C'est dans ce cadre qu'ils commencèrent à patronner des écrivains grecs. J.-L. Ferrary (1988, p. 554-565) a souligné que les généraux romains, Paul-Emile en tête, voulurent modifier l'image que les Grecs avaient de leurs vainqueurs et leur signifier qu'ils n'appartenaient pas au monde barbare.

[2192] Cette légende, bien que remontant probablement au III^e^ siècle, est particulièrement mise en avant dans le courant du I^er^ siècle avant n. è. (Virgile et Denys d'Halicarnasse en témoignent. Tite-Live, Properce et Ovide l'évoquent également). Jules César et, à sa suite, Octavien/Auguste contribuèrent beaucoup à la popularisation de ce mythe. Les préoccupations dynastiques sont indéniables. Elles ne furent pas uniques.

[2193] « Mais c'est que l'ignorance est encore presque générale chez les Grecs en ce qui concerne l'histoire ancienne de la cité des Romains ; et certaines opinions, qui ne sont pas vraies mais se fondent sur les premiers racontars venus, ont induit le grand nombre en erreur, en prétendant que Rome se flatterait d'avoir eu pour fondateurs des hommes sans feu ni lieu, des Barbares qui n'étaient même pas de condition libre, et que ce ne serait pas grâce à sa piété ni à son sens de la justice ni à ses autres vertus qu'elle serait parvenue avec le temps à l'hégémonie universelle, mais grâce à quelque hasard et à une fortune injuste qui distribuerait inconsidérément les plus grands biens à ceux qui en sont le plus indignes. Et il est de plus méchants esprits encore qui ont pris l'habitude d'accuser ouvertement la Fortune de donner aux pires des Barbares les biens des Grecs », Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, I, 4, 2. La suite du texte se propose d'extirper ces idées fausses. L'hostilité de nombreux Grecs à l'égard de l'hégémonie romaine transparaît parfaitement dans le projet de l'historien (et on la retrouve chez Tite-Live, IX, 18 : les Grecs aimaient à minorer l'éclat de la domination romaine ; ils surent, en particulier, exploiter la défaite de Crassus contre les Parthes). D'où la volonté de Denys d'amener ses compatriotes à abandonner leurs préjugés. Il s'applique, en particulier, à montrer que les Romains n'ont pas d'origine barbare et il présente dans le I^er^ livre les différentes nations grecques qui se sont installées en Italie. La

puisque la domination romaine n'était acceptable que si elle était due à une supériorité reconnue au vainqueur (ce qui ne saurait être le cas pour un peuple aux origines barbares) et non à la Fortune et à ses caprices. L'évocation de la bataille d'Actium dans le livre VIII de l'*Enéide* montre, par ailleurs, la prétention à être le rempart de la civilisation face aux hordes barbares[2194]. Enfin, Rome est la cité qui offre désormais à cette civilisation ses chefs-d'œuvre littéraires comme en témoigne les prétentions de Virgile au début du livre III des *Géorgiques* ou l'enthousiasme de Properce devant l'*Enéide*. Les poètes latins ne nomment d'ailleurs aucun de leurs contemporains grecs pourtant présents dans les entourages aristocratiques romains[2195]. Tibulle ne cite pas même ses modèles. Evolution logique : l'impérialisme devait conduire, à terme, à revendiquer la primauté culturelle.

Le bouillonnement littéraire dut peut-être encore autre chose à la logique impérialiste. Virgile paraît établir un parallèle entre son travail de poète et les entreprises militaires d'Octavien : *Haec super aruorum cultu pecorumque canebam / et super arboribus, Caesar dum magnus ad altum / fulminat Euphraten bello uictorque uolentis / per populos dat iura uiamque affectat Olympo*[2196]. Sans doute faut-il entendre que l'impérialisme de l'un se voit renforcé par une forme nouvelle, moins traditionnelle, de conquête[2197]. Dans le livre VI de l'*Enéide*, le poète affirmait que l'impérialisme romain se justifiait par la capacité du peuple-roi à établir à travers le monde le respect du droit et la clémence[2198]. Or, pour les Grecs, c'est l'accès à la culture qui permet d'adoucir les âmes. Strabon, par exemple, développe dans sa *Géographie* une réflexion sur les liens entre pouvoir et culture : les valeurs guerrières et les ressources d'un pays sont insuffisantes pour exercer une domination universelle. Il faut, par conséquent, être apte à développer une παιδεία[2199]. Son analyse est la suivante : « Les Romains aussi, quand ils guerroyaient, à l'origine, contre des peuples plus sauvages, n'eurent

---

parenté entre Grecs et Romains, jusque dans la langue (Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, I, 90) est en filigrane dans l'œuvre de Denys. Surtout, la domination romaine ne doit rien au hasard (la vertu et le mode de vie des Romains expliquent leur hégémonie, cf. *id.*, 5, 2-3). Par ailleurs, sur l'idée que c'est une loi universelle de la nature que les forts commandent aux faibles, cf. *id.*, 5, 2. Sur l'idée qu'Enée permettait de rattacher Rome à la civilisation hellénistique (il parle de « passeport pour l'hellénisme »), cf. P. M. Martin, 1994, p. 196-197. Plus généralement, sur cette question, *id.*, p. 192 sq. Cf., aussi, A. Fo, 1983, p. 327-329.

[2194] Virgile, *Aen.*, VIII, 685 sq.

[2195] Ils ne les nomment ni à titre d'écrivain, ni à titre de relation personnelle (sauf Héliodore, très brièvement, dans la *Satire*, I, 5, d'Horace).

[2196] « Voilà ce que je chantais sur la culture des champs, sur les soins à donner au bétail et aux arbres, dans le même temps que le grand César lance contre l'Euphrate profond les foudres de la guerre, et que victorieux il impose ses lois aux peuples consentants, se frayant ainsi un chemin vers l'Olympe », Virgile, *Georg.*, IV, 559-562. Ce passage est, bien sûr, à lier avec notre précédente analyse de *Georg.*, III, 8 sq. (cf. *supra*, p. 422-423).

[2197] Avec, en arrière-plan, l'idée que tous deux y gagneront l'immortalisation. Notons que Properce proclamait, lui aussi, vouloir être utile à sa patrie (Properce, IV, 1, 55-70).

[2198] Virgile, *Aen.*, VI, 851-853. Cf., également, Properce, III, 22, 19-22.

[2199] Sur cette question, cf. J.-L. Ferrary (1988, p. 505 sq.) : la conquête eut le philhellénisme pour corollaire et la volonté de participer à cette culture. Culture et impérialisme allaient de pair.

nul besoin d'une telle formation intellectuelle, mais du jour où ils eurent affaire à des nations ou à des races d'hommes plus civilisées, ils s'attachèrent à ces principes éducatifs et devinrent les maîtres du monde[2200]. » La logique impériale devait sonner le triomphe de la culture à Rome. Celle-ci était la condition à l'exercice d'une hégémonie pleine d'humanité et de modération et par là même la justifiait[2201]. L'élaboration d'une culture brillante, qui reconnaissait sa dette à l'égard de la Grèce (d'ailleurs, nous l'avons vu, les poètes, philosophes et architectes latins, ne cessent de citer leurs prestigieux maîtres), était une manière de légitimer la domination romaine auprès de l'orgueilleuse civilisation grecque[2202].

Ce souci ne devait rien au hasard : l'empire (et tout particulièrement sa partie orientale) avait eu à souffrir des guerres civiles et avait même constitué un enjeu entre les différents *imperatores* qui y voyaient une manne financière. L'Orient avait assisté aux massacres des Romains et avait constitué un champ de bataille. Et le temps n'était pas si loin où ces territoires manquèrent d'être perdus : le roi du Pont, Mithridate VI Eupator, voulut en 88 chasser les Romains d'Asie Mineure et de Grèce. Une partie non négligeable des cités grecques (et, en particulier, Athènes, sous la houlette d'Athénion) se joignit à lui. Il représenta un danger jusqu'à sa mort en 63[2203]. Les haines qui s'exprimèrent à cette occasion, les massacres qui furent commis, trouvaient leur origine dans les abus des promagistrats et des publicains.

[2200] Strabon, IX, 2, 2.

[2201] J.-L. Ferrary, toujours, a montré l'importance de l'humanité, de la justice et de la douceur pour des auteurs comme Panétius, Posidonius ou Strabon (J.-L. Ferrary, 1988, p. 424 et 490-491 par exemple). Sur le lien pour les Grecs entre humanité et culture, *id.*, p. 493-494. Cf., également, Cl. Moatti (1997, p. 92) : « La culture rend humain, elle rapproche les hommes. » Sur l'idée qu'une domination, si elle aspire à être durable, doit rencontrer un minimum de consentement de la part des vaincus, il faut rappeler qu'il y avait, en définitive, relativement peu de légions présentes sur les différents territoires de l'empire (songeons à l'Achaïe ou à la province d'Asie).

[2202] Ce qui n'allait pas de soi : Plutarque, à plusieurs reprises, évoque le mépris des Romains pour la culture. Il trouve probablement sa source dans Posidonios, mort en 51 avant n. è., et il témoignerait, par conséquent, de la vision qui était celle des Grecs de cette époque (cf. J.-L. Ferrary, 1988, p. 509-510). Horace avoue qu'il restait encore, à son époque, des traces de l'antique rusticité des Romains (Horace, *Epist.*, II, 1, 159-160). Il met cette rusticité en balance avec la culture des Grecs (*id.*, 156 sq.). Ovide, pour sa part, affirme, dans une lettre adressée, cela a son importance, au roi thrace Cotys VIII, que la poésie adoucit les mœurs (elle est, par là même, utile au bon roi). Elle a le pouvoir d'effacer toute trace de barbarie, cf. Ovide, *Pont.*, II, 9, 49 sq. La lettre datée de 59 de Cicéron à son frère Quintus, alors proconsul d'Asie (bien qu'il n'ait été que préteur), est intéressante. On sait que Quintus était doté d'un caractère plutôt vif et qu'il était prompt à l'emportement. Dans cette lettre, qui est en quelque sorte l'équivalent du *Commentariolum petitionis*, Cicéron conseille son frère dans l'exercice de sa charge. Aux yeux des Grecs, le gouverneur, dans sa province, assumait une fonction assimilable au roi (cf. D. Braund, 1998, p. 16 sq.). Dans sa lettre, Cicéron lie l'exercice raisonnable et apaisé du pouvoir à la qualité de l'éducation de celui qui le détient (Cicéron, *ad Q. fr.*, I, 1, 22-24).

[2203] En 66 encore, Pompée obtint des pouvoirs extraordinaires afin de lutter contre le danger toujours renaissant que représentait Mithridate. Sur ces guerres, cf. J.-M. Bertrand, 1978, p. 789-815. Sur le lien entre les guerres civiles et les menées de Mithridate, cf. P. Jal, 1962, p. 13-16.

Le rétablissement de l'ordre fut énergique. Les troubles occasionnés par Pharnace II témoignent aussi d'un affaiblissement de l'empire que le *ueni, uidi, uici* de César ne saurait masquer[2204]. De la même manière, l'offensive des Parthes en Asie en 40 (l'année de la guerre de Pérouse), avec à leur tête le transfuge Q. Labiénus, révélait la fragilité de l'empire miné par les guerres civiles[2205]. L'échec de la campagne d'Antoine en 36 devait le confirmer. L'Anatolie eut, une nouvelle fois, à souffrir de ces heurts. A l'époque d'Actium, il est indéniable que les cités grecques avaient à nouveau particulièrement pâti des guerres civiles[2206]. Durant la période impériale encore, les Grecs acceptèrent l'hégémonie romaine car elle apportait stabilité et sécurité. Elle avait mis fin aux perpétuels conflits entre cités et ligues de l'Hellade[2207]. Des hommes comme Denys d'Halicarnasse ou Strabon voyaient dans leurs vainqueurs essentiellement de bons administrateurs, un peuple à même de contrecarrer l'anarchie menaçant les cités grecques[2208]. Dès lors que les bienfaits attendus n'étaient plus, des troubles étaient à craindre[2209]. De toute évidence, les guerres civiles (qui étaient la marque du *furor* qui

[2204] Suétone, *Iul.*, 37, 4 ; Plutarque, *Caes.*, 50, 3.

[2205] En 40 avant n. è., les Parthes ne paraissent pas avoir renoncé à envahir la Cappadoce et la Cilicie. Virgile (*Georg.*, I, 509-511) s'inquiétait d'ailleurs des troubles que les guerres civiles étaient susceptibles de favoriser aux limites de l'empire.

[2206] Le témoignage de Plutarque (*Ant.*, 68, 6-8) est éclairant sur ce point. Horace (*Carm.*, II, 1, 29-35) rappelle que c'est tout l'empire qui dut subir le fracas des guerres civiles. L'*Ode*, I, 2, souligne aussi que ce n'est pas seulement l'*Vrbs* mais l'ensemble des nations (*gentes*) qui ont cru être emportées (v. 4-5). La référence au retour du siècle de Pyrrha est une allusion au déluge qui détruisit l'humanité (v. 5-6). Plus loin, c'est l'ensemble de l'empire qui est présenté en train de crouler (v. 25-26). Sur le coût humain (qui n'est pas à négliger) et, surtout, financier (particulièrement élevé) côté grec, surtout après le franchissement du Rubicon par César, cf. J.-M. Bertrand (1978, p. 834-840) qui dresse un tableau très noir de l'Orient à cette époque.

[2207] On se souviendra aussi des nombreuses dissensions au sein même des cités et les fréquents appels à une cité ennemie afin de vaincre le parti adverse. Les bienfaits de la *pax Romana* sont résumés par Plutarque, *Mor.*, 408c : « Il règne une grande paix et un grand calme ; toute guerre a cessé ; on ne voit plus d'émigrations ni de révoltes, plus de tyrannies, plus de ces autres maladies et fléaux de la Grèce qui réclamaient en quelque sorte l'action de remèdes nombreux et extraordinaires. » C'est ce que Rome ne put offrir aux cités grecques vaincues pendant une bonne partie du I^{er} siècle avant n. è.

[2208] E. Gabba, 1982, p. 48 sq.

[2209] Les Romains étaient supportés, on leur obéissait, parce qu'ils étaient considérés comme utiles, cf. P. Veyne, 2005, p. 250. Sur la force de l'identité grecque, sur l'hostilité latente à Rome, *id.*, 1999 (qui évoque, essentiellement, la période impériale). Sur l'opposition des Grecs à Rome, cf., également, G. W. Bowersock, 1965, p. 101-111. Cette dernière trouve un écho dans Tite-Live, IX, 18 : l'historien répond aux Grecs « les plus inconséquents » qui affirment que les Romains n'auraient su vaincre Alexandre le Grand si ce dernier avait tourné ses armées vers l'Ouest. Ces mêmes Grecs, souligne Tite-Live, aimaient à vanter la gloire des Parthes (seul empire, à l'époque augustéenne, capable de rivaliser avec celui de Rome) afin de rabaisser celle de l'*Vrbs*. Tite-live, à la fin du paragraphe suivant, ajoute que jamais les légions romaines n'avaient été mises en difficulté lorsque les conditions avaient été égales… or elles ne pouvaient l'être lors des guerres civiles.

s'était emparé des Romains bien plus que de leur modération) avaient fragilisé l'édifice impérial[2210]. Il fallait, par conséquent, le consolider. Il est symptomatique que « ce n'est en fin de compte qu'au I^er^ siècle, et principalement sous la plume de Cicéron, que se rencontrent les éléments d'une réflexion multiple, mais relativement cohérente […], sur la nature profonde, les conditions et les finalités de l'empire de Rome[2211] ». Nous pensons que Mécène et d'autres aristocrates prolongèrent, à leur manière, une réflexion qui ne dut pas se limiter à Cicéron[2212]. A leurs côtés, Horace clame haut et fort que Rome ne doit pas être moins puissante par la langue que par la vaillance ou la gloire des armes[2213]. Hercule et les Muses : l'empire romain ne serait pas le résultat de la force seule ; il serait la reconnaissance d'une primauté culturelle. Un poème d'Horace (qui s'adresse implicitement à Octavien/Auguste) use du mythe des Titans (dont on se rappellera l'audacieuse entreprise contre Jupiter) pour souligner que la force seule n'est rien. La puissance doit se conjuguer avec l'intelligence, la culture[2214]. Et les poètes auront un rôle à jouer dans le renouveau impérial : n'est-ce pas eux qui civilisèrent l'humanité ? Ils ne feront que revenir à un rôle qui avait été le leur depuis Orphée[2215].

Ces considérations permettent d'appréhender plus finement la viabilité d'une propagande à l'époque romaine. Nous avons vu plus haut que celle-ci n'avait un intérêt que très secondaire en matière de politique intérieure. Il faut néanmoins convenir de la justesse du propos de J.-L. Ferrary lorsqu'il écrit que les Romains cherchèrent à justifier leur impérialisme auprès des Grecs et « selon les valeurs des Grecs[2216] ». En définitive, on peut penser que le rôle de la propagande à Rome était

---

[2210] On notera que la Guerre sociale (91-89) avait précédé l'entreprise de Mithridate. Les *socii* lui avaient d'ailleurs envoyé des ambassadeurs. Le roi du Pont espérait sans doute profiter de l'affaiblissement de l'Etat romain mal remis de ses dissensions internes. Ces deux conflits étaient des événements encore proches. Horace précise non seulement que Rome avait manqué périr à cause des guerres civiles (Horace, *Ep.*, VII, 9-10), mais que les Barbares n'attendaient que cela (*id.*, XVI, 11-14). Sur l'idée que les nations étrangères auraient pu profiter des guerres civiles pour faire périr Rome, cf. *id.*, *Carm.*, III, 6, 13-16.

[2211] Cl. Nicolet, 1978, p. 909.

[2212] La réflexion sur l'empire était d'autant plus nécessaire que l'époque augustéenne allait plus ou moins marquer la fin de l'expansion. Le temps était, au moment où l'on évoquait la refondation, à la consolidation, à la pérennisation de l'existant, à l'administration de cet immense espace. C'est à propos que Virgile rappelait dans l'*Enéide* la mission que les Romains avaient à remplir au travers de leur empire : abattre les tyrans, instaurer la paix, faire preuve de modération à l'égard des vaincus (Virgile, *Aen.*, VI, 851-853).

[2213] Horace, *A. P.*, 289-290.

[2214] *Id.*, *Carm.*, 3, 4, 42 sq. et, en particulier, le v. 65.

[2215] *Id.*, *A. P.*, 391-407.

[2216] J.-L. Ferrary, 1988, p. XII. De même que les vainqueurs romains avaient largement usé, dans un premier temps, du thème de la liberté afin de justifier leur hégémonie auprès des Grecs (*id.*, p. 3-218), de même ils devaient s'intéresser à la question culturelle. On se rappelle du discours de Flamininus en 196 à Corinthe où l'*imperator* affirmait que les Grecs, après avoir subi le joug des Macédoniens, recouvraient leur liberté. Un nouveau message leur était adressé : les Romains et les Grecs faisaient partie d'une même *koinè* culturelle.

essentiellement à usage externe, tourné vers des peuples étrangers. Alors que dans l'*Vrbs* les structures traditionnelles du pouvoir n'étaient pas remises en cause, nous l'avons vu, que la domination d'une aristocratie plus ou moins héréditaire était pleinement acceptée (si tant est que son comportement justifiait ses prétentions à gouverner), que l'affirmation d'un droit à diriger était de mise, il en allait différemment dans le cadre impérial : l'hégémonie d'un peuple sur l'autre ne pouvait aller de soi et la supériorité d'une minorité sur une vaste communauté ne pouvait espérer une reconnaissance immédiate. Tout impérialisme se heurte *de facto* à des habitudes fortement ancrées, à des réactions d'orgueil et de patriotisme. Autant d'éléments que le pouvoir ne rencontrait pas en politique intérieure.

Un dernier élément de réflexion encore. Il est possible que la conception grecque de la culture (à savoir que la participation à celle-ci était la condition de la *moderatio* et de la *clementia*) ait fait école. Une partie de l'élite romaine a pu intégrer les critiques faisant des Romains un peuple brutal et mal dégrossi, en particulier dans le contexte des guerres civiles et de leur cortège de violences et de massacres. C'est du moins ce que l'on peut comprendre à la lecture de Cicéron : *Quod enim munus rei publicae adferre maius meliusue possumus, quam si docemus atque erudimus iuuentutem, his praesertim moribus atque temporibus, quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda ac coercenda sit*[2217]. Dans ces propos, on pèse le poids de la guerre civile dans l'émergence d'une littérature (au sens large) à Rome.

2. 2- Les guerres civiles, l'affaiblissement de Rome et la question identitaire

L'évolution de l'impérialisme contenait, par conséquent, en elle-même cette nécessité de domination dans tous les domaines. Les Romains ne pouvaient plus, avec le temps, se satisfaire d'être les élèves des vaincus dans un domaine tel que la culture. Cette évolution somme toute assez naturelle trouva dans les guerres civiles un accélérateur. La cité-empire allait traverser au cours du I^er^ siècle avant n. è. une situation pour le moins délicate. L'Etat avait été tout particulièrement ébranlé par la longueur et la dureté des guerres civiles. La guerre de Pérouse put même faire craindre la réitération du *Bellum italicum*[2218]. La puissance de Rome apparaissait affaiblie tandis que la fascination pour l'Orient semblait réelle chez certains *imperatores* : Jules César avait été soupçonné d'aspirer à déplacer la capitale vers des contrées lointaines. Il semble qu'il en fut de même avec Antoine[2219]. L'Orient hellénistique hypnotisait une partie de l'élite de ce qui avait été un peuple-paysan, tandis que

---

Derrière de tels discours, l'idée qu'une hégémonie ne peut être acceptée que pour autant qu'elle est susceptible de prendre une forme répondant aux attentes et aux normes des Grecs.

[2217] « En effet, quel plus grand, quel meilleur service pourrais-je rendre à la République que d'instruire et de former la jeunesse, surtout quand les mœurs et les temps actuels l'ont entraînée sur une pente si dangereuse que les efforts de tous sont nécessaires pour la réfréner et pour l'arrêter », Cicéron, *De diuinat.*, II, 4.

[2218] J.-M. Roddaz, 2000, p. 858.

[2219] Nous trouvons, par ailleurs, un écho de la crainte d'un transfert de la capitale de l'empire vers une Troie ressuscitée de ses cendres dans Horace, *Carm.*, III, 3, 57-60.

les luttes entre généraux, éternellement recommencées, pouvaient apparaître comme des rivalités personnelles, loin des intérêts de la patrie. L'amour de celle-ci, l'esprit de sacrifice qui l'accompagnait d'ordinaire, avaient permis de bâtir la puissance romaine. On se rappellera le célèbre vers d'Horace : *Dulce et decorum est pro patria mori*[2220]. Or l'enthousiasme des Romains pour leur patrie, pour sa survie, pouvait paraître émoussé. Aux alentours de 40, Horace exprime son désespoir dans l'*Epode*, XVI : Rome est en train de s'autodétruire, elle n'a plus d'avenir (*Altera iam teritur bellis ciuilibus aetas, / suis et ipsa Roma uiribus ruit*[2221]).

Bien sûr, le sentiment d'affaiblissement est indissociable du regard porté par les Grecs sur leurs vainqueurs. Polybe eût-il décrit les institutions de Rome au I^er^ siècle avant n. è. et non au II^e^, son commentaire eût sans nul doute été beaucoup moins élogieux. Ce qui, selon l'historien grec, était à l'origine de la puissance romaine vacillait. Le regard du vaincu en était sans doute modifié. Militairement, la défaite de Crassus contre les Parthes en 53, qu'Antoine, parfaitement secondé par Ventidius, ne sut tout à fait venger, complétait ce sentiment sinon de déchéance du moins de fragilité. Ces deux fondements de la puissance romaine (les institutions et la supériorité militaire) ébranlés, la morgue des Grecs à l'égard de la civilisation romaine devait apparaître d'autant plus outrageante. Strabon, au I^er^ siècle avant n. è., témoigne de ce mépris. Plus l'on s'éloigne de la Grèce, plus l'ignorance est grande, dit-il. *Οἱ δὲ τῶν Ῥωμαίων συγγραφεῖς μιμοῦνται μὲν τοὺς Ἕλληνας, ἀλλ' οὐκ ἐπὶ πολύ· καὶ γὰρ ἃ λέγουσι παρὰ τῶν Ἑλλήνων μεταφέρουσιν, ἐξ ἑαυτῶν δ' οὐ πολὺ μὲν προσφέρονται τὸ φιλείδημον, ὥσθ', ὁπόταν ἔλλειψις γένηται παρ' ἐκείνων, οὐκ ἔστι πολὺ τὸ ἀναπληρούμενον ὑπὸ τῶν ἑτέρων, ἄλλως τε καὶ τῶν ὀνομάτων, ὅσα ἐνδοξότατα, τῶν πλείστων ὄντων Ἑλληνικῶν*[2222]. Ce passage confirme qu'à l'époque qui nous intéresse, les Romains passaient encore aux yeux de beaucoup de Grecs pour mépriser la culture qui, dans l'esprit de ces derniers, distingue leur nation de celles des barbares. Il nous semble que le bouillonnement littéraire du I^er^ siècle avant n. è. doit quelque chose à cette morgue[2223].

[2220] « Il est doux, il est beau de mourir pour la patrie », *id.*, 2, 13.

[2221] « Voilà qu'une seconde génération s'use dans les guerres civiles, et que Rome s'écroule par ses propres forces », *id.*, *Ep.*, XVI, 1-2. C'est en *uates* qu'Horace s'exprime ici (v. 66) : il entend exprimer les angoisses (et les aspirations) de la communauté. Dans l'*Epode*, VII (qui date sans doute de 38), Rome risque l'anéantissement (*perire*). Sur le désespoir des poètes face aux guerres civiles, cf. également *id.*, *Carm.*, I, 2, 1 sq. et Virgile, *Buc.*, IV (ainsi que *infra*, p. 489 sq.).

[2222] « Quant aux historiens romains, ils imitent les Grecs, mais sans pousser très loin la copie : ce qu'ils disent d'après les Grecs est simplement traduit, et ce qu'ils tirent d'eux-mêmes ne témoigne pas d'un grand appétit de savoir. Aussi, toutes les fois que les premiers font défaut, leurs lacunes ne sont guère comblées par les seconds, notamment en raison du fait que la plupart des noms de lieux, du moins les plus illustres, sont des noms grecs », Strabon, III, 4, 19. Force est de constater que Strabon cite très peu de Romains. Lui aussi, ce qu'il admire chez le vainqueur, c'est le conquérant, l'organisation de l'empire et le sens pratique des Romains.

[2223] D'où, sans doute, la volonté de conquérir les genres littéraires (et en particulier poétiques) les uns après les autres.

Déstabilisés par les guerres civiles et les conséquences d'un empire devenu trop grand pour la petite cité du Latium, les Romains souhaitèrent apporter une réponse à ces critiques. A l'heure où l'assise de leur supériorité chancelait, il était urgent de justifier une hégémonie par d'autres biais, complémentaires. Réaffirmer la puissance et, peut-être surtout, la grandeur de l'*Vrbs*, parachever les moyens de cette puissance, put être, c'est notre hypothèse, une manière de consolider les fondements de l'Etat et de l'empire. Les débuts du Principat se présentent comme une refondation[2224]. Octavien hésita d'ailleurs à prendre le surnom de Romulus. Le nouveau régime devait ouvrir une ère nouvelle, un nouvel âge d'or. Ce rêve était celui de toute une génération : la IV^e^ *Bucolique*, datée de 40, témoigne de cette impatience à voir naître, sur les cendres des guerres civiles, une ère plus accomplie, une ère de paix et d'abondance. Le sentiment de s'être quelque peu perdu (*Nam nos in nostra urbe peregrinantis errantisque tamquam hospites tui libri quasi domum reduxerunt*[2225]) alimente le réflexe identitaire. Les multiples turbulences rencontrées, à Rome comme au sein de l'empire, durent nourrir la réflexion. Rome, capitale politique du monde, paraît, au I^er^ siècle avant n. è., avoir souhaité en devenir aussi la capitale culturelle, ou tout du moins acquérir dans ce domaine ses lettres de noblesse et rivaliser avec le prestigieux modèle grec. Il y avait là une réaction d'orgueil blessé : l'Etat et l'empire auraient pu périr des dissensions internes[2226]. Comme souvent, les malheurs du temps aboutissent à un recentrage sur soi-même. Plus que jamais, il fallait assurer voire compléter le prestige

[2224] Le programme de restauration religieuse et de constructions monumentales d'Auguste venait renforcer le sentiment de vivre une refondation (que sous-tendait l'idée de *Res publica restituta*, cf. *R. G.*, 34). La célébration des Jeux séculaires en 17 vint couronner cette entreprise.

[2225] « En vérité, c'est comme si nous étions étrangers et égarés dans notre cité et que tes livres nous l'ont rendue familière », Cicéron, *Acad.*, I, 9. Le consulaire s'adresse ici à Varron. Il s'agit de mieux se connaître afin de mieux se distinguer, conserver la conscience de soi-même et de sa singularité. Cela ne signifiait pas pour autant rejeter la culture grecque : Cicéron était un philhellène passionné (cf. *id.*, *ad Att.*, I, 15, 1). « L'esprit antiquaire » de la fin de la République témoigne de la prégnance de la question identitaire à ce moment de l'histoire de Rome : « on a longtemps jugé ce 'retour' comme une démarche conservatrice, mais c'est oublier l'autre dimension du projet, sans doute la plus importante : la volonté de *comprendre* l'antiquité devenue obscure et de se construire soi-même » (Cl. Moatti, 1997, p. 99). L'auteur, qui note une « révolution intellectuelle », placée sous le signe de la Raison (donc de l'esprit critique), à la fin République (*id.*, p. 13-14), montre combien la coutume put apparaître menacée à la fois par les turbulences du temps et par les contacts avec l'étranger (on pense bien sûr au monde hellénique). La question identitaire est indissociable de ces temps de crises. Cl. Moatti souligne avec raison que c'est alors qu'elle entre au contact de la Grèce, notamment, que Rome se tourne vers son passé propre. Ce double mouvement d'ouverture (*id.*, p. 57 sq.) et de retour sur soi (*id.*, p. 99 sq.) ne saurait être ignoré.

[2226] Déjà, dans ses *Philippiques*, Cicéron paraît dire que le Sénat ne règne plus sur l'univers (*Phil.*, II, 15). Peut-être n'était-il pas tout à fait convaincu par son propos. Mais ce qui importe, c'est l'effet qu'il escomptait le voir produire.

de l'*Vrbs*, sa prétention à la domination universelle[2227]. Culturellement, Rome était une province, non une capitale. Affirmer la grandeur de Rome, dans tous les domaines (et donc aussi dans le champ littéraire) était une manière de se rassurer, de retrouver confiance pendant ou après une longue période d'incertitudes, la survie de la cité et sa grandeur ayant été menacées de l'intérieur. Le réflexe fut quasiment instinctif. Exprimer la puissance voire la primauté de l'Etat romain était une manière de voiler les fissures récentes de l'édifice ou plus simplement de le renforcer. L'exaltation de l'identité romaine solidifiait la cohésion entre Romains, cohésion historiquement indispensable à la puissance de l'*Vrbs.*

Le fait que, sous l'Empire, la primauté culturelle grecque fut incontestable et incontestée, tendrait à prouver que l'épanouissement de la littérature latine au I^er^ siècle avant n. è. fut lié à un contexte très particulier et éphémère. Quand il se retira dans l'île de Capri, en 26, Tibère s'entoura de gens de lettres, presque tous grecs[2228]. Les *Pensées* de Marc Aurèle furent rédigées en grec. Auparavant, Hadrien ne cacha pas sa fascination pour la Grèce. Un tel comportement n'eût pas été concevable de la part d'Auguste. Au tournant des II^e^ et III^e^ siècles de n. è., Elien, pourtant originaire de Préneste, n'écrivait qu'en grec. La fin de la république et le début du Principat furent un moment particulier, une période propice à une réflexion sur le pouvoir (sa forme, sa fonction). Dans ce cadre, il

---

[2227] Au même moment, Auguste, qui avait trouvé une ville bâtie en briques, laissait une capitale en marbre. L'aphorisme de Suétone (*Aug.*, 28, 5) résume un état d'esprit : donner une grandeur nouvelle à Rome et rivaliser avec les cités grecques. Il s'agissait d'affirmer la majesté de la capitale de l'empire (Vitruve avait noté la volonté d'Auguste de « rehausser la majesté de l'empire par la magnificence des monuments publics », *De arch.*, I, *Praef.*, 2). Sur les efforts consentis par Octavien/Auguste pour en faire une cité-monde et en changer l'image, cf. D. Favro, 2005, p. 235 sq. Sur le ridicule de Rome, qui n'avait ni monuments ni maisons assez remarquables pour l'embellir, cf. Tite-Live, XL, 5. Sur l'impression que produisait une ville monumentale sur un étranger, cf. la description de Carthage par Virgile et l'émerveillement d'Enée (*Aen.*, I, 418 sq. On a, d'ailleurs, souligné que la Carthage de Virgile tenait plus de la cité romaine que phénicienne, cf. A. Ciorcalie, 2008, p. 551). Par ailleurs, il faut, à nouveau, rappeler l'intérêt de la carte de l'empire sur le Champ de Mars. Cl. Nicolet (1988, p. 139-165), dont nous suivons ici les analyses, a noté la singularité de cet ouvrage. Le patriotisme a toujours constitué un moyen commode pour ressouder une communauté civique déchirée. Rendre aux Romains la fierté de ce qu'ils étaient, de ce qu'ils avaient su bâtir au temps où ils étaient unis, où régnait la concorde, leur rappeler qu'ils avaient une responsabilité à l'égard du reste du monde, une mission civilisatrice à mener, tels étaient vraisemblablement les objectifs de la carte du monde romain dressée par Agrippa. Nulle intention scientifique, pas même un objectif pédagogique, derrière ce projet. En revanche, un dessein politique pointe : célébrer la gloire d'une cité à travers une sorte d'« exposition triomphale » de sa puissance (*id.*, p. 162). La carte illustrait cette dernière. Le peuple de Rome pouvait contempler les peuples vaincus par sa vaillance, les villes prestigieuses, les peuples initialement redoutés qui, désormais, vivaient sous la domination romaine. Grâce à cette carte, les Romains prenaient davantage conscience des exploits de leurs ancêtres : en contemplant la carte du monde, ils contemplaient leur propre puissance.

[2228] Tacite, *Ann.*, IV, 58, 1.

est vraisemblable que si Rome n'avait pas été une puissance impériale, si elle n'avait pas eu à subir une succession de guerres civiles, l'évolution de sa littérature eût été différente.

2. 3- […] *ut, si occupati profuimus aliquid ciuibus nostris, prosimus etiam si possumus, otiosi*[2229] : servir sa patrie à travers la littérature

Nous amorcerons la réflexion en nous fondant sur une remarque d'E. Fantham qui nous paraît très juste : « The Roman nobility was a governing class which subordinated both education and culture leisure to the interest of the state or more often of their own political careers[2230]. » Cicéron nous paraît témoigner de l'esprit de l'époque quand il expose ses objectifs dans les *Tusculanes* (nous sommes alors en 45). Dès le début de l'ouvrage, il explique pourquoi il s'est mis à écrire de la philosophie : […] *sed meum semper iudicium fuit omnia nostros aut inuenisse per se sapientius quam Graecos aut accepta ab illis fecisse meliora, quae quidem digna statuissent in quibus elaborarent*[2231]. Dans la suite du texte, il établit la liste des domaines où les Romains sont supérieurs aux Grecs : les mœurs, les coutumes, le gouvernement de l'Etat, c'est-à-dire les institutions et les lois, l'armée, le caractère des hommes[2232]. Puis il en vient à admettre que les choses sont différentes en matière de culture générale : *doctrina Graecia nos et omni litterarum genere superabat ; in quo erat facile uincere non repugnantes*[2233]. Et de développer ici la question de la poésie, le plus ancien des arts grecs, alors que les Romains n'ont appris sa technique qu'assez tard. Il cite alors d'anciens poètes latins : Livius Andronicus et Ennius. Il rappelle également que la poésie, longtemps, n'a pas été à l'honneur à Rome, voire qu'elle avait été méprisée, d'où le retard de son développement[2234]. Les conditions pour l'épanouissement d'une poésie latine étaient donc défavorables. Ovide, lui aussi, comme bien d'autres, suivait l'avis de Cicéron et était conscient qu'alors que les Grecs pratiquaient l'éloquence, l'art à Rome « consistait à bien combattre[2235] ». Certes, le peuple romain était éminemment fier de son

---

[2229] « […] afin que, si dans notre carrrière politique nous avons bien servi notre patrie, nous la servions encore, si possible, dans notre retraite », Cicéron, *Tusc.*, I, 5.

[2230] E. Fantham, 2003, p. 229. D'où, longtemps, sa prédilection pour la rhétorique, puis pour l'histoire. Pour un point de vue plus nuancé (du moins pour le I[er] siècle avant n. è. où des évolutions se font jour), cf. Cl. Moatti, 1997, p. 304.

[2231] « […] j'ai toujours été d'avis que dans leurs créations propres nos Romains ont partout montré plus de sagesse que les Grecs, et là où ils empruntaient aux Grecs, ont perfectionné toutes les branches qu'ils jugeaient dignes de leurs efforts », Cicéron, *Tusc.*, I, 1 (qui contredit donc Strabon, III, 4, 19).

[2232] *Id.*, 2.

[2233] « Sous le rapport de la culture générale et dans tous les genres littéraires, les Grecs l'emportaient sur nous ; mais, sur ce terrain, il leur était facile de remporter une victoire qu'on ne leur disputait pas », *id.*, 3.

[2234] Cicéron rappelle une anecdote où Caton reproche à M. Fulvius Nobilior d'avoir emmené des poètes (en l'occurrence Ennius) dans sa province (*id.*). Sur l'idée d'un développement tardif de la poésie latine (après les guerres puniques), cf. aussi Horace, *Epist.*, II, 1, 161-163.

[2235] Ovide, *F.*, III, 103-104. Cf., également, Plutarque, *Marc.*, 20, 1.

aptitude à la guerre. Mais, au cours du I^er^ siècle avant n. è., il prit conscience de ses lacunes. Parmi celles-ci, l'apport des Latins à la philosophie, discipline, nous dit Cicéron, qui avait jusque là été négligée. Il lui appartenait donc de lui donner de l'éclat et, après avoir servi sa patrie durant sa carrière politique, de la servir encore, d'une autre manière, dans sa retraite[2236]. Ainsi, écrire pouvait être perçu comme un acte patriotique. La politique ne constituait pas la seule et unique voie pour être utile à Rome[2237]. Cicéron devance ici l'opinion de Virgile dans les *Géorgiques* mais aussi celle d'Athénodore[2238].

Ce mouvement en faveur de la philosophie s'observe dans d'autres disciplines. Toujours, il est impulsé par des aristocrates. Ainsi, Atticus qui souhaitait voir Cicéron écrire une histoire dans la perspective de rivaliser avec les auteurs grecs. Ses demandes remontent au moins à 59 et elles furent régulièrement réitérées par la suite. Leur justification rappelle l'argumentaire développé dans les *Tusculanes* : *Postulatur a te iam diu uel flagitatur potius historia. Sic enim putant, te illam tractante effici posse, ut in hoc etiam genere Graeciae nihil cedamus. Atque ut audias quid ego ipse sentiam, non solum mihi uideris eorum studiis qui (tuis) litteris delectantur, sed etiam patriae debere hoc munus, ut ea quae salua per te est, per te eundem sit ornata. Abest enim historia litteris nostris, ut et ipse intellego et ex te persaepe audio. Potes autem tu profecto satis facere in ea, quippe cum sit opus,*

[2236] Cicéron, *Tusc.*, I, 5. Dans ses *Philippiques* (II, 20), Cicéron renchérit : ses travaux littéraires ont été utiles à la jeunesse et ont donné un peu de gloire au nom romain. Dans le *De diuinatione* (II, 1), il rappelle une dernière fois qu'il veut, par ses écrits, être utile à sa patrie et que faciliter à ses concitoyens l'accès à la culture va dans ce sens. Sur sa volonté de traiter toutes les questions philosophiques importantes, d'être, autant que faire se peut, exhaustif, cf. *id.*, 1-4.

[2237] Bien sûr, l'action politique conserve sa primauté : Cicéron développe ce discours aussi parce que le contexte politique lui interdit désormais toute autre ambition.

[2238] Virgile, *Georg.*, IV, 559-562. Athénodore, philosophe proche d'Auguste, disait : *Sed habet ubi se etiam in priuato laxe explicet magnus animus, nec, ut leonum animaliumque impetus caueis coercetur, sic hominum, quorum maximae in seducto actiones sunt* (« Mais une âme élevée trouve même dans le particulier d'amples occasions de déployer son zèle, et, si la fougue du lion et des autres animaux tombe lorsqu'on les met en cage, il n'en est pas de même de l'ardeur des humains, dont les grandes actions s'accomplissent à huis clos »), Sénèque, *De tranq. anim.*, III, 2. Athénodre évoque cette possibilité quand la folie des hommes oblige à renoncer au forum et à la vie publique. Et, précise-t-il, il faut alors tâcher de se rendre utile à la communauté « par son intelligence, sa parole et ses conseils » (*id.*, 3) : *Nec enim is solus rei publicae prodest, qui candidatos extrahit et tuetur reos et de pace belloque censet ; sed qui iuuentutem exhortatur, qui in tanta bonorum praeceptorum inopia uirtutem insinuat animis, qui ad pecuniam luxuriamque cursu ruentes prensat ac retrahit et, si nihil aliud, certe moratur, in priuato publicum negotium agit* (« Car on n'est pas seulement utile à la république en poussant des candidats, en défendant des accusés, en opinant sur la paix et la guerre ; exhorter la jeunesse et, dans un temps si pauvre en maîtres de morale, inspirer au cœur la vertu, empoigner, arrêter les égarés qui se ruent à l'argent et à la débauche et, à défaut de mieux, retarder au moins leur élan, c'est travailler, dans le domaine privé, au bien public », *id.*). Dérober un peu de son temps à la vie publique pour le consacrer à l'étude ne saurait donc être une faute (*id.*, 5).

ut tibi quidem solet, unum hoc oratorium maxime[2239]. La logique d'Atticus est implacable : en 59 toujours, il tente d'inciter l'ancien consul à écrire un traité de géographie, ce qui n'avait jamais été fait en latin[2240]. Il est également utile de noter que le jeune Cicéron, dont l'intérêt pour la poésie est indéniable, publia des *Aratea*, le premier poème didactique en langue latine : il s'agissait, là encore, d'enrichir la littérature nationale[2241].

La rivalité culturelle entre les Romains et les Grecs était aussi, pour la période qui nous intéresse, perceptible au niveau de la langue[2242]. L'implication de l'aristocratie romaine dans ce domaine fut grande. Au début des années 40, Varron publie son *De lingua latina* qui témoigne d'un intérêt particulier pour cet idiome[2243]. Cicéron défend avec verve les ouvrages écrits en latin face aux écrits grecs[2244]. Horace critique ouvertement le bilinguisme et ceux qui sont oublieux et de leur patrie et de leurs pères (*patriae patrisque*)[2245]. Il s'agit d'un écho des nombreux débats (auxquels

---

[2239] « Depuis longtemps on te demande ou plutôt on te somme d'écrire l'histoire. On pense que, grâce à ta plume, nous n'aurons plus rien à envier à la Grèce même dans ce genre. S'il faut te dire mon sentiment personnel, c'est pour toi une dette, non seulement envers les amis des lettres, mais envers la patrie ; il convient que, t'ayant dû son salut, elle te doive aussi un éclat nouveau. L'histoire en effet, je te l'ai entendu dire et je le reconnais, manque à notre littérature. Or, mieux que tout autre, tu pourras y réussir puisque, toi-même en juges ainsi, c'est de tous les genres celui qui a le caractère le plus oratoire », Cicéron, *Leg.*, I, 5. Q. Cicéron dit à son frère que la rédaction d'une histoire de Rome constitue un *munus* (*id.*, I, 7). Atticus devance l'opinion de Denys d'Halicarnasse qui estimait que la grandeur de l'empire romain n'avait pas été célébrée comme elle le méritait (il est vrai qu'il pense essentiellement à des historiens de langue grecque).

[2240] *Id.*, *ad Att.*, II, 4, 3.

[2241] Sur le succès que paraît avoir rencontré ce long poème, cf. M. Ledentu, 2004, p. 161-162. Il ne s'agit, cependant, que d'une adaptation en latin du poème d'Aratos, *Phénomènes*.

[2242] J. N. Adams (2003, p. 356 sq. et 751-753) rappelle justement l'importance de la langue dans la construction d'une identité.

[2243] A la fin de la République, les traités sur la langue et en particulier la grammaire s'étaient multipliés. Le *De lingua latina* (composé entre 47 et 45) est en quelque sorte la synthèse de toutes ces études. Sur cette question, cf. M. Ledentu, 2004, p. 337-345. L'auteur précise : « Ce qu'il [Varron] fixe dans cette œuvre, c'est la *latinitas*, cette langue appelée à devenir universelle et ce qu'il expose, ce sont des réflexions sur le chemin d'une théorie universelle du langage », *id.*, p. 344. Il faut encore noter que celui qui se lança dans cette entreprise n'était pas un *grammaticus* mais un Romain qui eut, à une période, un engagement politique fort et qui était tout à fait conscient des difficultés que traversait l'Etat romain (pompéien jusqu'à Pharsale, il rentra en grâce auprès de César. Il devait avoir la charge de la première bibliothèque publique. L'attribution de ce poste à cet érudit suppose qu'il avait une vision claire de la situation culturelle de Rome).

[2244] Cicéron, *De fin.*, I, 4-6 (au passage, Cicéron précise que les auteurs latins ne sont pas de simples adaptateurs).

[2245] Horace, *Serm.*, I, 10, 20 sq. Properce aurait, pour sa part, été soucieux de faire du latin une langue d'art. Ses vers sont moins marqués par l'hellénisme qu'on ne pourrait le croire spontanément : « sa langue n'est pas façonnée par le grec » (cf. L. Deschamps, 1981, p. 105 pour la citation ; elle insiste aussi sur l'idée de rivalité

participèrent Pollion et Messalla, mais aussi Octavien/Auguste[2246]) qui, durant la période qui nous intéresse, entourèrent la langue latine et les questions de style[2247]. Deux raisons ont pu susciter cet intérêt : d'une part, la morgue (ici encore) des Grecs à l'égard du latin. Rappelons le propos de Denys d'Halicarnasse qui fait du latin une langue qui n'est ni entièrement barbare, ni tout à fait grecque, une sorte d'entre deux[2248]. D'autre part, sans doute y avait-il une forme de réaction contre la prédominance du grec comme langue de culture chez les lettrés romains[2249]. Nombre d'entre eux écrivaient directement leurs ouvrages dans cet idiome. Une anecdote, bien connue mais symptomatique, sur ce point : au II^e^ siècle avant n. è., un certain A. Postumius Albinus, consul avec L. Lucullus, préférait s'excuser dans la préface d'un ouvrage de mal maîtriser le grec (d'où le manque d'élégance de sa prose et d'éventuelles fautes de syntaxe) plutôt que d'écrire dans sa propre langue[2250]. Le bilinguisme (*utraque lingua*[2251]) de l'élite cultivée romaine symbolisait la supériorité de la culture grecque. Plus

---

avec les Grecs et, dans ce cadre, Properce a souhaité jouer avec toutes les virtualités de la langue latine voire enrichir l'idiome national, cf. *id.*, p. 112 sq.).

[2246] Cf. Suétone, *Aug.*, 86.

[2247] J. Osgood (2006b) a, par exemple, souligné que l'éloquence, sous le triumvirat, avait évolué. Il s'oppose à toute idée de déclin de l'art oratoire durant cette période sous l'effet de la tyrannie (*contra*, cf. le propos de R. Syme dans sa *Révolution romaine*, et L. Morgan, 2000, p. 65), même s'il prend en compte la difficulté qu'il y avait, selon lui, à s'exprimer librement durant cette période. L'auteur constate en fait que ce qui comptait, désormais, c'était moins la franchise et la liberté de ton (la *libertas*), que la *doctrina* et la *diligentia*, le travail sur le style, l'élégance du propos, voire la pureté du latin (J. Osgood, 2006b, p. 545-546). Il nous semble que cette inflexion ne doit pas tout au contexte institutionnel et qu'elle s'insère dans une réflexion plus générale sur la langue latine.

[2248] Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, I, 90, 1 (étant entendu que Denys d'Halicarnasse est plutôt favorable aux Romains et qu'il tend à les distinguer de la Barbarie).

[2249] Encore perceptible chez Quintilien, *I. O.*, I, 1, 13. Ce dédain de beaucoup de Romains pour leur propre langue est mis en exergue par Cicéron, *De fin.*, I, 1. Sur la place fondamentale du grec dans l'éducation romaine, cf. H. I. Marrou, 1948, p. 29 sq., et E. Fantham, 1996, p. 24-27.

[2250] Aulu-Gelle, *N. A.*, XI, 8 (l'anecdote figure aussi chez Polybe, XXXIX, 1 et Macrobe, *Saturn.*, *Praef*, 13). Cf., également, Cicéron, *Brut.*, 247 et *De fin.*, I, 2. Denys d'Halicarnasse (*Ant. Rom.*, I, 6, 2) mentionne, parmi les Romains écrivant en grec, Quintus Fabius et Lucius Cincius. Sénèque évoque un certain Q. Sextius Niger (contemporain d'Auguste) qui, non content d'écrire en grec, choisit de devenir professeur de philosophie à Athènes (Sénèque, *ad Luc.*, VI, 59, 7 ; G. Williams, 1978, p. 123). Ce ne sont, bien sûr, pas les seuls exemples que nous offrent les sources. Il est évident que, pour nombre d'aristocrates, la maîtrise du grec était la marque de l'appartenance à l'élite sociale et permettait de se distinguer du *populus*.

[2251] Horace, *Carm.*, III, 8, 5. Il faut ici faire référence aux études de M. Dubuisson qui rendent parfaitement compte du complexe d'infériorité des Romains à l'égard de la langue et de la culture grecque. Selon lui, la formule *utraque lingua* avait pour but d'exclure le latin des langues barbares et de l'élever au niveau du grec (M. Dubuisson, 1981b, notamment p. 282 sq.). Sur le complexe d'infériorité des Romains et la nécessité de trouver un équilibre entre les deux cultures, latine et grecque, cf., également, *id.*, 1983, en particulier p. 38-39 et 44-47.

précisément, la langue grecque était perçue comme le véhicule de toute culture[2252]. La bibliothèque privée de Lucullus semble avoir été constituée essentiellement d'ouvrages en cette langue[2253]. Au milieu du I^er^ siècle avant n. è., les esprits (de certains lettrés, du moins), paraissent avoir en partie évolué[2254]. Outre Varron, Atticus, grand admirateur de la culture grecque, accordait une attention toute particulière aux ouvrages philosophiques de Cicéron, et en particulier à son effort pour adapter le latin aux concepts grecs[2255]. Ce faisant, l'orateur enrichissait la langue latine et l'armait pour devenir une langue de culture. Les recherches sur l'harmonie des sons (évoquée dans le traité de Messalla sur le *S*[2256]), l'enrichissement du champ lexical et la volonté d'approfondir le niveau d'abstraction d'une langue, étaient liés à un sentiment d'infériorité réel[2257]. Enrichir le latin, c'était la promesse de pouvoir se passer du grec, une forme d'affranchissement à l'égard du vaincu[2258]. Devant l'emprise trop grande du grec, le risque de perdre son âme ou tout du moins une partie de la romanité pointait : Cicéron mentionne l'*Histoire* de Lucullus qui, pour que l'on ne doutât pas qu'elle était d'un Romain, parsema son ouvrage (écrit en grec) de barbarismes et de solécismes[2259].

[2252] A tel point que P. Veyne préfère parler de culture gréco-romaine plutôt que de culture romaine.

[2253] Plutarque, *Luc.*, 42, 1-2. Ces ouvrages provenaient, vraisemblablement, du butin du Pont.

[2254] Et au I^er^ siècle de n. è., le prétentieux Trimalcion avait intégré que désormais, à côté d'une bibliothèque d'ouvrages grecs, il en fallait une avec des ouvrages latins (Pétrone, *Satir.*, 48). Il suivait, ici, l'avertissement de Cicéron qui écrivit qu'il ne saurait regarder comme instruit un homme ignorant la littérature latine (Cicéron, *De fin.*, I, 5).

[2255] *Id.*, *Acad.*, I, 14, 18, 25 et 41 ; *De fin.*, V, 96 ; *ad Att.*, XIII, 21, 3 et XVI, 14, 3. Cicéron voulait également enrichir la langue latine, conscient de la pauvreté de celle-ci par rapport à la langue grecque (*id.*, *De fin.*, III, 5). Lucrèce avait lui aussi noté les insuffisances de la langue latine par rapport à la langue grecque (*De nat. rer.*, I, 831-833 ; III, 258-261).

[2256] On notera à nouveau l'intérêt pour les poètes, au moment où il s'agissait de créer une littérature latine de premier ordre, de côtoyer des personnalités comme Messalla et Pollion qui étaient préoccupées par la question du style et, plus généralement, de la langue.

[2257] Sur ce point, cf. M. Dubuisson, 1981a.

[2258] Sénèque le Rhéteur (*Controv.*, X, 4, 23) insiste sur le fait que, désormais, le latin possède autant d'atouts, de ressources, que la langue grecque. Avant lui, l'objectif d'Horace (*Epist.*, I, 9, 63 sq.) avait été de créer une poésie palliant les imperfections des anciens poètes, de Livius à Lucilius : leur style était imparfait, leur langue avait vieilli. Ici où là, il pouvait bien y avoir quelques vers élégants. Mais ces poèmes, dans leur ensemble, étaient de facture grossière. Il fallait donc s'attacher à montrer l'élégance de la langue latine.

[2259] Cicéron, *ad Att.*, I, 19, 10. Dans le *De diuinatione* (II, 5), Cicéron dit sans détour que son objectif est de bâtir une littérature qui permettra de se passer des auteurs grecs, autrement dit de se délivrer de leur tutelle : *Magnificum illud etiam Romanisque hominibus gloriosum, ut Graecis de philosophia litteris non egeant* (« Et puis, quelle conquête magnifique, quelle gloire pour les Romains, que de ne pas avoir besoin, pour la philosophie, d'ouvrages grecs »). Peu avant, il parle de la nécessité de donner à la philosophie « l'éclat des lettres latines » (*id.*, 4).

Cet intérêt pour la langue latine, plus qu'une nouveauté, était une résurgence. Valère Maxime indique que les « magistrats d'autrefois » (*magistratus prisci*), veillant à la majesté de l'Etat, ne répondaient aux demandes des Grecs que par des décisions rédigées en latin[2260]. Bien évidemment, Valère Maxime loue l'attitude des Anciens. Quelle que soit la valeur historique du propos, il dénote de préoccupations réelles quant à la valeur du latin face au grec. L'hellénomanie qui débuta au II^e^ siècle avant n. è., qui trouva son aboutissement, dans la poésie, chez les nouveaux poètes, devait entraîner, à terme, une réaction. En quelques vers vifs, Horace condamne le fait de mélanger des mots grecs aux mots latins dans la poésie. Les poètes nouveaux, Calvus et Catulle en tête, ne trouvent pas grâce à ses yeux. Quirinus lui-même (et non Apollon comme on pourrait s'y attendre) intervient en songe pour interdire au poète apulien d'écrire des vers grecs[2261]. Une hostilité latente à la langue et à la culture grecques n'avait jamais cessé. Elle devait, ainsi que le formule M. Dubuisson dans différentes études, entraîner des mécanismes de défense. Nous l'avons vu, le contexte des guerres civiles fut propice à la résurgence de cette tendance hostile à la primauté du grec[2262]. C'est dans ce cadre qu'il faut analyser l'émergence d'une littérature latine complète et digne de ce nom.

Œuvrer pour la culture latine, sous une forme ou une autre, revenait donc, avons-nous souligné, à servir sa patrie. Cicéron l'exprime avec clarté. D'autres témoignages exposent ce point de vue, chacun à leur manière. A une époque proche de celle d'Auguste, Pline l'Ancien, évoquant Pollion et l'*Atrium Libertatis*, écrit sans ambages : […] *qui primus bibliothecam dicando ingenia hominum rem publicam fecit*[2263]. Nous avons déjà cité Salluste affirmant que les exploits des Grecs n'étaient

---

[2260] Valère Maxime, II, 2, 2 (cf., également, 2, 3). Bien plus, les magistrats obligeaient les Grecs à prendre des interprètes latins. Leur objectif, selon l'auteur : permettre à la langue latine d'inspirer plus de respect. Pour un bref commentaire de ce texte, cf. M. Dubuisson, 1982, p. 193-195. On pourra se référer, également, à Plutarque, *Cato Maior*, 12, 5, où l'on voit Caton envoyé en ambassade en Grèce s'exprimer en latin, tandis que son propos était traduit par un interprète. Il s'en explique : il avait les compétences pour parler le grec, mais sa décision était destinée à préserver la tradition nationale (ἐμμένων τοῖς πατρίοις). L'exemple de Paul-Emile, vainqueur de Persée (avec qui il converse en grec), mais s'adressant à Amphipolis aux Macédoniens en latin, montre que l'usage de l'idiome national témoignait d'une victoire que l'on voulait complète (Tite-Live, XLV, 8, 1 sq. et 29, 3). Précisons encore que Caton, voire Marius, n'ont pas réellement rejeté la culture grecque. Pour autant, il leur a paru nécessaire d'incarner une forme de patriotisme refusant la supériorité culturelle des vaincus. Leur devoir d'hommes politiques était de ne pas faire état en public de leurs connaissances.

[2261] Horace, *Serm.*, I, 10, 20-35. Sur la critique de l'alexandrisme chez Horace, cf. J. E. G. Zetzel, 2002, et, en particulier, p. 42, 47 et 51-52. Horace ne rejette pas l'héritage callimachéen, mais ce qu'en ont fait les *νεώτεροι* (il rejoint, dans sa critique, Cicéron).

[2262] Jamais cependant les Romains ne se départirent d'une certaine fascination pour le grec : M. Dubuisson (1981b, p. 285) note que des Romains (L. Aelius Stilo, Varron) soutenaient que le latin avait une origine grecque.

[2263] « […] qui, en fondant le premier une bibliothèque, fit des génies que l'humanité a connu une propriété publique », Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXV, 10.

supérieurs à ceux des Romains que parce qu'ils avaient trouvé des hérauts pour les chanter[2264]. Properce dit les choses autrement : qui se souviendrait de Troie s'il n'y avait eu Homère[2265] ? Valère Maxime partageait le même sentiment : la littérature des Grecs avait fait entrer leurs exploits dans la mémoire des siècles. Beaucoup de Romains n'eurent pas le bénéfice de cette gloire[2266]. Et l'on se rappellera que pour Cicéron, chanter un Romain revenait à chanter le peuple de Rome et à lui donner de l'éclat[2267]. Encore faut-il que les caractères de cette poésie demeurent nationaux : Cicéron critiquait les « admirateurs d'Euphorion » car l'inspiration alexandrine pouvait paraître tourner le dos à l'esprit romain[2268].

Ce sont donc des aristocrates (en particulier ceux qui comme Pollion, Messalla et, surtout, Mécène côtoyèrent et encouragèrent avec constance les poètes dans leur travail) qui menèrent cette lutte patriotique. Il faut remarquer que l'entourage poétique de ces personnalités (surtout les deux dernières) ne comprenait aucun Grec. Cela correspondait, sans doute, à une volonté délibérée[2269]. Si Mécène insista tant pour que ses protégés écrivent une épopée, c'est sans doute parce que la littérature latine devait trouver ses lettres de noblesse avant tout dans les grands genres[2270]. De la même manière,

---

[2264] Salluste, *Cat.*, VIII, 3-5.

[2265] Properce, III, 1, 25 sq. Cf., également, Horace, *Carm.*, IV, 9, 25-28.

[2266] Valère Maxime, III, 2, 22.

[2267] Cicéron, *Arch.*, 22.

[2268] *Cantores Euphorionis*, *id.*, *Tusc.*, III, 45 (cf., également, *ad Att.*, VII, 2, 1, et *Orat.*, 161). Euphorion était un poète lyrique grec que les *poetae noui* avaient pris pour modèle. A l'exaltation du Moi et au repli sur soi des *νεώτεροι*, Cicéron préférait Ennius, modèle du poète qui sut faire de la poésie un art national et chanter les exploits de ses contemporains (cf. *Arch.*, 22). Pour leur part, les poètes augustéens ne se contentèrent pas d'évoquer de menus événements, des invitations à dîner, de faire des confidences ou des reproches. Ils mêlèrent à leurs influences diverses des accents nationaux. Horace félicite les poètes qui s'écartent des pas des Grecs et osent célébrer les événements proprement romains (Horace, *A. P.*, 286-287). L'*Enéide* est, elle-même, une grande épopée nationale. La thématique nationale se retrouve dans les *trabeatae* de C. Mélissus.

[2269] Rien de tel avec Scipion, en plein siècle d'hellénisation. Le temps était à montrer aux Grecs, avec ostentation, le respect du vainqueur pour leur culture (et rendre, par là même, cette domination plus acceptable), cf. J.-L. Ferrary, 1988, notamment p. 622-623. A l'époque de Mécène, il ne s'agissait plus seulement de rendre hommage à la civilisation grecque.

[2270] Homère étant le parangon des poètes, il est bien évident que la lutte devait se jouer plus particulièrement dans l'épopée. Sur les demandes de Mécène auprès de Properce, cf. Properce, II, 1 et III, 9 (on est alors entre 26 et 23 et l'*Enéide* n'est pas achevée : Rome n'a pas encore sa grande épopée nationale). M. Citroni (2003, p. 106) a noté que lorsque Cicéron parle de poésie, ce sont les grands genres qu'il a en tête. Il ne lui vient pas à l'esprit que Rome « debba darsi, oltre che un suo Omero, una sua triade tragica et comica, anche un suo Pindaro, o un suo Alceo, o un suo Archiloco, o un suo Mimnermo ». De ce point de vue, Pollion, Messalla et Mécène furent plus clairvoyants.

il poussa Horace vers la poésie lyrique[2271]. Au I^er^ siècle de n. è., les *patroni* continuaient d'agir de la sorte. Martial s'en fait l'écho quand son patron l'apostrophe quelque peu vertement : *Scribe aliquid magnum : desidiosus homo es !*[2272] Mécène avait, certes, plus de tact. Il est probable qu'il joua aussi un rôle dans l'entreprise de C. Mélissus qui voulut (en vain) rénover le théâtre, plus précisément la comédie (qui vivait sur un répertoire désormais ancien), et participa au bouillonnement littéraire de son époque[2273]. Messalla et Pollion jouèrent un rôle important dans l'inspiration de leurs protégés. Toujours est-il que c'est l'aristocratie qui fut la cheville ouvrière de ce patient travail qui devait voir l'émergence d'une littérature latine digne de ce nom. Par goût, Mécène appréciait les *nugae* d'Horace et les vers élégiaques de Properce. Les vers qu'il écrivit montrent une nette attirance pour une poésie alambiquée, assez hermétique, prête aux expérimentations, une poésie intime, proche des préoccupations néotériques. Il chercha, néanmoins, à orienter les poètes vers les grands genres. Cela ne doit sans doute rien au hasard[2274]. Ce hiatus a fait penser qu'il était mu par des arrière-pensées politiques. Nous pensons que cela peut s'expliquer tout autrement.

[2271] *Poscimur* (« On nous réclame »), écrit Horace pour signifier que Mécène souhaitait qu'il composât des vers lyriques. La dimension nationale est soulignée par un bref *dic Latinum* (Horace, *Carm.*, I, 32, 1 et 3). L'*Ode*, II, 12, montre que Mécène espérait qu'Horace écrirait une épopée.

[2272] « Traite quelque grand sujet : tu es un paresseux ! », Martial, I, 107. Le poète eut beau jeu de rétorquer que, pour cela, il eût fallu un patron capable de créer les conditions favorables à une telle création.

[2273] C. Mélissus, né de parents libres, fut abandonné à sa naissance et devint esclave. Il bénéficia néanmoins d'une éducation soignée et fut offert à Mécène dont il devint le secrétaire. Affranchi, il eut la responsabilité du Portique d'Octavie (Suétone, *De gramm.*, 21). Ovide le cite dans sa liste des poètes (*Pont.*, IV, 16, 29). Il était grammairien et inventa la *trabeata* qui mettait en scène des chevaliers (Suétone, *De gramm.*, 21, 5) : il s'agissait de revivifier la *togata* qui avait depuis longtemps perdu de sa superbe (cf. H. Bardon, 1952, p. 50-52). Les efforts de Mélissus pour dynamiser la comédie de son époque rejoignaient ceux d'Aristius Fuscus. Horace s'était lui aussi beaucoup intéressé à la question du théâtre, en particulier dans son *Art poétique* consacré à la tragédie (la comédie est évoquée dans l'*Epître*, II, 1, aux v. 168 sq.). Peut-être le poète n'avait-il pas été convaincu, contre l'avis de beaucoup, par le *Thyeste* de Varius (Ovide partageait sans doute son opinion : dans *Amores*, III, 1, 29, il prétend que la Tragédie compte sur lui pour se faire un nom) – à moins que, plus simplement, il n'ait jugé la réussite de son ami trop isolée. Fr. della Corte (1983, p. 237) note qu'Horace admire essentiellement chez son ami le poète épique et qu'il ne le nomme jamais comme tragique. Accius et Pacuvius avaient fait leur temps (tout comme Lucilius dans le champ de la satire), Varius n'avait pas comblé la lacune : Horace se sentit donc le devoir d'énoncer quelques conseils pour rénover le genre (sur les insuffisances de la tragédie latine, cf. notamment *Epist.*, II, 1, 166-167). Notons, enfin, que le poète paraît s'intéresser au théâtre qui est effectivement représenté sur scène, non celui qui se cantonne aux *recitationes*. C'est sans doute pourquoi la *Médée* d'Ovide, perçue comme un chef-d'œuvre par Quintilien (*I. O.*, X, 1, 98) et Tacite (*Dial. or.*, 12, 6), n'est pas prise en compte (sur ce point, cf. Fr. della Corte, 1983, p. 240). Cf., aussi, G. Williams, 1968, p. 73.

[2274] Sur le style de Mécène, cf. H. Bardon, 1952, p. 14-15 ; sur son attirance pour la poésie néotérique, cf. B. Pavlock, 1982, p. 83.

Nous avons vu que l'empire romain avait été fragilisé par les guerres civiles et que l'aspiration à des temps nouveaux, à une refondation, était forte. Dès les années 50, les initiatives romaines dans le domaine culturel purent avoir, entre autres, comme dessein de forger auprès des Grecs une vision nouvelle et plus policée du pouvoir impérial. Il n'est pas étonnant que Mécène ait été l'un des plus actifs dans ce domaine. Nous avons montré que sa conception épicurienne de l'engagement motiva son épiphanie politique[2275]. Son moteur fut la conscience de la gravité de la situation que traversait Rome. Il est logique que ce grand aristocrate ait lié à une conception claire et précise de ce que devait être la puissance de Rome (dont le livre LII de Dion Cassius fournirait un écho fictif) une vision « culturelle » du pouvoir impérial. La *Laus Pisonis* fait, en tout cas, le lien entre l'action de Mécène et la Grèce. Evoquant les poètes qu'il protégea, elle précise : […] *populis ostendit nomina Graiis*[2276]. Œuvre de philhellènes (Cicéron, Atticus, Pollion, Messalla ou encore Mécène sont à ranger dans cette catégorie), entreprises spontanées et individuelles de personnes meurtries par l'image que donnait leur mère patrie auprès du berceau de la civilisation, de telles initiatives purent à l'occasion être relayées par le pouvoir[2277].

2. 4- *Ingenia saeculi sui omnibus modis fouit* [2278] : le rôle d'Auguste dans le renouveau littéraire

Un témoignage, certes quelque peu tardif, confirme l'hypothèse d'une entreprise culturelle initiée par l'aristocratie (ou tout du moins une partie d'entre elle[2279]). Il s'agit de la *Satire*, 7, de Juvénal dont nous avons vu qu'elle faisait de Mécène (et non d'Auguste) l'archétype du protecteur.

[2275] Cf. *supra*.

[2276] « […] il révéla leurs noms aux peuples de la Grèce », *Laus Pisonis*, 240. Peut-être le vers aurait-il plus de force encore si l'on se rappelle que *ostendere* signifie « faire connaître », mais aussi « opposer » (cette acception se retrouve, par exemple, dans Cicéron, *2Verr.*, V, 1).

[2277] On notera encore une fois que Pollion, Messalla et Mécène se connaissaient, qu'ils se côtoyaient. Les deux premiers avaient même été partenaires dans des procès. Tous trois avaient été impliqués, chacun à sa manière, dans la vie politique romaine, et se montraient intéressés par l'avenir de Rome. Réunis par leur commune passion pour les lettres, il serait étonnant qu'ils n'aient pas conversé sur la place de la littérature dans la renaissance de l'*Vrbs*. Un dernier point : reconnaissons avec Fr. Cairns (1979b, p. 228-229) que les *patroni* latins avaient tout à gagner à s'inscrire dans cette compétition entre littérature grecque et romaine : leur prestige s'en trouvait rehaussé.

[2278] « Il mit tout en œuvre pour encourager les talents de son époque », Suétone, *Aug.*, 89, 6.

[2279] Sans doute ne faut-il pas présumer que cette entreprise rencontra un accord unanime. La querelle des Anciens et des Modernes, présente chez Horace et que l'on retrouve chez Ovide, montre qu'il s'agit bien d'une petite élite, constituée de poètes et de quelques aristocrates, en premier lieu Mécène, Atticus et, sans doute, Messalla, bien placés dans l'Etat pour se faire entendre d'Auguste, qui entendit promouvoir les artistes contemporains et leur production. Horace comme Ovide soutenaient l'idée, loin d'être évidente pour tous, d'un

Or, ajoute le poète, désormais, il n'y a plus que l'empereur qui soit bienveillant à l'égard des écrivains. Celui-ci est le seul protecteur des lettres (peut-être pense-t-il à Hadrien qui était le premier César, depuis longtemps, à s'intéresser véritablement à la littérature[2280]). Encore une fois, Juvénal ne présente pas comme parallèle Auguste (ce qui confirme le rôle secondaire qu'il tint dans l'épanouissement de la littérature latine[2281]) alors qu'il nomme Mécène comme modèle[2282]. Les autres patrons littéraires mentionnés sont Lentulus (qui n'était pas à proprement parler un patron littéraire, mais l'un de ceux qui défendirent la cause de Cicéron quand il était exilé), Paullus Fabius Maximus et M. Aurélius Cotta Maximus Messallinus (qui figurèrent parmi les protecteurs d'Ovide), C. Proculéius (un *laudandus* cité par Horace, beau-frère de Mécène). Si l'on peut discuter la pertinence de cette liste, elle montre au moins l'implication de l'aristocratie dans l'entreprise de renouveau littéraire. Initié par celle-ci[2283], le mouvement qui allait protéger et favoriser la culture, devait, à l'époque de Juvénal, passer entre les mains des empereurs. Face aux réticences des Grands à, désormais, assumer ce rôle, c'est vers le César que se tournèrent naturellement les regards[2284].

Sans doute ne faut-il pas conclure à une indifférence d'Octavien/Auguste pour le mouvement patriotique qui avait émergé sous la houlette de certains aristocrates. Atticus et Mécène, en premier lieu, devaient attiser l'intérêt du *Princeps* pour la poésie de son temps. Le témoignage de Cornélius Népos est, de ce point vue, fondamental[2285]. Il nous apprend qu'Octavien ne passait pas une journée sans s'entretenir de poésie et d'histoire avec Atticus, celui-là même qui, on s'en souviendra, incitait Cicéron à de nouveaux travaux pour rivaliser avec les Grecs. Les rapports entre les deux hommes n'ont rien pour surprendre : Atticus était une personnalité importante à Rome. Cornélius Népos

---

progrès dans l'art : sur ce point, on consultera les lettres du second livre des *Epîtres* d'Horace et, pour Ovide, *Amor.*, I, 15. Horace critique en particulier les grammairiens qui, bien souvent, ne jurent que par les Anciens.

[2280] Il y eut, cependant, il est vrai, déjà un réveil de la littérature sous Trajan. On a aussi pensé qu'il s'agissait de Domitien. Un certain consensus s'est, malgré tout, fait jour autour de la figure d'Hadrien (cf. A. Hardie, 1990, p. 179, et en particulier la n. 143). Sur le rôle de l'empereur pour défendre et favoriser les lettres, cf. les vers introduisants le poème.

[2281] *Contra*, cf. D. Gagliardi, 1994, p. 180.

[2282] Il en va un peu différemment dans Martial, XI, 3 : mais, alors, si Auguste et Mécène sont associés, c'est parce que le premier fournissait des thèmes dignes de l'épopée (on retrouve, en outre, l'idée que le genre épique est celui qui est susceptible de remplir la bourse du poète).

[2283] En elles-mêmes, les dédicaces des poèmes à l'époque augustéenne montrent bien le rôle privilégié joué par l'aristocratie dans le domaine poétique, bien plus que par Auguste (celui là même qui se plaignit de ne pas se voir dédier une pièce dans le premier livre des *Epîtres*).

[2284] Juvénal, *Sat.*, 1, 7, 22-35. G. Vioni (1972-1973) propose une interprétation différente : Juvénal ne regrette pas le patronage aristocratique. Il aspire au retour d'une politique culturelle, celle qui avait vu le jour à l'époque augustéenne et qui avait été dirigée par le *Princeps* lui-même. Cette lecture nous paraît forcer le texte.

[2285] P. L. Schmidt (2001) a suggéré que le *De uiri illustribus* de Cornélius Népos comprenait en fait plusieurs biographies rédigées par un contemporain, C. Iulius Hyginus. Celle concernant Atticus aurait néanmoins été rédigée par Cornélius Népos. De toute façon, les deux hommes ont vécu la période ici évoquée.

aborde, d'ailleurs, cette question : la réputation d'Atticus l'avait fait rechercher par Octavien/Auguste[2286]. Surtout, sa fille avait épousé Agrippa. De ce mariage naquit une petite-fille, Vipsania Agrippina, qu'Auguste maria à Tibère. Ces liens familiaux durent renforcer leur amitié[2287]. Ils entretinrent très tôt une correspondance[2288] et Octavien, éloigné de Rome, n'expédiait jamais de courrier sans qu'une des lettres ne soit destinée à Atticus. Il y évoquait longuement ses lectures[2289]. Lorsqu'il se trouvait à Rome, leurs rapports se faisaient plus étroits encore : *Sed etiam cum esset in urbe et propter infinitas suas occupationes minus saepe quam uellet Attico frueretur, nullus dies temere intercessit quo non ad eum scriberet, cum modo aliquid de antiquitate ab eo requireret, modo aliquam quaestionem poeticam ei proponeret, interdum iocans eius uerbosioris eliceret epistulas*[2290]. A la lumière de l'intérêt d'Atticus pour l'émergence d'une littérature latine, on peut supposer sans trop extrapoler que les discussions qui furent les siennes avec Cicéron purent se prolonger dans la compagnie d'Octavien/Auguste[2291]. Il fut, pensons-nous, l'une des personnalités qui engagea le vainqueur d'Actium à encourager l'entreprise des poètes. L'éloquence latine était parvenue, avec Cicéron, à son sommet. Ce dernier avait également écrit des traités de philosophie qui feraient date. Des œuvres historiques notables avaient vu le jour avec Salluste (et, d'une certaine manière, César)[2292]. Les efforts pour bâtir une histoire générale de Rome avaient été moins heureux (d'où, peut-être, les discussions d'Atticus et d'Octavien/Auguste sur l'histoire). Ce serait chose faite avec Tite-

[2286] Cornélius Népos, *Att.*, 19, 2-3.

[2287] *Id.*, 12, 1-2 et 19, 4. Par ailleurs, sur l'étroitesse des liens avec Agrippa, cf. *id.*, 22.

[2288] La relation entre les deux hommes semble avoir commencé de bonne heure. Cornélius Népos loue d'ailleurs Atticus pour avoir su concilier l'amitié d'Antoine et d'Octavien (*id.*, 20, 5).

[2289] *Id.*, 20, 1.

[2290] « Et même lorsqu'il était présent à Rome, si ses innombrables occupations s'opposaient à ce qu'il jouit aussi souvent qu'il l'eût souhaité du commerce d'Atticus, il ne passa guère de jour sans lui adresser un mot, tantôt réclamant quelque renseignement sur les anciens temps, tantôt proposant quelque difficulté au sujet de la poésie, parfois recourant au badinage pour tirer de son correspondant des lettres plus longues », *id.*, 20, 2.

[2291] Atticus s'intéressait à la poésie et versifiait lui-même : *Attigit poeticen quoque, credimus, ne eius expers esset suauitatis. Namque uersibus qui honore rerumque gestarum amplitudine ceteros populi Romani praestiterint exposuit ita ut sub singulorum imaginibus facta magistratusque eorum non amplius quaternis quinisque uersibus descripserit, ut uix credentum sit tantas res tam breuiter potuisse declarari* (« Il ne resta pas non plus complètement étranger à la poésie, séduit, je suppose, par ses charmes. Il exposa en vers quels grands citoyens avaient surpassé les autres Romains par leur dignité et leurs actions d'éclat, et cela en écrivant pour servir d'épigraphe à chacune de leurs images et rappeler leurs actions et leurs magistratures, quatre ou cinq vers au plus ; on aurait eu peine à croire que de si grandes choses eussent pu tenir en si peu de mots »), *id.*, 18, 5-6. On passera sur l'exagération manifeste qui clôt ce passage.

[2292] Cornélius Népos avait lui-même écrit une histoire universelle en trois volumes, la première en langue latine (cf. Catulle, 1). Elle ne devait, cependant, pas rester dans les mémoires.

Live. Restait la poésie. Celle-ci avait progressé (grâce à Catulle et Lucrèce principalement[2293]), mais pas dans les grands genres. La cohérence d'une démarche voudrait qu'Atticus ait été sensible à cette lacune.

Et il est vrai qu'Octavien/Auguste ne demeura pas, dans le domaine littéraire, simple spectateur, même s'il ne faut pas exagérer l'ampleur de son action. Nous avons vu dans la première partie qu'il n'avait rien à gagner à une instrumentalisation des poètes. En revanche, il tirait un bénéfice évident à l'émergence d'une littérature latine capable de rivaliser avec la littérature grecque. Elle devenait la parure de son règne qui y trouvait un éclat supplémentaire[2294]. Le « siècle d'Auguste » allait aussi être le « siècle d'or de la littérature romaine ». L'émulation se jouait ainsi au regard de la postérité. Le *Princeps* ne put que se féliciter de l'action des aristocrates car, indirectement, il en tirait une partie de la gloire : il serait celui qui avait su créer les conditions pour l'éclosion d'une littérature qui, à son tour, pourrait servir de modèle. Pour autant, jamais Auguste ne mena une politique active en ce sens. Jamais il ne tenta de supplanter les aristocrates dans leur « mécénat », pas plus Mécène qu'un autre[2295]. Quand ce dernier mourut, il ne tenta pas de grouper autour de lui quelque poète que ce soit. Son action se limitait à l'octroi de récompenses (comme dans le cas du *Thyeste* de Varius), à la création de bibliothèques publiques à Rome, à la publication posthume d'ouvrages (au moins en une circonstance)[2296]. Il agissait, nous l'avons vu, en *patronus* et, sur ce point, il nous semble que Suétone a parfaitement résumé la situation : *Ingenia saeculi sui omnibus modis fouit. Recitantis et benigne et*

[2293] On s'est étonné que Cicéron, anti-épicurien notoire, ait édité le *De natura rerum* (Jérôme, *Chron., ad Ol.*, 171, 3-4, p. 149 ; Cicéron, *ad Q. fr.*, II, 9, 3). Si l'on accepte notre hypothèse de l'élaboration, à partir du milieu du I^er^ siècle avant n. è., d'une littérature latine capable de rivaliser avec son homologue grecque, on comprend mieux la démarche de Cicéron.

[2294] De même l'Académie française, fondée en 1635, devait-elle, aux yeux de Richelieu, être l'ornement de la nation française. L'Esprit marcherait, désormais, aux côtés de la Puissance. Elle participait du rayonnement de l'Etat.

[2295] Les choses furent différentes dans le domaine de l'urbanisme : Octavien/Auguste, longtemps, ne fut pas le seul à marquer de son empreinte l'architecture de Rome. Le phénomène ne perdura pas. Le fait qu'Auguste ne tenta pas de contester la primauté des aristocrates dans le domaine littéraire conforte l'hypothèse selon laquelle les œuvres poétiques étaient d'un intérêt très relatif pour asseoir son pouvoir. Pour autant, les considérations politiques n'étaient pas absentes. En fondant sa bibliothèque, Pollion se posait comme l'une des personnalités de la vie culturelle romaine. Il est probable que dans le cadre de la rivalité entre aristocrates, le plus puissant d'entre eux, Octavien/Auguste, ne pouvait y demeurer insensible. Il y a là quelque chose qui rappelle l'*aemulatio circa bibliothecas* entre les Ptolémées et les Attalides (cf. S. M. Goldberg, 2005, p. 192).

[2296] Sur la reconnaissance d'Ovide pour ceux qui fondèrent à Rome des bibliothèques publiques, cf. Ovide, *Tr.*, II, 419-420. On doit aussi à Auguste la restauration, à une date indéterminée, du temple d'Hercule *Musarum*, érigé par M. Fulvius Nobilior sans doute après son triomphe de 187. On y trouvait les statues des neufs Muses. Concernant la publication de l'*Enéide*, Ovide nous dit qu'Auguste appréciait particulièrement le poème (Ovide, *Tr.*, II, 533).

patienter audiit, nec tantum carmina et historias, sed et orationes et dialogos[2297]. Aurélius Victor abonde dans ce sens : *Doctorum, qui abunde erant, necessariorumque percultor*[2298]. Auguste ne chercha aucunement à instrumentaliser les œuvres des poètes, il ne voulut pas en tirer un bénéfice politique quelconque. Simplement, il agissait comme n'importe quel aristocrate. Bien plus, étant le premier d'entre eux, les sollicitations devaient être nombreuses. C'est du moins ce que pourrait laisser accroire certains vers d'Horace : *Verum age et his, qui se lectori credere malunt / quam spectatoris fastidia ferre superbi, / curam redde breuem, si munus Apolline dignum / uis complere libris et uatibus addere calcar, / ut studio maiore petant Helicona uirentem*[2299]. Ce n'est pas Auguste qui s'est emparé des lettres[2300]. Ce sont les écrivains qui entendaient que, de par sa position, le *Princeps* s'y intéressât[2301]. Et c'est en *patronus* qu'il devait le faire, non en maître : comme les *patroni* étudiés plus

[2297] « Il mit tout en œuvre pour encourager les talents de son époque. Il écouta sans lassitude, avec bienveillance, la lecture des poèmes, des ouvrages d'histoire, et même des discours et des dialogues », Suétone, *Aug.*, 89, 6.

[2298] « Pour les savants, qui étaient nombreux, et pour ses amis, il avait beaucoup d'égards », Aurélius Victor, *De Caes.*, 1, 5.

[2299] « Mais, pourtant, ceux aussi qui aiment mieux se confier à des lecteurs que de s'exposer aux dégoûts des spectateurs altiers, méritent que tu leur donnes un instant d'attention si tu veux remplir de livres un monument qui soit digne d'Apollon et, poussant de l'éperon les chanteurs inspirés, les enlever d'un plus vif essor vers l'Hélicon verdoyant », Horace, *Epist.*, II, 1, 214-218. Un appel à la protection d'Auguste est renouvelé aux v. 226-228. Il est significatif que le poète, répondant au souhait d'Auguste de se voir dédier une épître, ait choisi de l'entretenir de poésie.

[2300] Nous nous écartons ici de l'affirmation de J. Gagé (1955, p. 531) pour qui Auguste « a fait de ces bibliothèques [celles du Palatin] l'instrument de conquête de le gent littéraire ».

[2301] Les écrivains grecs, comme leurs homologues latins, avaient des patrons dans l'aristocratie romaine. Cependant, ils comprirent vite, eux aussi, que le patron le plus naturel était Auguste lui-même. Antipater avait L. Calpurnius Piso Frugi pour protecteur. Pour autant, il chercha aussi à s'attirer les bonnes grâces d'Auguste (cf. *Anth. Pal.*, X, 25). On comprend que la thèse qui veut que, à partir des années 10, Auguste ait souhaité contrôler lui-même la littérature de son temps, passant outre les bons offices de Mécène, n'a pas de sens. Ce sont les poètes qui se sont tournés vers celui qui leur paraissait le plus à même de répondre à leurs attentes (sans que cela implique qu'ils aient abandonné leurs anciens patrons) et de remplir la mission de patron littéraire. Il y eut moins monopolisation du patronage par Auguste que convergence des regards dans sa direction. Il n'y eut donc pas de politique princière offensive en direction des lettres : Auguste répondait à une demande, selon le processus de la « pétition-réponse » qui, pour une grande part, caractérisait le système de gouvernement romain. Les bienfaits apportés auraient pour corollaire la gratitude éprouvée (et exprimée) des concitoyens. Ovide (*Pont.*, II, 9, 15-16) écrivait au roi thrace, Cotys : *Conspicitur numquam meliore potentia causa / quam quotiens uanas non sinit esse preces* (« Jamais la puissance n'est plus justement admirée que lorsqu'elle ne laisse pas vaine les prières »). Sur cette question, cf. F. Millar, 1977, p. 203 sq. Sur les réponses du Prince aux requêtes, cf., en particulier, p. 240 sq. Cette pratique traditionnelle remontait bien au-delà de l'établissement du régime impérial ; cf., également, E. Guerber et Fr. Hurlet, 2008, p. 101 : « le pouvoir impérial jouait un rôle plus passif ou réactif qu'actif en consacrant une bonne partie de ses actifs à répondre aux sollicitations qui lui étaient adressées depuis toutes les parties de l'empire. » C'est la sollicitude – toute paternelle et caractéristique du bon gouvernant (cf. Polybe, V,

haut, il devait faire preuve de sollicitude (*cura*) à leur égard, les aiguillonner (métaphore de l'éperon : *calcar*), les aider à gravir la pente abrupte de l'Hélicon au sommet boisé, siège des Muses. En d'autres termes, il devait contribuer à créer les conditions qui favoriseraient l'inspiration des poètes[2302]. La bibliothèque du Palatin fut l'un de ces aiguillons[2303].

Il nous semble, par conséquent, que la création des bibliothèques publiques a un lien direct avec la rivalité opposant Rome et la Grèce. Il est vraisemblable que ce soit après sa victoire de Pharsale en 47 et la poursuite de la lutte en Afrique que Jules César conçut le projet d'une bibliothèque publique à Rome, peu après que la bibliothèque d'Alexandrie eut brûlé. En tout cas, le dessein témoigne de prétentions culturelles nouvelles. Tite-Live parlait de l'infortunée bibliothèque comme d'un chef-d'œuvre du goût et de la sollicitude (*cura*) des rois[2304]. A Rome, l'agencement de la bibliothèque de l'*Atrium libertatis*, pourvue de salles doubles, grecques et latines, n'allait pas sans évoquer la confrontation, empreinte de respect et d'émulation, entre les deux cultures. Il en allait un peu différemment pour la bibliothèque du Palatin : contrairement à ce que l'on a longtemps cru, cette bipartition n'y était peut-être pas de mise (ce qui impliquerait qu'on souhaitait mettre les œuvres latines au même niveau que les écrits grecs)[2305]. Son intérêt provient de ce que le fonds qui y fut

---

11, 6) – du *Princeps* à l'égard des citoyens (ou des cités) qui s'exprimait et qui devait justifier l'attribution du titre de « Père de la Patrie ». Il n'y a aucune raison de croire que les poètes ne bénéficièrent pas, eux aussi, de cette sollicitude. L'Etat romain paraît avoir fonctionné en grande partie sur le mode de la requête, le *Princeps* répondant à des attentes (dont il faut admettre qu'elles ne devaient pas toujours prendre la forme d'une lettre et que leur expression pouvait être plus informelle ; des personnalités comme Mécène ou Atticus étaient bien placées pour les formuler). En bien des cas, la prise de décision était mue par la demande d'un tiers. Le fait que le *Princeps* n'ait pas été perçu comme un initiateur confirme l'importance relative d'un programme dans le domaine politique (cf. *supra*, p. 97 sq.). Auguste qui – si l'on en croit G. W. Bowersock (1965) – œuvrait pour l'union de Rome et de l'Orient, dut être intéressé par les initiatives littéraires de certains de ses contemporains. Notons, enfin, que dans le chapitre « Autorité et patronage » de l'ouvrage intitulé *L'invention de la politique*, M. I. Finley (1985) souligne que l'autorité des dirigeants dans les sociétés antiques reposait sur leur capacité à répondre aux attentes des citoyens (voir, en particulier, p. 61 sq.).

[2302] Avec les grandes bibliothèques qu'il créa à Rome, les ouvrages rares ou dispersés étaient désormais à la disposition des lecteurs. Quoi qu'il en soit, notre conclusion contredit une idée courante, ici formulée par G. Williams (1968, p. 44) : « What is due to Octavian is the deliberate organization of patronage through the person of Maecenas in the first place, whom Virgil, Horace, and Propertius all address in their poetry. » Cf., aussi, p. 51.

[2303] Nous rejoignons ici l'opinion de M. Citroni, 2003, p. 109-110.

[2304] Mentionné dans Sénèque, *De tranq. anim.*, IX, 5.

[2305] Sur cette question, cf. I. Iacopi et G. Tedone, 2005-2006. A. Langie (1908, p. 45-52) ne fait pas référence lui non plus à une bipartition. *Contra*, M. Corbier, 2006, p. 173 et L. Casson, 2001, p. 83-84 (ce dernier souligne que la bipartition des bibliothèques à Rome était classique et commença avec celle de l'*Atrium Libertatis*. Elle fut donc aussi adoptée pour la bibliothèque *ad Apollonis*). Ce qui est sûr, c'est que la bipartition des premières bibliothèques tenait compte, certes, du bilinguisme, mais était aussi « une incitation à produire en latin des œuvres capables de rivaliser avec leurs homologues grecs dans des genres peu pratiqués par les auteurs

constitué ne regardait pas uniquement vers le passé. Lorsqu'Horace parle de la nécessité de la remplir d'écrits romains, il laisse entendre que les casiers étaient ouverts à la production contemporaine et que ceux qui auraient été jugés dignes d'y figurer y auraient toute leur place[2306]. Ovide confirme que l'on y trouvait les pensées des Anciens et des Modernes (*ueteres nouique*)[2307]. De tout évidence, l'envie était grande d'y figurer : *Aspice primum / quanto cum fastu, quanto molimine circum / spectemus uacuam Romanis uatibus aedem*[2308]. C'était un encouragement donné au labeur des poètes (qui pouvaient, en outre, y consulter les ouvrages nécessaires à leur art). D'autant qu'il semblerait, d'après un scholiaste d'Horace, qu'une galerie de portraits des poètes les plus connus existait au sein même de la bibliothèque[2309]. A l'intérieur du bâtiment, une statue d'Auguste avec les attributs d'Apollon, comme si l'œuvre en train d'être accomplie était placée sous ses auspices[2310]. Visiblement, Auguste avait au moins un droit de regard sur ce qui entrait dans les bibliothèques publiques (la gestion au quotidien revenant au bibliothécaire lui-même). On le voit à travers l'affaire concernant l'*Art d'aimer* d'Ovide. Il interdit aussi certains ouvrages de César, ceux dont la qualité littéraire ne lui paraissait pas suffisante pour figurer dans ces « temples » dédiés à la littérature : *Feruntur et aituero ab adulescentulo quaedam scripta, ut 'Laudes Herculis', tragoedia 'Oedipus', item 'Dicta collectanea' : quos omnis libellos uetuit Augustus publicari in epistula, quam breuem admodum ac simplicem ad Pompeium Macrum, cui ordinandas bibliothecas delegauerat, misit*[2311]. Ces écrits de jeunesse, peu aboutis, ne pouvaient, au contraire des *Commentaires*, prétendre figurer dans les bibliothèques publiques qui ne devaient offrir au regard et à l'étude que ce qui était digne de la majesté du peuple romain. Seuls les

---

romains » (P. Gros, 1996, p. 364). Dans ce cadre, la configuration de la bibliothèque palatine est d'autant plus importante. Sur la bibliothèque, cf., également, *id.*, 2009, p. 178-182. Voir aussi G. Sauron, 1994, p. 75-76.

[2306] Horace, *Epist.*, II, 1, 214-218.

[2307] Ovide, *Tr.*, III, 1, 63-64. Dans les vers suivants, Ovide nous apprend que certains de ses ouvrages y figuraient.

[2308] « Vois d'abord de quel air important et majestueux nous promenons nos regards sur le temple qui attend les poètes romains », Horace., *Epist.*, II, 2, 92-94.

[2309] *Bonorum poetarum carmina cum imaginibus ipsorum in bibliotheca Apollinis recondebantur et insuper authentici eorum*, Pseudo-Acron, *ad Hor. Serm.*, I, 4, 21 gl. Le principe existait déjà dans l'édifice construit par Pollion (cf. Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXV, 9-10), mais il ne s'appliquait qu'aux écrivains morts, seul Varron faisant exception. Peut-être en allait-il autrement ici.

[2310] *Caesar in bibliotheca statuam sibi posuerat habitu ac statu Apollinis*, Pseudo-Acron, *ad Hor. Epist.*, I, 3, 17. Servius (*ad Verg. Buc.*, IV, 10) mentionne aussi une statue d'Auguste portant les attributs d'Apollon, sans en préciser la localisation.

[2311] « On cite également certains ouvrages écrits par lui [Jules César] dès sa prime jeunesse, par exemple un '*Eloge d'Hercule*', une tragédie d''*Œdipe*', ainsi qu'un '*Recueil de mots remarquables*' ; mais Auguste défendit de livrer au public ces divers opuscules, par une lettre tout à fait courte et pleine de simplicité adressée à Pompéius Macer, qu'il avait chargé d'administrer les bibliothèques », Suétone, *Iul.*, 56, 9.

livres *docti* y figuraient[2312]. La bibliothèque d'Apollon était utilisée pour la réunion du Sénat et la réception d'ambassades : fierté d'un peuple qui exhibe son génie face à l'étranger[2313].

Conclusion

Le déclin (réel ou ressenti) de l'Etat romain, pendant et au sortir des guerres civiles, devait stimuler les analyses afin de trouver une réponse susceptible de l'enrayer. La réflexion porta en premier lieu sur la question institutionnelle. Mais quantité d'autres champs furent englobés dans ce questionnement. D'où, par exemple, le programme urbanistique ou celui de restauration religieuse. La littérature a, pensons-nous, elle-même été interrogée. On ne peut ignorer que la période augustéenne constitua un moment où la réflexion théorique sur la poésie (et, en particulier, sur son utilité) fut importante[2314]. Il nous a semblé que l'émulation culturelle avait pris à Rome une connotation patriotique forte. Ce sont des aristocrates qui initièrent le mouvement, en accord avec les poètes[2315]. Auguste, sur le tard, ne fit que se joindre à eux, moins en tant que chef d'Etat qu'en tant que premier évergète[2316]. Lorsque Martial se réfère aux poètes enrichis à l'époque augustéenne[2317], il se fonde sur une réalité : ils participèrent à une entreprise qui leur valut la reconnaissance de leurs contemporains (en particulier sous la forme de dons)[2318]. Les travaux littéraires, poétiques, philosophiques ou encore historiques, entraient dans un cadre précis : la prétention à dominer le monde civilisé. En tant qu'héritiers et continuateurs des Grecs, qui demeurèrent leur référent constant, les Romains pouvaient légitimement afficher cette ambition. L'ordre qu'ils entendaient instaurer n'était plus seulement politique et militaire, il était également, désormais, culturel. C'est pourquoi on peut parler d'un élargissement ou d'un approfondissement de l'impérialisme romain au cours du I^er^ siècle avant n. è. Il

[2312] Ovide, *Tr.*, III, 1, 63 et 71.

[2313] Sur les réunions du Sénat dans la bibliothèque palatine, cf. Suétone, *Aug.*, 29, 4.

[2314] De nombreuses études l'ont montré. Concernant Horace, on peut renvoyer à P. Grimal, 1968 ; Gr. Hutchinson, 2007 ; R. Rutherford, 2007 ; R. Tarrant, 2007 ; sur Properce et Ovide, cf. J.-C. Julhe, 2004, p. 129-267 et 299-406.

[2315] Chez Horace et Ovide en particulier, la querelle des Anciens et des Modernes, l'idée de progrès en littérature, montrent que l'on souhaitait faire de l'époque augustéenne un moment majeur de l'histoire littéraire.

[2316] Sur la volonté d'Auguste d'apparaître comme le premier des évergètes, cf. Fr. Hurlet, 2010 : cette dimension transparaît dans sa correspondance et répond au portrait idéalisé qu'il désire donner de lui-même. Aspiration logique, puisque sa bienfaisance devait matérialiser sa puissance. Il se devait, par conséquent, d'intervenir dans les domaines où les besoins se faisaient sentir (or, dans le champ littéraire, la demande était forte). Sur le rôle de l'évergésie dans le dialogue entre gouvernants et gouvernés, cf. J. Ma, 1999, p. 145 sq.

[2317] Martial, VIII, 55.

[2318] Il faut reconnaître le succès de l'entreprise. Si l'objectif avait été « di arrivare a dare alla letteratura nazionale un nuovo canone di opere 'classiche', in ciascun dei grandi generi poetici », alors Rome possédait désormais son Théocrite, son Hésiode, son Homère (en Virgile), son Archiloque et son Alcéus (en Horace), son Callimaque (en Properce), cf. M. Citroni, 1995, p. 215.

n'est, en revanche, pas sûr que les Grecs aient avalisé la primauté des Romains dans le domaine culturel. Mais Rome ne leur demandait, en définitive, que d'accepter l'idée qu'ils participaient d'une même humanité. La revendication de la primauté relevait davantage de l'image que l'on a de soi, elle était une construction *pro domo,* une réponse à une crise identitaire toute personnelle[2319]. En ce sens, le regard renvoyé par les Grecs sur la romanité joua, pensons-nous, un rôle dans l'épanouissement de la littérature latine. Le regard de l'autre conditionne celui que l'on porte sur soi. Ses effets sont parfois inattendus.

III- *Auctoritas* et transferts de dignité

Désir d'immortalisation, patriotisme aiguisé par les guerres civiles et la logique impériale. Un dernier point nous paraît devoir être envisagé afin d'appréhender correctement le patronage des poètes par l'aristocratie. A l'époque augustéenne, la place de la culture dans la société romaine n'était plus ce qu'elle était dans les siècles passés. Surtout, le statut du poète avait notablement évolué. La proximité avec ce type d'écrivain, qui put un temps être condamnable – du moins parmi les cercles les plus conservateurs de l'aristocratie – devenait valorisante.

En matière d'histoire littéraire, Th. Habinek défend une thèse qui diffère sensiblement de la nôtre[2320]. Selon l'auteur, l'émergence de la littérature latine ne doit rien aux contacts avec le monde grec. Il conteste, en particulier, l'idée d'un complexe d'infériorité des Latins à l'égard des Grecs. Selon lui, la littérature latine a émergé au tournant des III^e^ et II^e^ siècles. Cette évolution serait liée à la transformation de Rome en un empire qui aurait remis en question le pouvoir de l'aristocratie traditionnelle, son aptitude à gouverner. Le développement d'une littérature aurait eu pour objectif de maintenir « the roman aristocratic hegemony[2321] ». Elle permettait d'affirmer et de diffuser les standards de l'aristocratie romaine face au reste de l'Italie, nouvellement intégrée, et face au reste de l'empire, voire face au peuple. Elle servait à promouvoir une certaine tradition : « All aristocracies must devise strategies of recruitment and acculturation. […] At Rome literature participates in the 'formation' of the aristocracy in both senses of that word, that is, by defining, preserving, and

[2319] Au I^er^ siècle de n. è., les auteurs latins choisirent souvent comme référent et modèle à surpasser un de leurs homologues du siècle précédent (Virgile en premier lieu, mais pas uniquement). Il en fut ainsi pour Lucain ou Silius Italicus, par exemple (sur cette question, cf. G. Williams, 1978, p. 197 sq.). C'est également à Virgile, et non à Théocrite, que Calpurnius Siculus se réfère dans ses *Bucoliques* (sous le nom de Tityre), cf. *Buc.*, IV, 60-63. Soulignons que, déjà, Virgile s'était fait l'émule de Gallus qu'il essaie de pasticher dans la *Bucolique* X. Désormais, les poètes latins trouvaient chez leurs compatriotes un matériau sur lequel ils pouvaient travailler et apporter des variations. Les Grecs n'étaient plus les seuls référents : l'émulation existait aussi, désormais, entre auteurs romains.

[2320] Th. Habinek, 1998, p. 34-68. On trouvera des prolongements à cette thèse chez S. M. Goldberg, 2005, p. 84-85 et 208-209.

[2321] Th. Habinek, 1998, p. 36.

transmitting the standards of behaviour to which the individual aristocrat must aspire and by valorizing aristocratic ideals and aristocratic authority within the broader cultural context. By definition, an aristocrat is someone who lays claim to special privileges on the basis of a connection with an authorizing past. Literature is an important means of both preserving (or, as is more often the case, inventing) that past and of asserting its authority[2322]. » Le *De agricultura* de Caton serait symptomatique de cette démarche : face à l'évolution de la société, le traité aurait été un moyen de réaffirmer la valeur supérieure du mode de vie aristocratique traditionnel[2323]. C'est donc cette double volonté de dessiner les contours de l'identité d'un groupe dominant menacé et d'asseoir son autorité qui aurait permis l'émergence de la littérature latine. Nous retiendrons de cette thèse l'idée qu'une élite cherche naturellement à se distinguer du commun des mortels et qu'elle se reconnaît au travers une culture dont la majorité de la population est exclue[2324]. L'accès à cette culture vaut accès à une position sociale élevée. Dans l'élaboration d'un statut, toutes sortes de stratégies sont à l'œuvre, et la dimension culturelle ne saurait être négligée. En effet, celle-ci venait compléter une domination économique et sociale et asseoir une domination politique (qui était aussi militaire et religieuse).

Un deuxième point mérite notre attention. A Rome, la frontière entre vie privée et vie publique était ténue. S. Treggiari l'a noté qui, se fondant sur l'exemple de Cicéron, montre que l'homme public vivait sous les yeux de tous et que sa demeure elle-même était en partie publique : « His strategy, he claimed, was to make himself visible to the sovereign people whose eyes were sharper than their ears[2325]. » Elle cite l'exemple de Drusus qui souhaitait que sa demeure puisse être visible de tous. Vivre sous le regard des autres permettait d'éviter les rumeurs[2326] : *cum aedificaret domum in Palatio, in eo loco ubi est quae quondam Ciceronis, mox Censorini fuit, nunc Statilii Sisennae est, promitteretque ei architectus ita se eam aedificaturum ut libera a conspectu immunisque ab omnibus arbitris esset neque quisquam in eam despicere posset 'tu uero, inquit, si quid in te artis est, ita compone domum meam ut, quidquid agam, ab omnibus perspici possit'*[2327]. Le lien entre la volonté de

[2322] *Id.*, p. 45.

[2323] *Id.*, p. 46-49.

[2324] Ce processus rappelle les analyses de P. Bourdieu dans *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, 1979 : il s'agit, par des stratagèmes, d'exprimer une position dans une hiérarchie sociale donnée (bien évidemment, l'urgence d'un tel impératif grandit plus on grimpe dans la hiérarchie). Cela passe par des processus de différenciation (les « opérations de distinction »), de mise à l'écart des autres, lesquels mènent à des formes de classification. P. Bourdieu évoque la distinction par le goût, mais la logique à l'œuvre touche des domaines autres. Le goût « légitime » n'est pas le seul élément qui fonctionne comme un marqueur social. D'une manière générale, tout ce qui peut être rangé sous la variable « rareté » constitue un moyen commode pour affirmer son rang.

[2325] S. Treggiari, 1998, p. 4.

[2326] *Id.*, p. 4-5.

[2327] « Il se faisait construire une maison sur le Palatin à l'endroit où fut située jadis celle de Cicéron, puis celle de Censorinus et où se trouve maintenant celle de Statilius Sisenna ; son architecte lui promettait de la lui construire de façon qu'elle fût à l'abri des regards et des témoins indiscrets et que personne ne pût y plonger les yeux : 'Si

se cacher et la suspicion d'immoralité conduisait à une société de la transparence. D'autant que l'auteur insiste sur l'idée que tout était sujet à commentaire y compris la conduite de la vie familiale. Jules César devait convenir que ceux qui sont au pouvoir ne peuvent rien faire sans que tout le monde en soit informé[2328]. Comme nous l'avons souligné plus haut, on attendait des hommes publics un certain comportement qui justifiât leur position sociale. Tout écart à la règle, tacite, entraînait par conséquent des commentaires. Cette dimension explique les propos de Cicéron dans les *Philippiques* : *O di immortales, quam magnum est personam in re publica tueri principis ! quae non animis solum debet, sed etiam oculis seruire ciuium*[2329]. Cicéron rappelle la force de la rumeur[2330]. Virgile renchérit ; *Fama, malum qua non aliud uelocius ullum*[2331]. Dans la querelle qui l'opposa à Pison, Cicéron précise qu'il éprouva plus de joie à voir la réputation de celui-ci et de son collègue au consulat, Gabinius, réduite en lambeaux, que s'ils étaient attachés à une croix (sort infamant s'il en est)[2332]. La perte de la réputation était le châtiment par excellence pour un aristocrate (Cicéron ne manque d'ailleurs pas d'ironiser sur Pison, un épicurien, pour qui la mauvaise réputation, le déshonneur, ne sont, en théorie, que des mots[2333]). Dans les affaires publiques, l'*opinio* et la *fama* commandaient[2334]. Dans ce cadre, la question de l'entourage était fondamentale : celui-ci était porteur d'informations qui contribuaient à l'élaboration de l'image que l'on renvoyait.

1- Les transferts de dignité : vers la construction d'une image de soi

Nous avons constaté dans notre première partie, d'une part, que l'ostentation était une des caractéristiques de la société romaine, d'autre part, que l'entourage d'un rival pouvait servir comme arme à des adversaires politiques pour le décrédibiliser. On se souviendra, en particulier, des discours de Cicéron (qui précise, par exemple, que, souvent, on se laisse dépraver par ses proches[2335]) ou des pamphlets. Les *Res Gestae*, elles-mêmes, ne dédaignaient pas ce genre d'artifice, tout en en usant avec

---

tu en as la capacité, dit-il, dispose-la plutôt de façon que toutes mes actions soient parfaitement visibles de tous' », Velléius Paterculus, II, 14, 3.

[2328] Cf. Salluste, *Cat.*, LI, 12. Cf., également, Cicéron, *Phil.*, III, 10, 24.

[2329] « O dieux immortels, comme il est difficile de soutenir le rôle de chef dans la République ! On doit se soumettre non seulement aux sentiments, mais encore aux regards des citoyens », *id.*, VIII, 29.

[2330] *Id.*, *Cluent.*, 139.

[2331] « La Renommée plus rapide qu'aucun autre fléau », Virgile, *Aen.*, IV, 174 (cf., également, *id.*, IX, 473-474). Sur l'importance de la *fama* (ou *existimatio*), cf. Zv. Yavetz, 1983, p. 241-256. Pour les nuances à apporter aux termes *fama* et *existimatio*, cf. J.-P. Néraudau, 1993, en particulier p. 29-30.

[2332] Cicéron, *Piso*, 42 et 45. Il y a dans le propos beaucoup de rhétorique, mais il laisse percer une préoccupation essentielle, celle de la *fama*.

[2333] *Id.*, 65.

[2334] *Id.*, *Phil.*, V, 26.

plus de modération et de subtilité[2336]. A Rome, la *bona fama* était « le plus beau titre de noblesse[2337] » et la renommée avait pour source l'entourage familier[2338]. La réputation jouait un rôle fondamental dans la vie politique et sociale romaine. De ce constat naît l'importance accordée au choix des relations que l'on souhaitait entretenir – et afficher : *Est igitur prudentis sustinere, ut currum, sic impetum beneuolentiae, quo utamur quasi equis temptatis, sic amicitia ex aliqua parte periclitatis moribus amicorum*[2339]. Certes, Cicéron est ici à la recherche de l'amitié véritable. Mais il précise aussi que celle-ci ne peut exister qu'entre gens de bien : c'est la valeur des individus qui justifie leurs liens[2340]. Et de préciser que, dans la nature, l'animal recherche, pour s'attacher à lui, un être de la même espèce : l'union des âmes est à ce prix[2341]. Il convient donc de chercher quelqu'un de semblable à soi (*alterum similem sui quaerere*[2342]).

On peut supposer que les aristocrates romains, dans leur ensemble, accordaient une attention particulière à l'entourage qui était le leur. Il est même raisonnable de penser que le soin apporté au choix de leurs proches ne concernait pas uniquement les amis. Après tout, un gouverneur devait accorder une attention particulière à la composition de sa *cohors* car celle-ci pouvait lui valoir des critiques[2343]. Horace conte que lorsque L. Marcius Philippus, consul en 91 avant n. è., croisa Voltéius Ména, il prit soin, avant de le convier à dîner, de se renseigner sur lui. L'invitation ne fut lancée que lorsque sa bonne réputation fut avérée[2344]. Et lorsque le poète recommande Septimius à Tibère, d'emblée il précise : le jeune aristocrate est une personne honnête et un homme de cœur. Par là même, il ne dépareillera pas dans une maison qui n'accepte que les gens honorables[2345]. Les mêmes préoccupations devaient exister lorsqu'il s'agissait de s'attacher à un poète. Un fait, déjà évoqué, paraît en fournir la preuve : *Felicem dicere non hoc / me possim, casu quod te sortitus amicum ; /*

[2335] *Id.*, I, 33. A lire le *Laelius*, on sent bien qu'en certaines occasions l'amitié engage la réputation (cf., par exemple, les § 57 et 61), réputation qui demeure une préoccupation constante.

[2336] Cf. *R. G.*, 25.

[2337] Salluste, *Cat.*, VII.

[2338] *Comment. petit.*, 6, 17.

[2339] « La prudence demande donc que l'on modère l'élan de son affection comme on retient la course d'un char ; et, de même que l'on commence par essayer les chevaux, ainsi on ne se livrera à l'amitié qu'après avoir en quelque manière essayé le caractère des amis », Cicéron, *Lael.*, 63.

[2340] *Id.*, 18 et 65.

[2341] *Id.*, 81.

[2342] *Id.*, 82. Sur « l'entourage-miroir », cf. Catulle, 57.

[2343] Caton reprocha vivement à Fulvius Nobilior d'avoir eu à ses côtés le poète Ennius lors de sa campagne en Etolie (Cicéron, *Tusc.*, I, 3 ; *Brut.*, 20). Sur la réputation du gouverneur qui dépend aussi de son entourage, cf. *id.*, *2Verr.*, II, 58 ; *ad Q. fr.*, I, 1, 14 et *ad Att.*, V, 11, 5. Quand Persius fait l'éloge de Brutus, il prend soin de dire que sa *cohors* était à son image (Horace, *Serm.*, I, 7, 23). Cf., également, D. Braund, 1998, notamment p. 18 sq.

[2344] Horace, *Epist.*, I, 7, 52-61.

[2345] *Id.*, 9, 2-6.

nulla etenim mihi te fors obtulit ; optimus olim / Vergilius, post hunc Varius dixere quid essem. / Vt ueni coram, singultim pauca locutus / (infans namque pudor prohibebat plura profari), / non ego me claro natum patre, non ego circum / me Satureiano uectari rura caballo, / sed quod eram narro ; respondes, ut tuus est mos, / pauca ; abeo, et reuocas nono post mense iubesque / esse in amicorum numero. Magnum hoc ego duco, / quod placui tibi qui turpi secernis honestum, / non patre praeclaro, sed uita et pectore puro[2346]. Cette attente de neuf mois, *a priori* surprenante, peut s'expliquer en partie par la nécessité d'examiner l'opportunité de s'afficher aux côtés du jeune poète dont on se souviendra qu'il avait servi dans les armées républicaines et que, fils d'affranchi, il avait été nommé tribun militaire. D'une certaine manière, Horace symbolisait les désordres, les hiérarchies bouleversées provoquées par les guerres civiles. Il s'agissait, peut-être aussi, de tester la patience du jeune homme en lui infligeant une sorte de période probatoire propre à faire douter un arriviste. Après tout, Cicéron précise que l'amitié ne doit pas être portée en pleine affection mais, bien au contraire, doit naître après le jugement[2347]. Il y a pour un Grand, dans la relation qu'il noue avec un tiers, l'association de deux réputations[2348].

Le cas d'Ovide tend à confirmer ce constat : si être cité par un grand poète constituait un honneur, les choses en allaient bien différemment avec un poète déchu. Ovide ne nomme pas ses correspondants dans les *Tristes* sur l'ordre express de ceux-ci : *Vtque canem pauidae nactum uestigia ceruae, / luctantem frustra copula dura tenet, / utque fores nondum reserati carceris acer / nunc pede, nunc ipsa fronte lacessit equus, / sic mea lege data uincta atque inclusa Thalia / per titulum uetiti nominis ire cupit. / Ne tamen officio memoris laedaris amici, / parebo iussis – parce timere – tuis*[2349]. Officiellement, Ovide avait été exilé à cause de l'*Art d'aimer* et de la légèreté de son propos, jugé immoral. De toute façon, le seul fait d'être un exilé devait suffire à salir la réputation d'autrui.

[2346] « Ton amitié, je ne saurais la donner pour simple lot d'une chance heureuse : ce n'est point le hasard qui t'a offert à moi. Un jour, l'excellent Virgile, après lui Varius, t'ont dit ce que j'étais. Quand je fus venu devant toi, alors, prononçant quelques mots entrecoupés, car la timidité, qui arrête la langue, m'empêchait d'en dire davantage, je ne me vante point d'être né d'un père illustre, ni de faire le tour de mes domaines porté sur un cheval de Saturium, mais j'explique ce que j'étais. Tu me réponds, selon ton habitude, en quelques mots ; je m'en vais ; tu me rappelles neuf mois plus tard, et tu m'invites à compter au nombre de tes amis. C'est beaucoup, à mes yeux, de t'avoir plu, à toi qui, pour distinguer l'honnête homme de l'homme sans honneur ne regardes point l'illustration du père, mais la netteté de la vie et du cœur », *id.*, *Serm.*, I, 6, 52-64.

[2347] Cicéron, *Lael.*, 85. L'attente de neuf mois montre au moins une chose : Mécène n'aspirait pas uniquement à côtoyer un poète talentueux. Sur ce point, cf. aussi *supra*, p. 270-271.

[2348] L'entourage d'un aristocrate est donc une construction, il relève du calcul (au moins en partie). Les liens noués déterminent son image et contribuent à forger son *auctoritas*.

[2349] « Comme la laisse solide retient, sur la piste d'une biche craintive, le chien qui résiste en vain, comme le cheval fougueux frappe du pied ou même du front les portes de la stalle encore fermée, ainsi ma Thalie, enchaînée et enfermée par une loi imposée, brûle de chanter les louanges d'un nom qui lui est interdit. Cependant, pour que tu n'aies pas à souffrir des devoirs d'un ami qui n'oublie pas, j'obéirai à tes ordres, sois sans crainte », Ovide, *Tr.*, V, 9, 27-34. Cf., également, *id.*, III, 4b, 21-26.

L'infamie était susceptible de rejaillir sur les anciens *amici*. Ovide précise les choses dans un autre poème, sans doute adressé à M. Valérius Maximus Cotta : *Certe ego, si sineres, titulum tibi reddere uellem / et raram famae conciliare fidem. / Ne noceam grato uereor tibi carmine neue / intempestiuus nominis obstet honor*[2350]. On ne peut raisonnablement supposer que ce que le poète craint pour Cotta en le nommant dans ses vers, ce soit la colère d'Auguste. Le tort causé est d'une nature plus générale, plus floue. Il s'agit du regard porté sur tout homme public. Si Auguste n'avait pas à rougir de ses liens avec Virgile et Varius (*neque dedecorant*[2351]), on sent bien qu'il n'en allait pas de même avec l'exilé de Tomes[2352]. Car ce qui compte, ce n'est pas seulement l'hommage, c'est aussi celui qui le fait. Celui qui évoque un nom peut le grandir par la seule autorité qui est la sienne : *Atque hoc praestantius mihi fuerit et ad laetitiam animi et ad memoriae dignitatem, si in tua scripta peruenero quam si in ceterorum, quod non ingenium mihi solum suppeditatum fuerit tuum, sicut Timoleonti a Timaeo aut ab Herodoto Themistocli, sed etiam auctoritas clarissimi et spectatissimi uiri et in rei p. maximis grauissimisque causis cogniti atque in primis probati, ut mihi non solum praeconium, quod, cum in Sigeum uenisset, Alexander ab Homero Achilli tributum esse dixit, sed etiam graue testimonium impertitum clari hominis magnique uideatur. Placet enim Hector ille mihi Naeuianus, qui non tantum 'laudari' se laetatur, sed addit etiam 'a laudato uiro'*[2353]. Une question de personne se superpose à celle des écrits.

En eux-mêmes, les transferts de dignité étaient traditionnels dans la société romaine : c'est eux que l'on trouve à l'œuvre en justice avec le témoin de moralité. La respectabilité de ce dernier était le gage des bonnes mœurs de l'accusé. Le témoin était convoqué parce que la logique voulait que ce qui se ressemble s'attire. L'*aduocatus*, parent ou ami convoqué tout comme les témoins mais dont le soutien se limitait à une présence physique, entrait dans le même cadre : bien que muet, sa

[2350] « Assurément, si tu le permettais, je voudrais te rendre hommage et publier une fidélité si rare. Je crains de te nuire en t'exprimant ma reconnaissance dans un poème et de te gêner en te nommant par une louange inopportune », *id.*, IV, 5, 13-16.

[2351] Horace, *Epist.*, II, 1, 245. *Dedecere* est dérivé de *decus*, qui témoigne de ce qui sied, sert de parure, orne.

[2352] Concernant Térence, Fl. Dupont (1985, p. 367-372) a fait une suggestion intéressante. Il s'agissait d'un poète très novateur, d'où le succès relatif qu'il remporta. Il semble que Scipion ait tenu à se détacher de lui au moment où il se lança en politique, précisément à une période où le conservatisme gagnait les élites romaines. La proximité du poète jouait de manière négative sur l'image que Scipion souhaitait alors renvoyer de lui.

[2353] « Et ce qui fait qu'il me sera plus précieux, pour le contentement de mon âme et pour l'honneur futur de mon nom, d'obtenir place dans tes écrits plutôt que dans ceux d'un autre, c'est que je ne profiterai pas seulement de ton talent, comme Timoléon de celui de Timée ou Thémistocle de celui d'Hérodote, mais encore de ton autorité d'homme de grande réputation et de haut rang, qui s'est fait connaître et apprécier parmi les meilleurs dans les circonstances politiques les plus graves : ainsi je n'aurai pas seulement en toi un héraut, comme Alexandre, étant venu à Sigée, dit qu'Homère l'avait été pour Achille ; on verra aussi dans ton ouvrage l'important témoignage d'un homme illustre et d'un grand homme. J'aime en effet cet Hector de Névius qui n'est pas seulement heureux qu'on chante sa gloire, mais, ajoute-t-il, 'qu'elle soit chantée par un homme glorieux lui-même' », Cicéron, *ad Fam.*, V, 12, 7 (il s'adresse à L. Luccéius).

respectabilité devait rejaillir sur l'accusé[2354]. La réunion d'*aduocati* constituait, en elle-même, déjà un jugement[2355]. On ne s'étonnera donc pas si Cicéron, devant les juges, prétend que la noblesse de cœur d'Archias était garantie par la qualité (*dignitas*) et l'ancienneté (*uetustas*) de ses amis[2356]. Les transferts de popularité sont également partie intégrante de la logique des dons : magistrats et premiers citoyens offraient « avec ostentation des cadeaux aux idoles du public afin de détourner sur eux leur popularité[2357] ». Cicéron était tout à fait conscient de l'existence de tels transferts : *Facillime autem et in optimam partem cognoscuntur adulescentes qui se ad claros et sapientes uiros bene consulentes rei publicae contulerunt ; quibuscum si frequentes sunt, opinionem afferunt populo eorum fore se similes quos sibi ipsi delegerint ad imitandum. P. Rutilii adulescentiam ad opinionem et innocentiae et iuris scientiae P. Mucii commendauit domus*[2358].

La logique des transferts de popularité et le statut particulier que les poètes acquirent peu à peu dans la société romaine éclairent une remarque de Cicéron. Dans le *De oratore*, ce dernier lie le prestige de certains grands hommes, ici Scipion Emilien, Lélius et Furius, au fait d'être entouré par les hommes les plus savants venus de Grèce (on pense, bien sûr, en premier lieu, à Panétius et Polybe) : *et certe non tulit ullos haec ciuitas aut gloria clariores aut auctoritate grauiores aut humanitate politiores P. Africano, C. Laelio, L. Furio, qui secum eruditissimos homines ex Graecia palam semper habuerunt*[2359]. En d'autres termes, il y avait effectivement un transfert de popularité entre les hommes de lettres et les puissants (transfert qui d'ailleurs fonctionnait dans les deux sens). Le voisinage des lettrés ajoutait à la gloire et à l'autorité de leurs protecteurs. Au II^e^ siècle avant n. è., les écrivains grecs étaient seuls susceptibles d'apporter ce surcroît de prestige. Au I^er^ siècle, et tout particulièrement à l'époque augustéenne, les choses avaient évolué[2360]. Toujours est-il que dans la relation entre les aristocrates et les poètes, c'est la dimension ostentatoire qui est à privilégier à l'instrumentalisation. Entretenir un pantomime était source de prestige auprès des masses (on se souviendra des liens que

[2354] Chr. Badel, 2003, p. 34-35.

[2355] Cicéron, *Q. Rosc.*, 15.

[2356] *Id.*, *Arch.*, 31.

[2357] Fl. Dupont, 1985, p. 71.

[2358] « Très facilement, d'autre part, et sous le meilleur jour, se font connaître les jeunes gens qui se sont orientés vers des hommes illustres et sages ayant à cœur le bien de l'Etat, et s'ils sont assidus auprès d'eux, ils donnent à penser au peuple qu'ils seront semblables à ceux qu'ils se seront eux-mêmes choisis pour modèles. La jeunesse de P. Rutilius fut recommandée à une réputation d'intégrité et de connaissance du droit par la maison de P. Mucius », Cicéron, *De off.*, II, 46-47.

[2359] « Certes, jamais notre cité n'a produit d'hommes plus éclatants de gloire, plus riches d'autorité, plus raffinés de culture que P. l'Africain, C. Laelius, L. Furius : or, ils eurent toujours auprès d'eux, au grand jour, les plus savants d'entre les Grecs », *id.*, *De or.*, II, 154.

[2360] Déjà, les *poetae noui* avaient marqué une évolution de la place du poète dans la société romaine, cf. D. O. Ross, 1975, p. 3-8.

Mécène avait noué avec Bathylle[2361]). Cela signifiait qu'on ne méprisait pas les plaisirs et les goûts du grand nombre. Protéger un ou des poètes venait compléter l'image que l'on construisait de soi : ce faisant, on s'agrégeait à un monde auquel les masses n'avaient pas accès. Subtil dosage qui permettait de se situer dans la société. Le témoignage de Lucien, bien que tardif, est intéressant : *δεῖται δή σου ἐπ' ἐκεῖνα μὲν οὐδαμῶς, ἐπεὶ δὲ πώγωνα ἔχεις βαθὺν καὶ σεμνός τις εἶ τὴν πρόσοψιν καὶ ἱμάτιον Ἑλληνικὸν εὐσταλῶς περιβέβλησαι καὶ πάντες ἴσασί σε γραμματικὸν ἢ ῥήτορα ἢ φιλόσοφον, καλὸν αὐτῷδοκεῖ ἀναμεμῖχθαι καί τοιοῦτόν τινα τοῖς προῖοῦσι καὶ προπομπεύουσιν αὐτοῦ· δόξει γὰρ ἐκ τούτου καὶ φιλομαθὴς τῶν Ἑλληνικῶν μαθημάτων καὶ ὅλως περὶ παιδείαν φιλόκαλος*[2362]. Un peu plus loin, Lucien affirme que le souci du patron est de faire voir à ceux qu'il croise sur sa route qu'il s'occupe des Muses et que, par conséquent, il occupe utilement ses loisirs[2363]. La présence des poètes autour des hommes de pouvoir était pragmatique dans la mesure où elle était destinée à créer un sentiment, une impression. Les poètes étaient le sceau d'une supériorité culturelle. L'effet était en grande partie inconscient[2364]. Mais la proximité de ces personnes déterminait le statut de celui qui les côtoyait et les protégeait. Cela relevait du sentiment fugitif, certes, mais prégnant.

De même que Mantoue était fière d'avoir donné naissance à Virgile, Vérone à Catulle[2365], de même l'aristocratie tirait gloire du commerce avec les poètes. Et leur proximité demeurait valorisante jusque dans la mort : Ennius, si cher à Scipion l'Africain, vit sa statue être dressée sur le tombeau de ce dernier[2366].

2- *Diues me petit*[2367] : popularité du poète dans la société augustéenne

[2361] Tacite, *Ann.*, I, 54, 2 ; Dion, LIV, 17, 5. Sur le pantomime source de prestige auprès des masses, cf. C. Gourdet, 2004, p. 314 et 322. Sur Bathylle, cf. également Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, III, *Praef.*, 10 et 16.

[2362] « Pour cela, il n'a nul besoin de toi. Cependant, tu as une longue barbe ; un extérieur respectable, un manteau grec décemment ajusté ; tout le monde te connaît pour un grammairien, un orateur, un philosophe ; justement, ton patron croit honorable pour lui d'avoir un homme de votre sorte mêlé à ceux qui le précèdent et qui lui font cortège : cela lui donne le bruit d'un amateur des sciences grecques, qui chérit les lettres et les arts », Lucien, *Merc. Cond.*, 25.

[2363] *Id*. On retrouve chez Jean d'Alembert (1753, p. 339) évoquant les Grands de son époque, une idée similaire : « Ils s'empressent, au moins par vanité, de donner aux talents des marques d'estime, souvent plus intéressées que sincères. » On a vu que pour l'époque augustéenne, le constat n'est pas aussi noir. En revanche, on comprend combien la proximité des écrivains pouvait être valorisante (inversement, les poètes comme Horace, aux origines relativement modestes, devaient eux aussi tirer une certaine vanité à s'intégrer aux hautes sphères de la société). L'amour propre jouait un rôle dans le compagnonnage. Sur l'idée que le voisinage des poètes permettait de s'agréger à une certaine culture, cf. P. White, 1993, p. 24-25.

[2364] Cf. P. Zanker, 2000b, p. 223.

[2365] Ovide, *Amor.*, III, 15, 7.

[2366] Cicéron, *Arch.*, 22 ; Tite-Live, XXXVIII, 56 ; Valère Maxime, VIII, 14, 1 ; Pline l'Ancien, *H. N.*, VII, 114.

[2367] « Je suis recherché du riche », Horace, *Carm.*, II, 18, 10-11.

L'assertion d'Horace témoignant des sollicitations dont faisaient l'objet les poètes auprès de la haute société ne peut laisser indifférent[2368]. Certes, le poète développe le discours qui, pour lui, est le plus valorisant. Celui-ci ne pouvait cependant pas être déconnecté de toute réalité. Le statut des poètes avait profondément évolué par rapport au temps de Caton l'Ancien (dont le regard porté sur les poètes n'était sans doute déjà plus représentatif)[2369]. Cicéron n'aurait pas à ce point désiré une chronique en vers de son consulat si les hommes politiques de son temps n'avaient regardé la poésie comme quelque chose de très important[2370]. Valère Maxime précise que ce qui faisait briller le fils d'Aulus Fulvius, outre ses qualités intellectuelles et sa beauté, c'était sa culture littéraire[2371]. On notera aussi que les aristocrates ne cachaient pas qu'ils composaient des vers. C. Valgius Rufus, par exemple, était un trop grand personnage pour consacrer sa vie à la versification. Néanmoins, son attrait pour les Muses et le temps qu'il leur consacra montre que s'adonner à la poésie, au I^er^ siècle avant n. è., n'entraînait aucune déchéance[2372]. Bien au contraire, les aristocrates s'adonnaient à la poésie avec

[2368] Cf., également, *id.*, III, 11, 6.

[2369] Sur Caton et sa vision des poètes, cf. Cicéron, *Tusc.*, I, 3 et Aulu-Gelle, *N. A.*, XI, 2, 5.

[2370] C'est, du moins, l'avis de K. Quinn, 1982, p. 79.

[2371] Valère Maxime, V, 8, 5. Salluste (*Cat.*, XXV, 5) souligne que le fait de savoir tourner des vers était l'une des caractéristiques de l'esprit distingué.

[2372] C. Valgius Rufus fut consul suffect en 12 avant n. è. (cf. l'annexe II). La dignité de la poésie peut se déduire de l'origine des poètes. Lucilius avait été le premier poète latin à sortir des rangs de l'aristocratie. Catulus, consul en 102, pratiqua également avec ferveur la poésie et laissa l'image d'un homme de lettres tout autant que d'un politique. Calvus ou Cinna sont aussi des personnalités qui, pendant ou après leur carrière politique, s'exercèrent à la poésie sans penser déchoir pour autant : il s'agissait d'une activité digne de leur rang. César écrivit des poèmes (Suétone, *Iul.*, 56, 9 ; Plutarque, *Caes.*, 2, 4) et s'intéressait de près à la poésie (cf. M. Ledentu, 2004, p. 258-259). Quand Varron composa les *Satires Ménippées* (vers 80-67), œuvre qui n'avait rien d'un divertissement gratuit mais qui avait des objectifs didactiques, il était pleinement engagé dans la vie politique de son époque. Non seulement la poésie n'était plus un *lusus*, mais elle n'était plus incompatible avec l'engagement dans la vie de la cité. Les élites devaient s'adonner à des activités qui s'accordaient à leur rang social. Les occupations viles entraînaient le mépris (cf. Valère Maxime, VIII, 14, 6). A l'époque augustéenne, l'aristocratie ne se cantonnait plus à l'écriture de traités techniques, d'ouvrages historiques ou à la réécriture de leurs discours en vue d'une publication. Sur l'étape importante que constituèrent pour la poésie Catulle et les néotériques, cf. J. E. G. Zetzel, 1982, p. 92 et 100-101. Sur l'évolution du regard porté sur l'écrivain à Rome, de l'ambassade de Carnéade en 155 jusqu'à César et Cicéron, cf. M. Ledentu (2004). L'auteur montre qu'hommes politiques et chevaliers ont particulièrement goûté les travaux d'écriture et que plusieurs d'entre eux ont tenté de concilier engagement politique et activité littéraire. Certains consacrèrent même une partie de leur existence à l'écriture. A l'époque de Cicéron, une « révolution culturelle » s'était opérée (p. 2 et III^e^ partie). La promotion des activités intellectuelles et de l'écrit en général ne pouvait que profiter aux poètes. Au temps de Cicéron et de César, la poésie était accaparée par les Romains de naissance élevée (cf., notamment, p. 263). Désormais, les poètes affranchis sont rares. L'évolution de cette sociologie témoigne de l'évolution du statut des poètes et du regard porté sur eux. Cf., aussi, K. Quinn, 1982, p. 129. Sur l'idée que la poésie, d'abord réservée à des

ferveur et l'avaient intégrée dans leur bagage culturel. Elle témoignait du raffinement de l'élite. L'exemple d'Ovide montre qu'elle pouvait constituer une alternative à la vie politique dans les milieux favorisés[2373]. Il est significatif que la poésie, au I^er^ siècle avant n. è., n'était plus l'apanage des étrangers et des affranchis. L'édification d'une bibliothèque près du temple d'Apollon Palatin acheva d'extraire la poésie du monde du *lusus*[2374].

Le patronage littéraire ne peut s'épanouir que dans une société où la frange la plus aisée et la plus cultivée pose un regard particulier sur la culture, regard qui l'encourage à dépenser du temps et de l'argent pour favoriser la production artistique. L'investissement personnel que consentirent quelques grands aristocrates, en premier lieu Mécène et Atticus, mais aussi Gallus, Pollion ou Messalla, témoigne tout à la fois du statut désormais honorable du poète dans la société romaine et d'une conscience nouvelle de son utilité. Cicéron expose les choses avec clarté : ce qui n'est pas considéré est toujours négligé[2375]. A l'époque augustéenne, à en croire Horace, la poésie souffrait davantage d'un excès de considération. Tout le monde, dans les milieux instruits, s'adonnait à la versification, au grand dam du poète. Plus généralement, au I^er^ siècle avant n. è., ce sont les lettres dans leur ensemble qui acquirent un statut nouveau : les lettres n'étaient plus méprisées (*Mutauit mentem populus leuis et calet uno / scribendi studio*[2376]). Bien plus, elles aussi étaient susceptibles d'apporter la gloire. Jules César fut suffisamment avisé pour ne pas négliger ce point[2377]. Les exemples de Virgile et d'Horace tendraient à laisser penser que la poésie était devenue une voie de promotion sociale (pour les plus doués) puisqu'elle leur avait permis de devenir chevalier – du moins peut-on le penser avec vraisemblance[2378]. Bien davantage, des chevaliers envisageaient désormais de consacrer leur vie aux Muses (ce fut le cas de Lucilius, Catulle, Ovide et, peut-être, Varron d'Atax). C'est là un indice de l'insertion des poètes dans la société romaine[2379].

Comment expliquer la place singulière des poètes dans la société augustéenne ? Plusieurs éléments d'explications, complémentaires, peuvent être avancés. On a déjà signalé le pouvoir

---

personnalités de rang social inférieur, est peu à peu devenue une activité des plus respectables (évolution qui doit beaucoup à Lucilius), cf. G. Williams, 1968, p. 38 sq.

[2373] Ovide, *Tr.*, IV, 10, 37-38. Cf. aussi P. White, 2005, p. 327.

[2374] M. Pierre, 2005, p. 239-240.

[2375] Cicéron, *Tusc.*, I, 4.

[2376] « Ce peuple inconstant a changé d'esprit et n'est plus échauffé que de la passion d'écrire », Horace, *Epist.*, II, 1, 108-109.

[2377] Cf., également, Salluste, *Iug.*, II-IV. On pourrait aussi citer Cicéron : l'*Hortensius*, conçu comme un protreptique à la philosophie, n'en comporte pas moins un éloge de la poésie, témoin de son statut nouveau (sur les rares fragments qui nous sont parvenus, cf. M. Ruch, 1958, p. 73-77). Cicéron avait d'ailleurs beaucoup étudié les poètes (Cicéron, *Tusc.*, II, 26-27) et leur accordait du crédit (du moins tout autant qu'aux historiens, cf. *id.*, *De diuinat.*, II, 116). On se rappellera aussi sa défense d'Archias où l'utilité de la poésie est mise en avant.

[2378] Cf. *supra*, p. 352 sq. Sur la poésie comme moyen de promotion sociale, cf. P. White, 1982, p. 61-64.

[2379] Sur l'insertion des *litterati* dans la société romaine, cf. S. Demougin, 1988, p. 754-760.

d'immortalisation de la poésie. Pindare, déjà, l'avait noté. A Rome, Horace lui faisait écho[2380]. Pouvoir singulier que celui des poètes. Par ailleurs, la vaste entreprise culturelle qui devait peu à peu prendre forme dès le milieu du I^er^ siècle avant n. è., dut contribuer à donner aux poètes une stature nouvelle. Le fait que les poètes contemporains trouvèrent peu à peu leur place dans les leçons des *grammatici* renforça leur place dans la société romaine. Sans doute faut-il aussi évoquer la valeur de l'écriture dans les sociétés antiques. Son prestige est indéniable. Tite-Live souligne que l'autorité du roi Evandre était « fondée sur la magie des lettres » (*miraculo litteratum*) : on le respectait parce qu'il connaissait l'écriture[2381]. Celle-ci possédait une dimension magique, un statut supérieur. C'est par elle que l'on était susceptible d'entrer dans le domaine de la culture des élites. Le prestige de l'écrit explique le souci qu'avait le parvenu Trimalcion de se constituer une bibliothèque… et de faire savoir qu'il en avait une[2382]. Celle-ci devait témoigner et de sa réussite et de son nouveau statut. La proximité d'une personne avec l'écrit lui conférait un statut particulier, une aura. Le phénomène relève de l'implicite. Sans doute, les *Res Gestae* doivent-elles quelque chose à cela. Le texte, gravé sur des tables en bronze et présenté à l'entrée du Mausolée d'Auguste, était moins destiné à être lu qu'à s'intégrer dans un décor monumental destiné à impressionner[2383]. Le Romain apprenant la relation entretenue par tel ou tel aristocrate avec tel ou tel poète, leurs liens d'amitié fondés sur un support qui lui était presque étranger (l'écrit) et sur des textes dont le sens lui était sibyllin, prenait conscience de l'infériorité de son statut, de l'existence d'un monde qui lui était sinon interdit, du moins fermé, inaccessible[2384]. D'autant que les poètes dédaignaient le « vulgaire » – Horace aimait à le faire savoir. Son art ne s'adressait pas à tous (du moins le clamait-il) : seule une petite élite avait le privilège de le lire ou, plus exactement, était à même de le lire[2385]. Ce dédain, paradoxalement, pouvait contribuer au sentiment du sublime de ce qui nous échappe. D'autant que le poète manie un écrit de type particulier : il n'est pas grammairien ou rhéteur. Il ne cherche pas à tirer un profit financier de son activité (ou alors, c'est indirectement et de façon secondaire)[2386]. Ses motivations étant plus nobles, son crédit était plus fort. Loin d'être un métier, la poésie relevait de l'écrit « inspiré », d'où la récurrence du terme *uates*. Le vers a une dimension magique qui tient de la communication avec la divinité. Prestige d'un art

[2380] Pindare, *Isthm.*, VII, 17-19 ; Horace, *Carm.*, IV, 8, 13-22.

[2381] Tite-Live, I, 7, 8. Sur le prestige de l'écrit, ses liens avec l'autorité et le secret, cf. Cl. Moatti, 2007, p. 219, n. 10.

[2382] Pétrone, *Satir.*, 48. Sénèque (*De tranq. anim.*, IX, 4-7) s'offusqua de tels comportements qui devaient être courants. Un tel étalage montre, avant tout, le prestige du monde de la culture.

[2383] Sur le fait que l'objectif n'était pas de rendre les *Res Gestae* lisibles, cf. P. Veyne, 2005, p. 394.

[2384] Le *Satiricon* encore témoigne du prestige du monde intellectuel : lors du banquet organisé par Trimalcion, il s'agit pour chacun d'étaler des connaissances plus ou moins bien maîtrisées. Pédantisme révélateur dans une micro-société de parvenus.

[2385] Cf. Horace, *Serm.*, I, 4, 71-75 et 10, 36-49.

[2386] Sur ce qui distingue les poètes des autres artistes, cf. B. K. Gold, 1987, p. 6-7. Sur le fait qu'ils sont aussi plus libres de leur inspiration que les autres artistes, cf. P. Zanker, 1987, p. 107-108.

susceptible d'apaiser la colère des dieux eux-mêmes[2387]. L'ensemble de ces considérations permet de suggérer que, pour un aristocrate, la proximité d'écrivains avait une portée symbolique et ostentatoire.

L'aristocratie, si fière de son rang, savait reconnaître le prestige du poète et le traiter en conséquence. Valère Maxime rapporte une anecdote intéressante : *Is Iulio Caesari, amplissimo ac florentissimo uiro, in collegium poetarum uenienti numquam adsurrexit, non maiestatis eius immemor, sed quod in comparatione communium studiorum aliquanto se superiorem esse confideret. Quapropter insolentiae crimine caruit, quia ibi uoluminum, non imaginum certamina exercebantur*[2388]. Position privilégiée du poète qui, en certaines occasions au moins, pouvait traiter en égal avec les Grands. On trouve dans la *Vie de Térence* écrite par Suétone un autre exemple de la considération qu'avait la société romaine pour les poètes de talent. Térence fut convié à lire sa première comédie devant Caecilius, personnalité importante de la poésie latine, lors d'un banquet. Nul ne le connaissait encore. Il débuta sa lecture assis, indication importante dans la mesure où cette position constituait la marque physique de son infériorité sociale (Térence était né esclave et d'origine carthaginoise). Après avoir lu quelques vers, son hôte l'invita à se coucher et à dîner près de lui. Ce faisant, Caecilius reconnaissait publiquement que son invité était digne de participer à l'un des moments clefs de la sociabilité romaine[2389]. Reconnu comme poète, il était légitimé pour trôner auprès d'une personnalité importante. Que la scène ait eu lieu ou non, elle témoigne de l'aura du poète dans la société du temps. La poésie faisait oublier d'obscures origines (ce qui avait aussi été le cas pour Caecilius). Horace put, lui aussi, le vérifier : auteur du *Carmen saeculare*, son nom fut gravé sur l'inscription commémorant l'événement, au milieu de ceux de la famille impériale et des principales personnalités de l'*Vrbs*[2390]. Il est, par ailleurs, inutile de revenir sur la proximité qui existait entre Mécène et ses protégés.

Le prestige des poètes auprès de l'aristocratie romaine est incontestable. Il est, en revanche, difficile de jauger avec précision de la célébrité des poètes à l'époque augustéenne. Quelques signes tendent à montrer que la popularité de certains d'entre eux pouvait être grande. On pense, bien évidemment, au premier chef, à Virgile. Tacite souligne que, bien que résidant loin de Rome, dans sa

---

[2387] Valère Maxime, II, 4, 4.

[2388] « Jules César, qui avait tant de notoriété et d'influence, fréquentait le cercle où les poètes se réunissaient et, à son arrivée, Accius ne s'est jamais levé de sa place, non qu'il ne tînt aucun compte de son prestige, mais parce qu'il tirait de la comparaison qu'il faisait à propos des goûts qu'ils partageaient la certitude de lui être supérieur sur quelque point. Il ne s'est donc jamais exposé à être accusé d'insolence, parce que en ce lieu c'était sur les œuvres produites et non sur les titres de noblesse que se faisait la confrontation », Valère Maxime, III, 7, 11.

[2389] Suétone, *Vit. Terent.*, 2 (cf., également, A. Deremetz, 1995, p. 231). Sur la place qu'occupait la commensalité (domaine où les hiérarchies étaient très importantes) dans les relations sociales à Rome et sur la reconnaissance que constituait le fait d'être accueilli aux côtés du maître de maison, cf. A. Suspène, 2004b, p. 448-450.

[2390] C'est, pensons-nous, le succès d'Horace qui l'a rapproché d'Auguste. Sur ce point, nous rejoignons l'opinion de M. Lowrie, 2007, p. 79.

retraite campanienne, le poète jouissait d'une forte popularité auprès du peuple. Evoquant, à travers Maternus, la vie d'angoisse et d'agitation des orateurs, il précise : *Licet illos certamina et pericula sua ad consulatus euexerint, malo securum et quietum Vergilii secessum, in quo tamen neque apud diuum Augustum gratia caruit neque apud populum Romanum notitia. Testes Augusti epistulae, testis ipse populus, qui auditis in theatro Vergilii uersibus surrexit uniuersus et forte praesentem spectantemque Vergilium ueneratus est sic quasi Augustum*[2391]. Lorsque Virgile se promenait dans la rue, il devait se soustraire à ceux qui le suivaient et le montraient du doigt en se réfugiant dans la maison la plus proche[2392]. Dans l'*Ode*, IV, 3, les doigts des passants dans la rue désignent également Horace au regard des badauds[2393]. Ses *Satires* trouvaient un fort écho à travers toute la ville[2394]. La réputation des poètes dépassait, par conséquent, largement les étroites frontières des milieux réputés *docti*[2395]. Ovide affirme qu'il avait joui d'une grande faveur avant son exil[2396]. Il faut aussi noter que c'est peu avant la période augustéenne que les poètes commencèrent à susciter l'intérêt des biographes : Aulu-Gelle nous apprend que Varron écrivit un *De poetis*[2397]. Il est possible aussi que les proches de Virgile aient écrit sur ce dernier. On se rappellera à ce sujet les propos du philosophe Favorinus rapportés encore une fois par Aulu-Gelle : « Les amis et les intimes (*amici familiaresque*) de Virgile, parmi les souvenirs qu'ils nous ont transmis sur son génie et ses habitudes, rapportent qu'il avait l'habitude de dire qu'il accouchait de ses vers à la manière d'un ours[2398]. » R. Avallone a émis l'hypothèse que

---

[2391] « Sans doute les dangers qu'ils courent dans les luttes oratoires les élèvent au consulat ; j'aime mieux néanmoins la retraite de Virgile, exempte d'inquiétude et d'agitation ; elle n'empêcha nullement son crédit auprès du divin Auguste et sa popularité auprès du peuple romain. Témoin les lettres d'Auguste, témoin le peuple lui-même, qui, ayant entendu au théâtre des vers de Virgile, se leva tout entier, et comme il se trouvait que Virgile était présent au spectacle, lui rendit les mêmes respects qu'à Auguste », Tacite, *Dial. or.*, 13. Cf., aussi, *id.*, 12, 4-6.

[2392] Donat, 11-12.

[2393] Horace, *Carm.*, IV, 3, 22-23.

[2394] *Id.*, *Serm.*, I, 4, 91-93 (qui est une référence à la *Satire*, I, 2, 27) et II, 1. Sans doute, après la lecture des poèmes dans les *recitationes*, le propos des pièces alimentait-il les conversations.

[2395] En revanche, il est plus difficile de savoir auprès de qui Properce s'est forgé un nom (sur ce point, cf. Properce, III, 1, 9). Il n'est pas sûr que sa renommée auprès des foules ait été aussi grande que celle de Virgile ou celle d'Horace.

[2396] Ovide, *Tr.*, I, 1, 64 et IV, 10, 121-124. Il est, en fait, difficile de connaître l'étendue de la popularité d'Ovide. Poète mondain, il était très bien introduit auprès de la haute société. Le fait que plusieurs de ses poèmes furent joués au théâtre et fort appréciés (il est vrai que c'est Ovide qui parle) tend à montrer qu'il jouissait d'une popularité certaine (*id.*, II, 519-520 et V, 7, 25-28). Le poète souligne aussi le succès qu'avait rencontré Tibulle (*id.*, II, 463-464). Au final, il semble que ce qui comptait c'était moins les personnes ayant réellement lu les poètes que ceux qui savaient qui ils étaient et qui ils côtoyaient.

[2397] Aulu-Gelle, *N. A.*, I, 24, 3 ; XVII, 21, 43 et 45.

[2398] *Id.*, XVII, 10, 2. Sur ce point, cf. également Quintilien, *I. O.*, X, 3, 8.

Varius avait rédigé un *De ingenio moribusque Vergilii* et que Donat s'appuierait sur son propos[2399]. Par la suite, les biographies de poètes devaient se multiplier. Aulu-Gelle mentionne un ouvrage sur le même thème écrit par un certain Vulcanius Sedigitus (qui vécut vraisemblablement au I^er^ siècle de n. è.) et évoque ceux qui firent des recherches sur la vie des hommes doctes, par exemple Pacuvius et Accius[2400]. On connaît, bien sûr, les *Vies* de poètes de Suétone et la *Vie de Virgile* de Donat. A l'époque de Cicéron, Servius Clodius est reconnu comme un spécialiste de Plaute[2401]. Il faut, enfin, noter l'écho que trouvaient certains écrits des poètes. On l'a dit, certaines de leurs œuvres furent jouées au théâtre. Mais, plus significatif peut-être, Sénèque le Rhéteur montre comment certains orateurs empruntaient à Virgile, de son vivant, pour leur propre production[2402]. On sait aussi que les images poétiques créées par les poètes étaient reprises dans les décors privés des *domi*[2403]. En outre, les graffitis, assez nombreux en ce qui concerne Virgile, plus particulièrement dans les cités campaniennes, témoignent eux aussi d'une certaine popularité[2404]. Pline l'Ancien, pour sa part, fait allusion à des manuscrits originaux de Virgile qui ont été conservés[2405]. Ce qui est certain, c'est que, à l'époque augustéenne, certains hommes de lettres pouvaient provoquer des réactions quelque peu irrationnelles : Pline le Jeune rapporte une anecdote où l'on voit un Gaditain qui, frappé du renom de Tite-Live, vint de sa lointaine cité simplement pour apercevoir l'historien et s'en retourner juste après[2406].

Autre indice de la parfaite intégration du poète dans la société romaine : il pouvait être une personnalité influente. On peut le supposer à la lecture d'une épître d'Horace qui prend la forme d'une lettre de recommandation. Le principe qui commande ces écrits, c'est qu'ils émanent de quelqu'un d'influent et qui use de cette influence. Dans l'*Epître*, I, 9, Horace recommande Septimius, un jeune aristocrate qui souhaite intégrer la *cohors* de Tibère en partance pour l'Arménie en 21 avant n. è. Le jeune homme savait qu'il frappait à la bonne porte : *Septimius, Claudi, nimirum intellegit unus, / quanti me facias*[2407]. La prudence dont le poète fait montre est sans doute due au caractère chatouilleux du futur empereur[2408]. D'où vient son influence ? Certainement pas du prestige de fonctions qu'il

[2399] R. Avallone, 1962, p. 182.

[2400] Aulu-Gelle, *N. A.*, XV, 24.

[2401] Cicéron, *ad Fam.*, IX, 16, 4 ; Aulu-Gelle, *N. A.*, III, 3, 1.

[2402] Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, III, 7.

[2403] G. Sauron, 2004b, notamment p. 146 sq. Cf., également, M. Gigante, 1983, p. 42 sq. Un casque de gladiateur orné de scènes de l'*Enéide* a aussi été retrouvé (*id.*, p. 49-50).

[2404] Il est vrai, ces graffitis datent surtout du I^er^ siècle de n. è. (sur ce point, cf. *supra*, I, 3, A, 1, 2).

[2405] Pline l'Ancien, *H. N.*, XIII, 83.

[2406] Pline le Jeune, *Epist.*, II, 3, 8.

[2407] « Septimius, apparemment, comprend comme pas un le cas que tu fais de moi », Horace, *Epist.*, I, 9, 1-2.

[2408] On peut déduire de l'*Epître*, I, 18, 76, que le poète recommandait régulièrement des personnes à des puissants.

aurait exercées. Horace n'a jamais été magistrat. Non plus de ses origines familiales. Le poète était fils d'affranchi et ne pouvait, par conséquent, se targuer de descendre d'une grande *gens*. C'est donc le prestige poétique qui joue. Grâce à son talent, le poète est recherché des plus grands : « Dis que j'ai plu à ceux qui étaient, dans la guerre et dans la paix, les premiers de la ville »[2409]. Ailleurs, le Venousan dit côtoyer les dieux (entendons les personnalités les plus influentes de Rome)[2410]. Par son seul talent, il a su intégrer un réseau, le plus prestigieux qui soit. Par ailleurs, Horace aime à laisser croire, dans les *Satires* en particulier, que lorsqu'il se trouve à Rome il est très régulièrement sollicité. Sa présence, sa parole, un mot, un écrit de lui, peuvent ouvrir des portes, résoudre des problèmes. Le poète se plaint de ces multiples sollicitations et en tire argument pour demeurer loin de l'*Vrbs* même si cela doit fâcher Mécène[2411].

Devenu un personnage central de la société augustéenne, parfaitement intégré aux réseaux aristocratiques, disposant d'une aura allant bien au-delà du petit groupe qui avait effectivement pu lire ses œuvres, le poète, parce que poète, pouvait avoir un intérêt politique. Les modalités de la carrière de Mécène nous ont paru en fournir un exemple.

3- Tenir son rang : la légitimité de Mécène « l'illégitime »

Nous avons vu l'importance du décorum pour sacraliser le pouvoir, afficher une supériorité et légitimer une position dans la société[2412]. Il est vraisemblable que la volonté de s'entourer d'hommes de lettres doive aussi se lire dans cette perspective. Le rôle politique que Mécène joua à Rome, en particulier lorsqu'il eut la responsabilité de Rome et de l'Italie, témoignait des dysfonctionnements qui touchaient l'Etat lors des guerres civiles. Simple *eques*, refusant avec obstination d'entamer le *cursus honorum* et d'exercer une magistrature, il ne disposait d'aucun droit à gouverner. Si la *nobilitas* devait s'en émouvoir, le peuple romain parut envisager la chose avec plus de sérénité. Peu après Actium, alors qu'il représentait Octavien dans la péninsule italienne, Mécène paraît au summum de sa popularité : *Vile potabis modicis Sabinum / cantharis, Graeca quod ego ipse testa / conditum leui, datus in theatro / cum tibi plausus, / care Maecenas eques, ut paterni / fluminis ripae simul et iocosa / redderet laudes tibi Vaticani / montis imago*[2413]. L'Arétin revient de maladie. L'apparition au théâtre,

[2409] *Id.*, 20, 23. Le poète s'adresse à son livre.

[2410] *Id.*, *Serm.*, II, 6, 52.

[2411] C'est en particulier dans la *Satire*, II, 6, que le poète se plaint des multiples sollicitations dont il est l'objet quand il se trouve à Rome (v. 20 sq.).

[2412] Cf. *supra*, I, 3, C.

[2413] « Tu boiras en de modestes canthares un vin sabin de peu de prix, que j'ai enfermé et cacheté moi-même dans une argile grecque, alors qu'au théâtre te fut donné, ô toi chevalier, cher Mécène, un applaudissement tel que, tout ensemble, les rives du fleuves de tes pères et l'écho joyeux du mont Vatican t'en renvoyèrent les acclamations », Horace, *Carm*., I, 20, 1-8.

espace traditionnellement propice à l'expression des humeurs de la plèbe, constituait un bon test de popularité. Celle-ci devait sans doute quelque chose à l'apparat déployé autour de l'ami d'Octavien, permettant de compenser en partie, au regard de la majorité de la population (qui en avait vu bien d'autres en matière d'entorses au fonctionnement régulier de l'Etat), son illégitimité. Toute une série d'artifices permit de rendre visible la stature particulière de l'Arétin. Parmi ceux-ci, dominant Rome, la construction d'une *domus* dotée d'une haute tour et l'aménagement de magnifiques jardins sur les hauteurs de l'Esquilin[2414]. L'*alta domo,* « voisine des hautes nuées »[2415] était propre à faire naître chez le passant, de manière inconsciente, un sentiment d'infériorité. Elle était, en tout cas, la manifestation de la puissance du propriétaire. Parallèlement, si Mécène ne pouvait afficher dans son atrium les *imagines* de ses ancêtres, on peut supposer qu'il était satisfait de voir ses amis poètes chanter ses origines royales. Ses ancêtres, maternels et paternels, avaient conduit de puissantes armées[2416]. Appartenir à une *gens* illustre participait à l'élaboration de l'*auctoritas*. Il y a fort à parier que le fait de s'entourer de poètes ait aussi été pour Mécène une manière de prétendre, ou du moins de confirmer, un certain rang dans l'Etat. Cette suite faisait partie de l'apparat dont s'entourait tout aristocrate. Le prestige des hommes de lettres rejaillissait sur sa personne. En outre, la mission patriotique que les poètes endossèrent témoignait du souci qu'avait l'Arétin de la grandeur de Rome[2417]. Mécène, comme tout aristocrate, se déplaçait dans Rome en compagnie d'un cortège[2418]. On peut supposer, qu'en certaines occasions, ses amis poètes pouvaient y figurer. Il n'aurait fait là que suivre l'un des conseils de Q. Cicéron à son frère : montrer que l'on a de nombreux amis, mais aussi la qualité de ces amis, la catégorie à laquelle ils se rattachent[2419]. De toute façon, il s'affichait en leur compagnie à Rome comme lors de voyages[2420]. Les dédicaces des poèmes suffisaient à mettre au grand jour les liens qu'il avait noués avec les écrivains. Ces citations étaient la marque d'un compagnonnage et répondaient à la logique ostentatoire recherchée par les aristocrates : *At tua prosequimur studioso pectore, Caesar, nomina*[2421]. *Prosequimur* : il est symptomatique que le verbe *prosequor* signifie accompagner, reconduire quelqu'un en cortège, escorter. En d'autres termes, en citant Auguste, en l'associant à sa

[2414] Sur ce point, cf. *supra*, I, 3, C, 2.

[2415] Horace, *Ep.*, IX, 3 et *Carm.*, III, 29, 10.

[2416] *Id.*, I, 6, 1-4. Sur les origines royales de Mécène, cf., également, *id.*, 1, 1 ; III, 29, 1 ; Properce, III, 9, 1.

[2417] Bien évidemment, toute la population ne pouvait être sensible à ce point, tout simplement parce que cette dimension lui échappait.

[2418] Horace, *Serm.*, I, 9, 59.

[2419] *Comment. petit.*, 3. Pour que l'effet recherché soit pleinement efficace, il n'était pas inutile que le cortège soit le reflet de la cité (en particulier dans ce qu'elle avait de plus respectable). De cette manière, on donnait à voir le consensus qui se réalisait autour de certaines personnalités.

[2420] On se rappellera la *Satire*, I, 5, d'Horace. Cf., également, *id.*, II, 6, 42 sq. Peut-être Horace suivit-il aussi Mécène à Actium, cf. *id.*, *Ep.*, I.

personne, Ovide l'honore de la même façon que s'il faisait partie du cortège qui l'accompagne lors de ses déplacements. Les poètes entourant Mécène, eux aussi, à leur manière, lui faisaient cortège. Ils faisaient partie de la pompe qui l'entourait. Pour autant, on a vu que leur fonction n'était pas purement ornementale.

Au final, le faste dont s'entoura Mécène n'a pas été le préalable aux fonctions politiques qu'il exerça : en tant que grand seigneur, il aurait agi de même. Il a seulement facilité l'acceptation de son autorité par le peuple. On ne peut, en tout cas, certainement pas suivre le point de vue d'E. Lefèvre qui affirme que si Mécène s'était entouré de tant de luxe, c'était un signe de détresse[2422]. Ce dernier était plus simplement un homme de son temps et avait un rang à tenir[2423]. Mécène se devait de vivre en grand seigneur. Les artifices de ce genre établissaient un lien avec autrui et faisaient partie d'un système de communication théâtralisé.

Tenir son rang, rendre manifeste une position au sein de l'Etat, afin de s'afficher comme digne de commander : telle était la préoccupation de l'aristocratie. Un entourage composé en partie d'hommes de lettres constituait, par conséquent, une des modalités de l'apparat. L'entourage poétique des aristocrates, en premier lieu de Mécène, comportait une dimension politique, si l'on veut, mais par la force des choses. Celle-ci était alors une conséquence involontaire et toute naturelle de l'ostentation et de l'autocélébration qui commandaient la vie sociale à Rome. Elle ne pouvait en aucun cas être perçue comme choquante, attentatoire à la liberté de l'artiste ou manipulatrice. Au contraire, protéger un poète, affirme Ovide non sans quelque emphase et intérêt, c'est s'ouvrir le chemin de la gloire[2424].

Conclusion

Les souverains orientaux s'entouraient de savants, d'artistes, de poètes et d'écrivains de toutes sortes. Cette tentation se retrouva dans certaines grandes familles aristocratiques romaines philhellènes (tels les *Scipiones*). Au I^er^ siècle avant n. è., Pompée ou encore Jules César côtoyèrent eux aussi des

---

[2421] « Nous faisons cortège à ton nom, César, d'un cœur dévoué », Ovide, *F.*, II, 15-16 (T. P.). On notera que la traduction proposée dans la CUF tend à valider l'hypothèse des poètes au service du pouvoir : « je m'empresse, César, de mettre toute mon inspiration au service de ton nom. »

[2422] E. Lefèvre, 1981, p. 2028.

[2423] Etre un homme de son temps fut d'ailleurs, peut-être, son principal tort à l'heure où certains rêvaient d'un retour à la simplicité des premiers temps. Horace, par exemple, vitupérait contre le délire architectural touchant l'Italie (Horace, *Carm.*, III, 33-47) et prônait plus de simplicité dans les constructions (cf. *id.*, II, 15 et 18). Le poète avait conscience que la construction de belles villas avait pour but d'afficher sa fortune (*id.*, *Epist.*, I, 15, 45-46), mais il abordait la question sous un angle moral et non politique. Il ne parle, cependant, pas du tout en termes négatifs de la résidence de Mécène (peut-être parce que la majesté des lieux se justifiait dans ce cas à ses yeux. Il n'est pas sûr que le simple fait qu'il se soit agi de son patron suffise à expliquer ce point).

[2424] Ovide, *Tr.*, V, 9, 10.

écrivains[2425]. A l'époque augustéenne, le poète, tel un sceau, témoignait de la supériorité culturelle de ceux qui vivaient dans leur intimité. Nous avons déjà évoqué l'idée que rien n'était plus étranger à la mentalité romaine que la volonté de convaincre, d'emporter les esprits. Il s'agissait de donner à voir, d'affirmer son autorité, de l'imposer, de la faire sentir. L'efficacité persuasive résidait plus dans la personnalité de celui qui parlait, dans son *auctoritas,* que dans le fond même de son discours. Une nouvelle fois, nous avons trouvé cette logique à l'œuvre. Etre chanté par les plus grands poètes, ou simplement les côtoyer, bénéficier d'une proximité reconnue avec eux, était un témoignage de puissance et de respectabilité. Dans une société où l'autorité était avant tout le résultat d'une affirmation de soi, d'une autocélébration, cette dimension n'était pas négligeable. Ce compagnonnage permettait d'asseoir une prétention, celle d'appartenir à une élite[2426].

Le concept d'autorité est fondamental pour comprendre la société romaine. Plus que d'autorité naturelle, il paraît qu'il faille parler d'autorité spontanée (cette appellation nous semble plus juste dans la mesure où elle tient compte du fait que l'autorité est une construction). Or toute autorité repose sur deux piliers : d'une part, un principe rationnel (la reconnaissance d'une supériorité quelconque, intellectuelle par exemple), d'autre part toute une série d'artifices qui permettent d'affirmer cette autorité. Nous avons rencontré certains de ces artifices à l'œuvre à Rome (la tenue vestimentaire, la *domus*, le cortège, certaines cérémonies comme l'*adsectatio,* etc.). Nous pensons que le fait de côtoyer des poètes ou, plus généralement, des hommes de lettres, était un des artifices qui appuyait le principe rationnel : il faisait du protecteur celui qui côtoyait un monde interdit à la plupart des Romains, un monde prestigieux précisément parce qu'inaccessible de par ses codes. Un tel voisinage permettait de se distinguer du commun des mortels. Il complétait, de ce point de vue, une autre préoccupation des Grands : être cité par les poètes dans leurs écrits. On l'a dit, l'immortalisation d'un nom n'était pas la seule satisfaction : on montrait ainsi que l'on participait d'une petite élite, d'un groupe de privilégiés.

La présence des hommes de lettres auprès des membres de l'aristocratie est l'une des conséquences de la société de l'ostentation. Le système socio-politique romain, fondé sur l'affirmation de l'autorité innée et quasi héréditaire d'une minorité, ne pouvait fonctionner que si, par une stratégie répétée et idoine, la conviction de l'élite était acceptée, intégrée, par la masse de la population elle-même. D'où la nécessité d'un apparat véhiculant toute une symbolique. Le symbole constitue une manière simple et directe de communiquer une pensée ou un sentiment. Par essence, il est évocateur, parle à l'inconscient et est destiné à établir un lien avec celui qui le perçoit. Les poètes ont, nous semble-t-il, joué ce rôle symbolique. En s'entourant de tel ou tel type d'amis, l'aristocratie (et, bien plus encore, le *Princeps*) envoyait des signaux à la société romaine[2427]. Il ne faut, néanmoins, pas

[2425] B. K. Gold, 1987, p. 106 notamment.

[2426] Aujourd'hui encore tout homme politique, lors d'élections de premier plan, tentera d'avoir dans son comité de soutien quelques intellectuels et artistes.

[2427] Octavien/Auguste tirait indirectement bénéfice des liens que Mécène avait noué avec les poètes. En effet, pour tout le monde, le nom de Mécène était lié au sien. Quelques subtiles allusions d'Horace montrent qu'être l'ami de l'Arétin, c'était être proche d'Octavien/Auguste. Ainsi la *Satire*, I, 5, est un voyage dont la dimension

imaginer que les individus ont été instrumentalisés (pas plus que leurs écrits, avons-nous vu) par l'aristocratie. Cela faisait longtemps que cette dernière s'entourait d'hommes de lettres. Toute volonté délibérée d'instrumentalisation s'était dissoute dans un mode de comportement devenu naturel, une forme d'*habitus*. D'une certaine manière, la société romaine relevait de la société de l'évidence (puisque reposant sur l'autocélébration, la reconnaissance spontanée de la supériorité de quelques-uns et des intuitions unanimement partagées)[2428] et de la société de l'illusion (puisque fondée sur l'apparat, l'ostentation).

CONCLUSION DE LA II^{e} PARTIE

Loin d'avoir été des créatures soumises aux desiderata d'un *patronus* tout puissant, les poètes avaient su construire autour d'eux de vastes réseaux de relations qui, d'une part, témoignaient de leur parfaite intégration dans la société augustéenne, d'autre part, assuraient à chacun d'entre eux une indépendance qui aurait potentiellement été mise à mal si les cercles littéraires avaient existé. Loin d'y avoir eu un cercle de Mécène dont le dessein aurait été d'asseoir les fondements du nouveau régime, loin d'y avoir eu, en réaction, des cercles littéraires d'opposition (celui de Messalla par exemple), la nature de la relation nouée entre les poètes et les aristocrates se révèle beaucoup plus complexe et plus riche. Les premiers avaient tout intérêt à se lier à un patron littéraire car le rôle que ce dernier jouait dans l'élaboration de l'œuvre poétique puis dans sa diffusion était fondamental. A côté des fonctions traditionnelles du patronage (le devoir de protection voire le soutien matériel), le *patronus* était le véritable *auctor* de l'œuvre en cours. Par son *auctoritas*, il était à même de faire accepter les nouveautés et d'en faciliter la réception. L'entreprise poétique est à appréhender comme une collaboration. Parallèlement, les aristocrates s'entourant de poètes (et – plus largement – de lettrés) en tiraient des bénéfices non négligeables. L'immortalisation de leur nom – *via* les dédicaces – n'était pas le moindre de ceux-ci. La satisfaction qu'il y avait à côtoyer les poètes, à discuter et débattre avec eux des vers, de l'intérêt de telle ou telle thématique, de la hiérarchie des genres, l'orgueil de se sentir agrégé au petit monde des *docti*, constituait un second profit. Mais là ne se trouve cependant pas leur seule motivation. Un volet politique (si l'on veut bien donner à ce terme un sens quelque peu élargi) venait s'ajouter à ces considérations. Les « transferts de dignité » renforçaient leur propre *auctoritas*,

---

politique est évidente ; la *Satire*, II, 1, évoque la protection que l'ami de Mécène attend d'Octavien ; l'*Epode*, I, montre Horace s'engageant à suivre son patron qui part pour Actium ; ailleurs, le poète prétend plaire aux premiers de la ville et côtoyer les dieux (*Serm.*, II, 6, 52 et *Epist.*, I, 20, 23).

[2428] Le comportement de chacun est nécessairement conditionné par des influences extérieures, une ambiance, des rites et des règles qui sont très tôt intégrés et créent un *habitus*. Le décorum qui entourait les aristocrates agissait tel un stimulus (les « chaînes d'excitation » de Pavlov) et provoquait une réaction, inconsciente mais immédiate, de la part de celui qui le percevait. Une perception du monde se construit et demeure latente dans les esprits, comme une vérité d'évidence.

leur prétention à une supériorité, et contribuaient à légitimer leur rang dans la société romaine. Constituer un entourage de lettrés était la conséquence directe des modalités de fonctionnement de ce que nous avons identifié comme une société de l'évidence et de l'illusion. Dans ce cadre, l'intérêt se portait sur la personne même du poète (et les représentations qu'il véhiculait) bien plus que sur la poésie. Ce que désiraient capter les aristocrates, c'est une part de la popularité qui entourait l'aède romain et s'attacher au monde qui était le sien, celui de l'écrit, de la culture, des *docti*. Nous ne croyons pas qu'ils aient jamais voulu instrumentaliser les poèmes pour transmettre quelque message ou idéologie que ce soit. Il y avait bien des discussions sur le contenu de ceux-ci, mais elles relevaient essentiellement du débat littéraire et jamais poète ne se lança dans une thématique sans l'avoir préalablement approuvée. En revanche, il faut noter la démarche de quelques aristocrates pour élever la littérature latine au niveau de la littérature grecque, la prétention, nouvelle, d'être désormais l'aiguillon de la Civilisation. Cette volonté s'inscrivait dans une réflexion plus générale sur les causes des guerres civiles, les modalités pour en sortir, et sur l'état de l'empire éprouvé par des décennies de troubles. Atticus, Pollion, Messalla et, plus qu'aucun autre sans doute, Mécène, jouèrent un rôle crucial dans la valorisation de la littérature (et, pour une bonne part, de la poésie) latine. Leur entreprise fut celle d'esthètes éclairés sincèrement amoureux des lettres. Elle fut commandée par un sens patriotique, elle était une réaction d'orgueil, celle qui déjà avait commandé l'activité et les choix littéraires de Cicéron. Le mouvement dut se faire tout naturellement, étape obligée d'un impérialisme qui se voulait universel, sans qu'il y ait jamais eu de concertation préalable, encore moins d'organisation particulière. Simplement, quelques lettrés, férus de culture grecque, devaient porter leurs efforts là où les entraînaient leurs centres d'intérêts.

PARTIE III

AETERNA ITALIA : LA POESIE, UN MODE DE COMMUNICATION POLITIQUE

Lorsque nos regards se tournent vers le passé et, en particulier, lorsqu'il s'agit de traiter des régimes monarchiques, la tentation est grande de supposer que l'entourage des monarques était uniquement composé de vils courtisans. Or les poètes proches de Mécène côtoyèrent un pouvoir aux inclinations nettement monarchiques. Pour autant, ils ne semblent pas avoir été des hommes de cour. L'analyse de leurs écrits montre au contraire une indépendance affirmée à l'égard du maître de Rome, indépendance qui n'interdisait pas respect et reconnaissance pour l'action politique en train d'être menée.

La question des liens entre la littérature (entendue dans un sens très large, comme cela est le plus souvent le cas en histoire et comme nous l'avons fait dans la présente étude, c'est-à-dire en incluant les discours politiques, judiciaires et les *libelli* par exemple) et l'opinion – et donc sa capacité à influer sur la sphère politique à travers des écrits de nature publique – a été posée par A. Eich. Après une discussion serrée (mais en elle-même contestable) de la notion d'opinion publique[2429], l'auteur suggère, prenant le contre-pied de Th. Mommsen, que la publication des discours avait une vocation essentiellement pédagogique (à destination des jeunes orateurs) et d'autocélébration (à savoir : fixer par écrit la virtuosité dont on avait fait montre et obtenir l'estime des pairs et autres lecteurs). Certains textes pouvaient aussi, à la suite d'attaques subies, exprimer des rancunes personnelles (ainsi l'*Anticato* de César)[2430]. Mais en aucun cas, la littérature n'a alors eu pour vocation à être un quelconque contre-pouvoir. La volonté d'influer sur les décisions politiques par des écrits publics serait un phénomène plus tardif (contemporain du « Siècle des Lumières »). La poésie n'occupe qu'une place très secondaire dans ce travail. Pour A. Eich, les poèmes de la période augustéenne, dans ce qu'ils ont de plus laudatif, ne sont pas les témoins d'une propagande servant le pouvoir en place, mais des flatteries énoncées par les poètes, au mieux des éloges[2431].

Il nous semble que si l'on se limite au cas des poètes et à la période augustéenne, la relation entre littérature et sphère politique peut être abordée différemment. Nous l'avons vu, l'absence d'idéologies en concurrence, de théorisation, de structure organisationnelle, associée au contexte singulier de la *Res publica restituta*, rendent la viabilité de la propagande littéraire difficile. La vie politique paraît s'être déroulée selon d'autres modalités. Nous avons tenté de mettre en lumière certaines d'entre elles. Il nous faut maintenant nous intéresser au dessein des poètes eux-mêmes[2432]. La

[2429] A. Eich, 2000. L'un des grands mérites du livre est de se méfier des grilles d'analyse anachroniques, d'où de la part de l'auteur une très grande attention à la terminologie. Pour lui, à Rome, l'opinion publique se limite aux personnes instruites, sachant lire et écrire mais n'exerçant pas le pouvoir. Il s'agit, par conséquent, essentiellement des chevaliers et des notables de province.

[2430] *Id.*, p. 280.

[2431] La question des poètes est essentiellement évoquée p. 318-330. Sur l'idée que les textes qui étaient publiés n'avaient pas pour vocation à critiquer le pouvoir, cf., également, *id.*, 2009.

[2432] Les conclusions de P. Zanker (1987) et de K. Galinsky (1996) y engagent. Ils ont noté les convergences entre les thèmes dits augustéens et ceux traités par les poètes. Tous deux se montrent néanmoins très prudents quant à l'hypothèse d'une instrumentalisation.

question ne paraît guère avoir intéressé les spécialistes. Pourtant, un écrivain peut avoir des ambitions autres que strictement littéraires. Certes, les poètes de la période augustéenne rêvaient d'immortalité, de devenir le référent latin – voire le référent tout court – dans le genre par eux adopté. Sans nul doute, cette prétention constituait leur motivation première. Mais cela n'interdisait pas d'autres visées. On trouvera un exemple de la multiplicité de ces ambitions chez Horace. Pour ce dernier, la poésie, dans les *Satires* comme dans les *Epîtres*, comportait (aussi) une dimension personnelle : elle était une des modalités permettant de s'amender par une connaissance plus approfondie de soi[2433]. Ainsi, dans l'*Epître*, I, 15, le poète ne cache rien de son inconstance. Et lorsqu'il met en scène un esclave lui révélant ses quatre vérités et l'accusant d'un double discours, Horace souhaite simplement montrer la difficulté à mettre ses actes en conformité avec ses pensées, la difficulté à atteindre la constance qui est la marque de la sagesse (celle-ci exigeant que l'on n'adapte pas son discours à la situation). D'où la nécessité d'un tiers en mesure de nous amener à percevoir nos insuffisances. La poésie est ici utilisée comme support à une autocritique (non dépourvue d'humour) dont l'objectif est philosophique et moral. Par cette volonté de s'amender, Horace ressemble beaucoup à son protecteur Mécène[2434].

Mais ce serait encore trop réduire la richesse des vers composés à l'époque augustéenne que de les cantonner à des objectifs personnels. Il nous a semblé que dans nombre de poèmes, en filigrane, émergeait un discours de nature politique. Celui-ci a, paradoxalement, trop souvent été assimilé à un propos courtisan et le poète (Virgile en a été la principale victime) confondu avec un vil flatteur. Pourtant, une lecture attentive des textes tend à montrer que loin d'avoir versé dans l'éloge insipide voire sirupeux, les poètes augustéens (ou, pour être précis, certains d'entre eux) se montrèrent offensifs : non seulement le pouvoir ne tenta pas d'influencer leur production mais, bien au contraire, ce sont eux qui, sans doute avec quelque naïveté, voulurent, à leur manière, façonner ou orienter le pouvoir qui se mettait en place.

Chapitre VII

LES POETES ET LE « PARI » AUGUSTEEN

Lors des guerres civiles, les poètes, comme leurs concitoyens, en sont réduits à constater et à déplorer le sang romain versé inutilement. Plusieurs d'entre eux, habités par un amour profond et sincère pour leur patrie, laissent percevoir un sentiment de révolte. Cette insatisfaction fondamentale les a menés à s'interroger sur l'avenir de Rome et sur les moyens qui permettront d'éviter la résurgence des heurts.

[2433] Concernant les *Satires*, E. Oliensis (1998, chapitre I) a souligné qu'Horace avait voulu, dans le second livre, dresser de lui-même un portrait plus critique qu'il ne l'avait fait dans le premier (où il est surtout le censeur des mœurs et le disciple de Lucilius), d'où, par exemple, l'altercation avec un de ses esclaves.

[2434] Cf. les objectifs du cénacle épicurien qu'avait imaginé Mécène, *supra*, p. 278 sq.

I- *Haec est pulcherrima sedes*[2435] : le patriotisme des poètes augustéens

Les poètes proches de Mécène, parfois ceux qui fréquentaient Messalla – bien que de façon beaucoup plus atténuée –, montrent dans leurs vers un intérêt sincère pour la patrie sur le point de déchoir. Derrière la célébration de Rome, maîtresse de l'univers, c'est toute l'Italie qui est présentée comme vecteur de puissance. Malheureusement, les guerres civiles, mal endémique, sont venues menacer une hégémonie gage d'une vie heureuse. D'où le sentiment, chez certains poètes, qu'une réaction s'impose.

1- […] *possis nihil urbe Roma / uisere maius*[2436] : de la réalité patriotique à la rêverie nationale

L'attachement des poètes à leur patrie ne saurait être mis en doute. Virgile est, parmi eux, celui qui en donne le témoignage le plus éclatant : l'éloge de l'Italie au livre II des *Géorgiques* est demeuré fameux[2437]. En lui-même, l'ensemble du poème est déjà un hymne à la péninsule. Dans ce passage culmine le sentiment de fierté qui habitait Virgile et nombre de ses contemporains. Le message est sans équivoque : aucune région ne peut rivaliser avec l'Italie (*Sed neque Medorum siluae ditissima terra, / nec pulcher Ganges atque auro turbidus Hermus / laudibus Italiae certent, non Bactra neque Indi / totaque turiferis Panchaia pinguis harenis*[2438]). En quarante vers, le poète établit une comparaison avec les territoires très variés de l'Orient[2439] qui ne sauraient avoir les mérites de l'antique terre italienne, celle que Saturne avait choisie pour établir son Age d'or (*Saturnia tellus*)[2440]. Virgile peint un Orient fabuleux et mythique peuplé de taureaux soufflant du feu par leurs naseaux, de dragons et de tant d'autres prodiges. Certes, nous dit-il, l'Orient, ce sont les bois précieux, l'or et l'encens. Mais l'Italie, c'est la fécondité de la terre, ce sont les moissons abondantes, la production massive de vin, la présence des oliviers et du bétail gros et gras. Comme nulle part ailleurs, le climat se montre clément : le printemps jamais ne cesse. On y élève des chevaux propres à la guerre ainsi que

---

[2435] « Ici se trouve le plus beau des séjours », Properce, III, 22, 39.

[2436] « […] puisses-tu ne rien visiter de plus grand que la ville de Rome », Horace, *Carm. Saec.*, 11-12.

[2437] Virgile, *Georg.*, II, 136-176. Sur les exagérations manifestes que contient cette description, cf. Chr. Nappa, 2005, p. 78-85. A. Powell (2008, p. 18, 254 sq. et 284) voit dans cette emphase une réponse à l'angoisse provoquée par la famine qui menaçait alors l'Italie en raison des menées de Sextus Pompée.

[2438] « Mais ni la terre des Mèdes, si riche en forêts, ni le beau Gange, ni l'Hermus, dont l'or trouble les eaux, ne sauraient lutter de mérites avec l'Italie ; pas plus que Bactres ni que la Panchaïe, tout entière couverte de sables abondants en encens », *id.*, 136-139. Idée similaire dans Varron, *De agric.*, I, 2.

[2439] L'Asie mineure symbolisée par l'Hermus, la terre des Parthes et la Bactriane qui lui est liée, l'Inde et l'île imaginaire de Panchaïe en Extrême-Orient.

[2440] Virgile, *Georg.*, II, 173.

des taureaux blancs pour les sacrifices. Le sous-sol n'est pas en reste[2441]. La description célèbre tout à la fois l'abondance, la puissance militaire (à travers les coursiers), la piété du peuple italien (*via* les taureaux blancs) – piété qui lui vaut la protection des dieux : l'Italie, par les conditions naturelles qu'elle offre, est promesse de gloire. Terre idyllique qui ne comporte pas les pièges dont regorge l'Orient : nulle part il n'y a de bêtes fauves, de plantes vénéneuses, de serpents[2442]. La description est pour le moins fortement inspirée de l'image traditionnelle de l'Age d'or, à ceci près que ce dernier se limitait dans le mythe au seul Latium. Ici, c'est toute l'Italie qui est concernée, une Italie dont les paysages naturels émerveillent le poète[2443]. Il est, par ailleurs, notable que le monde de la cité, la présence de ports, soient mentionnés : nous ne sommes donc plus dans l'Age d'or mythique, purement rural[2444]. Ce monde porte la marque de l'homme, un monde qui a enfanté des peuples robustes et qui a été fécond en grands hommes. Parmi ces peuples, ce ne sont pas les Romains à proprement parler que Virgile choisit de nommer, mais les Marses, les Sabelliens, les Ligures et les Volsques[2445]. Le choix opéré demanderait à être interrogé. Il ne répond pas à une logique purement géographique qui aurait permis de quadriller l'Italie et mettre en exergue son unité. Certes la présence des Ligures est, de ce point de vue, intéressante[2446]. Cependant, la partie méridionale de la péninsule est ignorée. On notera qu'il s'agit de peuples qui avaient longuement résisté à l'hégémonie romaine (les Marses jouèrent même un rôle prépondérant lors de la Guerre sociale[2447]). Ils n'en faisaient pas moins partie, à l'époque de Virgile, d'une Italie parfaitement unifiée (d'un point de vue juridique). Celle-ci a produit « une race robuste » (*genus acre uirum*[2448]), résultat d'une « fusion » (le poète choisit de ne citer que quelques-uns des éléments de cette fusion, comme il le fait ensuite avec les grands hommes)[2449]. Tous,

[2441] *Id.*, 143-150 et 165-166. Sur la fécondité de la terre italienne, cf., également, Virgile, *Aen.*, I, 530-531 ; II, 781-782 ; III, 163-164 ; VII, 643-644 et VIII, 62-64.

[2442] *Id.*, *Georg.*, II, 151-154.

[2443] Cf., également, *id.*, I, 569.

[2444] *Id.*, II, 155-158.

[2445] *Id.*, 167-172.

[2446] Dans l'*Enéide*, les Ligures s'allièrent à Enée : dans l'esprit de Virgile, lui-même Cisalpin, il ne fait aucun doute que les territoires au-delà du Pô sont pleinement italiens. Toujours dans l'*Enéide*, Virgile divise les peuples italiques en deux groupes : les Marses, Sabelliens, Ligures, Volsques, dont les qualités guerrières sont mises en avant (ainsi qu'une certaine rudesse), et les Sabins, Latins, Etrusques, moins belliqueux (A. Giardina, 1994, p. 42).

[2447] A tel point qu'Horace parle de la « guerre des Marses » plutôt que de « guerre sociale » (Horace, *Carm.*, III, 14, 18). Sur le fait qu'Horace présente cette guerre comme une guerre civile et non comme une guerre de Rome contre des alliés, cf. G. Williams, 1994, p. 400.

[2448] Virgile, *Georg.*, II, 167.

[2449] Le terme de « fusion » est, il est vrai, délicat à utiliser. L'Italie augustéenne demeurait un espace complexe loin de connaître une identité unique. Néanmoins, une unité se dessinait, derrière des intérêts communs et le sentiment d'appartenir à un même espace culturel en dépit de variantes, ainsi que le laissent entendre les *Philippiques* ou les *Res Gestae* (cf. Cicéron, *Phil.*, IV, 9 ou encore XI, 39 : *cuncta Italia* ; *De domo*, 30 ; 75 et

désormais, sont Romains et ce sont les « villes romaines » (*oppida Romana*) qui entendront le chant virgilien[2450]. On notera aussi que Velitrae, cité Volsques, avait vu naître Octavien/Auguste, le nouveau maître de Rome[2451]. Ce peuple symbolise ici le Latium, de préférence aux Romains ou aux Sabins. Quoi qu'il en soit, ces quelques vers sont un éloge de l'Italie, pays de Cocagne avec lequel ne saurait rivaliser un Orient qui fascinait pourtant tant des contemporains de Virgile[2452]. Dans l'*Enéide*, le poète mantouan, de manière plus allusive, évoque encore la beauté de sa patrie : *Est locus, Hesperiam Grai cognomine dicunt, / terra antiqua, potens armis atque ubere glaebae*[2453].

Virgile n'est pas le seul à chanter l'Italie. Si une telle description n'a rien pour surprendre dans un poème consacré à l'agriculture italienne, l'allusion (concise) de Properce à la belle Italie est plus inattendue. A son ami Tullus qui s'attarde à Cyzique en Mysie, l'élégiaque demeuré en Italie rappelle : *haec est pulcherrima sedes*[2454]. Il ne lui avait cependant pas reproché d'avoir intégré la *cohors* de son oncle en partance pour le prestigieux gouvernement d'Asie. Il encourageait même Tullus qui, contrairement à lui, n'était pas né sous une « mauvaise étoile » et qui ne s'abimait pas dans la lâcheté d'un service sans gloire[2455]. Car Properce se dit prêt à chanter les légions romaines – et ce dès avant le livre IV – et célèbre les triomphes sur l'ennemi menaçant[2456]. Ce que le poète ne comprend pas, c'est que Tullus veuille rester en Asie, non qu'il y soit allé en mission pour défendre les intérêts de Rome. Horace, pour sa part, s'il évoque très fréquemment l'Italie, ne verse jamais dans le lyrisme des *laudes Italiae*. On ne retrouve pas chez lui de description comparable à celle des *Géorgiques*. Pour autant, son amour de la patrie est indéniable et, dans un vers fameux, il chante la beauté qu'il y a à mourir pour la

---

82 : *tota Italia* ; *R. G.*, 25 : *tota Italia*). Difficile de savoir quelle réalité se cache derrière ces expressions. Sans doute, les idées de concorde, d'harmonie, sont-elles prépondérantes, au moins autant que celle d'assimilation, plus incertaine. Toujours est-il que plusieurs poètes ont voulu associer l'ensemble de l'Italie à la gloire romaine. Cela ne saurait étonner si l'on se réfère à leurs origines géographiques.

[2450] Virgile, *Georg.*, II, 176. *Oppida Romana* équivaut ici à *oppida Itala* : les deux adjectifs, dans l'esprit de Virgile, sont interchangeables.

[2451] Suétone, *Aug.*, I, 1.

[2452] La description de l'Italie tel un pays de Cocagne n'est pas propre à Virgile. Cf., sur ce point, un contemporain grec, Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, I, 36, 2-3.

[2453] « Il est un pays que les Grecs appellent Hespérie, terre vénérable, puissante par les armes et par la fécondité de la glèbe », Virgile, *Aen.*, I, 530-531. Vers repris dans *id.*, III, 163-164.

[2454] « Ici se trouve le plus beau des séjours », Properce, III, 22, 39.

[2455] Entendons : celui de sa belle, Cynthie (*id.*, I, 6). Le ton est très différent de celui de Tibulle, *El.*, I, 10, pourtant sur le même thème.

[2456] Properce, II, 10. Cf., également, *id.*, III, 4. Pour J.-P. Boucher (1965, p. 111 sq.), si Properce est resté très attaché à son Ombrie natale, il privilégia toujours sa romanité et encouragea sans cesse l'impérialisme romain. Par là même, le poète « participe à la sensibilité nationale » (*id.*, p. 114). Avec fierté, il accepte de s'insérer dans un ensemble plus large avec lequel il fait corps. Properce refuse le métier des armes, non l'impérialisme romain (cf., en particulier, Properce, I, 6, 34). Sur la veine nationale dans plusieurs poèmes du livre IV, cf. Z. de A. Cardoso (1998). Son patriotisme l'amène à chanter les traditions nationales.

patrie : *Dulce et decorum est pro patria mori*[2457]. Tibulle n'est pas en reste, même s'il faut attendre le livre II de ses *Elégies* pour voir Rome célébrée et sa destinée chantée[2458]. Avec Ovide, le regard porté sur la patrie change quelque peu et la plaisanterie a désormais droit de cité. Dans l'*Art d'aimer*, un passage évoquant les attraits des femmes romaines sonne comme une parodie des *laudes Italiae*[2459].

Cette Italie parée de toutes les vertus est, c'est justice, reine de l'univers. La proclamation n'est pas nouvelle et n'a rien d'originale (si ce n'est que, d'ordinaire, la différence est notable, on mentionne Rome de préférence à l'Italie)[2460]. Chez les poètes contemporains d'Octavien/Auguste, elle est cependant plus qu'une antienne. La fierté des poètes de chanter le plus grand des empires est évidente, fierté, selon toute vraisemblance, exacerbée par le contexte délicat des guerres civiles. Le peuple romain est « roi partout et superbe dans la guerre »[2461]. Sans aucun doute, l'*Enéide* est l'œuvre qui exalte avec le plus de clarté la vocation de Rome à dominer l'ensemble de l'oikoumène, oikoumène dont la péninsule italienne constitue un élément distinct, intimement lié à la destinée de l'*Vrbs*. C'est du moins ce qu'on déduit de la lecture du poème. Virgile, en effet, insiste sur l'idée que l'Italie était le berceau de Troie : *Italiam quaero patriam et genus ab Ioue summo*[2462]. Ce vaste territoire, Enée ne le connaît certes pas, mais il n'ignore rien de ses origines : *Est locus, Hesperiam*

[2457] Horace, *Carm.*, III, 2, 13.

[2458] Tibulle, *El.*, II, 5, 39-64. On a, cependant, le sentiment d'une plus grande froideur chez Tibulle que chez Virgile, Horace et Properce. Le plus souvent, le poète rend hommage à son protecteur et à ses victoires sans évoquer la puissance de l'Etat romain. C'est le lien entre les deux hommes qui prime plus que le sentiment patriotique (cf. sur ce point l'*Elégie*, I, 7). Le même constat peut être fait pour l'auteur du *Panégyrique de Messalla* : il admire la valeur guerrière de l'aristocrate, célèbre ses victoires et celles à venir (que seul l'Océan saurait borner). Hommage tout personnel, sans allusion à Rome ou au fait que la valeur de Messalla servait la puissance de l'*Vrbs*. Il est vrai que la fin du poème montre que l'objectif du poète était d'attirer l'attention du consulaire afin d'obtenir sa protection (*Pan. Mes.*, 181 sq.).

[2459] Ovide, *Ars amat.*, I, 55-60. Pour un commentaire, cf. P. Fedeli, 2001, p. 153. La parodie ne doit aucunement être prise pour un mépris pour la patrie. Simplement, Ovide, qui appartient à la deuxième génération des poètes augustéens, a une vision plus apaisée des choses et, à la solennité du ton, préfère ici la facétie du discours.

[2460] Cf., à titre d'exemple, Polybe, I, 1, 5 et I, 2 ; Cicéron, *Cat.*, I, 9 et II, 29 ; *Phil.*, III, 35 ; IV, 14 ; VI, 12 ; VII, 19. Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, I, 3, 3-6. Voir, également, le préambule des *Res Gestae*. Dès la fin du II^e^ siècle avant n. è., l'idée était courante (cf. D. Voisin, 2000, p. 347 sq.).

[2461] Virgile, *Aen.*, I, 21. Sur Rome maîtresse de l'univers (ou destinée à l'être), cf. *id.*, I, 235-237 et 257 sq. (et en particulier 278-279 et 282) ; III, 94-98 et 158-159 ; IV, 229-231 ; VI, 781-782 ; VII, 98-101, 258 et 602 ; IX, 449 ; Tibulle, *El.*, II, 5, 57-60 ; Properce, IV, 4, 11 ; Ovide, *Ars amat.*, III, 113-114 ; *Met.*, XV, 426-435 ; *Tr.*, I, 5, 69-70 et III, 7, 52 ; *Pont.*, I, 4, 29-30 et II, 1, 23. Sur l'évidence d'un peuple-roi dans l'esprit des contemporains d'Auguste, cf. D. Little, 1982, p. 269. La carte d'Agrippa sur le champ de Mars venait renforcer ce sentiment de puissance. Nombre de monnaies de l'époque reprennent aussi ce thème.

[2462] « Je cherche l'Italie, ma patrie, et le berceau de ma race issue du souverain Jupiter », Virgile, *Aen.*, I, 380. C'est, bien entendu, Enée qui s'exprime. Dardanus, fils de Jupiter et d'Electre, avait fondé Troie. En filigrane,

Grai cognomine dicunt, / terra antiqua, potens armis atque ubere glaebae ; / Oenotri coluere uiri ; nunc fama minores / Italiam dixisse ducis de nomine gentem : / hae nobis propriae sedes, hinc Dardanus ortus / Iasiusque pater, genus a quo principe nostrum[2463]. L'Italie, donc, et non Rome, comme promesse d'une gloire à venir : *Dardanidae duri, quae uos a stirpe parentum / prima tulit tellus, eadem uos ubere laeto / accipiet reduces. Antiquam exquirite matrem. / Hic domus Aeneae cunctis dominabitur oris / et nati natorum et qui nascentur ab illis*[2464]. Rome n'est que le point d'ancrage d'un retour au bercail. Son site était le meilleur qui soit pour bâtir la puissance des exilés et c'est ce qui lui donne sa précellence sur le reste du territoire italien[2465]. Il n'en reste pas moins qu'il existe une entité unique, les Italiens, composée de différents peuples (*gentes Italae*[2466]). Dardanus,

---

l'idée que c'est moins Troie qui est à l'origine de Rome que les Troyens qui retrouvent leur antique patrie. Sur l'idée de retour, cf., également, *id.*, III, 95-96 et VIII, 36-37.

[2463] « Il est un pays que les Grecs appellent Hespérie, vieille terre puissante par les armes et par la fécondité de sa glèbe. Les Œnotriens l'ont habitée ; on dit qu'aujourd'hui leurs descendants l'ont nommée Italie du nom de leur roi. C'est là notre vraie demeure ; c'est de là que sont sortis Dardanus et le vénérable Jasius, première source de notre race », *id.*, III, 163-168. Sur les origines italiennes de Dardanus, cf., également, *id.*, VII, 206-207. Il serait parti de la place tyrrhénienne de Corythe, c'est-à-dire Cortone (*id.*, 209 et III, 170). Cf., également, Servius, *ad Verg. Aen.*, IX, 10. Pour une tradition différente, cf. Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, I, 61-62. Sur l'origine italienne de Dardanus, cf. D. Musti, 1985 et A. Giardina, 1994 p. 80 sq. C'est parce que les Troyens de Virgile sont originaires d'Italie qu'il ne faut pas croire que le poète a jugé nécessaire, dans le peuple nouveau qui allait naître, de minorer la dimension troyenne. *Contra* cf. W. Suerbaum (1967, p. 191) : selon lui, il fallait éviter que le futur de Rome soit entâché par une influence asiatique ; ces immigrants venus d'Asie Mineure devaient donc être incorporés dans le peuple latin sans pratiquement laisser de traces : c'est à ce prix qu'ils pourraient devenir les ancêtres du peuple romain (« ein asiatischer Einfluß auf die Entwicklung des römischen Volkes wird ausdrücklich ausgeschlossen […] Die fremden Ankömmlinge aus Vorderasien sollen […] fast spurlos den latinischen Völkerschaften inkorporiert und nur auf diese Weise Urahnen des römischen Volkes werden »). Virgile n'a en fait aucune prévention contre ces immigrants troyens, cf. M. Bettini, 2006, p. 277, sq.

[2464] « Durs descendants de Dardanus, la terre qui la première vous a portés dès l'origine de vos ancêtres vous attend et vous recevra dans son heureuse fécondité : cherchez cette mère antique. La maison d'Enée y dominera sur tous les pays, et les fils de ses fils et ceux qui naîtront d'eux », Virgile, *Aen.*, I, 94-98 (l'oracle est de Jupiter). Il est notable que c'est, encore une fois, le retour aux sources qui est salvateur. D'autres Troyens furent disséminés autour de la Méditerranée : ainsi, Hélénus et Andromaque s'installèrent-ils en Epire ; Alceste en Sicile. D'autres demeurèrent en Crète lors de l'étape qu'y fit Enée. Mais c'est à ceux qui accompagnèrent le fils d'Anchise dans le berceau de leur peuple que devait revenir la jouissance d'un empire d'une puissance inégalée.

[2465] Sur les qualités du site romain, cf. Tite-Live, V, 54, 3-5. Sur cette question, cf. E. Guerber et Fr. Hurlet, 2008, p. 83-84. C'est sans doute pourquoi tout transfert de la capitale de l'empire vers l'Orient (et, en particulier, sur l'ancien site de Troie) paraît inconcevable (cf. Horace, *Carm.*, III, 3, 37 et 57-68). On avait accusé César d'avoir eu ce projet (Suétone, *Iul.*, 79, 4).

[2466] Virgile, *Aen.*, VI, 92 ; IX, 132-133 et XI, 420. Ces « nations italiennes » sont parfois simplement nommées « les Italiens » (*id.*, IX, 532 et XII, 628 par exemple). L'idée d'une Italie unique unie contre les Troyens revient

père des Troyens en exil, était né en Etrurie. D'ailleurs, afin de rappeler les origines italiennes des compagnons d'Enée, Virgile évoque avec une insistance qui ne doit rien au hasard la Dardanie et les Dardaniens de préférence à Troie et aux Troyens[2467].

Le discours de Virgile sur ces nations italiennes n'est pas sans intérêt : il nous semble qu'il marque une inflexion dans la perception des rapports entre Rome et l'Italie[2468]. En effet, il n'est pas sûr que son épopée marque la victoire des Troyens sur les peuples autochtones. La réalité est plus complexe et ne peut être envisagée uniquement sur le plan militaire. Lorsqu'Enée se trouve encore en Sicile, Anchise lui apparaît en songe et lui annonce que, lorsqu'il aura atteint le Latium, il devra vaincre « une race dure et farouche » (*gens dura atque aspera*[2469]). La Sibylle de Cumes est plus précise : cette race est constituée des nations italiennes[2470]. D'une manière générale, c'est la combativité de ces peuples, leur résistance, leur courage, voire leur droiture qui sont mis en exergue. De ces nations, déjà de grandes âmes avaient émergé. Camille, reine des Volsques, évoquée dans le livre XI, n'est pas la moins belle d'entre elles[2471]. Latinus rappelle que les Latins sont de la race de Saturne (*gens Saturni*), qu'ils pratiquent la justice et ont les dieux pour modèles[2472]. On devine toute la sympathie de Virgile pour cette Italie mythique. Ses sentiments sont, en revanche, plus ambigus lorsqu'il s'agit d'évoquer les nations dont l'origine n'est pas proprement italique. C'est le cas des principaux peuples qui épaulent Enée et ses compagnons[2473] : Evandre apporta le soutien des Arcadiens domiciliés sur le futur site de Rome et facilita le ralliement des Etrusques dont les origines lydiennes sont explicitement mises en avant[2474]. Si le portrait d'Evandre est très positif[2475], il n'en est

---

fréquemment (cf. *id.*, X, 8 et 74 ; XI, 592 ; XII, 189, 246, 251, 297 et 580). Sur Enée appelé à être le chef de l'ensemble des Italiens, *id.*, VIII, 513.

[2467] *Id.*, I, 494, 602 et 617 ; II, 72, 242, 281, 325, 582, 618 et 787 ; III, 52, 94, 503, et 596 ; IV, 163, 224, 365, 626, 640, 647, 655 et 658 ; V, 30, 45, 119, 386 et 622 ; VI, 57, 65, 85, 169, 483, 650 et 756 ; VII, 195, 219-220, 240, 289, 422 et 756 ; VIII, 13-14, 120 et 134 ; IX, 88, 100, 293, 647 et 695 ; X, 4, 133, 263 et 326 ; XI, 287, 353, 400 et 472 ; XII, 14, 549, 585, 613 et 775.

[2468] Sur le patriotisme virgilien, on pourra aussi consulter R. Lesueur (1978) dont l'approche diffère de la nôtre. Peu de choses ont été écrites sur les rapports entre Rome et l'Italie dans la littérature augustéenne (cf. Th. Habinek, 1998, p. 88 : l'auteur tente d'analyser les évocations de l'Italie dans l'œuvre d'Horace ; voir notamment p. 89-93).

[2469] Virgile, *Aen.*, V, 730.

[2470] *Id.*, VI, 92.

[2471] Sur l'idée que Virgile souhaitait peindre des héros italiens valant tout autant que les héros grecs, cf. St. Ratti, 2006, p. 410-413. L'auteur s'attarde en particulier sur Métabus, le père de Camille.

[2472] Virgile, *Aen.*, VII, 202-204.

[2473] *Id.*, VI, 96-97. Il y eut bien les Ligures et les Mantouans, chers au cœur de Virgile, mais ils ne sont évoqués qu'à la marge (*id.*, X, 185-212).

[2474] *Id.*, VIII, 475-480. Cf., également, *id.*, X, 71 et 155.

pas de même de celui des Etrusques. Ici, le propos se fait plus critique. C'est leur propre chef, Tarchon, qui dénonce leurs travers alors que ses hommes sont en difficulté face à Camille : *Quis metus, o numquam dolituri, o semper inertes / Tyrrheni, quae tanta animis ignauia uenit ? / Femina palantis agit atque haec agmina uertit ! / Quo ferrum quidue haec gerimus tela inrita dextris ? / At non in Venerem segnes nocturnaque bella / aut ubi curua choros indixit tibia Bacchi, / exspectate dapes et plenae pocula mensae / (hic amor, hoc studium), dum sacra secundus haruspex / nuntiet ac lucos uocet hostia pinguis in altos !*[2476] La nature même de cette nation issue d'Asie mineure ne saurait rivaliser avec celle des Latins et des peuples qui s'allièrent à eux.

Il est notable que lorsque Turnus tente de décrire les caractéristiques propres aux Italiens, il les oppose à celles des Troyens (*Non hic Atridae nec fandi fictor Vlixes*[2477]) qu'il présente alors comme des Phrygiens et non des Dardaniens, comme pour accentuer leur caractère allogène. On retrouve les traditionnels poncifs sur l'Orient efféminé opposé aux qualités éminentes des peuples qui ont su mener une vie rude et donner une éducation saine et rigoureuse à leurs enfants, éducation propre à former des hommes vigoureux, endurants, durs au mal, excellents guerriers, travaillant la terre et se satisfaisant de peu[2478]. Cette éducation rappelle singulièrement celle que les premiers Romains donnèrent à leurs

---

[2475] Peut-être parce que l'Arcadie pastorale est synonyme d'une vie idéale, harmonieuse. D'une certaine manière, elle se confond avec l'Age d'or. Il est aussi vrai que l'Arcadie, à l'inverse de la Lydie et de la Phrygie, ne saurait symboliser l'Orient. Le discours d'Allecto à Amata, la mère de Lavinia, montre que Virgile ne souhaitait pas confondre les Grecs avec les peuples d'Asie mineure (*id.*, VII, 371-372). Concernant les Grecs, on notera aussi qu'en dépit des efforts des Latins, Diomède refusa de prendre part aux combats et de lutter contre ses anciens ennemis. Virgile le présente résidant désormais en Apulie, dans sa capitale Arpi (*id.*, XI, 225 sq.). Sur cette figure dans Virgile, très différente du Diomède homérique, cf. S. Barbara, 2006 et *infra*, p. 654-655.

[2476] « Quelle peur, ô Tyrrhéniens sur qui la honte ne pourra jamais rien, ô lâches, quelle abominable faiblesse s'est emparée de vos cœurs ? Une femme vous met en déroute et fait tourner le dos de vos escadrons ? Pourquoi portons-nous ce fer dans nos mains et à quoi bon ces vains projectiles ? Mais vous avez moins d'indolence pour les combats nocturnes de Vénus ou quand la flûte courbe donne le signal des chœurs de Bacchus ; attendez donc les mets et les coupes d'une table remplie – c'est là votre amour, c'est là votre passion – attendez que l'aruspice annonce un heureux sacrifice et qu'une grasse victime vous appelle dans la profondeur des bois sacrés », *id.*, XI, 732-740. Le propos doit sans doute beaucoup aux assertions des contemporains de Virgile à l'encontre des Etrusques. Mécène en avait lui-même fait les frais. Notons, enfin, que Mézence, l'ancien chef des Etrusques qui avait d'abord rallié les Etrusques à Turnus, est présenté de manière très négative (*id.*, VII, 647-654 et VIII, 478-495). Sa cruauté est celle des tyrans orientaux. De là à penser que la mollesse des Etrusques avait favorisé l'établissement de la tyrannie, il n'y a qu'un pas.

[2477] « Point d'Atrides ici ; point d'Ulysse beau parleur ! », *id.*, IX, 602. Turnus, s'il ne confond sans doute pas les Troyens avec les Grecs, assimile donc leur culture à celle de ces derniers. Cf., également, les v. 614-620 et XII, 97-100.

[2478] *Id.*, IX, 598-620. L'insistance avec laquelle sont évoqués les honneurs rendus par les Troyens à Cybèle à la fin du passage, déesse phrygienne dont le culte ne fut importé à Rome que tardivement, renforce l'assertion

fils… et que certains poètes voudraient voir réhabilitée[2479]. L'injustice du propos est dénoncée par Ascagne[2480]. Sans doute parce que, à ses yeux, les Troyens, plus que Phrygiens, sont Italiens. Quoi qu'il en soit, à la lecture de l'*Enéide*, on ne peut s'empêcher de penser que, s'ils furent vaincus, les Italiens, de par leurs vertus, n'en sont pas moins ceux vers qui va la sympathie du poète.

La place de l'Italie dans la poésie augustéenne confirme l'assertion de certains chercheurs pour qui : « L'Italia era uscita come la vera vincitrice delle guerre civili[2481]. » Virgile prend le temps de citer longuement les peuples qui combattirent Enée[2482]. Entre eux, il existait une communauté de

---

faisant des Troyens des femmes plus que des hommes : son évocation renvoie nécessairement aux eunuques et les Troyens sont, non sans malignité, renvoyés à leur Mère Idéenne.

[2479] Cf. *infra*, p. 590 sq. et 600-601. Virgile devait apprécier, chez les peuples de la chaîne des Apennins, l'économie fondée sur les activités pastorales.

[2480] Virgile, *Aen.*, IX, 634-635. D'ailleurs, Turnus, aveuglé par la Furie Allecto, ne saurait être objectif.

[2481] M. Sordi, 1972b, p. 146. L'article précise qu'on a en particulier assisté à un renouvellement du personnel dirigeant en Italie avec l'ascension de personnalités venues des municipes (comme les poètes d'ailleurs) étrangères à la vieille noblesse. Mécène et Agrippa sont tout à fait représentatifs de cette nouvelle élite. Cf., aussi, E. T. Salmon, 1982, p. 143 sq. (voir aussi *id.*, p. 128 : « The event that more than any other helped to make Italy Roman was the Social War. » A l'issue des guerres civiles, « the *primores* of Italy had attained parity with the *nobiles* of Rome », *id.*, p. 145).

[2482] Virgile, *Aen.*, VII, 647-817. Outre le cas un peu particulier de Mézence et des Etrusques (v. 647-654), on trouve un mystérieux Aventinus, fils d'Hercule né sur l'Aventin (v. 655-669) ; les jumeaux Catillus et Coras, de Tibur (v. 670-677) ; Céculus entraîne avec lui les Prénestins, mais aussi, entre autres, les habitants de Gabies et les Herniques (v. 678-690) ; Messape représente l'Italie méridionale et conduit sous les armes, curieusement, des Eques et des Capénates (v. 691-705) ; Clausus commande les Sabins (v. 706-722) ; Halésus est à la tête des Osques, des Auronques et de divers peuples campaniens (v. 723-732) ; Œbalus conduit d'autres Campaniens (v. 733-743) ; suivent Ufens et, à nouveau, des Eques (v. 744-749), Umbro et les Marses (v. 750-760), Virbius d'Arricie (v. 761-782), Turnus et les Rutules (v. 783-802) et Camille à la tête des Volsques (v. 803-817). Plusieurs de ces chefs ont une origine divine, ce qui accentue leur aura : ainsi, Aventinus (Hercule), Céculus (Vulcain), Messape (Neptune) ; Œbalus serait le produit des amours entre Télon et une nymphe, Sébéthis. La particulière insistance sur les peuples d'Italie centrale vient sans doute de la conviction que la centralité offrait les conditions les plus favorables à la puissance : l'Italie elle-même se situait au milieu de la Méditerranée et à mi-chemin entre le midi et la partie septentrionale du monde. Il faut se souvenir du discours tenu par Camille lorsqu'il souhaita dissuader les Romains de choisir Véies pour capitale (Tite-Live, V, 54, 3-5). Sur ce dernier point, cf. E. Guerber et Fr. Hurlet, 2008, p. 84. En outre, les peuples d'Italie centrale formaient une *koinè* relativement homogène, les ressemblances entre ces différentes tribus étant plus grandes qu'avec celles de Cisalpine. L'originalité marquée des Etrusques, du nord de l'Italie (aux antécédants gaulois) et de l'Italie méridionale (fortement hellénisée), explique aussi la primauté donnée par Virgile à l'Italie centrale. Dans le cas des Messapiens, les origines étaient sans doute illyriennes, avant que ce peuple ne s'hellénise fortement. C'est peut-être pour cela que Virgile fait de Messape, fondateur éponyme de la région, le chef de peuples d'Italie centrale, comme pour suggérer une migration future vers l'Italie du sud-est et un peuplement plus proprement

sang[2483]. C'est pourquoi Enée peut dire qu'il combat un même peuple (*gens*)[2484]. Et c'est un fait que le poète écrit (il fait alors parler Anchise aux Enfers) que les descendants d'Enée seront de race italienne (et non romaine)[2485]. Peu à peu, les sangs (italique et troyen) vont se mêler (*commixtus*[2486]). De ce mélange naîtra une nation sans égale, plus forte encore[2487]. Il est notable que Virgile insiste peu sur le fait que Rome est le produit d'un double héritage : celui des peuples italiques et celui des peuples de culture grecque. A l'inverse de Denys d'Halicarnasse qui fait des Troyens des Grecs (Dardanos étant, selon lui, d'origine arcadienne)[2488], les Troyens sont bel et bien issus de la péninsule italienne. Loin d'être une cité grecque, Rome conserve sa dimension essentiellement autochtone[2489].

Une entité italienne préexistait donc à l'arrivée des Dardaniens. Et si elle ne reconnut pas ces derniers des leurs, si cette communauté de nations s'est déchirée, ce fut par la volonté de Junon et en raison des basses œuvres de la Furie Allecto. Latinus lui-même ne se pardonne pas la tournure des événements[2490]. Mais qu'importe, l'Histoire allait faire évoluer les communautés italiennes en un peuple unique. Lorsque Virgile évoque l'histoire contemporaine et la bataille d'Actium, ce n'est pas Rome qui combat Cléopâtre, mais l'Italie qui suit un chef de guerre incarné par Octavien[2491]. Plus globalement, c'est l'histoire de l'Italie que conte le bouclier de Vulcain et, à travers celle-ci, l'apport

---

italique. Sur les libertés prises par Virgile (toutes les figures évoquées ne correspondent pas toujours au territoire auquel elles sont liées par la tradition), cf. J. E. G. Zetzel, 1997, p. 194-195.

[2483] Virgile, *Aen.*, XII, 29 et 40. Aussi les compagnes de Camille sont-elles « italiennes », sans plus de précision (*id.*, XI, 656).

[2484] *Id.*, 48.

[2485] *Id.*, VI, 756-757. Plus loin, Enée est cependant présenté comme celui qui est à l'origine de la race romaine (*id.*, XII, 166). Sur cette question, cf. le très bon article (même si nous n'en partageons pas toutes les conclusions) de M. Bettini, 2006, p. 277 sq.

[2486] *Id.*, VI, 762.

[2487] *Id.*, VII, 98-101 et 270-272. Horace laisse lui aussi entendre que les différents peuples italiens ont contribué à forger la puissance romaine (Horace, *Carm.*, III, 5, 9).

[2488] Sur ce point, cf. A. Dubourdieu, 1993, p. 77-79.

[2489] La dimension grecque n'est cependant pas niée : il était difficile de contester la réalité historique de cette implantation. D'où l'évocation d'Evandre et des Arcadiens, de Diomède, voire des origines de Turnus (ses ancêtres seraient originaires de Mycènes, cf. Virgile, *Aen.*, VII, 371-372, 791-792 et 794), d'Halésus (descendant d'Agamemnon, *id.*, 723), d'Œbalus (son père, Télon, était Acarnanien, *id.*, 734), de Virbius (fils d'Hyppolite, roi d'Athènes, *id.*, 761) ou de Coras et Catillus (qui auraient des ancêtres argiens, *id.*, 672). Cependant, cet héritage est volontairement relégué au second plan. D'ailleurs, Turnus, Halésus, Œbalus, Coras et Catillus, sont tous nés sur le sol italien. La Grèce ne constitue donc qu'un arrière-plan lointain. Même Evandre est évoqué moins en raison de sa naissance grecque que pour la puissance évocatrice du mythe arcadien.

[2490] Cf. *id.*, II, 469-472. Au livre VII alors que les Troyens prenaient pied dans le Latium, Latinus s'était montré prêt à accueillir Enée et à en faire son gendre.

[2491] *Hinc Augustus agens Italos in proelia Caesar*, *id.*, VIII, 678.

singulier de Rome[2492]. Rien n'est masqué des dures rivalités qui opposèrent les nations italiennes encore après la fondation de l'*Vrbs*. Pas plus que les rivalités dans le monde grec, elles ne signifient qu'il n'y avait pas de sentiment d'une commune appartenance. Mais ce que veut montrer le poète, c'est qu'en 31 toute l'Italie faisait corps contre la menace orientale. Dans l'adversité, l'unité s'est pleinement réalisée. La victoire d'Actium est présentée comme celle de toute la péninsule. C'est d'ailleurs les dieux italiens qu'Auguste honore lors de son triple triomphe[2493]. Ce que narre Virgile, c'est la naissance de cette nation italienne (qui remplace *les* nations italiennes), naissance douloureuse sous l'égide d'un chef, nation consciente de sa force et de sa singularité puisqu'elle refuse l'hégémonie de l'Orient. A l'époque augustéenne, l'Italie était pleinement entendue comme incluant l'ensemble de la péninsule[2494]. Virgile paraît souhaiter que ce qui était une entité géographique et administrative reconnue[2495], devienne aussi une entité historique, nous pourrions dire ethnique, comme pour lui donner une âme, une cohésion afin de renforcer un édifice qui n'avait que trop souffert de ses dissensions. Cette idée de communauté de destin et d'intérêt est la conséquence logique de l'octroi de la citoyenneté romaine à l'ensemble des Italiens (les Transpadans sont les derniers à l'avoir acquise en 49) et du lent processus d'acculturation qui, depuis le III^e^ siècle avant n. è., était à l'œuvre[2496]. S'il était entendu que l'Italie était limitée au sud par le détroit de Messine et au nord par les Alpes[2497], l'idée d'une identité italienne commune était moins évidente : on se rappellera que Cicéron avait voulu

[2492] *Id.*, 626 sq.

[2493] *Id.*, 715. Déjà, dans les *Géorgiques*, lorsque Virgile implorait les dieux de soutenir Octavien afin qu'il mît fin aux guerres civiles, il invoquait, outre Romulus et Vesta, les dieux de la patrie et les dieux indigètes (*id.*, *Georg.*, I, 498).

[2494] Sur la notion d'« Italie », cf. M. Mahé-Simon (2003) qui a travaillé à partir de l'*Ab Vrbe condita*. Des indices montrent qu'au I^er^ siècle avant n. è., l'Italie était peu à peu devenue une réalité vécue. Elle constituait en tout cas un enjeu comme le prouve le serment de 32 (A. Giardina, 1994, p. 39, souligne que la *coniuratio Italiae* évoquée par Auguste dans les *Res Gestae* n'avait rien de spontanée ; ce qui est intéressant, c'est que l'opinion publique italienne constituait désormais un enjeu dans les luttes politiques. Elle était donc parvenue à un certain niveau d'unification. Cf., aussi, J. M. David, 1994, p. 218 et E. T. Salmon, 1982, p. 143-144). L'Italie figure, par ailleurs, sur l'*Ara Pacis*. Sur l'idée que, pour les poètes proches de Mécène, Italie et Rome sont des termes désormais équivalents, cf. M. Sordi, 1972b (la Rome augusténne est « l'elemento capace di operare la sintesi » des qualités, diverses, des différents peuples italiques, *id.*, p. 174-175).

[2495] Sur la création des onze *regiones* par Auguste, cf. Cl. Nicolet, 1991.

[2496] Très avancée au I^er^ siècle, la romanisation favorisait l'unification (sur ce point, cf. J.-M. David, 1994). Les guerres civiles avaient encore accéléré cette romanisation (*id.*, p. 197-221. L'historien parle du « creuset des guerres civiles »). Sur la progressive unification de l'Italie et l'émergence d'un patriotisme national, cf. également L. P. Wilkinson, 1969, p. 153-159 et, surtout, E. Gabba, 1978.

[2497] Cf., par exemple, Polybe, III, 54, 2-3 ; Tite-Live, I, 2, 5 ; Servius, *ad Verg. Aen.*, X, 13 (qui cite Caton l'Ancien).

discréditer Pison en rappelant ses origines cisalpines donc gauloises[2498]. Désormais, l'unification relevait moins d'un point de droit que d'un état d'esprit[2499].

Les velléités nationales de Virgile transparaissent encore dans la requête de Junon auprès de Jupiter : *cum iam conubiis pacem felicibus (esto) / component, cum iam leges et foedera iungent, / ne uetus indigenas nomen mutare Latinos / neu Troas fieri iubeas Teucrosque uocari / aut uocem mutare uiros aut uertere uestem. / Sit Latium, sint Albani per saecula reges, / sit Romana potens Itala uirtute propago ; / occidit occideritque sinas cum nomine Troia*[2500]. La réponse de Jupiter n'est pas moins intéressante : *Sermonem Ausonii patrium moresque tenebunt, / utque est nomen erit ; commixti corpore tantum / subsident Teucri, morem ritusque sacrorum / adiciam faciamque omnis uno ore Latinos. / Hinc genus Ausonio mixtum quod sanguine surget, / supra homines, supra ire deos pietate uidebis, / nec gens ulla tuos aeque celebrabit honores*[2501]. Par cette création originale, l'Italie montre sa supériorité sur le modèle grec qui jamais ne sut faire l'unité et qui s'est perdu dans les divisions intestines. Il est symptomatique que les six derniers livres de l'*Enéide*, récit d'une guerre civile, s'achèvent par une réconciliation. A travers le poème, on voit se tisser des liens très étroits entre Rome

[2498] Cf. *supra*, p. 112. Sur le mépris pour ceux qui se distinguaient des « vrais Romains », cf. J.-M. David, 1994, p. 172. Cl. Nicolet (1991, p. 80-82 et 92) a noté la prégnance de la réalité ethnique en Italie après la guerre sociale encore. E. Gabba (1978, p. 15 et 21) souligne que l'assimilation, menée peu à peu, ne signifie pas qu'il y eut formation d'une conscience de l'unité de l'Italie. C'est sans doute cela que regrette Virgile. Comme toujours dans les phases de transition, les choses sont ambivalentes : après la Guerre sociale, la latinisation de la péninsule s'est accélérée. Pleinement citoyens, les Italiens n'avaient plus aucune raison de conserver le dernier signe de leur indépendance, la langue (G. Devoto, *Gli antichi Italici*, Firenze, 1967[3], p. 281, cité par A. Giardina, 1994, p. 52). On a donc tout à la fois un processus d'unification qui s'accélère et des peurs qui s'expriment face à celle-ci. Sur la diffusion du latin en Italie, cf. P. Brunt, 1988, p. 114 sq. ; E. T. Salmon, 1982, p. 150 et 154 sq. C'était un pas fondamental dans la construction de l'identité italienne (même s'il faut, bien sûr, distinguer la situation des villes et celle des campagnes, cf. A. Giardina, 1994, p. 53).

[2499] Il paraît que Virgile (contrairement à Properce, semble-t-il) ait voulu dépasser la formule restée célèbre de Cicéron (*Leg.*, II, 5) sur les deux patries : la patrie de cœur, celle du lieu de naissance, et celle de la citoyenneté et du droit, Rome. Le souhait de Virgile devait rester à l'état de rêverie. Peut-être fut-il le seul à aspirer à cette nation pleinement italienne. Toujours est-il que l'idée d'une identité italienne complète et parfaitement acceptée devait encore mûrir (A. Giardina, 1994, p. 51). Il est possible que Virgile ait aspiré à favoriser cette maturation.

[2500] « Lorsque les deux peuples établiront la paix par un heureux mariage, – j'y consens, – lorsqu'ils fixeront d'accord les conditions de leur alliance, ne force pas les Latins indigènes à changer de nom, à devenir Troyens, à être appelés les descendants de Teucer ; que ces hommes gardent leur langue et leur costume ; qu'il y ait un Latium ; qu'il y ait à travers les siècles des rois albains ; qu'il y ait une race romaine que les vertus italiennes rendront puissante. Troie est tombée ; permets qu'elle ait péri avec son nom », Virgile, *Aen.*, XII, 821-828.

[2501] « Les Ausoniens garderont leur langue maternelle et leurs usages ; leur nom restera ce qu'il est. Les Troyens ne se fondront que de corps avec eux ; je fixerai le culte et les rites sacrés, et tous, devenus Latins, n'auront qu'une seule langue. La race qui en surgira, mêlée de sang ausonien, tu la verras s'élever par sa vertu au-dessus des hommes, au-dessus des dieux ; et nulle autre nation ne rendra à tes autels d'aussi grands hommages », *id.*, 834-840. Sur la fusion entre Troyens et Ausoniens, cf. aussi *id.*, *Georg.*, II, 385.

et l'Italie (même si l'*Vrbs* devait conserver une précellence sur la péninsule[2502]). Si Rome est parvenue à dominer le monde, c'est pour beaucoup grâce aux qualités italiennes. Horace l'avait bien compris : l'empire universel est annoncé par Junon, à la condition que Rome demeure italienne, qu'elle mène une vie simple, dédaigneuse du luxe[2503].

Bien sûr, le discours relève moins de la réalité que du souhait. Celui-ci avait, pensons-nous, une double origine : il correspondait, tout d'abord, à une volonté d'intégration plus grande. L'unité culturelle (à travers la romanisation et l'hellénisation des élites) avait, pour le moins, fortement progressé, et, de fait, une identité des Italiens entre eux ainsi qu'entre ces derniers et les Romains, était de plus en plus patente[2504]. C'est sans doute à Rome que se rencontraient le plus de freins à une intégration pleine et entière[2505]. Le vœu relevait aussi d'une réflexion menée par des hommes accablés par le spectacle des guerres civiles et les menaces qu'elles représentaient pour l'empire. Les poètes, comme beaucoup de leurs contemporains, devaient avoir conscience que l'unité était le gage de la paix. Lors des guerres puniques, Hannibal avait parié sur les divisions, lesquelles avaient resurgi lors de la Guerre sociale[2506]. Cette dernière n'avait pas été une lutte entre *imperatores* rivaux. En 41, on avait assisté à une nouvelle prise d'armes de l'Italie. Nul doute que l'exemple grec devait être dans

---

[2502] M. Bettini, 2006, p. 277 sq.

[2503] Horace, *Carm.*, III, 3. Le poète affirme que les Parthes craignent l'adversaire italien (*id.*, *Carm.*, II, 13, 18) et que l'empire est italien (*id.*, *Epist.*, I, 18, 57).

[2504] A l'époque d'Octavien/Auguste, toutes les régions d'Italie fournissaient des familles sénatoriales et les plus proches collaborateurs du *Princeps* étaient eux-mêmes des provinciaux. En outre, le *Commentariolum petitionis* montre bien que les municipes constituaient un enjeu de campagne.

[2505] L'habileté de Virgile a été de prétendre que la singularité italienne n'était pas tant la conséquence d'une acculturation, mais qu'elle avait ses sources dans les origines mêmes de l'histoire de la péninsule : c'est moins les Romains qui ont romanisé les Italiens qu'eux-mêmes qui sont issus d'une communauté italique qu'ils ont réintégrée à l'époque d'Enée. La logique de Virgile est subtile : les Troyens sont les ancêtres des Romains, mais puisque Dardanus, père des Troyens, est Italien, « il sangue romano deveniva sangue italici » (A. Giardina, 1994, p. 86).

[2506] Tite-Live, dans la troisième décade, s'intéresse longuement à la guerre d'Hannibal et aux divisions italiennes (en particulier les tiraillements avec Rome), préoccupation qui doit sans doute quelque chose aux réflexions sur l'Italie de son époque. La fidélité des alliés avait alors été pour le moins aléatoire. Sur ce point, cf. M. Mahé-Simon, 2003, p. 245 sq. Lors de la Guerre sociale, les peuples révoltés contre Rome avaient choisi de dénommer, symboliquement, leur capitale Italica (Strabon, V, 4, 2 ; Velléius Paterculus, II, 16, 5) : c'était l'Italie qui luttait contre Rome (cf. le monnayage frappé par les insurgés), comme si celle-ci était un élément allogène. Sur la Guerre sociale, le regard posé par les insurgés sur Rome et la nature de leur confédération, cf. D. Briquel, 1997, p. 153-195 (notamment, p. 165). En s'attribuant le taureau comme symbole, les insurgés voulurent se donner une identité (*id.*, p. 194) : d'une certaine manière, l'Italie tentait d'exister contre Rome (sur cette question, cf. également *id.*, 1996). Sur Virgile, Rome et l'Italie (à travers la construction d'un temple à Mantoue), cf. Chr. Nappa, 2005, p. 121. Notons enfin que l'Italie centrale, sur laquelle insiste le plus Virgile, fut aussi celle qui, avec une partie des cités campaniennes et le sud-est de l'Italie, fut la plus impliquée dans la guerre sociale.

toutes les têtes. Le rêve virgilien était l'espoir d'un territoire unifié et en paix avec lui-même : *Italiam concepit*[2507]…

2- *Dura tempora*[2508] : les poètes face à la guerre civile

Le désarroi des poètes à la fin des années 40 et dans les années 30 est manifeste. La guerre civile, depuis les Gracques, est pratiquement devenue un état de fait. Chaque génération de Romains en avait fait l'expérience : *mos partium et factionum*[2509]. Aucun homme n'avait assez de larmes pour pleurer les malheurs du temps[2510]. Les Romains avaient conscience qu'ils travaillaient à leur propre ruine. Dès lors, face à ce mal endémique (*Non hydra secto corpore firmior / uinci dolentem creuit in Herculem*[2511]), on comprend la résonance qu'avait le thème des guerres fratricides chez les contemporains d'Auguste. D'emblée, on songe aux élégiaques et à leur rejet du métier des armes. Tibulle refuse la guerre[2512]. Pourtant, on discerne moins chez lui que chez Horace, Virgile ou Properce, un sentiment d'horreur et de désespoir face aux guerres civiles. Toujours le poète évoque le *bellum*, jamais le *bellum ciuile*[2513]. Les *belli mala signa* ne suffisent pas à effacer le sentiment que les guerres civiles n'occupent pas une place prépondérante chez Tibulle[2514]. Le fait est notable car c'est plutôt chez les poètes proches de Mécène qu'on attendrait, *a priori*, une telle prudence propre à préserver les intérêts d'Octavien/Auguste dont la responsabilité dans les guerres fratricides qui ensanglantèrent Rome est évidente. Par la précision de leurs allusions, les vers de ces poètes devaient trouver un écho bien plus grand. Virgile s'écrie : *quippe ubi fas uersum atque nefas : tot bella per orbem, / tam multae scelerum facies*[2515]. Les guerres civiles sont les *tristia bella* et le poète se refuse à les chanter[2516]. Elles sont la marque de la scélératesse (*scelus*) des hommes et ont pour corollaire une

---

[2507] « Il conçut l'idée de l'Italie », Martial, VIII, 55, 19. Il évoque l'*Enéide* de Virgile.

[2508] Horace, *Epist.*, II, 2, 46.

[2509] Salluste, *Iug.*, XLI, 1. Il est difficile de faire le décompte exact de ces guerres, les Anciens éprouvant eux-mêmes quelques difficultés à les dénombrer (cf. P. Jal, 1963, p. 43-55).

[2510] Velléius Paterculus, II, 67, 1.

[2511] « L'hydre, le corps mutilé, ne repoussa point plus vigoureuse contre Hercule s'affligeant d'être vaincu », Horace, *Carm.*, IV, 4, 61-62.

[2512] Sur son dégoût pour le métier des armes, cf. Tibulle, *El.*, I, 10, 1-14. Le thème n'est pas sans relever du *topos* : le pacifisme est une tradition qui remonte à un courant de la poésie grecque (cf. A.-M. Guillemin, 1939, p. 284 sq.). Les guerres civiles romaines étaient propices à la résurgence de ce thème.

[2513] Sur cette question, cf. A. Sauvage, 1969, p. 876. Il est vrai, ajoute le chercheur, que le concept d'Age d'or, très présent chez Tibulle, sonne quelque peu comme une condamnation des guerres civiles (*id.*, p. 879 et Tibulle, *El.*, I, 3, 35 sq.).

[2514] *Id.*, II, 5, 71. Le poète évoque un prodige qui annonçait les guerres civiles.

[2515] « C'est que sur terre les lois religieuses et morales sont ruinées, tant il y a de guerres par le monde, tant le crime revêt d'aspects ! », Virgile, *Georg.*, I, 505-506.

[2516] *Id.*, *Buc.*, VI, 6-7.

incessante terreur[2517]. Les guerres civiles sont l'œuvre d'une « génération impie[2518] ». Même le monde idyllique de l'Arcadie n'est pas totalement épargné par les vicissitudes de la guerre[2519]. Dans l'*Enéide*, Virgile s'écrie par la bouche d'Anchise : *Ne, pueri, ne tanta animis adsuescite bella / neu patriae ualidas in uiscera uertite uiris*[2520]. Le Mantouan pleure une « génération ruinée » (*saeclum euersum*)[2521] ; il est, néanmoins, prêt à s'enthousiasmer au premier signe d'une paix qu'il souhaite durable[2522]. Il est vraisemblable que le *Thyeste* de Varius ait été une dénonciation des massacres qu'occasionnait tout combat fratricide[2523]. Properce crée quelques images poignantes propres à entraîner le rejet des luttes récentes : les flots d'Actium roulent les os des Romains (*nostra uerteret ossa*[2524]). Pérouse est le « tombeau de la patrie » (*patriae sepulcra*) et l'Italie pleure ses morts[2525]. Ovide, pourtant épargné par les combats fratricides, rappelle les massacres qui accompagnent ces troubles[2526]. Mais c'est sans doute Horace qui, dans l'une de ses épodes, a le mieux exprimé le désespoir face aux guerres civiles. A l'extrême fin des années 40, le poète apulien composa un long poème de soixante-six vers dont les deux premiers ne laissent guère place à l'espoir : *Altera iam teritur bellis ciuilibus aetas, / suis et ipsa Roma uiribus ruit*[2527]. Nul besoin d'ennemis extérieurs pour

---

[2517] *Id.*, IV, 13-14. Dans l'*Enéide*, Virgile dénonce la « scélérate folie de la guerre » (*id.*, *Aen.*, VII, 461). D'ailleurs, Enée hait la guerre et ne s'y résoud que parce qu'il y est contraint (cf., *id.*, VIII, 537-540 et XI, 108-119).

[2518] *Id.*, *Georg.*, I, 468. Le propos n'a rien d'original, cf. Cicéron, *Phil.*, III, 1 et 3.

[2519] Virgile, *Buc.*, I et IX.

[2520] « O mon fils, n'habituez pas vos cœurs à ces abominables guerres ; ne tournez pas vos forces vives contre les entrailles de la patrie », *id.*, *Aen.*, VI, 832-833. En outre, sur l'idée que le livre XI et l'histoire de Camille résonnent comme une condamnation des guerres civiles, cf. St. Ratti, 2006.

[2521] Virgile, *Georg.*, I, 500.

[2522] *Id.*, *Buc.*, IV. La bucolique marque surtout l'impatience d'un homme qui était avant tout sensible à la beauté d'un paysage rural, au calme et à la fraîcheur d'un coteau, au murmure d'une source. Loin du fracas des armes, des incertitudes du temps et des exactions de la soldatesque, le poète aspire à la solitude, au silence, à la monotonie d'un temps qui s'écoule toujours identique à lui-même. Le moindre espoir de paix (comme en 40) provoquait un soulagement profond.

[2523] Du moins le thème de la tragédie, associé au contexte de sa rédaction, peut-il permettre de le penser.

[2524] Properce, II, 15, 44.

[2525] *Italiae duris funera temporibus, / cum Romana suos egit discordia ciuis* (« durs et lugubres temps pour l'Italie que ceux où la guerre civile arma les Romains ! »), *id.*, I, 22, 4-5. Pour la précédente citation, *id.*, 3. Philippes fut un autre « tombeau de la patrie » (*id.*, II, 1, 27).

[2526] Ovide, *Met.*, I, 140 sq.

[2527] « Voici qu'une seconde génération s'use dans les guerres civiles, et que Rome s'écroule par ses propres forces », Horace, *Ep.*, XVI, 1-2. Le poète souvent dénonce l'impiété des combats, le sang romain versé, la Ville qui périt de sa propre main, répondant par là aux vœux des Parthes. Et de dénoncer le *furor* qui s'est emparé de ses concitoyens (*id.*, VII, notamment v. 1-4 et 9-10). Le pessimisme marque également ce dernier poème qui se conclut sur les « amères destinées » (*acerba fata*) de Rome, maudite dès sa fondation par le meurtre de Rémus par Romulus (v. 17-20). Sur l'état d'esprit qui animait alors le poète, cf. J.-P. Brisson, 1992, p. 66-67.

que l'*Vrbs* s'effondre : un siècle impie (*impia aetas*), fils d'un sang maudit (*deuoti sanguinis*), s'occupe seul de ruiner le sol romain bientôt rendu aux bêtes sauvages et dont les cendres seront bientôt foulées par le Barbare[2528]. Constat amer qui appelle une solution unique et irrévocable (*Sic placet ? an melius quis habet suadere ?*[2529]) : le seul refuge aux *dura tempora* est la fuite et le modèle à suivre est celui de la cité phocéenne qui, au VI^e^ siècle avant n. è., avait trouvé son salut dans l'exil[2530]. Le serment prêté par les citoyens candidats au départ ne laisse aucun espoir de retour[2531]. Reste à déterminer qui partira. On retrouve l'opposition entre les *boni uiri* et les *perditi* : *Haec et quae poterunt reditus abscindere dulcis / eamus omnis execrata ciuitas / aut pars indocili melior grege ; mollis et exspes / inominata perpremat cubilia. / Vos, quibus est uirtus, muliebrem tollite luctum, / Etrusca praeter et uolate litora*[2532]. D'une certaine manière, faute de pouvoir couper la partie gangrenée de la *Res publica*, il faut transporter celle-ci en d'autres lieux. Suit une longue description des Iles Fortunées, contrepoint parfait à la Rome contemporaine[2533]. Ce poème est une œuvre de jeunesse. Pour autant, Horace a jugé digne de le faire figurer dans son recueil paru vers 30. Moins pour ses qualités littéraires, semble-t-il, que pour son propos. L'*Epode*, XVI, est le témoignage par excellence du découragement extrême qui pouvait toucher la population confrontée aux turbulences des guerres civiles[2534]. D'une certaine manière, le poète prend acte d'une idée somme toute traditionnelle qui veut que tout ce qui a été créé doit périr[2535].

[2528] Horace, *Ep.*, XVI, 9-11. Sur le danger que représentaient les barbares pour les Romains, en particulier lors des guerres civiles (danger qui, pour surévalué qu'il put être, n'en fut pas moins intensément vécu), cf. P. Jal, 1962 (c'est parce que Rome montrait, par diverses expéditions, sa puissance qu'elle n'avait pas à craindre les Barbares. Dès lors que les guerres civiles lui faisaient oublier les guerres étrangères, le danger renaissait, cf. p. 9 et 11 sq. La conquête des Gaules, très difficile, le terrible revers de Crassus en 53, montraient que ces Barbares devaient être pris au sérieux… surtout dans une Rome affaiblie par les luttes intestines. Pendant toute la durée des guerres civiles, la menace fut latente).

[2529] « L'avis vous plaît-il ? quelqu'un a-t-il mieux à conseiller ? », *id.*, 23.

[2530] *Id.*, 15-22.

[2531] *Id.*, 25-34.

[2532] « Après ces exécrations, et toutes celles qui pourront nous couper le doux chemin du retour, partons, nous, la cité tout entière ou, du moins, la portion des citoyens meilleure que le troupeau rebelle aux conseils : que celui-ci, énervé et sans espoir, foule jusqu'au bout ces repaires condamnés des augures. Mais vous, qui avez un cœur viril, bannissez des plaintes de femme et volez par delà les rivages étrusques », *id.*, 35-40.

[2533] *Id.*, 40-66. Sertorius, le général marianiste, avait lui aussi rêvé de ces îles (cf. Pseudo-Acron, *ad Hor. Ep.*, XVI, 41 et Plutarque, *Sertor.*, 8-9).

[2534] L. Deschamps (1994, p. 38-39) a relevé que, chez Horace, le besoin de sécurité, corollaire au rétablissement de la paix, était marqué.

[2535] Sans doute avait-il à l'esprit Polybe (VI, 57, 2) : « Tous les Etats, quels qu'ils soient, doivent périr. » Le déclin est souvent provoqué par la passion du pouvoir et le goût du luxe (*id.*, 6). Cf., également, Pseudo-Salluste, *Epist. ad Caes.*, 1, 5, 2.

Rome, en effet, est un navire malmené par les flots et il n'est pas sûr qu'il arrive de nouveau à bon port : *O nauis, referent in mare te noui / fluctus. O quid agis ? fortiter occupa / portum. Nonne uides ut / nudum remigio latus, / et malus celeri saucius Africo / antemnaeque gemant ac sine funibus / uix durare carinae / possint imperiosius / aequor ? non tibi sunt integra lintea, / non di, quos iterum pressa uoces malo. / Quamuis Pontica pinus, / siluae filia nobilis, / iactes et genus et nomen inutile : / nil pictis timidus nauita puppibus / fidit. Tu, nisi uentis / debes ludibrium, caue. / Nuper sollicitum quae mihi taedium, / nunc desiderium curaque non leuis, / interfusa nitentis / uites aequora Cycladas*[2536]. Le poème date, selon toute vraisemblance, de 32 ou du début de l'année 31, lorsque l'ultime combat contre Antoine s'annonçait dans un lieu encore indéterminé de Grèce. Le navire est la métaphore, classique, de l'Etat (on notera l'allusion à la naissance et au nom illustre de l'Etat romain), déjà fort endommagé par des années de guerre et promis aux turbulences de l'onde et du vent[2537]. La nef/Etat est prête à se déliter tellement elle a déjà souffert. Et nul secours à attendre des dieux dont le culte a été délaissé. Horace redoute la guerre qui s'annonce. Pourtant, les derniers vers montrent que l'esprit du poète a changé : cet Etat autrefois source d'anxiété, objet d'alarme voire d'aversion (*taedium*) – comment ne pas songer ici à l'*Epode* XVI ? – est désormais l'objet de toute son attention, de son soin. L'angoisse demeure, lourde à porter, mais elle ne provoque plus de rejet. Bien au contraire, le souci de la patrie et de son avenir est hautement proclamé dès le second livre des *Satires*. Chacun – et en particulier les plus riches – a un rôle à jouer dans le redressement de l'Etat : '[…] *ego uectigalia magna / diuitiasque habeo tribus amplas regibus'. Ergo / quod superat non est melius quo insumere possis ? / Cur eget indignus quisquam te diuite ? quare / templa ruunt antiqua deum ? cur, improbe, carae / non aliquid patriae tanto emetiris aceruo ? Vni nimirum recte tibi semper erunt res*[2538]. Mais le poète ne saurait se borner à exhorter ses concitoyens à prendre en compte l'intérêt commun. En insistant comme il le fait souvent sur la lutte fraternelle qui oppose ses concitoyens entre eux, il entend dénoncer l'indignité des combats. L'*Ode*, I, 2, présente l'empire s'écroulant par la faute

[2536] « O navire, de nouveaux flots vont t'emporter sur la mer ! Oh ! que fais tu ? Gagne résolument le port. Ne vois-tu point comme ton flanc est dégarni de rames, comme ton mât, blessé par le rapide Africus, comme tes antennes gémissent, comme, privée de câbles, ta quille peut à peine endurer les caprices trop impérieux de l'onde ? Tu n'as plus de voiles intactes, tu n'as plus tes dieux intacts pour les invoquer si le malheur te presse encore. Tu as beau, pin du Pont, fils d'une forêt illustre, vanter une naissance et un nom inutiles : nulle confiance, quand le marin a peur, ne lui vient d'une poupe peinte. Si tu ne veux pas être un jouet promis aux vents, prends garde. Toi, naguère mon inquiétude et mon ennui, maintenant objet de mon amour et mon souci pesant, évite les flots répandus parmi les Cyclades éclatantes », Horace, *Carm.*, I, 14.

[2537] Dion Cassius aurait emprunté à Horace la métaphore du navire balloté par les tempêtes lorsqu'il donne la parole à Mécène au livre LII, cf. Fr. della Corte, 1990.

[2538] « '[…] moi, j'ai de gros revenus et des richesses qui feraient largement la fortune de trois rois'. N'as-tu donc aucun moyen de mieux employer ton superflu ? Pourquoi y a-t-il un seul homme dans une indigence imméritée, toi étant riche ? Pourquoi les temples antiques des dieux tombent-ils en ruine ? Pourquoi, méchant, ne dispenses-tu point à notre chère patrie quelque chose de cet énorme monceau ? Pour toi seul, apparemment, les choses iront toujours bien », Horace, *Serm.*, II, 2, 100-106. Le poème date sans doute de 31.

des guerres civiles. Une proposition est échafaudée : tourner les armes vers les véritables ennemis de Rome (*Audiet ciuis acuisse ferrum, / quo graues Persae melius perirent, / audiet pugnas uitio parentum / rara iuuentus*[2539]). L'ode, qui est aussi un éloge d'Octavien, s'achève de manière très explicite : *Hic magnos potius triumphos, / hic ames dici pater atque princeps, / neu sinas Medos equitare inultos / te duce, Caesar*[2540]. En d'autres termes, les guerres extérieures sont l'alternative aux guerres civiles. Non seulement Horace, à rebours du discours officiel, ne fait pas du combat qui s'annonce une guerre contre l'étranger (l'Egypte de Cléopâtre, en l'occurrence), mais l'habile allusion aux Perses, contre qui le glaive romain aurait dû se tourner, est une manière de rappeler que l'humiliante défaite de Crassus demeure impunie.

L'évocation de la menace Parthe, récurrente, est stratégique. Celle-ci, d'ailleurs, bien que cible privilégiée des poètes, n'est pas unique : d'autres peuples sont régulièrement mentionnés comme constituant un objectif potentiel pour les légions romaines. A côté des Parthes (sous le nom de Perses ou de Mèdes), les Bretons sont les plus fréquemment évoqués[2541]. Les premiers sont parfois présentés comme une menace pour le Latium[2542] et ils n'ignorent rien des affres que traverse l'empire[2543]. Leur souhait est de voir l'*Vrbs* périr[2544]. Les jeunes Romains doivent, d'ailleurs, s'entraîner à combattre afin d'abattre cet ennemi[2545]. Les Sères (entendons les habitants de la Chine), les Indiens (dont Horace précise qu'ils se trouvent aux limites de l'Orient), Bactres, sont aussi désignés du regard[2546]. Mais, le plus souvent, ce sont bien les Parthes et les Bretons qui désignent les extrémités du monde, sans doute parce qu'ils se trouvent aux confins mêmes de l'empire. Leurs territoires, Octavien/Auguste se doit de les annexer à l'empire[2547]. Du moins doit-il être craint par eux : *Iam negat Euphrates equitem post terga tueri / Parthorum et Crassos se tenuisse dolet ; / India quin, Auguste, tuo dat colla triumpho / et domus intactae te tremit Arabiae ; / et si qua extremis tellus se subtrahit oris, / sentiat illa tuas*

[2539] « Elle saura que nous avons, entre citoyens, aiguisé un fer qui aurait dû plutôt frapper les Perses redoutables, elle saura nos luttes, la jeunesse éclaircie par la faute de ses pères », *id.*, *Carm.*, I, 2, 21-24. Le poème date lui aussi de 31.

[2540] « Ici, prends plaisir à de grands triomphes, prends plaisir aux noms de père et de prince, et ne permets pas que les Mèdes chevauchent impunément quand tu es notre chef, ô César », *id.*, 49-52.

[2541] Virgile, *Georg.*, III, 25 ; *Aen.*, VII, 606 ; Horace, *Serm.*, II, 1, 15 ; *Ep.*, VII, 7-8 ; *Carm.*, I, 2, 22 ; 21, 15 ; 29, 4-5 ; III, 2, 3-4 ; 5, 2-4 ; IV, 15, 7 ; Properce, II, 10, 14 ; III, 5, 48 et 4, 4 sq. Sur la prégnance de la question parthe dans les esprits romains (en particulier chez les poètes), cf. G. Zecchini, 1980, p. 142 sq.

[2542] Horace, *Carm.*, I, 12, 53.

[2543] *Id.*, II, 1, 29-32. L'exemple grec était là pour montrer que le grand danger était la *stasis* qui affaiblissait la cité de l'intérieur et en faisait une proie idéale pour l'étranger.

[2544] *Id.*, *Ep.*,VII, 9-10.

[2545] *Id.*, *Carm.*, III, 2, 3-4. Les Parthes sont des adversaires redoutables, mais ils craignent leur rival italien (*id.*, II, 13, 17-18).

[2546] *Id.*, I, 12, 55-56 et III, 29, 28 ; *Carm. Saec.*, 56 ; Properce, III, 1, 16.

[2547] Horace, *Carm.*, III, 5, 3-4. Cf., également, *Epist.*, I, 18, 56-57 et II, 1, 256 ; *Carm.*, I, 35, 29-30 ; III, 3, 44 ; Properce, III, 4.

postmodo capta manus[2548]. Parfois, d'autres peuples, turbulents, sont cités pour évoquer le danger qui pèse sur les frontières de l'empire : ainsi les Scythes, les Germains ou encore les Gètes et autres peuples riverains du Danube[2549]. Dans tous les cas, l'ennemi est étranger et se situe aux confins du vaste territoire dominé par Rome. Au nouveau César revient la tâche de l'agrandir : *Hic uir, hic est, tibi quem promitti saepius audis, / Augustus Caesar, diui genus, aurea condet / saecula qui rursus Latio regnata per arua / Saturno quondam, super et Garamantas et Indos / proferet imperium ; iacet extra sidera tellus, / extra anni solisque uias, ubi caelifer Atlas / axem umero torquet stellis ardentibus aptum*[2550]. Tels sont les adversaires légitimes. Et la légitimité de ces combats réside moins dans la réalité de la menace que dans leur faculté à détourner les Romains des guerres fratricides[2551]. Car si la tranquillité réside dans des frontières sécurisées (*Mitte ciuilis super urbe curas. / Occidit Daci Cotisonis agmen, / Medus infestus sibi luctuosis / dissidet armis, / seruit Hispanae uetus hostis orae / Cantaber sera domitus catena, iam Scythae laxo meditantur arcu / cedere campis. / Neglegens ne qua populus laboret, / parce priuatus nimium cauere et / dona praesentis cape laetus horae, / linque seuera*[2552]), elle repose aussi sur la capacité à dévier certaines ardeurs : la « croisade » contre les

[2548] « Déjà l'Euphrate refuse de protéger les derrières de la cavalerie parthe et se repent d'avoir arrêté les Crassus. L'Inde elle-même, Auguste, tend le cou aux chaînes de ton triomphe ; l'Arabie en ses retraites inviolées tremble au bruit de ton nom et, s'il est aux confins du monde quelque terre qui t'échappe, que, bientôt conquise, elle sente la force de ton bras », *id.*, II, 10, 13-18. Cf., également, Horace, *Serm.*, II, 5, 62 ; *Carm.*, I, 2, 51 ; III, 2, 6-12 et IV, 14, 41 sq. ; *Carm. Saec.*, 54.

[2549] *Id.*, *Carm.*, IV, 5, 25-26 et 15, 21-22 ; *Carm. Saec.*, 55.

[2550] « Le voici, c'est lui, cet homme qui, tu le sais, t'a été si souvent promis, César Auguste, fils d'un dieu : il fera renaître l'âge d'or dans les champs du Latium où jadis régna Saturne, il reculera les limites de son empire plus loin que le pays des Garamantes et des Indiens, jusqu'à ces contrées qui s'étendent au-delà des signes du Zodiaque, au-delà des routes de l'année et du soleil, là où Atlas, qui porte le ciel, fait tourner sur son épaule la voûte parsemée d'étoiles étincelantes », Virgile, *Aen.*, VI, 791-797. Dans les *Géorgiques*, Virgile souhaite que Thulé (qui marque dans les esprits des Anciens la limite septentrionale du monde) devienne la servante de Rome (*id.*, *Georg.*, I, 30). Le même poète fait dire à Jupiter à propos des Romains : *imperium sine fine dedi* (*id.*, *Aen.*, I, 279). Quant aux derniers vers de l'*Ode*, I, 35 d'Horace (*O utinam noua / incude diffingas retusum in / Massagetas Arabasque ferrum !*, « Oh ! puisses-tu remettre sur l'enclume et reforger, contre les Massagètes et les Arabes, notre fer émoussé », v. 38-40), ils expriment l'idée d'une puissance à reconstruire.

[2551] Horace, *Carm.*, I, 2, 21-24.

[2552] « Bannis tes soucis politiques au sujet de la Ville. Elles ont péri, les troupes du Dace Cotison ; le dangereux Mède s'arme contre lui-même, livré aux lugubres dissensions ; il se soumet notre vieil ennemi de l'extrême Espagne, le Cantabre, dompté sous une chaîne tardive ; déjà les Scythes, détendant leur arc, songent à se retirer de leurs plaines. Fais trêve à cet excès d'alarmes sur les dangers que peut courir le peuple insouciant, redeviens homme privé ; saisis avec joie les dons de l'heure présente et laisse les pensées austères », *id.*, III, 8, 17-28. Le poème a Mécène pour dédicataire.

Parthes (en particulier) serait le meilleur moyen de ramener la paix au sein même de l'empire[2553]. Les guerres extérieures constituaient tout à la fois une forme d'échappatoire et l'occasion de recréer une union sacrée[2554]. Elles seraient aussi une manière de réaffirmer la gloire de Rome[2555].

On notera combien les poètes prônèrent une politique beaucoup plus agressive que celle qu'adopta Octavien/Auguste[2556]. L'image que développent Horace comme Virgile est celle d'un

---

[2553] Le lien entre la fin des guerres civiles et la guerre parthique a été bien vu par R. Seager, 1993, p. 31 notamment. Cf., également, K. Galinsky, 1996, p. 282. J. Griffin (1984, p. 198) pense plutôt que l'évocation des Parthes et des Bretons était une façon de flatter Auguste qui, en tant qu'héritier de César, se devait d'être un grand militaire et un grand conquérant. De ce point de vue, Actium était quelque peu décevante. Toujours est-il que si l'évocation par les poètes de ces guerres lointaines a une dimension exotique et romantique (cf. Catulle, 45 et Virgile, *Buc.*, I, 64-66 ; R. Syme, 1986, p. 382-383), elle ne peut être réduite à cela. Notons, enfin, que Jupiter, dans l'*Enéide*, après avoir réuni les dieux en conseil, condamne la guerre entre Latins et Troyens (dont les origines italiennes ont été mises en exergue par Virgile). Ce sont les guerres civiles qui sont, ici, mises à l'index. En revanche, d'autres combats sont légitimes, contre des ennemis extérieurs, Carthage par exemple (Virgile, *Aen.*, X, 6-15). Le poète mantouan offre Camille en modèle à Auguste : il tire sa gloire des enseignes reconquises sur les Gaulois (Virgile, *Aen.*, VI, 825. Sur l'importance de Camille dans le livre VI du poème, ainsi que chez Horace, cf. W. Clausen, 2002, p. 135 sq.).

[2554] On retrouve là une stratégie qui, si l'on suit la thèse de G. Zecchini (2001, p. 102-103) dont l'argumentaire est fondé sur le propos de Salluste (pour qui le *metus externus* avait des conséquences bénéfiques sur le plan intérieur), avait peut-être incité Jules César à organiser une nouvelle expédition contre les Parthes : le *metus hostilis* était un moyen commode de rétablir la cohésion des Romains et, par là-même, de forger un consensus autour de sa personne et de faire taire les critiques. Derrière la campagne militaire, le rêve d'une *concordia* restaurée.

[2555] Si la rivalité littéraire avec la Grèce devait servir la gloire de Rome (cf. *supra*, p. 417 sq.), il en allait de même avec les conquêtes extérieures, en particulier en Orient (G. Zecchini, 2005, p. 76-77, paraphrasant Salluste, *Iug.*, 114, 2, note que les guerres orientales avaient entre autres motivations la gloire, d'où le traumatisme causé par le désastre de Carrhes en 53).

[2556] L'impérialisme de ces poètes va plus loin que ce que réalisa ou, plus simplement, envisagea Octavien/Auguste (concernant la confrontation avec les Parthes et les phases de cette confrontation sur le temps long, cf. G. Zecchini, 2005 ; après les menées d'Antoine en Orient, Rome entra pour près de 150 ans dans une période « di pace, o se si preferisce, di guerra fredda », *id.*, p. 80 ; *id.*, 2001, p. 97-98). Virgile, Horace et Properce s'enthousiasmaient à l'idée que Rome étendrait un jour son autorité jusqu'aux bornes du monde. Pourtant, on ne voit pas que le *Princeps* ait jamais sérieusement envisagé une entreprise contre les Bretons, les Parthes ou les confins orientaux. Il ne souhaita pas marcher sur les pas d'Alexandre le Grand. Certes, la guerre contre les Bretons avait été envisagée par Octavien et sur le point d'être entreprise en 34 (cf. Dion, XLIX, 38, 2 et LIII, 22, 5). Le soulèvement des Pannoniens, Salassiens et Dalmates, ainsi que la situation en Gaule, entraîna l'abandon définitif du projet. Concernant la guerre parthique, on sait qu'elle avait été projetée par Jules César avant son assassinat (Suétone, *Iul.*, 44, 6 et *Aug.*, 8, 4). Elle fut un temps l'obsession de Marc Antoine. Mais sous le règne d'Auguste, pour une offensive militaire contre les Parthes, il fallut attendre l'expédition menée par C. Caesar (Ovide s'en fait l'écho dans *Ars amat.*, I, 177-182). Le souci du *Princeps* était davantage de s'afficher

monde de paix sous l'autorité de Rome. Toujours ils se félicitent des campagnes menées par les légions[2557]. Même les plus pacifistes, tel l'élégiaque Properce, entendent que l'armée rétablisse la gloire de Rome : *Vos, quibus arma / grata magis, Crassi signa referte domum*[2558]. Horace, Virgile et Properce étaient soucieux de la gloire de Rome. Ils agirent dans le domaine qui était le leur pour rehausser son aura[2559]. Ils supposaient que cette gloire (qui était le gage de la tranquillité des citoyens) passait aussi par les armes[2560]. Avec la sécurité rétablie, la tranquillité bien sûr, mais aussi l'abondance, seraient de retour. Le lien est clairement exprimé par Horace : *Cantaber Agrippae, Claudi uirtute Neronis / Armenius cecidit ; ius imperiumque Prahates / Caesaris accepit genibus minor ; aurea fruges / Italiae pleno defundit Copia cornu*[2561]. Les guerres civiles, par les exactions qu'elles entraînaient et par l'affaiblissement de l'empire qui constituait leur corollaire, interdisaient tout espoir d'une vie heureuse, de celle qui est décrite dans les *Bucoliques*, où les querelles des

---

comme celui qui avait fermé les portes du temple de Janus. Les guerres qu'il mena eurent un aspect plus pratique et recherchaient un équilibre. Il ne répondit donc pas à l'appel d'une politique impérialiste. Le hiatus entre l'attente des poètes et la réalité de la politique menée par Octavien/Auguste montre bien que ceux-ci ne se firent pas l'écho d'une propagande officielle. Sur la question, cf. H. D. Meyer, 1961 : le chercheur avait noté le fossé entre la politique défensive d'Auguste et le propos des poètes qui saluent en lui le conquérant sur le modèle d'Alexandre. Pour eux, Rome avait vocation à conquérir le monde. Virgile, Horace et Properce appartenaient au camp impérialiste (tout comme Gallus, cf. G. Zecchini, 1980), alors que le vainqueur d'Actium était un réaliste. Le chapitre consacré à Horace montre que ce dernier refusait toute solution diplomatique à la question parthe. Les poètes exprimaient les attentes de l'immense majorité des Romains. Ce qu'ils désiraient, c'était la paix civile, non la fin des conflits avec les peuples étrangers. H. D. Meyer insiste en particulier sur la conquête de la Bretagne et la question parthe, deux espaces contre lesquels le *Princeps* ne songea jamais vraiment à tourner les armes. Et de préciser que les vers des poètes traduisent une attente, non la réponse à une quelconque propagande officielle. Sur la guerre et les poètes, cf., aussi, P. Grimal, 1964b, p. 65-68.

[2557] Cf., par exemple, Virgile, *Aen.*, VII, 601-606. Sur Horace et la politique étrangère, cf. R. Seager, 1993, p. 24-25, 31-33 et 38. L'auteur montre bien que l'espoir de nouvelles conquêtes était lié aux guerres civiles et à leur résolution. Cf., aussi, M. Sordi, 1993, p. 178-179.

[2558] « Quant à vous qui préférez les armes, rapportez-nous les drapeaux de Crassus », Properce, III, 5, 47-48. Le poète, apôtre de la paix, a célébré Actium et évoqué des conquêtes futures (contradiction qui n'a pas manqué d'étonner), sans doute parce que les victoires préparaient et entretenaient la paix espérée.

[2559] Cf. *supra*, p. 417 sq.

[2560] Le *Princeps* fut meilleur stratège que les poètes et montra une prudence qui s'avéra payante. Ainsi, concernant les Parthes, à la conquête, il préféra soutenir les luttes intestines et mener une habile politique diplomatique.

[2561] « Le Cantabre a succombé sous la valeur d'Agrippa, l'Arménien sous celle de Claudius Néron ; Phraates, aux genoux de César, s'est mis sous sa loi et son autorité souveraine, et l'Abondance dorée répand à pleine corne les moissons sur l'Italie », Horace, *Epist.*, I, 12, 26-29. Même corrélation entre la paix et l'Abondance dans Virgile, *Buc.*, IV, 26-30 ; Tibulle, *El.*, I, 10, 45-50 et 67-68 ; Ovide, *F.*, I, 67-68.

paisibles bergers se limitent aux rivalités poétiques[2562]. Et lorsque les guerres civiles ont cessé, ce que craint encore par dessus tout Horace, c'est leur retour[2563]. Il est peu douteux que les poètes expriment les inquiétudes et les aspirations de leurs concitoyens[2564]. Ils témoignent de leurs attentes : la victoire d'une personnalité à même de rétablir la paix et, plus généralement, la sécurité. Cet état d'esprit est symbolisé par un denier de Mescinius Rufus (frappé en 16 avant n. è.) dont la légende porte un message qui sonne comme un avertissement (voilé) à celui qui a la charge de l'empire : *per eum res publica in ampliore atque tranquilliore statu est*[2565]. Qu'il apporte la paix au monde, voilà ce qui est attendu du *Princeps*[2566].

3- *Dulce et decorum est pro patria mori*[2567] : le dévouement à la patrie

Sincère amour de la patrie, condamnation indignée des guerres civiles. Aux yeux de Virgile et d'Horace au moins (il n'est pas possible, ici, de faire parler les autres poètes), une réaction, collective, s'impose. De ce point de vue, un poème d'Horace, intégré aux *Odes civiques*, est particulièrement intéressant. Il met en balance l'attitude de Régulus et celle de ses contemporains. Le contexte demeure marqué par la défaite subie par Crassus en 53 avant n. è., restée dans tous les esprits. Il est difficile de dater cette pièce, mais les trois premiers livres des *Odes* ayant été publiés en 24, le poème a donc été composé avant qu'Auguste ne récupère les enseignes de Crassus.

[2562] Le mystérieux enfant de la IV[e] *Bucolique* témoigne de cette attente d'une ère nouvelle, ère dont il serait le témoin (J. Beaujeu, 1982, a suggéré que cet enfant personnifiait la naissance d'une nouvelle génération appelée à vivre dans un monde apaisé. Cette identification est, il est vrai, très discutée). Sur l'espoir d'une ère nouvelle, cf. également Horace, *Carm.*, I, 21. Sa vision des choses est simple : *Qui metuens uiuet, liber mihi non erit umquam* (« Qui vit dans la crainte ne sera jamais libre à mes yeux), *id.*, *Epist.*, I, 16, 66.

[2563] *Id.*, *Carm.*, III, 14. L'*Ode*, II, 1, est dédiée à Pollion qui a entrepris après Actium une histoire des guerres civiles. Elle est l'occasion pour le poète de rappeler les horreurs de ce type de conflit. Surtout, Horace craint que le feu ne soit mal éteint (« tu marches sur des feux couverts d'une cendre trompeuse », v. 4-5).

[2564] La critique des guerres civiles ne saurait, par conséquent, être perçue comme la marque d'opposants. La discorde provoquant le déclin de la cité (ce point ressort avec clarté chez Tite-Live, cf. B. Mineo, 2003, notamment p. 338 et 2006, p. 45-47), c'est bien plutôt l'inquiétude quant à la survie de la cité qui s'exprime. Les poètes ne font qu'exprimer un sentiment très général : l'attente impatiente d'une paix au sein de la population est bien décrite par Dion Cassius lorsqu'il évoque la signature de la paix de Misène (Dion, XLVIII, 37).

[2565] « Grâce à lui, l'Etat vit plus glorieux et plus paisible » (T. P.), *RIC* I[2]. 68 n° 358.

[2566] Cf. Ovide, *Met.*, XV, 832. Le poète évoque la *pax Augusta* dans la *Pont.*, II, 5, 18. Le retour de la paix et de la tranquillité était déjà le principal souci de Lucrèce (cf. l'invocation à Vénus qui ouvre son poème). Cicéron affirmait que c'étaient la paix et la tranquillité qui importaient le plus (et que pour cela, certaines concessions étaient nécessaires, cf. Cicéron, *Phil.*, I, 16). Sur l'horreur des guerres civiles, cf. Tacite, *Ann.*, III, 28, 2. Sur la notion de « prince de la paix », cf. A. von Premerstein, 1937, p. 117 sq.

[2567] « Il est doux, il est beau de mourir pour la patrie », Horace, *Carm.*, III, 2, 13.

Après une brève entrée en matière à la tonalité très classique, Horace indique à Auguste que son œuvre militaire n'est pas achevée : il lui reste, en Occident, à conquérir la Bretagne et, en Orient, l'empire parthe[2568]. Mais seul ce dernier intéresse véritablement le poète. Son évocation le ramène au passé proche, toujours brulant d'actualité : la défaite de Carrhes. Et d'évoquer alors le sort des prisonniers de guerre. A rebours de que l'on pourrait attendre, Horace n'éprouve guère de commisération pour le sort de ses concitoyens. En effet, un certain nombre d'entre eux s'était installé dans le pays, avait pris pour épouse une barbare et accepté de servir dans l'armée parthe : *Milesne Crassi coniuge barbara / turpis maritus uixit et hostium, / pro curia inuersique mores ! / consenuit socerorum in armis / sub rege Medo Marsus et Apulus / anciliorum et nominis et togae / oblitus aeternaeque Vestae, / incolumi Ioue et urbe Roma ?*[2569] La suite du poème, consacrée à Régulus, laisse penser qu'on avait songé à Rome à négocier une rançon pour racheter les vaincus de Carrhes[2570]. Horace exprime son indignation à l'idée que ces hommes puissent recouvrer leur liberté et leurs droits. Du point de vue patriotique (lutter contre son propre pays) comme du point de vue moral (adopter des mœurs non romaines), le choix de ces soldats est inacceptable.

A l'exemple de ces pauvres hères, Horace oppose donc celui de M. Atilius Régulus[2571]. Général romain du III^e^ siècle avant n. è., il combattit lors de la première guerre punique. Vaincu dans la plaine de Tunis en 255, il fut fait prisonnier, avant d'être envoyé à Rome cinq ans plus tard afin de négocier un rachat de captifs. Mais loin de mener sa mission à bien, il s'employa, dans l'intérêt de la patrie, à dissuader le Sénat d'accepter les conditions de Carthage. Régulus retourna ensuite dans la capitale punique, comme il s'y était engagé, où il fut supplicié pour avoir fait échouer l'opération[2572]. Horace approuve sans réserve la démarche de Régulus : à ses yeux, les soldats romains ne s'étaient pas suffisamment bien battus, et ce n'est pas en rachetant leur liberté à prix d'or que l'on donnerait à la jeunesse de bons exemples. Le poète écrit que pour le général, la libération des légionnaires aurait constitué un précédent propre à attirer la ruine sur les temps futurs[2573]. En effet, il serait alors tentant pour les soldats de se rendre plutôt que de se battre jusqu'au bout, préférant la mort à une captivité

[2568] *Id.*, 5, 1-4.

[2569] « Le soldat de Crassus a-t-il pu vivre, mari dégradé, avec une épouse barbare ? ont-ils pu – ô renversement de la Curie et des mœurs ! – vieillir dans les armes des ennemis leurs beaux-pères, sous un roi Mède, le Marse et l'Apulien, oublieux des anciles, du nom romain, de la toge, de l'éternelle Vesta, quand Jupiter et la ville de Rome sont encore debout ? », *id.*, 5-12. Pour un sentiment similaire, cf. Jules César qui, dans sa *Guerre civile*, exprime son mépris pour les soldats de Gabinius qui, demeurés en Egypte, avaient incorporé l'armée de Ptolémée (Jules César, *B. C.*, III, 110, 2).

[2570] Horace préfère évoquer un rachat plutôt qu'un échange, contrairement à la tradition, cf. M. Gendre et Cl. Loutsch, 2001, p. 152-153. Le poète n'hésite donc pas à modifier l'anecdote en fonction de la thèse qu'il souhaite défendre.

[2571] Horace, *Carm.*, III, 5, 13-56.

[2572] Sur Régulus, cf. Valère Maxime, I, 1, 14 et Aulu-Gelle, *N. A.*, VII, 4.

[2573] Horace, *Carm.*, III, 5, 13-17.

sans espoir de libération : *Auro repensus scilicet acrior / miles redibit. Flagitio additis / damnum*[2574]. La préservation de l'ardeur au combat commande donc de ne pas intervenir en faveur de lâches ayant déshonoré Rome. Conscient de la honte qui s'attache à tout prisonnier, Régulus lui-même ne se considère plus comme un citoyen : lors de sa délégation à Rome pour le compte de Carthage, ne relevant jamais sa tête et fixant le sol, il refuse jusqu'au contact avec son épouse et ses enfants[2575].

Ce qu'a voulu mettre en exergue Horace dans ce poème, c'est l'esprit de sacrifice, la force morale, qui consiste à accepter son sort et à préserver les intérêts de la patrie (sans conteste possible, les *imperatores* de son époque poursuivaient des objectifs bien plus personnels). Régulus exige du Sénat qu'il le laisse repartir à Carthage au plus tôt pour subir le sort qui lui est réservé[2576]. L'Italie est belle et mérite que l'on verse son sang pour elle. Rien n'est plus doux que d'offrir sa vie à sa patrie s'exclame ailleurs le poète[2577]. La proclamation est le pendant d'un impérialisme assumé[2578]. Les guerres extérieures sont un dérivatif efficace aux guerres civiles et facilitent l'union sacrée. Encore faut-il que les légions soient à la hauteur de leur tâche. D'où la nécessité de donner aux jeunes générations une éducation en adéquation avec les nobles desseins qu'on leur assigne. A ce prix, les Romains recouvreront les vertus à l'origine de leur puissance[2579]. L'*Ode*, III, 2, s'adresse précisément à cette jeunesse et vante une éducation qui s'inspire fortement de celle, présumée, des premiers Romains. Le redressement de l'Etat passe par l'esprit de sacrifice[2580].

La gloire de celui qui défend sa patrie les armes à la main est également évoquée par Virgile dans l'*Enéide*. La chute de la cité troyenne se prêtait à ce type de discours. Jusqu'au vieux Priam, revêtant sa cuirasse, tremblant sous le poids des armes[2581], tout le récit consiste à montrer le sacrifice des Troyens, des plus jeunes et fougueux aux plus anciens, pour la gloire de la cité perdue par la perfidie des Grecs et l'arrêt des dieux. Anchise, lui aussi, aurait préféré, à l'exil, perdre la vie en combattant[2582]. *Moriamur et in media arma ruamus. / Vna salus uictis nullam sperare salutem*[2583] : la formule vient souligner que rien n'est plus cher au cœur que la patrie. Dans les *Géorgiques*, IV, les

---

[2574] « Racheté à prix d'or, le soldat, sans doute, reviendra plus intrépide ! A l'opprobre vous ajoutez la perte de l'argent », *id.*, 25-27.

[2575] *Id.*, 41-48. Tite-Live explique que les prisonniers romains perdaient automatiquement leurs droits (Tite-Live, XXII, 60, 5). Il s'agissait, bien sûr, des droits politiques, mais aussi de leur personnalité civile : ils n'avaient donc plus ni biens, ni famille. Régulus ne fait que respecter cette règle.

[2576] Horace, *Carm.*, III, 5, 49-56.

[2577] *Id.*, 2, 13.

[2578] Cf. *supra*, p. 493 sq.

[2579] Pour une interprétation différente, cf. M. Gendre et Cl. Loutsch, 2001, p. 154-155.

[2580] Régulus fait partie de ces grands hommes dont la mémoire sert à fixer les normes sociales (sur ce point, cf. l'ouvrage de M. Coudry et Th. Späth, 2001, et en particulier la troisième partie).

[2581] Virgile, *Aen.*, II, 506 sq.

[2582] *Id.*, 638 sq.

[2583] « Mourons ! Jetons-nous au milieu des armes. L'unique salut des vaincus est de n'espérer aucun salut », *id.*, 353-354.

abeilles sont prêtes au sacrifice de leur vie pour leur roi : *Ille operum custos, illum admirantur et omnes / circumstant fremitu denso stipantque frequentes / et saepe attollunt umeris et corpora bello / obiectant pulchramque petunt per uolnera mortem*[2584].

Le dévouement ne s'exprime pas uniquement les armes à la main. Les remarques de J. Griffin concernant le quatrième livre des *Géorgiques* à nouveau sont intéressantes : la ruche est traitée comme si elle constituait une société humaine. Or, ce qui est la marque de la vie des abeilles, c'est leur patriotisme absolu que l'on perçoit à travers leur esprit de sacrifice, au combat, certes, mais aussi au travail. En attribuant le nom de Quirites aux abeilles (v. 201), Virgile invite à l'analogie avec les sociétés humaines[2585]. Le poète, par une curieuse inversion des valeurs, présente le *labor* comme une bénédiction, ce qui est une manière de le réhabiliter : *Ante Iouem nulli subigebant arua coloni*[2586]. C'est le roi des dieux qui souhaita introduire la difficulté, la peine, dans un monde qui, spontanément, offrait tout ce dont l'homme avait besoin. Tout cela pour que la nécessité crée les différents arts[2587] : *Labor omnia uicit / improbus, et duris urguens in rebus egestas*[2588]. Il est notable qu'un tel discours soit né alors que la fin des guerres civiles s'annonçait. Moins en liaison avec la question de la

---

[2584] « Le roi est le conservateur de leurs travaux, le roi est l'objet de leur admiration, toutes elles l'entourent en rangs pressés, bourdonnant, et lui font une garde nombreuse. Souvent même elles l'élèvent sur leurs épaules et dans le combat lui font un bouclier de leurs corps, et bravant les blessures courent au-devant d'un beau trépas », *id.*, *Georg.*, IV, 215-218.

[2585] J. Griffin, 1979, p. 62-63. La littérature grecque et romaine (entendue au sens large) a largement usé des comparaisons avec la ruche pour parler des sociétés humaines. Sur cette question, cf. N. Morley (2007) qui montre en particulier l'inclination qu'avaient les Anciens à interpréter le comportement des abeilles en fonction de schémas propres aux hommes (cf. notamment p. 466). Dans ce microcosme censé respecter les lois de la nature, c'est peut-être la forme de gouvernement qui a le plus intéressé (*id.*, p. 463). En tout cas, les analogies étaient faciles à établir et Virgile n'a pas manqué d'y recourir. Il s'empresse, d'ailleurs, de préciser à Mécène son objectif : *Admiranda tibi leuium spectacula rerum, / magnanimosque duces totiusque ordine gentis / mores et studia et populos et proelia dicam* (« Tu verras dans de petits objets un merveilleux spectacle : des chefs magnanimes et, en procédant par ordre, la nation tout entière, ses mœurs, ses passions, ses peuples et leurs combats, voilà ce que je vais dire »), Virgile, *Georg.*, IV, 3-7. On voit d'emblée ce sur quoi Mécène est invité à porter son attention. On peut d'ailleurs, sans trop de risque, supposer que le goût de l'Arétin pour l'éthologie était relatif.

[2586] « Avant Jupiter nul laboureur ne travaillait la terre », *id.*, I, 125.

[2587] *Id.*, 129-145.

[2588] « Un travail acharné triompha de tout, sans compter le besoin pressant et la dureté des temps », *id.*, 145-146. La difficulté de ces vers vient de la traduction d'*improbus*. Pour un commentaire, cf. P. Grimal, 1980b, p. 866-867 et A. Loupiac, 1992 et 2002, p. 330-333. Cette dernière suggère que si dans le livre I des *Géorgiques*, le *labor* est encore *improbus*, sorte de « mal nécessaire », il gagne en honorabilité dans les livres suivants (*id.*, 1992, p. 95). Elle a, de toute manière, tout à fait raison de préciser que le *labor* virgilien, « mis au service du nécessaire, et non du superflu », est conçu pour recréer l'Age d'or, celui où régnait la Justice, la Paix, et où l'Envie n'avait pas sa part (*id.*, p. 96-97).

reconstruction qui se profile[2589], que pour des raisons morales : le retour à la terre et le mode de vie qui lui est associé, loin des luttes du forum, de l'ambition, de l'appât du gain et de la recherche effrénée du luxe, est le meilleur moyen, aux yeux de Virgile, de se préserver des combats fratricides. C'est là, en substance, la teneur du long discours que développe le poète à la fin du premier livre des *Géorgiques*[2590] : après quelques vers introductifs à la tonalité fortement épicurienne, le poète mantouan oppose la félicité de la vie rurale aux embarras divers qui accompagnent la vie du citadin, à la démence qui gagne si souvent la place publique, aux sollicitations permanentes qui sont le lot des habitants de la ville et qui les éloignent, sans espoir de retour, de la vie, certes rude mais saine et paisible, rythmée par quelques fêtes, menée à la campagne. En réponse à la discorde et à l'envie, qui forment le cortège de l'*urbanus*, Virgile suggère la quiétude et le bonheur simple des *coloni*. Et de rappeler que c'est cette vie qui fut celle des premiers Romains, que c'est elle qui permit à Rome de devenir la capitale du monde : *Hanc olim ueteres uitam coluere Sabini, / hanc Remus et frater ; sic fortis Etruria creuit / scilicet et rerum facta est pulcherrima Roma / septemque una sibi muro circumdedit arces. / Ante etiam sceptrum Dictaei regis et ante / impia quam caesis gens est epulata iuuencis, / aureus hanc uitam in terris Saturnus agebat ; / necdum etiam audierant inflari classica, necdum / impositos duris crepitare incudibus ensis*[2591]. Il restait aux contemporains de Virgile à secouer leur torpeur et à accepter un mode de vie qui n'était plus celui qui, depuis bien longtemps déjà, avait leurs faveurs. Ainsi s'achève le second livre, comme pour rappeler que le poème, loin d'être un traité d'agriculture tel celui conçu par Varron, proposait une vision plus large, plus politique, ancrée dans l'actualité d'une Rome qui pansait ses plaies.

Cette morale de l'effort transparaît aussi chez Horace. Mais cet effort est emprunt de *moderatio* et est avant tout une réponse à la difficulté des temps. C'est ce que pourrait laisser entendre la fable de la fourmi développée par Horace dès sa première satire : *sicut / paruola (nam exemplo est) magni formica laboris / ore trahit quodcumque potest atque addit aceruo / quem struit, haud ignara ac non incauta futuri. / Quae, simul inuersum contristat Aquarius annum, / non usquam prorepit et illis utitur*

[2589] Encore que : dans le premier livre de l'*Enéide*, Enée est fasciné par l'activité qui préside à l'édification de Carthage. A nouveau, Virgile use, pour décrire celle-ci, de l'image des abeilles industrieuses (Virgile, *Aen.*, I, 430-436).

[2590] *Id.*, *Georg.*, II, 490 sq. La réflexion sur le *labor* se poursuit avec le récit sur le vieillard de Tarente (*id.*, IV, 116-148).

[2591] « Telle est la vie que pratiquèrent jadis les vieux Sabins et Rémus et son frère ; c'est à elle que l'Etrurie doit sa croissance certainement et Rome, merveille du monde, sa naissance et sa grandeur, elle qui seule sur terre a dans ses remparts embrassé sept collines. Et même longtemps avant le règne du roi de Dicté, longtemps avant qu'une race impie se nourrît de bœufs mis à mort, c'est la vie que Saturne menait sur terre, durant l'âge d'or ; alors on n'avait pas encore entendu souffler dans les trompettes, ni crépiter les épées forgées sur les dures enclumes », *id.*, II, 532-540.

ante / quaesitis sapiens[2592]. Une société entièrement tournée vers un *labor* acharné, stakhanoviste dans son esprit, n'avait pas sa préférence. Il fallait pourtant assurer les conditions d'un avenir sûr.

Il en était sans doute de même pour Virgile. Comment oublier en effet que le poète des *Bucoliques* est celui des *otia* (on ne peut lire l'œuvre de Virgile en cloisonnant chacun de ses poèmes) ? Dans les *Géorgiques*, ce qu'il prône, c'est un travail permettant d'échapper à l'*egestas*, à la misère : au-delà d'un certain dénuement naît la souffrance. Pour autant, le travail ne doit pas mener à l'enrichissement : il doit permettre de se nourrir simplement, sans toutefois « être contraint de revenir aux nourritures ancestrales, le gland dont devaient se contenter nos pères[2593] ». Il y a bien, on vient de le voir, l'activité incessante des abeilles dans le quatrième livre des *Géorgiques*. Mais la métaphore est reprise dans le livre I de l'*Enéide* qui l'explicite quelque peu : on voit alors les Tyriens, menés par Didon fuyant Tyr, fonder sur la côte libyenne une cité nouvelle. Le poète évoque l'émotion d'Enée devant cette activité incessante, lui qui doit, aussi, fonder une nouvelle cité[2594]. N'oublions pas que Virgile écrit dans un contexte singulier, celui d'une refondation, celle de Rome. Dans un tel moment, les hommes se doivent de se montrer industrieux.

Conclusion

La fin des guerres civiles était l'annonce d'un monde qui mourait. Elle offrait aussi la possibilité de rebâtir, sur des ruines encore fumantes, une société plus stable, non pas nouvelle mais fondée sur un certain nombre de fondamentaux oubliés. C'était aussi le moment de s'interroger sur cette patrie qui s'était déchirée depuis tant de décennies, interrogation qui put mener à l'élaboration d'une mythologie nationale. A travers un discours qui associe essentiellement Virgile, Horace et Properce, on constate un amour profond de la patrie, d'une patrie qui n'oublie pas la cité d'origine mais qui la dépasse largement. C'est une péninsule perçue comme une entité singulière, qui en dépit des récurrentes divisions[2595], a une histoire commune et un destin collectif qu'il importe de rappeler. C'est sans doute une des tâches que s'est donnée Virgile lors de la composition de l'*Enéide*. Derrière cette description de la belle Italie, d'une Italie unifiée, dont les caractéristiques sont la promesse d'une vie heureuse, terre élective de l'Age d'or saturnien et d'un âge d'or à venir, une réflexion s'élabore sur les guerres civiles. Après le désarroi horatien et la fuite en avant – quand bien même cette fuite serait purement onirique –, vient le temps des solutions pratiques : la volonté de détourner les armes et les ardeurs vers

[2592] « Ainsi, capable dans sa petitesse d'un labeur si grand, la fourmi (car c'est l'exemple ordinaire) traîne avec sa bouche tout ce qu'elle peut pour ajouter au tas qu'elle élève, parce qu'elle prévoit et prévient l'avenir. Mais elle, dès que le Verseau assombrit l'année à son retour, elle ne porte plus nulle part sa marche rampante, elle a la sagesse de jouir des provisions faites », Horace, *Serm.*, I, 1, 32-38.

[2593] P. Grimal, 1980b, p. 867-868. Cf., aussi, A. Loupiac, 1999, p. 96-97.

[2594] Virgile, *Aen.*, I, 430-438.

[2595] Faut-il rappeler que les parents de Virgile et Horace, par exemple, avaient vécu la guerre sociale (et, dans le cas du second, le père avait sans doute payé de sa liberté son implication dans la lutte, cf. *supra*, p. 356) ?

les vrais ennemis de l'Italie, ceux qui se trouvent en bordure des frontières et aux confins de l'empire. Plus généralement, les poètes (du moins Virgile et Horace) en appellent-ils à une forme de régénération liée, après le temps de la décrépitude, à un sursaut collectif et à la capacité à accepter qu'en certaines occasions au moins l'intérêt collectif passe avant la question individuelle. D'où la nécessité d'une vie rude et saine, qui rappelle celle des premiers Romains. L'Etat y gagnera l'équilibre et la concorde qui lui sont nécessaires. L'individu lui-même n'a rien à y perdre : il évitera ainsi les faux biens qui mènent immanquablement à la faillite.

II- *Nunc est bibendum*[2596] : une reconnaissance sincère

La reconstruction de l'Italie, la cohésion et la solidité de l'édifice, dépendront d'un effort collectif. Chacun pourra, devra, y prendre part, car les fondements de la paix future sont en grande partie moraux. Cependant, l'attente des poètes proches de Mécène va au-delà. Il est indéniable que leur regard se dirige avec constance en direction d'Octavien/Auguste au point d'en faire une sorte de palladium[2597]. Rien de similaire chez les poètes proches de Messalla, si ce n'est chez Ovide, mais les modalités de sa reconnaissance sont, semble-t-il, différentes.

1- *Augustus saluator*

Lors des évocations d'Octavien/Auguste par les poètes (entendons, ici encore, Virgile, Horace, Properce et, à sa manière, Ovide, puisque les proches de Messalla ne l'évoquent jamais), ce qui frappe à plusieurs reprises, c'est la gratitude qu'ils paraissent témoigner à son égard. La première marque de reconnaissance se trouve chez Virgile, dans les *Bucoliques*, mais elle est encore ambiguë : *O Meliboee, deus nobis haec otia fecit : namque erit ille mihi semper deus*[2598]. L'ambiguïté de ces vers, sur lesquels nous auront à revenir, tient en ce que la reconnaissance est celle d'un particulier, Tityre, qui a bénéficié de la protection d'Octavien. Ses concitoyens n'ont pas tous eu la même chance. Mélibée peut en témoigner qui doit quitter définitivement ses terres et laisser la place à un vétéran des légions. Mais viendra le moment où la reconnaissance se fera collective. Pour alors, les guerres civiles seront achevées ou en voie de l'être.

[2596] Horace, *Carm.*, I, 37, 1.

[2597] Cf., par exemple, *id.*, 21, 13-16 et IV, 5, 16 (*quaerit patria Caesarem*, « la patrie réclame César ») ; *Epist.*, I, 16, 27-29 (où Horace cite des vers attribués à Varius par les scholiastes) ; Properce, III, 11, 66 (*uix timeat saluo Caesare Roma Iouem*, « Tant que vit César, c'est à peine si Rome craindrait Jupiter ») ; Ovide, *F.*, II, 637 et *Tr.*, II, 574. C'est pourquoi Auguste fait partie du bien commun (*communi pars*) et qu'il appartient à la république (*quia res est publica Caesar*), *id.*, IV, 4, 15-16.

[2598] « Ô Mélibée, c'est à un dieu que nous devons ces loisirs ; car il sera pour moi toujours un dieu », Virgile, *Buc.*, I, 6-7.

La plupart du temps, en effet, les poètes expriment des sentiments qui témoignent de la gratitude non d'une personne privée mais d'une communauté d'êtres à l'égard d'un bienfaiteur. Dans les *Géorgiques*, Virgile prie les dieux pour qu'ils protègent celui qui vient au secours (*succurrere*) de ses concitoyens (Octavien en l'occurrence)[2599]. Homme providentiel, la réussite de son entreprise devait entraîner l'expression d'une reconnaissance sincère. Le thème du Sauveur[2600] est aussi présent chez Properce. Auguste est le protecteur de la romanité face au péril oriental et pacificateur du monde : il est le *mundi seruator*[2601]. Comme Hercule, Octavien/Auguste est le héros qui a triomphé de toutes les épreuves[2602]. *O pater, o patriae cura salusque tuae*, s'exclame encore Ovide[2603]. L'*Ode*, III, 14, dans laquelle Horace chante le retour d'Espagne d'Auguste, est sans conteste l'un des poèmes où la reconnaissance s'exprime avec le plus de force[2604]. L'enthousiasme qui se dégage de ces vers doit plus qu'à la vile obséquiosité. *Vnico gaudens mulier marito / prodeat iustis operata sacris / et soror clari ducis et decorae / supplice uitta / uirginum matres iuuenumque nuper / sospitum*[2605]. Le peuple romain s'en remet aux mains du héros. Celui qui avait écarté les affres de la guerre civile maintenait dans les chaînes les nations remuantes aux limites de l'empire : *Hic dies uere mihi festus atras / eximet curas ; ego nec tumultum / nec mori per uim metuam tenente / Caesare terras*[2606]. Auguste tel un palladium : par sa seule existence, la sauvegarde de la cité, cette même cité qu'Horace avait cru voir s'écrouler

---

[2599] *Id.*, *Georg.*, I, 498-501.

[2600] Par « Sauveur », nous entendons une personnalité qui suscite, tout à la fois, l'attente, l'espoir, l'adhésion.

[2601] Properce, IV, 6, 37. Concernant la lutte contre l'Orient, cf. *id.*, III, 11, 29 sq. Sur l'attachement du poète à Octavien/Auguste, cf. *id.*, II, 10, 4.

[2602] Sur cette question (et celle du thème du Sauveur chez Properce), cf. A. Arcellaschi, 1995, p. 26. Le poète chante la victoire d'Hercule sur Cacus dans l'*Elégie*, IV, 9. Le lien entre Octavien et le héros grec était facilité par le fait que le triomphe d'Auguste sur Antoine avait été célébré au jour anniversaire de cette lutte mythique. Sur la comparaison entre Auguste, grand général, et l'Hercule *Inuictus* dans l'*Ode*, IV, 5, cf. I. M. Le M. Duquesnay, 1995, p. 177-178 et 185.

[2603] « Ô père, ô souci et salut de ta patrie », Ovide, *Tr.*, II, 574. Comme toujours, le compliment du poète exilé est intéressé. Mais il exprime un sentiment qui s'appuyait sur une réalité.

[2604] Sur ce point, les *Odes*, I, 2 ; IV, 2 (v. 33 sq.), et le début de l'*Epître*, II, 1, sont aussi très intéressantes. L'*Ode*, IV, 15, qui clôt le recueil, fait le bilan des mérites d'Octavien/Auguste : outre la fin des guerres civiles dont le spectre s'est définitivement éloigné, outre le retour de l'abondance, conséquence du rétablissement de la paix, les Romains ont retrouvé leur fierté (les enseignes de Crassus ont été récupérées) et les mœurs antiques (fondement de la puissance de l'Etat romain) sont en voie d'être rétablies. Sur Horace et Octavien/Auguste « sauveur de l'Etat romain », cf. R. McNeill, 2001, p. 104-114.

[2605] « Que sa femme [Livie], qui met toute sa joie en son mari seul, s'avance, ayant accompli les sacrifices rituels, et, avec elle, la sœur [Octavie] du chef illustre, et, parées de la bandelette des suppliants, les mères de nos jeunes femmes et des jeunes gens récemment sauvés », Horace, *Carm.*, III, 14, 5-10.

[2606] « Ce jour, qui est vraiment pour moi un jour de fête, m'ôtera les noirs soucis : je ne craindrai ni déchaînement guerrier ni mort violente tant que César sera maître de la terre », *id.*, 13-16.

quelques années plus tôt, est assurée : […] *optume Romulae / custos gentis*[2607]. Cette angoisse explique la reconnaissance du poète : *hic ames dici pater atque princeps*[2608]. Le propos est extrait d'un poème daté de 31 ou 30 avant n. è., bien avant qu'Octavien/Auguste ne revête officiellement les titres honorifiques de *Princeps* et de *Pater patriae* et montre que la société civile avait posé sur lui un regard singulier bien avant qu'il n'en tire concrètement profit[2609].

Le regard porté par les poètes sur les guerres civiles, le désarroi qui avait été le leur, suffit à écarter l'idée de courtisanerie pour accepter l'expression d'une sincère reconnaissance. Membres de la communauté romaine, ils partageaient les craintes et les espoirs de leurs concitoyens. Dans l'enthousiasme horatien, il y a quelque chose de ce que décrit Velléius Paterculus, avec bien plus d'emphase et, de toute évidence, d'obséquiosité : *Caesar autem, reuersus in Italiam atque Vrbem, <quo> occursu, quo fauore omnium hominum, aetatium, ordinum exceptus sit, quae magnificentia triumphorum eius, quae fuerit munerum, ne in operis quidem iusti materia, nedum huius tam recisi digne exprimi potest*[2610]. En comparaison, Horace est d'une relative sobriété. D'autant que l'historien recommence l'éloge cauteleux à la fin du paragraphe. Le poète, lui, achève son poème par des vers qui décrivent sa sérénité retrouvée : la logique diffère. Toujours est-il que les victoires militaires légitimaient la position d'Auguste à la tête de l'Etat, à l'image de ce qui s'était toujours passé[2611] : *Finita uicesimo anno bella ciuilia, sepulta externa, reuocata pax, sopitus ubique armorum furor, restituta uis legibus, iudiciis auctoritas, senatui maiestas, imperium magistratuum ad pristinum*

[2607] « […] gardien excellent de la race de Romulus », *id.*, IV, 5, 1-2. Octavien/Auguste est, à plusieurs reprises, présenté comme le gardien (*custos*) : dans l'*Ode*, IV, 15, il est le *custos rerum* (v. 16). En sa présence, Rome et l'Italie ne sauraient craindre quoi que ce soit : *O tutela praesens / Italiae dominaeque Romae* (« Ô vivante sauvegarde de l'Italie et de Rome souveraine »), *id.*, 14, 43-44.

[2608] « Aime, ici, à t'entendre appeler père et prince », *id.*, I, 2, 50.

[2609] Le titre de *Pater patriae* ne fut accordé par le Sénat à Auguste qu'en 2 avant n. è. Outre l'usage qu'en avaient fait les poètes bien avant cette date (avec des variantes, cf. le *pater orbis* d'Ovide, *F.*, II, 130), une inscription découverte en Espagne, à Urgavo, comporte déjà la formule en 6 avant n. è. (*CIL*, 2, 2107 = *ILS*, 96). C'est parce qu'un regard particulier avait été posé sur lui qu'Auguste put s'afficher en sauveur, comme dans *R. G.*, 8. Le *Princeps* se présente ici comme le lien entre le passé et le présent, celui qui fait perdurer ce qui a été et met fin à une décadence vue par certains comme irrémédiable : il est le rédempteur, celui qui interrompt une évolution fatale (M. Le Glay, 1993, p. 121-122). Surtout, le début des *Res Gestae* montre Octavien venant à la rescousse de la *Res publica* menacée. Il est celui qui allait rétablir un ordre menacé, éteindre l'incendie, restaurer l'Etat en train de sombrer dans le chaos : c'est bien l'image du sauveur qui se dessine ici.

[2610] « <Par quel> concours de foule, par quel enthousiasme de gens de toute condition, de tout âge, de tout ordre César a été accueilli à son retour en Italie et à Rome, quelle a été la magnificence de ses triomphes, des spectacles qu'il a donnés, cela ne pourrait même pas être convenablement exprimé dans un ouvrage de dimensions normales, à plus forte raison dans un abrégé tel que le mien », Velléius Paterculus, II, 89, 1.

[2611] Cf. *supra*, p. 104, n. 485 ; 118, n. 589 ; 142 sq.

redactum modum[2612]. Voilà ce qui rendait, avant tout, Auguste populaire[2613]. En apportant la paix et la sécurité, il rendait possible, pour les poètes, le temps de l'*otium*[2614]. On rappellera ici la reconnaissance de Properce pour celui qui, par ses victoires, apportait la tranquillité et permettait de vivre sereinement ses amours[2615]. L'œuvre d'Auguste devait tout naturellement lui attirer la gratitude de ses contemporains[2616].

Il faut d'autant moins s'étonner de la réaction de ces poètes que la notion d'homme providentiel n'était pas nouvelle. Il n'est que de relire Cicéron pour déjà percevoir cette dimension sotériologique. Après les ides de mars 44, le consulaire songea vraisemblablement qu'il serait le mieux à même de sauver la *Res publica*. Le 3 mai, il crut que Dolabella, nouvellement promu consul, avait été le sauveur attendu[2617]. Dans les *Philippiques*, Cicéron évoque les « sauveurs de l'Etat » (*conseruatores rei publicae*)[2618]. Et dans la *République*, en filigrane, se dessine l'image de l'homme providentiel apte à porter sur ses épaules le fardeau de l'Etat et à en être le gardien. Sylla avait lui-même été acclamé du nom de sauveur et de père[2619]. Dans une société où les idéologies n'avaient pas cours, où les programmes politiques avaient une place très réduite, la dimension personnelle devait prendre une place prépondérante[2620]. En tant de crise, le passage du droit à gouverner au providentialisme était aisé[2621]. Une couronne civique fut décernée par le Sénat à Auguste et elle orna la porte de sa *domus*[2622].

[2612] « Les guerres civiles furent terminées au bout de vingt ans, les guerres extérieures s'éteignirent, la paix fut rétablie, la fureur des armes partout s'apaisa ; on rendit aux lois leur force, aux tribunaux leur autorité, au Sénat sa majesté, les pouvoirs des magistrats retrouvèrent leurs limites originelles », Velléius Paterculus, II, 89, 3.

[2613] Louis XIV, après la Fronde, usa encore de cette image d'Auguste ayant su mettre fin aux guerres civiles.

[2614] *Det uitam, det opes ; aequum mi animum ipse parabo* (« Qu'il [Auguste, ici confondu avec Jupiter] me donne la vie, qu'il me donne des ressources ; pour l'égalité d'âme, c'est à moi-même de l'assurer »), Horace, *Epist.*, I, 18, 112. Le programme du Prince est tracé : sécurité et abondance (sur ce point, cf. aussi, *id.*, 12, 25-29). Au citoyen lambda de s'assurer la paix de l'âme. Seuls les troubles extérieurs sont du ressort des dirigeants.

[2615] Properce, III, 4. Plus tard, Valère Maxime (II, 7) évoquera cette paix qui amène le bonheur.

[2616] Sur le comportement délirant de certains à l'évocation du nom d'Auguste, cf. Dion, LIII, 20.

[2617] Cicéron, *ad Fam.*, IX, 14, 3 et 8, notamment. Cicéron s'associe, bien sûr, à ses exploits…

[2618] *Id.*, *Phil.*, III, 14 et IV, 8. Le terme se retrouve une fois encore dans *id.*, *ad Att.*, IX, 10, 3. Le rôle du sauveur est aussi évoqué dans *Tusculanes*, IV, 51 et *Rep.*, II, 46 : dans les deux cas, Cicéron encense le *priuatus* qui vient au secours de sa patrie. Les *Res Gestae* conservent le souvenir de cette conception.

[2619] Plutarque, *Sull.*, 34, 1.

[2620] Sur cette question, cf. *supra*, p. 97 sq.

[2621] Sur le recours à une personnalité jugée supérieure, providentielle, en cas de crise, cf. J.-M. David, 2003, p. 454-455. Tite-Live avait analysé le rôle décisif que jouaient les hommes de stature exceptionnelle (tel Camille) dans la résolution des crises. Auguste était l'un de ces *duces fatales* (cf. B. Mineo, 2003, p. 346 sq. notamment pour ce qui concerne les analogies entre Camille et Auguste : Tite-Live avait en tête, en écrivant le récit de Camille, les événements contemporains). Sur Camille, sorte de « précurseur d'Auguste », chez les auteurs de l'époque augustéenne (principalement Tite-Live), cf., également, M. Coudry, 2001, p. 59-65. Finalement, l'attention portée par les poètes, en ces temps de crise, à Octavien/Auguste, rejoint celle des historiens antiques :

Titre de gloire, elle venait rappeler on ne peut plus explicitement que le *Princeps* avait sauvé ses concitoyens. Des inscriptions dans certaines cités de l'empire montrent qu'Auguste était perçu comme un sauveur[2623]. Le titre de *Pater patriae*, qui implique lui aussi l'idée de protection, devait suivre[2624]. Naturellement, le nouveau maître de Rome était devenu le rempart contre les malheurs. Ainsi, en 22 avant n. è., plusieurs fléaux devaient frapper Rome : inondation du Tibre, foudre qui s'abattit sur le Panthéon, peste qui toucha l'ensemble de l'Italie, famine. Pour le peuple, ces calamités devaient s'expliquer par la non élection au consulat d'Auguste. On réclama pour lui la dictature, la *cura annonae* et la censure à vie[2625]. Il était une nouvelle fois perçu comme l'homme de la situation, s'attirant une confiance spontanée, comme si une aura magique émanait de sa personne. Et comme le note Zv. Yavetz, les premiers mots des *Res Gestae* ne sont pas ceux d'un usurpateur, mais ceux d'un sauveur : *Annos undeuiginti natus exercitum priuato consilio et priuata impensa comparaui, per quem rem publicam a dominatione factionis oppressam in libertatem uindicaui*[2626]. Auguste disposait d'une légitimité sotériologique, processus naturel dans une société qui se sent menacée : celle-ci incline alors à s'en remettre à une personnalité dont elle a jugé qu'elle était susceptible de rétablir l'ordre auquel elle aspire[2627]. Octavien sut parfaitement tirer partie de ce sentiment : ni plus ni moins, il joua sur

---

certaines personnalités sont susceptibles de jouer un rôle décisif dans l'histoire de l'humanité. Ils ont cru voir dans l'héritier de César un de ces grands hommes.

[2622] *R. G.*, 34 ; Dion, LIII, 16, 4. La *corona ciuica* est souvent présente dans l'iconographie augustéenne (cf., par exemple, la *gemma Augustea* du Kunsthistorisches Museum de Vienne). Ovide y fait aussi mention et en précise le sens (Ovide, *Tr.*, III, 1, 39-48).

[2623] Ainsi une inscription retrouvée à Halicarnasse : *σωτῆρα τοῦ κοινοῦ*, *Coll. of anc. Greek insc. in the Brit. Mus.*, 894 (citée par Béranger, 1953, p. 215, n. 279). Le fait n'a rien d'exceptionnel dans les cités d'Orient, cf. R. Syme, 1939, p. 494.

[2624] *R. G.*, 35. Le père est celui qui protège des malheurs, ose les affronter et se dévoue au bien être des siens. Accepter le titre de *pater*, c'était implicitement s'engager à répondre à une attente précise.

[2625] Dion, LIV, 1. Les consuls en place, M. Marcellus et L. Arruntius, furent même enfermés et physiquement menacés (*id.*). Auguste accepta uniquement d'être *curator annonae* (*id.*). Sur ces événements, cf. également *R. G.*, 5. Sur le refus de la dictature, cf. Velléius Paterculus, II, 89, 5 et Suétone, *Aug.*, 52, 2.

[2626] « A l'âge de 19 ans, j'ai levé, par décision personnelle et à mes frais, une armée qui m'a permis de rendre la liberté à la République opprimée par une faction », *R. G.*, 1. Cf., également, Zv. Yavetz, 1984, p. 8.

[2627] La conception organiciste de l'Etat, avons-nous rappelé, était courante. Elle n'est pas sans intérêt pour comprendre la reconnaissance exprimée à Auguste. Il faut suivre ici le propos de J. Béranger (1953, p. 226-227) : le monde était régi par la loi de l'harmonie universelle. L'Etat, en tant que parcelle de celui-ci, participait de cette harmonie (d'autant plus que l'autorité de Rome était entendue comme couvrant la plus grande part du monde connu). A l'image du monde, l'Etat était « un organisme équilibré où chacun concourait au but commun ». Dès lors, toute tentative séparatiste, rompant l'équilibre, était scandaleuse car elle allait contre la raison et mettait en danger le bonheur collectif. D'où l'accusation de *furor* : c'était aller contre la raison naturelle. A l'inverse, celui qui restaurait la concorde était le sauveur rétablissant l'harmonie naturelle : « la division, c'est le mal, la mort ; l'harmonie universelle, la condition préalable de la félicité des peuples. » Le

l'idée d'une république défaillante ayant un besoin vital de lui lorsqu'il remit, en janvier 27, ses pouvoirs au Sénat, ce dernier l'implorant de rester aux commandes de l'Etat. La comédie, parfaitement orchestrée, devait faire accroire qu'Octavien n'acceptait le pouvoir que sous la contrainte[2628]. Qu'il y ait eu manipulation, ne fait guère de doute[2629]. Mais elle s'appuyait vraisemblablement sur une réalité : l'attente d'un homme providentiel, attente dont Horace nous fait part : *O quisquis uolet impias / caedis et rabiem tollere ciuicam, / si quaeret Pater urbium / suscribi statuis, indomitam audeat / refrenare licentiam, / clarus postgenitis*[2630].

2- *O quisquis uolet* […] *tollere*[2631] : la notion de pari

Derrière l'idée que les temps sont mûrs pour un homme providentiel émerge la nécessité du pari. Le terme, utilisé par B. Mineo, a retenu notre attention : le chercheur parle du « pari que [Tite-Live] semble avoir fait sur l'entreprise du Prince[2632] ». Celui-ci fut, selon toute vraisemblance, aussi celui des poètes proches de Mécène. Face aux défaillances de l'Etat « républicain » et aux ambitions multiples de généraux sans scrupules, il fallait faire un choix, le bon. Car au temps des guerres civiles,

---

sauveur est donc une forme de rédempteur à qui revient la tâche de couper la cité des forces pernicieuses qui la gangrènent.

[2628] La farce devait peut-être quelque chose au « syndrome de Cincinnatus » : ce dernier avait pu, en son temps, incarner l'image du sauveur. Octavien/Auguste, par son âge, la durée de son engagement, représentait un type d'homme providentiel d'un genre différent. Mais, dans l'imaginaire collectif, Cincinnatus avait une force particulière (du moins peut-on le supposer) : celle de l'homme qui, tout en préférant la retraite, acceptait de revêtir encore une fois charges et responsabilités, ce pour le bien de la communauté. Il pouvait représenter l'amour désintéressé de la patrie, le don de soi au service de valeurs supérieures. Octavien/Auguste devait jouer sur l'idée classique que le pouvoir est un fardeau et que les responsabilités écrasantes qu'il implique ne peuvent être acceptées que par un homme soucieux du bien public.

[2629] Sur la question du refus du pouvoir, cf. J. Béranger, 1953, p. 149-154. La pratique devait correspondre à une attente et avoir une importance non négligeable : relégué sur les lointains rivages du Pont-Euxin, Ovide avait été informé que Tibère avait réitéré la scène à laquelle s'était livré son père adoptif (Ovide, *Pont.*, IV, 13, 27-28 ; cf., aussi, Tacite, *Ann.*, I, 11-13).

[2630] « Oh ! celui, quel qu'il soit, qui voudra mettre un terme à des meurtres impies, à la rage entre citoyens, s'il désire voir au pied de ses statues le titre de Père des villes, qu'il ose mettre fin à une licence indomptée, et il s'illustrera auprès des hommes à naître », Horace, *Carm.*, III, 24, 25-30. Le désarroi est tel que l'incertitude touche aussi les dieux susceptibles de porter secours à l'Etat moribond : *Quem uocet diuum populus ruentis / imperi rebus ?* (« Qui des dieux le peuple doit-il appeler au secours de l'empire croulant ? »), *id.*, I, 2, 25-26. L'idée que la sécurité de tous reposait sur une personne unique transparaît aussi dans la monnaie (cf. *RIC* 358 et le commentaire de A. Suspène, 2009b, p. 149 sq.)

[2631] « Oh ! celui, quel qu'il soit, qui voudra mettre un terme […] », Horace, *Carm.*, III, 24, 25-26.

[2632] B. Mineo, 2006, p. 109 (cf., également, *id.*, 2009, p. 301 sq. notamment). Il n'est donc pas étonnant que beaucoup des valeurs qu'Auguste défendait trouvent une place dans l'*Ab Vrbe condita*.

aussi bien Octavien qu'Antoine, Sextus Pompée voire Lépide purent adopter la posture du sauveur[2633]. Il est impossible de savoir pourquoi Virgile, Horace et Properce (et sans doute Varius[2634]) ont préféré le premier à ses rivaux. Sans doute, les arguments de Lépide pour rétablir la concorde dans un Etat déchiré pouvaient-ils paraître bien faibles au regard de ceux de ses adversaires. Sans doute Sextus Pompée a-t-il été en partie desservi par son entourage. Mais, pour lui comme pour Antoine, c'est, selon toute vraisemblance, l'éloignement qui a été le plus préjudiciable. Ajoutons, dans le cas du second, une fascination, rédhibitoire aux yeux des poètes, pour l'Orient[2635]. Octavien, par sa présence à Rome (ou au travers de celle de Mécène), par une habile politique qui pouvait paraître plus soucieuse des intérêts de l'Italie, devait plus aisément répondre aux attentes et susciter l'espoir. Toujours est-il qu'Horace exprime précisément un souhait : *Lucem redde tuae, dux bone, patriae*[2636]. Le rejet de *patria* en fin de vers montre que, dans l'esprit du Venousan, c'est le sauvetage de la patrie qui lui importe. Le « bon chef » est celui dans les mains duquel il s'en remet pour mener à bien l'entreprise qu'il appelle de ses voeux. L'idée du choix émerge chez Virgile lorsqu'il évoque la vie des abeilles : *Verum, ubi ductores acie reuocaueris ambo, / deterior qui uisus, eum, ne prodigus obsit, / dede neci ; melior uacua sine regnet in aula*[2637]. Il faut donc croire que le meilleur, pour les poètes proches de Mécène, parut être Octavien. Or, Virgile donne quelques indices concernant la manière d'effectuer son choix : *Alter erit maculis auro squalentibus ardens / (nam duo sunt genera) : hic melior insignis et ore / et rutilis clarus squamis ; ille horridus alter / desidia latamque trahens inglorius aluom. / Vt binae regum facies, ita corpora plebis : / namque aliae turpes horrent, ceu puluere ab alto / quom uenit et*

[2633] *Habet populus Romanus ad quos gubernacula rei publicae deferat* (« le peuple romain ne manque pas d'hommes à qui confier la direction de l'Etat »), Cicéron, *Phil.*, II, 113. Le propos n'a ici rien d'ironique.

[2634] Du moins son *Panégyrique*, s'il a bien existé, le laisse-t-il penser. Pour Horace, cf. P. Veyne, 2002b, p. 27, n. 102. Concernant Properce, il s'agit moins d'un pari que d'une adhésion à une action déjà largement engagée. Sur sa reconnaissance à l'égard d'Auguste, cf. J.-P. Boucher, 1965, p. 158-159 en particulier.

[2635] Il ne serait, en outre, pas surprenant que les libelles contre Antoine et Sextus Pompée aient joué un rôle. Les esclaves entourant le fils du grand Pompée devaient produire un effet négatif sur bien des esprits, y compris ceux des poètes. Quant à Antoine, il avait été plus loin encore : loin de se contenter de frayer avec des esclaves, il en était devenu un lui-même (cf. R. G. M. Nisbet, 1984, p. 12). Il est aussi vraisemblable que le mode opératoire de Sextus Pompée (qui bloquait l'approvisionnement de Rome) ait pu sembler inacceptable. La plèbe, confrontée à la disette, avait manifesté avec virulence son mécontentement et entendit imposer un rapprochement entre celui-ci, Octavien et Antoine. Des heurts eurent lieu. Octavien avait, certes, tenté de faire retomber la tension, mais avait dû quitter précipitamment le forum, blessé par les coups. Antoine n'eut pas plus de chance. L'affaire se termina dans un bain de sang (Velléius Paterculus, II, 77, 1 ; Appien, *B. C.*, V, 67-68 ; Dion, XLVIII, 31, 1 et 5-6). C'est précisément ce type de scène qui put contribuer à détourner les poètes de Sextus Pompée.

[2636] « Rends la lumière à ta patrie, ô bon chef », Horace, *Carm.*, IV, 5, 5. Le poète s'inquiète aussi du devenir d'Octavien et prie la Fortune capricieuse de ne pas le briser dans son élan (*id.*, 35, notamment les v. 29 sq.).

[2637] « Toutefois, après que tu auras ainsi rappelé du combat les deux chefs, livre à mort celui qui te paraîtra le moins bon ; autrement il serait de trop et nuisible ; laisse le meilleur régner en maître dans sa cour », Virgile, *Georg.*, IV, 88-90.

sicco terram spuit ore uiator / aridus ; elucent aliae et fulgore coruscant / ardentes auro et paribus lita corpora guttis. / Haec potior suboles : hinc caeli tempore certo / dulcia mella premes, nec tantum dulcia quantum / et liquida et durum Bacchi domitura saporem[2638]. *Nam duo sunt genera* : tels sont aussi les prétendants au pouvoir. Certains cherchent le pouvoir pour le pouvoir, pour les avantages qu'il procure. D'autres se dévouent au service de leur patrie. On retrouve ici tout l'intérêt de la cérémonie de janvier 27. On constate, aussi, que l'aspect extérieur et l'entourage, qui est à l'image du chef, jouent une part prépondérante dans le choix qui doit être fait[2639]. La dignité morale du chef est observable dans son allure générale, vestimentaire bien sûr (ici, par analogie, la brillance du corps tacheté, les points symétriquement disposés, l'éclat des écailles), mais aussi physique (le ventre rebondi qui symbolise la paresse de celui qui ne saura consacrer à l'Etat tout son zèle).

Il est difficile d'aller au-delà de ces quelques considérations. Les poètes ne se préoccupaient évidemment pas de justifier le choix qui avait été le leur[2640]. Il n'en reste pas moins que ces hommes désorientés se sont, comme leurs concitoyens, posé la question du leadership. Et le pari dut paraître gagnant : *Cape, Roma, triumphum / et longum Augusto salua precare diem !*[2641]

Conclusion

[2638] « Ce sera celui dont le corps tacheté brille d'une moucheture d'or (car il y en a deux espèces différentes) : l'un, le meilleur, se distingue par son apparence et brille de l'éclat de ses écailles d'un rouge vif ; l'autre est hideux de paresse et traîne ignominieusement son ventre rebondi. Si les deux rois ont chacun son aspect, il en est de même des corps des sujettes ; les unes sont laides et affreuses, semblables à la salive épaisse que crache de son gosier sec le voyageur altéré qui vient de marcher sur une couche de poussière ; les autres étincellent et brillent d'un vif éclat, leurs corps sont tachetés de points symétriques qui ont l'ardente couleur de l'or. Telle est la meilleure race ; c'est grâce à elle que, à date fixe, tu presseras un miel doux, plus exquis encore par sa limpidité que par sa douceur et destiné à corriger la saveur trop dure de Bacchus », *id.*, 91-102.

[2639] Sur l'importance de ces éléments dans la vie politique romaine, cf. *supra*, p. 106 sq.

[2640] Concernant Virgile, A. Powell (2008, p. 288) évoque aussi une attirance sexuelle que le poète aurait éprouvé pour les jeunes hommes au physique avenant. Octavien aurait été de ceux-là. Le checheur note que le physique est un atout en politique et qu'il facilite l'adhésion à une personnalité. Aussi, « it would be irresponsible not to entertain the possibility that for Virgil part of the reason for his political partisanship was that he found Octavian gorgeous ». Sans doute faut-il, malgré tout, rester prudent.

[2641] « Jouis de ton triomphe, ô Rome, et souhaite de longs jours à Auguste ton sauveur », Properce, III, 11, 49-50. C'est cette idée de pari (celui-ci ne devant pas être assimilé à un soutien inconditionnel) qui a pu donner l'impression à certains commentateurs (cf., par exemple, M. C. J. Putnam, 1990, à propos d'Horace) que le soutien des poètes à Auguste avait parfois été mitigé (au moins un temps : dans le cas d'Horace, il a fallu attendre le *Carmen Saeculare* et le livre IV des *Odes* pour que le soutien devienne plus franc, souligne M. C. J. Putnam). Toujours est-il qu'il faut reconnaître avec S. d'Elia (1990, p. 34), évoquant les rapports entre Virgile et Auguste, que le poète avait choisi le camp d'Octavien « quando egli non era nè il sicuro vincitore nè il *princeps* ». Le choix fut tout à la fois libre et risqué.

La précédente analyse confirme en partie les théories de P. Veyne. Ce dernier évoque la singularité du cas d'Auguste, qui échappe à la dichotomie propagande/apparat. Son cas et sa communication relèvent du pouvoir charismatique au sens wébérien. Il a bénéficié de l'« exaltation des foules pour le chef bien-aimé qui a pris la tête d'une sorte de croisade ». Il n'y eut pas de propagande car, souligne l'auteur, l'opinion est allée d'elle-même vers le prince[2642]. Mais il ne s'agit pas non plus d'apparat car l'enthousiasme dont il bénéficia était *sui generis*, dû à un chef de croisade qui mena à bien sa mission. Auguste mit de l'éclat non sur sa couronne, mais sur sa mission et sur sa dynastie. Il ne bénéficia pas de l'amour spontané que l'on éprouve pour les rois, mais d'une reconnaissance pour celui qui sut répondre à une attente[2643]. Le *Princeps* adoptait la posture du Sauveur, ce qui impliquait au moins une conséquence : celle de ne plus totalement s'appartenir, d'être au service des Romains. D'une certaine manière, il se devait désormais d'écouter les aspirations de ces concitoyens. L'homme providentiel permet à chacun de projeter sur lui les espoirs qui l'animent. D'où une tentation : formuler ce qu'on souhaite le voir incarner. Ce constat mène tout naturellement à s'intéresser aux éloges que certains poètes composèrent en l'honneur d'Octavien/Auguste.

III- Le métier de prince : la question des éloges

L'œuvre d'Octavien/Auguste, et en particulier l'établissement d'une paix durable pour les citoyens romains, justifiait à elle seule la formulation d'une reconnaissance sincère et l'expression d'éloges[2644]. On se rappellera qu'après la guerre contre Sextus Pompée, une statue d'or fut élevée sur le Forum en l'honneur du vainqueur. Elle était ornée d'une inscription : *τὴν εἰρήνην ἐστασιασμένην ἐκ πολλοῦ συνέστησε κατά τε γῆν καὶ θάλασσαν*[2645]. Cette même reconnaissance est, nous l'avons vu, présente chez les poètes et elle a sa part dans la composition des éloges. Il faut aussi préciser que, avant de trouver sa formulation en prose, l'éloge était du ressort du poète[2646]. On ne peut, par conséquent, s'étonner de voir les poètes augustéens s'essayer à ce genre.

[2642] P. Veyne, 2002b, p. 5 et 25-27. Cf., également, *id.*, 2005, p. 382 et 414-418. Sur les nuances à porter au concept de propagande à l'époque augustéenne, cf. *infra*, p. 241-243 et p. 432-433.

[2643] J. Osgood (2006a) a parfaitement montré que l'adhésion à Auguste marque d'abord et avant tout un soulagement face à la fin des conflits entre Romains (il parle de « colossal psychological legacy », p. 3). Pour étayer son propos, il se fonde sur des sources littéraires, mais aussi historiques, épigraphiques et sur la numismatique, et accorde un intérêt particulier à la période triumvirale, ce qui n'est pas si commun.

[2644] L. Pernot (1993, p. 664 sq.) parle de la « tentation de l'adéquation », c'est-à-dire la volonté « d'égaler la parole aux actes » : la geste du *laudandus* impose au laudateur l'emphase afin d'être à la hauteur des événements qu'il narre.

[2645] « Il a rétabli sur la terre et sur la mer la paix depuis si longtemps troublée », Appien, *B. C.*, V, 130 ; Dion, XLIX, 15, 1.

[2646] L. Pernot, 1993, p. 19 et 636. Dans ce domaine, c'est l'orateur qui s'est substitué au poète.

Si Octavien/Auguste n'est jamais nommé par les poètes proches de Messalla[2647], son nom revient régulièrement sous la plume d'autres poètes. C'est Ovide qui le mentionne le plus souvent, bien plus qu'Horace. Curieusement, Virgile le cite moins que Properce. En elle-même, la hiérarchie peut étonner. Encore faut-il s'entendre : citer une personnalité ne signifie pas pour autant faire son éloge, quand bien même la mention n'aurait rien d'un blâme. Si l'on cherche chez les poètes de l'époque augustéenne de longs dithyrambes consacrés à Octavien/Auguste, on reste relativement dépourvu. Il y eut bien l'incertain *Panégyrique* de Varius dont on ne sait pour ainsi dire rien, pas même s'il fut réellement composé[2648]. Le *Carmen Saeculare* ne saurait être confondu avec un éloge d'Auguste[2649]. Quant au panégyrique composé sur le tard par Ovide, à Tomes, en langue gète, est-il véritablement significatif[2650] ? Aucun des poètes précédemment cités ne dédia de recueil à l'héritier de César. Les pièces dont il est le dédicataire sont également très rares (trois chez Horace). Et rappelons qu'être le dédicataire d'un poème ne signifie pas en être le sujet. Dans l'*Enéide* elle-même, il est faux qu'il faille voir en Enée une métaphore d'Octavien/Auguste[2651]. Pour autant, il est exact qu'en plusieurs occasions, les poètes dressèrent dans leurs vers un portrait de ce dernier qui relève de l'éloge.

1- L'éloge chez les poètes proches de Mécène

Outre la reconnaissance, l'éloge paraît posséder une autre dimension au moins aussi importante. Une nouvelle fois, le livre IV des *Géorgiques* incite à chercher l'origine de la composition de vers de ce type au-delà de l'*adulatio*, de la flatterie courtisane, comme la facilité nous y engage[2652]. Quelques vers sibyllins méritent toute notre attention : *At cum incerta uolant caeloque examina ludunt / contemnuntque fauos et frigida tecta relinquont, / instabilis animos ludo prohibebis inani. / Nec magnus prohibere labor : tu regibus alas / eripe ; non illis quisquam cunctantibus altum / ire iter aut*

[2647] Nous avons essayé d'expliquer pourquoi, cf. *supra*, p. 306 sq. Pour autant, les poètes proches de Messalla pratiquaient l'éloge, l'exemple le plus évident étant le *Panégyrique de Messalla*. Tibulle lui-même (cf. *El.*, I, 7) chanta les mérites de son protecteur.

[2648] Sur ce poème, cf. *supra*, p. 67-68.

[2649] Horace y chante Rome et les promesses de l'avenir : le retour des vertus (et non encore leur triomphe, cf. v. 57-59), de l'abondance et de la sécurité. Il est vrai, le destin de Rome est étroitement lié à Auguste.

[2650] Ovide, *Pont.*, IV, 13, 17-24. Le poète mentionne aussi un poème sur l'apothéose d'Auguste (*id.*, 6, 17-18 ; 8, 63-64 ; 9, 131-132).

[2651] J. Griffin (1986, p. 64) par exemple, fait d'Auguste « a second *Aeneas* ». Cf., aussi, R. Syme, 1939, p. 438.

[2652] L. Deschamps (1994) a insisté sur le fait que, dans le cas d'Horace, les éloges ne pouvaient être réduits à des flatteries : le poète adhérait à ce qu'il disait. De son côté, L. Pernot (1993, p. 659-661) a souligné qu'il ne fallait pas se laisser aveugler par le caractère apparemment conventionnel et verbeux de l'éloge (qu'il soit en vers ou en prose). Celui-ci a des fonctions précises et ne saurait d'emblée être assimilé à un discours creux.

castris audebit uellere signa[2653]. Les premiers vers sont simples à entendre : le peuple-essaim (rappelons la construction analogique de ce livre), inconstant par essence, ne doit pas être abandonné à lui-même car il se laisse alors vaincre par ses passions (Virgile présente les abeilles volant sans but, négligeant leurs devoirs les plus élémentaires auxquels elles préfèrent désormais les amusements vains). Il faut l'empêcher de s'égarer. Pour cela, comment procéder ? Le poète, loin de se limiter à un constat décourageant, propose une solution : arracher les ailes des rois. Par *alae*, il faut comprendre le membre qui permet à l'essaim de s'égarer, celui qui favorise l'agitation, celui qui, ici, favorise l'expression des passions, de la licence, du vice. A la frénésie, Virgile oppose l'immobilité. L'ataraxie pourrait constituer l'image de cette immobilité. Celle-ci représente une forme de sagesse face à l'agitation perpétuelle et sans finalité précise, l'agitation qui se nourrit d'elle-même sans jamais trouver sa satisfaction dans un quelconque objet. Le roi réduit à l'immobilité, personne n'osera plus s'égarer. C'est la vertu du modèle qui est à présent mise en exergue. Le roi sera l'exemple donné en miroir à son peuple. Il adoptera les comportements idoines pour que le fonctionnement de la ruche ne soit plus affecté par le dévoiement de quelques-uns. Pédagogie du modèle : la posture royale sera contraignante dans la mesure où l'exemple est appelé à se propager dans toutes les mailles de la société[2654]. Mais l'essentiel n'est pas là. *Tu regibus alas eripe* : le roi est lui-même contraint à être ce qu'il est par une volonté extérieure. La responsabilité de façonner le roi en fonction d'une certaine image, d'en faire le bon dirigeant à même d'assurer la pérennité de la société-ruche, revient à un tiers. Si le *tu* s'adresse ici littéralement à l'apiculteur, il est logique de se demander à qui reviendra la charge d'« enlever les ailes » au roi, entendons le principal dirigeant de la cité, quel que soit son titre exact. Peut-être cette invitation à modeler le chef s'adressait-elle à Mécène, dédicataire du recueil et du livre IV en particulier, bras droit et conseiller d'Octavien/Auguste. Il était bien placé pour jouer ce rôle. Il est toutefois vraisemblable que le *tu* ait une tonalité plus générale. Il est un appel aux bonnes volontés et, pensons-nous, les poètes que nous avons jusqu'ici cités crurent avoir un rôle à jouer dans ce domaine. L'éloge, paradoxalement, pouvait constituer un biais efficace pour dessiner les traits du dirigeant idéal et contribuer à le modeler[2655].

Revenons plus précisément à ces éloges. Comment présentent-ils Octavien/Auguste ? Dans l'*Epître*, II, 1, d'Horace, dédiée à Auguste et datée de 15 ou de 14 avant n. è., le *Princeps* est présenté comme celui qui porte le poids de lourdes affaires, gardien (*tutela*) de l'Italie et de la morale, grand législateur, suffisamment affairé pour qu'on ne l'importune pas par un « long entretien » (*longo*

[2653] « Mais quand les essaims volent sans but et s'ébattent par le ciel, quand ils dédaignent leurs rayons et abandonnent leurs ruches au froid, tu empêcheras leurs esprits inconstants de se livrer à un vain amusement et tu n'y auras pas grand'peine : enlève aux rois leurs ailes et, ceux-ci étant réduits à l'immobilité, personne n'osera prendre la route des airs ni arracher du camp les enseignes », Virgile, *Georg.*, IV, 103-108. Le traitement du roi laisse perplexe L. P. Wilkinson, 1969, p. 182.

[2654] Sur ce point, cf. *infra*, p. 561 sq.

[2655] Pour une interprétation plus conventionnelle de ce passage (l'absence, l'éloignement, du roi est préjudiciable à l'Etat), cf. Chr. Nappa, 2005, p. 169-170.

sermone)[2656]. Les vers suivants font de lui un bienfaiteur de l'humanité, au même titre que Romulus, Bacchus, Castor et Pollux ou encore Hercule[2657]. Dans l'*Ode*, IV, 5, c'est le restaurateur de la paix qui est loué. Il n'y a plus à redouter le Parthe, le Scythe ou le Germain[2658]. Grâce à l'action d'Auguste, l'abondance est de retour (les campagnes et les mers n'ayant plus à craindre les heurts provoqués par les guerres[2659]). A nouveau, il est présenté comme le gardien (*custos*) du peuple romain. La *fides* a été rétablie, ainsi que les bonnes mœurs : le rappel de la coutume et de la loi a permis d'écarter la licence. L'action bénéfique d'Auguste fait que sa présence à Rome est des plus nécessaires[2660]. Dans l'*Ode*, IV, 14, c'est le grand général qui est célébré (à l'occasion de la victoire de Tibère sur les Rètes en 15 avant n. è.), celui qui avait soumis tant de peuples et su faire craindre les enseignes romaines à tant d'autres. Une nouvelle fois, l'idée de *tutela* est exprimée[2661]. Des idées similaires émaillent l'ode suivante qui est aussi la dernière du recueil : Auguste est loué pour avoir permis de renouer avec l'abondance[2662], pour avoir récupéré les enseignes confisquées par les Parthes et redressé la puissance romaine qui de nouveau s'étend des rivages où le soleil se lève jusqu'à ceux où il se couche, pour avoir refermé les portes du temple de Janus, pour avoir restauré les mœurs et réhabilité les antiques coutumes, pour avoir mis fin aux guerres civiles. Encore et toujours, il est chanté comme le gardien de l'Etat (*custos rerum*)[2663]. En d'autres occasions, ce sont d'autres qualités qui sont louées, comme son sens de la justice[2664].

Properce lui aussi célèbre le grand militaire, vainqueur des nations les plus diverses, toutes prêtes à tendre le cou au maître de Rome. Toutes, mêmes les plus rétives et les plus reculées, devront sentir le poids de la puissance romaine[2665]. Le lien entre les victoires d'Auguste et la sécurité dont jouissent les Romains est établi dans l'*Elégie*, III, 4. Eloge du soldat, éloge du bâtisseur, celui qui

---

[2656] Horace, *Epist.*, II, 1, 1-4. Sur l'énergie (*fortis*) qui est la sienne, cf., également, *id.*, *Serm.*, II, 1, 16. Le terme est repris dans *id.*, *Carm.*, IV, 4, 29.

[2657] *Id.*, *Epist.*, II, 1, 5-17. L'éloge est relativement court, surtout si l'on se rappelle que le poème comprend 270 vers. Il est en outre tardif.

[2658] Sur l'invincibilité d'Auguste, cf., également, *id.*, *Serm.*, II, 1, 11 ; *Carm.*, I, 35, 29-32 et 37, 16-21 ; II, 9, 19-24 et 12, 9-12 ; III, 14, 3-4 ; *Epist.*, I, 12, 26-28. Sur l'importance des victoires, cf. *id.*, *Carm.*, I, 2, 51-52 ; 12, 53-56 ; III, 5, 2-4.

[2659] On peut supposer que les guerres civiles sont ici plus spécifiquement visées.

[2660] Lorsqu'Horace composa l'*Ode*, IV, 5, Auguste était absent de Rome depuis 16. Il ne devait rentrer qu'en 13. Sur tous les points précédemment développés, cf. *Carm.*, IV, 5, 17 sq.

[2661] *Id.*, 14, 43.

[2662] Cf., également, *id.*, *Epist.*, I, 12, 28-29.

[2663] *Id.*, *Carm.*, IV, 15.

[2664] *Id.*, *Serm.*, II, 1, 16. Cf., également, *id.*, *Carm.*, I, 12, 57 : *laetum reget aequus orbem* (« il gouvernera équitablement le monde en joie »). Sur la manière dont Auguste est évoqué par Horace dans sa poésie, cf. M. Lowrie, 2007.

[2665] Properce, II, 7, 5-6, et 10, 13-18.

embellit Rome et lui donne une majesté nouvelle[2666]. Eloge, on l'a vu, du « sauveur du monde » (*mundi seruator*) dont la victoire à Actium est longuement chantée[2667]. Apollon prend la parole dans l'*Elégie*, IV, 6, et célèbre son protégé… afin de mieux fixer le cap de son action à venir : libérer la patrie de la crainte (*solue metu patriam*[2668]). Les derniers vers du poème montrent que Properce souhaite qu'au plus vite l'Apollon guerrier puisse laisser place à l'Apollon citharède : *Bella satis cecini ; citharam iam poscit Apollo / uictor et ad placidos exuit arma choros*[2669]. En louant le vainqueur d'Actium, le poète entend définir la finalité des guerres : assurer la tranquillité des Romains, non répondre au goût du lucre ou aux pulsions d'une ambition sans fin[2670]. On peut se demander si les quelques vers de l'élégie destinée à commémorer la mort en 23 de Marcellus – dans l'esprit de beaucoup, il était appelé à succéder à Auguste – ne constituaient pas une réflexion générale à l'adresse d'Auguste ou de celui qui viendrait après lui : *Occidit et misero steterat uicesimus annus : tot bona tam paruo clausit in orbe dies. / I nunc, tolle animos et tecum finge triumphos / stantiaque in plausum tota theatra iuuent ; / Attalicas supera uestis atque omnia magnis / gemmea sint ludis : ignibus ista dabis*[2671]. On le voit, l'éloge funèbre de Marcellus est l'occasion de mettre en garde les puissants contre la démesure qui accompagne parfois l'exercice du pouvoir. Ce type d'écrit possède par conséquent une dimension pédagogique.

Ce dernier point est intéressant. L'éloge n'a rien de gratuit. A coup sûr, les poètes avaient conscience que la réalité ne correspondait pas précisément aux propos qu'ils tenaient. On doute que les mœurs aient, sous Auguste, à ce point changé qu'on ait cru à la naissance effective d'un nouvel âge d'or, qu'on ne se soit pas aperçu que la fermeture des portes du temple de Janus n'avait été que

---

[2666] L'*Elégie* II, 31, est consacrée à l'inauguration en 28 du temple d'Apollon Palatin voulu par « le grand César » (*magnus Caesar*).

[2667] Properce, IV, 6.

[2668] *Id.*, 41.

[2669] « J'ai assez chanté les combats ; voici qu'Apollon victorieux réclame la cithare et qu'il dépouille ses armes pour des chœurs paisibles », *id.*, 69-70.

[2670] Il est incontestable que l'*Elégie* IV, 6, a une autre dimension et qu'on se tromperait en se limitant à un niveau de lecture. Dans une communication à l'occasion d'un colloque organisé à Nantes en juin 2007, M. Pfaff notait que cette élégie était un poème composé par un « poète accompli qui s'empare d'un discours d'éloge pour le mettre au service de sa propre poésie ». La pièce, précisait-elle, relève donc aussi du défi : Properce désire montrer que l'élégie n'incarne pas la seule *leuitas*, mais qu'elle peut s'élever à la *grauitas* des grands genres. Il s'agit, par conséquent, d'une expérimentation poétique qui a pour dessein d'élargir les frontières d'un genre considéré comme mineur. On voit que, loin d'être au service du Prince, l'éloge sert, en certaines occasions, les ambitions des poètes. Pour une interpétation de l'*Elégie*, IV, 6, différente de la nôtre, cf. C. U. Merriam, 2006, p. 43-46 (l'auteur voit dans Properce un opposant à la politique d'Auguste).

[2671] « Il est mort ; infortuné, il avait vingt ans : que de biens en un jour à ce cercle bornés ! Va maintenant, sois fier et ambitieux, rêve de triomphes, prends plaisir à voir des théâtres entiers debouts pour t'applaudir ; surpasse le luxe d'Attale et de ses étoffes ; aux grands jeux que tout ne soit que pierreries : tu livreras tout cela aux flammes », Properce, III, 18, 15-20.

temporaire ou que tous les peuples étaient loin d'avoir fait allégeance à la prestigieuse Rome. La cécité a ses limites. Et si l'on écarte l'idée de l'*adulatio,* alors ce hiatus entre le discours et la réalité doit s'expliquer d'une autre manière. A notre sens, les poètes chantent moins le monde dans lequel ils vivent que celui qu'ils voudraient voir émerger. Et c'est un horizon à atteindre qu'ils fixent au *Princeps*. Le tout est, bien sûr, enrobé dans une rhétorique qui ne manque pas d'emphase, on use et parfois abuse de l'hyperbole, mais l'objectif sera d'autant plus aisément atteint[2672]. C'est Virgile qui nous paraît confirmer ce point avec plus de clarté. Une certaine tendance à la divinisation s'exprime à plusieurs reprises chez lui, marque d'une reconnaissance non feinte[2673]. Mais tout en affirmant que la place d'Octavien/Auguste est parmi les dieux de l'Olympe (avec des attributions qui demeurent à déterminer[2674]), l'éloge se pare d'obligations, des linéaments d'un programme de restauration. Certes, les dieux sont impatients de voir le divin César siéger à leurs côtés. Mais auparavant, ce dernier se doit de rétablir les lois religieuses et morales, réhabiliter le mode de vie rural (manière d'en appeler au retour à la simplicité ancestrale), mettre fin aux guerres et aux menaces aux frontières[2675]. Le *topos* du grand général accumulant les victoires et assurant par là la sécurité de ses concitoyens est plusieurs fois utilisé[2676]. C'est d'ailleurs pour fêter les triomphes (à venir) d'Octavien/Auguste que Virgile dressera sur les bords du Mincio un temple en marbre dont le centre sera occupé par la statue du César[2677]. Le chef romain est aussi celui qui aura vaincu l'*Inuidia infelix* : cette fois encore, c'est un appel du pied à une restauration morale[2678]. La descente aux Enfers et le discours d'Anchise constituent aussi une manière habile d'associer louanges et directives : dans la liste des *uiri illustres*, Auguste est celui qui rétablira l'Age d'or (*aurea saecula*) et qui repoussera les limites de l'empire jusqu'aux contrées les plus reculées de l'Orient[2679]. L'éloge chez Virgile est une projection et le poète utilise abondamment le futur de l'indicatif. Lorsque d'autres, tel Horace, lui préfèrent la confusion avec le temps présent, la logique n'est pas pour autant différente.

On peut supposer que les poètes proches de Mécène ne se sont pas engagés fortuitement dans l'éloge. On peut sans trop de risques avancer qu'ils ont, au moins pour Varius et Virgile, réfléchi sur le thème de la flatterie lors de leur séjour campanien. Dans l'un des ouvrages retrouvés dans la villa des *Papyri* à Herculanum et consacré à l'adulation (*Περὶ κολακείας*), les deux hommes figurent parmi les interlocuteurs de Philodème. Dans ce cadre, il y a fort à parier qu'ils ont réfléchi sur les motivations,

---

[2672] « L'éloge fait plaisir, par conséquent il amadoue ; et en même temps il se prête admirablement aux sous-entendus », L. Pernot, 1993, p. 717.

[2673] Sur ce point, cf. *infra*, p. 605-606.

[2674] Virgile, *Georg.*, I, 24-42.

[2675] *Id.*, 498-514.

[2676] *Id.*, II, 170-172 et IV, 560-562 ; *Aen.*, I, 286-290 et VIII, 678-728.

[2677] *Id.*, *Georg.*, III, 13-39.

[2678] *Id.*, 37-39.

[2679] *Id.*, *Aen.*, VI, 791-797.

les conséquences, l'intérêt de l'éloge[2680]. Horace, membre du « cercle » épicurien formé par Mécène, dut participer à leurs discussions. Le poète n'est d'ailleurs pas tendre à l'égard de ceux qui formulent ou acceptent des hommages sans fondements[2681]. L'hypothèse d'une réflexion menée sur les applications de l'éloge serait d'autant moins étonnante que L. Pernot a souligné que c'est à la fin de la République et au début du Principat que ce genre (longtemps cantonné aux *laudationes funebres* et ne jouant qu'un rôle secondaire dans les plaidoiries des avocats) s'implante à Rome, avant de triompher sous l'Empire[2682]. Il s'agit donc d'une période charnière, propice aux interrogations.

2- L'usage de l'éloge par Ovide

Ovide occupe une place à part parmi ces poètes qui firent, chacun à sa manière, l'éloge du *Princeps*. Son originalité réside moins dans le propos que dans le fait qu'il appartenait à la deuxième génération des poètes augustéens et dans l'exil qu'il devait subir. Lui aussi félicite Auguste pour ses succès militaires et pour sa capacité à répandre la *Pax Augusta* à travers le monde[2683]. Il vante également le restaurateur des temples[2684]. Mais l'éloge se fait – parfois – plus gratuit, nous pourrions dire, encore faudrait-il nuancer, plus courtisan que chez les poètes examinés plus haut. Peut-être les *Fastes*, en certaines circonstances, en portent-elles les stigmates[2685]. Ainsi dans le troisième livre :

[2680] M. Gigante et M. Capasso, 1989, p. 3-4. Sur le *Περὶ κολακείας*, cf. M. Gigante, 1987, p. 59-60 et Tr. Gargiulo, 1981, p. 103sq. Philodème se méfiait des éloges puisque l'intention des laudateurs n'était pas toujours avouable (lucre, crainte, ostentation), cf. Philodème, *Rhet.*, I, 212-222. Pour autant, il n'avait pas totalement condamné l'usage de l'éloge et était conscient de sa fonction protreptique (sur ce point, cf. L. Pernot, 1993, p. 505). La dimension mensongère de l'éloge, qui faisait de l'individu le plus misérable l'égal des plus grands, avait certes attiré l'attention du philosophe grec, mais il savait aussi qu'on ne pouvait le limiter à cela. Sur la critique des éloges, cf., également, Cicéron, *Brut.*, 62, et *Leg.*, II, 63 ; Tite-Live, VIII, 40. Cicéron était, par ailleurs, à l'image de Philodème, convaincu que l'éloge n'était pas sans utilité. Il suffit de relire son *Pro Archia*.

[2681] Horace, *Epist.*, I, 16, 39-40.

[2682] L. Pernot, 1993, p. 50-53.

[2683] *Qua uicit, uictos protegit ille manu* (« les ennemis qu'il a vaincus, sa main, après les avoir vaincus, les protège »), Ovide, *Amor.*, I, 2, 52. Cf., également, *id.*, *Pont.*, II, 7, 67. Sur Auguste grands conquérant, cf. *id.*, *Ars amat.*, I, 177-179 ; *F.*, II, 133-138 ; V, 587-588 ; *Tr.*, IV, 2, 1 sq. La défense de l'empire est une tâche qui l'accapare mais qu'il mène avec succès, cf. *id.*, II, 225-232 ; III, 12, 45-48. C'est cette réussite qui légitime sa position à la tête de l'empire : *id.*, *Pont.*, II, 9, 33-34. Et d'ajouter que c'est l'*utilitas* qui fait les grands hommes et qu'on n'honore que ceux qui portent secours (*id.*, 35-36).

[2684] *Id.*, *F.*, II, 59-64.

[2685] F. Millar a insisté sur le loyalisme d'Ovide y compris lors de son exil et sur la dimension augustéenne des *Fastes* (F. Millar, 2002, p. 322 et 330 sq. ; en ce qui concerne les *Fastes*, cf., en particulier, p. 333 et 336). D'aucuns ont voulu, au contraire, souligner la dimension subversive de cet ouvrage et, plus généralement, de l'œuvre d'Ovide : cf. A. Barchiesi, 1994 : l'auteur met en avant, derrière un ralliement de façade au régime que suggère la composition même des *Fastes*, une ironie, de multiples sous-entendus qui seraient transgressifs. Sur

Caesaris innumeris, quos maluit ille mereri, / accessit titulis pontificalis honor. / Ignibus aeternis aeterni numina praesunt / Caesaris : imperii pignora iuncta uides. / Di ueteris Troiae, dignissima praeda ferenti, / qua grauis Aeneas tutus ab hoste fuit, / ortus ab Aenea tangit cognata sacerdos / numina : cognatum, Vesta, tuere caput ! / Quos sancta fouet ille manu, bene uiuitis, ignes. / Viuite inextincti, flammaque duxque, precor[2686]. L'emphase devient stérile, elle ne trace plus aucune direction. Auguste est loué pour la piété dont il fit preuve à l'égard de son père[2687]. Mais il est surtout célébré pour lui-même et parce qu'il est membre d'une dynastie dont on espère qu'elle continuera éternellement à conduire le destin de Rome : *Vrbs oritur (quis tunc hoc ulli credere posset ?) / uictorem terris impositura pedem. / Cuncta regas et sis magno sub Caesare semper, / saepe etiam pluris nominis huius habe. / Et quotiens steteris domito sublimis in orbe, / omnia sint humeris inferiora tuis !*[2688] On mesure le chemin parcouru depuis le discours d'Anchise à Enée au livre VI de l'*Enéide*. La louange, faute d'être toujours tout à fait sincère, peut sembler être faite sans condition. Encore faut-il être prudent. Certes, bien plus que Varius, Virgile, Horace et Properce, Ovide fut un homme de cour. Cependant, le dernier livre des *Métamorphoses* comprend lui aussi un éloge à Auguste qui permet de nuancer une première impression *a priori* défavorable. On y voit Jupiter tenter

---

les nombreux débats qui entourent les *Fastes* et leur interprétation, cf. *id.*, p. 39. Sur l'œuvre d'Ovide en général, cf. C. U. Merriam, 2006, p. 57 sq. : selon cette dernière, le poète aime à ridiculiser Auguste à travers la figure de Cupidon qui lui est fréquemment associée ; d'ailleurs, les divinités proches du clan julien, comme Vénus et Mars, sont par lui évoquées de façon assez irrespectueuse. C. Moulton (1973) a aussi soutenu, en s'appuyant sur une brève analyse de l'éloge d'Auguste dans le livre XV des *Métamorphoses*¸ que le poète était hostile à Auguste. Sur ce que laisse deviner ce recueil de l'attitude d'Ovide à l'égard du pouvoir, cf., également, P. Maréchaux, 2000 (p. 176-178, par exemple). Sur l'irrévérence d'Ovide à l'égard de la Rome d'Auguste, cf. les hypothèses de G. Sauron, 2009a. A. Wallace-Hadrill (1987) permet de nuancer ces positions. S. G. Nugent (1990, p. 241-242) a d'ailleurs souligné que les spécialistes ont adopté les positions les plus diverses concernant l'attitude d'Ovide à l'égard du pouvoir.

[2686] « Aux titres innombrables que César a préféré obtenir par son mérite s'est ajouté l'honneur du pontificat. La divinité éternelle de César préside au feu éternel : tu vois ainsi associés les deux gages de notre souveraineté. Dieux de l'antique Troie, butin bien digne de son porteur, d'Enée qui, sous cette charge, fut à l'abri de ses ennemis, c'est un prêtre de la lignée d'Enée qui approche aujourd'hui une divinité parente : Vesta, protège la tête de ton parent. Feux qu'il anime de sa main consacrée, votre vie fait notre bonheur. Restez en vie sans jamais vous éteindre, flammes et prince : telle est ma prière », Ovide, *F.*, III, 419-428. Les *Fastes* ont sans doute connu une première édition entre 4 et 8 de n. è. (avant d'être retravaillées durant l'exil à Tomes), cf. R. Syme, 1978, p. 22.

[2687] Ovide, *F.*, III, 697-710.

[2688] « Voici que naît (qui aurait alors pu le croire ?) la ville qui devait poser un pied vainqueur sur le monde. Exerce ta souveraineté universelle et demeure toujours sous le règne de César ; compte encore souvent de nombreux membres de cette lignée. Et chaque fois que tu te dresseras majestueusement sur le monde subjugué, que rien ne puisse arriver à la hauteur de tes épaules ! », *id.*, IV, 857-862.

de consoler Vénus révoltée contre l'assassinat de César[2689]. Comme dans l'*Enéide*, Auguste est issu d'une lignée prestigieuse, divine ; à lui reviendra la responsabilité d'achever la destinée de la *gens Iulia*. Le discours du maître des dieux valorise la *pietas* de celui qui aura à porter le fardeau (*onus*) de l'empire[2690]. Son invincibilité est largement mise en exergue et permettra de rétablir la paix à travers le monde[2691]. Les guerres achevées (*Pace data terris*), Auguste se consacrera aux lois, lois pleines de justices (*leges iustissimus*)[2692] : tout puissant (*Pontus quoque seruiet illi*)[2693], le maître de Rome ne saurait être un tyran. Il devra d'ailleurs se comporter de telle façon qu'il puisse être pris pour *exemplum*[2694]. Enfin, après avoir préparé sa succession, il pourra alors rejoindre les dieux dans leur séjour éthéré[2695]. Le passage est intéressant à plus d'un titre. Le procédé, en particulier (la prophétie de Jupiter), qui reprend celui de Virgile au livre XII de l'*Enéide*, permet de fixer au *Princeps* une feuille de route. L'usage permanent du futur (*seruiet*, *uertet*, *feret*, *reget*, *iubebit*, etc.) qu'autorise la scène confirme l'hypothèse d'un propos orienté : Auguste a une mission à accomplir, énoncée ici avec clarté. Cette mission est-elle pour l'heure réalisée, l'éloge, par la forme qu'il prend, ne permet pas de le savoir. L'analyse de ce passage confirme donc que l'éloge ne saurait être systématiquement assimilé à un acte courtisan[2696]. En filigrane, sinon des injonctions, du moins des attentes.

Il est notable que cette caractéristique perdure dans les *Tristes* et les *Pontiques*. Les éloges se font d'ailleurs plus nombreux. L'exilé de Tomes a, plus que jamais, ressenti le besoin de dresser un portrait positif de celui qui tenait son destin entre ses mains. En le décrivant sous les traits du dirigeant idéal, il lui indiquait la conduite à tenir à son égard[2697]. Dès lors, l'éloge retrouve les caractéristiques présentes dans les écrits du même genre des premiers poètes augustéens, mais avec un dessein différent, plus personnel. L'allusion à la colère d'Auguste (*ira Caesaris*) est permanente[2698]. Ici

---

[2689] *Id.*, *Met.*, XV, 807-870.

[2690] *Id.*, 820.

[2691] *Id.*, 822-831.

[2692] *Id.*, 833.

[2693] « La mer elle-même sera son esclave », *id.*, 831.

[2694] *Id.*, 834.

[2695] *Id.*, 834-839.

[2696] Nous ne croyons pas, à l'inverse, que les *Métamorphoses* et, en particulier, le livre XV, soient ironiques comme l'ont affirmé plusieurs commentateurs. D. Little (1982, p. 340) a déjà souligné cette erreur de perspective.

[2697] Selon G. Mader (1991, p. 148), le poète joue sur le hiatus entre la colère dont il est la victime et l'image qui convient à un chef : « Each reference to the official titulature and to the vaunted image is thus also an exhortation […] that Augustus apply his publicly advertised virtues also in the case of the exiled poet : Ovid is demanding consistency in the behaviour of the princeps. » Sur l'idée que, parmi les fonctions de l'éloge, figure l'exhortation, cf. L. Pernot, 1993, p. 710 sq.

[2698] Ovide, *Tr.*, I, 1, 30 ; 2, 3 et 61 ; 3, 85 ; 5, 44 et 62 ; II, 21, 27-28, 124, 127 et 557 ; III, 1, 75-78 ; 8, 39 ; 11, 17-18 et 72 ; 13, 11 ; IV, 4, 48 ; V, 1, 41 ; 10, 51-52 ; *Pont.*, I, 2, 87 et 96 ; 4, 29 et 57 ; 8, 69-70 ; 9, 28 ; 10, 20

encore, l'analogie avec les dieux est fréquente. Ovide s'efforce de montrer la toute-puissance du maître de Rome et n'en conteste pas la légitimité[2699]. Pas plus qu'il ne conteste la validité (*iusta*) de son jugement : *Ascipiat uultus Pontica terra meos. / Et iubet et merui*[2700]. Lorsqu'Ovide, partial, prétend que la raison de son exil est le contenu de son *Ars amatoria*, jugé licencieux, Auguste revêt le costume du gardien de la morale[2701]. Les mœurs, Auguste les veut semblables aux siennes[2702]. La condamnation d'Ovide pouvait donc paraître juste. Seulement, c'est à la clémence que le poète en appelle le *Princeps* (*mitissime Caesar*[2703]). Et Jupiter, qui sait pardonner, est proposé comme modèle[2704], modèle accessible puisque personne n'est plus modéré qu'Auguste (*neque enim moderatior alter*[2705]) ni plus juste (*iustissimus*[2706]). Ovide use de façon très intéressée de l'idée que le bon dirigeant doit se consacrer pleinement à sa fonction. L'application, le zèle dirions-nous, qu'Auguste (maître d'un empire qui s'étend sur tout l'univers) met dans l'exercice de la charge écrasante qui lui incombe, explique qu'il n'ait pas eu le loisir de s'attarder à des questions d'intérêt mineur, comme l'*Ars amatoria* : *Mirer in hoc igitur tantarum pondere rerum, / te nunquam nostros*

---

et 41-44 ; II, 2, 19 ; 3, 61-64 ; 5, 11 ; 7, 55 ; III, 3, 63-64 et 83 ; 6, 7 ; 7, 39 ; 9 27. Cette colère est, toutefois, mesurée (*moderata ira*), cf., *id.*, II, 9, 77.

[2699] *Id.*, *Tr.*, I, 2, 65-68. C'est sans doute cette volonté de montrer sa parfaite loyauté, son attachement infrangible à Auguste, qui explique le vers suivant : « Si les ordres d'Auguste furent assez pour moi les volontés de l'Etat », *id.*, 102. D'ailleurs, le passage se termine de manière significative : *Si fuit hic animus nobis, ita parcite, diui !* (« Si tels furent mes sentiments, alors épargnez-moi, ô dieux ! »), *id.*, 104-105. Car Auguste apprécie la fidélité (*fides*), chez les siens comme chez ses ennemis et sait en reconnaître le prix (*id.*, 5, 39-40). Et pour ceux qui douteraient qu'à travers de tels propos c'est lui-même que le poète à en tête, Ovide en revient de nouveau à son propre exemple qu'il présente en miroir (*id.*, 41-44). Sur les efforts que met le poète à montrer sa loyauté à Auguste et aux siens, cf., également, *id.*, II, 557-562 et *Pont.*, IV, 9, 105 sq. Ces proclamations ne signifient pas qu'Ovide n'avait pas pu, en certaines circonstances, faire preuve dans ses écrits de quelques irrévérences (les *Fastes* et les *Métamorphoses* en porteraient le témoignage, cf. A. Barchiesi, 1994, et P. Maréchaux, 2000). Elles ne suffisent cependant pas à faire de lui un opposant au régime augustéen.

[2700] « Que la terre du Pont voie mon visage ! Il l'ordonne et je l'ai mérité », *id.*, *Tr.*, I, 2, 94-95 (cf., également, II, 27-30). Contester le jugement d'Auguste reviendrait à contester son sens de la justice. Ovide s'en tint donc à une subtilité sémantique : *A culpa facinus scitis abesse mea* (« je fus coupable, vous le savez, sans être criminel »), *id.*, I, 2, 98. Le poète plaide l'erreur (*error*, *id.*, 99 ; II, 207) et la candeur (*simplicitas*, *id.*, I, 5, 42).

[2701] *Id.*, II, 1-12.

[2702] *Et morum, similes quos cupis esse tuis*, *id.*, 234.

[2703] « César plein de clémence », *id.*, 27. *Mitis* est repris dans *id.*, 147 ; IV, 5, 32 ; V, 2, 38 et 11, 20 ; *Pont.*, I, 2, 86. Cf., également, la *clementia Augusti* dans *id.*, *Tr.*, II, 125 ; IV, 4, 53 ; *Pont.*, I, 2, 59 ; III, 6, 7. Sur la bonté (*comis*) d'Auguste, cf., *id.*, *Tr.*, II, 512. Ailleurs, c'est sa bienveillance (*ciuilis*) qui est mise en exergue (*id.*, IV, 4, 13).

[2704] *Id.*, II, 33 sq.

[2705] « Personne n'est plus modéré », *id.*, I, 9, 25. Cf., également : *O princeps parce uiribus use tuis* (« ô prince ménager de ta puissance »), *id.*, II, 128.

[2706] *Id.*, *Pont.*, I, 2, 97.

euoluisse iocos ?[2707] Il n'a donc pu en prendre connaissance que par des tiers. Par malheur, on aura mal renseigné Auguste sur l'exact contenu du petit traité, en particulier sur la cible qui était la sienne et qui ne saurait être les matrones romaines[2708]…

Habile, Ovide dessine en contrepoint du *pessimus princeps* le portrait de l'*optimus princeps* : *Non tibi Theromedon crudusque rogabitur Atreus / quique suis homines pabula fecit equis, / sed piger ad poenas princeps, ad praemia uelox, / quique dolet, quotiens cogitur, esse ferox, / qui uicit semper, uictis ut parcere posset, / clausit et aeterna ciuica bella sera, / multa metu poenae, poena qui pauca coercet, / et iacit inuita fulmina rara manu*[2709]. La liste des tyrans (Théromédon, Atrée et Diomède, un roi Thrace) induit que la toute-puissance ne saurait être acceptée que si elle est juste et utilisée dans le sens de l'intérêt commun : *Principe nec nostro deus est moderatior ullus : / iustitia uires temperat ille suas*[2710]. De son attitude, clémente, dépend la concorde, obstacle au retour des guerres civiles. L'antithèse accentue la dimension normative du discours d'éloge[2711]. Sa nature épidictique se veut contraignante pour ceux qui sont loués[2712]. De toute façon, en affirmant qu'Auguste mérite la reconnaissance de la patrie « par ses actes et ses sentiments » (*factis animoque*[2713]), Ovide marque bien de quelle manière le *Princeps* doit être (et sera) jugé.

L'une des *Pontiques* est adressée au roi thrace Cotys. Ovide souhaiterait obtenir sa protection. Pour cela, il use du même stratagème qu'avec Auguste : l'éloge est le portrait du « bon roi » que le poète met en opposition avec la figure du tyran. Le bon gouvernant est celui qui porte secours : *Regia, crede mihi, res est succurrere lapsis / conuenit et tanto quantus es ipse uiro. / Fortunam decet hoc istam, quae maxima cum sit, / esse potest animo uix tamen aequa tuo. / Conspicitur numquam meliore potentia causa / quam quotiens uanas non sinit esse preces. / Hoc nitor iste tui generis desiderat, hoc*

[2707] « Comment donc m'étonner que, surchargé d'affaires si importantes, tu n'aies jamais parcouru mes badinages ? », *id.*, *Tr.*, II, 237-238. Cf., également, les v. 215-224. Sur la charge écrasante qui occupe Auguste, cf. *Pont.*, I, 2, 73.

[2708] *Id.*, *Tr.*, II, 243-254. La *Triste*, II, a aussi pour but de montrer que dans l'histoire de la littérature, grecque comme latine, « all poetry is erotically charged » (S. G. Nugent, 1990, p. 250).

[2709] « Ce n'est pas Théromédon que tu devras implorer, ni le sanguinaire Atrée, ni celui qui donnait des hommes en pâture à ses chevaux, mais un prince lent à punir, prompt à récompenser, qui souffre à chaque fois d'être contraint à la sévérité, qui n'a jamais vaincu que pour pouvoir épargner les vaincus, qui a fermé pour toujours les portes de la guerre civile, qui réprime beaucoup de fautes par la crainte du châtiment et peu par le châtiment lui-même, et dont la main lance rarement la foudre et à regret », *id.*, *Pont.*, I, 2, 119-126.

[2710] « Il n'est pas de dieu plus modéré que notre prince : César tempère sa puissance par la justice », *id.*, *Pont.*, III, 6, 23-24.

[2711] Le procédé est classique et est appelé à être repris dans les éloges impériaux. Dans l'*Ambassade à Caligula*, Philon d'Alexandrie a inclus un panégyrique d'Auguste. Il est donné pour modèle à Caligula et présenté tel un bienfaiteur dont la *moderatio* est vantée (Philon d'Alexandrie, *Legatio ad Gaium*, 143-158).

[2712] L'éloge appartient au genre épidictique dans la mesure où il trace une frontière entre le bon et le mauvais (cf. L. Pernot, 1993, p. 11 et 39).

[2713] Ovide, *Tr.*, II, 159.

est / a superis ortae nobilitatis opus. / Hoc tibi et Eumolpus, generis clarissimus auctor, / et prior Eumolpo suadet Erichthonius. / Hoc tecum commune deo est quod uterque rogati / supplicibus uestris ferre soletis opem[2714]. Car c'est sur sa capacité à secourir le faible, à répondre aux suppliques et aux prières que le puissant doit être jugé. C'est par les services rendus qu'il se distingue du vulgaire et qu'il mérite les honneurs[2715]. A titre de contre-exemples, Ovide cite une série de personnages[2716]. Et, afin de compléter le portrait du bon roi, le poète exilé à Tomes vante l'invincibilité de Cotys, grand général qui souffre du sang répandu. La guerre ne sert qu'à préparer la paix et le roi ne l'entreprend que si les circonstances l'exigent[2717]. Sans doute cette attitude a-t-elle été favorisée par l'éducation de Cotys, ami des arts libéraux. Ce dernier chérit les études auxquelles il continue de consacrer beaucoup de temps. Or celles-ci adoucissent les mœurs. C'est encore et toujours l'impératif de la *clementia* et de la *concordia* qui, en filigrane, est rappelé. Au bout de la logique : inciter Cotys à se comporter selon un schéma prédéterminé.

Au final, le discours ovidien est intéressé, mais on y retrouve les caractéristiques essentielles du bon gouvernant : zélé dans sa tâche, grand général, modéré en toute chose, bon et clément, gardien des mœurs. Quel que soit l'avantage qu'Ovide retirait de son propos, l'usage qu'il en fait montre que l'éloge ne peut être réduit à une dimension courtisane, encore moins à une instrumentalisation des poètes par le pouvoir. Il ne s'est pas agi de constituer un blason au nouveau régime[2718].

[2714] « C'est l'affaire des rois, crois-moi, de secourir ceux qui sont tombés, et cela convient à l'important personnage que tu es. Cela sied à ta fortune qui, si élevée soit-elle, peut cependant à peine égaler ton cœur. Jamais la puissance n'est plus justement admirée que lorsqu'elle ne laisse pas vaines les prières. C'est là ce que réclame l'éclat de ta naissance ; c'est là l'œuvre d'une noblesse issue des dieux ; c'est là ce que te conseillent Eumolpe, l'auteur tant illustre de ta race, et Erichthonius, qui précéda Eumolpe. Tu as ceci de commun avec la divinité que, sollicités, vous avez tous deux coutume de porter secours à ceux qui vous supplient », *id.*, *Pont.*, II, 9, 11-22.

[2715] *Id.*, 23-36. On retrouve ici l'idée que le pouvoir, quel qu'il soit, était alors plus réactif qu'actif (cf. *supra*, p. 449, n. 2303).

[2716] *Id.*, 41-44.

[2717] *Sed quam Marte ferox et uinci nescius armis, / tam numquam facta pace cruoris amans* (Mais autant tu es intrépide à la guerre et invincible par les armes, la paix conclue, le sang t'est toujours odieux »), *id.*, 45-46. Sur son courage à la guerre, cf., également, *id.*, 55-60.

[2718] Autre exemple d'éloge montrant que ce genre ne relève pas du pur panégyrique : la *Consolation à Livie*. Nous ne nous attarderons pas sur les incertitudes concernant sa datation. Drusus, mort en 9 avant n. è., est le véritable sujet de cette consolation. L'auteur anonyme laisse entendre que si celui-ci eût pu être le prince idéal, c'est parce qu'il avait été un grand militaire et parce qu'il avait joui d'une grande popularité (sur cette question, cf. I. Cogitore, 2001, p. 25-28). Des conditions d'accès à la succession sont, en quelque sorte, esquissées. Deux ouvrages collectifs dirigés par I. Cogitore et Fr. Goyet (2001 et 2003) ont permis de montrer que, pour les encomiastes de toutes les époques, derrière une littérature qui peut, de prime abord, sembler stéréotypée, dont le propos paraît monotone et factice, noyé dans une langue prolixe et emphatique, figure la recherche de ce qui

3- *Te, Messalla, canam*[2719] : l'éloge de Messalla dans le *Corpus Tibullianum*

Pour bien saisir la singularité de l'éloge chez des poètes comme Virgile, Horace, Properce et Ovide, peut-être faut-il le comparer à un autre type d'éloge, plus traditionnel, celui qui était adressé à l'aristocratie et dont bénéficia Messalla à l'époque augustéenne encore. Le poème le plus emblématique, à cet égard, est sans conteste le *Panégyrique de Messalla*. D'emblée, l'auteur anonyme annonce dans l'exorde son projet qui, en lui-même, diverge en partie des précédents poètes : il s'agit de chanter les actions de Messalla : *humilis tantis sim conditor actis / nec tua praeter te chartis intexere quisquam / facta queat, dictis ut non maiora supersint*[2720]. La louange touche donc ce qui a déjà été accompli. Aucune attente particulière n'est formulée pour le futur. Il s'agit d'évoquer la majesté de la personnalité louée, devant laquelle on n'hésite pas à s'incliner en raison d'une infériorité revendiquée[2721]. Messalla est issu d'une illustre famille. Mais son ambition est d'éclipser la gloire de ses ancêtres, dans une compétition qui s'entend comme celle où rivalisent les membres d'une même *gens* à travers les âges, lutte éternelle qui sert les intérêts d'une *domus* particulière : *Nam quamquam antiquae gentis superant tibi laudes, / non tua maiorum contenta est gloria fama / nec quaeris quid quaque index sub imagine dicat, / sed generis priscos contendis uincere honores, / quam tibi maiores maius decus ipse futuris*[2722]. On voit déjà combien diffère cette logique de celle des précédents poètes : pour ces derniers, il ne s'agissait pas uniquement de faire l'éloge d'une lignée. Derrière la louange, l'intérêt de l'Etat, le bien public, perçaient. Rien de tel dans le *Panegyricus Messallae*.

Rivalité au sein d'une *gens*, mais aussi avec ses contemporains, que ce soit dans le domaine militaire ou dans le champ oratoire : *Nam quis te maiora gerit castrisue foroue ?*[2723] L'esprit qui commande l'éloge est celui de l'aristocratie traditionnelle soucieuse de sa célébration et d'affirmation d'elle-même. Excellence d'un individu qui ne vaut que pour elle-même[2724]. Suit la louange de la maîtrise oratoire par Messalla à travers une comparaison avec l'éloquence d'Ulysse (qui, cela va de

---

constitue l'essence même du bon dirigeant. Plusieurs études dans ces deux recueils montrent parfaitement l'ambiguïté du discours d'éloge.

[2719] *Pan. Mes.*, 1.

[2720] « Je ne saurais être qu'un humble historien pour de si grands exploits et toi seul pourrais retracer tes actions dans un langage qui s'élève à la hauteur du sujet », *id.*, 4-6.

[2721] *Id.*, 1-17.

[2722] « Car, bien que tu aies hérité de toute l'illustration d'une antique famille, ta gloire ne se contente pas de la renommée de tes ancêtres et tu ne cherches pas ce que disent les inscriptions placées sous chacune de leurs images, mais tu t'efforces d'éclipser les honneurs qu'a eus ta race dans le passé, toi-même ornement plus brillant pour tes descendants que tes ancêtres ne l'ont été pour toi », *id.*, 28-32.

[2723] « Qui en effet peut te surpasser, soit dans les camps, soit au forum ? », *id.*, 39.

[2724] *Id.*, 40-44.

soi, fut inférieure à la sienne)[2725]. Le dithyrambe se poursuit avec les vertus militaires de Messalla, inégalées jusqu'à ce jour[2726]. C'est l'occasion, pour le poète, de chanter (après la maîtrise de l'art militaire, thème des premiers vers) les campagnes de son patron en Illyrie et en Pannonie[2727].

A ce stade, l'auteur du panégyrique aborde la question de l'avenir. Non celui de l'Etat (jamais il n'est évoqué), mais celui de Messalla. Et, plus précisément, celui de sa gloire appelée à grandir : *Nec tamen his contentus eris : maiora peractis / instant, compertum est ueracibus ut mihi signis, / quis Amythaonius nequeat certare Melampus*[2728]. Le poète évoque bien le consulat de Messalla, mais plus comme un titre honorifique que de manière à souligner sa contribution à la grandeur romaine[2729]. La présentation de sa prise de fonction mérite d'être rapportée ici : *Nam modo fulgentem Tyrio subtegmine uestem / indueras oriente die duce fertilis anni, / splendidior liquidis cum Sol caput extulit undis / et fera discordes tenuerunt flamina uenti, / curua nec adsuetos egerunt flumina cursus, / quin rapidum placidis etiam mare constitit undis, / ulla nec aerias uolucris perlabitur auras / nec quadrupes densas depascitur aspera siluas, / quin largita tuis sunt muta silentia uotis. / Iuppiter ipse leui uectus per inania curru / adfuit et caelo uicinum liquit Olympum / intentaque tuis precibus se praebuit aure / cunctaque ueraci capite adnuit : additus aris / laetior eluxit structos super ignis aceruos*[2730]. Les éléments s'inclinent devant la majesté du personnage et saluent le début de son consulat. La nature devient spectatrice. Jupiter lui-même est attentif. Messalla n'a encore rien fait. L'éloge nous fait entendre que le consulat de Messalla avait commencé sous les meilleurs auspices. L'Etat romain allait-il en profiter ? Marqué par les guerres civiles, allait-il se redresser ? En fait, aucune allusion aux déchirures qui avaient meurtri l'*Vrbs* ne vient remplir les vers suivants. Si le consulat de Messalla commençait sous les meilleurs auspices, on a le sentiment que c'est pour son unique bénéfice, sa gloire devant grandir encore et toujours et s'étendre aux deux hémisphères. *Non*

[2725] *Id.*, 45-81.

[2726] *Id.*, 82-117.

[2727] *Id.*, 106-117.

[2728] « Et cependant tu ne te contenteras pas de ces exploits : de plus grands que les précédents sont à attendre, je l'ai reconnu à des signes certains, plus véridiques que les oracles du fils d'Amythaon, Melampus », *id.*, 118-120.

[2729] Messalla a été consul en 31, l'année d'Actium. Il eût été aisé d'évoquer cette bataille, la fin des guerres civiles et le profit qu'en tirèrent les citoyens romains.

[2730] « Naguère en effet tu avais revêtu une toge éclatante avec sa bordure de pourpre tyrienne, au lever du jour qui ouvrait une fertile année, quand le Soleil, plus brillant que de coutume, éleva sa tête au-dessus des ondes de l'océan, les vents en discorde retinrent leurs souffles violents, les fleuves sinueux ne poursuivirent pas leur cours habituel, et même la mer s'apaisant réprima le mouvement de ses flots agités ; plus d'oiseau qui glisse à travers les airs, plus de bête sauvage qui cherche sa pâture dans l'épaisseur des bois : oui, le profond silence a été dispensé à tes vœux. Jupiter lui-même porté à travers l'éther sur un char léger, se présenta et quitta l'Olympe qui touche le ciel pour prêter à tes prières une oreille attentive, et sa tête qui ne trompe pas fit à toutes un signe d'assentiment : avec un éclat de meilleur augure encore le feu placé sur l'autel jaillit des offrandes entassées », *Pan. Mes.*, 121-134.

idem tibi sint aliisque triumphi[2731] : c'est une nouvelle fois la rivalité qui commande l'éloge. C'est en regard des conquêtes déjà effectuées par d'autres que sont chantées les victoires futures du consul, en Bretagne, en Gaule, en Espagne, en Afrique du Nord, en Asie : *Oceanus ponto qua continet orbem, / nulla tibi aduersis regio sese offeret armis. / Te manet inuictus Romano marte Britannus / teque interiecto mundi pars altera sole*[2732]. Ici, les victoires ne préparent plus la paix, elles ne sont pas promesse d'abondance, elles ne sont pas le gage du bonheur assuré aux citoyens. Elles n'ont d'autre but que d'accroître la gloire d'un homme dans le cadre d'une lutte toute aristocratique, lutte qui l'oppose tout à la fois à ses ancêtres et aux autres grands généraux romains. L'auteur du *Panégyrique* reste dans la logique qu'il avait esquissée dès le début du poème[2733].

La fin du poème est, pour notre propos, moins intéressante. Les derniers développements sont le prétexte à une description du globe divisé en cinq zones[2734]. Ce passage se termine néanmoins par deux vers qui confirment l'esprit du poème tel que nous avons cru devoir le présenter : *Ergo ubi per claros ierint tua facta triumphos, / solus utroque idem diceris magnus in orbe*[2735]. Le poète, s'excusant une nouvelle fois de la faiblesse de son talent, achève son propos par une évocation de sa situation personnelle et par la promesse d'une fidélité sans faille à Messalla[2736].

L'intérêt collectif est, on le voit, purement et simplement oublié par l'auteur anonyme, sauf peut-être en une occasion, lorsque le poète évoque la compétence oratoire de Messalla : *Nam seu diuersi fremat inconstantia uulgi, / non alius sedare queat*[2737]. Mais le poème demeure centré sur la seule personne de Messalla, incapable d'étendre son point de vue pour considérer les conséquences publiques de son action. Le poète ne s'en cache pas : il s'agit de chanter la gloire de Messalla, de faire son apologie[2738]. Tout l'éloge est imprégné de l'esprit aristocratique qui, nous a-t-il semblé, a disparu dans les adresses à Auguste (ou tout du moins a-t-il en partie cédé le pas à une conception plus civique des charges étatiques).

[2731] « Que tes triomphes effacent tous les autres », *id.*, 136.

[2732] « Jusqu'aux flots de l'Océan qui borne le monde, nulle région ne t'opposera ses armes. A toi est réservé le Breton que n'a pas vaincu le soldat Romain, à toi l'autre partie du monde dont nous sépare le soleil », *id.*, 147-150.

[2733] *Id.*, 28-32.

[2734] *Id.*, 151-174.

[2735] « Ainsi donc, quand, en d'éclatants triomphes, auront défilé les images de tes hauts faits, seul tu seras appelé grand dans l'un et l'autre hémisphère à la fois », *id.*, 175-176.

[2736] *Id.*, 177-211.

[2737] « En effet, les frémissements de la foule inconstante et tiraillée entre les factions, tu es le seul qui puisse les calmer », *id.*, 45-46.

[2738] *Id.*, 1 (*Te, Messalla, canam*) et 177.

Tibulle, même s'il n'a pas écrit de panégyrique, évoque très fréquemment Messalla. L'éloge le plus appuyé est l'*Elégie*, I, 7, qui chante le triomphe célébré par ce dernier en 27 avant n. è.[2739] On sait quelle importance les grandes *gentes* accordaient à cette cérémonie. Les ancêtres qui avaient reçu l'insigne honneur de parader en grande pompe dans les rues de Rome avant de rejoindre le Capitole voyaient leur gloire assurée pour l'éternité. Et chaque *gens* faisait, au même titre que pour les consulats exercés, mais avec une pointe d'orgueil supplémentaire, le méticuleux décompte des triomphateurs qu'elle avait l'heur de posséder dans ses rangs. Il n'est donc pas pour surprendre qu'un poète ait souhaité immortaliser cet événement. Son initiative était assurée du meilleur accueil.

Il est notable que, comme dans le *Panégyrique de Messalla*, c'est la gloire de Messalla qui est chantée. Sa victoire est louée pour elle-même, non pour les bienfaits qu'elle est susceptible d'apporter. Le peuple romain est bien présent lors du passage du général et de son quadrige blanc, mais comme spectateur : *Nouos pubes Romana triumphos / uidit et euinctos bracchia capta duces ; / at te uictrices lauros, Messalla, gerentem / portabat nitidis currus eburnus equis*[2740]. La gloire ne saurait être sans public. Le peuple romain n'a ici d'autre fonction que de permettre à l'*imperator* d'exister : il est un regard, un miroir qui renvoie à l'intéressé le reflet de son prestige afin qu'il s'en regorge. Son bien-être, sa sécurité, ne sont jamais évoqués. On comprend mieux cette optique délibérée à la lecture de deux vers dans une précédente élégie : *Te bellare decet terra, Messalla, marique, / ut domus hostiles praeferat exuuias*[2741]. C'est bien dans une perspective toute aristocratique que le consulaire est chanté. Ailleurs, c'est encore en fonction des ancêtres de sa *gens* que le triomphe de Messalla est loué : *Gentis Aquitanae celeber Messalla triumphis / et magna intonsis gloria uictor auis* […][2742]. Et, bien sûr, il appartiendra à sa descendance d'ajouter encore à la gloire de la *domus* : *At tibi succrescat proles quae facta parentis / augeat et circa stet ueneranda senem*[2743]. Tibulle dépeint alors l'image du père applaudissant son fils, Messallinus en l'occurrence, célébrant à son tour un triomphe : *Tunc Messalla meus pia det spectacula turbae / et plaudat curru praetereunte pater*[2744]. Messalla, soutien efficace d'Octavien/Auguste, n'en avait pas moins conservé la mentalité des aristocrates du temps de la république. Les poètes qui l'entouraient devaient, en toute logique, s'imprégner de cet état d'esprit. Il

[2739] Pour une analyse de cette élégie, cf. A. Videau (2001).

[2740] « Le peuple romain a vu un nouveau triomphe et les bras liés des chefs captifs ; et toi, Messalla, couvert des lauriers de la victoire, tu étais porté par un char d'ivoire aux chevaux éclatants », Tibulle, *El.*, I, 7, 5-8.

[2741] « A toi il convient, Messalla, de guerroyer sur terre et sur mer pour que ta maison étale les trophées enlevés à l'ennemi », *id.*, 1, 53-54.

[2742] « Messalla, célèbre par ton triomphe sur le peuple aquitain, toi dont les victoires font brillamment honneur à tes ancêtres à la longe barbe […] », *id.*, II, 1, 33-34.

[2743] « Et toi, puisses-tu voir grandir des enfants qui ajoutent aux exploits de leur père et entourent glorieusement ta vieillesse », *id.*, I, 7, 55-56.

[2744] « Alors que mon cher Messalla donne à la foule le spectacle touchant d'un père applaudissant au passage du char de son fils », *id.*, II, 5, 119-120.

y a donc, dans la conception de l'éloge telle que nous l'avons trouvée chez Virgile, Horace, Properce et, plus tard, Ovide, quelque chose de fondamentalement différent[2745].

Conclusion

« Eloge des vertus, vertus des éloges : on lui [le Prince] dit hautement qu'il est bon pour qu'il le soit et qu'il le reste[2746]. » Pour conventionnel qu'il ait été dans sa forme, le discours d'éloge n'était pas sans fonction. Celle-ci était protreptique[2747]. On voit combien cette conception nous éloigne encore un peu plus d'une instrumentalisation des poètes par le pouvoir. D'autant que nous avons vu plus haut qu'Auguste aspirait moins à être chanté qu'à être cité[2748]. Les liens de clientèle (*via* Mécène) expliquent à eux seuls les nombreuses citations. Pour leur part, les éloges, pour brefs qu'ils soient dans la très grande majorité des cas, ont pour origine la seule reconnaissance (c'est pourquoi la plupart d'entre eux sont composés après Actium[2749]) et la volonté d'influer sur la personne du prince.

[2745] Il serait intéressant de disposer de l'éloge funèbre qu'Ovide composa en l'honneur de Messalla (Ovide, *Pont.*, I, 7, 29-30). Il y a fort à parier que sa forme différait sensiblement des adresses à Auguste.

[2746] I. Cogitore et Fr. Goyet, éd., 2003, p. 7.

[2747] L'éloge pouvait peut-être aussi, ne l'écartons pas complètement, avoir un intérêt littéraire : le propos de M. Pfaff sur l'*Elégie* IV, 6, de Properce est, à cet égard très intéressant (cf. *supra*, p. 515, n. 2672). Certains grands personnages fournissaient par leurs actes de grands sujets, grands sujets qui faisaient le prix de l'œuvre (*Pan. Mes.*, 24 sq. ; Ovide, *Tr.*, II, 318-326). Ne soyons cependant pas dupe de la part de rhétorique qui se cache derrière de tels propos. Plus que d'attacher son nom à des exploits (*Pan. Mes.*, 38), comme Homère à la guerre de Troie, il s'agissait souvent d'attirer sur soi le regard d'un grand aristocrate. Ce dernier pouvait aussi voir dans l'éloge un brevet d'estime (la formule est de D. Porte, 1993, p. 42). L'éloge pouvait, par conséquent, se développer sur trois plans, qui ne s'excluaient pas nécessairement : dans sa dimension courtoise, il relevait de la formule (plus ou moins longue et habile) de politesse (quelle que soit l'époque, on ne s'est jamais adressé aux Grands qu'avec des formules d'usage) et de l'*officium* ; il connaissait aussi un pan plus spontané, motivé par la reconnaissance qu'entraîne l'action salvatrice d'un homme (on en trouve un exemple dans le livre VIII de l'*Enéide*, lors de la fête organisée par les Arcadiens, à Pallantée, afin de célébrer la victoire d'Hercule sur Cacus. Les festivités ont lieu le 12 ou 13 août, ce qui correspond aussi au début des fêtes consacrées au triple triomphe d'Octavien en 29 : « La figura di Ercole vincitore, civilizzatore, pacificatore, eroe capace di sopportare i *labores* e la *paupertas*, e destinato appunto all'apoteosi, si associa variamente non soltanto ad Enea, ma anche – implicitamente e allusivamente – ad Augusto », M. Labate, 1987, p. 73 ; cf., aussi, p. 80. Satisfecit discret, mais réel) ; enfin, il possédait une dimension protreptique (ce qu'il ne conserva pas en tout temps : il n'est que de relire l'épître dédicatoire du *Bérénice* de Racine adressée à Colbert. A moins que, afin de demeurer dans le cadre romain, on s'en tienne aux vers introductifs de la *Thébaïde* de Stace, cf. I, 17-33, ou au *Livre des spectacles* de Martial).

[2748] Cf. *supra*, p. 167 sq.

[2749] Concernant Horace, on constate qu'Octavien/Auguste est, en définitive, assez peu présent dans les poèmes composés dans les années 30. Il est cité dans deux *Satires* (I, 3 et, surtout, II, 1) et dans deux *Epodes* (I, 3 et IX,

Conscients des évolutions institutionnelles, certains poètes ont souhaité dresser la liste des qualités que le Prince se devait d'avoir ou d'acquérir et lui attribuer un rôle[2750]. L'éloge est une incitation à se conformer à un modèle prédéterminé, modèle sans surprise par ses caractéristiques, exorcisme contre les travers qui accompagnent trop souvent l'exercice du pouvoir. En ce sens, il fonctionne un peu comme un contre-pouvoir. Pas plus qu'il n'était courtisan, il ne devait refléter la réalité[2751]. Le *Princeps* se devait d'être un grand soldat (*dux*) mais, d'abord et avant tout, il devait agir comme un père (*pater*). D'où, sans doute, la récurrence du terme chez les poètes[2752]. Rejeter trop ouvertement ce modèle normatif, c'était s'exposer à l'accusation de tyrannie. On peut s'interroger sur l'efficience de cette « pression morale[2753] », sa réalité n'en est pas moins indéniable. Le fait que les gouvernants

---

2, 18 et 37). Encore ne l'est-il jamais en tant que dédicataire. Avec les *Odes* et les *Epîtres*, sa présence se fait plus importante : il est cité dans 18 *Odes* (sur 103 poèmes) et dans 7 *Epîtres* (sur 23 pièces). Cela demeure raisonnable si l'on se rappelle les liens unissant Mécène au maître de Rome, ceux-là mêmes qui existaient entre Horace et ce dernier, ainsi que l'importance du personnage. Il n'est que de rappeler la fréquence avec laquelle Messalla est évoqué par Tibulle. Bien sûr, toutes ces références ne sauraient se confondre avec des éloges. Leur multiplication après Actium est, néanmoins, notable. La même remarque est valable pour Virgile (même si les choses sont plus complexes puisque la datation des diverses parties des *Géorgiques* ne se laisse pas aisément deviner).

[2750] Les conseils se justifient aussi par le fait que le comportement d'Octavien avait été dénoncé lors des guerres civiles dans de nombreux pamphlets. Qu'il ait été le vainqueur fait que nous avons conservé de lui une image en définitive positive. Il en aurait été autrement s'il avait été vaincu. Toujours est-il que les éloges rappellent les règles essentielles que le Prince doit conserver à l'esprit. Ils sont, si l'on veut, le pendant public des notes qui émaillent les *Pensées* de Marc Aurèle et qui devaient modeler son action en l'imprégnant des principes qu'il désirait constamment garder en mémoire afin de se conformer à son idéal du prince. Sur ce point, cf. P. Hadot, 1992, p. 47 et 62 sq. et L. Pernot, 2003, p. 94 (qui a bien noté le lien entre cet écrit et le dessein des encomiastes).

[2751] Les poètes reprirent, selon toute vraisemblance, le principe qui avait gouverné Xénophon lors de la rédaction du *Cyrus* : il ne s'agissait pas pour lui de respecter la vérité historique, mais de façonner l'image du gouvernement tel qui devait être (Cicéron, *ad Q. fr.*, I, 1, 23). La lecture que fait Cicéron de la *Cyropédie* montre encore une fois que l'idée qu'il fallait guider les dirigeants était banale au I^er^ siècle avant n. è.

[2752] Le titre de *Pater patriae* ne fut accordé par le Sénat à Auguste qu'en 2 avant n. è. Il se trouve sous diverses formes, avons-nous vu, chez les poètes bien avant cette date. Et lorsqu'Ovide, en exil, rappelle régulièrement ce titre, c'est bien sûr parce qu'il implique certaines obligations, en particulier la clémence, l'assistance. Sur Horace et la fonction paternelle qu'il attribuait à Auguste, cf. L. Deschamps, 1994, p. 33-34.

[2753] La formule est de J. Ma, 1999, p. 153 et 181. Ce qui est certain, c'est que l'éloge était une manière de confronter la réalité d'une action à celle de l'image idéale du bon dirigeant. Tout politique est et sera (par la postérité) jugé en fonction de l'adéquation plus ou moins étroite de son œuvre avec les principes fondamentaux délibérément rappelés dans les éloges. L'élaboration d'un portrait idéal trouvait son aboutissement dans l'acceptation ou le refus de l'apothéose par le Sénat. Ajoutons, encore, que l'efficience des éloges dépendait en partie du contexte historique. A l'époque augustéenne, le climat qui présidait à l'instauration du nouveau régime, la *Res publica restituta*, conférait aux éloges un poids sans doute supérieur à celui qui sera le leur sous l'Empire.

utilisaient le même langage que les laudateurs signifie qu'ils avaient conscience de ce que devait être le bon dirigeant et des attentes qu'ils suscitaient[2754].

Sans doute les poètes ne furent-ils pas les seuls à souhaiter normer le métier de Prince. Le *clipeus uirtutis* que le Sénat décerna à Auguste relevait lui aussi de l'exhortation tout autant que de l'éloge pur[2755]. Fr. Hurlet s'est intéressé au mode de communication entre les sénateurs et le *Princeps* à partir de deux textes épigraphiques, la *Tabula Siarensis* et le *S. C. de Cn. Pisone patre*. Le *senatus consultum* concernant Cn. Pison, présenté comme celui qui n'a pas respecté les institutions, tourne, comme la *Tabula Siarensis*, à un éloge du Prince et de sa famille. On y trouve de nombreuses références aux vertus impériales (la *domus Augusta* est elle-même dotée de qualités exceptionnelles), manière de dresser le portrait du bon prince[2756]. Et l'historien de préciser que les sénateurs ont contribué à façonner l'image du bon dirigeant et que, loin d'avoir sombrés dans l'*adulatio*, ils avaient ainsi élaboré des garde-fous « toujours utiles pour dénoncer un prince s'écartant un peu trop du modèle fixé par Auguste[2757] ». Précisons encore qu'Auguste voulut lui aussi normer le « métier de prince » : ainsi, nous dit Suétone, avait-il érigé autour du temple de Mars *Vltor* deux portiques ornés des statues des *summi uiri*, chacune étant accompagnée d'une inscription. Il explicita son intention dans un édit : avoir sous les yeux l'exemple de ces grands hommes afin de s'y conformer et, surtout, pour que ses successeurs se modèlent sur ces prestigieux devanciers[2758]. Les poètes voulurent avoir leur part dans une dynamique qui les dépassait mais dans laquelle ils pensaient pouvoir jouer un rôle singulier du seul fait qu'ils étaient poètes[2759].

[2754] Sur l'autoreprésentation des empereurs d'Auguste à Trajan dans leur correspondance (et, en particulier, l'insistance sur les notions de justice, de modération, de bienfaiteur et de *pietas*), cf. Fr. Hurlet, 2010.

[2755] P. Zanker, 1987, p. 95-96. Les vertus du prince sont la *uirtus*, la *clementia*, la *pietas* et la *iustitia*. Il n'est cependant pas certain qu'il y ait eu par la suite un « canon des vertus », par définition immuable, cf. A. Wallace-Hadrill, 1981.

[2756] Fr. Hurlet, 2000, p. 137-141. Ces qualités ont été listées par le chercheur : *moderatio*, *modestia*, *humanitas*, *aequitas*, *patientia*, *animi magnitudo*, *liberalitas*, *misericordia*, *indulgentia*.

[2757] *Id.*, p. 141. L'éloge constitue, par conséquent, un moyen de pression et de communication avec le pouvoir en place (*id.*). Sur ce point, cf., également, D. S. Potter, 1999, p. 71 sq.

[2758] Suétone, *Aug.*, 31, 8. Cf., également, F. Millar, 2002, p. 324. La dédicace du forum d'Auguste eut lieu en 2 avant n. è. Il est, par conséquent, fort probable qu'Auguste ait davantage pensé à ses successeurs qu'à lui-même.

[2759] Sur la volonté de normer l'action du prince, un parallèle pourrait être fait avec les évergésies et les marques de reconnaissance qu'elles entraînaient (auxquelles nous avons accès grâce à l'épigraphie), cf. J. Ma, 1999, p. 133 sq. L'auteur évoque les rois hellénistiques et, plus précisément, Antiochos III (226-188). Plusieurs éléments de son étude peuvent trouver un prolongement dans notre analyse. Le parallèle avec le langage évergétique est intéressant : comme dans les textes qui nous occupent, ce qui spontanément paraît prédominer, c'est la convention voire la soumission volontaire. On a, à la première lecture, un sentiment d'uniformité qui semble ancrer le propos dans la banalité la plus plate. Or l'auteur montre que, comme pour l'éloge (et le langage évergétique implique, selon des modalités qui lui sont propres, l'éloge), il y a dialogue avec le pouvoir, volonté d'interaction. J. Ma parle de « clauses contractuelles » : il s'agit d'exprimer reconnaissance et loyalisme envers

Conclusion

Les poètes ont rêvé l'unité retrouvée, la concorde rétablie. Le fait qu'Octavien /Auguste se soit appuyé politiquement sur l'Italie a dû encourager les poètes à parier sur lui[2760]. Le *Carmen saeculare* exprime ce rêve d'unité, à travers une fête nationale, d'une cité dégénérée ayant retrouvé les principes de cohésion indispensables à sa survie. Horace dut se réjouir de participer à ce grand moment tant attendu, exprimant tout à la fois un consensus, une cohésion et une identité[2761]. La fête est l'instant qui réalise le mieux la confusion des cœurs et des esprits. Elle symbolise la rencontre des êtres, donc une forme de communion. Elle est l'image inversée de la Rome abhorrée, celle des guerres civiles. On retrouve l'image des fêtes rurales décrites par Virgile dans les *Géorgiques* où le peuple des paysans exprime sa ferveur communautaire dans des réunions festives marquant l'accord des âmes. Les fêtes et cérémonies collectives ont une fonction unificatrice, et l'on voit tout l'intérêt qu'Horace pouvait leur porter. Alors les divisions n'existent plus, les conflits se résorbent. Au moins pour un temps. En composant l'hymne des Jeux séculaires, le poète reconnaissait l'œuvre en cours et témoignait sa reconnaissance au *Princeps*. Un peu comme, plus tard, ce sénateur qui, après la mort d'Auguste, proposa de dénommer la période de son règne *Saeculum Augustum*[2762].

---

celui qui sera un dirigeant respectueux des droits des gens et de ses devoirs. En lui-même, le langage évergétique, comme l'éloge, était normatif (*id.,* p. 161). Rien de gratuit, donc, dans ce qui est une représentation médiatisée du pouvoir et qui, par là même, tente d'influer sur sa forme (*id.*, p. 144, par exemple).

[2760] « [Augustus] set Italy apart from the world of the provinces beyond its borders. It was Italy that mattered : Italy was the source of political power, the pace-setter in spiritual and cultural change, the leader in economic enterprise, the recipient of favours, the true heart of the empire. The Roman world was being shaped by Italians, no longer the tolerated associates, but the active partners of the men of Rome in directing the imperial domain », E. T. Salmon, 1982, p. 149. Cf., également, *id.*, p. 152.

[2761] L. Duret (1983, p. 1477) indique avec raison que s'il y eut des « marques d'augustianisme » chez les poètes, c'est parce qu'ils furent « gagnés par les bienfaits de [la] politique [d'Auguste] ».

[2762] Suétone, *Aug.*, 100, 5. Si l'intérêt bien compris est toujours présent (dans le cas d'Horace qui, en rédigeant le *Carmen saeculare*, se voyait consacrer le plus grand poète vivant, comme dans celui du sénateur proposant tel ou tel honneur), il n'éclipse pas la reconnaissance sincère qui émerge derrière ce type d'anecdote. Si on en revient à Horace, on comprend la reconnaissance d'un homme qui, après Philippes, avait craint de s'être définitivement coupé la route du retour vers la patrie (cf. Horace, *Ep.*, XIII). Certes, une partie de ses biens fut confisquée mais, en définitive, il reposa le pied en Italie et devint même un familier des vainqueurs qui fermèrent les yeux sur son passé républicain. Son amitié avec Mécène marqua sa complète absolution. La reconnaissance d'Ovide pour le régime augustéen est d'une nature différente de celle des poètes de la première génération. Dans la *Triste*, I, 2, aux v. 100-105, le poète dit s'être montré favorable à la *domus Augusti* (v. 101). Tout le passage ne manque pas d'être quelque peu courtisan, Ovide souhaitant sans doute apaiser le courroux d'Auguste à son encontre. Il est toutefois indéniable que le poète vécut heureux sous le règne du César (il se félicite d'ailleurs d'être de son siècle et, à rebours des poètes qui l'ont précédé, il ne regrette pas la rusticité des aïeux, cf. *Ars amat.*, III, 115-122), que

Avec la fin des guerres civiles, une ère nouvelle pouvait s'ouvrir, celle que chantera Horace (*Tua, Caesar, aetas*) dans le poème qui clôt le dernier livre des *Odes*[2763]. *Nunc est bibendum* : le poète laisse pleinement éclater sa joie[2764]. Octavien/Auguste, par son œuvre, avait ranimé l'espoir[2765]. En dépit des épreuves, celles qu'elle connut dès sa fondation, Rome toujours sut se relever, plus belle encore : *Gens, quae cremato fortis ab Ilio / iactata Tuscis aequoribus sacra / natosque maturosque patres / pertulit Ausonias ad urbes, / duris ut ilex tonsa bipennibus / nigrae feraci frondis in Algido, / per damna, per caedes ab ipso / ducit opes animumque ferro*[2766]. Dans cette Rome nouvelle, amendée, certains poètes crurent avoir un rôle à jouer. Car le pari fait sur Octavien/Auguste était loin d'être un blanc-seing[2767]. Les *Bucoliques*, I et IX sonnent comme un avertissement : les expropriations sont l'œuvre des triumvirs et l'on sait à quel point Octavien fut partie prenante dans cette phase particulièrement noire des guerres civiles. La mention du *deus* dans l'*Eglogue*, I, suffit à le rappeler[2768]. Si une lecture un peu rapide peut laisser croire à un hommage inconditionnel, l'ensemble du propos cache mal une critique voilée : si Tityre a eu de la chance en bénéficiant de la protection du maître de Rome, beaucoup sont restés sur le bas côté (Mélibée vient à lui seul symboliser leur sort malheureux). Il paraît difficile de ne pas voir là une dénonciation de la confiscation des terres venue perturber le monde idyllique des bergers. Servius, d'ailleurs, confirme qu'il y a, à travers Mélibée, une critique de la politique menée par Octavien : *Hic Vergilius Octavianum Augustum laesit*[2769]. En jouant

---

tout lui avait réussi jusqu'au mystérieux événement qui justifia son exil. Ovide insiste à nouveau sur les sentiments qui avaient été les siens dans *Tr.*, II, 53-80. Sa sympathie pour la famille régnante n'a ici guère à voir avec la fin des guerres civiles. Elle est celle de celui qui, dans un système de cour qui se met peu à peu en place, avait su se positionner et attirer les regards.

[2763] *Id.*, *Carm.*, IV, 15. Sur ce poème, cf. B. W. Breed, 2004, p. 246 en particulier.

[2764] Horace, *Carm.*, I, 37, 1. Cf., également, l'*Epode*, IX.

[2765] C'est l'espoir qui clôt le *Carmen saeculare* (cf. v. 74). Les attentes, qui étaient celles de tout un peuple, expliquent qu'Auguste ainsi que ses successeurs aient tenu à se présenter en bienfaiteurs.

[2766] « Cette nation, qui eut le courage, quittant Ilion brûlée, de porter, ballottés sur les flots étrusques, objets sacrés, enfants, pères chargés d'années, jusqu'aux villes ausoniennes, peut, comme l'yeuse qu'émonde le tranchant de la double hache sur l'Algide fécond en feuillage noir, au milieu des dommages, au milieu des blessures, tirer du fer même sa force et sa vie », *id.*, *Carm.*, IV, 4, 53-60. Une vision similaire de l'épreuve se dessine dans l'*Enéide*, cf. A. Loupiac, 1992, p. 103 sq.

[2767] E. T. Salmon (1946) a déjà souligné que l'adhésion d'Horace à l'œuvre d'Octavien/Auguste était une adhésion critique (nous dirions conditionnée). Si l'on s'en tient à ce poète, on peut d'ailleurs relever une forme de pessimisme. A ses yeux, chaque génération s'enfonce toujours plus dans la dégénérescence : *Damnosa quid non inminuit dies ? / aetas parentum, peior auis, tulit / nos nequiores, mox daturos / progeniem uitiosiorem* (« Que ne dégrade point le temps destructeur ? La génération de nos pères, qui valaient moins que nos aïeux, a fait naître en nous des fils plus méchants, qui vont donner le jour à une postérité plus mauvaise encore »), Horace, *Carm.*, III, 6, 45-48. On voudrait bien croire dans le nouveau régime, mais cela va-t-il marcher ?

[2768] Sur l'identification du *deus* avec Octavien, cf. la mise au point d'A. Powell, 2008, p. 192-193.

[2769] Servius, *ad Verg. Buc.*, I, 70.

sur l'éloge dithyrambique (Tityre) et la critique amère (Mélibée), Virgile paraît dire qu'il est dans le pouvoir d'Octavien de faire le bien comme le mal. Il s'agit là d'un premier pas vers une réflexion sur la toute-puissance[2770].

Plus globalement, les éloges composés en l'honneur d'Octavien/Auguste, loin d'être une marque d'adulation, marquaient certes la reconnaissance des poètes à l'égard de celui qui avait rétabli la situation de l'Etat romain. Mais ils se voulaient surtout une feuille de route, un *vade mecum*, esquissant non pas une politique, mais les traits du bon dirigeant. Concrètement, ils traduisaient une attente[2771]. Sans doute la déception des poètes aurait-elle été vive si leurs espoirs avaient été vains. A l'image de la réaction de leur mentor, Mécène, lorsqu'Auguste s'éloigna par trop des principes fondamentaux qu'il lui assignait dans son métier de prince[2772]. Un deuxième dessein, pensons-nous, se cachait derrière les éloges des poètes. Pour le discerner, il faut se rappeler que les laudateurs et le *laudandus* adoptaient volontiers le même discours. En effet, les vertus qui émaillent les discours des uns et des autres assimilent ceux-ci à une parénèse dans la mesure où il s'agit de conseils qui ne souffrent pas la contestation, qui ne sont pas sujets à débat[2773]. L'éloge avait, par conséquent, pour objet de ressouder une communauté divisée autour de valeurs qui font consensus. Il rappelle avec force des valeurs morales à même de rétablir la concorde perdue. L'éloge avait donc à la fois une utilité sociale et une dimension politique.

[2770] Pour une interprétation différente, cf. A. Powell, 2008, p. 194-195.

[2771] C'est pourquoi il nous semble qu'il faut fortement nuancer le propos d'A. Powell : selon lui, Virgile fut un partisan résolu d'Octavien/Auguste, toute son œuvre en témoigne. Dans le portrait d'Enée et les qualités du Troyen, plutôt que la mise en exergue des qualités du bon chef, l'auteur voit une réponse aux critiques qui étaient formulées à l'encontre du maître de Rome : « We find, then, a forensic quality in Virgil : he resembles a lawyer for the defence » (A. Powell, 2008, p. 285). Parmi les nombreux exemples que propose ce livre toujours stimulant, l'évocation de l'homosexualité (entre Pallas et Enée en particulier) qui servait le clan julien attaqué sur cette question. Virgile se livrerait à une réhabilitation des amours homosexuelles qui ne sauraient prêter le flanc à l'accusation d'efféminisation : deux grands guerriers peuvent s'aimer sans que leur virilité ne soit mise en cause. A notre sens, cependant, Virgile ne fut jamais l'avocat de qui que ce soit. En revanche, il fit un pari, un pari conditionné.

[2772] Dion Cassius nous a transmis une anecdote intéressante sur Mécène qui, selon toute vraisemblance, traduit la conception qu'il avait de son rôle auprès du *Princeps*. En de multiples occasions, l'Arétin eut l'occasion d'aider Auguste à contrôler son caractère, condamnant la colère et prônant la douceur. Ainsi le vit-on intervenir en plein tribunal, où le maître de Rome s'apprêtait à condamner à mort de nombreuses personnes, et lui jeter une tablette sur laquelle il avait inscrit : *ἀνάστηθι ἤδη ποτέ, δήμιε* (Dion, LV, 7, 2). Il est intéressant de noter qu'Auguste ne se formalisait pas des libertés ainsi prises par Mécène (*id.*, 3). Le rôle prépondérant que jouait ce dernier auprès de lui (qui impliquait l'usage de la franchise) est confirmé par Sénèque (même si le propos du philosophe est malveillant), cf. Sénèque, *De ben.*, VI, 32, 2.

[2773] Sur la parénèse, cf. L. Pernot, 1993, p. 719-720.

Chapitre VIII

REX ERIS SI RECTE FACIES[2774] : LE ROLE DU POETE DANS LA CITE

Selon M. B. Dowling, Auguste voulut changer l'image qui était la sienne après Actium (et même un peu avant), mettre en avant sa *clementia* alors que la période triumvirale avait plutôt attaché son nom à la *crudelitas*. Toute une imagerie avait alors été développée autour de ce thème afin de donner plus de publicité à ses actes de clémence. L'intérêt de l'ouvrage est de montrer que cette *clementia* répondait à une attente forte dans les différentes strates de la population et qu'Octavien/Auguste dut y répondre[2775]. Il y a là, pensons-nous, un des effets du contexte si singulier dans lequel baigna le régime naissant. La *Res publica restituta* impliquait qu'Octavien/Auguste soit à l'écoute de ses concitoyens. Les attentes de ceux-ci étaient dans une certaine mesure contraignantes. La précédente analyse des éloges le montre en partie.

Rebâtir un Etat après une guerre civile est des plus difficiles. Cela requiert de se montrer fédérateur et, par là même, de ne pas ignorer les espérances qui se font jour et qui s'expriment par des canaux divers. C'est en raison de ce contexte singulier que les poètes ont pu bâtir le rêve de modeler le premier dirigeant du régime né de la victoire d'Actium. On a vu que plusieurs d'entre eux étaient mus par un amour sincère de la patrie et que certains concédaient que les intérêts de l'Italie impliquaient l'acceptation de sacrifices. Très tôt, leurs espoirs se portèrent sur Octavien/Auguste. Mais ce soutien n'avait rien d'un blanc-seing. Les éloges comportaient, on l'a vu, une dimension politique que l'on ne saurait négliger : Auguste, aux lendemains d'Actium et de la guerre d'Alexandrie, disposait d'un pouvoir encore mal défini mais dont l'essence monarchique ne fit rapidement guère de doute. Il était, par conséquent, impératif d'agir sur ce nouveau « maître » afin d'orienter la posture qui serait la sienne. Le *Princeps*, aux premières heures du Principat, ne saurait donc être vu comme un potentat ombrageux gouvernant au moyen d'oukases des sujets dociles et prompts à toutes les obséquiosités. La réalité était bien plus nuancée, à défaut d'être, bien sûr, démocratique. Les poètes de l'époque augustéenne (du moins, encore une fois, une partie d'entre eux) ont affirmé avec force qu'ils avaient une responsabilité vis-à-vis de leurs contemporains et qu'il leur revenait d'accepter, ne serait-ce que de manière temporaire, d'entrer dans l'arène politique. Encore fallait-il légitimer une telle prétention.

[2774] « Tu seras roi si tu fais bien », Horace, *Epist.*, I, 1, 59-60. Précisons d'emblée que cette maxime ne s'adresse pas précisément à Octavien/Auguste mais qu'elle a une portée philosophique plus générale.

[2775] M. B. Dowling, 2006, p. 29 sq. Concernant l'imagerie célébrant la clémence d'Octavien/Auguste, cf. le chapitre IV. L'auteur parle d'une propagande qui se serait développée sur cette question. Sur l'attente, cf. p. 126 sq. et 168.

I- « Qu'en de savantes leçons la Muse futile / partout joigne au plaisant le solide et l'utile[2776] » : le poète artiste et citoyen

1- […] *in tanta bonorum praeceptorum inopia…*[2777] : le poète est utile à la cité

Nunc agilis fio et mersor ciuilibus undis, / uirtutis uerae custos rigidusque satelles ; / nunc in Aristippi furtim praecepta relabor / et mihi res, non me rebus subiungere conor[2778]. Loin de se réfugier dans les murs étroits de sa tour d'argile, le poète s'est fait, en certaines circonstances, *homo agilis*, prêt à affronter les flots agités (*undae*) qui balayent trop souvent la vie publique. Horace se présente donc en homme d'action et prétend avoir joué un rôle politique. Comment ? On pense d'emblée à son engagement aux côtés de Brutus aux environs de 42. Pourtant, ces circonstances ne sauraient à elles-seules expliquer ces quelques vers. Tout d'abord, parce que le poète dit bien que son engagement s'est répété en plusieurs occasions (*nunc… nunc*). Ensuite parce que la finalité de la lutte est clairement énoncée : *uirtutis uerae custos rigidusque satelles*. Il est tentant de penser que ce combat pour la morale a été mené à travers ses écrits. On songe aux *Odes*, bien sûr, mais la dimension morale des écrits horatiens perce avec force dès les *Satires*[2779]. Etant donné la place de celle-ci dans la vie publique à Rome, ces poèmes sont, à leur manière, éminemment politiques. Comme les éloges comportaient, eux aussi, cette dimension, on comprend que le Venousan ait considéré qu'il avait mené sa part dans les joutes politiques de son époque.

Horace revendiquait haut et fort l'utilité de la poésie pour la cité. Et ce n'est sans doute pas un hasard s'il a choisi de le faire dans la seule épître dédiée à Auguste. Son portrait du poète est le suivant : *militiae quamquam piger et malus, utilis urbi, / si das hoc, paruis quoque rebus magna iuuari. / Os tenerum pueri balbumque poeta figurat, / torquet ab obscenis iam nunc sermonibus aurem, / mox etiam pectus praeceptis format amicis, / asperitatis et inuidiae corrector et irae, / recte facta refert, orientia tempora notis / instruit exemplis, inopem solatur et aegrum. / Castis cum pueris ignara puella mariti / disceret unde preces, uatem ni Musa dedisset ? / Poscit opem chorus et praesentia numina sentit, / caelestis implorat aquas docta prece blandus, / auertit morbos, metuenda*

[2776] N. Boileau, *Art poétique*, IV, 87-88.

[2777] « […] dans un temps si pauvre en maîtres sages… », Athénodore, cité par Sénèque, *De tranq. anim.*, III, 3.

[2778] « Tantôt je me fais homme d'action, je me plonge dans les flots agités de la politique, gardien et satellite austère de la vertu véritable ; tantôt je me laisse insensiblement retomber dans les principes d'Aristippe et je m'efforce d'établir mon joug sur les choses sans subir les leurs », Horace, *Epist.*, I, 1, 16-19.

[2779] La dimension politique des *Satires* a été soulignée par B. Delignon (2006, p. 105-107 et 523-524 notamment). Si nous sommes d'accord avec la chercheuse quand elle rejette l'idée d'instrumentalisation, si nous la rejoignons sur l'idée qu'Horace avait placé ses espoirs en une paix future dans la personne d'Octavien/Auguste, il ne nous semble en revanche pas qu'il ait repris certains thèmes (comme la *libertas*) pour plaire à ce dernier. Sur la dimension politique des *Sermones*, cf. aussi I. M. Le M. Duquesnay, 1984. R. O. A. M. Lyne (1995, p. 40-58), pour sa part, pense que c'est plutôt à partir d'Actium qu'Horace devient « politique ».

pericula pellit, / impetrat et pacem et locupletem frugibus annum ; / carmine di superi placantur, carmine Manes[2780]. Les implications de ces vers sont nombreuses. *Si das hoc, paruis quoque rebus magna iuuari* : c'est une manière humble d'affirmer que le poète a pour fonction de poser les fondations de la société.

Son rôle est tout d'abord éducatif : Horace commence par indiquer que les vers permettent d'apprendre la vie honnête aux enfants. Ceux-ci représentent le futur d'une société. Par là même, ils sont un enjeu. Evoquant le « jeune homme encore imberbe » (*inberbus iuuenis*), Horace note : *Cereus in uitium flecti, monitoribus asper, / utilium tardus prouisor, prodigus aeris, / sublimis cupidusque et amata relinquere pernix*[2781]. Même si l'ami de Mécène croque ici le portrait des jeunes tels qu'ils doivent figurer dans les comédies, il n'en souligne pas moins que les auteurs de pièces doivent respecter le caractère inhérent à chaque âge[2782]. Alors qu'Horace craignait pour l'avenir de Rome (gangrenée par l'évolution des mœurs) et s'inquiétait de l'évolution des générations (*Damnosa quid non inminuit dies ? / aetas parentum, peior auis, tulit / nos nequiores, mox daturos / progeniem uitiosiorem*[2783]), l'affirmation du rôle du poète auprès de la jeunesse romaine prend une coloration politique : il est utile à la cité car il prépare l'avenir. Il lui revient d'écarter les jeunes hommes des vices qui ont favorisé la ruine de Rome : *mox etiam pectus praeceptis format amicis, / asperitatis et inuidiae corrector et irae*. Il les console de la pauvreté (*inopem solatur*)[2784]. Encore faut-il noter qu'on ne sait pas très bien (du fait de l'imprécision de l'adverbe *mox*) si cette considération n'englobe pas aussi leurs aînés. Parmi les outils qui sont à la disposition du poète, narrer les belles actions et les exemples illustres (v. 130-131). Par ses préceptes, il apprend aux lecteurs la bonne vie. Sa fonction se

---

[2780] « Quoique sans vigueur et sans courage au métier des armes, il est utile à la cité, si tu accordes que les petites choses puissent aider aux grandes. Le poète façonne la bouche tendre et bégayante de l'enfant, il détourne dès lors son oreille des propos déshonnêtes ; plus tard il forme aussi son cœur par des préceptes amis, le guérissant de l'indocilité, de l'envie, de la colère. Il raconte les belles actions, il munit d'exemples illustres les générations qui viennent, il console la pauvreté et le chagrin. De qui les jeunes garçons purs, les jeunes filles encore ignorantes du mariage apprendraient-ils les prières si la Muse ne leur eût donné le chanteur inspiré ? Le chœur invoque l'aide des dieux et sent leur présence secourable ; par les doux accents de la prière enseignée il implore les eaux du ciel, détourne les maladies, écarte les dangers à craindre, obtient la paix et une année riche en moissons ; par la poésie, on apaise les dieux d'en haut, on apaise les divinités infernales », Horace, *Epist.*, II, 1, 124-138. Le dernier vers pourrait être une allusion au *Carmen Saeculare*.

[2781] « Il est de cire pour recevoir l'impression du vice, rétif à qui le reprend, peu empressé de pourvoir à l'utile, prodigue d'argent, hautain, plein de désirs et prompt à délaisser ce qu'il aimait », *id.*, *A. P.*, 163-165.

[2782] *Id.*, 156-178.

[2783] « Que ne dégrade point le temps destructeur ? La génération de nos pères, qui valaient moins que nos aïeux, a fait naître en nous des fils plus méchants, qui vont donner le jour à une postérité plus mauvaise encore », *id.*, *Carm.*, III, 6, 45-48.

[2784] On se rappelle le lien qui, dans le discours politique, était volontiers établi entre pauvreté et conjuration. Antoine aussi bien que Catilina en firent les frais (cf. *supra*, p. 107-108).

rapproche ainsi de celle des philosophes[2785]. Il fait même mieux que ces derniers : *Troiani belli scriptorem, Maxime Lolli, / dum tu declamas Romae, Praeneste relegi ; / qui, quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non, / plenius ac melius Chrysippo et Crantore dicit*[2786]. Et de présenter les vertus du poème homérique dans les vers suivants. Le poète entend jouer un rôle sinon nouveau, du moins qu'il avait perdu. On songe ici à Lucrèce qui avait mis la poésie au service de la philosophie : *deinde quod obscura de re tam lucida pango / carmina, musaeo contingens cuncta lepore. / Id quoque enim non ab nulla ratione uidetur ; / sed ueluti pueris absinthia taetra medentes / cum dare conantur, prius oras pocula circum / contingunt mellis dulci flauoque liquore, / ut puerorum aetas inprouida ludificetur / labrorum tenus, interea perpotet amarum / absinthi laticem, deceptaque non capiatur, / sed potius tali pacto recreata ualescat, / sic ego nunc, quoniam haec ratio plerumque uidetur / tristior esse quibus non est tractata, retroque / uolgus abhorret ab hac, uolui tibi suauiloquenti / carmine Pierio rationem exponere nostram / et quasi musaeo dulci contingere melle, / si tibi forte animum tali ratione tenere / uersibus in nostris possem, dum perspicis omnem / naturam rerum qua constet compta figura*[2787]. La poésie, donc, plutôt que de longs traités. Avec Horace, il ne s'agit plus d'exposer les principes d'une école philosophique (quand bien même en serait-il proche), mais de faciliter la diffusion de principes moraux indispensables à la stabilité de la société. La logique n'en demeure pas moins identique : la Muse devait rendre plus digeste l'enseignement de préceptes austères (et *a priori* vecteurs de frustrations). Le vers comme arme de séduction. Comme Lucrèce, Horace était conscient des préventions que pouvait susciter un mode de vie qu'on ne pratiquait pas.

On notera que le propos d'Horace dans l'*Epître*, II, 1, qui nous a servi de point de départ, est précédé d'un portrait du poète, homme à la moralité sans faille et à l'austérité de bon aloi. Horace n'aurait pas agi autrement s'il avait voulu donner de la crédibilité à ce poète générique, *uirtutis uerae custos rigidusque satelles* : le poète, par son mode de vie, a des titres pour parler de morale et guider la société dans laquelle il vit. Il est lui-même un modèle : *uatis auarus / non temere est animus ; uersus*

[2785] Sur l'idée que la poésie peut être une introduction à la philosophie, cf. Plutarque, *Mor.*, 33-35f. Cf., également, J. Cousin, 1945, p. 91.

[2786] « Pendant que tu déclamais à Rome, Lollius Maximus, j'ai relu à Préneste l'historien de la guerre de Troie : ce qui est beau, ce qui est laid, ce qui est profitable, ce qui ne l'est point, il nous le dit pleinement et mieux que Chrysippe et que Crantor », Horace, *Epist.*, I, 2, 1-4.

[2787] « C'est aussi que sur un sujet obscur je compose des vers lumineux, le parant tout entier des grâces de la Muse. Cette méthode même n'apparaît point comme absurde. Quand les médecins veulent donner aux enfants la répugnante absinthe, ils parent auparavant les bords de la coupe d'une couche de miel blond et sucré : de la sorte cet âge imprévoyant, les lèvres séduites par la douceur, avale en même temps l'amère infusion et, dupe mais non victime, en recouvre au contraire force et santé. Ainsi fais-je aujourd'hui, et comme notre doctrine semble trop amère à qui ne l'a point pratiquée, comme la foule recule avec horreur devant elle, j'ai voulu te l'exposer dans l'harmonieuse langue des Muses et, pour ainsi dire, la parer du doux miel poétique : puissé-je tenir ainsi ton esprit sous le charme de mes vers, tandis que tu pénètres tous les secrets de la nature et les lois qui président à sa formation », Lucrèce, *De nat. rer.*, I, 933-950. Varron, dans ses *Satires Ménippées*, s'était déjà un peu donné les objectifs de Lucrèce, cf. Cicéron, *Acad.*, I, 2 et 8.

amat, hoc studet unum ; / detrimenta, fugas seruorum, incendia ridet ; non fraudem socio pueroue incogitat ullam / pupillo ; uiuit siliquis et pane secundo[2788]. Son seul défaut, en définitive, est de n'être guère vaillant à la guerre[2789]. La puissance du Verbe rend indispensable les vertus de celui qui va prononcer les grandes vérités et les secrets de la nature[2790]. Le bon poète est donc un homme de bien, un *uir bonus*. Il est utile à la cité car son jugement est droit et qu'il sait dénoncer les illusions tentatrices.

Là ne s'arrête pas, selon Horace, la fonction du poète. Après avoir apaisé les hommes (dans la mesure où il se fait médecin des âmes), il apaise les dieux. Il est celui qui favorise la *pax deorum*. Il compose les chants que les chœurs reprennent afin d'invoquer l'aide (*ops*) des dieux. *Carmine di superi placantur, carmine Manes*[2791]. Ici encore, l'affirmation est importante car la religion romaine est, par essence, civique. C'était d'ailleurs, de préférence aux prêtres (qui étaient plutôt les juristes du droit sacré), les magistrats qui étaient les officiers du culte. Civique, la religion concernait le salut de Rome et des citoyens dans leur ensemble et oubliait toute dimension personnelle. Aux dieux protecteurs, il fallait rendre les honneurs qui leur étaient dus, au nom de la *fides* qui constituait l'essentiel de la *pietas*. Dans une certaine mesure, ces dieux étaient des partenaires dans la gestion de la cité, et rien ne se faisait sans les avoir consultés. Les adresses qui leur étaient destinées étaient, par conséquent, fondamentales et la fonction des poètes s'en trouvait rehaussée. Horace n'a pas accepté par hasard de composer le *Carmen saeculare*. Nous verrons plus bas qu'il faisait, comme d'autres, du poète un prêtre véritable.

Les poètes sont aussi ceux qui, à côté des généraux, font des hommes en armes de redoutables armées[2792]. Par leurs chants, ils attisent le courage et aiguisent l'esprit de sacrifice. Un passage de la *Vie d'Alexandre* de Plutarque précise que le redoutable roi macédonien considérait l'*Iliade* comme le viatique de la vertu militaire[2793]. Quant à la figure de Tyrtée, elle est riche d'évocations. Si ses origines sont obscures et se perdent, comme celles d'Homère, dans la nuit de la légende, sa biographie est propre à valoriser la fonction du poète dans la cité. Poète élégiaque, maître d'école méprisé et à la santé défaillante de l'avis de certains Athéniens, il fut envoyé comme général aux Spartiates, comme par dérision. Ceux-ci, en difficulté contre les Messéniens, s'étaient vus conseiller par la Pythie de

---

[2788] « Le poète n'a pas, d'ordinaire, l'âme portée à l'avarice ; il aime les vers, c'est son unique passion ; il se rit des pertes d'argent, des fuites d'esclaves, des incendies ; il ne médite point de faute contre un associé, contre un pupille encore enfant ; il vit de légumes à cosse et de pain de ménage », Horace, *Epist.*, II, 1, 119-123.

[2789] *Id.*, 124.

[2790] Même idée chez Cicéron, *De or.*, III, 55.

[2791] « C'est par les vers que les dieux célestes sont adoucis, c'est par les vers que les Mânes le sont aussi », Horace, *Epist.*, II, 1, 138 (T. P.).

[2792] *Id.*, *A. P.*, 401-402.

[2793] Plutarque, *Alex.*, 8, 2.

demander l'aide de la grande cité attique[2794]. Contre toute attente, Tyrtée mena les Lacédémoniens, galvanisés par ses vers, à la victoire. Une des élégies de Tyrtée donne une idée du ton qu'il adoptait dans ses vers : « Voici le vrai mérite, voici le meilleur et le plus beau prix à remporter parmi les hommes pour un jeune guerrier et c'est un bien commun pour la cité et pour tout le peuple qu'un guerrier, les jambes écartées, se tienne au premier rang continuellement, ait perdu tout souvenir de la fuite honteuse en exposant sa vie et son cœur vaillant et, immobile à côté de lui, encourage par des mots son voisin : voilà l'homme qui se montre valeureux à la guerre[2795]. » Une loi imposait aux citoyens convoqués en armes de venir entendre les poèmes de Tyrtée : c'était, précise Lycurgue, le moyen le plus efficace pour que ceux-ci ne craignent pas d'offrir leur vie à leur patrie[2796]. Il ne reste plus que des fragments de onze élégies de ce poète. Ils suffisent, cependant, à comprendre combien ils ont pu contribuer à façonner l'idéal spartiate.

On le voit, pour Horace, le poète n'est pas un amuseur. Il n'est pas là pour faire de l'argent en divertissant le public au théâtre : *Aspice, Plautus / quo pacto partis tutetur amantis ephebi, / ut patris attenti, lenonis ut insidiosi, / quantus sit Dossennus edacibus in parasitis, / quam non adstricto percurrat pulpita socco ; / gestit enim nummum in loculos demittere, post hoc / securus, cadat an recto stet fabula talo. / Quem tulit ad scaenam uentoso Gloria curru / exanimat lentus spectator, sedulus inflat ; / sic leue, sic paruum est animum quod laudis auarum / subruit aut reficit*[2797]. De son métier, il a une toute autre conception, d'autres exigences. Les rires et une bourse bien remplie ne sauraient lui suffire. Certes, il ne dit pas ici que la poésie doit se singulariser sur le fond. Il le fait ailleurs. Dans l'*Art poétique*, Horace ambitionne de décrire comment l'on devient un véritable poète. Pour cela, une bonne formation philosophique ne saurait être négligée : *Scribendi recte sapere est et principium et fons. / Rem tibi Socraticae poterunt ostendere chartae, / uerbaque prouisam rem non inuita sequentur*[2798]. Connaître l'homme et la vie afin de bien écrire, écrire parce que l'on a quelque

[2794] Lycurgue, *Leocr.*, 105. En fait, il est fort probable que Tyrtée, qui vécut sans doute au VII^e^ siècle avant n. è., ait été spartiate et non athénien, cf. E. Lévy, 2003, p. 36-37. Sur cette personnalité, cf., *id.*, p. 36-45.

[2795] Tyrtée, *El.*, IX (trad. E. Lévy).

[2796] Lycurgue, *Leocr.*, 106.

[2797] « Vois de quelle manière Plaute soutient le personnage d'un éphèbe amoureux, d'un père avare, d'un rufian perfide, quel vrai Dossennus il se montre dans les rôles de parasites affamés, avec quel brodequin mal attaché il court sur les planches ; car il n'est avide que de faire aller de l'argent dans sa bourse ; après cela, il s'inquiète peu que la pièce tombe ou se tienne d'un pied sûr. Mais le poète que la Gloire a porté vers la scène sur son char mobile à tout vent, l'indifférence du spectateur le fait mourir, son attention le gonfle : tant est frivole, tant est peu de chose ce qui abat ou relève un esprit avide de louange », Horace, *Epist.*, II, 1 170-180.

[2798] « Pour bien écrire, il faut du bon sens : là en est le principe, là en est la source. Les ouvrages socratiques pourront te faire voir l'idée, et, une fois l'idée devant les yeux, les mots viendront la rejoindre sans se faire prier », *id.*, *A. P.*, 309-311.

chose à dire. Socrate, le père des principales philosophies antiques, servira de point de départ[2799]. La poésie a du fond et celui qui l'écrit ressemble assez au citoyen parfait, pleinement conscient des valeurs de la cité et des enjeux qui la traversent : *Qui didicit, patriae quid debeat et quid amicis, / quo sit amore parens, quo frater amandus et hospes, / quod sit conscripti, quod iudicis officium, quae / partes in bellum missi ducis, ille profecto / reddere personae scit conuenientia cuique*[2800]. Quoi qu'il en soit l'utile et l'agréable vont de pair[2801].

Le propos d'Horace avait été préparé par certaines considérations développées par ses devanciers. Lucilius avait souhaité faire de ses vers une arme au service de la morale et, par conséquent, de la cité[2802]. Or Horace s'inscrit dans son sillage : *Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poetae / atque alii, quorum comoedia prisca uirorum est, / siquis erat dignus describi, quod malus ac fur, / quod moechus foret aut sicarius aut alioqui / famosus, multa cum libertate notabant. / Hinc omnis pendet Lucilius, hosce secutus / mutatis tantum pedibus numerisque, facetus, / emunctae naris, durus componere uersus*[2803]. Au début de la *Satire*, I, 10, c'est encore la forme que critique le poète apulien chez son illustre prédécesseur. Non le fond. Lucilius désignait à la vindicte publique les vices des Grands et du peuple afin de faire triompher la vertu : *Quid ? cum est Lucilius ausus / primus in hunc operis componere carmina morem, / detrahere et pellem, nitidus qua quisque per ora / cederet, introrsum turpis, num Laelius aut qui / duxit ab oppressa meritum Karthagine nomen / ingenio offensi aut laeso doluere Metello / famosisque Lupo coperto uersibus ? Atqui / primores populi arripuit populumque tributim, / scilicet uni aequus uirtuti atque eius amicis*[2804]. Horace ne prétend pas faire autre chose. Evoquant sa conception du rôle du poète dans la

[2799] L'adjectif « socratique » pouvait avoir pris, dans l'Antiquité, le sens plus général de « philosophique ».

[2800] « L'homme qui a appris ce qu'il doit à sa patrie, à ses amis, de quelle affection il faut aimer un père, un frère, un hôte, quel est le devoir d'un sénateur ou d'un juge, le rôle du général envoyé à la guerre, celui-là sait infailliblement donner à chaque personnage les traits qui conviennent », Horace, *A. P.*, 312-316.

[2801] *Id.*, 333-334.

[2802] Lucilius a tenu une place prépondérante dans la réévaluation du rôle de la poésie à Rome, cf. K. Quinn, 1982, p. 130. Sur les finalités de la satire selon Lucilius, cf. Lucilius, XXVIII, 10 ; XXX, 18 et 22 (où le poète se présente en censeur des mœurs).

[2803] « Les poètes Eupolis, Cratinus, Aristophane, et les autres qui furent les maîtres de la comédie ancienne, lorsqu'un homme méritait qu'on le dessinât comme fripon, voleur, adultère, coupe-jarret, infâme enfin de quelque manière, se donnaient pour le flétrir grande liberté. C'est d'eux que procède tout Lucilius, c'est eux qu'il a suivis, changeant seulement les pieds et les mètres, spirituel, d'un flair subtil, raboteux dans la structure de ses vers », Horace, *Serm.*, I, 4, 1-8.

[2804] « Quoi ? lorsque Lucilius a osé le premier composer des vers dans le genre de ceux-ci et arracher l'enveloppe brillante dont chacun, paradant sous les regards, recouvrait sa laideur intérieure, est-ce que Lélius ou celui qui tira de la destruction de Carthage un surnom mérité prirent ombrage de son talent ? ou bien le virent-ils avec chagrin déchirer Métellus et charger Lupus de vers flétrissants ? Et pourtant il a pris à partie les premiers du

cité et les mécontentements qui en ont résulté, il conclut : *Esto, siquis mala ; sed bona siquis / iudice condiderit laudatus Caesare ? Siquis / obprobiis dignum latrauerit, integer ipse ?*[2805] César lui-même, alors, s'amusera de ses vers et lui en sera reconnaissant.

On notera aussi que, dès avant l'époque augustéenne, les Latins s'essayèrent au genre didactique. Cicéron publia des *Aretea*, adaptation latine des *Phénomènes* d'Aratos. Lucrèce exposa les principes du Jardin dans son *De natura rerum*. Varron entendit populariser certaines notions philosophiques dans ses *Satires Ménippées*. Virgile n'innovait donc pas complètement lorsqu'il écrivit un traité d'agriculture aux implications morales et politiques évidentes. A la fin de la période augustéenne, Manilius écrivit lui aussi un poème didactique, les *Astronomiques*[2806]. Le vers latin ne se cantonna donc pas à une poésie d'agrément, celle qui faisait les délices de Catulle[2807] et pour laquelle le Virgile des *Bucoliques* avait montré une inclination certaine. On pourrait remonter plus loin dans le temps. Chez les Grecs, Euripide déjà prétendait instruire son public[2808]. Et Valère Maxime, qui nous rapporte cette anecdote, souligne lui-même la valeur éducative des poèmes : ceux qui étaient chantés, de toute antiquité, par les anciens aux plus jeunes lors des banquets, étaient à la source de la grandeur romaine : *Quas Athenas, quam scholam, quae alienigena studia huic domesticae disciplinae praetulerim ? Inde oriebantur Camilli, Scipiones, Fabricii, Marcelli, Fabii ac ne singula imperii nostri lumina simul percurrendo sim longior, inde, inquam, caeli clarissima pars diui fulserunt Caesares*[2809]. D'une manière générale, pour lui, les écrivains (*litterae*) donnent des leçons, notamment à travers les *exempla* qui illustrent leurs propos[2810]. Ceux-ci constituaient une part importante de l'éducation à Rome[2811].

---

peuple et le peuple lui-même, tribu par tribu, tout en épargnant, cela va sans dire, la vertu seule et les seuls amis de la vertu », *id.*, II, 1, 62-70. Cf., aussi, Juvénal, *Sat.*, 1, 165-167.

[2805] « De méchants vers, soit ; mais s'il en a composé de bons qui ont eu dans César un juge favorable ? s'il n'a aboyé, irréprochable lui-même, qu'après un homme digne d'être noté d'infamie ? », Horace, *Serm.*, II, 1, 83-85. Sur les désagréments que lui valurent ses vers, cf. *id.*, 1-2.

[2806] Les deux premiers livres furent sans doute écrits entre 9 et 14 de n. è.

[2807] Catulle, 50.

[2808] Valère Maxime, III, 7, ext. 1. Même prétention chez Aristophane, *Batrakhoi*, 1502. Cf., aussi, Polybe, IV, 20, 8.

[2809] « Quelle université, quelle école, quels cours d'études offerts à l'étranger mettre au-dessus de cette formation bien de chez nous ? Voilà d'où sortaient les Camilles, les Scipions, les *Fabricii*, les *Marceli*, les *Fabii* et, pour éviter, en citant un à un ceux qui ont fait resplendir notre Empire, d'être trop long, voilà, dis-je, d'où est venu l'éclat que, dans la partie la plus resplendissante du ciel qu'ils occupent, ont apporté les Césars », Valère Maxime, II, 1, 10.

[2810] *Id.*, 8, 4.

[2811] Sur ce point, cf. H. I. Marrou, 1948, p. 19-20. Proposer des modèles aux générations présentes et futures, mettre en exergue les vertus, constituaient des préoccupations communes aux écrivains latins et grecs. Denys d'Halicarnasse, par exemple, avait lui aussi conscience de la dégénérescence de Rome au cours du I^{er} siècle

On ne s'étonnera donc pas si, à la fin de la République, Cicéron affirme haut et fort l'utilité de la poésie. C'est en se fondant sur ce constat qu'il prétend qu'Archias mérite de se voir attribuer la citoyenneté romaine. La poésie fait partie des écrits qui, dès la jeunesse, conduisent à rechercher la gloire (*laus*) et les honneurs (*honestates*), ainsi qu'à mépriser les tourments d'une vie au service de la collectivité : […] *pleni omnes sunt libri, plenae sapientium uoces, plena exemplorum uetustas : quae iacerent in tenebris omnia, nisi litterarum lumen accederet*[2812]. Et de préciser que les exemples auxquels les écrivains donnent vie ne sont pas là uniquement pour être contemplés (*intueri*), mais bien pour être imités (*imitari*). D'où, précise-t-il, l'intérêt de l'étude (*studium*) : *quas ego mihi semper in administranda republica proponens animum et mentem meam ipsa cogitatione hominum excellentium conformabam*[2813]. Selon l'orateur, la poésie est un stimulant, un aiguillon, en particulier pour les meilleurs : *Certe, si nihil animus praesentiret in posterum et si, quibus regionibus uitae spatium circumscriptum est, eisdem omnes cogitationes terminaret suas, nec tantis se laboribus frangeret neque tot curis uigiliisque angeretur nec totiens de uita ipsa dimicaret. Nunc insidet quaedam in optimo quoque uirtus, quae noctes ac dies animum gloriae stimulis concitat atque admonet non cum uitae tempore esse dimittendam commemorationem nominis nostri, sed cum omni posteritate adaequandam*[2814]. La poésie, par conséquent, favorise l'émulation entre les *optimi* car elle est promesse d'immortalisation. Par là même, elle contribue à la bonne marche de l'Etat[2815]. Certes, Cicéron cherche à défendre Archias, donc à valoriser son activité. Sa plaidoirie n'en montre pas moins que les écrits (*litterae*) – et, par conséquent, la poésie – jouent un rôle décisif dans la formation des dirigeants. Pour que le discours atteigne son but, il fallait bien qu'il trouve un écho dans le public. L'idée que la littérature, prise au sens large, avait une utilité pour la cité et les dirigeants eux-mêmes, devait donc être relativement banale.

En voulant se rendre utiles, les poètes de l'époque augustéenne s'inscrivent donc dans une tradition. On a vu ce qu'il en était pour Horace. Virgile a lui aussi voulu délivrer une vision de la

---

avant n. è. (*Ant. Rom.*, II, 11, 2-3 ; IV, 24). Ses *Antiquités romaines* ont, de fait, une visée moralisante (*id.*, I, 6, 4).

[2812] « […] il y a remplissant tous les livres, remplissant la bouche des sages, remplissant l'antiquité, des faits qui nous servent d'exemples ; et ils seraient gisant tous dans les ténèbres, si la littérature ne leur apportait son flambeau », Cicéron, *Arch.*, 14.

[2813] « Eh bien ! en les ayant personnellement toujours devant les yeux dans l'exercice de mes fonctions publiques, je façonnais mon cœur et mon intelligence par l'évocation précisément des meilleurs modèles », *id.* Sur l'intérêt de Cicéron pour les *studia*, cf. *id.*, 13.

[2814] « A coup sûr, si l'âme ne pressentait rien pour l'avenir et si les frontières qui tiennent enclos l'espace de la vie servaient aussi de limites à toutes ses pensées, l'homme ne s'épuiserait pas à de si durs labeurs, il ne se tourmenterait pas dans tant de soucis et de veilles, il n'exposerait pas si souvent jusqu'à sa vie. Mais chez tous les êtres d'élite réside certaine énergie virile qui nuit et jour stimule l'âme de l'aiguillon de la gloire et l'avertit qu'il ne faut pas laisser le souvenir de notre nom s'en aller avec les instants de notre vie, mais qu'il faut au contraire lui donner une durée égale à toute la postérité », *id.*, 29.

[2815] Sur les services que le poète Archias a rendus à Rome en composant ses vers, cf. *id.*, 19 sq.

société et du monde à travers ses écrits. Si les *Bucoliques* demeurent marquées par l'héritage alexandrin, nous avons pu voir que les *Géorgiques* et l'*Enéide* étaient en prise avec le monde contemporain[2816]. La *laus Italiae* incluse dans le deuxième livre des *Géorgiques* (v. 136-176), déjà évoquée, va au-delà de la profession de foi patriotique. Elle est aussi une réflexion sur les remèdes à apporter à une Italie malade. Lorsque Virgile conclut (après avoir déploré à la fin du livre I que la charrue n'ait plus été à l'honneur, que le travail du sol ait été abandonné) : *tibi res antiquae laudis et artis / ingredior*[2817], il sous-entend qu'il fait œuvre utile puisqu'il chante les arts qui ont permis à Rome de bâtir sa puissance, puissance désormais chancelante. On sait combien l'imaginaire collectif romain avait associé la Rome rurale des premiers temps à la qualité intrinsèque de ce peuple. La terre est mère des vertus. Ce lien est rappelé à travers la description de la Pallantée d'Evandre, sur le futur site de l'*Vrbs*. Née de la terre (*terrea progenies*), la race humaine doit y revenir[2818]. Virgile n'entendit pas éclairer ses concitoyens que dans les *Géorgiques*. Dans son épopée, le Mantouan s'interroge sur le sens de l'histoire et entend tracer le portrait du bon dirigeant[2819]. S'il est inutile de s'attarder de nouveau sur ces points, il n'est, en revanche, pas sans intérêt de rappeler qu'un contemporain de Virgile, lui aussi proche de Mécène, Properce, entendait également faire œuvre utile. Non pas seulement parce qu'il souhaitait dresser un monument à la gloire de Rome (quoique cette dimension ne puisse être négligée)[2820]. A partir de son propre exemple[2821], concret et sans doute plus évocateur que les mythes venus du fond des âges, il entend dispenser un enseignement : *Quid mirare, meam si uersat femina uitam / et trahit addictum sub sua iura uirum / criminaque ignaui capitis mihi turpia fingis / quod nequeam fracto rumpere uincla iugo ? / Venturam melius praesagit nauita mortem ; / uulneribus didicit miles habere metum. / Ista ego praeterita iactaui uerba iuuenta : tu nunc exemplo disce timere meo*[2822]. Une femme a bouleversé sa vie, il en subit la loi à tel point qu'il invoque plus souvent Cynthia comme inspiratrice que les dieux. C'est l'expérience d'un homme dépossédé, esclave d'une femme, qui est présentée. Inversion des rôles, inversion des valeurs : le bouleversement ne

[2816] Cf. *supra*, p. 477 sq. par exemple.

[2817] « C'est en ton honneur que j'entreprends de chanter l'art antique qui a fait ta gloire », Virgile, *Georg.*, II, 174-175. L'art antique correspond bien sûr à l'agriculture et à l'élevage.

[2818] *Id.*, 341.

[2819] Il ne se contente donc pas, contrairement à l'opinion émise par J. Cousin (1945, p. 124), d'endosser le « rôle de *uates*, interprète des oracles apolliniens et prophète des destinées miraculeuses de l'empereur, dieu du monde et sauveur des hommes ». L'*Enéide* ne peut être réduite à une œuvre mystique (cf. *supra*, p. 480 sq. et *infra*, p. 624 sq.).

[2820] Properce, IV, 1, 67.

[2821] Présenté comme réel, il ne saurait néanmoins être confondu avec la vie du poète (sur cette question, cf. P. Veyne, 1983).

[2822] « Pourquoi s'étonner qu'une femme bouleverse ma vie, qu'une femme traîne un homme après elle et le soumette à ses lois ? Pourquoi m'accuser d'une honteuse lâcheté, si je ne puis briser mon joug et rompre mes chaînes ? Le pilote voit mieux venir la mort ; les blessures enseignent la crainte au soldat, disais-je avec la jactance de la jeunesse : que mon exemple aujourd'hui vous enseigne la crainte », Properce, III, 11, 1-8.

saurait être sans préjudice pour la cité. Properce ne s'en cache pas : son esclavage est néfaste. Les premiers vers qui ouvrent le *Monobiblos* exposent les choses avec clarté : *Cynthia prima suis miserum me cepit ocellis, / contactum nullis ante cupidinibus. / Tum mihi constantis deiecit lumina fastus / et caput impositis pressit Amor pedibus, / donec me docuit castas odisse puellas / improbus et nullo uiuere consilio. / Et mihi iam toto furor hic non deficit anno, / cum tamen aduersos cogor habere deos*[2823]. Dans le livre IV, enfin délivré de l'emprise de Cynthia, le narrateur recouvre ses esprits : *Sed tamen exiguo quodcumque e pectore riui / fluxerit, hoc patriae seruiet omne meae*[2824]. Le dernier livre des *Elégies* possède une tonalité qui contraste avec celle des précédents. Properce n'est plus une marionnette aux mains d'une femme. Ses souffrances sont terminées et il peut adopter un mode de vie plus conforme à la tradition romaine. Quoi qu'il en soit, c'est la perdition de l'individu dans les amours, l'oubli des devoirs qui en découle, qui est mis en exergue par le poète à travers son exemple[2825].

Si Tibulle et ses comparses dans le giron de Messalla sont muets quant à la fonction du poète dans la cité (peut-être n'en avait-il aucune à leurs yeux), il n'en est pas de même d'Ovide. Lui aussi prétend faire œuvre utile. A ses yeux, le poète instruit par ses vers. A la différence de Lucilius, de Cicéron ou d'Horace, cependant, son enseignement n'a rien de civique et relève du badinage : *Siquis in hoc artem populo non nouit amandi, / hoc legat et lecto carmine doctus amet*[2826] Facétieux, le poète prend un ton impérieux : *uati parete perito*[2827]. Pour autant, même si le ton est à la plaisanterie, l'essentiel demeure : la poésie permet d'instruire. Nul n'en doute depuis Cicéron, Varron et Lucrèce au moins. Tous les poètes n'opérèrent pas le repli sur soi caractéristique de la poésie néotérique. Les *poetae noui* avaient privilégié une poésie de l'*otium*, une poésie d'esthète, d'érudition, centrée sur l'*ego*, où les audaces sémantiques rivalisaient avec les raffinements de l'alexandrinisme. Mais, en définitive, c'est eux qui constituaient l'exception, eux qui avaient marqué une rupture[2828].

[2823] « Ce fut Cynthie qui la première, de ses jolis yeux, fit ma conquête et mon malheur ; mon cœur était encore vierge. Je dus alors baisser le regard, perdre ma morgue et mon assurance : ma tête sous ses pieds l'Amour me fit sentir son poids, – l'Amour, ô honte ! qui m'apprit à haïr les filles vertueuses et à vivre sans loi. Voici toute une année déjà que dure ma folie et cependant les dieux, il le faut bien, sont contre moi », *id.*, I, 1, 1-6. Sur le mal qui le ronge, cf. aussi *id.*, III, 17, 9-10.

[2824] « De mon étroite poitrine ne sort qu'un filet de voix, mais je veux qu'il soit tout entier au service de ma patrie », *id.*, IV, 1, 59-60.

[2825] Sur cette question, cf. *infra*, p. 599 sq. Properce n'est pas à lire comme on lit Tibulle, lui aussi élégiaque (sur ce point, cf. la remarque de J.-P. Boucher, 1965, p. 476-477). Derrière la confession des souffrances qui sont les siennes, il y a des leçons à tirer. Il dénonce les illusions d'un monde et les tourments qui en résultent.

[2826] « S'il est quelqu'un de notre peuple à qui l'art d'aimer soit inconnu, qu'il lise ce poème, et, instruit par sa lecture, qu'il aime », Ovide, *Ars amat.*, I, 1-2.

[2827] « Ecoutez un poète instruit par la pratique », *id.*, 29.

[2828] A. La Penna (1983, p. 150-151) souligne qu'à l'origine, les poètes écrivaient plutôt pour la communauté dans le but de l'éduquer. Ce n'est que tardivement, surtout avec l'alexandrinisme, qu'il y eut évolution.

2- Dans le sillage d'Orphée : le poète civilisateur

Le poète instruit. Il lui revient même d'avoir civilisé le monde : *Siluestris homines sacer interpresque deorum / caedibus et uictu foedo deterruit Orpheus, / dictus ob hoc lenire tigris rabidosque leones ; / dictus et Amphion, Thebanae conditor urbis, / saxa mouere sono testudinis et prece blanda / ducere quo uellet. Fuit haec sapientia quondam, / publica priuatis secernere, sacra profanis, / concubitu prohibere uago, dare iura maritis, / oppida moliri, leges incidere ligno. / Sic honor et nomen diuinis uatibus atque / carminibus uenit. Post hos insignis Homerus / Tyrtaeusque mares animos in Martia bella / uersibus exacuit, dictae per carmina sortes, / et uitae monstrata uia est et gratia regum / Pieriis temptata modis ludusque repertus / et longorum operum finis : ne forte pudori / sit tibi Musa lyrae sollers et cantor Apollo*[2829]. Horace fait d'Orphée le parangon (et peut-être le père) de la poésie. Fils d'une Muse, Calliope[2830], il permet d'établir une filiation entre les poètes et la divinité. Ami des dieux, il obtint de multiples dons de la part d'Apollon dont la lyre traditionnelle à sept cordes, à laquelle le poète en ajouta deux en hommage aux neuf Muses. Sa musique était capable de faire fléchir jusqu'à l'impitoyable Cerbère. Il lui revient d'avoir adouci les âmes et d'avoir fait reculer la barbarie. Amphion est associé à Orphée dans cette très brève généalogie des poètes (Homère et Tyrtée leur sont adjoints un peu plus bas). Lui aussi participait de la divinité : il était fils de Zeus et d'Antiope et eut pour maître Mercure[2831].

Horace fait donc des poètes les héritiers d'Orphée et d'Amphion, non de simples *poetae* d'ailleurs, mais des *uates*[2832]. A travers les mythes du poète thrace et du bâtisseur de Thèbes, c'est le pouvoir du chant, des vers, sur les âmes qui est valorisé. Le poète n'est plus seulement un individu porteur d'un talent singulier, il est un « personnage sacré et interprète des dieux » (*sacer interpresque deorum*, v. 391), il est celui qui délivre des préceptes (*dictae*, v. 403) qui, prononcés sous les auspices des dieux, sont autant d'oracles. Le poète-*uates*, grâce à ceux-ci, trace un chemin (*uitae monstrata uia*

[2829] « Les hommes vivaient dans les bois quand un personnage sacré, un interprète des dieux, Orphée, les détourna du meurtre et d'une nourriture infâme, et voilà pourquoi l'on dit qu'il domptait les tigres et les lions féroces ; et d'Amphion aussi, fondateur de la ville de Thèbes, on a dit qu'il remuait les pierres au son de la lyre et, par la douceur caressante de sa prière, les conduisait où il voulait. Telle était autrefois la sagesse : distinguer l'intérêt public de l'intérêt privé, le sacré du profane ; faire cesser les unions vagabondes, fixer un droit pour le mariage ; bâtir des places ; graver des lois sur le chêne. C'est ainsi que la gloire, ainsi que le nom de divins furent acquis aux poètes inspirés et à leurs chants. Après eux brilla Homère, et, par ses vers, Tyrtée anima aux combats de Mars les mâles courages. C'est en vers que les oracles furent rendus ; le chemin de la vie fut montré, la faveur des rois sollicitée sur les rythmes Piériens ; on inventa les jeux scéniques, délassement après les longs travaux. Qu'on n'aille donc pas rougir de la Muse adroite à manier la lyre ni d'Apollon musicien », Horace, *A. P.*, 391-407.

[2830] Apollonios, *Arg.*, I, 19-20 ; Apollodore, *Bibl.*, I, 3, 2 ; Horace, *Carm.*, I, 12, 9.

[2831] *Id.*, III, 11, 1-2.

[2832] Sur cette question, cf. *infra*, p. 551 sq.

est, v. 404). Son chant enchanteur, apte à conduire (*ducere*, v. 396) là où il le souhaitait les plus rétifs (métaphores du tigre et du lion au v. 393, de la pierre au v. 395 : ce que la nature a de plus insensible ou de plus sauvage est dompté par la mélodie hamonieuse qui émane des vers), a permis de sortir l'homme de la barbarie. Le verbe *lenire* (v. 393) souligne cette capacité qu'a la poésie d'adoucir, d'apaiser, de pacifier les âmes. Les poètes, par conséquent, sont des maîtres de sagesse (*sapientia*, v. 396) : nous retrouvons ici, sous-jacente, la concurrence avec les philosophes[2833]. Et Horace d'énumérer l'apport de ceux-ci à l'humanité (v. 397-399) : valoriser l'intérêt général, se faire les chantres du sacré, les gardiens des mœurs, fixer des lois. Il n'est jusqu'à l'édification des places (allusion au rôle de bâtisseur d'Amphion ?) qui ne contribue à faire des poètes les civilisateurs de l'humanité sous l'égide des dieux.

A en croire Lycurgue, Tyrtée joua à Sparte un rôle majeur dans la mise en place du système éducatif qui devait faire la force des Spartiates[2834]. Il est notable qu'aux yeux d'Horace, Homère joua ce même rôle d'éducateur : dans l'*Epître*, I, 2, le poète s'adresse au jeune Lollius Maximus, sans doute le fils du consul de 21 avant n. è. Le premier vers laisse entendre que le jeune homme était à l'âge où l'on fréquente le rhéteur et où l'on s'exerce à la déclamation. Le chantre de la guerre de Troie, affirme Horace, est utile à l'édification morale des nouvelles générations. Son sujet ? La folie (*stultitia*) des rois et des peuples (*regum et populorum*) agités par leurs passions sans fin (*aestus*)[2835]. La discorde (*seditio*), la tromperie (*dolus*), le crime (*scelus*), l'envie (*libido*) et la colère (*ira*), remplissent les vers qui content les vicissitudes d'une guerre devenue légendaire[2836]. A côté des vices et des maux, Homère présente tout ce que peuvent la vertu et la sagesse[2837]. Ulysse est donné en exemple du sage dont la vertu fut éprouvée par de multiples épreuves sans jamais l'ébranler[2838]. Les hommes qui peuplent l'*Iliade* et l'*Odyssée* (en particulier les prétendants de Pénélope et les Phéaciens) sont à notre image, pauvres hères, et leurs malheurs sont susceptibles de nous instruire[2839].

[2833] La poésie fut, aux yeux des Anciens, la première éducatrice de l'humanité. Ce n'est qu'après elle qu'est apparue la philosophie et sa revendication à la suprématie. Les tiraillements entre celle-ci et la poésie sont évidents dans Platon, *Rep.*, X, 607b-c. Les poètes du I^er^ siècle avant n. è. ne faisaient que réaffirmer des prérogatives anciennes. La dimension philosophique de certains poèmes de l'époque augustéenne a été largement commentée. Concernant les *Epîtres* d'Horace, par exemple, cf. J. Moles, 2002. Ni Tibulle, ni Ovide, à l'inverse d'Horace, de Virgile et, à sa manière, de Properce, ne mêlèrent vraiment une philosophie morale à leurs écrits.

[2834] Lycurgue, *Leocr.*, 106.

[2835] Horace, *Epist.*, I, 2, 8.

[2836] *Id.*, 15.

[2837] *Id.*, 17.

[2838] *Id.*, 18-26.

[2839] *Id.*, 27-31. L'idée que l'on peut tirer des leçons d'Homère est au fondement même du traité de Philodème, *Le bon roi selon Homère* : « Si, ô Pison, nous avons omis quelques suggestions et exemples qu'il est possible de puiser chez Homère pour une réforme des principautés… », Philodème, *De bono rege*, col. 43, 15-20 (trad. M. Gigante). Sur la lecture d'Homère comme lecture philosophique, cf. Strabon, I, 17.

Le théâtre a lui aussi, écrit Horace, un rôle à jouer dans l'instruction des citoyens. Dans la tragédie, en particulier, le chœur a une fonction de censeur, non de simple ornement : *Actoris partis chorus officiumque uirile / defendat, neu quid medios intercinat actus, / quod non proposito conducat et haereat apte. / Ille bonis faueatque et consilietur amice / et regat iratos et amet peccare timentis ; / ille dapes laudet mensae breuis, ille salubrem / iustitiam legesque et apertis otia portis ; / ille tegat commissa deosque precetur et oret, / ut redeat miseris, abeat Fortuna superbis*[2840]. Rôle d'autant plus important que c'est seulement lors des représentations théâtrales que le poète a la possibilité de toucher un public quelque peu étendu. Quoi qu'il en soit, la mission du poète est des plus nobles.

3- *Quid leges sine moribus / uanae proficiunt*[2841] : la poésie comme propédeutique à la loi

Le poète est d'autant plus utile à la cité que son rôle vient en complément des lois : *Quid tristes querimoniae, / si non supplicio culpa reciditur, / quid leges sine moribus / uanae proficiunt, si neque feruidis / pars inclusa caloribus / mundi nec Boreae finitimum latus / durataeque solo niues / mercatorem abigunt, horrida callidi / uincunt aequora nauitae ?*[2842] *Quid leges sine moribus / uanae proficiunt* : Horace pleure une morale perdue (et regrette, en particulier, le désir avide de richesses)[2843]. Celle-ci est pourtant seule à même de rendre à Rome son antique lustre. Certes, le législateur peut agir et imposer des lois, réprimer certains actes, en encourager d'autres. Auguste s'y essaiera. Mais la loi seule est impuissante. Properce se plaît à le rappeler et la fronde sourde – au moins en apparence – chez le poète lui-même : *Gauisa est certe sublatam Cynthia legem, / qua quondam edicta flemus uterque diu, / ni nos diuideret ; quamuis diducere amantis / non queat inuitos Iuppiter ipse duos. / 'At*

[2840] « Le chœur doit soutenir le rôle d'un acteur et avoir sa fonction personnelle. Qu'il ne chante dans les entr'actes rien qui ne soit utile au sujet et ne s'y adapte étroitement. A lui de prendre le parti des bons et de donner les conseils d'un ami, de modérer ceux qui s'emportent et d'aimer ceux qui ont la crainte de faillir ; à lui de vanter les mets d'une table frugale, les bienfaits de la justice et des lois, la paix qui ouvre les portes des villes ; à lui de garder les confidences, d'implorer les dieux et de les prier de ramener la Fortune vers les malheureux, en l'éloignant des superbes », Horace, *A. P.*, 193-201.

[2841] *Id.*, *Carm.*, III, 24, 35-36.

[2842] « A quoi bon les plaintes moroses si le châtiment ne vient couper le mal à la racine ? A quoi servent les lois, vaines sans les mœurs, si la partie du monde qu'enferment les chaleurs torrides, si la zone voisine de Borée et les neiges durcies sur le sol ne rebutent pas le marchand, si l'adresse des matelots triomphe des flots soulevés ? », *id.*, 33-41.

[2843] Sans doute pense-t-il comme beaucoup que « mœurs et constitution doivent s'accorder » : beaucoup sont dans l'incapacité de recevoir une loi simplement parce qu'elle est hors de leur portée. L'efficacité des lois est, par conséquent, conditionnée par l'état des moeurs. L'idée est ancienne et Solon, à en croire Plutarque, en aurait tenu compte (Plutarque, *Solon*, 15, 2). Aristote a beaucoup glosé sur cette problématique (sur cette question, cf. M. Ducos, 1984, p. 433-439). De la nécessité de mettre en accord lois et mœurs : Horace ne fait que s'insérer dans des considérations classiques.

magnus Caesar.' – Sed magnus Caesar in armis : / deuictae gentes nil in amore ualent. / Nam citius paterer caput hoc discedere collo / quam possem nuptae perdere more faces, / aut ego transirem tua limina clausa maritus, / respiciens udis prodita luminibus. / A ! mea tum qualis caneret tibi tibia somnos, / tibia, funesta tristior illa tuba[2844]. Quelle est cette *lex* à laquelle se réfère l'élégiaque[2845] ? Le thème du poème a, bien sûr, tout de suite fait penser aux lois matrimoniales d'Auguste, les *leges Iuliae*, qui datent de 18 avant n. è. et incluent les *lex Iulia de adulteriis coercendis* et la *lex Iulia de maritandis ordinibus*[2846]. Elles devaient être suivies de la *lex Papia Poppaea* en 9 de n. è.[2847] Une politique coercitive cohérente se mettait peu à peu en place. Les commentateurs ont, depuis longtemps, souligné que la loi évoquée par Properce avait peu de chance d'être l'une de celles-ci puisqu'en 9 le poète est mort depuis déjà longtemps et qu'en 18 la composition du livre II des *Elégies* est achevée[2848]. L'allusion vise, par conséquent, une précédente tentative, avortée, de législation dans le champ matrimonial. Il paraît qu'en 28 ou 27 Octavien avait déjà promulgué (ou tenté de promulguer) une ou des lois morales qui s'étaient heurtées à une forte résistance dans les rangs de la

[2844] « Grande certes fut la joie de Cynthie de voir abroger cette loi qui causa longtemps nos pleurs et menaçait de nous séparer : pourtant Jupiter lui-même ne saurait malgré eux désunir deux amants. C'est que César est grand ; – oui, César est grand sous les armes, mais le vainqueur des nations ne peut rien contre l'amour. Que tombe ma tête plutôt que de renoncer à ma flamme pour obéir à une épouse ; que de passer après mon mariage devant ta porte fermée en lui jetant un regard mouillé de larmes, au souvenir de ma trahison. Ah ! quelle nuit tu passerais en entendant la flûte de mon hymen, une flûte plus lugubre que la trompette funèbre », Properce, II, 7. Sur ce poème, cf. A. Loupiac, 1999, p. 285-288.

[2845] J.-M. André (2002, p. 23) note que la terminologie utilisée dans le poème peut surprendre un juriste par ses imprécisions. Mais justement : il s'agit d'un poème (*id.*). Properce parle de *lex sublata*, ce qui signifie que la loi aurait été retirée avant que les Comices ne se réunissent (R. Besnier, 1979, p. 200-201). Il est rejoint par Ph. Moreau (2003, p. 462-469) qui évoque une *rogatio* abandonnée avant d'être votée (et non une loi qui aurait été abrogée) en 27 avant n. è. Selon l'historien, il y aurait des précédents républicains où une loi aurait été ainsi retirée avant d'être proposée aux suffrages. Face à l'opposition aristocratique, Octavien/Auguste n'aurait pas longtemps hésité.

[2846] La première visait à combattre l'adultère (en cas de flagrant délit, le mari trompé recouvrait le droit de mort à l'encontre de l'amant ; la répudiation automatique de l'épouse était réaffirmée) et la seconde le célibat (interdiction du célibat pour les hommes entre 25 et 60 ans, pour les femmes entre 20 et 50 ans ; les contrevenants étaient privés de jeux et de spectacles ; la capacité successorale était réduite pour les célibataires et les couples non féconds ; des privilèges étaient accordés à ceux qui avaient des enfants). Sur cette question, cf. L. F. Raditsa, 1980 (la législation de 28 ou 27 est aussi évoquée, p. 295-296. L'auteur recense, notamment, les raisons qu'il y a de croire en l'existence de cette tentative de législation). Cf., également, Suétone, *Aug.*, 34 et Dion, LIV, 16.

[2847] Sur l'obligation d'avoir des enfants. Sur ces lois, cf. Tacite, *Ann.*, III, 25 (l'auteur souligne, au passage, leur échec) et Aulu-Gelle, *N. A.*, II, 15.

[2848] Il est périlleux de vouloir proposer une date précise. Le deuxième livre paraît avoir été achevé dans la seconde moitié des années 20, au plus tôt en 25. C'est davantage le livre IV des *Elégies* qui serait contemporain des *leges Iuliae*.

nobilitas[2849]. C'est d'ailleurs cette allusion unique dans Properce qui nous permet de présumer l'existence de cette loi[2850]. On ne connaît donc pas son contenu exact et il n'est pas sans danger d'en présumer les clauses en supposant qu'elles furent reprises dans les lois à venir[2851]. Les choses sont encore compliquées par l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons du statut social de Cynthie[2852]. Cependant, il apparaît dans le propos de Properce, et c'est ce qui nous importe ici, que l'efficience des lois est relative[2853]. Il rejoint, en cela, Horace qui, pourtant, à rebours de son comparse, se félicite des lois matrimoniales qu'il chante dans le *Carmen Saeculare* : *diua, producas subolem patrumque / prosperes decreta super iugandis / feminis prolisque nouae feraci / lege marita*[2854]. Pour ce dernier,

[2849] Cf. K. Galinsky, 1996, p. 131. C'est peut-être à la loi de 28 ou 27 que songe Suétone quand il évoque les protestations virulentes qui s'étaient élevées contre une loi destinée à réglementer les mariages entre les ordres. Pensant faire fléchir le front du non, Auguste avait d'abord décidé d'atténuer voire de supprimer certaines des sanctions prévues et d'accorder un délai de trois ans avant l'application de la loi… avant de constater l'inefficacité d'une loi constamment contournée (Suétone, *Aug.*, 34).

[2850] Dion Cassius évoque cependant les privilèges octroyés aux sénateurs lorsqu'ils se mariaient ou avaient beaucoup d'enfants (Dion, LIII, 13, 3). Si l'allusion se rapporte à la loi évoquée par Properce, alors sa promulgation date de 27. Selon G. Williams (1962, p. 29 sq.), l'*Ode*, III, 24, d'Horace serait aussi une allusion à des lois morales datant des années 20. E. H. Goddard (1923) pense, quant à lui, que l'*Ode*, III, 6, évoquerait une même tentative avortée. Enfin, Tite-Live fait peut-être aussi référence à l'échec de cette loi dans sa préface à l'*Ab Vrbe condita* (*Praef.*, 9).

[2851] On a pu penser, par exemple, que la loi de 28 ou 27 comprenait déjà les dispositions de la *lex Poppaea*, cf. J. Fontenrose, 1949, p. 374-375. Les réflexions de R. Besnier (1979, p. 195-200) sont intéressantes : Properce avait craint que la loi, si elle avait été adoptée, lui interdisît le célibat tout en encourageant la procréation (alors qu'il ne souhaitait pas avoir d'enfant, cf. Properce, II, 7 A, 2). On doit supposer que quelque clause lui interdisait de convoler en justes noces avec Cynthie. La loi de 18 avant n. è. prévoyait, par exemple, d'interdire l'union de citoyens avec des courtisanes. On peut aussi penser que cette première version de la loi de 18, plus rigoriste, contenait une clause qui ne figurait pas dans la nouvelle mouture (peut-être l'interdiction du mariage des sénateurs avec des affranchies était-elle étendue aux chevaliers).

[2852] Sur le statut social de Cynthie, cf. J.-P. Boucher, 1965, p. 447-474 (qui refuse de voir en elle une prostituée. Il s'agirait plutôt d'une mondaine, très éduquée, d'esprit très libre et d'illustre ascendance puisque J.-P. Boucher l'identifie avec une *Roscia*. Le mariage avec Properce était impossible peut-être parce qu'elle était une adultère notoire, cf. p. 451-452). J. Fontenrose (1949, p. 373-374) croit, pour sa part, que si l'élégiaque craint de ne pouvoir se marier avec sa belle, c'est qu'elle n'est pas d'un niveau social équivalent au sien : elle viendrait d'un milieu beaucoup plus modeste que le poète. D'autres se sont demandé si la jeune femme avait été une *meretrix* (ainsi, E. H. Goddard, 1923). Cf., aussi, A. La Penna, 1977, p. 17 sq. (selon lui, elle était issue d'une famille modeste, certainement pas de rang équestre, et son goût du luxe et de la vie élégante la mena à mener une vie de courtisane). Sur le contenu des lois matrimoniales et le problème du statut social respectifs des élégiaques et de leurs amantes, *id.*, p. 544 sq. et 551.

[2853] Sur le pouvoir relatif des lois sur les êtres, cf., également, Properce, IV, 11, 47-48.

[2854] « Déesse, fais-nous grandir une descendance, fais prospérer les décrets des Pères sur les femmes à lier au joug de l'hymen et sur la loi nuptiale, source féconde d'une génération nouvelle », Horace, *Carm. Saec.*, 16-20.

l'éducation est la condition indispensable à la réussite d'une loi, celle-ci ne venant que sanctionner une évolution dans les esprits. Ceux-ci doivent être préparés, mis en condition pour accepter la nouvelle législation. Ici, les poètes ont un rôle à jouer. C'est peut-être le sens de l'*Elégie*, II, 7, de Properce, perçue par l'historiographie comme une marque d'opposition à la politique d'Auguste[2855]. Il revient à Fr. Cairns de s'être étonné le premier de la lecture très littérale qui est faite du poème[2856]. Son interprétation a, nous semble-t-il, reçu peu d'échos, alors qu'elle mérite toute notre attention. Son argumentation (qui, sur plusieurs points, peut être nuancée) est la suivante : si le poème est une attaque délibérée contre cette loi (déjà retirée ou abrogée au moment de la composition de la pièce), comment aurait-il reçu l'approbation de Mécène et d'Auguste dans le giron desquels se trouvait le poète[2857] ? Surtout, tout le poème n'est qu'exagération et le lecteur devait le percevoir immédiatement : aucune loi, jamais, à Rome, ne poussa quelqu'un à se séparer d'une personne et ne força qui que ce soit à se marier avec une autre. Par ailleurs, les lois contre l'adultère ne sévissaient que contre les matrones et ceux qui abusaient d'elles. Or les maîtresses des élégiaques étaient des *meritrices*[2858]. Dès lors, les exagérations rendaient peu crédible la critique[2859]. D'autant que (et là se trouve sans doute l'argument le plus intéressant) Properce, dans tout son recueil, se présente, par son choix de vie, comme un citoyen irresponsable[2860]. Autrement dit, le poète jouerait un jeu et n'inviterait pas à prendre sa parole au sérieux. Bien au contraire, il se présente comme l'antithèse du bon Romain[2861]. Il n'empêche : l'*Elégie*, II, 7, témoigne d'une résistance qui fut vive à la législation morale d'Octavien/Auguste. La loi suivante, sans doute dans une version atténuée, ne fut adoptée que dix ans plus tard, indice de la virulence de la protestation. On voit que le dessein des poètes n'avait rien d'absurde : il y avait bien un travail de fond à mener auprès des élites romaines qui avaient réussi à faire avorter une réforme fondamentale[2862].

Dans l'*Ode*, III, 6, composée avant 23, le poète dénonçait les maisons qui, dans des « âges féconds en crimes » (*fecunda culpae saecula*), avaient été souillées (v. 17-20). Il attendait donc bien une réaction contre ce fléau. Sur l'idée que, pour Horace, la question du mariage était au centre des problèmes de son époque, cf. A. Wallace-Hadrill, 1985, p. 181.

[2855] Cf., par exemple, J.-P. Boucher (1965, p. 135) ou encore Fr. della Corte (1982b) qui présente l'attitude des élégiaques face aux *leges Iuliae* : selon lui, Properce refuse absolument la politique matrimoniale d'Auguste, même si, par ailleurs, il reconnaît la supériorité du mode de vie de ceux qui vivent une situation maritale légale (*id.*, p. 543).

[2856] Fr. Cairns, 1979a.

[2857] L'argument est, pour le moins, contestable.

[2858] Ce point est très débattu.

[2859] Fr. Cairns, 1979a, p. 197-198.

[2860] *Id.*, 190-191 et 200-201.

[2861] Sur ce point, cf. *infra*, p. 605.

[2862] Sur l'opposition de l'aristocratie romaine aux lois d'Octavien/Auguste sur la morale, cf. R. Syme, 1986, p. 9-10.

A travers l'échec de la loi de 28 ou de 27, on comprend bien qu'Octavien/Auguste n'avait pas songé à instrumentaliser les poètes[2863]. C'est Horace lui-même qui attribue au poète un rôle civique, le charge d'une mission. Sans doute regrettait-il un défaut de méthode. Le poète dénonçait la dégradation des mœurs[2864] tandis que, croyons-nous, de son côté, Properce dénonçait l'attitude de l'aristocratie. Auguste prétendait rétablir les antiques vertus romaines. La réussite de ses lois morales (lois somptuaires[2865] ou sur le mariage) devait être le signe du retour d'un âge d'or : *Legibus nouis me auctore latis multa exempla maiorum exolescentia iam ex nostro saeculo reduxi et ipse multarum rerum exempla imitanda posteris tradidi*[2866]. C'est parce que l'Etat étendait son champ d'action à des domaines nouveaux, qu'il entendait régir la sphère privée, que la réussite de ces lois était d'emblée compromise : « The very phrase 'new laws' (*leges nouae*) would indicate to the Roman ruling class that something almost revolutionary was afoot : the Roman term for 'upheaval' was simply *res nouae*[2867]. » D'une certaine manière, Horace (relayé par Properce) se fait le conseiller du prince et le met en garde : le pouvoir de la loi est limité.

La poésie comme moyen de connaissance, la poésie comme mode d'édification morale, la poésie comme biais pour adoucir les âmes[2868]. Lucrèce, en bon maître d'épicurisme, se voulait médecin. Médecin de l'âme par la divulgation de principes salvateurs. Varius, Virgile et Horace, dont les liens avec l'épicurisme sont indéniables, ont pu conserver quelque chose de cette conception. A une nuance près : leur ambition fut plus grande que celle de Lucrèce. Il ne s'agissait plus, à leurs yeux, d'enseigner la sagesse à un dédicataire (C. Memmius en l'occurrence), mais de soigner une communauté entière qui se perdait dans les illusions de la passion, les affrontements, la recherche effrénée de plaisirs stériles. Soigner les âmes : le commerce avec Apollon était, de ce point de vue, de

[2863] A rebours de ce qu'écrit P. Zanker (1987, p. 156-159) qui pense que les poètes furent mis à contribution pour soutenir sa législation morale.

[2864] Dans l'*Ode*, III, 24, où le poète précise que la loi n'est rien sans les mœurs, les « Gètes austères » (*rigidi Getae*), sont donnés en exemple : eux n'ont pas été touchés par le déclin moral (v. 9 sq.). L'insistance avec laquelle Horace souligne les vertus de la vie familiale telle qu'elle était pratiquée par ce peuple laisse penser que le poème a été composé peu après l'échec des premières lois matrimoniales. Il va en tout cas plus loin que Cicéron qui se contentait de dire que la loi ne pouvait tout régler (car trop générale), cf. Cicéron, *Leg.*, I, 6.

[2865] Aulu-Gelle, *N. A.*, II, 24, 14.

[2866] « Par de nouvelles lois prises sur mon initiative, j'ai remis en honneur bien des exemples de nos ancêtres qui tendaient à disparaître de notre siècle, et moi-même j'ai laissé à l'imitation de la postérité beaucoup de mes actes en exemple », *R. G.*, 8, 5. Sur l'importance de ces lois morales dans l'esprit d'Auguste et sur l'idée que leur réussite conditionnait la proclamation d'un nouvel âge d'or, cf. K. Galinsky, 1996, p. 128 sq. Dans ces pages, l'auteur souligne aussi le tollé que provoqua la promulgation de ces lois dans l'aristocratie romaine. On notera encore que le *Princeps* ne célébra pas les Jeux séculaires avant d'avoir pris les lois morales.

[2867] *Id.*, p. 129. Sur ce point, cf., également, G. Williams (1962, p. 28) : le discours d'un censeur, comme celui de Q. Caecilius Métellus Macédonicus en 131, n'était guère contraignant. Il en allait bien autrement avec des lois.

[2868] Idée que l'on retrouve aussi chez Ovide, *Pont.*, II, 9, 49-50.

circonstance. Vertus thérapeutiques d'un art qui se voulait « au service de » et non plus un simple *lusus*.

II- *Est deus in nobis*[2869] : le poète-*uates*

Le poète est utile à la cité. Qui plus est, il a la prétention de représenter une catégorie d'homme à part : il n'est pas seulement un *poeta*, il est un *uates*[2870]. Cette singularité, pense-t-il, donne un poids particulier à sa parole. On l'a vu plus avant, le poète avait, peu à peu, acquis une respectabilité certaine dans la société romaine[2871]. A partir du triumvirat et tout au long de la période augustéenne, il revendiqua un rôle nouveau, ou plutôt redécouvrit une fonction qu'il avait délaissée sous l'influence des *poetae noui*, celui « d'interprète de la cité »[2872]. La poésie néotérique avait privilégié la dimension purement esthétique (et ludique) et avait expurgé le vers de toute autre considération. Sans doute l'influence grandissante de la philosophie à Rome à la fin de la République avait-elle contribué à cantonner la poésie dans la sphère limitée de l'art pour l'art. Il n'en fut pas, à Rome, toujours ainsi : dès le milieu du III^e^ siècle avant n. è., la poésie latine comporta une dimension civique indéniable et eut une place dans certaines cérémonies officielles[2873]. Ce qui ne manque pas d'être intéressant, c'est que l'on constate que les années 30 avant n. è. ont marqué une nouvelle inflexion. Au repli sur soi alexandrin succède chez plusieurs poètes un discours plus universaliste (ce qui ne signifie pas, loin

---

[2869] *Id.*, *Ars amat.*, III, 549.

[2870] Il faut noter les difficultés rencontrées par les traducteurs pour rendre le terme *uates*. Parfois, un substantif seul, est privilégié : « chantre », « poète », « devin » ; le plus souvent, un adjectif vient le qualifier : « chantre inspiré », « poète inspiré », « poète puissant », « poète sacré ». Soulignons encore un dernier point : quel que soit le poète envisagé, c'est le terme *poeta* qui est le plus fréquemment utilisé. Selon Varron, *uates* était la préfiguration antique du mot *poeta*, une sorte d'archaïsme (Varron, *De ling. lat.*, VII, 36). D'après l'érudit latin, l'origine du mot est double : elle viendrait de *a uerbis uiendis* (« des mots qui doivent être tressés ») et de *a ui mentis* (« de la force de l'esprit »), cf. *id.* ; la deuxième étymologie donnée par Varron est rapportée par Servius, *ad Verg. Aen.*, III, 443. Pour la critique de ces étymologies fantaisistes, cf. J. K. Newman, 1967, p. 15 et G. Lieberg, 1977, p. 974-975.

[2871] Cf. *supra*, p. 461 sq.

[2872] Il semble que c'est Ennius qui préféra au couple *uates/carmen* celui de *poeta/poema* (M. Ledentu, 2004, p. 5). P. Grimal (1964b, p. 61-63) précise les choses : les poètes latins s'étaient déjà présentés en *uates*, mais l'idée avait subi une éclipse avant de revenir en honneur avec les poètes augustéens. L'auteur présente de façon concise mais convaincante le rôle attribué par la cité aux premiers poètes latins. Cf., aussi, *id.*, 1985, p. 184-185 ; P. Boyancé, 1955, p. 51 et A. della Casa, 1995 (qui a noté la préférence que les poètes de l'époque augustéenne donnèrent au terme *uates*, sauf Horace qui en fit néanmoins un usage important ; son décompte est en lui-même contestable, mais la revalorisation du terme est effectivement indéniable). Sur la récurrence du terme *uates* chez les poètes augustéens, cf. J. K. Newman, 1967, p. 51-52. Pour un aperçu de l'histoire de ce terme, cf. H. D. Jocelyn, 1995. Sur l'idée qu'il s'agit d'une fonction héritée des Grecs, cf. G. Williams, 1968, p. 48.

[2873] C'est cette tâche que retrouve Horace lorsqu'il compose le *Carmen saeculare* à l'occasion des *Ludi* de 17.

s'en faut, que l'alexandrinisme n'ait aucune influence sur la poésie augustéenne). Jamais Catulle n'utilise le terme *uates*[2874]. Il en ira différemment avec Virgile, Horace et Properce. Avec Tibulle aussi, mais de manière beaucoup moins marquée.

1- La résurgence d'une terminologie

Virgile, tout d'abord. Dès les *Bucoliques*, le Mantouan utilise cette terminologie, quoiqu'avec parcimonie (deux occurrences contre cinq pour *poeta*)[2875]. D'emblée, le poète laisse entendre que le *uates* n'est pas seulement un manieur de mots : il est celui qui est inspiré par des forces qui le dépassent (*Et me fecere poetam / Pierides ; sunt et mihi carmina ; me quoque dicunt / uatem pastores*[2876]). Le mot n'est pas repris dans les *Géorgiques*, mais Virgile ne s'y présente pas non plus en *poeta*[2877]. En revanche, dans l'*Enéide*, le Mantouan évoque les « poètes pieux » (*pii uates*) dont la voix fut soumise à Apollon[2878]. Musée est qualifié d'une formule lapidaire mais pour le moins élogieuse : *optime uates*[2879]. Virgile s'autoproclame lui-même *uates*, inspiré par la Muse Erato : *Tu uatem, tu, diua, mone*[2880]. Il n'y a, par contre, aucune occurrence de *poeta* dans les douze livres du poème.

Horace, quant à lui, n'utilise jamais le terme *uates* dans les *Satires* – du moins comme synonyme de *poeta*[2881]. Ce dernier est, en revanche, récurrent, surtout dans le premier livre (une seule

---

[2874] La conception de l'inspiration qu'avaient les *poetae noui* favorisa néanmoins la résurgence du concept de *uates* : les Muses sont source de toute poésie, précise Catulle, l'âme du poète n'étant que l'endroit où elle vient germer (Catulle, 65, 3-4). Cependant, plus qu'Horace (qui associe pourtant largement *ars* et *ingenium* dans le travail poétique et qui ne croit pas que le poète soit seulement inspiré), Catulle met en exergue le *labor* aux dépens de l'inspiration (cf. St. Goga, 2002 ; voir, aussi, Catulle, 95, à propos de la *Zmyrna* de Cinna). Cf., également, l'intéressante analyse du proème des *Géorgiques* par A. Deremetz, 1995, p. 90-92.

[2875] Virgile, *Buc.*, VII, 28 et IX, 34. Le poète utilise aussi le terme dans *Catal.*, XV, mais le poème pourrait être apocryphe.

[2876] « Moi aussi les Piérides m'ont fait poète ; moi aussi je sais des vers ; moi aussi les bergers me disent inspirés », *id.*, *Buc.*, IX, 32-34. Sur le problème complexe de l'inspiration, cf. A. Deremetz, 1995, p. 128 sq. et A. Loupiac, 1992.

[2877] Le terme n'est utilisé qu'une fois dans le recueil, non accolé à Virgile, mais pour désigner les poètes grecs (*Graii poetae*, Virgile, *Georg.*, III, 90). A. Loupiac (1999, p. 147) a raison de souligner que si le mot *uates*, appliqué à Virgile lui-même, n'apparaît pas dans le poème, la notion, elle, existe bien : cf. Virgile, *Georg.*, II, 475-477. Dans ces vers, Virgile est un officiant au service des Muses *quarum sacra fero* (« dont je porte les insignes sacrés », *id.*, 476).

[2878] *Id.*, *Aen.*, VI, 662.

[2879] *Id.*, 669.

[2880] « A toi, déesse, à toi d'instruire ton poète », *id.*, VII, 41.

[2881] Pour autant, comme dans les *Géorgiques*, l'idée est là : le poète est celui qui a du génie (*ingenium*) et que les dieux animent (Horace, *Serm.*, I, 4, 43-44). Sur la question de l'inspiration chez Horace, cf. J. Cousin, 1945, p. 78-109.

occurrence dans le second). Pourtant, dès l'époque des *Epodes*, l'ami de Mécène affirme être un *uates*. C'est le cas, on ne s'en étonnera pas, dans l'*Epode*, XVI (que l'on peut dater de la fin des années 40 ou du début des années 30)[2882]. *Poeta* n'apparaît jamais. En toute logique, dans les *Odes*, le terme *uates* est utilisé avec une fréquence fortement accrue. Dès le premier poème du livre I, Horace affiche son ambition : s'agréger aux *lyricis uatibus*[2883]. Et sans surprise, Apollon est pour lui un interlocuteur privilégié : *Quid dedicatum poscit Apollinem / uates ?*[2884] C'est à de multiples reprises qu'il se présente ainsi[2885]. Et à travers lui, c'est la divinité qui s'exprime : *Praecipe lugubris / cantus, Melpomene, cui liquidam pater / uocem cum cithara dedit*[2886]. Dans cette ode dédiée à Virgile et destinée à le consoler de la mort de Quintilius Varus, leur ami commun, Horace commence par invoquer la Muse. Le vers suivant marque une rupture (*ergo*), manifestant le fait que, désormais c'est Melpomène qui parle, le poète n'étant plus que le réceptacle de son enseignement : *Ergo Quintilium perpetuus sopor / urget ?*[2887] A lire Horace, on croit comprendre que le *uates* constitue une catégorie particulière de poètes, la *melior pars* : *Romae principis urbium / dignatur suboles inter amabilis / uatum ponere me choros, / et iam dente minus mordeor inuido*[2888]. Rien de rigide, cependant. Comme chez les autres poètes, *uates* et *poeta* sont en partie interchangeables[2889]. Il faut, néanmoins, attendre le livre IV des *Odes* pour qu'apparaisse en deux occasions le mot *poeta*[2890]. C'est aussi en *uates* qu'Horace se présente à Mécène dans le premier livre des *Epîtres*[2891]. C'est cependant surtout dans le

---

[2882] Horace, *Ep.*, XVI, 66. *Vates* est aussi utilisé dans l'*Epode*, XVII, au v. 44.

[2883] *Id.*, *Carm.*, I, 1, 35.

[2884] « Que sollicite d'Apollon, au jour de la dédicace [de son temple], le poète inspiré ? », *id.*, 31, 1-2. Cf., également, *id.*, IV, 6, 29-30.

[2885] Cf. *id.*, II, 6, 24 et 20, 3 ; IV, 3, 15 ; 6, 44 et 8, 27. Plus largement, sur l'usage du terme pour indiquer le statut particulier des poètes, cf. *id.*, III, 19, 15 et IV, 9, 28.

[2886] « Enseigne-moi des chants lugubres, Melpomène, à qui ton père donna, avec la cithare, une voix limpide », *id.*, I, 24, 2-4. Cf., également, *id.*, III, 25 (pour un commentaire de cette dernière ode où Horace semble emporté par la transe, cf. G. Williams, 1968, p. 68-71).

[2887] « Donc, sur Quintilius pèse l'éternel sommeil ? », *id.*, I, 24, 5. Le mérite de cette remarque revient à Ph. Thibodeau, 2003, p. 245. Sur l'idée que le chant du poète se confond avec celui de la Muse, concept traditionnel chez les Grecs déjà, cf. G. Lieberg, 1982.

[2888] « Les enfants de Rome, première des villes, daignent me donner rang dans les aimables chœurs des poètes inspirés, et déjà la dent de l'envie me fait moins de morsures », Horace, *Carm.*, IV, 3, 13-16. Sur l'idée que le terme *uates* peut être utilisé pour flatter son interlocuteur, cf. J. K. Newman (1967, p. 76-77) à propos de l'*Art poétique* d'Horace adressé aux deux fils d'une prestigieuse famille romaine, les *Pisones*. Le *uates* s'oppose au *uenasum poetam* du v. 255.

[2889] A. della Casa (1995) tient cependant à rappeler que l'usage de l'un ou l'autre des termes est en partie commandé par le propos du poème. De ce point de vue, Ovide marquerait une rupture (*id.*, p. 60).

[2890] Il est accolé au nom de Iullus Antonius dans l'*Ode*, IV, 2, 33. Il l'est aussi, une fois, à celui d'Horace (*Carm.*, IV, 6, 29-30).

[2891] *Id.*, *Epist.*, I, 7, 11.

second qu'il use de ce terme. C'est le cas lorsqu'il évoque l'utilité des poètes pour la cité et leurs qualités, ceux parmi eux qu'Auguste doit encourager ou ceux qui devront trouver place dans la bibliothèque palatine[2892]. L'évocation du rôle civilisateur des premiers poètes impose, à nouveau, dans l'*Art poétique* cette fois, l'utilisation du mot *uates* : *Sic honor et nomen diuinis uatibus atque / carminibus uenit*[2893]. Soulignons, une nouvelle fois, que dans les *Epîtres* comme dans l'*Art poétique*, *poeta* et *uates* sont régulièrement utilisés de concert.

Properce ignore l'usage du terme *uates* dans le *Monobiblos*. Il se qualifie, par deux fois, dans la septième élégie, de *poeta* (aux v. 21 et 24). Les choses sont plus complexes dès le deuxième livre et son adoubement par Mécène. Il se présente désormais en *uates*[2894], à moins qu'il n'en fasse un horizon à atteindre[2895]. En toute logique, le terme est repris dans le dernier livre[2896]. Alors qu'il s'apprête à célébrer le temple d'Apollon Palatin, Properce écrit : *Sacra facit uates*[2897]. Même si le poète ombrien privilégie dans chacun de ses livres le mot *poeta* (sauf, précisément, dans le quatrième livre où il n'apparaît qu'une fois[2898]), l'évolution est notable et ne saurait être innocente. Properce affirme délivrer des oracles, parle de délire prophétique et (pessimiste) se veut la Cassandre de Rome[2899].

Tibulle rappelle la protection spéciale dont bénéficient les poètes : ils sont les protégés des dieux (*At tu, nam diuum seruat tutela poetas, / praemoneo, uati parce, puella, sacro*[2900]). Le poète veut alors célébrer Messalinus et ses exploits. A cette occasion, Tibulle prend des accents nationaux, évoquant le passé mais aussi le présent de Rome[2901]. L'usage qu'il fait du terme est néanmoins, on le constate, fort modéré. On ne peut y voir la même signification que chez Virgile, Horace ou Properce.

[2892] *Id.*, II, 1, 119, 133 et 217 ; II, 2, 94. Cf., également, *id.*, II, 1, 249 ; 2, 80 et 102.

[2893] « C'est ainsi que la gloire, ainsi que le nom de divin furent acquis aux poètes inspirés et à leurs chants », *id.*, *A. P.*, 400-401. C'est aussi le terme *uates* qui est choisi au v. 24.

[2894] Properce, II, 17, 3.

[2895] *Id.*, 10, 19-20. Sur Properce *uates*, cf. J. Cousin, 1945, p. 137 sq. (p. 141-147 notamment).

[2896] Si le poète n'use qu'avec parcimonie du mot, nombre d'éléments montrent que l'idée est sous-jacente dès les livres précédents (sur ce point, cf. J. van Sickle, 1974-75, p. 119-120).

[2897] *Id.*, IV, 6, 1. C'est à nouveau de *uates* que le poète est qualifié au v. 10. Selon Fr. Cairns (1984, p. 139 sq.), Properce offre ici un sacrifice (au sens où il écrit un hymne), celui-ci devant par la suite être chanté par un chœur comme le fut le *Carmen saeculare*. Les hauts accents que réclame un tel sujet nécessitaient l'invocation d'une Muse, ici Calliope.

[2898] Properce, IV, 6, 75.

[2899] *Id.*, III, 13, 59-66.

[2900] « Mais toi, car les dieux tiennent sous leur protection les poètes, je t'en préviens, épargne, amie, un chantre sacré », Tibulle, *El.*, II, 5, 113-114.

[2901] Sur l'usage du terme *uates* précisément dans cette élégie, cf. A. Gosling, 1987, p. 339.

Reste Ovide. Il est, à l'époque augustéenne, sans doute celui qui a le plus usé et abusé du mot *uates*[2902]. Mais pour lors, le terme s'est banalisé, il n'y a plus d'innovation, et la portée de cet usage n'est par conséquent plus la même[2903]. Il faut malgré tout souligner le plaisir qu'Ovide prend à faire accroire que le poète rend des oracles (*sunt quaedam oracula uatum*[2904]). Et de préciser : *Nec mea uerba legis, qui sum submotus ad Histrum, / non bene pacatis flumina pota Getis. / Ista dei uox est : deus est in pectore nostro ; / haec duce praedico uaticinorque deo*[2905]. Il est le « prêtre des Muses et d'Apollon[2906] ». Le poète est animé d'un « élan sacré » (*impetus sacer*)[2907]. *Vatibus Aoniis faciles estote, puellae ; / numen inest illis, Pieridesque fauent. / Est deus in nobis, et sunt commercia caeli : / sedibus aetheriis spiritus ille uenit*[2908] : le contexte tend à laisser penser que le propos n'est pas sans amuser le poète. Mais il montre tout le profit que l'on pouvait tirer à se présenter en *uates*.

2- Intérêt d'une terminologie nouvelle

La résurgence d'une terminologie un temps abandonnée ne peut être envisagée comme anecdotique, même si, peu à peu, elle devait se banaliser. La revalorisation d'un mot (qui ne qualifie pas que les poètes) n'est, de toute évidence, rien moins qu'innocent et a des conséquences qu'il nous

---

[2902] A titre d'exemples, cf. Ovide, *Amor.*, III, 9, 5, 17 et 41 ; *Ars amat.*, I, 29 et 525 ; II, 165 et 739 ; III, 347 et 539 ; *Rem. am.*, 3 ; *F.*, I, 25 et 101 ; III, 177 et 326 ; IV, 2, 14 et 807 ; V, 8, 21 ; VI, 253 et 484 ; *Met.*, XV, 622, 867 et 879 ; *Tr.*, V, 7, 22 et 55 ; 9, 10 ; *Pont.*, II, 1, 5 et 5, 58 ; III, 4, 89 ; IV, 2, 25.

[2903] Le terme *uates* connaîtra une grande fortune à l'époque impériale. Sans systématisme, une fois encore : si Tacite l'utilise (*Dial. or.*, 13, 1), Aulu-Gelle semble l'ignorer. Avant eux, Valère Maxime (I, *Praef.*) l'utilisait.

[2904] « Les poètes aussi rendent des oracles », Ovide, *Pont.*, II, 1, 5. Au v. 68, le poète parle d'*omina*. Cf., aussi, *id.*, III, 4, 89.

[2905] « Ce ne sont pas mes paroles que tu lis, moi qui suis relégué sur les bords de l'Hister, ce fleuve où boivent les Gètes mal pacifiés. C'est la voix d'un dieu : un dieu habite ma poitrine ; c'est sur l'ordre d'un dieu que je prophétise ainsi », *id.*, 91-94. Cf., également, *id.*, 115-116. Cf., également, *id.*, *Ars amat.*, III, 549 (*est deus in nobis*).

[2906] *Id.*, *Amor.*, III, 8, 23. Cf., aussi, *id.*, *Tr.*, III, 2, 3-4. Horace utilise également l'expression « prêtre des Muses » (*Musarum sacerdos*, Horace, *Carm.*, III, 1, 3). Les poètes augustéens utilisaient indifféremment les termes Muses (c'est la dénomination la plus fréquente. Elles règnent sur l'Hélicon. La fonction de chacune d'entre elles n'est pas encore véritablement fixée à la fin du I^er^ siècle avant n. è.), Piérides (nées en Thrace près de l'Olympe, elles luttèrent dans un concours contre les Muses et furent vaincues, cf. Ovide, *Met.*, V, 300-678) ou Camènes (qui sont, en théorie, des divinités romaines).

[2907] Ovide, *Pont.*, IV, 2, 25.

[2908] « Aux poètes d'Aonie, soyez accueillantes, jeunes femmes ; un souffle divin les anime, les Piérides les favorisent, un dieu est en nous et nous commerçons avec le ciel : ce sont les demeures éthérées qui nous envoient notre inspiration », *id.*, *Ars amat.*, III, 548-550. Sur l'idée que le poète est habité par la divinité, cf., également, *id.*, *F.*, VI, 5-6 ; *Pont.*, III, 13, 93 et IV, 2, 25.

faut mesurer[2909]. Pour Virgile, le *uates* est tel Protée (*Est in Carpathio Neptuni gurgite uates / caeruleus Proteus*[2910]), celui qui bénéficie d'une prescience : […] *nouit namque omnia uates / quae sint, quae fuerint, quae mox uentura trahantur*[2911]. Dans l'*Enéide*, il est celui qui révèle la volonté des dieux (tel Calchas), celui qui est leur interprète (*interpres diuom*)[2912]. Le domaine du *uates* se situe au-delà de la simple raison[2913]. Il délivre des oracles et, le plus souvent, c'est Apollon (dieu, par excellence, de la mantique[2914]) qui « lui remplit l'âme de vérités[2915] ». Ce contact direct avec la divinité fait du *uates* une personnalité sacrée : ainsi la Sibylle de Cumes est-elle qualifiée de *sanctissima uates*[2916]. Appliqué à la personne du poète, on comprend que le terme *uates* prend une signification particulière. Emerge la conscience d'une mission particulière du poète liée à sa singularité.

Trois conséquences doivent être tirées de ce constat : le poète énonce des vérités éternelles, il s'adresse à la communauté tout entière, il est une personnalité singulière relevant du sacré. La première conséquence qu'implique l'usage récurrent du terme *uates*, c'est donc l'affirmation sous-jacente que le poète dit la vérité. A rebours des critiques qu'avait subies la poésie sous l'influence platonicienne, les poètes de l'époque augustéenne revendiquent la portée singulière de leurs propos. Loin de se cantonner aux seules *nugae* comme les *poetae noui*, le *uates* atteint l'universel. Les Muses révèlent aux poètes la réalité du monde, l'univers étant tel un texte dont la divinité seule détiendrait le code[2917]. Bien plus, derrière l'oracle rendu, c'est la volonté des dieux qui se dessine, dieux dont ils se font les interprètes.

La deuxième conséquence concerne le positionnement du poète face à son auditoire. Par définition, le *uates* est une personnalité qui parle avec autorité, il est une voix qui vient au-delà de lui-

---

[2909] Cf. J. K. Newman, 1967, p. 8-9 et A. della Casa, 1995, p. 54-55 en particulier. Sur le regard que porta chacun des poètes sur cette terminologie, cf. J. K. Newman, 1967, p. 69 et 100.

[2910] « Il y a dans le gouffre de Carpathos un devin de Neptune, Protée, dieu marin », Virgile, *Georg.*, IV, 387-388.

[2911] « […] car, devin, il sait tout, le présent, le passé et les événements du lent avenir », *id.*, 392-393.

[2912] *Id.*, *Aen.*, II, 122-124 et III, 358-359.

[2913] *Id.*, 443.

[2914] *Id.*, VI, 12. C'est lui qui inspire les sibylles. Cf., également, Horace, *Serm.*, II, 5, 59-60 (pour un commentaire, cf. A. Loupiac, 1999, p. 209-210).

[2915] Virgile, *Aen.*, III, 434.

[2916] *Id.*, VI, 65. Notons qu'elle est présentée par Virgile rendant des oracles en vers (*id.*, III, 441-446 ; cf., aussi, VI, 74, 76 et 99). Caractéristique qui facilite les parallèles, d'autant que la Sibylle, prêtresse (*id.*, 244, 321, 544 et 628) tout comme le poète, est, elle aussi, inspirée par Apollon (cf. *id.*, 9-12), touchée par le souffle du dieu (*id.*, 50). En élaborant cette image de la Sibylle, le Mantouan facilite la confusion entre ces deux catégories d'êtres, le prophète et le poète. Virgile présente aussi Orphée comme un *sacerdos*, cf. *id.*, 645.

[2917] A. Deremetz, 1995, p. 46. P. Boyancé (1955a, p. 58) souligne que l'on a tort de ne voir dans les Muses que les protectrices des lettres et des arts. Telles qu'elles sont évoquées par Horace, par exemple, elles sont bien plutôt « les déesses de la sagesse philosophique », comme celles auxquelles les Pythagoriciens et bien des écoles – l'Académie par exemple – vouaient un culte.

même. Se revendiquer en tant que tel, c'est sortir de la sphère privée, d'une relation privilégiée avec un patron ou un auditoire restreint d'amis élus. C'est entrer dans le monde public. Et c'est parce qu'ils sont *uates* que les poètes ont toute légitimité pour s'adresser à la communauté : *Carmina non prius / audita Musarum sacerdos / uirginibus puerisque canto*[2918]. Cela peut en partie expliquer la place moins importante qu'occupe Mécène dans les livres où les poèmes civiques ont une place prépondérante (nous pensons, en particulier, aux livres IV d'Horace et de Properce). Inversement, la place accordée à Auguste s'accroît. Non pour signifier que la relation privée entre ce dernier et les poètes connaît un approfondissement. Mais parce que sa personne se confond avec l'Etat : le *Princeps* assure la destinée de Rome. En toute logique, plus l'intérêt commun occupait l'esprit des poètes, plus Auguste devait être présent dans leurs vers. Ce n'est pas un hasard si, chez Virgile, Horace comme Properce, la fréquence du terme *uates* est moins grande (bien qu'ils l'emploient très tôt) dans les premières œuvres et augmente par la suite. Leur implication dans l'élaboration du nouveau régime et la régénération sociale est aussi plus profonde dans les œuvres de la maturité[2919].

La troisième conséquence de la confusion du poète avec le *uates* est l'affirmation d'une singularité. La dimension religieuse du terme est évidente. Le poète, par son inspiration, par la protection spéciale dont il bénéficie, relève du divin[2920] : *At sacri uates et diuum cura uocamur ; / sunt etiam qui nos numen habere putent*[2921]. Le poète possède donc une autorité particulière (du moins en a-t-il la prétention). Ce commerce avec le divin implique d'ailleurs l'exigence de vérité auquel nous faisions précédemment allusion. En tout état de cause, c'est la dignité du poète qui est soulignée à travers cette appellation. On le comprend bien à lire Tacite qui laisse, dans son *Dialogue des orateurs*, parler Aper, peu amène avec les poètes : *Saleium nostrum, egregium poetam uel, si hoc*

[2918] « Prêtre des Muses, je chante pour les vierges et les jeunes garçons des hymnes qu'on n'avait pas encore entendus », Horace, *Carm.*, III, 1, 2-4. Il évoque ici les jeunes gens de bonne famille qui vont participer à la procession lors des Jeux séculaires, c'est-à-dire la future élite de Rome, celle qui dans le futur devra montrer l'exemple.

[2919] Cette deuxième conséquence de l'usage du terme *uates* est à mettre en parallèle avec le constat de M. Citroni (1995, p. 295) évoquant le cas d'Horace : c'est quand celui-ci est reconnu comme le poète majeur de son époque qu'il se sent investi du rôle d'interprète de la communauté et que son discours devient de plus en plus universel. Le livre IV des *Odes* en porte le témoignage et s'inscrit dans une évolution progressive qui remonte aux *Epodes*. Sur l'idée que les poètes traitent de sujets plus généraux quand ils sont conscients qu'ils sont devenus des poètes publics, qu'ils ne sont plus limités à une audience étroite, cf. *id.*, p. 404-405 et 417 (à propos de Properce). Sur leur volonté d'instruire un public plus large, cf. R. O. A. M. Lyne, 1995, p. 23 et 58 et R. McNeill, 2001, p. 79-81.

[2920] Non qu'il ne soit pas un homme comme les autres et Horace ne se fait pas faute de le souligner lorqu'il se met en scène, évoquant ses problèmes de santé, ses défauts, etc. Simplement, il a accès à des vérités de portée universelle, il pose un regard singulier sur le monde qui l'entoure.

[2921] « Et pourtant, nous autres poètes, on nous appelle des êtres sacrés, les favoris des dieux. D'aucuns nous attribuent même un pouvoir divin », Ovide, *Amor.*, III, 9, 17-18. Il parle du *sacer uates* au v. 41.

honorificentius est, praeclarissimum uatem[2922]. Aper avait perçu quel supplément de dignité était censé apporter le terme *uates*. Il le sépare, en tout état de cause, du *uulgum pecus* : *Me doctarum hederae praemia frontium / dis miscent superis, me gelidum nemus / Nympharumque leues cum Satyris chori / secernunt populo, si neque tibias / Euterpe cohibet nec Polyhymnia / Lesboum refugit tendere barbiton. / Quod si me lyricis uatibus inseres, / sublimi feriam sidera uertice*[2923]. Il est un élu, distingué par la divinité de la foule (c'est pourquoi lorsque Mentula – entendons Mamurra – tente de gravir la montagne des Muses, il en est chassé par les Muses à coup de fourches[2924]). Toujours à Rome, entre la parole des dieux et les citoyens, il y avait les magistrats[2925]. Tel n'était pas le cas des poètes. Nourrisson des Muses, ils s'abreuvaient à leur sein. L'assertion devait donner à leur voix une résonance particulière[2926].

3- Une visée stratégique

Cette terminologie a, certes, peut-être parfois quelque chose d'artificiel. Il est tout à fait légitime de se demander si les poètes ont réellement cru à cette inspiration d'origine divine, si elle n'est pas seulement une prétention permettant d'accéder à un certain statut et d'acquérir une autorité (on a vu qu'ils surent aussi jouer de cette inspiration dans leurs *recusationes*) ou un simple *topos* (il n'est que de relire le début de l'*Art d'aimer* d'Ovide[2927]). D'aucuns refusent de voir dans ces appels aux Muses

[2922] « Notre cher Saléius Bassus, poète hors pair ou, si ce titre est plus glorieux, le plus éclatant des chantres inspirés », Tacite, *Dial. or.*, 9, 2. L'interlocuteur d'Aper, Maternus, établit également une distinction entre ces deux termes (*id.*, 12, 3).

[2923] « Moi, le lierre, parure des doctes fronts, me mêle aux dieux du ciel ; moi, le frais bocage, les chœurs légers des Nymphes unis à ceux des Satyres me séparent du peuple, si Euterpe ne fait pas taire ses flûtes, si Polhymnie ne refuse point d'accorder le luth lesbien. Mais si tu me donnes une place parmi les lyriques inspirés, j'irai, au haut des airs, toucher les astres de ma têtes », Horace, *Carm.*, I, 1, 29-36.

[2924] Catulle, 105. Tout le monde n'est pas digne de la protection des Muses (*Non datur ad Musas currere lata uia* « le chemin qui conduit aux Muses est étroit », Properce, III, 1, 14). Sur la question de l'élection, cf. G. Lieberg, 1977, p. 962-963 : être poète est le résultat d'une élection. Ainsi, Horace a-t-il été choisi par Melpomène dès sa naissance (cf. Horace, *Carm.*, IV, 3). Il est poète parce que la Muse l'a souhaité et c'est elle qui est à l'origine de la création, qui suscite son chant. Son assistance est indispensable.

[2925] J. Scheid, 1985, p. 70-72.

[2926] D'autant plus que le poète présente cette particularité d'être tout à la fois *uates* et *sacerdos* : le premier rend des oracles (qui, par définition, sont obscurs) et relève de l'enthousiasme ; au second revient la charge de lui rendre sa clarté. Le poète rassemble, par conséquent, sur sa seule personne, ces deux qualités, celles du prophète et de l'exégète. En tant que prêtre, il accomplit aussi des sacrifices : le poème est une offrande agréable aux dieux.

[2927] Ovide, *Ars Amat.*, I, 25-29 (le poète, d'ailleurs, met davantage en avant son expérience que l'inspiration divine pour garantir la véridicité de son propos, l'expérience lui conférant l'autorité nécessaire à son discours. Le fait est notable car nouveau. Sur ce point, cf. A. Deremetz, 2004, p. 12-13). Encore faut-il être conscient que

une simple rhétorique qui en ferait des figures de convention, un ornement littéraire. Ainsi, G. Lieberg. Selon lui, les poètes pensaient sincèrement avoir un esprit proche de la divinité et furent, par conséquent, choisis parce qu'ils offraient un receptacle idoine à l'enseignement des Muses[2928]. Les débuts épicuriens de Virgile et Horace plaideraient, cependant, plutôt pour le *topos* (comme l'est, sans doute, l'invocation de Vénus par Lucrèce) : les dieux ne sauraient intervenir dans le monde sublunaire (si Apollon, sous cette dénomination ou celle de Phoebus, est, par exemple, très présent dans les *Bucoliques* – seize occurrences –, c'est en pure logique : le monde arcadien est dévoué aux bergers poètes). Dès lors, les appels lancés à telle ou telle divinité ne seraient que métaphore (comme c'est souvent le cas dans les *Géorgiques*). Néanmoins, à la lecture d'Horace lui-même, on comprend que, dans la fabrication des vers, la technique n'est pas tout (bien qu'elle soit fondamentale). L'inspiration a son rôle à jouer[2929]. Elle est perçue comme un enthousiasme créateur, un souffle traversant l'être charnel. Sans elle, rappelle Démocrite, point de poète[2930]. En tout état de cause, elle relève de ce qui ne s'acquiert pas[2931] et dénote d'une singularité (voire d'une supériorité). Virgile pas plus qu'Horace (sans doute moins) n'a occulté cette dimension de la création. L'ambiguïté réside dans le fait que l'inspiration a quelque chose d'impalpable, de très théorique : pour autant était-elle d'origine divine aux yeux de ces poètes ? L'évoquer était complexe : l'image du prophète pouvait constituer un parallèle commode (d'autant qu'elle appartenait à la tradition). Il est vrai aussi que, peu à peu, cette vision put évoluer, en particulier sous l'influence du stoïcisme chez Virgile par exemple (l'esprit des

---

l'usage fait du terme *uates* dans les *Tristes* et les *Pontiques* a changé : ici toute ironie a disparu et le statut de *uates* permet au poète de mieux défendre sa cause (ne serait-ce que parce qu'il rejette ainsi la responsabilité de son inspiration sur les Muses).

[2928] G. Lieberg, 1977, p. 969 ; *contra*, cf. K. Quinn, 1982, p. 83-84 ou A. Deremetz, 1995, p. 135 et 2004, p. 20.

[2929] Sur l'*ars* et *l'ingenium*, cf. Horace, *A. P.*, 295 sq. et 408 sq. (l'un ne va pas sans l'autre : faire des vers demande beaucoup de travail, de fatigue, et il s'agit d'un art qui s'enseigne ; il faut noter, cependant, que l'enseignement porte sur le fond et non la forme, sur ce qu'il faut dire ou ne pas dire – d'où la nécessité d'une formation philosophique, plus que sur la manière d'adapter le propos aux accords de la lyre). Il n'est pas le seul à avoir une vision nuancée des mécanismes de l'inspiration : pour la vision d'Ovide, cf. J.-C. Julhe, 2004, p. 400-403 (l'*ingenium* doit s'accompagner d'une technique parfaitement maîtrisée, d'une pratique rigoureuse et régulière). Les v. 32-33 de la neuvième *Bucolique* (*Et me fecere poetam / Pierides*) laissent à penser que Virgile avait une vision quelque peu différente d'Horace, plus à l'avantage de l'*ingenium*. Cf., aussi, A. Deremetz, 1995, p. 46-51 et 128 sq. Concilier *ars* et *ingenium* est, somme toute, naturel : dès lors qu'il y a *imitatio*, il va de soi que la part de l'*ars* s'en trouve valorisée (cf. J. Cousin, 1945, p. 89). Chez les Grecs déjà, l'inspiration ne suffisait pas à faire le poète, du moins du point de vue d'un Latin (cf. le propos de Valère Maxime, III, 7, ext. 1, sur Euripide et les efforts laborieux qu'il devait consentir pour composer).

[2930] Cf. Cicéron, *De diuinat.*, I, 80 et Horace, *A. P.*, 295-297.

[2931] L'idée était vouée à un grand avenir : « A l'idée d'inspiration s'oppose celle de fabrication », écrit A. Thibaudet, *Réflexions sur le roman*, 1938 ; Voltaire affirme que l'inspiration ne se recherche pas, elle se reçoit, cf. Lettre à Chabanon du 30 août 1766, n° 9600 (in *Correspondance*, Bibliothèque de la Pléiade n° 309, Paris, 1983).

hommes étant une parcelle du grand tout). Mais, ce qui nous paraît fondamental, c'est que la revendication d'une inspiration divine avait une finalité stratégique.

Car ce qui compte, de toute façon, ce n'est pas tant la réalité de l'inspiration des poètes (et ses modalités), que la représentation qu'ils voulurent en donner et qu'en avaient les Romains en général. Leur rapport à l'inspiration est une projection de l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes ou/et qu'ils voulurent donner d'eux-mêmes[2932]. Ici, un constat s'impose : la dimension transcendantale, en quelque sorte magique, de l'inspiration est plus que régulièrement affirmée (même si elle ne saurait être suffisante, avons-nous vu, pour expliquer à elle seule le processus de la création poétique). Ce qui est certain, c'est qu'en se proclamant poètes inspirés, Virgile, Horace et, plus tardivement, Properce ne faisaient pas que coller aux modèles grecs : ils prenaient en compte une réalité historique, celle d'un monde à rebâtir. L'assimilation qu'ils firent d'eux-mêmes aux *uates* était destinée à donner un poids supplémentaire aux considérations enchâssées dans leurs vers. Cicéron, pourtant convaincu de l'utilité des poètes pour la cité, n'utilise jamais le terme. Pour lui, le poète est utile essentiellement parce qu'il chante la gloire de la cité et favorise l'émergence des grands hommes par l'émulation qu'entraîne le désir de voir ses exploits immortalisés dans un poème. Il n'est pas, en lui-même, un maître de vérité, il ne se confond pas avec le *uates*, prophète et devin[2933]. Ce qui fut novateur dans la démarche de Virgile, d'Horace et de Properce, c'est qu'ils se servirent du mot pour influer sur le pouvoir temporel et la société de leur temps. Leurs successeurs (Ovide, mais c'était sans doute déjà le cas de Tibulle) n'y verront plus qu'un moyen de grandir la dignité du poète.

III- Comment réformer la société romaine ? La pédagogie du modèle

Singularité du poète, donc, qui revendique un rôle dans la société de son temps. Soit. Mais qui les poètes cherchaient-ils à toucher[2934] ? A qui s'adressait leur propos que nous devinons éminemment

[2932] Si Ovide paraît avoir quelques doutes quant à l'origine divine de son inspiration, il précise que la *Fama*, elle, prétend bel et bien que les poètes entendent « les avertissements secrets des dieux » (*occultos monitus deorum*, Ovide, *F.*, III, 167-168). L'assertion était d'autant plus crédible que ce n'est jamais à travers les prêtres (qui sont avant tout des spécialistes de la religion) que les dieux s'expriment. Ceux-ci choisissent de préférence un quidam (cf. par exemple Cicéron, *De nat. deor.*, III, 5 ou Tite-Live, II, 36) ou des individus présentant un terreau favorable pour transmettre leur parole (ainsi les sibylles).

[2933] Cependant, le génie d'Archias confine au divin, cf. Cicéron, *Arch.*, 31 (de même, certains vers d'Ennnius ont quelque chose d'oraculaire, *id.*, *Rep.*, V, 1). Un « souffle divin » l'inspire. Les poètes sont, par conséquent, « sacrés » et ont été confiés aux hommes « par une faveur des dieux » (*id.*, *Arch.*, 18). L'objectivité de Cicéron dans ce procès est, bien sûr, sujette à caution. Mais la conception du poète qu'il développe montre que ce type de propos était susceptible de trouver un écho. Le discours que les poètes assénèrent à l'époque augustéenne ne fut donc pas qu'une fantaisie de fanfarons à l'ego surdimensionné.

[2934] P. Veyne (2005, p. 399) estime que les artistes ne cherchaient pas à viser un auditoire particulier. Ils parlent du haut de leur autorité et ne se soucient guère de la réception qui sera faite de leur œuvre. Il n'est toutefois pas sûr qu'il en aille de même avec les poètes à l'époque augustéenne.

politique. La réponse n'est pas simple, mais les précédentes considérations apportent déjà quelques indices : revendiquer le rôle de *uates* revenait *a priori* à s'adresser à un large public. Pourtant, la lecture des vers de Virgile, Horace ou Properce montre que la réalité n'était pas si simple.

1- S'adresser à une élite sociale

Le subtil ouvrage de M. Citroni, *Poesia e lettori in Roma antica. Forme della communicazione letteraria,* publié en 1995, est tout particulièrement intéressant[2935]. L'angle adopté par le chercheur italien diffère du nôtre : il cherche à déterminer dans quelle mesure le public pouvait influencer l'écrivain. Sa problématique est, par conséquent, celle du dialogue, aussi informel soit-il, avec une entité difficile à saisir à travers nos sources. Ses conclusions sont cependant d'un grand intérêt : selon lui, les *neoteroi* étaient avant tout soucieux du jugement de leurs pairs, contrairement à leurs prédécesseurs qui avaient des ambitions plus vastes. Le néotérisme, très complexe et hermétique, ne pouvait convenir qu'à une petite élite. En revanche, le public auquel s'adressent les poètes à l'époque augustéenne tend à s'élargir. Chez Virgile, on perçoit la volonté de s'attacher aux problèmes de son époque, d'où un ancrage plus grand dans le présent et la réalité. Les *Odes* d'Horace supposent aussi un public assez large, tandis que Properce, après le *Monobiblos* où l'on trouve de nombreuses adresses à ses amis, élargit de plus en plus, dans les livres suivants, l'horizon de ses lecteurs. Ovide s'adresse à un public encore plus étendu : le dédicataire n'est définitivement plus l'interlocuteur privilégié. La littérature augustéenne renoue donc avec une dimension moins privée que celle des poètes néotériques[2936].

Il ne faut cependant pas exagérer l'ampleur de l'audience des poètes comme le montre l'analyse menée par M. Citroni de la circulation des œuvres et de leur réception par les différentes catégories sociales[2937]. Nous avons nous-même vu que les conditions d'accès aux écrits des poètes, les difficultés

---

[2935] Le collectif édité en 1992 par T. Woodman et J. Powell (*Author and Audience in Latin Literature*) traite également de la relation entre l'auteur (essentiellement des poètes) et son public (auditeur ou lecteur). L'étude ne se limite pas uniquement à la période augustéenne et les différents contributeurs se livrent à des analyses très littéraires de différents extraits.

[2936] Nous nous séparons, cependant, de M. Citroni sur un point : selon lui, si les poètes augustéens abordent des thématiques moins personnelles, s'ils sont moins centrés sur l'individu, s'ils s'adressent moins à un cercle d'intimes et de connaisseurs, et touchent à des sujets plus généraux que les poètes contemporains de Catulle, c'est parce que la diffusion des œuvres est désormais plus large (M. Citroni, 1995, p. 207-213). Il nous semble que c'est bien plutôt le contexte historique qui a incité les poètes à aborder leur mission d'une manière différente.

[2937] Les choses sont, en effet, complexes. Concernant Horace, M. Citroni souligne que le poète souhaitait avant tout une littérature élitiste capable de survivre au temps (*id.*, p. 340). C'est pourquoi son public demeure un public choisi. La littérature de l'époque reste peu soucieuse du goût du grand nombre, mais l'exclusive sur un petit groupe de privilégiés est moins nette qu'au temps de Catulle. Le mépris pour les personnes fréquentant les

de lecture, le niveau d'alphabétisation relativement faible et, plus prosaïquement, les préoccupations d'une population sans doute plus soucieuse d'assurer son quotidien que de s'intéresser au dernier auteur à la mode, laissent à penser que la morale qui transparaît dans les vers s'adressait à un public limité[2938]. D'autant que les poètes ne cachent pas toujours leur mépris pour la foule, posture pour le moins paradoxale lorsque l'on se pose avec ostentation en *uates*. Horace proclame les choses sans fard : *Nulla taberna meos habeat neque pila libellos / quis manus insudet uolgi Hermogenisque Tigelli, / nec recito cuiquam nisi amicis, idque coactus, / non ubiuis coramue quibuslibet. In medio qui / scripta foro recitent sunt multi, quique lauantes*[2939] ; et ailleurs : *Saepe stilum uertas, iterum quae digna legi sint / scripturus, neque te ut miretur turba labores, / contentus paucis lectoribus. An tua demens / uilibus in ludis dictari carmina malis ? / Non ego*[2940]. L'élitisme horatien lui valut des critiques qu'il préféra mépriser plutôt que de s'engager dans d'inutiles polémiques : *Rides* […] *et Iouis auribus ista / seruas*[2941]. La posture du poète apulien n'est pas fondamentalement nouvelle. Lucilius cultivait déjà une vision très aristocratique de son art : *Nunc itidem populo <placere nolo> his cum scriptoribus ; / uoluimus capere animum illorum*[2942]. Virgile, dans les *Bucoliques*, par la voix de Ménalque, raille ces poètes qui œuvrent dans les carrefours des villes auprès d'un public de

---

librairies (Horace, *Serm.*, I, 4, 71-72 ; *A. P.*, 372-373) prouve qu'il existait tout un public qui n'était pas celui que chérissait le poète (M. Citroni, 1995, p. 14-15 et 211). Cela montre aussi (et l'existence de critiques mal intentionnés va dans le même sens) que les poèmes d'Horace connurent une notoriété et une diffusion assez large (*id.*, p. 254-255 et 348-349). On en déduit qu'il n'y a pas forcément correspondance entre le public ciblé par un auteur et celui qui le lit réellement. Celui-ci peut être plus vaste.

[2938] Cf. *supra*, p. 173 sq. La masse de la population était sensible au prestige des poètes, non à leur production qui lui était inaccessible (cf. *supra*, p. 455 sq.).

[2939] « Aucune boutique, aucun pilier ne pourrait offrir mes petits livres aux mains suantes de la foule et d'Hermogène Tigellius. Je ne les débite à personne, sinon à mes amis, et encore par contrainte ; tout lieu, tout public ne m'est pas bon. Il y a bien assez de gens pour débiter leurs écrits en plein forum ou, aussi, dans les bains », Horace, *Serm.*, I, 4, 71-75.

[2940] « Retourne souvent ton poinçon, si tu veux écrire des œuvres dignes qu'on les relise, et ne te mets pas en peine d'être admiré de la foule, satisfait d'un petit nombre de lecteurs. Aurais-tu la folie d'aimer mieux que tes vers fussent récités dans les écoles élémentaires ? Non pas moi », *id.*, 10, 72-76. Cf., également, *id.*, *Epist.*, I, 19, 39 sq. et I, 20 ; *Carm.*, I, 1, 32. Le dédain d'Horace pour les poètes enseignés dans les écoles (cf. *id.*, *Epist.*, I, 20, 1-18) a depuis longtemps été souligné (cf. A.-M Guillemin, 1937, p. 48). Le poète visait un tout autre public et entendait conserver le contrôle de son lectorat.

[2941] « Tu te moques […] et tu gardes cela pour les oreilles de Jupiter », Horace, *Epist.*, I, 19, 43-44. Le texte ne laisse aucun doute sur le fait qu'il faut entendre, derrière Jupiter, Auguste.

[2942] « En réalité, je ne veux pas plaire au peuple de cette façon avec ces écrivains ; nous avons voulu capter l'âme de ces grands hommes », Lucilius, *Sat.*, 26, 15. Sur ce point, cf. A.-M. Guillemin, 1937, p. 36. La chercheuse précise que la poésie augustéenne relève du *reconditum poema*, c'est-à-dire de la poésie réservée à quelques-uns (la formule est de Cicéron, cf. *Brutus*, 191).

passage[2943]. Le mépris affiché des poètes pour les masses n'est pas en lui-même surprenant. On sait que dans l'Antiquité, à Rome comme en Grèce, les jugements concernant le peuple étaient péremptoires et très défavorables : incapable de réflexion, il était vu comme volatile et prompt à s'enflammer[2944]. L'attitude hautaine que se plaisent à afficher poètes et écrivains exclut qu'ils aient voulu s'adresser directement à ceux qu'ils dédaignaient. Les poètes évoquent parfois le peuple romain (sous différentes formes : *populus*, *plebs*, *turba*, *ulugus*)[2945], pour mieux s'extraire de cet ensemble : *Quodsi me populus Romanus forte roget, cur / non ut porticibus sic iudiciis fruar isdem, / nec sequar aut fugiam quae diligit ipse uel odit, / olim quod uolpes aegroto cauta leoni / respondit, referam : 'Quia me uestigia terrent, / omnia te aduersum spectantia, nulla retrorsum.' / Belua multorum es capitum*[2946]. Le peuple est ensuite présenté comme laissant libre cours à ses passions et à son inconstance. Dénué de jugement, il est hermétique à un discours, même versifié, dont l'objectif unique ne serait pas de lui plaire. Nous savons, en revanche, par l'éloge, que le regard des poètes augustéens se tournait notamment vers le *Princeps*. Il se dirigeait aussi, comme celui de Lucilius, vers l'aristocratie, à travers les exemples de quelques dédicataires soigneusement choisis qui servaient le dessein des poètes. Probablement, ces derniers avaient-ils quelques doutes quant à l'efficience des vers sur la partie la plus large de la population. Plus simplement, peut-être, ils n'eurent pas même l'idée d'aller vers le peuple : l'âge romantique était encore à venir.

Quelle conclusion tirer de toute cela ? L'attitude des poètes à l'époque augustéenne avait, certes, fondamentalement changé par rapport à celle de leurs devanciers immédiats, les *poetae noui*. Leurs ambitions furent plus larges, même si la pratique de la lecture qui demeurait minoritaire, ainsi que le regard posé sur une grande partie de la population, interdisaient une diffusion à grande échelle des valeurs défendues dans les poèmes. Mais, précisément, il ne nous semble pas que les poètes, bien que *uates*, aient voulu s'adresser au public le plus vaste possible. Dans leur esprit, leur fonction était davantage de parler dans l'intérêt de la communauté. Leur regard devait donc se tourner de préférence vers les chevaliers, les sénateurs et Auguste. Demeure une question fondamentale : comment, avec un public aussi limité, parvenir à agir sur la communauté et participer à la refondation de Rome ?

[2943] Virgile, *Buc.*, III, 25-27.

[2944] Cf. Platon, *Rep.*, VI, 493a et b ; Cicéron, *Planc.*, 9-10 ; Juvénal, 8, 117-118 et 10, 80-81 ; Tacite, *Ann.*, I, 29, 3 et II, 77.

[2945] Sur ces termes, cf. Zv. Yavetz, 1969, p. 189 sq. La connotation péjorative ou non dépend surtout de l'épithète qui est accolée au terme.

[2946] « Si le peuple romain vient à me demander pourquoi nous ne faisons point, lui et moi, nos délices des mêmes manières de voir comme des mêmes portiques, pourquoi je ne recherche pas ce qu'il chérit ou ne fuis point ce qu'il hait, je rappellerai la réponse que fit une fois le fin renard au lion malade : 'c'est que ces traces m'effraient, qui toujours regardent vers toi et jamais dans l'autre sens'. Peuple, tu es un monstre à mille têtes », Horace, *Epist.*, I, 1, 70-76.

Un premier élément de réponse peut être formulé à partir des écrits d'Horace. Le poète a privilégié les *sermones* (*Satires*, *Epodes* et *Epîtres*), c'est-à-dire des formules qui s'apparentent à des conversations, des entretiens[2947]. La formule favorisait le dialogue direct avec une personnalité. Dans les trois recueils, l'objectif du poète demeurait identique : à travers un discours à la tonalité moralisatrice marquée, le poète invitait son interlocuteur à travailler sur lui-même. Sans doute était-il de plus en plus conscient que la régénération de la société romaine passait par celle de ses élites. Horace s'occupait des âmes et travaillait à leur santé, à leur équilibre, dans le but de les rendre meilleures. Vertus apotropaïques de la poésie : l'ami de Mécène se faisait le conseiller de certains aristocrates, non pas tant pour les grandes affaires, mais pour rendre leur *psychè* digne des tâches qui les attendaient[2948]. Ce faisant, Horace agissait tout à la fois, en ami, en épicurien et en citoyen soucieux du bien de l'Etat. En ami parce qu'il se montrait soucieux des intérêts de personnalités plus ou moins proches. En citoyen car les exemples étaient choisis avec soin afin de permettre d'illustrer un discours et parce que celui-ci était utile à l'œuvre de restauration en cours[2949]. En épicurien car Horace a, semble-t-il, retenu quelque chose des leçons de Philodème et des principes du Jardin. Le philosophe grec avait rédigé un *Περὶ παρρησίας* sur lequel nous nous sommes déjà attardé et dont nous avons voulu présenter l'esprit : la franchise a une vertu toute pédagogique et permet d'attirer l'attention d'un tiers sur ses défauts et faiblesses afin qu'il travaille à les atténuer[2950]. Il s'agissait d'amender l'interlocuteur à qui l'on s'adressait. La méthode n'était, il est vrai, pas propre aux épicuriens. D'autres avaient relevé que la connaissance de soi passait par le regard de l'autre[2951]. Cependant, la prégnance de l'épicurisme chez Horace, l'influence de Philodème auprès de plusieurs proches de Mécène et les discussions que ne devaient pas manquer de susciter ses leçons, laissent penser que le goût du poète pour les *sermones* doit quelque chose à ses premières amours philosophiques. Lucilius, son premier maître en poésie, devait l'avoir convaincu qu'il pouvait agir par le biais des vers. L'idée devait faire florès : « de tous les profits que les hommes retirent de la fréquentation des Muses, le plus

---

[2947] Après une longue incursion dans le vers lyrique, le poète avait ressenti le besoin de revenir à une poésie qui lui était plus familière, le *sermo*. D'où la rédaction des *Epîtres*.

[2948] Il y a dans l'esprit du poète la volonté d'expulser tous les germes nocifs susceptibles de briser l'harmonie de l'âme. La conception n'a rien d'original. Chez les Anciens, « la santé de l'âme coïncide évidemment avec la sagesse » (J. Pigeaud, 1981, p. 530).

[2949] Ainsi, dans ses satires, Horace part d'éléments ayant trait au dédicataire du poème (l'insatisfaction, par exemple) et qui peuvent être généralisés et donc toucher un public plus large (cf. M. Citroni, 1995, p. 343-344).

[2950] Cf. *supra*, p. 280, n. 1347.

[2951] Plutarque (qui n'est pas à proprement parler un ami des épicuriens) note : « Vous voulez être tiré d'affaire ? La bonne méthode est de rechercher ou un ami zélé ou un ennemi ardent : grâce aux critiques de l'un ou à la sollicitude de l'autre, vous échapperez au mal », Plutarque, *Mor.*, 81e. Diogène le Cynique, avec le regard si singulier qu'il aimait à poser sur les choses, affirmait déjà : « Il faut avoir l'œil sur nos ennemis : ils sont les premiers à percevoir nos faiblesses », Diogène Laërce, VI, 12. Horace, s'il était convaincu de la nécessité de l'action d'un tiers, avait une vision plus apaisée des choses, cf. Horace, *Serm.*, I, 3, 21 sq.

grand, c'est de pouvoir tempérer leur nature par la raison et l'éducation, de lui faire accueillir la mesure et rejeter les excès[2952]. »

On ne s'étonnera donc pas si Horace s'adresse parfois à de jeunes hommes. Parmi eux, Albinovanus Celsus, qui jouissait d'un poste influent puisqu'il était secrétaire de Tibère[2953]. Le sujet de l'épître est révélateur : le jeune aristocrate doit garder la tête sur les épaules, ne pas se laisser éblouir par sa fortune. L'ascension d'Albinovanus Celsus n'est pas sans risque pour son équilibre moral : il se doit d'éviter la morgue, la vanité, l'orgueil et l'insolence de ceux qui jouissent d'une situation élevée. En d'autres termes, Horace l'engage à la modestie, à l'humilité[2954]. En d'autres occasions, le poète érige tel ou tel en modèle. Ainsi décrit-il Lollius comme le consul idéal de par sa personnalité, associant à la grandeur d'une charge la valeur de l'individu[2955]. Il est inutile de multiplier ici les exemples. Chevaliers et sénateurs constituaient de toute évidence l'auditoire privilégié des poètes pour une simple raison : ils jouaient les premiers rôles dans la société romaine. Si une régénération devait avoir lieu, elle passerait par eux. La formule du *sermo* adoptée par Horace était, à cet égard, une arme redoutable. Mais les genres adoptés par Virgile (que ce soit la poésie didactique ou l'épopée) et Properce étaient tout aussi à même de transmettre des messages à cette aristocratie.

2- *Quicquid delirant reges, plectuntur Achiui*[2956] : être entendu du *Princeps*

Les poètes n'entendaient pas s'adresser à la seule aristocratie. De par la puissance qu'il avait acquise, Octavien/Auguste devait mobiliser une bonne part de leur attention. A son égard, Horace développe dans l'*Ode*, III, 4, un discours d'un très grand intérêt : *Vos Caesarem altum, militia simul / fessas cohortes abdidit oppidis, / finire quaerentem labores / Pierio recreatis antro*[2957]. *Vos* désigne les Muses. A elles revient le soin de délasser le grand général une fois les combats achevés, une fois les légionnaires rentrés dans leurs garnisons. L'idée de délassement est peut-être d'ailleurs trompeuse. *Recreare* véhicule l'idée qu'il faut rétablir, refaire, rétablir quelque chose qui a été détruit. Comme si, de retour des combats, rendu à la vie civile, l'*imperator* devait être purifié de la violence engrangée et

---

[2952] Plutarque, *Cor.*, 1, 5.

[2953] Horace, *Epist.*, I, 8. Le poète s'adressait déjà à Albinovanus Celsus dans l'*Epître*, I, 3, aux v. 15-19. Ce dernier faisait alors partie de la *cohors* qui accompagnait Tibère en Arménie.

[2954] Contrairement à G. Stégen (1958), nous ne croyons pas que ce qui justifia cette lettre fut la crainte qu'eut Horace (ami d'Auguste et de Mécène, poète reconnu et bientôt désigné comme le poète des Jeux séculaires), de voir son amitié avec Albinovanus (mu par un dédain nouveau) remise en question par la réussite de ce dernier. Le conseil du poète a un tout autre dessein.

[2955] Horace, *Carm.*, IV, 9, 29 sq.

[2956] « Quand les rois s'écartent de la raison, les Grecs en pâtissent », Horace, *Epist.*, I, 2, 14 (T. P.).

[2957] « Vous, aussitôt que le grand César a fait se retirer dans les places ses cohortes fatiguées par les campagnes et cherche une fin à ses travaux, vous le délassez dans la grotte du Piérus », *id.*, III, 4, 37-40. Sur cette ode, cf. le commentaire d'A. Loupiac, 1999, p. 214 sq.

du sang versé. Aux Muses de le ramener à la maîtrise nécessaire à la gestion de l'Etat. La grotte de Piérus est présentée comme un abri dans lequel le *Princeps* vient se réfugier auprès des neuf Piérides, loin du fracas du monde[2958]. Les vers suivants ne sont pas moins intéressants : *uos lene consilium et datis et dato / gaudetis, almae*[2959]. Les Muses sont conseillères et elles délivrent leur enseignement au maître de Rome. Or il revient au poète-*uates* de se faire l'interprète des Muses. Il est notable que les vers précédents présentent justement Horace comme le protégé des neuf déesses. Dès sa prime enfance, elles se manifestèrent à lui et lui accordèrent leur bienveillante protection : alors qu'il avait échappé à la surveillance de sa nourrice, Pullia, il se laissa, candide et ignorant du danger, tomber sur le sol, les yeux lourds de sommeil, épuisé par les jeux. Un prodige se produisit alors : des colombes le couvrirent de feuilles de laurier et de myrte, symboles d'Apollon et de Vénus, afin de le protéger des vipères et des ours[2960]. Dès lors, une relation singulière s'est, prétend le poète, nouée entre lui et les filles de Zeus : *uester, Camenae, uester*[2961]. Toujours elles sont à ses côtés : *uestris amicum fontibus et choris / non me Philippis uersa acies retro, / deuota non extinxit arbor / nec Sicula Palinurus unda*[2962]. Le compagnonnage divin le rend impavide : Horace se dit prêt à braver les fureurs du Bosphore, à visiter le rivage assyrien, les Bretons ou encore les Gélons[2963]. C'est après la confession de cette relation privilégiée que le poète daigne oublier sa personne pour évoquer le rôle des Muses auprès d'Auguste. L'artifice est assez grossier : Horace se présente en conseiller du prince, en maître de vérité puisque les Muses sont porteuses d'une sagesse universelle (celle-ci justifiant le *lene consilium*)[2964]. C'est son statut de poète qui légitime sa prétention.

Cette vision particulière du poète-*uates*, apte à délivrer des oracles, était, nous l'avons vu, partagée par d'autres poètes de l'époque augustéenne. Même si Virgile, Varius ou Properce, n'évoquent pas dans leurs vers le rôle des Muses auprès des dirigeants, on peut supposer qu'ils étaient proches de la vision développée par Horace. Le contenu de leurs poèmes le laisse présumer : ils entendaient parler du monde qui les entoure et partager leur savoir avec le *Princeps*. Chr. Nappa a souligné que les *Géorgiques* étaient, entre autres, un dialogue avec Octavien engagé dès après Actium. Nombre de passages sont destinés à alimenter la réflexion du nouveau maître de l'empire et le chercheur revendique une lecture politique du poème (sans écarter les autres niveaux de lecture) :

[2958] Horace se souvient ici de Pindare qui présente Thrasybule cueillant le savoir des Muses dans leurs retraites (Pindare, *Pyth.*, VI, 48).

[2959] « Vous, déesses bienfaisantes, vous donnez de doux conseils et vous réjouissez de les avoir donnés », Horace, *Carm.*, III, 4, 41-42. Déjà la nymphe Egérie conseillait Numa.

[2960] *Id.*, 9-20. Les colombes sont souvent associées à Vénus.

[2961] « Je suis à vous, Camènes, à vous », *id.*, 21.

[2962] « Amis de vos fontaines et de vos danses, ni la déroute de Philippes, ni un arbre maudit, ni le Palinure battu par l'onde sicilienne n'ont pu m'anéantir », *id.*, 25-28. Ailleurs, c'est Melpomène qui est présentée comme celle qui protégea le poète dès sa naissance (*id.*, IV, 3, 1-2).

[2963] *Id.*, III, 4, 29-36.

[2964] Sur cette question, cf. G. Lieberg, 1977, p. 963-964.

« […] the *Georgics* represents an attempt to engage in a constructive dialogue with Octavian on the potential courses available to him and the potential interpretations of his character, achievements, and motives, which would have been a central concern to the Roman and Italian elite[2965]. » Et d'ajouter : « Octavian [must] consider the nature of the world he must now rule. For him, the poem turns into a set of probing questions about the nature of power, the way human beings react to difficult circumstances, the needs of Roman society, and the fact he has stepped into the most dangerous and deeply ambiguous role a human being could be asked to play[2966]. » En toute logique, Chr. Nappa place son étude sous l'autorité de Donat qui nous apprend qu'à son retour d'Actium, Octavien s'entendit lire par le poète mantouan les quatre livres des *Géorgiques*[2967]. L'auteur précise néanmoins que Virgile invite le lecteur dans ce poème à s'interroger sur différents points qu'il soulève, plus qu'il ne désire délivrer lui-même un message[2968].

Tout bien considéré, le pari des poètes n'était pas absurde. Ces derniers avaient une chance d'être entendus du prince. Auguste était à l'écoute. Alors qu'il évoque la culture grecque du *Princeps*, son intérêt pour la poésie dans cette langue mais aussi pour les compositions latines, Suétone précise : *In euoluendis utriusque linguae auctoribus nihil aeque sectabatur, quam praecepta et exempla publice uel priuatim salubria, eaque ad uerbum excerpta aut ad domesticos aut ad exercituum prouinciarumque rectores aut ad urbis magistratus plerumque mittebat, prout quique monitione indigerent*[2969]. Que ce soit à titre privé ou afin de les diffuser autour de lui, Auguste tentait de tirer profit de ses lectures. Et il ne se privait pas d'écouter de telles lectures : *Recitantis et benigne et patienter audiit, nec tantum carmina et historias, sed et orationes et dialogos*[2970]. A tout le moins, les poètes les mieux introduits (et ceux qui étaient proches de Mécène l'étaient) savaient qu'ils étaient susceptibles d'éveiller l'intérêt d'Auguste. Ce dernier avait conscience qu'il ne pouvait se comporter comme il lui était loisible[2971] : il devait se couler dans un habit. Les poètes (et d'autres) purent prétendre participer à sa coupe[2972]. La démarche était justifiée puisque, comme le suggère P. Veyne,

---

[2965] Chr. Nappa, 2005, p. 1-2. Cf., également, p. 6-7.

[2966] *Id.*, p. 8.

[2967] Donat, 91-95.

[2968] Chr. Nappa, 2005, p. 10. Le point de vue du poète transparaît cependant parfois, cf. *id.*, p. 19-20.

[2969] « Ce qu'il recherchait avant tout dans ses lectures grecques et latines, c'étaient des préceptes et des exemples utiles à suivre dans la vie publique ou privée ; il les copiait mot pour mot et très souvent faisait parvenir sous cette forme soit aux gens de sa maison, soit aux chefs d'armées ou de provinces, soit aux magistrats de Rome, les avertissements dont chacun avait besoin », Suétone, *Aug.*, 89, 4.

[2970] « Il écouta sans lassitude, avec bienveillance, la lecture des poèmes, des ouvrages d'histoire, et même des discours ou des dialogues », *id.*, 6.

[2971] *Id.*, 31, 8.

[2972] Auguste devait d'autant moins s'offusquer qu'on lui offre des modèles à imiter (ainsi Enée) que cette logique commanda la conception du Forum d'Auguste (cf. H. I. Flower, 1996, p. 232).

l'empereur était considéré comme un mandataire : son pouvoir découlait d'un assentiment du peuple et sa légitimité résidait dans une capacité reconnue à faire de Rome la capitale du monde (ou à maintenir sa primauté)[2973]. Les poètes n'agirent, par conséquent, pas comme les sujets d'un roi qui considère son royaume comme son patrimoine familial et qui a pour légitimité son hérédité. Les Romains abhorraient la monarchie, la mésaventure de Jules César en témoigne. Le *Princeps* ne pouvait donc se considérer comme propriétaire de l'empire. La prudence dont firent montre les empereurs dans les questions successorales le prouve assez. Afin de ne pas affirmer la dimension monarchique du pouvoir, il était impératif que la succession ne soit pas réglée institutionnellement. Le flou volontairement entretenu fut à l'origine de bien des déconvenues, de bien des guerres civiles. Mais il présentait l'insigne avantage de faire du *Princeps* un mandataire du peuple, un chargé de mission[2974]. Si le pouvoir impérial, qui se met en place avec Auguste, est une délégation, il est logique qu'un droit de regard, une volonté critique ou de conseil s'exercent. Le refus du pouvoir, qui devint traditionnel et commença avec Octavien en 27, était une des techniques destinées à montrer que le *Princeps* n'était pas propriétaire de son poste mais un mandataire[2975]. Son titre est d'ailleurs significatif : le *Princeps* était celui qui était le mieux placé pour réaliser l'idéal collectif des Romains, basé sur le *consensus*, la concorde, la paix civile, la sécurité. Il était dès lors difficile de confondre les citoyens romains avec des sujets. Ceux-ci, n'en doutons pas, étaient parfaitement conscients des évolutions institutionnelles qui se faisaient jour à l'époque augustéenne. Le vainqueur d'Actium avait acquis une puissance jusqu'alors inégalée. Or, ainsi que l'indique Horace : *Quicquid delirant reges, plectuntur Achiui*[2976]. Le vers trouve place dans une pièce qui expose les vertus de la poésie dont l'étude est des plus profitables : c'était une manière de dire que les poètes peuvent aider à maintenir les « rois » dans la droite raison afin qu'ils mènent la mission qui est la leur dans l'intérêt général. Et comme le souligne Ovide : *exorant magnos carmina saepe deos*[2977]. C'est à Auguste que pense ici l'exilé de Tomes, soucieux d'apaiser la colère du *Princeps* irrité. Platon avait rêvé que les philosophes deviennent rois ou les rois philosophes et, dans son traité sur la royauté, Aristote l'approuve sans réserve[2978]. Le siècle d'Auguste fut celui de la poésie, non de la philosophie. Sans doute, certains poètes, émules de Lucrèce, ont-ils aspiré à remplacer ces derniers ou, du moins, à compléter leur action[2979].

[2973] P. Veyne, 2002a, p. 49 (l'empereur n'est pas propriétaire de son trône : il n'est que le « mandataire de la collectivité, chargé par elle de diriger la république ») et 2005, p. 15-78. Ainsi respectait-on l'antique *libertas* et le SPQR.

[2974] Sur cette délégation de pouvoir et la question du problème successoral, cf. P. Veyne, 2002a.

[2975] *Id.*, p. 54 ; J. Béranger, 1953, p. 137 sq.

[2976] « Quand les rois s'écartent de la raison, les Grecs en pâtissent », Horace, *Epist.*, I, 2, 14 (T. P.). Le poète tire cette leçon de la lecture d'Homère (d'où l'allusion aux Grecs).

[2977] « La poésie fléchit souvent la majesté des dieux », Ovide, *Tr.*, II, 22.

[2978] Platon, *Rep.*, V, 473c-d ; Aristote, fr. 647 Rose. Cf., également, Plutarque, *Mor.*, 776a.

[2979] Les poètes aimaient à se présenter comme aspirant à la solitude. Ils revendiquaient la nécessité de vivre dans une retraite qui les préservait de la foule. Ce fut le cas de Varius, de Virgile et d'Horace. Ce souhait les

Un dernier élément de réflexion concernant Auguste et les poètes. Apollon était tout à la fois le dieu de la lyre et le dieu archer. Properce, dans une de ses élégies, note avec clairvoyance cette double caractéristique[2980]. Le dieu du Cynthe patronnait et les poètes et Octavien/Auguste[2981]. Jouissant de fonctions multiples, il avait séduit les premiers depuis bien longtemps. Protecteur des arts, sa lyre symbolisait l'harmonie. Les poètes aimaient à évoquer le Permesse, le fleuve qui coule au pied de l'Hélicon, montagne dédiée à Apollon et aux Muses. A moins que ce ne soit le Parnasse sur lequel celles-ci aimaient à séjourner. Octavien/Auguste choisit de se mettre sous sa protection (sans doute parce qu'il était tout à la fois le dieu de l'harmonie et de la réconciliation, bref de la concorde). Des récits mettant en exergue les liens privilégiés entretenus par le *Princeps* avec ce dieu, et ce dès sa naissance, circulaient[2982]. Suétone (qui se fonde sur un certain Asclépiade de Mendès) rapporte une légende qui prétendait que l'héritier de César était de conception divine : Atia, après avoir assisté à une cérémonie en l'honneur d'Apollon, s'assoupit dans le temple. Un serpent se glissa dans sa litière et se retira peu après. Elle conserva de cette nuit une tâche de la forme d'un serpent. Auguste naquit neuf mois plus tard[2983]. Il est impossible de savoir quand cette histoire a commencé à circuler (on ne sait rien, non plus, de cet Asclépiade de Mendès), sans doute assez tôt. On se rappellera également le « banquet des douze dieux » où les convives parurent sous l'aspect de l'un des Olympiens, Octavien ayant choisi, bien entendu, de s'identifier au dieu de la lyre[2984]. Il y a aussi, bien sûr, le « miracle d'Actium ». La victoire d'Octavien devait avoir lieu sous les auspices d'Apollon, honoré dans un temple du promontoire surplombant le lieu des combats.

Dieu oraculaire, Apollon était aussi celui qui inspirait – directement ou *via* les Muses – les poètes[2985]. Ces derniers, en tant que *uates*, percevaient les secrets de la nature et délivraient des

---

rapproche de la vision traditionnelle du sage, proche de la nature et de la vérité qui en émane. Sur ce point, cf. Lucrèce, II, 29 sq. ; Virgile, *Georg.*, II, 485-489 ; Horace, *Carm.*, III, 25, 12-14 ; *Epist.*, I, 4, 4-5 ; II, 2, 77-78 ; Tacite, *Dial. or.*, 12. Sur la poésie, première forme de la sagesse, cf. Horace, *A. P.*, 391 sq.

[2980] Properce, IV, 6, 69 sq.

[2981] Sur cette question, cf. A. Loupiac, 1999, p. 27 sq.

[2982] Sur l'idée qu'Octavien/Auguste avait œuvré pour rapprocher Apollon des destinées de sa *gens*, cf. J. Gagé, 1955, p. 570-581.

[2983] Suétone, *Aug.*, 94, 4-5. La même légende est racontée par Dion Cassius, XLV, 1. En quelque sorte, pour reprendre la formule de J. Champeaux (2006, p. 85), Apollon était le « père mythique » d'Octavien/Auguste.

[2984] Suétone, *Aug.*, 70, 1. On a pu mettre en doute la réalité de cette réunion. Même s'il s'agit d'une calomnie, elle montre bien le lien qui existait aux yeux de tous entre Octavien/Auguste et Apollon.

[2985] Sur le rôle d'Apollon et des Muses dans l'inspiration des poètes (la liste n'est, bien sûr, pas exhaustive), cf. Virgile, *Catal.*, 5 ; *Buc.*, III, 60 ; IV, 1 ; VI, 13 et IX, 32-33 ; *Georg.*, II, 475 sq. ; *Aen.*, I, 8-11 ; VII, 37 sq. et 641 sq. ; IX, 77-79 et 525-529 ; X, 163-165 ; Horace, *Serm.*, I, 5, 53 ; *Carm.*, I, 24, 2-4 ; II, 1, 37-40 et 16, 38 ; III, 4, 1-4 ; IV, 3, 17-24 et 15, 1-4 ; IV, 6, 29-30 ; Properce, II, 10, 10-12 et 34 79-80 (il évoque ici le rôle d'Apollon dans l'inspiration de Virgile) ; IV, 1, 73-74 ; 6, 12 et 75 ; Tibulle, *El.*, II, 4, 13 et 15 ; 5, 1 ; [Tibulle], *El.*, III, 1, 15 ; *Pan Mes.*, 177-178 ; Ovide, *Amor.*, III, 8, 23 ; *Ars amat.*, III, 347 ; *Rem. am.*, 489-490 et 767 ; *Met.*, 622 ;

oracles. Ils étaient, par conséquent, du haut de leur autorité, les mieux placés pour conseiller Octavien/Auguste, protégé d'Apollon. Avec la construction de la bibliothèque près du temple du dieu sur le Palatin (accolé à la *domus* d'Auguste), où les statues d'Apollon étaient celles du citharède, les liens entre les hommes de lettres et le pouvoir pouvaient paraître se faire plus étroits encore. J. Gagé l'a souligné : avec les deux bibliothèques jointes[2986] à son temple, Apollon apparaissait comme le dieu des lettrés. Et de préciser : jamais autant qu'à l'époque augustéenne, « l'esprit apollinien n'a plus complètement pénétré le *uates* ». En d'autres temps, Minerve ou encore l'Hercule *Musarum* avaient été privilégiés par les poètes. Mais avec Auguste, Apollon était pleinement devenu le dieu des arts. Toujours est-il que, dieu purificateur, Apollon devait intéresser tout à la fois les poètes et le *Princeps*, chacun passant pour l'élu du dieu avec une mission commune : régénérer une société qui porte en elle les germes de la décadence. Les poètes surent pleinement exploiter les potentialités qu'offrait cette prédilection commune pour le dieu oraculaire.

3- *Fortes creantur fortibus et bonis*[2987] : la pédagogie du modèle

La logique qui se cache derrière l'objectif des poètes que nous évoquons est la même que celle que l'empereur pouvait appliquer à l'égard de ses administrés et que nous pourrions appeler la pédagogie du modèle ou de l'exemple[2988] : quand celui-ci, dans une forme de dialogue, reprend pour

---

Tr., II, 11-14. Globalement, le schéma qui se dessine est assez simple : Apollon transmet son savoir soit à une prophétesse (la Pythie ou la Sibylle de Cumes, par exemple), soit aux Muses (la mosaïque d'Hadrumète à Sousse, datée de la fin du III^e^ siècle, montre un poète, Virgile en l'occurrence, collaborant avec les Muses). La première trouve un interprète dans les prêtres ; les secondes dans les poètes. Sur les liens étroits existant entre Apollon et les Muses, cf. Homère, *Il.*, I, I, 601-604 ; Pausanias, V, 18, 4 ; Horace, *Carm.*, I, 24, 2-4 ; *Carm. Saec.*, 62. Cf., aussi, G. Lieberg, 1977, p. 964. Apollon et les Muses ne constituent cependant pas la seule source d'inspiration des poètes : dans les *Fastes*, c'est à Janus qu'il revient de dévoiler au poète ce que lui-même souhaite enseigner à Germanicus (I, 101 sq.). Et de prendre sa plume pour retranscrire ce que le dieu lui avait gravé dans son esprit. Plus loin dans le poème, ce sont les traditionnelles Piérides qui sont sollicitées (*id.*, II, 269-270, par exemple). Chez d'autres auteurs, c'est Bacchus (le vin est censé libérer l'esprit) qui peut être invoqué (Properce rapproche d'ailleurs celui-ci d'Apollon, cf. Properce, IV, 6, 76 ; cf., également, [Tibulle], *El.*, III, 4, 43-44). Cf., aussi, Properce, III, 17 ; Virgile, *Georg.*, II, 2 sq. ; Horace, *Carm.*, I, 1, 29-30 ; II, 19, 1-2 ; III, 25, 1 sq. ; *Epist.*, I, 19, 1 sq. et II, 2, 78 ; Ovide, *Amor.*, III, 1, 23 ; *Ars amat.*, I, 525 ; *F.*, III, 790. Le poète est un être « hybride, intermédiaire entre le dieu et l'humain », cf. D. Porte, 1993, p. 149-153.

[2986] J. Gagé considérait qu'il y avait deux bibliothèques, l'une latine, l'autre grecque. Sur le propos qui suit, et notamment pour les citations, cf. J. Gagé, 1955, p. 529-530.

[2987] « Les vaillants sont engendrés par les vaillants et les braves », Horace, *Carm.*, IV, 4, 29.

[2988] Elle suppose que l'on se présente en modèle – ou que l'on fasse jouer à une autre personnalité ce rôle – afin d'influencer un public. Ainsi, pour faire passer sa législation morale, Auguste eut-il recours à des exemples concrets : les chevaliers réclamant l'abolition d'une loi sur le mariage, il convoqua Germanicus avec ses enfants

lui-même un certain nombre de termes qui lui son communément destinés, il n'y a pas là autoglorification gratuite. J. Ma et, à sa suite, Fr. Hurlet, ont noté que c'était une manière de donner une publicité à des normes de conduite, que c'était là l'expression de leur propre attente à l'égard de leurs sujets[2989]. L'enjeu est, par conséquent, l'établissement d'un langage commun afin de modeler des conduites communes qui garantiront la stabilité, tout à la fois, du régime, de la société et de l'empire. Les poètes l'avaient bien compris. Ils s'adressaient à l'aristocratie aussi parce qu'ils représentaient une élite, par conséquent des modèles[2990]. Leur conception, pensons-nous, voulait que la morale, plus que par le biais d'un enseignement, se propage à travers les strates de la population par imprégnation[2991]. Aux poètes de présenter à l'aristocratie, aux membres les plus jeunes mais pas uniquement, les préceptes et les *exempla* qui doivent la gouverner. A celle-ci, par un comportement idoine, de propager les valeurs qui firent la grandeur de l'*Vrbs* dans toutes les couches de la société. La régénération viendra donc des « meilleurs », si du moins ils sont attentifs à la parole des poètes. Rien d'original dans cette pensée (si ce n'est le rôle singulier accordé aux poètes), puisque Cicéron voulait déjà que le *rector rei publicae* soit un miroir pour ses concitoyens : *Huic scilicet, Africanus, uni paene (nam in hoc fere uno sunt cetera), ut numquam a se ipso instituendo contemplandoque discedat, ut ad imitationem sui uocet alios, ut sese splendore animi et uitae suae sicut speculum praebeat ciuibus. Vt enim in fidibus aut tibiis atque ut in cantu ipso ac uocibus concentus est quidam tenendus ex distinctis sonis, quem inmutatum aut discrepantem aures eruditae ferre non possunt, isque concentus ex dissimillimarum uocum moderatione concors tamen efficitur et congruens, sic ex summis et infimis et mediis interiectis ordinibus, ut sonis, moderata ratione ciuitas consensu dissimillimorum concinit ; et quae harmonia a musicis dicitur in cantu, ea est in ciuitate concordia, artissimum atque optimum omni in re publica uinculum incolumitatis, eaque sine iustitia nullo pacto potest esse*[2992]. Cicéron

---

et présenta ceux-ci, les uns dans ses bras, les autres dans ceux de son père, afin que l'on comprît qu'il n'y avait pas craindre d'imiter son exemple (Suétone, *Aug.*, 34, 3).

[2989] J. Ma, 1999, p. 134 ; Fr. Hurlet, 2010.

[2990] Nous précisons « aussi » car nous avons vu que, de toute façon, les poètes étaient naturellement amenés à privilégier ce public : d'une part, parce qu'ils faisaient partie de réseaux dominés par cette aristocratie ; d'autre part, parce qu'ils ne voulaient pas le tout venant pour public mais souhaitaient s'adresser à des esthètes. C'est particulièrement vrai pour Horace. En ce qui concerne la valeur de l'exemple, cf. M. Ducos (1984, p. 412-418) : elle précise que pour que la loi puisse être respectée sans avoir à recourir à l'intimidation et à la contrainte, les Romains escomptaient sur « la force de l'exemple et l'esprit d'imitation ». L'idée est présente aussi bien chez Salluste que chez Cicéron ou Tite-Live. L'auteur note que Platon avait déjà posé les données du problème, sans que cela soit un thème essentiel chez lui (Platon, *Leg.*, IV, 711).

[2991] La propagation de la morale se fait-elle par imprégnation parce que les poètes n'ont pas d'autres moyens de toucher les masses (mais le théâtre offrait, de ce point de vue, des potentialités) ou parce qu'ils avaient une vision aristocratique de la société, celle-ci impliquant qu'une partie de la population était hermétique aux discours ? Seuls l'exemple et l'*imitatio* étaient alors susceptibles de remporter la lutte contre le vice.

[2992] « Je ne lui imposerai guère que cette seule chose, dit l'Africain (car elle comprend à peu près tout le reste) : il faut que jamais il ne cesse de s'instruire et de s'observer lui-même, qu'il inspire aux autres le désir de l'imiter et,

prolonge son propos dans d'autres passages. Ainsi : *... et talis est quaeque res publica, qualis eius aut natura aut uoluntas qui illam regit*[2993]. Evoquant le Sénat, le consulaire écrit : *Is ordo uitio uacato, ceteris specimen esto*[2994]. Et de prolonger sa réflexion : *Vt enim cupiditatibus principum et uitiis infici solet tota ciuitas, sic emendari et corrigi continentia*[2995]. Et enfin : *Nec enim tantum mali est peccare principes (quamquam est magnum hoc per se ipsum malum) quantum illud quod permulti imitatores principum existunt. Nam licet uidere, si uelis replicare memoriam temporum, qualescumque summi ciuitatis uiri fuerint, talem ciuitatem fuisse ; quaecumque mutatio morum in principibus extiterit, eandem in populo secutam*[2996].

Pédagogie du modèle : elle n'est pas sans expliquer comment Enée parvint à imposer son autorité. A Sauvage a fait à ce sujet une remarque pertinente : ce sont les qualités d'Enée qui le singularisent par rapport aux autres Troyens (*pius*, *pater*, *ingens*, *bonus*, *magnus*)[2997]. Il n'a à ses côtés aucune assemblée, pas plus que de conseillers permanents[2998]. Seuls les dieux et Anchise l'aident dans les décisions à prendre[2999]. Et, pourtant, il est obéi avec diligence et enthousiasme (à une exception

---

par l'éclat de son âme et de sa vie, s'offre lui-même comme un miroir à ses concitoyens. Les choses se passent comme dans un ensemble de lyres ou de flûtes, ou dans un chant même et un concert de voix, où il faut maintenir une certaine harmonie entre les différents sons, car toute altération et toute discordance seraient insupportables à des oreilles exercées ; et ce concert est rendu harmonieux et bien accordé grâce à l'union exactement réglée des voix les plus différentes. Il en est de même dans la cité qui fait naître un accord moral d'éléments très différents, grâce à l'équilibre qui se produit entre les ordres supérieurs, inférieurs et moyens, comme entre des sons divers. Ce que, dans un chant, les musiciens appellent l'harmonie, c'est, dans la cité, la concorde, qui est, pour la sauvegarde de tous, le lien le plus étroit et le plus bienfaisant. Cette concorde n'est réalisable d'aucune manière sans la justice », Cicéron, *Rep.*, II, 69.

[2993] « … et la qualité de toute constitution politique dépend du caractère et des intentions de celui qui la dirige », Cicéron, *Rep.*, I, 47.

[2994] « Cet ordre sera sans défaut ; qu'il serve de modèle aux autres », *id.*, *Leg.*, III, 10.

[2995] « Car de même qu'un pays se trouve d'ordinaire corrompu par les passions et les défauts de ses chefs, c'est grâce à leur modération qu'il se corrige et se redresse », *id.*, III, 30.

[2996] « Le mal n'est pas tant que les chefs soient fautifs – encore que cela soit un grand mal en soi – que dans ce fait qu'un grand nombre de gens surgissent pour imiter les chefs. Car on peut observer, si l'on remonte le cours de l'histoire, qu'un pays a toujours été tel que furent dans ce pays les hommes du plus haut rang. Tout changement moral qui se produit dans les chefs se poursuit dans le reste du peuple », *id.*, 31.

[2997] En revanche, sa beauté, qui chez les Anciens est l'image de l'âme, ne contribue pas à le singulariser, pas plus que ses exploits guerriers (A. Sauvage, 1979, p. 207-208). Sur les qualités d'Enée qui lui valent d'être obéi, cf., aussi, *id.*, p. 226.

[2998] En ce qui concerne les conseillers, Achate, dont Enée se sent très proche, est « un personnage presque muet », qui jamais ne fait de suggestion à son ami alors qu'il en recueille les confidences (*id.*, p. 218-219). Palinure, fait exception, mais c'est pour son savoir technique (il est expert dans l'art de naviguer) qu'il est écouté. Nous verrons que cette perception est à nuancer (cf. *infra*, p. 633 sq.).

[2999] A. Sauvage, 1979, p. 211 sq. Virgile s'écarte ici de son modèle, l'*Iliade*. Le pouvoir d'Enée, tel qu'il est analysé par A. Sauvage, est donc un pouvoir solitaire.

près, au livre V, par les femmes qui, en Sicile, refusent de continuer le périple ; il est vrai, Enée est alors absent). A cela une raison simple : il donne l'exemple, il est proche de ses hommes, il participe à leurs peines. Ainsi s'est-il forgé une autorité[3000]. Encore et toujours, nous retrouvons la pédagogie du modèle, la valeur de l'*exemplum*. C'est cette logique qui autorise Sénèque, malveillant, à dénoncer Mécène s'avançant dans Rome avec des tuniques sans ceintures : *nam etiam cum absentis Caesaris partibus fungeretur, signum a discincto petebatur*[3001].

Une précision encore : l'*Ode*, IV, 4, montre que, vers 15 ou 14 avant n. è., Horace ne se faisait plus d'illusions quant à la dimension dynastique du pouvoir[3002]. Aussi, l'éloge est-il un biais pour avertir Octavien/Auguste de l'importance de l'éducation et, parce qu'inhérent à celle-ci, du modèle : *Vindelici – quibus / mos unde deductus per omne / tempus Amazonia securi / dextras obarmet, quaerere distuli, / nec scire fas est omnia – sed diu / lateque uictrices cateruae / consiliis iuuenis reuictae / sensere, quid mens rite, quid indoles / nutrita faustis sub penetralibus / posset, quid Augusti paternus / in pueros animus Nerones*[3003]. Si le propos vise Drusus et le bonheur qu'il eut à être élevé dans la *domus Augusta*, il peut être très aisément généralisé et acquérir la valeur d'une vérité générale. Horace ne manque d'ailleurs pas de le faire : *Fortes creantur fortibus et bonis ; / est in iuuencis, est in equis patrum / uirtus neque inbellem feroces / progenerant aquilae columbam ; / doctrina sed uim promouet insitam / rectique cultus pectora roborant ; / utcumque defecere mores, / indecorant bene nata culpae*[3004]. Horace n'écarte pas, ici, l'influence du sang (nous parlerions, aujourd'hui, de capital génétique), mais là n'est pas l'essentiel. La vigueur ou, plutôt, le germe semé (*uim insitam*) n'éclôt (*promouere*) que si l'éducation (*doctrina*) développe les potentialités natives. Les exemples donnés, pris dans la nature – véritable école de vérité – renforcent l'idée que cette éducation est fondée sur l'*imitatio*. *Recti cultus* n'est pas nécessairement (ou uniquement) une référence à la culture, à l'enseignement des grands champs disciplinaires, qui viendrait en complément de l'*imitatio*. Il s'agit plutôt de l'idée de pratiquer, de cultiver, de reproduire l'exemple que l'on a sous les yeux. Le fait que le poète parle des *mores* renforce cette impression, puisque, pour les Romains, l'apprentissage de la

[3000] Bien plus que par l'éloquence, dont Virgile paraît se méfier (*id.*, p. 220 sq. A. Sauvage note que le poète s'est d'ailleurs gardé de citer Cicéron parmi les gloires de Rome).

[3001] « Oui, même alors qu'il suppléait César absent, il donnait, ainsi débraillé, le mot d'ordre », Sénèque, *ad Luc.*, CXIV, 6.

[3002] Cf. *infra*, p. 649 sq.

[3003] « Les Vindélices, – d'où ceux-ci ont tiré la coutume d'armer, de tout temps, leur droite de la hache des Amazones, j'en ai différé la recherche, et les dieux ne permettent pas de tout savoir –, mais enfin leurs bandes, longtemps et au loin victorieuses, vaincues à leur tour par les sages desseins d'un jeune homme, ont appris ce que pouvaient une intelligence, un caractère pieusement cultivés dans un intérieur béni des dieux, ce que pouvait le cœur d'Auguste, paternel pour l'enfance des Nérons », Horace, *Carm.*, IV, 4, 18-28.

[3004] « Les vaillants sont engendrés par les vaillants et les braves ; on voit chez les jeunes taureaux, on voit chez les chevaux la valeur de leurs pères, et les aigles indomptables ne procréent pas la colombe timide ; mais

morale relevait au moins autant de l'imprégnation (la pédagogie de l'exemple) que d'un enseignement théorique. Toujours est-il qu'Horace enjoint ici Auguste à être un modèle dans sa *domus* afin de préparer au mieux sa succession et, en particulier, les fils de Livie (les *Nerones*) appelés à jouer un rôle majeur dans la Rome nouvelle. Peut-être voit-il encore plus loin. Quoi qu'il en soit, à travers l'*imitatio*, c'est à nouveau l'utilité de l'éloge que nous retrouvons : donner à admirer une personnalité et, par là même, la présenter comme un modèle à imiter, modèle pour les futurs dirigeants comme pour l'ensemble de la population. Ici, Auguste a un rôle particulier à jouer. Ovide l'a bien compris qui fait du *Princeps* la sauvegarde (*tutela*) des lois et des mœurs qu'il veut semblables aux siennes : *Vrbs quoque te et legum lassat tutela tuarum / et morum, similes quos cupis esse tuis*[3005]. Manière courtoise de dire que le succès des lois et la régénération morale dépendront aussi du comportement du *Princeps* qui s'offre en miroir à ses concitoyens. L'idée est déjà présente dans les *Métamorphoses*. Dans le livre XV, Ovide précise que, la paix enfin restaurée, il reviendra à Octavien/Auguste de rétablir les lois et la justice. Quant à la question des mœurs, elle est, une nouvelle fois, associée à l'exemple princier : *exemploque suo mores reget*[3006].

IV- De l'engagement temporaire : le poète épicurien

Des précédents points, il ressort que ce sont principalement les poètes proches de Mécène qui retrouvèrent et revendiquèrent la dimension civique de la poésie. Comment expliquer ce constat si leur instrumentalisation par le pouvoir en place n'apparaît plus comme une réponse satisfaisante ? Il nous semble, une fois encore, que l'atmosphère épicurienne qui présidait aux relations entre Mécène et les membres de son cénacle peut expliquer bien des choses. Nous avons examiné plus haut les affinités de Varius, Plotius Tucca, Virgile et Horace avec la philosophie du Jardin, affinités qui rencontraient celles de l'ami d'Octavien/Auguste[3007]. Nous avons aussi souligné que certains éléments de l'épicurisme demeurèrent, en dépit des évolutions, prégnants chez les poètes proches de Mécène. Or, justement, la théorie politique épicurienne paraît assez bien s'accorder avec l'action de ces hommes.

1- Le primat de la vie en société

Nous savons relativement peu de choses sur le positionnement politique des épicuriens, mais ce que nous en connaissons ne manque pas d'être intéressant. L'indifférence du Jardin pour la politique est une antienne qui repose sur quelques éléments épars. Diogène Laërce nous rapporte que

---

l'éducation développe la vigueur native, une droite culture renforce les âmes ; toutes les fois que les règles morales ont fait défaut, les vices viennent défigurer les mieux nés », *id.*, 29-36.

[3005] « Une autre source de fatigue pour toi, c'est le soin de la Ville, et la sauvegarde de tes lois et des mœurs que tu veux semblables aux tiennes », Ovide, *Tr.*, II, 233-234.

[3006] « Et son exemple deviendra la règle des mœurs », *id.*, *Met.*, XV, 834.

[3007] Cf. *supra*, p. 268 sq.

dans le premier livre du traité *Sur les modes de vie*, Epicure indiquait que le sage ne ferait pas de politique[3008]. Le propos d'une des *Sentences vaticanes* confirme cette méfiance à l'égard de l'activité publique : « Il faut se dégager soi-même de la prison des affaires quotidiennes et publiques[3009]. » Plus largement, le « vis caché » (*λάθε βιώσας*[3010]) était-il compatible avec la vie dans la cité ? Ce principe avait pour motivation essentielle la sérénité de l'âme qui risquait d'être compromise par la participation à la vie publique, mère d'insécurité. D'une certaine manière, la formule sous-tend que les épicuriens entendaient bénéficier des avantages de la vie en communauté sans participer à la bonne marche de l'Etat. C'est d'ailleurs un des reproches que Cicéron adresse aux épicuriens dès le début de *La République* : il semble que le début de l'ouvrage, aujourd'hui perdu, critique les philosophies (on devine aisément qu'il vise surtout l'épicurisme) qui vantent la douceur d'une vie de retraite loin de l'agitation du Forum[3011]. Sa condamnation est formelle : *teneamus eum cursum qui semper fuit optimi cuiusque neque ea signa audiamus quae receptui canunt, ut eos etiam reuocent qui iam processerint*[3012]. Pour l'orateur, le modèle c'est Caton l'Ancien ; la vie de la cité prime sur la « séduction du repos[3013] ». La fondation du Jardin hors des murs d'Athènes pouvait accentuer le sentiment d'une désertion qui scandalise Cicéron[3014].

Pourtant, cette lecture partielle (et, dans le cas de Cicéron, partiale) des textes épicuriens ne saurait être satisfaisante. En effet, la vie de la cité ne pouvait laisser indifférent les épicuriens. S'ils s'intéressent essentiellement, dans les sources dont nous disposons, à l'individu, c'est sans doute parce que c'est lui qui représente la finalité. L'Etat n'est qu'un cadre, dans lequel celui-ci est appelé à se mouvoir. Mais ce cadre n'est en rien négligé (le cadre politique est secondaire par rapport à l'idéal ataraxique, certes, mais n'en est pas moins consubstantiel : il ne doit pas l'entraver[3015]) : chez Lucrèce, la naissance des villes, les débuts de la civilisation, sont la marque du progrès[3016]. Ce qui sonne le début de la fin, c'est l'apparition du luxe qui implique une aliénation et son corollaire, l'*Inuidia*[3017]. Il n'y a donc pas, par principe, dans l'épicurisme d'idéologie sécessionniste. Le « vivre caché » pour

[3008] Diogène Laërce, X, 119.

[3009] Epicure, *Sent. vat.*, 58.

[3010] Cf. Usener, fr. 551 et Plutarque, *Mor.*, 1128c.

[3011] Cicéron, *Rep.*, I, 1.

[3012] « Restons fidèles à la carrière à laquelle se consacrèrent toujours les meilleurs citoyens et refusons d'écouter le signal de retraite que l'on fait retentir, pour rappeler même ceux qui sont déjà partis en avant », *id.*, 3.

[3013] *Id.*, 1.

[3014] Sur les épicuriens et la vie dans la cité, cf. M. Schofield, 2000, p. 437-443 et 454-455. A. Long (1985, p. 288 sq.) a souligné l'incompréhension que la position épicurienne avait soulevée dans l'Antiquité.

[3015] L'Etat est même l'un des biais pour atteindre le τέλος épicurien puisque sa principale fonction est d'assurer la sécurité.

[3016] B. Besnier (2001, p. 152) note avec raison qu'il est significatif que Colotès ait été attaqué par Plutarque pour son attachement aux institutions : l'académicien pensait, pour sa part, que si l'humanité se convertissait à sa philosophie, les lois seraient inutiles. Les épicuriens étaient, semble-t-il, moins optimistes.

[3017] Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 1113-1135.

préserver son bonheur n'est pas à entendre ainsi. Bien au contraire, chez Lucrèce, tout comme chez Epicure, le contrat entre individus pour un « mieux vivre » est une valeur cardinale[3018]. Il est même l'essence de toute théorie politique chez les épicuriens. Cette philosophie, plus qu'un hédonisme est un eudémonisme. La fin, c'est le bonheur, plus que tel ou tel plaisir. D'où une définition très réductrice, *a minima*, du plaisir (le plaisir est l'absence de souffrances) et une taxinomie très restrictive. Ainsi entendu, le plaisir n'est qu'un moyen d'accès au bonheur. Et ce bonheur ne pouvant se trouver dans l'état de nature, la vie en société devient un impératif catégorique. J.-M. Guyau a consacré un long développement à la question de l'amitié et en tire la conclusion que l'épicurien est essentiellement un être social : quand le bonheur est le but suprême, on sent d'autant plus vite son insuffisance propre et le besoin de s'appuyer sur autrui[3019]. Torquatus semble confirmer cette vision des choses : l'homme isolé est exposé sans cesse aux embûches et aux alarmes[3020]. Dans ce cadre, l'Etat, qui est la forme prise par une société qui s'organise, est nécessairement une question qui intéresse les épicuriens. Rappelons ici une considération qui est au fondement même de la philosophie du Jardin (et dont Horace se fait l'écho[3021]) : l'homme n'est pas heureux tant qu'il vit dans la crainte. La physique atomiste devait résoudre ce problème. Mais il reste alors la peur de manquer du nécessaire. La taxinomie des désirs était une réponse. Il fallait, ici, compter avec le pragmatisme des Latins : l'Etat aurait un rôle à jouer dans la disparition de la crainte ; il aurait pour fonction de maintenir la paix (ce qui apparaît déjà en filigrane chez Epicure) et, par là même, de favoriser l'abondance et de mettre fin à l'état de violence qui précède toute organisation sociale. Colotès insistait sur le rôle fondamental de l'Etat pour assurer la sûreté et la tranquillité : « Sans toutes ces institutions, les hommes mèneraient la vie la plus sauvage et se dévoreraient les uns les autres[3022]. » De là l'attachement à la loi chez les épicuriens[3023]. L'Etat, en tant que cadre indispensable à la tranquillité de tous, devait donc susciter la réflexion : Diogène Laërce nous apprend, par exemple, que dans la liste des ouvrages rédigés par

[3018] Cf. les *communia foedera*, *id.*, 1155. Le poète romain est ici fidèle à l'idée exprimée par Epicure dans la *Maxime capitale*, 31.

[3019] J.-M. Guyau, 1874, p. 201.

[3020] Cicéron, *De fin.*, I, 20, 66. Sur l'idée que les hommes se sont associés non pas par « un pur instinct de nature » mais parce qu'ils y avaient intérêt (sans cela le genre humain aurait vite disparu, cf. Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 1026-1027), cf. J. Pigeaud, 1983, p. 137-142 et 144.

[3021] Horace, *Epist.*, I, 16, 66.

[3022] Plutarque, *Mor.*, 1124d. Pour Hermarque, le but des premières communautés était également de sortir de la violence originelle (Porphyre, *De abs.*, X, 2-3).

[3023] Sur la loi (et les sanctions afférentes) nécessaire à la bonne marche de toute communauté humaine, cf. Hermarque : « Ces peines furent décrétées à l'intention des gens incapables de raisonner sur ce qui est utile, et furent acceptées par la majorité des hommes » (Porphyre, *De abs.*, VII, 2-4). Cf. également VIII, 3-5. L'utilité des lois se retrouve chez Horace, *Serm.*, I, 3 et Plutarque, *Mor.*, 1124d. On pourra également se référer à l'ouvrage de V. Goldschmidt, 1977 et à B. Besnier, 2001, p. 130 sq. Sur le regard posé par les épicuriens sur l'Etat, cf. A. Long, 1985, p. 290-292.

Epicure figurait un traité intitulé *Sur la royauté*[3024]. Celui-ci témoignerait donc d'un intérêt évident pour la forme de gouvernement la plus répandue à son époque.

2- *Non accedet ad rem publicam sapiens, nisi si quid interuenerit*[3025] : les conditions de l'action politique

L'intérêt des épicuriens pour l'Etat suffirait à expliquer les thèmes abordés par Varius (sans doute), Virgile et Horace dans leurs poèmes respectifs. Mais il y a plus. De l'effort individuel pour se prémunir de la crainte, la pensée glisse de façon toute naturelle vers une réflexion sur l'action en faveur de la communauté. Le pragmatisme, caractéristique de l'épicurisme, se retrouve quand il s'agit de savoir si un épicurien peut lui-même se lancer en politique. Nous l'avons souligné, Epicure est plutôt défavorable à l'activité politique car elle ne favorise pas la sérénité. Il nous faut, cependant, noter qu'il n'y a aucun dogmatisme chez les sectateurs du Jardin[3026] : l'engagement politique demeure possible. Sénèque est ici notre guide et son propos est fondamental pour comprendre la posture politique épicurienne : *Epicurus ait : 'Non accedet ad rem publicam sapiens, nisi si quid interuenerit'*[3027]. C'est la théorie de l'engagement temporaire qui est ici formulée. Cicéron n'ignorait rien de cette conception – il suffit de relire *La République* pour s'en convaincre[3028] – mais il ne pouvait l'accepter attendu que pour lui le salut commun imposait une implication permanente. Ajoutons, pour être complet, qu'Epicure envisageait l'engagement politique dans un autre cas : « Voilà pourquoi Epicure lui-même pense que les hommes épris de gloire et d'ambition ne doivent pas se tenir en repos, mais suivre leur nature en prenant part à la vie politique et en se livrant à des activités publiques, car faute d'activité, ils seraient naturellement plus troublés et plus malheureux en n'obtenant pas ce qu'ils désirent[3029]. » Le philosophe athénien savait sans doute qu'il ne guiderait pas vers la sagesse tous les hommes. Il s'agissait donc d'établir une conduite qui ne serait pas préjudiciable à ces individus. Il avait probablement une autre idée en tête : l'apolitisme ne devait pas déboucher sur l'anarchisme. Il fallait maintenir des vocations[3030]. On pourrait être épicurien et agir en politique[3031]. Epicure ne

[3024] Diogène Laërce, X, 28.

[3025] Sénèque, *De ot.*, III, 2.

[3026] Cf. *supra*, p. 281, n. 1350.

[3027] « Epicure dit : 'Le sage ne mettra point la main aux affaires, à moins d'une circonstance exceptionnelle' », Sénèque, *De ot.*, III, 2. Cf., également, Diogène Laërce, X, 121b.

[3028] Cicéron, *Rep.*, I, 6.

[3029] Plutarque, *Mor.*, 465f-466a. Sur ce point, cf., aussi, Lactance, *Diu. instit.*, III, 17, 6.

[3030] G. Rodis-Lewis, 1975, p. 361.

[3031] Un exemple bien connu et relevé par A. Momigliano (1941, p. 379) : lorsque Cassius devint épicurien en 46, ce ne fut pas pour se retirer de la vie politique. Bien au contraire, c'est à ce moment qu'il se convainquit que le « tyran » Jules César devait être éliminé. A. Long (1985) a aussi insisté sur l'idée que les épicuriens ne se désintéressaient pas de la sphère publique. Cf., également, R. Cristofoli, 1998, p. 826.

prêchait donc pas l'abstention systématique. Sa préférence allait certes à un désengagement, mais lui-même eut des relations avec des hommes de pouvoir[3032]. J. Cousin nous paraît avoir correctement analysé sa position : Epicure prônait l'éloignement des affaires publiques dans la mesure où la participation était inspirée par le désir de la gloire, par la vanité ou par l'orgueil. Rien de tel dans la position de Torquatus par exemple, pas plus que dans celle de Mécène. La conquête et l'exercice du pouvoir sont même nécessaires quand la sécurité n'est pas assurée. Et l'auteur de conclure sur une position nuancée des épicuriens[3033]. G. Rodis-Lewis a insisté sur le fait que le sage épicurien n'est pas apathique : il a des colères justes, brèves mais salvatrices (« La traditionnelle douceur du sage épicurien n'exclut donc pas la vivacité des réactions du 'cœur'[3034] »). Et de préciser que l'épicurien n'a rien du portrait de Sénèque qui le présente totalement passif et sans énergie.

Par conséquent, l'engagement politique pour un épicurien est et, dans la mesure du possible, doit demeurer temporaire. En tout état de cause, il est lié aux circonstances. C'est donc parce que les sectateurs du Jardin avaient cette capacité à se révolter qu'ils purent envisager d'influencer le pouvoir. Lucrèce, lui-même, admet que le bien commun est une fin[3035] ; ce qu'il condamne, c'est tout bonnement ce que J. Cousin a appelé l'illusion du pouvoir pour le pouvoir : *Sisyphus in uita quoque nobis ante oculos est, / qui petere a populo fasces saeuasque secures / imbibit, et semper uictus tristisque recedit. / Nam petere imperium, quod inanest nec datur umquam, / atque in eo semper durum sufferre laborem, / hoc est aduerso nixantem trudere monte / saxum, quod tamen <e> summo*

[3032] Ainsi les relations d'Epicure avec le roi de Thrace Lysimaque (Diogène Laërce, X, 4). En outre, un traité d'Epicure a été dédié à Mithrès, ministre de Lysimaque (*Opinions sur les maladies <et la mort>, à Mithrès*, cf. *id*., 28). Par ailleurs, on sait qu'Epicure était très proche d'Idoménée, qu'il conseillait, et qui était « ministre d'un pouvoir royal » (Sénèque, *ad Luc.*, XXI, 3). Or Sénèque poursuit un peu plus loin : « C'est à lui qu'Epicure adresse une remarquable pensée, l'exhortant ainsi à enrichir Pythoclès autrement que par la voie banale et scabreuse : 'si tu veux enrichir Pythoclès, n'ajoute rien à son avoir, réduis son désir' » (*id*., 7). Pour sa part, Colotès a dédié son livre *Ce n'est pas vivre que de régler sa vie sur les maximes des autres philosophes* au roi Ptolémée (Ptolémée II ?), cf. Plutarque, *Mor*., 1107e. Enfin, au II^e^ siècle avant n. è., l'épicurien Philonide avait converti le roi Antiochus Epiphane. Les épicuriens ne semblent donc pas, dès l'origine, avoir voulu se couper des puissants. On discerne chez eux la volonté de façonner les hommes de pouvoir en fonction d'une philosophie, ce qui est logique pour une doctrine qui montra beaucoup de zèle pour se répandre. Bien plus, des puissants paraissent avoir été des épicuriens : outre Antiochus Epiphane, Aristion, tyran d'Athènes entre 88 et 86 (Plutarque, *Sull.*, 13-14 ; Strabon, IX, 1, 20 ; Pausanias, I, 20, 5-7) est dit épicurien par Appien (*Mith.*, XXVIII, 109). Sur ce personnage, cf. J.-L. Ferrary, 1988, p. 477-478. Sur les épicuriens et la politique, cf. Y. Benferhat, 2005, p. 20 sq.

[3033] J. Cousin, préface du *Pro Sestio* de Cicéron dans la CUF (p. 74).

[3034] G. Rodis-Lewis, 1975, p. 208. A cet égard, on notera la pertinence du titre de l'article de A. Momigliano : *Epicureans in revolt* (1941). Cf. également Philodème, *De ira*, XXXVIII, 1, 15-16 et 30 ; XLI, 1, 14.

[3035] Lucrèce., *De nat. rer.*, V, 958.

iam uertice rusum / uoluitur, et plani raptim petit aequora campi[3036]. Le positionnement épicurien qui transparaît est donc un *otium* qui peut être interrompu par un engagement temporaire dans les affaires de la cité quand les circonstances l'exigent. Mais, ici encore, rien n'est figé, puisqu'Epicure laisse entendre qu'en fonction des natures cet engagement peut se prolonger.

3- De la théorie à la pratique

La théorie trouve des applications concrètes. Mécène et, à sa manière, Horace, ont tenté de mettre en œuvre les principes d'Epicure. Ce fut sans doute aussi le cas de Varius et de Virgile. Ils ne furent pas les premiers. L'intérêt des épicuriens pour la vie politique est aussi attesté par l'exemple d'Atticus. Y. Benferhat est de ceux qui ont souligné avec force que les épicuriens n'avaient pas refusé tout engagement politique. Sa thèse montre tout l'intérêt que ce chevalier, disciple d'Epicure, éprouvait pour la vie de la cité, soucieux qu'il était de l'avenir et de la grandeur de sa patrie[3037]. Son intelligence politique est relevée et Cicéron entendait bien bénéficier de ses conseils et de ses analyses[3038]. La chercheuse pense que, loin de s'être réfugié dans une prudente neutralité, se ménageant des amitiés un peu de tous les côtés, Atticus, partisan de l'ancienne *res publica*, avait soutenu les grandes familles dominant le Sénat[3039]. Parallèlement, l'ami de Cicéron avait su éviter l'exposition qu'entraînait toute vie publique et l'entrée dans la carrière des honneurs. Son rôle de conseiller de l'ombre lui permettait de concilier son souci de l'Etat, ballotté dans les affres de la guerre civile, et l'aspiration à une vie loin des turbulences du forum.

Il n'est pas besoin, ici, de revenir sur l'étude très connue d'A. Momigliano (*Epicureans in revolt*) qui a démontré de façon très convaincante que les épicuriens, à la fin de la République, s'étaient massivement engagés en politique, certains d'entre eux participant même à l'assassinat de César en 44 avant n. è.[3040] Toujours est-il qu'à cette étape de notre réflexion, la posture politique de plusieurs poètes proches de Mécène et celle de l'Arétin lui-même devient plus lisible.

De nouveau, il nous paraît essentiel de partir d'un passage d'Horace que nous avons déjà commenté : *Nunc agilis fio et mersor ciuilibus undis, / uirtutis uerae custos rigidusque satelles ; /*

[3036] « Sisyphe, lui aussi, nous l'avons sous les yeux dans la vie, qui s'acharne à briguer les faisceaux et la cruelle hache auprès du peuple, et puis s'en retourne toujours vaincu et triste. Car rechercher un pouvoir vide et toujours fuyant, s'épuiser à cela dans un malheur constant, c'est pousser à grand-peine au flanc d'une montagne un rocher qui, pourtant, une fois au sommet, redescend aussitôt et regagne la plaine », *id.*, III, 995-1002.

[3037] Y. Benferhat, 2003, p. 58 (cf., aussi, *id.*, 2005, p. 98-169). Sur l'intérêt d'Atticus pour sa patrie, cf., par exemple, Cicéron, *ad Att.*, I, 19, 1.

[3038] Y. Benferhat, 2003, p. 59-60. Cf., également, Cicéron, *ad Att.*, IV, 14, 2.

[3039] Y. Benferhat, 2003, p. 60-67.

[3040] A. Momigliano, 1941. Cf. aussi J.-M. André, 1966, p. 269-275 (où il évoque le compromis des épicuriens latins avec la réalité de leur époque) et 1967, p. 75 sq.

nunc in Aristippi furtim praecepta relabor / et mihi res, non me rebus subiungere conor[3041]. Dans cette épître, le poète a délibérément mis en avant son éclectisme. Dans le champ politique, ces quelques vers montrent son intérêt tout à la fois pour la position stoïcienne (v. 16-17) et pour celle des Cyrénaïques (v. 18-19). Mais si l'attraction existe, il rejette en définitive les deux postures[3042] pour une voie médiane qui correspond, en définitive, à celle de l'épicurisme. Ni un engagement constant dans la vie de la cité, ni une apathie permanente. En même temps, Horace ne peut se présenter formellement dans ce poème comme épicurien car, précisément, la profession d'éclectisme est au fondement même de la pièce (et lui permet de rejeter la demande de nouveaux vers lyriques par Mécène : n'étant pas le poète d'un seul genre, il ne saurait s'enfermer dans une école, pas plus poétique que philosophique). En ne précisant pas que sa position, à l'égard de la vie de la cité, est celle de l'épicurisme, il évite de se présenter en tenant d'une philosophie précise et de briser ainsi la logique du poème. Horace se veut, comme toujours, le tenant d'un juste milieu. Il n'en demeure pas moins que sa position est celle de l'engagement temporaire épicurien. Son propos – et notre interprétation – ne signifie pas que le poète se cantonne désormais à la philosophie du Jardin (ce qui serait en contradiction avec la teneur même du poème : *Ac ne forte roges quo me duce, quo Lare tuter ; / nullius addictus iurare in uerba magistri, / quo me cumque rapit tempestas, deferor hospes*[3043]). Simplement, l'ami de Mécène demeure attaché à la conception de l'engagement politique qu'avait développée cette école, conception qui s'accordait avec sa prédilection pour la voie moyenne.

Du fait des affinités philosophiques entre Horace, Varius et Virgile, on peut, sans trop extrapoler, penser que les deux derniers conçurent l'engagement politique d'une manière assez proche de celle du poète apulien. En dépit des probables évolutions spirituelles que connurent les poètes augustéens au cours de leur vie, ils gardèrent toujours quelque chose de l'enseignement épicurien[3044]. En outre, l'éclectisme que professe Horace à un moment de sa vie est, en lui-même, assez représentatif de la mentalité et du pragmatisme romain. Nous pensons que, parmi les principes épicuriens qui

[3041] « Tantôt je me fais homme d'action, je me plonge dans les flots agités de la politique, gardien et satellite austère de la vertu véritable ; tantôt je me laisse insensiblement retomber dans les principes d'Aristippe et je m'efforce d'établir mon joug sur les choses sans subir les leurs », Horace, *Epist.*, I, 1, 16-19.

[3042] Ce qu'a noté J. Moles, 2002, p. 148-149.

[3043] « Et ne va pas me demander sous quel chef, auprès de quel Lare je m'abrite. Aucune astreinte ne m'a contraint de jurer sur les paroles d'un maître ; partout où m'entraîne l'état du ciel, je me laisse porté, hôte passager », Horace, *Epist.*, I, 1, 13-15. L'épicurisme d'Horace n'a jamais été doctrinaire, cf. J. Moles, 2002, p. 157.

[3044] Horace se tourne, peut-être, vers une philosophie éclectique assez tôt, dans le courant des années 30. Déjà, chez Virgile, des éléments de la philosophie pythagoricienne transparaissent dans les *Bucoliques* (et, en particulier, dans la IV^e^ *Bucolique*, ainsi que l'a suggéré J. Carcopino, 1930). Peut-être même fut-il attiré par le platonisme (cf. A. Michel, 1971, p. 218 sq.). Pourtant, les divers travaux menés sur cette question ne permettent

devaient être profondément inscrits dans l'esprit des proches de Mécène, il y eut donc une certaine vision de l'engagement politique. Celui-ci devait être d'autant plus prégnant qu'il convenait très bien à ceux qui, chevaliers, refusaient catégoriquement toute carrière sénatoriale. Ce fut le cas de l'Arétin lui-même, mais aussi, pour ce que nous en savons, d'Horace et de Virgile, qui refusèrent de s'engager dans le *cursus honorum* et n'avaient que mépris pour la vie du Forum[3045]. Il en allait de même pour Properce qui, bien qu'il ne fût pas un disciple du Jardin, était sans doute chevalier. Même s'il ne faisait pas partie du « cercle » épicurien organisé autour de Mécène, il avait dû être sensible au climat qui régnait dans le giron de l'Arétin[3046]. On voit combien ce statut pouvait faciliter la rencontre avec le principe épicurien de l'engagement temporaire[3047].

Mécène, par le comportement politique singulier qu'il avait adopté, donnait l'exemple[3048]. Sa posture politique s'explique par une adhésion pleine et entière à la théorie de l'engagement temporaire. Les guerres civiles, qui reprirent en 44, incitaient à l'action. Mais, bientôt, ce sont les séductions du repos qui devaient l'emporter. Rappelons ici un passage des *Elégies à Mécène* : *Maluit umbrosam quercum nymphasque cadentes / paucaque pomosi iugera certa soli : / Pieridas Phoebumque colens in mollibus hortis / sederat argutas garrulus inter aues*[3049]. Retrait partiel, soit, mais l'ami d'Octavien/Auguste ne se trouva plus, après 29, en première ligne. Mécène demeura le conseiller d'Auguste, un des inspirateurs du nouveau pouvoir, mais la foule n'eut plus le loisir de l'applaudir lors de ses apparitions au théâtre et plus jamais il n'eut la charge de gouverner Rome et l'Italie. Il restait cependant à faire évoluer la *Res publica* vers autre chose, vers un régime qui tiendrait

---

pas de se départir de la sensation d'un syncrétisme philosophique chez ces poètes. Ce syncrétisme permet d'alléguer que certains principes de l'épicurisme ont pu demeurer fondamentaux chez Virgile et, surtout, Horace.

[3045] On sait que les premiers pas de Virgile au Forum furent peu concluants.

[3046] La personnalité de Mécène, dans le cadre de son « cercle » mais aussi au-delà, était tout à fait à même de créer une atmosphère intellectuelle propre à influencer ses proches.

[3047] Bien souvent, on se positionne en fonction d'une appartenance à un milieu social. Celui-ci peut donc influer sur l'adoption de telle ou telle philosophie ou sur la prégnance de tel ou tel principe philosophique (ainsi l'engagement temporaire épicurien). Le milieu social demeure un facteur décisif pour expliquer les postures politiques, comme l'a bien montré le livre de Y. Benferhat, 2005.

[3048] Cf. *supra*, p. 265.

[3049] « Il a préféré l'ombre du chêne et les fontaines jaillissantes et les quelques arpents sûrs d'un arbre fruitier : cultivant les Muses et Phoebus dans le délassement de ses jardins il restait assis en murmurant au milieu des oiseaux aux cris aigus », *El. Maec.*, I, 33-36. On notera les réminiscences lucrétiennes qui ne doivent, probablement rien au hasard : « eh bien ! sur l'herbe tendre, allongés entre soi, sur les bords d'un ruisseau, à l'ombre d'un grand arbre, faire du bien au corps ne coûte pas grand-chose » (Lucrèce, *De nat. rer.*, II, 29-31). La référence est un indice précieux pour comprendre le retrait de Mécène. J. Amat, dans son édition des *Elégies à Mécène*, note que le thème de la « détente », du retrait, est rare dans la *laudatio* (p. 200, n. 22) : il mérite donc toute notre attention.

compte des circonstances historiques. Or Mécène, tout comme Octavien et Agrippa, devait avoir depuis longtemps son idée sur ce sujet. Le livre LII de Dion Cassius en porte le témoignage tardif.

Jouer le rôle de l'éminence grise, du conseiller, de la mauvaise conscience. Sans doute Varius, Virgile, Horace, Mécène et, pensons-nous, par extension, Properce, furent-ils donc, chacun à sa manière, les héritiers de Philodème qui avait dédié à Pison le *Traité du bon roi selon Homère*[3050]. Adressé à un homme d'expérience, celui-ci participait à la réflexion théorique sur le pouvoir : en échange de la protection et de l'amitié du consulaire, Philodème lui offrait un traité susceptible de nourrir ses pensées[3051]. A travers leurs éloges et, plus largement, leurs œuvres (l'*Enéide* en est le meilleur exemple), les poètes augustéens poursuivirent ce travail de réflexion. Il semble que certains d'entre eux ont appliqué ce que T. Dorandi a appelé la « propagande inversée ». Le chercheur évoque le cas d'Alexandre d'Aphrodisias qui écrivit un traité (*De fato*) dédié à Septime Sévère et à son fils Antonin Caracalla. Dans cet ouvrage, « le philosophe […] s'adresse aux empereurs pour leur confier, grâce à la dédicace de son œuvre, la 'propagande' de sa pensée », en l'occurrence, celle d'Aristote, celle qui, à son sens, était la plus à même de mener à la vertu[3052]. T. Dorandi perçoit la même stratégie à l'œuvre chez Philodème de Gadara qui avait adressé le traité intitulé *Le bon roi selon Homère* à Pison. Il s'appuie, en particulier, sur les conclusions de M. Gigante, qui voit dans l'ouvrage non une commande du beau-père de César, mais un *speculum principis*, un protreptique politique, destiné à éduquer son *patronus*[3053]. L'essence même du traité se trouve dans un passage que T. Dorandi a

[3050] Il existe un doute quant à la date de sa rédaction. A. Momigliano (1941, p. 380-381) fixe un *terminus ante quem* : le traité n'a pu être composé après les Ides de mars 44, car le mot *rex* était pour lors trop haïssable. P. Grimal (1966a, p. 1200-1202) se veut plus précis et pense qu'il ne fut rédigé qu'à l'été 45 et, au plus tôt, en décembre 47. M. Paolucci (1955) situe la composition du livre entre 57 et 55 (avec une préférence pour la date de 57), c'est-à-dire lors du proconsulat de Pison, le protecteur de Philodème, en Macédoine, mais P. Grimal et O. Murray ont justement précisé que les raisons alléguées étaient loin d'emporter la décision (P. Grimal, 1966a, p. 1192 ; O. Murray, 1965, p. 179). Ce dernier penche pour une composition en 59, l'année du mariage de la fille de Pison avec César qui marquerait, selon lui, l'agrégation de Pison dans le groupe très fermé des *principes* (*id.*, p. 180-181). M. Gigante (1987, p. 98) estime que le traité date de la première moitié des années 50, tandis que T. Dorandi (1982, p. 42) propose la date de 55. Quant à R. Cristofoli (1998, p. 821), il pense que l'ouvrage a été rédigé peu après l'assassinat de César. Quoi qu'il en soit, sa rédaction est proche de l'époque que nous évoquons.

[3051] Sur ce traité, cf. M. Gigante, 1987, p. 89-107.

[3052] T. Dorandi, 2005, p. 28.

[3053] M. Gigante, 1987, p. 89-107 et, en particulier, p. 96 ; T. Dorandi, 2005, p. 31-32 (qui apporte quelques nuances à la formule « protreptique politique »). Si l'on ajoute que Cl. Auvray-Assayas a aussi analysé le *Songe de Scipion* comme un « miroir » à destination des dirigeants de son époque qui, à l'image de Scipion, devaient tirer pour leur action terrestre des leçons du modèle cosmique (« l'exiguïté de la terre et la fragilité de la mémoire des hommes montrent qu'on ne doit pas chercher à satisfaire des ambitions terrestres, à la fois limitées et trompeuses, si l'on veut accomplir dignement son rôle politique », Cl. Auvray-Assayas, 2007, p. 28), on voit

justement relevé : « A partir de telles prémisses, nous exhortons, encore une fois, le roi aux vertus : haïr une façon d'agir austère, brusque et déplaisante, faire preuve de mansuétude, d'équilibre, de douceur dans la démarche et d'harmonie dans le comportement, dans toute la mesure du possible, car ces vertus mènent à une monarchie stable, et non pas à un mode de gouvernement régi par la peur[3054]. »

Sans doute serait-il inexact d'affirmer que les poètes proches de Mécène souhaitèrent exposer des principes propres à l'épicurisme à Octavien/Auguste (ce ne fut certainement pas l'intention de Properce, par exemple). Simplement, ils ont, croyons-nous, usé d'un mode de communication afin d'exposer une morale qui était, somme toute, fort banale et qui, si elle ne contrevenait pas aux principes du Jardin qu'ils avaient pratiqués durant toute une période de leur vie, ne saurait y être réduite. C'est une vision du monde que les poètes ont voulu partager – peut-être, plus précisément, rappeler – avec leurs contemporains et, en particulier, avec le *Princeps*. Leurs préoccupations relèvent en bien des circonstances, elles aussi, de l'exhortation.

Conclusion

Tous les poètes voulurent attirer l'attention d'Auguste et obtenir pour leurs vers des récompenses, note M. L. Clarke[3055]. A la lumière des précédentes considérations, on peut affirmer que la remarque, somme toute classique, ne rend pas compte de toute la réalité. A l'époque d'Octavien/Auguste, certains poètes revendiquèrent un rôle social dont ils voulurent croire qu'il avait fait partie de leurs attributions aux temps bénis des premiers poètes plus ou moins légendaires, Orphée, Amphion, Homère ou encore Tyrtée. Un temps, une autre conception avait triomphé, sans exclusive toutefois, celle des *poetae noui* : face aux risques et aux déceptions qu'entraîne l'engagement politique, la poésie put constituer un refuge, un biais pour échapper à la dureté des temps. Pour Catulle, « la poésie ne reçoit sa légitimité d'aucune fonction politique, sociale ou morale, mais […] elle peut bien n'être que l'exploration d'un 'je' dans laquelle entre une part de 'jeux'[3056] ». Avec les poètes proches de Mécène (et d'autres peut-être), elle retrouvre une dimension civique (l'introspection n'est toutefois pas pour autant rejetée : Horace en est le témoin). Même chez Properce, les poèmes ne correspondirent pas à une simple esthétique. Ils transmettaient – aussi – une vision exigeante du monde[3057]. Ces poètes étaient conscients de (ou ont voulu croire à) leur responsabilité

---

que les efforts déployés pour influencer les politiques étaient courants. Ils ne concernaient pas que les épicuriens, mais ceux-ci n'étaient pas exclus de cette dynamique.

[3054] Philodème, *De bono rege*, col. 24, 7 sq. (trad. de M. Gigante).

[3055] M. L. Clarke, 1978, p. 50.

[3056] J.-C. Julhe, 2004, p. 127.

[3057] Ovide est un cas un peu particulier : s'il veut agir sur le prince (rappelons la place des éloges dans ses écrits, notamment les plus tardifs), c'est moins en porte-parole de la communauté qu'en individu. N'ayant pas connu

dans le grand chantier de la reconstruction de l'Etat romain. Après tout, ainsi que le précise Cicéron, les premiers savants en Grèce, patrie de la culture, ne furent-ils pas les poètes[3058] ? Varius (sans doute), Virgile, Horace et Properce ne firent, à la faveur des guerres civiles et de la restauration de l'Etat, que recouvrer les accents de leurs pères.

Les poètes ne défendaient aucune côterie. « L'horizon de l'esprit de parti manque toujours d'étendue », notait Benjamin Constant[3059]. Gageons que la remarque vaut pour les poètes de l'époque augustéenne. Plusieurs d'entre eux louèrent Octavien/Auguste. Pour autant, derrière l'éloge, c'est le conseil qui émerge. Plus que des amis du prince, les poètes proches de Mécène voulurent être des partenaires et désirèrent, à leur manière, façonner le nouveau pouvoir et la nouvelle société issus des guerres civiles[3060]. Sans doute eurent-ils conscience que le Principat était né des besoins, que les circonstances historiques commandaient l'élévation exceptionnelle d'un homme au-dessus des autres. Quelque chose de nouveau se mettait en place, une ère nouvelle s'ouvrait, portant en elle son lot d'incertitudes. La position d'Auguste dans l'Etat ne fut pas définie dès l'origine et il n'existait guère de cadre pour penser son rôle qui, tout à la fois, s'intégrait à l'ancienne *res publica* sans pouvoir s'y limiter. La place du *Princeps* dans l'Etat échappant en partie à la tradition, d'aucuns souhaitèrent penser ce pouvoir, non pas au niveau institutionnel, mais sur un plan plus spirituel. L'évolution exigeait la mise en place d'un cadre. Les poètes menèrent consciencieusement leur tâche, sans savoir s'ils seraient entendus[3061].

Faut-il les envisager comme des conseillers du prince ? Peut-être serait-il plus approprié de les envisager comme sa mauvaise conscience dans la mesure ils ne font, le plus souvent, que répéter de vieilles antiennes. Si le discours est sans originalité, asséné en fonction de la sensibilité de chacun, il rappelle des règles simples, trace une direction, tout en se mettant sous des auspices divins. Les poètes se font porte-parole, solennisant certains principes. C'est, par conséquent, moins un évangile du

---

les guerres civiles, il n'envisagea pas sa responsabilité de poète de la même manière que ses prédécesseurs, du moins ceux qui furent proches de Mécène.

[3058] Cicéron, *Tusc.*, I, 4. Le discrédit de la poésie chez Platon était fondé sur la crainte de son pouvoir de persuasion. C'est ce pouvoir que les poètes augustéens entendent redécouvrir, mais il n'est alors plus au service du seul plaisir. Les sujets les plus sérieux sont désormais abordés.

[3059] B. Constant, *De la littérature*, in *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1957, p. 887.

[3060] En ce sens, la remarque de E. Fantham (1996, p. 84), pour exacte qu'elle soit, est trop restrictive : « I cannot accept that either Virgil or Horace could have composed his works if he had not genuinely known and admired the Octavian who became Augustus, and shared most of his ideals and aims. » Il nous semble qu'A. Michel (1971, p. 212-213), évoquant le cas de Virgile, avait posé le bon diagnostic : loin d'avoir été un courtisan, le poète mantouan s'était retrouvé dans la personne d'Octavien/Auguste et se voulut le conseiller du prince.

[3061] Si l'on ne peut prendre à la lettre le discours du livre LII de Dion Cassius mettant en scène Mécène, il est malgré tout intéressant de noter, outre le rôle de conseiller attribué à Mécène, que l'Etrusque engage le Prince à accepter les conseils d'où qu'ils viennent : « Accorde à qui voudra la liberté de te donner sans crainte n'importe quel conseil : si ce qu'il te dit a ton agrément, tu en retireras plus d'une sorte de profit ; si, au contraire, tu n'es pas persuadé, tu n'en souffriras nul dommage », Dion, LII, 33.

régime[3062], au sens de « bonne nouvelle », que les poètes ont composé que des Tables de la Loi. Encore que leur propos soit moins impérieux. C'est bien plutôt une forme de dialogue qui fut instauré avec le prince, moyennant quelques artifices[3063].

Il est vrai que tous les poètes n'eurent pas une conception aussi exigeante de leur rôle (de leur mission, si l'on reprend la terminologie de J. Cousin, 1945) dans la société romaine que Virgile, Horace, Properce, sans doute Varius et, à sa façon, Ovide. Ainsi, Tibulle. Celui-ci est un jeune homme de vingt ans quand paraît le premier livre de ses *Elégies* : s'il sait que la poésie confère l'immortalité, il a d'autres préoccupations que, par exemple, son ami et aîné Horace[3064]. Il ne paraît pas avoir souhaité participer au grand chantier de la refondation de l'Etat, restaurer une morale, modeler le *Princeps* selon une image prédéterminée. Question de tempérament, sans doute. Mais aussi de rencontre. Son protecteur, Messalla, n'était pas investi de manière aussi profonde que Mécène dans la restauration de l'Etat (le livre LII de Dion Cassius conserve, avons-nous dit, la trace de cet investissement). Encore une fois, l'atmosphère que sut créer l'Arétin autour de lui, *via* son « cercle » mais pas uniquement (Properce en témoigne), fut sans doute déterminante.

Singularité, donc, de ces poètes augustéens qui retrouvèrent l'antique tradition des premiers poètes, utiles à la société naissante. Ces derniers résident désormais dans les Champs Elysées, avec les héros, les prêtres et ceux qui rendirent la vie des hommes plus belle par leur art ou dont les bienfaits méritèrent de demeurer dans la mémoire des hommes[3065] : ainsi Orphée, ainsi Musée[3066]. La Sibylle de Cumes elle-même les appelle *uates*. C'est à ce titre, au nom de cette singularité, qu'ils avaient une chance d'être entendus. Il reste à voir comment ils usèrent de ce magistère du Verbe qui leur était octroyé (ou, plus exactement, qu'ils s'octroyèrent).

[3062] L'expression est utilisée par P. Grimal, 1954, p. 830.

[3063] La liberté de parole des poètes supposait l'appui, ici encore, d'un *patronus*. B. Zuccheli (1982) l'a noté fort justement : la *libertas* était limitée aux élites. Pour se faire entendre, les poètes durent bénéficier de l'appui de personnages de premier plan. Mécène jouissait de ce point de vue d'une situation enviable.

[3064] J. Cousin, 1945, p. 127-128. L'auteur suppose que le premier livre des *Elégies* a paru vers 31, ce qui est peut-être remonter un peu haut.

[3065] Virgile, *Aen.*, VI, 660-664.

[3066] *Id.*, 645-647 et 667 sq.

Chapitre IX

UN DISCOURS POETIQUE ENGAGE : VERS UNE MONARCHIE ECLAIREE

Les poètes proches de Mécène souhaitèrent donc jouer un rôle dans la cité, sans doute pressés par l'urgence des temps, plus que par les exhortations de leur mentor. Prendre la parole, user du verbe soumis aux accords de la lyre, afin de contribuer à la renaissance d'une Rome de nouveau unie et sûre d'elle-même. Il nous faut maintenant comprendre la teneur de leur propos, tant au niveau sociétal (et, ici, c'est la question morale qui nous intéressera prioritairement) qu'au niveau institutionnel.

I- Morale et prophylaxie

La question morale mérite une attention toute particulière. Ne serait-ce que parce qu'elle est présente en filigrane dans toutes les œuvres poétiques qui nous intéressent, y compris chez Properce. Elle est surtout, nous l'avons souligné dans la première partie de cette étude, au fondement même de l'édifice politique romain. Perpétuellement, elle revient dans les luttes qui opposent les différents candidats au pouvoir, arme dont on use et abuse afin de discréditer un adversaire accusé de porter en lui tous les germes de la dépravation, au point que les Modernes n'y accordent plus qu'une attention discrète (au mieux), comme s'il s'agissait d'un *topos* du discours politique. La récurrence des discours mettant en exergue la question morale invite cependant à y voir autre chose qu'une antienne. La prégnance de celle-ci chez les poètes augustéens, qui avaient la prétention d'être utiles à la cité, tendrait à prouver qu'aucune réforme ne pouvait être envisagée en dehors de cette dimension.

1- *Virtute uero gubernante rem publicam quid potest esse praeclarius ?*[3067]

1. 1- Au-delà d'une morgue de bon aloi

Magna cura praecipuoque studio referendum est quantopere libidinis et auaritiae furori similis impetus ab inlustrium uirorum pectoribus consilio ac ratione summoti sint, quia ii demum penates, ea ciuitas, id regnum aeterno in gradu facile steterit, ubi minimum uirium ueneris pecuniaeque cupido sibi uindicauerit. Nam quo istae generis humani certissimae pestes penetrarunt, iniuria dominatur,

[3067] « Que si la valeur morale gouverne l'Etat, que peut-il y avoir de plus beau ? », Cicéron, *Rep.*, I, 52. Sur la dimension morale de la crise pour Cicéron, cf. M. Jehne, 2003.

infamia flagrat linguis. Contrarios his tam diris uitiis mores commemoremus[3068]. L'intérêt de ce passage de Valère Maxime mériterait qu'il soit moins méconnu. Il est en quelque sorte un abrégé de ce que nous avons pu trouver dans les écrits politiques du I^er^ siècle avant n. è. Le *furor* – et ses symptômes : la sexualité débridée et l'*auaritia*[3069] – est la marque du mauvais dirigeant. Ce qui justifie la prétention à gouverner d'une élite restreinte et largement héréditaire, c'est sa *moderatio*, la capacité à se maîtriser et à agir avec mesure. Une sexualité débridée, la cupidité, la goinfrerie, sont le reflet d'une âme indigne de prendre en main le sort de ses concitoyens. Les poètes nous le rappellent, à leur manière.

Il est convenu de juger avec une certaine morgue (ou tout au moins avec condescendance) la tentation des Romains d'expliquer la vie politique et ses crises par le seul prisme de la morale (conservatrice, qui plus est[3070]). Pourtant, cette attitude est pour le moins logique dans une civilisation fondée sur l'éloge et le blâme[3071]. Bien plus, cette morale est légitimante. On notera l'intéressante remarque de Valère Maxime concernant l'*auctoritas* : *Quidquid enim in excelso fastigio positum est, humili et trita consuetudine, quo sit uenerabilius, uacuum esse conuenit*[3072]. Le respect d'une certaine morale, définie par le comportement des Anciens, est constitutive de l'autorité politique, elle est une des composantes, essentielle, de la *maiestas* et de l'*auctoritas*, mots-clefs de la vie politique romaine[3073]. *Praesertim cum hoc natura tulerit non solum ut summi uirtute et animo praeessent*

[3068] « Il faut qu'une grande application et une particulière conviction nous aident à montrer jusqu'à quel point le désir sexuel et la cupidité, aux impulsions semblables à celle de la folie, ont été expulsés du cœur des hommes illustres grâce à la réflexion et à la raison, parce que des familles, un Etat, un royaume ne gardent pas facilement un équilibre perpétuel que lorsqu'ils réduisent au minimum la puissance que la passion de l'amour et celle de l'argent revendiquent pour elles. Car là où cette peste si certainement nuisible au genre humain a pénétré, l'injustice domine, l'infâmie se déchaîne dans les conversations. Que les comportements contraires à ces vices si horribles soient l'objet de notre exposé », Valère Maxime, IV, 3.

[3069] L'assimilation sexualité / *furor* se retrouve dans *id.*, 4, 3, ext. 2.

[3070] La sous-estimation du rôle de la morale (fondée en grande partie sur les *exempla* des grands ancêtres) à Rome doit sans doute quelque chose à R. Syme (1939, p. 151) qui fait du *mos maiorum* une notion vague et sentimentale. Sur la morale romaine, cf. L. R. Lind, 1979, notamment p. 48 sq.

[3071] Nous empruntons cette formule à Cl. Nicolet, 1976, p. 460. A. Wallace-Hadrill (1997, p. 9) a raison d'écrire : « it is modern, not roman, thought that restricts 'morality' to the private sphere and separates it from 'politics'. »

[3072] « Car tout ce qui est placé au sommet d'une hiérarchie doit se tenir à l'écart de tout comportement avilissant ou vulgaire, pour inspirer plus de respect », Valère Maxime, II, 6, 17.

[3073] Pour ces deux termes, nous renvoyons aux définitions données par J. Hellegouarc'h, 1963, p. 295-320. Tous deux impliquent l'expression d'une supériorité par rapport au reste de la population. J. Hellegouarc'h note d'ailleurs qu'ils sont à bien des égards très proches (*id.*, p. 315). Sur l'idée que la notion d'*auctoritas* est une des clefs pour comprendre le principat d'Auguste, cf. J.-L. Ferrary, 2009, p. 14-15.

inbecillioribus, sed ut hi etiam parere summis uelint[3074] : le peuple romain, dont nous avons dit qu'il était très attaché à sa *libertas*, acceptait l'idée d'une inégalité de traitement dans le domaine des droits politiques. Pour autant, le droit à gouverner qui, avons-nous noté, ne relevait pas de la force de conviction (la capacité à proposer des solutions à des problèmes donnés et à élaborer un programme témoignant d'une vision du monde) mais de la force de persuasion, ne pouvait être confisqué de manière arbitraire par une clique. Celle-ci constituerait alors une *factio* et son gouvernement serait un flagrant déni de l'existence de la *res publica*. Il fallait donc qu'elle soit légitimée par une supériorité clairement identifiable et reconnue par tous. Les qualités d'âme, des mœurs honnêtes, allaient être l'un des principaux étalons : « Les qualités d'âme […], voilà ce qui faisait accorder les pouvoirs »[3075]. L'institution de la censure s'en trouve justifiée (et sa réactivation par Octavien à la suite de la victoire d'Actium ne doit rien au hasard). Principale qualité attendue, la *moderatio*, indispensable à la gestion de toute communauté humaine, et qui se traduit au travers de toute une série de comportements.

La morale, en tant que prescriptrice de comportements, avait, par conséquent, toute sa place dans la vie politique romaine. Mais, dans ce domaine, l'efficience des lois était plus que relative et l'intervention de l'Etat mal venue. La pression sociale était certainement plus efficace. Comment croire que les recueils d'*exempla* (tel celui de Valère Maxime), que la prégnance de la morale dans les vers des poètes, dans la réflexion philosophique ou dans la bouche des politiques eux-mêmes, ne soient que ratiocinations, comme si les Romains étaient incapables de percevoir les modalités de leur propre système politico-social. Antiennes, discours creux, tous ces propos qui se font écho ? La permanence de la question morale ne saurait être minimisée. Notre hypothèse est qu'il y eut, en particulier chez les poètes, une volonté de donner une image idéale du ou des dirigeants (disons, pour simplifier, des élites) afin que leur exemple serve de modèle à l'ensemble de la population et que la société recouvre une stabilité perdue. Les *exempla* fonctionnaient sur le principe des *imagines* pieusement conservées dans les maisons des grandes *gentes* : ils se voulaient des modèles contraignants[3076]. Ils constituaient autant de leçons qui, ajoutées les unes aux autres, dressaient un archétype, un étalon, à partir duquel les dirigeants (de la période augustéenne pour ce qui nous concerne) étaient jaugés et auquel ils étaient eux-mêmes censés se comparer. Nul doute qu'il y avait là une volonté (en partie seulement) naïve de modeler la caste dirigeante selon un paradigme, des normes jugées comme idéales car issues d'une Rome largement mythifiée et recréée, mais supposée avoir permis à la puissance romaine de dominer les deux rives de la Méditerranée, tout en maintenant la

[3074] « C'est en effet la loi de la nature que les hommes les plus distingués par leur énergie et leur valeur intellectuelle commandent à ceux qui sont plus faibles et que ces derniers acceptent volontiers d'obéir aux individus supérieurs », Cicéron, *Rep.*, I, 51.

[3075] Valère Maxime, IV, 4, 9.

[3076] Valère Maxime, toujours, explique que ces exemples sont certes difficiles à imiter, mais il faut les connaître car, alors, ne pas accomplir soi-même des actions même médiocres fait rougir (*id.*, 4, 6).

concorde au sein de l'*Vrbs*[3077]. D'une certaine manière, ces *exempla*, poétiques ou non, étaient comme les préceptes épicuriens ou les *Pensées* de Marc Aurèle, sorte de *vade mecum* que l'on devait toujours avoir en tête (conserver par devers soi, écrit Valère Maxime[3078]). Ils constituaient des aiguillons et devaient donner de la vigueur. Enfin, l'idée que cette morale traditionnelle avait permis l'apparition d'êtres d'exception, qu'elle avait été l'aliment des grandes âmes et donc des grands hommes, ceux qui, par leurs actes, forgèrent l'Etat Romain, est récurrente. Valère Maxime, qui ne recherche pas l'originalité (et c'est tout l'intérêt de son témoignage) mais s'appuie sur des auteurs plus anciens, le rappelle avec clarté[3079]. Ces considérations prennent toute leur dimension en période de crise et de transition. L'époque triumvirale et les années de la naissance du Principat se prêtaient parfaitement à ce petit jeu du rappel des normes à respecter par les dirigeants. C'est ce à quoi vont s'attacher plusieurs des poètes proches de Mécène[3080].

1. 2- *Non ullus aratro / dignus honos*[3081] : Virgile et Horace

L'intérêt des poètes (et des Anciens en général) pour la question morale ne relève donc pas de la naïveté. Il tenait compte, tout simplement, des réalités d'une société qui, pas plus en 509 que sous le Principat augustéen, n'avait été démocratique. En son essence, elle était aristocratique. Il faut ici faire place à la distinction, établie par Pascal, entre les « grandeurs d'établissement » et les « grandeurs naturelles ». A Rome, les secondes venaient appuyer, légitimer, les premières et justifiaient le droit à gouverner d'une minorité[3082]. L'absence d'idéologies et de programmes politiques doit beaucoup à

[3077] Il serait intéressant de déterminer à partir de quand s'est forgée cette image d'une Rome idéalisée. Il est probable qu'elle doit beaucoup à l'arrivée du luxe et aux influences orientales du II^e^ siècle avant n. è. Les premiers antiquaires (L. Furius Philus, C. Sempronius Tuditanus, M. Iunius « Gracchanus ») vécurent d'ailleurs durant cette période.

[3078] Valère Maxime, IV, 4, 11.

[3079] *Id.*

[3080] Valère Maxime entreprit, pour sa part, son ouvrage à l'époque augustéenne, vraisemblablement au moment où la question (mouvementée) de la succession se posait avec acuité et donc, avec elle, celle de la pérennité du régime. La crainte du retour à une période de troubles ou la simple perspective de l'émergence d'un nouveau *Princeps* justifiaient amplement son entreprise.

[3081] « La charrue n'a plus les honneurs qu'elle mérite », Virgile, *Georg.*, I, 506-507.

[3082] Blaise Pascal, dans son *Second discours sur la condition des Grands*, explique que les « grandeurs d'établissement » dépendent de la volonté des hommes « qui ont cru avec raison devoir honorer certains états et y attacher certains respects ». Elles relèvent de la convention et permettent d'établir un ordre et donc la stabilité d'une société. A ces « grandeurs » s'attachent des cérémonies extérieures, des règles, des signes, marquant une hiérarchie entre les êtres, comme celles qui commandent de parler aux rois à genoux. Parce que conventionnelle, cette hiérarchie est légitime. La contester serait « sottise » dans la mesure où c'est toute l'organisation sociale qui serait menacée. Mais ces « grandeurs d'établissement » ne préjugent pas de la valeur de l'individu qui, elle, n'a rien d'arbitraire : les « grandeurs naturelles » (entendues comme celles qui définissent la « nature » du sujet, ses

cette idée que les vertus de quelques-uns, s'appuyant sur l'exemple d'ancêtres eux-mêmes vertueux, suffisait à la gestion d'un Etat où toute décision était décision de circonstance, examen au cas par cas, par des personnalités soucieuses du bien commun. L'insistance sur la morale était, par conséquent fondamentale. Loin d'être de la candeur, elle reflète une vision de l'organisation sociale qui n'a rien de démocratique et où la conviction n'entre en jeu qu'à la marge. *Virtute uero gubernante rem publicam quid potest esse praeclarius ?*, s'interrogeait Cicéron[3083]. La bonne marche de l'Etat reposait sur les vertus d'une élite dont l'exemple se répercutait sur l'ensemble de la population. L'imprégnation, donc, plus qu'une dynamique discursive et active.

C'est pourquoi les poètes vont s'adresser au *Princeps* (sous la forme de l'éloge en particulier, mais aussi par un certain nombre de biais dont l'*Enéide* porte le témoignage) et à l'aristocratie (directement, sous la forme d'adresses, ou indirectement, à travers un discours à la teneur générale). A travers eux, c'est la régénération de l'ensemble de la société qui est attendue. La morale énoncée peut être résumée assez simplement à travers quelques exemples choisis.

Au fondement de tout, l'importance accordée aux vertus de la vie rurale. C'est sans doute Virgile qui en parle le mieux : *O fortunatos nimium, sua si bona norint, / agricolas ! quibus ipsa, procul discordibus armis, / fundit humo facilem uictum iustissima tellus. / Si non ingentem foribus domus alta superbis / mane salutantum totis uomit aedibus undam / nec uarios inhiant pulchra testudine postis / insulasque auro uestis Ephyreiaque aera, / alba neque Assyrio fucatur lana ueneno / nec casia liquidi corrumpitur usus oliui, / at secura quies et nescia fallere uita, / diues opum uariarum, at latis otia fundis, / speluncae, uiuique lacus, et frigida Tempe / mugitusque boum mollesque sub arbore somni / non absunt ; illic saltus ac lustra ferarum / et patiens operum exiguoque assueta iuuentus, / sacra deum sanctique patres ; extrema per illos / iustitia excedens terris uestigia fecit*[3084]. Le bonheur véritable se trouve dans la simplicité de la vie des champs, loin du vacarme des

---

qualités réelles). Sur ce point, cf. Pascal, *Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 2000, p. 196-198. Pour les Romains, au contraire, le bon fonctionnement de l'Etat implique que les unes appuient les autres. Les qualités intrinsèques d'une minorité, ses vertus, justifiaient le rôle qui lui était attribué par la convention. D'où le rôle fondamental de la morale et de l'invective dans la politique romaine. Les « grandeurs naturelles » constituaient le fondement de l'estime que l'on doit aux gouvernants et la garantie de la perpétuation d'un pouvoir qui, pour aristocratique qu'il ait été, n'était pas perçu comme arbitraire.

[3083] « Que si la valeur morale gouverne l'Etat, que peut-il y avoir de plus beau ? », Cicéron, *Rep.*, I, 52.

[3084] « O trop heureux les laboureurs, s'ils connaissent leurs biens ! Eux à qui, d'elle-même, loin de la discorde et des armes, la terre épanche en toute justice une subsistance facile. S'ils n'ont pas des palais dont les baies superbes vomissent de partout l'immense flot des clients à la salutation du matin ; s'ils ne couvent pas des yeux des portes parées de belles inscriptions d'écaille, ni des étoffes où l'or se joue, ni des bronzes d'Ephyré ; si chez eux la laine ne farde pas sa blancheur avec la drogue d'Assyrie ; si la cannelle n'altère pas pour eux l'huile limpide qu'ils emploient, du moins ils goûtent un repos sans soucis, une vie qui ne connaît pas la tromperie, une vie riche en ressources variées ; du moins ils ont la paix dans de vastes espaces, les grottes, les lacs d'eau vive et les fraîches vallées, les mugissements des bœufs et les doux sommes sous un arbre. Ils ont pour eux les gorges boisées et les fourrés, séjour des bêtes, une jeunesse dure à l'ouvrage et sobre, le culte des dieux et la vénération

villes, de leur agitation, de leur débauche de luxe[3085]. Ce dont tout homme a besoin, la terre le lui fournit[3086]. Loin des soubresauts de la vie urbaine, le campagnard jouit d'un « repos sans soucis » (*secura quies*). Surtout, ce mode de vie permet de recouvrer les vertus qui firent de Rome une puissance méditerranéenne : la jeunesse y est endurante (*patiens*) et habituée à peu. De fait, elle ne saurait désirer ce qu'elle n'a pas, vivre dans l'envie et courir toujours vers un horizon qui jamais ne sera atteint. La vie champêtre est mère de la *moderatio*. En outre, robuste, cette jeunesse, qui n'aura pas eu à subir le luxe émollient de la vie citadine, saura défendre la patrie les armes à la main. Surtout, la *pietas* est partout respectée. Non seulement la *pax deorum* est ainsi obtenue (on pense, ici, à Horace qui invitait les riches à redresser les temples abandonnés[3087]), mais les pères ne souffrent plus du mépris de leurs rejetons. En d'autres termes, l'ordre naturel des choses est respecté. Ainsi s'explique le dernier vers : *extrema per illos / iustitia excedens terris uestigia fecit*. En abandonnant la vie champêtre, les Romains se sont éloignés de la Justice. Cette dernière est à entendre comme le fait de donner à chacun selon ses mérites[3088]. Elle est la condition de la *Concordia*. Sans elle, l'ordre naturel des choses n'est plus et la porte est ouverte au cycle infernal des bouleversements, les *nouae res*. Pour peu, Virgile nous parlerait de l'intrusion du luxe en provenance de l'Orient dans la société romaine et des guerres civiles qui en furent le corollaire, maelström qui faillit emporter l'Etat romain.

Si, quelques vers plus bas, après avoir invoqué sa Muse[3089], Virgile vante le bonheur de celui qui sait s'en tenir aux préceptes d'Epicure (*Felix qui potuit rerum cognoscere causas, / atque metus omnis et inexorabile fatum / subiecit pedibus strepitumque Acheruntis auari !*[3090]), il poursuit en louant la vie censée du campagnard qui mène au même résultat (sans les complications théoriques de la philosophie) : *Fortunatus et ille deos qui nouit agrestis, / Panaque Siluanumque senem Nymphasque*

---

pour leurs pères ; chez eux, au moment de quitter la terre, la Justice a laissé la dernière trace de ses pas », Virgile, *Georg.*, II, 458-474.

[3085] Les *Géorgiques* ont sans conteste une dimension politique et sociale, bien plus qu'économique. Le fait a été noté depuis longtemps. On constate, par exemple, que Virgile ne fait jamais mention des esclaves (contrairement à Caton dans son propre traité), ce qui va contre toute réalité socio-économique. Le poète ne vise pas non plus à passer en revue toutes les cultures et à être complet. Son ouvrage est bien moins exhaustif que les *Res rusticae* de Varron. C'est pourquoi Columelle, exposant les activées négligées par le Mantouan, put être présenté comme son continuateur (cf. E. de Saint-Denis, 1971). Le traité est, par conséquent, davantage le prétexte à l'exposé de principes moraux à même de rétablir la concorde et la puissance romaine.

[3086] Déjà dans les *Bucoliques*, l'homme s'épanouit au contact d'une nature avec laquelle il vit en harmonie.

[3087] Horace, *Serm.*, II, 2, 104-106. Le poète dénonce l'individualisme forcené des riches. Dans les *Odes*, il affirme que les Romains n'expieront (*luere*) pas leurs fautes (*delicta*) tant que les temples et les statues des dieux n'auront pas été relevées (*id.*, *Carm.*, III, 6, 1-4).

[3088] Cf. J. Hellegouarc'h, 1963, p. 265.

[3089] Virgile, *Georg.*, II, 475-489.

[3090] « Heureux qui a pu connaître les raisons des choses, qui a foulé aux pieds toutes les craintes, la croyance en un destin inexorable et tout le bruit fait autour de l'avare Achéron ! », *id.*, 490-492.

sorores ![3091] Et dans un passage resté fameux, le poète énumère les fléaux inhérents à la vie citadine : l'homme des champs est préservé de l'ambition (Virgile songe à la compétition pour le pouvoir) et de la discorde qu'entraîne la compétition politique[3092] ; la démence qui s'empare du forum (*insanum forum*[3093]) ne parvient pas jusqu'à lui ; il n'a ni à craindre l'indigence ni à envier la richesse d'autrui qui s'offrent toutes deux au regard dans les villes[3094] ; il est préservé de la folie des hommes, que ce soient ceux qui s'élancent sur les « flots aveugles » (*freta caeca*), avides de s'enrichir par le commerce, ou ceux qui dans leur fureur s'apprêtent à s'emparer des palais des rois […] *ut gemma bibat et Sarrano dormiat ostro*[3095]. A la prodigalité des uns répond l'avarice des autres[3096]. Et de revenir sur la perversité de la vie politique romaine ; et d'évoquer ouvertement les guerres civiles et leur lot de malheurs[3097].

En contrepoint, Virgile présente un nouveau tableau idyllique de la vie rurale (qui rappelle les v. 458-474, en les développant et en les précisant) : aux v. 513-531, le poète évoque le bonheur du cultivateur (*agricola*) qui se concentre sur son labeur et pourvoit à sa subsistance. Il bénéficie tout à la fois de l'abondance et du calme de son foyer où la pudeur est reine. La promesse d'une terre nourricière trouve ici son plein développement. C'est la belle Italie qui est à nouveau évoquée, annonciatrice d'un nouvel âge d'or. Mais l'intérêt de cet éloge de la vie champêtre réside essentiellement dans les derniers vers. On y voit que les fêtes alternent avec le labeur, que les dieux sont honorés à cette occasion et des jeux permettent d'exercer des corps déjà sculptés par la vie saine des champs. Le bonheur, la stabilité, sont liés à un mode de vie, mode de vie éprouvé puisqu'il est celui que pratiquèrent – affirme Virgile – Rémus et Romulus ainsi que les Sabins qui l'héritèrent des temps où Saturne avait instauré « sur terre » (*in terris*[3098]) l'Age d'or. C'est à lui que l'Etrurie dut de jouer un rôle de premier plan, c'est à lui que Rome, « merveille du monde » (*rerum pulcherrima*) doit sa grandeur[3099]. Ainsi s'achève le second chant. On ne saurait être plus clair : le retour aux valeurs des ancêtres est la condition de la justice, donc du consensus et de la puissance. En faisant l'éloge de la vie champêtre, c'est la gloire de Rome que Virgile entend restaurer.

[3091] « Mais heureux aussi celui qui connaît les dieux champêtres, et Pan et le vieux Silvain et les Nymphes sœurs », *id.*, 493-494.

[3092] *Id.*, 495-496.

[3093] *Id.*, 501.

[3094] *Id.*, 498-499. Préservé tout à la fois de la crainte et de l'envie, l'homme trouvera la sérénité qui lui fait défaut. Le poète rappelle d'ailleurs dans les vers suivants que la vie des champs permet d'obtenir sans trop de peine le nécessaire.

[3095] « […] pour boire dans une gemme et dormir sur la pourpre de Sarra », *id.*, 506.

[3096] *Id.*, 507.

[3097] *Id.*, 508-512.

[3098] La formulation, imprécise, a été préférée à l'évocation directe du Latium.

[3099] Virgile, *Georg.*, II, 532-540.

La vie à la campagne prépare des esprits et des corps sains. Le bon sens et la *moderatio* sont comme une seconde nature pour les ruraux. C'est pourquoi Horace donne la parole à l'un d'entre eux, Ofellus (*Ofellus rusticus*), dans la *Satire*, II, 2[3100], afin d'énoncer ce qui ressemble fort à sa propre pensée. Ce campagnard, *ab normis sapiens crassaque Minerua*[3101], est présenté donnant des leçons (*praecipere*). On retrouve l'idée qui veut que la vie champêtre mène à la sagesse (celle-ci est dès lors accessible à tous, à rebours de l'enseignement philosophique) et qu'on peut en tirer des leçons. Car le luxe de la vie citadine est fallacieux, il est tel un écran qui aveugle et empêche de voir la réalité des choses : *discite non inter lances mensasque nitentis, / cum stupet insanis acies fulgoribus et cum / adclinis falsis animus meliora recusat, / uerum hic inpransi mecum disquirite*[3102]. On ne sera pas surpris si la vérité première est, de nouveau, la *moderatio*.

D'où le rejet de tous les excès, à commencer par la gourmandise qui est une préoccupation récurrente chez Horace[3103]. Ce sont les efforts d'une vie saine qui doivent nous mener à la table où l'on se gardera des plats par trop élaborés : *cum sale panis / latrantem stomachum bene leniet*[3104]. La douceur de la vie, poursuit-il, ne se trouve pas dans le fumet d'un plat, elle est à trouver en soi-même. Derrière la fascination pour les mets rares et raffinés se cache mal la vanité de celui qui sait que c'est à prix d'or qu'ils ont été achetés. Celui qui préfère le paon, oiseau rare à la queue multicolore, à la poule, est le jouet de ses illusions ; il est trompé par l'aspect extérieur, alors que son palais n'y verra aucune différence. Le « gourmet » est roi dans le monde des apparences. En outre, c'est son oisiveté qui a façonné son vice : *Ieiunus rare stomachus uolgaria temnit*[3105].

On pourrait trouver le propos anecdotique, plaisant quoique quelque peu austère. Pourtant, sa portée est loin d'être négligeable. En effet, la simplicité des repas est la marque de la modération[3106]. C'est pourquoi les excès à table sont la caractéristique des tyrans : « Both the king and the tyrant hold absolute power ; the degree to which that power is used or abused depends on the power of the ruler over himself, the self-control or self-indulgence of the ruler at dinner reveals in microcosm the power

---

[3100] Qui date peut-être de 31 avant n. è. Sur la supériorité de la vie à la campagne sur la vie citadine, cf. aussi la *Satire*, II, 6, en particulier les v. 77 sq. (la fable du rat des villes et du rat des champs). Cf., également, St. Harrison, 2007b. Sur Horace et la morale, cf. N. Rudd, 1993, p. 71 sq.

[3101] « Sage en dehors des formules et dont la Minerve était sans finesse », Horace, *Serm.*, II, 2, 3. Entendons que Orfellus n'appartient à aucune école philosophique et qu'il s'exprime avec une rudesse qui a le mérite de la simplicité, loin des raffinements habituels de ceux qui ont appris à parler en public. Minerve symbolise ici la sagesse, la clairvoyance.

[3102] « Apprenez-le, mais non point parmi l'éclat des surtouts et des tables, alors que les splendeurs insensées éblouissent le regard et que l'âme, penchée sur des objets trompeurs, se refuse au mieux : c'est ici et à jeun que vous devez avec moi le chercher », *id.*, 4-8. Pour une critique du luxe opposé à la simplicité des temps anciens, ceux de Romulus et de Caton le Censeur, cf. aussi *id.*, *Carm.*, II, 15.

[3103] *Id.*, *Serm.*, II, 2, 9-52.

[3104] « Du pain et du sel suffiront pour calmer les cris de ton estomac », *id.*, 17-18.

[3105] « A jeun, il est rare que l'estomac méprise les mets les plus communs », *id.*, 38.

[3106] Valère Maxime, II, 5, 5. Cf., également, Pline l'Ancien, *H. N.*, XIV, 148.

over his *libidines* which the ruler will show in relation to his people as a whole[3107]. » La régulation de l'appétit est, par conséquent, une donnée fondamentale. On voit donc l'importance qu'il y avait à insister sur un tel point (Pison et Marc Antoine, par exemple, en avaient fait les frais[3108]) *a priori* dérisoire. Les excès auxquels se livrait une partie des élites étaient incompatibles avec les fonctions qu'elles étaient appelées à exercer et qui exigeaient à la fois modération et maîtrise de soi[3109]. Celles-ci sont plus esclaves que ne le sont leurs propres esclaves : *An hic peccat, sub noctem qui puer uuam / furtiua mutat strigili, qui praedia uendit, / nil seruile gulae parens habet ?*[3110] Et de traiter avec ironie ces « gastronomes » qui voient leur passion comme une science, le ventre comme un précepte de vie, l'estomac comme le souverain bien[3111]. Cependant, pour ne pas effrayer le lecteur, Horace/Ofellus se garde d'assimiler frugalité et austérité. Ainsi l'avarice est présentée comme l'opposée de la prodigalité du goinfre tout en étant un défaut tout aussi grave[3112].

Suit un exposé des avantages d'un mode de vie fondé sur la frugalité : la santé, tout d'abord[3113]. Celui qui est chargé des excès de la veille n'est plus bon à rien : *Alter, ubi dicto citius curata sopori / membra dedit, uegetus praescripta ad munia surgit*[3114]. Sans nul doute, cette voie prépare le bon

---

[3107] M. Leigh, 1996, p. 174. Sur le même thème, cf. A. Barzano, 1991 (les comportements alimentaires servent de *topos* pour porter un jugement favorable ou négatif sur les princes).

[3108] Cf. *supra*, p. 108 et 110.

[3109] Le propos d'Horace nous paraît souvent fondé sur l'idée que tous les comportements sont signifiants. Ils sont le reflet de l'âme. Les anecdotes qu'il rapporte ou les histoires qu'il forge sont, par conséquent, la révélation de symptômes qui ne laissent d'être inquiétants une fois appliqués à ceux qui sont destinés à exercer des fonctions importantes.

[3110] « Quoi ? il est coupable, l'esclave qui, à l'approche de la nuit, échange furtivement un strigile contre une grappe de raisins, tandis que le maître qui, pour obéir à sa goinfrerie, vend ses domaines, n'a rien de servile ? », Horace, *Serm.*, II, 7, 108-110.

[3111] C'est tout le propos de la *Satire*, II, 4. Dans la *Satire*, II, 8, c'est au tour de Nasidiénus d'être pris à partie. Horace évoque avec ironie la fierté de l'amphitryon qui se plaît à expliquer les luxueux plats qu'il fait servir et dont la composition relève d'une science aussi complexe qu'oiseuse.

[3112] *Id.*, 2, 53-69. Pour une critique de l'avidité (à travers les conseils de Tirésias à Ulysse), cf. la *Satire*, II, 5. Voir, également, Virgile, *Aen.*, III, 56-57 : *Quid non mortalia pectora cogis, / auri sacra fames ?* (« A quoi ne contrains-tu pas le cœur des hommes, exécrable appétit de l'or ! ») C'est elle qui explique la dureté des temps (Salluste, *Cat.*, X et XI, 4). Virgile propose, en contrepoint, le vieillard de Tarente, paysan pauvre qui cultivait un petit lopin de terre dont personne n'avait voulu : « avec ces richesses [ses légumes plantés entre des haies de ronces] il se croyait, dans sa fierté, l'égal des rois » (Virgile, *Georg.*, IV, 131-132). Horace renchérit : *licet sub paupere tecto / reges et regum uita praecurrere amicos* (« on peut, sous un toit pauvre, mener une vie qui laisse loin derrière elle les rois et les favoris des rois », Horace, *Epist.*, I, 10, 32-33). On retrouve ici un des enseignements d'Epicure : la pauvreté assumée, joyeuse, équivaut aux trésors des rois. Sur le lien entre la bonté des hommes et la simplicité de leur mode de vie, cf. Platon, *Leg.*, III, 677b-679d.

[3113] Horace, *Serm.*, II, 2, 71-88.

[3114] « Mais cet autre, lorsque, s'étant restauré plus vite qu'il ne faut de mots pour le dire, il a livré ses membres au sommeil, se lève dispos pour les tâches prescrites », *id.*, 80-81. A l'image de Virgile, Horace admet que cette

citoyen. Deuxième avantage : disposer de vivres en réserve[3115]. Plus important : la frugalité préserve la bonne renommée (*fama*) : *grandes rhombi patinaeque / grande ferunt una cum damno dedecus*[3116]. En outre, le superflu que l'on a acquis par une gestion sage et sérieuse de son domaine peut servir à aider l'homme dans la misère ou l'Etat en difficulté : comment accepter l'indigence de tant d'hommes quand on dispose soi-même de plus qu'il ne faut ? comment se résigner à la ruine des temples ? *Cur, improbe, carae / non aliquid patriae tanto emetiris aceruo* ?[3117] A nouveau, c'est la question du bon citoyen qui se dessine derrière ces considérations. Horace/Ofellus achève son argumentaire sur une tonalité plus philosophique : en se contentant de peu, on est mieux à même d'affronter les revers de la fortune[3118].

Vérité de la vie rurale qui éloigne des excès : c'est elle qui, lorsque la charrue sera de nouveau honorée, permettra de rétablir la justice, de distinguer le *fas* du *nefas*[3119]. Eloge d'un mode de vie qui constitue le meilleur rempart contre l'*Inuidia*, celle-là même qui rompt l'harmonie des sociétés. Virgile l'affirme : la victoire d'Octavien/Auguste sera aussi celle sur l'Envie. Sur les bords du Mincio le Mantouan promet de bâtir un temple à la gloire du vainqueur d'Actium[3120]. On y verrait, en particulier, les peuples domptés par les Romains. Mais Virgile va plus loin : *Stabunt et Parii lapides, spirantia signa, / Assaraci proles demissaeque ab Ioue gentis / nomina Trosque parens et Troiae Cynthius auctor. / Inuidia infelix Furias amnemque seuerum / Cocyti metuet tortosque Ixionis anguis / immanemque rotam et non exsuperabile saxum*[3121]. La mission d'Octavien/Auguste est tracée : l'un des principaux dangers guettant les Romains, au même titre que les Bretons ou les Parthes cités plus haut (v. 25 et 31), est l'*Inuidia*. Celle-ci apparaît comme insaisissable, toujours fuyante. Il reviendra au maître de Rome de lutter contre elle et de la rejeter aux Enfers. On notera l'association de figures

---

sévère discipline puisse ponctuellement (en particulier les jours de fête) se relâcher ; il reconnaît aussi que l'âge peut justifier un traitement plus doux (*id.*, 82-86).

[3115] *Id.*, 89-93.

[3116] « Turbots et plats démesurés apportent avec la ruine un déshonneur sans mesure », *id.*, 95-96. Cf., plus largement, les v. 94-99.

[3117] « Pourquoi, méchant, ne dispenses-tu point à notre chère patrie quelque chose de cet énorme monceau ? », *id.*, 104-105. Ailleurs, Horace présente comme un devoir civique le fait de jeter perles, pierreries et l'or, non seulement inutiles mais « aliments des pires maux » (*summi materiem mali*, *id.*, *Carm.*, III, 24, 47-50).

[3118] *Id.*, *Serm.*, II, 2, 106 sq.

[3119] Virgile, *Georg.*, I, 505-506. Il faut attendre Ovide pour que, dans la littérature augustéenne, on assiste à une certaine dépréciation de la rusticité (cf. D. Little, 1982, p. 321).

[3120] Si le prologue du chant III des *Géorgiques* a été, selon P. Grimal (1964a, p. 845-848), composé en 34, il a été remanié sans doute en 29. C'est alors que Virgile aurait ajouté le passage concernant l'*Inuidia*.

[3121] « Le marbre de Paros y dressera aussi des statues, où revivra la race d'Assaracus et la gloire d'une famille issue de Jupiter, et Tros, père de la race, et le dieu du Cynthe, fondateur de Troie. La misérable Envie verra avec épouvante et les Furies et les eaux sombres du Cocyte et les serpents entourés autour d'Ixion et la roue monstrueuse et le rocher impossible à vaincre », Virgile, *Georg.*, III, 34-39. Selon P. Grimal (1964a, p. 849 et 854), la scène de l'*Inuidia infelix* aurait dû être placée sur le fronton du temple.

troyennes (Tros, héros éponyme de Troie, et Assaracos, son deuxième fils, aïeul d'Enée) et d'Apollon. Sa présence autorise, comme souvent, les lectures polysémiques. Dieu purificateur, il est naturellement invoqué ici. Dieu protecteur de l'héritier de César, il renforce l'action de ce dernier. Il peut aussi être considéré comme l'un des fondateurs (*auctor*) de Troie[3122], d'où le lien avec Assaracos et Tros, lointains ancêtres d'Octavien/Auguste. Surtout, par là même, sa présence suggère que c'est la refondation de Rome qui se joue ici[3123]. Patron des poètes, enfin, il agit comme une invite pour coopérer à l'œuvre entreprise. Au maître de Rome, par son exemple, de guider la société sur la bonne voie, de jouer le rôle de miroir qui lui est dévolu[3124] ; au poète de préparer les esprits pas un discours approprié et qu'Horace résume en un vers : *Quae uirtus et quanta, boni, sit uiuere paruo*[3125]. Alors, l'Envie aura été vaincue. La boucle est bouclée : tout le discours des poètes, tel que nous l'avons analysé, trouve sa finalité dans une lutte commune avec le *Princeps* : rejeter l'*Inuidia* dans les profondeurs obscures de la terre[3126]. Alors l'harmonie aura de nouveau droit de cité, alors le consensus

[3122] On se rappelle qu'Apollon a érigé (avec Poséidon) les murs de Troie alors gouvernée par Laomédon, fils d'Ilos fondateur de la cité (Homère, *Il.*, VII, 445). Les remparts sont l'une des principales caractéristiques de la cité dans l'Antiquité qui ne saurait avoir d'existence réelle sans eux. Sur Apollon protecteur de Troie et justicier qui abat l'*Envie*, cf. P. Grimal, 1964a, p. 850 et 854.

[3123] Octavien avait d'ailleurs hésité à se faire appeler Romulus avant de choisir Auguste.

[3124] Il n'est pas sûr que les poètes aient imaginé que cette action ait pu être menée *via* une législation.

[3125] « Quelle précieuse qualité, mes bons amis, que de vivre de peu », Horace, *Serm.*, II, 2, 1. Cf., également, *id.*, *Carm.*, III, 1, 25-26 : l'*Ode* invite à s'affranchir de l'envie (cf. v. 45-48). Il est symptomatique qu'Horace ait choisi ce thème dans la première des *Odes civiques* et alors qu'il affirme s'adresser aux jeunes générations (*uirginibus puerisque*, v. 4).

[3126] Sans doute Virgile avait-il été sensibilisé au thème de l'*Inuidia* lors de son séjour campanien auprès de Philodème. Des deux *papyri* où l'on retrouve son nom, l'un évoque l'adulation et l'envie (*PHerc.* 1082), l'autre l'avarice (*PHerc.* 253). P. Grimal a montré que Virgile s'était souvenu d'un passage du *De natura rerum* : *et tamen e summo, quasi fulmen, deicit ictos / inuidia interdum contemptim in Tartara taetra ; / inuidia quoniam, ceu fulmine, summa uaporant / plerumque et quae sunt aliis magis edita cumque* (« et même tiennent-ils [les hommes] ce sommet [le pouvoir] que souvent, semblable à la foudre, l'envie les frappe et les précipite ignominieusement dans l'affreux Tartare : car l'Envie, comme la foudre, embrase de préférence les sommets et tout ce qui dépasse le niveau commun »), Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 1125-1128. Les vers suivants expliquent que l'*Inuidia* est la source de bouleversements et empêche donc l'établissement d'un régime stable. L'une des thèses centrales de l'épicurisme veut que l'Envie soit, avec la crainte et le mépris, l'une des trois passions contribuant à détruire toute vie en société (cf. Sextus Empiricus, X, 117). Sur ces réflexions, cf. P. Grimal, 1964a, p. 850 sq. Nous nous séparons sur un point de l'analyse de P. Grimal. Selon lui, l'*Inuidia*, désormais réduite à l'impuissance, aurait été vaincue par Octavien à Actium (*id.*, p. 850-852). Pourtant, il ne nous paraît pas qu'il faille systématiquement voir derrière le propos des poètes l'ombre d'Antoine. En 29, le régime est, de toute évidence, encore mal assuré, ses contours sont – pour le moins – indécis, et la réforme morale (fondamentale aux yeux des poètes en particulier dans le cadre de la lutte contre l'Envie) est encore à faire : Virgile n'a sans doute pas eu la naïveté de croire que la seule victoire d'Actium allait résoudre ce problème majeur. Plus qu'un satisfecit à Octavien, nous avons là, une fois encore, l'expression d'une attente : il revient désormais au

règnera, condition de la puissance romaine[3127]. Laissons ici conclure K. Galinsky : « The republic needed to be rescued not only because Antony's legions threatened it, but because its soul had been lost[3128]. »

Cicéron, déjà, avait noté combien les passions alimentaient le désir et que celui-ci menait droit à la violence : *Graues enim dominae cogitationum, lubidines, infinita quaedam cogunt atque imperant, quae quia nec expleri nec satiari ullo modo possunt, ad omne facinus inpellunt eos quos inlecebris suis incenderunt*[3129]. Récurrence du thème de l'envie, du désir (*libido*). Et d'affirmer la nécessité d'abattre cette violence, de mettre fin à son déchaînement[3130]. Pour le consulaire, les passions et la licence mènent droit à la tyrannie[3131]. C'est pourquoi il revient à la vertu de gouverner l'Etat. Celui qui en a la responsabilité voit sa vie, offerte « comme un miroir à ses concitoyens » (*sicut speculum ciuibus*), érigée en modèle[3132]. Une nouvelle fois, nous constatons que Rome rejetait (au moins sur le plan théorique) la distinction pascalienne entre les « grandeurs d'établissement » et les « grandeurs naturelles » : l'ordre établi s'enracine dans un ordre qui se veut juste. Cohérence d'un discours qui n'a rien de superficiel et qui préexistait donc aux poètes que nous étudions. Ceux-ci sont, en définitive, les héritiers d'influences diverses (l'épicurisme, probablement le magistère intellectuel de Cicéron, sans nul doute Caton l'Ancien, sans doute Polybe[3133] et, plus globalement, une atmosphère générale dans

---

vainqueur d'Antoine de vaincre l'*Inuidia*. Alors il pourra tenir sa promesse : bâtir ce temple à la gloire d'Octavien.

[3127] Jules César (*B. C.*, I, 7, 1) avait aussi relevé le rôle de l'*inuidia* dans les guerres civiles.

[3128] K. Galinsky, 1996, p. 64. La république ne revivra que si elle retrouve ses valeurs antiques, ses anciens *mores*. Restaurer la République, c'était faire revivre un certain état d'esprit (*id.*, p. 60).

[3129] « En effet, ces terribles maîtresses de nos pensées, les passions, nous obligent impérieusement à des actes démesurés ; comme leurs besoins ne peuvent être d'aucune manière satisfaits, ni assouvis, elles poussent à toute sorte de crimes ceux dont leurs appâts ont allumé les désirs », Cicéron, *Rep.*, VI, 1, fr. 5.

[3130] *Id.*, fr. 2. Le bon dirigeant se doit de lutter (y compris par son exemple) contre tout ce qui trouble la vie de la cité.

[3131] Rappelons que pour Cicéron, la tyrannie n'est pas un régime politique particulier mais la résultante d'une espèce d'homme (cf. *supra*, p. 115-116).

[3132] Cicéron, *Rep*., II, 69.

[3133] Polybe explique que lorsqu'un Etat atteint un degré de puissance qui fait que celle-ci est incontestée, la prospérité se répand au sein de la population, le luxe s'affiche et la compétition pour accéder aux magistratures devient de plus en plus âpre. C'est alors que le déclin s'amorce sous l'effet de l'envie qui provoquera immanquablement le passage à une ochlocratie, le pire des régimes aux yeux de l'historien grec (Polybe, VI, 57, 4-9). Pour un commentaire de l'analyse de la crise par Polybe, cf. M. R. Guelfucci, 2003, notamment p. 272-273. Varron critique, lui aussi, le luxe qui a fait le malheur de la République (Varron, *De agric.*, I, 13, 6-7). Même idée chez Valère Maxime, II, 2, 6 et Velléius Paterculus, II, 1-2. Sur le lien entre luxe et décadence, cf. P. Veyne, 1976, p. 454-458. Luxe, jouissance, amollissement des âmes et des corps constituent le tryptique

laquelle ils étaient baignés et dont témoignent aussi bien Tite-Live que Denys d'Halicarnasse[3134]) qui se complètent et se renforcent[3135]. Les uns mettaient, pour expliquer la crise, davantage en exergue l'*Inuidia* (ainsi l'épicurisme), les autres l'introduction du luxe et les méfaits de l'argent (c'était la position la plus classique), mais les deux interprétations se rejoignaient et étaient en définitive très proches. En 28, Octavien devait revêtir le *magisterium morum* à travers la puissance censoriale. Par sa prétention à refonder l'Etat et en raison des grilles d'analyse de la crise ainsi que des attentes depuis longtemps exprimées, pouvait-il ne pas en être de la sorte ?

2- *Multa tuae, Sparte, miramur iura palaestrae*[3136] : Properce l'élégiaque

Que Virgile et Horace aient été des défenseurs de la morale traditionnelle ne saurait étonner. Le second avoue bien la difficulté à s'y tenir, mais il ne la remet pas pour autant en question. Leurs origines provinciales les prédisposaient à de telles inclinations. Il est, sans conteste, plus surprenant de faire de Properce, l'élégiaque, un des « apôtres » de l'antique morale romaine. A. La Penna a pu écrire : « Properzio è il poeta augusteo in cui la resistenza all'integrazione nel regime è piu sensibile[3137]. » P. M. Martin note qu'en refusant les honneurs, la gloire, le forum ainsi que les armes,

---

traditionnellement dénoncé, sorte de « syndrome de Capoue » qui affaiblit jusqu'aux meilleures armées (Valère Maxime, II, 7, 1).

[3134] Denys d'Halicarnasse vécut vingt-deux ans à Rome après 29. Lui aussi était conscient de l'importance de la question morale. Il voulut présenter aux Romains l'exemple d'ancêtres afin qu'ils servent de modèles aux nouvelles générations (Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, I, 6, 4). Parmi les influences que subirent les poètes, il faudrait aussi, dans le cas d'Horace par exemple, souligner la prégnance de l'éducation qu'il reçut de son père.

[3135] On pourrait multiplier les exemples où Virgile et Horace (surtout ce dernier) insistent sur la nécessité de combattre ce qui, au même titre que les maux physiques, constitue une maladie (cf. Horace, *Serm.*, II, 3, 26-27 ; *Epist.*, I, 6, 28-29). On pense, bien sûr, aux *Odes civiques.* Ou encore à l'évocation de la Pallantée d'Evandre au livre VIII de l'*Enéide*.

[3136] « J'admire, ô Sparte, toutes les lois de ta palestre », Properce, III, 14, 1.

[3137] A. La Penna, 1977, p. 133 : par goût et de par sa sensibilité, le poète eut du mal à se reconnaître dans la société qu'Octavien/Auguste proposait de forger (l'auteur précise que si la résistance de Properce est évidente, son adhésion finale au régime nouveau ne fait pas non plus de doute). S. Viarre (2002) évoque pour sa part les « réactions anti-augustéennes » du poète. Cf., aussi, J. P. Hallet, 1972. De K. Gries, 1951 (qui, s'il voit en Virgile et Horace les porte-parole du régime, avance que les élégiaques avaient une position singulière, moins instrumentalisable) à C. U. Merriam, 2006 (qui voit en eux des rebelles et des anticonformistes ; le chapitre 2, notamment, fait de Properce un opposant systématique à l'action augustéenne et à sa volonté de régler la vie privée), en passant par A. Gosling, 1987 (qui, comme tant d'autres, perçoit un anticonformisme moral et politique dans ce type de poésie), les élégiaques sont le plus souvent appréhendés comme en marge d'un système, dans une sphère où le « je » primerait sur le « nous », l'individu sur la collectivité. Les élégiaques seraient ceux qui auraient résisté à l'appel du temps. E. Fantham (1996, p. 108-109) nuance : il ne faut pas exagérer la portée des discours élégiaques : il s'agit d'une licence de jeunes hommes. Et il est vrai que l'élégie

les élégiaques ont été plus loin que les épicuriens qui prônaient un désengagement des activités civiques[3138]. Ils choisirent la subversion en adoptant la *militia amoris* et, par conséquent, la condition d'esclave. Il y avait là un bouleversement des valeurs fondamentales de la société romaine, une forme de révolution culturelle qui entraînait un divorce idéologique entre la révolution politique et sociale orchestrée par Auguste et cette seconde révolution, culturelle cette fois[3139]. L'objectif d'Octavien/Auguste ayant été, dans le discours au moins, de promouvoir le retour à la coutume des Anciens, on conçoit que les mièvreries élégiaques purent apparaître comme une fissure dans le rétablissement d'assises solides propres à redresser l'édifice romain. Les choses ne sont, cependant, peut-être pas aussi limpides, surtout si l'on prend Properce comme référence. La lecture de ses élégies laisse au lecteur moderne un sentiment d'ambiguïté.

2. 1- Souffrances de l'élégiaque

L'*Elégie*, III, 14, où le poète clame son admiration pour l'austère et rigide modèle spartiate, se conclut sur une morale étonnante : *Quod si iura fores pugnasque imitata Laconum, / carior hoc esses tu mihi, Roma, bono*[3140]. La palestre était au centre de l'*ἀγωγή* spartiate, pour les jeunes hommes comme pour les jeunes filles. Celles-ci modelaient et endurcissaient leurs corps par de nombreux exercices, la course, la lutte, le lancer du disque ou encore du javelot. L'objectif était de former des mères capables et de résister à l'accouchement, et d'engendrer une progéniture saine et robuste[3141]. On

---

est une poésie de la jeunesse (cf. Properce, II, 10, 7-8) et qu'à ce moment là une certaine licence est acceptable (cf. Cicéron, *Cael.*, 42).

[3138] Opinion qu'il serait d'ailleurs bon de nuancer (cf. *supra*, p. 574 sq.).

[3139] P.-M. Martin, 2005, p. 153. L'auteur note d'ailleurs les paradoxes des élégiaques qui étaient pertinemment conscients que ce qu'ils prônaient était condamnable et qui, à l'image de Gallus, pouvaient exercer une activité en complète contradiction avec les valeurs qu'ils chantaient (*id.*, p. 154). Ce constat fait que l'on a souvent perçu les élégiaques comme des opposants au régime (ce que P.-M. Martin se garde bien de faire, cf. *id.*, p. 158-159). Il est vrai que la conception de l'amour développée par les élégiaques avait de quoi choquer la société romaine : ce n'est pas tant l'idée d'un amour volage qui pouvait heurter, elle ne correspondait d'ailleurs guère aux attentes des poètes (si Properce est infidèle à Cynthie, c'est uniquement parce que celle-ci refuse son amour. Il cherche alors à se consoler : cf. Properce, II, 24, 5-6), que l'idée du *seruitium amoris*. Cette abdication de la liberté, cet esclavage volontaire pour une femme, était inacceptable pour un esprit traditionnel. Sur cette question, cf. J.-P. Boucher, 1966, p. 85-104 (en particulier p. 90-91).

[3140] « Si tu avais pris pour modèle les lois et les jeux de Laconie, c'eût été un bien pour toi, ô Rome, et je t'en eusse aimée davantage », Properce, III, 14, 33-34. Sur le sérieux de cette élégie, qui n'a rien d'une fantaisie, cf. la démonstration de Fr. Cairns, 2006, p. 369 sq.

[3141] Cf. Platon, *Leg.*, VII, 806a et Plutarque, *Lyc.*, 14. Plutarque indique que tout raffinement féminin leur était interdit, qu'on habituait les jeunes filles à se montrer nues dans les processions : la nudité n'avait rien de honteux, la pudeur avait le dessus sur la licence. Elle présentait, en revanche, l'immense avantage d'habituer à la simplicité et d'inciter à développer sa vigueur (*id.*, 14, 5 et 7).

se rappelle aussi le rôle joué par les Lacédémoniennes auprès de leurs fils avant qu'ils ne revêtent leur tenue d'hoplite afin de partir à la guerre. Il n'est que de relire les *Apophtegmes lacédémoniens* de Plutarque[3142]. Il est symptomatique que Properce ait choisi de donner pour modèle à la Rome contemporaine une cité qui n'envisageait l'individu que dans sa dimension collective. Plutarque rapporte que tout nouveau-né passait devant une commission d'Anciens pour déterminer s'il était bien formé et suffisamment robuste, donc s'il ne serait pas inutile et une charge pour la cité[3143]. Par la suite, l'éducation consistait essentiellement à développer la vigueur et la résistance des jeunes hommes par un mode de vie dont on doute qu'il ait *a priori* convenu aux élégiaques. C'étaient des soldats prêts au sacrifice que Lacédémone entendait former.

Si l'élégie de Properce est bien un éloge de la nudité, elle ne relève pas de la poésie érotique. C'est Hélène, non Cynthia, qui est ici évoquée, à demi-nue, encadrée par ses deux frères, Castor et Pollux, tous pratiquant les exercices de la palestre. C'est la simplicité des mœurs qui séduit Properce. Grâce à elle, la crainte (*timor*) ne retient pas la jeune fille enfermée. L'épouse n'a pas à redouter la colère de son mari. La femme n'y est point séduite par les étoffes tyriennes (*Tyriae uestes*). On peut se déclarer simplement à celle que l'on aime, sans artifices, sans présents, sans obstacles pour l'atteindre, sans intermédiaire. Simplicité d'une éducation qui permet un amour pur, innocent, simple. Idéal spartiate, fantasmé certes, qui n'est pas sans rappeler la Rome des origines et la *grauitas* des premiers Romains[3144].

L'*Elégie* III, 14, introduit le doute et implique de relire l'ensemble du recueil en tenant compte de ce qu'elle dit. Il nous paraît, par ailleurs, utile de bien dissocier le narrateur du poète et du citoyen romain (comme dans le cas de Gallus) et de ne pas nécessairement envisager une identité complète entre leurs vers et leur vie réelle[3145]. Il serait absurde de croire que Properce fut réellement l'amant de Cynthie[3146]. Surtout, le discours élégiaque n'est pas à ce point en contradiction avec l'idéologie

---

[3142] *Id., Mor.*, 241f.

[3143] *Id., Lyc.*, 16, 1-2. Si l'enfant était trop chétif, il était jeté dans un gouffre (celui des Apothètes) près du Taygète.

[3144] Properce est conscient que Rome a beaucoup changé depuis les premiers temps : cf. Properce, IV, 1, 1 sq. et, en particulier, le v. 37 (*Nil patrium nisi nomen habet Romanus alumnus*, « Les Romains n'ont plus de leurs pères que le nom »).

[3145] Le père de l'élégie romaine fut, avant sa mort tragique, un brillant militaire.

[3146] Le propos des élégiaques ne peut être appréhendé comme le reflet de leurs vies (c'est pourquoi la prudence s'impose à la lecture de l'*Elégie*, II, 7, évoquée plus haut, cf. III, 2, A, 3). Le « je » dont ils usent est un « je » fictif. Ovide, dans les *Tristes*, aime à rappeler la probité de sa vie. Auguste lui-même n'y trouvait rien à redire (Ovide, *Tr.*, II, 89 sq.) Seule son inspiration (sa Muse) est libertine : *Crede mihi, distant mores a carmine nostro – / uita uerecunda est Musa iocosa mea – / magnaque pars mendax operum est et ficta meorum : / plus sibi permisit compositore suo. / Nec liber indicium est animi, sed honesta uoluntas / plurima mulcendis auribus apta ferens* (« Crois-moi, mes mœurs ne ressemblent pas à mes chants – ma vie est sage, si ma Muse est folâtre ! – Mes œuvres sont en grande partie mensonges et fictions ; elles ont pris plus de liberté que leur auteur. Mon livre ne reflète pas mon âme, il a l'innocent désir de présenter mille vers qui charment l'oreille »), *id.*, 353-358.

augustéenne – dont on rappellera qu'elle se mit en place tardivement – qu'il faille y voir une révolution culturelle et une rupture avec la société en place : le dessein de Properce n'est pas si éloigné de celui de Virgile et d'Horace. Le poète lui-même est honteux de son état et ne s'en fait pas à proprement parler le promoteur[3147]. La flétrissure est rappelée dans le second livre : *et turpis de te iam liber alter erit*[3148]. Le poète est pris de *furor*[3149]. Victime de son destin, le poète est le jouet de son dérèglement (*nequitia*)[3150]. L'ensemble de la première élégie du *Monobiblos* (et il est significatif qu'elle ait été placée en tête du recueil) met l'accent sur la chute que représente son état. La souffrance qu'éprouve Properce est récurrente dans les *Elégies* qui sont comme une longue plainte face à une situation assumée mais regrettée. Il n'a de cesse de chercher quelque remède à la dureté de sa maîtresse[3151] : *nec tantum ingenio quantum seruire dolori / cogor et aetatis tempora dura queri*[3152] ;

Martial, plus tard, ne dira pas autre chose : *lasciua est nobis pagina, uita proba* (« ma page est libertine, mais ma vie est honnête »), Martial, I, 4. Les poètes ont le pouvoir de tout oser (Horace, *A. P.*, 10). Pour ces raisons, nous pensons qu'A. La Penna (1977, p. 10) a tort lorsqu'il conditionne la relation que Properce eut avec Cynthia à la perte d'une grande partie des terres paternelles après la guerre de Pérouse : « Properzio dovette soffrire realmente, nell'ambiente elegante in cui amava vivere, della ristrettezza di mezzi. » Sur l'idée que les élégies n'avaient rien d'autobiographique, cf. P. Veyne, 1983. *Contra*, P.-M. Martin, 2005, p. 152. Cf., également, les réflexions de A. Allen, 1950 et A. Deremetz, 2004 (p. 11 notamment).

[3147] « L'Amour, ô honte ! qui m'apprit à haïr les filles vertueuses et à vivre sans loi. Voici toute une année déjà que dure ma folie et, cependant, les dieux, il le faut bien, sont contre moi », Properce, I, 1, 4-8.

[3148] « Tu vas dans un second livre étaler ta honte », *id.*, II, 3, 4.

[3149] *Id.*, I, 1, 7 (cf., aussi, *id.*, 4, 21 et 5, 3). L'idée de chute, de maladie, est très présente, cf. *id.*, I, 1, 24-25. Sur la notion de *furor*, cf. S. Franchet d'Espèrey, 2003, p. 430 notamment : il s'agit d'une passion dévastatrice qui « aliène l'esprit en le soustrayant à la raison ». L'individu n'est donc plus responsable de ses actes. Le *furor* a pour aboutissement logique un drame. On notera que Virgile assimile parfois, lui aussi, l'amour à un *furor* qui entrave la raison et est le chemin contraire à la gloire à laquelle on doit travailler (Virgile, *Aen.*, IV, 91). C'est d'ailleurs ce *furor* qui manque de détourner Enée de sa mission (*id.*, 221 sq.). C'est encore lui qui entraîna les femmes troyennes, épuisées par leur périple, à mettre le feu aux navires pendant qu'Enée honorait par des jeux en Sicile la mémoire d'Anchise (*id.*, 670). Sujette au *furor* Junon qui poursuit de sa vengeance les Troyens en dépit des arrêts des destins et de la volonté de Jupiter (*id.*, V, 788). De même, la Sibylle de Cumes délivre ses oracles possédée par Apollon. Prise de *furor*, elle non plus n'est plus maîtresse d'elle-même (*id.*, VI, 102). L'amour est un poison (*id.*, 442-444) et les amants passionnés sont voués aux Champs des Pleurs (*lugentes campi*). L'amour rend esclave : la *Bucolique*, X, montre que la passion de Gallus est pour lui une souffrance. Ses amis arcadiens tentent de l'aider à se libérer, en pure perte. Quoi qu'il en soit, ici encore, Gallus est une victime. Sur l'amour destructeur, cf. aussi *id.*, *Georg.*, III, 209 sq. Notons, enfin, la judicieuse remarque d'A. Michel (1990) : si, dans le quatrième livre des *Géorgiques*, l'essaim a été détruit, c'est parce que le dérèglement d'Aristée (lié à son amour passionnel) a provoqué la mort d'Eurydice. De même, Orphée a perdu son aimée car il est incapable de résister à sa passion. L'essaim ne renaîtra qu'en raison de la piété d'un Aristée repentant (*id.*, p. 66-67). L'une des conclusions de l'auteur est que Virgile voulait purifier l'amour (*id.*, p. 68).

[3150] Properce, I, 6, 26.

[3151] *Id.*, I, 7, 6.

me dolor et lacrimae merito fecere peritum ; / atque utinam posito dicar amore rudis ![3153] Le poète est à plaindre car il est né « sous une mauvaise étoile » (*duro sidere*[3154]). La première élégie du second livre (ici encore la place du poème vaut manifeste) se conclut par la mention de la déchirante exclamation que Properce aimerait voir Mécène prononcer sur ses cendres : *Huic misero fatum dura puella fuit*[3155]. Contrairement à ce qui a pu être écrit, l'élégiaque ne montre pas d'indulgence à l'égard de ses insuffisances et de ses préoccupations[3156]. *A contrario*, les moments de bonheur, d'épanouissement, sont rares et brefs. Loin de s'opposer aux valeurs de son temps, le poète fait de vibrants éloges de la pudeur. Citant des amours mythiques, il minore pour le moins les atouts de la beauté et de la parure chez les femmes : *Non illis studium uulgo conquirere amantis : / illis ampla satis forma pudicitia*[3157]. L'infidélité est réprouvée : *Felix Admeti coniunx et lectus Vlixis, / et quaecumque uiri femina limen amat ! / Templa Pudicitiae quid opus statuisse puellis, / si cuiuis nuptae quidlibet esse licet ? / Quae manus obscenas depinxit prima tabellas / et posuit casta turpia uisa domo, / illa puellarum ingenuos corrupit ocellos / nequitiaeque suae noluit esse rudis. / A ! gemat in terris, ista qui protulit arte / iurgia sub tacita condita laetitia*[3158]. Joies du mariage et de la fidélité, bonheur du couple uni et de la *domus* bien tenue. Aelia Galla est l'épouse idéale et le poète la donne en exemple[3159]. Properce lui-même (ou du moins son double), bien que récusant pour sa personne l'institution du mariage, se présente comme fidèle à son amante : *Cuncta tuus sepeliuit amor nec femina post te / ulla dedit collo dulcia uincla meo*[3160]. Et plus tard, désappointé par le comportement

---

[3152] « Plus que le talent, c'est la douleur qui me commande et dicte ma plainte quand je vois tout ce qu'endure ma jeunesse », *id.*, 7-8. Plus généralement, l'*Elégie*, I, 7, est significative de l'état d'esprit du poète : il y parle de son tourment (*Hic mihi conteritur uitae modus*, v. 9) et de ses maux (*nostra mala*, v. 14). Il ne souhaite surtout pas que son ami Ponticus soit frappé d'un même malheur (v. 16). Sans doute d'ailleurs y a-t-il quelque ironie dans ce dernier vers.

[3153] « J'ai payé de ma douleur et de mes larmes mon expérience et comme je voudrais, en renonçant à l'amour, ne plus avoir cette science », *id.*, 9, 7-8. Au v. 18, le poète parle à nouveau de son « mal ».

[3154] *Id.*, 6, 36.

[3155] « Le malheureux ! son destin fut d'aimer une cruelle », *id.*, II, 1, 78.

[3156] Cf. F. Solmsen, 1962, p. 295. Il ajoute : les élégiaques ne se préoccupaient que de leur bonheur et de leurs désirs. Dans une période de reconstruction, on comprend que cela aurait pu agacer Auguste.

[3157] « Loin d'elles le goût des conquêtes vulgaires : elles étaient assez belles, ayant la pudeur », Properce, I, 2, 23-24.

[3158] « Heureuse l'épouse d'Admète et la couche d'Ulysse ! heureuse la femme qui aime son mari et sa maison ! Pourquoi élever des temples à la Pudeur si le mariage n'est que licence ? Celui qui le premier fit des tableaux obscènes et mit de honteuses images dans une chaste demeure corrompit par les yeux l'innocence des femmes et ne voulut point la laisser étrangère à ses propres infamies. Ah ! maudit soit sur terre celui dont l'art enfanta ces querelles qui couvent silencieusement sous la joie », *id.*, II, 6, 23-32.

[3159] *Id.*, III, 12.

[3160] « Ton amour a tout enseveli et nulle femme après toi ne mit autour de mon cou la douceur de ses liens », *id.*, 15, 9-10.

volage de son aimée : *Quinque tibi potui seruire fideliter annos : / ungue meam morso saepe querere fidem*[3161]. L'élégiaque n'est pas un libertin, Properce n'est pas le marquis de Valmont[3162]. Certes, son refus apparent du mariage et de toute descendance est en porte-à-faux avec le discours officiel, mais l'élégiaque ne porte pas atteinte aux familles constituées. Il est plus qu'improbable que Cynthie fut une matrone. Ce que le poète condamne, c'est un certain type de femme qui a fait son malheur : devenu esclave, il se met en marge de la société. Il est un pauvre hère égaré. D'où l'ambiguïté du discours. Ainsi, on a souvent insisté sur le mépris des élégiaques pour l'armée et les obligations militaires[3163]. Or, ceux-ci, pacifistes sans aucun doute, ne condamnaient pas la vie des camps. Gallus, le père latin de l'élégie, en est la meilleure preuve. Et Properce, s'adressant à son ami Tullus qui, lui, avait choisi le chemin de la gloire (et de la gloire par les armes), ne le peint pas de façon négative. Le poète n'aurait pas craint de l'accompagner. Mais *égaré* par ses amours, de tels combats lui sont interdits[3164]. En revanche, il encourage Tullus à suivre sa voie et à y donner le meilleur de lui-même : *Tu patrui meritas conare anteire securis / et uetera oblitis iura refer sociis ; / nam tua non aetas umquam cessauit amori / semper et armatae cura fuit patriae ; / et tibi non umquam nostros puer iste labores / afferat et lacrimis omnia nota meis !*[3165] Si Properce ne se sent pas l'âme d'un soldat, c'est que par goût il est proche des « préceptes de vie » (*uitae praecepta*) de Mécène. Aussi, certains sont-ils nés pour la paix, d'autres pour les camps et les armes. Il faut suivre sa nature[3166]. Il n'y a donc là aucune réprobation du métier des armes. Le poète est tout à fait conscient que la puissance de Rome repose sur ses légions (et sa *pietas*) : *Nam quantum ferro tantum pietate potentes / stamus*[3167]. Le poète

[3161] « Pendant cinq ans, j'ai pu être pour toi un esclave fidèle : tu t'en mordras les doigts et plus d'une fois tu regretteras ma fidélité », *id.*, 25, 3-5.

[3162] *Cynthia prima fuit, Cynthia finis erit* (« Cynthie fut mon premier amour ; Cynthie sera mon dernier amour »), *id.*, I, 12, 20. Cf., aussi, *id.*, 1, 35-36 ; 2, 26 et 7, 11 ; II, 1, 47-48 et 15, 36, par exemple.

[3163] Cf. Fr. della Corte (1982b, p. 542) : leur mode de vie les mettait, par conséquent, en totale contradiction avec le *mos maiorum*, surtout si l'on tient compte du fait qu'ils refusaient le mariage et la paternité. Le chercheur rappelle néanmoins que les élégiaques vantèrent l'amour conjugal et la vie familiale (*id.*, p. 543-544). Leur comportement dénotait, toutefois, d'un esprit bien peu romain.

[3164] Même propos chez Tibulle, *El.*, I, I, 53-56.

[3165] « Toi, tâche de surpasser les exploits de ton oncle, de dépasser ses faisceaux ; ramène sous les lois de jadis des alliés oublieux ; ta jeunesse n'a jamais eu de loisirs pour l'Amour ; toujours elle songea aux armes et à la patrie ; loin de toi toujours le terrible enfant, loin de toi mes épreuves et tout ce que j'ai connu dans les larmes », Properce, I, 6, 19-24.

[3166] *Hic satus ad pacem, hic castrensibus utilis armis : / naturae sequitur semina quisque suae* (« celui-ci est né pour la paix, celui-là est fait pour les camps et les armes. Chacun suit sa nature »), *id.*, III, 9, 19-20. Le propos s'insère dans une élégie qui est une *recusatio*. Il est d'autant plus ambigu. Il s'agit d'expliquer pourquoi le poète ne saurait écrire une épopée. Il ne s'agit donc pas d'une condamnation de la guerre, encore moins d'un désintérêt pour les affaires publiques (que Mécène n'aurait pu comprendre).

[3167] « Autant que par le fer, c'est par la piété que nous sommes puissants et forts », *id.*, III, 22, 21. Les élégiaques condamnent la guerre si elle est une entreprise de lucre. S'il s'agit de guerres civiles aussi, bien entendu. En

s'enthousiasme pour les victoires d'Auguste et n'a de cesse de réclamer le retour des enseignes de Crassus[3168]. L'*Elégie*, III, 12, ne doit d'ailleurs pas induire en erreur : ce qui est reproché à Postumus, ce n'est pas tant de suivre Auguste à la guerre[3169] que l'épreuve qu'il inflige à sa vertueuse épouse, Galla, dont les prières n'ont pas été entendues. Il y a ici essentiellement de la compassion pour une malheureuse matrone abandonnée à son sort[3170].

2. 2- *Tu nunc exemplo disce temere meo*[3171] : de la méthode psychagogique chez un poète moraliste

La poésie de Properce est, par conséquent, une œuvre moraliste, parfaitement soluble dans le nouveau régime[3172], où, tout comme Gallus, Paetus, Antoine et d'autres, le « je » élégiaque constitue un *exemplum*. Ces exemples – qui sont autant de cas concrets alimentant la réflexion – sont bien souvent destinés à servir de repoussoir[3173]. Tel que nous le percevons, le discours de Properce, aurait une fonction psychagogique (certains *exempla*, néanmoins, sont positifs, comme celui de Cornélia

---

revanche, les guerres contre les Barbares ne sont pas condamnables *a priori* (cf. J.-P. Boucher, 1965, p. 20-21). Virgile développait une vision identique des choses : c'était un élément de la gloire de Rome que de soumettre les barbares à son autorité (sur ce point, cf. A. Fo, 1983, p. 332-335).

[3168] Properce, III, 4 ; 5, 47-48. Avec raison, J. Cousin (1945, p. 128) refuse de voir en Tibulle aussi un antimilitariste. Sur la question de l'antimilitarisme des élégiaques (qui témoignerait d'une indifférence aux armes partagée par une large partie de la population), cf. A. Sauvage, 1969, p. 878-882.

[3169] […] *Augusti fortia signa sequi*, Properce, III, 12, 2.

[3170] Probablement Properce est-il déchiré entre la conscience des devoirs que l'on doit à la patrie, la volonté d'une Rome glorieuse, et les aspirations de l'individu qui, à l'image d'un Mécène se refusant à entamer le *cursus honorum*, ne se voyait pas à titre personnel suivre la voie de Postumus. C'est, sans doute, sincèrement qu'il plaint Aelia Galla.

[3171] « Que mon exemple aujourd'hui t'enseigne la crainte », Properce, III, 11, 8.

[3172] Sur Properce et la morale, cf. J.-P. Boucher, 1965, p. 128-133. Nous sommes proches de la position de Fr. Cairns (2006, notamment p. 442-443) qui soutient que la poésie de Properce n'avait rien de subversive. Peut-être les vers de Catulle l'étaient-ils bien plus. N. Scivoletto (1981, p. 36-37) pense que si « integrazione difficile » il y eut pour Properce, c'est surtout face à l'évolution qu'avait connue Rome qui, désormais, n'était plus qu'une cité de la luxure. Et le chercheur de noter un vers significatif du poète : *tempore vincor ego* (« je suis un vaincu du temps »), Properce, II, 25, 36. Sur les limites de la subversion que représentait la poésie de Properce, cf. R. Gibson, 2009 (« The key question [is] not 'how subversive was Roman love elegy ?', but 'why was love elegy not more subversive ?' », p. 279). Le chercheur assimile cependant l'auteur au narrateur et perçoit Properce comme un individu n'acceptant pas pour lui les valeurs traditionnelles ce qui provoquait chez lui un état de détresse (d'où des contradictions et même l'expression de regrets). Son propos est, de toute manière, beaucoup moins subversif que ne l'avait été le comportement d'Antoine.

[3173] L'*Elégie*, II, 7, déjà, avait pour objectif de provoquer une réaction chez le lecteur qui sort outré face à l'absence de fondement et de sérieux de cette attaque où tout n'est qu'exagération (Fr. Cairns, 1979a, p. 187 sq.).

dans l'*Elégie*, IV, 11) : *tu nunc exemplo disce temere meo*[3174] ; *Vos remanete, quibus facili deus annuit aure, / sitis et in tuto semper amore pares. / In me nostra Venus noctes exercet amaras / et nullo uacuus tempore defit Amor. / Hoc, moneo, uitate malum : sua quemque moretur / cura neque assueto mutet amore locum. / Quod si quis monitis tardas aduerterit auris, / heu ! referet quanto uerba dolore mea*[3175]. Ce sont les tourments qu'il endure, les souffrances qu'il subit que le poète souhaite chanter[3176]. Son exemple présente les affres de l'amour dans une société décadente, minée par la puissance de l'argent, mais aussi la résurrection de celui qui parvient à sortir de son servage[3177]. Dans le livre IV, c'est précisément la vie de Cornélia qui est offerte en modèle, c'est-à-dire celle qui a su remplir tous les devoirs inhérents à son statut de femme et d'épouse (notons que c'est avec son exemple que Properce a choisi de clore son recueil)[3178]. Derrière le propos, la misogynie pointe. La femme trouve son paradigme dans la matrone, épouse fidèle et mère attentive. Sortie de son carcan domestique, elle devient dangereuse, instrument d'aliénation pour l'homme. Ainsi, Cynthie, femme affranchie. Elle trouve son paradigme, cette fois-ci, en Cléopâtre[3179]. Un passage de Dion Cassius peut nous éclairer. L'historien grec évoque la vie qu'Antoine menait à Alexandrie en compagnie de la reine

---

[3174] « Que mon exemple aujourd'hui t'enseigne la crainte », Properce, III, 11, 8.

[3175] « Vous, qui avez l'oreille du dieu, demeurez et jouissez, toujours en paix, d'un amour partagé. C'est moi que Vénus, notre déesse, tourmente au long des nuits amères ; il n'est pas un instant où l'Amour me laisse quelque répit. Je vous le conseille, évitez ce malheur : que chacun s'attache à l'objet de son amour ; qu'il s'y tienne sans changement. Et si quelqu'un n'écoutait mes conseils que d'une oreille distraite, avec quelle douleur, hélas ! il se rappellerait un jour mes paroles », *id.*, I, 1, 31-38. Ces vers concluent la première élégie du recueil qui vaut manifeste. Cf., aussi : *Quid tibi uis, insane ? meos sentire furores ? / infelix, properas ultima nosse mala / et miser ignotos uestigia ferre per ignis / et bibere e tota toxica Thessalia* (« Que veux-tu donc, insensé ? ressentir les mêmes fureurs que moi ? Infortuné, il te tarde de connaître les pires des maux ; malheureux, tu veux porter tes pas dans des feux inconnus et boire tous les poisons de la Thessalie »), *id.*, 5, 3-6.

[3176] Cf., *id.*, I, 7 ; II, 4 ; 12 et 13 (1-2).

[3177] Cf. la fin du livre III : le poète est enfin guéri, purifié, il peut désormais, libéré de son esclavage, reconnaître son erreur. Désormais, il se voue à la Raison (*id.*, III, 24 et 25). Cette libération annonce les thématiques du livre IV. Non que l'élégie ne convienne à l'homme nouveau qu'est maintenant le poète. Simplement, celle-ci retrouve toute sa dimension en n'étant plus uniquement une poésie amoureuse (comme c'était le cas en Grèce).

[3178] Par homonymie, on songe à l'autre Cornélia, la mère des Gracques, symbole de toutes les vertus. On est loin, ici, du Properce qui refuse de se marier et d'avoir des enfants (cf. Properce, II, 7). Cela confirmerait l'idée que le « je » des premières élégies avait une fonction psychagogique et que Properce était proche d'Ennius qui avait écrit : *Moribus antiquis res stat Romana stolisque* (cité par R. Schilling, 1981, p. 53, qui précise que *stola*, par métonymie, désigne très fréquemment la femme mariée de haut rang). Une réflexion encore : il nous paraît symptomatique que Properce ait choisi Cornélia pour en faire un modèle de vertu et non Octavie. S'il avait voulu flatter le pouvoir en place, son choix eût été différent.

[3179] Cf. R. J. Baker (1976) : il montre que Cléopâtre et Antoine servaient d'*exempla* et qu'il s'intègrent parfaitement dans la thématique élégiaque. A. Arcellaschi (2006, p. 341-342) a souligné que Cléopâtre est l'aliment de la folie d'Antoine. Properce se sait dans la même situation avec Cynthie. C'est pourquoi l'auteur fait de Cléopâtre le modèle de Cynthie. L'image qu'il donne de la reine ne saurait, par conséquent, être positive.

d'Egypte : *Ἐξ οὗπερ καὶ τὰ μάλιστα ἔκφρων ὑπ' αὐτῆς ἐκ μαγγανείας τινὸς γεγονέναι ἔδοξεν. Οὐ γὰρ ὅτι ἐκεῖνον ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄλλους τούς τι παρ' αὐτῷ δυναμένους οὕτω καὶ ἐγοήτευσε καὶ κατέδησεν ὥστ' αὐτὴν καὶ τῶν Ῥωμαίων ἄρξειν ἐλπίσαι¸ τήν τε εὐχὴν τὴν μεγίστην¸ ὁπότε τι ὀμνύοι¸ ποιεῖσθαι τὸ ἐν τῷ Καπιτωλίῳ δικάσαι*[3180]. La perdition des hommes passe par les femmes et, entre toutes, les Orientales sont potentiellement les plus dangereuses (de l'intérêt de les donner en exemple). Instables, enclines à la mollesse, les femmes seraient particulièrement sensibles à l'attrait de l'argent et du luxe[3181]. Pour les gagner, les hommes épris doivent répondre à leurs désirs, satisfaire leurs attentes[3182]. Bientôt, ce sont leurs inclinations propres qu'ils adoptent (Plutarque rappelle la vie que menait Antoine à Alexandrie). A travers Cléopâtre, c'est à une attaque contre la femme, celle qui n'est pas une matrone, que se livre Properce.

En toute logique, la dénonciation des vices est faite à travers le prisme de l'élégiaque et de ses obsessions. La condamnation de l'argent (et non de l'*Inuidia*, on le notera[3183]) est faite de préférence à travers le mépris de l'amour vénal. La passion du luxe, des parures, des objets rares et précieux, rend impossible la pureté des sentiments. Il faut noter que si la lamentation est bien celle d'un élégiaque, le poète ne se cantonne pas à des considérations personnelles mais élargit son point de vue à la situation générale de Rome : *Proloquar, – atque utinam patriae sim uerus haruspex ! – / frangitur ipsa suis Roma superba bonis*[3184]. La vénalité des femmes en amour est le symptôme d'un malaise plus grand,

---

[3180] « C'est à partir de ce moment-là qu'il parut avoir perdu le sens sous l'influence de Cléopâtre après quelque pratique de sorcellerie. Elle exerçait en effet une fascination non seulement sur Antoine, mais encore sur les autres Romains qui avaient quelque pouvoir auprès de lui et elle les liait par un tel charme qu'elle en vint à espérer pouvoir régner même sur les Romains. Et chaque fois qu'elle prononçait un serment, son plus grand vœu était de rendre la justice sur le Capitole », Dion, L, 5, 3-4.

[3181] Chez Virgile, même Camille, la vierge guerrière qui a la sympathie du poète, est attirée par les richesses (cf. Virgile, *Aen.*, VII, 814-817 et XI, 768 sq.), richesses qui sont le germe de la décadence. L'Age de fer naquit, en effet, avec l'irruption de la guerre et la fureur de posséder (*id.* VIII, 321-327). Sur le pouvoir destructeur de l'argent, cf. Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 1113 sq. Chez Properce aussi les femmes ne résistent pas aux biens matériels. La condamnation par le poète du rôle de l'argent et du luxe dans la société romaine a amené E. Fantham (1997) à suggérer que l'intérêt du poète pour le site primitif de l'*Vrbs* et ses silences sur la Rome en train d'être édifiée par le *Princeps* témoignent d'une réticence face au luxe des bâtiments augustéens.

[3182] Sur le pouvoir de l'argent dans les relations amoureuses, cf. Properce, II, 16.

[3183] A. Arcellaschi (2006, p. 337) s'est attaché à montrer que, pour Properce, la cause première de la décadence est l'amour de l'argent qui « régit tout, gouverne tout » et tourne les têtes. Ainsi que le précise le chercheur, la cupidité a perdu jusqu'à l'ami du poète, Paetus, dont les os sont désormais blanchis par les flots (Properce, III, 7, 5 sq.).

[3184] « Je le prédis, – puisse ma patrie croire à ma prédiction ! – Rome aussi succombe à toutes ces richesses dont elle s'enorgueillit », *id.*, 13, 59-60. Le même mouvement existe dans l'*Elégie*, III, 14 : le poète évoque la nudité des jeunes vierges à la palestre à Sparte avant que de conclure : *Quod si iura fores pugnasque imitata Laconum, / carior hoc esses tu mihi, Roma, bono* (« Si tu avais pris pour modèle les lois et les jeux de Laconie, c'eût été un bien pour toi, ô Rome, et je t'en eusse aimée davantage »), *id.*, 14, 33-34.

plus profond. *Ergo sollicitae tu causa, pecunia, uitae ; / per te immaturum mortis adimus iter ; / tu uitiis hominum crudelia pabula praebes ; / semina curarum de capite orta tuo*[3185], s'exclame le poète. Tout se vend, puisque même les sentiments s'achètent (*Ergo muneribus quiuis mercatur amorem ?*[3186]) L'argent, loin d'assurer la stabilité (condition du bonheur), introduit le bouleversement même dans le monde élégiaque.

Cette conception des choses n'a, en définitive, rien que de très romaine[3187]. Et pour résoudre le problème, Properce propose une solution simple et sans originalité. L'*Elégie*, III, 13, commence par un constat et une interrogation : *Quaeritis unde auidis nox sit pretiosa puellis / et Venerem exhaustae damna querantur opes. / Certa quidem tantis causa et manifesta ruinis : / luxuriae nimium libera facta uia est*[3188]. Derrière la condamnation pointe l'éloge d'une vie simple[3189] et, plus intéressant, une mise à

[3185] « Argent, argent, c'est toi qui rends la vie inquiète et nous ouvres avant le temps le chemin du trépas ; c'est toi qui offres aux vices des hommes un cruel aliment ; tu es le germe et la source de leurs tourments », *id.*, 7, 1-4.

[3186] « Alors donc, tout à chacun, avec de l'argent, achète l'amour ? » *id.*, II, 16, 15 (T. P.). On notera la manière particulièrement négative avec laquelle est traitée la *lena* par les poètes élégiaques, cf. K. S. Myers, 1996, p. 6 sq.

[3187] R. Schilling (1981, p 42 et 44 sq. notamment) a insisté sur le fait que, en dépit des apparences, l'élégiaque n'était pas « devenu une sorte de *Graeculus* ». Son inspiration est très influencée par les traditions romaines et le livre IV ne marque aucune rupture. L'inspiration italique, le chercheur la trouve plus précisément présente dans la dernière élégie du recueil, celle dédiée à Cornélia.

[3188] « Vous demandez pourquoi les filles sont cupides et font payer cher leurs nuits ; pourquoi l'on accuse Vénus d'engloutir des trésors et de faire des désastres. La cause certaine et manifeste de pareilles ruines, c'est qu'on a laissé par trop le chemin libre au luxe », Properce, III, 13, 1-4.

[3189] On ne trouve cependant pas chez Properce le même enthousiasme que chez beaucoup d'auteurs pour la vie rurale. Celle-ci, face à ses déconfitures amoureuses, ne lui est d'aucun secours (cf. *id.*, I, 18) : où que l'on aille, on emporte avec soi ses soucis (*id.*, II, 30, 1-2). Cependant, le poète est conscient d'une chose : la ville est corruptrice (*id.*, II, 19, 3 sq.). Sur le rejet du luxe par Properce, cf., par exemple, *id.*, III, 5, 3 sq. L'*Elégie*, III, 7, consacrée à Paetus et à sa noyade est l'illustration des méfaits de la volonté de s'enrichir. Il oppose à la vie du négoce celle des premiers Romains (*id.*, 43-46). Il faut donc borner ses désirs. L'argent est le moyen par lequel les hommes assouvissent leurs vices et il est la source de nos malheurs. La condamnation du luxe, source de tous les maux, est particulièrement vive dans l'*Elégie*, III, 13. Il a tout gangrené, jusqu'à l'amour. Désormais, « l'or commande à la loi » (v. 49). Sur l'idée que l'argent a corrompu l'amour, cf., également, Tibulle, *El.*, I, 5, 59 sq. ; II, 3, 35 sq et 4, 27 sq. A la différence de Properce, pour Tibulle, la vie rustique est le contrepoint à la vie qu'offre ce « siècle de fer » caractérisé par sa cupidité (cf., par exemple, *id.*, II, 3 ; voir aussi, *id.*, II, 1). La rêverie sur les temps originels et leur simplicité offre un refuge à Tibulle : ils autorisaient encore les amours sincères. C'est à la campagne qu'il associe l'image de son bonheur avec Délia (*id.*, I, 5, 21-36 ; 10, 39 sq. ; II, 1). Lygdamus, lui non plus, n'est guère sensible à l'opulence, à l'inverse de la foule qui s'extasie pour les biens trompeurs ([Tibulle], III, 3, 11-22). Le *topos* élégiaque (l'aspiration à vivre d'amour et d'eau fraîche) cache mal la dimension morale : le siècle est gangrené par le luxe corrupteur qui atteint jusqu'à l'aimée (ainsi Némésis). C'est sans doute pour cela que l'on trouve aussi chez Tibulle des thèmes dits augustéens (sur Tibulle et les

l'index de l'Orient : *Inda cauis aurum mittit formica metallis / et uenit e Rubro concha Erycina salo / et Tyros ostrinos praebet Cadmea colores / cinnamon et multi pastor odoris Arabs : / haec etiam clausas expugnant arma pudicas / quaeque terunt fastus, Icarioti, tuos. / Matrona incedit census induta nepotum / et spolia opprobrii nostra per ora trahit. / Nulla est poscendi, nulla est reuerentia dandi / aut, si qua est, pretio tollitur ipsa mora*[3190]. Pénélope elle-même (la fille d'Icarios) eût été vaincue. Tibulle surenchérit : *O pereat quicumque legit uiridesque smaragdos / et niueam Tyrio murice tingit ouem ! / Hic dat auaritiae causas et Coa puellis / uestis et e rubro lucida concha mari ; / haec fecere malas ; hinc clauim ianua sensit / et coepit custos liminis esse canis ; / sed pretium si grande feras, custodia uicta est / nec prohibent claues et canis ipse tacet*[3191]. Et Properce de s'écrier, ailleurs : *Atque utinam Romae nemo esset diues et ipse / straminae posset dux habitare casa !*[3192]

3- La question de l'Orient

Notre précédente réflexion nous amène à nous poser la question de l'Orient et de la manière dont il est traité par les poètes. Peut-être faut-il partir ici, non des poètes, mais d'un passage de Valère Maxime[3193]. Comme beaucoup, celui-ci pense que les civilisations les plus remarquables ont été abattues par le luxe venu de l'Orient. Il évoque Sparte – cette Sparte qui fait l'admiration de Properce[3194] – qu'il sait (ou croit) si proche de la Rome ancienne (*proxima maiorum nostrorum*). Le parallèle ne saurait être innocent. Un temps, nous dit Valère Maxime, Lacédémone sut tenir écarté les charmes (*inlecebrae*) de l'Asie[3195]. Elle savait que de là étaient venus et le faste et les excès de toutes

---

thèmes augustéens, *pax* et *rura* surtout, cf. A. Valvo, 1983, p. 1678-1679. Sur l'idée que Vénus est loin d'être une déesse rassurante chez Tibulle, cf. C. U. Merriam, 2006, p. 99-105).

[3190] « La fourmi de l'Inde nous envoie l'or du fond de ses mines ; de la mer Rouge nous vient la conque d'Eryx ; le pays de Cadmos, Tyr, nous offre la pourpre de ses coquillages et le pâtre d'Arabie, de l'Arabie aux mille parfums, nous offre le cinname. Voilà ce qui ouvre les portes, voilà les armées qui triomphent de toute résistance et de toute pudeur ; voilà de quoi venir à bout de tes dédains, ô fille d'Icarios. Voyez s'avancer cette matrone, elle porte sur elle le patrimoine des fils prodigues, elle étale à nos yeux les dépouilles de l'opprobre. On demande, comme on donne, sans pudeur, et quand il reste une hésitation, on la lève en y mettant le prix », Properce, III, 13, 5-14. Evidemment, un tableau de la Rome de jadis suit quelques vers plus bas (*id.*, 25 sq.). Ce n'est pas un hasard si Properce a placé l'élégie évoquant Sparte après celle-ci.

[3191] « Ah ! périsse quiconque recueille les vertes émeraudes et teint avec la pourpre de Tyr une blanche toison ! C'est lui qui irrite l'avidité des jeunes filles, ce sont les tissus de Cos et la brillante coquille de la mer Rouge ; voilà ce qui les a rendues mauvaises ; dès lors la porte a senti la clef et le chien a commencé à monter la garde sur le seuil ; mais vaincues, les clefs n'arrêtent plus, le chien même se tait », Tibulle, *El.*, II, 4, 27-34.

[3192] « Ah ! plût au ciel qu'à Rome personne ne fut riche et que le prince lui-même pût habiter une chaumière », Properce, II, 16, 19-20.

[3193] Valère Maxime, II, 6, 1.

[3194] Properce, III, 14.

[3195] Un peu plus bas, Valère Maxime vise plus précisément les Ioniens.

sortes. Suivent quelques considérations sur le caractère émollient du luxe pour tous ceux qui mènent une vie qu'il se plaît, sans originalité, à qualifier d'efféminée. Pausanias lui-même en fit la funeste expérience[3196].

L'Orient et son mode de vie : de là viendrait le péché capable d'emporter les plus grands Etats. Ce regard porté sur le luxe corrupteur, véritable antienne, peut contribuer à expliquer le discours des poètes augustéens sur l'Egypte sans qu'il faille voir dans la peinture de cet espace géographique et dans le portrait de Cléopâtre une instrumentalisation par le pouvoir ou la volonté de plaire au maître de Rome. Car ce que dépeignent les poètes, c'est l'émergence d'un choc des civilisations dont la résolution se joua à Actium. Certes le propos, tenu par Virgile et Properce principalement, peut sembler troublant puisqu'il corrobore le discours officiel sur cet affrontement. Pourtant, chacun suit son propre chemin, sa propre méditation. Ce qui n'a pas empêché, bien sûr, des rencontres.

A travers Virgile, Horace et Properce, une vision fantasmatique de l'Orient se dessine[3197]. L'Egypte, sans doute en raison de l'actualité et de sa relative proximité, est leur cible privilégiée. Elle est le symbole d'un monde aux richesses illimitées où le goût du luxe le plus raffiné confine à la dépravation. C'est l'espace de tous les excès, celui de la mollesse aussi. Derrière la critique, le réflexe identitaire pointe. Toujours est-il que, pour les poètes augustéens, l'Orient constitue une double menace : l'une, assez théorique, qui tient à son mode de vie et à sa diffusion, *via* le goût pour le luxe, dans un Occident séduit par une forme de *dolce vita* qui contraste avec le traditionnel *mos maiorum* ; l'autre, plus concrète, liée à la crainte de voir une reine égyptienne vaincre Rome et la soumettre à son autorité.

3. 1- Une menace rampante : l'Orient dépravateur

L'Orient et son mode de vie, tout d'abord. Du moins, tel qu'il apparaissait au regard des Romains les plus soucieux de maintenir chez eux une tradition ancestrale. Virgile, en plusieurs occasions, se fait l'écho de craintes qui paraissent avoir été largement partagées. Il revient à P. Grimal

---

[3196] Vainqueur par deux fois des Perses (à Platées et à Byzance) en 479-478, il négocia finalement avec Xerxès afin de s'allier à lui (cf. Cornélius Népos, *Paus.*, 2-3). Valère Maxime l'accuse d'avoir adopté les mœurs de l'Asie (*mores Asiae*), ce qui eut pour effet de lui faire perdre ses éminentes qualités guerrières.

[3197] Le terme « Orient » est assez imprécis jusque dans l'esprit des poètes. Il semble regrouper les régions à l'Est de la Méditerranée, les peuples de l'Aurore, c'est-à-dire les espaces où le soleil se lève. Sur l'utilisation de ces termes, cf. Virgile, *Georg.*, II, 115. Dans l'*Enéide*, le poète écrit *populus Aurarae* ou encore *uiri Orientis* (*id.*, *Aen.*, VIII, 686 et 687). La terminologie est suffisamment impressionniste pour avancer plus ou moins vers l'Ouest les limites de cet Orient. Dans le deuxième chant des *Géorgiques*, les Egyptiens, les Ethiopiens ou encore les Gélons sont cités aux côtés des Mèdes, des Indiens, des Sabéens ou encore des Sères. Il est vrai que les Gélons, peuple scythe installé sur la rive occidentale de l'actuel Dniepr, seraient originaires des rives caucasiennes de la mer Noire (cf. P. Grimal, 1980b, p. 861, qui identifie l'Orient de Virgile avec les espaces « qui composaient ou auraient pu composer l'empire d'Alexandre », et A. Kiessling, art. « Geloni », in *RE* 7, col. 1014-1018). L'Asie Mineure trouve elle aussi sa place dans l'Orient des poètes, cf. Virgile, *Georg.*, II, 137.

d'avoir souligné que la description de l'Orient faite par Virgile dans le chant II des *Géorgiques* vient en contrepoint de celle de la belle Italie[3198]. Il note que le poète insiste sur le seul citronnier et sur ses propriétés, délaissant les autres productions de cette région, tels l'encens, la soie, le coton, le bois d'ébène, les baumes, qui tous ne sont évoqués que de manière très succinte[3199]. La composition du chant II, qui établit une comparaison entre l'Italie heureuse et l'Orient (*Sed neque Medorum siluae ditissima terra, / nec pulcher Ganges atque auro turbidus Hermus / laudibus Italiae certent, non Bactra neque Indi / totaque turiferis Panchaia pinguis harenis*[3200]), a pour objectif de montrer que les conditions du bonheur sont rassemblées dans la seule Italie[3201]. C'est une manière de dissiper le mirage d'un Orient séduisant, attirant y compris par son exotisme. D'autant que l'importance accordée au citronnier dans ce passage, écrit P. Grimal, devait avoir une résonance particulière pour les contemporains de Virgile : *Media fert tristis sucos tardumque saporem / felicis mali, quo non praesentius ullum, / pocula si quando saeuae infecere nouercae / miscueruntque herbas et non innoxia uerba, / auxilium uenit ac membris agit atra uenena*[3202]. L'allusion vaut donc essentiellement pour les propriétés curatives du fruit après un empoisonnement. Selon l'éminent chercheur, c'était là un moyen adroit – et quelque peu perfide – de mettre en valeur la vertu d'Octavie qui, vers 35 avant n. è. (au moment où furent sans doute composés ces vers), s'occupait à Rome d'un des enfants qu'Antoine avait eu de Fulvie (Iullus Antonius), en compagnie des deux Antonia (l'aînée et la cadette) qu'elle avait elle-même eu de son mariage avec l'*imperator*, tout en levant la suspicion sur Cléopâtre : elle serait l'une des « cruelles marâtres » (*saeuae nouercae*) évoquées par les vers. Le poète laisserait supposer qu'elle voulut attenter à la vie de l'autre fils qu'Antoine avait eu avec Fulvie, A. Antonius (Antyllus)[3203]. Ce qui semble certain, c'est que Virgile a souhaité rappeler certaines pratiques très répandues dans l'Egypte des Ptolémées et dans tout l'Orient (du moins dans l'imagerie populaire). Pour notre part, nous ne sommes pas sûr que le Mantouan ait, dans ce poème publié en 29, voulu insinuer quoi que ce soit à l'encontre de Cléopâtre (après tout, *saeuae nouercae* est un pluriel). En revanche, qu'il ait eu la volonté de grandir l'image de l'Italie face à un Orient fourbe et cruel, dont il ressentait le besoin de diminuer l'attrait, ne fait guère de doute.

[3198] P. Grimal, 1980b. L'évocation de l'Orient commence au v. 114 du chant II. Sur la supériorité de l'Italie (*pulcherrima sedes*), sur l'Orient, cf. également Properce, III, 22 (élégie adressée à Tullus qui tarde à revenir à Rome).

[3199] P. Grimal, 1980b, p. 860.

[3200] « Mais ni la terre des Mèdes, si riche en forêts, ni le beau Gange, ni l'Hermus, dont l'or trouble les eaux, ne sauraient lutter de mérites avec l'Italie ; pas plus que Bactres ni que la Panchaïe, toute entière couverte de sables abondants en encens », Virgile, *Georg.*, II, 136-139.

[3201] P. Grimal, 1980b, p. 862.

[3202] « La Médie produit des sucs acides et la saveur persistante du citron, fruit plus que tout autre secourable, quand de cruelles marâtres ont empoisonné un breuvage mêlant ensemble les herbes et les paroles malfaisantes : le remède est efficace et chasse des membres le noir poison », Virgile, *Georg.*, II, 126-130.

[3203] P. Grimal, 1980b, p. 862.

Cruauté, fourberie de l'Orient. C'est le monde, par excellence, du calcul, de l'hypocrisie. Properce s'en fait l'écho : *Quid, modo quae nostris opprobria uexerit armis / et famulos inter femina trita suos, / coniugis obsceni pretium Romana poposcit / moenia et addictos in sua regna Patres ?*[3204] L'Orient est un monde ou l'absence de scrupules, l'affranchissement de toute morale, autorise les comportements les plus vils. La fin justifie les moyens : c'est pourquoi Cléopâtre n'hésite pas à prostituer son corps afin, à terme, d'asservir Rome. Antoine s'y est laissé prendre : *Noxia Alexandria, dolis aptissima tellus*[3205]. Sans doute la sensualité de la reine d'Egypte y a beaucoup contribué. Mais, plus généralement, aux yeux de beaucoup de ses contemporains, nul doute que l'*imperator* avait tout autant été séduit par un royaume qui, aisément, pouvait se transformer en lieu de plaisir, quel qu'en soit la forme. Ainsi Cléopâtre est-elle, *incesti regina Canopi*[3206] : par métonymie, l'Egypte se confond avec une ville dont le nom évoque le plaisir le plus délié[3207].

L'Orient et ses plaisirs : en dépit des menaces qu'il portait en lui, la fascination qu'il exerçait sur certains esprits était grande. Enée lui-même manqua d'y succomber. Nous pensons que le récit des amours entre celui-ci et Didon entre dans le cadre des méditations de Virgile sur les rapports entre l'Orient et l'Occident. En effet, si Carthage était une cité du Nord de l'Afrique dans la partie occidentale de la Méditerranée, elle était avant tout une colonie de Tyr, c'est-à-dire une cité phénicienne. Et les premiers colons, Didon en tête, étaient des orientaux[3208]. Il semble que Virgile ait souhaité insister sur ce point. En effet, alors que la flotte troyenne subit une violente tempête au large de la Sicile, Enée et ses compagnons échouent sur les rives d'une côte inconnue. Le Troyen, accompagné du seul Achate, explore les environs et croise alors Vénus déguisée en une jeune chasseresse. A son fils qui croit reconnaître en elle une déesse, sans pouvoir l'identifier, elle répond :

[3204] « Que dire de cette femme qui, naguère, apporta l'opprobre à nos armes, de cette prostituée qui s'offrait à ses esclaves et qui, pour prix de ses faveurs, exigeait de son impudique époux qu'il lui ouvrît les portes de Rome et rangeât sous son empire le Sénat ? », Properce, III, 11, 29-32. Cléopâtre est qualifiée, un peu plus bas, de *meretrix* (v. 39).

[3205] « Fatale Alexandrie, terre fertile en ruse », *id.*, 33.

[3206] « Reine de l'incestueuse Canope », *id.*, 39. Cf., aussi, Ovide, *Met.*, XV, 828. Sur la manière dont la relation entre Antoine et Cléopâtre est relatée dans les sources (parfois tardives, il est vrai), cf. M. A. Levi, 1933, II, p. 223-228. Toutes s'accordent (sauf, peut-être, Appien, qui est plus nuancé) pour dire que la fréquentation de la reine d'Egypte a été un facteur de ruine morale pour Antoine. La personnalité de Cléopâtre n'était à Rome rien moins qu'abstraite : elle vécut deux ans dans l'*Vrbs*, entre 46 et 44. Jules César, alors quinquagénaire, marié, n'avait pas résisté aux charmes de celle qui était elle-même mariée, selon la tradition pharaonique, à son frère cadet, Ptolémée XIV (qu'elle fera assassiner à son retour en Egypte), après l'avoir été à l'aîné, Ptolémée XIII (qu'elle avait par ailleurs combattu les armes à la main). Même si on ne sait rien de son séjour à Rome, une telle personnalité, qui fascine encore les Modernes, ne pouvait laisser indifférent.

[3207] Sur les plaisirs de Canope, cf. la description de Strabon, XVII, 1, 17. Sur la vie relâchée d'Antoine en compagnie de Cléopâtre, cf. Horace, *Carm.*, I, 37, 5-12 et *Ep.*, IX, 11 sq. ; Velléius Paterculus, II, 82, 4.

[3208] Sur la vision qu'avaient développé les Romains des Carthaginois et de leurs ancêtres Phéniciens, cf. E. S. Gruen, 2006, p. 468-470 et A. Ciocarlie, 2008, p. 542-545 et 550-558 (sur l'*Enéide*) en particulier.

Haud equidem tali me dignor honore ; / uirginibus Tyriis mos est gestare pharetram / purpureoque alte suras uincire coturno. / Punica regna uides, Tyrios et Agenoris urbem ; / sed fines Libyci, genus intractabile bello. / Imperium Dido Tyria regit urbe profecta, / germanum fugiens[3209]. Suit le récit des aventures de Didon, la Tyrienne. Plus avant dans le livre I, dans une première évocation de la cité, Virgile indique qu'elle avait jadis été occupée par des colons tyriens et qu'elle se distinguait par son opulence[3210]. On notera l'allusion aux cothurnes pourpres qui, tout à la fois, renvoie de nouveau à l'origine phénicienne de Carthage (la pourpre était obtenue à partir d'un mollusque, le murex, très présent sur le littoral phénicien), mais évoque aussi le luxe qui, par là même, paraît consubstantiel au Proche-Orient.

Enée est fasciné par cette Carthage encore en construction, cité monumentale qui contraste avec la Pallantée d'Evandre qu'il rejoindra bientôt. L'activité y est partout présente. Ceux qui s'y activent sont encore des Tyriens (*Tyrii*)[3211], non des Carthaginois, comme si la transplantation n'était pas encore achevée. Des remparts ceignent la ville, des ports sont creusés (annonçant la vocation commerciale et militaire de la ville), un théâtre richement décoré est élevé, des temples magnifiques sont édifiés. Les matériaux précieux sont partout utilisés et les artistes rivalisent d'ingéniosité pour faire valoir leur talent. Enée est tellement stupéfait devant ce spectacle, qu'il reste un long moment, muet et immobile, à le contempler[3212]. Splendeur d'un Orient qui s'ancre, *via* une colonie, dans la partie occidentale de la Méditerranée.

Virgile va ensuite user d'un stéréotype appelé à une longue vie, celui de la femme orientale fatale qui ensorcelle ceux qui l'approchent : *Haec dum Dardanio Aeneae miranda uidentur, / dum stupet obtutuque haeret defixus in uno, / regina ad templum, forma pulcherrima Dido, / incessit magna iuuenum stipante caterua*[3213]. Et le poète de la comparer à Diane, majestueuse, escortée par les Oréades, nymphes des montagnes. Le trône élevé (*solium altum*) sur lequel elle s'installe rappelle

---

[3209] « Je ne suis pas digne d'un tel honneur. La mode des jeunes filles tyriennes est de porter le carquois et de chausser haut le cothurne de pourpre. Tu vois le royaume punique, un Etat des Tyriens et d'Agénor ; mais tu es dans le pays des Libyens, race intraitable et guerrière. Le pouvoir appartient à Didon qui s'est sauvée de Tyr pour fuir son frère », Virgile, *Aen.*, I, 335-341.

[3210] *Id.*, I, 12-14. Cf., également, le v. 20 où Carthage est assimilée à une citadelle tyrienne. Le nom de la citadelle de Carthage, Byrsa, renvoie aussi aux origines tyriennes de la cité puisque *Bosra* signifie « escarpement » en phénicien (ainsi que le fait remarquer A. Bellesort, dans l'édition du poème dans la CUF, p. 19, n. 1). Par la suite, Virgile continue régulièrement d'assimiler Carthage à une ville tyrienne (*urbs Tyria*) et les Puniques à des Tyriens (cf., par exemple, *id.*, 388, 568, 574 ou 735).

[3211] *Id.*, 423. Le terme *Poeni* est, il est vrai, utilisé un peu plus loin (v. 442).

[3212] *Id.*, 418 sq. Il est aussi ému à l'idée que ces Tyriens sont, comme lui, des exilés en train de refonder une cité. Ce qu'il lui reste encore à faire…

[3213] « Pendant que le Dardanien Enée admire, stupéfait, immobile, absorbé dans sa contemplation, la reine Didon, éclatante de beauté, s'est avancée vers le temple [celui de Junon] avec un nombreux cortège de jeunes Tyriens », *id.*, 494-497.

qu'elle est reine[3214]. Enée va en devenir éperdument amoureux jusqu'à en oublier sa mission. Peut-être en cela fut-il aidé par le luxe déployé autour de la reine. Ainsi lorqu'il est conduit au palais royal (*in regia*) pour un banquet : *At domus interior regali splendida luxu / instruitur, mediisque parant conuiuia tectis : / arte laboratae uestes ostroque superbo, / ingens argentum mensis, caelataque in auro / fortia facta patrum, series longissima rerum / per tot ducta uiros antiquae ab origine gentis*[3215]. Magnificence d'une reine qui devait (certes avec l'aide malveillante de Junon[3216]) faire tourner la tête de l'ancêtre d'Auguste[3217]. Cité monumentale et industrieuse, omniprésence du luxe, femme ensorcelante : les conditions de la tragédie sont réunies[3218].

Comment ne pas songer, ici, à la recontre d'Antoine et Cléopâtre en Cilicie ? Le parallèle n'a pas manqué d'être établi. Le récit nous en a été fait par Plutarque. On y voit la reine d'Egypte remonter le Cydnos sur un navire à la poupe d'or, aux voiles de pourpres, aux rames d'argent, allongée sous un dais brodé d'or, image terrestre d'Aphrodite, alors qu'un orchestre fait retentir une douce mélopée. Des enfants évoquant autant d'Eros l'éventent, des servantes ressemblant à des nymphes s'activent, tandis que la senteur des parfums parvient jusqu'aux rives[3219]. On sait quelle sensation fit sur Antoine cette apparition. La réception organisée par la reine devait renforcer cette première impression[3220]. Son charme devait faire le reste : Antoine était subjugué[3221]. Pour autant, il ne nous semble pas qu'il faille voir dans les amours d'Enée avec Didon une allusion voilée de celles d'Antoine et de Cléopâtre. Bien sûr, nul ne pouvait manquer d'y penser. Mais, croyons-nous, il s'agit davantage d'une réflexion sur les méfaits des influences orientales qu'une critique du principal adversaire d'Octavien, de toute façon alors vaincu. La figure d'Enée convenait d'ailleurs mal à une identification (même temporaire) avec Antoine. Le stéréotype (le luxe oriental, la femme fatale) est ici l'outil d'une

---

[3214] *Id.*, 506.

[3215] « On décore l'intérieur du palais qui resplendit d'un luxe régalien ; et au centre le banquet se prépare : des tapis artistement travaillés et d'une pourpre superbe ; sur les tables, une lourde argenterie et, ciselé dans l'or, les hauts faits des ancêtres de la reine, toute une longue suite de gloire déroulée parmi tant de héros depuis l'origine de cette vieille nation », *id.*, 637-642. Sur le faste du palais et du banquet, cf. *id.*, 723 sq. Sur le luxe qui entoure Didon, cf., également, *id.*, IV, 134-139.

[3216] Virgile sacrifie ici aux codes épiques : l'intervention des dieux est inhérente au genre.

[3217] Lorsqu'Enée quitte Troie, il est vêtu d'une peau de lion (allusion à la dimension herculéenne des épreuves qui l'attendent), cf. Virgile, *Aen.*, II, 721-722. En revanche, à Carthage, il porte un manteau de pourpre tyrienne, brodé de fil d'or (qui lui avait été offert par Didon qui l'avait fabriqué de ses propres mains) et une épée de jaspe fauve. C'est ainsi qu'il est vêtu lorsque Mercure se présente à lui pour lui rappeler sa mission (*id.*, IV, 261-264). Il est aussi caractéristique qu'Enée, revenu à la raison, voua au feu ces richesses (*id.*, XI, 72-77).

[3218] Il faut, néanmoins, souligner la retenue de Didon qui ensorcelle presque à son corps défendant. Elle n'est pas Cléopâtre. Mais le décor oriental qui caractérise sa souveraineté naissante lui donne un halo particulier.

[3219] Plutarque, *Ant.*, 26, 1-5.

[3220] *Id.*, 6-7.

[3221] *Id.*, 27, 3-28, 1.

rhétorique destinée à détourner les contemporains des séductions de l'Orient, celles qui conduiront, à la fin de leur vie, Antoine et Cléopâtre à mener à Alexandrie la « vie inimitable »[3222].

Ce sentiment que Virgile prévient les dangers d'un Orient dépravateur est conforté par le tableau qu'il fait de la Pallantée d'Evandre. Quand Enée quitte Didon et Carthage, c'est tout un monde, contrepoint de la Rome des origines, qu'il abandonne : c'est l'Orient, son luxe, ses activités commerciales et maritimes[3223]. Désormais s'ouvre à lui l'Italie paysanne et austère[3224]. Evandre, lui, dirige un royaume pauvre (*inops*)[3225], de cette pauvreté qui n'a rien de honteux, de celle qui est mère de vertus. Le Sénat, lui-même, est qualifié de pauvre (*pauper senatus*)[3226]. Comme à Carthage, les Troyens sont conviés à un banquet. Mais ici, le cadre est bien différent. Tout d'abord, loin d'être purement festif, le banquet s'intègre dans une cérémonie religieuse, un sacrifice à Hercule et aux dieux[3227]. Quant au luxe, il laisse ici place à une simplicité quasi rustique. Point de palais richement décoré ou de temple imposant : c'est devant la ville, dans un bois sacré (*ante urbem in luco*), que les tables sont dressées. Ici, pas d'argenterie ciselée d'or figurant les exploits des ancêtres d'Evandre : la sobriété des plats et des coupes n'appelle l'adjonction d'aucune épithète. Les sièges sont en peau de bête ou recouverts de gazon[3228]. Et alors que Didon s'émerveillait des aventures (en définitive divertissantes) d'Enée et ne se préoccupait plus que de ses amours naissantes, Evandre entretient Enée de l'Age d'or[3229].

Enée est alors convié à Pallantée, préfiguration de l'*Vrbs* : Evandre est présenté comme le fondateur de Rome (*rex Euandrus Romanae conditor arcis*[3230]). La ville contraste avec l'opulente Carthage et la frénésie qui y régnait. Elle relève plus du village rustique que de la capitale d'un royaume[3231]. Les troupeaux de bétail paissent sur le forum romain (*forum romanum*) et dans le quartier (huppé à l'époque de Virgile) des Carènes, des bois séparent les différents quartiers, le Capitole est encore couvert de broussailles et de ronces. Le « palais » d'Evandre est à l'image de la cité : Enée doit se résoudre à dormir sur un lit de feuillage et à se couvrir de la peau d'une ourse. De sa chambre, il

---

[3222] Les poètes ne s'intéressent donc pas à Cléopâtre pour elle-même (et quand c'est le cas, comme lors de l'évocation de son suicide par Horace, le portrait cesse d'être négatif), mais à travers un prisme très réducteur : la question de la décadence romaine et de l'influence du luxe.

[3223] Sur l'idée que les villes maritimes favorisent l'altération des mœurs, cf. Cicéron, *Rep.*, II, 7-8 (il cite, en particulier, Carthage comme exemple). Cf., aussi, *id.*, III, fr. 4. Sur le dédain affiché des Anciens pour le négoce, cf. P. Veyne, 1976, p. 138-141.

[3224] Cf. J. Perret, 1959a, p. 108.

[3225] Virgile, *Aen.*, VIII, 100.

[3226] *Id.*, 105.

[3227] *Id.*, 102 sq.

[3228] *Id.*, 175-178.

[3229] *Id.*, 306 sq. Auparavant, il avait conté au Troyen la lutte d'Hercule contre Cacus qui justifiait le sacrifice qu'il présidait à l'arrivée d'Enée et de ses compagnons. C'est l'histoire légendaire du Latium qui est ici écrite.

[3230] « Le roi Evandre, fondateur de la citadelle romaine », *id.*, 313.

[3231] *Id.*, 337 sq.

entend mugir les troupeaux. Le roi recommande l'indulgence à son hôte : Hercule lui-même fut reçu dans cette demeure et ne crut pas devoir la mépriser. C'est l'image d'un monde prélapsaire, épargné par le luxe et ses conséquences, qui est proposée au regard du lecteur. Cette préfiguration de Rome s'oppose à la description de Carthage, certes, mais aussi à la Rome contemporaine, celle de la décadence. Comme pour nous le faire entendre, Virgile ajoute à la description d'un Capitole encore en friche un elliptique *aurea nunc*[3232].

Dans cette opposition entre la Carthage de Didon et la Pallantée d'Evandre, c'est le visage de deux sociétés qui nous est donné. Virgile met en exergue un mode de vie qui est susceptible de perdre les plus vertueux (Enée) : *uenisse Aenean Troiano sanguine cretum, / cui se pulchra uiro dignetur iungere Dido ; / nunc hiemem inter se luxu, quam longa, fouere / regnorum immemores turpique cupidine captos*[3233]. Ce qui était arrivé à Antoine, Enée en avait fait l'expérience. Luxe (*luxus*) et passion avaient manqué de le perdre. […] *oblitos famae melioris amantis*[3234] : Didon comme le Troyen sont victimes. Puissance néfaste de la passion amoureuse (ici, l'image de la femme orientale joue tout son rôle) et d'un mode de vie qui encourage la mollesse. Evoquer l'Orient, même fantasmatique (c'est sans doute la condition pour que la démarche soit efficace), c'était offrir un paradigme. Quel espace du monde pouvait offrir spectacle plus évident des méfaits de ces deux fléaux ? C'est pourquoi nous pensons que Cléopâtre apparaît le plus souvent chez les poètes moins comme un individu que comme symbole[3235] d'une part de l'Orient corrupteur d'autre part de la monarchie, non une monarchie éclairée, paternelle, comme celle d'Evandre, mais celle qui est synonyme de tyrannie. C'est pourquoi Properce s'exclame : *Quid nunc Tarquinii fractas iuuat esse securis, / nomine quem simili uita, superba notat, / si mulier patienda fuit ?*[3236] Le règne de Tarquin avait été à l'image de sa vie. Comment ne pas redouter la victoire de Cléopâtre ? Morale et patriotisme se confondent.

3. 2- *Cum Tiberi Nilo gratia nulla fuit*[3237] : Actium ou le choc des civilisations

[3232] « Aujourd'hui étincelant d'or », *id.*, 348. Les pâtres de Pallantée n'éprouvaient pas le besoin de voir édifier sur la colline quelque temple que ce soit : instinctivement, ils ressentaient sur cet espace la présence du divin (*id.*, 351-354).

[3233] « Enée, du sang troyen, était venu et la belle Didon ne dédaignait pas de s'unir à cet homme. Maintenant ils se choyaient dans le luxe toute la longueur de l'hiver, oublieux de leurs royaumes, captifs d'une honteuse passion », *id.*, IV, 191-194. Nous avons légèrement modifié la traduction d'A. Bellessort qui rend « *luxu* » par « délices », ce qui à notre sens ne se justifie pas et modifie un peu le propos de Virgile.

[3234] « […] amants oublieux d'une plus haute renommée », *id*., 221.

[3235] M. Wyke (1992, p. 106-108) a montré que les évocations de Cléopâtre dans la poésie la réduisaient à la métaphore d'une nation et de l'Orient. Elle a peut-être, cependant, tort de refuser toute individualité à Cléopâtre dans la poésie (*id.*, p. 105. *Contra* cf. Horace, *Carm.*, I, 37 et *supra*, p. 162-164).

[3236] « Que servirait d'avoir brisé les haches de Tarquin, – de ce Tarquin que note d'infamie la superbe de son nom et celle de sa vie, – s'il fallait subir une femme ? », Properce, III, 11, 47-49.

[3237] « Le Tibre et le Nil ne furent jamais amis », *id.*, II, 33, 20.

Si la dualité entre l'Occident et l'Orient est évidente lorsque les poètes évoquent les Parthes[3238], c'est probablement à travers la rivalité avec l'Egypte qu'elle s'exprime le mieux. Sans doute parce que le danger pouvait apparaître plus immédiat. La description de la bataille d'Actium sur le bouclier d'Enée forgé par Vulcain dit assez qu'il s'était agi, aux yeux de Virgile, d'un choc des civilisations[3239]. D'un côté Octavien (et Agrippa), pleinement légitime : derrière lui, les dieux traditionnels, le Sénat, le peuple (*Hinc Augustus agens Italos in proelia Caesar / cum patribus populoque, penatibus et magnis dis*)[3240]. L'ordre naturel des choses est respecté, le consensus acquis, l'union sacrée réalisée. L'allusion aux Pénates, ceux-là même qu'Enée avait ramenés avec lui de Troie, protecteurs de Rome, contribue à la dramatisation de l'épisode. Leur culte était rendu dans le temple de Vesta. C'est l'âme de Rome qui, ici, est évoquée. Les dieux comme les éléments secondent Agrippa (*uentis et dis Agrippa secundis*), tandis que l'astre paternel surplombe Octavien, hiératique (v. 681). Majestueux ordonnancement du camp censé représenter le bien. De l'autre côté, la confusion paraît plus grande. L'Egypte est présentée à la tête d'un Orient en quelque sorte unifié par les victoires antoniennes (qu'importe au poète, ici, la réalité historique) : *Antonius* […] *uictor ab Aurorae populis et litore rubro*[3241]. Orient barbare (*barbaricus*) et bigarré comme en témoigne son armement[3242]. Derrière Antoine, c'est tout l'espace compris entre l'Egypte, l'Arménie, la Bactriane (l'actuel Turkestan) et la mer Rouge, qui est mobilisé[3243]. Il s'agit, bien sûr, de faire sentir l'ampleur de la menace, mais aussi de prévenir contre un assemblage de peuples hétéroclites… dirigé par un traître romain[3244]. Car ici, tout l'ordre naturel des

[3238] La dualité entre ces deux espaces n'était pas morte en 1 avant n. è. encore puisque C. César devait prendre la tête d'une nouvelle expédition en Orient, en particulier contre les Parthes (sur cette mission en Orient, cf. Fr. Hurlet, 1997, p. 125-139).

[3239] Virgile, *Aen.*, VIII, 675 sq. Sur Actium comme bataille de civilisation, cf. aussi Horace, *Carm.*, III, 4 (en particulier la défaite des Géants face à Jupiter) et le commentaire de R. O. A. M. Lyne, 1995, p. 50 sq.

[3240] L'expression sibylline *magni dei* désigne sans doute les Olympiens. On notera, au passage, que Virgile évoque la puissance politique (Octavien, le Sénat, le peuple) avant les dieux.

[3241] « Antoine […], vainqueur des peuples de l'Aurore et des rivages de la mer Rouge », Virgile, *Aen.*, VIII, 685-686. Si Antoine avait effectivement soumis l'Arménie, sa lutte contre les Parthes fut beaucoup moins heureuse.

[3242] Sur le mépris des Romains pour de telles troupes composites, cf. P. Jal, 1962, p. 10. Horace évoque le « troupeau malsain d'hommes infâmes et souillés » (*contaminato cum grege turpium / morbo uirorum*), Horace, *Carm.*, I, 37, 9-10. *Morbus* est un adjectif fort qui introduit l'idée de maladie, d'un désordre qui peut être tout aussi bien physique que psychique.

[3243] Virgile, *Aen.*, VIII, 687-688. Quelques vers plus bas, on apprend que figurent parmi les troupes d'Antoine et de Cléopâtre, outre les Egyptiens, des Indiens, des Arabes et des Sabéens. C'est, approximativement, le même espace géographique qui se dessine. Servius pouvait commenter : *et re uera in exercitu Antonii omnes barbari fuerunt* (« et en fait, tous les barbares furent dans l'armée d'Antoine », Servius, *ad Verg. Aen.*, VIII, 685, T. P.).

[3244] P. Jal (1962, p. 21 sq., et notamment p. 29-44) a souligné qu'il était habituel que, durant les guerres civiles, les protagonistes fassent appel à des forces barbares. On comprend que ceux qui, comme Virgile, aspiraient à la paix aient ressenti comme insupportable cette alliance : c'était permettre aux étrangers « de s'immiscer dans les

choses est bouleversé. Antoine est le modèle de l'*impietas*. En effet, il a tourné les armes contre sa propre patrie après avoir foulé au pied l'une des lois assurant la stabilité de toute vie en société : il s'est remarié (avec une étrangère, reine qui plus est) alors que son union avec Octavie n'avait pas encore été rompue. Surtout, Cléopâtre l'accompagne, celle-là même dont on se plaît à dire qu'elle l'a ensorcelé : entre ses mains, Antoine n'est plus qu'une marionnette. Elle joue d'ailleurs, à ses côtés, un rôle dans les manœuvres qui s'annoncent : *Regina in mediis patrio uocat agmina sistro*[3245]. A Cléopâtre revient donc la responsabilité de rassembler ses troupes. Elle sort par là même du rôle attendu d'une femme. En outre, Virgile, qui choisit par deux fois dans ce passage une périphrase pour la nommer, appelle Cléopâtre « la reine » (*regina*) : en Orient règne la monarchie, dont on sent ici qu'elle est synonyme de tyrannie, d'arbitraire. Ici, en effet, point de Sénat, point de Comices, comme ceux qui soutiennent l'action d'Octavien. L'évocation des dieux égyptiens fait elle-même sens : *Niligenumque deum monstra et latrator Anubis / contra Neptunum et Venerem contraque Mineruam / tela tenent*[3246]. Si ce n'est Anubis, affublé d'une épithète peu flatteuse mais idoine (*latrator*)[3247], ils sont regroupés dans une vague formule qui rappelle leur caractère zoomorphe, bien peu naturel et sans doute menaçant (*monstra*). Face à cette masse informe, mal identifiée (*niligenum*), la belle et sobre énumération de dieux romains (*contra Neptunum et Venerem contraque Mineruam*).

Rome, sous les auspices de ses dieux, mène par conséquent une croisade (défensive) contre l'Orient qui le menace une fois de plus. Mais, cette fois-ci, le péril n'est plus indirect (le luxe émollient) : l'Orient a réellement pris les armes contre la civilisation[3248]. Or cet Orient est irrémédiablement perçu comme barbare. On a vu comment sont présentées les troupes menées par Antoine. Dans l'*Ode*, III, 5, que nous avons déjà rencontrée, le fossé entre Romains et Orientaux (ici des Parthes) est plus que jamais souligné. Le soldat de Crassus (*miles Crassi*), vaincu, porte la honte d'un mariage avec une barbare (*turpis maritus*)[3249]. *Inuersi mores !*, s'exclame le poète[3250]. Et d'enchaîner sur l'exemple de Régulus. L'Orient est d'abord et avant tout l'ailleurs, l'altérité et celle-ci ne saurait être soluble dans la réalité romaine. C'est sans doute pourquoi le mariage d'Antoine avec

---

affaires intérieures du pays » (*id.*, p. 21). Ces derniers ne manqueraient pas d'exiger des compensations (*id.*, p. 23).

[3245] « La Reine, au milieu de sa flotte, appelle ses soldats aux sons du sistre égyptien », Virgile, *Aen.*, VIII, 696. Properce évoque aussi le sistre égyptien qu'il oppose aux trompettes romaines (Properce, III, 11, 43).

[3246] « Les monstres divins venus du Nil et Anubis l'aboyeur menacent de leurs traits et Neptune et Vénus et Minerve », Virgile, *Aen.*, VIII, 698-700 (T. P.).

[3247] Properce utilise, lui aussi, l'image d'Anubis l'aboyeur pour mieux l'opposer à Jupiter (Properce, III, 11, 41).

[3248] Sur l'idée que Cléopâtre souhaitait s'emparer, avec Antoine, de Rome, cf., également, Horace, *Carm.*, I, 37, 6-11 et Properce, III, 11, 29-33 et 45-46.

[3249] Horace, *Carm.*, III, 5, 5-6.

[3250] « Mœurs perverties ! », *id.*, 6. Sur l'image du barbare à Rome, cf. E. Ndiaye (2007) : l'étude sémantique du terme montre son association à deux autres mots, la *feritas* et la *uanitas*. En fonction des besoins, on insiste plutôt sur l'un ou l'autre de ces deux points.

Cléopâtre est si choquant pour les contemporains d'Octavien/Auguste. Bien que descendant de Ptolémée[3251], elle n'en est pas moins à la tête d'un royaume, certes hellénistique, mais dont les sujets sont avant tout des Orientaux. Cléopâtre, elle-même, n'est jamais que l'Egyptienne : *Aegyptia coniunx*, écrit Virgile[3252].

Derrière le choc d'Actium et sa description, on assiste de nouveau à une étroite interpénétration des éléments moraux et patriotiques. Antoine avait donné le sentiment qu'il dressait Alexandrie comme rivale de Rome. L'affaire avait été parfaitement orchestrée par Octavien qui avait rendu public le testament de son rival. Le résultat fut immédiat : *Δι' οὖν ταῦτα ἀγανακτήσαντες ἐπίστευσαν ὅτι καὶ τἆλλα τὰ θρυλούμενα ἀληθῆ εἴη, τοῦτ' ἔστιν ὅτι, ἂν κρατήσῃ, τήν τε πόλιν σφῶν τῇ [τε] Κλεοπάτρᾳ χαριεῖται καὶ τὸ κράτος ἐς τὴν Αἴγυπτον μεταθήσει. Καὶ τοσαύτῃ γε ἐπὶ τούτοις ὀργῇ ἐχρήσαντο ὥστε πάντας, οὐχ ὅπως τοὺς διαφόρους αὐτῷ ἢ καὶ ἐκ μέσου ἀμφοῖν ὄντας, ἀλλὰ καὶ τοὺς πάνυ φίλους, δεινῶς αὐτὸν αἰτιάσασθαι· τοῖς τε γὰρ ἀναγνωσθεῖσιν ἐκπλαγέντες καὶ πρὸς τὴν τοῦ Καίσαρος ὑποψίαν ἀνταγωνιζόμενοι, τὰ αὐτὰ τοῖς ἄλλοις ἔλεγον*[3253]. L'émotion fut générale et il n'y a pas lieu de croire que les poètes n'y prirent pas part. Et si leur discours ne brille pas par son originalité, il a au moins le mérite de la clarté.

Octavien sut jouer de ces peurs. Il était, en définitive, à l'origine, une personnalité à l'envergure assez modeste : il était assez peu connu et fut longtemps considéré comme un chef militaire de médiocre valeur, homme assez falot, en somme, qui était loin d'avoir les capacités oratoires d'un Cicéron. Mais sa force fut de jouer (outre sur sa prestigieuse ascendance) sur le caractère « national » de son action au détriment d'Antoine[3254]. Cette dimension a largement contribué à laisser croire qu'il était le plus à même d'être le restaurateur de l'Etat, le défenseur des valeurs constitutives de la puissance romaine. Il incarnait davantage ces valeurs et les intérêts de l'Italie que le lointain Antoine,

---

[3251] Chez les poètes, Cléopâtre est une reine orientale. Pourtant les Lagides étaient des Macédoniens (autant dire, à l'époque, des Grecs) et, en tant que tels, des étrangers exploitant une terre orientale dont la culture leur était extérieure. Cléopâtre était une reine grecque. Il est vrai qu'elle parlait l'égyptien (comme tant d'autres langues), ce que ses prédécesseurs avaient négligé d'apprendre. Sur les sentiments anti-égyptiens de Properce, cf. J.-P. Boucher (1965, p. 122-124) : l'Egypte qu'il évoque n'est pas celle de Callimaque protégé par les Ptolémées, celle d'Alexandrie et de sa vie culturelle intense autour du Musée et de la bibliothèque de la ville. C'est, note l'auteur, en *ciuis Romanus* que l'Egypte de Cléopâtre est jugée. L'hostilité est patente. Le poète ne fait qu'une fois une rapide allusion au fait que Cléopâtre et les Ptolémées descendent de Philippe de Macédoine (Properce, III, 11, 40). Virgile et Horace ne se donnent pas cette peine.

[3252] Virgile, *Aen.*, VIII, 688.

[3253] « Les Romains s'en indignèrent et crurent que tous les autres bruits étaient véridiques, à savoir que, si Antoine l'emportait, il ferait présent de leur cité à Cléopâtre et déplacerait en Egypte le centre du pouvoir. La colère fut telle que tous, non seulement les adversaires d'Antoine ou ceux qui étaient neutres, mais même ses amis très fidèles l'accusèrent violemment : stupéfaits de ce qui avait été lu et s'efforçant de prévenir les soupçons d'Octavien, ils tinrent les mêmes propos que les autres », Dion, L, 4, 1-2.

[3254] Autre atout majeur d'Octavien : avoir su s'entourer.

animé par un souffle plus épique et amoureux de l'Orient et d'une Orientale[3255]. Il lui était plus facile de revêtir le rôle de l'homme providentiel et de se poser en rempart face aux dangers menaçant Rome. Le visage offert par Octavien facilitait (moyennant une habile propagande) davantage l'identification que celui de l'Antoine de la « vie inimitable ». Avec ce dernier, c'était une forme de renoncement qui s'annonçait, renoncement à une identité, à des valeurs qui avaient fait de Rome la reine de la Méditerranée. Du moins était-il aisé de présenter les choses ainsi. Il était facile de réveiller un certain nombre de fantasmes collectifs.

Conclusion

O tempora ! o mores[3256]. Face aux problèmes du temps, loin de se réfugier dans la seule plainte, les poètes augustéens ont cherché des solutions. Sans surprise, elles furent avant tout morales, ce qui était tout naturel car de l'absence de morale découlait tous les maux[3257]. Tous les Anciens s'accordent sur ce point. Pour réducteur qu'il soit, ce discours dispose d'une réelle cohérence interne. La morale constituant l'assise de la société, en toute logique, si elle était ébranlée, tout l'édifice social était en danger. L'empire lui-même était menacé[3258]. C'est elle, par les règles de conduite qu'elle entendait imposer, par les préceptes qu'elle délivrait, qui avait forgé les vertus des Romains, celles transmises en héritage par les ancêtres. Elle avait fait la force de Rome et lui avait permis de triompher de tous ses ennemis : *Moribus antiquis res stat Romana uirisque*[3259]. Virgile, Horace et Properce s'inscrivent dans cette tradition. Il y eut, nous a-t-il semblé, chez eux, tout comme chez une partie de leurs contemporains, le rêve d'un monde prélapsaire[3260]. On sait si peu de choses de l'œuvre de Varius qu'il

[3255] L'édification du mausolée d'Auguste à Rome, après Actium, fut en quelque sorte le contrepoint du testament d'Antoine.

[3256] Cicéron, *Cat.*, 1, 2.

[3257] Sur ce point, cf. les commentaires de D. Little, 1982, p. 260 sq. (pour Virgile), 278 sq. (pour Horace) et 297-299 (pour Properce). Concernant Horace, on accordera une attention toute particulière à l'*Ode*, III, 6, qui sert de conclusion aux *Odes civiques*. Face à la crise, le poète ne voit d'autre remède que le retour aux mœurs antiques et le retour à la religion traditionnelle. Cf., également, l'*Ode*, III, 24. Sur la morale, meilleur rempart face aux dérèglements d'une société, cf. *id.*, 3, 1-4 : l'homme juste et vertueux ne sera ébranlé ni par le *furor* qui emporte ses concitoyens, ni par le tyran qui le menace. Ailleurs, Horace explique que la morale est un rempart contre les vices, décrits comme un fléau (*pernicies*), cf. *id.*, *Serm.*, I, 4, 130. Sur le rôle premier de la famille pour l'acquisition de la morale, cf. les propos d'Horace sur son père (*id.*, 104 sq. et 6, 65 sq.). Sur la cellule familiale indispensable pour l'acquisition d'une morale (Cicéron, *De off.*, I, 54). Cf., aussi, S. Treggiari, 1998, p. 8 sq.

[3258] Valère Maxime, II, 9.

[3259] « C'est grâce aux mœurs et aux hommes d'autrefois que Rome est debout », Cicéron, *Rep.*, V, 1. Il s'agit d'un vers d'Ennius que Cicéron reprend à son compte afin de résumer son propos. Cf., aussi, *id.*, *Phil.*, IV, 13.

[3260] C'est précisément ce qui change avec Ovide : *Prisca iuuent alios : ego me nunc denique natum / gratulor : haec aetas moribus apta meis* (« Que d'autres vantent le passé : pour moi, je me félicite d'être né dans ce siècle : il convient mieux à mes goûts), Ovide, *Ars amat.*, III, 121-122.

est toujours quelque peu téméraire de l'inclure dans une réflexion générale. Néanmoins, les quelques bribes de vers que nous avons conservées ont souvent été commentées[3261]. C'est pourquoi il n'est pas inutile d'en dire ici un mot. Non content de condamner dans le *De morte* la vénalité politique, mère d'injustice, et les violences qui s'ensuivent (*Vendidit hic Latium populis agrosque Quiritum / eripuit, fixit leges pretio atque refixit*[3262]), Varius semble vilipender dans le même poème la passion du luxe : *Incubat ut Tyriis atque ex solido bibat auro*[3263]. C'est peu, mais cela montre que la dimension morale (qui devait aussi exister dans le *Thyeste*[3264]) n'était pas absente chez ce poète majeur de la période. Ses préoccupations rappellent celles de Platon lorsqu'il expose l'amour de l'argent des dirigeants : « pour y satisfaire, ils tournent les lois et ne leur obéissent plus […]. Ensuite, ce me semble, chacun regardant son voisin, et voulant l'imiter, ils ont bientôt rendu le peuple pareil à eux[3265]. » C'est l'efficacité des lois, donc la stabilité de la société, qui est remise en cause par la vénalité des gouvernants. Mais c'est aussi tout un système fondé sur l'autorité que l'on reconnaît spontanément aux dirigeants qui vacille. A. Wallace-Hadrill l'a souligné avec justesse : la crise du régime républicain a été une crise d'autorité. Lorsqu'une élite légitime sa position par la supériorité de ses mœurs, si celles-ci sont corrompues (ou jugées telles), son autorité disparaît : « without moral authority, there can be no political authority[3266]. » Nous retrouvons ici les conclusions que nous avions tiré de notre analyse des modalités de la vie politique à Rome. On comprend que tous ceux qui étaient intéressés par une stabilisation de la société romaine aient souhaité réfléchir sur cette corruption des mœurs : la réforme morale était au fondement même de toute réforme[3267].

[3261] cf. *supra*, p. 63 sq.

[3262] « Celui-ci a vendu le Latium à des étrangers ; il a dépouillé les citoyens de leurs champs ; il s'est fait payer pour graver des lois et pour les annuler », Macrobe, *Saturn.*, VI, 1, 39 (= *Fr.* 1, Morel). Sur Varius et le problème de la vénalité, cf. P. V. Cova, 1989, p. 62-63.

[3263] « Pour coucher dans la pourpre de Tyr et boire dans de l'or massif », Macrobe, *Saturn.*, VI, 1, 40 (= *Fr.* 2 Morel). Sur le lien entre le désir effréné de richesses et les guerres civiles, cf. Lucrèce, *De nat. rer.*, III, 70-71.

[3264] Qui avait sans doute pour dessein de condamner les passions qui guident les hommes. La tragédie aurait permis à Varius d'en illustrer les méfaits (cf. P. V. Cova, 1989, p. 25-26).

[3265] Platon, *Rep.*, VIII, 550d-e.

[3266] A. Wallace-Hadrill, 1997, p. 11-12. C'est à ce titre que le *Commentariolum petitionis* justifie la candidature de Cicéron aux élections de 64 pour le consulat. Ses deux seuls adversaires sérieux étaient Antoine et Catilina. Leurs mœurs les rendaient indignes de cette fonction. A l'inverse, les *uirtutes* de Cicéron légitimaient la candidature de l'*homo nouus* (cf. Ph. Bruggisser, 1984, p. 117-119). On sait que la victoire de l'orateur avait entraîné le coup de force de Catilina. Cela confirme que la décadence de l'élite romaine était un facteur de déstabilisation : contestée, elle n'était pas pour autant prête à laisser le pouvoir à de nouveaux venus. Sur les grandes familles comme parangon de morale, notons encore que les *exempla* étaient traditionnellement le fait de membres de la noblesse romaine (cf. L. R. Lind, 1979, p. 17).

[3267] D'où l'importance pour Auguste d'apparaître en parangon de la morale. D'où aussi sa fameuse colère à l'encontre de Julie et de ses frasques.

Dans le monde que nous décrivent les poètes – comme tant d'autres –, le péché originel aurait donc été l'introduction du luxe et de son corollaire, l'envie. Afin de lutter contre cela, les poètes prônent un retour à la terre (Properce est une exception), loin de la vie haletante de la cité. Cette aspiration prend racine dans ce qui deviendra un concept philosophique, l'« état de nature », forme radicalisée de ce que pensent les poètes latins et qui présuppose que la proximité avec les éléments assure un bonheur simple et spontané[3268]. Elle est la certitude que la vie rurale enchaîne l'homme aux grands cycles de la nature, donc à la droite raison qui commande celle-ci et protège de la dégradation : vie « authentique », loin de la frénésie stérile de la ville et de ses besoins artificiels, elle permettrait un retour à la pureté originelle[3269]. Elle est, par conséquent, la représentation idéale d'un état *ante*, celui qui avait cours avant la construction des grandes cités, des ports, l'apparition du négoce et de l'affairisme. Elle est le rêve d'un ailleurs, d'un bonheur simple dont Lucrèce se fait l'écho : le bonheur suprême est donné à celui qui se repose étendu sur l'herbe, bercé par le doux clapotis de l'eau voisine et le faible bruissement du vent. C'est alors que l'on peut se retrouver avec soi-même, loin des germes de perdition dont la ville serait le bouillon de culture.

Non seulement la cohérence du discours moral est forte, mais les poètes, en insistant sur ce point, ne font qu'être fidèles à la mission qu'ils se sont assignée, celle d'être des éducateurs. L'éducation romaine reposant sur le *mos maiorum*, « la révéler à la jeunesse, la lui faire respecter comme un idéal indiscuté, la norme de toute action et de toute pensée, telle est la tâche essentielle de l'éducateur[3270]. » Les préoccupations morales des poètes rencontraient la conviction des nouveaux dirigeants selon laquelle la *restitutio rei publicae* impliquait le retour des anciennes valeurs[3271]. Pour autant, il s'agit bien d'une rencontre (pour les raisons développées dans la première partie). Il est vraisemblable que les poètes (et d'autres écrivains) ont contribué à ancrer le sentiment de la nécessité d'une restauration morale. Par son analyse des conjurations (qui contribuèrent à donner au régime son

[3268] On doit à cette conception la naissance du mythe du « bon sauvage » au XVIII[e] siècle. Les poètes augustéens, pour leur part, s'ils aspirent à une vie proche des cycles de la nature, ne rejettent en rien la civilisation.

[3269] Sur l'idée que seule la vie à la campagne permet de vivre conformément à la nature (*uiuere naturae conuenienter*), cf. Horace, *Epist.*, I, 10, 12-14 (le poète tente de montrer la supériorité de la vie rurale sur la vie citadine à Aristius Fuscus, ami du poète, très attaché à la ville ; sur ce même thème, cf. *id.*, *Ep.*, II et *Epist.*, I, 14).

[3270] H.-I. Marrou, 1948, p. 14.

[3271] Cf. K. Galinsky, 1996, p. 80-140. De manière épisodique, les Romains avaient déjà adopté des lois témoignant de la volonté de freiner une évolution ou, du moins, d'en bloquer les excès les plus criants : ainsi les lois somptuaires ou la loi de 218 interdisant aux sénateurs de disposer de navires dépassant une capacité de trois cents amphores (en d'autres termes, les sénateurs devaient vivre des revenus de la terre, non de la spéculation). Derrière ces initiatives, l'idée que le luxe présente un danger. Sur les lois somptuaires d'Auguste, cf. Suétone, *Aug.*, 34.

visage), Fr. Rohr Vio a déjà montré qu'Octavien/Auguste était à l'écoute[3272]. En mettant l'accent sur le renouveau de la religion, le respect de la tradition et des vertus antiques, en se présentant tel un *exemplum* vivant, affichant ostensiblement sa simplicité et son humilité[3273], le *Princeps* répondait à une attente. Il s'est appuyé sur un discours prégnant (ce qui ne signifie pas que celui-ci était accepté par tous comme en témoigne l'opposition d'une partie de l'aristocratie à certaines de ses lois). En tout état de cause, l'impulsion, une nouvelle fois, ne vint pas d'Octavien/Auguste[3274].

Ceci dit, les considérations morales ne sauraient suffire à réformer un Etat. A un moment ou à un autre se pose, inévitablement, la question institutionnelle. La place que les poètes accordent à ce point n'est pas sans nous éclairer sur la conception que les Anciens avaient des conditions de la vie politique.

II- La question institutionnelle

Consulibus Marco Vinicio et Quinto Lucretio et postea Publio Lentulo et Cnaeo Lentulo et tertium Paullo Fabio Maximo et Quinto Tuberone senatu populoque Romano consentientibus, ut curator legum et morum summa potestate solus crearer, nullum magistratum contra morem maiorum delatum recepi[3275]. L'attention qu'Auguste portait à la tradition est particulièrement perceptible dans

[3272] Fr. Rohr Vio, 2000, p. 355-365 (la conjuration de Lépide, par exemple, en 30, aurait joué un rôle dans la décision de promouvoir une politique de compromis avec l'aristocratie sénatoriale). P. Grimal (1964b, p. 57) écrit, pour sa part, que le « parti d'Octave » n'avait pas, avant Actium, « une doctrine toute formée » : « il ne s'agissait pas encore de restaurer les antiques valeurs, la vertu des vieux Romains, de relever les sanctuaires abattus par le temps, de faire respecter les liens du mariage et d'assurer un nombre suffisant de naissances parmi les aristocrates. » C'était à un simple conflit de personnes que l'on avait assisté. Par la suite, une fois vainqueur, Octavien/Auguste dut agir en tenant compte d'une attente, pour ne pas dire d'une pression, dont les poètes constituèrent l'un des canaux. D'autres agirent dans le même sens, et il semble que le projet livien comporta lui aussi cette dimension (cf. B. Mineo, 2006, p. 83, 102 et 109-110). La préface de l'*Ab Vrbe condita* rappelle d'ailleurs que la question morale est connexe à celle de la puissance. Tite-Live affirme vouloir composer une œuvre qui sera utile à ses contemporains et qui nourrira leur réflexion.

[3273] Sur ce point, cf. P. Zanker, 1987, p. 159-162. On retrouve là l'hypothèse d'une pédagogie du modèle.

[3274] C'est pourquoi il est sans doute maladroit de s'appuyer, comme le fait R. Seager (1993), sur l'évocation des valeurs morales dans les poèmes pour établir le degré de soutien des poètes à Octavien/Auguste. L'intérêt du *Princeps* pour la morale ne saurait non plus expliquer une prétendue reprise en main de la littérature (aux dépens de Mécène) par lui à partir de 18 et des *leges Iuliae*, comme cela a été soutenu : « It can be no mere coincidence that the evidence points to his also taking over control of literature at this very time. He may well have been disenchanted with Maecenas on moral and, perhaps, also on political grounds, but his main motive must have been to encourage support for his moral attitudes. He seems always to have felt a close link between literature and morality », G. Williams, 1978, p. 59.

[3275] « Sous les consulats de M. Vinucius et Q. Lucrétius, sous ceux des P. et Cn. Lentulus, sous ceux enfin de Paullus Fabius Maximus et Q. Tubéro, le Sénat et le peuple étant unanimes à décider que je fusse seul

les *Res Gestae* et ne doit rien au hasard : « This long list of *res non gestae* ('deeds not done') in the *Res Gestae* could serve only to profile the *princeps* as the incorruptible guardian of tradition who took care, even against the will of Senate and People, not to contradict the constitution of fathers[3276]. » Le *Princeps* refusa donc nombre de charges et tint à le faire savoir. La fin des *Res Gestae* témoigne, à travers le respect des magistratures traditionnelles, de cette prétention à ne pas avoir concentré les pouvoirs entre ses mains : *Post id tempus auctoritate omnibus praestiti, potestatis autem nihilo amplius habui quam ceteri, qui mihi quoque in magistratu conlegae fuerunt*[3277]. Nous ne reviendrons pas ici sur les multiples actes d'Octavien/Auguste (dont les fameuses journées de janvier 27 ne constituèrent qu'une étape) censés démontrer qu'il s'inscrivait dans une tradition[3278]. C'est la position des poètes face aux évolutions institutionnelles qui va nous intéresser ici. On a vu qu'ils n'évoquèrent pratiquement pas les changements en cours. En revanche, leurs vers tracent l'épure d'un régime, épure qui ne correspond pas en tout point au discours officiel. Il leur revient, en particulier, d'attribuer à Auguste une place originale dans le nouveau système. Sans nul doute, ces considérations sont à même de nous permettre de mieux appréhender la relation qu'entretinrent les poètes avec le nouveau pouvoir.

1- *Res est publica Caesar*[3279] : les poètes et l'ancienne *Res publica*

Tous les efforts d'Octavien/Auguste consistèrent à s'inscrire dans une tradition. En apparence, l'antique *Res publica,* fondée sur la collaboration entre les magistrats, le Sénat et les Comices, perdurait. Cette illusion tenait particulièrement à cœur à l'aristocratie sénatoriale dont Auguste souhaitait s'attacher les bonnes volontés. L'attention accordée par le *Princeps* aux différents rouages institutionnels ne paraît cependant pas se retrouver chez les poètes augustéens, plus spécifiquement chez ceux qui, proches de Mécène, tentèrent d'influencer le nouveau pouvoir.

---

responsable de la surveillance des mœurs et des lois, avec les pouvoirs les plus étendus, je ne voulus pas que me fût confiée une magistrature qui fût contraire à la tradition ancestrale », *R. G.*, 6, 1.

[3276] W. Eder, 2005, p. 14. W. Eder (1990) insiste sur l'idée que le Principat constitua une période de transition et c'est ce qui fait que, selon nous, on doit l'aborder comme une époque singulière. L'efficacité de l'œuvre d'Auguste tient surtout dans le fait qu'il s'appuya sur la tradition. De 44 avant n. è. jusqu'à sa mort, il ne perdit jamais de vue les pratiques de la République. Il ne put, par conséquent, être accusé d'aspirer au *regnum*. Même lors de la délicate question de la succession, Auguste prit garde d'éviter l'accusation d'instaurer une dynastie, cf. E. S. Gruen, 2005, p. 42-50. Cf., également, *supra*, p. 197 sq.

[3277] « Dès lors, je l'ai emporté sur tous en autorité, mais je n'ai pas eu plus de pouvoirs qu'aucun de mes collègues dans mes diverses magistratures », *R. G.*, 34, 3.

[3278] Sur ce point, cf. *supra*, p. 198-200.

[3279] « César est l'Etat », Ovide, *Tr.*, IV, 4, 15.

1. 1- Du SPQR aux haches albaines : le rôle des magistrats, des Comices et du Sénat chez les poètes

A première vue, pour Virgile, l'antique SPQR conserve un sens. Alors que dans livre VIII de l'*Enéide* Octavien est présenté, sur le bouclier forgé par Vulcain, menant aux côtés d'Agrippa la bataille d'Actium, le poète précise que le jeune chef avait entraîné avec lui, outre les Pénates et les Grands Dieux (*penatibus et magnis dis*), l'Italie avec le Sénat et le peuple (*cum patribus populoque*)[3280]. Il faut toutefois noter que la référence vaut moins pour souligner le rôle politique effectif de la Curie et des Comices, que pour mettre en exergue l'union nationale qui s'était faite autour d'Octavien au moment d'affronter Antoine et les forces orientales.

D'ailleurs, Virgile, dans l'*Enéide*, ne présente jamais le peuple comme un partenaire politique[3281]. En effet, on peine à trouver dans le poème quelque chose qui ressemble aux Comices. En une occasion, Nisus, dissertant avec son compagnon Euryale, évoque bien le *populus* d'une manière singulière : *Aenean acciri omnes, populusque patresque, / exposcunt mittique uiros, qui certa reportent*[3282]. Le lien établi entre le *populus* et les Pères (*populusque patresque*) pourrait laisser penser que le peuple évoqué serait une version archaïque des assemblées de citoyens et qu'il y aurait là une sorte de préfiguration du SPQR. En même temps, on sait que les Comices à Rome n'étaient rien moins qu'une instance délibérative. En aucune manière les citoyens ne pouvaient y prendre la parole. Virgile se contente donc, sans doute, de faire allusion à des débats plus informels, à une forme d'opinion publique.

Si les instances populaires n'ont pas leur place chez Virgile, le Sénat est davantage présent. L'ambiguïté de certains vers a, cependant, pu être à l'origine d'interprétations erronées : *Fortunati ambo ! si quid mea carmina possunt, / nulla dies umquam memori uos eximet aeuo, / dum domus Aeneae Capitoli immobile saxum / accolet imperiumque pater Romanus habebit*[3283]. Toute la difficulté vient de la manière dont on rend *pater Romanus*. Faut-il traduire par « le Sénat romain » comme le fait A. Bellessort dont nous avons transcrit la traduction ? Cela signifie alors que le Sénat conserve (ou doit conserver) pleinement la main sur la direction de l'Empire à l'époque d'Auguste. Cependant, à notre connaissance, le substantif *pater* au singulier ne désigne jamais la Curie. Celle-ci peut tout au plus être évoquée par la formule *patres conscripti* (ou par l'usage isolé de *patres*). Le *pater romanus* est, par conséquent, sans doute Auguste lui-même, membre le plus illustre de la *domus Aeneae*[3284].

[3280] Virgile, *Aen.*, VIII, 679.

[3281] Cf. J.-L. Pomathios, 1987, p. 152. Les magistrats ne sont guère mieux lotis, le plus souvent nommés (assez peu d'ailleurs) « comme éléments traditionnels du décor politique » (*id.*).

[3282] « Tout le monde, le peuple et les anciens, souhaite qu'on rappelle Enée, qu'on lui envoie des messagers qui lui apportent des nouvelles sûres », Virgile, *Aen.*, IX, 192-193.

[3283] « Couple heureux [Virgile vient d'évoquer la fin tragique de Nisus et Euryale], si mes chants ont quelque pouvoir, jamais le temps ne vous effacera de la mémoire des âges, tant que la maison d'Enée occupera le roc immobile du Capitole et que le Sénat romain aura l'empire du monde », *id.*, IX, 446-449.

[3284] *Pater romanus* est traduit par « the Father of Rom » aux éditions Loeb.

Enée est, d'ailleurs, souvent désigné par la formule *pater Aeneas* par le poète mantouan. Quant à l'*imperium*, il est sans doute moins une référence à l'Empire qu'au pouvoir détenu par le maître de Rome. Quoi qu'il en soit, le futur de Rome, sa puissance, son éternité, sont garantis par le voisinage (*accolere*) de la *gens Iulia* avec le Capitole et la domination d'un homme. Il ne paraît pas qu'il y ait ici une quelconque référence au Sénat.

Quand celui-ci est évoqué, l'image qu'en donne Virgile est plutôt négative[3285]. Ainsi lorsque Latinus réunit un grand conseil au livre XI. L'assemblée est présentée sous un jour qui ne sied guère à une assemblée de sages. Les ambassadeurs envoyés auprès de Diomède pour demander de l'aide viennent de s'exprimer. Les membres du conseil réagissent avec une violence qui contraste avec la sagesse qu'on s'attend à trouver en un tel lieu : […] *ceu saxa morantur / cum rapidos amnis, fit clauso gurgite murmur / uicinaeque fremunt ripae crepitantibus undis*[3286]. Latinus, qui s'exprime à la suite des ambassadeurs, apparaît dépassé par les événements : *Ante equidem summa de re statuisse, Latini, / et uellem et fuerat melius, non tempore tali / cogere concilium, cum muros adsidet hostis*[3287]. Les bonnes décisions n'ont pu être prises à temps. Drancès, pour qui le souci du bien commun ne paraît pas primer, lui succède : *Tum Drances idem infensus, quem gloria Turni / obliqua inuidia stimulisque agitabat amaris, / largus opum et lingua melior, sed frigida bello / dextera, consiliis habitus non futtilis auctor, / seditione potens (genus huic materna superbum / nobilitas dabat, incertum de patre ferebat), / surgit et his onerat dictis atque aggerat iras*[3288]. La réponse de Turnus est, bien entendu, violente[3289]. Il a beau jeu de se présenter en homme d'action et de railler les belles paroles qui occupent les *Patres* : *Larga quidem semper, Drance, tibi copia fandi / tum, cum bella manus poscunt, patribusque uocatis / primus ades. Sed non replenda est curia uerbis, / quae tuto tibi magna uolant, dum distinet hostem / agger moerorum nec inundant sanguine fossae*[3290]. Et de moquer ceux qui

[3285] Cf. A. Sauvage, 1979 et J.-L. Pomathios, 1987.

[3286] « […] ainsi, lorsque des rocs retardent les rapides cours d'eau, il se fait un grondement dans leur profondeur close, et les rives voisines retentissent du clapotis des flots », Virgile, *Aen.*, XI, 297-299.

[3287] « C'est avant d'avoir pris les armes que, pour mon compte, Latins, j'aurais voulu délibérer sur les intérêts de l'Etat ; et cela eût mieux valu que de rassembler un conseil dans les circonstances présentes, lorsque l'ennemi assiège nos murs », *id.*, 302-304. Cf., également, *id.*, 469-472. A titre de comparaison, lorsque Jupiter convoque son conseil, certes, la discorde règne entre les dieux. C'est néanmoins lui qui a le dernier mot et qui exige qu'on laisse agir les destins (*id.*, X, 1 sq.).

[3288] « Alors le même Drancès, toujours acharné contre Turnus, dont la gloire le tourmente d'une jalousie sournoise et d'amers aiguillons, le riche Drancès, plus beau parleur qu'ardent guerrier, conseiller dont les avis avaient du poids dans les assemblées, séditieux puissant, noble et de haute lignée par sa mère, mais de père inconnu, Drancès se lève, et ses paroles ajoutent encore aux colères accumulées contre Turnus », *id.*, XI, 336-342.

[3289] *Id.*, 376 sq.

[3290] « Certes, l'abondance de la parole ne t'a jamais manqué, Drancès, alors que la guerre veut des bras ; aux séances du conseil personne n'arrive avant toi. Mais il ne s'agit pas de remplir la curie du bruit de ces grands

palabrent bien assis sur leurs sièges et, en particulier, la « langue pleine de vent » (*uentosa lingua*) de Drancès[3291]. Tels sont ceux qui ont en main l'avenir des citoyens. Du moins ainsi sont-ils présentés par Virgile. Lui qui n'avait guère de sympathie pour la rhétorique[3292], nous montre un lieu où la parole, les effets, les inimitiés, comptent tout autant que la recherche de la décision sage à même de résoudre les problèmes de l'heure[3293]. On voit bien un conseil réuni dans le camp troyen après l'arrivée sur les bords du Tibre, mais c'est précisément quand Enée est absent, retenu à Pallantée auprès d'Evandre. Turnus a attaqué leur fortin. Nisus et Euryale conciliabulent, impatients d'en découdre : *Cetera per terras omnis animalia somno / laxabant curas et corda oblita laborum : / ductores Teucrum primi, delecta iuuentus, / consilium summis regni de rebus habebant, / quid facerent quisue Aeneae iam nuntius esset. / Stant longis adnixi hastis et scuta tenentes / castrorum et campi medio. Tum Nisus et una / Euryalus confestim alacres admittier orant, / rem magnam pretiumque morae fore. Primus Iulus / accepit trepidos ac Nisum dicere iussit*[3294]. C'est Alétès, un homme d'un grand âge et d'une grande expérience (*annis grauis atque animi maturus*[3295]), qui répond, enthousiaste, à la proposition de Nisus, entraînant par la même l'approbation d'Ascagne. On sait le désastre qui suivit cette malheureuse décision. Il est significatif qu'Evandre, lors de la conclusion d'une alliance avec Enée, paraît prendre sa décision seul, sans consulter son Sénat[3296].

Une même ambiguïté à l'égard des institutions traditionnelles est perceptible chez Horace lorsqu'il évoque les « haches albaines » : *Iam mari terraque manus potentis / Medus Albanasque timet securis*[3297]. Les haches (*sicures*) pourraient symboliser les faisceaux accompagnant les consuls dans

---

mots que tu fais voler quand tu es à l'abri, tant que nos retranchements et nos remparts tiennent l'ennemi à distance et que nos fossés ne sont pas inondés de sang », *id.*, 378-382.

[3291] *Id.*, 390 et 459.

[3292] Donat (15-16) prétend, s'appuyant sur le témoignage d'un contemporain proche de Mécène, C. Mélissus, que Virgile ne plaida qu'une seule cause devant les juges et qu'il était dans ce domaine presque ignorant.

[3293] J.-L. Pomathios (1987, p. 98-99) a insisté sur le fait que le Sénat, dans le livre XI, n'est pas à la hauteur de sa tâche (veiller avec sagesse sur l'Etat, prodiguer des conseils sûrs) : c'est pourquoi la confusion règne. La Curie apparaît inefficace. L'impuissance du Sénat en cette occasion traduit selon lui le peu de crédit de l'institution à l'époque de Virgile.

[3294] « C'était l'heure où tout ce qui respire sur la terre cherchait dans le sommeil une détente aux soucis et l'oubli des peines. Les principaux chefs des Troyens et l'élite de la jeunesse délibéraient sur les graves intérêts de l'Etat : que faire ? enverrait-on un messager à Enée ? Debout, au milieu du camp et de la place d'armes, ils s'appuyaient sur leurs longues lances et tenaient leurs boucliers. A ce moment, Nisus et avec lui Euryale demandent à être admis au Conseil et insistent : l'affaire est importante et vaut qu'on la discute. Iule est le premier à bien accueillir cet empressement et donne la parole à Nisus », Virgile, *Aen.*, IX, 224-233. Sur cet épisode, cf. A. Sauvage, 1979, p. 213 sq.

[3295] Dans le livre I, il est déjà qualifié de *grandaeuus* (v. 121).

[3296] *Id.*, VIII, 169-171.

[3297] « Déjà le Mède craint son bras [celui d'Auguste], puissant sur mer et sur terre, et les haches albaines », Horace, *Carm. Saec.*, 53-54.

chacun de leurs déplacements. Mais elles sont désignées comme albaines, or Albe est l'un des berceaux de la *gens Iulia* puisque la cité fut fondée par Ascagne, le fils d'Enée. Ce que craignent les Parthes, c'est la puissance romaine ou, plus exactement, la puissance de la Rome augustéenne. Et quand le poète évoque les deux autres piliers des institutions romaines, le Sénat et le peuple des citoyens, ce n'est pas réunis en assemblée pour délibérer, voter quelque loi ou élire tel ou tel magistrat, mais pour s'interroger sur la manière dont il conviendrait qu'ils rendent hommage au *Princeps* : *Quae cura patrum quaeue Quiritium / plenis honorum muneribus tuas, / Auguste, uirtutes in aeuum / per titulos memoresque fastus / aeternet, o qua sol habitabilis / inlustrat oras maxime principum ?*[3298] Le rôle politique de la Curie et des Quirites s'efface devant la gratitude qu'ils se doivent de témoigner au *Princeps*. Ailleurs, le Sénat, qualifié de *sanctus*, attend avec impatience le retour d'Auguste parti en 16 en Gaule à la suite de la défaite de Lollius[3299].

A travers ces quelques exemples, on perçoit vite que Virgile et Horace prennent acte de la domination sans partage d'Auguste sur l'*Vrbs*. Ici, point de faux-semblants. La prudence, caractéristique du discours officiel, n'a pas cours. Avec Properce, on constate en outre un relatif désamour à l'égard du Sénat (déjà perceptible chez Virgile) mais aussi des Comices. Evoquant la Rome des origines, il écrit : *Curia, praetexto quae nunc nitet alta senatu, / pellitos habuit, rustica corda, Patres. / Bucina cogebat priscos ad uerba Quiritis : / centum illi in prato saepe senatus erat*[3300]. Loin de la Curie inaugurée sur le *Forum romanum* en 29 et des luxueux *Saepta* du Champs de Mars, l'antique Curie et l'ancienne assemblée des citoyens ne relevaient pas encore de l'apparat et de l'illusion. Dans un simple pré (*pratum*), loin de tout décorum, les débats des assemblées du peuple pouvaient avoir une certaine tenue. Rome n'était pas encore une ville monstrueuse approchant, sans doute, le million d'habitants. Le nombre réduit de citoyens rendait viable la réunion de Comices. Le v. 14 paraît signifier que dans la Rome primitive, le plus souvent (*saepe*), seuls les sénateurs, en tant que citoyens, se déplaçaient. Properce paraît prendre acte de l'inadéquation d'un système avec la démesure de l'*Vrbs* qui lui est contemporaine (*centum illi in prato saepe senatus erat*)[3301]. Sans doute l'élégiaque est-il quelque peu désabusé.

[3298] « Comment le zèle des Pères et des Quirites pourrait-il, Auguste, combler la mesure des hommages et des honneurs en perpétuant tes vertus dans les inscriptions et les fastes qui n'oublient pas, à jamais, ô toi, le plus grand de ceux qui ont le premier rang aussi loin que le soleil illumine les régions habitées », *id.*, *Carm.*, IV, 14, 1-6.

[3299] *Id.*, 5, 3-4. Auguste ne devait revenir qu'à l'été 13.

[3300] « La Curie qui maintenant s'élève resplendissante, avec son Sénat en robe prétexte, avait pour sénateurs des hommes vêtus de peaux, des hommes au cœur rustique. C'était au son de la trompette que se rassemblaient, pour causer, les antiques Quirites : cent d'entre eux dans un pré c'était souvent tout le Sénat », Properce, IV, 1, 11-14.

[3301] Par la même occasion, Properce semble souhaiter un Sénat composé de très peu de membres, bien moins qu'au temps d'Auguste qui avait pourtant stoppé l'inflation des décennies précédentes.

Illusions perdues. Plus globalement, ce sont les conditions de la vie politique « républicaine » qui paraissent ouvertement méprisées. Ainsi Horace : *Si fortunatum species et gratia praestat, / mercemur seruum, qui dictet nomina, laeuum / qui fodicet latus et cogat trans pondera dextram / porrigere : 'Hic multum in Fabiaualet, ille Velina ; / cui libet hic fascis dabit eripietque curule / cui uolet inportunus ebur'. 'Frater', 'Pater' adde ; / ut cuique est aetas, ita quemque facetus adopta*[3302]. La vie publique et ses honneurs font partie de ces illusions (au même titre que la richesse, les plaisirs de la table ou de l'amour) nécessaires à celui qui ne se contente pas de la vertu[3303]. Le poète ironise sur les tournées électorales auxquelles le candidat, flanqué d'un *nomenclator*, est contraint de se plier. Regard critique, sinon désabusé, d'un homme qui n'a de mots assez durs pour évoquer la masse des citoyens : *mobilium turba Quiritium*[3304]. Virgile, se réjouissant de l'état de celui qui sait connaître « les raisons des choses » (*rerum cognoscere causas*), précise : *Illum non populi fasces, non purpura regum / flexit*[3305]. Pas plus que le trône royal, les faisceaux des magistrats républicains ne sont enviables. Et, lui aussi, de vilipender « les démences du forum » (*insanum forum*[3306]), formule reprise par Properce[3307]. Derrière le propos, le refus, certes, de participer à titre individuel à la vie publique, mais, aussi et surtout, un certain regard porté sur les conditions de la vie politique dans la Rome du I^er^ siècle avant n. è.

Au final, on constate que les magistratures, le Sénat et les Comices sont très peu évoqués par les poètes. D'une certaine manière, ils ont pris acte du déclin des institutions traditionnelles. Il n'y a guère que dans le *Carmen saeculare* que le Sénat retrouve un peu de son lustre : *Diua, producas subolem patrumque / prosperes decreta super iugandis / feminis prolisque nouae feraci / lege marita*[3308]. L'allusion aux *leges Iuliae* est évidente et les Pères concrits sont associés à l'œuvre augustéenne. Les *decreta* sont sans doute des sénatus-consultes rendus par la Curie dûment consultée par Auguste. Mais précisément, le caractère officiel de la cérémonie de 17, à l'occasion de laquelle ce chant fut composé,

---

[3302] « Si c'est la pompe extérieure et la popularité qui rendent heureux, achetons un esclave qui nous répète les noms, qui nous pousse du coude le flanc gauche et nous rappelle de tendre la main par-dessus les comptoirs et leurs poids : 'Celui-ci a beaucoup d'influence dans la tribu Fabienne, celui-là dans la Vélina ; cet autre donnera les faisceaux à qui il lui plaira et enlèvera, ennemi redoutable, l'ivoire curule à qui il voudra'. Ajoute les noms de frère ou de père ; que ton amabilité adopte chacun d'une manière conforme à son âge », Horace, *Epist.*, I, 6, 49-55. Ces vers sont intéressants aussi car ils montrent, à leur manière, ce qui compte pour gagner une élection. Ils sont à rapprocher des conseils inclus dans le *Commentariolum petitionis*.

[3303] *Id.*, 28 sq.

[3304] « La cohue des Quirites inconstants », *id.*, *Carm.*, I, 1, 7. Virgile n'est guère plus optimiste face à l'inconstance du peuple, cf. Virgile, *Aen.*, I, 148-149. Cf., aussi, *id.*, *Georg.*, IV, 105.

[3305] « Celui-là, ni les faisceaux donnés par le peuple, ni la pourpre royale n'ont jamais pu le faire dévier », *id.*, II, 495-496.

[3306] *Id.*, 502.

[3307] *Insano foro*, Properce, IV, 1, 134.

[3308] « Déesse, fais-nous grandir une descendance, fais prospérer les décrets des Pères sur les femmes à lier au joug de l'hymen et sur la loi nuptiale, source féconde d'une génération nouvelle », Horace, *Carm. Saec.*, 17-20.

impliquait plus de prudence dans les propos[3309]. Il faut, cependant, en convenir : le plus souvent, c'est Auguste qui porte seul le fardeau de l'Empire : *Cum tot sustineas et tanta negotia solus, / res Italas armis tuteris, moribus ornes, / legibus emendes, in publica commoda peccem / si longo sermone morer tua tempora, Caesar*[3310]. Ici, toute collaboration avec les magistrats, le Sénat et les Comices est passée sous silence. C'est la puissance des Grands, seuls face à l'immensité de leurs responsabilités, qui est évoquée. Déjà avant Ovide, César et l'Etat se confondent (*res est publica Caesar*[3311]).

En définitive, D. Little n'a peut-être pas tort de dire que pour les Italiens comme Virgile (mais Varius, Horace et Properce eux aussi venaient des municipes), la République romaine n'évoquait pas nécessairement un horizon indépassable : « The Italians had little to thank the republic for. » Longtemps ils avaient dû la combattre et supporter le mépris des magistrats romains. En ce qui concerne Virgile, il ne pouvait ignorer que les habitants au Nord du Pô ne s'étaient vus accorder la citoyenneté qu'à contrecoeur. C'est à un homme seul, Jules César, qu'ils durent de recevoir la citoyenneté pleine et entière[3312]. Certes, Horace combattit aux côtés des « républicains ». Mais, outre le fait que son ralliement à Octavien/Auguste est indiscutable, il est difficile de connaître les motivations qui furent alors les siennes. Peut-être (sans doute) doivent-elles plus à la personnalité de Brutus, qu'il connaissait et dont il pouvait espérer quelque bienfait, qu'à la défense d'un système périmé[3313]. On ne peut ignorer qu'au milieu du I^er^ siècle avant n. è., le jeu normal des institutions n'était plus assuré. La force et la violence, les manipulations, la brigue, arbitraient la vie politique. Le contexte préparait les esprits à des évolutions qui, pour beaucoup, devaient paraître inéluctables[3314].

[3309] Le poème comprend aussi une allusion aux quindécemvirs (v. 70) qui composaient le collège chargé d'interpréter les Livres Sibyllins et de surveiller les cultes étrangers. Ils étaient, en outre, chargés d'organiser les *Ludi saeculares*. Leur évocation est, par conséquent, pour le moins légitime.

[3310] « Alors que tu portes seul le poids de si nombreuses et si grandes affaires, que tu protèges la puissance italienne par les armes, que tu lui donnes la parure des mœurs, que tu redresses par les lois, je pécherais contre l'intérêt public si je retenais par un long entretien tes instants, ô César », Horace, *Epist.*, II, 1, 1-4.

[3311] Ovide, *Tr.*, IV, 4, 15. Cf., également, *Pont.*, II, 8, 19-20 : *Hunc ego cum spectem, uideor mihi cernere Romam ; / nam patriae faciem sustinet ille suae* (« Quand je le contemple, il me semble voir Rome, car il porte en lui l'image de sa patrie »).

[3312] D. Little, 1982, p. 257-258.

[3313] C'est peut-être pourquoi W. Clausen (2002, p. 146) affirme que pour Horace la République est morte avec Caton déjà. Toujours est-il que M. Citroni (2009, p. 249-250 et 262-264) a noté avec raison qu'il importait peu au poète de représenter l'œuvre augustéenne comme la restauration des institutions « républicaines ». Quoi qu'il en soit, le hiatus qui existe entre l'engagement aux côtés de Brutus et le propos tenu dans les poèmes d'Horace tend à confirmer l'idée qu'il n'y eut pas, après les Ides de mars, un affrontement entre deux idéologies, une idéologie républicaine et un idéologie césarienne.

[3314] Il est difficile de préciser la pensée des poètes proches de Messalla. Rien ne transparaît chez Tibulle. Il célèbre bien la geste de son seul protecteur, mais c'est trop peu pour en faire un républicain convaincu. Surtout si l'on se rappelle de la réalité de l'action de Messalla. L'adhésion de ce dernier, certes critique, au nouveau régime

1. 2- *Lucem redde tuae, dux bone, patriae*[3315] : la nécessité d'un guide

Comme leurs contemporains, face à la crise, les poètes portèrent leurs regards vers le passé. Mais, on le voit, quand ils encensaient les temps anciens, c'est pour les *uirtutes* qui, prétendaient-ils, prévalaient alors. En revanche, rien ne permet de croire qu'il y ait eu chez eux le souhait d'un retour à la *Res publica*, en tant que forme institutionnelle, d'avant les Gracques. Sans doute sont-ils pour cela trop conscients des réalités de leur temps. Pour Horace, la nature du pouvoir d'Octavien, dès après Actium, ne fait aucun doute. Sa victoire sur Antoine et Cléopâtre est ainsi commentée : *Valet ima summis / mutare et insignem attenuat deus, / obscura promens ; hinc apicem rapax / Fortuna cum stridore acuto / sustulit, hic posuisse gaudet*[3316]. Octavien, seul vainqueur du conflit qui éclata après la mort de César, était désormais roi[3317]. C'est lui qui porte la tiare (*apex*) qui, nous semble-t-il, doit être ici entendue comme un simple synonyme de couronne royale[3318].

Les temps étaient mûrs pour une évolution institutionnelle. Les péripéties qui avaient émaillé tout le I^er^ siècle avaient fini de convaincre nombre de Romains[3319]. Le Sénat avait perdu beaucoup de son lustre. Le peuple n'inspirait pas toujours confiance. *Ac ueluti magno in populo cum saepe coorta est / seditio saeuitque animis ignobile uolgus ; / iamque faces et saxa uolant, furor arma ministrat ; / tum, pietate grauem ac meritis si forte uirum quem / conspexere, silent arrectisque auribus astant ; /*

---

est indéniable. L'auteur anonyme du *Panégyrique* ne nous en dit guère plus : *Nam seu diuersi fremat inconstantia uulgi, / non alius sedare queat* (« En effet, les frémissements de la foule inconstante et tiraillée entre les factions, tu es le seul qui puisse les calmer »), *Pan. Mes.*, 45-46. On retrouve la traditionnelle critique des masses versatiles et aisément manipulables. Le rôle providentiel est ici, en toute logique, joué par Messalla dont le laudateur se doit de majorer et le rôle et les qualités. Cela ne nous dit cependant pas grand-chose de ses sympathies politiques. L'appel à un homme providentiel n'est pas incompatible avec le système « républicain ».

[3315] « Rends la lumière à ta patrie, ô bon chef », Horace, *Carm.*, IV, 5, 5.

[3316] « Le pouvoir est au dieu de faire du dernier degré le degré suprême et d'amortir l'éclat des grands, produisant l'obscurité au jour. De cette tête-ci la Fortune rapace, faisant vibrer ses ailes stridentes, a ôté la tiare, et elle prend plaisir à la voir posée sur celle-là », *id.*, I, 34, 12-16.

[3317] Cette position prééminente, évidente pour Horace comme pour ses contemporains, explique que lorsque le poète célèbre les victoires de Drusus et de Tibère sur les Vindélices, l'ombre d'Auguste s'élève et, en définitive, reçoit tous les lauriers. Il ne fait que s'inscrire dans la logique du temps. Désormais, comme l'a montré F. V. Hickson (1991), les généraux combattent sous les auspices du *Princeps*. Dès lors, ils ne sauraient porter les fruits de la victoire, pas plus que célébrer un triomphe. Il n'y a donc pas là pure flatterie, mais prise en compte d'un état de fait : la prééminence absolue d'un homme dans l'Etat.

[3318] La tiare fait, certes, inévitablement penser à la coiffure des rois perses. Mais elle ne vient pas ici dénoncer le danger d'une monarchie de type oriental. Rien dans le poème ne permet de le penser. Et le regard que pose Horace, d'une manière générale, sur la monarchie, prouve qu'il ne l'assimile pas aux seuls modèles orientaux.

ille regit dictis animos et pectora mulcet[3320] : c'est la nécessité, déjà évoquée, d'un homme d'exception. Déjà les *Géorgiques* pointaient du doigt l'importance de ce dernier : *Rege incolumi mens omnibus una est*[3321]. Le roi est celui qui unit les forces autour de sa personne. Il est vecteur de concorde[3322]. Lui disparu, la discorde règne : *amisso rupere fidem constructaque mella / diripuere ipsae et cratis soluere fauorum*[3323]. En raison des caractéristiques du peuple (inconstance, manque de clairvoyance, tendance à agir sous le coup de l'émotion plus qu'en vertu de la raison), répétées à satiété dans les écrits anciens ; en raison des insuffisances d'une aristocratie sénatoriale qui n'a pas toujours su être à la hauteur de ses glorieux ancêtres, c'est l'élément monarchique de la « constitution mixte » qui devait prendre de l'importance. Un chef (*dux*) était nécessaire pour exercer une *tutela* sur l'Etat. Le terme *tutela* n'est, cependant, utilisé qu'en une occasion, par Horace : *o tutela praesens / Italiae dominaeque Romae*[3324]. Il utilise, par ailleurs, le terme *custos* à deux reprises[3325]. Il n'en demeure pas moins que l'idée de la nécessité d'un sauveur à même de porter l'Etat romain vers un âge d'or est en filigrane dans les poèmes augustéens[3326]. Auguste absent, la patrie est comme orpheline et le Sénat, bien que qualifié de *sanctus*, ne saurait pallier l'éloignement : *Diuis orte bonis, optume Romulae / custos gentis, abes iam nimium diu ; / maturum reditum pollicitus patrum / sancto consilio redi. Lucem redde tuae, dux bone, patriae*[3327]. Ce n'est sans doute pas un hasard si, dans les *Géorgiques*, Virgile choisit l'image d'un quadrige emballé pour évoquer les malheurs de son

---

[3319] P. Grimal (1985b, p. 234) souligne avec raison que le nouveau régime n'aurait pu être durable s'il n'avait répondu à certaines aspirations. Les choses avaient changé, les mentalités évolué. Peut-être est-ce par des « restes d'une antique pudeur » que les Romains n'ont pas appelé le nouveau régime une monarchie.

[3320] « Il arrive souvent dans un grand peuple qu'une sédition éclate et que l'ignoble plèbe entre en fureur. Déjà les torches volent et les pierres ; la folie fait arme de tout. Mais alors, si un homme paraît que ses services et sa piété rendent vénérable, les furieux s'arrêtent, se taisent, dressent l'oreille : sa parole maîtrise les esprits et adoucit les cœurs », Virgile, *Aen.*, I, 148-153.

[3321] « Tant que leur roi est indemne, elles [les abeilles] n'ont toutes qu'une âme », *id.*, *Georg.*, IV, 212.

[3322] D. Little (1982, p. 264) note que Sénèque avait cité dans son *De clementia* (III, 2, 1) le précédent vers et en avait fait un commentaire explicite : *Ille est enim uinculum cuius ope uires publicae cohaerent* (« Il est en effet le lien qui assure aux forces publiques leur cohésion »). Sans doute est-il cependant excessif de parler de culte de la personnalité, comme le fait Chr. Nappa (2005, p. 184).

[3323] « L'ont-elle perdu ? aussitôt le pacte est rompu ; elles saccagent elles-mêmes le miel qu'elles ont entassé ; elles rompent le treillis de leurs rayons », Virgile, *Georg.*, IV, 213-214. D'instinct, les abeilles ont ressenti la nécessité de la suprématie d'un seul (D. Little, 1982, p. 264).

[3324] « Ô vivante sauvegarde de l'Italie et de Rome souveraine », Horace, *Carm.*, IV, 14, 43-44.

[3325] *Id.*, 5, 2 et 15, 17.

[3326] Cf. *supra*, p. 503 sq.

[3327] « Toi qu'a fait naître la bonté des dieux, gardien excellent de la race de Romulus, tu es loin de nous depuis trop longtemps. Tu avais promis un prompt retour au conseil vénérable des Pères, revient. Rends la lumière à ta patrie, ô bon chef ! », Horace, *Carm.*, IV, 5, 1-5. La formule *dux bone* est reprise au v. 37. Tout le propos du poème est de montrer que la sauvegarde de l'Italie dépend de la présence de son chef.

temps[3328]. Ce qu'il faut à l'Etat, c'est un aurige hors pair, quelqu'un qui, tel Enée, sera un *ductor*[3329]. Il n'est d'ailleurs guère surprenant que les poètes, comme tant de leurs contemporains, aient cherché dans une période troublée un rivage auquel s'arrimer. La recherche d'une personnalité incarnant un idéal put être une tentation assez commune.

Les manœuvres d'Octavien/Auguste pour rétablir, au moins en apparence, le pouvoir du Sénat durent laisser les poètes assez indifférents. Ce à quoi ils aspirèrent, c'est une *Res publica restituta* au sens d'un Etat raffermi, solide, au fonctionnement harmonieux, préservé des discordes[3330]. Les enjeux, pour eux, étaient beaucoup plus simples que pour l'aristocratie sénatoriale qui avait des places, un statut, une autorité à défendre. Le discours officiel ne pouvait faire fi du pouvoir de nuisance d'une aristocratie ouvertement méprisée. Auguste et ses proches étaient conscients des rapports de force et des enjeux de pouvoir. Mais pour les poètes, les subtilités institutionnelles n'avaient sans doute qu'un intérêt limité. La légitimité du *Princeps* n'était pas pour eux juridique mais fondée sur la reconnaissance.

1. 3- Un pouvoir solitaire : du Sénat aux conseillers

Une autre marque de l'indifférence des poètes à l'égard les institutions « républicaines » est à chercher dans l'*Enéide*. On l'a dit, si l'on trouve dans ce long poème quelques mentions (rares) des sénats des divers peuples qu'est amené à côtoyer le rejeton de Vénus, Virgile tend toujours à donner de ces assemblées une image relativement négative. Son regard se focalise sur les monarques (et leurs insuffisances, manière de mettre en garde contre ce qui pourrait entraîner une dérive du régime : on n'en reste pas moins un homme parce que l'on porte un sceptre). Il paraît que pour le poète, la vraie source du pouvoir est entre les mains d'un seul (il faut, certes, tenir compte des contraintes génériques, l'épopée valorisant l'action individuelle). Néanmoins, aux côtés du maître de l'heure, une figure nouvelle apparaît, privilégiée, prenant le pas sur le reste de l'aristocratie, celle du fidèle lieutenant.

Le processus des prises de décision est intéressant à analyser. Dans un premier temps, Enée, nouvellement responsable du peuple troyen en exil, prend conseil auprès des autres chefs et, en particulier, auprès de son père. Surpris par un prodige qu'il a du mal à interpréter (Enée et ses hommes sont d'abord partis à la recherche de l'Hespérie en Thrace ; à l'endroit où ils fondent une ville, un

---

[3328] Virgile, *Georg.*, I, 512-514.

[3329] *Id.*, *Aen.*, VIII, 470.

[3330] A. Deremetz (2009) a souligné que l'emploi du verbe *restituere* chez les poètes augustéens était très limité. Son analyse part d'un vers de Virgile (*Aen.*, VI, 845-846) : *tu Maximus ille es, / unus qui nobis cunctando restitues rem* (« te voici, tu es ce Maximus [il s'agit de Fabius Cunctator] qui, seul, par ta sagesse de temporisateur, remettras nos affaires debout »). Ici, il faut entendre *restituere rem* comme « la remise en état, en ordre de marche de la république » (*id.*, p. 285). Et le chercheur de préciser que Virgile imite Ennius. La formule trouve des échos chez Horace (*Carm.*, IV, 7, 24), Properce (II, 1, 62) et Ovide (*F.*, II, 240-242). Derrière *restituere*, donc, il y a l'idée de « redonner la vie, la force et la santé » (A. Deremetz, 2009, p. 286).

cornouiller et un myrte, dont les branches arrachées saignent, leur révèlent qu'un fils de Priam, Polydore, a été décapité à cet endroit par le roi de Thrace), il a une démarche significative : *Postquam pauor ossa reliquit, / delectos populi ad proceres primumque parentem / monstra deum refero, et quae sit sententia posco*[3331]. Les chefs qui l'accompagnent constituent un petit sénat et, parmi eux, Anchise, occupe une place prépondérante (peut-être quelque peu équivalente au *princeps senatus*). La position d'Enée par rapport à ce dernier est d'ailleurs encore mal définie : il subit encore l'autorité de son père : *pater Anchises* […] *iubebat*[3332]. Enée n'est pas encore un chef indiscuté, il est hésitant, n'a pas confiance en lui. Son manque d'expérience lui est, de toute évidence, préjudiciable. C'est pourquoi il consulte régulièrement oracles et devins. Ainsi Hélénus, tout à la fois roi et devin, fils de Priam et désormais époux d'Andromaque[3333]. Cette situation dure durant tout son périple. Ce n'est que peu à peu que l'on sent son autorité s'affermir et qu'Enée gagne ses galons de chef incontesté, prenant un ascendant sur les autres chefs. Par sa piété, ses actes, son aura a grandi. On verra, dès lors, de moins en moins Enée interroger ses pairs.

Pour autant, pour solitaire qu'il soit, l'exercice du pouvoir ne l'est pas totalement. Une figure nouvelle, discrète, émerge. Ainsi Achate est-il le fidèle lieutenant d'Enée, le *fidus Achates*[3334]. Il y a là, sans doute, une référence obligée au modèle homérique (ainsi le lien particulier unissant Patrocle à Achille). Mais sans doute y a-t-il plus : Achate commandait l'un des navires troyens lors du périple qui devait les mener, à terme, en Italie[3335]. Il est le seul à accompagner Enée lorsque celui-ci décide d'explorer le pays où la flotte troyenne a échoué après son départ de Sicile[3336]. Dans le poème, Achate apparaît comme l'homme de confiance, celui à qui l'on peut s'en remettre pour exécuter telle ou telle mission. Mais aussi celui qui partage quelque chose de plus que le simple compagnon : *Cui fidus Achates / it comes et paribus curis uestigia figit*[3337]. Et s'il est muet pour nous, il ne l'est pas pour Enée : *Multa inter sese uario sermone serebant*[3338]. Quand le fils d'Anchise rencontre en privé Evandre (ce dernier accompagné de son fils Pallas), il est flanqué, une nouvelle fois, d'Achate. Dans l'entretien qui suit, Virgile ne lui donne pas la parole. Mais sa présence ne laisse guère de doute sur son rôle auprès d'Enée. A la fin du discours d'Evandre, la même gravité s'empare et d'Enée et

---

[3331] « Quand la terreur m'eut quitté, je rapportai ce divin prodige aux chefs du peuple, et d'abord à mon père, et je demandai les avis », Virgile, *Aen.*, III, 57-59.

[3332] *Id.*, 9.

[3333] *Id.*, 359-368.

[3334] *Id.*, I, 188 ; VI, 158 ; VIII, 521 et 586 ; X, 332 ; XII, 384. En quelques occasions il est qualifié de *fortis* (I, 120 et 579).

[3335] *Id.*, 12.

[3336] *Id.*, 312-313.

[3337] « Le fidèle Achate l'accompagne et marche près de lui avec les mêmes soucis », *id.*, VI, 158-159.

[3338] « Tous deux s'entretiennent longuement de ce qu'ils ont entendu », *id.*, 160.

d'Achate : *Vix ea fatus erat, defixique ora tenebant / Aeneas Anchisiades et fidus Achates / multaque dura suo tristi cum corde putabant*[3339].

Comparativement, Palinure est plus en retrait. Il apparaît d'ailleurs plus tardivement dans le poème. C'est en navigateur expérimenté qu'il s'exprime[3340] et c'est sur ce domaine de compétence qu'Enée l'interroge[3341]. Toujours il a l'esprit en éveil et Enée peut se reposer sur lui[3342]. Et c'est moins pour lui qu'il craint que pour le vaisseau dont il a la responsabilité[3343]. On ne saurait, néanmoins, comparer son rôle à celui d'Achate. Malgré tout, sa relation à Enée ne saurait laisser indifférent. On sait quel usage a été fait dès l'Antiquité de la métaphore du pilote/homme d'Etat et du navire/Etat. A travers Palinure, c'est la figure de l'expert qui émerge, expert qui contribue par ses conseils à la bonne marche de l'Etat[3344].

Aux yeux d'un contemporain, la tentation devait être grande, face à ces deux personnages, de penser à Agrippa et/ou Mécène (auxquels ils ne sauraient, cependant, être réduits). Pour la masse des citoyens, le Mécène des années 20, hantant encore les couloirs de la *domus Augusta*, devait paraître tout aussi muet qu'Achate. Et, à bien des égards, ce même Achate, glorieux soldat, pouvait faire songer à Agrippa. Ce qui transparaît, c'est une relation privilégiée de l'homme d'Etat avec un ou quelques hommes. Au moment de quitter Pallantée : *Aeneas inter primos et fidus Achates, / inde alii Troiae proceres*[3345]. Ces personnalités sont ses conseillers ou, peut-être plus exactement, ses lieutenants[3346]. Figures appelées à un grand avenir mais qui peinent à entrer dans la tradition républicaine.

Enée est devenu le premier (le *princeps*) en faisant la preuve pratique qu'il était le meilleur. Si l'on pense en termes d'analogie, peut-être Virgile avait-il en tête l'exemple d'Octavien/Auguste lui-même. Virgile a valorisé le rôle d'hommes tels Achate et Palinure aux dépens du conseil des Anciens considéré comme une institution, sinon dépassée, du moins peu fiable. Le chef ne devait pas moins

---

[3339] « Il avait ainsi parlé ; Enée, fils d'Anchise, et le fidèle Achate tenaient leurs yeux baissés, pensant dans leur cœur triste à beaucoup de choses dures », *id.*, VIII, 520-522.

[3340] Il est le plus compétent de la flotte troyenne (*id.*, V, 833-834).

[3341] *Id.*, III, 201-202 ; V, 12 sq.

[3342] *Id.*, III, 513-514 et V, 848 sq.

[3343] *Id.*, 351-354.

[3344] Sur l'émergence de la figure de l'expert à Rome à partir de la fin de la République, cf. Cl. Moatti, 2003. La valeur des conseils de Palinure n'est pas liée à son autorité morale mais bien à un savoir particulier. Sur le lien entre la montée de l'expertise et la personnalisation du pouvoir, *id.*, p. 321-323.

[3345] « Enée et le fidèle Achate s'avançaient au premier rang ; puis les autres seigneurs troyens », *id.*, VIII, 586-587.

[3346] Velléius Paterculus (II, 127, 1 et 128, 4) évoque les *adiutores*, appelés à un grand avenir sous l'Empire, qui venaient soulager les responsables de l'Etat d'une partie de leur charge.

bénéficier de conseils venant d'hommes de confiance dont l'expertise serait reconnue[3347]. Ceux-ci ne sont muets – ou, du moins, sont-ils peu diserts – que parce que le conseiller, l'homme de confiance, est, par définition, un homme de l'ombre, que l'on n'entend pas. Leur présence était, en outre, une manière de montrer que la puissance a pour inévitable corollaire la solitude, celle de celui qui, en dernier ressort, doit décider en âme et conscience. Quoi qu'il en soit, la valorisation du rôle des conseillers aux dépens de la Curie, confirme le déclin, dans l'esprit de Virgile du moins, des anciennes institutions.

2- Les poètes et l'idée monarchique

Les quelques indices que nous avons relevés quant à l'indifférence des poètes augustéens à l'égard des institutions républicaines, l'insistance de ceux-ci sur la nécessité d'un guide, l'émergence d'un personnage nouveau, le fidèle lieutenant, amènent naturellement à poser la question de l'idée monarchique. Sans conteste, le Principat était une monarchie voilée. Il peut donc être utile de revenir sur les progrès de l'idée monarchique à Rome au I^er^ siècle avant n. è.[3348]

2. 1- L'*odium regni* : l'idée de monarchie à Rome au I^er^ siècle avant n. è.

L'*odium regni* – qu'il trouve son origine dans le gouvernement désastreux de Tarquin le Superbe ou dans la lutte de la République contre les monarchies hellénistiques au II^e^ siècle avant n. è.[3349] – est un élément fondamental et indéniable de la vie politique romaine. Peu après 44, l'assimilation d'Antoine à la royauté marque la constance d'une crainte (celle-ci était, en apparence, en partie fondée : Antoine avait joué un rôle majeur lors du scandale né du diadème offert à César lors de la course des Luperques[3350]).

[3347] Enée, on l'a remarqué depuis longtemps, en dépit de ses qualités indéniables, n'en demeure pas moins assez ordinaire. Il y a ici, sans doute, l'expression d'un certain pessimisme de la part du poète qui, réaliste, ne croit pas que ce soit toujours les meilleurs qui sont appelés à gouverner. En revanche, un homme droit, un *bonus uir* dirait Cicéron, doit pouvoir être guidé pour exploiter au mieux toutes les potentialités qui sont en lui.

[3348] Sur l'évolution de l'idée monarchique, nous renvoyons à l'étude incontournable de P.-M. Martin, en deux volumes édités en 1982 et 1994, à laquelle nous aurons recours à plusieurs reprises.

[3349] Cf. R. J. Murrey, 1965, p. 241 ; P.-M. Martin, 1994, p. 4-8.

[3350] Tite-Live, *Per.*, 116. L'historien fait aussi allusion au pouvoir tyrannique (le terme *impotenter* montre bien qu'il n'est pas maître de lui, ce qui est la marque des tyrans) exercé à Rome par Antoine aux lendemains de la mort de César (*id.*, 117). Cf., également, Cicéron, *Phil.*, V, 38. Selon G. Zecchini (2001, p. 10-34, notamment p. 28-30), l'épisode des Lupercales était une mise en scène dont l'objectif était de montrer que César se refusait à devenir roi. Il est, en effet, peu probable qu'Antoine ait agi de sa propre initiative. Ce qui ne fut pas pardonné à César, c'était d'avoir revêtu la dictature à vie, ce qui allait à l'encontre des traditions politiques romaines (la dictature à vie avait été acceptée, après des hésitations, précisément pour échapper à l'accusation d'*adfectatio regni* qu'il redoutait car le titre de *rex* était exécré à Rome).

P.-M. Martin a cependant souligné l'ambiguïté de l'*odium regni*, qu'il perçoit avant tout comme un sentiment, d'où des contradictions apparentes[3351]. Il note en effet, en conclusion de son ouvrage, que : « la haine de la royauté, à Rome, est une haine qui ressemble à l'amour. » C'est pourquoi, au milieu des nombreuses turbulences que la République traversa dans son histoire, Rome, toujours, continua à regarder vers son passé royal[3352]. Jamais les Romains n'oublièrent les bienfaits des premiers rois, les vertus de la monarchie primitive, celle qui avait commandé à la naissance de Rome[3353]. Par ailleurs, comme le souligne P.-M. Martin, la royauté n'était pas à l'origine héréditaire : les rois étaient élus[3354] et respectueux du Sénat. En définitive, Octavien/Auguste put avoir trouvé une Rome lassée des guerres civiles, prête à certaines évolutions politiques[3355]. L'affaiblissement de la Curie au cours du I^er^ siècle avant n. è. (*via* l'action des tribuns de la plèbe et des généraux s'appuyant sur la force des légions) avait pu en partie altérer la virulence de l'*odium regni*. Les poètes tendraient à le laisser accroire. Le constat d'une République (qui n'est jamais que l'Etat) incapable de se défendre seule face aux menées d'hommes tentés par un pouvoir personnel[3356] avait sans doute facilité l'acceptation à Rome non d'un *rex* mais d'un pouvoir de nature monarchique (préservant les formes, bien entendu, par l'inscription dans des traditions républicaines éprouvées) : la réalité du pouvoir serait désormais monopolisée par un seul. En conservant un vocabulaire proprement républicain, Auguste parvint à changer la nature de l'Etat. Ce vocabulaire était essentiellement destiné à satisfaire l'aristocratie

---

[3351] Il faut ici s'entendre : la haine est, par définition, un sentiment. L'auteur veut dire que cette haine n'est pas tant fondée sur un discours rationnel que sur un mouvement instinctif.

[3352] P.-M. Martin, 1994, p. 476.

[3353] *Id.*, p. 187 sq. : c'est surtout à partir du II^e^ siècle avant n. è. que l'on assiste à une forme de réhabilitation de l'ancienne monarchie romaine (on voit, d'ailleurs, plusieurs *gentes* revendiquer une ascendance royale). La période royale avait jeté les fondements de la grandeur future de Rome. Dès avant Auguste, les Romains étaient de nouveau familiarisés avec ce type de régime. Octavien pouvait aussi escompter sur la lassitude née des guerres civiles.

[3354] *Id.*, p. 189. *Nostri illi etiam tum agrestes uiderunt uirtutem et sapientiam regalem, non progeniem, quaeri oportere* (« Nos aïeux avaient beau être de simples paysans, ils comprirent qu'il fallait rechercher non le sang, mais la vertu et la sagesse d'un roi »), Cicéron, *Rep.*, II, 24 (de là la nécessité des interrègnes jusqu'à ce qu'un nouveau roi soit nommé après la mort de son prédécesseur). Cf., également, Polybe, VI, 7, 6 sq.

[3355] Outre P.-M. Martin (1994, p. 389-390), l'idée que la monarchie put triompher parce que les esprits étaient mûrs est également présente chez P. Grimal (1979) et (1985b). Déjà, J. Carcopino (1934, p. 102 sq.) avait minimisé le rejet de la royauté par les Romains à la fin de la République, point de vue alors original.

[3356] Ainsi devait être présenté Antoine, *via* son association avec Cléopâtre. L'impuissance du Sénat avait contraint (du moins le prétend-il) Octavien à prendre la défense de la *res publica* en tant que *privatus* (*R. G.*, 1). Cf, aussi, Appien, *B. C.*, III, 167 : le tribun de la plèbe Cannutius, partisan d'Octavien, présente les choses avec beaucoup de clarté : « si l'on craignait la tyrannie d'Antoine, il fallait s'associer à celui qu'il leur présentait [Octavien], puisqu'on n'avait pas d'autre armée que la sienne pour l'instant. » Le sort de la *res publica* dépendait désormais de l'action de *priuati*. Cf., également, P.-M. Martin, 1994, p. 179.

sénatoriale : on l'a noté, le peuple était prêt à aller plus loin dans les innovations institutionnelles ; et, pour leur part, les poètes ne s'embarrassaient guère des souvenirs de l'ancienne *res publica*.

Notons enfin que la Rome augustéenne se présentait comme une refondation, ce qui rendait peut-être, dans le cadre d'une conception cyclique de l'histoire, plus aisé l'acceptation d'un pouvoir monarchique, sous une certaine forme du moins : celle de l'*optimus* régnant parce que reconnu comme tel. Sans doute faut-il conserver en mémoire la théorie polybienne du cycle des régimes. Polybe distingue trois types de régimes que l'on pourrait qualifier de positifs : la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Ces trois régimes sont susceptibles de dégénérer en trois formes perverties, respectivement la tyrannie, l'oligarchie et l'ochlocratie. Qui plus est, ces régimes sont liés les uns aux autres : la monarchie dégénère en tyrannie qui elle-même donne naissance à l'aristocratie avant de dégénérer à son tour en oligarchie. Sur les ruines de cette dernière naît la démocratie qui, inévitablement, tournera à l'ochlocratie, elle-même aboutissant, en dernier ressort, de nouveau, au pouvoir d'un seul. L'historien grec voyait dans les institutions romaines une forme d'excellence dans la mesure où il s'agissait d'une « constitution mixte », c'est-à-dire faisant une part à chacun des régimes positifs et qu'elle permettait, en théorie, de sortir de la logique des cycles[3357]. Le raisonnement polybien put influencer la réflexion de plusieurs contemporains d'Auguste, *via* Cicéron qui s'en fait l'écho dans le *De Republica* non sans y apporter quelques modifications[3358]. Assurément, l'idée de « constitution mixte » n'avait plus grand sens – si tant est qu'elle en ait eu un un jour – à Rome au milieu du I^er^ siècle avant n. è. Le retour d'un système monarchique pouvait apparaître inévitable. Son acceptation pouvait être conditionnée par sa nature : qu'il rappellât la royauté primitive, présentée positivement dans les sources, et non la tyrannie[3359].

Si l'on s'attache plus précisément aux poètes, on constate que la royauté n'est pas condamnée en tant que telle. Très vite, on s'aperçoit que le type de régime ne présume pas de son caractère bon ou mauvais. Bien plus, Horace et Properce paraissent montrer que le fait de descendre de rois n'a rien de déshonorant, bien au contraire. Le recueil des *Odes* s'ouvre sur un vers qui ne laisse aucun doute sur

---

[3357] Sur ce point, cf. V. Fromentin, 2003, p. 69-70. Cf., également, P. Grimal, 1979, p. 1242-1243.

[3358] La dimension cyclique est beaucoup moins prégnante chez Cicéron. De n'importe quel régime peut sortir n'importe quel autre, cf. V. Fromentin, 2003, p. 70 (elle signale, en particulier, Cicéron, *Rep.*, I, 36, 42- 37, 43). L'auteur note que Denys d'Halicarnasse, autre familier de la Rome augustéenne, fut lui aussi, sans doute, influencé par Polybe. P. Grimal (1985b, p. 236-239) souligne, en outre, que l'idée voulant que toute cité vivait, se développait et périclitait avant de mourir avait sans doute facilité l'acceptation d'un nouveau régime : comment aller contre une loi universelle ? Sans doute la *res publica* sous son antique forme était-elle morte. Il fallait s'adapter aux circonstances, faute de voir Rome elle-même disparaître, comme Carthage avait disparu.

[3359] Sans doute l'attention que porta Auguste à afficher un train de vie modeste (à travers la simplicité de ses tenues, de ses repas ou de sa demeure), le souci qu'il avait de voir les statues le représentant refléter la *grauitas* nécessaire au bon dirigeant, doivent-ils quelque chose à cette volonté de se distinguer du portrait classique du tyran.

ce point : *Maecenas atauis edite regibus*[3360]. Properce lui fait écho : *Maecenas, eques Etrusco de sanguine regum*[3361]. Il s'agit d'hommages rendus au *patronus* et ils ne sauraient contenir quelque allusion négative. Le terme de roi est ici totalement déconnecté de l'idée de *regnum* et de *superbia*. Descendre des rois était un élément de prestige dans la Rome de la seconde moitié du I^er^ siècle avant n. è. On pouvait se revendiquer de tels ancêtres sans risquer une quelconque réprobation publique[3362].

R. J. Murrey s'est concentré sur l'usage des mots *rex*, *regnum* et, en général, sur les mots formés sur le radical *reg-* chez différents poètes de l'époque augustéenne (Virgile, Horace, Properce, Tibulle)[3363]. En bien des cas, les termes *rex*, *regnum*, *regere* n'ont pas une acception politique. Ainsi chez Tibulle[3364]. Chez Properce, ce n'est qu'en quatre occasions (sur quarante-cinq) que les « regal words » comportent, peut-être, une acception négative. Trois d'entre eux sont des références à Cléopâtre (III, 11, 31-32 et 39 ; IV, 6, 45), le quatrième étant sans doute, selon le chercheur, une allusion à ses enfants (II, 1, 33)[3365]. Mais, « even here one wonders whether it is not the person of Cleopatra which would rouse the Roman's ire rather than the word itself[3366] ». Cette famille de mots connaît quelques occurrences négatives chez Horace[3367]. Pourtant, la plupart du temps, elle n'est pas utilisée péjorativement et elle peut même être valorisante. Et de citer les allusions à l'ascendance royale de Mécène qui prouvent que le mot *rex* n'avait alors plus la force émotionnelle qu'il avait pu avoir[3368]. Reste Virgile chez qui le mot *rex* est très fréquent. Il pourrait permettre de déprécier certains adversaires d'Enée (comme Turnus, par exemple). Mais le prince troyen est lui-même ainsi qualifié quatorze fois. En fait, l'emploi de la terminologie régalienne ne paraît pas tenir compte de la qualité du personnage (bon ou mauvais). En plusieurs occasions, le vocabulaire régalien jette même une lumière

---

[3360] « Mécène, issu d'aïeux royaux », Horace, *Carm.*, I, 1, 1. Cf., également, le premier vers de l'*Ode*, III, 29 : *Tyrrhena regum progenies* (« postérité des rois tyrrhéniens »). Le début de la *Satire*, I, 6, est aussi une allusion transparente à la royauté des ancêtres de Mécène, même si le mot *rex* n'apparaît pas.

[3361] « Mécène, chevalier étrusque de sang royal », Properce, III, 9, 1 (T. P.).

[3362] Notons que Mécène n'est pas le seul à être salué par Horace comme le descendant de rois. Il en va de même des *Pisones* dans l'*Art poétique*, la *gens Calpurnia* prétendant remonter à Calpus, fils de Numa (cf. Plutarque, *Numa*, 2 ; *Laus Pisonis*, 14-17 et le commentaire de Fr. Villeneuve dans la CUF, p. 217, n. 3).

[3363] Nous présentons ici les principales conclusions de R. J. Murrey, 1965.

[3364] Tibulle, *El.*, I, 3, 35 ; 8, 34 ; 9, 80 ; II, 3, 59 ; 5, 9.

[3365] Il n'est pas sûr que ce soit le cas. Il s'agit manifestement de rois vaincus par Octavien/Auguste sans qu'on puisse en dire beaucoup plus.

[3366] R. J. Murrey, 1965, p. 243.

[3367] Ainsi Horace, *Carm.*, III, 5, 5-9 (référence au « roi Mède », donc à une monarchie orientale) et *id.*, I, 37, 6-8 (où, selon R. J. Murrey, le rapprochement entre *Capitolium* et *regina*, à laquelle est accolé le terme *demens*, était destiné à choquer le lecteur romain).

[3368] R. J. Murrey, 1965, p. 246.

positive sur la royauté[3369]. Bien sûr, on peut nuancer certains arguments de R. J. Murrey. Par exemple lorsqu'il suggère que le rappel de l'antique royauté de Mécène dans les éloges ne choquait plus (descendre des rois n'équivaut pas à être roi soi-même. En outre, l'Arétin n'était pas en position de le devenir. Tout le monde était conscient qu'il y avait eu de bons rois ; quant à ce qu'il y en ait de nouveaux…) ; ou lorsqu'il prétend que Virgile n'aurait pas lié si souvent le nom d'Enée à un vocabulaire d'essence régalienne (quarante-et-une fois) si cela avait été désagréable aux oreilles des Romains (mais c'est oublier que l'*Enéide* est avant tout une épopée). Il n'en reste pas moins que l'on voit bien que, dans la seconde moitié du I^er^ siècle avant n. è., le terme *rex* n'était pas obligatoirement associé à l'idée de tyrannie et qu'il peut même être valorisant[3370].

Cette idée a pu être discutée. Ainsi J.-L. Pomathios a-t-il suggéré que dans l'*Enéide*, en dépit de la sympathie qu'éprouve Virgile pour nombre des figures royales qu'il dépeint, aucune ne saurait, du fait de leurs insuffisances (y compris Evandre), faire figure de modèle pour son époque : s'ils ne sont pas des « figures repoussoirs », les rois représentent « une formule politique inadéquate et périmée »[3371]. Pour l'auteur, la présence des rois dans ce poème va de soi : de même qu'il ne saurait y avoir d'épopées sans dieux, il ne saurait ne pas y avoir de rois ou de reines. Et de montrer que beaucoup de rois, quand ils n'ont pas un rôle secondaire, sont sanguinaires, despotiques. Bien sûr, d'autres sont attachants humainement parlant, voire estimables. Mais tous sont dépassés par la marche de l'Histoire, incapables d'affronter les réalités nouvelles (ainsi Evandre et Latinus). J.-L. Pomathios note, enfin, que Virgile évite le plus souvent de donner à Enée le qualificatif de *rex*[3372]. Selon le chercheur, Enée est pourvu d'une puissance en théorie absolue, mais il a plus le profil d'un magistrat et n'est que le dépositaire du pouvoir. Et de noter le lien d'affection qui unit le peuple à son chef[3373], mais un chef qui représente une humanité moyenne, imparfaite (comme le prouve son « incartade carthaginoise »), un chef plein de doutes, en pleine maturation. Il ne trouve dans aucun des autres rois un modèle, pas plus qu'Auguste ne dispose de modèle, comme si tout était possible, comme si un modèle nouveau restait à forger[3374]. J.-L. Pomathios écrit justement qu'il s'agit d'une « épopée de tous

[3369] Ainsi Virgile, *Aen.*, II, 783-784 ; VII, 45-46 ; VIII, 324-325. Sur la sympathie de Virgile pour la monarchie, cf. A. Loupiac, 1999, p. 100 sq. (sympathie qu'elle inscrit dans une réflexion qui dépasse amplement l'adhésion à la seule personne d'Octavien/Auguste). Cf., aussi, A. Michel, 1971, p. 228 sq.

[3370] On notera que Tite-Live, II, 1, 3, faisait, lui aussi, le distinguo entre Tarquin le Superbe et les autres rois de Rome.

[3371] J.-L. Pomathios, 1987, p. 25-83 ; pour la formule, cf. p. 27.

[3372] Cf. *id.*, p. 175-177. Cf., aussi, A. Sauvage (1979, p. 205-206) : Enée n'a aucun titre officiel. Ce n'est que très rarement qu'il est qualifié de *rex*. Même si l'épopée permettait l'usage du terme, il est symptomatique que Virgile ne l'ait utilisé qu'avec parcimonie. Le point de vue est contestable, cf. l'opinion de R. J. Murrey, 1965, mentionnée ci-dessus.

[3373] Pour ces remarques, cf. J.-L. Pomathios, 1987, p. 357-358 et 361.

[3374] *Id.*, p. 61.

les possibles, ou, du moins, d'un monde à construire » (c'est pourquoi le poème qui s'achève sur la mort de Turnus laisse le sentiment que tout est encore à faire)[3375].

Beaucoup de ces remarques sont pertinentes. Mais il ne nous paraît cependant pas que l'image donnée des rois dans le poème suffise pour affirmer qu'aux yeux de Virgile le modèle monarchique est périmé. Turnus, Evandre, Latinus et leurs homologues ne sont pas là, croyons-nous, pour discréditer un système, mais pour pointer certaines insuffisances incompatibles avec la fonction de monarque (il s'agit donc d'écarter Auguste de celles-ci). Loin d'être discréditée, la monarchie suscite la réflexion. Qu'il suffise de penser au quatrième livre des *Géorgiques*. On y trouve l'idée que la monarchie est un régime naturel : l'instinct des abeilles est l'œuvre de Jupiter lui-même. Leur forme d'organisation est donc conforme à l'ordre du monde[3376]. On a déjà rappelé, après bien d'autres, que la ruche se donnait comme le récit d'une société et, plus précisément, un récit analogique. C'est sans doute pour cela que Virgile souhaita introduire l'apiculture dans son traité, en dépit de la faiblesse du sujet[3377]. La critique ne commence que lorsqu'il s'agit de dénoncer son dévoiement. Cléopâtre, reine orientale, était tout indiquée pour cela. Par sa nature, ses mœurs, elle ne pouvait pas ne pas entraîner la monarchie sur les pentes de la tyrannie. Tel n'était pas le cas avec Octavien/Auguste. Properce en effet pouvait écrire : *turpe Latinis / principe te fluctus regia uela pati*[3378]. Si Cléopâtre est une reine, Auguste n'est déjà plus un simple magistrat romain ni même un *imperator*. *Principe te* : il est le *Princeps*[3379]. Rome, elle aussi, se démarque donc par un régime où un homme seul voit sa primauté affirmée. La monarchie n'est, par conséquent, pas condamnée pour elle-même[3380].

[3375] *Id.*, p. 362.

[3376] Virgile, *Georg.*, IV, 149-150. Sur l'exemplarité de la nature, cf. J. Béranger, 1953, p. 247-249. Le fait que la royauté ait été le premier régime connu par l'humanité (cf. Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 1105 sq., par exemple) tendait peut-être, aux yeux de beaucoup, à confirmer que c'était un régime naturel. Et, après tout, les dieux eux-mêmes étaient soumis à la volonté d'un seul (Cicéron, *Rep*., I, 56-57).

[3377] Si l'apiculture fait l'objet d'un livre, la vigne et l'olivier, pourtant bien plus fondamentaux pour l'agriculture italienne, ne sont pas ainsi honorés. C'est donc la dimension politique qui prime dans le livre IV.

[3378] « C'est une honte pour les Latins que sous ton principat les flots souffrent des voiles royales », Properce, IV, 6, 45-46. Nous sommes sans doute alors en 16 avant n. è.

[3379] Sur le sens et l'ambiguïté du mot *princeps* (qui, s'il prend racine dans la tradition républicaine et fait songer au *primus inter pares*, « ne bannit nullement la présence de l'absolutisme »), cf. J. Béranger, 1953, p. 34 sq. L'expression se trouve (à peine modifiée : *te principe*) dans Horace, *Epist.*, II, 1, 256. Dans l'*Ode*, I, 2, 50, le poète donne à Auguste le titre de *princeps* (ainsi que de *pater*). Le poème a, selon toute vraisemblance, été composé en 31 ou 30, soit avant qu'il ne reçoive officiellement ces titres. Ovide, à la fin de sa vie, emploie régulièrement le terme de *princeps* (cf., par exemple, *Tr.*, IV, 10, 98 ; V, 8, 35 et 11, 8 ; *Pont.*, I, 1, 49 ; 2, 121 ; 4, 57).

[3380] Lorsqu'Horace (*Carm.*, I, 37, 1-4) se félicite de la victoire d'Octavien contre Cléopâtre, le début du poème est inspiré d'un poème d'Alcée qui fêtait la mort du tyran de Lesbos, au large des côtes de l'Asie mineure, Myrsilos (Alcée, fr. 20, Bergk ; il appartient à Fr. Villeneuve, dans son édition des *Odes* dans la CUF d'avoir

L'image des anciens rois de Rome chez les poètes confirme ce sentiment. Chez Virgile, Romulus fait partie des dieux (au même titre que les dieux de la patrie, les dieux indigètes et Vesta) qui veillent sur Rome[3381]. Son rôle fondateur est, bien sûr, évoqué[3382]. Ses qualités hors du commun annoncent le destin de l'*Vrbs*[3383]. Virgile rappelle aussi la guerre entre les Romulides et le vieux Titus Tatius, austère (*seuerus*) roi des Sabins, appelé à succéder à Romulus. Le passage célèbre la capacité des deux hommes à s'entendre : ils furent un temps associés à la tête de Rome[3384]. Numa est celui qui, organisateur de la religion, a donné à la jeune cité les fondements de la loi ; il porte la couronne d'olivier symbole de paix[3385]. La figure de Tullus Hostilius est plus ambiguë : elle apparaît dans une anecdote où transparaissent ses méthodes assez frustres. Il est vrai que le roi écartelait le déloyal Mettus qui l'avait trahi. Il est aussi, certes, celui qui rompit (*rumpere*) la paix établit par Numa. Mais, en même temps, il avait sorti les Romains de leur torpeur : la cité s'était déshabituée (*desueta*) des triomphes[3386]. Les remarques concernant Ancus Martius sont beaucoup plus critiques : *Quem iuxta sequitur iactantior Ancus / nunc quoque iam nimium gaudens popularibus auris*[3387]. Quant à Tarquin, il est l'ennemi de la liberté[3388].

Horace, évoquant les grands hommes passés, oppose Romulus au « règne pacifique de Pompilius » (*quietum pompili regnum*) et mentionne les « faisceaux orgueilleux de Tarquin » (*superbos Tarquini fasces*)[3389]. Si donc, par nature, Horace éprouve sans doute plus de sympathie pour Numa que pour le belliqueux fondateur de Rome, il n'en vante pas moins la simplicité des mœurs qui présida à son règne et estime que ses mérites doivent être chantés[3390]. Au même titre que Liber Pater ou Castor et Pollux, par les services qu'il rendit à ses semblables, il mérite d'avoir rejoint la demeure des dieux[3391]. Les Romains sont la « race de Romulus » (*gens Romulae*)[3392] : par ce seul fait, il occupe une place particulière dans leur cœur. Numa, au même titre qu'Ancus Martius, est un modèle de

---

établi ce rapprochement). Ce qu'il dénonce donc en Cléopâtre, ce n'est pas tant le monarque que la reine orientale (donc le tyran).

[3381] Virgile, *Georg.*, I, 498-499.

[3382] *Id.*, *Aen.*, I, 275-277.

[3383] *Id.*, VI, 777-783.

[3384] *Id.*, VIII, 637-641. L'adjectif *seuerus* est, bien évidemment, très positif dans la bouche de Virgile. Cures, la capitale des Sabins, est ailleurs présentée comme une terre pauvre, comme l'était Pallantée (*id.*, VI, 811).

[3385] *Id.*, 808-812.

[3386] *Id.*, VIII, 644-645.

[3387] « Ancus le [Tullus Hostilius] suit de près, avec jactance, et déjà, ici même, trop sensible à la faveur populaire », *id.*, VI, 815-816.

[3388] *Id.*, 817-818 et VIII, 646-648.

[3389] Horace, *Carm.*, I, 12, 33-35 et IV, 8, 22-24. Pour une critique très brève du règne de Tarquin le Superbe, cf. aussi *id.*, *Serm.*, I, 6, 12-15.

[3390] *Id.*, *Carm.*, II, 15, 10-12.

[3391] *Id.*, *Epist.*, II, 1, 5-10.

[3392] *Id.*, *Carm.*, IV, 5, 1 et *Carm. Saec.*, 47.

vertus[3393]. Bien qu'assez peu présent dans la poésie horatienne, une brève allusion faite aux Pisons montre que le poète apprécie tout particulièrement sa simplicité[3394]. Servius Tullius n'est cité qu'une fois pour souligner que l'on pouvait atteindre de hautes fonctions (et – sous-entendu – avoir été un bon roi) tout en étant parti de tout en bas[3395]. Quoi qu'il en soit, ces rois ne sauraient agir en toute impunité. Maîtres de leur peuple, ils ne sauraient l'être dans l'absolu : *Regum timendorum in proprios greges, / reges in ipsos imperium est Iouis*[3396].

Properce vilipende Romulus à l'origine du rapt des Sabines : par son exemple, il autorise en amour toutes les audaces[3397]. On voit que ce n'est pas le roi en tant que tel qui est ici condamné. Son rôle de fondateur est, en revanche, rappelé[3398]. Il est, surtout, le premier triomphateur, celui qui a donné l'exemple[3399]. L'éloge est patent : *Vrbis uirtutisque parens sic uincere sueuit, / qui tulit a parco frigida castra lare. / Idem eques et frenis, idem fuit aptus aratris / et galea hirsuta compta lupina iuba. / Picta neque inducto fulgebat parma pyropo : praebebant caesi baltea lenta boues*[3400]. Titius Tatius (et les durs Sabins) demeure une référence face à la Rome contemporaine[3401]. Sa richesse résidait en grande partie dans ses brebis[3402]. Il apparaît aussi comme guerrier[3403]. En revanche, Numa est pratiquement ignoré[3404]. Tarquin le Superbe est le seul roi encore mentionné : *Quid nunc Tarquinii fractas iuuat esse securis, / nomine quem simili uita, superba notat, / si mulier patienda fuit ?*[3405]

On le voit, les poètes augustéens n'ont pas cherché à noircir les premiers rois de Rome. Chacun est abordé selon la sensibilité du poète et en fonction de préoccupations qui lui sont propres. Seul Tarquin le Superbe est unanimement condamné. Son homologue, Tarquin l'Ancien, brille par son

---

[3393] *Id., Epist.*, I, 6, 27. Ancus Martius est de nouveau cité, cette fois avec Tullus Hostilius (qui est qualifié de *diues*), dans *id.*, *Carm.*, IV, 7, 15.

[3394] *Id., A. P.*, II, 291-294.

[3395] *Id., Serm.*, I, 6, 9-11. Le propos sert, bien sûr, la cause du poète lui-même.

[3396] « Les rois redoutés de leurs propres troupeaux, les rois eux-mêmes sont sous le pouvoir de Jupiter », *id., Carm.*, III, 1, 5-6 (T. P.).

[3397] Properce, II, 6, 19-22.

[3398] *Id.*, IV, 6, 43-44 et 10, 17.

[3399] *Id.*, 5 sq.

[3400] « C'est ainsi que le père de notre ville apprit à vaincre ; la pauvreté de son foyer l'aida à supporter le froid des camps. Il était aussi bon laboureur que bon cavalier et son casque en peau de loup n'avait pour ornement qu'une crinière hérissée ; pas de bronze éclatant sur son bouclier peint et la peau de bœuf fournissait de souples baudriers », *id.*, 17-22.

[3401] *Id.*, II, 34, 47-48.

[3402] *Id.*, IV, 1, 30. Sur l'image très positive donnée de Titius Tatius par Properce, cf., également, *id.*, 9, 74.

[3403] *Id.*, 2, 52 ; 4, 7 sq.

[3404] Une seule allusion, neutre, dans l'*Elégie*, IV, 2, 61.

[3405] « Que servirait d'avoir brisé les haches de Tarquin, de ce Tarquin que note d'infamie la superbe de son nom et celle de sa vie, s'il fallait subir une femme ? », *id.*, III, 11, 47-49.

absence. Aucun *a priori*, par conséquent, chez les poètes proches de Mécène à l'encontre de la monarchie[3406]. Reste à savoir si leur inclination philosophique ne les avait pas préparé ce système.

2. 2- Epicurisme et monarchie

P. Grimal a essayé de comprendre comment un régime honni avait pu être rétabli à Rome, quand bien même cela fût-il sous une forme voilée. Une des causes essentielles, selon lui, aurait été l'imprégnation par les élites romaines d'idées philosophiques préparant l'avènement de la monarchie et d'un roi vertueux[3407]. Avec Platon, Aristote, ou encore le stoïcisme, l'épicurisme était l'une des philosophies dominantes à Rome. Et, selon le chercheur, il aurait prédisposé les esprits à l'idée de monarchie. L'épicurien ne cherche pas à être actif du point de vue politique. Il souhaite, pourtant, l'ordre, sans lequel l'homme vit comme une bête sauvage[3408]. Les poètes proches de Mécène – et Mécène lui-même – étaient de ceux qui prisaient l'*otium* et ne souhaitaient pas s'investir de manière trop active (ou prolongée) dans la vie politique. On comprend dès lors que le compromis augustéen put constituer pour eux une aubaine : une forme de monarchie vertueuse assurant la sécurité de tous et la possibilité d'une retraite paisible[3409].

Rien n'était tracé, cependant. A en croire Lucrèce, la monarchie avait effectivement été bénéfique à l'humanité : ce sont les rois qui fondèrent les premières villes, bâtirent des citadelles pour la sécurité de tous, répartirent les terres et les troupeaux. Mais c'est aussi eux qui inventèrent la richesse et découvrirent l'or[3410]. Tout en établissant les fondements du bonheur (la vie en société, la sécurité), les rois introduisirent les germes du malheur (la propriété, la richesse). De fait, on s'aperçoit que les épicuriens n'étaient pas des monarchistes invétérés. Y. Benferhat a souligné avec raison qu'ils ne défendirent aucun régime politique particulier (leurs prises de position avaient plus à voir avec leurs origines et leur milieu)[3411]. Certes, Epicure écrivit un traité sur la monarchie, mais dans un monde dominé par les monarchies hellénistiques, quoi de plus naturel[3412] ? Epicure ne défendit sans doute aucun régime précis, pas plus la monarchie qu'un autre. Il combattit seulement la tyrannie et l'arbitraire[3413]. D'où le sentiment de R. Cristofoli à la lecture du traité de Philodème : le philosophe grec, ami de Pison, « è favorevole ad un accentramento dei poteri nelle mani di un solo, ma di un solo

[3406] Les poètes proches de Messalla n'évoquent pas les rois, sauf Tibulle en une occasion qui parle de Romulus, fondateur de Rome, mais aussi meurtrier de son frère (Tibulle, *El.*, II, 23-24).

[3407] P. Grimal, 1985b. Un Cicéron et un Salluste purent aussi, à leur manière, préparer l'avènement d'un homme providentiel (cf. J.-L. Ferrary, 1982, p. 794-795).

[3408] Sur ce dernier point, cf. Plutarque, *Mor.*, 1124d.

[3409] Sur ce dernier point, cf. P. Grimal, 1979, p. 1248-1249. Le paradoxe vient de ce que ce refuge dans l'*otium* supposait au préalable un investissement dans la vie politique, cf. *supra*, p. 577.

[3410] Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 1108 sq.

[3411] Y. Benferhat, 2003, p. 67.

[3412] *Id.*, 2005, p. 34.

che amministri in maniera non dispotica, anzi conforme a paterna giustizia, dei sudditi che si adoperino alacremente ai lavori di sussistenza o di deliberazione, dei sudditi che competano positivamente l'un con l'altro per giovare allo Stato, di sudditi che rispettino il loro re come un Superno[3414] ». En définitive, les épicuriens défendaient une conception très utilitaire (et pragmatique) de l'Etat : celui-ci était jugé en fonction du bien être qu'il était à même d'apporter[3415]. Pragmatisme que l'on devine chez Epicure quand il écrit : « [Le sage] servira le monarque, à l'occasion[3416]. » Philodème vante, pour sa part, les vertus du conseil[3417]. Aussi, peut-être, le *lene consilium* d'Horace doit-il quelque chose à ces conceptions. La posture politique de Mécène aussi[3418]. A tout le moins, si les poètes augustéens purent se montrer favorables à un système de type monarchique, les influences plus ou moins prégnantes de l'épicurisme ne les prévenaient pas contre ce régime. Pas plus que les autres systèmes philosophiques en vogue. Le contexte politique pouvait commander.

2. 3- Le *focus Caesaris*[3419] : la Maison princière et la question dynastique

Si le modèle monarchique pouvait apparaître aux poètes augustéens comme un modèle qui, compte tenu des circonstances, s'imposait désormais, tout n'était pas résolu pour autant. En effet, la monarchie peut être héréditaire (comme elle le fut dans le cas de la monarchie albaine) ou élective (la monarchie romaine proprement dite) : les deux modèles s'offraient donc aux Romains. Cicéron avait fait l'éloge du second[3420]. Il revenait à un interroi, choisi par le Sénat, de désigner quel serait celui le plus apte à diriger l'Etat. Encore fallait-il que sa décision soit entérinée par le Sénat, le peuple et les augures[3421].

En pratique, à l'époque augustéenne, la prudence commanda. La question de la *domus Caesaris* est très intéressante puisque le nouveau système n'avait aucune règle de succession fixée[3422]. En outre, en toute logique, toute pratique héréditaire rappelait la royauté (la pratique élective restant l'exception). C'est pourquoi, si la question successorale préoccupa en permanence le *Princeps*, il se garda d'affirmer trop tôt la dimension dynastique de son pouvoir. Ainsi, en 23, Auguste, contre toute attente, ne désigna pas Marcellus comme son successeur[3423]. Cela aurait été s'écarter par trop de la

---

[3413] *Id.*, p. 35-36.

[3414] R. Cristofoli, 1998, p. 824.

[3415] Cf. A. Long, 1985, p. 292.

[3416] Diogène Laërce, X, 121 b.

[3417] Philodème, *De bono rege*, col. 31, 22-34.

[3418] P. Grimal (1985a, p. 51-52) pense même que certaines idées de Philodème trouvent un écho dans les *Géorgiques* de Virgile.

[3419] « Le foyer de César », Properce, III, 18, 12.

[3420] Cicéron, *Rep.*, II, 12, 24.

[3421] V. Fromentin, 2003, p. 72.

[3422] Pour une mise au point sur la question de la succession dynastique, cf. Fr. Hurlet, 2008.

[3423] Cf. Velléius Paterculus, II, 93, 1 ; Dion, LIII, 30, 2.

tradition républicaine. Autant Agrippa s'était fait remarquer par ses mérites, autant le seul mérite de Marcellus avait été d'appartenir à la famille julienne. La transmission de l'anneau à Agrippa pouvait apparaître comme une simple recommandation alors que le choix de Marcellus aurait été une tentative manifeste pour instaurer une dynastie. L'opposition risquait d'être virulente[3424]. La dimension dynastique ne s'affirma qu'assez tardivement, au moment où l'activité des principaux poètes de l'époque s'éteignait. La construction du Mausolée d'Auguste entreprise peu après le retour du vainqueur d'Actium d'Alexandrie et qui eut pour premier pensionnaire Marcellus, décédé en 23, était une première étape. Mais c'est surtout la décoration de la frise supérieure de l'*Ara Pacis* – fondé en 13 et dédié en 9 – qui en constitua une des premières expressions[3425]. Peu après, la promotion de Caius César devait accentuer encore la dimension dynastique du régime[3426]. Sa mort, en 4 de n. è., précédée de peu par celle de Lucius (en 2), rendait à la question successorale toute son acuité. Tibère allait en profiter. Son adoption en 4 par Auguste[3427], associée à celle de Germanicus (ce dernier étant marié à Agrippine, la petite-fille d'Auguste), était le signe manifeste de préoccupations dynastiques : le *Princeps* souhaitait assurer sur un long laps de temps la continuité de la *domus Augusta* au sommet de l'Etat. Une chose est sûre : avec la *Tabula Siarensis* et le *Senatus consultum de Cn. Pisone*, on voit

[3424] Nous suivons ici les commentaires de J.-M. Roddaz, 1984, p. 314-319. Ajoutons que pour qu'un empereur voit son règne durer dans le temps, il fallait qu'un consensus aussi large que possible se crée autour de lui : c'est l'*Akseptanz-System* d'E. Flaig (1992). Le Sénat, la plèbe urbaine et l'armée devaient adhérer à sa personne. C'est cette adhésion qui créait sa légitimité et rendait possible la transmission des pouvoirs impériaux. Sur cet ouvrage (qui traite, précisons-le, du phénomène de l'usurpation au I^er^ siècle de n. è. essentiellement), cf. les commentaires de Fr. Hurlet, 2007, p. 13-17 et 2008, p. 94-96 (l'auteur rappelle que le consensus, fondamental, ne doit pas faire oublier la dimension juridique – la nécessité d'avoir été au préalable associé au pouvoir impérial – et l'incontournable appartenance à la *Domus*, *id.*, p. 98-99).

[3425] Le caractère dynastique du positionnement d'Agrippa, collègue du Prince, au sein de la *domus Augusta* est alors pleinement affirmé. Plus généralement, avec ce monument, la véritable nature du régime transparaît un peu plus (cf. Fr. Hurlet, 1997, p. 442-444). Sur la prudence dont fit preuve Auguste jusque là (et même avant la dernière décennie avant n. è.) quant à la représentation des membres de la famille princière, cf. *id.*, 2009a, p. 75. Sur le caractère dynastique de cette frise, cf., également, G. Sauron, 2000, p. 35 et 50.

[3426] En particulier lorsqu'il exerça la « co-régence » à partir de 1 avant n. è. Cette dernière fut un biais pour établir une règle de succession dans un régime qui n'en avait pas et qui devait entretenir l'ambiguïté (Fr. Hurlet, 1997, p. 115-139, 415 sq., 481-484 et 547-549 : l'historien note que les honneurs attribués à Caius dans la dernière décennie de notre ère ne se justifiaient que par sa position dans la *Domus* et non par ses qualités). Sur le positionnement de Caius César dans la *domus Caesaris* à travers la frise supérieure de l'*Ara Pacis*, cf. *id.*, p. 443. Sur l'image des princes de la jeunesse dans l'iconographie officielle après leur mort et le rôle de ces images posthumes dans l'affirmation dynastique, cf. *id.*, 2009a, p. 77-78.

[3427] Il obtint alors aussi la puissance tribunicienne et l'*imperium* proconsulaire : il devenait ainsi le collègue du Prince (cf. *id.*, 1997, p. 141-146).

que dès les environs de 20 de n. è. et le début du règne de Tibère, le Sénat avait parfaitement intégré la dimension dynastique du régime[3428].

La prudence princière se retrouve-t-elle chez les poètes ? On a suggéré que la première apparition littéraire de la notion de Maison princière date d'Ovide[3429]. Et c'est un fait : peu de choses peuvent être relevées chez les poètes augustéens de la première génération concernant la *domus Augusta* et la succession. On constate que si plusieurs membres de la Maison princière sont nommés dans les poèmes[3430], ils le sont en définitive assez peu (si l'on omet Octavien/Auguste lui-même) et que les liens entre eux ne sont guère évoqués. On a dit le peu de place que Marcellus avait trouvé chez les poètes. Encore ne l'évoquent-ils qu'une fois mort. Seul Horace le mentionne de son vivant, de manière très brève il est vrai, mais tout de même en lien avec la gloire des *Iulii*[3431]. Caius et Lucius César, adoptés par Auguste dès 17, sont absents de leurs vers[3432]. Octavie et Livie peuvent, en de très rares occasions, apparaître comme sœur ou épouse : *Vnico gaudens mulier marito / prodeat iustis operata sacris / et soror clari ducis et decorae / supplice uitta / uirginum matres iuuenumque nuper / sospitum*[3433]. Le rôle de géniteur est fondamental dans une dynastie. Pourtant, à l'évocation de Marcellus en Enfer, Virgile ne fait aucune allusion à Octavie, pas même de façon voilée[3434]. Les deux Julies (l'épouse de Marcellus, d'Agrippa et enfin de Tibère, fille d'Octavien et de Scribonia, mère de Caius et Lucius César, d'une part ; la fille d'Agrippa et de Julie I, d'autre part) n'ont aucune existence. La première jouait pourtant un rôle central du point de vue dynastique[3435]. Peut-être trouve-t-on une

[3428] Cf. *id.*, 2000, p. 141. En définitive, l'hérédité pouvait apparaître presque naturelle : elle avait, d'une certaine manière, existé pour les magistratures et les sacerdoces républicains.

[3429] Cf. I. Cogitore, 2001. Elle se fonde sur Ovide, *F.*, IV, 39-40 ; *Tr.*, I, 1, 69-71 ; *Pont.*, II, 2, 71 sq. ; III, 1, 135-136 ; IV, 6, 19-20). La formule *domus Augusta* apparaît pour la première fois en tant que telle dans *id.*, *Pont.*, II, 2, 74. Ces mentions précèdent la première trace épigraphique et la *domus diuina* de la *Tabula Siarensis* qui reproduit un *senatus consultum* de 19 ou 20 de n. è. Cf., également, Fr. Hurlet, 1997, p. 416-417.

[3430] Cf. *supra*, p. 282 sq. Sur la difficulté qu'il y a à comprendre la composition de la Maison du Prince, cf. Ph. Moreau, 2005, p. 8 ; *id.*, 2009, p. 33-35 en particulier ; M. Corbier, 1994.

[3431] Horace, *Carm.*, I, 12, 45-46.

[3432] Properce (IV, 6, 81-82) fait bien une timide référence, dans un poème composé en 16, aux enfants d'Auguste, mais ils ne sont pas même nommés. Ils n'apparaissent pas non plus en tant que successeurs du *Princeps*, simplement en héritiers de ses vertus militaires.

[3433] « Que sa femme [Livie], qui met toute sa joie en son mari seul, s'avance, ayant accompli les sacrifices rituels, et, avec elle, la sœur [Octavie] du chef illustre, et, parées de la bandelette des suppliants, les mères de nos jeunes femmes et des jeunes gens récemment sauvés », Horace, *Carm.*, III, 14, 5-10. Cf. *supra*, p. 344-345 en particulier.

[3434] Virgile, *Aen.*, VI, 860-886. Les choses sont un peu différentes avec Properce, cf. *infra*, p. 648.

[3435] Fr. Hurlet, 1997, p. 421.

allusion à Atia, la mère d'Octave morte en 43, dans l'Enéide[3436]. Agrippa joue un rôle plus important. En 23, dans l'esprit d'Auguste, il était le passeur de témoin avant que Marcellus, plus expérimenté, ait fait ses preuves et que les esprits aient été plus mûrs pour accepter sa succession. Il semble cependant que les poètes ont moins vu en lui un membre de la *domus Augusta* qu'un grand politique, un grand militaire et un grand aristocrate[3437]. A ce titre, il était difficile de ne pas l'évoquer. Encore le firent-ils avec parcimonie. Virgile ne pouvait manquer de le nommer lorsqu'il narre la bataille d'Actium représentée sur le bouclier forgé par Vulcain à la demande de Vénus. C'est alors l'amiral qui est loué[3438]. Chez Horace, c'est le magistrat[3439] ou le militaire[3440]. Jamais il n'est le père de Caius et Lucius, plus tard adoptés par Auguste. Jamais il n'est l'époux de Julie. Tibère, on l'a vu, est évoqué par Horace, mais non sans une certaine réticence[3441]. Les liens qui l'attachent à Auguste ne sont pas suggérés. Encore moins ceux qu'il entretient avec Livie. Symptomatiquement, dans l'*Epître*, I, 9, Tibère n'est pas membre de la *domus Caesaris* mais de la *domus Neronis*[3442]. Personnalité beaucoup moins importante, Iullus Antonius, invité à chanter Auguste, n'est pas non plus présenté comme un membre de sa Maison. Il fut pourtant élevé par Octavie et marié à Marcella, l'une des filles de la sœur du *Princeps*. Le fait qu'il exerça la préture en 13 et le consulat en 10 prouve assez qu'il avait joui de la faveur princière. On a le sentiment, en fait, que toutes ces personnalités sont évoquées comme le sont tous les grands aristocrates. Elles entrent, selon toute vraisemblance, dans le réseau de relations des poètes. Mais les liens qui les attachent les unes aux autres ne sont pas mentionnés, sauf exception.

En définitive, l'idée de *domus Augusta* apparaît timidement en deux, peut-être trois, occasions seulement. Chez Properce, tout d'abord, à l'occasion de la mort de Marcellus, sans doute donc peu après 23 : *Quid genus aut uirtus aut optima profuit illi / mater et amplexum Caesaris esse focos ? aut modo tam pleno fluitantia uela theatro / et per maternas omnia gesta manus ?*[3443] On notera l'allusion au rôle de mère que joua Octavie. Et si l'on ne trouve pas la notion de *domus Augusta*, celle de *focus Caesaris* s'en rapproche. D'autant que le poème s'achève sur une allusion aux deux composantes du foyer de César, les *Claudii* et les *Iulii* : *At tibi, nauta, pias hominum qui traicis umbras, / huc animae*

[3436] A travers la mention d'Atys dans *Enéide*, V, 568-572 (cf. W. Clausen, 2002, p. 130-131). Atia est, en revanche, évoquée sans doute possible dans deux épigrammes de Domitius Marsus (*Epigr.* 39 et 40 ; elles sont commentées par L. Duret, 1983, p. 1485-1486). A travers le poète, on comprend que son grand mérite est d'avoir mis au monde le jeune Octave.

[3437] Ce n'est qu'avec Ovide et bien après la mort d'Agrippa, dans l'*Art d'aimer*, qu'un lien familial entre Auguste et son gendre est mentionné (Ovide, *Ars Amat.*, III, 392).

[3438] Virgile, *Aen.*, VIII (682-684).

[3439] Sans doute l'édile, cf. Horace, *Serm.*, II, 3, 185.

[3440] *Id.*, *Epist.*, I, 12, 26 et *Carm.*, I, 6 (qui est dédiée à Agrippa).

[3441] Cf. *supra*, p. 321-322.

[3442] Horace, *Epist.*, I, 9, 4.

portent corpus inane tuae : / qua siculae uictor telluris Claudius et qua / Caesar, ab humana cessit in astra uia[3444]. La référence à M. Claudius Marcellus et à sa victoire en 212, est une manière habile de rappeler que Marcellus était le produit des amours d'Octavie avec C. Claudius Marcellus, consul en 50. A travers le poème, des liens se tissent. Pour autant, rien ne transparaît du destin auquel était appelé le jeune homme. De ce point de vue, Virgile est peut-être plus explicite. Même s'il ne dit pas que Marcellus était promis à succéder à Auguste, il suggère le destin qui aurait été le sien si les Parques n'en avaient pas décidé autrement. Il était le plus prometteur de la race des Troyens. Et Anchise d'affirmer les liens du sang qui l'unissent au jeune héros[3445].

Reste les évocations de Drusus et Tibère par Horace. Celle présente dans l'*Ode*, IV, 14, ne saurait être un réel hommage à la *domus Caesaris*. Les *Nerones* sont certes placés sous l'ombre tutélaire d'Auguste. Mais il ne s'agit plus ici, comme chez Properce, de lier les *Claudii* aux *Iulii* dans une même *domus*, la *domus Augusta*. Le poème répond à une demande du *Princeps*[3446]. Et, peut-être, ce dernier eût-il aimé qu'à travers l'éloge de Drusus et de Tibère, ce soit la Maison d'Auguste qui soit louée[3447]. Mais, précisément, Horace se refuse à établir quelque filiation. Nulle part, même en filigrane, l'idée de transmission dans un contexte familial. Au contraire, la figure d'Auguste se fait imposante et phagocyte presque celles de ses beaux-fils réduits au rang de faire-valoir, comme le serait n'importe quel autre général romain vainqueur : *te copias, te consilium et tuos / praebente diuos*[3448]. Il s'agit donc bien d'un éloge d'Auguste sous les auspices duquel sont rangées toutes les victoires romaines[3449]. Les victoires contre les Vindélices et les Rètes sont des victoires parmi d'autres d'Auguste et c'est bien lui, et lui seul, qu'admirent et craignent les vaincus[3450].

Les choses diffèrent sensiblement dans l'*Ode*, IV, 4 (elle aussi datable de 15 ou 14). L'idée de *domus* transparaît dans des vers que nous avons déjà cités plus haut mais qui méritent d'être reproduits une nouvelle fois : *Vindelici – quibus / mos unde deductus per omne / tempus Amazonia securi /*

[3443] « Que lui a servi sa naissance, sa valeur et la meilleure des mères et d'avoir embrassé le foyer de César et naguère encore la foule qui remplissait son théâtre et ces voiles flottants et tant de choses que pour lui faisait la main maternelle ? », Properce, III, 18, 11-14.

[3444] « Nocher, toi qui passes les ombres des justes, puisses-tu ne recevoir que sa dépouille et puisse son âme rejoindre Claudius, le vainqueur de Sicile, et César, dans sa retraite, au sein des astres, loin des routes humaines », *id.*, 31-34.

[3445] Virgile, *Aen.*, VI, 860-886. Peut-être peut-on voir aussi dans Horace, *Carm.*, I, 12, 45-46, la suggestion de la grandeur à venir de Marcellus, encore vivant : *Crescit occulto uelut arbor aeuo / fama Marcelli* (« Elle croît comme un arbre, par l'action secrète du temps, la renommée de Marcellus »). L'interprétation du passage est cependant difficile.

[3446] Suétone, *Vit. Hor.*, 9-10.

[3447] Nous sommes alors peu avant la fondation de l'*Ara Pacis* en 13.

[3448] « De toi venaient les troupes, de toi les plans, de toi les dieux acquis à ta cause », Horace, *Carm.*, IV, 14, 33-34.

[3449] La logique est la même que sur la *Gemma Augustea* (cf. P. Zanker, 1987, p. 230-231).

[3450] Horace, *Carm.*, IV, 14, 41-52.

dextras obarmet, quaerere distuli, / nec scire fas est omnia – sed diu / lateque uictrices cateruae / consiliis iuuenis reuictae / sensere, quid mens rite, quid indoles / nutrita faustis sub penetralibus / posset, quid Augusti paternus / in pueros animus Nerones[3451]. A travers les *Claudii*, c'est une partie de la *domus Caesaris* qui est évoquée. Les *Nerones* sont chapeautés par Auguste qui les a formés par l'exemple, tel un père, dans sa propre demeure, et, comme l'indiquent les vers suivants, les qualités du *Princeps* se retrouvent chez ses proches, quand bien même ils ne sont pas de son sang. L'*Ode* fait la part belle aux *Claudii* (évoquant par exemple la victoire du Métaure de C. Claudius Nero contre Hasdrubal[3452]) et les associe dans sa destinée aux *Iulii*. D'une certaine manière, les hautes fonctions occupées par Drusus et Tibère sont légitimées : *Fortes creantur fortibus et bonis ; / est in iuuencis, est in equis patrum / uirtus neque inbellem feroces / progenerant aquilae columbam ; / doctrina sed uim promouet insitam / rectique cultus pectora roborant ; / utcumque defecere mores, / indecorant bene nata culpae*[3453]. L'éducation reçue dans la Maison de César, l'exemple du *Princeps*, leur ont permis de développer les qualités nécessaires aux bons dirigeants. Pour autant, ni Drusus ni, surtout, Tibère, ne sont présentés comme d'éventuels successeurs à Auguste. Il est vrai que le temps n'était pas encore venu pour que Tibère soit le candidat le plus crédible.

Si ce n'est, peut-être, Virgile dans son évocation de Marcellus, jamais aucun membre de la *domus Caesaris* n'apparaît donc comme un successeur éventuel d'Auguste[3454]. Comment l'expliquer ? En définitive, il n'aurait pas été surprenant que les poètes le fassent. Non point tant en raison de pressions princières. Mais parce que le *Princeps* était une sorte de Palladium : il avait restauré (et réaménagé) l'Etat. Sa mort pouvait laisser craindre le chaos, l'émergence de nouvelles ambitions. Et on comprend assez facilement le schéma que beaucoup pouvaient avoir en tête : l'hérédité garantissait contre les affrontements entre ambitieux tout en incitant à développer les vertus qui permettraient de rivaliser avec les glorieux ancêtres de la *domus* et ainsi se montrer digne de la charge pour laquelle on était destiné. La crainte du chaos laisse présumer que, pour les poètes aussi, le problème successoral

[3451] « Les Vindélices, – d'où ceux-ci ont tiré la coutume d'armer, de tout temps, leur droite de la hache des Amazones, j'en ai différé la recherche, et les dieux ne permettent pas de tout savoir –, mais enfin leurs bandes, longtemps et au loin victorieuses, vaincues à leur tour par les sages desseins d'un jeune homme, ont appris ce que pouvaient une intelligence, un caractère pieusement cultivés dans un intérieur béni des dieux, ce que pouvait le cœur d'Auguste, paternel pour l'enfance des Nérons », *id.*, 4, 18-28.

[3452] *Id.*, 37 sq. Cf., aussi, *id.*, 73-76.

[3453] « Les vaillants sont engendrés par les vaillants et les braves ; on voit chez les jeunes taureaux, on voit chez les chevaux la valeur de leurs pères, et les aigles indomptables ne procréent pas la colombe timide ; mais l'éducation développe la vigueur native, une droite culture renforce les âmes ; toutes les fois que les règles morales ont fait défaut, les vices viennent défigurer les mieux nés », *id.*, 29-36. Sur ces vers, cf. aussi *supra*, p. 573-574.

[3454] Le défilé des héros, ces grands hommes qui contribuèrent à bâtir la puissance de Rome, était propice à l'évocation du rôle auquel était promis Marcellus.

devait être fondamental. Une des priorités était de préserver l'Etat des rivalités qui l'avaient ensanglanté avant l'avènement d'Octavien/Auguste. Assez tôt, dès 23, on avait pu craindre l'heure où le chêne serait abattu. Peut-être la réponse à notre interrogation tient-elle dans le fait qu'il aurait été malséant, dans la seconde partie des années 20, quand la dimension dynastique du pouvoir s'affiche plus librement, de le faire. Cela revenait à évoquer publiquement la mort prochaine d'Auguste qui, ne l'oublions pas, était l'un des premiers lecteurs des poètes proches de Mécène. A moins que cela ne témoigne de leurs hésitations face à cette nouvelle évolution, fondamentale pour l'avenir.

3- *[non] mihi regna peto*[3455] : le bon roi selon les poètes augustéens

Cicéron, dans sa *République*, comme ses contemporains, présente de manière très positive la royauté primitive. Evoquant les méfaits de Tarquin le Superbe, il écrit : *Videtisne igitur ut de rege dominus extiterit uniusque uitio genus rei publicae ex bono in deterrimum conuersum sit ?*[3456]. Et de distinguer, dans le système monarchique, le roi (« celui qui prend soin comme un père de son peuple et qui maintient ses sujets dans les meilleures conditions possibles d'existence ») du tyran (« le maître du peuple »). La différence entre les deux ne réside pas dans une forme institutionnelle, mais dans une question de caractère : le *dominus populi* se démarque par « l'inhumanité de ses mœurs » (*morum inmanitate*)[3457]. On voit combien la frontière entre royauté et tyrannie est perméable. Le passage de l'une à l'autre dépend de la nature du monarque. La confusion était aisée : *Habetis igitur primum ortum tyranni ; nam hoc nomen Graeci regis iniusti esse uoluerunt ; nostri quidem omnes reges uocitauerunt qui soli in populos perpetuam potestatem haberent*[3458]. C'est cette différence de nature entre royauté et tyrannie, toutes deux assimilables à des systèmes monarchiques, que les poètes augustéens ont parfaitement perçue. Face au renforcement de l'élément monarchique dans le système institutionnel romain, cette distinction justifiait pleinement les réflexions sur la nature du « bon roi ».

[3455] « Je ne revendiquerai pas le trône pour moi », Virgile, *Aen.*, XII, 190.

[3456] « Comprenez-vous maintenant comment le roi est devenu un maître et comment, par la faute d'un seul homme, une forme d'Etat qui était bonne s'est transformée en la pire de toutes ? », Cicéron, *Rep.*, II, 47.

[3457] *Id.*, 48. Cf., aussi, *supra*, p. 115-116. C'est pourquoi nous ne pensons pas que le livre IV des *Géorgiques* ait servi à suggérer la rivalité entre Octavien et Antoine ainsi que la légitimité du premier face au second (pour cette thèse, cf. L. P. Wilkinson, 1969, p. 180-181 ; cf., également, Y. Nadeau, 1984 et Chr. Nappa, 2005, p. 170). Il s'agit à notre sens d'une réflexion plus générale sur le bon et le mauvais roi, sans référence explicite à l'actualité. Aucun élément objectif ne permet d'identifier les deux hommes.

[3458] « Vous savez maintenant quelle est l'origine première du tyran ; alors que les Grecs appelèrent de ce nom le roi injuste, nos concitoyens ont nommé rois tous ceux qui exercèrent sur les peuples un pouvoir perpétuel et sans partage », Cicéron, *Rep.*, II, 49. Au besoin, comme dans les *Philippiques*, Cicéron jouait lui-même de la confusion entre royauté et tyrannie (cf. *Phil.*, V, 38 et 40 ; VII, 14 ; X, 7 et XIII, 31). Mais, précisément, nous ne sommes plus dans un traité comme dans la *République*. La rhétorique prend ici le pas sur la précision sémantique. Il s'agit, dans ces discours, de convaincre un auditoire en discréditant un adversaire.

On a vu combien les éloges participaient, à leur manière, de cette réflexion. En minorant le rôle du Sénat et des Comices, Virgile, Horace et Properce font disparaître toutes les instances de contrôle du monarque (ce qui était la condition de l'émergence d'un *regnum*, celui-ci supposant l'existence d'une volonté s'exerçant en toute liberté, nul frein ne venant en limiter l'expression). Sans doute, par ce biais, voulurent-ils insister d'abord et avant tout, face au déclin de ces institutions, sur la formation morale du dirigeant.

Un poème plus que les autres, l'*Enéide*, dessine le portrait du « bon roi ». A. Powell a, avec raison, réhabilité sa dimension politique[3459]. Pour autant, celle-ci ne vaut pas forcément dans le sens où il l'entend (à savoir au bénéfice d'Auguste). L'épopée ne vient pas servir sa cause, répondre aux critiques qui avaient germé au vu de son action durant les guerres civiles[3460]. Elle est politique parce qu'elle dépeint le chef idéal. Ce dernier ne doit d'ailleurs pas être confondu avec le seul Enée : les évocations de Latinus, d'Evandre et des autres rois contribuent à façonner un archétype. Leurs qualités respectives, mais aussi leurs insuffisances, permettent de définir ce que sera le dirigeant idéal[3461].

Les qualités du « bon roi », telles qu'elles transparaissent dans l'*Enéide* ne diffèrent guère, on ne saurait s'en étonner, de celles que l'on trouve dans les éloges. La première des vertus est la modestie du train de vie. Didon n'est certes pas l'archétype des souverains orientaux. Son activité est même décrite très positivement par Virgile. Elle est, en outre, la victime de son frère Pygmalion. Mais « elle a recréé autour d'elle l'étalage de richesse et de luxe du monarque oriental[3462] ». En contrepoint à l'opulence de cette cour encore orientale dans son esprit (et qui a manqué de perdre Enée), ce que Virgile donne à retenir chez Evandre, en dépit des insuffisances du vieux souverain, c'est la simplicité des mœurs dans son royaume, la modestie de l'apparat royal. Cette dimension devra inspirer le nouveau régime[3463]. Enée n'est jamais décrit entouré des fastes du pouvoir (sauf à Carthage) : Virgile ne mentionne aucune parure particulière, la pourpre et l'or lui semblent indifférents, il ne dispose pas de quadrige, rien (ou si peu) ne nous est dit de sa demeure[3464].

[3459] A. Powell, 1992.

[3460] A. Powell établit une analogie entre l'*Enéide* et le *De ebrietate sua* : il s'agirait d'un écrit apologétique (écrit par un tiers et sous une forme plus noble, *id.*, p. 150).

[3461] Sur ces qualités et défauts cf., notamment, J. Thomas, 1994 et R. Girod, 1978, p. 26 sq.

[3462] J.-L. Pomathios, 1987, p. 47. Sur Didon et sa royauté, cf. *id.*, p. 44 sq. L'*Enéide* est (entre autres choses) une condamnation de « la tentation de la *basiléia* orientale » comme le suggère P.-M. Martin (1978, p. 64), tentation que put connaître Enée alors qu'il se trouvait à Carthage. D'autres rois servent de contre-exemples : P.-M. Martin encore (*id.*, p. 68 sq.) a bien montré que derrière les rois Mézence et Turnus, ce que Virgile condamnait, c'est une monarchie caractérisée par la *superbia*, l'*impietas* et la *crudelitas*. Le *princeps* ne saurait être un roi-tyran.

[3463] J.-L. Pomathios, 1987, p. 57.

[3464] Virgile, *Aen.*, XI, 36 et 38. Sur cette question, cf. J.-L. Pomathios, 1987, p. 170-172. Rappelons, aussi, l'humble demeure d'Evandre (Virgile, *Aen.*, VIII, 359 sq.).

Mais la simplicité ne saurait être une vertu suffisante : le premier personnage de l'Etat doit être l'homme de la situation. Nous avons noté plus haut que Latinus n'avait pas été à la hauteur de sa tâche, ce qui contribua au désarroi des habitants et à la discorde[3465]. La métaphore des abeilles égarées ici utilisée vient en contrepoint de l'image donnée par les *Géorgiques* où le roi est à même d'assurer pleinement la fonction qui est la sienne. On n'est donc pas roi parce qu'on en a l'ambition, mais parce qu'on est l'homme de la situation : ainsi Enée n'est pas chef parce qu'il l'a voulu (« chef malgré lui », écrit J.-L. Pomathios[3466]), mais parce qu'il y est contraint par les événements. De toute évidence, ses premiers pas dans la fonction montrent qu'il y était mal préparé. On a déjà noté qu'Auguste tint, lui aussi, dans les *Res Gestae*, à se présenter contraint de prendre les armes pour défendre la république. En outre, Enée accepte de laisser le pouvoir au vieux Latinus qui règnera et sur les Latins et sur les Troyens[3467]. On conçoit à quel point l'ambition n'est pas le moteur de l'action du fils d'Anchise. A l'inverse, aux Enfers, la lutte sanglante à laquelle se livrèrent Pompée et César est condamnée : leur incapacité à taire leurs rêves de grandeur au bénéfice de l'Etat romain est dénoncée[3468]. La grandeur d'un Etat suppose la concorde. Le pouvoir qui se met en place ne saurait donc être un pouvoir personnel au sens où il serait au service d'une personne. Toujours les poètes augustéens ont à l'esprit quelques principes simples : le premier personnage de l'Etat doit se vouer corps et âme à sa patrie et instaurer la concorde nécessaire à la grandeur de Rome, elle-même indispensable au bien être de l'individu. Il s'agit par conséquent de servir, non de se servir. Comme dans le cas d'Enée, il y a une dimension sacrificielle indéniable : gouverner est un fardeau[3469]. Loin que l'Etat s'efface devant le premier des Romains, celui-ci doit se confondre avec lui, en devenir consubstantiel. C'est sans doute pourquoi l'épithète *pater* est sans cesse accolée au nom d'Enée (*pater Aeneas*) comme pour montrer la

[3465] La comparaison de J.-L. Pomathios (1987, p. 59) avec Louis XVI nous paraît de circonstance. Cf. aussi Virgile, *Aen.*, XI, 302-304 ; 469-472 et XII, 579-592. Le portrait de Latinus n'est cependant pas d'un bloc. Ses qualités sont indéniables : roi pacifique, il se montre hospitalier et généreux. Il est qualifié de *pater* et se montre désireux de respecter la volonté des dieux. Il est indifférent aux présents qu'on lui fait. Sur ces points, *id.*, VII, 45-46 ; 61 ; 174 ; 249-274, par exemple.

[3466] J.-L. Pomathios, 1987, p. 161.

[3467] Virgile, *Aen.*, XII, 190-193 (déjà, sur le mode des magistratures républicaines, Latinus avait envisagé de partager le pouvoir avec Enée, *id.*, VII, 255-257).

[3468] *Id.*, VI, 827-833.

[3469] Sur ce point, cf. J. Béranger, 1953, p. 175 sq. (c'est pourquoi Horace comme Ovide se félicitent de renoncer au *cursus honorum*, cf. Horace, *Serm.*, I, 6, 89 sq. ; Ovide, *Tr.*, IV, 10, 35-37). Il n'y a qu'à Carthage qu'Enée est débarrassé de ce fardeau. C'est précisément le moment où il en oublie sa mission. Un élément témoigne bien du poids que représente l'exercice du pouvoir : Enée n'aime pas la guerre (cf. Virgile, *Aen*., VIII, 537-538) et s'il doit s'y résoudre, il ne la recherche pas. Néanmoins, son abnégation fait qu'il est tout aussi remarquable par les armes que par la piété (*id.*, VI, 403) et qu'il est craint des guerriers illustres jusqu'aux Enfers (*id.*, 477-493). On a vu le regard que les poètes posaient sur la guerre (cf. *supra*, p. 489 sq.). C'est une certaine conception de celle-ci qui est rappelée (la guerre doit être légitime et non destinée à accroître sa propre gloire ou à s'enrichir) et à laquelle Auguste paraît avoir voulu se conformer (cf. Suétone, *Aug.*, 21, 4 et Aurélius Victor, *Epitom.*, 1, 10).

responsabilité morale qui est la sienne, la vigilance et la bienveillance dont il fait preuve, mais aussi le lien singulier qui l'unit à son peuple. Un type de rapport entre celui qui commande et ceux qui sont commandés se dessine. Le chef réconforte et partage le destin des siens tout en étant doté d'une autorité supérieure (le qualificatif *pater* est d'ailleurs aussi attribué à des dieux)[3470].

La *pietas* est aussi la marque du bon dirigeant. A l'égard des dieux, bien sûr (*Discite iustitiam moniti et non temnere diuos*[3471]), mais pas uniquement. Lorsque le père d'Enée, Anchise, lui enjoint de le rejoindre aux Enfers, son fils n'hésite pas un instant et se lance dans un périple qui est digne des plus grands héros (Hercule, Orphée, etc.) : l'acceptation de l'épreuve, particulièrement rude (*hic labor est*[3472]), est la marque de sa *pietas*[3473].

Enfin, Enée est celui qui respecte la parole donnée (valeur fondamentale dans la société romaine). Après avoir promis un combat singulier contre Turnus, il tente de calmer les ardeurs quand, sous l'action malfaisante de Juturne, le rassemblement dégénère en bataille générale. Il n'a alors de cesse de réclamer l'application des traités[3474].

Un dernier point mérite d'être relevé. D'une certaine manière, le personnage d'Enée peut être éclairé par celui de Diomède ainsi que l'a suggéré S. Barbara. L'intraitable guerrier de l'*Iliade* a une toute autre image dans l'*Enéide*, même si le souvenir de ses combats et exploits demeure dans le poème virgilien. Désormais, il réside en Daunie, dans le nord de l'Apulie, et est un roi pacifique et juste, en quelque sorte repenti, ami de la concorde, qui déjà annonce l'âge d'or. D'une certaine manière, il préfigure ce que devra être l'évolution d'Enée, lui-même contraint de se montrer inflexible et brutal face aux événements[3475]. Il nous semble qu'il y a là un biais subtil censé commander l'évolution d'Octavien/Auguste lui-même. On sait que ses ennemis n'avaient pas manqué d'insister sur ses crimes lors des guerres civiles (en particulier à Pérouse). Si le maître de Rome ne suit pas l'évolution ici tracée, sa place sera parmi les damnés des Enfers (*Vendidit hic auro patriam*

[3470] Sur cette question, cf. J.-L. Pomathios, 1987, p. 181-186.

[3471] « Apprenez par mon exemple à respecter la justice et à ne pas mépriser les dieux », Virgile, *Aen*., VI, 620. C'est Phlégyas, père d'Ixion et roi Béotien, qui s'exprime ainsi. Evandre, lui aussi, est pieux (*id.*, VIII, 102 sq.). Le « bon roi » ne saurait donc être Mézence, le contempteur des dieux (*contemptor deum*), *id.*, VII, 648 et VIII, 7. Concernant la justice également évoquée dans le propos de Phlégyas, cf., Horace, *Serm.*, I, 3, 76 sq. Le poète y critique la notion stoïcienne d'égalité des fautes et lui préfère l'équité et la justesse des châtiments. La réflexion, très générale, n'est pas sans conséquence pour les dirigeants (cf. les v. 120 sq.).

[3472] Virgile, *Aen.*, VI, 129.

[3473] Sur la difficulté de l'épreuve, *id.*, V, 731-737 ; VI, 115-123. Sur l'épreuve comme témoignage de la piété d'Enée, *id.*, 405.

[3474] *Id.*, XII, 311 sq. ; 565-573 et 579-582.

[3475] Virgile est conscient que le rétablissement de la paix passe par une période de violence et de brutalité, cf. J. E. G. Zetzel, 1997, p. 203. Sur le personnage de Diomède, cf. S. Barbara, 2006. Horace, lui aussi, rappelle que l'avenir ne saurait être celui d'un déchaînement de violence. La force n'est pas un mode de gouvernement (Horace, *Carm.*, III, 5).

dominumque potentem / imposuit ; fixit leges pretio atque refixit[3476]), celle qui, sans nul doute, attend Mézence et Métabus[3477].

Quoi qu'il en soit, ce sont ses qualités propres qui firent d'Enée un roi : *Rex erat Aeneas nobis, quo iustior alter / nec pietate fuit, nec bello maior et armis*[3478].

Conclusion

Le système « républicain » avait été discrédité par les excès auxquels il avait donné lieu : *gaudent perfusi sanguine fratrum / exilioque domos et dulcia lumina mutant / atque alio patriam quaerunt sub sole iacentem*[3479]. Peu à peu, les citoyens s'étaient préparés à des évolutions, les poètes comme les autres. Ovide marque, très certainement, le terme de cette évolution. L'élégiaque n'y va pas par quatre chemins : *Vtque diu sub eo, sic sit sub Caesare terra / perque manus huius tradita gentis eat*[3480]. Et ailleurs : *Temporis aetatem uenturorumque nepotum / prospiciens, prolem sancta de coniuge natam / ferre simul nomenque suum curasque iubebit*[3481]. Et c'est sans détour qu'il voit (un temps) en Caius César le successeur de son père adoptif : *Auspiciis animisque patris, puer, arma mouebis, / et uinces animis auspiciisque patris. Tale rudimentum tanto sub nomine debes, / nunc iuuenum princeps, deinde future senum*[3482]. Jeune homme, il promet (*profiteri*) déjà un chef (*dux*)[3483].

[3476] Virgile, *Aen.*, VI, 621-622 (Enée est alors en train de visiter les Enfers).

[3477] Cruel (*saeuus*) et insolent (*superbus*), Mézence est qualifié de *tyrannus* par le poète, *id.*, VIII, 481-483. Son physique reflète son âme (*id.*, IX, 521). Cf., également, VIII, 569-571 ; X, 691 ; 714, XI, 15. P.-M. Martin (1978, p. 68 sq.) a bien montré que derrière Mézence, mais aussi Turnus, ce que Virgile condamnait, c'est une monarchie caractérisée par la *superbia*, l'*impietas* et la *crudelitas*. Le *princeps* ne saurait être un roi-tyran. Concernant Métabus, cf. Virgile, *Aen.*, XI, 539.

[3478] « Enée était notre roi : nul n'a jamais été plus juste, ni plus grand par la piété, ni plus grand dans la guerre », *id.*, I, 544-545.

[3479] « Des frères sont heureux de verser le sang de leurs frères, puis l'exil leur fait perdre leurs demeures et la douceur du foyer, les forçant à chercher une patrie sise sous d'autres cieux », *id.*, *Georg.*, II, 510-512.

[3480] « Que la terre obéisse à César aussi longtemps qu'elle lui a obéi et se transmette de main en main à ses descendants », Ovide, *Pont.*, I, 2, 99-100.

[3481] « Songeant, dans sa prévoyance, aux siècles futurs et aux arrière-neveux de son peuple, il ordonnera que le fils de sa vertueuse épouse porte à la fois son nom et le fardeau du gouvernement », *id.*, *Met.*, XV, 835-837. Ici, point n'est question de tradition républicaine. La dimension dynastique du pouvoir éclate dans toute son évidence. On pourra aussi relire les *Tristes*, II, 161-178 et IV, 2, 1-16 (en particulier le v. 10), ainsi que les *Pontiques*, II, 2, 69-74 ; III, 8 et IV, 9, 105 sq. A la fin de la *Pontique*, II, 5, Ovide fait le pari que Germanicus règnera sur l'Empire ; cela correspond à son vœu et à celui du peuple (v. 75-76). Ce qui apparaît aussi avec évidence, c'est que c'est la colère d'une *domus* que le poète entend apaiser, cf. *id.*, 6, 19-20.

[3482] « C'est sous les auspices et avec l'âme de ton père, enfant, que tu vas conduire les armées, et tu vaincras sous les auspices et avec l'âme de ton père. Un tel début convient à un si grand nom, toi qui, aujourd'hui prince de la jeunesse, dois l'être un jour des vieillards », *id.*, *Ars amat.*, I, 191-194.

Le Sénat, les chevaliers, la plèbe urbaine, trouvent parfois une place dans les vers du poète, mais c'est alors pour faire corps autour du *Princeps*[3484]. Au niveau institutionnel, Ovide valorise plus encore le rôle du *Princeps* que les poètes augustéens de la première génération. La *domus Augusti* (entendons sa demeure sur le Palatin) mérite tout autant que le Capitole la vénération[3485]. Tout dépend de lui et il est le « chef de l'Empire » (*princeps imperii*)[3486]. Le Sénat ne trouve pas ici sa place ; toutes les provinces sont mises sur le même plan[3487]. Le propos d'Ovide dans les *Tristes* et les *Pontiques* est important. Exilé à Tomes, le poète de Salmone entend dire ce qui flattera Auguste. Œuvres tardives, elles témoignent sans doute de l'évolution du régime[3488].

Les poètes augustéens de la première génération n'allèrent pas aussi loin qu'Ovide, du moins dans l'affirmation d'une monarchie héréditaire. Ils étaient d'une génération différente et avaient vécu des événements qui n'avaient pu toucher de la même manière leur jeune comparse. Ils furent néanmoins conscients des évolutions et semblent même les avoir souhaitées. Non sans conditions, il est vrai. En effet, le discours des poètes paraît suivre une voie qui se démarque assez sensiblement du discours officiel et de la prudence d'Auguste. Tout d'abord, ils paraissent prendre acte de la dimension monarchique (au sens étymologique du terme) du pouvoir. Pour autant, ils ne prônent pas le retour à la royauté : le forme concrète que doit prendre le nouveau régime est laissée ouverte. Et s'ils disent peu de choses sur les institutions en elles-mêmes, cela tient à deux facteurs : tout d'abord, les poètes ne sont ni des théoriciens, ni des politologues. Ensuite, parce que là n'est pas l'essentiel. C'est aux âmes qu'ils s'intéressent[3489]. Ils ne tentent pas d'imaginer ce que seront les rouages du nouveau régime. Ils

---

[3483] *Id.*, 181.

[3484] Cf., par exemple, *id.*, *Tr.*, IV, 2, 15-16.

[3485] *Id.*, *Pont.*, III, 1, 135.

[3486] *Id.*, *Tr.*, II, 217-219. Cf., aussi, *id.*, 512.

[3487] Cicéron, pour sa part, faisait du Sénat le conseil suprême de l'univers (cf. *Phil.*, IV, 14 et VII, 19) et le peuple romain était désigné comme le vainqueur et le maître (*dominus*) des nations (*id.*, VI, 12). On mesure l'évolution. Quant aux magistratures, elles sont rarement évoquées par Ovide. Il parle bien de la prise de fonction de Sextus Pompée, consul en 14 de n. è. (personnalité que le poète espère gagner à sa cause). Mais lorsqu'il aborde la question des pouvoirs, la dimension militaire de la magistrature est complètement effacée et le consul est placé sous l'autorité d'Auguste (Ovide, *Pont.*, IV, 4, 17 sq.). Il en va de même avec Graecinus, cf. *id.*, IV, 9, 43-50 et 65-70. Il faut encore noter que si Ovide souligne la toute puissance d'Auguste (cf., par exemple, *id.*, II, 2, 64), celui-ci n'est cependant pas un maître (*dominus*), si ce n'est de la terre (*dominus terrarum*, cf. *id.*, 8, 28). C'est le terme de *rector* qui vient à son esprit et crée une parenté avec les poètes proches de Mécène : *patriae rector* […] *paterque*, *id.*, *Tr.*, II, 39. Ailleurs, Auguste est l'*arbiter imperii* (*id.*, V, 2b, 3).

[3488] A moins que l'on considère que, exilé sur les bords du Pont Euxin, Ovide n'avait plus une claire conscience des réalités romaines. Doit-on pour autant en déduire que le poète se félicitait de l'évolution institutionnelle ? P.-M. Martin (2009), s'appuyant sur un passage des *Métamorphoses* (le mythe de Cipus), ne le pense pas.

[3489] On notera que dans son *Bon roi selon Homère*, Philodème se focalise lui aussi sur le comportement du roi (on peut penser qu'il en allait de même dans le traité d'Epicure consacré à la royauté). Il fait référence à la modération sexuelle (qui symbolise ici, probablement, la modération des passions) et utilise dans cette optique le

ne souhaitent pas non plus apprendre à Auguste son « métier de roi ». Ils veulent simplement, à travers leurs éloges ou une œuvre plus élaborée comme l'*Enéide*, dessiner les contours du « bon roi », mettre en exergue les qualités nécessaires au bon dirigeant, établir un code moral. C'est parce que la monarchie n'est pas nécessairement mauvaise (pas plus qu'aucune forme constitutionnelle)[3490], que tout dépendait du caractère du prince et qu'il était donc important de le façonner.

Ce qui facilita l'acceptation d'un régime de nature monarchique, c'est que, ainsi que le précise D. Little, ce n'est pas tant la forme de gouvernement qui intéressa les poètes que le retour de la paix et de la stabilité[3491]. Or force était de constater que, sur ce point, la République avait failli. Les résultats primèrent sur la théorie. Au final, les poètes durent partager à l'égard d'Octavien/Auguste les sentiments de leurs contemporains, sentiments dont nous fait part Dion Cassius : *Διά τε οὖν ταῦτα, καὶ ὅτι τὴν μοναρχίαν τῇ δημοκρατίᾳ μίξας τό τε ἐλεύθερόν σφισιν ἐτήρησε καὶ τὸ κόσμιον τό τε ἀσφαλὲς προσπαρεσκεύασεν, ὥστ' ἔξω μὲν τοῦ δημοκρατικοῦ θράσους ἔξω δὲ καὶ τῶν τυραννικῶν ὕβρεων ὄντας ἔν τε ἐλευθερίᾳ σώφρονι καὶ ἐν μοναρχίᾳ ἀδεεῖ ζῆν, βασιλευομένους τε ἄνευ δουλείας καὶ δημοκρατουμένους ἄνευ διχοστασίας, δεινῶς αὐτὸν ἐπόθουν*[3492]. Enée, fondateur d'une cité

---

mythe de Bellérophon et d'Antéia (Philodème, *De bono rege*, col. 1). Il établit un lien entre le comportement juste et droit du souverain et les sentiments qu'éprouve à son égard la population (*id.*, col. 2) : le duel entre Pâris et Ménélas est le symbole de la révolte contre le roi adultère qui par sa conduite immorale a attiré sur lui la colère du peuple (cf. à ce sujet le commentaire de T. Dorandi, 1982, p. 136 ; voir également P. Grimal, 1966a, p. 1184, qui a souligné le « lien de causalité entre le caractère du roi […] et l'affection que lui portent ses sujets »). Cette modération doit se retrouver, selon Philodème, dans le deuil et lors des banquets (*id.*, col. 13 et 19-20). Le roi se doit donc d'être un modèle, notion chère aux épicuriens. La modération dans le comportement entraîne, bien évidemment, le rejet de l'*hybris*. Selon Philodème, l'arrogance, la superbe, sont la caractéristique des tyrans (symbolisés par le personnage de Thersite). Le bon roi doit donc se montrer respectueux des hommes et des dieux (*id.*, col. 35-36). La vraie récompense, ajoute Philodème, c'est la gloire qui suit le roi dans sa tombe (*id.*, col. 42-43). On voit aussi le philosophe lier l'abondance à la justice et à la piété (*id.*, col. 4). C'est pourquoi le roi doit réunir des qualités rares : la bienveillance, une attitude calme, la clémence, la douceur (*id.*, col. 24-25, 19). Outre l'intérêt pour l'armée, facteur de paix (*id.*, col. 25, 19-31, 21), le traité de Philodème témoigne d'un intérêt vif pour la question de la guerre (le souverain ne doit pas l'aimer, mais il ne doit pas non plus la craindre, *id.*, col. 27) et, plus particulièrement, pour le problème de la *stasis*. La crainte des troubles internes est récurrente. Philodème ne voit rien de plus dommageable pour l'Etat que l'affrontement entre citoyens et il établit une correspondance claire entre *stasis*, jalousie et *inuidia* (*id.*, col. 18-19). Enfin, est mise en exergue la valeur éminente du conseil : le philosophe considère que de bons conseils valent mieux qu'une armée puissante (*id.*, col. 31, 22-34). On reconnaît dans ce traité les grandes préoccupations des poètes augustéens. Les vertus du « bon roi » selon Philodème sont synthétisées dans J. Blänsdorf, 2006, p. 48-49.

[3490] Dans l'*Enéide*, Jules César est critiqué non pour avoir aspiré au *regnum* mais pour son rôle dans les guerres civiles (Virgile, *Aen.*, VI, 826-835).

[3491] D. Little, 1982, p. 263. Il évoque ici le cas de Virgile. Pour Horace, cf. *id.*, p. 284 sq. en particulier.

[3492] « c'est pour cela, et aussi parce qu'en mêlant le gouvernement monarchique de formes républicaines, il conserva aux Romains leur liberté, leur procura l'honneur et la sécurité, au point qu'également à l'abri de la fougue populaire et des excès de la tyrannie, ils vécurent dans une sage liberté, sous une monarchie inoffensive,

nouvelle[3493], n'est pas sans préfigurer Octavien/Auguste, refondateur de Rome (dans les deux cas, d'ailleurs, ils ne fondent pas vraiment l'*Vrbs*). C'est précisément parce que la figure d'Enée rappelle, en plusieurs occasions, celle d'Octavien/Auguste qu'elle est susceptible de lui offrir un modèle. L'identification n'en fut que plus aisée.

III- La divinisation du prince

Reste une dernière question : les poètes augustéens ont-ils divinisé le *Princeps* et par là même contribué à affermir le nouveau régime ? La question est complexe. D'une part parce que la volonté des poètes est difficile à entendre et, d'autre part, parce qu'elle doit être mise en parallèle avec la politique religieuse menée par le pouvoir en place mais aussi avec des pratiques qui existaient dès l'époque républicaine. Derrière de nombreux vers, faut-il voir une divinisation précoce motivée par une reconnaissance sincère et mal canalisée ou faut-il faire la part à l'hyperbole que le lyrisme du langage poétique favorise ? La prose n'échappe d'ailleurs pas à ce dernier travers. Quelques exemples suffiront : à son retour d'exil, Cicéron ne sait modérer son propos. Le consul à l'origine de son rappel est qualifié de *deum ac parentem*[3494]. Et que dire des élégiaques – et déjà Catulle – qui érigèrent leur dulcinée en divinité[3495] ? Ces usages de la divinisation complexifient la question car toujours l'on soupçonne, derrière le propos, la flatterie ou les jeux poétiques. A moins qu'on en revienne, une fois encore, à l'instrumentalisation des poètes par le pouvoir. L'embarras pointe jusque dans des travaux majeurs. Ainsi, A. La Penna, s'interrogeant sur la sincérité d'Horace dans les *Odes romaines* (en particulier), souligne qu'il y a un domaine « in cui è […] evidentemente impossibile ammettere la sincerità di Orazio : la divinizzazione di Augusto[3496] ». Depuis, plusieurs études menées tendent à montrer que le processus de divinisation n'est peut-être pas si évident.

1- De la divinisation à Rome

1. 1- De la nature du divin

On peut, dans un premier temps, s'interroger sur ce qu'était un dieu pour les Anciens. Plusieurs théories, à rebours de l'épicurisme et, plus tard, des religions monothéistes, n'établissaient pas de

---

soumis à un prince sans être ses esclaves, gouvernés avec les formes de la république, sans être en butte aux discordes ; c'est pour tout cela, dis-je, qu'il fut amèrement pleuré », Dion, LVI, 43, 4. Certes, ni Varius, ni Virgile, ni Horace, ni Properce n'eurent la longévité nécessaire pour pleurer la mort du *Princeps*.

[3493] Du moins doit-il fonder la nation romaine (*Romanam condere gentem*), Virgile, *Aen.*, I, 33.

[3494] Cicéron, *Sest.*, 144.

[3495] Ces exemples sont souvent cités, cf. P. White, 1993, p. 169 ; D. Voisin, 2000, p. 355. Plus généralement, sur la question de la divinisation, cf. P. White, 1993, p. 169-171 ; D. Voisin, 2000, p. 354-361.

[3496] A. La Penna, 1963, p. 24-25.

coupure nette entre les dieux et les hommes. Evhémère avait soutenu que les dieux étaient des personnalités dont l'origine était humaine. Mortels, ils furent divinisés en raison de la crainte et/ou de l'admiration que la population avait éprouvées à leur égard. Attitude spontanée de reconnaissance quelque peu naïve, ou parfois habilement orientée voire contrainte, elle s'intègre dans un processus qui impliquait une origine humaine des dieux. La fable, fondée sur la prétendue découverte d'une inscription (sur une colonne en or dans un temple dédié à Zeus Triphylien) dans l'île de Panchaïa (au large de l'Arabie)[3497], était promise à un grand avenir. C'est à Ennius que l'on doit l'introduction de l'évhémérisme à Rome puisqu'il lui revint de traduire l'ouvrage de l'écrivain grec : *L'Inscription sacrée* (*Ἱερὰ ἀναγραφή*)[3498].

Il faut aussi songer aux théories pythagoriciennes sur l'immortalité astrale des grands hommes qui, dès avant Evhémère, témoignent d'une coupure floue entre le monde des hommes et celui des dieux. Ennius insiste dans son épitaphe dédiée à Scipion l'Africain sur les mérites du défunt. Grâce à ces derniers, les portes du ciel lui sont ouvertes : *A sole exoriente supra Maeotis paludes / nemo est qui factis aequiperare queat. / Si fas endo plagas caelestum ascendere cuiquam est, / mi soli caeli maxima porta patet*[3499]. A. Delatte a, par ailleurs, suggéré que les livres dits pythagoriciens de Numa avaient été considérés comme dangereux précisément parce qu'ils affirmaient l'origine humaine de certains dieux. Cela leur valut un autodafé[3500]. Il n'empêche, on trouve là une certaine conception de la divinité que Varron contribua à populariser et qu'il considérait utile à la société[3501]. Elle présentait en effet au moins un avantage : elle laissait entendre que le mérite pouvait entraîner l'apothéose. Le *De republica* de Cicéron porte les traces d'une telle vision. Le célèbre orateur écrit : *Neque enim est ulla res in qua propius ad deorum numen uirtus accedat humana, quam ciuitatis aut condere nouas aut conseruare iam conditas*[3502]. C'est sans doute pourquoi, aux yeux de la foule, la vertu surhumaine de Romulus lui permit d'être admis au ciel[3503]. Et l'Arpinate d'ajouter : celui qui est capable de prévoir l'orage qui menace l'Etat, qui résiste aux emportements des peuples et de ses chefs, qui même est

[3497] Lactance, *Diu. instit.*, I, 11, 33. Sur l'origine humaine des dieux selon Evhémère, cf. aussi Sextus Empiricus, *Adu. math.*, X, 17 et 50.

[3498] Sur Evhémère et l'évhémérisme, cf. L. Brisson, 1966, p. 70-72 et R. Sorel, art. « Evhémère », in J. Leclant, éd., 2005. Sur le rôle joué par Ennius dans la diffusion de l'évhémérisme, cf. Cicéron, *De nat. deor.*, I, 119 et Lactance, *Diu. instit.*, I, 11, 34.

[3499] « Du point où le soleil se lève bien au-delà du lac Maeotis <jusques à l'Occident>, il n'est personne qui puisse m'égaler par ses exploits. Si quelqu'un a jamais le droit d'accéder aux rives des cieux, c'est bien pour moi seul qu'est ouverte la plus grande porte du ciel », Cicéron, *Tusc.*, V, 49 et Lactance, *Diu. instit.*, I, 18, 11 (pour la seconde partie de l'épitaphe).

[3500] A. Delatte, « Les doctrines pythagoriciennes des livres de Numa », in *BAGB*, 1936, p. 30 sq. (cité par P. Boyancé, 1955b, p. 258).

[3501] Cf., sur ce point, *id.*, p. 260-262.

[3502] « C'est qu'en effet l'homme ne se rapproche jamais plus de la divinité que lorsqu'il fonde des sociétés nouvelles, ou conduit heureusement celles qui déjà sont établies », Cicéron, *Rep.*, I, 12.

[3503] *Id.*, I, 25.

capable d'arrêter ou de modérer la dynamique mauvaise, alors celui-ci est un bon citoyen mais aussi un demi-dieu. Le processus logique qui mène à la divinisation s'éclaire quelques lignes plus bas : *iusto quidem rege cum est populus orbatus, 'pectora dia tenet desiderium', sicut ait Ennius, post optimi regis obitum ; simul inter sese sic memorant : 'O Romule, Romule die, qualem te patriae custodem di genuerunt ! O pater, o genitor, o sanguen dis oriundum !' non eros nec dominos appellabant eos quibus iuste paruerant, denique ne reges quidem, sed patriae custodes, sed patres, sed deos ; nec sine causa ; quid enim adiungunt ? 'Tu produxisti nos intra luminis oras'*[3504]. Les vertus des dirigeants, leur bienfaisance, source de justice et de concorde, font d'eux l'égal des dieux car, tout simplement, ils ont joué le rôle qu'on attend des dieux. Cicéron, par la bouche de Scipion, peut alors affirmer que la sagesse des ancêtres nous a appris que les hommes dont la communauté a reconnu les éminents services sont de race et non seulement de génie divins[3505]. Et de conclure (à travers un discours qui montre parfaitement l'utilitarisme de la doctrine) : *Sed quo sis, Africane, alacrior ad tutandam rem publicam, sic habeto : omnibus qui patriam conseruauerint, adiuuerint, auxerint, certum esse in caelo definitum locum ubi beati aeuo sempiterno fruantur. Nihil est enim illi principi deo qui omnem mundum regit, quod quidem in terris fiat, acceptius quam concilia coetusque hominum iure sociati quae ciuitates appellantur ; harum rectores et conseruatores hinc profecti huc reuertuntur*[3506].

Une philosophie, bien implantée à Rome et susceptible d'avoir influencé plusieurs des poètes qui nous intéressent, tout en établissant une coupure radicale entre les hommes et les dieux, témoigne elle aussi de l'ambiguïté du divin à Rome. L'épicurisme, car c'est de lui dont il s'agit, prônait qu'était divin celui qui atteignait l'excellence. Non qu'il soit réellement un dieu, mais il est à l'image de ceux-ci. Et si l'*ἀρετή* est la condition de la divinité, alors des personnalités comme Epicure pouvaient être qualifiées de divines sans que cela choquât. Dans sa lettre à Ménécée, le fondateur de la secte du Jardin prétend que celui qui suit son enseignement ne sera plus jamais troublé à aucun moment du jour ou de la nuit et vivra comme un dieu parmi les hommes : « Car il ne ressemble en rien à un animal

---

[3504] « Quand un peuple a perdu un roi juste, 'les cœurs divins sont remplis de regrets' comme le dit Ennius, après avoir narré la mort d'un roi excellent. En même temps, ils se disent entre eux ces mots : 'ô Romulus, ô divin Romulus, quel gardien du pays les dieux en toi nous ont donné ; ô notre père, ô notre créateur, ô sang issu des dieux !' Ils ne traitaient pas de maîtres ou de seigneurs ceux à qui ils avaient obéi sans s'écarter de la justice ; enfin ils ne les appelaient pas non plus rois, mais bien gardiens de la patrie, pères, dieux. Et non sans raison. Que disent-ils encore, en effet ? 'C'est toi qui nous as fait naître aux rives de la lumière' », *id.*, 64.

[3505] *Id.*, II, 4. Aucun mortel ne put passer pour dieu s'il n'avait pas mérité par sa vertu une telle gloire (*id.*, 17). Cf., également, *id.*, 18 sq.

[3506] « Mais, pour que tu sois, Africain, encore plus empressé à te faire le tuteur de l'Etat, retiens bien ceci : tous ceux qui ont contribué au salut, à la prospérité, à l'accroissement de leur patrie peuvent compter qu'ils trouveront dans le ciel une place bien définie qui leur est assignée, pour qu'ils jouissent, dans le bonheur, d'une vie éternelle. Rien, en effet, de tout ce qui, du moins, se produit sur la terre, n'est plus agréable à ce dieu suprême, qui gouverne l'univers, que les réunions et les associations humaines, qui se sont formées en vertu d'un accord sur le droit et que l'on nomme cités. Ceux qui assurent leur direction et leur sauvegarde sont venus d'ici et reviennent ici », *id.*, VI, 13.

mortel, l'homme vivant dans les biens immortels[3507]. » Ici, le terme de divin est utilisé par analogie, les dieux épicuriens servant en quelque sorte de miroir aux hommes qui en font des modèles. Bien plus, l'homme qui se fait le bienfaiteur de ses semblables (ce fut le cas d'Epicure à en croire ses disciples) est lui-même un dieu[3508].

Si l'on ajoute à ces quelques remarques que le platonisme et le stoïcisme n'établissaient pas non plus de coupure nette entre humanité et divinité[3509], on voit que les philosophies les mieux implantées à Rome purent, chacune à sa manière, conditionner les esprits. Encore peut-on se demander si ces questions sur la nature du divin intéressaient l'immense majorité des Romains. I. Gradel soutient que la question « qu'est-ce qu'un dieu ? » ne préoccupait guère que la sphère très étroite des philosophes. De même que les Anciens n'avaient pas de clergé, de textes saints ou de dogmes, de même ils ne disposaient pas de critères établis pour définir ce qu'est un dieu[3510]. D'où les apparentes ambiguïtés auxquelles se heurtent les commentateurs modernes.

1. 2- La tentation du divin : la politique d'Octavien/Auguste

Le constat de I. Gradel laisse à penser que le plus pertinent pour comprendre ce que sous-tend la divinisation des grands hommes est de se tourner vers les pratiques et, en ce qui nous concerne, vers celles d'Octavien/Auguste. Si déjà, sous la République, des hommes comme C. Gracchus ou Marius reçurent des honneurs d'ordinaire réservés aux dieux[3511], les choses évoluèrent encore après la mort de

---

[3507] Diogène Laërce, X, 135.

[3508] Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 7sq. : Epicure a apporté les clefs de la sagesse aux hommes. Sa découverte vaut celle des dieux (Cérès qui fit découvrir aux mortels le blé, Liber le vin, etc.). Non, encore une fois, qu'Epicure soit réellement devenu un dieu (un mortel ne saurait rejoindre les intermondes où vivent les dieux ; il est condamné à mourir et l'enseignement d'Epicure réside en partie dans la manière de ne pas craindre cette échéance inéluctable), mais comme eux, il s'offre en modèle de vie. Aristote a aussi développé l'idée qui veut que c'est faire injure aux hommes dont les mérites sont exceptionnels de les réduire à l'égalité commune : ils sont tels des dieux (Aristote, *Po.*, III, 1284a). Et, après tout, Cicéron, dont les affinités avec l'épicurisme sont pour le moins limitées, parle d'« homme divin » à propos de Platon (Cicéron, *Leg.*, III, 1).

[3509] Dans le *Timée*, Platon explique que l'âme humaine est parente de l'âme des astres : elle vient des sphères célestes et elle y retournera. Pour les stoïciens, l'âme était une parcelle du souffle divin, ainsi que le rappelle Horace, *Serm.*, II, 2, 78-79. Cf., aussi, P. White, 1993, p. 169. Sur la théologie des philosophes et, en particulier, sur la théologie stoïcienne et l'apothéose, cf. P. Boyancé, 1955b, p. 257-258. Balbus, le représentant du stoïcisme dans le *De natura deorum* de Cicéron, pour expliquer l'origine des dieux, allègue plusieurs raisons dont la divinisation d'hommes ayant rendu de grands services à l'humanité (Cicéron, *De nat. deor.*, II, 62). Sur ces questions, cf., également, *id.*, *Rep.*, VI, 26-29 (sur l'immortalité de l'âme, divine), à mettre en parallèle avec Platon, *Leg.*, XII, 959a-b ; Cicéron, *Leg.*, I, 24 (sur la double nature de l'homme, l'âme étant divine, le corps corruptible). Cf., aussi, *id.*, 59 ; II, 27 et *De nat. deor.*, II, 153.

[3510] I. Gradel, 2002, p. 27-32. Sur ces questions, cf. également J. Scheid, 2004.

[3511] Plutarque, *Gracc.*, 18, 3 ; Valère Maxime, VIII, 15, 7. Sur ce point, cf. P. White, 1993, p. 169-170.

Jules César en 44. On se rappelle qu'Octavien avait fait diviniser son père adoptif et qu'il prit, dès 42, le titre de *diui filius*. Malgré ce coup d'éclat, il mena une politique prudente, habile parce que ménageant les susceptibilités tout en liant de manière plus ou moins affirmée sa personne à la divinité : *Templa, quamuis sciret etiam proconsulibus decerni solere, in nulla tamen prouincia nisi communi suo Romaeque nomine recepit. Nam in urbe quidem pertinacissime abstinuit hoc honore ; atque etiam argenteas statuas olim sibi positas conflauit omnis exque iis aureas cortinas Apollini Palatino dedicauit*[3512]. Dion Cassius confirme l'existence d'un culte impérial dans la partie orientale de l'Empire : *Καῖσαρ δὲ ἐν τούτῳ τά τε ἄλλα ἐχρημάτιζε, καὶ τεμένη τῇ τε Ῥώμῃ καὶ τῷ πατρὶ τῷ Καίσαρι, ἥρωα αὐτὸ Ἰούλιον ὀνομάσας, ἔν τε Ἐφέσῳ καὶ ἐν Νικαίᾳ γενέσθαι ἐφῆκεν· αὗται γὰρ τότε αἱ πόλεις ἔν τε τῇ Ἀσίᾳ καὶ ἐν τῇ Βιθυνίᾳ προετετίμηντο*[3513]. Nous sommes alors en 29. L'Occident ne devait pas demeurer en reste : des autels s'élevaient dans plusieurs capitales provinciales (Tarragone, Merida, Lyon). Mais Rome et l'Italie ne pouvaient être considérées de la même façon : *Ἐν γάρ τοι τῷ ἄστει αὐτῷ τῇ τε ἄλλῃ Ἰταλίᾳ οὐκ ἔστιν ὅστις τῶν καὶ ἐφ' ὁποσονοῦν λόγου τινὸς ἀξίων ἐτόλμησε τοῦτο ποιῆσαι· μεταλλάξασι μέντοι κἀνταῦθα τοῖς ὀρθῶς αὐταρχήσασιν ἄλλαι τε ἰσόθεοι τιμαὶ δίδονται καὶ δὴ καὶ ἡρῷα ποιεῖται*[3514]. En attendant la date fatidique, plusieurs initiatives permirent de contourner

[3512] « On élevait couramment des temples, il le savait bien, même à des proconsuls, et cependant il n'en accepta dans aucune province sans faire associer le nom de Rome au sien ; mais à Rome, il refusa obstinément cet honneur ; il alla même jusqu'à faire fondre toutes les statues d'argent qui lui avaient été dressées autrefois, et avec la somme ainsi produite il consacra des trépieds d'or à l'Apollon Palatin », Suétone, *Aug.*, 52, 1.

[3513] « Pendant ce temps, Octavien, entre autres affaires qu'il réglait, permit notamment qu'il y eût à Ephèse et à Nicée des sanctuaires dédiés à Rome et à son père César auquel il donna le nom de *Diuus Iulius*. Ces villes étaient alors les plus importantes en Asie et en Bithynie », Dion, LI, 20, 6. Sur le culte impérial en Orient, cf. G. W. Bowersock, 1965, p. 112 sq. et P. Zanker, 1987, p. 297 sq.

[3514] « A Rome même, en revanche, et dans le reste de l'Italie, aucun empereur un tant soit peu digne de considération n'osa faire cela. Cependant les bons empereurs y reçoivent aussi des honneurs divins après leur mort et on leur construit notamment des temples », Dion, LI, 20, 8. Sur le culte impérial en Italie, cf. P. Zanker, 1987, p. 307 sq. et L. R. Taylor (1920) : l'historienne a suggéré qu'il existait un culte rendu à Auguste de son vivant dans les municipes d'Italie, sans doute à partir de 2 avant n. è. quand le Sénat accorda le droit à Neapolis de célébrer des jeux en l'honneur du *Princeps*. Mais, selon elle, c'est à son *Genius* que l'on rendait ce culte et non à la personne de l'empereur. La différence entre Rome et les municipes viendrait de ce que ce culte était rendu à Rome dans les temples d'autres divinités auxquelles on associait le *Genius* d'Auguste, alors que celui-ci disposait de ses propres temples et ses propres prêtres en Italie (hypothèse reprise dans *id.*, 1931, p. 216 sq.). Sur la même question, cf. la position originale de I. Gradel (2002, p. 73-108) : l'historien précise en particulier que Dion Cassius ne prend pas en compte les cultes privés. Surtout, il critique la position adoptée par L. R. Taylor relative au culte du *Genius* et non de l'empereur. Pour lui, Dion et Suétone « do not claim that there was no divine worship of the emperor in Rome, only that he never received a state temple. [They] completely ignore the private aspect, and there is in fact unequivocal epigraphic evidence that later emperors at least were worshipped in private cults. There can be little doubt that this was the case under Augustus too » (*id.*, p. 111). Selon I. Gradel, Tacite (*Ann.*, I, 73) irait dans le sens de sa suggestion. On se rappellera aussi le témoignage, tardif il est

quelque peu la rigueur de l'interdit. Dès 30 avant n. è., le Sénat proposa que des libations puissent être faites au *Genius* d'Octavien lors des banquets (publics ou privés)[3515]. Ce n'est cependant qu'en 12 avant n. è. (et surtout à partir de 7) qu'est instauré le culte des *Lares augusti* et du *Genius Augusti* dans les 265 *uici* de Rome lors des *Compitalia*[3516]. Le Sénat décréta également que le nom d'Octavien serait mentionné à égalité avec celui des dieux dans leurs hymnes et, en particulier, dans le chant des Saliens[3517]. Depuis 36, Octavien jouissait de la sacrosainteté tout comme les tribuns de la plèbe et, en 23, il bénéficia de la *tribunicia potestas* pleine et entière[3518]. En 27, le titre d'*Augustus* qui lui avait été décerné par le Sénat lui conférait une charge de sacralité, une aura, qui n'était déjà pas absente du titre d'*imperator* mais de manière beaucoup plus atténuée. Ce dernier titre, en effet, faisait de son détenteur le protégé des dieux, ses victoires étant l'expression de l'assistance divine[3519]. Un rapport privilégié existe par conséquent entre le général victorieux et les dieux. Rien ne se faisant sans l'accord de ces derniers, ce lien marquait les mérites de l'*imperator*. Il n'est jusque l'édification du Panthéon, sans doute entre 27 et 25 avant n. è., qui, malgré quelques réticences de l'intéressé, contribua à une divinisation précoce d'Auguste : à travers cet édifice, c'est à l'exaltation de la *gens Iulia* que l'on assiste. Dans la *cella*, une triade nouvelle, concurrente de la triade capitoline, prenait place : Mars, Vénus et César divinisé. L'intention politique est on ne peut plus clair : « En plaçant *diuus Iulius* à l'intérieur du temple, le commanditaire met en rapport Auguste, dont il installe de surcroît la statue dans le *pronaos*, avec le monde des dieux[3520]. » Agrippa avait, dans un premier temps, songé à placer la statue d'Auguste dans le *naos* et à appeler le monument *Augusteum*[3521]. Si l'on suit J.-M. Roddaz, le refus de l'intéressé de voir aboutir le projet put n'être rien d'autre qu'une habile opération de communication visant « à faire accréditer la sincérité de ses sentiments légalistes »[3522]. La volonté de respecter les traditions républicaines était ainsi publiquement affirmée. Pour autant, insidieusement, le lien entre le *Princeps* et la divinité s'en trouvait renforcé. Non seulement les origines divines de la *gens Iulia* sont ici célébrées, mais la présence de l'effigie d'Auguste dans le vestibule équivaut à une mise en scène faisant de cet espace l'antichambre d'une divinisation future. Cette filiation liée aux

---

vrai, d'Aurélius Victor, *De Caes.*, 1, 6 : *Pater patriae ob clementiam, ac tribunicia potestate perpetuo habitus, hincque, uti deo, Romae prouinciisque omnibus per urbes celeberrimas uiuo mortuoque templa, sacerdotes et collegia sacrauere* (« Appelé Père de la patrie à cause de sa clémence, il reçut à titre perpétuel la puissance tribunicienne. Puis, comme à un dieu, à Rome et dans toutes les provinces, dans les villes les plus peuplées, de son vivant et après sa mort, des temples, des prêtres et des collèges sacerdotaux lui furent consacrés »). Sur la fiabilité de ce témoignage, cf. I. Gradel, 2002, p. 111-112.

[3515] Dion, LI, 19, 7. Cf., également, *R. G.*, 9.

[3516] Sur l'association du *Genius* d'Auguste aux Lares, cf. Ovide, *F.*, V, 145.

[3517] Nous sommes alors en 30. Cf. Dion, LI, 20, 1 et *R. G.*, 10, 1.

[3518] *Id.*

[3519] L'idée est présente dans l'*Elégie*, IV, 6, de Properce qui célèbre la victoire d'Actium.

[3520] J.-M. Roddaz, 1984, p. 273. Sur le Panthéon, cf. *id.*, p. 261-277.

[3521] Dion, LIII, 27, 3.

mérites personnels d'Auguste ouvrait la voie à l'apothéose voire à une divinisation précoce[3523]. D'autant que l'édification du temple de Mars *Vltor* (achevé en 2 avant n. è. mais dont la construction était projetée depuis fort longtemps déjà), qui s'ajoutait à celui dédié à Vénus *Genetrix*, bâti par Jules César, et au temple de César divinisé sur le Forum romain, venait compléter une aura divine qui était suggérée par le nom d'*Augustus* qui le plaçait au-delà de la simple humanité. Sans doute Octavien accompagnait-il un mouvement qui le dépassait : en 36, des cités de la péninsule italienne avaient placé son effigie parmi les divinités civiques[3524]. Il faudrait aussi évoquer les honneurs posthumes accordés à Rome et dans tout l'empire à Lucius et Caius César, décédés respectivement en 2 et 4 de n. è., qui incluaient des sacrifices publics à leurs mânes au jour anniversaire de leur mort, l'érection d'une statue dans le temple de la Concorde, la probable édification d'un temple à Pola (en Istrie), celle de la Maison Carrée de Nîmes, le groupe statuaire de Corinthe où les deux princes de la jeunesse sont représentés dans la nudité héroïque, etc.[3525] Peu à peu, c'est toute la *domus Augusta* qui se voit sacralisée. Sans doute l'atmosphère qui présidait à la fin des guerres civiles et à la restauration de l'Etat était-elle singulière : l'attente d'un sauveur peut expliquer une forme de messianisme[3526]. En 19, un autel dédié à la *Fortuna Redux* est érigé à l'occasion du retour d'Auguste d'une expédition en Orient. En 13, c'est au tour d'un autel à la *Pax Augusta* d'être édifié (il ne fut dédié qu'en 9). En 6 de n. è. (sans doute), Tibère consacre à Rome un autel au *numen Augusti*. Certes Auguste ne dispose pas d'un culte ni d'un temple ou d'un autel en propre, il n'empêche : derrière ces divinités abstraites, c'est l'ombre d'Auguste qui transparaît. Les cultes qui y étaient célébrés étaient liés à sa personne[3527].

Evhémère avait tenté d'expliquer l'existence des dieux à travers une fable qui n'interdisait pas la raison ; Epicure avait élaboré une doctrine philosophique qui faisait du sage un être divin ; d'autres évoquaient la double nature de l'homme ; Cicéron popularisait une théorie des grands hommes à travers un discours pour le moins utilitariste ; les *gentes* de l'aristocratie sénatoriale avaient l'habitude de s'assimiler à des héros mythiques[3528]. Ces idées et ces pratiques se croisèrent à Rome dans le

---

[3522] J.-M. Roddaz, 1984, p. 274.

[3523] A. Loupiac, 1999, p. 131. L'étoile qui surmonte la tête d'Octavien/Auguste dans certaines séries de monnaies allait aussi dans le sens de la prédestination. Sur la tentation du divin d'Octavien/Auguste (surtout, mais aussi de Sex. Pompée et Antoine) à travers la numismatique, cf. J. Pollini, 1990.

[3524] Appien, *B. C.*, V, 132.

[3525] Sur ce point, cf. Fr. Hurlet, 2009a, p. 76 sq. Sur l'assimilation de Caius et Lucius César aux Dioscures, cf. M. Spannagel, 1999, p. 28-34.

[3526] M. Labate, 1987, p. 70.

[3527] Sur « l'invention » du culte impérial comme une des conséquences de l'œuvre religieuse d'Auguste, cf. J. Scheid, 2001 (p. 90-91 et 94-104 en particulier). Auguste eut cependant la prudence de n'introduire aucun culte direct.

[3528] Telle *gens* prétendait remonter à Héraclès, telle autre à Ulysse ou à l'un des compagnons d'Enée. Parfois on se comparait à un héros en raison de qualités communes ou d'une communauté de destin (cf. sur ce point,

courant du I[er] siècle avant n. è. et durent faciliter les évolutions : l'apothéose de Jules César ainsi que l'élaboration d'une image d'Auguste qui tend à la divinisation. Tout un contexte portait à une divinisation précoce de l'héritier de César sans qu'il soit besoin de parler d'instrumentalisation des poètes. D'autant que la reconnaissance à l'égard d'une personnalité pouvait entraîner une emphase rhétorique qui usait volontiers d'un vocabulaire favorisant la confusion. On a déjà cité Cicéron louant comme divin le consul à l'origine de son rappel d'exil[3529]. En fonction des circonstances (et, souvent, des intérêts du consulaire), c'est Pompée, Brutus, Octave ou d'autres qui sont divins ou presque (*paene*) divins[3530]. Il faut donc resituer la parole des poètes dans un cadre qui tient compte tout à la fois des discours philosophiques, de la pratique rhétorique, des modèles hellénistiques et du contexte politique.

2- De la divinité d'Octavien/Auguste chez les poètes

2. 1- Le processus d'héroïsation

En plus d'une occasion, les poètes augustéens présentent la divinisation d'Octavien/Auguste comme une possibilité bien plus que comme une réalité. Il nous faut commencer ici par Virgile. Le début des *Géorgiques* est sans ambiguïté. Les premiers vers montrent que les divinités ici honorées le sont pour les secours qu'elles apportent aux hommes : *munera uestra cano*[3531]. Ce sont les bienfaits qui font les dieux. Immédiatement après cette introduction vient une adresse à Octavien. Un lien est dessiné entre ces vers et les précédents : *Tuque adeo, quem mox quae sint habitura deorum / concilia incertum est*[3532]. Suivent quelques suppositions quant au rôle que jouera, plus tard, Auguste dans le

---

G. Sauron, 2009b). Bien sûr, la comparaison n'équivalait pas à l'héroïsation de fait. Mais il y avait la volonté de « s'inscrire dans un contexte héroïque » et de penser le monde dans un cadre défini (*id.*, p. 187). L'historien évoque aussi le rôle de la statuaire qui facilitait l'identification de l'homme politique avec la divinité.

[3529] Cicéron, *Sest.*, 144.

[3530] *Id.*, *Phil.*, II, 39 (Pompée) ; X, 7 (Brutus : c'est le service qu'il a rendu en assassinant César qui est divin et immortel) ; III, 3 (Octavien : ce sont, en fait, sa disposition d'esprit, *mens*, et sa vaillance, *uirtus*, qui sont divines) ; V, 23 (ici, c'est son âme, *animus*, son intelligence, *ingenius*, et sa sagesse, *consilium*, qui sont divines) et 43 (*diuinum adulescentem*) ; XIII, 13 (c'est à nouveau la *uirtus* du jeune Octave qui est divine). Emphase, donc, mais qui, comme chez les épicuriens, permet de marquer l'excellence – supposée – d'une personne dans un ou plusieurs domaines et souligne sa supériorité sur ses contemporains (cf., aussi, *id.*, *Rep.*, I, 18 et 45 ; II, 10). Chez Horace aussi, une vertu élevée au degré suprême devient elle-même divine : ainsi la sagesse de Caton (Horace, *Serm.*, I, 2, 32). Les bienfaits de certains hommes sont la marque des dieux : Cicéron ne dit pas autre chose dans *De nat deor.*, II, 61 ; cf. aussi, *Sest.*, 143. La divinisation est ici métaphorique. En d'autres occasions, elle marque la faveur des dieux (*id.*, *Phil.*, XIII, 46).

[3531] « Ce sont vos dons que je chante », Virgile, *Georg.*, I, 12. Cf., plus largement, les v. 5-23.

[3532] « Et toi [César], assiste-moi, toi qui bientôt siégera dans les conseils des dieux à une place qui n'est pas encore déterminée », *id.*, 24-25 (T. P.).

ciel. En attendant, quelle que sera la fonction future du *Princeps* devenu compagnon des dieux, le poète le prie de l'assister dans son entreprise : de même que les dieux assistent les paysans dans leur travail, le *patronus* doit ici favoriser le labeur de son protégé[3533]. Le mélange des genres (*deus*/*patronus*) favorise l'ambiguïté. Il n'en reste pas moins qu'Auguste n'est pas un dieu mais promis à l'éternité. Grâce à ses mérites (la fin des guerres, le retour des enseignes de Crassus, le rétablissement de la Bonne Foi, la restauration des lois), Auguste rejoindra les demeures éthérées : Jupiter en fait la promesse à Vénus[3534]. Et quand Virgile promet d'édifier à celui qui n'est encore qu'Octavien (ces vers ont, selon toute probabilité, été composés peu après sa victoire sur Antoine et Cléopâtre) un temple, la perspective est, encore une fois, prudemment rejetée dans un futur indéterminé : *In medio mihi Caesar erit templumque tenebit*[3535]. Le programme iconographique du temple célèbrera la geste du nouveau dieu et ses bienfaits. Plus tard, dans l'*Enéide*, Virgile conte la geste d'un homme dont la divinité n'est pas encore effective. Le parcours d'Enée sert de reflet à celui d'Octavien/Auguste : le héros troyen se voit promettre l'apothéose. Mais avant de rejoindre les astres, il a une mission à accomplir[3536].

Horace paraît partager la vision de Virgile : la divinité d'Octavien/Auguste est à venir : *Hac arte Pollux et uagus Hercules / enisus arces attigit igneas, / quos inter Augustus recumbens / purpureo bibet ore nectar*[3537]. Et de citer, également, Bacchus et Quirinus. C'est donc bien de la divinisation des grands hommes qu'il s'agit. L'apothéose est évoquée dans l'*Ode*, I, 2 (v. 45 sq.). Si Horace parle pour l'occasion d'un retour au ciel (*redire in caelum*), c'est sans doute parce qu'Octavien est « fils d'un dieu » (ou parce qu'il tient compte de la doctrine de Platon). Il évoque une « brise trop prompte » (*ocior aura*) qui pourrait l'enlever aux hommes trop tôt, brise qui rappelle le souffle qui enleva Romulus et le porta au ciel[3538]. Il est vrai cependant que, par rapport à Virgile, Horace paraît en une occasion marquer une étape vers la divinisation du *Princeps* de son vivant : *Romulus et Liber pater et cum Castore Pollux, / post ingentia facta deorum in templa recepti, / dum terras hominumque colunt*

[3533] Sur le lien entre le *patronus* et les dieux, cf. *supra*, p. 398 sq.

[3534] Virgile, *Aen.*, I, 286-296. Dans ce poème, la divinisation d'Auguste n'est aussi que promise, reléguée dans un futur indéterminé (*id.*, 289-290). Certes, il bénéficie d'une situation privilégiée entre les hommes et les dieux : il est à la fois *Augustus* et *diui genus* (*id.*, VI, 792 et VIII, 678). Il n'en demeure pas moins un homme (*uir*, *id.*, VI, 791). Sur la divinité d'Auguste dans l'*Enéide*, cf. J.-L. Pomathios, 1987, p. 253 sq.

[3535] « Au milieu du temple, je placerai César et il l'habitera », Virgile, *Georg.*, III, 16. Notons, en outre, comme l'a pertinemment remarqué Chr. Nappa (2005, p. 118-119), que ce temple érigé à la gloire d'Octavien est décrit dans une atmosphère particulière, celle du culte à Hercule, c'est-à-dire un héros divinisé : « Octavian is to be the new Hercules. » Cf., également, P. White, 1993, p.175-177.

[3536] Virgile, *Aen.*, I, 259-260 ; XII, 794-795. Cela ne l'empêche pas d'être déjà le « divin Enée ». On voit que *diuinus* n'implique pas une divinisation effective.

[3537] « Par une valeur pareille, Pollux et l'errant Hercule ont gravi jusqu'au faîte les hauteurs de l'Empyrée, et entre eux Auguste sera couché, buvant, de ses lèvres pourprées, le nectar », Horace, *Carm.*, III, 3, 9-12.

genus, aspera bella / componunt, agros adsignant, oppida condunt, / plorauere suis non respondere fauorem / speratum meritis. Diram qui contudit hydram / notaque fatali portenta labore subegit, / comperit inuidiam supremo fine domari. / Vrit enim fulgore suo qui praegrauat artes / infra se positas ; extinctus amabitur idem[3539]. Dans l'esprit d'Horace, la logique est celle de l'héroïsation, celle qui fit de Romulus, Bacchus, Hercule, Castor et Pollux des dieux. C'est à leurs mérites qu'ils durent cet honneur. Mais, parallèlement, le poète prend acte des évolutions et, en particulier, du culte (sans doute privé) rendu à Auguste de son vivant : *Praesenti tibi maturos largimur honores / iurandasque tuom per numen ponimus aras, / nil oriturum alias, nil ortum tale fatentes*[3540]. On doit donc comprendre qu'Auguste est dans la lignée des héros, mais ses mérites exceptionnels font de lui un dieu de son vivant.

Ces quelques vers méritent cependant un bref commentaire qui en modifie la portée. On se souvient du sujet de l'*Epître*, II, 1 : Horace se plaint de ce que dans le domaine littéraire, la valeur des vivants ne soit jamais reconnue. Seuls les morts sont admirés. Et le poète de défendre les auteurs contemporains. On comprend que la déification d'Auguste de son vivant soit proposée comme contrepoint. Il ne s'agit pas d'une flatterie mais d'une stratégie à même de faire comprendre au *Princeps* que la logique à l'œuvre dans le champ littéraire ne saurait faire office de loi : les vivants peuvent surpasser en mérites leurs prédécesseurs (en littérature comme en politique). Horace vilipende la jalousie des contemporains (*Vrit enim fulgore suo qui praegrauat artes / infra se positas*) et ne comprend pas pourquoi Hercule, Romulus et les autres durent attendre leur mort (et l'apothéose) pour bénéficier enfin de la reconnaissance qui leur était due (comme il ne comprend pas pourquoi un poète doit être mort pour être brillant). Aussi l'ami de Mécène fait-il allusion à la ferveur qui entoure Auguste. L'utilisation de la première personne du pluriel (*ponimus*) montre bien que le poète ne parle pas en son nom propre (même si la plus élémentaire courtoisie l'oblige à s'associer à un mouvement qui le dépasse largement). Il est probable qu'Horace mentionne ici, dans un but stratégique, une ferveur populaire qui faisait d'Auguste, parce que bienfaiteur, l'équivalent d'un dieu et donc digne des

---

[3538] Nous reprenons ici des remarques d'A. Loupiac, 1999, p. 189-190.

[3539] « Romulus, Liber Pater, Castor et Pollux, reçus après leurs grandes actions dans les demeures des dieux, ont dû, au temps qu'ils apportaient la culture à la terre et au genre humain, qu'ils apaisaient les guerres cruelles, qu'ils distribuaient les champs, qu'ils fondaient les villes, se plaindre que la faveur ne repondît pas aux services rendus. Celui qui abattit l'hydre sinistre et, par un labeur ordonné du destin, subjugua des monstres très fameux, a éprouvé qu'il faut, pour dompter l'envie, la fin suprême. Il nous brûle de son éclat, l'homme qui éclipse les talents inférieurs aux siens ; une fois éteint, il sera aimé », Horace, *Epist.*, II, 1, 5-14.

[3540] « Mais toi, tu vis, et nous te prodiguons des honneurs venant à leur heure, nous dressons des autels pour y jurer par ta divinité, avouant que jamais rien ne paraîtra, que jamais rien n'a paru de tel », *id.*, 15- 17. Cf., aussi *id.*, *Carm.*, IV, 5, 33-35. Sans doute s'agit-il d'allusions à des cultes domestiques rendus spontanément ou à des cultes publics dans les cités italiennes qui n'étaient pas soumises aux mêmes règles que Rome (cf. D. Little, 1982, p. 283 ; pour l'*Ode*, IV, 5, voir également les commentaires de I. M. Le M. Duquesnay, 1995, p. 176-177

honneurs divins. Il ne fait par conséquent que mettre en avant une réalité afin de préparer son propos (les auteurs contemporains sont victimes d'une injustice) et l'argumentaire qui va suivre.

Des éléments objectifs pouvaient soutenir le processus d'héroïsation. On l'a vu, la charge princière était considérée comme un fardeau[3541]. C'est sur cette idée que s'appuyait le rituel du refus du pouvoir devant le Sénat. L'existence d'un stéréotype ne signifie pas qu'il n'a pas de fondement dans l'imaginaire collectif. Cette charge écrasante justifiait qu'elle soit exercée par une personnalité exceptionnelle. Il est, par conséquent, logique que les éloges soient à la mesure de la difficulté de la fonction : si la reconnaissance des poètes est sincère, c'est qu'ils ont eu le sentiment qu'Auguste avait accompli une tâche très difficile et que sa valeur était exceptionnelle. De là une supériorité qui relève du héros. Sans doute au début de l'année 24, Horace compose une ode en l'honneur du retour d'Auguste d'Espagne. Il dit que l'expédition avait amené la plèbe à comparer le *Princeps* à Hercule (qui eut à effectuer en Ibérie un de ses douze travaux). Parti en 27, son retour est accueilli avec soulagement par le poète, la restauration de l'Etat reposant essentiellement sur ses épaules. Si Hercule avait été un bienfaiteur de l'humanité, soumis à de terribles épreuves, de même Octavien/Auguste avait dû relever une tâche « herculéenne ». Tous deux vainqueurs du mal, ils avaient œuvré pour la félicité des hommes. Alcide conquit ainsi l'immortalité. Derrière l'emphase, se cache un processus naturel, insidieux, d'héroïsation.

Convenons-en : de l'homme providentiel au héros, il n'y a qu'un pas. Et l'héroïsation est l'antichambre de la divinisation. Elle implique un sentiment de dépendance à l'égard d'un être d'exception. Dans un poème, Horace témoigne de cette gradation d'où peut émerger une certaine confusion : *Quem uirum aut heroa lyra uel acri / tibia sumis celebrare, Clio ? / quem deum ?*[3542] Les grandes actions nourrissent l'emphase. Mais, aussi (surtout ?), le processus d'héroïsation et la promesse d'immortalité qui l'accompagne étaient un biais pour rappeler que le *Princeps* devait gouverner les hommes comme un père et se faire leur bienfaiteur. Qui plus est, en le présentant ainsi, en vantant ses vertus « divines », les poètes faisaient d'Auguste un *exemplum* pour le commun des mortels, un miroir, une source d'inspiration.

---

et 181, et de M. Citroni, 2009, p. 259-260 ; cette dernière ode fait référence au *numen* d'Auguste et non à son *Genius*).

[3541] Cf. Horace, *Epist.*, II, 1, 1 ; Vitruve, I, *Praef.*, 1-2 ; Tite-Live, I, 47, 12 et VI, 6, 8 (qui montre que, sous la République, les responsabilités politiques étaient déjà perçues comme une charge) ; Ovide, *Met.*, XV, 819-820 et 836 ; *Tr.*, II, 221-224 ; *Pont.*, IV, 9, 71 ; Velléius Paterculus, II, 128, 4 ; Tacite, *Ann.*, I, 11.

[3542] « Quel homme ou quel héros sur la lyre ou sur la flûte perçante entreprends-tu de célébrer, Clio ? quel dieu ? », Horace, *Carm.*, I, 12, 1-2. Dans la suite du poème, Horace mentionne tout aussi bien des hommes (Régulus, Curius ou Camille, par exemple), que des héros (Romulus, Hercule, Liber) ou des dieux (Jupiter, Diane, Apollon), dignes d'être chantés. Il y a des passerelles entre chaque état et la divinité n'est pas strictement séparée de l'humanité comme elle le sera dans les religions monothéistes.

2. 2- *Iouis haec […] domus est* ?[3543] : le couple Auguste/Jupiter

Auguste, s'il souhaita très tôt affirmer un lien particulier avec Apollon[3544], évita de le faire avec Jupiter. Il est également rare que leurs noms soient rapprochés par les poètes. Il l'est néanmoins parfois. Ainsi Varius : *Tene magis saluum populus uelit an populum tu, / seruet in ambiguo qui consulit et tibi et urbi / Iuppiter*[3545]. Le *Princeps*, tout autant que l'*Vrbs* elle-même, est le protégé du maître de l'Olympe. Mais c'est Horace qui développe le rapport entre Octavien/Auguste et Jupiter de la manière la plus intéressante : *Gentis humanae pater atque custos, / orte Saturno, tibi cura magni / Caesaris fatis data : tu secundo / Caesare regnes. / Ille seu Parthos Latio imminentis / egerit iusto domitos triumpho / siue subiectos Orientis orae / Seras et Indos, / te minor laetum reget aequus orbem : / tu graui curru quaties Olympum, / tu parum castis inimica mittes / fulmina lucis*[3546]. L'image de Jupiter est utilisée tout à la fois pour évoquer la puissance et l'invincibilité (v. 53-56 et 58-60), celles-ci justifiant le règne du jeune héros – à condition, toutefois, que cette puissance ici clairement dirigée contre les ennemis extérieurs, soit mise au service d'un gouvernement équitable (*aequus*) à même d'assurer le bonheur, la joie (*laetus*) des citoyens. Symboliquement, un partage des fonctions s'opère, Auguste demeurant inférieur à Jupiter (*te minor*) : il est le « second » (*tu secundo*) du fils de Saturne. Il faut donc comprendre que, de même que Jupiter règne sans partage au ciel, de même Octavien/Auguste (maître d'un empire qui se veut universel) règne sur terre sous les auspices joviens. En tant que second de Jupiter, il est en quelque sorte divinisé avant la lettre. Mais on comprend qu'il s'agit là d'une métaphore permettant d'évoquer une réalité : Octavien/Auguste disposait tout à la fois d'un pouvoir de nature monarchique et d'une puissance inégalée.

Le lien entre Auguste et Jupiter est encore présent dans les premiers vers de l'*Ode*, III, 5 : *Caelo tonantem credidimus Iouem / regnare : praesens diuus habebitur / Augustus adiectis Britannis / imperio grauibusque Persis*[3547]. La comparaison va sans doute, à nouveau, dans le sens de l'acceptation de la monarchie[3548]. Mais l'essentiel n'est pas là. L'assimilation d'Auguste à un dieu

---

[3543] « Est-ce là […] la demeure de Jupiter ? », Ovide, *Tr.*, III, 1, 35.

[3544] Cf. P. Zanker, 1987, p. 48-53.

[3545] « Ton salut est-il plus cher au peuple que le salut du peuple ne t'est cher ? Puisse nous laisser dans ce doute celui qui veille et sur toi et sur la ville, Jupiter », cité par Horace, *Epist.*, I, 16, 27-29.

[3546] « Père et gardien de la race humaine, fils de Saturne, les destins t'ont donné le soin du grand César ; règne avec César pour second ! Lui, ayant dompté et mené à un triomphe légitime ou bien les Parthes qui menaçaient le Latium ou bien les Sères et les Indiens placés aux bornes de l'Orient, au-dessous de toi il gouvernera équitablement le monde en joie : toi, sur ton char redoutable, tu ébranleras l'Olympe, toi, sur les bois sacrés profanés, tu lanceras des foudres ennemis », *id.*, *Carm.*, I, 12, 49-60.

[3547] « Dans le ciel où gronde son tonnerre, nous croyons déjà que Jupiter règne : ici-bas Auguste sera pour nous un dieu présent quand il aura réuni à l'empire les Bretons et les Perses redoutables », *id.*, III, 5, 1-4. Sans doute l'idée de *deus praesens* doit-elle quelque chose à l'espérance d'un retour de l'Age d'or (que favorisera la fin des menaces aux limites de l'empire) : alors, les dieux et les hommes se côtoyaient.

[3548] Cf. J. Fabre, 1988, p. 90.

vivant (*praesens diuus*) peut surprendre, mais est prudente : la divinisation est non seulement rejetée dans le futur, mais *habebitur* semble signifier que lorsqu'Auguste aura réalisé les exploits que l'on attend de lui, il « passera pour » un dieu, « sera considéré, regardé, comme » un dieu, ce qui ne revient pas à « être » un dieu. Le passage aurait pris une autre dimension si Horace avait choisi de formuler son idée autour d'un simple *Augustus erit*. Le poète paraît signifier qu'Auguste sera, plus tard, regardé tel un dieu vivant parce que, une fois encore, son action salvatrice est à rapprocher de ce qu'on attend d'un dieu. Bien sûr, l'image n'est pas sans conséquence. Ainsi que le souligne J. Champeaux, le pouvoir impérial était d'essence théocratique, faute de l'être déjà à l'époque d'Auguste. L'empereur étant « un *diuus* en puissance », d'une « essence supérieure »[3549], on conçoit les tentations qu'éprouvèrent les « mauvais empereurs ».

Comme dans le cas de l'affirmation du caractère dynastique du pouvoir, c'est Ovide qui paraît aller le plus loin dans la voie de la divinisation[3550]. Il faut, néanmoins, prendre garde à ne pas prendre à la lettre son propos. Certes, la toute puissance d'Auguste est, cette fois, évoquée en mettant son pouvoir sur un pied d'égalité avec celui des dieux : *Forsitan expectes an in alta palatia missum / scandere te iubeam Caesareamque domum ? / Ignoscant augusta mihi loca dique locorum ! / Venit in hoc illa fulmen ab arce caput. / Esse quidem memini mitissima sedibus illis / numina, sed timeo qui nocuere deos*[3551]. Le Palatin concurrence le Capitole. Non seulement Auguste n'est plus simplement comparé à Jupiter, mais il prend son nom et use de ses attributs (la foudre) : *Me quoque, quae sensi, fateor Iouis arma timere, / me reor infesto, cum tonat, igne peti*[3552]. Pour un peu, c'est l'Olympe lui-même qui s'éclipserait devant Auguste : *Singula dum miror, uideo fulgentibus armis / conspicuos postes tectaque digna deo / et 'Iouis haec, dixi, domus est ?' Quod ut esse putarem, / Augurium menti querna corona dabat. / Cuius ut accepi dominum : 'Non fallimur, inquam, / et magni uerum est hanc Iouis esse domum*[3553]. Chez l'exilé de Tomes, Auguste n'est plus seulement un dieu à venir, il n'est même plus seulement qualifié de divin, il bénéficie du substantif *deus*[3554].

[3549] J. Champeaux, 2006, p. 100 notamment.

[3550] Sur l'assimilation d'Auguste à Jupiter chez ce poète, cf. K. Scott, 1930, p. 52-58.

[3551] « Peut-être désires-tu [le poète s'adresse à son livre] savoir si je t'ordonnerai de gravir les hauteurs où s'élève le palais, demeure de César ? Pardonnez-moi, lieux augustes et vous divinités de ces lieux ! c'est de cette cime que la foudre est tombée sur ma tête. Si je n'ai pas oublié la bienveillance infinie des divinités de ce séjour, je redoute les dieux qui m'ont frappé », Ovide, *Tr.*, I, 1, 69-74. Dans le livre premier des *Métamorphoses*, Ovide ose déjà une comparaison entre le céleste palais de Jupiter et la demeure d'Auguste sur le Palatin : « c'est le lieu que, si l'audace dans les mots est permise, je ne craindrais pas d'appeler le Palatin du ciel », *id.*, *Met.*, I, 175-176.

[3552] « Moi aussi, je l'avoue, je redoute les traits de Jupiter dont j'ai senti les atteintes et, quand gronde le tonnerre, je me crois menacé par ses feux ennemis », *id.*, 81-82. Auguste est nommé Jupiter en d'autres occasions : ainsi *id.*, *Tr.*, I, 4, 26.

[3553] « Admirant quelque chose, j'aperçois une porte dont les armes éclatantes attirent les regards et un édifice digne d'un dieu. 'Est-ce là, dis-je, la demeure de Jupiter ?' Une couronne de chêne me suggérait cette pensée.

Ne nous y trompons pas : Ovide cherchait à plaire au *Princeps*. Dans les *Tristes* que nous venons de citer, l'assimilation d'Auguste à Jupiter n'est qu'un biais pour évoquer son propre malheur et la puissance de l'héritier de César dont il souhaite atténuer la colère[3555]. Le temps n'est pas si loin où Ovide n'envisageait une divinisation que *post-mortem*. Ainsi dans l'*Art d'aimer*, alors qu'il évoque le départ prochain de C. César pour l'Orient, il écrit : *Marsque pater Caesarque pater, date numen eunti ! / Nam deus e uobis alter es, alter eris*[3556]. Il faut bien admettre qu'Ovide sut, avant sa mésaventure, poser un regard critique voire acerbe sur la question de la divinisation. Comment expliquer autrement deux vers des *Métamorphoses* ? Alors qu'Ovide évoque l'apothéose de Jules César, il écrit : *Ne foret hic igitur mortali semine cretus, / ille deus faciendus erat*[3557]. L'irrévérence à l'égard du vainqueur des Gaules est manifeste. Percent aussi les manœuvres d'Octavien pour s'entourer d'une aura divine. Et, en exil, Ovide présente la règle du jeu : à ses yeux, l'assimilation Auguste/Jupiter vaut avant tout comme comparaison et doit servir de règle de conduite : *Si, quotiens peccant homines, sua fulmina mittat / Iuppiter, exiguo tempore inermis erit. / Nunc ubi detonuit strepituque exterruit orbem, / purum discussis aera reddit aquis. / Iure igitur genitorque deum rectorque uocatur, / iure capax mundus nil Ioue maius habet. / Tu quoque, cum patriae rector dicare paterque, / utere more dei nomen habentis idem*[3558]. La divinisation précoce, et en particulier la

---

Lorsque j'en connus le maître : 'je ne me trompe point, dis-je, et c'est vraiment la demeure du grand Jupiter' », *id.*, III, 1, 33-38.

[3554] Cf., par exemple, *id.*, *F.*, I, 530 ; *Tr.*, I, 2, 4 ; 3, 40 ; 5, 38 et 84 ; V, 2, 35 ; *Pont.*, II, 2, 91-92 ; 8, 1-2 ; IV, 9, 105-108. Dans la *Triste* II, il est un *praesens diuus* (il n'y a plus ici, comme c'était le cas chez Horace, usage du futur de l'indicatif), il est dieu loin des dieux du ciel (*id.*, V, 11, 25-26) ; son corps est mortel, mais son âme est divine (*id.*, *Pont.*, IV, 13, 24-28). C'est pourquoi, bientôt, il les rejoindra au ciel (*id.*, *Tr.*, V, 5, 61).

[3555] Il s'en cache à peine, cf. *id.*, I, 1, 33-34.

[3556] « Dieu Mars, et toi, dieu César, à son départ, accordez-lui votre appui divin, car, de vous deux, l'un est dieu, l'autre le sera », *id.*, *Ars amat.*, I, 203-204.

[3557] « Le fils ne pouvait pas être issu du sang d'un mortel ; il fallait donc que le père fût dieu », *id.*, *Met.*, XV, 760-761. Dans une *Triste* encore, à peine a-t-il désigné Auguste comme un dieu (*deus*) qu'il parle de lui comme un homme (*uir*), même si c'est le plus grand d'entre eux, cf. *id.*, *Tr.*, II, 54-55.

[3558] « Si, à chacune de nos fautes, Jupiter lançait sa foudre, il serait bientôt désarmé. Mais, quand il a du grondement de son tonnerre épouvanté l'univers, il dissipe les eaux et rend à l'air sa pureté. C'est donc justement qu'on le nomme père et maître des dieux, c'est justement que, dans le vaste univers, il n'est rien de plus grand que Jupiter. Toi aussi, qu'on appelle maître et père de la patrie, agis comme ce dieu qui porte le même nom », *id.*, *Tr.*, II, 33-40. Cf., aussi : *Exemploque deum, quibus accessurus et ipse est* […] (« A l'exemple des dieux, parmi lesquels il siègera lui-même aussi […] »), *id.*, V, 8, 29. Dans le même ordre d'idée, cf. *id.*, *F.*, II, 127-132. Sur l'idée que l'assimilation à un dieu équivaut à transposer les qualités de l'un à l'autre, cf. Horace, *Carm.*, I, 2, 41 sq. (Auguste/Mercure) et le commentaire de J. Fabre, 1988. Cf., également, P. White, 1993, p. 178-180 (qui note que l'assimilation s'explique, d'une part, parce que Mercure « usually figures as a young man », ce qu'était encore Octavien au moment de la rédaction du poème ; d'autre part, parce que Mercure était parmi les Olympiens le dieu qui aimait le plus les hommes – du moins si l'on en croit Homère ou encore Aristophane),

métaphore jovienne, vaut donc pour un éloge et celui-ci n'a rien de gratuit. Alors que la flatterie la plus pure paraît émerger le plus souvent des vers d'Ovide (ainsi : *Di, precor, atque adeo – neque enim mihi turba roganda est / Caesar, ades uoto, maxime diue, meo !*[3559]), il a cru devoir s'expliquer en quelques mots. En définitive, l'Ovide des *Tristes* et des *Pontiques* en dit peut-être autant sur l'évolution du pouvoir augustéen que sur le poète lui-même.

Conclusion

« Poetry was a servant, and evidently an important one, of deification », écrivait K. Scott[3560]. Les choses apparaissent pour le moins plus complexes. Des vers cités précédemment, nous pouvons tirer trois conclusions et avancer une hypothèse. Premier point : il est possible que l'on ait assisté à une divinisation spontanée du vainqueur d'Actium, indépendante de la volonté princière, et ce assez tôt[3561]. Elle était préparée par l'ascendance divine d'Octavien/Auguste, ses qualités propres et sa geste. A tout le moins, on constate la reconnaissance d'une forme de prédestination. Il faut, cependant, s'entendre sur le sens à donner à la formule « divinisation du prince ». Sur ce point, on notera les remarques pertinentes de P. Veyne pour qui aucun peuple n'a jamais été complètement dupe et tout le monde a toujours su qu'un souverain était mortel. La divinisation d'un prince relevait plus d'une décision que d'une croyance : elle témoigne de sentiments politiques intenses et de la volonté de décerner les mêmes « signes extérieurs du respect qu'on avait pour les dieux »[3562]. I. Gradel complète son propos : le culte divin était un honneur accordé et il ne différait de l'érection d'une statue, par exemple, qu'en degré non en genre : « divine worship was the highest possible honour known in antiquity, expressing a maximum status gap between the recipient and the worshippers, but it made no

---

A. La Penna, 1963, p. 83 sq. (qui précise que Mercure était le dieu de la paix et de la prospérité) et L. Pernot, 1993, p. 757. D. Voisin (2000, p. 361) a justement noté qu'Auguste est loin d'avoir été la seule personnalité à être divinisée par les poètes, l'emploi d'un vocabulaire ou d'images portant à la sacralisation étant commun à Tibulle, Horace, Ovide ou l'auteur du *Panégyrique de Messalla*.

[3559] « Dieux, je vous en supplie, et surtout toi, César – car point n'est besoin de les implorer tous –, toi, la plus grande des divinités, entends mes vœux ! », Ovide, *Tr.*, III, 1, 77-78. Il s'agit en fait ici pour le poète de faire la preuve de sa loyauté. C'est cette même loyauté qu'il veut exprimer quand il affirme qu'il rend un culte à Auguste (en fait à l'ensemble de la *domus Augusta*) dans sa maison de Tomes (*id.*, *Pont.*, IV, 9, 105-120 ; cf., également, *id.*, II, 8, 1-8). Sans doute la flatterie joue-t-elle aussi un rôle dans les *Fastes*.

[3560] K. Scott, 1930, p. 44. Cf. également p. 45-46.

[3561] D'où un culte privé dont témoignerait peut-être l'*Ode*, IV, 5, d'Horace (cf. I. M. Le M. Duquesnay, 1995, p. 184 en particulier). Il est vrai que la « spontanéité » peut parfois être accompagnée (le terme nous paraît plus juste que « provoquée »). En effet, plusieurs légendes, forgées on ne sait où, prétendaient que la naissance du petit Octave avait été entourée de plusieurs prodiges. Sa conception elle-même aurait été divine (cf. Suétone, *Aug.*, 94). Cela créait une atmosphère particulière. Sur ce point, cf. R. Syme, 1939, p. 448. On ne peut, néanmoins, affirmer que ces légendes ont été inventées par le pouvoir central.

[3562] P. Veyne, 1976, p. 501 sq.

gods in the absolute – and irrelevant – sense » ; honneur le plus élevé qui existât, il ne préjugeait pas de la nature divine ou non de celui qui le recevait[3563]. On comprend que la « divinisation » était toute relative et qu'elle n'est pas à prendre au pied de la lettre.

Au fondement de cette dynamique – et ce sera notre deuxième point –, la reconnaissance. Celle-ci était, bien sûr, partagée par tout un peuple et les poètes n'y échappèrent pas. Elle justifiait à elle-seule les honneurs divins – et parler dans la poésie d'Auguste comme d'un dieu (présent ou à venir) était une manière de reconnaître ses mérites incommensurables et de l'honorer pour cela même[3564].

Le troisième point est lié au précédent et relève des modes de communication. « Deification was a metaphor for expressing the relationship between the emperor and his subjects[3565] » : il y a, en effet, beaucoup de rhétorique dans ces divinisations précoces. Appeler les puissants « dieux » était une métaphore facile. C'est d'ailleurs ce que font ceux qui interpellent Horace, proche d'Octavien et de Mécène, dans la *Satire*, II, 6 (v. 51-52). Dans l'*Epître*, I, 19, Horace est critiqué car il refuse de lire ses vers en public : *'Rides' ait, 'et Iouis auribus ista / seruas'*[3566]. Tout le monde comprenait que Jupiter n'était autre qu'Auguste. Déjà à l'époque républicaine, les puissants étaient appelés dieux (ainsi chez Plaute). Cette divinisation métaphorique reposait sans doute parfois sur l'idée que certains hommes sont mus par une force particulière, indestructible et que, par là même, il faut compter avec eux. Elle est en quelque sorte le prolongement d'une aura, d'un rayonnement marqué. Elle est le résultat d'une puissance qui irradie. Et c'est parce qu'il est puissant, au-delà de tout ce que l'on avait alors connu, qu'Auguste est *praesens et conspicuus deus*[3567]. La divinisation était donc une manière commode de

---

[3563] I. Gradel, 2002, p. 29.

[3564] Il faut ici se souvenir d'une réflexion de P. Veyne (1976, p. 508) : « les dieux sont ce qu'ils sont sans avoir à le mériter. » Les héros sont héros en raison de leurs exploits. C'est à ce titre qu'ils seront divinisés. Auguste, explique l'historien, n'était pas dans la situation des futurs empereurs romains. Il avait dû gagner une légitimité. Cela rendait difficile une réelle divinisation de son vivant. L'adhésion à la personne d'Auguste relevait du « charisme héroïque », c'est-à-dire qu'elle était liée à ses mérites exceptionnels (*id.*, p. 519-520). P. Veyne précise justement qu'un tel charisme peut être ressenti « par le citoyen le plus fier et le plus farouchement indépendant » (*id.*, p. 520). Quoi qu'il en soit, il est abusif de parler du pouvoir augustéen comme d'« une monarchie militaire de droit divin » (comme le fait M. Citroni, 2009, p. 249).

[3565] G. Williams, 1978, p. 159-160.

[3566] « On réplique : 'Tu te moques et tu gardes cela pour les oreilles de Jupiter' », Horace, *Epist.*, I, 19, 43-44.

[3567] « To many, Augustus was indeed a man, but the greatest of all men, possessing in truth the power of a god to do good or harm », K. Scott, 1930, p. 59. En complément, notons la pertinente remarque de I. Gradel, 2002, p. 28 : « [The] distinction between religion and politics is christianizing, as is basically the very concept of 'religion' itself. […] Paganism was polytheistic. The gods were not just numerous, but innumerable. This constituted no problem : men worshipped only the gods perceived to be of assistance to themselves. There was obviously not, nor could there be, any claim that the gods were entitled to worship *qua* gods, as with the one God of the Christians or Jews, but by virtue of their powers that might assist or endanger the wosrhipper(s). » On ne sacrifiait pas à Jupiter parce qu'il était dieu (la plupart des dieux ne recevaient aucun culte à Rome), mais parce qu'il était le plus puissant d'entre eux (*id.*, p. 28 et 52). C'est la puissance, la supériorité sur le commun des

parler du pouvoir. Dans ce cadre, l'image jovienne est particulièrement pertinente. Les poètes ne furent pas les seuls à en user. La *Gemma Augustea* datée des environs de 10 avant n. è. l'atteste : Auguste apparaît sur le camée non pas en tant que Jupiter mais tel Jupiter. Il porte le *lituus* des augures afin de signifier qu'il est l'interprète des volontés du maître de l'Olympe (et lui est donc subordonné)[3568].

Ainsi s'expliquent certains vers troublants. Le *O Meliboee, deus nobis haec otia fecit*[3569] de Virgile, par exemple. Le vers est à rapprocher du *deus, deus ille, Menalca !*[3570] du même poète. C'est de l'apothéose de Daphnis qu'il s'agit ici. On y a souvent vu une métaphore de l'apothéose de Jules César, ce qui reste à démontrer. En tout cas, la source d'inspiration est évidente : le poète prend modèle sur Lucrèce : *deus ille fuit, deus, inclute Memmi*[3571]. Par ses bienfaits, Epicure devait être rangé au rang des dieux. De même, l'excellence de Daphnis justifiait son apothéose. C'est pourquoi il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives du fameux vers où Tityre loue Octavien tel un dieu. C'est en tant que bienfaiteur que l'héritier de César est divinisé. Ce n'est ni plus ni moins que la reconnaissance de Tityre – qui a pu conserver sa terre –, qui éclate. Il prend d'ailleurs soin de préciser qu'Octavien n'est dieu que pour lui (il faut insister sur l'emploi de *mihi*) et c'est à un culte privé qu'il se livre : *namque erit ille mihi semper deus ; illius aram / saepe tener nostris ab ouilibus imbuet agnus*[3572]. Par

---

mortels, qui est honorée par des honneurs divins, non la divinité elle-même : « [The emperor worship] differed little from worship of 'real' gods, cultivated likewise for the sake of their enormous power over the worshippers, not because divine nature gave them any claim *a priori* to such honours » (*id.*, 30). Dans ce cadre, l'invocation du *numen Augusti* (entendons la sacralisation de sa capacité d'action, de sa puissance) est tout à fait logique.

[3568] J. Pollini, 1990, p. 338. Sur la signification à donner à l'apparente assimilation d'Auguste à Jupiter, cf. P. Zanker, 1987, p. 232-234.

[3569] « Ô Mélibée, c'est à un dieu que nous devons ces loisirs », Virgile, *Buc.*, I, 6.

[3570] « Un dieu ! c'est un dieu, Ménalque ! », *id.*, V, 64.

[3571] « Celui-là fut un dieu, oui, un dieu, glorieux Memmius », Lucrèce, *De nat. rer.*, V, 8.

[3572] « Car il sera pour moi toujours un dieu ; son autel, une tendre victime, un agneau de nos bergeries, souvent l'ensanglantera », Virgile, *Buc.*, I, 7-8. Ajoutons que le modèle de Virgile, Théocrite, parlait lui aussi des Ptolémées comme des dieux (cf. Fr. Plessis, 1909, p. 230). Sur Tityre et son dieu, cf. A. Grisart, 1966, en particulier p. 119 sq. L'auteur ne croit pas que Tityre puisse être confondu avec Virgile. Mais il va plus loin : *deus* peut-il désigner Octavien ? En 41, note A. Grisart, le jeune homme ne saurait être assimilé au *iuuenis* du poème car le mot désigne quelqu'un qui a entre 30 et 45 ans. Or Octavien n'avait alors que 22 ans : il était donc un *adulescens*. Pour l'auteur, Tityre est un esclave nouvellement affranchi (peut-être Eros – esclave de Virgile qui deviendrait alors le *deus* du poème – qui aurait été l'intendant de son domaine à Mantoue). Il « offre à son propriétaire, devenu son *patronus*, le sacrifice mensuel célébré habituellement pour les bienfaiteurs ». Son ancien propriétaire habitait Rome, d'où son voyage dans la capitale. Les textes les plus proches des événements, d'ailleurs, ne parlent pas d'une intervention d'Octavien dans cette affaire de spoliation. Il faut attendre Donat et le IV^{e} siècle pour cela (*id.*, p. 122 sq.). Quoi qu'il en soit de cette thèse, à l'origine de cette divinisation, il y avait la reconnaissance d'un particulier.

conséquent, dans cette bucolique, *deus* est à entendre comme bienfaiteur. Le caractère mensuel du culte renforce cette idée, comme l'a bien vu A. Grisart : les épicuriens, par exemple, fêtaient chaque mois l'anniversaire de la naissance de leur bienfaiteur[3573].

C'est encore la reconnaissance à l'égard des bienfaits d'Auguste qui explique un vers de Properce : *uix timeat saluo Caesare Roma Iouem*[3574]. L'élégiaque vient de citer plusieurs grands hommes de Rome (Coclès, Décius, etc.) qui, par leurs vertus militaires, ont protégé l'*Vrbs* des dangers qui la menaçaient. Le vers que nous venons de citer est précédé d'un autre qui montre que c'est à ce titre qu'Auguste est rangé au rang des dieux : *haec di condiderant, haec di quoque moenia seruant*[3575]. C'est l'invincibilité du *Princeps* qui est louée de cette manière : grâce à lui, Rome vit en sécurité. Nul ne vit plus dans la crainte. L'emphase sert l'idée. Notons encore que, en dépit de ses incommensurables mérites, Auguste n'est pas l'égal de Jupiter : l'adverbe *uix* introduit encore une hiérarchie. Certes, l'ambiguïté existe parfois. Elle est évidente lorsque Properce évoque le *deus Caesar* (de préférence à *diuinus Caesar*) dans une élégie[3576]. Mais alors, c'est pour expliquer qu'il médite de porter les armes jusqu'en Inde. Toujours et encore, ce sont les exploits d'Auguste (et les bienfaits que Rome en retire) qui lui valent cet honneur. Car ce dernier ne saurait être véritablement un dieu : le v. 3 précise qu'Octavien est bel et bien un homme (*uir*). Et c'est bien ainsi que Properce entend présenter le plus souvent Octavien/Auguste, même s'il concède une forme de prédestination. Alors que dans l'*Elégie*, IV, 6, l'affrontement d'Actium a lieu, Octavien n'est pas assimilé à son divin père, Jules César, qui assiste au combat. Il n'est encore que le *diui filius* : *At pater Idalio miratur Caesar ab astro : 'sum deus ; est nostri sanguinis ista fides'*[3577]. Issu de Vénus et d'Enée, il est de la race des dieux[3578], mais il n'est pas encore dieu. Par sa valeur, le rejeton de César rejoindra sans doute son père et ses glorieux ancêtres au ciel.

[3573] *Id.*, p. 121. Sur cette question, cf., également, N. Terzaghi, 1960, p. 138 ; P. White, 1993, p. 171-173 ; A. Loupiac, 1999, p. 136 sq.

[3574] « Tant que vit César, c'est à peine si Rome craindrait Jupiter », Properce, III, 11, 66.

[3575] « Ce sont des dieux qui ont fondé ces murs et ce sont des dieux qui les protègent », *id.*, 65.

[3576] *Id.*, 4, 1. Selon J. Cousin (1945, p. 153), c'est la première fois dans la poésie latine qu'Auguste est explicitement assimilé à un dieu (il rappelle aussi le cas de la première *Bucolique*, mais Octavien n'est alors pas nommé et nous avons vu ce qu'il fallait en penser). Il faudrait aussi évoquer l'*Elégie*, IV, 11, 60. Properce y évoque la mort de Cornélia, fille que Scribonia, première femme d'Octavien, eut d'un précédent mariage. A cette occasion, le poète affirme que l'on a vu couler les larmes d'un dieu (*lacrimas uidimus ire deo*, v. 60). Nous sommes alors en 16 avant n. è., peu après les Jeux séculaires qui sonnent comme la consécration de l'œuvre d'Auguste. En outre, l'image est fort belle et, pour cela même, le poète aurait difficilement pu résister à l'exprimer. Elle introduit une fragilité toute humaine chez une personnalité dont la puissance n'a d'équivalents que divins.

[3577] « Cependant, le divin César, de son astre d'Idalie admire : 'le dieu que je suis reconnaît bien là son sang' », *id.*, 6, 59-60.

[3578] *Id.*, III, 4, 19-20. Le poète évoque les triomphes d'Auguste dans les deux derniers vers (v. 21-22) : sa geste lui ouvre la route du ciel.

Concluons sur cette question. Dans la très pessimiste *Epode*, XIII (nous sommes alors entre 42 et 38, au plus tard en 36, donc dans une période de grande instabilité), Horace le laissait entendre : celui qui restaurerait l'ordre, remettrait les choses en état, serait un dieu. Octavien/Auguste fut ce sauveur. Il devait, pour son exploit, s'attirer une reconnaissance éternelle. C'est pourquoi, ici comme pour les autres questions, il faut se garder de voir les poètes comme dépendant du discours officiel ou répondant aux manœuvres machiavéliques du pouvoir en place. *Nihil deinde optare a diis homines, nihil dii hominibus praestare possunt, nihil uoto concipi, nihil felicitate consummari quod non Augustus post reditum in Vrbem rei publicae populoque Romano terrarumque orbi repraesentauerit*[3579]. Il est probable que, derrière les excès d'un tel propos, se cache une part non négligeable de vérité. Strabon tend à le confirmer : « Et de fait, jamais il n'a été donné aux Romains et à leurs alliés de jouir d'une paix et d'une prospérité comparable à celles que leur a procurées César-Auguste du jour où il a reçu le pouvoir souverain […][3580]. » Une grande partie des contemporains devait éprouver pour Auguste une gratitude sincère[3581]. Les bienfaits dont il fut l'auteur sont les mêmes que ceux que l'on était susceptible de prier les dieux d'accomplir. Dès lors, le *Princeps* put être perçu comme une personnalité hors norme[3582]. En définitive, c'est parce que de son vivant on est le miroir des dieux (une sorte de *diuus praesens*) que l'on mérite l'apothéose. La divinisation effective résultera d'un jugement, d'une reconnaissance en fonction d'une œuvre et de qualités reconnues. En somme, et c'est là l'hypothèse que nous voulions formuler, le processus de divinisation était une pression qui, au même titre que les éloges, s'exerçait sur le postulant : sans nul doute, cette pression est, avec la reconnaissance, un élément essentiel pour expliquer la parole des poètes[3583].

[3579] « Rien de ce que les hommes peuvent demander aux dieux, rien de ce que les dieux peuvent fournir aux hommes, rien de ce qui peut être souhaité, rien de ce qui peut être accompli avec un plein succès qu'Auguste, après son retour à Rome, n'ait réalisé pour l'Etat, le peuple romain et le monde entier », Velléius Paterculus, II, 89, 2.

[3580] Strabon, VI, 4, 2.

[3581] Si l'on en reste aux écrivains, cf. également le début du *De architectura* de Vitruve ou le propos de Manilius, *Astron.*, I, 7-9 ; 380 sq. et 773 sq. Sur le prestige des grands hommes qui conduit à une divinisation *de facto*, cf. Domitius Marsus, *Epigr.*, 39 (et le commentaire de A. Barigazzi, 1964) ; Valère Maxime, II, 10, 2b.

[3582] Une évolution se fait jour à la fin du règne d'Auguste. Du moins si l'on suit le propos d'Ovide : ce n'est plus alors le seul Auguste qui est divin mais toute la *domus Augusta* (cf. Ovide, *Tr.*, I, 2, 103 sq. ; *Pont.*, I, 4, 54-58 par exemple).

[3583] Encore une fois, on ne sait, chez des poètes comme Virgile et Horace, quel fut leur degré d'adhésion à l'épicurisme après les années 30. Nous avons soutenu que la prégnance de certains préceptes du Jardin (ainsi la posture politique) était restée forte. Il est possible, bien que cela soit moins évident, que ce soit également le cas dans le domaine religieux. S'il en est ainsi, le processus d'héroïsation d'Octavien/Auguste, incompatible avec la théologie épicurienne qui suppose une coupure radicale entre le monde sublunaire et les dieux (cf., par exemple, la position de l'épicurien Velléius dans Cicéron, *De nat. deor.*, I, 38 ; sur les dieux d'Epicure, cf. A.-J. Festugière, 1946, p. 71 sq.), aurait pour unique objectif l'utilité (dans le cadre d'un respect formel des croyances

CONCLUSION DE LA III[e] PARTIE

Non mos, non ius écrivait Tacite[3584]. La formule éclaire une grande partie du discours moralisateur des poètes. Il est toujours malaisé de discerner les intentions d'un écrivain. Il nous a cependant paru que les sources n'étaient pas tout à fait muettes et qu'il existait tout un faisceau d'indices concordants susceptibles de nous éclairer. Beaucoup des thèmes abordés par les poètes sont liés, d'une manière ou d'une autre, au contexte de guerre civile et à la refondation qui préside à la naissance du Principat. Ainsi la « rêverie nationale » de Virgile, le rêve d'une unité italienne qui serait un obstacle au retour des luttes fratricides et vecteur de puissance. Ainsi la morale du sacrifice que prônent et le Mantouan et Horace. Ainsi l'appel à de nouvelles guerres, extérieures celles-là, afin d'assurer la sécurité de l'empire. Pour ce qui est de l'aspiration à la paix, à la stabilité, au retour d'un âge d'or, Tibulle et ses amis proches de Messalla partageaient les préoccupations de Varius, Virgile, Horace ou Properce. Seulement, tous les poètes n'eurent pas le sentiment qu'ils avaient un rôle à jouer dans la reconstruction qui s'annonçait. Ceux qui figuraient dans l'entourage de Mécène ont élaboré (ou retrouvé) une conception singulière du poète (tout à la fois citoyen et *uates*), parfaitement inséré dans la société de son temps et concerné par les problèmes qui la traversent. A l'origine sans doute de cette singularité, les spécificités du groupe constitué par Mécène où la dimension philosophique prédominait.

Car il y eut chez les poètes proches de l'Arétin un engagement politique fort[3585]. Il fut motivé par un désespoir lié aux incertitudes et à la dureté des temps, ainsi que par un sentiment patriotique qu'on aurait tort de négliger. Derrière leur entreprise, l'espoir d'une refondation, d'une société apaisée jouissant tout à la fois de la stabilité et de l'abondance. Bien sûr, cette refondation ne pouvait pas ne pas être morale. En effet, la seule théorie pour expliquer la décadence puis la chute d'un Etat (et ce au moins depuis Polybe) était alors la corruption des *mores*[3586]. C'est pourquoi la question institutionnelle est assez peu présente dans la poésie latine, même si elle n'est pas évacuée (le pouvoir augustéen ayant sans conteste été de nature monarchique, il était naturel que les contemporains s'interrogeassent sur ce type de régime). Mais c'est aussi parce qu'aux yeux de nombre de Romains, plus que la forme du

---

romaines) : inciter les dirigeants à faire de grandes choses. Cette conception patriotique de la « divinisation » se rapproche alors de celle de Varron et de Cicéron. Ajoutons encore que ce type de langage était un moyen commode de désigner Octavien/Auguste comme une personnalité d'exception.

[3584] Tacite, *Ann.*, III, 28, 1.

[3585] Y compris chez Horace, contrairement à ce que suggère R. O. A. M. Lyne (1995, p. 18-19 et 27-28) : il présente Horace comme un opportuniste qui sut se ranger au bon moment sous la bannière du plus fort.

[3586] Sur cette question, cf. A. Wallace-Hadrill, 1997, p. 9. Le chercheur affirme : « Politics is not conceived as an autonomous sphere. » La question institutionnelle ne saurait être détachée de la question morale et toute solution à une crise politique devait, par conséquent, passer par une réforme morale.

gouvernement, la morale est une question éminemment politique. K. Galinsky note d'ailleurs que le rétablissement de la stabilité institutionnelle ne suffisait pas aux yeux d'Auguste. Il souhaita aussi restaurer la morale[3587]. En fait, c'est surtout que les deux étaient indissociables : la morale était le fondement de toute stabilité politique[3588]. Car, ainsi que le laissent entendre les *Géorgiques* et l'épisode de la ruche, ce n'est pas tout d'avoir choisi un roi : encore faut-il que le peuple/essaim ne s'égare pas dans de vains amusements et ne s'ébatte pas au gré de ses caprices[3589]. La question de la moralité des dirigeants était cruciale à deux titres au moins : elle servait de miroir au peuple qui s'imprégnait des exemples donnés par les gouvernants ; elle était aussi la seule susceptible de faire perdurer le régime puisque son absence avait toujours eu pour conséquence de faire sombrer le meilleur des régimes en un régime détestable (ainsi la monarchie pouvait-elle dégénérer en tyrannie).

Parier sur Octavien/Auguste ne revenait pas à se transformer en thuriféraire et à abandonner toute liberté d'esprit. Tant s'en faut. Chez les poètes, c'est même une toute autre logique qui émerge[3590]. Il y a des degrés dans l'adhésion à un régime. Celle des poètes dits augustéens, pour sincère qu'elle fût, n'était pas inconditionnelle. L'idée de conseiller les Grands afin de les amener à discerner le bien et le mal, de les engager à persévérer dans l'action droite, n'était pas nouvelle. Les philosophes grecs s'y étaient essayés (en particulier Platon en Sicile)[3591]. Il n'est pas surprenant que l'initiative des poètes à Rome (dont on rappellera qu'Horace estimait qu'ils valaient mieux que les philosophes), sans doute influencés par l'exemple de Philodème de Gadara, ait ressurgi au moment où le pouvoir redevenait d'essence monarchique. Le roi idéal était un roi de vertu. Or, à lire Virgile (pessimiste ou, plus simplement, réaliste), Enée (et donc, par analogie, les futurs maîtres de Rome, Auguste en premier lieu) était un homme du commun, certes pieux, mais plein d'incertitudes et sujet à des faiblesses plus ou moins passagères (son amour pour Didon qui lui fait oublier sa mission). Pour être roi, on n'en est pas moins homme.

Il est impératif de prendre en compte le contexte dans lequel les œuvres augustéennes ont été rédigées. Le Principat d'Auguste marquait une transition et devait trouver une légitimité. La victoire, à elle seule, contribuait amplement à la conférer. Et dans les années qui suivirent la fin des guerres

---

[3587] K. Galinsky, 1992, p. 95 sq. (et notamment p. 96).

[3588] Nous avons essayé de le montrer dans notre première partie. On a retrouvé la même idée *supra*, p. 587 sq.

[3589] Virgile, *Georg.*, IV, 103-106.

[3590] Cf. aussi le cas de Tite-Live (qui, à plus d'un titre, paraît proche des poètes augustéens) comme l'a montré B. Mineo, 2009, p. 302 sq.

[3591] Cf. P. Grimal, 1985b, p. 245 sq. Toute une tradition – remontant au moins à Platon – a travaillé à lier celui qui domine l'Etat (qu'on l'appelle *rex*, *princeps* ou, comme Cicéron, *rector* ou *moderator*) aux vertus nécessaires à l'établissement de la justice et de la concorde. D'où la volonté de Platon (*Rep.*, V, 473c-d) de faire des rois des philosophes ou des philosophes des rois. Outre cette antique tradition, un autre élément contribue à expliquer l'entreprise des proches de Mécène : lorsqu'elle évoque la révolution intellectuelle qui caractérise le I^er^ siècle romain avant n. è., Cl. Moatti (1997, p. 14) note une « obsession à chercher l'ordre et le sens ». Il est probable que les poètes aient partagé cette obsession.

civiles, il semble que pour beaucoup de Romains le salut de Rome passait par le salut d'Auguste, homme providentiel à la stature de héros[3592]. Il est de toute façon très vraisemblable qu'en dehors de l'ancienne aristocratie, peu nombreux furent ceux qui regrettèrent le système « républicain »[3593]. Les Italiens sans doute moins encore que les Romains. Rien ne permet de croire qu'il en ait été autrement pour les poètes. Ils n'avaient, par conséquent, pas de préventions particulières contre le régime qui se mettait en place. Cependant, Octavien/Auguste, loin d'avoir été un autocrate, dut répondre à une attente collective (et, par conséquent, diverse)[3594]. Dans une société marquée par des décennies de guerres civiles, c'était la condition pour l'établissement d'un *consensus universorum* (tout au moins, aussi large que possible). Aussi, le contexte de la *Res publica restituta* ne peut être évacué lorsqu'il s'agit de lire la poésie augustéenne[3595].

Il est somme toute logique que ceux qui firent le « pari » augustéen aient voulu contribuer à façonner leur héraut. Ils furent des compagnons de route qui exposèrent en toute indépendance une certaine conception du pouvoir[3596]. L'entourage d'Octavien/Auguste ne relevait pas encore de la cour impériale. La liberté de ton y existait encore[3597]. D'autres d'ailleurs purent compléter l'action des poètes (peut-être, on ne le saura jamais, de manière plus efficace). Ainsi Tite-Live : lui aussi voulut faire de son *Ab Vrbe condita* un instrument de changement social et politique[3598]. Ainsi Athénodore, le philosophe stoïcien, sans doute disciple de Posidonius. Il fut très tôt un proche d'Auguste[3599]. On connaît en partie sa pensée grâce à Sénèque[3600]. Il put, lui aussi, tenter de mener Octavien/Auguste vers les vertus nécessaires à la stabilisation de la société[3601]. On sait, en tout cas, qu'Auguste appréciait

---

[3592] L'*Ode*, IV, 5, d'Horace en porterait le témoignage, cf. I. M. Le M. Duquesnay, 1995, p. 185 notamment.

[3593] Face à la menace des temps (et en particulier celle du retour de la tyrannie), Cicéron avait déjà appelé, non à la monarchie, mais à un renforcement (à travers le *rector*) de l'élément monarchique des institutions.

[3594] J. Scheid (2009b, p. 124 et 128 en particulier) l'a parfaitement démontré dans le domaine religieux par exemple. Il fallut aussi ménager l'aristocratie sénatoriale (cf. Fr. Hurlet, 2009c).

[3595] De même que « le programme de la *Res publica restituta* est […] profondément inscrit au cœur du projet livien » (B. Mineo, 2009, p. 307), de même les poètes augustéens ont-ils, selon toute vraisemblance, composé leurs œuvres en ayant à l'esprit le contexte singulier de la fin des guerres civiles et de la restauration de l'Etat.

[3596] M. Lowrie (1997, p. 265) a sans doute raison d'écrire que, alors que nous recherchons dans les *Odes* des allusions aux *Res Gestae* d'Auguste, nous trouvons plutôt des *res gerendae*.

[3597] Cf. Dion, LVI, 43.

[3598] Cf. A. Feldherr, 1997.

[3599] Cf. P. Grimal (1945-1946, p. 1152 sq. en particulier) : Athénodore était connu pour son franc-parler. Préoccupé par les problèmes moraux, il lui arrivait de réprimander Auguste (dont il fut le précepteur) sur sa vie privée et l'aidait à maîtriser ses colères (il lui conseilla de ne pas réagir sans avoir au préalable récité les vingt-quatre lettres de l'alphabet), etc. (cf. Dion, LII, 36, 4 et 56, 43, 2 ; Plutarque, *Mor.*, 207c). Il faudrait aussi mentionner Aréios, philosophe éclectique, dont on sait par Elien qu'il entretint par ailleurs de bons rapports avec Mécène (Elien, XII, 25).

[3600] Sénèque, *De tranq. anim.*, III, 1 sq. (on le voit, en particulier, condamner la « folle ambition » des hommes).

[3601] P. Grimal, 1979, p. 1254-1255.

ce genre de conseils[3602]. On sait aussi qu'Auguste écrivit une « exhortation à la philosophie ». Or celle-ci vaut dans l'Antiquité essentiellement pour sa dimension morale. La poésie augustéenne entendait lui disputer ce privilège. On comprend que l'élève d'Athénodore ait aussi prêté l'oreille aux poètes. Horace, devisant dans la *Satire*, II, 1, sur la liberté de parole, entendait peut-être surtout rappeler à Octavien qu'il devait respecter la *libertas* romaine et supporter avec patience les écrits que d'autres auraient pu considérer trop libres de ton[3603]. Double lecture que l'on a déjà rencontrée dans les discours d'éloge. Chapeautés par des *patroni* influents, les poètes pouvaient jouir d'une liberté de parole non négligeable[3604]. Ce franc-parler pouvait d'autant plus facilement leur être pardonné qu'il n'avait rien d'irrévérencieux et même, en bien des points, il rencontrait les préoccupations et les interrogations d'Octavien/Auguste[3605]. Toujours est-il que la poésie, loin d'avoir été instrumentalisée par le pouvoir en place, nous a paru avoir été un mode de communication à même d'établir un dialogue avec le nouveau régime.

[3602] Plutarque, *Mor.*, 207c.

[3603] B. Delignon, 2009, p. 248.

[3604] Cf. la remarque d'A. Suspène, 2009a, p. 20.

[3605] C'est cette « rencontre providentielle » qui autorisa cette liberté de parole (sur ce point, cf. la conclusion d'A. Suspène, 2009a, p. 29).

CONCLUSION

R. Syme affirme dans la *Révolution romaine* que la littérature devait « servir plutôt qu'orner[3606] ». Nous avons essayé ici de démontrer ce que cette optique avait de trompeuse. Tout d'abord parce que le concept de propagande doit être utilisé avec prudence quand on évoque la vie politique romaine. Non que celle-ci se limitât à l'autocélébration ou à l'autoreprésentation comme une tendance récente tendrait à le faire croire. Mais son usage était essentiellement externe (ainsi le discours développé par les Romains à l'adresse des Grecs) ou alors limité à quelques niches : élaboration de « vérités » historiques, construction de fausses conjurations, dépréciation de l'adversaire. Néanmoins, globalement, le pouvoir se revendiquait plus qu'il ne se gagnait. Il était un dû et supposait de la part de l'aristocratie la mise en œuvre de stratégies qui relevaient davantage de la persuasion que de la conviction : le cœur plutôt que la raison. D'où une pratique publique très ostentatoire : moyennant un apparat élaboré avec soin, on affichait sa supposée supériorité. Faute d'idéologies en concurrence, on parlait de soi, usant et abusant d'images suggestives qui permettaient de se construire un blason. Derrière chaque candidat à une élection, son « moi » flottant tel un drapeau. Et lorsque l'on n'évoquait pas sa personne, le dénigrement de l'adversaire prenait le pas. Non pour critiquer un éventuel programme. La légitimité des gouvernants reposant sur leurs vertus, leur supériorité morale, c'était la personne même qui était visée. Ici, l'invective, la diffamation, triomphaient. Les attaques étaient le plus souvent grossières, répétitives. Elles n'en étaient pas moins (en certaines circonstances du moins) efficaces. La manipulation consciente des faits et des âmes qu'elles supposaient relève bien de la propagande. Or la poésie s'est révélée être un médium peu efficace pour emporter les esprits. Difficile d'accès (tant sur le plan matériel qu'intellectuel), elle ne pouvait non plus trouver dans le théâtre (en raison des logiques qui y étaient à l'œuvre) un espace propice à une ample diffusion. Les pamphlets, les discours, la publication de lettres, les *Acta diurna*, les mémoires avaient, à n'en pas douter, un tout autre poids. Encore n'est-ce sans doute pas là l'essentiel. Les honneurs accumulés, le souvenir d'une édilité réussie, les victoires militaires, une

[3606] R. Syme, 1939, p. 436.

naissance prestigieuse, une fortune conséquente, un réseau de relations de qualité et une vaste clientèle primaient sur tout le reste. C'est par ces biais que se forgeait l'*auctoritas* de tout aristocrate.

L'analyse des poèmes de l'époque augustéenne, et en particulier ceux des poètes proches de Mécène, montre d'ailleurs qu'il n'y eut pas de tentative pour adapter le vers latin au discours officiel. Que ce soit lors de l'évocation des guerres civiles, des victoires d'Octavien/Auguste, des adversaires de ce dernier, de la nécessité d'une restauration morale ou des réalités institutionnelles, les poètes suivirent et leurs préoccupations propres et leur calendrier. Des points de rencontres existent, certes. Ils ne sauraient suffire à parler d'instrumentalisation. Bien sûr, il y eut les éloges. Mais Octavien/Auguste n'exigeait pas qu'on le chantât. Simplement, dans une logique toute aristocratique, il souhaita être le dédicataire de poèmes. De toute façon, le contexte politique – celui de la *res publica restituta* – rendait délicat toute entreprise d'instrumentalisation. Le nouveau régime souhaita s'inscrire dans une continuité. Or la *libertas* était l'une des caractéristiques du régime né en 509. Il eût été mal venu, à un moment où la recherche du consensus s'avérait impérieuse pour sortir du cercle infernal des guerres civiles, d'enchaîner la parole des hommes de lettres. Il s'agissait moins d'heurter les sensibilités que de se couler dans un moule – quitte à lui faire subir un certain nombre de distorsions –, de répondre à l'air du temps, afin d'assurer la pérennité de l'œuvre en cours. C'est pourquoi nous avons préféré parler de logique d'imprégnation plutôt que d'une logique de submersion.

C'est aussi l'une des raisons qui rend plus qu'improbable l'existence d'un cercle littéraire dirigé par Mécène et au service (sous une forme plus ou moins habile) du nouveau régime[3607]. C'eût été une stratégie sans doute trop offensive, voire agressive. D'autant que l'existence même de ces cercles littéraires est pour le moins sujette à caution. Qu'il y ait eu une sociabilité littéraire ne fait aucun doute. Il est difficile d'aller plus loin. Les poètes disposaient de réseaux de relations qui allaient bien au-delà des seuls familiers de leurs patrons. Il ne faut pas oublier non plus que s'ils purent entretenir des rapports privilégiés avec telle ou telle personnalité, d'autres purent en parallèle les accompagner un temps. Le patronage littéraire pouvait prendre plusieurs formes et n'exigeait pas nécessairement la constance qui fut celle de Messalla et de Mécène.

Les poètes avaient beaucoup à gagner à côtoyer les Grands. Bien plus qu'ils n'avaient à y perdre. D'une part parce qu'ils bénéficiaient ainsi des avantages du patronage traditionnel (protection, avantages matériels et/ou financiers) dont nous avons voulu rappeler qu'il ne pouvait être confondu avec un asservissement. Si la relation entre les deux parties était de fait déséquilibrée, ce n'était pas nécessairement au désavantage du pôle le plus faible de ce qui demeurait une relation contractuelle. Les poètes dépendaient d'autant moins de leurs *patroni* qu'ils n'étaient pas des Grecs mais bel et bien des citoyens ; que, sans appartenir aux strates les plus favorisées de la population, ils n'étaient pas non plus – bien que les situations divergeassent – dans le plus grand des besoins ; qu'ils disposaient d'un réseau de relations étendu. Il est troublant de constater que c'est alors que les poètes sont au faîte de leur gloire (c'est vrai aussi bien pour Virgile, que pour Horace ou Properce), que c'est alors que leur

[3607] De même, rien ne permet de supposer l'existence de cercles d'opposition.

indépendance semble la plus assurée, que le soupçon d'instrumentalisation, dans l'historiographie moderne, se fait le plus fort. Le *Thyeste* de Varius, l'*Enéide* de Virgile, les *Odes romaines*, le livre IV des *Odes*, le *Carmen saeculare* d'Horace et le dernier livre des *Elégies* de Properce en constitueraient le douloureux témoignage. C'est sans doute se tromper sur ce que devait être le patronage littéraire qui avait ses spécificités. Il est indéniable que Pollion, Mécène et Messalla (pour ne parler que de ces personnalités) étaient de fins lettrés et que le regard qu'ils posaient sur la production de leur temps importait aux poètes. Ils purent remplir le rôle, fondamental, de premier lecteur. Ils purent aussi, sans arrière-pensées politiques (mais non sans arrière-pensées littéraires), tenter d'orienter la production de leurs protégés, comme le faisaient d'autres relations des poètes, comme pourrait le faire, de nos jours, un éditeur. Surtout, ils étaient ceux qui étaient les plus à même, du fait de leur *auctoritas*, de faire accepter la nouveauté des œuvres qu'ils avaient chapeautées. En outre, par leurs réseaux d'amitiés, ils étaient aptes à pallier – au moins en partie – les insuffisances du marché du livre. Enfin, les plus prestigieux d'entre eux (dans ce cadre, n'oublions pas qu'Auguste fut sans conteste le premier des aristocrates) étaient susceptibles de créer un engouement pour tel ou tel ouvrage, voire pour tel ou tel auteur. Si l'on ajoute à tout cela le coût matériel de toute production littéraire (papyrus, copie…), on comprend vite l'intérêt que les poètes avaient à disposer d'un ou de plusieurs *patroni*. De toute évidence, leurs rêves de gloire et d'immortalité reposaient en grande partie sur eux.

De même que les poètes avaient beaucoup à gagner de ce compagnonnage, de même les aristocrates avaient de multiples raisons de s'intéresser à la poésie de leur temps. Tout d'abord parce que la dédicace d'un poème – et plus encore d'un recueil – était un cadeau de valeur. D'une part, bien sûr, parce qu'il assurait l'éternité au dédicataire dont le nom, enchâssé dans les vers d'un artiste prestigieux, traverserait les siècles. D'autre part parce qu'il valait agrégation à la petite élite des lettrés, caste d'élus qui avaient trouvé grâce aux yeux des poètes si dédaigneux du commun des mortels. C'était la preuve manifeste que l'on appartenait au monde de la culture dans ce qu'il pouvait produire de plus raffiné. C'était aussi un hommage rendu à la respectabilité et/ou à la grandeur d'une personne. Tout à la fois marque de respect et marqueur social, la dédicace était un *munus* prestigieux et, en tant que tel, recherché.

Mais ce n'était pas tout. Côtoyer les poètes en vogue était l'une des modalités de l'apparat dont s'entourait tout grand aristocrate. La vie publique romaine faisait grand cas des transferts de dignité (et d'indignité), entendons par là le fait que l'entourage d'une personnalité contribuait à forger l'image qu'il souhaitait (ou que l'on désirait) donner de lui. C'est l'idée que l'on partageait une part de l'aura de ceux qu'on avait pour familiers. On est ici encore dans le champ de l'autocélébration : fréquenter des hommes de lettres, mieux encore les patronner, était le sceau d'une supériorité culturelle. On donnait à voir, selon une logique de l'ostentation qui était familière aux Romains. S'exposer en compagnie d'un entourage de qualité composé de personnalités prestigieuses participait de l'élaboration de l'*auctoritas*.

Cependant, le patronage littéraire pouvait être motivé par des considérations moins narcissiques. Ce fut le cas, pensons-nous, à l'époque augustéenne et, sans doute même, dès le milieu du I^{er} siècle

avant n. è. Cicéron, Atticus, Pollion, Messalla, Mécène participèrent tous – sans doute ne furent-ils pas les seuls –, chacun à sa manière, à une vaste entreprise patriotique qui trouve son origine dans le traumatisme que constituèrent les guerres civiles. Le sentiment que celles-ci participaient à l'affaiblissement de la puissance romaine, qu'elles mettaient en danger la survie de l'empire, couplé à un sentiment d'infériorité sur le plan culturel vis-à-vis de la culture grecque, allait entraîner une réaction assez vive initiée par une partie de l'aristocratie romaine. Celle-ci tenta d'y associer Octavien/Auguste. La morgue des Grecs à l'égard du peuple-roi devenait d'autant plus intolérable que Rome constatait que là où les vaincus lui reconnaissaient une indéniable supériorité (organisation politique, invincibilité des légions), elle se trouvait désormais en difficulté. Elle n'était même plus en mesure d'assurer la stabilité des territoires conquis, durement touchés par les répercussions des guerres civiles. Or c'est l'assurance seule de la sécurité qui pouvait amener les Grecs à accepter la domination romaine. Déjà des troubles avaient éclaté et la révolte de Mithridate avait pu faire craindre le pire. L'offensive parthe en 40 était venue rappeler certaines fragilités. Toute période de crise est propice à la réflexion. Virgile justifiait l'impérialisme romain par sa capacité à établir et la clémence et le respect du droit[3608]. Les faits étaient en contradiction avec le discours. Aux yeux des Grecs, la culture seule était susceptible d'apaiser les âmes ; elle était la condition de la modération nécessaire à tout individu mais aussi à l'administration d'un Etat (et *a fortiori* d'un empire) ; inversement, la violence était la marque de la barbarie. L'acceptation de la domination romaine passait donc non seulement par l'agrégation à la culture hellénique mais par la capacité à représenter au mieux la civilisation. C'est sans doute dans ce cadre qu'il faut placer le vaste mouvement de promotion des lettres latines (entendues au sens large) qui trouva son aboutissement sous le Principat d'Auguste. Le patronage littéraire fut l'une des voies de l'approfondissement de l'impérialisme romain.

On comprend ici que ce qui comptait pour les *patroni*, ce n'était pas tant d'orienter le discours des poètes que de les amener à briller dans les grands genres (et, en particulier, dans l'épopée) afin de rivaliser avec les œuvres grecques. La poésie latine ne fut jamais une pure et simple transplantation de la poésie grecque dans le cadre romain. Les emprunts et les imitations furent nombreux, nul ne songerait à le nier. Mais l'inspiration demeura romaine, à l'époque augustéenne plus que jamais. La poésie fut nationale dans son essence. Toujours est-il qu'il n'y eut pas instrumentalisation de la poésie, mais saine émulation. Il y eut d'autant moins contrainte que les poètes eux-mêmes comprirent toute la gloire qu'ils pouvaient retirer de cette rivalité avec la littérature grecque.

A travers cet exemple, on comprend tout à la fois que non seulement les poètes ne furent pas au service du régime, mais que leur fonction n'était pas non plus « ornementale » comme le laisserait supposer la logique des transferts de dignité. Ils furent, comme tous leurs contemporains, profondément marqués par les guerres civiles. Leurs vers en portent les stigmates, y compris ceux des *Bucoliques* pourtant *a priori* peu propices à ce genre d'allusions. Associé à un patriotisme sincère, ce traumatisme devait inciter les poètes à endosser les oripeaux du *uates* afin de parler *au nom de* la

[3608] Virgile, *Aen.*, VI, 851-853.

communauté (dont ils traduisirent l'attente d'une ère de paix et de stabilité) et *dans l'intérêt de* la communauté. Il nous a paru que les poètes proches de Mécène, Varius selon toute vraisemblance, mais surtout Virgile, Horace et Properce furent les plus actifs en ce sens. Sans doute la personnalité de leur protecteur y fut-elle pour beaucoup. Il est très probable aussi que le principe épicurien de l'engagement temporaire influença leur entreprise. Mécène avait constitué autour de lui un cénacle dont l'ambition dépassait largement le cadre de la littérature et qui regroupait quelques familiers qui soit côtoyèrent Philodème et Siron, soit étaient réputés être épicuriens. La vocation de son « cercle » était philosophique – une philosophie toute pratique, certes – et non littéraire ou politique. Les épicuriens continuaient à l'époque de Cicéron de reproduire le modèle qu'avait instauré leur maître au Jardin[3609]. Sans doute Mécène et son cénacle s'inscrivirent-ils dans cette tradition. La nature même de ce « cercle » tend à confirmer que jamais Auguste n'eut la main sur lui et ce d'autant moins que la disgrâce de Mécène est une hypothèse à abandonner. C'est donc, selon toute vraisemblance, ce cénacle qui, sans programme d'action concerté, inspira à ses membres le désir de jouer en ces temps de crise un rôle politique temporaire. Contribuer à façonner le dirigeant idéal nous a paru être un dessein partagé par Varius (il est probable que le *Thyeste* ait eu, entre autres choses, cette optique), Virgile, Horace et Properce. Il est vrai, Ovide, à sa manière et pour des raisons qui lui furent propres, s'attela sur le tard à la même tâche. L'optique avait cependant changé. Dans le « cercle », une certaine conception de la société et du rôle de l'individu en son sein dut s'affirmer. Il est d'ailleurs difficile de savoir quelle fut l'influence de chacun. Mécène fut sans conteste l'organisateur de ce singulier groupement. Pour autant, est-ce lui qui influença ses condisciples, offrant son exemple en modèle ? Varius, Virgile ou encore Plotius Tucca et Quintilius Varus, plus proches des maîtres de l'épicurisme en Italie (Siron et Philodème), purent jouer un rôle tout aussi déterminant et renforcer Mécène dans ses convictions. Il fallait aussi compter avec la forte personnalité d'Horace. Toujours est-il que c'est sans doute dans ce cénacle que se joua quelque chose de décisif. Properce, pour sa part, dut être influencé par la personnalité de son patron et les discussions qu'il eut avec lui. Quoi qu'il en soit, le « cercle » de Mécène n'avait pas pour vocation à jouer un rôle politique. Celui-ci vint incidemment, presque par hasard, comme par contamination, sans que Mécène n'ait sans doute eu une quelconque exigence en ce domaine.

Ce qui rapproche les poètes familiers de Mécène, c'est le pari qu'ils firent sur Octavien/Auguste. C'est lui, et non Antoine ou Sextus Pompée, qui très vite porta leurs espoirs. Après Actium, la reconnaissance pour celui qui acquérait le statut de Sauveur pouvait éclater. Mais, même alors, celle-ci ne fut pas inconditionnelle. Ainsi les éloges, derrière le voile de la convention, relèvent-ils de l'exhortation. Il s'agissait de donner un portrait idéal du Prince pour que celui-ci se conforme effectivement à ce qu'on attendait qu'il soit. La logique d'imprégnation qui commandait la vie politique dans cette période de transition donnait quelque crédit à la démarche. L'éloge se voulait normatif et le *Princeps* ne pouvait l'ignorer. Il n'était d'ailleurs pas seul à avoir cette fonction. Une

[3609] Cicéron, *De fin.*, I, 65.

série de poèmes (ainsi les *Odes romaines*) ou un poème dans son ensemble (ainsi l'*Enéide*) purent jouer un rôle similaire.

Bien sûr, la prétention des poètes supposait une redéfinition de leur rôle dans la cité. Il s'agissait de sortir du carcan dans lequel les *poetae noui* les avaient enfermés. Sans conteste, c'est Horace qui théorisa le plus la fonction des poètes. Avec lui, c'est l'utilité de la poésie qui est affirmée. Dans la tradition lucrétienne, elle est présentée comme un moyen de connaissance. Elle est le miel qui favorisera la régénération morale de la cité. Elle est le médium qui soignera les âmes d'une société malade. La poésie, dès lors, n'est plus un simple terrain de jeu confisqué par quelques *docti* épris de subtilités étrangères au profane. L'art a – aussi – une dimension civique. Thérapeute, le poète avait toute légitimité pour revendiquer le patronage d'Apollon. Il partageait avec Octavien/Auguste une relation privilégiée avec cette divinité aux fonctions multiples. Le dialogue s'en trouvait d'autant plus justifié. Protégé par le dieu du Cynthe, le *Princeps* se devait en toute logique de prêter l'oreille au poète-*uates* : celui-ci était tout à la fois prophète dans le sens où, telles les Sibylles, il recevait les oracles d'Apollon, directement ou *via* les Muses, et prêtre dans la mesure où il était apte à rendre intelligible ce qui était, par définition, confus et hermétique. Il était l'exégète qui rendait accessible des vérités universelles.

Les poètes n'avaient cependant pas l'ambition de s'adresser à l'ensemble de leurs contemporains. Les conditions n'étaient pas réunies pour cela. Ils n'en avaient pas non plus le goût. Ils souhaitèrent toucher l'aristocratie et, en toute logique, celui qui était à sa tête. Leur stratégie était fondée sur ce que nous avons appelé la pédagogie du modèle. Il s'agissait, soit au travers d'exemples (cela est vrai aussi bien des *Satires*, des *Elégies* que de l'*Enéide*), soit au travers d'un discours plus théorique (comme les *Géorgiques*), d'indiquer aux premiers ordres quelles étaient les qualités dont ils devaient se parer et de quels défauts ils devaient se garder. Leurs vertus seraient offertes en miroir au reste de la population. La propagation de leur exemple contribuerait ainsi à la régénération morale indispensable au rétablissement de la stabilité et au renforcement de la puissance de l'Etat romain. Le triomphe de la morale dans l'ensemble de la société serait le fruit non de longs discours (comment, de toute façon, toucher ainsi l'ensemble de la population ?) mais d'une pratique qui, par imprégnation, permettrait aux Romains de recouvrer les supposées vertus de leurs glorieux ancêtres.

La morale, assise de la société romaine, occupe une place fondamentale dans les vers des poètes proches de Mécène. Elle justifie d'ailleurs certains développements relatifs à Cléopâtre et, plus généralement, sur l'Orient perçu comme corrupteur. Celui-ci est le contrepoint à une Rome idéalisée que l'on aimerait voir renaître de ses cendres. Cependant, le propos des poètes put se faire plus original : ainsi la « rêverie nationale » de Virgile. D'une manière générale, la question identitaire affleure dans plusieurs thèmes abordés, témoignages des doutes dont souffrait une société livrée à des décennies de luttes fratricides (et dont l'expansion sur l'ensemble du pourtour méditerranéen était somme toute récent). Que ce soit au travers de la place à accorder aux Italiens dans cette péninsule unifiée par Rome, au travers de la relation entretenue avec les Grecs (et la rivalité culturelle qui en a découlée), ou encore au travers du rejet du mode de vie oriental, on a le sentiment que les poètes

augustéens et leurs contemporains se sont beaucoup interrogés sur leur identité. La définition de celle-ci peut se faire à travers différents biais. Trois d'entre eux nous paraissent avoir été à l'œuvre à l'époque augustéenne : tout d'abord, la capacité à projeter une altérité afin d'être plus à même de se construire soi-même. L'Orient joua, à l'époque augustéenne, ce rôle ingrat. Cette projection relève du fantasme. En outre, cet « autre », par le regard qu'il pose, peut aussi conditionner le regard que l'on a sur soi et entraîner des réactions qui contribuent à l'émergence d'une identité. C'est ce qui s'est passé avec les Grecs. Enfin, il s'est agi de déterminer ce qu'avait en commun la communauté des citoyens : ici intervient la dimension « historique », à savoir la réflexion sur la construction de l'Italie et l'assimilation des exilés troyens. Les poètes ont partagé les préoccupations de leurs contemporains. Ces considérations, de toute évidence, ne les laissèrent pas indifférents.

De même ne purent-ils rester insensibles aux évolutions institutionnelles. L'établissement d'un régime d'essence monarchique devait stimuler la réflexion. La monarchie pouvait être la promesse du meilleur (les premiers rois de Rome) comme du pire (Tarquin le Superbe et les monarchies orientales). Le discrédit du système « républicain » avait diminué les préventions à l'encontre d'un pouvoir monarchique. Les poètes, pas plus que leurs contemporains, ne paraissent avoir regretté le régime né en 509. Loin des prudences des nouveaux maîtres de Rome, ils prirent acte du changement. Non en citoyens passifs. S'ils furent indifférents quant aux formes concrètes du régime, ils entendirent contribuer à façonner le portrait type du « bon roi ». C'est, bien entendu, Virgile qui est allé le plus loin dans ce sens.

Un rapide survol historiographique a montré la diversité des réponses apportées à la question des rapports entre les poètes et le pouvoir. On a tout aussi bien pu faire de Virgile un opposant au pouvoir (comme tend à le penser F. Sforza[3610]) qu'un partisan résolu d'Octavien/Auguste (ainsi A. Powell). Ce qui est vrai pour le Mantouan l'est tout autant pour Horace ou Properce (avec, bien sûr, des nuances en fonction des chercheurs). Les débats touchent aussi les poètes proches de Messalla : Tibulle et ses comparses furent-ils ou non des opposants à Octavien/Auguste ? Sans doute était-il nécessaire de rappeler, outre les modalités de la vie politique à la fin de la République, la singularité de cette période de transition que fut la naissance du Principat. Le régime augustéen ne saurait être vu comme l'avènement de l'Empire. La formation de celui-ci fut graduelle, progressive, et l'époque d'Auguste n'en constitua qu'une étape, peut-être la plus fragile parce que portant en elle toutes les incertitudes des lendemains de luttes fratricides. Par conséquent, le Principat augustéen baigna dans une atmosphère que l'on peut croire sensiblement différente de celle qui prévalut par la suite. Auguste n'était pas encore le maître omnipotent de l'Etat, dieu sur terre, que décrit Sénèque dans le *De*

[3610] « The hatred of Virgil towards the prime ancestor of the despot of the day is so intense that it is practically impossible to find a passage where Aeneas appears that does not in some way indict him with dastardly, criminal or stupid actions », F. Sforza, 1935, p. 106.

clementia : *egone ex omnibus mortalibus placui electusque sum, qui in terris deorum uice fungerer*[3611]. Sans doute avait-il, en théorie, autant de pouvoir que Néron. Cependant, sa première tâche fut de rétablir le consensus et, pour cela, il devait répondre à des attentes qui s'exprimaient par divers canaux[3612]. La complexité du passage d'un état *ante* à un régime dont la forme demeurait encore en partie indéterminée, régime qui fut forgé moins en vertu d'une théorie préétablie qu'en fonction des opportunités et des impératifs circonstanciels, devait susciter des initiatives qui, par la suite, n'auraient plus lieu d'être. Ainsi celle que menèrent les poètes proches de Mécène. La poésie, loin d'avoir été asservie, fut alors un moyen de communiquer avec celui qui posait les fondations d'un système qui allait survivre plusieurs siècles. Car, encore une fois, le Principat fut le moment d'une transformation, d'une naissance. Les poètes et leurs contemporains, tout à la fois, assistèrent à la fin d'un monde et espérèrent l'ouverture d'une ère nouvelle, promesse d'un bonheur possible, et non un énième soubresaut de l'histoire. Aux ruines encore chaudes d'un monde qui avait définitivement péri, il fallait substituer les fondations d'un système politique et social pérenne. Avec un régime stable, les conditions du bonheur seraient établies. Il appartiendrait à chacun, alors, de façonner son âme pour atteindre cet état. A la lecture des vers des poètes, on se promène dans les sillons de l'esprit de leurs concitoyens, entre angoisse et espoir.

[3611] « C'est donc moi qu'on a désigné et choisi entre tous les mortels pour jouer sur terre le rôle des dieux », Sénèque, *De clem.*, I, 1, 2.

[3612] K. Galinsky (1996) a souligné qu'Auguste avait répondu aux tendances de son époque même s'il avait aussi pu les influencer, que la culture augustéenne n'était pas le résultat de la volonté d'un seul homme mais le résultat d'une dynamique plus complexe. C'est dans ce cadre que nous avons cru devoir replacer les efforts des poètes.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Pour les auteurs anciens, nous avons utilisé les éditions publiées aux Belles Lettres, dans la Collection des Universités de France (CUF)[1] et, à défaut, les éditions de la collection Loeb. Seules les autres éditions et les recueils de textes sont donc répertoriés ici. Les références des périodiques sont abrégées selon la nomenclature adoptée par l'*Année philologique*.

APPIEN, *Les guerres civiles à Rome, Livre III*, Ph. Torrens, éd., Paris, 2000.

AUGUSTIN, *La doctrine chrétienne, De doctrina christiana*, M. Moreau, I. Bochet et G. Madec, éd., Paris, 1997.

AURELIUS VICTOR, *Hommes illustres de la ville de Rome*, in *Œuvres complètes*, Y. Germain et A. Dubois, éd., Clermont-Ferrand, 2003.

CAESIUS BASSUS, in *Grammatici Latini* 6, H. Keil, éd., Hildesheim, 1961 (= GLK).

CHARISIUS, in *Grammatici Latini* 1, H. Keil, éd., Hildesheim, 1961 (= GLK).

CICERON, *De la divination, De divinatione*, J. Kany-Turpin, éd., Paris, 2004.

DIOGENE LAERCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, M.-O. Goulet-Cazé, éd., Paris, 1999.

DOMITIUS MARSUS, in *Fragmenta poetarum latinorum epicorum et lyricorum*, W. Morel, éd., Stuttgart, 1963.

DONAT, in *Die Vitae Vergilianae und ihre antiken quellen*, E. Diehl, éd., Bonn, 1911.

——, *Vie de Virgile*, J.-J. van Dooren, éd., Bruxelles, 1961.

EPICURE, *Epicurea, testi di Epicuro e testimonianze epicuree nella raccolta di Hermann Usener*, I. Ramelli, éd., Milan, 2002.

FRONTON, *Correspondance*, P. Fleury et S. Demougin, éd., Paris, 2003.

ELIEN, *Histoire variée*, A. Lukinovich et A.-Fr. Morand, éd., Paris, 1991.

ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiarum sive originum*, W. M. Lindsay, éd., Oxford, 1911, édition de 1989.

JEROME, *Eusebius Werke, VII, Die Chronik des Hieronymus*, R. Helm, éd., Berlin, 1956.

LACTANCE, *Divine institutes*, A. Brown et P. Garnsey, éd., Liverpool, 2003.

[1] Le plus souvent, nous avons utilisé les traductions proposées par la CUF. Nous avons indiqué (T. P.) lorsqu'il s'agit de traductions personnelles.

——, *Institutions divines*, Livre I, P. Monat, éd., Paris, 1986.

LUCIEN DE SAMOSATE, *Œuvres complètes, T. 1*, E. Chambry, éd., Paris, 1933.

MACROBE, *Les Saturnales, Livres I-III*, Ch. Guittard, éd., Paris, 1997.

——, *Les Saturnales*, 2 volumes, H. Bornecque, éd., Paris, 1937.

MOSCHOS, in *Bucoliques grecs*, Ph.-E. Legrand, éd., CUF, Paris, 2002.

NICOLAS DE DAMAS, in *Fragmenta historicorum graecorum*, K. Müller, éd., Paris, 1849.

PHILARGYRIUS, in *Die Vitae Vergilianae und ihre antiken quellen*, E. Diehl, éd., Bonn, 1911.

——, *Commentarii in Virgilium Serviani. Accedunt Virgilii interpretes a Maio primum, Philargyrius et Probus*, H. A. Lion, éd., Gottingae, 1826.

PHILODEME, *Epigrammes*, in *Anthologie grecque*, CUF, Paris, 1960.

——, *Il buon re secondo Omero*, T. Dorandi, éd., Naples, 1982.

——, *L'ira*, G. Indelli, éd., Naples, 1988.

——, *Philodemi Volumina rhetorica*, 2 vol., S. Sudhaus, éd., Leipzig, 1892-1896.

PHILON D'ALEXANDRIE, *Legatio ad Gaium*, E. M. Smallwood, éd., Leiden, 1961, édition de 1970.

PLUTARQUE, *Du stoïcisme et de l'épicurisme*, J. Salem, éd., Paris, 1996.

——, *Vies parallèles*, Fr. Hartog, éd., Paris, 2001.

POLYBE, *Histoire*, Fr. Hartog, éd., Paris, 1970, édition de 2003.

PORPHYRION, *Pomponi Porfyrionis commentum in Horatium Flaccum*, A. Holder, éd., Hildesheim, 1967.

PRISCIEN, in *Grammatici Latini* 2 et 3, H. Keil, éd., Hildesheim, 1961 (= GLK).

PROBUS, in *Die Vitae Vergilianae und ihre antiken quellen*, E. Diehl, éd., Bonn, 1911.

——, *Commentarii in Virgilium Serviani. Accedunt Virgilii interpretes a Maio primum, Philargyrius et Probus*, H. A. Lion, éd., Gottingae, 1826.

PSEUDOACRON, *Scholia in Horatium vetustiora*, 2 vol., O. Keller, éd., Stuttgart, 1967.

SCHOLIASTE DE BERNE, in *Die Vitae Vergilianae und ihre antiken quellen*, E. Diehl, éd., Bonn, 1911.

——, *Scholia Bernensia ad Vergili Bucolica atque Georgica*, H. Hagen, éd., Liepzig, 1867.

SENEQUE LE RHETEUR, *Oratorum et rhetorum sentensiae divisiones colores*, A. Kiessling, éd., Stuttgart, 1967.

——, *Sentences, divisions et couleurs des orateurs et des rhéteurs : controverses et suasoires*, H. Bornecque, éd., Paris, 1992.

SERVIUS, in *Die Vitae Vergilianae und ihre antiken quellen*, E. Diehl, éd., Bonn, 1911.

——, *Commentarii in Virgilium Serviani*, H. A. Lion, éd., Gottingae, 1826.

——, *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, 3 vol., G. Thilo et H. Hagen, éd., Leipzig, 1961.

——, *Commentaire aux Bucoliques de Virgile*, Fr. Daspet, éd., Paris, 2007.

STOBÉE, *Ioannnis Stobaei Anthologium*, C. Wachsmuth et O. Hense, éd., Berlin, 1999.

SUETONE, *Vita Horatii*, in Horace, *Odes et Epodes*, CUF, Paris, 1991.

——, *Life of poets*, J. C. Rolfe, éd., Londres, 1960.

TITE-LIVE, *Histoire romaine, Livres XXI à XXV*, A. Flobert, éd., Paris, 1993.

THEOCRITE, in *Bucoliques grecs*, Ph.-E. Legrand, éd., CUF, Paris, 2002.

VARIUS, in *Fragmenta poetarum latinorum epicorum et lyricorum*, W. Morel, éd., Stuttgart, 1963.

VIRGILE, *La fille d'auberge et autres poèmes attribués à Virgile*, M. Rat, éd., Paris, 1935.

Etudes

Achard, G. (1991). *La communication à Rome*, 2e édition, 1994, Paris.

Adams, J. N. (2003). *Bilingualism and the latin language*, Cambridge.

Albrecht (von), M. (1983). « Properzio poeta Augusteo », in S. Vivona, éd., *Colloquium Propertianum* III, Assise, p. 59-73.

Alembert (d'), J. (1753). « Essai sur la société des gens de lettres et des grands », in *Œuvres complètes* IV, édition de 1967, Genève, p. 337-373.

Alfonsi, L. (1943). « Sul poeta Vario », *Aevum* 17, p. 247-253.

——. (1963). « La 34a *elegia* del II libro di Properzio e il poeta Lynceo », *Maia* 15, p. 270-277.

Allen, A. W. (1950). « Sincerity and the Roman Elegists : How genuine is it ? », *CP* 45 (3), p. 145-160.

Anderson, R. D., Parsons, P. J. et Nisbet, R. G. M. (1979). « Elegiacs by Gallus from Qasr Ibrîm », *JRS* 69, p. 125-155.

Anderson, W. B. (1933). « Gallus and the Fourth *Georgic* », *CQ* 27, p. 36-45.

André, J. (1949). *La vie et l'œuvre d'Asinius Pollion*, Paris.

André, J.-M. (1966). *L'otium dans la vie morale et intellectuelle romaine, des origines à l'époque augustéenne*, Paris.

——. (1967). *Mécène. Essai de biographie spirituelle*, Paris.

——. (1974). *Le siècle d'Auguste*, Paris.

——. (1983). « Mécène écrivain », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1765-1787.

——. (1993). « Les *Res gestae* d'Auguste ou les nuances de l'égotisme politique », in M.-F. Baslez, Ph. Hoffman et L. Pernot, éd., p. 97-114.

——. (2002). « Politique, dirigisme augustéen et esthétisme chez Properce », in P. Defosse, éd., p. 13-28.

——. (2007). « L'hymne patriotique et l'idéologie augustéenne », in Y. Lehmann, éd., *L'hymne antique et son public*, Turnhout, p. 465-476.

Andreau, J. (1987). *La vie financière dans le monde romain : les métiers de manieurs d'argent (IVe siècle av. J.-C.-IIIe siècle ap. J.-C.)*, Rome.

Arcaria, Fr. (2004). « I crimini ed il processo di Cornelio Gallo », *QCSAM* 3, p. 109-226.

Arce, J. (2003). « La laudatio funebris aux origines du panégyrique romain », traduit par V. Serverat, in I. Cogitore et Fr. Goyet, éd., p. 41-50.

Arcellaschi, A. (1995). « Properce, Auguste et Marc-Antoine », *Vita Latina* 140, p. 24-31.

——. (2006). « Properce, l'amour et l'argent », in J. Champeaux et M. Chassignet, éd., p. 335-342.

Armisen-Marchetti, M. (2006). « Ex insano insanior : la parodie de la consolation de la *Satire* II, 3 d'Horace », in J. Champeaux et M. Chassignet, éd., p. 343-354.

Armstrong, D. (1986). « Horatius Eques e Scriba : *Satire* 1. 6 and 2. 7 », *Tapha* 116, p. 255-288.

——. (2004). « Horace's *Epistles* 1 and Philodemus », in D. Armstrong, J. Fish, P. A. Johnston et M. B. Skinner, éd., p. 267-298.

Armstrong, D., Fish, J., Johnston, P. A. et Skinner, M. B., éd. (2004). *Vergil, Philodemus and the Augustans*, Austin.

Astin, A. E. (1967). *Scipio Aemilianus*, Oxford.

Auvray-Assayas, Cl. (2007). « Le cosmos et l'éthique du prince : une relecture du *De clementia* de Sénèque et du *Songe de Scipion* de Cicéron », in Fr. Lachaud et L. Scordia, éd., *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Mont-Saint-Aignan, p. 19-30.

Auvray-Assayas, Cl. et Delattre, D., éd., (2001). *Cicéron et Philodème, la polémique en philosophie*, Paris.

Avallone, R. (1957). « Educazione letteraria di Mecenate », *Euphrosyne* 1, p. 217-226.

——. (1962). *Mecenate*, Naples.

——. (1995). « Mecenate : uomo, scrittore, ispiratore », *RSA* 25, p. 133-141.

Avril, P. (1985). *Essais sur les partis politiques*, 2e édition, 1990, Paris.

Aymard, J. (1956). « La politique d'Auguste et l'*Ode* III. 4 d'Horace », *Latomus* 15, p. 26-36.

Badel, Chr. (2003). « L'empereur romain, un témoin impossible ? », in B. Garnot, éd., *Les témoins devant la justice. Une histoire des statuts et des comportements*, Rennes, p. 33-42.

——. (2005). *La noblesse de l'empire romain : les masques de la vertu*, Seyssel.

Badian, E. (1989). « The Scribae of the Roman Republic », *Klio* 71 (2), p. 582-603.

Baker, R. J. (1976). « Propertius, Cleopatra and Actium », *Antichthon* 10, p. 56-62.

Baldwin, B. (1979). « The *acta diurna* », *Chiron* 9, p. 189-203.

——. (2002). « Augustus the poet », in P. Defosse, éd., p. 40-47.

Ball, R. J. (1981). « The politics of Tibullus, Augustus, Messalla and Macer », *GB* 10, p. 135-142.

Barbara, S. (2006). « Le "Diomède" de l'*Enéide* ou le bon roi selon Virgile », *REA* 108 (2), p. 517-558.

Barbaud, T. (2006). « Trois poètes latins et le spirituel en art », *BAGB* 1, p. 189-203.

Barchiesi, A. (1994). *Il poeta e il principe : Ovidio e il discorso augusteo*, Rome. [Traduit en anglais, *The poet and the prince. Ovid and Augustan discourse*, Berkeley, 1997].

——. (2002). « The Uniqueness of the *Carmen Saeculare* and its tradition », in T. Woodman et D. Feeney, éd., p. 107-123.

Bardon, H. (1949). « Trois écrivains du temps d'Auguste », *REL* 27, p. 163-178.

——. (1952). *La littérature latine inconnue. 1- L'époque républicaine*, Paris.

——. (1956). *La littérature latine inconnue. 2- L'époque impériale*, Paris.

——. (1968). *Les empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien*, Paris.

Barigazzi, A. (1964). « Su due epigrammi di Domizio Marso », *Athenaeum* 42, p. 216-268.

Barra, G. (1968). « Il crimen di Cornelio Gallo », *Vichiana* 5, p. 49-58.

Barzano, A. (1991). « Tavola e politica in età imperiale », in M. Sordi, éd., *L'immagine dell'uomo politico : vita pubblica e morale nell'Antichità*, Milan, p. 235-253.

Baslez, M.-F., Hoffman, Ph. et Pernot, L., éd. (1993). *L'invention de l'autobiographie. D'Hésiode à Saint Augustin*, Paris.

Bastianini, G. (1975). « Lista dei prefetti d'Egitto dal 30 a. C. al 299 d. C. », *ZPE* 17, p. 263-328.

Bastone, W. (2006). « Literature », in N. S. Rosenstein et R. Morstein-Marx, éd., *A Companion to the Roman Republic*, Malden / Oxford, p. 543-563.

Bats, M. (1994). « Les débuts de l'information politique officielle à Rome au Ier siècle av. J.-C. », in S. Demougin, éd., *La mémoire perdue. A la recherche des archives oubliées, publiques et privées de la Rome antique*, Paris, p. 19-43.

Bauman, R. A. (1967). *The Crimen Maiestatis in the Roman Republic and Augustan Principate*, Johannesburg.

Bayet, J. (1928). « Virgile et les triumvirs agris dividundis », *REL* 6, p. 271-299.

——. (1965). *Littérature latine*, 9e édition, 1996, Paris.

Beaujeu, J. (1982). « L'enfant sans nom de la IVe *Bucolique* », *REL* 60, p. 186-215.

Bedon, R. et Polfer, M., éd. (2007). *Etre romain : hommages in memoriam Charles Marie Ternes*, Remshalden.

Belayche, N., éd. (2001). *Rome, les Césars et la Ville, aux deux premiers siècles de notre ère*, Rennes.

Bellessort, A. (1920). *Virgile, son œuvre et son temps*, 25e édition, 1943, Paris.

Belloni, G. (1996). « Mecenate e la tematica monetale. Il circolo dei poeti si interesso all'arte e ai monumenta », *RSA* 26, p. 27-31.

Benario, J. (1960). « Book 4 of Horace's *Odes* : Augustan Propaganda », *Tapha* 91, p. 339-352.

Benferhat, Y. (2003). « Atticus : un épicurien face au pouvoir », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 57-68.

——. (2005). *Cives Epicurei. Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, Collection Latomus 292, Bruxelles.

Bennett, A. W. (1968). « The patron and poetical inspiration : Propertius III, 9 », *Hermes* 96, p. 318-340.

Benoist, St. (2003). « Martelage et damnatio memoriae : une introduction », *CCG* 14, p. 231-240.

——. (2009). « Fragments de mémoire : en quête de paroles condamnées », in B. Delignon et Y. Roman, éd., p. 49-64.

Benoist, St. et Lefebvre, S. (2007). « Les victimes de la damnatio memoriae : méthodologie et problématiques », in *Acta XII Congressus Epigraphiae Graecae et Latinae*, I, Barcelone, p. 133-139.

Benoist, St., éd. (2007). *Mémoire et histoire. Les procédures de condamnation dans l'antiquité romaine*, Metz.

Béranger, J. (1953). *Recherches sur l'aspect idéologique du principat*, Bâle.

——. (1966). « Idéologie impériale et épopée latine », in J. Heurgon, G. Picard et W. Seston, éd., *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, p. 97-112.

Berchem (van), D. (1948). « Cynthia ou la carrière contrariée. Essai sur la condition sociale des poètes latins », *Museum Helveticum* 5, p. 137-154.

Bertrand, J.-M. (1978). « Rome et la Méditerranée orientale au premier siècle av. J.-C. », in Cl. Nicolet, éd., p. 789-845.

Besnier, B. (1979). « Properce (*Elégies* II, VII et VII A) et le premier échec de la législation démographique d'Auguste », *RD* 57, p. 191-203.

——. (2001). « Justice et utilité de la politique dans l'épicurisme », in Cl. Auvray-Assayas et D. Delattre, éd., p. 129-158.

Bettini, M. (2006). « Forging Identities. Trojans and Latins, Romans and Julians in the *Aeneid* », in M. Jehne et R. Pfeischifter, éd., *Herrschaft ohne Integration ? Rom und Italien in republikanischer Zeit*, Francfort, p. 269-291.

Beulé, M. (1875). *Auguste, sa famille et ses amis*, Paris.

Bickel, E. (1950). « Varii Carmen epicum de actis Caesaris et Agrippae. Critica in Laudem Pisonis », *SO* 28, p. 17-43.

Biffi, N. (1994a). « Messalla fra Antonio e Ottaviano », *Orpheus* 15 (2), p. 459-471.

——. (1994b). « Le orazioni di Messalla e la propaganda ottaviana contro Antonio », *Sileno* 20 (1-2), p. 161-174.

Blänsdorf, J. (2006). « Les théories de l'Etat républicain », in J. Champeaux et M. Chassignet, éd., p. 39-51.

Bleicken, J. (1998). *Augustus. Eine Biographie*, Berlin.

Boissier, G. (1875). *L'opposition sous les Césars*, 3e édition, 1892, Paris.

——. (1886). *Nouvelles promenades archéologiques. Horace et Virgile*, 6e édition, 1907, Paris.

——. (1892). « Les jeux séculaires d'Auguste », *RDM* 110, p. 75-95.

Bonamente, G. (2004). « Properzio, un esponente dell'aristocrazia municipale di Asisium nella Roma di Augusto », in C. Santini et Fr. Santucci, éd., *Properzio tra storia arte mito*, Assise, p. 17-74.

Bonfante, L. (1992). « The Poet and the Swan : Horace *Odes* II, 20 », *PP* 47, p. 25-45.

Boucher, J.-P. (1958). « L'œuvre de L. Varius Rufus d'après Properce II. 34 », *REA* 60, p. 307-322.

——. (1965). *Etude sur Properce : problèmes d'inspiration et d'art*, Rome.

——. (1966). *Caius Cornélius Gallus*, Paris.

——. (1977). « Properce et ses amis », in M. Begaroni et Fr. Santucci, éd., *Colloquium Propertianum* I, Assise, p. 53-71.

Bowersock, G. W. (1965). *Augustus and the Greek World*, Oxford.

Boyancé, P. (1955a). « Grandeur d'Horace », *BAGB* 14 (4), p. 48-64.

——. (1955b). « Sur la théologie de Varron », in *Etudes sur la religion romaine*, 1972, Rome, p. 253-282 [= *REA* 57, p. 57-84].

——. (1958). « Virgile et l'épicurisme », *Revue de la Franco-ancienne* 124, p. 225-237.

——. (1959). « Portrait de Mécène », *BAGB* 3, p. 332-344.

Bradshaw, A. (1989). « Horace in Sabinis », in C. Deroux, éd., *Studies in Latin Literature and Roman History* V, Collection Latomus 206, Bruxelles, p. 160-186.

Braund, D. (1998). « Cohors. The Governor and his Entourage in the Self-Image in the Roman Republic », in R. Laurence et J. Berry, éd., *Cultural Identity in the Roman Empire*, Londres / New Kork, p. 10-24.

Breed, B. W. (2004). « "Tua, Caesar, aetas" : Horace *Ode* 4, 15 and the Augustan Age », *AJPh* 125 (2), p. 245-253.

Bréguet, E. (1956). « Horace, un homme libre », in *Hommages à Max Niedermann*, Collection Latomus 23, Bruxelles, p. 82-89.

Bresson, A., Cocula, A.-M. et Pébarthe, Chr., éd. (2005). *L'écriture publique du pouvoir*, Bordeaux.

Briquel, D. (1996). « Le taureau sur les monnaies des insurgés de la guerre sociale : à la recherche d'un symbole pour l'Italie », *REL* 74, p. 108-125.

——. (1997). *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis (début du IV^e^ siècle / début du I^er^ siècle av. J.-C.)*, Besançon.

Brisson, J.-P. (1966). *Virgile, son temps et le nôtre*, Paris.

——. (1992). *Rome et l'âge d'or de Catulle à Ovide : vie et mort d'un mythe*, Paris.

Brisson, L. (1996). *Introduction à la philosophie du mythe. T. I, Sauver les mythes*, Paris.

Brown, R. M. (1934). *A study of the scipionic circle*, Scottdale.

Bruggisser, Ph. (1984). « Le *commentariolum petitionis*, acte électoral ? », *LEC* 52, p. 115-130.

Bruhns, H. (1990). « Parenté et alliances politiques à la fin de la république romaine », in J. Andreau et H. Bruhns, éd., *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, Rome, p. 571-594.

Brunt, P. A. (1965). « Amicitia in the late Roman Republic », in P. A. Brunt, 1988, p. 351-381 [= *PCPhS* 11, p. 1-20].

——. (1983). « Princeps and Equites », *JRS* 73, p. 42-75.

——. (1988). *The Fall of the Roman Republic and Related Essays*, Oxford.

Büchner, K. (1955-1958). art. « P. Vergilius Maro, der Dichter der Römer », *RE* 8, A1, col. 1021 - A2, col. 1484.

——. (1969). « Horace et l'épicurisme », in *Actes du huitième congrès de l'Association Guillaume Budé*, Paris, p. 457-468.

Butrica, L. J. (1994). « Messala and the Principate », in C. Deroux, éd., *Studies in Latin Literature and Roman History*, VII, Collection Latomus 227, Bruxelles, p. 279-296.

Byrne, Sh. (1996). *Maecenas*, Evanston.

Cairns, Fr. (1979a). « Propertius on Augustus Marriage Law (2, 7) », *GB* 8, p. 185-204.

——. (1979b). *Tibullus : a hellenistic Poet at Rome*, Cambridge.

——. (1984). « Propertius and the battle of Actium (4. 6) », in T. Woodman et D. West, éd., p. 129-168.

——. (1992). « The Power of Implication : Horace's invitation to Maecenas (*Odes* 1. 20) », in T. Woodman et J. Powell, éd., *Author and Audience in Latin Literature*, Cambridge, p. 84-109.

——. (2006). *Sextus Propertius. The Augustan Elegist*, Cambridge.

Canfora, L. (2003). « La première réception de Lucrèce à Rome », in A. Monet, éd., p. 43-50.

Capponi, L. (2002). « Maecenas and Pollio », *ZPE* 140, p. 181-184.

Carcopino, J. (1930). *Virgile et le mystère de la 4^e^* églogue, Paris.

——. (1934). *Points de vue sur l'impérialisme romain*, Paris.

——. (1946). « Notes biographiques sur M. Valerius Messala Corvinus », *RPh* 20, p. 96-117.

——. (1947). *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, T. 1, Paris.

——. (1963). *Rencontres de l'histoire et de la littérature romaines*, Paris.

Cardoso, Z. de A. (1998). « Histoire et mythe dans les *Elégies* de Properce », *Etudes de lettres* 2, p. 73-82.

Cartault, A. (1922). *La poésie latine*, Paris.

——. (1926). *L'art de Virgile dans l'*Enéide, Paris.

Casa (della), A. (1995). « L'uso del termine poeta a Roma nell'età augustea », in L. Belloni et G. Milanese, éd., *Studia classica Johanni Tarditi Oblata*, Milan, p. 51-62.

Casson, L. (2001). *Libraries in the Ancient World*, New Haven. Traduit par R. Iurato, *Biblioteche del mondo antico*, Milan, 2003.

Castorina, E. (1974). « Il forte epos di Vario Rufo », in *Poesia latina in frammenti. Miscellanea filologica*, Gênes, p. 213-221.

Cavallo, G. (1983). « Alfabetismo e circolazione del libro », in M. Vegetti, éd., p. 166-186.

Centroni, C. (1994). « La villa di Orazio a Licenza », in *Orazio e la letteratura italiana : contributi alla storia della fortuna del poeta latino*, Venouse, p. 107-116.

Chambert, R. (2003). « L'influence de Lucrèce dans les poèmes de jeunesse de Virgile », in A. Monet, éd., p. 247-264.

Chamoux, Fr. (1986). *Marc Antoine : dernier prince de l'Orient*, Paris.

Champeaux, J. (2006). « Figures du pouvoir dans l'*Enéide* », in M. Fartzoff, E. Geny et E. Smadja, éd., *Signes et destins d'élection dans l'Antiquité*, Besançon, p. 83-101.

Champeaux, J. et Chassignet, M., éd. (2006). *Aere Perennius*, Paris.

Charlesworth, M. P. (1933). « Some fragments of the Propaganda of Mark Antony », *CQ* 27, p. 172-177.

Chevallier, R., éd. (1978). *Présence de Virgile*, Paris.

Christol, M. et Darde, D., éd. (2009). *L'expression du pouvoir au début de l'Empire romain. Autour de la Maison Carrée à Nîmes*, Paris.

Ciocarlie, A. (2008). « Carthage et les Carthaginois dans l'épopée latine », *REA* 110 (2), p. 541-568.

Cipriani, G. (1994). « Orazio e il "*mos maiorum"* », in *Orazio e la letteratura italiana : contributi alla storia della fortuna del poeta latino*, Venouse, p. 33-41.

Citroni, M. (1995). *Poesia e lettori in Roma antica. Forme della communicazione letteraria*, Bari.

——. (2000). « La condizione sociale di Orazio : documentazione storica e autobiografia poetica », in *Latina didaxis* 15, p. 25-57.

——. (2001). « Affermazioni di priorità e coscienza di progresso artistico nei poeti latini », in J. P. Schwindt, A. Kerkhecker, E. A. Schmidt et *al*., *L'histoire littéraire immanente dans la poésie latine*, Entretiens sur l'antiquité classique 47, Genève, p. 267-304.

——. (2003). « Politica culturale augustea e nuovo assetto dei generi poetici latini », in R. Uglione, éd., *Intellettuali e potere nel mondo antico*, Turin, p. 101-122.

——. (2009). « Res publica restituta et la représentation du pouvoir augustéen dans l'œuvre d'Horace », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 245-266.

Cizek, E. (1998). « La formation du principat d'Auguste », *Latomus* 57 (1), p. 72-95.

Clarke, J. R. (2005). « Augustan Domestic Interiors : Propaganda or Fashion ? », in K. Galinsky, éd., p. 264-278.

Clarke, M. L. (1978). « Poets and Patrons at Rome », *G&R* 25 (1), p. 46-54.

Clausen, W. (2002). *Virgil's* Aeneid *: decorum, allusion and ideology*, Munich.

Cogitore, I. (1996). « Horace et les liens de la politique dans le premier livre des *Epîtres* », *http ://www.espace-horace.org/*, p. 1-9 [= *Vita Latina* 144, p. 15-24].

——. (2001). « Du Prince à la dynastie : la *Consolation à Livie* », in I. Cogitore et Fr. Goyet, éd., p. 21-33.

——. (2002). *La légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, Rome.

Cogitore, I. et Goyet, Fr., éd. (2001). *Devenir roi, essais sur la littérature adressée au Prince*, Grenoble.

——. (2003). *L'éloge du Prince. De l'Antiquité au temps des Lumières*, Grenoble.

Coleman, R. (1962). « Gallus, the *Bucolics* and the ending of the fourth *Georgic* », *AJPh* 83, p. 55-71.

Cooley, M. G. L., éd. (2003). *The Age of Augustus*, Lactor 17, Londres.

Coppola, A. (1998). « Asinio Pollione poeta : nota a Verg., *ecl*., 8, 6-10 », *RFIC* 126 (2), p. 170-174.

Corbier, M. (1987). « L'écriture dans l'espace public romain », in *L'Urbs. Espace urbain et histoire. I^er^ siècle av. J.-C.- III^e^ siècle ap. J.-C.* Actes du colloque tenu à Rome (8-12 mai 1985) édités par le CNRS et l'EFR, Rome, p. 27-60.

——. (1994). « La Maison des Césars », in P. Bonté, éd., *Epouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, p. 243-291.

——. (2006). *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris.

Corte (della), Fr. (1969). « Vario e Tucca in Filodemo », *Aegyptus* 49, p. 85-88.

——. (1980). « La breve praefectura urbis di Messalla Corvino », in M. J. Fontana, M. T. Piraino et F. P. Rizzo, éd., *Miscellanea di studi classici in onore di Eugenio Manni*, Rome, vol. 2, p. 667-677.

——. (1982a). « Guerra e pace in Tibullo nel bimillenario della morte », *Studi Romani* 30, p. 317-324.

——. (1982b). « Le leges Iulae e l'elegia romana », in *ANRW* II. 30. 1, p. 539-558.

——. (1983). « La tragédie romaine au siècle d'Auguste », in *Théâtre et spectacles dans l'Antiquité*, Actes du colloque de Strasbourg tenu du 5 au 7 novembre 1981, Leiden, p. 227-243.

——. (1990). « Nave senza nocchiero in gran tempesta », *Paideia* 45, p. 135-138.

——. (1992). « Agrippa e Mecenate : due politiche culturali a confronto », *Opuscula* 13, p. 119-135.

Corvisier, J.-N. (2008). *Les Grecs et la mer*, Paris.

Cosme, P. (2005). *Auguste*, Paris.

——. (2009). « Ovide et les secrets de famille des julio-claudiens », in B. Delignon et Y. Roman, éd., p. 79-85.

Coudry, M. (2001). « Camille : construction et fluctuations de la figure d'un grand homme », in M. Coudry et Th. Späth, éd., p. 47-81.

Coudry, M. et Späth, Th., éd. (2001). *L'invention des grands hommes dans la Rome antique. Die Konstruktion der grossen Männer Altroms*, Actes du colloque du *Collegium Beatus Rhenanus*, Paris.

Courbaud, E. (1914). *Horace, sa vie et sa pensée à l'époque des épîtres. Etude sur le premier livre*, Paris.

Cousin, J. (1945). *Etudes sur la poésie latine. Nature et mission du poète*, Paris.

Cova, P. V. (1988). « Sulla datazione del *Tieste* di Vario », *Athenaeum* 66, p. 19-29.

——. (1989). *Il poeta Vario*, Milan.

——. (1996). « Il poeta Vario tra neoteroi e augustei », *Athenaeum* 84 (2), p. 562-573.

Cozzolino, A. (1986). « Trent'anni di studi sui poeti epici minori di età augustea (1956-1985) », *Vichiana* 15, p. 237-261.

Cramer, F. H. (1945). « Bookburning and Censorship in Ancient Rome », *JHI* 6 (2), p. 157-196.

Cristofoli, R. (1998). « Filodemo in Virgilio e le prospettive socio-politiche dell'epicureismo romano », *Latomus* 57 (4), p. 816-827.

——. (2008). « Antonio e Cleopatra nell'*Eneide* e nell'elegia di Properzio », in C. Santini et Fr. Santucci, éd., *I personaggi dell'elegia di Properzio*, Assise, p. 193-212.

Crook, J. A. (1955). *Consilium principis : imperial councils and counsellors from Augustus to Diocletian*, New York, 1975.

Crowther, N. B. (1983). « C. Cornelius Gallus. His importance in the Development of Roman Poetry », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1622-1648.

Cucchiarelli, A. (2002). « Iter satiricum. Le voyage à Brindes et la satire d'Horace », *Latomus* 61 (4), p. 842-851.

Cunningham, S. B. (2002). *The Idea of Propaganda. A Reconstruction*, Westport.

Currie, H. (1983). « The Poems of Sulpicia », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1751-1764.

——. (1992). « Virgilius viator : du Jardin au Portique », *BAGB* 3, p. 262-272.

Daintree, D. (1990). « The Virgil commentary of Aelius Donatus : black hole or "éminence grise"? », *G&R* 37, p. 65-79.

Daly, L. J. (1979). « The Gallus affair and Augustus' lex Iulia maiestatis. A study in historical chronology and causality », in C. Deroux, éd., p. 289-311.

Dalzell, A. (1955). « Asinius Pollio and the early history of Public Recitation at Rome », *Hermathena* 86, p. 20-28.

——. (1956). « Maecenas and the Poets », *Phoenix* 10, p. 151-162.

David, J.-M. (1993). « Conformisme et transgression : à propos du tribunat de la plèbe à la fin de la République romaine », *Klio* 75, p. 219-227.

——. (1994). *La romanisation de l'Italie*, Paris.

——. (2003). « Ce que la crise révèle », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 451-456.

Davies, C. (1973). « Poetry in the Circle of Messalla », *G&R* 20, p. 25-35.

Davis, G. (1991). *Polyhymnia. The Rhetoric of Horatian Lyric Discourse*, Berkeley.

Defosse, P., éd. (2002). *Hommages à Carl Deroux. I. Poésie*, Collection Latomus 266, Bruxelles.

Delarue, F. (1979). c.r. de « Eckard Lefèvre, Der *Thyestes* des Lucius Varius Rufus. Zehn Uberlegungen zu seiner Rekonstruktion, Wiesbaden, 1976 », *RPh* 53 (1), p. 184-186.

——. (1985). « Le *Thyeste* de Varius », in M. Renard et P. Laurens, éd., *Hommages à Henry Bardon*, Collection Latomus 187, Bruxelles, p. 100-123.

Delignon, B. (2006). *Les* Satires *d'Horace et la comédie gréco-latine : une poétique de l'ambiguïté*, Louvain.

——. (2009). « L'irrévérence du satiriste : de la morale à la politique », in B. Delignon et Y. Roman, éd., p. 243-255.

Delignon, B. et Roman, Y., éd. (2009). *Le poète irrévérencieux. Modèles hellénistiques et réalités romaines*, Paris.

Demougin, S. (1988). *L'ordre équestre sous les Julio-Claudiens*, Rome.

Deniaux, E. (1973). « Un problème de clientèle. Marius et les Herennii », *Philologus* 117 (2), p. 179-196.

——. (1992). « Les périls de la mer et les périls de la politique : la projection d'une peur à Rome sous la République », in *L'uomo e il mare nella civiltà occidentale da Ulisse a Cristoforo Colombo*, Atti della società ligure di storia patria, vol. 32 (106), Gênes, p. 65-83.

——. (1993). *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Rome.

——. (2006). « Patronage, the exchange of favors and social harmony », in N. Rosenstein et R. Morstein-Marx, éd., *A companion to the Roman Republic*, Oxford, p. 401-420.

Deniaux, E. et Schmitt-Pantel, P. (1987-89). « La relation patron-client en Grèce et à Rome », *Opus* 6-8, p. 147-163.

Deremetz, A. (1995). *Le miroir des Muses. Poétiques de la réflexivité à Rome*, Villeneuve d'Ascq.

——. (2004). « Tradition, vraisemblance et autorité fictionnelle », *Dictynna* 1, p. 5-26.

——. (2009). « La Res publica restituta dans l'œuvre de Virgile », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 281-292.

Deroux, C., éd. (1979). *Studies in Latin Literature and Roman History, I*, Collection Latomus 164, Bruxelles.

Desbordes, Fr. (1990). *Idées romaines sur l'écriture*, Lille.

Desch, W. (1981). « Horazens Beziehung zu Maecenas », *Eranos* 79, p. 33-45.

Deschamps, L. (1981). « Aemulatio et Latinitas chez Properce », in Fr. Santucci et S. Vivona, éd., p. 101-120.

——. (1994). « Les images du pouvoir dans les *Odes* d'Horace », in A. Balland et Cl.-G. Dubois, éd., *Imperium romanum : images romaines du pouvoir*, Talence, p. 27-39.

Destutt de Tracy, A.-L.-C. (1801). *Projets d'éléments d'idéologie*, édition de 2004, Paris.

Dewar, M. (1988). « Turning the Tables. Varius, Virgil and Lucan », *CQ* 38, p. 561- 562.

Dewitt, N. W. (1939). « Epicurean doctrine in Horace », *CPh* 34, p. 127-134.

Dickey, E. (2002). *Latin Forms of Address : from Plautus to Apuleius*, Oxford.

Dion, J. (2006). « Immortalité poétique et immortalité politique. Ennius et les Scipions », in J. Champeaux et M. Chassignet, éd., p. 383-394.

Dobson, F. J. (1935). « Maecenas and the Poets », *PCA*, p. 35-38.

Domenach, J.-M. (1950). *La propagande politique*, 5e édition, 1965, Paris.

Dorandi, T. (1982). *Il buon re secondo Omero*, Naples.

——. (1985). « Der “gute König” bei Philodem und die Rede des Maecenas vor Octavian », *Klio* 67, p. 56-60.

——. (1997). « Lucrèce et les Epicuriens de Campanie », in K. A. Algra, M. H. Koenen et P. H. Schrijvers, éd., *Lucretius and his Intellectual Background*, Amsterdam, p. 35-48.

——. (2005). « Le philosophe et le pouvoir. Un cas de propagande inversée », in A. Bresson, A.-M. Cocula et Chr. Pébarthe, éd., p. 27-34.

Dowling, M. B. (2006). *Clemency and Cruelty in the Roman World*, Ann Arbor.

Dubourdieu, A. (1993). « Denys d’Halicarnasse et Lavinium », *Pallas* 39, p. 71-82.

Dubuisson, M. (1981a). « Problèmes du bilinguisme romain », *LEC* 49 (1), p. 27-45.

——. (1981b). « Utraque lingua », *AC* 50, p. 274-286.

——. (1982). « Y a-t-il une politique linguistique romaine ? », *Ktema* 7, p. 187-210.

——. (1983). « Some aspects of Graeco-Roman relations. The attitude of Roman administration toward language use. Xenophobia and disparaging words in Greek and Latin », *Prudentia* 15 (1), p. 35-47.

Ducos, M. (1984). *Les Romains et la loi. Recherches sur les rapports de la philosophie grecque et de la tradition romaine à la fin de la République*, Paris.

——. (1994). « Horace et le droit », *REL* 72, p. 79-89.

Dumézil, G. (1969). *Idées romaines*, Paris.

Dupont, Fl. (1985). *L’Acteur Roi. Le théâtre dans la Rome antique*, Paris.

——. (1994). *L’invention de la littérature. De l’ivresse grecque au texte latin*, 2e édition, 1998, Paris.

——. (2000). « Gli spettacoli », in A. Giardina, éd., p. 281-306.

——. (2004). « Comment devenir un poète bucolique ? Corydon, Tityre, Virgile et Pollion », in Cl. Calame et R. Chartier, éd., *Identités d’auteur dans l’antiquité et la tradition européenne*, Grenoble, p. 171-189.

——. (2005). « L’altérité incluse », in Fl. Dupont et E. Valette-Cagnac, éd., p. 255-277.

Dupont, Fl. et Valette-Cagnac, E., éd. (2005). *Façons de parler grec à Rome*, Paris.

Duquesnay, I. M. Le M. (1984). « Horace and Maecenas. The propaganda value of *Sermones* I », in T. Woodman et D. West, éd., p. 19-58.

——. (1995). « Horace, *Odes*, 4, 5 : Pro Redita Imperatoris Caesaris Divi Filii Augusti », in St. Harrison, éd., p. 128-187.

Duret, L. (1983). « Dans l’ombre des plus grands : poètes et prosateurs mal connus de l’époque augustéenne », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1447-1560.

Eberle, J. (1958). « Maecenas der Etrusker », *Altertum* 4, p. 14-24.

Eck, W. (1984). « Senatorial Self-Representation : Developments in the Augustan Period », in F. Millar et E. Segal, éd., p. 129-167.

——. (1996). « Autorappresentazione senatoria ed epigrafia imperiale », in *Tra epigrafia prosopografia e archeologia. Scritti scelti, rielaborati e aggiornati*, Rome, p. 271-298.

Eder, W. (1990). « Augustus and the Power of Tradition : The Augustan Principate as Binding Link between Republic and Empire », in K. A. Raaflaub et M. Toher, éd., p. 71-122.

——. (2005). « Augustus and the Power of Tradition », in K. Galinsky, éd., p. 13-32.

Eich, A. (2000). *Politische Literatur in der römischen Gesellschaft. Studien zum Verhältnis von politischer und literarischer Öffentlichkeit in der späten Republik und frühen Kaiserzeit*, Cologne.

——. (2003). « Die Idealtypen “propaganda” und “Repräsentation” als heuristische Mittel bei der Bestimmung gesellschaftlicher Konvergenzen und Divergenzen von Moderne und Römischer Kaiserzeit », in Gr. Weber et M. Zimmermann, éd., p. 41-84.

——. (2009). « Die Bedeutung publizierter Texte für die Kritik politischer Macht. Historische Entwicklungen von der Klassischen griechischen Epoche bis zur Spätantike », in G. Urso, éd., p. 331-351.

Eilers, Cl. (2002). *Roman patrons of Greek cities*, Oxford.

Elia (d'), S. (1990). « Virgilio e Augusto », in M. Gigante, éd., p. 23-53.

Ellul, J. (1962). *Propagandes*, Paris.

Ernout, A. et Meillet, A. (1932). *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4e édition, 1967, Paris.

Espinosa, U. (1987). « El problema de la historiocidad en el debate Agrippa-Mecenas de Dion Cassio », *Gerion* 5, p. 289-316.

Etienne, R. (1970). *Le siècle d'Auguste*, 2e édition, 1989, Paris.

Evans, J. (1992). *The Art of Persuasion. Political Propaganda from Aeneas to Brutus*, Ann Arbor.

Fabre, J. (1988). « Le Prince et les Muses : aspects de la mythologie dans les *Odes* d'Horace », in R. Chevallier, éd., *Présence d'Horace*, Tours, p. 87-96.

Fantham, E. (1996). *Roman Literary Culture* : *from Cicero to Apuleius*, Baltimore / Londres.

——. (1997). « Images of the city : Propertius' new old Rome », in Th. Habinek et A. Schiesaro, éd., p. 122-135.

——. (2003). « The Growth of literature and criticism at Rome », in G. A. Kennedy, éd., p. 220-244.

Fairweather, J. (1974). « Fiction in the biographies of ancient writers », *AncSoc.* 5, p. 231-275.

Favro, D. (2005). « Making Rome a World City », in K. Galinsky, éd., p. 234-263.

Fedeli, P. (1965). *Properzio :* Elegie. *Libro IV. Testo critico e commento*, Bari.

——. (1983). « Autore, committente, pubblico in Roma », in M. Vegetti, éd., p. 77-106.

——. (1985). *Properzio, il libro terzo delle elegie*. *Studi e commenti*, Bari.

——. (1989). « I sistemi di produzione e diffusione », in G. Cavallo, P. Fedeli et A. Giardina, éd., *Lo spazio letterario di Roma antica, II. La circolazione del testo*, Rome, p. 343-378.

——. (2001). « Roma nei poeti elegiaci latini », in F. Giordano, éd., *L'idea di Roma nella cultura antica*, Naples, p. 141-165.

Feldherr, A. (1997). « Livy's revolution : civic indentity and the creation of the res publica », in Th. Habinek et A. Schiesaro, éd., p. 136-157.

Ferguson, J. (1987). « Epicureanism under the Roman Empire », in *ANRW* II. 36. 4, p. 2257-2327.

Ferrary, J.-L. (1982). « Le idee politiche a Roma nell'epoca repubblicana », in L. Firpo et L. Bertulli, éd., *Storia delle idee politiche, economiche e sociali, I- L'antichità classica*, Turin, p. 723-804.

——. (1988). *Philhellénisme et impérialisme* : *aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithidrate*, Rome.

——. (1997). « Optimates et populares. Le problème du rôle de l'idéologie dans la politique », in H. Bruhns, J.-M. David et W. Nippel, *Die Späte Römische Republik. La fin de la République romaine. Un débat franco-allemand d'histoire et d'historiographie,* Rome, p. 221-231.

——. (2001). « A propos des pouvoirs d'Auguste », *CCG* 12, p. 101-154.

——. (2003). « Res publica restituta et les pouvoirs d'Auguste », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 419-428.

——. (2009). « L'ambiguïté du principat d'Auguste », in M. Christol et D. Darde, éd., p. 13-17.

Ferriès, M.-Cl. (2007). *Les partisans d'Antoine (des orphelins de César aux complices de Cléopâtre)*, Bordeaux.

Festugière, A.-J. (1946). *Epicure et ses dieux*, 3e édition, 1985, Paris.

Finley, M. I. (1983). *Politics in the ancient world.* Traduit par J. Carlier, *L'invention de la politique : démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine*, 1985, Paris.

Fisher, J.-M. (1983). « The Life and Work of Tibullus », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1924-1961.

Flaig, E. (1992). *Den Kaiser herausfordern. Die Usurpation im römischen Reich*, Francfort.

Flashar, H. et Gigon, O., éd. (1985). *Aspects de la philosophie hellénistique*, Entretiens sur l'Antiquité classique 32, Vandœuvres-Genève.

Flower, H. I. (1996). *Ancestor Masks and Aristocratic Power in Roman Culture*, Oxford.

Fo, A. (1983). « Barbari, stranieri e genti di terre lontane nella poesia di Virgilio », *QC* 5, p. 323-340.

Fontenrose, J. (1949). « Propertius and the roman career », *UCPPH* 13 (11), p. 371-388.

Fougnies, A. (1947). *Mécène ministre d'Auguste, protecteur des lettres*, Bruxelles.

Foulkes, A. P. (1983). *Literature and Propaganda*, Londres.

Foulon, A. (1990). « L'art poétique de Tibulle », *REL* 68, p. 66-79.

Fowler, D. (1997). « The Virgil commentary of Servius », in Ch. Martindale, éd., p. 73-78.

Fraenkel, E. (1957). *Horace*, Oxford.

Franchet d'Espèrey, S. (2003). « Quis furor, o cives ? Le furor et la Furie comme code poétique de la guerre civile à Rome », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 429-440.

Franchet d'Espèrey, S., Fromentin, V., Gotteland, S. et Roddaz, J.-M., éd. (2003). *Fondements et crises du pouvoir*, Bordeaux.

Frank, T. (1922). *Vergil : a biography*, Oxford.

——. (1925). « On Augustus' references to Horace », *CPh* 20, p. 26-30.

——. (1930). « Rome », in S. A. Cook, F. E. Adcock et M. P. Charlesworth, éd., *The Cambridge Ancient History, vol. 8, Rome and the Mediterranean, 218-133 B. C.*, Cambridge, p. 357-387.

——. (1938). « Augustus, Vergil and the Augustan elogia », *AJP* 59, p. 91-94.

Fromentin, V. (2003). « Fondements et crises de la royauté à Rome : les règnes de Servius Tullius et Tarquin le Superbe chez Tite-Live et Denys d'Halicarnasse », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 69-82.

Fustel de Coulanges, N. D. (1890). *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. Les origines du système féodal, le bénéfice et le patronat pendant l'époque mérovingienne*, Paris.

——. (1891). *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. La Gaule romaine*, Paris.

Gabba, E. (1978). « Il problema dell'unità dell'Italia romana », in *La cultura italica. Atti del convegno della società italiana di glottologia*, Pise, p. 11-27.

——. (1982). « Political and Cultural Aspects of the Classicistic Revival in the Augustan age », *ClAnt* 1, p. 43-65.

——. (1984). « The Historians and Augustus », in F. Millar et E. Segal, éd., p. 61-88.

Gagé, J. (1933). « La théologie de la victoire », *RH* 171, p. 1-43.

——. (1936). « Actiaca », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 53, p. 37-100.

——. (1955). *Apollon romain. Essai sur le culte d'Apollon et le développement du ritus Graecus à Rome, des origines à Auguste*, Paris.

——. (1982). « Auguste écrivain », in *ANRW* II. 30. 1, p. 611-623.

Gagliardi, D. (1994). « Orazio e la cultura del suo tempo : le dimensioni dell'alterità », in *Orazio e la letteratura italiana : contributi alla storia della fortuna del poeta latino*, atti del convegno di Licenza, aprile 1993, Rome, p. 179-202.

Galinsky, K. (1992). *Classical and Modern Interactions. Postmodern Architecture, Multiculturalism, Decline and others Issues*, Austin.

——. (1996). *Augustan culture : an Interpretive Introduction*, Princeton.

Galinsky, K., éd. (2005). *The Cambridge Companion to the Age of Augustus*, Cambridge / NewYork.

Galletier, E. (1926). « L'éloge de Gallus au 4e livre des *Géorgiques* », *BAGB* 12, p. 11-29.

Garani, M. (2007). « Propertius' temple of Jupiter Feretrius and the spolia opima (4, 10) : a poem not to be read ? », *AC* 76, p. 99-118.

Gardthausen, V. (1891). *Augustus und seine Zeit*, Leipzig.

Gargiulo, Tr. (1981). « PHerc. 222. Filodemo sull'adulazione », *CErc* 11, 1981, p. 103-112.

Garnsey, P. et Saller, R. (1987). *The Roman Empire. Economy. Society and Culture*, Londres. Traduit par Fr. Regnot, *L'Empire romain* : *économie, société, culture*, 1999, 2e édition, 2001, Paris.

Gelzer, M. (1912). *Die Nobilität der römischen Republik. Die Nobilität der Kaiserzeit*, Leipzig / Berlin. Traduit par R. Seager, *The Roman Nobility*, 1969, Oxford.

——. (1921). *Caesar, der Politiker und Staatsmann*, Wiesbaden, 1960. Traduit par P. Needham, *Caesar* : *Politician and Statesman*, 1968, Oxford.

——. (1963). *Kleine Schriften*, vol. 2, Wiesbaden.

Gendre, M. et Loutsch, Cl. (2001). « C. Duilius et M. Atilius Regulus », in M. Coudry et Th. Späth, éd., p. 131-172.

Geraci, G. (1983). *Genesi della provincia romana d'Egitto*, Bologne.

Geymonat, M. (1985). « *Eneide*. 9. La problematica ecdotica del testo », in *Virgilio*, *Enciclopedia Virgiliana* 2, Rome, p. 286-296.

Giardina, A. (1994). « L'identità incompiuta dell'Italia romana », in *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*, actes du colloque international : Rome, 25-28 mars 1992, Rome, p. 1-89.

Giardina, A., éd. (2000). *Storia di Roma dall'antichità a oggi. Roma antica*, 2e édition, 2002, Bari.

Gibbon, E. (1762). *Essai sur l'étude de la littérature*, Londres / Paris.

Gibson, B. J. (1997). « Horace, *Carm.* 3. 30, 1-5 », *CQ* 47 (1), p. 312-314.

Gibson, R. (2009). « The Success and Failure of Roman Love Elegy as an Instrument of Subversion. The Case of Propertius », in G. Urso, éd., p. 279-299.

Gigante, M. (1983). « Virgilio fra Ercolano e Pompei », *A&R* 28, p. 31-50.

——. (1987). *La bibliothèque de Philodème et l'épicurisme romain*, Paris.

——. (1991). « Virgilio e i suoi amici tra Napoli e Ercolano », *AVM* 59, p. 87-125.

——. (1994). « Atakta, XIII », *CErc* 24, p. 89-96.

——. (2001a). « Virgilio all'ombra del Vesuvio », *CErc* 31, p. 5-26.

——. (2001b). « Philodème dans l'histoire de la littérature grecque », in Cl. Auvray-Assayas et D. Delattre, éd., p. 23-50.

Gigante, M. et Capasso, M. (1989). « Il ritorno di Virgilio a Ercolano », *SIFC* 7, p. 3-6.

Gigante, M., éd. (1990). *Virgilio e gli Augustei*, Naples.

Giglioli, G. Q. (1937). « Figure del mondo augusteo : Caio Cilnio Mecenate », *Nuova Antologia* 15, p. 48-56.

Gil, L. (1961). *Censura en el mundo antiguo*, 3e édition, 2007, Madrid.

Girod, R. (1978). « Virgile et l'histoire dans l'*Enéide* », in R. Chevallier, éd., p. 17-33.

Glazewski, J. et Pépin, R. E. (1969). « Pacifism and Pastoral in Augustan Literary Circles », *CB* 45, p. 43-46.

Goddard, E. H. (1923). « Propertius, Cynthia and Augustus », *CR* 37, p. 153-156.

Goga, St. (2002). « Catulle et les Muses », in P. Defosse, éd., p. 237-245.

Gold, B. K. (1982) « Propertius 3. 9. Maecenas as Eques, Dux, Fautor », in B. K. Gold, éd., p. 103-117.

——. (1987). *Literary Patronage in Greece and Rome*, Chapel Hill / London.

Gold, B. K., éd. (1982). *Literary and Artistic Patronage in Ancient Rome*, Austin.

Goldberg, S. M. (2005). *Constructing Literature in the Roman Republic* : *Poetry and its Reception*, Cambridge.

Goldschmidt, V. (1977). *La doctrine d'Epicure et le droit*, 2e édition, 2002, Paris.

Goold, G. P. (1970). « Servius and the Helen Episode », *HSCPh* 74, p. 101-168.

Gosling, A. (1987). « Tibullus 2. 5 and Augustan Propaganda », *EMC* 31, p. 333-339.

Gourdet, C. (2004). « Pantomimes et grandes familles sous le Haut-Empire », in Chr. Hugoniot, Fr. Hurlet et S. Milanezi, *Le statut de l'acteur dans l'antiquité grecque et romaine*, Tours, p. 307-325.

Gourevitch, J.-P. (1981). *La propagande dans tous ses états*, Paris.

Gradel, I. (2002). *Emperor Worship and Roman Religion*, Oxford / New York.

Granados de Arena, D. et Lopez de Vega, L. (1993). « La personalidad de Mecenas a traves del poeta Horacio », *REC* 23, p. 51-76.

Graverini, L. (1997). « Un secolo di studi su Mecenate », *RSA* 27, p. 231-289.

Grenade, P. (1961). *Essai sur les origines du Principat : investiture et renouvellement des pouvoirs impériaux*, Paris.

Gries, R. (1951). « The Roman Poets and the Government », *CW* 44, p. 209-214.

Griffin, J. (1977). « Propertius and Antony », *JRS* 67, p. 17-26 [= Griffin (1985), p. 32-47].

——. (1979). « The Fourth *Georgic*, Virgil and Rome », *G&R* 26, p. 61-80.

——. (1984). « Augustus and the Poets : "*Caesar qui cogere posset*" », in F. Millar et E. Segal, éd., p. 189-218.

——. (1985). *Latin Poets and Roman Life*, 2e édition, 1994, Londres.

——. (1986). *Virgil*, Oxford / New York.

——. (1993). « Horace in the thirties », in N. Rudd, éd., p. 1-22.

——. (2005). « Augustan Poetry and Augustanism », in K. Galinsky, éd., p. 306-320.

——. (2007). « Gods and religion », in St. Harrison, éd., p. 181-194.

Grimal, P. (1945-1946). « Auguste et Athénodore », in P. Grimal, 1986, p. 1147-1176 [= *REA* 47, p. 261-273 et 48, p. 62-79].

——. (1949). « La "Ve *églogue*" et le culte de César », in P. Grimal, 1986, p. 797-808 [= *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Picard*, Paris, p. 406-419].

——. (1952). « Les intentions de Properce et la composition du livre IV des *Elégies* », *Latomus* 11, p. 183-197, 315-326, 437-450.

——. (1954). « Le livre VI de l'*Enéid*e et son actualité en 23 av. J.-C. », in P. Grimal, 1986, p. 821-841 [= *REA* 56, p. 40-60].

——. (1955). *Le siècle d'Auguste*, 5e édition, 1974, Paris.

——. (1964a). « Invidia infelix et la "conversion" de Virgile », in P. Grimal, 1986, p. 843-854 [= in M. Renard et R. Schilling, *Hommages à Jean Bayet*, Bruxelles, p. 242-254].

——. (1964b). « Poésie et propagande au temps d'Auguste », *CHM* 8, p. 54-75.

——. (1966a). « Le "Bon Roi" de Philodème et la royauté de César », in P. Grimal, 1986, p. 1177-1206 [= *REL* 44, p. 254-285].

——. (1966b). « Les conséquences d'un "cursus" : Tibulle, Properce et Messalla », in P. Grimal, 1986, p. 773-783 [= in *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Carcopino*, Paris].

——. (1967). « Horace et la question du théâtre à Rome », *Dioniso* 41, p. 291-298.

——. (1968). *Essai sur l'art poétique d'Horace*, Paris.

——. (1975). « Les *Odes romaines* d'Horace et les causes de la guerre civile », in P. Grimal, 1986, p. 81-101 [= *REL* 53, p. 135-156].

——. (1976). « L'œuvre littéraire, témoignage de la société, expression des mentalités », in P. Grimal, 1986, p. 1079-1096 [= *RBPh* 54 (1), p. 313-328].

——. (1978). *Sénèque ou la conscience de l'empire*, Paris.

——. (1979). « Du *De Republica* au *De clementia*. Réflexions sur l'évolution de l'idée monarchique à Rome », in P. Grimal, 1986, p. 1239-1259 [= *MEFRA* 91, p. 671-691].

——. (1980a). « Quelques aspects épicuriens des *Géorgiques* », in P. Grimal, 1986, p. 871-886 [= *JS*, p. 51-66].

——. (1980b). « La vigne et l'olivier. Réflexions sur le chant II des *Géorgiques* », in P. Grimal, 1986, p. 855-869 [= *BAGB*, p. 171-185].

——. (1984). *Les jardins romains*, Paris.

——. (1985a). *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, 2e édition, 1989, Paris.

——. (1985b). « Les éléments philosophiques dans l'idée de monarchie à Rome à la fin de la République », in H. Flashar et O. Gigon, éd., p. 233-281.

——. (1986). *Rome, la littérature et l'histoire*, 2 volumes, Rome.

——. (1993). « Recherches sur l'épicurisme d'Horace », *REL* 71, p. 154-160.

——. (1994). *Littérature latine*, Paris.

——. (2004). *Voyage à Rome*, Paris.

Grisart, A. (1964). « Asinius Pollion commentateur de Virgile », *Athenaeum* 42, p. 447-488.

Grollios, K. Ch. (1987). « Contribution à l'interprétation de l'*Ode* 2, 2 d'Horace », *Ellénika* 38, p. 269-282.

Gros, P. (1978). *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Collection Latomus 156, Bruxelles.

——. (1996). *L'architecture romaine. T.I. Les monuments publics : du début du III*e *siècle av. J.-C. à la fin du Haut Empire*, Paris.

——. (2009). « Les limites d'un compromis historique : de la domus vitruvienne à la maison augustéenne », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 169-185.

Gruen, E. S. (1992). *Culture and National Identity in Republican Rome*, New York.

——. (2005). « Augustus and the Making of the Principate », in K. Galinsky, éd., p. 33-51.

——. (2006) « Roman and others », in N. S. Rosenstein et R. Morstein-Marx , éd., *A Companion to the Roman Republic*, Malden / Oxford, p. 459-477.

Guadagno, G. (1968). « C. Cornelius Gallus praefectus fabrum nelle nuove iscrizioni dell'obelisco vaticano », *Opuscula Romana* 6, p. 21-26.

Guelfucci, M. R. (2003). « Pouvoir politique et crise de société chez Polybe », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 271-280.

Guerber, E. et Hurlet, Fr. (2008). « L'Empire romain du IIIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle ap. J.-C. : un modèle d'historiographie à l'épreuve », in Fr. Hurlet, éd., *Les Empires. Antiquité et Moyen-Age. Analyse comparée*, Rennes, p. 81-105.

Guiard, A. (1910). *Virgile et Victor Hugo*, Paris.

Guilhembet, J.-P. (1992). « Sur un jeu de mot de Sextus Pompée : domus et propagande politique lors d'un épisode des guerres civiles », *MEFRA* 104 (2), p. 787-817.

Guillemin, A.-M. (1937). *Le public et la vie littéraire à Rome*, Paris.

——. (1939). « Sur les origines de l'élégie latine », *REL* 17, p. 282-291.

Guyau, J.-M. (1874). *La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, édition de 2002, Paris.

Haarhoff, T. J. (1960). « Vergil and Cornelius Gallus », *CPh* 55, p. 101 108.

Habinek, Th. (1998). *The Politics of Latin Literature : writing, identity and empire in Ancient Rome*, Princeton.

Habinek, Th. et Schiesaro, A., éd. (1997). *The Roman cultural revolution*, Cambridge.

Hadot, P. (1992). *Introduction aux "Pensées" de Marc Aurèle. La Citadelle intérieure*, 2e édition, 1997, Paris.

Hadot, P. (1995). *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris.

Halkin, L. (1935). « Le père d'Horace a-t-il été esclave public ? », *AC* 4, p. 125-140.

Hallett, J. P. (1972). « Book IV, Propertius' recusatio to Augustus and Augustan Ideals », *HSPh* 76, p. 285-289.

Hammerstaedt, J. (2003). « Une ancienne discussion sur les critères de l'excellence du poème (éd. Philodème, Poème V, *PHerc*. 1425, col. XXV sq.) », in A. Monet, éd., p. 303-317.

Hanslik, R. (1955). « M. Valerius Messala Corvinus », in *RE* 8, A1, col. 131-157.

Harder, Fr. (1889). *Über die Fragmente des Maecenas*, Berlin.

Hardie, A. (1990). « Juvenal and the condition of letters : the seventh *satire* », in Fr. Cairns et M. Heath, éd., *Papers of the Leeds International Latin Seminar, sixth volume : Roman Poetry and Drama, Greek Epic, Comedy, Rhetoric*, Leeds, p. 145-209.

Harmand, L. (1957). *Un aspect social et politique du monde romain : le patronat sur les collectivités publiques des origines au Bas-Empire*, Paris.

Harris, W. V. (1983). « Literacy and Epigraphy, I », *ZPE* 52, p. 87-111.

——. (1989). *Ancient Literacy*, Harvard.

Harrison, St. (2007a). « Horatian self-representations », in St. Harrison, éd., p. 22-35.

——. (2007b). « Town and country », in St. Harrison, éd., p. 235-247.

Harrison, St., éd. (1995). *Homage to Horace. A Bimillenary Celebration*, Oxford.

——. (2007). *The Cambridge Companion to Horace*, Cambridge / New York.

Hellegouarc'h, J. (1963). *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, 2e édition, 1972, Paris.

Heubner, H. (1979). « Zum *Thyestes* des L. Varius Rufus », *RhM* 122 (3-4), p. 362.

Heurgon, J. (1961). « Interprétation nouvelle d'un fragment du *De culto suo* de Mécène », *REL* 39, p. 49-51.

Hickson, F. V. (1991). « Augustus triumphator : Manipulation of the triumphal theme in the political program of Augustus », *Latomus* 50, p. 124-138.

Highet, G. (1973). « Libertino Patre Natus », *AJP* 94 (3), p. 268-281.

Hinard, Fr. (1985). *Les proscriptions de la Rome républicaine*, Rome.

——. (1990). « Les partis-pris politiques du jeune Horace », *Kentron* 6 (5), p. 103-113.

——. (2000a). « La grande crise », in Fr. Hinard, éd., p. 531-557.

——. (2000b). « Les années troubles », in Fr. Hinard, éd., p. 569-609.

——. (2003). « Appien et la logique interne de la crise », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 317-324.

Hinard, Fr., éd. (2000). *Histoire romaine. T. 1, Des origines à Auguste*, Paris.

Hölkeskamp, K.-J. (2004). *Rekonstruktionen einer Republik. Die politische Kultur des antiken Rom und die Forschung der letzten Jahrzehnte*, Munich. Traduit par Cl. Layre et Fr. Hurlet, *Reconstruire une République. La « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, Nantes, 2008.

Hollis, A. S. (1977). « L. Varius Rufus. *De Morte* (frs. 1-4. Morel) », *CQ* 27, p. 187-190.

Holzberg, N. (2006). *Vergil. Der Dichter und sein Werk*, Munich. Traduit par V. Garulli, *Virgilio*, Bologne, 2008.

Horsfall, N. (2001). « Virgil Reads, Octavia Faints : Grounds for Doubt », *PVS* 24, p. 135-137.

Hostein, A. (2004). « Monnaie et damnatio memoriae (1er- 4e siècles ap. J.-C.) : problèmes méthodologiques », *CCG* 15, p. 219-236.

Hubbard, M. (1974). *Propertius*, 2e édition, 2001, Londres.

Huet, V. (2004). « Images et damnatio memoriae », *CCG* 15, p. 237-253.

Hurlet, Fr. (1997). *Les collègues du prince sous Auguste et Tibère : de la légalité républicaine à la légitimité dynastique*, Rome.

——. (2000). « Les sénateurs dans l'entourage d'Auguste et de Tibère. Un complément à plusieurs synthèses récentes sur la cour impériale », *RPh* 74, p. 123-150.

——. (2001). « Le centre du pouvoir : Rome et la cour impériale aux deux premiers siècles de notre ère », in N. Belayche, éd., p. 159-183.

——. (2002). « Le consensus et la concordia en Occident (Ier- IIIe siècles ap. J.-C.). Réflexions sur la diffusion de l'idéologie impériale », in H. Inglebert, éd., p. 163-178.

——. (2006). « Les modalités de la diffusion et de la réception de l'image et de l'idéologie impériale sous le Haut-Empire en Occident », in M. Navarro Caballero et J.-M. Roddaz, éd., *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, Bordeaux / Paris, p. 49-68.

——. (2007). « Une décennie de recherches sur Auguste. Bilan historiographique (1996-2006) », *Anabases* 6, p. 187-218.

——. (2008). « Comment devenait-on empereur à Rome ? La succession dynastique sous les Julio-Claudiens », in Th. Piel, éd., *Figures et expressions du pouvoir dans l'Antiquité, Hommage à Jean-René Jannot*, Rennes, p. 93-108.

——. (2009a). « Le statut posthume de Caius et Lucius César », in M. Christol et D. Darde, éd., p. 75-82.

——. (2009b). « Le consensus impérial à l'épreuve. La conspiration et ses enjeux sous les Julio-Claudiens », in G. Urso, éd., p. 125-143.

——. (2009c). « L'aristocratie augustéenne et la Res publica restituta », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 73-99.

——. (à paraître, 2010). « Pouvoirs et auto-représentation du prince à travers la correspondance impériale d'Auguste à Trajan (27 av. J.-C.-117 ap. J.-C.) », in I. Savalli-Lestrade, éd., *Des rois au prince. Pratiques du pouvoir monarchique dans l'Orient hellénistique et romain (fin IV^e a. C.- I^er p. C.)*, Table ronde de l'INHA des 23 et 24 mai 2008, Grenoble.

——. (à paraître, 2011). « Représentations et conscience de la réforme au sein de l'aristocratie augustéenne », in Y. Rivière, éd., *Droit, pouvoir et société. Réformer la cité et l'empire : initiative politique et processus de décision*, Colloque organisé par l'EFR, 28-29 septembre 2009, Rome.

Hurlet, Fr. et Mineo, B., éd. (2009). *Le Principat d'Auguste. Réalités et représentations du pouvoir. Autour de la Res publica restituta*, Actes du colloque de l'Université de Nantes, 1er-2 juin 2007, Rennes.

Hutchinson, Gr. (2007). « Horace and archaic Greek poetry », in St. Harrison, éd., p. 36-49.

Huzar, E. (1982). « The Literary Efforts of Mark Antony », in *ANRW* II. 30. 1, p. 639-657.

Iacopi, I. et Tedone, E. (2005-2006). « Bibliotheca e Porticus ad Apollinis », *RM* 112, p. 351-378.

Inglebert, H., éd. (2002). *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain. Hommage à Claude Lepelley*, Paris.

Innes, D. C. (2003). « Augustan Critics », in G. A. Kennedy, éd., p. 245-273.

Jal, P. (1962). « Le rôle des Barbares dans les guerres civiles de Rome », *Latomus* 21, p. 8-48.

——. (1963). *La guerre civile à Rome. Etude littéraire et morale*, Paris.

Jehne, M. (2000). « Jovialität und Freiheit. Zur Institutionalität der Beziehungen zwischen Ober- und Unterschichten in der römischen Republik », in B. Linke et M. Stemmler, éd., *Mos Maiorum : Untersuchungen zu den Formen der Identitätsstiftung und Stabilisierung in der römischen Republik*, Stuttgart, p. 207-235.

——. (2003). « Krisenwahrnehmung und Vorschläge zur Krisenüberwindung bei Cicero », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 379-396.

Jocelyn, H. D. (1980). « The Fate of Varius' *Thyestes* », *CQ* 30, p. 387-400.

——. (1990a). « The Ancient Story of the Imperial Edition of *Aeneid* », *Sileno* 16, p. 263-278.

——. (1990b). c.r. de « Pier Vincenzo Cova, Il poeta Vario, Milano, 1989 », *Gnomon* 62, p. 596-600.

——. (1995). « "*Poeta*" and "*vates*" : concerning the nomenclatura of the composer of verses in republican and early imperial Rome », in L. Belloni et G. Milanese, éd., *Studia classica Johanni Tarditi Oblata*, Milan, p. 19-50.

Johnson, J. R. (1976). *Augustan Propaganda : the Battle of Actium, Mark Antony's will, the* Fasti Capitolani Consulares *and early imperial historiography*, Los Angeles.

Johnson, W. R. (1973). « The Emotions of Patriotism : Propertius 4. 6 », *CSCA* 6, p. 151-180.

Joly, D. (1978). « Présence des *Bucoliques* à Pompéi », in R. Chevallier, éd., p. 93-104.

Jones, F. M. A. (1993). « The role of the addressees in Horace, *Epistles* », *LCM* 18, p. 7-11.

Judge, E. A. (1972). « Veni, Vidi, Vici, and the inscription of Cornelius Gallus », in *Akten des VI Internationalen Kongresses für Griechische und Lateinische Epigraphik*, Munich, p. 571-573.

——. (1974). « Res publica restituta : a modern illusion ? », in J. Evans, éd., *Polis and Imperium. Studies in honor of E. T. Salmon*, Toronto, p. 279-311.

Julhe, J.-Cl. (2004). *La critique littéraire chez Catulle et les Elégiaques augustéens. Genèse et jeunesse de l'élégie à Rome (62 av. J.-C.- 16 ap. J.-C.)*, Louvain / Paris.

Kennedy, D. F. (1992). « "Augustan" and "Anti-Augustan" : Reflections on Terms of Reference », in A. Powell, éd., p. 26-58.

Kennedy, G. A., éd. (2003). *The Cambridge History of Literary Criticism. I. Classical Criticism*, Cambridge.

Kienast, D. (2001). « Augustus und Caesar », *Chiron* 31, p. 1-26.

Kiessling, A. et Heinze, R., éd. (1914). *Q. Horatius Flaccus. Briefe*, Berlin.

Kilpatrick, R. S. (1973). « Fact and Fable in Horace *Epistle* 1, 7 », *CPh* 68, p. 47-53.

King, J. K. (1980). « The two Galluses of Propertius' *Monobiblos* », *Philologus* 124, p. 212-230.

Kolb, A. (2003). « Wege der Ubermittlung politischer Inhalte im Alltag Roms », in Gr. Weber et M. Zimmermann, éd., p. 127-143.

Kolendo, J. (1981). « La répartition des places aux spectacles et la stratification sociale dans l'empire romain. A propos des inscriptions sur les gradins des amphithéâtres et des théâtres », *Ktema* 6, p. 301-315.

Konstan, D. (1995). « Patrons and Friends », *CPh* 90, p. 328-342.

——. (1997). *Friendship in the Classical World*, Cambridge.

Kornemann, E. (1918). « Neues zum Monumentum Ancyranum », *Klio* 15, p. 214-215.

Körte, A. (1890). « Augusteer bei Philodem », *RhM* 45, p. 172-177.

Kuiper, T. (1925). *Philodemus over den Dood*, Amsterdam.

Labate, M. (1987). « Poesia cortigiana, poesia civile, scrittura epica (a proposito di Verg. *Aen.* 1, 257 ss. e Theocr. 24, 73 ss.) », *MD* 18, p. 69-81.

——. (2000). « Poesia per i grandi, poesia per la comunità : il compromesso augusteo », in F. E. Consolino, éd., *Letteratura e propaganda nell'Occidente latino da Augusto ai regni romanobarbarici*, Rome, p. 9-31.

——. (2005). « Poetica minore e minima, Mecenate e gli amici nei *Sermones* di Orazio », *MD* 54, p. 47-63.

La Penna, A. (1963). *Orazio e l'ideologia del principato*, Turin.

——. (1972). « Atreo e Tieste sulle scene romane », in *Studi classici in onore de Q. Cataudella*, I, Catane, p. 357-371.

——. (1977). *L'integrazione difficile : un profilo di Properzio*, Turin.

——. (1983). « Il letterato », in M. Vegetti, éd., p. 140-165.

——. (1987). art. « Mecenate », in *Virgilio, Enciclopedia Virgiliana* 3, Rome, p. 410-414.

Langie, A. (1908). *Les bibliothèques publiques dans l'Ancienne Rome et dans l'empire romain*, Fribourg.

Laursen, S. (1993). « Greek intellectuals in Rome. Some examples », in P. Guldager Bilde, I. et M. Nielsen, éd., *Aspects of Hellenism in Italy : towards a cultural Unity ?*, Copenhague, p. 191-211.

Leclant, J., éd. (2005). *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris.

Ledentu, M. (2004). *Studium Scribendi. Recherches sur les statuts de l'écrivain et de l'écriture à Rome à la fin de la République*, Louvain.

Le Doze, Ph. (2009a). « Les aristocrates romains et les poètes à l'époque augustéenne : intérêt et conséquence politique d'un compagnonnage », in B. Delignon et Y. Roman, éd., p. 31-48.

——. (2009b). « Aux origines d'une retraite politique : Mécène et la Res publica restituta », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 101-117.

Lefebvre, S. (2004). « Les cités face à la damnatio memoriae : les martelages dans l'espace urbain », *CCG* 15, p. 191-217.

Lefèvre, E. (1976). *Der* Thyestes *des Lucius Varius Rufus. Zehn Uberlegungen zu seiner Rekonstruktion*, Wiesbaden.

——. (1980). « L'unité de l'*Elégie* II, 34 de Properce », in A. Thill, éd., *L'élégie romaine : enracinement, thèmes, diffusion*, Paris, p. 123-129.

——. (1981). « Horaz und Maecenas », in *ANRW* II. 31. 3, p. 1987-2029.

Le Glay, M. (1993). « A propos des *Res gestae divi Augusti* : héritage et nouveauté dans la pensée politique d'Auguste », in M.-F. Baslez, Ph. Hoffman et L. Pernot, éd., p. 115-122.

Leigh, M. (1996). « Varius Rufus, *Thyestes* and the appetites of Antony », *PCPhS* 42, p. 171-197.

Leo, F. (1895). *Plautinische Forschungen zur Kritik und Geschichte der Komödie*, édition de 1966, Darmstadt.

Lesueur, R. (1978). « Civitas et patria : unité ou dualité du message virgilien dans l'*Enéide* ? », in R. Chevallier, éd., p. 35-47.

Levi, M. A. (1933). *Ottaviano Capoparte. Storia politica di Roma durante le ultime lotte di supremazia*, 2 volumes, Florence.

——. (1951). *Il tempo di Augusto*, Florence.

——. (1984). « Ideologia e propaganda nel potere augusteo », in *Atti del convegno mondiale scientifico di studi su Virgilio*, vol. 2, Milan, p. 304-316.

——. (1994). « Da clientela ad amicitia », in M. Pani, éd., *Epigrafia e territorio, politica e società : temi di antichità romana* III, Bari, p. 375-381.

——. (1995). « Mecenate e Augusto », *RSA* 25, p. 143-147.

Lévy, E. (2003). *Sparte. Histoire politique et sociale jusqu'à la conquête romaine*, Paris.

Lieberg, G. (1977). « Horace et les muses », *Latomus* 36, p. 962-988.

——. (1982). « La muse et le chant dans la poésie grecque. Entre rhétorique et poétique », *Vichiana* 11, p. 180-192.

——. (1996). « Mecenate letterato », *BSL* 26 (1), p. 9-18.

Lind, L. R. (1979). « The tradition of Roman moral conservatism », in C. Deroux, éd., p. 7-58.

Little, D. (1982). « Politics in Augustan Poetry », in *ANRW.* II. 30. 1, p. 254-370.

Long, A. (1985). « Pleasure and Social Utility. The Virtues of Being Epicurean », in H. Flashar et O. Gigon, éd., p. 283-316.

Loupiac, A. (1992). « Le labor chez Virgile : essai d'interprétation », *REL* 70, p. 92-106.

——. (1997). « La trilogie d'Actium et l'*épode* IX d'Horace : document historique ou carmen symposiacum », *REL* 75, p. 129-140.

——. (1999). *Virgile, Auguste et Apollon. Mythes et politique à Rome*, Paris.

——. (2002). « Improbus amor, labor improbus, une retractatio virgilienne ? », in P. Defosse, éd., p. 327-335.

Lowrie, M. (1997). *Horace's narrative* Odes, Oxford.

——. (2007). « Horace and Augustus », in St. Harrison, éd., p. 77-89.

Lucot, R. (1957). « Mécène et Properce », *REL* 25, p. 195-204.

Lunderstedt, P. (1911). *De C. Maecenatis fragmentis*, Leipzig.

Lyasse, E. (2003). « La notion de libertas dans le discours politique romain d'Auguste à Trajan », *Ktéma* 28, p. 63-69.

Lyne, R. O. A. M. (1995). *Horace. Behind the Public Poetry*, New Haven / Londres.

Ma, J. (1999). *Antiochos III and the cities of Western Asia minor*, Oxford. Traduit par S. Bardet, *Antiochos III et les cités de l'Asie Mineure occidentale*, Paris, 2004.

Mackie, N. K. (1986). « Res publica restituta, a Roman Myth », in C. Deroux, éd., *Studies in Latin Literature and Roman History, IV*, Collection Latomus 196, Bruxelles, p. 302-340.

MacMullen, R. (1974). *Roman Social Relations, 50 B. C. to A. D. 284*, New Haven. Traduit par A. Tachet, *Les rapports entre les classes sociales dans l'empire romain (50 av. J.-C.- 284 ap. J.-C.)*, 1986, Paris.

McNeill, R. (2001). *Horace. Image, Identity and Audience*, Baltimore.

Mader, G. (1989). « Propertius 4, 6, 45-52 : Poetry and Propaganda », *WS* 102, p. 141-147.

——. (1991). « Panegyric and persuasion in Ovid, *Tr.*, I, 317-336 », *Latomus* 50, p. 139-149.

Mahé-Simon, M. (2003). « L'Italie chez Tite-Live : l'ambiguïté d'un concept », *RPh* 77 (2), p. 235-258.

Makowski, J. F. (1985). « *Georgic* 3, 41. A Vergilian Word-play at the expense of Maecenas », *Vergilius* 31, p. 57-58.

Maleuvre, J.-Y. (1993). *La mort de Virgile d'après Horace et Ovide*, Paris.

——. (1995). *Petite stéréoscopie des* Odes *et des* Epodes, *T. 1, Les* Epodes, Paris.

Malissard, A. (2007). « Graecus, Romanus, Barbarus », in R. Bedon et M. Polfer, éd., p. 95-99.

Manacorda, M. A. (1983). « Scuola e insegnanti », in M. Vegetti, éd., p. 187-209.

Mantovani, D. (2008). « Leges et iura p(opuli) R(omani) restituit. Principe e diretto in un aureo di Ottaviano », *Athenaeum* 1, p. 5-54.

Marache, R. (1955). « La propagande politique dans la littérature du temps d'Auguste », *L'Information historique* 17, p. 1-4.

Marangoni, Cl. (2003). « *"Tua, Maecenas, haud mollia iussa"* : materiali e appunti per la storia di un "*topos*" proemiale », in L. Cristante et A. Tessier, éd., *Incontri triestini di filologia classica*, 2, p. 77-90.

Marcien, L. (1956). « L'interprétation de la bataille d'Actium par les poètes latins de l'époque augustéenne », *LEC* 24, p. 330-348.

Maréchaux, P. (2000). *Enigmes romaines. Une lecture d'Ovide*, Paris.

Marrou, H.-I. (1948). *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité. T. 2. Le monde romain*, édition de 1981, Paris.

Martin, P.-M. (1978). « L'image et la fonction du roi-tyran dans l'*Enéide* », in R. Chevallier, éd., p. 63-72.

——. (1982). *L'idée de royauté à Rome. I. De la Rome royale au consensus républicain*, Clermont-Ferrand.

——. (1994). *L'idée de royauté à Rome. II. Haine de la royauté et séductions monarchiques (du IV*e *siècle av. J.-C. au principat augustéen)*, Clermont-Ferrand.

——. (2005). « Les poètes élégiaques entre consensus et intégration difficile », in C. Santini et Fr. Santucci, éd., *Properzio nel genere elegiaco. Modello, motivi, riflessi storici*, Assise, p. 147-186.

——. (2009). « Res publica non restituta. La réponse d'Ovide : la légende de Cipus », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 267-279.

Martindale, Ch., éd. (1997). *The Cambridge Companion to Virgil*, New York.

Marx, F. (1925). « M. Agrippa und die zeitgenössische römische Dichtkunst », *RhM* 74, p. 174-194.

Mayer, R. (1994). *Horace*, Epistles, *Book I*, Cambridge.

——. (1995). « Horace's moyen de parvenir », in St. Harrison, éd., p. 279-295.

Mazzoli, G. (1968). « L'epicureismo di Mecenate e il *Prometheus* », *Athenaeum* 46, p. 300-327.

Médard, J.-F. (1976). « Le rapport de clientèle », *Revue française de science politique* 26 (1), p. 103-131.

Meier, Chr. (1966). *Res publica amissa : Eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, Wiesbaden.

Meister, K. (1950). « Die Freundschaft zwischen Horaz und Maecenas », *Gymnasium* 57, p. 3-38.

Mellinghoff-Bourgerie, V. (1990). *Les incertitudes de Virgile. Contributions épicuriennes à la théologie de l'*Enéide, Collection Latomus 210, Bruxelles.

Merriam, C. U. (2006). *Love and Propaganda : Augustan Venus and the Latin love elegists*, Collection Latomus 300, Bruxelles.

Meyer, H. D. (1961). *Die Aussenpolitik des Augustus und die augusteische Dichtung*, Cologne.

Michel, A. (1971). « Virgile et la politique impériale : un courtisan ou un philosophe ? », in H. Bardon et R. Verdière, éd., *Vergiliana. Recherches sur Virgile*, Leiden, p. 212-245.

——. (1990). « Virgile et Gallus », in M. Gigante, éd., p. 55-68.

——. (1992). « Poésie et sagesse chez Virgile », *BAGB* 3, p. 307-319.

Millar, F. (1964). *A Study of Cassius Dio*, Oxford.

——. (1977). *The Emperor in the Roman World (31 B. C.- A. D. 337)*, Londres.

——. (1993). « Ovid and the Domus Augusta : Rome seen from Tomoi », *JRS* 83, p. 1-17.

——. (2002). *The Greek World, and the East, vol. 1 : The Roman Republic and the Augustan Revolution*, Chapel Hill / London.

Millar, F. et Segal, E., éd. (1984). *Caesar Augustus. Seven Aspects*, 2e édition, 2002, Oxford.

Mineo, B. (1994). *La philosophie de la communication entre dirigeants et dirigés dans la troisième décade de l'*Ab Urbe condita *de Tite-Live*. Thèse de doctorat, Université de Lille 3.

——. (2003). « Récit d'une crise : la fin du premier cycle historique de Rome, au livre V de l'*Ab Urbe Condita* de Tite-Live », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 337-351.

——. (2006). *Tite-Live et l'histoire de Rome*, Paris.

——. (2009). « La Respublica restituta livienne : un pari sur l'avenir », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 295-308.

Moatti, Cl. (1997). *La raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République*, Paris.

——. (2003). « Experts, mémoire et pouvoir à Rome à la fin de la République », *RH* 626, p. 303-325.

——. (2007). « La communication publique écrite à Rome sous la République et le Haut Empire », in J.-Ph. Genet, éd., *Rome et l'Etat moderne européen*, Rome, p. 217-250.

Moles, J. (2002). « Poetry, Philosophy and Play : *Epistles* I », in T. Woodman et D. Feeney, éd., p. 141-157.

——. (2007). « Philosophy and Ethics », in St. Harrison, éd., p. 165-180.

Molinier Arbo, A. (2009). « Sous le regard du Père : les imagines maiorum à Rome à l'époque classique », *DHA* 35 (1), p. 83-94.

Momigliano, A. (1941). « Epicureans in Revolt », in *Secondo contributo alla storia degli studi classici*, 1960, Rome, p. 375-388 [= *JRS* 31, p. 149-157].

Mommsen, Th. (1854-1886). *Römische Geschichte*. Traduit par C. A. Alexandre, *Histoire romaine. T.1. Des commencements de Rome jusqu'aux guerres civiles*, 1985, Paris.

——. (1905). « Die Akten zu dem Säkulargedicht des Horaz », in *Reden und Aufsätze*, édition de 1976, New York, p. 351-359.

Monet, A., éd. (2003). *Le jardin romain. Epicurisme et poésie à Rome, mélanges offerts à Mayotte Bollack*, Lille.

Moreau, Ph. (2003). « Florent sub Caesare leges : quelques remarques de technique législative à propos des lois matrimoniales d'Auguste », *RD* 81 (4), p. 461-477.

——. (2005). « La domus Augusta et les formations de parenté à Rome », *CCG* 16, p. 7-23.

——. (2006). « Quem honoris causa appello. L'usage public des noms de personne et ses règles à Rome », in J. Champeaux et M. Chassignet, éd., p. 293-308.

——. (2009). « DOMUS AUGUSTA : l'autre maison d'Auguste », in M. Christol et D. Darde, éd., p. 33-43.

Morgan, L. (2000). « The Autopsy of C. Asinius Pollio », *JRS* 90, p. 51-69.

Morley, N. (2007). « Civil War and Succession Crisis in Roman Beekeeping », *Historia* 56 (4), p. 462-470.

Moulton, C. (1973). « Ovid as anti-Augustean. *Met*., XV, 843-879 », *CW* 67 (1), p. 4-7.

Murray, O. (1965). « Philodemus and the good king according to Homer », *JRS* 55, p. 161-182.

Murray, R. J. (1965). « The attitude of the Augustan poets toward rex and related works », *ClJ* 60, p. 241-246.

Musti, D. (1985). « Dardano », in *Virgilio*, *Enciclopedia Virgiliana* 1, Rome, p. 998-1000.

Myers, K. S. (1996). « The poet and the procuress : the lena in latin love elegy », *JRS* 86, p. 1-21.

Nadeau, Y. (1984). « The Lover and the Statesman. A study in apiculture (Virgil, *Georgics*, 4. 281-558) », in T. Woodman et D. West, éd., p. 59-82.

Nagy, Bl. (2003). « Imbellis ac firmus parum : the poet as military tribune », *NECJ* 30 (3), p. 117-127.

Nagy, Gr. (2003). « Early Greek views of poets and poetry », in G. A. Kennedy, éd., p. 1-77.

Nappa, Chr. (2005). *Reading after Actium : Vergil's* Georgics, *Octavian and Rome*, Ann Arbor.

Ndiaye, E. (2007). « Analyse sémantique de barbarus (Tacite, *Annales*) », in R. Bedon et M. Polfer, éd., p. 83-94.

Néraudau, J.-P. (1983). « Asinius Pollion et la poésie », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1732-1750.

——. (1984). *Etre enfant à Rome*, 2e édition, 2008, Paris.

——. (1993). « La fama dans la Rome antique », *Médiévales* 24, p. 27-34.

Newman, J. K. (1967). *The Concept of Vates in Augustan Poetry*, Collection Latomus 89, Bruxelles.

Nicastri, L. (1980). « Sul Maecenas pseudovergiliano », *Vichiana* 9, p. 258-298.

Nicolet, Cl. (1964). *Les idées politiques à Rome sous la République*, Paris.

——. (1966). *L'ordre équestre à l'époque républicaine. 1. Définition juridique et structures sociales*, Paris.

——. (1974). *L'ordre équestre à l'époque républicaine. 2. Prosopographie des chevaliers romains*, Paris.

——. (1976). *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, 2e édition, 1988, Paris.

——. (1979). *Rome et la conquête du monde méditerranéen, T. 1 : Les structures de l'Italie romaine*, 6e édition, 1993, Paris.

——. (1983). « La polémique politique au deuxième siècle av. J.-C. », in *Demokratia et aristokratia : à propos de Caius Gracchus, mots grecs et réalités romaines*, Paris, p. 37-50.

——. (1988). *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, 2e édition, 1996, Paris.

——. (1991). « L'origine des regiones Italiae augustéennes », *CCG* 2, p. 73-97.

Nicolet, Cl., éd. (1978). *Rome et la conquête du monde méditerranéen, T. 2 : Genèse d'un empire*, 3e édition, 1991, Paris.

Nigro, M. A. (1998). « La prima *elegia* a Mecenate : apologia di un ministro e propaganda di regime », *AC* 67, p. 137-148.

Nisbet, R. G. M. (1984). « Horace's *epodes* and history », in T. Woodman et D. West, éd., p. 1-18.

——. (2007). « Horace : life and chronology », in St. Harrison, éd., p. 7-21.

Nisbet, R. G. M. et Hubbard, M. (1970). *A commentary on Horace*, Odes *Book I*, Oxford.

——. (1978). *A commentary on Horace*, Odes *Book II*, Oxford.

Noirfalise, A. (1950a). « Horace, chevalier romain », *LEC* 18 (1), p. 16-21.

——. (1950b). « Horace et Mécène », *LEC* 18 (3), p. 289-303.

Norden, E. (1934). « Orpheus und Eurydice. Ein nachträgliches Gedenkblatt für Vergil », in *Kleine Schriften zum Klassischen Altertum*, 1966, Berlin, p. 468-532.

Nugent, S. G. (1990). « *Tristia* 2 : Ovid and Augustus », in K. A. Raaflaub et M. Toher, éd., p. 239-257.

Oliensis, E. (1998). *Horace and the Rhetoric of Authority*¸ Cambridge.

Ooteghem (van), J. (1946). « Horace et l'indépendance », *Latomus* 5, p. 185-188.

Oros-Reta, J. (1969). « Virgile et l'épicurisme », in *Actes du huitième congrès de l'Association Guillaume Budé*, Paris, p. 436-446.

Osgood, J. (2006a). *Caesar's Legacy. Civil War and the Emergence of the Roman Empire*, Cambridge / New York.

——. (2006b). « Eloquence under the Triumvirs », *AJPh* 127 (4), p. 525-551.

Otis, B. (1964). *Virgil. A study in Civilized Poetry*, Oxford.

Paladini, M. L. (1958). *A proposito della tradizione poetica sulla battaglia di Azio*, Collection Latomus 35, Bruxelles.

Pani, M. (2003). *La corte dei Cesari fra Augusto e Nerone*, Roma.

Paolucci, M. (1955). « Note sulla datazione ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΚΑΘ' ΟΜΗΡΟΝ ΑΓΑΘΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ di Filodeme », *Aevum* 29 (3), p. 201-209.

Paratore, E. (1946). *Una nuova ricostruzione del* « De Poetis » *di Suetonio*, Roma.

——. (1962). *Storia della letteratura italiana*, Bari.

Pascal, C. (1911). *Epicurei e mistici*, Catane.

Pasquali, G. (1920). *Orazio lirico*, Florence.

Patin, H. (1868-1869). *Etudes sur la poésie latine*, 2 volumes, Paris.

Paturzo, Fr. (1999). *Mecenate, il ministro d'Augusto. Politica, filosofia, letteratura nel periodo augusteo*, Rome.

Pavlock, B. (1982). « Horace's Invitation Poems to Maecenas : Gifts to a Patron », *Ramus* 11, p. 79-98.

Pernot, L. (1993). *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain. T. I, Histoire et technique, T. II, Les valeurs*, Paris.

——. (2003). « Miroir d'un Prince par lui-même : les *Pensées* de Marc Aurèle », in I. Cogitore et Fr. Goyet, éd., p. 91-104.

Perret, J. (1952). *Virgile : l'homme et l'œuvre*, 2e édition, 1965, Paris.

——. (1959a). *Virgile*, Paris.

——. (1959b). *Horace, l'homme et l'œuvre*, Paris.

——. (1978). « Superfluat demere : l'*Enéide* devant les premiers éditeurs », in J. Collart, éd., *Varron, grammaire antique et stylistique latine*, Paris, p. 405-411.

Philips, C. R. (1983). « Rethinking Augustan poetry », *Latomus* 42, p. 780-817.

Phillips, J. J. (1985). « Book prices and Roman literacy », *CW* 79, p. 36-38.

Piel, Th. (2002). « Réflexions sur la nature du pouvoir en Italie centrale : les cités étrusques et la cité romaine (VII^{e}-III^{e} siècles avant J.-C.) », in H. Inglebert, éd., p. 23-36.

Pierce, T. E. V. (1970). « Notes on *Cicero In Pisonem* », *CQ* 20, p. 309-321.

Pierre, M. (2005). « Rome dans la balance, la poésie augustéenne imite-t-elle la poésie grecque ? », in Fl. Dupont et E. Valette-Cagnac, éd., p. 229-254.

Pigeaud, J. (1981). *La maladie de l'âme : étude sur les relations de l'âme et du corps dans la tradition médico-philosophique antique*, édition de 2006, Paris.

——. (1983). « Epicure et Lucrèce et l'origine du langage », *REL* 61, p. 122-144.

Pizzolato, L. F. (1989). « L'amicizia con Mecenate e l'evoluzione poetica di Orazio », *Aevum (Ant)* 2, p. 145-182.

Plessis, Fr. (1909). *La poésie latine. De Livius Andronicus à Rutilius Namatianus*, Paris.

Pollini, J. (1990). « Man or God : Divine Assimilation and Imitation in the Late Republic and Early Principate », in K. A. Raaflaub et M. Toher, éd., p. 334-363.

Pomathios, J.-L. (1987). *Le pouvoir politique et sa représentation dans l'*Enéide *de Virgile*, Collection Latomus 199, Bruxelles.

Porte, D. (1989). *Le prêtre à Rome : les donneurs du sacré*, 2^{e} édition, 1995, Paris.

——. (1992). « Marcus Valerius Messalla », *Orphea Voce* 4, p. 9-23.

——. (1993). *Rome : l'esprit des lettres*, Paris.

Pöschl, V. (1963). *Horaz und die Politik*, Heidelberg.

——. (1981). « Virgil und Augustus », in *ANRW* II. 31. 2, p. 710-727.

Potter, D. S. (1999). « Political theory and the *Senatus consultum Pisonianum* », *AJPh* 120 (1), p. 65-88.

Powell, A. (1992). « The *Aeneid* and the Embarrassments of Augustus », in A. Powell, éd., p. 141-174.

——. (2008). *Virgil the partisan : a study in the re-integration of Classics*, Oxford.

Powell, A., éd. (1992). *Roman Poetry and Propaganda in the Age of Augustus*, 2^{e} édition, 1994, Londres.

Préaux, J. G. (1959). « Tua Maecenas, haud mollia iussa », *RBPh* 37, p. 92-103.

Premerstein (von), A. (1937). *Vom Werden und Wesen des Prinzipats*, Munich.

Putnam, M. C. J. (1979). *Virgil's poem of the earth. Studies in the* Georgics, Princeton.

——. (1990). « Horace *Carm.* 2, 9 : Augustus and the Ambiguities of Encomium », in K. A. Raaflaub et M. Toher, éd., p. 212-238.

Quinn, K. (1982). « The Poet and his Audience in the Augustan Age », in *ANRW* II. 30. 1, p. 75-180.

Raaflaub, K. A. et Samons, L. J. (1990). « Opposition to Augustus », in K. A. Raaflaub et M. Toher, éd., p. 417-454.

Raaflaub, K. A. et Toher, M., éd. (1990). *Between Republic and Empire : interpretations of Augustus and his Principate*, Berkeley.

Raditsa, L. F. (1980). « Augustus' Legislation Concerning Marriage, Procreation, Love Affairs and Adultery », in *ANRW* II. 13, p. 278-339.

Ramage, E. S. (1985). « Augustus' Treatment of Julius Caesar », *Historia* 34, p. 223-245.

Ratti, St. (2006). « Le sens du sacrifice de Camille dans l'*Enéide* (II, 539-566) », *Hermes* 134 (4), p. 407-418.

Rawson, E. (1985). *Intellectual Life in the Late Roman Republic*, Baltimore.

Reinhold, M. (1933). *Marcus Agrippa, a biography*, 2^{e} édition, 1965, Rome.

——. (1986). « In praise of Cassius Dio », *AC* 55, p. 213-222.

Reinmuth, O. W. (1935). *The Prefect of Egypt from Augustus to Diocletian*, édition de 1963, Aalen.

Renucci, P. (2003). *Auguste le révolutionnaire*, Paris.

Reure, Cl.-O. (1891). *Les gens de lettres et leurs protecteurs à Rome*, Paris.

Rich, J. et Williams, J. H. C. (1999). « Leges et iura p. R. restituit. A new aureus of Octavian and the Settlement of 28-27 B. C. », *NC* 159, p. 169-213.

Robert, J.-N. (2008). *Rome, la gloire et la liberté : aux sources de l'identité européenne*, Paris.

Rochette, B. (2001). « Horace, lecteur du livre V de Lucrèce (*Satires* I, 3, 99-112) », *Latomus* 60 (1), p. 16-20.

Roddaz, J.-M. (1980). « Un thème de la propagande augustéenne : l'image populaire d'Agrippa », *MEFRA* 92, p. 947-956.

——. (1983). « De César à Auguste. L'image de la monarchie chez un historien du siècle des Sévères. Réflexions sur l'œuvre de Dion Cassius, à propos d'ouvrages récents », *REA* 85, p. 67-87.

——. (1984). *Marcus Agrippa*, Rome.

——. (2000). « L'héritage », in Fr. Hinard, éd., p. 825-912.

——. (2003). « La métamorphose : d'Octavien à Auguste », in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland et J.-M. Roddaz, éd., p. 397-418.

——. (2005). « Auguste et la transmission du message idéologique », in A. Bresson, A.-M. Cocula et Chr. Pébarthe, éd., p. 35-44.

——. (2006). « La diffusion du thème de la victoire dans l'Occident romain », in M. Navarro et J.-M. Roddaz, éd., *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, Bordeaux, p. 35-47.

Rodis-Lewis, G. (1975). *Epicure et son école*, édition de 1993, Paris.

Rogers, R. S. (1959). « The emperor's displeasure, amicitiam renuntiare », *Tapha* 90, p. 224-237.

——. (1966). « The emperor's displeasure and Ovid », *Tapha* 97, p. 373-378.

Rohr Vio, Fr. (1994). « Non fuit obprobio celebrasse Lycorida Gallo : Ovidio e la memoria di Gaio Cornelio Gallo », *Sileno* 20, p. 305-316.

——. (2000). *Le voci del dissenso. Ottaviano Augusto e i suoi oppositori*, Padoue.

Romano, D. (1987). « Vario Rufo e le proscrizioni del 43 : un'interpretazione del fr. 4 Büchner del *De Morte* », *Seia* 4, p. 9-21.

Ross, D. O. (1975). *Backgrounds to Augustan Poetry : Gallus, Elegy and Rome*, Cambridge.

Rostagni, A. (1933). *Virgilio minore : saggio sullo svolgimento della poesia virgiliana*, 2e édition, 1961, Turin.

——. (1939). *La letteratura di Roma repubblicana ed augustea*, Bologne.

——. (1959). « Il *De Morte* di L. Vario Rufo », *RFIC* 37, p. 380-394.

Rouland, N. (1979). *Pouvoir politique et dépendance personnelle dans l'Antiquité romaine. Genèse et rôle des rapports de clientèle*, Collection Latomus 166, Bruxelles.

Rouvier, J. (1963). *Du pouvoir dans la République romaine. Réalité et légitimité. Etude sur le consensus*, Paris.

Ruch, M. (1958). *L'*Hortensius *de Cicéron. Histoire et reconstitution*, Paris.

Rudd, N. (1993). « Horace as a moralist », in N. Rudd, éd., p. 64-88.

Rudd, N., éd. (1993). *Horace 2000 : a celebration, essays for the bimillenarium*, Londres.

Ruffel, I. A. (2003). « Beyond satire : Horace, popular invective and the segregation of literature », *JRS* 93, p. 35-65.

Runchina, G. (1978-1979). « Letteratura e ideologia nell'età augustea », *AFMC* 3, p. 15-87.

Rutherford, R. (2007). « Poetics and literary criticism », in St. Harrison, éd., p. 248-261.

Saint-Denis (de), E. (1968). « Mécène et la genèse des *Géorgiques* », *REL* 46, p. 194-207.

——. (1971). « Columelle, miroir de Virgile », in H. Bardon et R. Verdière, éd., *Vergiliana. Recherches sur Virgile*, Leiden, p. 328-343.

Sainte-Beuve, Ch. A. (1859). « Etude sur Virgile », in *Œuvres de Virgile, T. 1*, Paris, p. 1-59.

Saller, R. P. (1982). *Personal Patronage under the Early Empire*, Cambridge.

——. (1984). « Familia, domus and the Roman conception of the family », *Phoenix* 38, p. 336-355.

——. (1989). « Patronage and Friendship in Early Imperial Rome : Drawing the Distinction », in A. Wallace-Hadrill, éd., *Patronage in Ancient Society*, Londres, p. 49-62.

Salles, C. (1986). « L'écrivain romain face au pouvoir impérial. La censure littéraire au I^{er} siècle de notre ère », *Latomus* 45, p. 751-767.

——. (1992). *Lire à Rome*, 2^{e} édition, 1994, Paris.

Salmon, E. T. (1946). « The Political Views of Horace », *Phoenix* 1 (2), p. 7-14.

——. (1967). *Samnium and the Samnites*, Cambridge.

——. (1982). *The Making of Roman Italy*, Londres.

Santucci, Fr. et Vivona, S., éd. (1981). *Colloquium Propertianum*, II, Assise.

Sauron, G. (1994). *Quis deum ? L'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à la fin de la République et au début du Principat*, Rome.

——. (2000). *L'histoire végétalisée : ornement et politique à Rome*, Paris.

——. (2001). « Les enjeux idéologiques de l'art ornemental », *Pallas* 55, p. 91-104.

——. (2004a). « Actualité du Forum d'Auguste », *REL* 82, p. 25-31.

——. (2004b). « La peinture pompéienne et la poésie augustéenne », *REL* 82, p. 144-166.

——. (2009a). « Vénus Erycine, patronne des poètes irrévérencieux », in B. Delignon et Y. Roman, éd., p. 163-175.

——. (2009b). « Du triumvirat au début du principat : la construction du mythe augustéen », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 187-208.

——. (2009c). « L'art ornemental, arme privilégiée du pouvoir augustéen », in G. Urso, éd., p. 317-330.

Sauvage, A. (1969). « Tibulle et son temps », *Latomus* 28, p. 875-893.

——. (1979). « Les éléments du prestige, le fonctionnement et la nature du pouvoir d'Enée », *REL* 57, p. 204-230.

Savage, J. J. H. (1959). « Flentibus amicis. Horace *sat.* 1, 5, 93 », *CB* 36 (1), p. 1-4 et 9-10.

Sbordone, F. (1984). « Virgilio e la cultura epicurea del Golfo di Napoli », in *Atti del convegno mondiale scientifico di studi su Virgilio*, Milan, p. 113-121.

Scheid, J. (1975). *Les Frères Arvales. Recrutement et origine sociale sous les empereurs julio-claudiens*, Paris.

——. (1985). *Religion et piété à Rome*, édition de 2001, Paris.

——. (1998). *La religion des Romains*, édition de 2003, Paris.

——. (2001). « Honorer le prince et vénérer les dieux : cultes publics, cultes de quartiers et culte impérial dans la Rome augustéenne », in N. Belayche, éd., p. 85-105.

——. (2004). « Comprendre le culte dit impérial : autour de deux livres récents », *AC* 73, p. 239-249.

——. (2009a). « La mise en scène autobiographique du principat augustéen », in M. Christol et D. Darde, éd., p. 19-22.

——. (2009b). « Les restaurations religieuses d'Octavien/Auguste », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 119-128.

Schettino, M. T. (2009). « I partiti politici nell'età postsillana », in G. Zecchini, éd., p. 87-104.

Schiavone, A. (1996). *L'histoire brisée. La Rome antique et l'Occident moderne*, Rome / Bari. Traduit par J. et G. Bouffartigue, Paris, 2003.

Schilling, R. (1981). « L'inspiration italique de Properce », in Fr. Santucci et S. Vivona, éd., p. 39-58.

Schlegel, C. (2000). « Horace and his fathers : *Satire* I, 4 and I, 6 », *AJP* 121(1), p. 93-119.

Schmidt, P. L. (2001). « Die *Libri de uiris illustribus* : Zu Entsehung, Überlieferung und Rezeption einer Gattung der römischen Historiographie », in M. Coudry et Th. Späth, éd., p. 173-187.

Scheidevin, J. W. (1842-1843). « Der *Thyestes* des L. Varius Rufus », *RhM* 1, p. 106-112 et 2, p. 638-639.

Schofield, M. (2000). « Epicurean and Stoic political thought », in Chr. Rowe et M. Schofield, éd., *The Cambridge history of Greek and Roman political thought*, 2e édition, 2005, Cambridge, p. 435-456.

Schomberg, R. (1767). *The life of Maecenas*, Londres.

Schork, R. J. (2004). « Horatian meditations on Gallus' s gold », *Latomus* 63 (1), p. 81-87.

Scivoletto, N. (1981). « La città di Roma nella poesia di Properzio », in Fr. Santucci et S. Vivona, éd., p. 27-38.

Scott, K. (1929). « Octavian's Propaganda and Antony's *De Sua Ebrietate* », *CB* 24, p. 133-141.

——. (1930). « Emperor Worship in Ovid », *Tapha* 61, p. 43-69.

——. (1933). « The Political Propaganda of 44-30 B. C. », *MAAR* 11, p. 7-49.

Seager, R. (1993). « Horace and Augustus : Poetry and Policy », in N. Rudd, éd., p. 23-40.

Sforza, F. (1935). « The problem of Virgil », *CR* 49 (3), p. 97-108.

Sickle (van), J. (1974-75). « Propertius vates. Augustean ideology, topography and poetics in *Elegy*, IV, 1 », *DArch* 8, p. 116-145.

Sider, D., éd. (1997). *The Epigrams of Philodemos, Introduction, Text and Commentary*, New York / Oxford.

Skutsch, Fr. et Stein, A. (1900). art. « C. Cornelius Gallus », *RE* 4 (1), col. 1342-1350.

Smith, P. L. (1968). « Poetic Tensions in the Horatian Recusatio », *AJPh* 39, p. 56-65.

Sniezewski, St. (1993). « The divinity of Augustus in the late poetry of Horace and in elegies of Tibullus and Propertius », *Eos* 81, p. 61-76.

Solmsen, Fr. (1962). « Tibullus as an Augustan Poet », *Hermes* 90, p. 295-325.

Sordi, M. (1972a). « Ottaviano e l'Etruria nel 44 a. c. », *SE* 40, p. 3-17.

——. (1972b). « L'integrazione dell'Italia nello stato romano attraverso la poesia e la cultura proto-augustea », in M. Sordi, éd., *Contributi dell'Istituto di storia antica, I*, Milan, p. 146-175.

——. (1993). « Orazio e i temi della propaganda augustea », *ACD* 29, p. 175-180.

——. (1995). « La centralità dell'Etruria nella politica di Mecenate », *RSA* 25, p. 149-156.

Sordi, M., éd. (1976). *I canali della propaganda nel mondo antico*, Milan.

Spannagel, M. (1999). *Exemplaria principis. Untersuchungen zu Entstehung und Ausstattung des Augustusforums*, Heidelberg.

——. (2009). « Annos undeviginti natus… Die Rückführung von Augustus' Principat auf die Jahre 44/43 v. Chr. », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 25-47.

Starr, Ch. G. (1954). *Civilization and the Caesars. The intellectual Revolution in the Roman Empire*, New York.

——. (1955). « Virgil's acceptance of Octavian », *AJPh* 76, p. 34-46.

——. (1969). « Horace and Augustus », *AJPh* 90, p. 58-64.

Starr, R. J. (1987). « The Circulation of Literary Texts in the Roman World », *CQ* 37, p. 213-223.

Stégen, G. (1958). « L'épître d'Horace à Celsus Albinovanus (I, 8) », *AC* 27, p. 337-350.

Stein, A. et Kappelmacher, A. (1928). art. « Maecenas », in *RE* 14 (1), col. 207-229, n°6.

Stein, Chr. (2007). « Qui sont les aristocrates romains à la fin de la République ? », in H. L. Fernoux et Chr. Stein, éd., *Aristocratie romaine : modèle et exemplarité*, Dijon, p. 127-159.

Strasburger, H. (1966). « Der Scipionenkreis », *Hermes* 94, p. 60-72.

Suerbaum, W. (1964). « Der Schluss der Einleitungselegie zum 4. Properzbuch. Zum motiv der Lebenswahl bei Properz », *RhM* 107, p. 340-361.

——. (1967). « Hundert Jahre Vergil-Forschung : Eine systematische Arbeitsbibliographie mit besonderer Berücksichtigung der *Aeneis* », in *ANRW* II. 31. 1, p. 3-358.

——. (1981). « Aeneas zwischen Troja und Rom. Zur Funktion der Genealogie und der Ethnographie in Vergils *Aeneis* », *Poetica* 1, p. 176-204.

Suspène, A. (2004a). « Les ordres supérieurs sur la scène et dans l'arène, de la fin de la République aux Flaviens : le sens politique d'une passion pour les spectacles », in C. Hugoniot, Fr. Hurlet et S. Milanezi, éd., *Le statut de l'acteur dans l'Antiquité*, Tours, p. 327-352.

——. (2004b). *Amici Principum : un aspect d'histoire politique romaine du dernier siècle de la République aux Flaviens*. Thèse de doctorat, Paris, EPHE.

——. (2009a). « Le poète irrévérencieux et la société impériale (I^er siècle av. J.-C.- I^er siècle ap. J.-C.) : une liberté sous conditions », in B. Delignon et Y. Roman, éd., p. 15-29.

——. (2009b). « Aspects numismatiques de la Res publica restituta augustéenne », in Fr. Hurlet et B. Mineo, éd., p. 145-167.

Syme, R. (1938). « The Origin of Cornelius Gallus », *CQ* 32, p. 39-44.

——. (1939). *The Roman Revolution*, Oxford. Traduit par R. Stuvéras à partir de l'édition de 1952, *La révolution romaine*, 2e édition, 1978, Paris.

——. (1978). *History in Ovid*, Oxford.

——. (1986). *The Augustan Aristocracy*, New York.

Tarpin, M. (2003). « M. Licinius Crassus "*imperator*" et les dépouilles opimes dans la république », *RPh* 77 (2), p. 275-311.

Tarrant, R. (2007). « Horace and Roman literary history », in St. Harrison, éd., p. 63-76.

Tatum, W. J. (2000). « Aspirations and Divagations : the Poetics of Place in Propertius 2. 10 », *Tapha* 130, p. 393-410.

Taylor, L. R. (1920). « The Worship of Augustus in Italy during his Lifetime », *Tapha* 51, p. 116-133.

——. (1925). « Horace's Equestrian Career », *AJP* 46, p. 161-170.

——. (1931). *The divinity of the Roman Emperor*, Middletown.

——. (1949). *Party Politics in the Age of Caesar*, Berkeley. Traduit par E. et J.-Cl. Morin, *La politique et les partis à Rome au temps de César*, Paris, 1977.

——. (1968). « Republican and Augustan Writers Enrolled in the Equestrian Centuries », *Tapha* 99, p. 469-486.

Tchakhotine, S. (1939). *Le viol des foules par la propagande politique*, 2e édition, 1992, Paris.

Terzaghi, N. (1960). « Sulla seconda edizione delle *Georgiche* », *Athenaeum* 38, p. 132-140.

Thibodeau, Ph. (2003). « Can Vergil Cry ? Epicureanism in Horace *Odes* 1. 24 », *CJ* 98 (3), p. 243-256.

Thill, A. (1974). « Alter Ab illo ». *Recherches sur l'imitation dans la poésie personnelle à l'époque augustéenne*, Service de reproduction des thèses de Lille III, 1976.

Thomas, J. (1994). « Virgile et l'imaginaire du pouvoir », in A. Balland et Cl. G. Dubois, éd., *Imperium romanum : images romaines du pouvoir*, Talence, p. 41-54.

Thomas, R. (2007). « Horace and Hellenistic poetry », in St. Harrison, éd., p. 50-62.

Thomas, Y. (1991). « L'institution de la majesté », *RS* 112 (3-4), p. 331-386.

Thurmond, D. L. (1998). « Horace's *Epistle* I, 7, 24 : the Ambiguity of Amicitia », *Latomus* 57 (4), p. 842-845.

Todisco, E. (2007). « La res publica restituta e i *Fasti Praenestini* », in M. Pani, éd., *Epigrafia e territorio, politica e società : temi di antichità romane*, 8, Bari, p. 341-358.

Tomsin, A. (1953). « Virgile et l'Egypte », *AC* 22, p. 412-418.

Townend, G. (1996). « Literature and Society », in A. K. Bowman, E. Champlin et A. Lintott, éd., *The Cambridge Ancient History, vol. 10 : The Augustean Empire, 43 B. C.- A. D. 69*, 2e édition, Cambridge, p. 905-929.

Tränkle, H. (1983). « Properzio, poeta dell'opposizione ? », in S. Vivona, éd., *Colloquium Propertianum* III, Assise, p. 149-162.

Treggiari, S. (1977). « Intellectuals, Poets and their Patrons in the I^st century B. C. », *EMC* 21, p. 24-29.

——. (1998). « Home and Forum : Cicero between "Public" and "Private" », *Tapha* 128, p. 1-23.

Tronchet, G. (2006). « Horace à l'école d'Aristote. La présentation des genres dans l'Art poétique », in J. Champeaux et M. Chassignet, éd., p. 665-684.

Tsakiropoulou-Summers, A. (1998). « Horace, Philodemus and the Epicureans at Herculaneum », *Mnemosyne* 51 (1), p. 20-29.

Tsouna, V. (2001). « Cicéron et Philodème : quelques considérations sur l'éthique », in Cl. Auvray-Assayas et D. Delattre, éd., p. 159-172.

Urso, G., éd. (2009). *Ordine e sovversione nel mondo greco e romano*. Atti del convegno internazionale Cividale di Friuli, settembre 2008, Pise.

Valette-Cagnac, E. (1997). *La lecture à Rome : rites et pratiques*, Paris.

Valvo, A. (1983). « M. Valerio Messala Corvino negli studi più recenti », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1668-1680.

Vegetti, M., éd. (1983). *Introduzione alle culture antiche. I. Oralità, scrittura, spettacolo*, 2e édition, 1992, Turin.

Veremans, J. (2002). « Quelques réflexions sur la vie sociale et littéraire dans le cercle de Messalla Corvinus », in P. Defosse, éd., p. 499-506.

Veyne, P. (1976). *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, édition de 1995, Paris.

——. (1980). « L'histoire agraire et la biographie de Virgile dans les *Bucoliques* 1 et 9 », *RPh* 54, p. 233-257 [= *La société romaine*, Paris, 1991, p. 216-246].

——. (1983). *L'élégie érotique romaine. L'amour, la poésie et l'Occident*, 2e édition, 2003, Paris.

——. (1990). « Propagande expression roi, image idole oracle », in *La société romaine,* Paris, 1991, p. 311-342 [= *L'Homme* 114, p. 7-26].

——. (1999). « L'identité grecque devant Rome et l'empereur », *REG* 112 (2), p. 510-567.

——. (2002a). « L'empereur, ses concitoyens et ses sujets », in H. Inglebert, éd., p. 49-74.

——. (2002b). « Lisibilité des images, propagande et apparat monarchique dans l'empire romain », *RH* 621, p. 3-30.

——. (2005). *L'empire gréco-romain*, Paris.

Viarre, S. (2002). « Le livre IV des *Elégies* de Properce est-il sérieux ? », in P. Defosse, éd., p. 507-514.

Videau, A. (2001). « Tibulle et la glorification élégiaque de Messalla », in L. Mary et M. Sot, *Le discours d'éloge entre Antiquité et Moyen-Age*, Paris, p. 13-29.

Vioni, G. (1972-73). « Considerazioni sulla settima *satira* di Giovenale », *RAIB* 61, p. 240-271.

Vitucci, G. (1956). *Ricerche sulla Praefectura Urbi in età imperiale*, Rome.

Voisin, D. (2000). *Les cercles littéraires à Rome à l'époque d'Auguste*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux.

——. (2001). « Le prétendu cercle littéraire des Arcadiens », *Latomus* 60 (2), p. 321-344.

——. (2002). « Horace, Agrippa et les "*recusationes*" », *Latomus* 61 (2), p. 352-361.

Wallace-Hadrill, A. (1981). « The Emperor and his Virtues », *Historia* 30 (3), p. 298-323.

——. (1985). « Propaganda and dissent ? Augustan moral legislation and the love-poets », *Klio* 67, p. 180-184.

——. (1987). « Time for Augustus : Ovid, Augustus and the *Fasti* », in Ph. Hardie et M. Whitby, éd., *Homo Viator, classical essays for John Bramble*, Bristol, p. 221-230.

——. (1989). « Patronage in Roman Society : from Republic to Empire », in A. Wallace-Hadrill, éd., *Patronage in Ancient Society*, Londres, p. 63-88.

——. (1996). « The imperial court », in A. K. Bowman, E. Champlin, A. Lintott, éd., *The Cambridge Ancient History, vol. 10, The Augustan Empire, 43 B. C.-A. D. 69*, 2e édition, Cambridge, p. 283-308.

——. (1997). « Mutatio morum : the idea of a cultural revolution », in Th. Habinek et A. Schiesaro, éd., p. 3-22.

Wankenne, A. (1970). « Aristée et Orphée dans les *Géorgiques* », *LEC* 38, p. 18-29.

Weber, Gr. et Zimmermann, M. (2003). « Propaganda, Selbstdarstellung und Repräsentation. Die Leitbegriffe des Kolloquiums in der Forschung zur frühen Kaiserzeit », in Gr. Weber et M. Zimmermann, éd., p. 11-40.

Weber, Gr. et Zimmermann, M., éd. (2003). *Propaganda. Selbstdarstellung. Repräsentation im römischen Kaiserreich des 1. Jhs. n. Chr.*, Stuttgart.

Weinlich, B. (1999). *Ovids* Amores *: Gedichtfolge und Handlungsablauf*, Stuttgart.

White, P. (1978). « Amicitia and the Profession of Poetry in Early Imperial Rome », *JRS* 68, p. 74-92.

——. (1982). « Positions for Poets in Early Imperial Rome », in B. K. Gold, éd., p. 50-66.

——. (1993). *Promised Verse. Poets in the Society of Augustan Rome*, Cambridge.

——. (1995). « Postumus, Curtius Postumus, and Rabinius Postumus », *CPh* 90 (2), p. 151-161.

——. (2005). « Poets and the New Milieu : Realigning », in K. Galinsky, éd., p. 321-339.

——. (2007). « Friendship, patronage and Horatian sociopoetics », in St. Harrison, éd., p. 195-206.

Wilkinson, L. P. (1933). « Philodemus and Poetry », *G&R* 2 (6), p. 144-151.

——. (1969). *The* Georgics *of Virgil. A critical survey*, Cambridge.

Williams, G. (1962). « Poetry in the moral climate of Augustan Rome », *JRS* 52, p. 28-46.

——. (1968). *Tradition and Originality in Roman Poetry*, Oxford.

——. (1978). *Change and Decline. Roman Literature in the Early Empire*, Berkeley / Los Angeles.

——. (1982). « Phases in political patronage of literature in Rome », in B. K. Gold, éd., p. 3-27.

——. (1990). « Did Maecenas "fall from favor" ? Augustan literary patronage », in K. A. Raaflaub et M. Toher, éd., p. 258-275.

——. (1994). « Public policies, Private affairs and Strategies of Address in the poetics of Horace », *CW* 87 (5), p. 395-408.

——. (1995). « Libertino patre natus : true or false ? », in St. Harrison, éd., p. 296-313.

Wimmel, W. (1960). *Kallimachos in Rom. Die Nachfolge seines apologetischen Dichtens in der Augusteerzeit*, Wiesbaden.

——. (1981). *Der tragische dichter L. Varius Rufus : zu Frage seines Augusteertums*, Wiesbaden.

——. (1983). « Der Augusteer Lucius Varius Rufus », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1562-1621.

Winterling, A. (1999). *Aula Caesaris, Studien zur Institutionalisierung des römischen Kaiserhofes in der Zeit von Augustus bis Commodus (31 v. Chr.-192 n. Chr.)*, Munich.

Wirszubski, Ch. (1950). *Libertas as a political idea at Rome during the Late Republic and Early Empire*, Cambridge.

Wiseman, T. P. (1982). « Pete nobiles amicos : Poets and Patrons in Late Republican Rome », in B. K. Gold, éd., p. 28-49.

——. (1987). « Conspicui postes tectaque digna deo : the public image of aristocratic and imperial houses in the late Republic and early Empire », in *L'Urbs. Espace urbain et histoire. I^er^ siècle av. J.-C.- III^e^ siècle ap. J.-C.* Actes du colloque international tenu à Rome (8-12 mai 1985) édités par le CNRS et l'EFR, Rome, p. 393-413.

Woestijne (van), P. (1929). « Haud mollia iussa (Virg. *Georg*. III, 41) », *RBPh* 8, p. 523-530.

——. (1930-1932). « Mécène et Virgile (*Georg*. 2. 41) », *Musée Belge* 34, p. 261-284.

Woodman, T. (2002). « Biformis Vates : the *Odes*, Catullus and Greek lyric », in T. Woodman et D. Feeney, éd., p. 53-64.

Woodman, T. et Feeney, D., éd. (2002). *Traditions and Contexts in the Poetry of Horace*, Cambridge.

Woodman, T. et Powell, J., éd. (1992). *Author and Audience in Latin Literature*, Cambridge.

Woodman, T. et West, D., éd. (1984). *Poetry and Politics in the Age of Augustus*, Cambridge.

Wyke, M. (1992). « Augustan Cleopatras : Female Power and Poetic Authority », in A. Powell, éd., p. 98-140.

Yavetz, Zv. (1969). *Plebs and Princeps*, Oxford. Traduit par M. Sissung, *La plèbe et le prince. Foule et vie politique sous le Haut-empire romain*, Paris, 1984.

——. (1983). *Julius Caesar and his Public Image*, Londres. Traduit par E. Barnavi, *César et son image*, Paris, 1990.

——. (1984). « The *Res Gestae* and Augustus' Public Image », in F. Millar et E. Segal, éd., p. 1-36.

Zaccaria-Ruggiu, A. (1995). *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana***,** Rome.

Zanker, P. (1987). *Augustus und die Macht der Bilder*, Munich. Traduit par A. Shapiro, *The power of images in the Age of Augustus*, Ann Arbor, 1988.

——. (2000a). « Il mondo delle immagini e la communicazione », in A. Giardina, éd., p. 211-245 [= P. Zanker et E. Polito, *Un'arte per l'impero. Funzione e intenzione delle immagine nel mondo romano*, Milan, 2002, p. 9-37].

——. (2000b). « Bild-Raüme und Betrachter im Kaiserzeitlichen Rom. Fragen und Anregungen für Interpreten », in A. H. Borbein, T. Hölscher et P. Zanker, *Klassische Archäologie : eine Einführung*, Berlin, p. 206-226.

Zecchini, G. (1980). « Il primo frammento di Cornelio Gallo e la problematica partica nella poesia augustea », *Aegyptus* 60, p. 138-148.

——. (1987). *Il Carmen de Bello Actiaco. Storiografia e lotta politica in età augustea*, Stuttgart.

——. (2001). *Cesare e il mos maiorum*, Stuttgart.

——. (2005). « Il bipolarismo romano-iranico », in C. Bearzot, Fr. Landucci Gattinoni et G. Zecchini, éd., *L'equilibrio internazionale dagli antichi ai romani*, Milan, p. 59-82.

——. (2009). « I partiti politici nella crisi della repubblica », in G. Zecchini, éd., p. 105-120.

Zecchini, G., éd., (2009). *"Partiti" e fazioni nell'esperienza politica romana*, Milan.

Zetzel, J. E. G. (1982). « The Poetics of Patronage in the late Ist century B. C. », in B. K. Gold, éd., p. 87-102.

——. (1997). « Rome and its tradition », in Ch. Martindale, éd., p. 188-203.

——. (2002). « Dreaming about Quirinus : Horace's *Satires* and the Development of Augustan Poetry », in T. Woodman et D. Feeney, éd., p. 38-52.

Zucchelli, B. (1982). « Letterati e potere politico nell'antica Roma in età repubblicana ed augustea », *AARov* 22, p. 109-122.

INDEX DES NOMS

Les nombres en italique renvoient aux notes de bas de page.

Accius : *67* ; *192* ; 424 ; *444* ; *464* ; 466.
Achate : *572* ; 612 ; 634 ; 635.
Achille : *414* ; *458* ; 634.
Aelia Galla (épouse de Postumus) : 326 ; 331 ; 603 ; *605*.
Aelius Gallus L. (second préfet d'Egypte) : 326 ; 331.
Aelius Lamia L. (*cos.* 3 de n. è.) : 327.
Aelius Lamia Q. (frère du précédent) : 327.
Aelius Seianus L. (*cos.* 31 de n. è.) : 326.
Aelius Stilo L. : *442*.
Aelius Tubero Q. (*cos.* 11 av. n. è.) : 623.
Aemilius Lepidus M. (IIIvir) : *31* ; 127 ; 142 ; 509.
Aemilius Lepidus P. (*cos. suf.* 34 av. n. è.) : *199* ; 324 ; 331 ; 345.
Aemilius Macer (poète) : 186 ; *187* ; *250* ; 251 ; 310 ; 311.
Aemilius Paulus L. (*cos.* 50 av. n. è.) : 324.
Aemilius Scaurus Mam. : 221.
Agamemnon : *485*.
Agénor : *613*.
Agrippa, voir à Vipsanius Agrippa M.
Agrippa Postumus M. : *215* ; 323 ; 333.
Agrippine l'Aînée : 646.
Albinovanus Celsus (secrétaire de Tibère) : 321 ; 327 ; 335 ; 336 ; 565.
Albinovanus Pedo (poète) : 312 ; 335.
Albucius T. : *157*.
Alcée : *15* ; 420 ; *443* ; *641*.
Alceste : *481*.
Alcide (voir aussi Hercule) : 668.
Alexandre d'Aphridisias : 582.
Alexandre le Grand : 414 ; 415 ; *431* ; 458 ; *495-496* ; 537 ; *610*.
Alfenus Varus P. (*cos. suf.* 39 av. n. è.) : 51 ; 58 ; *84* ; *278* ; *305* ; 316 ; 317 ; 319 ; 320 ; 325 ; 339 ; *354* ; 379.
Amata (mère de Lavinia) : *483*.
Amphion : 544 ; 545 ; 583.
Amyntas : *163*.
Anchise : 75 ; 136 ; *409* ; 482 ; 485 ; 490 ; 499 ; 516 ; 518 ; 572 ; *602* ; 634 ; 649 ; 654.
Ancus Martius : 642 ; *643*.
Andromaque : *481* ; 634.
Antiochus Epiphane : *578*.
Antipater deThessalonique : *426* ; *449*.
Antonia Maior : *324* ; 611.
Antonia Minor : *324* ; 611.
Antonius L. : *170*.
Antonius M. (*cos.* 44 et IIIvir) : *31* ; 38 ; 46 ; 48 ; 54 ; 64 ; *70* ; 73 ; 82 ; 90 ; *91* ; *106* ; 107 ; 108 ; 109 ; 110 ; 111 ; 113 ; *114* ; 115 ; 133 ; 135 ; 138 ; 142 ; 143 ; 144 ; 146 ; 147 ; 148 ; 149 ; 151 ; 152 ; 153 ; 154 ; 155 ; 157 ; 158 ; 159 ; 160 ; 161 ; 163 ; 164 ; 165 ; 166 ; 167 ; 169 ; 170 ; *193* ; *195* ; 210 ; *211* ; 213 ; *216* ; *219* ; 224 ; *225* ; *232* ; 235 ; 241 ; 253 ; *272* ; *293* ; *295* ; 306 ; 307 ; *308* ; 317 ; *318* ; 319 ; 323 ; 324 ; 325 ; 326 ; 327 ; 339 ; 431 ; 433 ; 434 ; *447* ; 492 ; *495* ; *504* ; 509 ; *535* ; *597* ; 595 ; *598* ; 605 ; 606 ; 607 ; 611 ; 612 ; 614 ; 615 ; 616 ; 617 ; 618 ; 619 ; 620 ; *621* ; 625 ; 631 ; 636 ; *637* ; *651* ; *664* ; 666 ; 685.
Antonius Musa (médecin d'Auguste) : *65* ; 199 ; 329 ; *355*.
Antyllus : 611 ; *722*.
Apelle : 415.
Aper : 557 ; 558.
Apollonios Molon d'Alabanda (rhéteur) : 425 ; *426*.
Aquilius Niger : *196*.
Aratos : 424 ; 439 ; 540.
Archias d'Antioche (A. Licinius Archias) : *23* ; *59* ; *293* ; *297* ; *299* ; 410 ; *426* ; 459 ; *462* ; 541 ; *560*.
Archiloque : 15 ; 420 ; *443*.
Areios (ou Areus) Didyme d'Alexandrie : *258* ; 316 ; *342* ; *428* ; *679*.
Arellius Fuscus : 367.
Aristée : 35 ; 82 ; 83 ; *84* ; 85 ; 205 ; *602*.
Aristippe : *534* ; *580*.
Aristius Fuscus M. (grammairien et poète) : 184 ; 250 ; 253 ; 311-312 ; 367 ; *444* ; *622*.
Aristophane : 539 ; *540* ; *672*.
Aristote : *258* ; *546* ; 568 ; 582 ; 644 ; *661*.
Arrius (centurion) : 353.
Arruntius L. (*cos.* 22 av. n. è.) : *507*.
Ascagne (voir aussi Iule) : 484 ; 627 ; 628.
Asclépiade de Mendès : 569.
Asconius Pedianus : 376.
Asinius Pollio C. (*cos.* 40 av. n. è.) : 13 ; *17* ; 46 ; 48 ; 49 ; *54* ; 61 ; 68 ; 74 ; *84* ; 109 ; *140* ; 178 ; *184* ; 187 ; 196 ; 219 ; 224 ; 225 ; 247 ; 248 ; *249* ; 250 ; 251 ; *252* ; 253 ; 255 ; 256 ; 257 ; 280 ; 282 ; 292 ; 294 ; 298 ; *301* ; *306* ; 305 ; 309 ; 311 ; 313 ; 316 ; 317 ; 318 ; 319 ; 320 ; 321 ; 323 ; 325 ; *328* ; 339 ; 342 ; 343 ; 349 ; 351 ; *354* ; 377 ; 378 ; 379 ; 380 ; 381 ; 382 ; 383 ; 398 ; 401 ; 402 ; 405 ; 440 ; *441* ; 442 ; 443 ; 444 ; 445 ; *448* ; *451* ; 462 ; 472 ; *497* ; 683 ; 684.
Asinius de Tralles : *722*.
Assaracus : 596.
Ateius Capiton : *202*.
Ateius Philologus : *250*.
Athénion (tyran d'Athènes) : 430.
Athénodore : *258* ; 316 ; 438 ; *534* ; 679 ; 680.
Atia : 77 ; *154* ; 155 ; 312 ; *313* ; 569 ; 648.
Atilius Régulus M. (*cos.* I 267 av. n. è.) : 78 ; 159 ; 497 ; 498 ; 499 ; 618 ; *668*.
Atrée : 66 ; *67* ; *160* ; 521.
Atticus, voir à Pomponius Atticus T.
Atticus (ami d'Ovide) : 334.
Atys : 77 ; 155 ; *648*.
Aulus Fulvius : 461.
Aurelius Cotta Maximus Messallinus M. (*cos.* 20 de n. è.) : 327 ; 334 ; 335 ; *385* ; *388* ; 395 ; 396 ; 446 ; 458.

Balbus (représentant du stoïcisme dans le *De natura deorum* de Cicéron) : *661*.
Bassus (poète) : 186 ; *187* ; 251 ; 312.
Bathylle (mime) : 460.
Bavius (poète) : 313 ; 315.
Blossius de Cumes C. : *130*.
Bruttedius Brutus (rhéteur, ami d'Ovide) : 314.
Brutus (assassin de César), voir à Iunius Brutus M.

Cacus : *504* ; *527* ; *615*.
Caecilius Epirota Q. (grammairien) : 182 ; 208 ; 209 ; 212 ; 313 ; *352* ; *425*.
Caecilius de Kalèaktè : 426.
Caecilius Metellus Macedonicus Q. (*cos.* 143 av. n. è.) : 374 ; *539* ; *550*.
Caecilius Metellus Pius Scipio (*cos.* 52 av. n. è.) : 109 ; 225.
Caecilius Statius : 464.
Caesius Sabinus : *397*.
Calchas : 556.
Caligula : *107* ; *208* ; 226 ; *521*.
Callimaque : 51 ; *52* ; 55 ; 56 ; *58* ; 59 ; 80 ; *299* ; 393 ; 418 ; 420 ; 424 ; *452* ; *619*.
Calpurnii Pisones : 112 ; 323 ; 325 ; 329 ; *553* ; 639 ; 643.
Calpurnius Bibulus L. (fils du consul de 59 av. n. è.) : *184* ; 253 ; 324 ; *343*.
Calpurnius Piso Cn. (*cos.* 23 av. n. è.) : 199 ; 325.
Calpurnius Piso Cn. (*cos.* 7 av. n. è.) : *242* ; 529.
Calpurnius Piso L. (*cos.* 58 av. n. è.) : 106 ; 108 ; 110 ; 111 ; 112 ; 113 ; 115 ; 165 ; *194* ; 273 ; 276 ; *293* ; 455 ; 487 ; *545* ; 582 ; 595 ; 644.
Calpurnius Piso Frugi L. (*cos.* 15 av. n. è.) : 325 ; *449*.
Calpurnius Siculus : 394 ; *453*.
Calventius : 112.
Calvus : *369* ; 442 ; *461*.
Camille (dictateur) : *77* ; *143* ; *484* ; *495* ; *506* ; 540 ; 668.
Camille (reine des Volsques) : 482 ; 483 ; *484* ; *485* ; 490 ; *607*.
Caninius Gallus L. : 331.
Cannutius (tribun de la plèbe) : *637*.
Caracalla : 582.
Carnéade de Cyrène : *461*.
Carus (précepteur des enfants de Tibère) : 314 ; 335.
Carvilius Pictor : 376.
Cassius Longinus C. (assassin de César) : 138 ; *166* ; 225 ; 306 ; 307 ; 308 ; *577*.
Cassius de Parme : *154* ; 109 ; 166 ; *196* ; 363.
Cassius Salanus (rhéteur) : 314 ; 335.
Cassius Severus : *213* ; 218 ; 220 ; 221 ; 222 ; *223* ; 225.
Catilina : 99 ; 100 ; 106 ; *107* ; 108 ; 109 ; 110 ; 111 ; 112 ; 114 ; *115* ; 125 ; 129 ; *535*.
Catillus : *484* ; *485*.
Caton l'Ancien, voir à Porcius Cato M. (*cos.* 195 av. n. è.).
Caton d'Utique, voir à Porcius Cato M. (*praet.*).
Catulle : 175 ; *225* ; 247 ; *250* ; *297* ; *299* ; 343 ; 363 ; *364* ; *369* ; 371 ; 381 ; 399 ; *405* ; *413* ; 421 ; *425* ; 442 ; 448 ; 460 ; *461* ; 462 ; 540 ; 552 ; *561* ; 583 ; *605* ; 658.
Céculus : *484*.
Célius Rufus M. : *411*.
Cerinthus : *254* ; 332.
César (Jules), voir à Iulius Caesar C.
Césarion, voir à Ptolémée XV.
Chérilus : 415.
Chrysippe : 536.
Cicéron, voir à Tullius Cicero M.
Cincinnatus (dictateur) : *198* ; *508*.
Cincius L. : *440*.
Cinna : 129 ; *250* ; *315* ; *369* ; 381 ; *461* ; *552*.
Claudia Marcella Maior : 322 ; 323 ; 723.
Claudia Marcella Minor : 331 ; 333 ; 648.
Claudius Asellus Ti. : *157*.
Nero Claudius Drusus (frère de Tibère, *cos.* 9 av. n. è.) : *39* ; 78 ; 149 ; 322 ;

324 ; 335 ; *522* ; 573 ; *631* ; 649 ; 650.
Claudius Marcellus C. (*cos.* 50 av. n. è.) : 649.
Claudius Marcellus M. (*cos.* I 222 av. n. è.) : 151 ; 649.
Claudius Marcellus M. (neveu et gendre d'Auguste) : 74 ; 75 ; 81 ; *178* ; *186* ; *188* ; 199 ; 319 ; 320 ; 321 ; 324 ; 326 ; 329 ; 331 ; 338 ; 344 ; 515 ; 645 ; 646 ; 647 ; 648 ; *649* ; 650.
Claudius Marcellus M. (*cos.* 22 av. n. è.) : 507.
Claudius Nero C. (*cos.* 207 av. n. è.) : 650.
Clausus (roi des Sabins) : *484*.
Cléopâtre : *21* ; 46 ; 81 ; 82 ; 135 ; *145* ; 146 ; 147 ; 148 ; *153* ; 157 ; 158 ; 159 ; 160 ; 161 ; 162 ; 163 ; 164 ; 167 ; 169 ; *196* ; *201* ; *307* ; *319* ; 485 ; 493 ; 606 ; 607 ; 610 ; 611 ; 612 ; 614 ; 615 ; 616 ; *617* ; 618 ; 619 ; 631 ; *637* ; 639 ; 641 ; *642* ; 666 ; 686.
Clodius Pulcher P. : *111* ; 232.
Cocceius Nerva L. : 158 ; 269 ; *319* ; 325 ; 326.
Coclès : 723.
Codrus : 176.
Colotès : 576 ; *578*.
Columelle : *592*.
Coras : *484* ; *485*.
Cornelia (mère des Gracques) : *130* ; *606*.
Cornelia (épouse de P. Aemilius Lepidus) : 80 ; 331 ; 345 ; 605 ; 606 ; *608* ; *675*.
Cornelius Balbus L. (*cos.* 40 av. n. è.) : *301*.
Cornelius Balbus Minor L. : *188* ; 229.
Cornelius Gallus C. (préfet d'Egypte) : 35 ; *39* ; 51 ; *52* ; *57* ; 82 ; *83* ; 84 ; 85 ; 86 ; *174* ; 189 ; 200 ; 205 ; 206 ; 207 ; 208 ; 209 ; 210 ; 211 ; 212 ; 213 ; *222* ; 226 ; *249* ; 250 ; *252* ; 266 ; 301 ; 311 ; 315 ; 330 ; 339 ; 342 ; *352* ; *354* ; 381 ; 424 ; *425* ; *453* ; 462 ; *496* ; *600* ; 601 ; *602* ; 604 ; 605.
Cornelius Lentulus Cn. (*cos.* 18 av. n. è.) : *623*.
Cornelius Lentulus L. (*cos.* 49 av. n. è.) : 109
Cornelius Lentulus Dolabella P. (*cos.* 44 av. n. è.) : 193 ; 506.
Cornelius Lentulus Lupus L. (*cos.* 156 av. n. è.) : 374 ; *539*.
Cornelius Lentulus Marcellinus P. (*cos.* 18 av. n. è.) : *623*.
Cornelius Scipio Aemilianus P. (*cos.* I 147 av. n. è.) : *105* ; *130* ; 250 ; 374 ; *375* ; *421* ; *443* ; *458* ; 459 ; *582* ; 660.
Cornelius Scipio Africanus P. (*cos.* I 205 av. n. è.) : *59* ; *112* ; 230 ; 460 ; 659.
Cornelius Scipio Nasica P. (*cos.* 191 av. n. è.) : 237.
Cornelius Severus (poète) : *250*.
Cornelius Sulla L. (cos. 88 av. n. è.) : 34 ; 79 ; *123* ; *126* ; *230* ; 506.
Cornutus (Caecilius Cornutus M., Frère Arvale ?) : *305* ; 332.
Cotison : 494.
Cotta L. : 157.
Cotys VIII (roi thrace) : *214* ; 335 ; *430* ; *449* ; 521 ; 522.
Crantor (stoïcien) : 536.
Cratinus : 539.
Cremetius Cordus : *84* ;*166* ; 205 ; 222 ; 225 ; 226.
Crinagoras de Mytilène : *426*.
Curius Dentatus M. (*cos.* I 290 av. n. è.) : *668*.
Cynthie : 13 ; 55 ; 80 ; *162* ; 183 ; *364* ; *384* ; *388* ; 400 ; *405* ; *479* ; 542 ; 543 ; 546 ; *547* ; 548 ; *600* ; 601 ; *602* ; 604 ; 606.
Cythéris : 189.

Damasippe : *277* ; *371*.
Daphnis : *72* ; *156* ; 674.
Dardanus : *480* ; 481 ; 485 ; *488*.
Décius : *143* ; 675.
Déjotarus : *163*.
Délia : 292 ; *608*.
Dellius Q. (sénateur) : 325.
Démétrius : 377.
Démocrite : 191 ; 559.
Démosthène : 425 ; *426*.
Denys d'Halicarnasse : 297 ; 418 ; *426* ; 428 ; 431 ; *439* ; 440 ; 485 ; *540* ; 599 ; *638*.
Didon : 75 ; 158 ; 502 ; 612 ; 613 ; 614 ; 615 ; 616 ; 652 ; 678.
Diodore de Sicile : *426*.
Diogène le Cynique : *564*.
Diomède : 54 ; *483* ; *485* ; 626 ; 654.
Diomède (roi Thrace) : 521.
Diphilus : *192*.
Domitia : *324*.
Domitien : *446*.
Domitius Ahenobarbus L. (*cos.* 16 av. n. è.) : *324*.
Domitius Marsus : *53* ; 77 ; 250 ; *251* ; 310 ; 311 ; 312 ; 313 ; *361* ; 370 ; *425* ; *648*.
Dossennus : 538.
Drancès : 626 ; 627.

Elien : *258* ; 436 ; *679*.
Empédocle : 418.
Encolpe : 360.
Enée : 43 ; 74 ; 75 ; 76 ; 77 ; 135 ; 136 ; 156 ; 158 ; *165* ; 166 ; 338 ; 388 ; *424* ; 428 ; *429* ; *436* ; *478* ; 480 ; 481 ; 482 ; 484 ; 485 ; *488* ; *490* ; *501* ; 502 ; 512 ; 518 ; *527* ; *532* ; *567* ; 572 ; 573 ; 597 ; *602* ; 612 ; 613 ; 614 ; 615 ; 616 ; 617 ; *625* ; 626 ; 627 ; 628 ; 633 ; 634 ; 635 ; *636* ; 639 ; 640 ; 652 ; 653 ; 654 ; 655 ; 658 ; *665* ; 666 ; 676 ; 679.
Ennius : *57* ; *59* ; *67* ; 190 ; *192* ; 350 ; *371* ; 376 ; 393 ; *415* ; 416 ; 418 ; 421 ; 424 ; *456* ; *551* ; *606* ; *620* ; 659.
Epicure : 261 ; *262* ; 263 ; 264 ; 265 ; 266 ; 267 ; *271* ; *276*, 277 ; 281 ; *285* ; 575 ; *576* ; 577 ; 578 ; 579 ; 592 ; *595* ; 644 ; 645 ; *656* ; 660 ; 661 ; 664 ; 674.
Epidius M. : 339.
Erichthonius (roi thrace) : *522*.
Eschyle : 427.
Eumolpe : *190* ; 360.
Eumolpe (roi thrace) : *522*.
Euphorion : 443.
Eupolis : 539.
Euripide : 540 ; *559*.
Euryale : 625 ; 627.
Eurydice : *83* ; 84 ; *271* ; *602*.
Evandre : *151* ; 463 ; 482 ; *485* ; 542 ; *599* ; 613 ; 615 ; 616 ; 627 ; 634 ; 640 ; 641 ; 652 ; *654*.
Evhémère : 659 ; 664.

Fabius Q. : *440*.
Fabius Maximus P. (*cos.* 11 av. n. è.) : 323 ; 324 ; 333 ; 345 ; 446 ; *623*.
Fabius Pictor Q. (historien) : 428.
Fabius Verrucosus Cunctator Q. (*cos.* I 233) : *633*.
Fannius Caepio : 326.
Flavius : 357.
Fonteius Capito C. (*cos. suf.* 33 av. n. è.) : 158 ; 325 ; 326.
Fulvie (soeur d'Antoine) : 54 ; *170* ; *216* ; 323 ; 611.
Fulvius Flaccus M. : *232*.
Fulvius Nobilior M. (*cos.* 189 av. n. è.) : 293 ; 309 ; 350 ; 415 ; *437* ; *448* ; *456*.
Fundanius C. (poète) : 68 ; *250* ; 312 ; *369*.
Furius L. : 459.
Furius Bibaculus M. : *59* ; *225*.
Furius Philus L. (antiquaire) : *590*.
Furnius C. : *184* ; 253 ; 324.

Gabinius A. (*cos.* 58 av. n. è.) : 108 ; 110 ; 455 ; *498*.
Gallio (ami d'Ovide, peut-être rhéteur) : 314.
Glaphyra : *216*.
Glycère : 55.
Gracques (les) : 130 ; 131 ; 137 ; 139 ; 489 ; 631.

Hadrien : *23* ; 436 ; 446.
Halésus : *484* ; *485*.
Hannibal : 53 ; 411 ; *412* ; 488.
Hasdrubal : 650.
Hatérius Q. : *211*.
Hector : 74 ; 458.
Hélène : 601.
Hélénus : *481* ; 634.
Heliodorus : 268 ; 315 ; *429*.
Hercule : 80 ; *267* ; *338* ; *376* ; *419* ; 423 ; 427 ; 432 ; *448* ; *451* ; *484* ; 489 ; 504 ; 514 ; *527* ; 570 ; 615 ; 616 ; 654 ; 666 ; 667 ; 668.
Hermarque : *576*.
Hermogène Tigellius : *65* ; *377* ; *562*.
Hérodote : *422* ; *458*.
Herrénius : 376.
Hésiode : 420 ; 422 ; *452*.
Hiéron de Syracuse : *347*.
Homère : *18* ; 69 ; *135* ; *185* ; *281* ; 344 ; 376 ; *387* ; 414 ; *417* ; 418 ; 420 ; 424 ; 425 ; 427 ; 443 ; *452* ; 458 ; *527* ; 537 ; 544 ; 545 ; *568* ; 582 ; 583 ; *656* ; *672*.
Horatius (père d'Horace) : 356 ; 357 ; 359.
Hygin : 66 ; *201* ; 313 ; 315 ; *446*.
Hyppolite (roi d'Athènes) : 485.

Iccius (intendant des biens d'Agrippa en Sicile) : 322 ; *323*.
Idoménée : *578*.
Iule (voir aussi Ascagne) : 77 ; 156 ; *627*.
Iulius Caesar C. (dictateur) : *24* ; 42 ; *59* ; 64 ; *72* ; 76 ; 79 ; 97 ; 98 ; 99 ; 100 ; *101* ; 102 ; *103* ; 104 ; 106 ; 107 ; 109 ; *111* ; *119* ; 123 ; *124* ; 127 ; *128* ; 129 ; 130 ; 131 ; 132 ; *133* ; 142 ; 154 ; 155 ; 156 ; *157* ; 165 ; 166 ; 169 ; 178 ; 197 ; *198* ; *200* ; 207 ; 209 ; 225 ; *229* ; *235* ; 242 ; 253 ; *301* ; 302 ; 313 ; 317 ; 357 ; 421 ; 425 ; *428* ; 431 ; 433 ; *439* ; 447 ; 450 ; 451 ; 455 ; *461* ; 462 ; *464* ; 469 ; 475 ; *481* ; *495* ; *498* ; 519 ; 568 ; *577* ; 579 ; 582 ; *598* ; *612* ; 630 ; 631 ; 636 ; *649* ; 653 ; *657* ; 662 ; 663 ; 664 ; 665 ; 671 ; 674 ; 675 ; 676.

Iulius Caesar C. (fils adoptif d'Auguste) : 135 ; 154 ; 324 ; 344 ; *495* ; *617* ; 646 ; 647 ; 655 ; 664 ; 671.
Iulius Caesar L. (fils adoptif d'Auguste) : 135 ; 324 ; 344 ; *646* ; 647 ; 664.
Iulius Caesar Augustus Ti. : *39* ; 78 ; *83* ; 113 ; 149 ; *166* ; *201* ; 205 ; *218* ; 219 ; 222 ; 223 ; 224 ; *232* ; *242* ; 314 ; 321 ; 322 ; 324 ; 326 ; 327 ; 328 ; 333 ; 334 ; 335 ; 336 ; *342* ; *358* ; 377 ; *405* ; 436 ; 447 ; 456 ; 466 ; *508* ; 514 ; 565 ; *631* ; 646 ; 647 ; 648 ; 649 ; 650 ; 664.
Iulius Caesar Germanicus C. (fils de Drusus, *cos.* I 13 av. n. è.) : 312 ; 314 ; *324* ; 333 ; 334 ; 335 ; *570* ; 646 ; *655*.
Iulius Florus : 327 ; 391.
Iulius Saturninus : *196*.
Iullus Antonius (*cos.* 10 av. n. è.) : 54 ; 323 ; 324 ; *553* ; 611 ; 648.
Iunius Brutus D. : *98* ; *106*.
Iunius Brutus M. : 90 ; 109 ; 138 ; 151 ; 157 ; 165 ; 166 ; 224 ; 225 ; 306 ; 307 ; 308 ; 324 ; 325 ; 326 ; 329 ; 341 ; 357 ; 377 ; 390 ; 406 ; 534 ; 630 ; 665.
Iunius « Gracchanus » M. (antiquaire) : *590*.
Ixion : 596 ; 654.

Jasius : 481.
Javolénus Priscus : 391.
Jugurtha : 124 ; 162.
Julie (fille d'Auguste) : *215* ; 303 ; 322 ; 324 ; 647 ; 648.
Julie (petite-fille d'Auguste) : *213* ; *215* ; *216* ; *621* ; 647.
Juvénal : *176* ; 255 ; 290 ; 348 ; 361 ; 369 ; 370 ; 372 ; *375* ; 403 ; 422 ; 445 ; 446.
Juventius Q. : *301*.

Labienus Q. : 431.
Labienus T. : *213* ; 221 ; 222 ; *223* ; 225.
Laelius C. (*cos.* 140 av. n. è.) : *130* ; 374 ; *375* ; 459 ; 539.
Laomédon : *597*.
Latinus : 482 ; 485 ; 626 ; 640 ; 641 ; 652 ; 653.
Lavinia : *483*.
Lépide (conjurateur en 31 av. n. è.) : *623*.
Licinius Crassus M. (*cos.* I 70 av. n. è.) : 79 ; 127 ; 131 ; *135* ; 142 ; 151 ; 159 ; 207 ; *210* ; *428* ; 434 ; *491* ; 493 ; *494* ; 496 ; 497 ; 498 ; *504* ; 605 ; 618 ; 666.
Licinius Lucullus L. (*cos.* 74 av. n. è.) : *59* ; *360* ; 441.
Licymnia : 53.
Livia : *213* ; 219 ; 322 ; 324 ; 344 ; 345 ; *504* ; 574 ; 647 ; 648.
Livius Andronicus : 247 ; *297* ; *371* , *417* ; 421 ; *424* ; 437.
Livius Drusus M. (tribun de la plèbe) : *127* ; *131* ; *302*.
Lollius M. (*cos.* 21 av. n. è.) : 327 ; 565 ; 628.
Lollius Maximus (sans doute fils du précédent) : 327 ; 536 ; 545.
Lucain : *84* ; *401* ; 421 ; *422* ; *453*.
Lucceius L. : 390 ; 406 ; 408 ; *458*.
Lucilius C. (poète) : *16* ; *51* ; *157* ; *187* ; *269* ; *297* ; 354 ; *358* ; 362 ; 374 ; 375 ; *392* ; *394* ; 441 ; *444* ; *461* ; 462 ; *476* ; 539 ; 543 ; 562 ; 563 ; 564.
Lucrèce : *23* ; 247 ; *262* ; 264 ; *274* ; *275* ; *277* ; *297* ; *299* ; 393 ; 398 ; 406 ; 418 ; 421 ; 424 ; *441* ; 448 ; *497* ; 536 ; 540 ; 543 ; 550 ; 559 ; 568 ; 575 ; 576 ; 578 ; 622 ; 644 ; 674.
Lucretius Q. (*cos.* 19 av. n. è.) : *623*.
Lutatius Catulus Q. (*cos.* 102 av. n. è.) : *461*.
Lutatius Catulus Q. (*cos.* 78 av. n. è.) : 100.
Lycoris : *208*.
Lygdamus : *250* ; 254 ; 293 ; *299* ; 309 ; *608*.
Lysimaque (roi thrace) : *578*.
Lysippe : 415.

Macer (Pompeius Macer ?) : 314 ; 315 ; *451*.
Maecenas L. : *301*.
Maecius Tarpa Sp. : *194*.
Maevius (poète) : 315 ; 376.
Magia : *355*.
Magius : 354.
Manilius M. (auteur des *Astronomiques*) : 393 ; 540 ; *676*.
Manilius M' (*cos.* 149 av. n. è.) : *421*.
Manlius C. : 100 ; 125.
Manlius Torquatus (avocat) : 329.
Manlius Torquatus L. (représentant de l'épicurisme dans le *De finibus* de Cicéron) : 576 ; 578.
Marc Antoine, voir à Antonius M.
Marc Aurèle : 181 ; *342* ; 436 ; *528* ; 590.
Marcia (épouse de Paullus Fabius Maximus) : 323 ; 333 ; 345.
Marcius Censorinus C. (*cos.* 8 av. n. è.) : 327.
Marcius Philippus L. (*cos.* 91 av. n. è.) : 284 ; 288 ; 350 ; 456.
Marcius Rex Q. (*cos.* 68 av. n. è.) : 125.
Marius C. (*cos.* I 107 av. n. è.) : *59* ; *105* ; 124 ; 129 ; *143* ; *293* ; *304* ; *442* ; 662.
Marius Gratidianus M. (préteur) : 106 ; 107.
Martial : 14 ; 175 ; 176 ; 177 ; 183 ; 249 ; *250* ; 255 ; *270* ; *271* ; *282* ; 290 ; *292* ; 312 ; *341* ; 344 ; 348 ; 349 ; 353 ; 361 ; 369 ; 370 ; 371 ; 372 ; 390 ; 395 ; 397 ; 402 ; 403 ; 412 ; 413 ; 422 ; 444 ; *446* ; 452 ; *527* ; *602*.
Maternus : 67 ; 465 ; *558*.
Médée : 162.
Melampus (fils d'Amythaon) : 524.
Mélibée : *169* ; 82 ; 503 ; 531 ; 532 ; 674.
Mélissus C. : *250* ; *279* ; *355* ; *443* ; 444 ; *627*.
Memmius C. : *23* ; 124 ; 371 ; *398* ; 406 ; 550 ; 674.
Ménalque : 353 ; 562 ; 674.
Ménandre : 424.
Ménas (affranchi) : *378*.
Ménécée : *262* ; 661.
Ménélas : *657*.
Mescinius Rufus (IIIvir monétaire) : 497.
Messape : *484*.
Métabus : *482* ; 655.
Mettus : 642.
Mézence : *483* ; *484* ; *652* ; *654* ; 655.
Mimnerme de Colophon : *443*.
Mithrès (ministre du roi thrace Lysimaque) : *578*.
Mithridate VI Eupator (roi du Pont) : 430 ; *432* ; 686.
Modialius M. : *301*.
Mucius Scaevola Q. (*cos.* 117 av. n. è.) : *157*.
Munatius Plancus L. (*cos.* 42 av. n. è.) : *199* ; 325 ; 333.
Munatius Plancus L. (fils du précédent) : 326 ; 327.
Musée (poète) : 552 ; 585.
Musonius Rufus C. : *190*.
Mutus : *154*.

Naevius : *205* ; 220 ; 221 ; *371* ; *417* ; *424* ; 458.
Némésis : *608*.
Néron : *83* ; 183 ; *222* ; 231 ; 261 ; *262* ; *274* ; *401* ; 688.
Nicolas de Damas : 301 ; 302 ; 304 ; *426*.
Nisus : 625 ; 627.
Numicius (dédicataire d'une épître d'Horace) : 328.
Numida : 328.

Octavie : 81 ; 161 ; 164 ; 178 ; *186* ; 218 ; *279* ; 320 ; 322 ; 323 ; 324 ; *338* ; 344 ; *382* ; *405* ; *444* ; *504* ; *606* ; 611 ; 618 ; 647 ; 648 ; 649.
Octavius C. (père biologique d'Auguste) : 154.
Octavius Cn. (*cos.* 165 av. n. è.) : 233.
Octavius Avitus Q. : 376.
Octavius Musa (ami de Virgile et d'Horace) : *184* ; 253 ; 314.
Œbalus : *484* ; *485*.
Ofellus (petit propriétaire près de Venouse) : *169* ; 594 ; 595 ; 596.
Omphale : 162.
Orbilius Pupillus L. (grammairien) : *180* ; 313 ; *357*.
Orphée : 35 ; 82 ; *83* ; 84 ; 85 ; 205 ; *271* ; 324 ; 432 ; 544 ; *556* ; 583 ; 585 ; *602* ; 654.
Ovide : 13 ; 16 ; 19 ; 20 ; 21 ; 22 ; *25* ; *27* ; *32* ; 33 ; 38 ; *39* ; *43* ; 44 ; *48* ; *53* ; 58 ; *69* ; *77* ; *120* ; 137 ; *140* ; 141 ; *153* ; 154 ; *157* ; 166 ; *178* ; 183 ; 185 ; 186 ; 187 ; 189 ; 191 ; 205 ; *206* ; 208 ; *210* ; 213 ; 214 ; 215 ; 216 ; 217 ; 218 ; 222 ; 226 ; 250 ; 251 ; *279* ; 293 ; 294 ; *295* ; *299* ; *300* ; 310 ; 311 ; 312 ; 313 ; 314 ; 315 ; 316 ; 321 ; 323 ; 327 ; 329 ; 332 ; 333 ; 334 ; 335 ; 336 ; 343 ; 344 ; 345 ; 348 ; 352 ; 360 ; 366 ; 367 ; 368 ; 377 ; 385 ; 387 ; 388 ; 393 ; 395 ; 396 ; 397 ; 398 ; 402 ; 407 ; 408 ; 414 ; 416 ; *422* ; 424 ; *428* ; *430* ; 437 ; *444* ; *445* ; 446 ; *448* ; *449* ; 451 ; *452* ; 457 ; 458 ; 462 ; 465 ; 469 ; 480 ; 490 ; 503 ; 504 ; 506 ; *507* ; *508* ; 512 ; 517 ; 518 ; 520 ; 521 ; 522 ; 523 ; 527 ; *528* ; *530* ; *531* ; 543 ; *545* ; *553* ; 555 ; 558 ; *559* ; 560 ; 561 ; 568 ; 574 ; *583* ; 585 ; *596* ; *601* ; *620* ; 630 ; *641* ; 647 ; *648* ; *653* ; 655 ; 656 ; 670 ; 671 ; 672 ; *676* ; 685.

Pacuvius : *444* ; 466.
Paetus : 605 ; *607* ; *608*.
Palinure : *572* ; 635.
Pallas : *151* ; *532* ; 634.
Panétius de Rhodes : *430* ; 459.
Pantilius : 377.
Pâris : 657.
Parthénios de Nicée : *315* ; *426*.
Passennus Paulus : 391.
Patrocle : 634.
Paul-Emile : *428* ; *442*.
Pausanias : 610.
Pélopia : *67*.
Périclès : 427.
Périlla (poétesse) : 345 ; 387.
Persée (roi de Macédoine) : 233 ; *442*.

Persius : *456*.
Pétrone : 421.
Phidias : 427.
Philippe de Macédoine : *619*.
Philodème de Gadara : *63* ; *69* ; *70* ; *148* ; *260* ; 264 ; 273 ; 274 ; 275 ; 276 ; *278* ; *279* ; *280* ; 281 ; *282* ; 314 ; 315 ; 516 ; *517* ; *545* ; 564 ; 582 ; *597* ; 644 ; 645 ; *656* ; *657* ; 678 ; 685.
Philonide : *267* ; *578*.
Phlégyas : *654*.
Phraate IV : 159 ; 167 ; 496.
Pindare : *16* ; *271* ; 420 ; *443* ; 463 ; *566*.
Platon : 115 ; *116* ; 138 ; *259* ; 268 ; 418 ; *420* ; *545* ; 568 ; *571* ; *584* ; 621 ; 644 ; *661* ; 666 ; 678.
Plaute : 189 ; *190* ; *220* ; 466 ; *538* ; 673.
Pline l'Ancien : 71 ; 86 ; 142 ; *222* ; *264* ; 386 ; 396 ; 442 ; 466.
Pline le Jeune : *177* ; *185* ; 187 ; 194 ; 201 ; 255 ; *282* ; 383 ; 390 ; *391* ; *397* ; 408 ; 466.
Plotius Tucca : 70 ; 72 ; 183 ; 184 ; *250* ; 253 ; 268 ; *271* ; 272 ; 273 ; 275 ; 278 ; 279 ; 280 ; 314 ; 315 ; 574 ; 685.
Polybe : 117 ; 231 ; 250 ; 426 ; 434 ; 459 ; 598 ; 638 ; 677.
Pompeius Sex. (*cos.* 14 de n. è.) : 335.
Pompeius Grosphus (riche propriétaire de Sicile) : 343 ; 350.
Pompeius Magnus Cn. (*cos.* I 70 av. n. è.) : *23* ; *59* ; 79 ; 127 ; 131 ; 132 ; *135* ; 138 ; 156 ; *166* ; *188* ; *192* ; *193* ; *194* ; *225* ; *430* ; 469 ; *509* ; 653 ; 665.
Pompeius Magnus Pius Sex. (Sex. Pompée) : *111* ; *114* ; *127* ; 138 ; *143* ; 157 ; 164 ; 165 ; 166 ; *193* ; 306 ; 318 ; *477* ; 509 ; 511 ; *656* ; *664* ; 685.
Pompeius Varus (compagnon d'armes d'Horace) : 151 ; 166.
Pompilius Numa : *421* ; *566* ; *639* ; 642 ; 643 ; 659.
Pomponius Atticus T. (ami de Cicéron) : 177 ; 187 ; 193 ; 209 ; *360* ; *362* ; 389 ; 390 ; 391 ; 396 ; 406 ; 409 ; 418 ; *425* ; 438 ; 439 ; 441 ; 445 ; 446 ; 447 ; 448 ; *450* ; 462 ; 472 ; 579 ; 684.
Pomponius Flaccus L. (*cos.* 17 de n. è.) : 334.
Pomponius Graecinus C. (*cos.* 16 de n. è.) : 334 ; *656*.
Ponticus (poète) : 186 ; 250 ; 251 ; 312 ; 344 ; 418 ; *603*.
Popilius Laenas M. : *157*.
Porcius Cato M. (*cos.* 195 av. n. è.) : 90 ; *118* ; 256 ; 415 ; *421* ; *437* ; *442* ; 454 ; *456* ; 461 ; *486* ; 575 ; *592* ; *594* ; 598.
Porcius Cato M. (*praet.* 54 av. n. è.) : *103* ; 109 ; *123* ; *124* ; 194 ; 224 ; 225 ; *630* ; *665*.
Porcius Latro : 203 ; 367 ; 383.
Posidonios d'Apamée : *430* ; 679.
Postumius Albinus A. (*cos.* 151 av. n. è.) : 440.
Postumius Regillensis : *102*.
Postumus (Propertius Postumus C. ?) : 326 ; 331 ; *344* ; 345 ; 605.
Praxitèle : 427.
Priam : 499 ; 634.
Procilius : 201.
Proculeius C. (beau-frère de Mécène) : 326 ; *344* ; 446.
Protée : 556.
Ptolémée (général d'Alexandre) : 619.
Ptolémée XIII : *612*.
Ptolémée XIV : *612*.
Ptolémée XV (Césarion) : *106* ; *133* ; 155 ; 164.
Pullia (nourrice d'Horace) : 566.
Pygmalion : 652.
Pythagore : *421*.
Pythoclès : 578.

Quinctius Flamininus T. (*cos.* 198 av. n. è.) : *432*.
Quintilius Varus : 184 ; 185 ; *250* ; *271* ; 273 ; 275 ; 278 ; 279 ; *280* ; 314 ; 315 ; 553 ; 685.

Rabirius : *69*.
Rémus : 135 ; *490* ; *501* ; 593.
Romulus : 76 ; 135 ; 136 ; 151 ; 207 ; 228 ; *229* ; *412* ; *424* ; 435 ; *486* ; *490* ; *505* ; 514 ; 593 ; *594* ; *597* ; *632* ; 642 ; 643 ; *644* ; 660 ; 667 ; *668*.
Roscius Otho L. (tribun du peuple en 67 av. n. è.) : 230.
Rupilius Rex : 165.

Sabinus (poète) : 312.
Sabinus Tiro : 250 ; *279* ; 314.
Saleius Bassus (poète) : 558.
Sallustius Crispus C. : 328 ; *344*.
Sappho : 420.
Saturninus L. : *232*.
Scaeva (dédicataire d'une épître d'Horace) : 327.
Scipiones : *143* ; 247 ; 256 ; 415 ; *469* ; 540.
Scribonia (première épouse d'Octavien) : 80 ; 647 ; *675*.
Sempronius Gracchus C. : *127* ; 129 ; *130* ; 662.
Sempronius Gracchus Ti. : *130*.
Sempronius Tuditanus C. (antiquaire) : *590*.
Sénèque : *215* ; 219 ; *221* ; 257 ; *259* ; 260 ; 261 ; 262 ; 263 ; 264 ; *266* ; 268 ; *440* ; *463* ; *532* ; 573 ; 577 ; 578 ; *632* ; 679 ; 687.
Sénèque le Rhéteur : 203 ; *211* ; 221 ; *355* ; 383 ; *441* ; 466.
Septime Sévère : 582.
Septimius (recommandé par Horace à Tibère) : 321 ; 327 ; 336 ; 340 ; 456 ; 466.
Sertorius : *491*.
Servius Clodius : 466.
Servius Tullius : 643.
Sestius Quirinalis Albinus L. (*cos. suf.* 23 av. n. è.) : *199* ; 326.
Sextius Niger Q. : *440*.
Sextus Pompée, voir à Pompeius Magnus Pius Sex.
Silius Italicus : *453*.
Siron (philosophe épicurien) : 273 ; 274 ; 276 ; *278* ; 279 ; 315 ; 353 ; 354 ; 355 ; 685.
Sisyphe : 578.
Socrate : 539.
Solon : *546*.
Sophocle : 381 ; 427.
Sosii (libraires) : 175 ; 314 ; 315.
Spartacus : *111* ; *135* ; *138* ; 240.
Spurius Postumius : *130*.
Stace : *527*.
Statilius Taurus T. (*cos.* I 37 av. n. è.) : 149 ; *307* ; 329.
Stertinius : *277*.
Strabon : *426* ; 429 ; *430* ; 431 ; 434 ; *437* ; 676.
Suillius Rufus P. (*cos.* 41 ou 43 de n. è.) : 335 ; 345.
Sulpicia : *250* ; 254 ; 293 ; 294 ; 309 ; 329 ; 332 ; *399* ; *405*.
Sulpicius de Carthage : 70.
Sémiramis : 162.
Servius Sulpicius Rufus (*cos.* 51 av. n. è.) : 253 ; 293.
Servius Sulpicius Rufus (fils du précédent) : 253 ; 328.
Sylla, voir à Cornelius Sulla L.

Tarchon : 483.
Tarpéia : 80.
Tarquin l'Ancien : 643.
Tarquin le Superbe : 165 ; 616 ; 636 ; *640* ; 642 ; 643 ; 651 ; 687.
Télon : *484* ; *485*.
Térence : 247 ; *297* ; *425* ; *458* ; 464.
Terentia : 265 ; 326.
Terentius Varro Murena A. (*cos. suf.* 23 av. n. è.) : 326.
Théocrite : *192* ; *347* ; 401 ; 420 ; *452* ; *453* ; *674*.
Théophane de Mitylène (Pompeius Theophanes Cn.) : *23* ; *59*.
Théromédon : 521.
Thrasybule : *566*.
Thucydide : *422*.
Thyeste : 66 ; *67*.
Tibère, voir à Iulius Caesar Augustus Ti.
Tibulle : 13 ; 22 ; 38 ; *43* ; 48 ; *49* ; 58 ; *69* ; 80 ; 137 ; 141 ; *148* ; *154* ; 166 ; 185 ; 187 ; *216* ; *249* ; 250 ; 251 ; 277 ; *287* ; 292 ; *293* ; 300 ; *301* ; 308 ; 309 ; 310 ; 311 ; 313 ; 314 ; 316 ; 321 ; 328 ; 332 ; 333 ; 336 ; 344 ; 348 ; 351 ; 352 ; 363 ; 368 ; 386 ; *394* ; 418 ; *419* ; 421 ; 424 ; 429 ; *465* ; *479* ; 480 ; 489 ; *512* ; 526 ; *528* ; *542* ; 543 ; *545* ; 552 ; 554 ; 560 ; 585 ; *605* ; *608* ; 609 ; *630* ; 639 ; *644* ; *672* ; 677 ; 687.
Timagène d'Alexandrie (historien) : 48 ; 219 ; *220* ; *250* ; *301* ; 342.
Timée : *458*.
Timoléon : *458*.
Tirésias : *595*.
Tite-Live : 19 ; 38 ; 44 ; *69* ; 75 ; *77* ; *84* ; *151* ; 174 ; *198* ; *200* ; *225* ; 228 ; 230 ; 381 ; 395 ; *422* ; *428* ; *431* ; 447-448 ; 450 ; 463 ; 466 ; *488* ; *497* ; *499* ; *506* ; 508 ; *548* ; *571* ; 599 ; *623* ; *636* ; *640* ; *678* ; 679.
Titius M. : 170 ; *193* ; 325 ; 333.
Titius Tatius : 642 ; 643.
Tityre : 51 ; 82 ; *169* ; 369 ; *453* ; 503 ; 531 ; 532 ; 674.
Trebatius Testa C. : 151 ; 220 ; *222* ; 328 ; 343 ; 374 ; 375.
Trimalcion : *441* ; 463.
Tros : 596 ; 597.
Tullius Cicero M. (*cos.* 63 av. n. è.) : 17 ; *23* ; 36 ; *53* ; 64 ; 97 ; *98* ; 99 ; 100 ; 101 ; 102 ; 103 ; 106 ; 107 ; 108 ; *109* ; 110 ; 111 ; 112 ; 113 ; 114 ; 115 ; 116 ; 117 ; *118* ; 119 ; 125 ; 127 ; *128* ; *130* ; 131 ; 132 ; *133* ; *135* ; 139 ; *154* ; 155 ; 165 ; 174 ; 176 ; 177 ; *181* ; 185 ; 187 ; 189 ; *190* ; 192 ; 193 ; *195* ; 209 ; *211* ; 220 ; 225 ; 227 ; 232 ; 233 ; 253 ; 264 ; *278* ; 281 ; *283* ; 286 ; *287* ; *293* ; *295* ; *302* ; 306 ; 328 ; *343* ; 360 ; *362* ; 370 ; *371* ; 383 ; *387* ; 389 ; 390 ; 391 ; 395 ; 396 ; 405 ; 406 ; 408 ; 410 ; 411 ; 413 ; 414 ; 418 ; *420* ; 421 ; *424* ; 425 ; *426* ; 427; *430* ; 432 ; 433 ; *435* ; 437 ;

438 ; 439; *440* ; 441 ; 442 ; 443 ; 445 ; 446 ; 447 ; *448* ; 454 ; 455 ; 456 ; 457 ; 459 ; 461 ; 462 ; 466 ; 472 ; 486 ; *497* ; 506 ; *517* ; *528* ; 540 ; 541 ; 543 ; *550* ; 560 ; *562* ; 571 ; *573* ; 575 ; 577 ; 579 ; 584 ; *587* ; 591 ; 598 ; 619 ; *620* ; *621* ; *636* ; 638 ; *644* ; 645 ; 651 ; *656* ; 658 ; 659 ; 660 ; *661* ; 664 ; 665 ; *677* ; *678* ; *680* ; 684 ; 685.

Tullius Cicero M. (fils du consul) : *343* ; *362*.

Tullius Cicero Q. (frère du consul) : 97 ; 99 ; 101 ; 106 ; 107 ; *390* ; *391* ; 406 ; *430* ; 468.

Tullus Hostilius : 642 ; *643*.

Turnus (*Enéide*) : 183 ; 483 ; *484* ; *485* ; 626 ; 627 ; 639 ; 641 ; *652* ; 654 ; *655*.

Turnus (auteur de satires) : 397.

Tuticanus (dédicataire de poèmes d'Ovide) : 312 ; 335.

Tyrtée (poète) : 537 ; 538 ; 544 ; 545 ; 583.

Ufens : *484*.

Ulysse : 53 ; 483 ; 545 ; 545 ; *595* ; 603 ; *664*.

Umbro : *484*.

Vala (dédicataire d'une épître d'Horace) : 328.

Valerius Largus : 207.

Valerius Messalla Corvinus M. (*cos.* 31 av. n. è. et préfet de la Ville) : 13 ; *23* ; 34 ; 48 ; 49 ; 58 ; 82 ; 109 ; *141* ; *148* ; 168 ; 184 ; *190* ; 196 ; *218* ; 225 ; 247 ; 248 ; *249* ; 250 ; 251 ; 253 ; 254 ; 256 ; 257 ; 259 ; 280 ; 282 ; 292 ; 293 ; *295* ; 300 ; 301 ; *305* ; 306 ; 307 ; 308 ; 309 ; 311 ; 313 ; 319 ; 320 ; 321 ; 323 ; 327 ; 329 ; 331 ; 332 ; 333 ; 334 ; 336 ; 342 ; 343 ; 344 ; 351 ; *361* ; 363 ; 364 ; 367 ; 378 ; 380 ; 383 ; 386 ; *387* ; 388 ; 395 ; *398* ; 405 ; 440 ; 441 ; 443 ; 444 ; 445 ; 462 ; 471 ; 472 ; 477 ; *480* ; 503 ; 512 ; 523 ; 524 ; 525 ; 526 ; *527* ; *528* ; 543 ; 585 ; *630* ; *631* ; *644* ; 677 ; 682 ; 683 ; 684 ; 687.

Valerius Messalla Messallinus M. (*cos.* 3 av. n. è.) : *154* ; 293 ; *294* ; 333 ; 334 ; *367* ; *407* ; 526.

Valgius Rufus C. (*cos. suf.* 12 av. n. è.) : 184 ; 250 ; 251 ; 253 ; *297* ; 328 ; 332 ; 336 ; 461.

Varius Rufus L. (poète) : *18* ; 50 ; 53 ; 54 ; 58 ; 63 ; 64 ; 65 ; 66 ; 67 ; 68 ; 69 ; 70 ; 71 ; 72 ; 86 ; 137 ; 141 ; *148* ; 160 ; 167 ; *174* ; 183 ; 184 ; 188 ; 249 ; *250* ; 251 ; 252 ; 253 ; 268 ; 269 ; *270* ; *271* ; 272 ; 273 ; 274 ; 275 ; 278 ; 279 ; 280 ; *285* ; 289 ; 290 ; 305 ; 308 ; 310 ; 314 ; 315 ; 316 ; 329 ; 336 ; 337 ; *338* ; 342 ; *343* ; 348 ; 349 ; 361 ; 368 ; 370 ; 373 ; 376 ; *381* ; 402 ; 418 ; 421 ; 425 ; *444* ; 448 ; 456 ; *457* ; 458 ; 465 ; 490 ; *503* ; 509 ; 512 ; 516 ; 518 ; 550 ; 566 ; *568* ; 574 ; 577 ; 579 ; 580 ; 582 ; 584 ; 585 ; 620 ; 621 ; 630 ; *658* ; 669 ; 677 ; 683 ; 685.

Varron : 174 ; 178 ; 181 ; *201* ; 408 ; 421 ; 424 ; *435* ; 439 ; 441 ; *442* ; *451* ; *461* ; 465 ; *477* ; 501 ; *536* ; 540 ; 543 ; *551* ; *592* ; *598* ; 659 ; *677*.

Varron d'Atax : *24* ; *59* ; *68* ; 462.

Veianius : 267 ; 419.

Ventidius Bassus P. (*cos. suf.* 43 av. n. è.) : 79 ; 151 ; 434.

Vestalis (centurion primipile) : *336*.

Vibius (?) Rufinus C. (fils du consul Vibius Rufus C.) : 335.

Vibius (?) Rufus C. (*cos.* 16 de n. è.) : 335.

Vinnius Asina (esclave d'Horace) : 168 ; *339*.

Vinucius M. (*cos. suf.* 19 av. n. è.) : *623*.

Vipsania Agrippina (première épouse de Tibère) : 447.

Vipsanius Agrippa M. (*cos.* I 37 av. n. è.) : 52 ; 53 ; 54 ; 68 ; 69 ; *127* ; 142 ; 143 ; *144* ; 149 ; 165 ; *185* ; 198 ; 199 ; *200* ; 203 ; 209 ; 210 ; 212 ; 215 ; 243 ; 259 ; *301* ; *302* ; 304 ; *306* ; 307 ; 319 ; 320 ; 322 ; 323 ; 324 ; 327 ; 331 ; *342* ; 382 ; 426 ; *436* ; 447 ; *480* ; *484* ; 496 ; 582 ; 617 ; 625 ; 635 ; 646 ; 647 ; 648 ; 663.

Virbius (fils d'Hyppolite) : *484* ; *485*.

Visci (amis d'Horace) : 253 ; 328.

Vitruve : 232 ; *233* ; 336 ; 406 ; *422* ; *436* ; *668*.

Volcacius Tullus (neveu du consul de 33) : 24 ; 291 ; 330 ; 344 ; 366 ; 479 ; 604 ; *611*.

Volcacius Tullus L. (*cos.* 33 av. n. è.) : 291 ; 330.

Volteius Mena (affranchi) : 283 ; 288 ; 349 ; 456.

Volumnius Eutrapelus P. : 158.

Vulcanius Sedigitus : 466.

Xénophon : 422 ; *528*.

Xerxès : *610*.

Zénon de Citium : *268*.

ANNEXES

Annexe I

ESSAI DE DATATION DES POEMES AUGUSTEENS

La datation des poèmes est une entreprise très délicate. Les allusions précises à des événements ou faits clairement datables sont souvent rares. Les chercheurs sont régulièrement conduits à formuler des arguments impressionnistes (une familiarité supposée plus grande de tel ou tel poète avec son *patronus*, l'évolution philosophique ou morale de l'auteur, le style plus ou moins abouti d'un poème, etc.) nécessairement subjectifs. Même lorsqu'un événement mentionné est précisément datable, il est souvent difficile d'assurer que le poème lui est immédiatement contemporain. Il n'est jusqu'aux allusions biographiques dont il faut se méfier. Il est, bien sûr, plus périlleux de donner des dates chez certains poètes que chez d'autres. Autant Horace fournit assez souvent des éléments permettant d'émettre des hypothèses, autant la tâche est ardue pour Properce. Nous avons procédé en essayant d'écarter les supputations trop hasardeuses et en ne nous fondant que sur les points les plus « assurés »[1]. Néanmoins, les dates qui sont ici attribuées aux poèmes (pour beaucoup d'entre eux, l'entreprise est impossible : ils ne figurent donc pas dans les tableaux) ne valent qu'à titre indicatif. Pour faciliter la tâche du lecteur, les poètes référencés (Horace, Ovide, Properce, Tibulle, Virgile) ont été classés dans l'ordre alphabétique. Certains poèmes (comme l'*Ibis* ou les *Halieutiques* d'Ovide) ne figurent pas ici car nous n'avons pas eu l'occasion de les citer.

	date	**Argumentaire**
Horace : *Satires*		Il n'est pas assuré que les deux livres aient été publiés séparément. C'est néanmoins cette hypothèse qui est le plus souvent retenue. Le principal argument allant dans le sens d'une parution séparée est fondé sur le dernier vers de la *Satire*, I, 10 (*I, puer, atque meo citus haec subscribe libello*). En outre, le premier poème du livre II souligne que certaines satires d'Horace (le premier livre ?) ont fâché de nombreuses personnes. On a supposé que les plus anciennes satires avaient été écrites avant que le poète ne soit accueilli par Mécène (en 38) : le thème de quelques-unes d'entre elles va dans le sens d'une datation haute. Ajoutons à cela des considérations stylistiques. En revanche, l'hypothèse selon laquelle les satires les plus récentes seraient celles où la franchise du ton est la plus marquée est fort subjective. Second présupposé contestable : Horace n'a pu être recommandé par Virgile et Varius sans avoir auparavant écrit des poèmes révélant son talent. Il est néanmoins très vraisemblable que les premières satires ont été écrites après 42 et la défaite de Philippes.
Livre I	v. 35 ?	L'allusion à L. Calpurnius Bibulus pourrait permettre de dater la parution du livre I. Horace en faisait un de ses lecteurs privilégiés (*Serm.*, I, 10, 86). Il

[1] Outre des suggestions personnelles, nous avons fait appel aux déductions des divers éditeurs des poèmes et à celles des (très) nombreux commentateurs de leurs œuvres. On notera, en particulier, le très précieux travail de R. Syme, 1978.

		participa à la guerre de Sicile et partit pour le gouvernement de Syrie en 35 (après avoir passé l'hiver 36/35 à Rome). On ne trouve pas dans ce livre d'allusion au domaine de Sabine qu'Horace reçut dans la seconde moitié des années 30 (sans doute vers 31).
Livre II	30 ou 29	Peu d'indications permettent de dater les poèmes qui composent ce second livre. On notera, simplement, l'absence de référence directe à Actium, sauf peut-être dans la *Satire*, II, 1 (« les exploits de César ») et dans la *Satire*, II, 6 (une référence aux Daces qui menacèrent alors l'Italie).
Serm., I, 1	Après 38	Le poème est dédié à Mécène : Horace est alors un de ses familiers.
Serm., I, 2	?	Le poème a été composé peu après la mort de Tigellius le Sarde.
Serm., I, 3	v. 39-38 ?	Le v. 130 est, sans doute, une référence à P. Alfénus Varus, consul en 39. La tradition a parfois reconnu le portrait de Virgile dans les v. 29-34 : cela ne permet cependant pas de supposer que le poème a été composé alors qu'Horace côtoyait Mécène. Virgile et Horace se connaissaient avant d'être les familiers de ce dernier. La fin de la pièce (qui s'attaque au stoïcisme) a une tonalité fortement épicurienne (éloge de l'amitié et de la vie privée). Horace ne se montrera pas toujours aussi virulent contre le Portique. Cela laisse supposer une datation haute.
Serm., I, 4	Avant 35	Horace a déjà écrit plusieurs satires car on trouve dans le poème un début de réponse aux critiques qui lui sont faites (essentiellement la méchanceté).
Serm., I, 5	37 ou peu après	Horace relate le voyage à Brindes à l'occasion des menées diplomatiques du printemps 37.
Serm., I, 6	v. 38	Poème dédié à Mécène. Horace le remercie d'avoir su reconnaître sa valeur, lui le fils d'affranchi, alors que Mécène a d'illustres origines. Il décrit la scène de leur première entrevue : la composition est donc sans doute de peu postérieure à son entrée dans la maison de Mécène. Horace n'est pas encore célèbre : il décrit ses flâneries dans Rome pendant lesquelles il n'est pas encore importuné (à l'inverse de ce qui se passe dans *Serm.*, I, 9 et II, 6 : les sollicitations sont devenues permanentes).
Serm., I, 7	42 ?	Probablement le poème le plus ancien : le poète évoque Brutus, lequel fut gouverneur de la province d'Asie après avoir quitté Athènes à la fin 43. La maîtrise du genre paraît moins aboutie que dans d'autres satires postérieures.
Serm., I, 8	v. 38-37 ?	Horace évoque l'ancien cimetière des Esquilies. Il s'agit peut-être d'un clin d'œil à Mécène qui vient d'y construire sa villa et ses jardins (cf. v. 7). Encore faudrait-il connaître la date de cette construction (sans doute au début des années 30).
Serm., I, 9	v. 36-35 ?	Episode du fâcheux. Horace est désormais un familier de Mécène et cela se sait : les sollicitations se multiplient. Le poète développe une vision encore idyllique de l'ambiance au sein du groupe de poètes entourant Mécène.
Serm., I, 10	v. 35	Horace cite ceux dont il sollicite les suffrages (Mécène, Varius, Virgile, Pollion, Messalla, etc.) : il est donc, désormais, bien installé dans la vie mondaine romaine. Le poème vient en épilogue du livre I : il a sans doute été écrit parmi les derniers. D'ailleurs, les considérations sur le genre satirique constituent une justification de son art : c'était une bonne conclusion pour ce recueil. Le dernier vers de la satire pourrait d'ailleurs laisser entendre qu'elle fut la dernière à être composée.
Serm., II, 1	30 ou 29 ?	Le poème vient en tête du recueil pour justifier, semble-t-il, la parution du livre II des *Satires.* Horace est, dit-il, assuré de l'amitié de Mécène et d'Octave : il est, désormais, très installé dans les hautes sphères romaines. Horace est incité à chanter les « exploits de César » : il s'agit peut-être d'une

		allusion discrète à Actium et à la guerre d'Alexandrie.
Serm., II, 2	v. 34 ou 31 ?	Le poème traite des vertus de la vie à la campagne. Il marque l'intérêt pour un mode de vie qui est désormais celui du nouveau propriétaire d'un petit domaine rural. Il est difficile de dire quand Horace reçut de Mécène sa terre de Sabine. Il est possible que ce soit après la publication du I^er^ livre, peut-être en 34 ; à moins qu'il ne faille attendre l'année 31 comme le laisserait supposer la *Satire*, II, 6.
Serm., II, 3	Après 33	Horace dispose de son domaine en Sabine. Les v. 185-186 sont une allusion à l'édilité d'Agrippa en 33.
Serm., II, 6	Fin 31	Le poète remercie Mécène pour son domaine. Cela fait maintenant sept ans que Mécène l'a accueilli au nombre de ses amis (ce qui fut fait neuf mois après sa présentation), cf. v. 49-65 (et *Serm.*, I, 6, 49-65). Une allusion aux Daces (v. 51-56), dont le bruit courut qu'ils allaient s'attaquer à l'Italie peu avant Actium (nouvelle allusion dans *Carm.*, III, 6, 14), permet de dater approximativement le poème.
Serm., II, 7	Après 34, sans doute après 31	Horace dispose de son domaine.

	date	**Argumentaire**
Horace : *Epodes*	30 ?	Par leur style et leurs préoccupations, les *Epodes* paraissent globalement contemporaines des *Satires*. Les quelques poèmes que l'on peut dater ne permettent guère d'aller au-delà des années 31 ou 30. Les *Epodes*, 1 et 9 en particulier, qui se réfèrent à Actium, sont généralement avancées pour dater le recueil. Les premières épodes semblent remonter à la fin des années 40.
Ep., 1	Printemps 31 ?	Le poème a été écrit peu avant Actium : Horace se dit prêt à suivre Mécène sur ce nouveau champ de bataille.
Ep., 2	Après 34, sans doute après 31	Le thème laisserait à penser qu'Horace composa l'épode après avoir reçu le domaine de Sabine.
Ep., 3	Après 38	Le contexte montre que la complicité entre Mécène et Horace est déjà forte.
Ep., 4	37 ou 36	Les v. 17-20 sont une allusion à la guerre contre Sextus Pompée.
Ep., 5	v. 33 ?	Horace dénonce les méfaits de sorcières, dont ceux de Canidie. Le poème a pu être écrit dans l'atmosphère particulière qui conduisit Agrippa à expulser les magiciens et les magiciennes de Rome en 33.
Ep., 7	38 ?	On assiste à la reprise des hostilités entre Octavien et Sex. Pompée : le poème paraît avoir été composé après que la paix de Misène (39) eut soulevé de grands espoirs.
Ep., 8	Entre 42 et 38 ?	Epode composée après Philippes mais avant de bénéficier de la protection de Mécène : Horace disposait alors, en échange de quelques ardeurs, des bienfaits d'une vieille et riche matrone.
Ep., 9	Après septembre 31	L'épode a été composée après la nouvelle de la victoire d'Actium.
Ep., 12	Entre 42 et 38 ?	Mêmes raisons que pour l'*Epode*, 8.
Ep., 13	Entre 42 et 38/36 ?	Comme dans les *Epodes*, 7 et 16, le ton est extrêmement pessimiste. Nous sommes sans doute dans une période qui pourrait aller des lendemains de Philippes (ce qui paraît la solution la plus probable) aux nouveaux combats contre Sex. Pompée.
Ep., 14	Après 38	Poème dédié à Mécène. Le ton est déjà familier.
Ep., 16	Entre 41 et 38/36 ?	Désespoir du poète face aux horreurs des guerres civiles. On a aussi bien daté le poème des lendemains de la guerre de Pérouse (41) que de la veille d'Actium

		(31). Le ton tragique et désespéré plaiderait plutôt pour une chronologie haute, quand Horace n'était peut-être pas encore conscient du rôle que le poète avait à jouer pour réformer la société. Le cri horrifié d'Horace face à la reprise des guerres civiles en 38 dans l'*Epode*, 7, permettrait de faire reculer la date du poème à la fin des années 40. Le poème entre en concordance avec la *Bucolique*, IV, de Virgile qui date de 40. Beaucoup de commentateurs ont conclu à une priorité du poème d'Horace. Virgile lui aurait répondu dans une forme de dialogue poétique.
Ep., 17	Après 33 ?	A nouveau, mise en scène de la sorcière Canidie. Horace fait allusion à ses précédentes attaques contre elle : le poème est donc postérieur à l'*Epode*, 5.

	date	**Argumentaire**
Horace : *Odes*		
Livres I à III	23	Les trois premiers livres furent publiés en 23. Plusieurs éléments vont dans ce sens : - la mort de Quintilius Varus (*Carm.*, I, 24) est l'événement le plus récent qu'on y trouve et date de 23 ; - le Lucinius de l'*Ode*, II, 30 et le Murena de l'*Ode*, III, 19 (v. 11) paraissent être des références à l'homme qui participa à la conjuration de 23 ou 22 ; il faut, par conséquent, que le recueil ait paru avant sa déchéance ; - l'*Ode*, I, 12, évoque Marcellus avant son décès en 23 ; - les trois premiers livres des *Odes* furent apportés à Auguste par un esclave du poète (*Epist.*, I, 13) : le *Princeps* était donc toujours présent à Rome (qu'il quitta pour l'Orient en 22) ; - L. Sestius se voit dédier la quatrième ode du premier livre, juste après Mécène, Auguste et Virgile. Cette place se justifie sans doute par le consulat qu'il exerça en 23, année où parut le recueil.
Livre IV	13 ?	C'est la date acceptée traditionnellement. Les références aux victoires de Drusus et Tibère contre les Vindélices (qui datent de 15) et au retour d'Auguste à Rome en 13 rendent cette datation très vraisemblable. Les premières odes furent probablement composées à partir de 31-30, quand Horace délaissa les *sermones*. Celles du livre IV ne paraissent pas remonter au-delà de 17.
Carm., I, 2	31 ou 30	Ode composée avant que les guerres civiles ne soient closes. Octavien est présenté comme celui qui sauvera et pacifiera Rome. Il est vraisemblable qu'elle fut écrite au cours des derniers combats, entre 31 et 30.
Carm., I, 3	v. 25-23 ?	Il est question du projet d'un voyage d'étude de Virgile en Grèce. Ce n'est pas celui qu'il entreprit en 19 puisque le recueil a paru en 23. Le projet était né dans les années 20, après le début de la rédaction de l'*Enéide*, mais il est probable que la composition de l'épopée était pour lors assez avancée.
Carm., I, 6	v. 30 ou 29 ?	Consacré à Agrippa, le poème est peut-être un hommage rendu aux victoires qu'il remporta au nom d'Octavien tout au long des années 30. L'ode se justifierait pleinement après Actium, mais on ne peut écarter une composition plus précoce.
Carm., I, 12	Entre 25 et 23	Brève évocation de Marcellus aux v. 45-46. L'ode a été composée avant sa mort en 23. Elle a pu être écrite après le mariage de Marcellus avec Julie en 25, mariage qui renforça sa position dans la *domus principis*.
Carm., I, 14	32 ou début 31 ?	De nouveaux orages menacent Rome. On se prépare à un conflit maritime. C'est sans doute aller trop loin que de remonter aux luttes avec Sex. Pompée. L'ode dut être écrite quand la rupture avec Antoine était consommée. Horace, désespéré par les nouveaux combats qui s'annoncent, croit savoir qu'ils se dérouleront près

		des Cyclades (la Grèce par métonymie).
Carm., I, 17	Après 31	Horace possède son domaine sabin.
Carm., I, 20	Après 30	Poème composé plusieurs années (puisque Horace parle de boire un vin qui a été produit cette année là) après que Mécène fut acclamé au théâtre en 30 (l'année où le poète manqua d'être écrasé par un arbre, cf. *Carm.*, II, 13 et 17 ; III, 4 et 8). Fr. Cairns (1992, p. 91-95) a noté que le poète commémore l'événement à la manière dont on célébrait un consulat : pour la population, celui-ci servait de référent temporel. Le poème fait donc allusion à une période où Mécène dirigeait Rome au nom d'Octavien.
Carm., I, 22	Après 31 ?	Horace est propriétaire de son domaine rural.
Carm., I, 24	23	Ode composée l'année de la mort de Quintilius Varus.
Carm., I, 29	Avant 24	Horace évoque les préparatifs d'une expédition contre les Arabes (qui n'aura lieu qu'en 24).
Carm., I, 31	28	Poème composé pour la dédicace du temple d'Apollon sur le Palatin (en 28).
Carm., I, 34	31 ou 30	Poème composé peu après la victoire d'Octavien sur Antoine.
Carm., I, 35	27 ?	Auguste projetait une expédition contre les Bretons dans les années 27-26.
Carm., I, 36	25 ou 24	Evocation du retour d'un certain Numida qui accompagna Auguste lors des guerres contre les Cantabres (qui prirent fin vers 24).
Carm., I, 37	30 ?	Sur Actium et la mort de Cléopâtre.
Carm., II, 1	Autour de 30	Pollion entreprend d'écrire son histoire des guerres civiles (selon J. André, 1949, p. 44-46, la rédaction des *Histoires* date des environs de 30).
Carm., II, 4	Fin 25 ou début 24	Horace dit avoir eu 40 ans (or il est né en décembre 65, cf. *Ep.*, 13, 6 ; *Carm.*, III, 21, 1 et *Epist.*, I, 20, 27-28).
Carm., II, 7	v. 30	Sans doute l'ode a-t-elle été composée après Actium, quand Horace, à la faveur des mesures d'apaisement qui suivirent la victoire d'Octavien, retrouva son ancien compagnon d'armes, Pompéius Varus (qui après Philippes avait continué la lutte, visiblement du côté d'Antoine).
Carm., II, 9	v. 26-24	Poème composé après 27 car Octavien est nommé Auguste. Des ambassades de peuples orientaux et, sans doute, la victoire contre les Cantabres, sont évoquées.
Carm., II, 11	Avant 24	La guerre contre les Cantabres n'est semble-t-il pas achevée.
Carm., II, 13	v. 30	Poème à rapprocher de l'*Ode*, III, 8, 6-8 : un arbre du domaine de Sabine a failli, cette année-là, écraser le poète.
Carm., II, 17	v. 30	Horace possède son domaine rural en Sabine. Allusion aux applaudissements qui accueillirent Mécène au théâtre la même année.
Carm., II, 18	Après 31	Horace possède son domaine sabin.
Carm., III, 1	Après 29	Les six *Odes civiques* furent sans doute composées après la fin des guerres civiles : plus qu'un lien avec les premières mesures d'Octavien/Auguste pour redresser l'Etat, il faut probablement y voir des poèmes écrits dans un dessein propre aux poètes. Il est néanmoins difficile d'en tirer une conclusion sur le rythme de leur composition.
Carm., III, 2	Après 29	*Id.*
Carm., III, 3	27 ?	Octavien est appelé *Augustus* (v. 11).
Carm., III, 4	Après 29	Cf. *Carm.*, III, 1.
Carm., III, 5	27	Le poète évoque le projet d'une expédition contre les Parthes et les Bretons (en 27-26).

		Octavien est appelé *Augustus* (v. 3).
Carm., III, 6	Après 29	Cf. *Carm.*, III, 1. Il n'est pas sûr que la dénonciation de l'adultère soit à lier à la législation augustéenne dans ce domaine, de même que l'appel à restaurer les temples a pu précéder l'action du maître de Rome en 28.
Carm., III, 8	29	Les événements extérieurs mentionnés datent de 29 : victoire sur les Daces de Cotison, contre les Scythes (les Bastarnes) et en Espagne (Statilius Taurus).
Carm., III, 11	28 ?	Poème composé en lien avec la dédicace du temple d'Apollon ?
Carm., III, 14	Début 24	Retour d'Espagne d'Auguste.
Carm., III, 24	Après 28 ?	Les lois sont « vaines sans les mœurs » (v. 35) : vers peut-être dicté par l'échec des premières lois morales de 28.
Carm., III, 29	26 ou 25	Ici encore, les événements extérieurs permettent de dater le poème.
Carm., III, 30	23	Poème écrit pour achever le recueil et en vanter les mérites.
Carm., IV, 1	v. 15	Horace était âgé d'environ 50 ans (v. 6) quand l'ode a été composée.
Carm., IV, 2	13 ?	Le contexte est celui de la lutte contre des peuples germaniques dans la seconde moitié des années 10. Le poème a été écrit peu avant le retour d'Auguste en 13.
Carm., IV, 3	Après 17	Horace se targue d'être le maître de la lyre romaine : on peut en déduire que le poème a été écrit après la célébration des Jeux séculaires (cf. v. 13 sq.) qui le consacrèrent comme le plus grand poète romain vivant.
Carm., IV, 4	15 ou 14	L'ode célèbre la victoire de Drusus sur les Vindélices en 15.
Carm., IV, 5	Entre 16 et 13	Auguste, absent de Rome (cf. v. 1-5) depuis 16, n'est pas encore de retour (celui-ci n'aura lieu qu'en 13). Le poème fut sans doute composé à une date plus proche de 13 que de 16 puisque le poète précise qu'Auguste est absent depuis déjà longtemps.
Carm., IV, 6	v. 17 ?	On a prétendu que le poème avait été composé à la même période que le *Chant séculaire* en raison de la gravité du ton et du type de strophes (sapphiques) utilisé. Les v. 29 sq. sont une allusion aux Jeux séculaires (qui n'ont apparemment pas encore eu lieu).
Carm., IV, 9	Après 21 (et sans doute après 17)	Lollius, à qui est dédié le poème, a déjà été consul.
Carm., IV, 14	15 ou 14	Le poème célèbre la victoire de Tibère sur les Rètes en 15.
Carm., IV, 15	13 ?	Le poème clôt le recueil et lui sert donc d'épilogue. Il est fort probable qu'il ait été rédigé peu avant la publication de celui-ci.

	date	**Argumentaire**
Horace : Chant séculaire	17	Cf. *CIL* VI, 32323, p. 3242.

	date	**Argumentaire**
Horace : *Epîtres*		
Livre I	Au plus tard en 19	L'*épître*, 20, sert d'épilogue au livre I et a vraisemblablement été écrite parmi les dernières. Or Horace vient d'avoir 44 ans (fin décembre 21). On ne trouve pas, par ailleurs, d'allusions à des événements postérieurs à 20 (mission de Tibère en Arménie, récupération des enseignes de Crassus, victoire d'Agrippa sur les Cantabres).
Livre II		Pour le deuxième livre, voir les indications données pour chacune des trois épîtres qui le composent.
Epist., I, 1	Après 23	Horace a abandonné la poésie lyrique (or le premier recueil des *Odes* a paru en

		23).
Epist., I, 3	20	Le poème est composé alors que Tibère est en Arménie.
Epist., I, 4	Avant 19	Tibulle, évoqué ici, est mort en 19.
Epist., I, 5	Après 26	L'ode est postérieure au deuxième consulat de Statilius Taurus (v. 4) qui date de 26.
Epist., I, 6	Après 25	Brève allusion au portique d'Agrippa sur le Champ de Mars (v. 26), achevé en 25.
Epist., I, 8	20	Tibère est en Arménie.
Epist., I, 9	21	Tibère va partir en Arménie à la demande d'Auguste.
Epist., I, 12	19 ?	Les derniers vers (25-28) montrent que Tigrane est désormais sur le trône d'Arménie, les enseignes de Crassus ont été récupérées, les Cantabres ont été vaincus par Agrippa (en 19).
Epist., I, 13	v. 23	L'épître a probablement été écrite au moment de la publication du livre I des *Odes* (en 23), car Horace fait parvenir le recueil à Auguste. Possible allusion à la grave maladie qui toucha Auguste en 23 (v. 3).
Epist., I, 15	Après 23	L'allusion à Antonius Musa (v. 3) tend à laisser penser qu'il s'agit d'une forme d'hommage à celui qui guérit, contre toute attente, Auguste en 23.
Epist., I, 16	Après 27	Octavien est nommé *Augustus* (v. 29).
Epist., I, 18	v. 20	Les enseignes de Crassus ont été récupérées (v. 56).
Epist., I, 20	20	Horace a eu 44 ans au mois de décembre de l'année où Lollius a été consul (en 21).
Epist., II, 1	Entre 15 et 13 ?	Les v. 132-133 sont une probable allusion au *Carmen saeculare* de 17. Allusion à des victoires qui pourraient être celles de Drusus et de Tibère en 15 (v. 252-253) ; Allusion possible (mais très incertaine) au culte d'Auguste associé à celui des Lares (v. 15-16) ; Horace dit (v. 111-113) travailler encore à des vers (entendons ici des vers lyriques) : le livre IV des *Odes* n'a sans doute pas encore été achevé.
Epist., II, 2	20 ou 19	Florus, à qui l'épître est adressée, n'est pas à Rome quand le poème est composé. Il se trouve sans doute en Arménie avec Tibère (cf. v. 1) : dans l'*Epître*, I, 3, il est mentionné comme faisant partie de sa cohorte. Le retour eut peut-être lieu en 19, au plus tard en 18.
Ars Poetica	v. 23 ? v. 15 ? v. 10-9 ?	Le v. 306 dit qu'Horace n'écrit plus de vers lyriques : or, il a repris la composition des *Odes* sans doute vers 17 ou 16 avant n. è. Le recueil a paru en 13. La datation du poème dépend essentiellement de l'identité des dédicataires. L'hypothèse haute voudrait qu'il s'agisse de Cn. Calpurnius Pison, consul en 23 avant n. è., et de son fils, gouverneur de la Syrie en 20 de n. è. Dans ce cas, l'*Art Poétique* aurait été composé vers 23 ou peu après pour célébrer le consulat de Cn. Pison. L'hypothèse basse rattache l'épître à L. Calpurnius Piso Frugi, consul en 15 avant n. è., et à ses fils (ce que semble indiquer Porphyrion). Le traité put être rédigé à cette occasion, à moins que ce ne soit pour célébrer les *ornamenta triumphalia* récompensant en 10-9 les succès militaires de Pison, *legatus Augusti*, en Thrace.

	date	**Argumentaire**
Ovide : *Les Amours*	Entre 25 et 15 avant n. è.	La chronologie de l'œuvre d'Ovide, comme souvent, est très incertaine. Il semble que *Les Amours* ont été publiées avant les *Héroïdes*. Il est cependant vraisemblable que la composition des deux poèmes ait été en grande partie contemporaine. Il s'agit d'œuvres de jeunesse (cf. *Pont.*, III, 3, 29). Il est très

		probable que l'*Elégie*, III, 9, sur la mort de Tibulle ait été écrite en 19. Les v. 45-46 de l'*Elégie*, I, 14, paraissent être une référence aux victoires contre les Germains en 15, des Sicambres semble-t-il (v. 45-49). Nous avons là les deux seuls éléments susceptibles de nous aider à dater ce recueil. On pense souvent que les premiers poèmes furent composés vers 25 (cf. *Tr.*, IV, 10, 57-58). Ovide n'a alors que 18 ans. On ne peut exclure que le premier livre ait paru quelques années plus tard, mais une première édition, plus tardive, comprenant les cinq livres originaux paraît plus probable. Il semble qu'il y eut une seconde édition, réduite de cinq à trois livres, sans doute un peu avant 1 avant n. è., peu avant la publication de *L'Art d'aimer* ou juste après l'édition des deux premiers livres de ce poème (cf. l'épigramme qui ouvre le recueil et *Ars amat.*, III, 343).

	date	**Argumentaire**
Ovide : *Médée*	Peu après 15 avant n. è. ?	La tragédie a semble-t-il été écrite après qu'Ovide eut achevé les *Amores* (cf. *Amor.*, I, 1, 67-70 et III, 15, 18-20 qui annoncent l'entreprise nouvelle).

	date	**Argumentaire**
Ovide : *Héroïdes*	Entre 25 et 10 avant n. è. ?	Les poèmes des *Héroïdes* sont peut-être contemporains de ceux des *Amores*, peut-être quelque peu postérieurs. Il est possible que la composition de la *Médée* d'Ovide se soit intercalée entre les deux recueils. Les débats sur ces questions sont très vifs (faute d'éléments vraiment convaincants pour risquer une date assurée). La composition des *Héroïdes* après la *Médée* permettrait, comme le suggère R. Syme (1978, p. 8), de combler le long laps de temps qui sépare la parution des *Amours* et l'écriture de la tragédie de la publication de *L'art d'aimer*. Cependant, quelques vers de *Amor.*, II, 18, sont une allusion à certaines *Héroïdes* (v. 18-26) et paraissent indiquer que les deux œuvres furent (au moins en partie) élaborées dans le même temps. C'est néanmoins les *Amores* qui ont permis à Ovide de se faire un nom (*Tr.*, IV, 10, 55-60), ce qui suppose une édition plus tardive des *Héroïdes*.

	date	**Argumentaire**
Ovide : *L'art d'aimer*	1 avant n. è. ?	Les v. 171-174 du livre I évoquent la naumachie (figurant la lutte des Athéniens contre les Perses) organisée par Auguste en 2 avant n. è. Ils précèdent une allusion à une nouvelle entreprise contre les Parthes dont C. César allait prendre la tête en 1 (peut-être en 2) avant n. è. (v. 177 sq.). Il est cependant possible que le recueil paru en 1 avant n. è. ait été une seconde édition, la première pouvant remonter à 9 ou 8 avant n. è. (R. Syme, 1978, p. 13-20). On ne peut, en effet, trop retarder la parution du recueil car Ovide en parle comme d'un *uetus libellus* dans les *Tristes*. Même s'il a tout intérêt à s'exprimer ainsi, le propos doit conserver quelque crédibilité. Peut-être les deux premiers livres furent-ils publiés seuls dans un premier temps (cf. II, 734 sq.), le troisième livre étant composé peu après. Les *Remèdes à l'amour* ont été écrits très peu de temps après l'*Art d'aimer* (cf. *Rem. amor.*, 361).

	date	**Argumentaire**
Ovide : *Les Métamorphoses*	v. 8 de n. è. ?	Comme pour les *Fastes*, Ovide paraît avoir commencé à rédiger ce long poème après avoir abandonné l'élégie érotique (au début de notre ère, peut-être un peu avant). Lors de son départ en exil, à la fin de l'an 8, l'ouvrage était pratiquement achevé, même s'il n'y avait pas encore mis la dernière main (*Tr.*, I, 7, 13-14 et 29-31). Des versions du poème circulaient à Rome pendant son exil sur les bords de la

		Mer noire.

	date	Argumentaire
Ovide : *Fastes*	v. 8 de n. è.	Sans doute commencés au début de n. è., juste après la publication de *L'Art d'aimer*, ils étaient inachevés au moment du départ d'Ovide pour Tomes. Les six livres dont nous disposons étaient pour alors terminés (*Tr.*, II, 549-552). Le livre IV fut, nécessairement, écrit après l'an 3 (cf. v. 347-348). Leur composition paraît avoir été contemporaine de celle des *Métamorphoses*. Des remaniements purent être faits lors de l'exil à Tomes.

	date	Argumentaire
Ovide : *Tristes*		La publication de l'ouvrage est nécessairement postérieure à l'exil d'Ovide à la fin de l'an 8 de n. è. (sur ce point, cf. la *Pont.*, IV, 6. Son départ eut, semble-t-il, lieu en décembre au plus tard, cf. *Tr.*, I, 11, 3. Il n'arriva sur les bords de la Mer noire qu'en 9). Très rares sont les poèmes qui peuvent être datés précisément. Il est probable que les livres furent publiés séparément. Il semble, en tout cas, que les poèmes les plus tardifs datent de la fin de l'année 11, peut-être de 12. La parution de l'ensemble des *Tristes* peut donc être datée, au plus tard, de l'an 12.
Livre I	9 de n. è. ?	Le I^{er} livre a trait au voyage lui-même durant l'hiver 8/9. L'arrivée à Tomes date sans doute du printemps ou, au plus tard, du début de l'été.
Livre II	9 de n. è. ?	Le v. 225 semble indiquer que Tibère vient de vaincre les Dalmates et les Pannoniens. Messallinus était alors son légat. Le v. 169 (« la victoire toujours fidèle à ton camp ») permet de supposer que nous sommes avant la défaite de Varus à l'automne 9.
Livre III	10 de n. è. ?	La *Triste*, III, 13, évoque l'anniversaire d'Ovide (né le 20 mars 43 avant n. è.). Le poète parle de ses « malheureuses années d'exil » (*miseros exulis annos*), ce qui suppose que nous sommes au moins en 10. La *Triste*, 12, évoque les préparatifs de Tibère cette même année pour venger Varus (v. 45-48).
Livre IV	11 de n. è. ?	La *Triste*, IV, 6, a été composée alors qu'Ovide a déjà vécu deux moissons et deux vendanges à Tomes (v. 19-20). Nous sommes donc, sans doute, à l'automne 10. La *Triste* suivante évoque deux étés, mais aussi deux hivers passés à Tomes. Nous sommes, par conséquent, au printemps de l'an 11. La *Triste*, IV, 2, s'ouvre sur une allusion à la campagne de Tibère parti en 11 venger Varus.
Livre V	12 de n. è. ?	La *Triste*, V, 10, indique que c'est le troisième hiver (11/12) passé à Tomes (v. 1-2).

	date	Argumentaire
Ovide : *Pontiques*		Les *Pontiques* ont paru après les *Tristes*. Leur composition a sans doute débuté en 12 de n. è. Les trois premiers livres ont peut-être été publiés ensemble. C'est Brutus, dont l'identification est incertaine, qui ouvre (*Pont.*, I, 1) et clôt (*id.*, III, 9) ce recueil. Il est le dédicataire de l'ouvrage (*id.*, I, 1-2). Le IV^{e} livre a sans doute été achevé en 15, peut-être en 16. Ovide est probablement mort en 17 (Jer., *Chron.*, *ad Ol.*, 199, 1, p. 171).
Pont., I, 1	Fin 13-début 14 ?	Ovide adresse son recueil à Brutus. Il s'agit donc sans doute de l'un des derniers poèmes écrits avant la composition du IV^{e} livre.
Pont., I, 2	Hiv. 12-13	Le v. 26 indique que la *Pontique* a été écrite durant le quatrième hiver passé par le poète à Tomes soit en 12/13.
Pont., I, 4	12 ?	On a proposé la première moitié de l'an 12 car le poète évoque les Césars sans mentionner le triomphe de Tibère en octobre 12.
Pont., I, 8	Oct. 12	Ovide a passé quatre automnes en exil.
Pont., II, 1	13	Allusion au triomphe de Tibère à la fin octobre 12 (v. 1). Il a fallu que la nouvelle parvienne à Tomes (ce qui nécessitait quelques mois, cf. à ce sujet

		Pont., III, 4, 59-60 et IV, 11, 15-16) et que le poète ait le temps de composer ses vers : le poème date sans doute de l'an 13.
Pont., II, 2	13	Nouvelles allusions au triomphe de Tibère (v. 75-80 et 89-92).
Pont., II, 5	13	Nouvelle allusion au triomphe de Tibère (v. 27).
Pont., III, 1	13 ?	Peut-être la joie de la *domus Augusti* et du peuple romain (v. 131-138) est-elle une nouvelle fois une allusion au triomphe de Tibère qui « répand partout l'allégresse » (cf. *Pont.*, III, 3, 86).
Pont., III, 3	13 ?	Le poème a été écrit après le triomphe de Tibère (v. 86) et avant la mort de Fabius Maximus (en 14) à qui est adressé cette *Pontique*.
Pont., III, 4	13	Nouvelle allusion au triomphe de Tibère (v. 53 sq.).
Pont., III, 6	13	Auguste a inauguré en janvier 13 un temple dédié à la Justice (v. 25-26).
Pont., III, 8	13 ?	Poème dédié à Fabius Maximus mort en 14. Il a sans doute été composé avant qu'Ovide ne commence son IV^{e} livre dédié à Sextus Pompée.
Pont., IV, 4	Fin 13 ?	Ovide a appris que Sextus Pompée avait été désigné consul pour l'an 14. Le poème date sans doute de la fin de l'année 13.
Pont., IV, 5	14	Sextus Pompée a revêtu sa fonction de consul.
Pont., IV, 6	Fin 14 ?	Ovide a passé une Olympiade (cinq ans) à Tomes. Le poète fait allusion à la mort suspecte de Fabius Maximus qui devança de peu celle d'Auguste en août 14 (v. 9-12). Auguste lui-même est décédé (v. 15-16). Le poème est censé célébrer ce nouvel habitant du ciel (v. 17-18).
Pont., IV, 8	15 ou 16 ?	Les allusions aux victoires militaires de Germanicus (v. 87) font pencher pour l'année 15 ou 16.
Pont., IV, 9	15 ou début 16 ?	Grécinus, dédicataire de la *Pontique*, a été désigné consul suffect pour 16. Le poème a donc été composé quelques mois auparavant.
Pont., IV, 10	Hiv. 14/15	C'est le sixième hiver passé sur les bords du Pont Euxin. Le premier passé étant celui de l'an 9, nous sommes en 14/15.
Pont., IV, 13	Hiv. 14/15	Même allusion à un sixième hiver à Tomes (v. 39-40).

	date	**Argumentaire**
Panégyrique de Messalla	31 ou 30	Il fut composé au moment d'Actium et du consulat de Messalla : le résumé de la geste de Messalla ne va pas au-delà.

	date	**Argumentaire**
Properce : ***Elégies***		Il est tout particulièrement difficile de dater les différents livres qui composent les *Elégies* de Properce. Il existe très peu d'indices dans les poèmes eux-mêmes et la vie de Properce nous est à peu près inconnue. D'où des hypothèses très variées en fonction des auteurs. Plus que chez aucun poète, la subjectivité est grande. Les chercheurs les plus prudents évitent de se perdre dans une datation qui est de toute façon très impressionniste. Les rares indications chronologiques sont, comme toujours, à utiliser avec précaution. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'une édition posthume (sauf peut-être pour le livre IV), cf. *Elégie*, III, 2, 15.
Livre I	29 ou 28 ?	Sa parution dut faire suite au départ de Tullus pour l'Asie en 29. Le livre a sans doute paru avant que Properce ne devienne le protégé de Mécène (peut-être la même année). Contrairement aux livres suivants, on n'y trouve pas de mentions de ce dernier (pas plus que d'éloge d'Octavien/Auguste). L'*Elégie*, II, 38, a pour sujet l'inauguration du temple d'Apollon Palatin le 9 octobre 28 : le premier livre a donc paru auparavant.
Livre II	?	On a pu proposer une date aux alentours de 25, sans grand argument pour l'étayer (sinon la datation de trop rares élégies). Un passage bien connu de l'*Elégie*, II, 34, prouve que plusieurs poèmes avaient été écrits alors que Virgile

		avait commencé à rédiger l'*Enéide* (la composition de celle-ci était bien avancée puisque Properce admirait déjà cette œuvre et en faisait un modèle même pour les Grecs). Il est possible que ce livre ait paru en même temps que le livre III.
Livre III	v. 23-22 ?	L'année 23 a été proposée (elle est parfois reculée jusqu'en 22 ou 21). Le recueil comprend, notamment, une élégie (*El.*, III, 18) consacrée à Marcellus, sur le modèle du *tu Marcellus eris*. Celui étant mort en 23, le poème put être l'un des derniers à être composé. Le livre III serait alors paru cette même année ou en 22. La supposée disgrâce de Mécène en 23 ou 22 (il n'est plus mentionné dans le livre IV) ne peut constituer un indice chronologique.
Livre IV	v. 16 ?	S'il n'est pas sûr que les livres II et III aient paru séparément (les v. 25-26 de l'*Elégie*, II, 13, laisseraient même croire le contraire), il semble que ce soit le cas pour le livre IV qui change de veine (poésie étiologique). Quant à la date de publication, les choses sont plus complexes. Certains chercheurs penchent pour une édition posthume. Mais il n'est pas impossible que le livre ait paru peu avant la mort du poète (elle-même difficile à dater), peut-être en 16 (mais elle put être bien plus tardive, comme l'admet, par exemple, J.-P. Boucher, 1965, p. 156). L'hypothèse d'une publication en 16 tient surtout à un rapprochement contestable avec la date de la mort de Cornélie et le consulat de son frère, P. Cornélius Scipion (*El.*, IV, 11, 65-66). Il n'est pas sûr du tout que l'absence de mention de Mécène et des références plus régulières à Auguste constituent des indices pour dater le livre (pas plus que son caractère propagandiste qui serait ici accentué).
El., I, 8	Après 34 ?	Si l'homme auquel il est fait allusion au début du poème est le même que dans l'*Elégie*, II, 16, 1 (un préteur d'Illyrie), on peut présumer que la pièce est postérieure à 34 et à la guerre menée par Octavien dans cette région.
El., II, 7	Après 28/27 ?	Le poème évoque, selon toute probabilité, l'échec de la loi sur le mariage de 28 ou 27.
El., II, 10	26 ou 25 ?	Les allusions à des expéditions militaires, projetées (les Parthes et, sans doute, les Bretons, cf. v. 17), en préparation ou en cours (l'expédition d'Aelius Gallus en 25), et à une ambassade (celle des Indiens auprès de Rome en 26 ou 25) tendraient à laisser penser que le poème a été composé vers 25.
El., II, 31	Après 28	Evocation du temple d'Apollon Palatin consacré en 28.
El., II, 34	Après 27 ou 26 ?	A en croire les v. 91-92, C. Cornélius Gallus était mort à l'époque de la composition du poème.
El., III, 4	Avant 20	Le désastre de Carrhes n'a toujours pas été vengé (v. 9).
El., III, 12	Avant 20	Il est, de nouveau, question d'une expédition contre les Parthes.
El., III, 18	23 ?	Le poème est consacré à Marcellus qui vient de mourir.
El., IV, 3	Avant 20 ?	La référence au fleuve Araxe (qu'Auguste doit dompter, v. 35) est, peut-être, une référence aux enseignes de Crassus prises par les Parthes et qui n'ont pas encore été récupérées, ou aux affaires d'Arménie (la mention de l'Araxe dans l'*Elégie*, III, 12, rend la première suggestion plus probable).
El., IV, 6	v. 16	L'élégie date vraisemblablement des années où Auguste combattait les peuples germaniques (v. 77). Elle célèbre les *ludi quinquennales* de 16 en l'honneur d'Actium.
El., IV, 11	16	Il s'agit de la *laudatio funebris* de Cornélia, morte l'année où son frère P. Cornélius Scipio fut consul (v. 65-66).

	date	**Argumentaire**
Tibulle : *Elégies*		Comme souvent, il est difficile de dater la parution de l'ouvrage. Ovide paraît dire qu'on lisait Tibulle dès avant qu'Octavien ne devienne *Princeps* (*Tr.*, II, 463-464). Cela ne signifie pas qu'un recueil entier avait pour lors été publié. La datation des élégies est parfois facilitée par les références aux campagnes de Messalla en Orient et en Gaule qui furent menées entre 31 (après Actium) et 27

		(triomphe de Messalla). Encore faudrait-il être sûr de la chronologie de ces deux expéditions. Globalement, il est téméraire de vouloir dater la grande majorité des élégies. Tibulle étant mort la même année que Virgile (nous dit Domitius Marsus), en 19, l'ensemble des poèmes fut écrit avant cette date. Cela n'exclut cependant pas une édition posthume. On a, aussi, souvent supposé que les deux livres avaient paru séparément.
Livre I	26 ou 25 ?	On trouve dans ce livre les allusions aux campagnes de Messalla et à son triomphe en octobre 27. On a, par conséquent, souvent supposé que les élégies les plus tardives du livre I n'avaient pas été composées après 26 ou 25.
Livre II	v. 19 ? édition posthume ?	Aucun élément ne permet réellement de pencher dans un sens ou dans un autre.
El., I, 1	Entre 31 et 28	Le poète semble être las des expéditions militaires menées par Messalla qu'il accompagne. Il est, en particulier, tombé malade à Corcyre. Tibulle aspire désormais au repos.
El., I, 2	Entre 31 et 28	Peut-être composée entre les deux campagnes militaires de Tibulle (cf. v. 65 sq.).
El., I, 3	Entre 31 et 28	Tibulle est tombé malade à Corcyre. Il invite Messalla et les siens à poursuivre sans lui.
El., I, 7	27 (ou 26)	Tibulle célèbre le triomphe de Messalla en 27.
El., I, 10	Fin 31 ou 30 ?	Il est possible que cette élégie ait été écrite la première : le poète va partir à la guerre en compagnie de son *patronus*. En outre, Délia n'est pas mentionnée.
El., II, 5	28 ?	Une allusion au temple d'Apollon consacré en 28.

	date	**Argumentaire**
Virgile : *Bucoliques*	39	La *Bucolique*, VIII, paraît avoir été écrite la dernière (cf. v. 11). Or on peut la dater de 39. Il est très difficile de dire quand furent écrites les premières églogues malgré les nombreuses suppositions qui ont été faites.
Buc., I	40 ?	Evocation du partage des terres (celles qui touchèrent la cité de Crémone ?) après Philippes. Quelques indices laissent à penser que l'églogue a été composée peu après la *Bucolique*, IX, qui date de 40.
Buc., II	Après 44, peut-être en 42	Le poème a été écrit avant la *Bucolique*, V, qui y fait référence. Si le témoignage de Donat est exact (mais on peut en douter), le recueil aurait été écrit en trois ans. Le plus ancien poème datant de 39, les plus anciennes églogues dateraient de 41. Dans le même temps, Servius (*ad Verg. Buc. proem.*, 3, 26) écrit que Virgile débuta la composition des *Bucoliques* à l'âge de 28 ans. Né en 70, cela ferait remonter les plus anciens poèmes à l'année 42.
Buc., III	Après 44, peut-être en 42	*Id.*
Buc., IV	40	Le poème fut composé sous le consulat de Pollion, sans doute à l'occasion de la signature de la paix de Brindes en 40.
Buc., V	Après 44, peut-être en 42	Si le poème est une évocation de l'apothéose de César (rien n'est moins sûr), il a alors été composé après 44. Pour les mêmes raisons que précédemment, l'églogue pourrait ne pas remonter plus loin que 42 ou 41. La bucolique a été composée après les II^{e} et III^{e} *Eglogues* (qu'on ne saurait dater précisément) dont les incipits sont cités ici.
Buc., VI	40 ou 39 ?	La dédicace à Alfénus Varus et le propos (v. 6-12) peuvent laisser supposer qu'il a déjà exercé des fonctions importantes.
Buc., VIII	39	Le début du poème est sans doute une allusion aux victoires de Pollion contre les *Parthini* (le consulaire célébra son triomphe en octobre 39).

Buc., IX	40	La référence à Alfénus Varus (v. 26-29) est liée à son activité de *triumuir agris diuidundis* en 40. La bucolique a peut-être été écrite avant la *Bucolique*, I : dans cette dernière, Octavien est qualifié de *deus*, ce qui suppose qu'il soit intervenu pour soulager le sort de Tityre. En outre, le v. 73 de la *Bucolique*, I, pourrait être une parodie du v. 50 de la *Bucolique*, IX.
Buc., X	39	Le poème est consacré à Gallus. Il semble que ce soit le dernier à avoir été écrit : cf. v. 1 (*extremus labor*) et *ad Verg. Buc. proem.*, 3, 17.

	date	**Argumentaire**
Virgile : *Géorgiques*	30	Le poème était achevé en 30 puisqu'il fut entièrement lu à Auguste, de retour d'Actium, à Atella (Donat, 27). En outre, il semble que Virgile y avait mis la dernière main quand il commença à composer l'*Enéide* en 29. Donat (25) prétend que Virgile mit sept ans à écrire le poème, ce qui permettrait (si on lui fait confiance) de dater de 36 le début de sa composition.

	date	**Argumentaire**
Virgile : *Enéide*	19 ou peu après	Le poème aurait été composé en onze ans (Donat, 25-26). Virgile étant mort en 19, le début de sa rédaction remonterait à 29. L'*Enéide* étant inachevée à la mort de Virgile, on ne sait pas exactement à quelle date elle fut publiée. Varius n'ayant que peu touché au texte, l'édition dut être rapide, dès 18 peut-être si ce n'est en 19. Il est difficile de donner des dates, même approximatives, pour la rédaction de chacun des livres. On a, bien sûr, pensé que le livre VI, qui évoque de manière poignante Marcellus et sa mort pématurée (v. 860-886), avait été écrit vers 23.

Annexe II

PROSOPOGRAPHIE

On trouvera dans cette annexe certaines des personnalités citées dans les œuvres de Virgile, Horace, Properce, Domitius Marsus, Ovide, Tibulle et les poètes mineurs du troisième livre du *Corpus Tibullianum*. Nous avons indiqué dans quel(s) poème(s) ces personnes sont mentionnées et si elles en sont les dédicataires (^{D}). Nous n'avons recensé que les individus dont il apparaît qu'ils pouvaient être en relation avec les poètes (et non toutes les personnalités mentionnées dans leurs vers) : les poètes les interpellent ou les nomment avec affection, font allusion à des relations communes, etc.

Les personnalités recensées le sont par ordre alphabétique des gentilices à chaque fois que cela a été possible. Si celui-ci est inconnu, c'est le *cognomen* qui figure à sa place. Pour simplifier la lecture des références dans les sources, le numéro du livre est indiqué en chiffres romains, celui du poème en chiffres arabes, et les vers ont été indiqués entre parenthèse.

Si le fondement de toute recherche prosopographique demeure les sources, l'étude menée ne l'a pas été sur un terrain entièrement vierge, il s'en faudrait de beaucoup. Nous avons, en particulier, utilisé les travaux d'E. Deniaux, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron* (1993), de Cl. Nicolet, *L'ordre équestre à l'époque républicaine* (1974), de J. Scheid, *Les Frères Arvales. Recrutement et origine sociale sous les empereurs julio-claudiens* (1975), de R. Syme, *History in Ovid* (1978) et *The Augustan Aristocracy* (1986), et bien sûr les nombreuses notices de la Pauly-Wissowa *Real Encyclopädie* (éditée à partir de 1893). Pour les partisans d'Antoine, on se référera utilement à M.-Cl. Ferriès, *Les partisans d'Antoine* (2007), qui propose des notices très complètes. Concernant les chevaliers, l'ouvrage de S. Demougin, *Prosopographie des chevaliers romains julio-claudiens* (1992), demeure incontournable. La thèse de D. Voisin, *Les cercles littéraires à Rome à l'époque d'Auguste* (2000), constitue également un outil de travail précieux. Pour la présentation des poètes mineurs ou ceux dont la tradition n'a conservé que peu de traces, H. Bardon, *La littérature latine inconnue* (1956), reste très utile. L'article d'A. Cozzolino, *Trent'anni di studi sui poeti epici minori di età augustea (1956-1985)*, se veut la continuation de ce dernier ouvrage. Les travaux les plus importants sur les personnalités évoquées sont mentionnés face aux sources, notamment ceux de la *RE*. Dans le corps du texte, on trouvera la mention de travaux complémentaires. Le lecteur trouvera à la fin de l'annexe une bibliographie consacrée aux ouvrages qui ont permis de réaliser cette étude prosopographique.

Liste des personnalités recensées

1- Aelia Galla
2- C. (?) Aelius (?) Gallus
3- L. et/ ou Q. Aelius Lamia
4- Paulus Aemilius Lepidus
5- Aemilius Macer
6- Albinovanus Celsus
7- Albinovanus Pedo
8- Albius Tibullus
9- P. Alfenus Varus
10- Antonius Musa
11- M. Aristius Fuscus
12- C. Asinius Pollio
13- Atticus
14- M. Aurelius Cotta Maximus Messallinus
15- Bassus
16- Bavius
17- Brutus
18- Bullatius
19- Butra
20- Q. Caecilius Epirota
21- Calpurnii Pisones
22- L. Calpurnius Bibulus
23- Carus
24- Cassius Salanus
25- Cervius
26- C. Cilnius (?) Maecenas
27- Nero Claudius Drusus
28- M. Claudius Marcellus
29- L. Cocceius Nerva
30- Cornelia
31- C. Cornelius Gallus
32- Cornelius Severus
33- Cornutus
34- Cotys VIII
35- Q. Dellius
36- Paullus Fabius Maximus
37- C. Fonteius Capito
38- C. Fundanius
39- C. Furnius
40- Heliodorus
41- Iccius
42- C. Iulius Caesar Augustus
43- Ti. Iulius Caesar Augustus
44- C. Iulius Caesar Germanicus = Claudius Nero Drusus Germanicus
45- Iulius Florus
46- C. Iulius Hyginus
47- Iullus Antonius
48- M. Iunius Brutus
49- L. Iunius (?) Gallio
50- A. Licinius (?) Terentius Varro Murena
51- Livia
52- M. Lollius
53- Lollius Maximus
54- Pompeius (?) Macer
55- Maevius
56- Manlius Torquatus
57- Marcia
58- C. Marcius Censorinus
59- L. Munatius Plancus
60- L. Munatius Plancus
61- Numicius
62- Numosius (?) Vala
63- Octavia
64- Octavius Musa
65- Ofellus
66- L. Orbilius Pupillus
67- Perilla
68- Pettius
69- Plotius Tucca
70- Sex. Pompeius
71- Pompeius Grosphus
72- Pompeius Varus (?)
73- L. Pomponius Flaccus
74- C. Pomponius Graecinus
75- Pomponius (?) Numida
76- Ponticus
77- C. Propertius (?) Postumus
78- C. Proculeius
79- Quinctius Hirpinus
80- Quintilius Varus
81- Roscius
82- Sabinus
83- Sabinus Tiro ?
84- C. Sallustius Crispus
85- Scaeva
86- Septimius
87- L. Sestius Quirinalis Albinus
88- Severus
89- Siron
90- Sosii
91- P. Suillius Rufus
92- Servius Sulpicius Rufus
93- M. Titius
94- C. Trebatius Testa
95- Tuticanus
96- M. Valerius Messalla Corvinus
97- M. Valerius Messalla Messallinus
98- C. Valgius Rufus
99- L. Varius Rufus
100- P. Vergilius Maro
101- Vestalis
102- C. Vibius (?) Rufinus
103- C. Vibius (?) Rufus
104- Vinnius Asina
105- M. Vipsanius Agrippa
106- Visci
107- Volcacius Tullus

1- Aelia Galla

- Properce, III, 12 (1, 4, 15, 19, 22 et 38).	- *RE* 1 (1), n°173, col. 539 [Rohden].

Elle était l'épouse de Postumus, peut-être un proconsul, et sans doute la sœur d'Aelius Gallus. Sur Aelia Galla, cf. Fr. Cairns, 2006, p. 20-21.

2- L. (?) Aelius (ou Caninius ?) Gallus

- Properce, I, 5 (31)^{D} ; 10 (5)^{D} ; 13 (2, 4 et 16)^{D} ; 20 (1, 14 et 51)^{D}.	- *RE* 1 (1), n°59, col. 493 [Rohden] ; - S. Demougin, 1992, p. 56-57 ; - R. Syme, 1978, p. 99-103, et 1986, p. 305-306.

Les allusions à un certain Gallus sont régulières chez Properce, mais uniquement dans le *Monobiblos*. Le poète le présente comme un ami et un rival en amour. Il est manifestement issu de la *nobilitas* (*El.*, I, 5, 23-24). Il ne semble donc pas qu'il puisse être confondu avec le Gallus poète et premier préfet d'Egypte.

Deux possibilités s'offrent à nous : il s'agit peut-être de L. Aelius Gallus, l'ami de Strabon, qui fut le second préfet d'Egypte entre 27-25 (ou peut-être 24), membre de l'ordre équestre (cf. Strab., II, 2, 2 et XVII, 1, 29-46 ; Pline, *H. N.*, VI, 160) et qui subit des revers militaires en Arabie Heureuse (en 25) lors d'une expédition destinée à affirmer la présence de Rome en mer Rouge (Dion, LIII, 29). Cette hypothèse présente un avantage : elle permet de rattacher Gallus à Aelia Galla, évoquée par Properce, mariée au sénateur Postumus (*El.*, III, 12), et dont il serait le frère. A moins qu'il ne s'agisse d'un de ses proches. Aulu-Gelle cite un autre Aelius Gallus, juriste contemporain de Cicéron, qui aurait écrit un traité de droit civil (*N. A.*, XVI, 5, 3 ; cf., également, Macr., *Saturn.*, VI, 8, 16). Il pourrait avoir été le père du préfet d'Egypte. Sur cette personnalité, cf. Cl. Nicolet, 1974, p. 761. R. Syme (1978, p. 101-102 et 1986, p. 308-309) émet, en outre, une suggestion intéressante : les *Aelii Galli* sont cousins des *Aelii Tuberones*. Properce mentionne un mystérieux Pétus mort en mer alors qu'il se rendait en Egypte (*El.*, III, 7, 5). Ce *cognomen* est fréquent chez les *Tuberones*. La piste rattachant Gallus aux *Aelii* est, par conséquent, vraisemblable. Seul subsiste un problème, de taille : Properce évoque des *imagines* appartenant à la *gens* de Gallus.

Le Gallus de Properce pourrait aussi être rattaché à une autre branche des *Galli*, les *Caninii Galli* : un certain L. Caninius Gallus (dont le père avait été tribun de la plèbe en 56) a été consul en 37 avant n. è. (en compagnie d'Agrippa). Le Gallus de Properce pourrait être son fils (R. Syme, 1978, p. 100-101). Il fut lui-même consul suffect en 2 avant n. è. Sur L. Caninius Gallus, cf. *RE* 3 (2), n°4, col. 1477 [Münzer], et *PIR*^{2} C 389 ; sur son fils, *RE* 3 (2), n°5, col. 1477-1478 [Münzer] et *PIR*^{2} C 390.

On notera que Fr. Cairns conteste ces identifications et voit dans le Gallus de Properce le premier préfet d'Egypte (2006, p. 70 sq. et 220-222 ; *id.*, J. K. King, 1980). Pour lui, les deux « candidats » de R. Syme ne sont pas assez prestigieux pour être des patrons littéraires et ne sauraient être le pendant des *Volcacii*. Surtout, Gallus est, selon Fr. Cairns, manifestement un écrivain et vraisemblablement un élégiaque. Le suicide de Cornélius Gallus aurait précipité l'entrée de Properce dans le cercle de Mécène, comme il avait poussé Epirota à trouver refuge auprès de Pollion. Contre la thèse de Fr. Cairns, cf., également, M. Hubbard, 1974, p. 25 et D. Voisin, 2001, p. 341, n. 109. Sur l'identification de Gallus, cf. aussi J. N. Keddie, 1979.

3- L. et/ou Q. Aelius Lamia

- Horace, *Carm.*, I, 26 (8)^{D} et 36 (7) ; III, 17 (1)^{D} ; *Epist.*, I, 14 (6).	- *RE* 1 (1), n°73-75, col. 521-522 [Klebs] ; - R. Syme, 1986, p. 394-395.

Horace rappelle l'antique origine de cette *gens* (qui descendrait de Lamus, fils d'Hercule et d'Omphale) et qui se rattache à la *gens* des *Aelii*, cf. *Carm.*, III, 17.

On ne sait précisément à qui s'adresse Horace. Le plus souvent, on pense que, dans son épître, le poète mentionne L. Aelius Lamia (Horace est près de lui pour l'assister alors que son frère vient de mourir). De cette proximité avec Lucius, on a déduit que ce dernier était également le Lamia qu'évoquent les *Odes*. Cela ne va, cependant, pas sans poser problème : R. Syme (1986, p. 394-395) fait remonter la naissance de Lucius à 32 avant n. è. Il était, par conséquent, encore fort jeune pour devenir l'ami d'Horace (qui avait trente ans de plus que lui) à l'époque où furent rédigés les poèmes.

Lucius fut le premier de sa famille à devenir consul (en 3 de n. è.). Il exerça avec brio d'importantes responsabilités en Germanie (10-12), en Illyrie (12-14) et en Afrique dont il reçut le gouvernement (15-16), ainsi que celui de Syrie. Il fut aussi *Praefectus Vrbi* à la mort de L. Piso en 32. Il vivait à l'antique et eut droit à des funérailles officielles en 33 (sur ces points, cf. V. P., II, 116, 3 ; Tac., *Ann.*, IV, 13, 6 et VI, 33, 2).

Quintus mourut avant son frère, peut-être en 20 avant n. è. (Hor., *Epist.*, I, 14). Il fut *monetalis* (*PIR*^{2}, 203). Sur cet

individu, cf. R. Syme, 1986, p. 395.

Quintus et Lucius étaient les fils de L. Aelius Lamia, un proche de Cicéron qui l'évoque comme un intime dans ses lettres (cf., notamment, *ad Fam.*, XI, 16, 2 et 17, 1 ; XII, 29, 1-3 ; sur les liens entre Cicéron et les *Aelii Lamiae*, cf. S. Treggiari, 1973, p. 246-253). Il participa, aux côtés de Cicéron, à la répression de la conjuration de Catilina et fut un adversaire de Gabinius. Il fut édile en 45, peut-être préteur en 42 (cf. *id.*, p. 250) et légat d'Auguste en Espagne citérieure de 24 à 22 avant n. è. (Dion, LIII, 29, 2). Il n'est pas exclu qu'Horace ait connu le fils de Cicéron à Athènes en 45 et que par ce biais il entra en relation avec les *Lamiae*, famille en pleine ascension politique (S. Treggiari, 1973, a montré qu'Horace était en relation avec plusieurs personnalités connues de Cicéron).

On a suggéré que l'*Epître*, I, 14, n'était pas adressée à Lucius Aelius Lamia, le futur consul, mais à son oncle, Quintus (frère cadet de Lucius, le père du consul, et ce serait alors la mort de celui-ci qui serait évoquée dans la lettre), né vers 42 avant n. è. (cf. K. Kraft, 1966).

4- Paulus Aemilius Lepidus

- Horace, *Serm.*, I, 6, 41 ? - Properce, IV, 11 (1, 11, 35 et 63)[D].	- *RE* suppl. 1, col. 18-22 [Groag] ; - J. Scheid, 1975, p. 58-60 ; - R. Syme, 1986, p. 109-110.

Paulus Aemilius Lépidus, fils de L. Aemilius Paulus (*cos.*, 50) avait épousé Cornélie, la fille du consulaire P. Cornélius Scipio (consul suffect en 35) et de Scribonia, la future femme d'Octavien. Nous disposons de relativement peu d'informations sur son compte. En 54, il était *IIIuir monetalis*. Il figurait sur la liste des proscrits et combattit aux côtés des républicains avant de rejoindre le camp d'Antoine après Philippes (App., *B. C.*, V, 2). En 36, il était auprès d'Octavien lors de la guerre de Sicile, sans doute envoyé par Antoine (Suet., *Aug.*, 16), avant de devenir consul suffect en 34. Il acheva alors la construction de la basilique *Aemilia* (Dion, XLIX, 42, 2). Ce n'est que peu avant Actium qu'il abandonna la cause d'Antoine. Censeur en 22, il épousa après le décès de Cornélie (en 16 avant n. è.) la nièce d'Auguste, Marcella la jeune. Frère Arvale, il est mort peu après 14 avant n. è. C'est vraisemblablement le même homme que désigne le Paulus (accolé au nom de Messalla qui, comme lui, fut républicain à l'époque de Philippes) de la *Satire*, I, 6, d'Horace (le poète dut faire leur connaissance lorsqu'il était tribun dans l'armée de Brutus). Dans le poème de Properce, on voit la défunte Cornélie s'adresser directement à son époux pour le consoler.

5- Aemilius Macer

- Ovide, *Tr.*, IV, 10 (44) ; *Pont.*, IV, 16 (5) ; - Tibulle, *El.*, II, 6 (1)[D] ?	- *RE* 1 (1), n°86, col. 567 [Wellmann] ; - H. Bardon, 1956, p. 44-47.

Aemilius Macer était un poète véronais très lié, si l'on en croit les scholiastes, à Virgile (Schol. Bern., *ad Verg. Buc.*, V, 1 ; Philarg., *ad Verg. Buc.*, V, 1 ; Serv., *ad Verg. Buc.*, V, 1 et *ad Verg. Georg.*, II, 159-160) dont il était l'aîné (Quint., *I. O.*, XII, 11, 27). Il est possible que ce soit le même individu qui est mentionné par Tibulle et que le poète paraît bien connaître. Ovide, plus jeune, l'a également fréquenté, puisque Macer, nous dit-il, lui avait lu certains de ses ouvrages. Il est mort en 16 avant n. è. en Asie (Jer., *Chron., ad Ol.*, 191, 1, p. 166). Il s'agissait sans doute d'un officier épris de poésie (H. Bardon, 1956, p. 44). Selon Philargyrius, c'est Aemilius Macer qui se cacherait derrière le Mopsus de la V[e] *Bucolique* de Virgile (*ad Verg. Buc.*, V, 1). A bien lire Quintilien, Aemilius Macer avait de réelles qualités en tant que poète (*I. O.*, XII, 11, 27).

Les titres de ses œuvres sont discutés : une *Ornithogonia* (Diomède, *GLK* 1, p. 374, 21 ; Ov., *Tr.*, IV, 10, 43), des *Theriaca* (Charisius, *GLK* 1, p. 81, 18) et un *De herbis* (Ov., *Tr.*, IV, 10, 44). Sur ces trois ouvrages et les doutes quant à l'existence réelle du *De herbis*, cf. Dahlmann, 1981. Sur Aemilius Macer, cf. G. B. Pighi, 1959, et J.-P. Néraudau, 1983.

6- Albinovanus Celsus

- Horace, *Epist.*, I, 3 (15) et 8 (1 et 17)[D] ; - Ovide, *Pont.*, I, 9 (1, 41 et 44) ?	- *RE* 1 (1), n°4, col. 1314 [Rohden].

Horace présente le jeune homme faisant partie de la *cohors* qui accompagnait Tibère en Arménie en 21 et dont il devint le secrétaire personnel. Il s'agit donc d'un homme influent bien qu'il ne semble pas être issu d'une famille particulièrement prestigieuse (Ov., *Pont.*, I, 9, 37-40), du moins si l'identité entre le Celsus d'Horace et celui d'Ovide est réelle. Les deux épîtres laissent entrevoir l'intérêt d'Albinovanus Celsus pour la poésie. Il s'y adonne et Horace lui conseille de ne pas trop piller ses devanciers. Visiblement, Horace éprouve de l'affection pour lui. Il en est de même pour Ovide (dans sa *Pontique*, le poète apprend son décès). Celsus était aussi l'ami de M. Aurélius Cotta Maximus (proche d'Ovide), fils cadet de M. Valérius Messalla Corvinus adopté par son oncle maternel, Aurélius Cotta.

7- Albinovanus Pedo

- Ovide, *Pont.*, IV, 10 (4)[D].	- *RE* 1 (1), n°5, col. 1314 [Rohden] ; - H. Bardon, 1956, p. 69-73 ; - S. Demougin, 1992, p. 184-185 ; - R. Syme, 1978, p. 81.

Cet ami d'Ovide, proche de Germanicus, était tout à la fois militaire et poète. C'est sous les ordres de Germanicus, dont il était le *praefectus equitum* (quoique ce point est litigieux, cf. S. Demougin, 1992, p. 184), qu'il servit en Germanie où il combattit les Chérusques en 15 de n. è. (Tac., *Ann.*, I, 60, 2). Sénèque le Rhéteur nous apprend qu'il tira de la campagne une épopée (Sen. Rhet., *Suas.*, I, 15). Il composa aussi une *Théséide* (Ov., *Pont.*, IV, 10, 71). Ses épigrammes eurent l'heur de plaire à Martial qui faisait d'Albinovanus Pedo l'égal de Domitius Marsus et de Catulle (Mart., I, *Praef.* ; II, 77, 5 ; V, 5, 5 et X, 19, 10). Quintilien indique qu'il faisait un poète épique tout à fait digne d'être lu et Sénèque émet également un jugement favorable (Quint., *I. O.*, X, 1, 90 ; Sen., *ad Luc.*, XX, 122, 16). H. Bardon note l'influence qu'il put avoir sur d'autres auteurs. Pedo faisait aussi partie de ceux qui avaient la charge de relire les vers d'Ovide (Sen. Rhet., *Controv.*, II, 2, 12). S. Demougin (1992, p. 185) suggère que Celsus et Pedo étaient peut-être apparentés, le second étant le fils du premier.

Sur Albinovanus Pedo, cf. également, L. Duret, 1983, p. 1496-1501 ; A. Cozzolino, 1986, p. 244-254 et J.-Cl. Julhe, 2004, p. 346-347.

8- (?) Albius Tibullus

- Domitius Marsus, *Fr.* 7, Morel (= *Vit. Tib.*) ; - Horace, *Carm.*, I, 33 (1)[D] ; *Epist.*, I, 4 (1)[D] ; - Ovide, *Tr.*, IV, 10 (53).	- *RE* 1 (1), n°12, col. 1319-1329 [Marx] ; - S. Demougin, 1992, p. 67-68.

Par deux fois, Horace s'adresse à un certain Albius, traditionnellement identifié comme étant le poète Tibulle (Albius Tibullus). On se fonde pour cela sur les commentaires des scholiastes. Horace le présente comme l'un de ses lecteurs critiques (*Epist.*, I, 4, 1). Il possédait une propriété sur le territoire de Pédum, entre Tibur et Préneste (*id.*, 2). Tibulle était chevalier et bénéficiait donc d'une certaine aisance (Suet., *Vit. Tibul.*). Cette dernière est confirmée par Horace (*Epist.*, I, 4, 7). Il était le protégé du puissant M. Valérius Messalla Corvinus (Suet., *Vit. Tibul.*). Il l'accompagna dans certaines de ses expéditions militaires (*id.*). En dépit de cette fréquentation commune, Ovide n'eut pas l'occasion de connaître Tibulle (Ov., *Tr.*, IV, 10, 53-54).

Domitius Marsus se réfère sans doute possible à Tibulle, mais seulement pour évoquer sa présence conjointe avec Virgile aux Champs Elysées et sa mort prématurée.

9- P. Alfenus Varus

- Horace, *Serm.*, I, 3 (130) ? - Virgile, *Buc.*, VI (7 et 10)[D] et IX (26 et 27).	- *RE* 1 (2), n°8, col. 1472-1473 [Klebs] ; - Cl. Nicolet, 1974, p. 770-772.

Alfénus Varus était un *homo nouus*. Il fut nommé consul suffect en 39. Selon Porphyrion, c'est à lui qu'Horace se réfère : la glose rapporte une tradition selon laquelle le consul, originaire de Crémone, avait été cordonnier, puis élève de Servius Sulpicius Rufus (celui-ci, mort en 43 avant n. è., était, selon son ami Cicéron, le plus grand juriste de son époque ; il avait été consul en 51) avant de devenir jurisconsulte et de débuter une brillante carrière politique (*ad Hor. Serm.*, I, 3, 130). Horace fait aussi référence à ce passé modeste (*Serm.*, I, 3, 130-132). Cependant, rien ne permet d'affirmer qu'il ait personnellement connu Alfénus Varus. Il n'en va pas de même de Virgile qui lui dédie une de ses *Bucoliques* et qui se réfère à son activité en tant que *triumuir agris diuidundis* en Cisalpine en 41 (*Buc.*, IX, 26-29 et Serv., *ad Verg. Buc.*, VI, 6) : la fonction avait été créée pour organiser la distribution des terres aux vétérans de Philippes. Varus fut donc désigné avec Pollion et Gallus à ce poste. Selon Cl. Nicolet, il n'avait peut-être pas encore été magistrat (1974, p. 771). Ses qualités de juristes (Aulu-Gelle y fait aussi référence, cf. *N. A.*, VII, 5) et sa connaissance de la région ne furent sans doute pas étrangères à sa nomination.

On a souvent noté que Varus avait succédé à Pollion comme *triumuir agris diuidundis* en 40, puis comme consul (suffect, il est vrai) en 39. Il bénéficia probablement de sa protection. Il est frappant de constater qu'une fois que Pollion a quitté la scène politique, le nom d'Alfénus Varus disparaît aussi de nos sources. Sur Alfénus Varus tributaire de la carrière de Pollion, cf. D. Voisin, 2000, p. 81-85.

10- Antonius Musa

- Horace, *Epist.*, I, 15 (3).	- *RE* 1 (2), n°79, col. 2633-2634 [Wellmann] ; - S. Demougin, 1992, p. 58-59.

Alors qu'Auguste était très gravement malade en 23 avant n. è., Antonius Musa le rétablit, contrairement à la médication qui avait été prescrite dans un premier temps, grâce à des bains froids (cf. notamment Pline l'Ancien, *H. N.*, XIX, 38 ; XXV, 38 et XXIX, 5). Ce médecin était un affranchi, sans doute d'origine grecque. Il fut généreusement récompensé par le *Princeps* et obtint, en particulier, le titre de chevalier et le droit de porter l'anneau d'or (cf. Dion, LIII, 30, 3). Une statue fut élevée en son honneur à côté de celle d'Esculape (Suet., *Aug.*, 59, 1). Musa tenta, la même année, de soigner Marcellus, neveu d'Auguste, en suivant le même procédé, en vain (Dion, LIII, 30, 4-5). Horace évoque dans son poème l'hydrothérapie froide préconisée par le médecin (*Epist.*, I, 15, 2-5). On peut penser qu'après avoir guéri Auguste, Musa était devenu le médecin à la mode dans la haute société romaine.

On a pensé que Virgile faisait allusion au médecin dans une de ses épigrammes (*Catal.*, 4). Le poète y montre une affection sincère pour un dénommé Musa. Mais outre le fait que l'épigramme n'est peut-être pas authentique, le Musa en question ne paraît pas avoir été médecin. Il s'agit peut-être de l'Octavius de l'épigramme 11 (un poème de jeunesse, s'il est réellement de Virgile) et du *Culex*, souvent identifié comme étant Octavius Musa.

11- M. Aristius Fuscus

- Horace, *Serm.*, I, 9 (61) et 10 (83) ; *Carm.*, I, 22 (4)[D] ; *Epist.*, I, 10 (1 et 44)[D].	- *RE* 2 (1), n°2, col. 906 [Klebs].

Aristius Fuscus est qualifié par un scholiaste de grammairien éminent (Ps.-Acr., *ad Hor. Epist.*, I, 10). Porphyrion le présente aussi comme un poète, auteur de comédies (Porph., *ad Hor. Epist.*, I, 10).

Horace paraît avoir été très proche d'Aristius Fuscus (ce que confirme Porph., *ad Hor. Serm.*, I, 9, 60-61) et évoque leurs « âmes sœurs » (*Epist.*, I, 10, 4). Seul les distingue pour l'un l'amour de la campagne, pour l'autre celui de la ville (*id.*). Aristius Fuscus faisait partie des lecteurs critiques d'Horace (*Serm.*, I, 10, 83).

12- C. Asinius Pollio

- Horace, *Serm.*, I, 10 (42 et 85) ; *Carm.*, II, 1 (14)[D] ; - Virgile, *Buc.*, III (84 et 86), IV (12) et VIII (6-13)[D].	- *RE* 2 (2), n°25, col. 1589-1602 [Groebe] ; - Cl. Nicolet, 1974, p. 786-787 ; - M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 335-341.

Pollion connut une vie politique mouvementée, étroitement liée à la période des guerres civiles où il s'attacha successivement à Pompée, César et Antoine. Il était probablement d'origine équestre et, en tout cas, *homo nouus* (V. P., II, 128, 3). Comme orateur, il dut soutenir des causes difficiles bien avant de pouvoir briguer la questure (Quint., *I. O.*, XII, 6, 1). Pollion avait été tribun militaire de César et franchit avec lui le Rubicon en 49 (Plut., *Caes.*, 32, 3). Légat d'Antoine en Cisalpine, il joua un rôle important durant la guerre de Pérouse (App., *B. C.*, V, 32-33 ; V. P., II, 76, 2). Pollion devint *triumuir agris diuidundis*, associé à Gallus et Alfénus Varus. Lors des pourparlers de Brindes en 40, il représentait Antoine (App., *B. C.*, V, 64). Il fut consul la même année, avant de mener une campagne militaire victorieuse en Illyrie qui lui valut le triomphe en 39 (*CIL*, I^2, 50 et 76). Il se retira alors de la vie publique, parvenu à l'acmé de sa carrière, refusant même de suivre Octavien à Brindes peu avant Actium (de même, il n'avait pas suivi Antoine en Orient), cf. V. P., II, 86, 3. Il continua, cependant, d'assister aux réunions du Sénat et, à l'occasion, y prenait la parole. Visiblement, il avait conservé son franc-parler (cf. Suet., *Aug.*, 43, 7) et, en dépit de sa neutralité, son nom demeura longtemps associé à celui d'Antoine, sans doute parce qu'il ne renia jamais son engagement passé (L. Morgan, 2000, p. 61). L'*Histoire* qu'il écrivit sur les guerres civiles (qui, peut-être, n'allait pas au-delà de l'année 42) avait d'ailleurs nécessairement une dimension politique (le genre s'y prête) et devait proposer une interprétation de l'engagement d'Antoine ainsi qu'une vision de l'antique *Res publica*. Toute sa vie durant, il loua Brutus et Cassius (Tac., *Ann.*, IV, 34). Malgré cet esprit indépendant, Pollion paraît avoir eu des contacts assez étroits avec Auguste (cf., sur ce point, Sen. Rhet., *Controv.*, IV, *Praef.*, 5).

Grand orateur (*id.*, *Controv.*, III, *Praef.*, 14 ; V. P., II, 36, 2 ; Quint., *I. O.*, XII, 11, 28 ; Tac., *Dial. or.*, 15, 3 ; 17, 1 et 25, 3) et ami des lettres (il fonda la première bibliothèque publique de Rome), Pollion appréciait les vers de Virgile, l'encourageait dans son travail (Virg., *Buc.*, III, 84-85 et VIII, 11-12) et s'adonnait aux *nouae carminae* (*id.*, III, 86). La fréquentation de Catulle lui en avait peut-être donné le goût. Il fut aussi l'auteur de tragédies (« les seuls [vers] dignes du cothurne de Sophocle », *id.*, *Buc.*, VIII, 10). Horace mentionne aussi, de manière élogieuse, les tragédies de Pollion (*Serm.*, I, 10, 42-43 ; *Carm.*, II, 1, 9) ainsi que l'*Histoire des guerres civiles* (en 17 livres) qu'il avait entrepris de rédiger. L'hommage rendu dans l'*Ode*, II, 1, l'est autant au lettré qu'à l'homme public. Pollion figure dans la liste des lecteurs auxquels Horace désire plaire (*Serm.*, I, 10, 85). On notera surtout que le poème qui ouvre le second livre des *Odes* lui est dédié. On remarquera, néanmoins, que l'intérêt de Pollion pour la poésie paraît s'être tari avec l'âge.

L'action en faveur des lettres de cette personnalité de premier plan lui a, toutefois, valu d'être qualifié de « Renaissance man » (L. Morgan, 2000, p. 51).

Sur l'engagement politique de Pollion et son œuvre littéraire, cf. J. André, 1949.

13- Atticus

- Ovide, *Amor.*, I, 9 (2)[D] ; *Pont.*, II, 4 (2)[D] et 7 (2)[D].	- R. Syme, 1978, p. 72.

Cet Atticus était un ami d'Ovide. Il n'est pas absolument sûr que l'Atticus des *Amours* soit celui des *Pontiques*, mais la probabilité est forte. Il est également possible que ce soit lui qui est évoqué dans les *Tr.*, III, 6 et V, 4. Il n'est pas exclu (sans qu'on en ait la preuve formelle) qu'il s'agisse de Curtius Atticus, un chevalier qui figurait dans la suite restreinte accompagnant Tibère à Capri en 26 de n. è. (Tac., *Ann.*, IV, 58, 1). Le fait qu'Ovide lui demanda sa protection (*Pont.*, II, 4, 31-34 et 7, 81-84) suggère en effet qu'il était un homme influent. Qu'il ait été un familier de Tibère est, par conséquent, très plausible.

Cette identification a néanmoins été critiquée, cf. R. Syme, 1978, p. 72. Une autre piste serait celle des *Iulii Attici*, une famille de Narbonnaise. Celle-ci aurait fournit un procurateur de la Narbonnaise (*CIL*, XII, 2, 1854, p. 230) et un auteur ayant écrit un livre de qualité relatif à la viticulture (Columelle, I, 1, 4). On connaît aussi, parmi les rhéteurs de l'époque augustéenne, un Antonius Atticus (Sen. Rhet., *Suas.*, II, 16).

14- M. Aurelius Cotta Maximus Messallinus

- Ovide, *Tr.*, IV, 5[D] ? ; V, 9[D] ? ; *Pont.*, I, 5 (2 et 9)[D] et 9 (16, 26, 27, 32 et 50)[D] ; II, 3 (1, 6 et 107)[D] et 8 (2)[D] ; III, 2 (1)[D], 5 (6, 33 et 58)[D] et 8 (22)[D] ; IV, 16 (41).	- *RE* 2 (2), n°111, col. 2490-2491 [Rohden] ; - R. Syme, 1978, p. 130-131.

M. Aurélius Cotta Maximus Messallinus était le fils cadet de M. Valérius Messalla Corvinus. M. Valérius Messalla Messallinus (mort en 21 de n. è.) était son frère. Il avait été adopté par son oncle maternel, Aurélius Cotta. Il fut consul en 20 de n. è. et proconsul en Asie en 35-36. Tacite a laissé de lui un portrait (sujet à caution) particulièrement noir, le classant parmi les « hommes qui n'ont rien à espérer de ce qui est honnête » (*Ann.*, V, 3, 4), de ceux que l'on charge des basses besognes et qui sont haïs de tous (*id.*, VI, 11, 1 et 13, 1). Il disposait, néanmoins, de la faveur de Tibère dont il paraît avoir été un soutien inconditionnel (cette faveur doit sans doute quelque chose aux rapports qu'avait entretenu le jeune Tibère avec Messalla Corvinus, cf. Suet., *Tib.*, 70, 1). Il est sans doute mort avant la fin du règne de ce dernier, peut-être en 36.

Aurélius Cotta Maximus Messallinus était un proche d'Ovide. Ce dernier s'adresse souvent à lui dans ses écrits d'exil. Il était un ami des lettres (la « lumière des Piérides », *Pont.*, IV, 16, 42), du moins à en croire Juvénal qui l'inclut avec Mécène dans la liste des grands protecteurs de talents (*Sat.*, 7, 95). Il est, en fait, surtout invoqué par Ovide au nom des liens noués par le poète avec son père.

15- Bassus

- Horace, *Carm.*, I, 36 (14) ? - Ovide, *Tr.*, IV, 10 (47) ; - Properce, I, 4 (1 et 12)[D].	- *RE* 3 (1), n°3, col. 107 [Marx] ; - H. Bardon, 1956, p. 52.

Bassus était un poète, célèbre par ses iambes, que fréquenta le jeune Ovide (*Tr.*, IV, 10, 47-48). Properce lui dédie l'une de ses élégies (où l'on voit Bassus tentant de détacher le poète de Cynthie). Il n'est pas exclu que le Bassus d'Horace (qui apparaît dans un poème à boire) soit le même homme (cf., sur ce point, D. Voisin, 2000, p. 228-229). Hormis ces poètes, les sources sont muettes sur Bassus.

16- Bavius

- Domitius Marsus, *Fr.* 1, Morel ;
- Virgile, *Buc.*, III (90).

Bavius est un poète cité par Virgile et Domitius Marsus. Le contexte ne permet pas de savoir s'ils l'ont connu personnellement. On peut seulement préciser que Bavius n'aimait guère les vers de Virgile.

17- Brutus

- Ovide, *Tr.*, V, 1[D] ? ; *Pont.*, I, 1 (3 et 24)[D] ; III, 9 (1 et 44)[D] et IV, 6 (1, 17, 22 et 28)[D].	- R. Syme, 1978, p. 80.

Brutus, ami d'Ovide, était un avocat (*Pont*, IV, 6, 27 sq.) et, pour cette raison, on l'a souvent identifié avec le rhéteur

Bruttedius Brutus (sur ce rhéteur, cf. Sen. Rhet., *Controv.*, VII, 5, 9 et IX, 1, 11 ; *RE* 3 (1), n°1, col. 906 [Henze]). Il était en tout cas suffisamment avisé pour émettre en certaines occasions des critiques sur le travail d'Ovide (*Pont.*, III, 9). R. Syme a suggéré qu'il fut peut-être chargé de la publication des trois premiers livres des *Pontiques* (1978, p. 80).

18- Bullatius

- Horace, *Epist.*, I, 11 (1)[D].

Ce personnage est totalement inconnu par ailleurs. Le poème d'Horace, qui lui est dédié, ne donne pas plus d'indications.

19- Butra

- Horace, *Epist.*, I, 5 (26).

Dans ce poème où Horace invite un avocat de renom, Torquatus, à un dîner, le nom de Butra n'apparaît qu'incidemment : il fait partie des joyeux invités de l'amphitryon. Butra est inconnu par ailleurs.

20- Q. Caecilius Epirota

- Domitius Marsus, *Fr.* 3, Morel.	- *RE* 3 (1), n°53, col. 1201 [Stein].

Ce grammairien, né à Tusculum, était un affranchi d'Atticus. Il côtoyait la fille de celui-ci, mariée à Agrippa. Soupçonné de quelques privautés, les portes de la *domus* d'Agrippa se refermèrent. Il trouva refuge chez C. Cornélius Gallus dont il devint un familier (Suet., *De gramm.*, 16, 1). Après le suicide de son protecteur (vers 26), il ouvrit une école. Il fut le premier à introduire Virgile et d'autres poètes contemporains dans l'enseignement (*id.*, 3). Le fait est confirmé par le fragment de Domitius Marsus.

21- Calpurnii Pisones

- Horace, *A. P.* (6 et 235).	- *RE* 3 (1), n°99, col. 1396-1399 [Groag] ; - *RE* 3 (1), n°95, col. 1391-1392 [Munzer] ; - R. Syme, 1986, p. 379-381.

L'*Ars Poetica* est avant tout une épître aux Pisons. En effet, la lettre, qui traite de poétique, est destinée aux deux fils de Pison et, plus particulièrement, à l'aîné d'entre eux (cf. v. 24). L'identité exacte de ces Pisons ne se laisse pourtant pas facilement deviner. Porphyrion (*ad Hor. A. P.*) évoque L. Calpurnius Piso Frugi (consul en 15 avant n. è., *legatus Augusti* en Asie et en Macédoine entre 13 et 11, *Praefectus Vrbis* – charge qu'il assura avec beaucoup de modération – et pontife sous Tibère, cf. Suet., *Tib.*, 42, 3 ; V. P., II, 98 ; Tac., *Ann.*, VI, 16, 3-5 ; Dion, LIV, 34, 7), mort en 32 à 80 ans (il serait donc né en 48 avant n. è.), et ses fils, Lucius et Caius. R. Syme (1986, p. 379) et P. Grimal (1968, p. 28-31) suivent l'indication de Porphyrion. La datation de l'*Ars poetica* est mal aisée, mais elle correspond globalement à la période où Pison devint consul et celle où il reçut les *ornamenta triumphalia* suite à une expédition militaire en Thrace entre 12 et 10. Il était un ami des lettres puisqu'il protégeait des auteurs (grecs) comme Apollonide de Nicée et Antipater de Thessalonique (plusieurs poèmes de celui-ci rendent hommage à Pison, cf. *Anth. Pal.*, X, 25 ; VI, 241, 249 et 335 ; IX, 541 ; pour Apollonide, cf. *id.*, X, 19). Dès la seconde moitié des années 10 au moins, il devint un proche de Tibère et le demeura (V. P., II, 98, 1-2 ; Suet., *Tib.*, 42, 3).

L. Calpurnius Piso Frugi est le plus souvent présenté comme le fils de L. Calpurnius Piso (consul en 58 et frère de Calpurnia, la dernière épouse de Jules César). Ce dernier entretint avec Cicéron des relations mouvementées. Il fut le destinataire du *Traité du bon roi selon Homère* (son nom apparaît aussi à deux reprises dans une épigramme de Philodème, cf. *Anth. Pal.*, XI, 44).

Son fils Lucius aurait exercé le gouvernement de l'Espagne Citérieure en 25 de n. è. (cf., *RE*, 3, 1, col. 1383, n° 75). Caius est mentionné dans un poème d'Apollonide (*Anth. Pal.*, X, 19).

On a parfois préféré (c'est le cas, par exemple, de D. Voisin, 2000, p. 193-200), pour des raisons de chronologie, reconnaître dans les Pisons, Cn. Calpurnius Piso et ses fils. En effet, L. Calpurnius Piso Frugi avait 33 ans lors de son consulat (l'*Ars Poetica* a été composée à la même période) : pouvait-il, dès lors, déjà avoir deux enfants qualifiés de *iuuenes* (*A. P.*, 366) ? Cn. Calpurnius Piso avait combattu et César et Octavien. Il fut un partisan de Brutus. Désigné consul en 23 (à la demande d'Auguste), il avait jusque là refusé, et ce depuis la défaite des républicains, de briguer quelque honneur que ce soit (Tac., *Ann.*, II, 43, 3). En 23, alors qu'Auguste était mourant, il se vit remettre les papiers et les archives de celui-ci (Dion, LIII, 30, 2). Son fils aîné, Cnaeus, fut gouverneur de Syrie en 20 de n. è. et Tacite le présente encore comme portant haut les valeurs républicaines, comme son père (*Ann.*, I, 74, 6 ; II, 34 et III, 12, 2-3).

Horace qualifie ses interlocuteurs d'*amici* (v. 5).

22- L. Calpurnius Bibulus

- Horace, *Serm.*, I, 10 (86).	- *RE* 3 (1), n°27, col. 1367-1368 [Munzer] ; - M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 352-353.

L. Calpurnius Bibulus était l'un des fils du collègue (et opposant) de César au consulat en 59 (ce dernier ayant parfaitement manœuvré pour le réduire à l'impuissance). On le retrouve à Athènes en 45 avec le jeune M. Cicero (Cicéron, *ad Att.*, XII, 32, 2). Marcus, son père, combattit aux côtés de Pompée lors des guerres civiles et mourut en 48 (sur Marcus, cf. Dion, XXXVIII, 4, 6 et 8 ; App., *B. C.*, II, 9-12 et 49). Lucius reprit le flambeau de la lutte contre les césariens puisqu'on le retrouve aux côtés de Cassius et de Brutus après l'assassinat de Jules César. Il côtoya alors Messalla (*id.*, IV, 136). Il est très vraisemblable que c'est à ce moment qu'il fit la connaissance d'Horace (à moins qu'ils ne se soient déjà rencontrés à Athènes). Il combattit notamment à Philippes en 42. Après la défaite, il rejoignit le camp d'Antoine. Devenu gouverneur de la Syrie, il décéda aux alentours de 32 (sur ces points, cf. *id.*, IV, 38).

Horace mentionne Bibulus parmi les lecteurs auxquels il souhaite plaire. Il était lui-même écrivain : on lui doit, notamment, un *Mémoire sur Brutus* (Plut., *Brut.*, 13, 3).

23- Carus

- Ovide, *Tr.*, III, 5^{D} ? ; *Pont.*, IV, 13 (2 et 39)^{D} et 16 (7).	- R. Syme, 1978, p. 81.

Inconnu par ailleurs, Carus était précepteur des enfants de Germanicus (*Pont*., IV, 13, 43-48) et, accessoirement, un poète dont Ovide nous révèle qu'il écrivit une *Héracléide* (*id.*, 7 sq. ; 16, 7). Ovide lui demande d'user de son influence pour améliorer les conditions de son exil (*id.*, 13, 49-50).

24- Cassius Salanus

- Ovide, *Pont.*, II, 5 (1)^{D}.	- *RE* 3 (1), n°86, col. 1744 [Stein] ; - R. Syme, 1978, p. 88.

L'essentiel de ce que nous savons de Cassius Salanus provient d'une lettre d'Ovide. Le poète n'était pas un de ses familiers (*Pont.*, II, 5, 7), mais Salanus était un rhéteur et Germanicus, qui l'appréciait, bénéficiait depuis longtemps de ses lumières dans ce domaine (outre Ovide, v. 39-57, cf. Pline, *H. N.*, XXXIV, 47). Apparemment, il ne dédaignait pas la poésie (il aimait et défendait celle d'Ovide) et composait lui-même des vers (Ov., *Pont*., II, 5, 19-22 et 57-72).

25- Cervius

- Horace, *Serm.*, II, 6 (77).	- *RE* 3 (1), n°2, col. 1994 [Wissowa].

Cervius apparaît contant une fable (celle du rat des villes et du rat des champs) dans une des satires d'Horace. Il est l'un des voisins (*uicinus*) du poète à la campagne : il n'est pas sûr que ce ne soit pas un personnage fictif.

26- C. Cilnius (?) Maecenas

- Horace, *Serm.*, I, 1 (1), 3 (64), 5 (27, 31 et 48), 6 (1 et 47), 9 (43) et 10 (81) ; II, 3 (312), 6 (31, 38 et 41), 7 (33) et 8 (16 et 22) ; *Ep.*, I (4), III (20), IX (4), XIV (5) ; *Carm.*, I, 1 (1) et 20 (5) ; II, 12 (11), 17 (3) et 20 (5) ; III, 8 (13), 16 (20) et 29 (3) ; IV, 11 (19) ; *Epist.*, I, 1 (3), 7 (5) et 19 (1) ;

- Properce, II, 1 (17 et 73) et III, 9 (1, 21, 34 et 59);

- Virgile, *Georg.*, I (2) ; II (41) ; III (41) et IV (2).

Mécène est le dédicataire des *Satires*, des *Epodes*, des trois premiers livres des *Odes* et du premier livre des *Epîtres* d'Horace. Il l'est également des *Géorgiques* de Virgile et du deuxième livre des *Elégies* de Properce.

	- *RE* 14 (1), n°6, col. 207-229 [Stein/Kappelmacher] ; - S. Demougin, 1992, p. 86-87.

Mécène, chevalier d'origine étrusque et d'illustre ascendance (V. P., II, 88, 2), fut le familier d'Octavien/Auguste qui lui confia des responsabilités politiques officieuses durant les guerres civiles (le gouvernement de Rome et de l'Italie durant l'absence d'Octavien entre 31 et 29, par exemple : cf. Tac., *Ann.*, VI, 11). Il demeura, par la suite, l'un de ses principaux conseillers et Auguste pleura sincèrement sa mort en 8 avant n. è.

Tacite nomme Mécène *Cilnius Maecenas* (*Ann.*, VI, 11). Néanmoins, une inscription (*CIL*, VI, 21771) tend à montrer que le gentilice est bien *Maecenas* et que cette *gens* appartient à la tribu *Pomptina* d'Arretium. En fait, Mécène descendait vraisemblablement des *Cilnii* par sa mère (Cl. Nicolet, 1974, p. 932). Peut-être Mécène ajoutait-il à son nom le gentilice maternel, coutume fréquente chez les Etrusques, en raison du prestige de cette antique *gens* (D. Voisin,

2000, p. 215). Son grand-père, Caius, *eques romanus*, avait été très actif lorsqu'il avait fallu combattre la *rogatio* de Livius Drusus en 91 et défendre les intérêts de l'ordre équestre (Cic., *Cluent.*, 153). Sur cette personnalité, cf. *RE* 14 (1), n°3, col. 206 [Münzer] et Cl. Nicolet, 1974, p. 933-934.

Mécène fut, surtout, le grand ami des poètes. Il protégea, notamment, Varius, Virgile, Horace et Properce, et les encouragea vivement dans leurs entreprises. De sensibilité épicurienne, il constitua vraisemblablement autour de lui un cercle (où l'on retrouve certains des poètes qu'il protégeait) correspondant à sa sensibilité philosophique. Il fut l'un des principaux promoteurs de la littérature latine.

Sur Mécène, cf. les biographies d'A. Fougnies, 1947 ; R. Avallone, 1962 ; J.-M. André, 1967 ; Sh. Byrne, 1996 ; Fr. Paturzo, 1999. On pourra aussi se référer à l'article d'A. La Penna, 1987, p. 410-414.

27- Nero Claudius Drusus

- Horace, *Carm.*, IV, 4 (18, 28 et 73) et 14 (10).	- *RE* 3 (2), n°139, col. 2703-2719 [Stein].

Fils de Livie et de Ti. Claudius Nero, Nero Claudius Drusus est né en 38 avant n. è. Livie se remaria avec Octavien alors qu'elle était déjà enceinte du frère de Tibère. Aussi Drusus fut-il adopté par le triumvir (Suet., *Tib.*, 4, 6, et *Claud.*, 1, 1). C'est cependant son père qui l'éleva (Dion, XLVIII, 44, 4). Marié à Antonia Minor (la plus jeune des deux filles issues du mariage d'Antoine avec Octavie), il eut plusieurs enfants, dont Germanicus et Claude. Questeur en 18, il devint préteur en 16 et consul en 9. Conjointement à Tibère, il mena plusieurs campagnes militaires contre les peuples germaniques aux alentours de l'an 15 (celles chantées par Horace ; cf., également, V. P., II, 95, 1-2). Dans les années qui suivirent, Drusus fut amené à pénétrer plus avant dans une Germanie mal connue. Il atteignit l'Elbe (Dion, LV, 1, 3) et fut le premier général romain à naviguer sur l'océan septentrional (Suet., *Claud.*, 1, 2). Ses brillantes victoires lui valurent le surnom de Germanicus (sur son action en Germanie, cf. V. P., II, 95, 2-3 ; Tac., *Ann.*, II, 8, 1 ; Suet., *Claud.*, 1, 2 ; Dion, LV, 1, 2 ; sur le surnom de Germanicus, décerné par le Sénat, cf. Suet., *Claud*., 1, 7). En 10, il reçut l'*ovatio* (*id.*, 1, 4 et Dion, LIV, 33, 5). Il mourut d'une chute de cheval au retour d'une campagne militaire en 9 avant n. è. à l'âge de 29 ans (T.-L., *Per.*, 142). Suétone laisse entendre que Drusus, brillant général, n'était pas un soutien indéfectible d'Auguste (Suet., *Tib.*, 50, 1). La source de l'historien est, cependant, douteuse et pourrait provenir d'une tradition défavorable à Tibère qui aurait dénoncé son cadet au *Princeps* (cf., également, *id.*, *Claud.*, 1). Tibère parut, en effet, très ému de la mort de son frère et Drusus rejoignit Marcellus dans le Mausolée d'Auguste (T.-L., *Per.*, 142 ; Pline, *H. N.*, VII, 84 ; Suet., *Tib.*, 7, 6 ; Dion, LV, 2, 1-3).

Selon Suétone, Horace écrivit les *Odes*, IV, 4, et 14, à la demande d'Auguste (*Vit. Hor.*, 9). Derrière Drusus et Tibère, c'est en fait Auguste qui est célébré puisque leurs victoires eurent lieu sous ses auspices. Drusus est aussi cité par Ovide, mais il ne l'a visiblement pas connu. L'allusion est destinée à plaire à Germanicus (*Tr.*, IV, 2, 39-40).

28- M. Claudius Marcellus

- Horace, *Carm.*, I, 12 (45-48) ? - Properce, III, 18 ; - Virgile, *Aen.*, VI (860-886).	- *RE* 3 (2), n°230, col. 2764-2770 [Gaheis].

Né en 42 avant n. è. et mort prématurément en 23, en dépit des soins de Musa, M. Claudius Marcellus était le fils d'Octavie et de C. Claudius Marcellus Minor (consul en 50 et mort en 40), donc le neveu d'Auguste. Dans une élégie, Properce évoque le prestigieux aïeul, cinq fois consul, vainqueur des armées gauloises de Virdomar à Clastidium en 222 et figure marquante de la seconde guerre punique (10, 39). Auparavant, Virgile avait placé ce héros (et sauveur) de la république romaine dans son panthéon poétique (*Aen.*, VI, 854-859). En 29, son fils participa au triple triomphe d'Octavien (de même qu'Octave avait participé au triomphe de César en 46), monté sur l'un des chevaux blancs (aux côtés de Tibère) tirant le char de l'*imperator*. Il fit, tout comme Tibère, son apprentissage militaire en Espagne aux côtés d'Auguste (Dion, LIII, 26, 1). A son retour à Rome, pour la première fois, il se rasa la barbe, événement célébré dans une épigramme de Crinagoras (*Anth. Pal.*, VI, 161). M. Claudius Marcellus fut élu édile peu avant que la maladie ne l'emporte à Baies (Dion, LIII, 30, 4). Devenu le gendre d'Auguste après son mariage avec Julia, Marcellus passait pour le successeur du *Princeps* (en confiant en 23 la responsabilité de l'Etat à Agrippa et Pison, Auguste, près de mourir, trompa l'attente générale, cf. *id.*, 1-2). Il fut le premier à être enterré dans le Mausolée d'Auguste (*id.*, 4).

Virgile, suivi de Properce, pleure sa mort (la lecture que fit Virgile de ses vers devant Auguste et Octavie est demeurée célèbre et a été consignée par Donat, 32). Horace évoque également dans son *Ode*, I, 12, un Marcellus, dont on ne sait s'il s'agit du neveu d'Auguste ou de son grand ancêtre. L'interprétation qu'en donne Fr. Villeneuve dans la CUF nous paraît assez juste : la gloire du quintuple consul s'achèvera dans celle de son descendant (p. 22, n. 4).

29- L. Cocceius Nerva

- Horace, *Serm.*, I, 5 (28, 32 et 51).	- *RE* 4 (1), n°12, col. 130-131 [Groag] ;

	- M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 373-374.

Proche d'Antoine et d'Octavien (App., *B. C.*, V, 60), L. Coccéius Nerva joua un rôle déterminant lors des pourparlers qui permirent de signer la paix de Brindes en 40 (*id.*, 60-63). Il était également présent lors des négociations qui aboutirent à la paix de Tarente. C'est à ce titre qu'il figure dans l'*Iter Brundisinum*. Il appartenait sans doute à la *gens* des *Cocceii* qui fournit deux consuls à la République (C. Coccéius Balbus en 39 et M. Coccéius Nerva en 36), proches d'Antoine mais qui rallièrent Auguste, lequel fit preuve de clémence à leur égard (Sen., *De clem.*, III, 8, 1).

30- Cornelia

- Properce, IV, 11 (13 et 43).	- *RE* 4 (1), n°419, col. 1597 [Groag].

Cornélie était l'épouse de Paulus Aemilius Lépidus (le consul suffect de 34 et censeur en 22, cf. *supra*) à qui est dédiée cette élégie. Cornélie était la fille de P. Cornélius Scipion (consul suffect en 35) et de Scribonia (qui devint la femme d'Octavien en 40). Elle mourut en 16 (alors que son frère, P. Cornélius Scipio, était consul). Properce la présente comme un modèle de vertu.

31- C. Cornelius Gallus

- Virgile, *Buc.*, VI (64) et X (2, 3, 6, 10, 22, 72 et 73)^{D} ; - Properce, II, 34 (91).	- *RE* 4 (1), n°164, col. 1342-1350 [Skutsch] ; - S. Demougin, 1992, p. 54-55 ; - M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 380-382.

Né aux alentours de 70 avant n. è., C. Cornélius Gallus était peut-être originaire de *Forum Iulii*, l'antique Fréjus, en Gaule. A moins qu'il ne soit originaire de *Forum Iulii Iriensium* (Voghera), proche de Crémone, en Cisalpine (sur cette question, cf. J.-P. Boucher, 1966, p. 5-12, qui privilégie la seconde hypothèse). Premier poète élégiaque latin connu, il mena une brillante carrière politique et militaire aux côtés d'Octavien. Il fut, avec Pollion et Varus, *triumuir agris diuidundis* (Donat, 19). Il joua un rôle important pendant la campagne d'Egypte. Il fut le premier préfet d'Egypte en 30 (*CIL*, III, 14147, 5 ; Suet., *Aug.*, 66, 2 ; Dion, LI, 17, 1) avant de subir une disgrâce dont les motifs réels sont discutés. Condamné par le Sénat à l'exil, il préféra se suicider en 27 ou 26 avant n. è. (Suet., *Aug.*, 66, 4 ; Dion, LIII, 23, 5-7 ; Jer., *Chron., ad Ol.*, 188, 2, p. 164). Sa réputation comme élégiaque fut grande et ce peut-être dès les années 40. Il fut un proche de Pollion et côtoya Virgile (Probus en fait son *condiscipulus*, cf. *Proemium ad Verg. Buc*. Surtout, les *Bucoliques* témoignent de la proximité et de l'affection que se portaient les deux hommes).

32- Cornelius Severus

- Ovide, *Pont.*, IV, 2 (2 et 14)^{D} et 16 (9).	- *RE* 4 (1), n°369, col. 1509-1510 [Skutsch] ; - R. Syme, 1978, p. 80-81.

Ce poète, ami d'Ovide qui échangeait régulièrement avec lui (*Pont.*, IV, 2, 5-6), est sans doute un membre de la *gens* des *Cornelii*. Apparemment, il fréquentait Messalla et connaissait Pollion (Sen. Rhet., *Suas.*, VI, 27).

Il est relativement mal aisé de définir avec précision ce qu'il écrivit. Ovide parle d'un *Carmen regale*, mais ne nous en dit pas plus (*Pont.*, IV, 2, 1 et 16, 9). Peut-être évoque-t-il les rois de Rome. Quintilien est plus précis lorsqu'il mentionne un *Bellum Siculum*, ouvrage qui n'aurait pas tenu les promesses d'un précédent écrit (*I. O.*, X, 1, 89 ; Sen., *ad Luc.*, 9, 79, 5). Probus cite, pour sa part, un vers tiré d'un livre des *Res Romanae* (Probus, *GLK* 4, p. 208 ; *Fr.* 1, Morel). On pense souvent que le *Carmen regale* et le *Bellum Siculum* étaient des parties d'un ouvrage de plus grande haleine, sorte d'épopée historique, les *Res Romanae* (sur ce point, cf. L. Duret, 1983, p. 1493-1494). Le jugement que Quintilien porte sur ce poète est mitigé : loin d'être dépourvu d'intérêt, son œuvre montre des limites certaines (*I. O.*, X, 1, 89).

Sur les rares fragments de Cornélius Sévérus préservés de l'oubli, cf. W. Morel, 1963, p. 116-119. Sur cet auteur, cf., également, A. Cozzolino, 1986, p. 237-244 et J.-Cl. Julhe, 2004, p. 348-350.

33- Cornutus

- Tibulle, *El.*, II, 2 (9)^{D} et 3 (1)^{D}.	- *RE* 4 (2), n°2, col. 1635 [Stein] ; - J. Scheid, 1975, p. 36-40.

On a parfois cru reconnaître dans ce mystérieux Cornutus (ami d'Ovide) l'amant de Sulpicia (hypothèse réfutée par P. Murgatroyd, 1994, p. XVI sq.). Une inscription de 21 avant n. è. mentionne un M. Caecilius Cornutus qui aurait figuré parmi les Frères Arvales avec Messalla (*CIL*, VI, 32338). J. Scheid établit le lien entre les deux hommes et en fait le client politique de Messalla. Il suggère qu'il était membre du cercle littéraire de celui-ci. J. Scheid reprend aussi l'hypothèse identifiant le Cerinthus de Sulpicia à Cornutus.

34- Cotys VIII

- Ovide, *Pont.*, II, 9 (2 et 38)[D].	- *RE* 11 (2), n°8, col. 1554 [Kahrstedt] ; - R. Syme, 1978, p. 81-82.

Cotys VIII, fils de Rhoemetalkes, était roi de Thrace et issu d'une famille liée depuis déjà longtemps aux Romains. La date de son accession au trône fait débat, sans doute entre 12 et 14 de n. è. Auguste avait partagé le royaume de son père défunt entre Cotys et son oncle, Rhescuporis, le premier ayant reçu la meilleure part (Tac., *Ann.*, II, 64, 3-4). Cotys mourut en 19, après un court règne, alors que son oncle avait envahi son territoire (V. P., II, 129 ; Tac., *Ann.*, II, 64-66). Visiblement, il aimait les vers et écrivait de la poésie, cf. un poème d'Antipater de Thessalonique (*Anth. Pal.*, XVI, 75), ainsi que le propos d'Ovide (*Pont.*, II, 9, 51-52 et 65-66). Ce dernier, en exil sur un territoire voisin, lui demanda sa protection, c'est-à-dire de l'accueillir dans son royaume (*id.*, 6 sq.).

35- Q. Dellius

- Horace, *Carm.*, II, 3 (4)[D].	- *RE* 4 (2), col. 2447-2448 [Wissowa] ; - H. Bardon, 1956, p. 95-96 ; - M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 391-392.

Ce sénateur romain fut surnommé « le voltigeur des guerres civiles » (*desultorem bellorum ciuilium*) par Messalla Corvinus. C'est un fait qu'il changea maintes fois de camp, puisqu'il passa de Dolabella à Cassius, de Cassius à Antoine, avant de rejoindre Octavien (Sen. Rhet., *Suas.*, I, 7 ; V. P., II, 84, 2 ; Sen., *De clem.*, III, 8, 1) ; il ne rejoignit ce dernier que peu avant l'affontement final à Actium (Dion, L, 13, 8 ; 23, 1 et 3). Il paraît avoir eu quelques talents de négociateur (cf. *id.*, XLIX, 39). Alors qu'il avait suivi Antoine en Egypte, il aurait écrit des lettres à Cléopâtre dont le ton libertin avait retenu l'attention (*id.*). Cela contribua sans doute à nourrir la haine de la reine d'Egypte à son égard : elle essaya peut-être de l'assassiner après qu'il l'eut offensée au cours d'un dîner (Plut., *Ant.*, 59, 7-8). Il était aux côtés d'Antoine, dont il était un des hommes de confiance (*id.*, 25, 3), lors de son expédition militaire contre les Parthes en 36. Il en tira une œuvre en prose (Strab., XI, 13, 3) qui lui vaut le titre d'historien chez Plutarque (Plut., *Ant.*, 59, 6 ; on pense généralement que Plutarque fit un grand usage du livre de Dellius dans son récit sur la vie d'Antoine, cf. notamment *id.*, 37-52). Cette *Guerre des Parthes* fut sans doute écrite après 34 alors qu'Antoine avait capturé le roi d'Arménie et considérait la guerre comme achevée (cf. H. Bardon, 1956, p. 95). On n'entend plus parler de Dellius après les guerres civiles. Son ralliement très tardif et le silence des sources laissent accroire qu'il ne bénéficia d'aucune attention particulière de la part d'Auguste par la suite. Il n'en fut pas moins le dédicataire d'une des *Odes* d'Horace.

36- Paullus Fabius Maximus

- Horace, *Carm.*, IV, 1 (11) ; - Ovide, *F.*, I (605-606) ; *Pont.*, I, 2 (1, 67 et 114)[D] ; III, 3 (2 et 95)[D] et 8 (22)[D] ; IV, 6 (9 et 11).	- *RE* 6 (2), n°102, col. 1780-1789 [Groag] ; - J. Scheid, 1975, p. 84-89 ; - R. Syme, 1978, p. 135-155.

Paullus Fabius Maximus, né en 46 ou 45 avant n. è., était issu de la prestigieuse *gens* des *Fabii* (chantée par Ovide, *F.*, I, 605-606). Son père Q. Fabius Maximus avait été consul en 45. Paullus Fabius Maximus était l'époux d'une cousine germaine d'Auguste, Marcia (Tac., *Ann.*, I, 5, 3). Consul en 11 avant n. è., il fut également proconsul d'Asie (10-9) et légat en tarraconnaise (3-2). Il fut l'homme de confiance d'un Auguste vieillissant. Il l'accompagna, seul, lors de sa dernière visite à Agrippa Postumus en 14 (*id.*). Sa mort, la même année, parut suspecte. Les regards se portèrent vers Livie suspectée d'avoir craint qu'une réconciliation d'Auguste avec Agrippa n'entrave les ambitions de son fils Tibère (*id.*, 3-4). Sénèque le Rhéteur se montre très critique quant à son éloquence (*Controv.*, II, 4, 11-12). Horace est plus clément et, peut-être, moins médisant (*Carm.*, IV, 1, 13-14).

Ovide lui était visiblement très lié puisqu'il est le destinataire de trois *Pontiques* et que le poète composa un poème pour son mariage (*Pont.*, I, 2, 129-132). Paullus Fabius Maximus écrivait aussi des vers, ce qui put les rapprocher (*id.*, 135 ; Horace, *Carm.*, IV, 1, 10 sq.). Ovide comptait sur ce grand personnage pour défendre sa cause devant Auguste (*Pont.*, IV, 6, 9-14). Horace le connut aussi et lui réserve une place de choix dans son dernier livre des *Odes* : s'il paraît s'adresser à Vénus, c'est en fait Paullus Fabius Maximus qui est ici chanté dans un poème dont la dimension programmatique est évidente. S'appuyant sur Juvénal, VII, 95, R. Syme fait de Paullus Fabius Maximus un patron littéraire (1978, p. 143).

Sur cette personnalité, cf., également, J. Carcopino, 1963, p. 134 sq.

37- C. Fonteius Capito

- Horace, *Serm.*, I, 5 (32 et 38).	- *RE* 6 (2), n°20, col. 2847 [Münzer] ;

	- M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 401-403.

C. Fontéius Capito était un proche d'Antoine (Hor., *Serm.*, I, 5, 33). Il est possible qu'il ait été tribun de la plèbe en 39 (cf. M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 402). Il participa à la négociation de Tarente en 37 (Hor., *Serm.*, I, 5, 33), avant de suivre Antoine en Syrie. Il eut alors pour mission de convier Cléopâtre à l'y rejoindre (Plut., *Ant.*, 36, 2). Il devint consul suffect en 33 (*PIR*^{3}, n°469). Un autre C. Fontéius Capito fut consul en 12 de n. è. (*PIR*^{3}, n° 470). Il est possible que ce soit son fils.

Horace ne le connaissait pas particulièrement mais le rencontra lors du voyage à Brindes.

38- C. Fundanius

- Horace, *Serm.*, I, 10 (42) et II, 8 (19).	- *RE* 7 (1), n°2, col. 292 [Münzer] ; - Cl. Nicolet, 1974, p. 887-888.

Sans qu'une preuve irréfutable ait été apportée, on a proposé d'identifier le C. Fundanius d'Horace à un chevalier qui avait déserté le camp de Pompée pour passer à Jules César. Le gentilice apparaît dans les sources surtout à partir du I^{er} avant n. è. Nos principales informations sont celles que délivrent Horace et ses scholiastes (Porph., *ad Hor. Serm.*, I, 10, 41 et Ps.-Acr., *ad Hor. Serm.*, I, 10, 42 et II, 8, 1). C'était un poète qui écrivait des comédies (*Serm.*, I, 10, 41-42). Horace semble avoir beaucoup apprécié ses vers. Il le met en scène dans la *Satire*, II, 8, où Fundanius est son interlocuteur : celui-ci raconte au poète apulien un dîner chez Nasidiénus Rufus (où il avait été invité avec Mécène, Varius et quelques autres) qui tourna au burlesque (poète comique, C. Fundanius était tout indiqué pour en faire le récit). Il ne faut pas en déduire que Fundanius a été un protégé de Mécène. D'ailleurs, la présence de Fundanius à ce dîner ne laissait pas spécialement présager, aux yeux d'Horace, la présence de Mécène.

De la place occupée par Fundanius lors du dîner, D. Voisin (2000, p. 222) a déduit qu'il avait une situation sociale supérieure à celle de Varius et qu'il était au moins chevalier (plusieurs chevaliers ou sénateurs portèrent d'ailleurs ce nom au I^{er} siècle avant n. è.).

39- C. Furnius

- Horace, *Serm.*, I, 10 (86).	- *RE* 7 (1), n°3, col. 375-377 [Kappelmacher] ; - M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 409-411.

Furnius figure dans la liste de ceux à qui Horace voulait plaire, au même titre que Mécène, Pollion, Messalla et d'autres encore. Il s'agit peut-être de C. Furnius, tribun de la plèbe en 50 et préteur en 42, qui sut entretenir de bonnes relations avec Cicéron comme en témoigne la correspondance de ce dernier (cf., par exemple, *ad Fam.*, VIII, 10, 3 et 25-26). Pendant les guerres civiles, on le retrouve aux côtés de L. Antonius lors de la guerre de Pérouse (App., *B. C.*, V, 30, 40-41 et 170-171 ; Dion, XLVIII, 13, 6). Il servit Marc Antoine en tant que gouverneur d'Asie en 36-35 ; c'est à cette époque qu'il fit prisonnier Sex. Pompée qui avait été défait lors de la guerre de Sicile (App., *B. C.*, V, 137-142 ; Dion, XLIX, 17, 5). Grâce à l'entremise de son propre fils, Furnius fut enrôlé par Octavien en 29 parmi les consulaires (*id.*, LII, 42, 4 ; Sen., *De ben.*, II, 25-26). On le retrouve en Espagne comme gouverneur lors de la révolte des Cantabres en 22 (Dion, LIV, 5, 1 ; Florus, IV, 12).

Il peut s'agir aussi de son fils, lui-même prénommé Caius, qui obtint d'Octavien sa grâce et qui fut consul en 17 (la satire datant sans doute de 35 avant n. è., cette hypothèse est moins vraisemblable : le fils de C. Furnius aurait été bien jeune pour être un juge compétent des vers d'Horace). Il y a peu de chance que ce soit le même Furnius qui ait été condamné pour adultère avec Claudia Pulchra, la cousine d'Agrippine, en 26 de n. è. (l'âge légal pour être consul étant de 33 ans, il aurait eu alors au moins 76 ans), cf. Tac., *Ann.*, IV, 52.

Tacite mentionne un Furnius, lequel fut orateur, qui pourrait être l'un ou l'autre de ces deux individus (Tac., *Dial. or.*, 21, 1). Le pseudo-Acron fait de lui un historien de talent (*ad Hor. Serm.*, I, 10, 86).

40- Heliodorus

- Horace, *Serm.*, I, 5 (2).	- *RE* 8 (1), n°16, col. 28-40 [Hense].

Nous ne savons rien de cet Héliodorus, si ce n'est ce que veut bien nous dire Horace : « j'avais pour compagnon le rhéteur Héliodore, de beaucoup le plus savant des Grecs » (*Serm.*, I, 5, 2-3). Un métricien de ce nom est connu, cité par Marius Victorinus (*GLK* 6, p. 94, 6-11). Stobée évoque aussi un Héliodore ayant composé un poème sur les *Merveilles de l'Italie* (*Anth.*, 36, 8).

Il n'est pas sûr qu'Héliodore ait fait tout le parcours conduisant à Brindes en compagnie d'Horace. Il disparaît du poème dès après les premiers vers.

41- Iccius

- Horace, *Carm.*, I, 29 (1)[D] ; *Epist.*, I, 12 (1)[D].	- *RE* 9 (1), n°2, col. 819-820 [Stein].

Les deux poèmes d'Horace dont Iccius est le destinataire le montrent, dans un premier temps, se préparant à rejoindre Aelius Gallus qui partait en campagne contre les Arabes en 25, dans un second temps intendant des biens d'Agrippa en Sicile. Il s'intéressait, visiblement, à la philosophie (d'ailleurs, en 25, Horace le moque gentiment – quoiqu'avec une certaine amertume face à l'inconstance de son ami, voire son incohérence – car il l'a délaissée pour le métier des armes et ses promesses de butin). L'épître est, outre les considérations philosophiques qu'elle comporte, l'occasion d'introduire auprès de cet ami un certain Pompéius Grosphus, un propriétaire sicilien.

42- C. Iulius Caesar Augustus

- Horace, *Serm.*, I, 3 (4) ; II, 1 (11, 19 et 84) et 6 (56) ; *Ep.*, I (3) et IX (2, 18 et 37) ; *Carm.*, I, 2 (52), 6 (11), 12 (51 et 52), 21 (14), 35 (29) et 37 (16) ; II, 9 (19 et 20) et 12 (10) ; III, 3 (11), 4 (37), 5 (3), 14 (3 et 16) et 25 (4) ; IV, 2 (34, 43 et 48), 4 (27), 5 (16 et 27)[D], 14 (3)[D] et 15 (4 et 17) ; *Epist.*, I, 3 (2 et 7), 5 (9) ; 12 (28) ; 13 (2 et 18) ; 16 (29) ; II, 1 (4)[D] et 2 (48) ;

- Ovide, *Amor.*, I, 2 (51) ; II, 14 (18) ; III, 12 (15) ; *Ars amat.*, I (171, 177, 184 et 203) ; *F.*, I (10 et 608) ; II (15, 60, 138, 141 et 637) ; III (419, 422 et 710) ; IV (20, 124, 627, 676, 859, 949 et 954) ; V (145, 553-554, 567, 568 et 588) ; VI (455, 646, 763 et 809) ; *Met.*, I (204 et 562) ; XV (860 et 869) ; *Tr.*, I, 1 (30), 2 (3, 61, 66, 93, 102 et 104), 3 (5, 85 et 86), 5 (40 et 62) et 9 (24) ; II (8, 23, 27, 124, 206, 209, 230, 323, 335, 509, 551 et 560) ; III, 1 (27, 76 et 78), 5 (46), 7 (48), 8 (13 et 39), 11 (17, 18 et 72), 12 (46 et 53) et 13 (11) ; IV, 1 (54), 2 (8 et 47), 4 (15 et 53), 5 (8) et 9 (11) ; V, 1 (41), 2 (38), 5 (61), 7 (8), 9 (11 et 21), 10 (52) et 11 (23) ; *Pont.*, I, 2 (59, 71, 98, 99, 113, 139 et 149), 4 (29 et 55), 8 (24 et 70), 9 (28) et 10 (20 et 42) ; II, 1 (7), 2 (19 et 93), 3 (63 et 98), 5 (11), 7 (55 et 67), 8 (1, 13, 8, 37 et 53) et 9 (33) ; III, 1 (114, 128 et 135), 3 (62 et 83), 6 (7, 25 et 38), 7 (39) et 9 (27) ; IV, 4 (34 et 39), 5 (23 et 32), 6 (10 et 15), 9 (70, 106 et 128) et 13 (23, 25 et 37) ;

- Properce, I, 21 (7) ; II, 1 (25, 26 et 42), 7 (5), 10 (15), 16 (41), 31 (2) et 34 (62) ; III, 4 (1 et 13), 9 (27 et 33), 11 (50, 66 et 72), 12 (2) et 18 (12) ; IV, 1 (46), 6 (13, 22, 29, 38, 56 et 81) et 11 (58) ;

- Virgile, *Buc.*, I (6) ; *Georg.*, I (25 et 503) ; II (170) ; III (16, 47 et 48) ; IV (560) ; *Aen.*, I (286) ; VI (792) ; VIII (678 et 714).

Né en 63 à Velitrae aux confins du Latium (Suet., *Aug.*, 1, 1 ; 5, 1 et 6), C. Octavius fut en partie élevé par sa grand-mère Iulia dont il fit l'éloge funèbre en 51 (*id.*, 8, 1). Il était en Dalmatie (dans la perspective de l'expédition contre les Parthes), quand Jules César fut assassiné en 44. Immédiatement, il rentra en Italie décidé à faire valoir ses droits en tant qu'héritier du dictateur défunt (V. P., II, 594 sq. ; App., *B. C.*, III, 32 sq. ; Suet., *Aug.*, 8, 4-7 ; 95, 1). Octave participa à la guerre de Modène en 43 contre Antoine (V. P., II, 61, 3-4 ; App., *B. C.*, III, 198 sq. ; Suet., *Aug.*, 10-11 ; Dion, XLVI, 35 sq.), l'année où les comices curiates devaient confirmer son adoption par César : désormais, il s'appelle C. Iulius Caesar Octavianus. En octobre 43, suite à une rencontre sur l'île de Bononia, Lépide, Antoine et Octavien créèrent une magistrature extraordinaire, validée par la *lex Titia* en novembre : ils devinrent *Triumuiri rei publicae constituendae* (*R. G.*, 7, 1 ; V. P., II, 65 ; App., *B. C.*, IV, 2 ; Suet., *Aug.*, 27, 1 ; Dion, XLVI, 54-56). C'est le début des proscriptions (App., *B. C.*, IV, 5 sq.). En janvier 42, César fut divinisé et Octavien devint *diui filius* (Pline, *H. N.*, II, 93-94). Les batailles de Philippes en 42 marquèrent la victoire des césariens sur les républicains (V. P., II, 70-72 ; App., *B. C.*, IV, 105 sq. ; Suet., *Aug.*, 13 ; Dion, XLVII, 37 sq.). Octavien fut chargé de la démobilisation des troupes et du lotissement des vétérans en Italie (App., *B. C.*, V, 12-13 ; Suet., *Aug.*, 13, 4 ; Dion, XLVIII, 2, 3 et 6, 1-3) qui déboucha sur la guerre de Pérouse menée par L. Antonius (V. P., II, 74, 4 ; Suet., *Aug.*, 14 ; Dion, XLVIII, 4 sq.). Octavien renvoya alors Claudia, la fille de Fulvie, qu'il avait épousée suite aux accords de Bononia (Suet., *Aug.*, 62, 1). Pérouse chuta en février 40 (Appien, *B. C.*, V, 30-49 ; Dion, XLVIII, 14) et la paix de Brindes signa la réconciliation avec Antoine (V. P., II, 76, 3 ; App., *B. C.*, V, 60-65 ; Dion, XLVIII, 28-29). A partir de 39, Octavien consacra ses efforts à combattre Sextus Pompée. Celui-ci fut définitivement vaincu en septembre 36 à Nauloque, bataille qui devait clore la guerre de Sicile (*R. G.*, 25, 1 ; V. P., 79 ; App., *B. C.*, V, 121 ; Suet., *Aug.*, 16 ; Dion, XLIX, 8-11). En 35-34, il mena deux campagnes en Illyrie et en Dalmatie (*R. G.*, 26, 3 et 29, 1 ; V. P., II, 90, 1 ; Suet, *Aug.*, 20 ; Dion, XLIX, 34, 2 sq.). Lépide écarté dès 36, les relations se refroidirent avec Antoine surtout à partir de 34 (Dion, L, 1 sq.). La rupture définitive intervint en 32 avec le départ des deux consuls pro-antoniens, la lecture du testament d'Antoine devant le Sénat, et la répudiation d'Octavie par Antoine (Suet., *Aug.*, 17, 2 ; Dion, L, 2, 2-6 ; 3, 3-5). Fort de la *coniuratio* de 32, Octavien prépara l'affrontement d'Actium (septembre 31) qui vit sa victoire (*R. G.*, 25, 2 ; V. P., II, 84-85 ; Suet., *Aug.*, 17, 5 ; Dion, L, 31, 4, sq.), achevée par la campagne d'Egypte en 30 (*R. G.*, 27, 1 ; Suet., *Aug.*, 17, 6-8 ; Dion, LI, 5 sq.). En 29, il fêta un triple triomphe (*R. G.*, 4, 1 ; V. P., II, 89, 1 ; Suet., *Aug.*, 22, 2 ; Dion, LI, 21, 5), tandis qu'en janvier 27, il se vit décerner le titre d'*Augustus* (*R. G.*, 34, 2 ; Dion, LIII, 16, 7-8). Durant ces années de transition, un régime nouveau se mit en place, le Principat. En 26, il partit combattre les Cantabres en Espagne (*R. G.*, 26, 2 et 29, 1 ; V. P., 90, 1 ; Suet., *Aug.*, 20, 1 et 21, 1) ; Dion, LIII, 25). En 23, sur fond de guerre de succession, une grave maladie manqua de l'emporter (Suet., *Aug.*, 59, 1 ; Dion, LIII, 30). La célébration en grandes pompes des Jeux séculaires en 17 marqua le retour de

l'âge d'or (Suet., *Aug.*, 31, 5 ; Dion, LIV, 18, 2-3). Entre 16 et 13, Auguste repartit pour les provinces d'Occident (Dion, LIV, 19 sq.). En 12, il devint Grand Pontife à la mort de Lépide (*R. G.*, 7, 3 et 10, 2 ; Suet., *Aug.*, 31, 1) et en 2 le Sénat lui décerna le titre de Père de la Patrie (*R. G.*, 35 ; Suet., *Aug.*, 58). La fin du règne fut difficile, émaillée par des défaites retentissantes (celle de Varus dans la forêt de Teutoburg en 9 de n. è. par exemple, cf. *id.*, 23, 1), les deuils, les scandales familiaux et les manœuvres destinées à préparer la succession. Auguste s'éteignit en 14, laissant les destinées de l'Etat romain à Tibère.

Octavien/Auguste s'intéressait beaucoup aux lettres et n'hésitait pas à l'occasion à écrire en prose comme en vers. Si les *Res Gestae* lui doivent sans doute beaucoup, il écrivit aussi des *Mémoires* (en treize livres et n'allant pas au-delà de la guerre des Cantabres), des *Réponses à Brutus au sujet de Caton*, des *Exhortations à la philosophie*, des poèmes (l'un d'eux avait pour sujet la Sicile et était écrit en hexamètres, un recueil d'épigrammes, une tragédie sur Ajax), cf. Suet., *Aug.*, 85. Le *Princeps* cherchait dans la poésie des préceptes et des exemples moraux (*id.*, 89).

43- Ti. Iulius Caesar Augustus

- Horace, *Carm.*, IV, 4 (28 et 73) et 14 (14 et 29) ; *Epist.*, I, 3 (2), 8 (2), 9 (1)^{D} et 12 (26).	- *RE* 10 (1), n°154, col. 478-536 [Gelzer].

Né en 42, Tibère était le fils de Livie et de Ti. Claudius Nero, et le frère aîné de Drusus. Il épousa la fille d'Agrippa, Vipsania Agrippina, qu'il dut répudier (alors qu'elle était enceinte) en 12 avant n. è., à la demande d'Auguste, afin d'épouser en secondes noces Julie, fille d'Auguste et veuve d'Agrippa (V. P., II, 296, 1 et 100, 3 ; Suet., *Tib.*, 7, 3).

En 29, Tibère figura avec Marcellus au triple triomphe d'Octavien (*id.*, 6, 5). Il fut questeur en 23 (V. P., II, 94, 3 ; Dion, LIII, 28, 4). Après avoir fait son apprentissage militaire (tout comme Marcellus) en Espagne, contre les Cantabres, Tibère fut chargé à l'extrême fin des années 20 d'une mission en Orient qui permit de rendre à Tigrane III le trône arménien et d'obtenir la restitution des enseignes perdues par Crassus face aux Parthes (Suétone, *Tib.*, 9, 1 ; Dion, LIII, 26, 1). Après avoir été envoyé en Gaule Chevelue, il combattit en 15, conjointement avec Drusus, les Rètes et les Vindélices, deux peuples germaniques (Suet., *Tib.*, 9, 2-3). Pour cela, il reçut l'ovation et les ornements du triomphe (*id.*, 9, 4). Il fut consul en 13 et en 7 avant n. è. et détenteur de la puissance tribunicienne à partir de 6 avant n. è., puis une seconde fois à partir de l'an 4 de n. è. (*id.*, 9, 5 et 16, 1).

Les jeunes Césars, Caius et Lucius, entravant ses ambitions, Tibère partit pour Rhodes en 6. Cet exil volontaire devint un exil contraint de huit ans (*id.*, 10-13, 3). Il ne retrouva son influence qu'à la mort de Caius et de Lucius. Adopté par Auguste (ainsi qu'Agrippa Postumus) en 4 de n. è., il fut lui-même obligé d'adopter Germanicus, le fils de Drusus (*id.*, 15, 2). Après le désastre de Varus (9 de n. è.), Tibère rétablit l'ordre en Germanie (*id.*, 18-19). Sa vaillance militaire lui valut un triomphe en 12 (*id.*, 20, 1). En 14, à la mort d'Auguste, Tibère hérita du Sénat des rênes de l'Etat romain.

Tibère composa plusieurs œuvres : un mémoire (*id.*, 61, 1) et un poème lyrique intitulé *Conquestio de morte L. Caesaris* (*id.*, 70, 3). Il composa aussi des poésies en grec (*id.*, 70, 4). Tibère s'intéressait donc à la poésie et avait beaucoup appris au contact de Messalla Corvinus pour qui il avait beaucoup de respect (*id.*, 70, 1 ; cf., également, V. P., II, 94, 2). A en croire Horace (*Epist.*, I, 3), la *cohors* qui l'accompagna en Arménie en 21 avant n. è. était largement constituée d'individualités férues de lettres. Horace avait des relations avec lui puisqu'il était à même de lui recommander des proches (*id*, I, 9).

44- C. Iulius Caesar Germanicus = Claudius Nero Drusus Germanicus

- Ovide, *Pont.*, II, 1 (49)^{D} ; II, 2 (71) ; IV, 5 (25) et 8 (31 et 65), 13 (45) ; *F.*, I (3, 63 et 285). Germanicus est le dédicataire des *Fastes*.	- *RE* 10 (1), n°138, col. 435-464 [Kroll].

C. Iulius Caesar Germanicus est né en 15 avant n. è. Il était le fils de Drusus et d'Antonia Minor, et le frère aîné du futur empereur Claude. Il était le neveu de Tibère et le petit-fils d'Auguste. Le surnom de Germanicus était transmissible par héritage depuis les exploits de Drusus. Il épousa Agrippine l'aînée (entre 2 et 5 de n. è., cf. Suet., *Cal.*, 7). Germanicus fut questeur dès 11 de n. è., soit 5 ans avant l'âge légal (*id.*, 1, 1). Il intervint militairement en Illyrie et en Dalmatie (7-8 de n. è.), ce qui lui valut les *ornamenta triumphalia* (Dion, LV, 31, 1 et LVI, 17, 1). Il devint consul en 13 avant n. è. Auguste exigea en 4 de n. è. qu'il soit adopté par Tibère (qui venait lui-même d'être adopté, avec Agrippa Postumus, par le *Princeps*) qui devait lui succéder à la tête de l'Etat romain (Suet., *Tib.*, 15, 2 ; *Cal.*, 1, 1 ; *Claud.*, 2, 1 ; Tac., *Ann.*, IV, 57, 3 et XII, 25, 1). De 13 à 16 de n. è., il mena plusieurs campagnes militaires en Germanie (et dut mâter la révolte de légions refusant de reconnaître le nouvel empereur, cf. V. P., II, 125 ; Tac., *Ann.*, I, 31-52 ; Suet., *Cal.*, 1 ; Strab., VII, 1, 3-4), avant d'être envoyé en Orient (Suet., *Cal.*, 2, 8, 7). Germanicus revint à Rome plus ou moins contre sa volonté, à la demande de Tibère qui lui promit le consulat pour l'année 18 (Tac., *Ann.*, II, 26, 2-6 : l'historien souligne la jalousie de Tibère). Il célébra un triomphe en 17 (*id.*, I, 55, 1 et II, 41, 2-3). Il mourut dans des conditions troubles en 19 (peut-être empoisonné à la demande de Tibère, cf. Suet., *Cal.*, 1, 2-3). Tacite confirme les relations difficiles que Germanicus entretenait avec Tibère (*Ann.*, I, 7, 6 et 33-34 ; II, 72-73). Les réactions de la population à Rome à son contact, telles qu'elles sont décrites par Suétone, montrent la popularité dont jouissait Germanicus (*Cal.*, 4, 7 ; 5 et 6).

45- Iulius Florus

- Horace, *Epist.*, I, 3 (1)[D] et II, 2 (1)[D].	- *RE* 10 (1), n°240, col. 589-590 [Kroll].

Iulius Florus fit partie de la *cohors* que Tibère emmena avec lui en Arménie en 21 avant n. è., *cohors* qui, à lire Horace, était fort préoccupée de littérature (*Epist.*, I, 3). Florus y côtoyait d'ailleurs un certain Munatius qui était, très vraisemblablement, le fils de L. Munatius Plancus, dédicataire de l'*Ode*, I, 7. Horace présente Florus comme jurisconsulte, orateur et poète (*Epist.*, I, 3, 20-25). Porphyrion prétend qu'il écrivait des satires (*ad Hor. Serm.*, I, 3).

On ne sait rien de plus sur cette personnalité. On l'a parfois rapprochée d'un autre Iulius Florus, orateur et oncle d'un grand ami de Quintilien, lui-même reconnu pour son éloquence, Iulius Secundus. Cependant, Quintilien précise que celui-ci n'exerça qu'en Gaule (*I. O.*, X, 3, 13). Le chef d'une insurrection des Trévires en Gaule portait aussi ce nom (Tac., *Ann.*, III, 40). Tout cela concourt à donner des origines gauloises à ce proche d'Horace.

Sur ce personnage, cf. D. Voisin, 2000, p. 430-431.

46- C. Iulius Hyginus ?

- Ovide, *Tr.*, III, 14[D].	- *RE* 10 (1), n°278, col. 628-651 [Tolkiehn].

C'est probablement Hygin qui se cache derrière la *Triste*, III, 14 (cf. P. van de Woestyne, 1929), d'autant que Suétone en fait un ami intime du poète (*De gramm.*, 20, 2). Ovide dit de lui qu'il était le fidèle ami de son talent, le protecteur des doctes auteurs (*Tr.*, III, 14, 1-2). C'est donc logiquement qu'il lui demande de veiller sur son œuvre.

Hygin était effectivement bien placé pour accomplir une telle tâche. C'est Suétone qui nous apprend la plus grand part de ce que nous savons de lui. Esclave de Jules César, ce grammairien fut affranchi par Auguste qui lui confia la gestion de la Bibliothèque palatine. On ne sait pas très bien s'il était originaire d'Espagne ou d'Alexandrie (d'où César l'aurait ramené encore enfant). Outre son intimité avec Ovide, il était très lié à l'historien Clodius Licinus, consul suffect en 4 de n. è. Il fut l'élève d'un grammairien grec, Cornélius Alexander, surnommé *Polyhistor* (une partie de son renom vint de ses connaissances approfondies de l'Antiquité). Sur ces points, cf. Suet., *De gramm.*, 20.

La demande d'Ovide confirme l'importance qu'accordaient les poètes à cette bibliothèque et à voir leurs œuvres y figurer : c'était tout à la fois la reconnaissance de leur talent, une forme de consécration, et l'assurance de voir leurs écrits leur survivre.

Hygin a écrit un nombre conséquent d'ouvrages, même s'il y a parfois débat sur la paternité réelle de ceux-ci. Parmi ces écrits, des *Exempla* (A.-G., *N. A.*, X, 18, 7), un *De uita rebusque illustrorum uirorum* (*id.*, I, 14, 1 et VI, 1, 2), un *De familiis Troianis* (Serv., *ad Verg. Aen.*, V, 389). Il est aussi, selon toute vraisemblance, l'auteur des *Astronomica* et des *Fabulae*. Hygin était, par conséquent, très intéressé par la mythologie et la question des origines : l'érudit paraît à la recherche d'un passé lointain et mal connu, ce que sa fréquentation assidue d'Alexandre Polyhistor peut expliquer (sur ces questions, cf. L. Duret, 1983, p. 1539-1540). A en croire Columelle, on lui doit aussi des traités sur l'agriculture et sur les abeilles (Columelle, I, 1, 13 ; III, 11, 8 ; IX, 11, 5 ; XI, 3, 62).

Son traité d'astronomie est dédié à un certain Fabius, identifié avec Paullus Fabius Maximus par J. Carcopino, 1963, p. 145, n. 555.

47- Iullus Antonius

- Horace, *Carm.*, IV, 2 (2 et 26)[D].	- *RE* 1 (2), n°22, col. 2584-2585 [Groebe] ; - R. Syme, 1986, p. 398-401.

Iullus Antonius était le deuxième fils de Marc Antoine et de Fulvie (Suet., *De gramm.*, 18, 3). C'est Octavie, mariée avec Antoine mais délaissée dès 36 (avant d'être définitivement abandonnée par lui vers 32), qui assura son éducation. Il fut l'époux de Marcella, la fille d'Octavie, précédemment mariée avec Agrippa. Sa carrière doit sans doute quelque chose à l'influence d'Octavie sur son frère. Il fut préteur en 13 (Dion, LIV, 26, 2), consul en 10 avant n. è. et proconsul en Asie (7 avant n. è.). Iullus Antonius apparut comme le symbole de la clémence d'Auguste (V. P., II, 100, 4). Soupçonné d'adultère avec Julie, fille d'Auguste, il devança sa condamnation à mort en 2 de n. è. en se suicidant (V. P., II, 100, 4 ; Tac., *Ann.*, IV, 44, 5-6 ; Dion, LV, 10, 15).

C'est donc un familier du *Princeps*, très longtemps en faveur dans la *domus Augusti*, qu'Horace conseille ici. Il avait écrit une *Diomédie* comprenant douze livres (sans doute influencée par l'*Enéide*) et de très bonne facture à en croire un scholiaste d'Horace (Ps.-Acr., *ad Hor. Carm.*, IV, 2, 33). Cela justifie le propos d'Horace (qui reconnaît les qualités de poète de Iullus Antonius) qui l'engage à écrire une épopée sur Auguste : « à toi, poète au plectre plus puissant, de chanter César » (*Carm.*, IV, 2, 33-34).

48- M. Iunius Brutus

- Horace, *Serm.*, I, 7 (18, 23, 24 et 33) ; *Carm.*, II, 7 (2).	- *RE* 10 (1), n°53, col. 973-1020 [Gelzer] ; - E. Deniaux, 1993, p. 413-415.

Le grand fait d'armes de M. Iunius Brutus est d'avoir été l'un des inspirateurs et protagonistes de l'assassinat de Jules César aux Ides de mars 44. Il descendait de L. Iunius Brutus qui avait renversé Tarquin le Superbe, dernier roi de Rome (Plut., *Brut.*, 1, 1). Il était le fils de M. Iunius Brutus et de Servilia, la sœur de Caton d'Utique que Brutus désirait imiter (*id.*, 2, 1). Il se maria avec Claudia Pulchra, fille d'Appius Claudius Pulcher, consul en 54 (Cic., *ad Fam.*, III, 4, 2), avant de se remarier en 45 avec la fille de Caton, sa cousine, Porcia Catonis (Plut., *Brut.*, 13, 3). Il était l'ami d'Atticus et de Cicéron ainsi qu'en témoigne la correspondance échangée avec ce dernier. Cicéron introduisit auprès de lui Messalla, l'un des comparses du fils du consulaire à Athènes (Cic., *ad Att.*, XII, 32, 2).

Encore adolescent, Brutus accompagna son oncle Caton à Chypre en 57-58 (Plut., *Brut.*, 3). Durant les guerres civiles, il combattit dans le camp de Pompée. César, qui l'aimait beaucoup, devait le lui pardonner après la victoire de Pharsale en 48 (*id.*, 5-6). En 44, il fut désigné préteur. Il était également pontife.

Après le meurtre de César (*id.*, 17-18 ; Dion, XLIV, 12, 2-3, parle des pressions qui s'exercèrent sur lui pour agir comme un « vrai Brutus »), Brutus fut contraint de quitter Rome et de se réfugier à Athènes avant de rejoindre la Crète (*id.*, XLVII, 20). Il forma, avec Cassius, une armée qui lutta contre les césariens à Philippes les 3 et 23 octobre 42 (App., *B. C.*, IV, 107-129 ; Plut., *Brut.*, 38 sq.). Suite à la seconde bataille, Brutus, défait, se suicida (sur cette mort, cf. Dion, XLVII, 49 ; Plut., *Brut.*, 62 ; App., *B. C.*, IV, 130-131).

Brutus était réputé s'intéresser à la philosophie (Plut., *Brut.*, 1, 3).

Dans une de ses *Odes*, Horace nous apprend qu'il avait lutté à ses côtés à Philippes (*Carm.*, II, 7).

49- L. Iunius (?) Gallio

- Ovide, *Pont.*, IV, 11 (1)^{D}.	- *RE* 10 (1), n°77, col. 1035-1039 [Gerth].

Ovide répond dans une de ses *Pontiques* à un certain Gallion qui l'avait informé de la mort de sa femme. Le poète lui adresse donc ses condoléances. Il s'agit, sans doute, d'un rhéteur, mentionné à plusieurs reprises par Sénèque le Père (dont il était l'ami et dont il adopta peut-être le fils aîné, cf. *Controv.*, X, *Praef.*, 8). Il écrivit d'ailleurs un traité de rhétorique (Tac., *Dial. or.*, 26, 1 ; Quint., *I. O.*, III, 21). Sénèque le Rhéteur précise aussi que Gallion était l'ami d'Ovide (*Suas.*, III, 7).

50- A. Licinius (?) Terentius Varro Murena ?

- Horace, *Serm.*, I, 5 (38) ; *Carm.*, II, 10 (1)^{D} ; III, 19 (11).	- *RE* 5 A1, n°92, col. 706-710 [Fluss] ; - R. Syme, 1986, p. 387-393.

Il est tentant d'identifier le Licinius d'Horace avec Muréna pour plusieurs raisons : plusieurs mss le nomment dans le titre de l'*Ode*, II, 10, et il était le frère de Térentia, l'épouse de Mécène, protecteur du poète. Dans la *Satire*, I, 5, et dans l'*Ode*, III, 19, cette fois-ci, c'est le nom de Muréna qui apparaît. Il est bien sûr impossible d'affirmer avec certitude qu'il se confond avec le Licinius de la précédente ode (sur cette question, cf. S. Treggiari, 1973, p. 253-257 et Fr. Rohr Vio, 2000, p. 289 sq.). Il est probable que c'est ce même Muréna qui fut consul en 23 (un certain A. Terentius Varro Murena,) et qui conspira (avec Fannius Caepio) contre Auguste. Le complot fut éventé et, malgré une indiscrétion de Mécène (du moins à en croire Suétone, *Aug.*, 66, 6, contredit par Dion, LIV, 3, 5-6), Muréna fut arrêté et condamné à mort (sur ce complot, cf. V. P., II, 91 ; Suet., *Aug.*, 19, 1 ; 66, 6 et *Tib.*, 8, 1 ; Dion, LIV, 3, 3 sq. ; Sen., *De breu. uit.*, IV, 5 et *De clem.*, III, 7, 6 ; Strab., XIV, 5, 4). Le problème de l'identité exacte du conspirateur est cependant elle-même problématique, les sources ne donnant jamais son nom complet : le consul de 23 se confond-il avec le Térentius Varro de Dion Cassius (LIII, 25, 3) et de Strabon (IV, 6, 7), le Licinius Muréna de Dion Cassius (LIV, 3, 3) et le Varro Muréna de Suétone (*Aug.*, 19, 1 et *Tib.*, 8, 1) ? La datation du complot fait elle-même débat (23 ou 22 ?) Sur tous ces problèmes, cf. notamment Fluss, col. 706 sq. et I. Cogitore, 2002, p. 123 sq.

C'est sans doute par l'entremise de Mécène qu'Horace rencontra Muréna. Lors de l'*Iter Brundisinum*, les voyageurs trouvent le gîte dans une des villas de Muréna, mais leur hôte est alors absent.

51- Livia

- Horace, *Carm.*, III, 14 (5) ; - Ovide, *Pont.*, II, 8 (4) ; III, 3 (87) et 4 (96) ; IV, 13 (29) ; *F.*, V (157).	- *RE* 13 (1), n°37, col. 900-924 [Ollendorff].

Livie, née en 58 avant n. è. et issue de la prestigieuse *gens* des *Claudii*, fut la troisième épouse d'Octavien/Auguste (à partir de 38) et la mère de Tibère et de Drusus qu'elle avait eus d'un précédent mariage avec Tibérius Claudius Nero (V. P., II, 79, 2 et 94, 1 ; Suet., *Tib.*, 4, 6 ; Tac., *Ann.*, I, 10, 5 et 5, 1 ; Dion, XLVIII, 44). Elle était la fille de M. Livius Drusus Claudianius. Son influence sur Octavien/Auguste était importante (V. P., II, 94, 1). Livie n'eut pas d'enfants avec son nouveau mari. Elle mourut en 29 de n. è. Ses relations avec son fils s'étaient pour lors refroidies en raison du pouvoir que Livie désirait exercer. Tibère n'assista d'ailleurs pas à ses funérailles (Suet., *Tib.*, 51 ; Tac., *Ann.*, V, 1 et 2).

Jamais Livie n'est la dédicataire de poèmes. Elle n'est nommée que par extension, en tant qu'épouse ou mère. C'est Ovide qui est le plus disert sur son compte (*Pont.*, III, 4, 95 sq. et 4, 13, 29-30).

52- M. Lollius

- Horace, *Carm.*, IV, 9 (33) ; *Epist.*, I, 20 (28).	- *RE* 13 (2), n°11, col. 1377-1387 [Groag].

M. Lollius était un proche d'Auguste. Il fut envoyé en Galatie en 25 comme *legatus Augusti pro praetore* afin d'organiser l'administration de cette province (Eutrope, VII, 10, 2) et fut désigné consul en 21 (Dion, LIV, 6, 2). Il obtint un commandement en Thrace (en 18), avant d'être envoyé en Gaule chevelue (*id.*, 20, 3 et 5). Auparavant, en 17, il avait été *quindecimuir* pour préparer les Jeux séculaires avec Auguste (Groag, col. 1381). Il conserva la confiance d'Auguste même après la défaite contre les Sicambres (qui avaient pénétré en Gaule) en 16 (V. P., II, 97, 1 ; Suet., *Aug.*, 23, 1 ; Tac., *Ann.*, I, 10, 3 ; Dion, LIV, 20, 4-6). Lollius accompagna C. César en Orient, auprès de qui il eut un rôle de conseiller (*comes* et *rector*, cf. Suet., *Tib.*, 12, 2). Il s'agit donc un familier d'Auguste dont il avait pleinement la confiance.

Soupçonné d'avoir trahi en faveur des Parthes (par cupidité selon Pline, *H. N.*, IX, 118 ; Velléius Paterculus, II, 97, 1, souligne aussi sa capacité de dissimulation et son amour de l'argent), il se donna la mort en 2 de n. è. (*id.*, 102, 1). Si Velléius Paterculus fait de lui un portrait très dur (et orienté : sur les relations entre Tibère et Lollius, cf. aussi Suet., *Tib.*, 12, 3, et Tac., *Ann.*, III, 48, 3), Horace dresse son éloge dans la seconde partie de l'*Ode*, IV, 9. La charge de l'historien s'explique peut-être par la proximité qu'entretint Lollius avec C. César qui put provoquer l'animosité de Tibère. G. Radke (1986) a souligné le rôle de l'historiographie favorable à Tibère dans le portrait fallacieux que la tradition a hérité de Lollius.

Les *Elégies à Mécène* auraient été commandées par M. Lollius à un poète anonyme (*El. Maec.*, I, 10). Ami d'Auguste, ce dernier avait sans doute eu l'occasion de connaître Mécène (ce que laisse aussi supposer son éloge par Horace). Les v. 10-12 confirment la loyauté de Lollius à l'égard d'Auguste.

53- Lollius Maximus

- Horace, *Epist.*, I, 2 (1)^{D} et 18 (1)^{D}.	- *RE* 13 (2), n°19, col. 1389-1390 [Fluss].

Il est très vraisemblable que Lollius Maximus ait été un parent de M. Lollius, consul en 21, peut-être son fils (*contra*, cf. R. Syme, 1986, p. 396).

Horace avait quelque peu pris le jeune Lollius sous sa coupe. Dans l'*Epist.*, I, 2, il participe à sa formation en lui vantant les mérites de la vertu et de l'*Iliade* qui vaut, selon le poète, tous les traités de philosophie morale, alors que Lollius suit encore son apprentissage (il est qualifié de *puer*, v. 68, et suit l'enseignement du rhéteur, v. 2). Dans l'*Epist.*, I, 18, il le conseille dans sa relation avec les Grands dont il essayait visiblement d'obtenir la protection.

54- Pompeius (?) Macer

- Ovide, *Amor.*, II, 18 (3 et 35) ; *Pont.*, II, 10 (2)^{D} ; IV, 16 (6) ; - Tibulle, *El.*, II, 6 (1)^{D}.	- R. Syme, 1978, p. 73-74.

L'identification de Macer est difficile. Ovide (dont l'épouse était parente avec Macer, *Pont.*, II, 10, 10) a visité avec lui la Sicile et l'Asie (*id.*, 21-22). Rien ne prouve formellement que le Macer d'Ovide soit le Pompéius Macer, fils (ou petit-fils ?) de Théophane de Mitylène (Cn. Pompéius Théophanes), historien et proche de Pompée (Strab., XIII, 2, 3), mais la tentation est grande de faire le rapprochement. Macer aurait exercé des fonctions en Asie à partir de 20 (jusqu'en 18 ?), au moment où cette province était réorganisée (Dion, LIV, 7, 4-5). Peut-être avait-il quitté Rome à la fin 21 en compagnie de Tibère. Il eut, à la demande d'Auguste, la charge des bibliothèques de Rome (Suet., *Iul*, 56, 9). Sur ce point, cf. D. Voisin, 2000, p. 435-441. *Contra* : R. Syme, 1978, p. 73-74. Sur son rôle exact au sein de la bibliothèque, cf. P. White, 1992, p. 213-214. Il composa aussi des épopées (l'*Antehomerica* et la *Posthomerica*, cf. Ov., *Amor.*, II, 18, 1-3 et 35-40 ; *Pont.*, IV, 16, 6).

Tibulle a aussi été l'ami d'un Macer qui est évoqué au moment où il partait pour une expédition militaire (peut-être à la suite d'une déroute amoureuse). On pense généralement que la jeunesse du personnage ne permet pas de l'identifier

avec Aemilius Macer : il s'agirait donc, plutôt, de l'ami d'Ovide qui l'avait un temps rejoint en Asie. Il est probable que Messalla avait fait le lien entre les trois hommes.

Sur cette personnalité, cf. J. Schwartz, 1951 et L. Duret, 1983, p. 1468-1472.

55- Maevius

- Horace, *Ep.*, X (2) ;

- Virgile, *Buc.*, III (90-91).

Inconnu par ailleurs, Maevius était un poète (cf. Porph., *ad Hor. Serm.*, II, 3, 239).

56- Manlius Torquatus

- Horace, *Epist.*, I, 5 (3)^{D} ; *Carm.*, IV, 7 (23).	- *RE* 14 (1), n°72a, col. 1193 [Münzer] ; - R. Syme, 1986, p. 395-396.

L'*Epître*, I, 5 (une invitation à dîner) est adressée à un certain Torquatus, un avocat de renom (Ps.-Acr., *ad Hor. Epist.*, I, 5, 1). Il fut, avec Pollion, l'un des avocats de Moschus, un orateur accusé d'empoisonnement (Hor., *Epist.*, I, 5, 9 ; Sen. Rhet., *Controv.*, II, 5, 13) : le plaidoyer qu'il prononça à cette occasion fit date et on le lisait encore au III^{e} siècle de n. è. (Porph., *ad Hor. Epist.*, I, 5, 9 ; Ps.-Acr., *ad Hor. Epist.*, I, 5, 8). Il composait des vers légers (Pline, *Epist.*, V, 3, 5).

Les *Manlii* étaient une famille patricienne illustre. Aucun de ses membres ne devint consul après 65 avant n. è. (le Manlius épicurien cité par Cicéron dans son *De finibus*). Le Manlius d'Horace ne chercha visiblement pas à gravir les échelons du *cursus honorum*, peut-être échaudé par les pertes que sa *gens* avait subies durant les guerres civiles.

Il n'y a aucune raison de reconnaître dans ce Torquatus, C. Nonius Asprenas qui s'était blessé lors de jeux troyens où s'exhibaient à cheval de jeunes garçons. Auguste lui avait fait don d'un collier en or (*torques*) et il fut autorisé (ainsi que sa descendance) à porter le *cognomen* de Torquatus (Suet., *Aug.*, 43, 6-7).

57- Marcia

-Ovide, *F.*, VI (802-809) ; *Tr.*, I, 6 (25) ; *Pont.*, I, 2 (138) et III, 1 (78).	- *RE* 14 (2), n°120, col. 1605-1606 [Fluss].

Marcia était l'épouse de Paullus Fabius Maximus (Tac., *Ann.*, I, 5, 3-4). Sa mère, Atia minor, était une sœur de la mère d'Auguste ; son père, L. Marcius Philippus, fut consul suffect en 38 avant n. è. et avait célébré un triomphe en 33 ; il restaura le temple de l'Hercule des Muses (Ov., *F.*, VI, 802-809). Il était lié à Cicéron (Cic., *ad Att.*, XII, 16 et 18, 1). Sur L. Marcius Philippus, cf. E. Deniaux, 1993, p. 416. La troisième femme d'Ovide (laquelle était issue de la *gens Fabia*, cf. *Pont.*, I, 2, 136) entretenait de bons rapports avec Marcia (*Tr.*, I, 6, 25-28 ; *Pont.*, I, 2, 137-139 et III, 1, 77-78). Marcia côtoyait aussi Livie (Tac., *Ann.*, I, 3).

58- C. Marcius Censorinus

- Horace, *Carm.*, IV, 8 (2)^{D}.	- *RE* 14 (2), n°44, col. 1551-1552 [Miltner].

C. Marcius Censorinus était le fils du consul de 39 (partisan d'Antoine, il célébra un triomphe suite à une campagne en Macédoine ; sur cette personnalité, cf. M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 432-433). Légat d'Agrippa à Sinope en 14 (cf. G. W. Bowersock, 1964, notamment p. 208), il fut désigné consul en 8 avant n. è. (Dion, LV, 5, 1). Attaqué, de même que son collègue Asinius Gallus, pour corruption, il bénéficia en dépit des soupçons de la protection d'Auguste (*id.*, 5, 3). Il fut ensuite proconsul de Syrie, peut-être en 2 de n. è. (Josèphe, *Ant.*, XVI, 165). Il est mort en Asie la même année (V. P., II, 102, 1).

L'ode d'Horace témoigne d'une certaine familiarité entre les deux hommes. Le poème montre en tout cas que le dédicataire appréciait la poésie. C. Marcius faisant partie de l'entourage d'Agrippa, c'est peut-être par son entremise qu'ils se sont connus.

59- L. Munatius Plancus

- Horace, *Carm.*, I, 7 (19)^{D} et III, 14 (28).	- *RE* 16 (1), n°30, col. 545-551 [Hanslik] ; - E. Deniaux, 1993, p. 421-422 ; - M.-Cl. Ferriès, 2007, p. 438-444.

L. Munatius Plancus a, durant les guerres civiles, servit tour à tour Pompée, Jules César (il fut l'un de ses légats en Gaule), Octavien, Antoine (qu'il rejoignit après la guerre de Pérouse), avant de repasser à Octavien (V. P., II, 63, 3 et 83 ; Plut., *Ant.*, 58, 4 et Dion, L, 3, 1). Cette trajectoire oscillante lui valut un commentaire peu flatteur de Velléius

Paterculus qui considérait que la trahison était chez lui une maladie (V. P., 83, 1). L'assertion doit être relevée avec prudence : M. Rambaud (1966), se concentrant sur les services que L. Munatius Plancus rendit à César, a montré qu'il fut alors d'une fidélité sans faille. Il fut consul en 42 (Suet., *Tib.*, 5, 2 ; Dion, XLVII, 16). En 36, il remplaça Sosius en Syrie. Lorsqu'il se trouvait en Egypte aux côtés d'Antoine, il fréquentait la cour de Cléopâtre (Pline, *H. N.*, IX, 121). Il arbitra notamment un pari resté fameux : la reine d'Egypte devait avaler une perle de dix millions de sesterces qu'elle avait faite dissoudre dans du vinaigre (Macr., *Saturn.*, III, 17, 16-17). En froid avec Cléopâtre, il rejoignit Octavien (en compagnie de Titius, son neveu) et lui fit des révélations sur le testament d'Antoine déposé chez les Vestales (Plut., *Ant.*, 58, 4 ; Dion, L, 3, 1-3). En 27, il fit proposer le titre d'*Augustus* à Octavien (Suet., *Aug.*, 7, 4). En 22, il devint censeur (V. P., II, 95, 3 ; Suet., *Claud.*, 16, 1 et *Nero*, 4, 2 ; Dion, LIV, 2, 1). On lui doit le temple de Saturne à Rome (Suet., *Aug.*, 29, 8). A en croire Sénèque, L. Munatius Plancus avait des idées très précises quant à l'art de la flatterie (*Q. N.*, 4, *Praef.*, 5).

Ses frères embrassèrent eux aussi la carrière des honneurs : Titus Munatius Plancus Bursa fut tribun de la plèbe en 52 (*RE* 16 (1), n°32, col. 551-553) ; Caius fut préteur en 43 (*RE* 16 (1), n°26, col. 541-544).

60- L. Munatius Plancus

- Horace, *Epist.*, I, 3 (31).

Membre de la *cohors* de Tibère qui partit en mission en Arménie à la fin de l'année 21, il était le fils du précédent L. Munatius Plancus.

61- Numicius

- Horace, *Epist.*, I, 6 (2)[D].

- *RE* 17 (2), n°5, col. 1342-1343 [Groag].

Difficile de mettre un visage sur ce Numicius. On a suggéré que cela pouvait être P. Numicius Pica Caesinus, un sénateur (*ILS*, 911).

62- Numosius ou Numonium (?) Vala

- Horace, *Epist.*, I, 15 (1)[D].

Un scholiaste rattache Vala à la *gens Numonia*, une importante famille d'Italie méridionale (Ps.-Acr., *ad Hor. Epist.*, I, 15, 1). Il y avait aussi un Q. Numosius Vala, appartenant à une famille sénatoriale, à Paestum en Campanie (*CIL*, X, 481 et M. G. Granino Cecere, 1987).

63- Octavia

- Horace, *Carm.*, III, 14 (7) ;

- Properce, III, 18 (11-12).

- *RE* 17 (2), n°95, col. 1858-1859 [Herzog-Hauser].

Octavie, fille de C. Octavius et d'Atia (la nièce de César), était la soeur aînée d'Octavien/Auguste, lequel avait pour elle beaucoup d'affection (Plut., *Ant.*, 31, 1-2). Née en 69 avant n. è., elle fut mariée dès 54 à C. Claudius Marcellus Minor (consul en 50), cf. *id.*, 2. Jules César souhaita en vain rompre le mariage pour la lier à Pompée qui venait de perdre Julie (la fille de César), cf. Suet., *Iul.*, 27. A la mort de son mari, en 40, elle avait eu avec lui trois enfants, dont M. Claudius Marcellus. Elle fut alors mariée à Antoine pour consolider l'alliance politique née des accords de Brindes en 40 (V. P., II, 78, 1 ; Dion, XLVIII, 31, 3 ; Plut., *Ant.*, 31, 2-3). Elle le suivit à Athènes où elle se chargea de l'éducation de ses trois enfants, ceux qu'Antoine avait eu de son précédent mariage avec Fulvie, et ceux qu'Antoine eut avec elle (Antonia Maior et Antonia Minor, cf., *id.*, 87, 3). Elle rentra à Rome en 36 alors que la relation d'Antoine avec Cléopâtre était de plus en plus affichée (*id.*, 54, 1 ; Dion, XLVIII, 54). Le divorce fut prononcé en 32 (*id.*, L, 3, 2). Octavie ne se remaria pas et, après la mort d'Antoine en 30, éleva ses cinq enfants et ceux que celui-ci avait eus avec Fulvie et Cléopâtre.

Marcellus, qu'Auguste avait adopté, mourut en 23 avant n. è. (V. P., II, 93, 1). Profondément marquée par le chagrin, Octavie se retira de la vie publique sans parvenir à faire son deuil (sur son affection pour Marcellus, cf. Sen., *Cons. Marc.*, 3, 2-3 ; Donat, 32). Elle décéda en 11 avant n. è. (Dion, LIV, 35, 4). Elle a laissé l'image d'un modèle de vertu, de loyauté et de fidélité.

Mécène avait écrit quelques vers sur Octavie (Priscien, *GLK* 2, p. 536, 6-7). Si Horace ne la nomme pas, c'est bien elle qui est brièvement évoquée (en tant que sœur d'Auguste) dans l'*Ode*, III, 14. Elle apparaît aussi, en filigrane, chez Properce, dans une élégie consacrée à la mort de son fils, Marcellus.

64- Octavius Musa

- Horace, *Serm.*, I, 10 (82) ;

- Virgile, *Catal.*, IV (8)[D] et XI (1)[D].

- *RE* 17 (2), n°73, col. 1851-1852 [Kroll].

A lire Virgile, on comprend qu'Octavius Musa était à la fois poète et historien (il aurait composé une *Histoire romaine* demeurée inachevée, cf. *Catal.*, 11, 6 ; W. Kroll préfère comprendre à la lecture des deux poèmes de Virgile qu'il composa une épopée). Les deux épigrammes qui lui sont consacrées sont acceptées comme étant authentiques par J. A. Richmond, 1981 (qui fait un bilan de la recherche récente sur l'*Appendix uergiliana*). Les scholiastes nous apprennent qu'il était originaire de Mantoue et qu'il avait été arpenteur (*limitator*) lors des confiscations de terres en 41-40 (Serv., *ad Verg. Buc.*, IX, 7 ; Schol. Bern., *ad Buc.*, VIII, 6). Horace le désigne (pour autant que l'on puisse rapprocher l'Octavius dont il nous parle de celui de Virgile) comme un des lecteurs auxquels il désire plaire. Virgile pleura sa mort (*Catal.*, 11).

65- Ofellus

- Horace, *Serm.*, II, 2 (2 ; 53 ; 112 et 133)[D].

Inconnu par ailleurs, peut-être personnage inventé pour l'occasion, Ofellus serait un petit propriétaire campagnard de Venouse qui professait une sagesse toute pratique. Il aurait été l'un de ces propriétaires qui avaient perdu leur bien lorsqu'il fallut trouver des terres aux vérérans de Philippes (cf. App., *B. C.*, IV, 3).

66- L. Orbilius Pupillus

- Domitius Marsus, *Fr.* 4, Morel (= Suet., *De gramm.*, 9) ;
- Horace, *Epist.*, II, 1 (71).

- *RE* 18 (1), col. 876-877 [Bernert].

Suétone, *De gramm.*, 9, est notre principale source concernant cette personne. L. Orbilius Pupillus était un ancien soldat devenu un *grammaticus* réputé de Rome (où il enseignait depuis 63 avant n. è. environ). Le jeune Horace, emmené à Rome par son père, étudia dans son école. Peut-être était-il devenu *eques*, mais le texte de Suétone n'est pas clair sur ce point. Il était, visiblement, adepte d'une pédagogie rigoureuse et avait la main leste (Horace et Domitius Marsus s'accordent là dessus). Il était né à Beneventum (où on lui éleva une statue) et perdit ses deux parents en même temps. Il mourut presque centenaire. Il ne reste plus que de très rares fragments de ce qu'il écrivit.

67- Perilla

- Ovide, *Tr.*, III, 7 (1)[D].

Inconnue par ailleurs, Périlla était une poétesse élève d'Ovide. Le v. 12 pourrait laisser entendre qu'il s'agissait d'une poétesse grecque et qu'elle versifiait en latin. Il s'agit, cependant, peut-être d'un personnage fictif : en effet, dans les *Tristes*, Ovide évite d'ordinaire de citer les destinataires de ses lettres.

68- Pettius

- Horace, *Ep.*, XI (1)[D].

Pettius, destinataire de cette épode, est pour nous totalement inconnu.

69- Plotius Tucca

- Horace, *Serm.*, I, 5 (40) et 10 (81).

- *RE* 21 (1), n°17a, col. 1266-1267 [Ziegler].

Plotius Tucca était très lié à Virgile, Varius et Horace. Il était l'un des membres du « cercle » de Mécène du fait de ses sympathies épicuriennes : il avait fréquenté Philodème en compagnie de Virgile, de Varius et de Quintilius Varus (*PHerc. Paris.* 2 fr. 279a). Il participa à l'*Iter Brundisinum* (*Serm.*, I, 5, 40) dans la *cohors* de Mécène. Il fut chargé par Auguste d'éditer, en collaboration avec Varius, l'*Enéide* à la mort de Virgile en 19 avant n. è. (Donat, 37-41). Jérôme nous dit qu'il était poète (*Chron.*, *ad Ol.*, 190, 4, p. 166). Nous n'avons, en tout cas, conservé nulle trace de ses vers. Horace en fait un de ses lecteurs privilégiés (*Serm.*, I, 10, 81). Il était, en effet, un critique sévère, ce que confirme Martial dans une de ses épigrammes (VI, 65).

La première épigramme du *Catalepton* est adressée à Plotius Tucca, mais son authenticité est souvent considérée comme douteuse.

70- Sex. Pompeius

- Ovide, *Pont.*, IV, 1 (1 et 2)[D], 4 (17 et 25)[D], 5[D] et 15 (3 et 18)[D].

- *RE* 21 (2), n°62, col. 2265-2267 [Hanslik].

Sextus Pompéius (fils du consul de 35 avant n. è.) était apparenté à Auguste (Dion, LVI, 29, 5). Selon R. Syme (1978, p. 159), il pourrait avoir épousé Appuléia, une petite-fille de la sœur d'Auguste, Octavie. Il était également proche de Germanicus (Ov., *Pont.*, IV, 5, 25-26). Il fut consul en 14 de n. è. et proconsul de Macédoine. Les honneurs auxquels il

parvint doivent quelque chose à la mémoire du grand Pompée (Sen., *De ben.*, IV, 30, 2). Ovide tint à obtenir le soutien de ce politique influent afin d'améliorer sa situation en tant qu'exilé.

Sex. Pompéius joue un rôle important dans le IV[e] livre des *Pontiques* puisque deux des poèmes qui lui sont dédicacés occupent dans le recueil une position de choix : la première et l'avant dernière (juste avant le catalogue des poètes). En d'autres termes, le dernier livre des *Pontiques* lui est dédicacé (cf. R. Syme, 1978, p. 156).

71- Pompeius Grosphus

- Horace, *Carm.*, II, 16 (7)[D] ; *Epist.*, I, 12 (22 et 23).	- S. Demougin, 1992, p. 91-92.

Pompéius Grosphus ne nous est connu que par Horace. Il s'agissait visiblement d'un riche propriétaire de Sicile (*Carm.*, II, 6, 33 sq.) ami que le poète recommande à Iccius, l'intendant des biens d'Agrippa dans l'île (*Epist.*, I, 12, 21-24). Porphyrion fait de lui un *eques* (*ad Hor. Carm.*, II, 16).

72- Pompeius Varus (?)

- Horace, *Carm.*, II, 7 (5)[D].	- *RE* 21 (2), n°50, col. 2262-2263 [Miltner] ; - S. Demougin, 1992, p. 51-53.

Pompéius était un compagnon d'armes d'Horace à Philippes. S. Demougin (1992) pense qu'il était alors, comme son ami, tribun militaire. Après la défaite des républicains, il continua la lutte contre Octavien, vraisemblablement du côté d'Antoine, alors qu'Horace abandonnait la lutte. Des mss donnent pour titre à cette ode *Pompeius Varus*.

73- L. Pomponius Flaccus

- Ovide, *Pont.*, I, 10 (1)[D] et IV, 9 (69 et 75).	- *RE* suppl. 14, n°46a, col. 439-440 [Eck] ; - R. Syme, 1978, p. 83.

L. Pomponius Flaccus avait pour frère aîné C. Pomponius Graecinus. Il fut consul en 17 de n. è. (Dion, LVII, 17, 1 ; Tac., *Ann.*, II, 41, 2). Il fut envoyé en Mésie (où il avait déjà œuvré avant son consulat) après l'assassinat de Cotys VIII pour régler la situation auprès du roi Thrace Rhescuporis avec qui il avait lié des liens étroits (V. P., II, 129, 1 ; Tac., *Ann.*, II, 66-67). On le retrouve ensuite en Syrie (Suet., *Tib.*, 42, 3 ; Tac., *Ann.*, VI, 27, 3). Il était proche de Tibère avec lequel il se livra à de mémorables agapes (Suet., *Tib.*, 42, 3 ; cf., aussi, Ov., *Pont.*, IV, 9, 69-70). Bien sûr, Ovide lui demande son assistance (*Pont.*, I, 10, 35 sq.).

74- C. Pomponius Graecinus

- Ovide, *Amor.*, II, 10 (1) ; *Pont.*, I, 6 (3, 27, 47 et 53)[D] et 10 (37) ; II, 6 (1 et 35)[D] et IV, 9 (59, 75 et 95)[D].	- *RE* suppl. 14, n°46c, col. 440-441 [Eck] ; - R. Syme, 1978, p. 74.

C. Pomponius Graecinus, frère aîné de L. Pomponius Flaccus, fut consul en 16 de n. è. et Frère arvale en 21 (*CIL*, VI, 2023). Il était un ami de longue date d'Ovide (*uetus amicus*, *Pont.*, I, 6, 53). Il comptait sur son soutien auprès de Tibère (*id.*, 45 sq.).

75- Pomponius (?) Numida

- Horace, *Carm.*, I, 36 (1).

Horace célèbre le retour de Numida revenu sain et sauf après avoir participé à la campagne contre les Cantabres (entre 27 et 24 avant n. è.). Les scholiastes lui donnent Pomponius pour gentilice (cf. Porph., *ad Hor. Carm.*, I, 36, et Ps.-Acr., *ad Hor. Carm.*, I, 36, 1). Il n'en demeure pas moins un inconnu pour nous.

76- Ponticus

- Ovide, *Tr.*, IV, 10 (47) ; - Properce, I, 7 (1 et 12)[D] et 9 (26)[D].	- *RE* 22 (1), col. 26-27 [Ziegler].

Ponticus était un poète qui avait composé une *Thébaïde* (Prop., I, 7, 1-2 et 17 ; 9, 9-10). Il fut un familier de Properce. Ovide en fait l'un de ses compagnons de jeunesse, au même titre que Bassus (*Tr.*, IV, 10, 47-48). Sur cette personnalité, cf. J.-P. Boucher, 1977, p. 58-60.

77- C. Propertius (?) Postumus

- Horace, *Carm.*, II, 14 (1)[D] ;	- *RE* 22 (1), n°6, col. 987 [Lambertz] ;

- Properce, III, 12 (1, 15 et 23)[D].	- R. Syme, 1978, p. 102.

Un Postumus, époux d'Aelia Galla, est nommé par Properce comme officier partant combattre en Orient. Il pourrait s'agir du proconsul C. Propertius Postumus (*CIL*, VI, 1501 ; R. Syme, 1986, p. 308 et 386). Sur les étapes de sa carrière, cf. Fr. Cairns, 2006, p. 16-18. Il est vraisemblable que ce soit le même personnage qui est cité par Horace. Aelia Galla était la fille ou la nièce de L. Aelius Gallus, second préfet d'Egypte. Ce dernier adopta L. Aelius Seianus (consul en 31 de n. è.), petit-fils de l'épouse de Mécène, Térentia (D. Voisin, 2000, p. 233 et Fr. Cairns, 2006, p. 21-22). Postumus et son épouse devaient donc être dans le cercle de relation du protecteur d'Horace et de Properce. R. Syme (1986, p. 359) reconnaît en lui un parent de Properce (il se fonde sur la rareté du gentilice pour établir le lien). Fr. Cairns (2006, p. 13 et 18) voit en Postumus un cousin du poète, issu de la branche romaine de la *gens*. Cf., également, G. Bonamente, 2004, p. 33-34.

P. White (contre la majorité des commentateurs) pense que les Postumus d'Horace et de Properce ne sauraient être confondus : il reconnaît dans l'*Ode*, II, 14, le Curtius Postumus de la correspondance cicéronienne (un chevalier agent de César, proche de Balbus et Oppius et qui opta pour Octavien après 44, cf. P. White, 1995, p. 154 sq. notamment). *Contra*, R. Syme, 1986, p. 386 et R. G. M. Nisbet et M. Hubbard, 1978, p. 223.

78- C. Proculeius

- Horace, *Carm.*, II, 2 (5).	- *RE* 23 (1), n°2, col. 72-74 [Hanslik] ; - S. Demougin, 1992, p. 161-162.

C. Proculéius était un *eques*, frère de Muréna, beau-frère de Mécène et homme de confiance d'Octavien qui pensa un temps en faire son gendre après la mort de Marcellus en 23 (Porph., *ad Hor. Carm.*, II, 2, 5 ; Tac., *Ann.*, IV, 40, 8 ; Dion, LIV, 3, 5). On le trouve aux côtés d'Octavien au moins depuis la guerre de Sicile (Pline, *H. N.*, VII, 148). Il avait aussi la confiance d'Antoine qui l'avait recommandé à Cléopâtre comme étant l'ami d'Octavien le plus fiable (Plut., *Ant.*, 77, 7). C'est lui, avec la collaboration de Gallus, qui pénétra dans le mausolée dans lequel la reine d'Egypte s'était enfermée en 30 pensant qu'Antoine était mort (*id.*, 59, 1-5 ; Dion, LI, 11, 4-5). Proculéius (ainsi que Mécène) défendit son frère conspirateur, Muréna, auprès d'Auguste (*id.*, LIV, 3, 5). Le pseudo-Acron raconte qu'il partagea avec ses deux frères (dont Muréna), ruinés par les guerres civiles, son patrimoine (*ad Hor. Carm.*, II, 2, 5). Juvénal fait de Proculéius un protecteur des poètes (*Sat.*, IV, 94). Horace évoque dans son ode sa générosité.

79- Quinctius Hirpinus

- Horace, *Carm.*, II, 11 (2)[D] et *Epist.*, I, 16 (1)[D].	- *RE* 24, n°62, col. 1105-1106 [Schuster].

Il n'est pas absolument sûr qu'il faille rapprocher le Quinctius de l'*Epître*, I, 16, du Quinctius Hirpinius de l'*Ode*, II, 11. Le personnage n'est, de toute façon, pas connu par ailleurs. R. Syme (1986, p. 386) suggère néanmoins qu'il était sénateur et rappelle que les *Quinctii* étaient une riche famille patricienne originaire du Samnium et qu'on les retrouve en Campanie. R. G. M. Nisbet et M. Hubbard (1978, p. 168) suggèrent (prudemment) qu'il pourrait être le beau-frère de Pollion (qui était marié à une Quinctia).

Il est aussi possible que le Quinctius de l'*Ode*, II, 11, soit l'un des deux T. Quinctius Crispinus, l'un consul en 9 avant n. è., l'autre (T. Quinctius Crispinus Valérianus) consul suffect en 2 de n. è. et Frère Arvale (sur ce dernier, cf. J. Scheid, 1975, p. 93-94).

80- Quintilius Varus

- Horace, *Carm.*, I, 18 (1)[D] et 24 (5 et 12)[D] ; *A. P.* (438).	- *RE* 24, n°5, col. 899-902 [Gundel] ; - S. Demougin, 1992, p. 58.

Quintilius Varus faisait partie du petit groupe qui suivait les leçons de Philodème. A ce titre, il connaissait Virgile et Varius (*PHerc. Paris.* 2 fr. 279a ; Serv., *ad Verg. Buc.*, VI, 13). Il fréquenta aussi Horace comme en témoignent les vers qui lui sont adressés. Jérôme et Porphyrion confirment cette familiarité avec Virgile et le poète d'Apulie. Il était *eques* et originaire de Crémone, origine géographique qui le rapproche de Virgile. Sa mort en 23 avant n. è. affecta profondément le Mantouan (sur ces points, cf. Hor., *Carm.*, I, 24 ; Porph., *ad Hor. A. P.*, 438 ; Jer., *Chron.*, *ad Ol.*, 189, 2, p. 165). Il était un lecteur de qualité et ses conseils, sans concession, étaient appréciés d'Horace (*A. P.*, 438-444).

L'*Ode*, I, 18, mentionne un Varus. Même si le *cognomen* est courant, il est vraisemblable qu'il s'agisse de Quintilius Varus.

81- Roscius

- Horace, *Serm.*, II, 6 (35).

Inconnu par ailleurs, ce Roscius demande à Horace son aide dans une affaire de justice. Il s'agit peut-être d'un

personnage fictif.

82- Sabinus

- Ovide, *Amor.*, II, 18 (27) et *Pont.*, IV, 16 (16).	- H. Bardon, 1956, p. 60-61.

Sabinus était un poète ami d'Ovide (*Amor.*, II, 18, 27). Ce dernier nous apprend qu'il laissa des *Fastes* inachevées et qu'il écrivit des épîtres sur le modèle des *Héroïdes* (notamment une lettre d'Ulysse à Pénélope). Il aurait écrit un troisième ouvrage difficile à identifier.

83- Sabinus Tiro ?

- Horace, *Epist.*, I, 5 (27).	- *RE* 1 A2, n°33, col. 1601-1602 [Funaioli] ; - H. Bardon, 1956, p. 107.

L'*Epitre*, I, 5, est une invitation à dîner lancée au riche Torquatus, maître du barreau romain. Horace y précise que sera sans doute présent un certain Sabinus (s'il n'a pas déjà été invité ailleurs ou s'il ne préfère pas à leur compagnie celle d'une gente dame). Il est tentant, bien qu'aucune preuve ne puisse étayer cette suggestion, d'y reconnaître Sabinus Tiro qui avait dédié à Mécène un traité sur l'art des jardins (cf. Pline, *H. N.*, XIX, 177). Peut-être était-il son protégé, à moins que, connaissant l'intérêt de l'Arétin pour l'art topiaire, il ait voulu se faire remarquer de lui afin d'intégrer son entourage.

84- C. Sallustius Crispus

- Horace, *Serm.*, I, 2 (48-49) ? ; *Carm.*, II, 2 (3)^{D}.	- *RE* 1 A2, n°11, col. 1955-1956 [Stein] ; - S. Demougin, 1992, p. 202-203.

C. Sallustius Crispus était le petit-neveu et le fils adoptif de l'historien Salluste (Tac., *Ann.*, III, 30, 3). C'est Tacite qui est le plus disert sur ce personnage. Il prit Mécène pour modèle et, bien que refusant d'exercer une quelconque magistrature, cet *amicus Augusti* eut plus d'influence que bien des consulaires (*id.*, 30, 4 ; Porph., *ad Hor. Carm.*, II, 2). Sous des dehors excessivement raffinés, laissant supposer une vie dissipée, il était d'une grande énergie lorsqu'il avait à régler d'importantes affaires. Et Tacite de préciser que « tant que vécut Mécène, il fut le second et, après sa mort, le principal confident des secrets des empereurs » (Tac., *Ann.*, III, 30, 5-6). Il était le confident de Tibère et fut impliqué dans le meurtre d'Agrippa Postumus et dans diverses basses besognes (*id.*, I, 6, 6 ; II, 40 ; III, 30, 6). La faveur de Tibère déclina cependant avec le temps (*id.*). Sallustius possédait des mines dans les Alpes (Pline, *H. N.*, XXXIV, 3) et paraît avoir été fort riche (Crinagoras, dans un poème, y fait d'ailleurs allusion, cf. *Anth. Pal.*, XVI, 40 ; cf., aussi, Porph., *ad Hor. Carm.*, II, 2). L'ode d'Horace a d'ailleurs pour objet l'argent, sa valeur réelle et son juste emploi.

85- Scaeva

- Horace, *Epist.*, I, 17 (1)^{D}.	- *RE* 2 A1, n°2, col. 343 [Stein].

Scaeva est inconnu par ailleurs. Horace lui adresse une lettre pour le conseiller dans sa relation avec les Grands. Il s'agit donc d'un jeune homme qui désire trouver une protection afin de lancer sa carrière.

86- Septimius

- Horace, *Carm.*, II, 6 (1)^{D} et *Epist.*, I, 9 (1).	- *RE* 2 A2, n°3, col. 1560 [Stein] ; - S. Demougin, 1992, p. 93.

L'*Epître*, I, 9, est en fait une lettre de recommandation destinée à permettre au jeune Septimius d'intégrer la *cohors* de Tibère en partance pour l'Arménie en 21 avant n. è. C'est sans doute le même Septimius qui se voit dédier l'*Ode*, II, 6, dans les années 20, et qui est un compagnon de voyage du poète. On le retrouve encore une fois, vraisemblablement, dans une lettre d'Auguste en partie reproduite par Suétone dans la *Vita Horatii* : on y voit Septimius fréquentant à la fois le *Princeps* et le poète (*Vit. Hor.*, 7).

87- L. Sestius Quirinalis Albinus

- Horace, *Carm.*, I, 4 (14)^{D}.	- *RE* 2 A2, n°3, col. 1885 [Münzer].

Consul suffect en 23 avant n. è. (il succéda à Auguste), L. Sestius Quirinalis avait soutenu Brutus, dont il commémora toujours la mémoire (Dion, LIII, 32, 4), avant de se rallier à Octavien. C'est sans doute à ce moment qu'il fit la connaissance d'Horace.

88- Severus

- Ovide, *Pont.*, I, 8[D].

Il est difficile d'identifier ce Sévérus qui ne saurait se confondre avec le poète Cornélius Sévérus. Il avait, de toute évidence, des origines ombriennes (v. 67) et disposait d'un domaine à Albe (*id.*). Rien ne permet d'en faire une personnalité influente à Rome. D'ailleurs, Ovide ne lui demande pas d'intervenir en sa faveur.

89- Siron

- Virgile, *Catal.*, 5 et 8.	- *RE* 3 A1, col. 353-354 [Kroll].

Siron était, avec Philodème, le grand maître de la philosophie épicurienne en Italie au milieu du I[er] siècle avant n. è. Un papyrus d'Herculanum (*PHerc.*, 312) tend à prouver que les deux hommes avaient entretenu des liens étroits. Il dispensait son enseignement à Naples. Cicéron l'évoque à plusieurs reprises avec beaucoup de respect (*Acad.*, II, 106 ; *De fin.*, II, 119 ; *ad Fam.*, VI, 11, 2).

Les deux épigrammes de Virgile attestent ses liens étroits avec Siron dont il avait suivi les leçons dans les années 40 avant n. è.

90- Sosii

- Horace, *Epist.*, I, 20 (2) et *A. P.* (345).

Les *Sosii* étaient des marchands de livres qu'Horace mentionne à deux reprises, soit parce qu'il les connaissait personnellement, soit parce qu'ils figuraient parmi les principaux marchands dans ce domaine et étaient connus de tous en tant que tel.

91- P. Suillius Rufus

- Ovide, *Pont.*, IV, 8 (1 et 89)[D].	- *RE* 4 A1, n°4, col. 719-722 [Fluss] ; - R. Syme, 1978, p. 78 et 89-90.

P. Suillius était apparenté à Ovide dans la mesure où il avait épousé la belle-fille de la troisième femme du poète à une date qu'il est difficile de préciser avec exactitude (vers 5 de n. è. au plus tard selon Fluss, col. 722 ; cf., également, Ov., *Pont.*, IV, 8, 9, 11-12 et 90). Il entretenait une correspondance avec Ovide (*id.*, 1-2). On sait qu'il fut questeur de Germanicus (Tac., *Ann.*, IV, 31, 5 et XIII, 42, 6). Tacite le présente comme un individu à la probité toute relative et au tempérament violent (corruption, délation). Un temps banni par Tibère (en 24 ; il ne revint qu'une fois ce dernier décédé), dont il fut le légat en Syrie, il disposa longtemps de la faveur de Claude, cf. *id.*, IV, 31, 5-6 et XIII, 42. Il fut consul en 41 (en 43, selon R. Syme, 1978, p. 78 et 90).

Ovide lui demande d'intercéder en sa faveur auprès de Germanicus (*Pont.*, IV, 8, 25-26). On trouve aussi, au premier vers de la *Pontique*, une allusion à la culture littéraire de Suillius.

92- Servius Sulpicius Rufus

- Horace, *Serm.*, I, 10 (86) ; - Ovide, *Tr.*, II (441-442).	- *RE* 4 A1, n°96, col. 860-862 [Münzer].

Il est vraisemblable que le Servius faisant partie de la liste des lecteurs privilégiés d'Horace ait été Servius Sulpicius Rufus, fils du consul de 51, célèbre jurisconsulte et grand ami de Cicéron, régulièrement cité dans la correspondance de ce dernier et mort en 43 avant n. è. (Servius Sulpicius Rufus était sur la route de Modène alors qu'il était envoyé par le Sénat comme délégué auprès d'Antoine en compagnie de L. Calpurnius Piso et L. Marcius Philippus. Cela lui valut un éloge funèbre qui constitue le sujet de la IX[e] *Philippique* de Cicéron qui le présente comme un éminent défenseur de la République. Sur Sulpicius Rufus père, cf. E. Deniaux, 1993, p. 433). Sulpicia serait alors sa soeur. Ovide ne laisse pas entrevoir de liens particuliers avec lui, mais il le cite comme auteur de vers légers. Il se trouve d'ailleurs aussi dans la liste de Pline le Jeune (*Epist.*, V, 3, 5). On peut supposer qu'Ovide l'avait rencontré par l'intermédiaire de Messalla, son proche parent, peut-être son oncle, du moins s'il est exact que Servius Sulpicius Rufus était le frère de Sulpicia ([Tibulle], *El.*, IV, 14, 6).

93- M. Titius

- Horace, *Epist.*, I, 3 (9) ; - Tibulle, *El.*, I, 4 (73-74).	- *RE* 6 A2, n°18, col. 1559-1562 [Hanslik].

Un Titius faisait partie de la *cohors* qui accompagna Tibère en Arménie en 21 avant n. è. Horace nous apprend que le compagnon de Tibère s'essayait aux odes et à la tragédie (*Epist.*, I, 3, 9-14). Il est possible qu'il s'agisse du préteur proscrit en 43 (cf. Fr. Hinard, 1985, p. 533-534, n°137) et qu'il faille le rapprocher du Titius de Tibulle, neveu de L. Munatius Plancus, marié à Fabia Paullina (à laquelle Tibulle fait une brève allusion), fille de Paullus Fabius Maximus (on notera cependant que dans l'*Epître*, I, 3, Horace paraît plutôt s'adresser à de jeunes gens).

Dion Cassius nous relate une anecdote curieuse sur M. Titius : peu après les accords de Brindes (septembre 40), après être retourné en Sicile, Sex. Pompée ordonna à Ménas, un de ses affranchis, de ravager les territoires de l'Italie. Celui-ci fit prisonnier M. Titius, fils de Lucius, un proscrit qui avait rejoint le camp de Pompée. M. Titius, explique Dion, était en train de rassembler une flotte dans un port de Narbonnaise et s'apprêtait à s'emparer personnellement du pouvoir. Il ne subit aucun mauvais traitement pour deux raisons : l'engagement politique de son père et parce que les soldats de M. Titius portaient le nom de Sex. Pompée sur leurs boucliers (Dion, XLVIII, 30, 4-6 ; sur le « Sextus » inscrit sur les boucliers, cf. P. Tansey, 2008, p. 62-75, et notamment p. 66. Les éditeurs du livre XLVIII dans la CUF – M.-L. Freyburger et J.-M. Roddaz – pensent que l'assertion de Dion est fantaisiste et que la confusion est liée aux incertitudes de cette époque troublée ; Titius avait rallié Antoine après la guerre de Pérouse et peut-être cherchait-il à recomposer des forces maritimes au profit d'Antoine, cf. p. 87, n. 276). La paix de Misène (39) permit à Titius de rentrer à Rome (V. P., II, 77, 3). Il égorgea, sur l'ordre d'Antoine, Sex. Pompée, défait en Sicile et partit se réfugier en Asie. Ce fait d'armes lui attira une haine telle que, alors que Titius donnait des jeux au théâtre de Pompée, il en fut chassé par le peuple (*id.*, 79, 5-6). Il trahit Antoine peu avant Actium, en compagnie de son oncle, L. Munatius Plancus. Consul suffect en 31 avant n. è., il fut légat d'Auguste en Syrie en 10 (Strab., XVI, 1, 28).

94- C. Trebatius Testa

- Horace, *Serm.*, II, 1 (4 et 78).	- *RE* 6 A2, n°7, col. 2251-2261 [Sonnet] ; - S. Demougin, 1992, p. 96 ; - E. Deniaux, 1993, p. 435-436 ; - Cl. Nicolet, 1974, p. 1043-1044.

C. Trébatius Testa (84-4 avant n. è.) était un célèbre jurisconsulte de Rome qui avait commencé sa carrière auprès de Cicéron dont il était le protégé. C'est ce dernier qui l'avait fait entrer dans l'état-major de Jules César en Gaule (il exerça peut-être la charge de tribun militaire). Il lui dédia ses *Topica*. Il était *eques romanus* (Porph., *ad Hor. Serm.*, II, 1, 1) et originaire de Vélia en Lucanie (Cic., *ad Fam.*, VII, 20, 1).

Trébatius Testa est fictivement mis en scène par Horace qui le consulte car ses satires auraient fâché certaines personnalités de Rome. Le jurisconsulte lui conseille de ne plus écrire de vers de ce genre et de chanter les louanges d'Octavien, exercice moins périlleux. Le poème est une défense du rôle de la satire dans la société romaine et la présence de l'homme de loi n'est là que pour servir le dessein poétique d'Horace : ses vers n'ont rien de méchant, ce sont de bons vers, qui ne contreviennent pas à la loi des Douze Tables (qui condamne la diffamation), mais qui au contraire protègent la vertu.

Sur Trébatius Testa, cf. aussi L. R. Taylor, 1968, p. 474-476. Sur ses liens avec Horace qui purent être renforcés par une origine régionale commune, cf. E. Fraenkel, 1957, p. 146-148.

95- Tuticanus

- Ovide, *Pont.*, IV, 12 (10 et 11)^{D} et 16^{D}.	- *RE* 7 A2, n°2, col. 1611-1612 [Lenz] ; - R. Syme, 1978, p. 81.

A en croire Ovide, Tuticanus, inconnu par ailleurs, écrivit en suivant d'assez près Homère une *Phéacide*, poème contant le séjour d'Ulysse chez les Phéaciens (*Pont.*, IV, 12, 27). Les deux hommes se conseillaient en matière littéraire (v. 20-28) et se connaissaient depuis leur jeunesse (v. 20 et 29-30). On peut noter qu'Ovide implore l'aide et la protection de son interlocuteur (v. 39-50) : on peut supposer qu'il disposait d'une influence non négligeable et que probablement il côtoyait Germanicus (le livre IV des *Pontiques* mentionne nombre d'amis de ce dernier).

96- M. Valerius Messalla Corvinus

- Horace, *Serm.*, I, 6 (42) et 10 (29 et 85) ; *Carm.*, III, 21 (7)^{D} ; *A. P.* (371) ; - Ovide, *Tr.*, IV, 4 (3) ; *Pont.*, I, 7 (27) ; II, 2 (51) et 3 (75) ; III, 5 (7) ; - *Pan. Mes.*, 1.	- *RE* 8 A1, n°261, col. 131-157 [Hanslik] ; - J. Scheid, 1975, p. 50-57 ; - R. Syme, 1986, p. 200-226.

- Sulpicia, *El.*, III, 14 (5) ; - Tibulle, *El.*, I, 1 (53), 3 (1 et 56)^{D}, 5 (31) et 7 (7)^{D} ; II, 1 (31 et 33) et 5 (119).	

M. Valérius Messalla Corvinus, né en 64 avant n. è., était un membre de la puissante *gens* des *Valerii.* Son père avait lui-même été consul en 61 et avait ainsi mis un terme à une longue éclipse des *Valerii Messallae*. Il commença sa carrière en s'opposant à Octavien, héritier de César. Il avait, en effet, rejoint Brutus en 43, après avoir séjourné à Athènes en 45 afin de parfaire sa formation (Cic., *ad Att.*, XII, 32, 2). L'engagement républicain de Messalla explique sans doute ses accointances avec Cicéron (celui-ci loue ses qualités, aussi bien morales qu'oratoires, dans une lettre, cf. *id.*, I, 15, 1). Il devint rapidement une des figures majeures du camp républicain : son prestige le cédait à peine à celui de Brutus et de Cassius et certains le réclamèrent pour chef (V. P., II, 71). Il participa aux combats en Macédoine (il joua, notamment, un rôle majeur à Philippes, cf. Plut., *Brut.*, 40, 9 et 41, 2). Son adhésion à la cause républicaine lui valut de figurer sur la liste des proscrits (l'intervention de membres de sa famille lui permit d'être rapidement rayé de la liste, cf. Fr. Hinard, 1985, p. 540-541, n°145). La défaite de Brutus et de Cassius le rapprocha d'Antoine. Il fit partie du contingent envoyé par le triumvir pour combattre aux côtés d'Octavien en 36 contre Sextus Pompée. Ses services furent récompensés par une charge d'augure (Dion, XLIX, 16, 1). On a suggéré que c'est à ce moment là qu'il rallia le camp d'Octavien (J. Carcopino, 1946, p. 103-104 notamment). Il rédigea des pamphlets contre Antoine (N. Biffi, 1994). Messalla fut consul en 31 et commanda une partie de la flotte d'Octavien à Actium. Il mena une mission en Orient, suivie d'une expédition militaire en Aquitaine (en 28-27), campagne qui lui valut de célébrer un triomphe en septembre 27 (App., *B. C.*, IV, 38 ; *CIL*, I^{2}, p. 50). Nommé Préfet de la Ville en 26, il démissionna au bout de six jours (Tac., *Ann.*, VI, 17, 4 ; Jer., *Chron., ad Ol.*, 188, 3, p. 164). En dépit de cette marque d'indépendance, ce fut le même Messalla qui proposa au Sénat de décerner à Auguste le titre de « Père de la patrie » en 2 avant n. è., cf. Suet., *Aug.*, 58, 1-2 (A. Valvo, 1983, p. 1665-1666, pense qu'il s'agit plutôt de son fils). En 11, après la mort d'Agrippa, il géra la curatelle des aqueducs jusqu'à sa mort (Front., *De aquaeduct.*, 99). Il était également membre du collège des Frères Arvales. Il mourut vraisemblablement en 8 de n. è.

Il est très probable que ce soit dans ses années de jeunesse à Athènes et durant les années où il servit aux côtés de Brutus que Messalla rencontra Horace. Grand lettré et grand orateur (Sen. Rhet., *Controv.*, III, *Praef.*, 14 ; Quint., *I. O.*, XII, 11, 28 ; Tac., *Dial. or.*, 17, 1), il fut le protecteur de Tibulle (qui le cite très souvent : six élégies sur seize) et du jeune Ovide. Il encouragea aussi sa nièce, Sulpicia. Il écrivait lui-même des vers légers (Pline, *Epist.*, V, 3, 5). On lui doit aussi un traité sur la lettre *S* (et peut-être d'autres lettres de l'alphabet), ainsi que des traités sur des mots isolés (Quint., *I. O.*, I, 7, 23 et 35 ; IX, 4, 38) et une traduction de grande qualité d'Hypéride (*id.*, X, 5, 2). Il publia ses *Mémoires*, sans doute en 23. Messalla était soucieux de la « bonne latinité » et ne manquait pas d'esprit pour dénoncer certaines « fantaisies » (Sen. Rhet., *Controv.*, II, 4, 8). Selon le *Catalepton*, Messalla aurait rédigé des bucoliques en langue grecque. Cependant, on a noté qu'il serait étonnant que le champion de la pureté de la langue latine se soit livré à cet exercice (cf. L. Duret, 1983, p. 1452) ; l'épigramme 9 n'est, d'ailleurs, généralement pas considérée comme authentique. La renommée littéraire de Messalla fut grande bien qu'il ne nous reste que bien peu de choses de ses écrits. Ses liens avec les poètes paraissent avoir été durables : Horace le cite dans les *Satires* comme dans son *Art Poétique*.

97- M. Valerius Messalla Messallinus

- Ovide, *Tr.*, IV, 4^{D} ; *Pont.*, I, 7 (1 et 67)^{D} ; II, 2 (3 et 85)^{D} et 3 (80) ; - Tibulle, *El.*, II, 5 (17 et 115).	- *RE* 8 A1, n°264, col. 159-162 [Lunzer] ; - R. Syme, 1978, p. 117 sq.

Né en 39 ou en 36 avant n. è. et mort en 21 de n. è., M. Valérius Messalla Messallinus était le fils aîné de M. Valérius Messalla Corvinus et le frère d'Aurélius Cotta Maximus Messallinus. A l'image de son père, dont il était le digne héritier, ses qualités d'orateur sont soulignées (Ov., *Pont.*, II, 2, 49-52 ; Tac., *Ann.*, III, 34, 2). Il épousa la nièce d'Auguste, Claudia Marcella Minor. Messallinus fut l'un des *quindecimviri sacris faciundis* (Tib., *El.*, II, 5, 17). Il fut désigné consul en 3 avant n. è. (Suet., *Galb.*, 4, 1) et accompagna Tibère lors de sa campagne en Pannonie en 6-9, où il mâta notamment une rébellion ; son action lui valut les ornements du triomphe (V. P., II, 112, 1-2). A la mort d'Auguste, Messallinus aima à flatter Tibère et proposa notamment de consacrer au nouveau maître de Rome une statue en or dans le temple de Mars *Vltor* (Tac., *Ann.*, I, 8, 5 et III, 18, 3-4).

A la lecture d'Ovide, on sent de la part de Messallinus une certaine réserve à l'égard du poète qui lui demandait d'intercéder en sa faveur (*Pont.*, II, 2, 19-22). Sur l'identification du destinataire de la *Triste*, IV, 4, avec Messallinus, cf. R. Verdière, 1983.

98- C. Valgius Rufus

- Horace, *Serm.*, I, 10 (82) ; *Carm.*, II, 9 (5)^{D} ; - *Pan. Mes.*, 180 ;	- *RE* 8 A1, n°7, col. 272-276 [Gündel] ; - H. Bardon, 1956, p. 19-22 ;

- Tibulle, *El.*, I, 10 (11)[D].	- R. Syme, 1978, p. 111-112.

C. Valgius Rufus fut consul suffect en 12 avant n. è. Si sa carrière politique est mal connue (mais visiblement brillante), il montra de nombreux talents, notamment celui de poète. Il écrivit à la fois des élégies (dont il ne reste que peu de vers), des épigrammes (Charisius, *GLK* 1, p. 108, 7) et des épopées. Son souffle épique est vanté par l'auteur anonyme du *Panégyrique de Messalla* et Horace le conviait à chanter Auguste (*Carm.*, II, 9, 19 sq.). Ce dernier point suggère que Valgius entretenait de bons rapports avec le *Princeps*. Il écrivit aussi un traité intitulé *Questions traitées par lettres* (*De rebus per epistulam quaesitis*, A.-G., *N. A.*, XII, 3, 1 ; Charisius, *GLK* 1, p. 108, 27). On lui doit enfin un traité de botanique, dédié à Auguste, que Pline l'Ancien appréciait tout particulièrement (*H. N.*, XXV, 4 ; Gündel, col. 275-276) et une traduction de la *Réthorique* d'Apollodore, le maître d'Auguste à Apollonie (Quint., *I. O.*, III, 1, 18 et 5, 17 ; V, 10, 4). A. Rostagni (1952, p. 122) pense d'ailleurs que Valgius étudia avec Octave à l'école d'Apollodore. Horace en fait l'un de ses lecteurs critiques privilégiés. C'est vraisemblablement le même Valgius que l'on trouve sous le calame de Tibulle. Ce qui le rapprochait de Messalla, selon D. Voisin (2000, p. 183), ce sont essentiellement ses goûts littéraires. Sur cette personnalité, cf., également, L. Duret, 1983, p. 1472-1776.

99- L. Varius Rufus

- Horace, *Serm.*, I, 5 (40 et 93), 6 (55), 9 (23) et 10 (44 et 81) ; II, 8 (21 et 63) ; *Carm.*, I, 6 (1) ; *Epist.*, II, 1 (247) ; *A. P.* (55) ; - Virgile, *Buc.*, IX (35).	- *RE* 8 A1, n°21, col. 410-413 [Helm] ; - H. Bardon, 1956, p. 28-34.

Varius figurait parmi les plus grands poètes de l'époque augustéenne et parmi les proches de Mécène (Hor., *Serm.*, I, 5, 39 sq.). Ses inclinations épicuriennes sont confirmées par des *papyri* d'Herculanum (*PHerc.*, 253 et *PHerc. Paris.* 2 fr. 279a) et par Probus (*Vit. Verg.*, 18-19, p. 43). En revanche, la vie de cet homme secret nous est très mal connue. Il était l'ami de Virgile, d'Horace (il figure en particulier sur sa liste de lecteurs privilégiés, cf. *Serm.*, I, 10, 81) et de Plotius Tucca (avec qui il édita l'*Enéide* à la demande d'Auguste, cf. Donat, 37-41 et Probus, *Vit. Verg.*, 10-16, p. 44), cf. l'*Iter Brundisinum* d'Horace et Jer., *Chron.*, *ad Ol.*, 190, 4, p. 166. On a aussi voulu le reconnaître dans le Lynceus de Properce (cf. *El.*, II, 34). Varius était proche d'Octavien/Auguste (sur sa proximité avec Octavien/Auguste, cf. Macr., *Saturn.*, II, 4, 2 et Quint., *I. O.*, VI, 3, 78). Il est cité dans *Catal.*, 7 (*dulcissimus*). Si l'épigramme a peu de chance d'être authentique, elle montre que la tradition avait conservé le souvenir de l'amitié qui le liait à Virgile.

Le Rufus de Cicéron, *ad Fam.*, IX, 24, 1 (lettre datée de 43) a parfois été identifié avec Varius. L'épicurien L. Papirius Paetus l'aurait recommandé à l'orateur.

Plusieurs titres des poèmes de Varius sont parvenus à notre connaissance : ainsi le *De morte*, dont le sujet est controversé, une tragédie nommée *Thyeste* qui lui aurait valu une récompense d'un million de sesterces de la part d'Auguste (*Parisinus* 7530) et encore louée à l'époque de Quintilien qui la compare aux meilleures pièces grecques (*I. O.*, X, 1, 98 ; cf., également, Tac., *Dial. or.*, 12, 6 et Philarg., *ad Verg. Buc.*, VIII, 10), une mystérieuse épopée et un *Panégyrique d'Auguste* (Porph., *ad Hor. Epist.*, I, 16, 25 ; Ps.-Acr., *ad Hor. Epist.*, I, 16, 25). Porphyrion écrit que Varius composa aussi des élégies, mais il est le seul à l'indiquer (*ad Hor. Carm.*, I, 6, 1). Sur Varius et sa biographie, cf. P. V. Cova, 1989, p. 37 sq.

100- P. Vergilius Maro

- Domitius Marsus, *Fr.* 7, Morel.

- Horace, *Serm.*, I, 5 (40 et 48), 6 (55) et 10 (45 et 81) ; *Carm.*, I, 3 (6) et 24 (10) ; IV, 12 (13)[D] ? ; *Epist.*, II, 1 (247) ; *A. P.* (55).

P. Vergilius Maro, né en 70 avant n. è., était originaire de Mantoue en Gaule Cisalpine (Donat, 2). Selon P. Grimal, la *gens Vergilia* aurait des origines étrusques (le gentilice le laisse supposer) ; le *cognomen* lui-même désignait une magistrature chez les Etrusques (P. Grimal, 1985, p. 25). Après des études à Crémone, Milan et à Rome (Donat, 6-7), et suite à une expérience malheureuse comme avocat devant quelque tribunal du Forum, Virgile s'imposa une retraite épicurienne auprès de Siron en Campanie (*Cat.*, 8 ; Serv., *ad Verg. Buc.*, VI, 13). Après avoir côtoyé Pollion (c'est sans doute de cette époque que datent ses liens avec Gallus) qui joua un rôle non négligeable dans l'inspiration des *Bucoliques*, Virgile devint le protégé de Mécène, sans doute aux environs de 39 avant n. è. Ses liens avec Quintilius Varus, Varius, Plotius Tucca et Horace étaient également étroits, facilités par leur mutuelle inclination épicurienne (Hor., *Serm.*, I, 5, 39-41 notamment). Il fréquenta aussi Philodème, un papyrus d'Herculanum en témoigne (*PHerc. Paris.* 2 fr. 279a). Son évolution philosophique est complexe et la pensée de Virgile ne saurait sans doute être réduite à ses années de jeunesse passées auprès de Siron. Il n'écarta cependant jamais totalement les principes qu'il avait alors fait siens. La fréquentation de Mécène devait, bien sûr, amener Virgile à côtoyer Octavien/Auguste à qui il lisait ses poèmes (Donat, 27 et 32) et avec lequel il entretint une correspondance (*id.*, 31). Le poète est mort en 19 avant n. è. alors qu'il rentrait, en compagnie d'Auguste, d'un voyage en Orient destiné à lui permettre d'achever son *Enéide* (*id.*, 35).

On a parfois pensé, non sans quelque vraisemblance, que l'homme décrit aux v. 29-34 de la *Satire*, I, 3, d'Horace était Virgile. Sans cacher ses défauts (cf. le thème de la satire), le poète en fait le meilleur des hommes et des amis, un génie supérieur indifférent à l'apparence extérieure.

Virgile demeure le poète majeur de l'époque augustéenne. On lui doit les *Bucoliques*, les *Géorgiques* et l'*Enéide*. En revanche, l'attribution des poèmes regroupés dans l'*Appendix Vergiliana* est plus incertaine.

101- Vestalis

- Ovide, *Pont.*, IV, 7 (1 et 54)[D].	- *RE* 8 A2, col. 1776-1778 [Reidinger] ; - R. Syme, 1978, p. 82-83.

Seul Ovide mentionne ce centurion primipile (*Pont.*, IV, 7, 15-16). Il disposait néanmoins d'une prestigieuse ascendance puisqu'il était le fils de M. Iulius Cottius et petits-fils de C. Iulius Donnus, tous deux rois vassaux des Alpes Cottiennes (v. 6). Vestalis servit, vaillamment semble-t-il, sur les rives du Pont (v. 1 et 7 sq.).

102- C. Vibius (?) Rufinus

Ovide, *Pont.*, I, 3 (1)[D] et III, 4 (3)[D].	- *RE* 8 A2, n°49, col. 1981 [Hanslik] ; - R. Syme, 1978, p. 83-84 et 1986, p. 225.

Selon R. Syme (1986, p. 225), il faudrait identifier le Rufinus des *Pontiques* avec le fils de C. Vibius Rufus (autre destinataire d'une *Pontique* dont l'identité exacte est très incertaine). Les vers d'Ovide montrent qu'il le connaissait bien et que le poète comptait sur son soutien.

103- C. Vibius (?) Rufus

Ovide, *Pont.*, II, 11 (1 et 28)[D].	- *RE* 8 A2, n°48, col. 1979-1981 [Hanslik] ; - R. Syme, 1978, p. 78-79 et 83-87 et 1986, p. 225-226.

Le Rufus en question était parent de la troisième femme d'Ovide (v. 13-18). Il était originaire de Fundi, une ville du Latium (v. 28). R. Syme suggère qu'il s'agit de C. Vibius Rufus, consul suffect en 16 de n. è. et à la tête des *curatores* du Tibre (*ILS*, 5925), cité à plusieurs reprises par Sénèque le Père comme orateur. D. Voisin (2000, p. 441) est tentée d'y voir un sénateur, oncle maternel de la troisième femme d'Ovide. L'identification est compliquée par le fait que le *cognomen Rufus* est très courant. Sa réussite est, en tout cas, certaine car Ovide le qualifie de *maxima Fundani gloria* (v. 28).

104- Vinnius Asina

- Horace, *Epist.*, I, 13 (2 et 8)[D].

Vinnius Asina est probablement un personnage fictif (sans qu'on puisse en être tout à fait sûr) auquel Horace confie ici la tâche d'offrir en son nom les trois premiers livres des *Odes* à Auguste.

105- M. Vipsanius Agrippa

- Horace, *Serm.*, II, 3 (185) ; *Carm.*, I, 6 (5)[D] ; *Epist.*, I, 12 (1 et 26) ; - Virgile, *Aen.*, VIII (682-684).	- *RE* 9 A1, n°2, col. 1226-1275 [Hanslik].

M. Vipsanius Agrippa était issu d'une famille obscure (V. P., II, 96, 1) d'Italie centrale et sa carrière s'est faite dans le sillage d'Octavien/Auguste. Il était aux côtés d'Octave, en 44, lorsque César fut assassiné à Rome (Suet., *Aug.*, 94, 12). Il devint vite le plus éminent général du jeune héritier et fut en grande partie l'artisan de la victoire finale d'Octavien. On le retrouve sur tous les principaux champs de bataille et il y joua toujours un rôle majeur. Après la victoire navale de Nauloque en septembre 36, Agrippa reçut une couronne d'or ornée d'éperons de navires, honneur sans précédent (Dion, XLIX, 14, 3). Il partagea un temps la résidence d'Antoine sur le Palatin avec Messalla (*id.*, LIII, 27, 5-6). Consul dès 37, il fut édile pour la seconde fois en 33 (*id.*, XLIX, 43, 1-5). Il accéda à nouveau à la magistrature suprême en 28 et en 27. Agrippa fut chargé, conjointement avec Mécène, de diriger Rome et l'Italie après Actium, pendant l'absence d'Octavien (*id.*, LI, 3, 5). Il exerça aussi la charge de censeur (*id.*, LII, 42, 1 et LIV, 28, 4). Marié à la fille d'Octavien/Auguste (*id.*, 6, 5), il entra dans la famille princière et eut avec Julie deux fils, Caius et Lucius, plus tard adoptés par Auguste, ainsi qu'Agrippine, future épouse de Germanicus. En 23, il devint le premier corégent d'Auguste (sur l'année 23, cf. notamment *id.*, LIII, 30). Il joua un rôle de premier plan dans la réorganisation des provinces, en Gaule comme en Orient. Son œuvre édilitaire est importante : il fit construire les premiers thermes publics de Rome, les *Saepta*, le Panthéon, la basilique de Neptune, des portiques et des aqueducs (*id.*, XLIX, 42, 2 ; LIII, 23, 1-2 et 27, 1-3 ;

LVI, 24, 2). On lui doit aussi le réseau de voies romaines en Gaule. Il décéda brutalement en 12 de n. è. et rejoignit Marcellus dans le Mausolée d'Auguste (*id.*, LIV, 28, 3-5). Sur M. Agrippa, cf. M. Reinhold, 1933 et J.-M. Roddaz, 1984.

106- Visci

- Horace, *Serm.*, I, 9 (22) et 10 (83) ; II, 8 (20).

Dans la *Satire*, I, 9, Horace évoque Vibius Visci, un chevalier originaire de Brescia mais installé à Thurium dans le Sud de l'Italie (*PIR* 1, 3, 408 ; R. Syme, 1939, p. 575, n. 70), proche d'Octavien et ami du poète (Ps.-Acr., *ad Hor. Serm.*, I, 10, 78). Ses deux fils faisaient partie de la liste des lecteurs privilégiés d'Horace (*Serm.*, II, 8, 20). Le pseudo-Acron les présente comme des poètes et des sénateurs (*ad Hor. Serm.*, I, 10, 78), tandis que Porphyrion, interprétant les vers sans doute, fait d'eux des poètes et des critiques de talent (*ad Hor. Serm.*, I, 10, 83). L'un des Visci au moins côtoyait Mécène (Hor., *Serm.*, II, 8, 20).

107- Volcacius Tullus

Properce, I, 1 (9)^{D}, 6 (2)^{D}, 14 (20)^{D} et 22 (1)^{D} ; III, 22 (2, 6 et 39).	- *RE* suppl. 9, n°17, col. 1837 [Hanslik] ; - R. Syme, 1978, p. 98-99.

Le Tullus de Properce était le neveu du consul de 33 avant n. è. et proconsul en Asie en 30-29, L. Volcacius Tullus (sur ce dernier, cf. *RE*, suppl. 9, n°18, col. 1838-1839 [Hanslik]). Dès 66 avant n. è., la *gens* des *Volcacii* avait donné à la République un consul. Ce n'était sans doute pas le premier puisque Cicéron précise que lorsqu'il accéda à la magistrature suprême en 63, cela faisait des années qu'elle n'avait pas échu à un *homo nouus* (*Leg. Agr.*, II, 3). Tullus était donc issu d'une vieille famille sénatoriale.

Selon Fr. Cairns (2006, p. 45 et 47), l'oncle de Tullus bénéficiait de la faveur d'Octavien. En témoignent le fait qu'il partagea le consulat avec l'héritier de César en 33 et l'obtention du gouvernement d'Asie, l'une des deux provinces les plus prestigieuses et les plus lucratives de l'empire. Cela n'empêche pas que les *Volcacii* purent un temps adhérer à la cause antonienne, avant de changer d'option, comme tant d'autres, dans les années 30.

Tullus accompagna son oncle dans sa province d'Asie et aurait proposé à Properce de l'accompagner, ce que ce dernier refusa (*topos* élégiaque puisque le même thème se retrouve chez Tibulle, cf. *El.*, I, 10 notamment). Selon J.-P. Boucher (1977, p. 55-57), Tullus était Ombrien, comme le poète. R. Syme (1978, p. 98-99) préfère en faire un Etrusque de Pérouse ou de Tusculum. Il est suivi en ce sens par B. K. Gold (1987, p. 143) et D. Voisin (2000, p. 240), mais cette position est contestée par M. Hubbard (1974, p. 24, n. 1).

Les liens de Tullus avec Properce étaient étroits et il fut sans doute son premier protecteur (cf. B. K. Gold, 1987, p. 113 et 143 et Fr. Cairns, 2006, p. 42 sq. *Contra*, cf. Sh. Byrne, 1996, p. 115-116 : Properce était, selon elle, suffisamment aisé pour se passer de patron). Peut-être lui fit-il rencontrer Mécène (les origines étrusques purent faciliter les liens entre ces différentes personnalités).

Sur les *Volcacii Tulli*, cf., également, G. Bonamente, 2004, p. 44 sq.

Bibliographie

André, J. (1949). *La vie et l'œuvre d'Asinius Pollion*, Paris.

André, J.-M. (1967). *Mécène. Essai de biographie spirituelle*, Paris.

Avallone, R. (1962). *Mecenate*, Naples.

Bardon, H. (1956). *La littérature latine inconnue. II, L'époque impériale*, Paris.

Biffi, N. (1994). « Le orazioni di Messalla e la propaganda ottaviana contro Antonio », *Sileno* 20 (1-2), p. 161-174.

Bonamente, G. (2004). « Properzio, un esponente dell'aristocrazia municipale di Asisium nella Roma di Augusto », in C. Santini et Fr. Santucci, éd., *Properzio tra storia arte mito*, Assise, p. 17-74.

Bowersock, G. W. (1964). « C. Marcius Censorinus, legatus Caesaris », *HSPh* 68, p. 207-210.

Boucher, J.-P. (1966). *Caius Cornélius Gallus*, Paris.

——. (1977). « Properce et ses amis », in M. Bigaroni et Fr. Santucci, éd., *Colloquium Propertianum* I, Assise, p. 53-71.

Byrne, Sh. (1996). *Maecenas*, Evanston.

Cairns, Fr. (2006). *Sextus Propertius. The Augustan Elegist,* Cambridge / New York.

Carcopino, J. (1946). « Notes biographiques sur M. Valerius Messala Corvinus », *RPh* 20, p. 96-117.

——. (1963). *Rencontres de l'histoire et de la littérature romaines*, Paris.

Cogitore, I. (2002). *La légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, Rome.

Cova, P. V. (1989). *Il poeta Vario*, Milan.

Cozzolino, A. (1986). « Trent'anni di studi sui poeti epici minori di età augustea (1956-1985) », *Vichiana* 15, p. 237-261.

Dahlmann, H. (1981). *Über Aemilius Macer*, Wiesbaden.

Demougin, S. (1992). *Prosopographie des chevaliers romains julio-claudiens*, Rome.

Deniaux, E. (1993). *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Rome.

Duret, L. (1983). « Dans l'ombre des plus grands : poètes et prosateurs mal connus de l'époque augustéenne », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1447-1560.

Ferriès, M.-Cl. (2007). *Les partisans d'Antoine (des orphelins de César aux complices de Cléopâtre)*, Bordeaux.

Fougnies, A. (1947). *Mécène ministre d'Auguste, protecteur des lettres*, Bruxelles.

Fraenkel, E. (1957). *Horace*, Oxford.

Gold, B. K. (1987). *Literary Patronage in Greece and Rome*, Chapel Hill / London.

Granino Cecere, M. G. (1987). « I Numonii Valae e l'Ager Tiburtinus », *Epigraphica* 49, p. 219-227.

Grimal, P. (1968). *Essai sur l'art poétique d'Horace*, Paris.

——. (1985). *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, 2e édition, 1989, Paris.

Hinard, Fr. (1985). *Les proscriptions de la Rome républicaine*, Rome.

Hubbard, M. (1974). *Propertius*, 2e édition, 2001, Londres.

Julhe, J.-Cl. (2004). *La critique littéraire chez Catulle et les Elégiaques augustéens. Genèse et jeunesse de l'élégie à Rome (62 av. J.-C.-16 ap. J.-C.)*, Louvain / Paris.

Keddie, J. N. (1979). « The identity of Aelius Gallus (Tacitus, *Ann*., V, 8, 1) » in C. Deroux, éd., *Studies in Latin Literature and Roman History* I, Collection Latomus 164, Bruxelles, p. 312-316.

King, J. K. (1980). « The two Galluses of Propertius' *Monobiblos* », *Philologus* 124 (2), p. 212-230.

Kraft, K. (1966). « Q. Aelius L. F. Lamia, Münzmeister und Freund des Horaz », *JNG* 16, p. 23-31.

La Penna, A. (1987). art. « Mecenate », in *Virgilio, Enciclopedia Virgiliana*, Rome, p. 410-414.

Morel, W. (1963). *Fragmenta poetarum latinorum epicorum et lyricorum*, Stuttgart.

Morgan, L. (2000). « The Autopsy of C. Asinius Pollio », *JRS* 90, p. 51-69.

Murgatroyd, P. (1994). *Tibullus.* Elegies *II*, Oxford.

Néraudau, J.-P. (1983). « Aemilius Macer ou la gloire du second rang », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1708-1731.

Nicolet, Cl. (1974). *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.), T. II : Prosopographie des chevaliers romains*, Paris.

Nisbet, R. G. M. et Hubbard, M. (1978). *A commentary on Horace*, Odes, *Book II*, Oxford.

Paturzo, Fr. (1999). *Mecenate, il ministro d'Augusto. Politica, filosofia, letteratura nel periodo augusteo*, Rome.

Pighi, G. B. (1959). « Emilio Macro », *RFIC* 37, p. 158-162.

Radke, G. (1986). « Le *carmen Lollianum* d'Horace », *Latomus* 45, p. 768-782.

Rambaud, M. (1966). « L. Munatius Plancus officier de César », in *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à J. Carcopino*, Paris, p. 787-801.

Reinhold, M. (1933). *Marcus Agrippa, a biography*, 2e édition, 1965, Rome.

Richmond, J. A. (1981). « Recent Work on the *Appendix Vergiliana* (1950-1975) », in *ANRW* II. 31. 2, p. 1112-1153.

Roddaz, J.-M. (1984). *Marcus Agrippa*, Rome.

Rohr Vio, Fr. (2000). *Le voci del dissenso. Ottaviano Augusto e i suoi oppositori*, Padoue.

Rostagni, A. (1952). *Storia della letteratura latina, vol. II, L'impero*, Turin.

Scheid, J. (1975). *Les Frères Arvales. Recrutement et origine sociale sous les empereurs julio-claudiens*, Paris.

Schwartz, J. (1951). « Pompeius Macer et la jeunesse d'Ovide », *RPh* 25, p. 182-194.

Syme, R. (1978). *History in Ovid*, Oxford.

——. (1986). *The Augustan Aristocracy*, New York.

Tansey, P. (2008). « M. Titius, Menas and the insignia scutorum », *Klio* 90, p. 62-75.

Taylor, L. R. (1968). « Republican and Augustan Writers Enrolled in the Equestrian Centuries », *Tapha* 99, p. 469-486.

Treggiari, S. (1973). « Cicero, Horace and Mutuals Friends. Lamiae and Varrones Murenae », *Phoenix* 27, p. 245-261.

Valvo, A. (1983). « M. Valerio Messalla Corvino negli studi più recenti », in *ANRW* II. 30. 3, p. 1663-1680.

Verdière, R. (1983). « Sur deux destinataires dans les *Tristia* d'Ovide », *Latomus* 42, p. 139-142.

Voisin, D. (2000). *Les cercles littéraires à Rome à l'époque d'Auguste*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux.

——. (2001). « Le prétendu cercle littéraire des Arcadiens », *Latomus* 60 (2), p. 321-344.

White, P. (1992). « Pompeius Macer and Ovid », *CQ* 42, p. 210-218.

——. (1995). « Postumus, Curtius Postumus, and Rabinius Postumus », *CPh* 90 (2), p. 151-161.

Woestyne (van), P. (1929). « Un ami d'Ovide, C. Iulius Hyginus », *Musée Belge* 33, p. 31-45.

Quelle fut la nature des liens noués par les poètes avec le pouvoir augustéen ? La réponse à cette interrogation suppose l'analyse préalable des modalités de la vie politique à Rome. Les questions d'une idéologie augustéenne et d'une propagande d'Etat sont sous-jacentes. Si l'existence de la première est contestable, l'usage supposé de la seconde n'est pas dénué de fondement. Son utilisation est, cependant, demeurée très limitée et il ne paraît pas que la poésie (pour des raisons tout à la fois techniques, circonstancielles et d'anthropologie politique) ait pu en constituer un des véhicules.
L'intérêt d'Octavien/Auguste et de l'aristocratie romaine pour la poésie tient à d'autres raisons, certaines traditionnelles (le souhait de voir son nom immortalisé, le désir de tenir son rang, l'espoir de partager une partie de l'aura des poètes), d'autres plus circonstancielles (la rivalité littéraire avec la Grèce exacerbée par le sentiment d'un affaiblissement de la puissance de l'Etat romain). Les poètes avaient beaucoup à gagner au patronage des Grands. Le *patronus* jouait un rôle fondamental dans l'élaboration de l'œuvre comme dans sa réception.
Certains poètes, proches de Mécène, assumèrent un rôle original dans la société augustéenne. Si la notion de cercle littéraire doit être abandonnée, force est de constater que l'entourage de l'ami d'Octavien/Auguste eut une conception singulière de son rôle au sein de la cité. Loin de s'être mis au service du régime, les poètes ont endossé le rôle de *uates* afin d'influer sur la société de leur temps et de façonner le pouvoir qui se mettait en place.

Parnassus and Olympus : Poetry as a Vehicle of Political Expression in the Age of Augustus

What kind of relationship did poets have with the Augustan power structure ? To answer the question, this dissertation will first analyze the details of political life in Rome. Augustan ideology and State propaganda are underlying issues. While existence of the former is questionable, implementation of the latter is not unfounded. Nevertheless, its use remained very restricted. For technical and historical reasons, as well as those of political anthropology, it does not seem that poetry could have been one of its vehicles.
Other reasons explain the interest in poetry shown by Octavian and the Roman aristocracy, some traditional (the wish to be immortalized, to maintain one's rank, to benefit from the poets' aura), others due to circumstances (particularly the literary rivalry with Greece, exacerbated by the feeling of a weakening of the power of the Roman State). Poets had much to gain from the patronage of important individuals. The *patronus* played a fundamental part in the production of a work as in its reception.
Some poets, close to Maecenas, played an original role in Augustan society. While the notion of a "literary circle" should be discarded, we must note that Maecenas' entourage had a remarkable conception of its role in the State. Far from entering the service of the regime, poets acted as *uates* in order to influence the society of their time and shape the government that was coming into power.

Mots-clefs

Poésie, poète, instrumentalisation, propagande, idéologie, clientélisme, patronage, ostentation, patriotisme, impérialisme, identité, *Res publica restituta*, refondation, sociabilité littéraire, cercles, *auctor*, *auctoritas*, immortalisation, pari, guerres civiles, *uates*, éloges, épicurisme, monarchie, morale, Octavien/Auguste, Mécène, Messalla, Pollion, Virgile, Horace, Properce, Ovide.

Discipline : Histoire romaine

Université de Nantes, UFR Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie, Département d'Histoire, Chemin de la Censive-du-Tertre, BP 81227, 44312 Nantes cedex 3. Laboratoire de rattachement : C.R.H.I.A. [EA 1163].